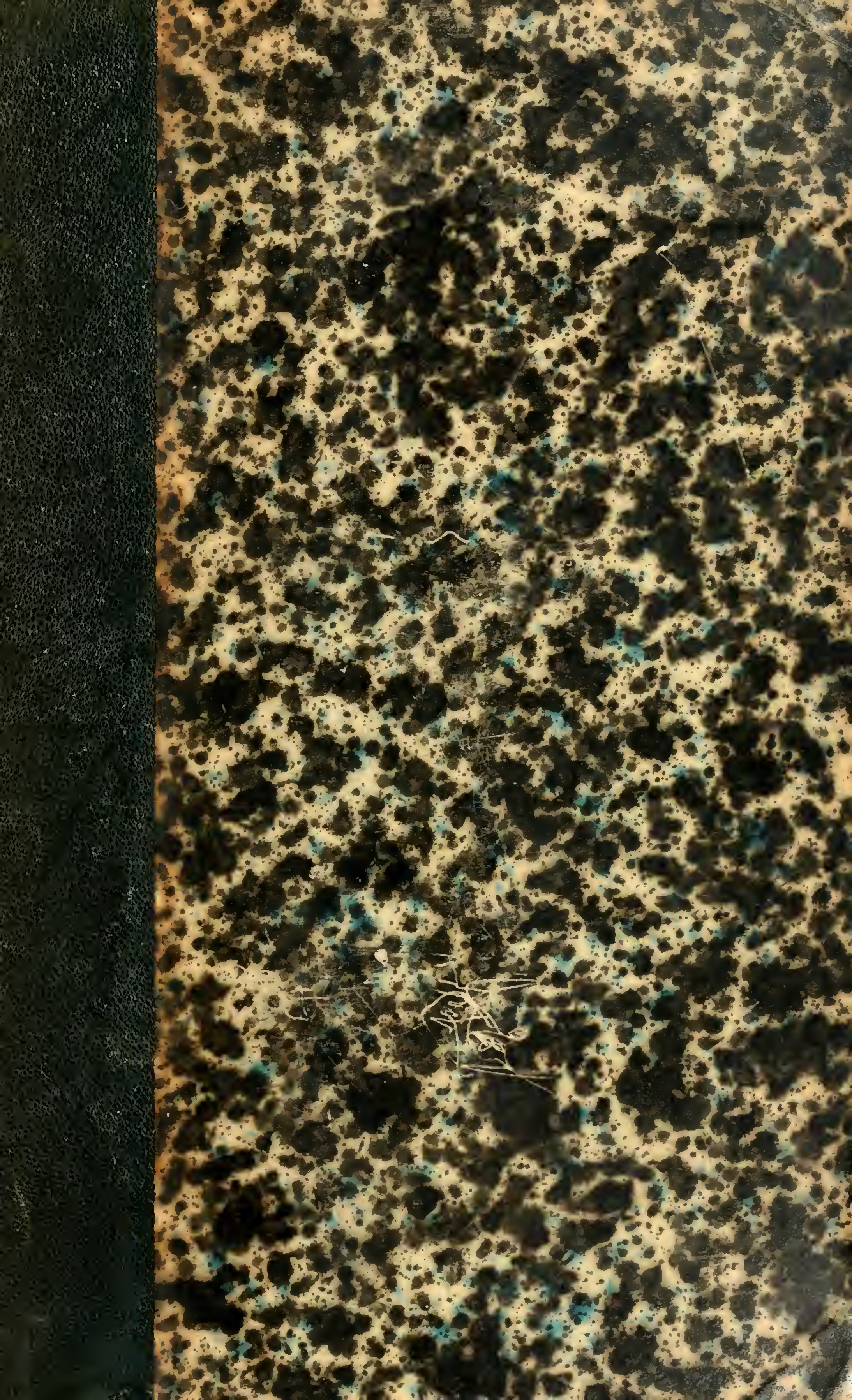
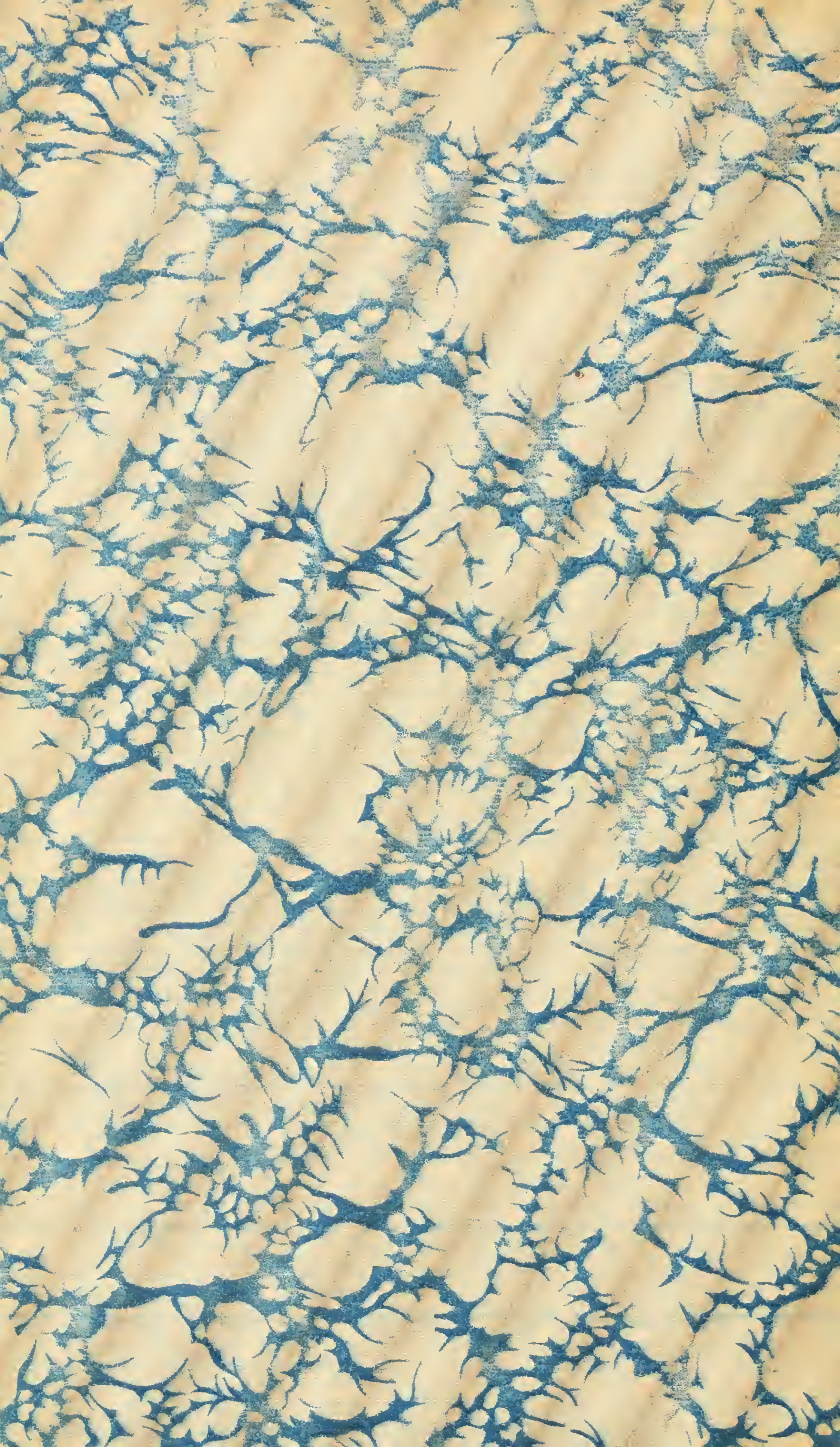
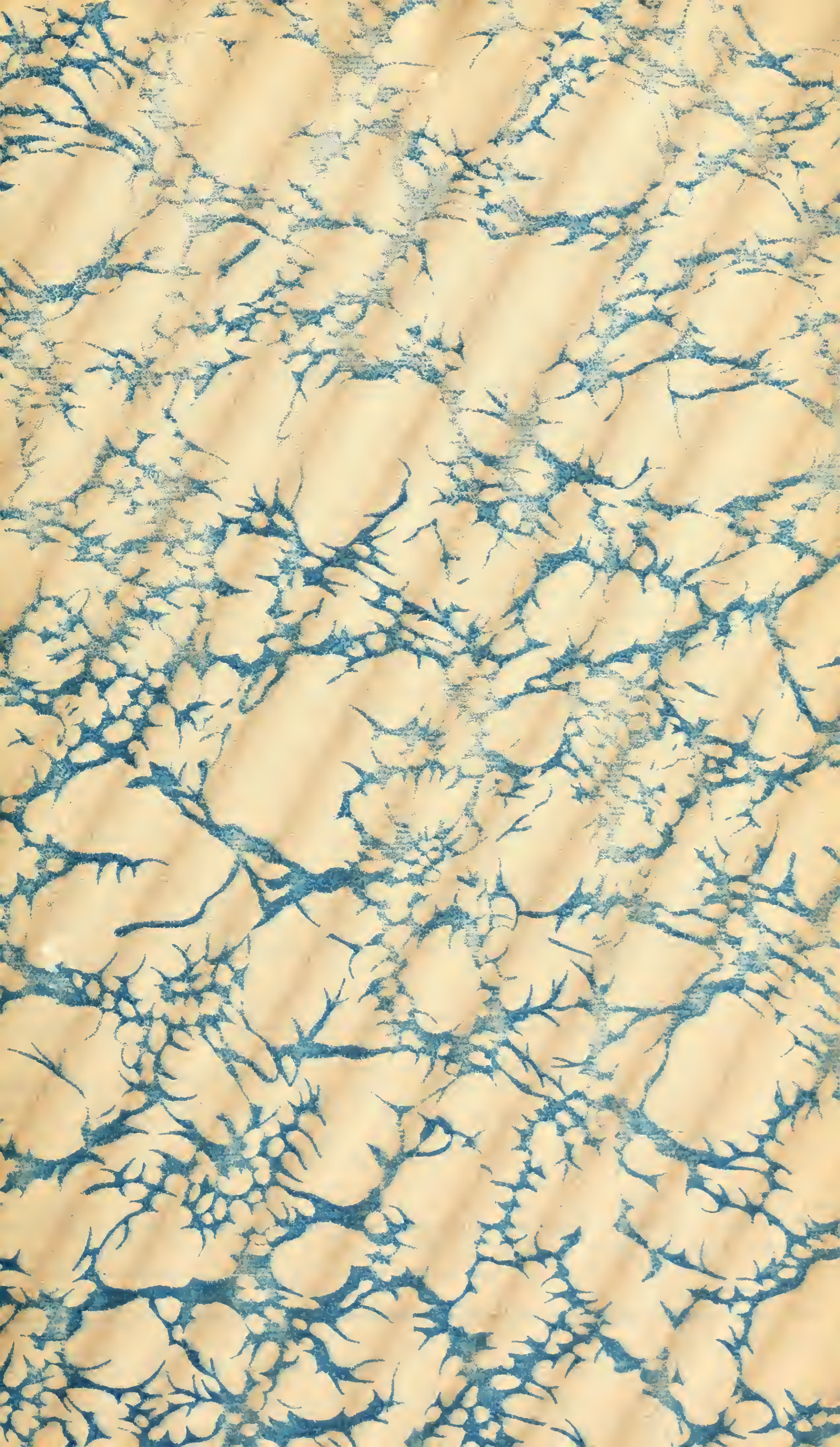






LA REVUE SOCIALISTE

TOME XXV

LA

REVUE SOCIALISTE

Fondée par Benoît MALON

DIRECTEUR :

Georges RENARD

TOME XXV

(JANVIER-JUIN 1897)

PARIS
LIBRAIRIE DE LA *REVUE SOCIALISTE*
78, Passage Choiseul, 78
1897

LA PROPRIÉTÉ IDÉALE

I. Le sentiment de la Propriété. — II. Caractère social de la Propriété. — III. La forme de la Propriété est déterminée par la forme de la production. — IV. Prédominance croissante du Capitalisme. — V. Ce que possède le Capitalisme. — VI. Ce que possède la Classe moyenne. — VII. Ce que possède le Prolétariat. — VIII. Défense du Capitalisme. — IX. Insuffisance sociologique de l'Économie politique. — X. La conception de la Propriété dans la synthèse sociologique. — XI. Le Collectivisme, formule économique de la synthèse sociologique. — XII. Le Collectivisme, combinaison de l'individualisme et du communisme. — XIII. Le Collectivisme et le maximum possible d'égalité. — XIV. Le Collectivisme et le maximum possible de liberté. — XV. Il ne peut se cristalliser dans une forme définitive. — XVI. Son évolution en Communisme. — XVII. Les conditions économiques de cette évolution. — XVIII. Conditions sociales. — XIX. La Propriété idéale est la communauté absolue des biens.

I

Nous sommes une espèce tellement dressée aux abstractions que nous finissons par ne plus voir exactement les choses, tant les signes qui les expriment en ont obscurci la notion pour notre entendement. Ainsi, le sentiment de la propriété est un des plus précis et des plus clairs parmi ceux que nous sommes à même d'éprouver. Il était sans doute trop simple de le concevoir en ce qu'il est et comme il est, puisque les juristes et les économistes ont éprouvé le besoin de l'embrouiller et de l'obscurcir en se prêtant un mutuel appui, sinon de mutuelles lumières, dans cette belle besogne où le droit déforme, masque ou nie les faits dont il est censé exprimer les rapports, tandis que la métaphysique achève de les rendre méconnaissables grâce au miroir faussé, convexe ici, concave là, qui lui sert à les réfléchir. Croit-on avoir rendu la propriété sacrée et inviolable quand on a gravement formulé qu'elle est un droit et qu'elle tient au plus profond des fibres humaines ? Si elle est un droit, comment des membres du corps social peuvent-ils être dépossédés de leur droit ? Et si elle tient tant au cœur de l'homme, pourquoi y a-t-il tant d'hommes dont le cœur pourrait saigner d'avoir été séparé d'elle ?

Disons plus simplement qu'elle est un moyen d'existence, et que seul le travail la produit, l'entretient et l'accroît. Toute propriété est ou bien instrument de production ou bien objet de consommation ; elle peut être à la fois l'un et l'autre : le même esclave du centre africain qui porte un fardeau de bois ramassé dans la forêt rôtira sur son fagot allumé par lui si la chasse du maître a été infructueuse. L'idéal, pour ce malheureux noir, quel est-il ? D'être propriétaire au lieu d'être propriété. Les jouissances qu'on tire de son labeur et que sa propre chair est exposée à compléter, il voudrait les tirer du labeur et au besoin du corps d'un autre.

Il s'entend de reste qu'on ne produit pas pour produire, mais pour consommer. Si notre nègre a pour idéal d'être propriétaire d'un autre nègre, c'est d'abord et essentiellement parce que cette propriété assurera sa subsistance, attendu qu'il ne conçoit pas que chaque homme y pourvoie pour son propre compte du moment qu'il peut forcer son semblable à s'acquitter de ce soin. Malgré les grandes phrases qui sont le décor de notre civilisation au regard des consciences encore inaptes à découvrir le fait inique sous le mot pompeux qui le recouvre, telle la victime sous les fleurs dont la parait le sacrificateur antique, nous sommes encore à une trop courte distance du concept africain de la propriété pour avoir le droit de le regarder de haut. Avoir remplacé le droit du plus fort par celui du plus habile et le rôti humain par le rosbeef ne constitue pas, après tout, un si grand progrès si l'on envisage ceux que l'humanité peut légitimement espérer d'accomplir. Les envisager, ces progrès, c'est se tenir déjà bien loin et bien au-dessus des faits actuels ; ceux qui ont l'ambition de l'avenir ne peuvent pas avoir l'orgueil du présent.

De ce sentiment primordial de la propriété pour son utilité propre naîtront ensuite le sentiment de la propriété en soi et toutes les vanités qu'il entraine ; mais, à l'origine comme ensuite au fond du sentiment de propriété, il y a ceci et il n'y a que ceci : la satisfaction des besoins assurée par la propriété, de même qu'au fond du sentiment amoureux, quelque soin que nous ayons pris de dissimuler la brutalité de notre recherche sous mille parures morales et sentimentales, nous trouvons, persistant jusqu'à ce que la satisfaction physique l'ait apaisé, ceci : le besoin génésique. Nous pouvons traduire en sentiments nos besoins ; à mesure que nous nous affinons, ces sentiments peuvent s'additionner de sentiments étrangers tels que la vanité, la gloire, la pudeur, voire l'esprit de sacrifice ; mais nos besoins se retrouvent au fond de ces divers sentiments et c'est finalement à satisfaire ceux-là que sont employés ceux-ci. Il est vrai que nous pouvons pousser la noblesse morale, dont les sentiments dérivés ou contingents sont l'expression, jusqu'à perdre complètement de vue le besoin qui les a

suscités. C'est ainsi que tel, par respect pour le droit de propriété, refusera l'héritage d'un parent enrichi par la rapine et que tel autre, en vertu même de son amour, acceptera que celle qu'il aime soit heureuse avec le rival qu'elle lui a préféré. Mais qui ne voit, par ces exemples mêmes, que, si désirable que soit leur généralisation, de tels cas sont à la fois trop exceptionnels et trop rares pour constituer la règle ?

Si donc tout homme a pour idéal d'être propriétaire, c'est que tout homme est dominé par des besoins d'où dépend son existence même et que la propriété assure la satisfaction de ces besoins. Cela est tellement vrai qu'on voit l'idéal de la propriété varier selon les milieux, au moins dans son objet et dans sa forme. Qu'un ouvrier parisien hérite par aventure d'une ferme en Beauce, et vous la lui verrez échanger immédiatement contre des obligations de chemins de fer ; qu'un paysan beauceron hérite de valeurs mobilières, il n'hésitera pas un seul instant à les troquer contre quelques hectares de terre. Pourquoi cela ? Parce que, en fait général, ce que chacun a en vue dans la propriété, ce n'est pas la propriété elle-même, mais le revenu dont elle est la source. Le sentiment de la propriété en soi, l'amour de la propriété pour elle-même n'existe que chez les individus qui possèdent plus que le nécessaire et l'on voit alors ce sentiment agir en eux seulement sur les objets qui constituent leur superflu. Une galerie de tableaux, une chasse réservée, une maison de plaisance sont évidemment des propriétés ; la jouissance qu'en éprouve celui qui les possède peut quelquefois l'emporter jusqu'à leur sacrifier les propriétés dont il tire les revenus nécessaires à sa subsistance et à l'entretien de ces propriétés de luxe ou de jouissance directe ; mais s'il est mis dans la nécessité de renoncer à une partie de ce qu'il possède, c'est la propriété de jouissance qu'il sacrifiera, et non la propriété de rapport, sous peine d'être bientôt dépossédé de ce qu'il a préféré garder.

Théoriquement, la société ne met aucun obstacle à l'aspiration de chacun à la propriété. Pratiquement, elle met tous ses organes politiques et judiciaires au service de ceux qui ont réalisé cet idéal pour leur propre compte. Mais, théoriquement pas plus que pratiquement, elle n'aide personne à le réaliser. Ses lois règlent les moyens par lesquels s'acquiert, se conserve et se transmet la propriété ; elles répriment avec rigueur tous autres moyens que ceux qu'elles reconnaissent, et les hommes qui la représentent dans le gouvernement, les tribunaux et les chaires d'enseignement prouvent par actes et par paroles que les moyens légaux et licites par eux édictés, classés, gardés et préconisés suffisent, et que quiconque n'est pas propriétaire ou en passe de le devenir ne mérite aucune attention, sa paresse et ses vices étant

le seul obstacle à la réalisation de son idéal. On ne peut cependant s'empêcher de constater que si les lois, protectrices et conservatrices de la propriété, ne laissent pas impuni le vol même d'un pain d'un sou, elles montrent moins de sévérité à l'égard de certains moyens d'acquérir de la propriété, bien que ces moyens, non prévus par le code civil, soient quelquefois visés par le code pénal. Mais il faut que ceux qui se permettent d'employer de tels moyens aient déjà assez de puissance pour pouvoir traiter sur le pied d'égalité avec ceux qui représentent la société et ses sauvegardes de la propriété et, au besoin, les tenir à leur merci. Il en résulte sans doute un grand dommage pour les gens que ces moyens dépouillent de leur propriété, certaines lois reçoivent aussi de cela une fâcheuse atteinte, mais il faut espérer qu'il se trouvera quelque jour un penseur audacieux pour démontrer que les lois ayant pour unique objet d'assurer l'ordre dans la société, il importe peu à l'ordre qu'il y ait une infinité de pauvres et une petite quantité de riches, mais qu'il importe beaucoup que ceux-là n'attentent pas à ce que possèdent ceux-ci ni à ce que ceux-ci ont laissé à ceux-là, qu'en conséquence, et pour ne pas entraîner toutes les lois dans le discrédit dont l'opinion frappe celles qu'on n'applique point, il vaut mieux abroger ces dernières qui mettent un frein, d'ailleurs dérisoire, à l'enrichissement des plus riches.

Mais les dépossédés et les non-possédants seront inaccessibles à ce raisonnement, il y a tout lieu de le craindre. Ils uniront leurs regrets et leurs espérances ; ils se diront que toutes les institutions sociales sont sujettes à examen et à discussion, que la propriété n'est pas une institution d'une essence particulière et supérieure, et que, le fût-elle, son caractère d'institution divine constituerait à plus forte raison des droits sur elle à tous les êtres humains, enfin que si la violence et la ruse ont créé un domaine fermé où n'ont accès, sous la protection des lois, que certains privilégiés, la raison peut établir des lois qui assurent à chacun son domaine propre, garantie essentielle de sécurité et de liberté. Alors, chez tous ceux qui sont exclus de la propriété, le sentiment propriétaire éclatera avec une force incompressible, et c'en sera fait du privilège de la minorité possédante. En vain, à l'avant-garde de ceux qui revendiquent la propriété pour tous, elle oppose aujourd'hui la minable armée des petits propriétaires du champ, de l'atelier et de la boutique. Rongés par l'usure, asservis par le crédit, expropriés par l'hypothèque, ces précaires propriétaires ne tiendront pas longtemps. Éclairés par lui, ils passeront à l'ennemi libérateur et voudront eux aussi jouir pleinement de leurs droits de propriétaires, car c'est surtout pour ces malheureux que le sentiment de la propriété n'est pas autre chose que le sentiment de la conservation de leur pain quotidien.

II

Si absolument personnelle que soit la propriété, celui qui la détient et en use jusqu'à l'abus ne peut soutenir qu'elle est à lui autrement que par le consentement public, consentement que la loi exprime et conditionne. Il ne peut davantage prétendre qu'il a créé sa propriété à lui tout seul, sans l'aide de ses concitoyens, quelque travail qu'il ait personnellement incorporé aux matériaux bruts que lui a fournis la nature. Il lui faudrait, dans ce cas, prétendre aussi qu'il s'est créé lui-même et qu'il ne doit pas plus son corps aux parents qui l'engendrèrent que son intelligence au milieu social qui la produisit et la développa. On ne trouve la propriété, qui est le fruit du travail, que dans l'état de société parvenu à un certain degré de développement, car cet état permet seul, par sa stabilité et par la sécurité qu'il assure aux membres du corps social, des travaux plus durables que ceux par lesquels l'homme primitif assure au jour le jour la satisfaction de besoins aussi peu nombreux que peu recherchés. Si la propriété ne peut être créée et ne peut subsister que dans l'état de société, si l'individu est incapable de se passer du concours de ses semblables pour acquérir ou constituer la propriété, il va de soi que par ce premier caractère la propriété est réellement une création sociale.

Nulle propriété ne se suffit à elle-même, quel que soit le travail qu'on y incorpore. Il n'est pas indifférent d'installer une minoterie au milieu du Sahara ou dans la vallée de la Seine. Toute propriété a donc besoin des concours qui en assurent l'utilisation. La division sociale du travail, qui spécialise les producteurs et les classe dans des professions déterminées, fait toutes les industries solidaires et il n'est pas un seul propriétaire qui puisse se passer du public, puisque le temps n'est plus où, les besoins étant limités au minimum, chaque famille exerçait simultanément les rudimentaires opérations de travail moyennant lesquelles elle assurait sa propre existence sans secours extérieur.

En l'état de civilisation où nous sommes, nous pouvons saisir avec plus de force et plus de certitude l'évidence d'un autre point par lequel s'affirme encore le caractère social de la propriété. Pour ameubler le sol qui produit le blé et le raisin, pour construire des maisons, pour fabriquer des outils, pour dompter les forces de la nature et les utiliser, il a fallu l'effort continu de plusieurs centaines de générations, dont chacune d'elles a laissé à la suivante un héritage accru de matériaux et aussi de connaissances pour mieux utiliser ces matériaux. Paie-t-on à tel inventeur, dont la découverte décuple la production industrielle, la valeur exacte du bienfait dont il gratifie non seulement

ses contemporains, mais encore les générations qui naîtront d'eux? Cet inventeur, mort il y a cinquante ou cent ans, contribue encore aujourd'hui à constituer une propriété à une infinité de gens. Ceux-ci prétendront-ils que si l'inventeur n'avait pas existé, ils seraient quand même propriétaires du matériel industriel qui les fait vivre? N'y a-t-il pas dans ce matériel une part sociale donnée à tous par le génie inventif d'un seul et que des particuliers utilisent à leur profit? Allons plus loin; cet inventeur ne fut-il pas lui-même un produit social? Pouvait-il naître indifféremment à la Terre de Feu ou en Angleterre, au Kamtchatka ou en France, dans une tribu sauvage dénuée de tous arts et de toute industrie, ou dans une civilisation riche d'acquisitions intellectuelles et industrielles plusieurs centaines de fois séculaires?

Les philosophes du dix-huitième siècle et les hommes de la Révolution qui s'inspirèrent de leurs écrits ont très nettement senti que la propriété est une création sociale. Tout en la déclarant inviolable et inaliénable sans le consentement de son possesseur, ils arrêtent à sa mort le plein exercice de son droit de propriété. Montesquieu dénie à la loi le pouvoir de priver quiconque de sa propriété, mais il dénie à quiconque le pouvoir de disposer absolument de la destination de sa propriété après sa mort, et il affirme avec force que la loi règle les successions au mieux de l'intérêt public. Ce pouvoir reconnu à la loi, toujours elle l'a exercé, et, sans parler des États despotiques où, tout sujet étant censé tenir à fief sa propriété le souverain est censé être l'unique héritier de tous les morts par le retour à sa personne des biens qu'il avait concédés aux vivants, elle a toujours réglé l'ordre des successions sur la part que les membres de la famille étaient censés avoir prise à la formation ou à l'accroissement de la propriété devenue vacante par la mort de son titulaire. Aux époques où la famille est fortement groupée autour d'un chef et où elle forme un tout économique indivisible, à l'entretien et à l'accroissement duquel tous ses membres sont tenus de coopérer, la propriété ne peut être dispersée entre chacun de ses membres et l'on voit régner le droit d'aînesse. Lorsque, par la division sociale du travail, chaque membre de la famille devient un producteur autonome, lorsque la famille cesse d'être un tout économique se suffisant à lui-même, le partage égal attribue à chacun des héritiers directs, aux collatéraux si les héritiers directs font défaut, les moyens d'existence laissés par le mort; il n'y a alors aucun inconvénient au partage du bien familial, car il n'est plus comme à l'origine le domaine indivisible sur lequel vivait la famille et dont le propriétaire était une sorte de chef du travail. Il n'est pas injuste d'affirmer que dans la famille, telle qu'elle est constituée aujourd'hui, les collatéraux ne contribuent en rien à la formation ou à la conservation d'une propriété qui peut leur échoir, et il n'est pas téméraire, par con-

séquent, d'envisager qu'un jour viendra où nul droit ne leur sera reconnu par la loi sur cette propriété. Sans plus d'injustice, on peut dire que le seul droit du fils à l'héritage du bien paternel prend de plus en plus sa base unique, non dans la coopération de ce fils aux travaux paternels, mais dans l'affection que ses père et mère lui ont vouée. Comme le droit a pour mission d'exprimer des rapports réels et non des sentiments, il n'est pas davantage téméraire d'entrevoir le moment où le droit à l'héritage ne se justifiera plus d'aucune manière vis-à-vis de la loi.

Peu sentimentale par nature, la société ne tient guère compte du sentiment de la propriété en soi, car elle la considère avant tout en ce qu'elle est réellement, c'est-à-dire un moyen d'existence. Elle ne s'arroge pas le droit d'en déposséder ceux qui en jouissent, et c'est là un des points fondamentaux du droit moderne, d'où la confiscation est bannie. Mais si l'intérêt public exige qu'une propriété soit incorporée au domaine de l'État ou de la commune pour la construction d'une route ou d'une école, le particulier sera expulsé de son domaine moyennant une indemnité qui représentera la valeur de ce dont on le dépossède, soit; mais il n'en sera pas moins privé de sa propriété sous la forme et dans la destination qu'elle avait entre ses mains. Il aura beau s'accrocher désespérément aux pierres qui abritèrent le berceau de ses aïeux et le sien, il les lui faudra voir tomber sous le marteau du démolisseur. Que si, pour adoucir son chagrin, il demande qu'à la valeur vénale de son bien soit ajoutée une somme qui en représente la valeur sentimentale, le jury aura tôt fait de le ramener à la raison. Cette contrainte n'a d'ailleurs rien de trop douloureux pour les propriétaires, bien au contraire, car nous voyons les plus fervents défenseurs de la propriété privée faire bon marché de leur métaphysique et se montrer les plus ardents à solliciter leur propre expropriation.

Il serait trop long d'énumérer ici les lois restrictives du droit absolu de propriété, qui finissent par en faire un droit extrêmement relatif. Mais dans leur ensemble, — et notamment celles qui interdisent au propriétaire de détruire certaines propriétés, les récoltes par exemple, ou de pratiquer certaines cultures ou industries monopolisées par l'État, le tabac et les allumettes, par exemple, celles qui réservent à l'État la propriété du sous-sol et celles qui lui donnent sa part des objets que des fouilles ont mis au jour, — toutes ces lois indiquent avec clarté que le droit d'user de la propriété est limité par le droit de la collectivité. On peut ajouter à ces limitations la conversion de la dette des États et des communes dont les plus enragés conservateurs du droit absolu de propriété n'ont jamais osé contester la légitimité.

Il a été parlé plus haut du concours que le propriétaire reçoit de l'activité commune, ce concours est rendu encore plus évident quand

des travaux d'utilité publique viennent modifier la valeur de sa propriété, l'augmenter sans qu'il y ait fait effort ou la diminuer sans qu'il y ait de sa faute. Un chemin de fer nouveau enlève à une route la plus grande partie de son transit, voilà l'aubergiste riverain de la route réduit à la misère sans qu'il ait recours contre quiconque. En revanche, une hutte isolée qui s'est trouvée sur le tracé du chemin de fer se transforme en une hôtellerie où afflue la clientèle sans que la société participe en rien aux bénéfices que tire l'hôtelier de cette situation nouvelle. Comme la propriété n'existe pas en soi, encore une fois, mais dans son utilité, que cette utilité est exprimée par une valeur, que cette valeur est fixée par le revenu qu'on en tire, que ce revenu enfin est déterminé par le concours public, il tombe sous le sens que par là encore la propriété possède un indéniable caractère social.

Puisque la société crée la propriété, la limite, la transmet, en augmente ou en diminue la valeur, puisque, du consentement unanime, elle exerce ce droit sur les particuliers au nom du droit de tous, au nom du passé comme au nom de l'avenir, le caractère social de la propriété ne peut pas être mis en discussion.

III

Parmi ceux qui ne contestent pas que, dans sa possession, son usage et sa transmission, la propriété ne peut se passer de la loi et que son origine accuse encore davantage, s'il est possible, son caractère social, il en est encore beaucoup trop, et non des moins éclairés, pour qui la forme individuelle de la propriété est le terme ultime de son évolution. Non qu'ils contestent la possibilité de progrès et de perfectionnements dans cet ordre, mais à leur sens ces développements ne pourront qu'accentuer le caractère individualiste de la propriété.

Cette prétention n'est pas aussi arbitraire qu'elle paraît au premier abord. Elle est le résultat d'une observation juste en soi, mais trop partielle, des phénomènes sociaux. La vue juridique de ces phénomènes en obscurcit la vue réelle, et ici encore un idéalisme hâtif et par conséquent mal informé nous joue ce mauvais tour de nous faire considérer les rapports des faits non directement, mais dans leur reflet idéal. Il est très vrai qu'au fur et à mesure que les sociétés humaines se compliquent et se perfectionnent, les individus dont elles se composent acquièrent plus de liberté, leur personnalité s'affirme et se dégage de plus en plus, leur droit sur les choses s'exerce avec plus de plénitude et d'intensité. Pour rester dans notre sujet, nous voyons le droit romain élargir les attributions propriétaires de l'individu en même temps que permettre l'aptitude de posséder à un plus grand

nombre, et nous pouvons compter les étapes parcourues par le monde latin depuis les temps primitifs d'indivision propriétaire de la *gens* représentée par son chef jusqu'à l'individualisme absolu, sous réserve de l'utilité publique, codifié par Justinien.

La propriété est le signe tangible en même temps que la source et la garantie matérielle de la liberté personnelle, civile et sociale. Il est des temps et des lieux où le droit civil, qui indique le degré de liberté personnelle dans la société, ne semble pas en rapport avec le droit politique qui lui est contemporain. Ainsi, nous voyons la Rome des Césars croupir sous une honteuse servitude politique, alors que les institutions civiles ont porté les garanties de la propriété personnelle à leur plus haut degré de perfection. Inversement, nous voyons la démocratique Athènes admettre le jeune homme de dix-huit ans, de seize ans même, au rang de citoyen, bien avant que l'extension du commerce et le développement de l'industrie l'ait contrainte à faire sortir absolument la propriété de l'antique indivision familiale. Mais ces contradictions sont généralement de pure apparence. Quand elles sont réelles, elles ne durent pas, une contraction violente se produit pour réunir dans les mêmes mains le pouvoir et la richesse. L'histoire est pleine de ces exemples : Le lendemain des croisades nous montre notamment une noblesse appauvrie, contrainte de céder une partie de sa puissance à la fraction de la plèbe qui s'était enrichie par l'industrie et le commerce. C'est de ce moment que date l'abandon graduel par la noblesse du signe le plus évident de la puissance publique : le droit de juridiction, que le souverain, chef de la noblesse à l'origine et devenu progressivement le représentant de la nation tout entière, s'arrogea pour l'exercer par des délégués pris dans le sein de la nation. Ce qui devait finalement contribuer à amener la noblesse à sa déchéance finale, c'est que, tandis que celle-ci se faisait payer pour remplir les charges publiques, la bourgeoisie payait pour participer au pouvoir. Tandis que celle-là vivait par la grâce du souverain, celle-ci vivait et se développait par sa propre volonté de joindre à sa croissante puissance économique la puissance juridique et administrative.

Il est donc bien exact que, plus la propriété est la chose personnelle de l'individu, plus cet individu est libre, personnellement et socialement. Mais il ne s'ensuit pas rigoureusement que la forme individuelle de la propriété soit la seule qui puisse assurer la liberté personnelle et sociale, ou alors il faut avouer que, la propriété personnelle n'étant accessible qu'à un certain nombre, il n'y aura pas de liberté personnelle ou sociale pour tous les membres de la société. En réalité, ce n'est donc pas parce que l'homme tendait vers plus de liberté que la propriété s'est davantage incorporée à lui, mais parce qu'il conquérait plus complètement la propriété qu'il est devenu plus libre.

Cette conquête n'a pas été un acte de volonté réfléchie; elle a été le résultat d'une constante évolution dans les procédés de travail, évolution qui a déterminé les diverses formes de l'appropriation des instruments de travail et des produits.

Aux temps primitifs où le groupe familial exécutait les rudimentaires tâches qui assuraient sa subsistance sans aucune aide extérieure, la famille était un tout économique indivisible : la garde et l'entretien des troupeaux, la culture des champs, le filage et le tissage du lin et de la laine, le broyage du grain et la cuisson du pain, la construction des abris, la confection des vêtements étaient des opérations de travail qui s'effectuaient toutes dans la famille qui, tout au plus, les spécialisait entre ses membres et selon leurs forces : aux enfants la garde des troupeaux, aux hommes le labour, aux femmes le filage, le tissage, la couture. Il va de soi que, dans un organisme ainsi constitué, l'indivision était la règle : chaque membre de la famille apportait son effort au service de la communauté, qui lui donnait en échange le vivre et le couvert. L'institution de l'esclavage ne modifiait rien à cette règle, puisque les esclaves étaient incorporés à la famille; ils formaient ce qu'on pourrait appeler un bétail raisonnable. Ce n'est pas leur travail en soi qui a eu la moindre influence sur la forme industrielle et quand nous les avons vus se spécialiser dans des professions dont le profit, d'ailleurs, devait revenir à leurs maîtres, c'est que, sauf aux champs et dans une mesure limitée, la division sociale du travail (libre ou servile, peu importe) avait succédé à l'indivision originelle et aux rudimentaires spécialisations du travail domestique.

On peut dire que, si la propriété individuelle est née de la division sociale du travail, c'est-à-dire de la spécialisation en professions des divers modes de l'activité productive de l'homme, la propriété capitaliste est née de la division manufacturière du travail. Naturellement, les mêmes causes ont amené les mêmes effets : L'excédent de production résultant du travail familial a fait surgir une catégorie sociale dont nous constatons l'existence bien avant l'apparition du premier artisan proprement dit : celle des marchands. Assurément, à l'origine, le chef de famille était le vendeur direct de son excédent de production; de nos jours encore, quantité de paysans viennent au marché offrir leurs produits directement aux consommateurs des villes. Mais à côté des marchés à jours et lieux fixes de la haute antiquité, il s'établit des marchés ambulants, grâce à l'esprit d'initiative que développèrent des besoins non satisfaits. Le négoce fit naître l'industrie. Certains producteurs, assurés désormais d'un débouché, se spécialisèrent dans une industrie et, au lieu de vendre l'excédent de leur production, se mirent à produire en vue de la vente, c'est-à-dire à vendre toute leur production, quitte à acheter les denrées que la

spécialisation industrielle ne leur permettait plus de cultiver ni de produire. Ces premiers artisans se groupèrent naturellement autour des lieux sacrés qui étaient à la fois des temples et des marchés et, réunis aux marchands, formèrent les premières villes.

La division manufacturière du travail, qui a fait de l'artisan un ouvrier, en réduisant celui-ci à la fonction d'un outil vivant à qui l'intelligence serait plus nuisible qu'utile, est également née de l'excédent épargné de la production. Tel industriel occupant dix ou douze artisans s'est un beau jour aperçu (très tard, car cette forme de production est relativement moderne et ne remonte guère plus haut que la Renaissance) qu'au lieu de faire exécuter par chacun de ses ouvriers les dix ou douze opérations que nécessitait la confection d'un objet, le travail irait beaucoup plus vite si chaque ouvrier ne se livrait qu'à une seule opération sans cesse répétée, attendu que chacun, astreint aux mêmes gestes, les exécuterait plus rapidement. C'est l'histoire de la fabrication de l'épingle d'Adam Smith. C'est là réellement l'origine de la propriété capitaliste et le point de départ de son développement. Dès lors, l'ouvrier voit lui échapper les deux moyens qui pouvaient lui donner la propriété de son travail : son outil, incorporé à la manufacture et devenu la propriété du patron, et son acquis professionnel, dont celui-ci n'a plus que faire. L'introduction des machines dans l'industrie n'a pu évidemment profiter qu'à ceux qui avaient pris l'avance, c'est-à-dire à ceux d'entre les patrons qui avaient le plus habilement et le plus intensément pratiqué la division manufacturière du travail, et si l'on veut se rendre compte de l'impossibilité où est aujourd'hui le travailleur de reprendre possession de son outil d'antan et de redevenir le propriétaire de tout le produit de son labeur, il faudra d'une part considérer que la force totale déployée par les moteurs mécaniques en France approche celle que déploieraient soixante-quinze à quatre-vingt millions d'hommes faits. Il ne peut donc être question de détruire cette force pour lui substituer celle que produiraient cinq à six millions d'ouvriers et d'ouvrières par leurs seuls bras armés de l'outil primitif. Il ne peut pas être davantage question de répartir cette force entre les travailleurs réindividualisés et réinstallés chacun chez soi, puisque, sauf exceptions infimes, chacun de ces moteurs mécaniques qui produisent cette force nécessite la coopération d'un certain nombre d'ouvriers. Il faudra de plus et surtout considérer que, si l'artisan pouvait presque toujours, jadis, épargner de quoi acheter ses outils ou les fabriquer lui-même, à mesure que se perfectionnent les machines, le matériel de production devient de plus en plus coûteux au regard du prix de la main-d'œuvre : Le personnel des chemins de fer réunis, qui compte environ cent mille individus, aurait à verser un capital de quatorze milliards, soit pour chaque ouvrier ou employé un capital de

cent quarante mille francs, pour que ces travailleurs redevinssent propriétaires de ce formidable outillage. S'ils comptent sur leurs seules économies, les agents des chemins de fer sont encore loin, on le voit, de réaliser leur idéal de propriété.

IV

Les docteurs de l'économie politique affirment qu'en somme cet idéal est réalisé, ou à peu près. Par sa mobilisation, la propriété est devenue accessible à tous. Qu'importe qu'on ne puisse plus dire : « Cette maison, ce champ, cet outillage est à moi, à moi tout seul », si l'on tire de ces choses les jouissances qu'elles procurent. Chacun n'a pas sa voiture à soi, mais des voitures publiques transportent quiconque le désire pour une somme minime. Chaque ménage n'a pas son potager et son verger, mais les légumes et les fruits produits par le maraîcher et le jardinier sont amenés à peu de frais sur la table de chaque ménage. Et ainsi du reste.

Il est certain que ce qu'on recherche dans la propriété, ce n'est pas tant la possession en soi que l'utilité qu'on en peut tirer, et les économistes ont sur ce point une vue des choses plus réaliste que les juristes et les métaphysiciens. Quand ils constatent que la forme capitaliste de la propriété industrielle a été un merveilleux moyen de multiplier les produits tout en diminuant leur valeur, et par ainsi de les mettre à la disposition d'un plus grand nombre de consommateurs, ils sont également dans la vérité absolue. On ne peut nier que la consommation moyenne de ce temps est à la fois plus abondante et plus variée que la consommation moyenne des époques où la production et les transports s'opéraient par des moyens individuels et rudimentaires. L'organisation capitaliste substituée à l'inorganisation industrielle primitive est donc, en somme, un bienfait social, puisqu'elle permet à un plus grand nombre d'individus de jouir des fruits de la nature et des produits de l'industrie, et les critiques qu'on peut élever contre elle ne pourront porter que sur des détails. Aux petites monarchies industrielles et commerciales, onéreuses, ignorantes, tracassières, succèdent les grandes républiques de la production, de la circulation et de l'échange, qui sont devenues de véritables forces sociales. Qu'étaient l'industriel et le commerçant aux époques où leur activité s'exerçait par de petits moyens dans un rayon de faible étendue ? Moins que rien au regard du prêtre, du magistrat, du noble. Les labeurs de l'industrie et de l'échange étaient obscurs autant que méprisés. La société reposait sur ceux qui s'y consacraient, en les écrasant. Les luttes entre les puissants de la terre les dévastaient, et les réjouissances

de la paix achevaient leur ruine. Aujourd'hui, l'industrie domine le monde, et c'est par des largesses qu'elle manifeste sa souveraineté.

Ses largesses, elle les prodigue à tous, affirment ceux qui ne se retournent vers le passé que pour glorifier le présent. Le patron disparaît du champ de la production ; il est remplacé, en tant que propriétaire, par des associations d'actionnaires épaulées par une infinité d'obligataires. La direction du travail s'en exerce-t-elle moins et osera-t-on dire qu'une société anonyme a moins d'initiative ou de judicieuse économie qu'un patron ? Dans les branches de la production où le patron, le propriétaire individuel n'a pas encore disparu, la classe moyenne exerce son activité au mieux de ses intérêts. Voilà donc deux classes sociales : les capitalistes et les patrons, qui jouissent des bienfaits de la propriété.

Est-ce à dire que les prolétaires soient déshérités et que seuls possèdent les garanties de sécurité et de liberté personnelles attachées à la propriété ceux-là entre les mains de qui se trouve le capital, soit dans sa forme immobilière soit dans sa forme représentative ? N'ont-ils pas une valeur intrinsèque qui se compose de leur force physique et de ce qu'y ajoute leur force intellectuelle ? Cette valeur n'est-elle pas échangeable contre des moyens de jouissance et n'est-elle pas par le fait une propriété aussi réelle que les actions et les billets de banque qui sont dans le coffre-fort du rentier ? N'ont-ils pas le droit d'utiliser la propriété de leurs bras à leur volonté, à leur caprice même ? Ne peuvent-ils débattre le prix de leur travail, et si leur travail, étant une marchandise comme toutes les utilités sociales qui sont objets de propriété, subit la loi de l'offre et de la demande, ne peuvent-ils se résigner à une loi qui règle également la valeur des autres utilités sociales, qu'elles soient possédées par le capitaliste ou par le paysan ? Les plus intelligents d'entre eux ne peuvent-ils s'affranchir du travail manuel et participer à la direction industrielle, prendre rang parmi les maîtres des arts, des lettres et des sciences, s'élever même jusqu'au gouvernement du pays ?

Voilà ce que dit l'optimisme économique et social, mêlant le vrai et le faux, le fait et le droit, la chose et l'image avec un parti-pris dont une systématique éducation métaphysique est la seule excuse. Sans contester aucun des avantages sociaux que le régime capitaliste a procurés à la société moderne dans son ensemble et sans nier la solidarité générale dans laquelle se résolvent les antagonismes particuliers et collectifs, examinons si réellement toutes les classes sociales ont eu une part égale, vu leurs services, à ces avantages, si chaque individu est réellement propriétaire, soit par la chose, soit par le signe, soit en puissance, et si une propriété donne un produit égal à son possesseur, qu'elle soit un champ, une action, un atelier, une force-travail ou une capacité technique.

V

Si tout capitaliste est un rentier, tout rentier n'est pas un capitaliste. Les économistes, qui classent très minutieusement les richesses par espèces, n'ont pas du tout la même minutie quand il s'agit de la répartition de ces espèces entre les individus qui les possèdent ou les détiennent, au grand dommage de leur science qui se trouve confinée dans le domaine de l'observation tronquée, presque limitée aux phénomènes de production et de circulation, autant qu'inutile, puisqu'elle s'interdit toute hypothèse, sauf sur les origines, et toute généralisation, sauf sur des chiffres et sur des quantités dont on a séparé les vivants et les agissants qui les produisent. C'est ainsi qu'additionnant les cotes foncières, l'économiste dira : « Il y a en France tant de propriétaires », incorporant à la catégorie des propriétaires le malheureux ouvrier à cinquante sous par jour qui cultive un carré de choux après son travail. C'est ainsi que, comptant comme capitalistes tous ceux qui possèdent une parcelle du capital mobilier, il déclarera capitaliste le concierge qui a acheté le dixième d'une valeur à lot, non pour les centimes que cette part rapportera annuellement mais pour les chances de fortune que lui donne ce billet de loterie. Considérons les choses du point de vue sociologique et appelons capitaliste celui qui possède assez de capitaux pour exercer une action directrice sur une partie de l'activité économique générale.

A l'aurore du monde économique moderne, les capitalistes, c'est-à-dire les possesseurs du capital, les dirigeants économiques, étaient spécialisés : l'industrie et le commerce avaient leurs patrons, les transports leurs entrepreneurs de roulage et leurs armateurs, l'agriculture ses propriétaires, le crédit ses financiers. La coopération capitaliste résultant de l'organisation économique présente a créé, à côté des patrons, des négociants, des armateurs, des propriétaires et des banquiers, toute une classe d'hommes qui sont tout cela à la fois, ou plutôt ne sont rien de tout cela et n'en recueillent pas moins les profits que donnent ces diverses branches d'exploitation. L'organe du crédit opère sa main-mise sur elles, au fur et à mesure qu'elles recourent à ses services, et le financier est devenu le capitaliste complet. Ce n'est pas avec son propre capital qu'il a pu conquérir l'hégémonie capitaliste, et si nul plus que lui n'a contribué à donner à la propriété des moyens de production, de circulation et d'échange le caractère impersonnel qu'elle revêt de plus en plus à chaque application nouvelle de la science au travail, il n'a pas tardé à s'apercevoir que la société attendait de lui un autre service, qu'il n'a pas hésité à lui rendre : il s'est supprimé en

tant qu'intermédiaire (toute disparition d'intermédiaire n'est-elle pas un progrès!) et s'est bravement substitué aux chefs d'exploitation dont il avait été jusqu'à présent le banquier.

L'opération de banque est devenue pour lui subsidiaire. Ne croyons pourtant pas qu'il y renonce, ni qu'il l'accomplisse à regret; car, telle quelle, elle donne des bénéfices appréciables, surtout quand elle est privilégiée. Elle est pour lui un moyen de domination et de conquête dont il n'a garde de se dessaisir; aussi le voit-on tenir l'organe national du crédit, la Banque de France, et mettre tout en œuvre pour n'en être point dépossédé. Non qu'en elles-mêmes et dans leur masse les opérations de banque soient productives d'un profit plus élevé ou plus certain que les opérations industrielles; mais elles permettent au capitaliste de favoriser ses opérations industrielles et mettent ses concurrents à sa discrétion. Déjà, on le voit guetter la grande propriété terrienne, que défendent énergiquement par des moyens politiques les non-possédants à peine sortis du servage antique; le grand secret de l'agitation antisémitique est dans la lutte entre le capital immobilier qui se met en garde et le capital mobilier, qui ayant bientôt achevé la conquête de l'industrie et des transports, s'apprête à conquérir l'agriculture. Mais les primes à la production agricole, qui ne peuvent d'ailleurs profiter qu'à la grande propriété, ne sont ni extensibles à l'infini ni éternelles. Pour ce qui est de la petite propriété rurale, on sait quel gage a déjà pris sur elle le capitalisme, au moyen du crédit, devenu un instrument de dépossession systématique.

Est-ce par le développement de ses propres forces que le capitalisme a réalisé cette puissance? Ses trois plus formidables moyens d'action, il les tient directement de la nation à qui ses représentants les ont concédés : le crédit, les chemins de fer, les mines. C'est l'État qui lui permet de dominer dans l'État, d'y constituer ce qu'on a pu appeler avec raison la féodalité moderne; simple intermédiaire à l'origine entre l'État et ses créanciers, c'est de lui que l'État est à présent le débiteur; mis à même, par son caractère multiple d'industriel et de négociant, de concentrer les denrées et de fabriquer les produits, il devient nécessairement le principal fournisseur de l'État. De lui, c'est-à-dire de la collectivité, le capitaliste tire à la fois son capital et son revenu. Ce n'est donc pas par la libre concurrence, mais par le monopole, que le capitalisme s'est formé et développé, et l'histoire du capitalisme se développant par le libre jeu des forces économiques est à mettre au panier à côté du rabot et de la scie de Bastiat. En réalité, il en est de même dans toutes les manifestations particulières de la vie sociale. Trop souvent quiconque demande la liberté, sous-entend la liberté pour lui contre autrui. On peut dire que le capitalisme a amplement joui de la liberté.

Il va de soi que le capitaliste étant le plus propriétaire des hommes,

il en est aussi le plus libre. Il est à peine besoin de dire que son action sociale est considérable. Tel pauvre diable qui n'approcha de sa vie un guichet de banquier pourra vous dire avec orgueil le nom de l'homme le plus riche de France, et ce malheureux, à qui une pensée élevée donnerait assez de dignité pour lui permettre d'apprécier le peu de valeur morale de la richesse, sera incapable de vous citer un nom d'écrivain ou de savant, et, sans la découverte du virus rabique, le nom de Pasteur n'eût été appris à la foule que le jour de son enterrement; elle l'eût, d'ailleurs, oublié le lendemain. Rarement le capitaliste daigne diriger lui-même la politique, du moins ouvertement. Mais il n'en a pas moins ses préférences. Si, dans les États démocratiques, il juge prudent de ne pas faire montre de sa puissance, il n'en intervient pas moins d'une manière active et efficace dans le sens, non des intérêts réels du pays, mais des siens propres. Il est vrai qu'il possède une si grande partie de la richesse publique qu'il peut se croire autorisé à identifier l'intérêt public au sien. Même dans les pays monarchiques d'apparence féodale et militaire, il exerce son action directrice ou modératrice. L'extension de sa puissance lui a fait tenir les frontières pour de pures limites géographiques, et elle lui donne une sorte de patriotisme international qui n'est pas fait pour déplaire à ceux dont la pensée sur ce point devance les temps. Le cosmopolitisme de la féodalité capitaliste est du reste fort accommodant. Volontiers elle fabrique pour ses gouvernements respectifs de formidables engins de guerre qu'un progrès de l'armement fait jeter à la ferraille au bout de cinq ou dix ans; mais elle ne permet ni aux gouvernements ni aux peuples de jouer avec cet outillage de mort, car une guerre européenne provoquerait une crise économique dont les capitalistes auraient à souffrir.

Mais c'est surtout dans les États démocratiques que le capitaliste est tout-puissant. Il a su, par la presse, qu'il soudoie, conquérir même l'opinion publique et lui imposer les doctrines économiques dont il est le bénéficiaire. Quant aux doctrines philosophiques, morales et politiques, il les dédaigne volontiers. Car, en somme, le capitaliste est une force de la nature, une force plutôt physique, sans aucune cérébralité. Il lui importe peu que le peuple soit croyant ou athée ; si le peuple aime l'eau-de-vie, le capitaliste en fera extraire de la betterave ou de la pomme de terre et lui versera l'ivresse; mais si le peuple entend ne plus payer les impôts de consommation, le capitaliste achètera les journaux, et les journalistes avec, pour lui démontrer qu'il est nécessaire que l'impôt soit payé par les pauvres, attendu que les riches pourraient, si on grevait leur superflu, faire émigrer leur argent. Le capitaliste n'a pas de doctrines politiques, maie il soutient de préférence les conservateurs. Dans les deux grandes conspirations qu'ils ont organisées en France, au cours de la seconde moitié de ce siècle, contre

la forme républicaine, les féodaux du capital ont jeté leur or dans la balance. Mais ce qui réussit au Deux-Décembre échoua au Seize-Mai. Il s'est créé, au-dessus de la force matérielle que donne la richesse, une force morale que le capitalisme n'a pu atteindre faute de l'avoir connue.

VI

La classe moyenne est la benjamine des économistes, des moralistes, des publicistes, au moins en paroles. En fait, elle est la classe des propriétaires par excellence. Quand on veut décourager les socialistes, c'est elle qu'on leur jette à la tête. C'est elle, si nombreuse, si avisée, qui saura défendre son champ, son atelier, sa boutique, ses obligations et son livret de la caisse d'épargne contre l'agression collectiviste. Car, si elle est capitaliste par sa situation, elle est prolétaire par son origine. Toucher à son droit de propriété serait attenter aux droits sacrés du travail. C'est elle qui fut la garde nationale et c'est elle qui est encore le jury. C'est la France elle-même, la France citoyenne et bourgeoise, à la fois démocrate et conservatrice, pratiquante par habitude et incroyante par attitude, bravache jusqu'à l'héroïsme, prudente jusqu'à la poltronnerie, modérée avec violence. Elle règle son estime pour le gouvernement sur les mouvements de la Rente, elle aime la blague et ne supporte pas l'ironie, elle allie au goût de paraître une sévère économie, elle pleure sur la dépopulation et ne fait pas d'enfants : elle est à la fois absurde comme don Quichotte et raisonnable comme Sancho Pança. Somme toute, elle a les qualités et les défauts que peuvent donner le sentiment de la propriété et la crainte de la dépossession. En général, elle ne sait sur le socialisme que ce qu'en disent les journaux que paie le capitalisme, et après avoir maudit les révolutionnaires elle porte ses économies aux guichets des sociétés financières. Quand une débâcle la ruine à demi, elle refait patiemment son épargne en maugréant contre les révolutionnaires que son journal lui dénonce comme des spoliateurs; puis, dès que le journal annonce une nouvelle émission, elle court en hâte jeter au gouffre capitaliste l'argent qu'elle a gagné entre deux désastres. En présence d'une fidélité aussi obstinée, le capitalisme serait un monstre d'ingratitude s'il ne la faisait au moins rembourser en bonnes paroles par les écrivains qu'il a su convaincre de l'excellence de sa cause.

Cependant, placée entre le camp de ceux qui aspirent à tout posséder et le camp de ceux qui ne possèdent rien du tout, un peu de clairvoyance lui montrerait que l'ennemi pour elle n'est pas le prolétaire. Quand elle est en conflit direct avec lui, quand elle est contrainte

de rogner le salaire de ses ouvriers, les gages de ses laboureurs, les appointements de ses employés, elle sait bien dire aux malheureux qu'elle met à la portion congrue, que la concurrence la force à agir ainsi, sous peine de disparaître. Elle sait alléguer la cherté et la difficulté du crédit, la guerre de prix que lui font les grosses entreprises mieux outillées et mieux renseignées. Et cependant, c'est contre le prolétaire qu'elle continuera de lutter et de déblatérer. Son ambition et son culte étant la richesse, son respect demeurera acquis à ceux qui la ruinent. *Ave Cæsar...*

Quand, faisant litière des principes sacrés du laissez faire et laissez passer, elle demande protection à l'État contre la concurrence étrangère, protection qu'elle obtient (car c'est encore elle qui dirige l'opinion des masses électorales et des assemblées délibérantes), profite-t-elle de ce répit pour améliorer son outillage ou perfectionner ses procédés commerciaux ? Elle n'a garde et, battue sur le marché international, elle ne sait même pas alimenter le marché colonial que la nation lui a ouvert au prix des plus grands sacrifices d'argent et d'hommes. Son idéal n'est pas d'aller chercher le consommateur où il est, mais de le contraindre à s'approvisionner chez elle. Elle sait assez d'histoire pour ne pas ignorer qu'au moyen âge le commerce et l'industrie étaient soumis à une réglementation qui était à la fois pour eux une contrainte et une garantie. Libérale jusqu'à l'anarchie pour protester contre toute contrainte, elle reculerait volontiers jusqu'au douzième siècle pour obtenir toute garantie. N'avons-nous pas vu récemment le commerce parisien protester contre la construction d'un chemin de fer métropolitain ? L'idéal de chaque boutiquier était que le consommateur ne pût s'évader de son quartier !

D'où lui viennent cette inintelligence, cette absence d'initiative, ce caractère contradictoire ? De sa pauvreté ; car l'éparpillement à l'infini d'une richesse considérable n'est pas seulement la pauvreté pour chacun du fait que la part de chacun est forcément réduite, mais encore et surtout du fait que chaque effort est opposé à l'effort voisin, la libre concurrence étant la loi essentielle d'un tel régime. Et l'inintelligence patronale, incapable de concevoir un plan de combat, et surtout de l'exécuter, contre les forces capitalistes, cherche ses moyens de défense dans une exploitation plus intense des bras ouvriers mis à sa disposition par le marché du travail, toujours encombré de cette denrée. Cette exploitation à outrance du travail salarié, loin de défendre le patronat, est encore une des causes de sa déchéance. Il est démontré aujourd'hui qu'un ouvrier bien nourri et ne travaillant qu'un nombre raisonnable d'heures par jour produit davantage que l'ouvrier mal nourri et surmené. Cette démonstration s'applique surtout à la moyenne et à la petite industrie, où la machinerie n'a pas le rôle prin-

cipal et où règnent encore simultanément ou séparément l'habileté professionnelle et la division manufacturière du travail.

Le commerçant, plus encore que l'industriel, manifeste une profonde horreur contre toute innovation, car toute innovation lui est meurtrière. On ne peut lui imputer à crime de vouloir vivre. Mais c'est chose véritablement plus douloureuse que risible de le voir s'obstiner à vouloir vivre de la vie de ses pères dans un monde complètement transformé. La rapidité et la facilité des moyens de communication et d'information rendent possible la suppression d'une quantité innombrable d'intermédiaires. N'importe, ces intermédiaires se cramponnent à leur moyen d'existence, continuent les petits errements des cachoteries et des prix occultes, se mettent à cinq pour transporter une pièce de dentelle de la fabrique au petit magasin où la cliente viendra l'acheter, encouragent la fraude et les malfaçons des petits fabricants afin d'atteindre quand même aux bas prix de la grande industrie, qui a limité au minimum le nombre des intermédiaires. Résultats : sur le marché local, le grand magasin achève son triomphe sur les boutiques d'autrefois ; sur le marché international, nos produits reculent devant ceux des nations voisines.

Le propriétaire rural ne se défend pas mieux et ne le peut pas. Pour lui, encore plus que pour l'industriel et le commerçant, le crédit est une dérision en même temps qu'un instrument de ruine et de dépossession. La population rurale, qui formait les trois quarts de la population totale de la France il y a trente ans, n'en forme plus que les deux tiers. Est-ce à dire que les procédés de culture s'étant perfectionnés, la terre exige un moins grand nombre de bras ? Il y a eu vraiment trop peu de progrès accomplis au cours de ces trente dernières années dans l'ordre agricole pour qu'on puisse soutenir cette thèse. La vérité est que le paysan quitte sans regret une terre qui ne peut plus le nourrir. Celui qui reste sur le sol natal est rongé par la dette et il lui arrive d'envier la misère de son frère émigré dans les villes.

Si peu prolifique que soit la classe moyenne, sa part de propriété est tout de même trop restreinte pour que tous ses fils puissent se la partager, aussi en dirige-t-elle le plus qu'elle peut vers les professions dites libérales et le fonctionnarisme. La noblesse appauvrie reste le plus qu'elle peut dans sa raison d'être et dans son rôle en vouant ses fils à l'armée, où ils font d'ailleurs une carrière plus brillante que leurs camarades de la bourgeoisie, puisqu'à mesure qu'on s'élève dans l'échelle des grades l'*Annuaire militaire* accuse une plus grande proportion d'officiers à particule et à titres. La bourgeoisie produit des professeurs, des médecins, des avocats, des ingénieurs en si grande quantité que, si le fonctionnarisme n'était pas un déversoir tout indiqué,

l'encombrement de ces diverses professions, déjà si grand, serait encore plus considérable. Mais sur ces deux terrains, elle se heurte à une concurrence redoutable. La démocratie porte ses fruits. Les enfants du prolétariat, dans les grandes villes, ont à leur portée les moyens d'acquérir des connaissances. L'État et les communes instituent des bourses pour les meilleurs élèves, et ceux-ci, en majorité fils d'artisans et d'ouvriers, apportent à l'étude et au travail des qualités et des aptitudes qui les placent au-dessus de leurs condisciples plus fortunés. Les bourses, à Paris, sont accessibles à tous les élèves indistinctement : cependant on voit que la majorité de ceux qui les obtiennent sont des fils du prolétariat ou de la toute petite bourgeoisie. La propriété des grades universitaires, des emplois, des fonctions échappe donc à la bourgeoisie, comme lui échappe la propriété de la terre et de l'outillage. Elle est réellement prise entre deux feux : le capitaliste, qui marche à la conquête du domaine matériel, et le prolétaire, dont les enfants les plus intelligents marchent à la conquête du domaine intellectuel. Ceux-ci mettent leurs connaissances au service du capital et activent le mouvement de dépossession de la classe moyenne. On peut donc affirmer qu'elle ne trouve plus dans la propriété une suffisante garantie de sécurité.

VII

Si les ouvriers connaissaient l'histoire de leur classe, ils se consoleraient de leurs misères présentes en songeant à celles bien plus grandes qu'eurent à endurer leurs pères, libres ou non, esclaves ou colons, serfs ou artisans. Voilà ce que déclarent ceux qu'étonne, afflige ou menace la revendication croissante du prolétariat. Il est plus exact d'affirmer que le jour où le prolétariat saura ses origines, rien n'arrêtera plus son essor vers l'avenir, car il n'est tel que de considérer le chemin parcouru pour donner le courage et la force d'aller plus avant. Le producteur de naguère et de jadis a été une chose plutôt qu'un homme, cela est vrai, et il ne fut jamais autant qu'aujourd'hui le propriétaire de son travail. Ses corvées sans rémunération édifièrent les Pyramides ; est-ce une raison pour estimer suffisante l'incomplète rémunération qu'il reçoit de notre temps sous forme de salaire ? Artisan prétendu libre, il fut fouetté et essorillé quand il se concerta avec ses camarades du moyen âge et de la renaissance pour refuser le travail trop peu payé ; est-ce une raison pour qu'il apprécie à présent comme un bienfait d'être libre de faire grève sans risquer pis que la prison pour lui et la famine pour les siens ?

On répète couramment que la Révolution française a donné la liberté aux ouvriers, en d'autres termes qu'elle leur a rendu la propriété

de leurs bras. En un régime social où tout s'évalue et s'échange, posséder une force physique mise au service de connaissances professionnelles, c'est évidemment avoir une propriété en puissance, dont on peut tirer les mêmes jouissances que de toute autre propriété en apparence plus tangible mais d'un rapport égal. Il y a cependant une différence entre la propriété attribuée au travailleur et celle du propriétaire proprement dit. C'est que celle-ci, en vertu de la loi de reproduction du capital, assure à son possesseur un revenu déterminé sans qu'il soit absolument contraint de la mettre en œuvre lui-même. S'il se contente du revenu qu'elle lui rapporte, elle lui aura assuré vivre, couvert et le reste pendant toute sa vie et il pourra la léguer intacte à son fils, et peut-être même accrue. Celle-là, au contraire, a une limite, et cette limite n'est que trop souvent en avance sur la limite de l'existence même de son possesseur. Les bras d'un vieillard sont toujours des bras ; mais, dès qu'ils ne peuvent plus soulever un marteau, ils n'ont plus cours sur le marché. Le malheureux a consommé trop tôt sa propriété, et le voilà complètement dénué. Il est dans la situation d'un propriétaire qui mourrait de faim sur les ruines de sa maison.

Quel est le caractère moderne de la propriété ? C'est d'être proprement du capital, c'est-à-dire un moyen de production que le travail met en œuvre, reproduit et perpétue. Les bras et l'intelligence de l'ouvrier ne sont donc pas du capital, puisqu'ils ne se reproduisent pas à l'infini, puisqu'ils ont une limite qui est leur usure. Un autre caractère du capital, c'est que ses produits sont exécutés en vue de l'échange. On dira : les bras de l'ouvrier, son cerveau, produisent également des valeurs d'échange. Soit. Mais ces valeurs ne seront pas ajoutées à la valeur-travail qui est dans les bras ou le cerveau de l'ouvrier. Elles ont payé une valeur-travail dépensée et que l'ouvrier ne récupérera plus, elles servent à créer la valeur-travail qu'il devra dépenser demain. Si, donc, on veut absolument assimiler le travail aux autres formes de la propriété, il faut dire que le capital est une propriété qui se reproduit et que le travail est une propriété qui ne se reproduit pas. Et si le capital est une propriété qui se reproduit, on conviendra que ce phénomène ne s'accomplit pas par une vertu magique que posséderait le capital, mais parce que du travail y a été incorporé, cristallisé, selon la si précise et si forte expression de Karl Marx. Donc le capital se reproduit parce que le travail l'a fécondé, et c'est précisément pour cette raison que quiconque ne possède qu'une force de travail ne possède en réalité rien du tout, puisqu'il est contraint de la donner au jour le jour au capital en échange d'une subsistance qui n'est pas toujours à la mesure de son appétit et de celui de sa famille. Que dirait-on d'un homme qui, possédant trente mille francs au moment

de sa majorité, déclarerait gravement que, grâce à cet argent, son existence est assurée pour trente ans, et manifesterait l'intention de tenir son héritage dans un coffre et d'y puiser chaque année les mille francs de sa dépense ? On dirait qu'un tel homme est un fou, et on n'aurait pas tort, attendu qu'il y a des chances pour qu'il vive plus de trente ans et qu'il se trouvera dépourvu au seuil de la vieillesse, attendu que ce capital de trente mille francs placé à intérêt modéré pourrait lui rapporter les mille francs par an qui lui sont nécessaires et se retrouver néanmoins intacts au bout de la trentième année. On blâmerait cette opération chez un particulier possédant un capital, et l'on trouve tout naturel que la société contraigne plusieurs millions d'êtres humains à épuiser leur unique richesse, qui est leur force-travail ! Au moins notre capitaliste toqué et paradoxal se serait-il reposé à côté de son sac d'écus et se serait-il donné trente années de bon temps.

Cette propriété si précaire et d'un caractère si spécial, assure-t-elle la liberté à son possesseur ? Pas plus qu'il n'a la possibilité de l'aliéner d'un seul coup afin de l'échanger contre une autre forme du capital, le prolétaire ne peut se croire libre de disposer de la propriété de ses bras. Un chômage, une maladie qui en ont suspendu l'emploi pendant un nombre donné de jours n'ont pas, tant s'en faut, accumulé une réserve de force-travail qu'il soit loisible au prolétaire de monnayer. La force qu'il n'a pas employée n'en est pas moins perdue pour lui, et même les privations résultant du chômage ou l'affaiblissement résultant de la maladie causent forcément une diminution de ce qui lui reste à dépenser de sa prétendue propriété. Au contraire, si le capitaliste chôme ou tombe malade, le capital ne chôme ni ne tombe malade. La crise personnelle qui ruinera tel capitaliste ne fera aucun tort à son capital, qui ira simplement se mettre au service d'un autre capitaliste plus heureux ou mieux portant. Donc, si le travail est une propriété très personnelle, à coup sûr la plus personnelle de toutes, il n'a aucune des vertus qui caractérisent la propriété, car il n'assure même pas la liberté à son possesseur et il n'existe comme propriété qu'au moment même où son possesseur a la possibilité de l'aliéner. Si, donc, en un sens, le travail est la plus idéale des propriétés, on peut affirmer qu'il n'est pas la propriété idéale.

Le travail n'assure pas la liberté du producteur, puisqu'il est une aliénation constante de l'activité physique et cérébrale de celui qui le fournit. Mais, dira-t-on, il procure, par le salaire, des moyens de liberté. Un tel est libre, parce qu'il a trois mille francs de rentes, et un tel est libre, parce qu'il a un salaire de trois mille francs. A cette différence, cependant, que le premier a une liberté de plus que le second : celle de ne pas travailler. Le second, quand lui échoit cette funeste liberté, meurt de faim, tout simplement, et il emporte sa liberté

avec lui dans la fosse commune. Dira-t-on que la liberté étant la faculté reconnue et accordée à chacun d'exercer et de développer l'activité de son organisme dans le sens qu'il lui plaît, il ne peut convenir à un ouvrier de mener la vie d'un rentier, chaque homme ayant des conditions de liberté résultant des conditions dans lesquelles il se trouve placé par la nature et par la société? A ce compte, on peut aussi parler de la liberté de l'esclave, car s'il lui est aussi interdit de fuir la plantation de son maître qu'il l'est à l'ouvrier de vivre sans aliéner sa force-travail, il est quantité d'actions et de gestes dont son maître lui laisse l'entière responsabilité : il sera libre de préférer le manioc aux patates ou d'employer ses nuits à danser au lieu de dormir, à la condition, toutefois, que le manioc ne coûte pas plus cher au maître que les patates ou que la veille trop prolongée n'amène pas une déperdition de forces qui frustrerait le maître de tout le bénéfice qu'il espère du travail de son esclave.

Les économistes déclarent que le travail est une marchandise. C'est, en tout cas, une marchandise d'une espèce très particulière, puisqu'alors que toute marchandise peut s'échanger contre toute autre de valeur égale, il n'en est pas de même pour la marchandise-travail. Du jour où le travail s'échangerait contre une marchandise de valeur égale, c'en serait fait des bénéfices du capital, il n'y aurait plus ni revenu ni rente d'aucune sorte. N'est-il pas plus exact de dire que le travail n'est ni une propriété ni une marchandise, qu'il est simplement le travail, c'est-à-dire le producteur unique de toute marchandise et de toute propriété? Quand donc, quelqu'un dit : « J'exploite une propriété, un capital quelconque », il faut entendre qu'il exploite le travail passé au moyen du travail présent, et quand il dit : « Je fais vivre cinquante ou cent ouvriers », il faut entendre que cinquante ou cent ouvriers le font vivre. Qu'on ne prétende pas qu'entre le capitaliste, ou le patron, et l'ouvrier il y a échange de services ; il n'y a pas échange entre des valeurs inégales, mais tromperie et spoliation ; ce que dans le commerce régulier les lois interdisent et annulent, elles le déclarent normal et licite dans le commerce du travail.

EUGÈNE FOURNIÈRE.

(A suivre.)

LA COLONISATION

SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

L'expansion coloniale des puissances européennes est l'un des traits essentiels de l'histoire de ce dernier quart de siècle. Avec une rapidité prodigieuse, en un stupéfiant vertige de conquête, les États anciens se déversent sur les terres neuves forcées par les explorations méthodiques ou par les « raids » guerriers des Anglais, des Allemands, des Français, des Belges, des Italiens. Depuis les invasions barbares qui signalèrent et hâtèrent la chute de l'empire romain, ou, si l'on veut, depuis les huit croisades qui projetèrent les bannières féodales de l'Occident contre les tours sarrasines, il ne s'est pas vu pareil torrent d'appétits belliqueux, ni semblable déplacement de races. C'est tout un monde qui se rue sur un autre ou plutôt contre plusieurs autres. En cela l'élan colonial de notre âge se rapproche plus encore de la course barbare des Genseric, des Alaric, des Attila, poussée aveugle vers un but inconnu, écroulement de peuples sur d'autres peuples à peine soupçonnés, que de la marche consciente, organisée, concertée des Barberousse, des Richard Cœur de Lion et des Louis IX contre les hérétiques d'Orient, dénoncés à la vindicte chrétienne par les apostrophes des Pierre l'Ermite et des Innocent III.

Entre l'invasion vandale ou ostrogothique et la conquête française, anglaise, italienne, en Afrique ou ailleurs, il y a, au surplus, un autre trait de ressemblance. A un moindre degré pourtant, celle-ci, comme celle-là, est déterminée surtout par des raisons économiques, par la nature d'organismes où l'élément militaire tient un rôle très large, où le problème de la vie matérielle se pose avec une extraordinaire acuité. Mais alors que les peuplades du quatrième siècle cherchaient dans leurs migrations prolongées des champs à cultiver, des pâturages pour leur bétail, les nations modernes s'efforcent de s'ouvrir, à la pointe de l'épée, des débouchés commerciaux. Les données de la question restent identiques : la forme seule a varié.

Si le socialisme se doit à lui-même d'étudier avec soin les carac-

tères de cette expansion exotique, c'est qu'elle plonge ses racines dans l'infrastructure du monde contemporain ; c'est qu'elle découle, avec une inflexible fatalité, du régime de la propriété et de l'organisation de l'industrie, du capitalisme et du militarisme.

Lorsque nous constatons que partout, — sous toutes les institutions, républicaines ou monarchiques, constitutionnelles ou autocratiques, — la fureur coloniale sévit avec intensité, nous avons le droit d'affirmer qu'elle est d'origine économique et sociale. Lorsque nous aurons percé à jour les sophismes des conservateurs, dénoncé l'hypocrisie de leurs déclamations humanitaires, ruiné leur dialectique erronée, nous aurons le droit à notre tour de dégager les principes profonds — obscurcis à dessein ou non — de ce mouvement européen et de formuler une conclusion sur sa valeur morale et économique.

I

L'EXPANSION COLONIALE DE LA FRANCE

En ce dernier quart de siècle, la France s'est signalée aux premiers rangs, presque à côté du Royaume-Uni, par ses ambitions conquérantes. Elle ne nous intéresserait pas spécialement pour d'autres et multiples raisons, qu'elle mériterait encore d'être étudiée comme le type de la puissance colonisatrice moderne (1). Dans l'histoire de la troisième République, à dater de cette année 1881, qui est, à vrai dire, le point de départ de notre déplorable expansion en Asie et en Afrique, nous retrouvons groupés avec plus de relief, avec des tons plus vigoureux, tous les caractères du rayonnement guerrier des autres États contemporains sur les mondes dits barbares.

Sans doute, d'autres nations sont entrées, avec nous ou derrière nous, dans la carrière des annexions, dans la course aux kilomètres carrés. D'autres ont essayé de planter leurs drapeaux sur une terre neuve, d'enserrer, sur les cartes, d'un liseré à leurs couleurs, un quadrilatère de « Nigritie » ou une bande de Guinée. Mais nulle part, comme chez nous, la frénésie, la fièvre coloniale, *febbre coloniale*, selon le mot de Colajanni, n'a exercé des ravages continus au point de dominer toute une zone d'histoire. Nulle part comme chez nous les gouvernants n'ont osé demander, coup sur coup, des centaines de millions pour répandre sur tous les marécages du globe les ossements de milliers de citoyens; nulle part ailleurs, on n'a érigé en principe l'expédi-

(1) La colonisation française réunit beaucoup mieux, à notre sens, que la colonisation anglaise, les divers traits que nous signalerons plus loin : la colonisation anglaise est surtout mercantile ; la nôtre est à la fois mercantile et militariste.

tion annuelle, la conquête annuelle assurées par un budget annuel de 160 millions. — La France a été jadis le champ de culture des premières innovations révolutionnaires; elle expérimentera, nous l'espérons, avant tout autre pays, les grandes transformations sociales pour lesquelles nous luttons; mais elle aura eu ses heures d'angoisse, ses sacrifices douloureux, plus que tout autre peuple, et la classe capitaliste qui, jusqu'à ce jour, a confisqué, accaparé, faussé, déshonoré la troisième République, nous a imposé, en cette courte période d'histoire coloniale, les plus dures épreuves et les pires folies qu'on rencontre dans les récentes annales de l'Europe.

Certes, l'Allemagne s'est jetée dans cette aventure; mais déjà le monde était à peu près conquis, et elle a eu le bonheur de rencontrer partout des frontières à demi tracées. L'Italie fut précipitée par ce transfuge de la démocratie, par cet odieux réacteur, Crispi, dans une sinistre équipée; elle aussi a fauché, sur les plateaux d'Afrique, des centaines, des milliers de ses enfants; ses maîtres ont été assez adroits pour étouffer dans le grondement des canons de Dogali, de Kassala et d'Adoua, les plaintes et les cris de vengeance des fasci siciliens; mais elle, du moins, a su se replier à temps; à l'heure décisive, les mères de Pavie, arrachant les rails, ont donné le spectacle nouveau, inouï, d'une insurrection contre la fureur coloniale, — et l'abandon des ambitions néfastes vient d'éclaircir l'avenir de la Péninsule. — La Belgique, enfin, s'est associée à l'œuvre congolaise et y a versé des millions. Mais là aussi, il s'agit d'une tâche restreinte, non d'un mal qui dévore les forces vives d'une nation.

Au reste, tous ces exemples qu'on nous cite pour défendre et légitimer la politique d'expansion ne sauraient nous surprendre, puisqu'ils se bornent à confirmer la règle que nous posons, à dénoncer l'étroite connexion du régime capitaliste avec la poussée exotique.

Avec l'Angleterre, la France est le pays qui a le plus largement développé son domaine dans ces quinze années. La politique de Ferry a porté ses fruits : tous les gouvernements qui ont succédé au sien se sont targués de poursuivre, de parfaire son œuvre, chacun d'eux ajoutant quelques parcelles de terre à notre empire. On dit déjà : la plus grande France, comme on dit : la plus grande Angleterre, et celle-là, pas plus que celle-ci, n'entend réfréner sa croissance.

La troisième République a annexé la Tunisie, le Soudan, la Côte-d'Ivoire, les Rivières du Sud, le Benin, le Congo, — nous en passons, — le Tonkin et l'Annam, Madagascar; pour satisfaire à la voracité des coloniaux, elle a fait la guerre à la Chine et au Siam; elle a pourchassé l'islamisme dans le bassin du Niger, dressé contre elle de formidables haines musulmanes; elle a jeté des paquets d'hommes sur la côte de Guinée; elle a risqué les conflits les plus graves avec la Belgique sur

le Haut-Congo, avec l'Angleterre un peu partout. (Nous ne donnons pas raison à ces pays, nous constatons seulement les faits, d'ailleurs fort logiques en leur enchaînement.) — La poussée continue, insensée, implacable. Le monde européen vise le Tchad, nombril de la terre d'Afrique. Toute la zone entre le Sahara et Cameroun, entre le Cap-Vert et les dunes du Somal, est convoitée, sillonnée par les expéditions, déchiquetée par les conventions. Nous irons probablement d'ici peu au Touat, à moins que, sur les incitations de tel ou tel africaniste, nous n'envoyions des hommes vers le Darfour, à travers tout le Continent Noir. Un beau jour, nous tenterons une nouvelle expédition de Chine pour saisir le Yunnan ou davantage (simple présomption, mais justifiée par les déclamations des ferrystes). Et déjà la question d'Extrême-Orient rivalise d'intérêt pour nous avec la question d'Orient. Les Charles-Quint modernes sont plus avides encore que le roi de toutes les Espagnes. Il leur faudrait deux soleils.

Voilà le vertige des ambitions belliqueuses. Il y a une mégalomanie française, aussi intense, aussi desséchante, aussi criminelle que la mégalomanie italienne. Nous avons notre Érythrée : le Soudan, qui a mangé nos hommes, englouti notre argent, plaie saignante au flanc du pays depuis dix-sept ans, avivée lentement, mais sans trêve, dans l'élan des colonnes blanches et noires vers Tombouctou la Morte. Comme les hordes barbares du temps de Théodose, nos tirailleurs et nos spahis ont marché toujours, de mois en mois planté plus avant leurs tentes dans les rocs de fer et les champs dévastés, — armée nomade sans objectif précis, déversée sur l'Est au caprice des chefs. Les campagnes du Soudan ne diffèrent des campagnes de César en Gaule que par l'absence de méthode ; mais elles sont annuelles aussi. De 1880 à 1883, Borgnis-Desbordes; de 1883 à 1885, Boilève et Combes ; de 1885 à 1886, Frey, puis Gallieni, puis Archinard, puis Humbert, puis Bonnier — le dernier de ces conquistadores — ont mené ces razzias périodiques qui n'ont eu d'égales à notre époque que les expéditions des colonels russes contre les peuplades du Turkestan. En 1894, on a voulu aller plus loin qu'en 1893, parce qu'en 1893 on avait franchi les limites de 1892. Le Soudan est le plus beau, le plus pur spécimen de la colonisation militariste ; nous y reviendrons, car l'exemple est d'importance.

II

COLONISATION ANCIENNE ET MODERNE

Entre cette expansion toute contemporaine et l'essaimement colonial des anciens et des États du seizième siècle, nous ne saisissons pas

d'ailleurs de différences foncières. Certains mobiles ont pu s'ajouter ou s'évanouir : les Espagnols et les Portugais de l'époque de Colomb et de Gama pouvaient obéir à des instincts de propagande religieuse, les Anglais de l'âge de Cromwell fuir devant la persécution ; les Phéniciens de Sidon et de Tyr allaient jeter sur la Mauritanie leurs trop-pleins de peuple, et les républiques grecques à l'étroit déportaient les citoyens tirés au sort, sur le littoral de Sicile ; — mais, en vérité, le contraste absolu que Seeley et d'autres prétendent établir entre la colonisation de l'antiquité, ou des derniers siècles, et la nôtre, nous paraît un développement littéraire. Sous les migrations locales ou nationales, sous les entreprises individuelles ou les expéditions d'État, au temps de Périclès, comme au temps de Pizarre et de Penn, éclatent les grandes causes que nous signalerons plus loin et qui se lient à la contexture organique et à la mentalité des sociétés. Les phénomènes économiques que l'on relève aujourd'hui se retrouvent à travers ces siècles épars, avec des reliefs différents, plus ou moins accusés.

III

LES ARGUMENTS DES COLONIAUX

La colonisation moderne a prétendu se fonder sur de très nombreux arguments : elle a substitué la quantité à la qualité. Il est fort curieux d'énumérer, d'apprécier tous les prétextes qu'elle a saisis pour expliquer son œuvre, et de rechercher sous les phrases creuses des ministres, des publicistes et des conférenciers, — car la prédication de la conquête africaine et asiatique est devenue une profession des mieux rentées, — les raisons exactes du mouvement d'expansion de la troisième République.

Trois hommes, dans la période que nous étudions, se sont constitués les propagandistes, soit par l'écrit, soit par le fait, de la colonisation : Ferry, Rambaud, Paul Leroy-Beaulieu. Avec le discours du 25 juillet 1885, la préface à l'*Extension de l'Empire britannique* (1) et le volume de la *Colonisation chez les peuples modernes,* nous tenons toute la dialectique du parti conservateur, toutes les déductions qu'il a échafaudées pour pousser le pays aux chevauchées lointaines que nous savons.

Or, les considérations disséminées dans ces trois documents peuvent se ranger sous quatre chefs principaux (2) : Arguments mo-

(1) De Seeley.

(2) On pourrait même en ajouter un cinquième : l'argument religieux. Au cours d'une discussion de crédits supplémentaires pour le Soudan et le Dahomey (avril 1892), M. de Mun a prêché la croisade dans l'Afrique Centrale.

raux, — sociaux, — économiques, — militaires. Nous allons essayer de les résumer très brièvement et très impartialement.

§ I. — *Arguments moraux*

Les petits pays verront de plus en plus décliner leur influence sur le globe ; seules les puissances riches en millions d'hectares sont destinées à exercer une action dans l'avenir. « Voulez-vous que la France devienne une Suisse ? » s'écrie Ferry. — « Les États qui garderont une faible étendue en face de ces grandes agglomérations de la Russie, de l'Amérique, tomberont au deuxième rang », dit en substance le plus célèbre des théoriciens coloniaux d'outre-Manche, Seeley. — En 1868 déjà, Prévost-Paradol regarde l'Algérie comme la chance suprême. « La France doit se créer un empire colonial ou son prestige périclitera », affirme Rambaud. Plus explicite encore que ses émules, Leroy-Beaulieu écrit les lignes suivantes qui précisent la doctrine : « La conscience nationale sait que seule la colonisation peut maintenir ouverte cette vaste carrière d'activité et d'expansion, *ce champ nécessaire de l'idéal,* dont ne peut se passer complètement un peuple qui n'est pas caduc..... Notre pays n'a qu'un moyen d'échapper à une irrémédiable déchéance : coloniser. »

On voit la thèse : on peut la poursuivre à perte d'horizon. Pour la réfuter, il suffit de jeter un coup d'œil sur le présent et de se demander si l'Allemagne est près d'être écrasée, avec ses quelques centaines de milliers de kilomètres carrés, par les dizaines de millions de la Grande-Bretagne. La Chine, malgré l'immensité de ses provinces, n'a-t-elle pas succombé devant le petit Japon ? Pourquoi l'avenir contrasterait-il si fort avec le passé, où tant d'empires énormes se sont heurtés en vain à des sociétés minuscules ; où la Grèce a exercé sur le monde un rayonnement universel, infini dans le temps et l'espace, alors que les colosses assyriens et perses s'effondraient dans l'oubli ? Qu'importe que nous devenions une Suisse, au milieu des grandes agglomérations autocratiques ou constitutionnelles, si nous gardons intactes la pensée vivifiante, l'intelligence suprême de l'évolution humaine ?

— Mais permettrez-vous qu'on insulte votre drapeau, qu'on humilie votre patrie ? Là où vos couleurs ont flotté, vous devez vous maintenir inébranlables. « Toutes les parcelles du domaine colonial, dit Ferry, le 31 octobre 1883, sont sacrées pour vous, d'abord parce que c'est un legs du passé, ensuite parce que c'est une réserve pour l'avenir. Il s'agit de l'avenir même de la patrie. » Un autre jour, il demande des crédits pour le Tonkin, car, « s'il était contraint de retirer nos troupes, on nous croirait incapables de garder une colonie ». Ses élèves tiennent le même langage. Dans la discussion sur l'expédition de Madagascar, André Lebon représente qu'il « faut soutenir la mora-

lité du pays en montrant que nous avons des soldats ». Hanotaux ajoute que « sortir de l'île, c'est perdre l'honneur ». Ne croyez pas, au surplus, que ces formules aient vibré seulement au Parlement français. En Italie, l'*onore della bandiera* (l'honneur du drapeau) a été sans relâche brandi par Crispi contre l'opposition socialiste.

Seeley, un colonial pourtant, s'est chargé d'apprécier cet argument qui n'est qu'un simple expédient de tribune. Il dénonce dans cet étalage de mots pompeux une fausse conception de la dignité nationale. — De plus, par leurs actes mêmes, nos gouvernements se sont mis en désaccord avec leurs discours. Au contesté guyanais, dans la région des Touaregs, on a pu massacrer nos concitoyens sans qu'aucune intervention se produisit. Pourquoi ? Il y a donc deux notions de la fierté d'un peuple ?

— Ce n'est pas tout : le monde occidental a des devoirs impérieux vis-à-vis des nations moins avancées en culture. Le blanc doit au noir, au rouge, au jaune, un enseignement, un apostolat de civilisation. C'est le fait d'un grand peuple de se vouer à l'affranchissement des frères encore barbares.

« L'abandon de la colonisation en Afrique serait une sorte d'attentat contre la civilisation », s'écrie Leroy-Beaulieu. Les mots « mission sainte, vocation providentielle », reviennent plus ou moins souvent dans les discours de tous les ministres opportunistes qui ont besoin d'argent. Qu'ils soient d'ailleurs Anglais ou Français, ou Italiens, les hommes d'État de notre époque ne s'expriment pas diversement. Les plaidoyers de Mancini à Montecitorio pour l'Érythrée ressemblent à ceux de Ferry pour le Tonkin : mêmes clichés, mêmes dissertations philanthropiques, mêmes rêves mystiques.

L'histoire répond et flétrit l'inhumanité des puissances dans les contrées exotiques. La place nous manque pour rappeler les méfaits de la colonisation européenne. Nous avons à notre passif l'affaire des grottes du Dahra, la trahison à l'égard d'Abd-el-Kader, l'extermination arabe, le refoulement continu dont Lamartine s'indignait déjà en 1846, les fusillades du Haut-Tonkin, et si les faits de barbarie de nos agents civils et militaires sont moins nombreux, moins atroces que ceux des Anglais (voir la traînée sanglante laissée par Cecil Rhodes), des Italiens (les hécatombes de Livraghi, le livraghisme, à Massaouah), ou des Allemands (les scandales de Cameroun), nous avons aussi le droit de nous voiler la face.

C'est une œuvre néfaste que les puissances ont consommée, en dépit de tous les arrangements, des conventions de Bruxelles et de Berlin, entre autres, sur le Continent Noir. Les tribus qui ont été en contact avec les blancs sont tombées sur le champ dans la plus affreuse dégradation. « Le mal d'Occident », suivant l'expression de Quatrefages, a multiplié les victimes, déshonoré la pénétration européenne. Pourquoi voudrions-nous plus que les autres nous soustraire à ces responsabilités ?

Nous nous souvenons, au surplus, de cette assertion brutale d'un membre

du Parlement, M. Bouge, qui fait profession de pourfendre nos idées : « La France ne prétend plus à promener le droit et la justice à travers le monde. » On n'est jamais mieux desservi que par les siens (1).

§ II. — *Arguments sociaux*

— Il faut qu'un peuple ait des annexes lointaines pour y écouler son trop-plein, pour « diminuer l'encombrement » (Seeley). — « L'émigration est le fait générateur de la colonisation » (Mac Culloch, Leroy-Beaulieu).

En admettant l'exactitude du principe — que nous contestons, car on peut émigrer sans coloniser, les Scandinaves, les Suisses, les Italiens et les Germains le prouvent surabondamment — il ne saurait excuser la conquête française. La France n'a pas d'émigration parce que chez elle la natalité atteint à peine le nombre des décès et qu'elle lui reste parfois inférieure. Nous sommes bien au-dessous de l'excédent annuel de 100,000 naissances que Leroy-Beaulieu alléguait jadis, et c'est une pure plaisanterie de soutenir avec Rambaud ou d'autres que l'émigration stimulerait la fécondité nationale.

Voyons quelques statistiques : Si, en 1832, on voulait encore restreindre un exode trop abondant, en 1845, Joseph Garnier évaluait à 5,000 au plus le nombre des Français qui s'expatriaient par douze mois, et aujourd'hui le chiffre n'en excède guère 12 à 15,000. Nous sommes loin, très loin des totaux formidables que nous allons rencontrer pour nos voisins d'Europe :

Statistiques de l'émigration

ALLEMAGNE		ANGLETERRE	
1880	106.000	1883	320.000
1885	103.000	1894	236.000
1890	91.000		
ITALIE		SUISSE	
1885	157.000	1883	13.500
1890	218.000	DANEMARK	
1894	225.000		
1896 (six mois). .	196.000	1883	8.500
NORVÈGE		SUÈDE	
1882	29.000	1882	44.500

Serrons de plus près ces tableaux en les comparant à la population des États. Alors que la France, suivant certains économistes, ne compterait en moyenne qu'un émigrant par 6,000 individus, l'Allemagne en a vingt fois plus.

(1) Rapport sur les conditions du travail (1896).

D'après Mulhall, le coefficient d'émigration des peuples peut être fixé pour 100 à :

Allemagne . .	5.5	Angleterre . .	5.2	Italie.	4.0
Russie	0.3	Suède	2.7	Suisse	4.9
Norvège . . .	1.2	France	0.2	Danemark. . .	1.0

Et notons que notre minuscule émigration ne va pas à nos colonies, où l'on ne trouve guère que des fonctionnaires (en moyenne 1,200 sur 1,500 Français pour les dépendances neuves). En Algérie, la seule de nos possessions où nos compatriotes se soient établis en nombre, on comptait encore, en 1881, sur 233,900 Français, 98,000 soldats, fonctionnaires et employés de chemins de fer, sans y comprendre les pensionnés et tous les gens qui vivent de l'administration (1). Les Basques, les Provençaux, les Dauphinois qui passent la mer se rendent dans l'Argentine, dans l'Uruguay ou au Brésil (2). Tant il est vrai qu'on colonise — dans le bon et large sens du mot — en longitude et non en latitude !

Rapprochant maintenant, du tableau de coefficients que nous avons reproduit, la superficie kilométrique des annexes des divers peuples, nous concluons que si tous, plus ou moins, sous la pression des faits économiques, se sont ingéniés à conquérir de nouvelles terres, aucun n'a poussé cette fureur aussi loin que nous. L'Allemagne et l'Italie ont abouti surtout à couvrir de leurs nationaux les deux Amériques : de là l'influence prédominante qu'elles ont prise ou qu'elles prendront dans le développement des jeunes sociétés de ce continent. Telle est la vraie colonisation, celle qui n'entraîne ni effusion de sang, ni explosion de barbarie, celle qu'Élisée Reclus définit si justement la propagation des idées, des livres et de la langue.

— La colonisation est la solution la plus pratique de la question sociale. En expédiant dans les autres continents les travailleurs inemployés, l'on apaisera les haines de classe et l'on supprimera la misère. « L'expansion au dehors est un remède au mal social » (Ch. Lemire). — « Il y a une corrélation étroite entre la crise sociale et le mouvement colonisateur » (de Vogüé).

Sans aller aussi loin que certains réactionnaires contemporains, qui accepteraient très volontiers la relégation pour le pauvre, Michel Chevalier considère les colonies comme des champs d'épreuve. Il est très curieux de voir à notre époque certains républicains sincères verser dans les thèses de l'économie orthodoxe. En 1848, à la Constituante, on présentait l'Algérie comme une panacée. L'expérience manquait peut-être. Mais que dire, lorsqu'à une date toute

(1) Yves Guyot : *Lettres sur la politique coloniale.*

(2) Voici la statistique de nos « colonies libres » : Canada, 1,525,000 Français ou descendants de Français ; Argentine, 200,000 ; Brésil, 10,000 : Louisiane, 80,000 ; Uruguay, 15,000.

proche l'éminent juriste italien Bovio conseille la colonisation comme la meilleure méthode pour ouvrir des débouchés au prolétariat ?

Dans son très beau livre, *Politica coloniale* (1), Colajanni fait justice de ces théories. Il montre nettement qu'elles reposent sur une conception erronée ou tronquée du grand problème sociologique de tous les temps. Ceux qui les professent de bonne foi — ils sont au reste l'infime minorité — s'imaginent que les souffrances de la classe ouvrière proviennent de la surpopulation, alors qu'en réalité elles naissent uniquement de l'organisation anarchique de l'industrie. Aménagée autrement, la France nourrirait deux ou trois fois plus d'hommes. Si l'Europe avait une densité kilométrique égale à celle de la Belgique, elle aurait une population triple, quadruple ou même quintuple. Ce qui prouve bien la fausseté des assertions qu'on nous oppose, c'est que ce ne sont jamais les provinces les plus fécondes en habitants qui se déversent le plus abondamment sur les contrées exotiques. On émigre moins dans le Pas-de-Calais que dans les Basses-Pyrénées, dans la Prusse que dans le Mecklembourg, dans la Lombardie ou le Piémont que dans les régions de Potenza ou de Salerne.

Il n'y a nulle part pléthore d'hommes, de par le monde, mais accaparement de la propriété et spoliation du plus grand nombre.

C'est au reste user d'une ironie cruelle que de prêcher les voyages lointains aux miséreux. « Le vrai prolétariat ne peut se procurer les ressources nécessaires pour se rendre dans les terres non encore occupées » (Schæffle). « Ce ne seront jamais les classes indigentes qui partiront les premières » (J.-B. Say). — « Les hommes privés de tout sont dans l'impossibilité absolue de prendre possession des pays nouveaux » (Malthus).

Pour en finir avec cet argument, nous rappellerons seulement qu'on a exigé et qu'on exige encore de nos colons la propriété d'un petit pécule. Or, par définition, le prolétariat n'a point de capital, si réduit soit-il.

— Les entreprises coloniales tueront les germes de révolution, détourneront les esprits des doctrines dangereuses et chasseront les fauteurs de fermentation intérieure. « C'est aux Indes qu'est le salut de votre royaume, » dit Turgot à Louis XVI. — « Les États politiques devraient toujours tenir en réserve les moyens de placer hors de leur enceinte cette surabondance de citoyens qui menacent la tranquillité » (Talleyrand, Mémoire de l'an V au Directoire). — « Il faut expulser les éléments de dissolution » (Ch. Lemire). — « Si nous voulons conserver nos institutions sociales, il n'est qu'un moyen : coloniser » (Thiers). — « Les expéditions sont un dérivatif à la perpétuelle mobilité des esprits » (de Vogüé, discours à la Chambre, 24 novembre 1894). — « Si nous ne faisions pas de guerres coloniales, nos instincts se tourneraient en haines de classes » (Rambaud).

(1) Le plus nourri de faits, le plus savant, le plus vrai qu'on ait écrit sur cette matière. L'auteur vise surtout l'Erythrée, mais de ses exemples, tous les pays peuvent tirer leur profit.

Au fond, on retombe à peu près dans l'argument précédent — mais il se précise, il ne déguise plus sous une forme scientifique les préoccupations intéressées, les terreurs des milieux dirigeants : il a l'avantage d'être brutal. Enfin nous tenons une des vraies raisons du mouvement d'expansion de cette fin de siècle. Nous la mettons de côté pour y revenir.

§ III. — *Argument économique*

Le commerce international devient de plus en plus difficile : les exportations des vieilles nations industrielles sont compromises par l'énorme et subit développement des pays qui naissent à la vie économique. — Contre la concurrence de nos meilleurs acheteurs d'autrefois, contre la fermeture progressive des marchés qui absorbaient jadis notre trop-plein de production, il convient de prendre des garanties : la colonisation assure à notre fabrication les débouchés dont elle a besoin.

« La fondation des colonies est la meilleure affaire dans laquelle on puisse engager les capitaux d'un riche pays, » écrit Stuart Mill. En tout temps, il s'est trouvé chez nous des publicistes ou des politiciens pour soutenir cette thèse. En 1837, Reynaud prévoit déjà qu'en moins de 50 ans, nous pouvons faire de la Guyane nos Indes. Lors de l'emprunt du Mexique, Rouher invente la thèse du « placement de père de famille ». En 1871, Planchut salue dans le Tonkin le vaste entrepôt qui imprimera à nos manufactures une impulsion nouvelle. Au moment des discussions passionnées de 1883-1885, Ferry développe amplement l'argument des débouchés ; il montre l'Europe restreignant de plus en plus ses achats, les rivalités de nos voisins réduisant sans cesse notre champ d'activité, et conclut en indiquant dans la Chine l'instrument de notre relèvement. Certains de ses partisans évaluent à 300 millions le commerce probable du Tonkin pacifié (Note de la minorité de la Commission du Budget — décembre 1885). D'autres, vers la même époque, élèvent à un milliard les échanges que la France entretiendra, à bref délai, avec ses dépendances. D'autres encore, en 1894 et 1895, ont cru à une multiplication rapide et fantastique des importations de Madagascar. Les africanistes italiens, non moins illusionnistes que les nôtres, prophétisaient, il y a quelques années, au port d'Arsab, un mouvement de 150 millions.

Nous verrons plus tard, en étudiant nos statistiques coloniales, à quel point Ferry et ses disciples se sont trompés. Pour le moment, nous retenons seulement cette constatation : le régime capitaliste colonise pour s'ouvrir des débouchés.

§ IV. — *Argument militaire*

Les sociétés modernes entretiennent des armées nombreuses et coûteuses. Il faut les employer, si l'on entend les préserver de tout

affaiblissement. Or, les conflits armés se font de plus en plus rares sur le continent, les épées se rouillent au fourreau, et le soldat ne s'exerce guère, à tirer sur des cibles de carton. Nos officiers n'apprendront la guerre qu'en la pratiquant. Peuvent-ils trouver un meilleur champ de manœuvres que ces contrées d'Asie ou d'Afrique où, avec de petits effectifs, il faut battre des contingents autrement considérables ? Bref, on fait ses écoles aujourd'hui au Soudan ou à Madagascar, comme jadis en Algérie.

Nous nous garderons bien d'examiner les avantages que les campagnes coloniales peuvent présenter pour l'éducation de notre corps d'officiers. Notre sujet est infiniment plus large, mais nous conservons l'argument.

III

LE FONDEMENT JURIDIQUE DE LA CONQUÊTE COLONIALE

La société capitaliste s'est rendu compte que tout son raisonnement, s'il pouvait expliquer aux yeux de quelques-uns la poussée exotique de notre âge, ne suffisait pas à la légitimer. En vérité toute cette dialectique justifierait aussi bien la main-mise sur l'Angleterre ou l'Allemagne que l'occupation de la Nouvelle-Calédonie ou du Dahomey. Alors on a trouvé un fondement juridique, présenté une doctrine qui n'est pas du tout neuve, mais qu'on a redorée pour la circonstance ; on a distingué les races supérieures et les races inférieures, et accordé aux premières une sorte d'autorité d'origine divine, une façon de domination providentielle sur les secondes. Si nous allons massacrer les Hovas ou les indigènes de Guinée, si nous refoulons les Arabes vers le désert, c'est uniquement en vertu du droit du plus humain, du plus cultivé, du plus généreux. Si nous confisquons les terres des Toucouleurs, et si nous tuons les Canaques par l'eau de feu, c'est au nom de la philanthropie et de la propagande de la fraternité. L'Américain Helper écrit en 1866 : « Conformément au commandement du Tout-Puissant, il faut que tous ceux dans les veines desquels coule du sang noir soient exterminés. » C'est un Anglo-Saxon qui a laissé ces lignes, soit ; mais ne croyez pas que les Latins aient totalement renié ce dogme. « L'Arabe est un fléau ; la civilisation doit l'extirper, » s'écriaient les colons français d'Algérie, au début de la conquête, — et peut-être aujourd'hui la formule se répète-t-elle tout bas, sinon tout haut. Jules Ferry n'invoque certes pas l'Ancien Testament, ni l'inégalité sacrée des hommes, mais il aboutit à peu près aux mêmes conclusions qu'Helper : « La thèse de l'égalité des races appartient à la métaphysique politique. » (Discours du 25 juillet 1885.) Sur ce mot, on

peut échafauder les plus sinistres méfaits. Chailley, un économiste orthodoxe, va nous donner une autre formule du « droit colonial » : « Il n'est ni juste, ni naturel que les Occidentaux s'entassent indéfiniment et étouffent dans les espaces restreints qui furent leur première demeure. » Voilà, dans son expression brutale, la thèse de la conquête coloniale.

Pourquoi s'étonner ? Nous retrouvons ici le principe qui domine toutes les actions humaines dans le monde moderne, le principe qui inspire toutes les relations de peuple à peuple, et contre lequel nous ne cessons de protester, le droit de la force (1). Au lieu de ces termes : races supérieures et races inférieures, mettez ces mots : sociétés robustes et sociétés faibles, et vous aurez le fond de la pensée de Jules Ferry et de tous ceux qui partagent ses vues. Selon que vous admettrez ou non le dogme de l'inégalité naturelle, qu'on trouve dans les livres soi-disant révélés de toutes les religions, vous serez colonial ou non, mais aussi antisocialiste ou socialiste. Nous atteignons ici le tuf même de notre sujet, et nous allons saisir bien plus aisément maintenant le lien qui rattache l'expansion coloniale à tout le système économique et social.

IV

LES VRAIS FONDEMENTS DE LA COLONISATION CAPITALISTE

En réalité, trois principes commandent la colonisation capitaliste: la surproduction industrielle, — le militarisme, — le souci des dérivatifs politiques.

C'est parce que la production est anarchique, et qu'on n'y trouve aucune pensée directrice ; c'est parce que la concurrence — la lutte — est à la base de toutes les relations économiques, que les sociétés modernes ont besoin d'annexes. Le problème de la colonisation n'est qu'une face du problème social. Représentez-vous la société dressée sur un autre plan, la statistique bien conçue, l'activité des ateliers bien

(1) La doctrine coloniale des ferrystes dérive en droite ligne de la doctrine de la conquête forgée dans les universités allemandes et brutalement appliquée par les Bismarck et les de Moltke. Avant 1870, la France était jugée outre-Rhin comme nos coloniaux jugent les races exotiques ; qu'on se rappelle seulement les déclamations proférées par une certaine littérature et même par une prétendue science germanique contre nos vices, notre corruption, notre légèreté, notre *infériorité* intellectuelle et morale !

Nous étions payés pourtant pour ne pas accepter la thèse ferryste de l'inégalité des races. En désertant la formule si haute, si généreuse de la Révolution française, en versant dans les déductions brutales du chancelier de fer, nos classes dirigeantes n'ont-elles pas affaibli la protestation invincible de la France contre la violence allemande ? N'y a-t-il pas contradiction à invoquer le droit de la force en Afrique et le droit tout court, dans sa simple et lumineuse conception, sur le continent européen ?

réglée, subordonnée à la demande ; supposez que l'industrie ne se livre pas à une frénésie de travail, pour abaisser sans cesse le coefficient de ses frais généraux et ruiner l'industrie rivale ; imaginez qu'elle trouve à l'intérieur, grâce à une autre répartition des moyens de subsistance, les consommateurs qu'elle cherche à des milliers et des milliers de kilomètres — l'expansion coloniale tombera d'elle-même ; — car elle n'est que la dernière carte d'un régime économique tué par ses propres vices.

Guesde a formulé cette idée en termes explicites : « Au problème de la production a succédé le problème des débouchés : vous êtes obligés de le constater. Toute votre politique coloniale atteste ce fait, qui n'appartient pas à votre pays en particulier — qui est de l'ordre capitaliste tout entier. » — Letourneau, dans son étude sur l'évolution de la guerre, aboutit à une conclusion identique : « Quand, la surproduction industrielle ayant cessé, il n'y aura plus nécessité de vendre et de vendre encore sous peine de périr, la guerre disparaîtra. » (Entendez les luttes coloniales comme les conflits européens.)

Le monde noir et jaune paie la rançon de notre organisation sociale. Au fur et à mesure que la richesse a été se concentrant, que les machines, les usines, les mines se sont groupées entre des mains de moins en moins nombreuses, au fur et à mesure que l'adaptation aux nouvelles conditions de fabrication s'est de plus en plus généralisée à travers notre continent, les nations se sont trouvées jetées dans la conquête. Les classes possédantes ont sacrifié des armées pour sauvegarder leurs intérêts ; elles ont décrété la mort pour ne point mourir : des centaines de milliers d'êtres humains ont jonché les jungles d'Asie et les brousses d'Afrique, afin que les compagnies anonymes de France et d'Angleterre pussent triompher de leurs rivales d'Allemagne ou de Belgique. Vue sous ce jour cru, mais vrai, la poussée coloniale paraît singulièrement mesquine et criminelle.

La société capitaliste a, du reste, été entraînée plus loin même qu'elle n'eût voulu souvent, par l'organisation militaire qu'elle est contrainte d'entretenir. Les milliers d'officiers qui perpétuent chez les nations contemporaines l'esprit féodal de la caste militaire d'autrefois, sont les agents, les promoteurs les plus actifs de la poussée coloniale. Il leur faut des galons ; — il est légitime qu'ils briguent l'avancement. L'organe ici créera la fonction : il ne peut éternellement travailler à vide. Nos adversaires eux-mêmes ne dissimulent pas le mal. Combien de fois des colonels ou des commandants ont soulevé des protestations en nous engageant dans des expéditions onéreuses au Soudan et ailleurs ? L'occupation de Tombouctou n'a pas été saluée par un enthousiasme sans réserve dans les rangs conservateurs. Mais à quoi bon se plaindre ? Le militarisme est conséquent avec lui-même : il engendre

la guerre parce qu'il en vit, et qu'une société longtemps pacifique ne tolérerait plus la prépondérance du sabre. Sous peine de disparaître, il doit se créer des champs de bataille. Plutôt que de rester oisif, il se dresserait contre les gouvernements qui assurent sa permanence.

Pris entre les exigences de l'armée et la propagande menaçante des idées démocratiques, l'État moderne — en France comme en Italie et ailleurs — consent à tous les sacrifices pour écarter les éventualités qu'il redoute. Il aime mieux gaspiller 160 millions par an, qu'assister impassible à la diffusion du socialisme. Or, de par l'atavisme qui persiste en nous, parfois même dans les cerveaux les plus libres, de par les souvenirs d'un passé militaire toujours exalté, nous restons à la merci d'une sonnerie de trompette et d'une tirade chauvine. Il est douloureux de constater que nos grandes chevauchées guerrières dans les contrées exotiques ont réussi, à certaines dates, à contrarier le rayonnement de nos doctrines.

Certes le procédé dont ont usé et abusé les ministères successifs de la troisième République est loin d'être neuf. A toutes les époques, les pouvoirs publics, quelles que fussent leur nature et leur origine, y ont recouru. Athènes et Rome déjà, quand les revendications populaires se faisaient trop pressantes, expédiaient à la bataille les récalcitrants et noyaient dans le délire de la victoire les ferments de mécontentement. — Sautons par dessus les siècles. Napoléon III, tout comme Ferry ou Crispi, trouve dans les guerres extra-européennes des dérivatifs à ses embarras. Ce qui est étrange, c'est que cette méthode ait toujours servi, au moins momentanément (1), les régimes qui l'ont adoptée. Il est vrai que la troisième République a failli périr par elle, et que les folles et coupables prodigalités du Tonkin ont contribué au succès transitoire du boulangisme. Après 1886, une courte accalmie s'est produite; les expéditions se sont raréfiées; puis le socialisme reprenant sa conquête systématique, le Dahomey, le Soudan, Madagascar, ont rempli nos débats parlementaires et sollicité l'attention publique.

Capitalisme et militarisme; défense du régime moderne contre nos assauts : voilà toute la colonisation.

PAUL LOUIS.

(A suivre.)

(1) Nous ajoutons momentanément, parce que souvent ou toujours les folies coloniales ont discrédité ou ruiné après coup les gouvernements qui les avaient exploitées. L'exemple de l'aventure boulangiste que nous rappelons n'est pas unique. L'expédition du Mexique a précipité l'écroulement du second empire, et encouragé toutes les oppositions, républicaines ou royalistes, de 1867 à 1870. Qui contesterait que les défaites de l'Érythrée n'aient porté une terrible atteinte aux institutions politiques de l'Italie, et frappé, par-dessus la tête de Crispi, la dynastie de Savoie elle-même ?

MÉDITATION

Désespoir d'être bon tu m'étreins et m'enchaînes
Et tu verses en moi la torpeur du sommeil.
Mes bras qui se tendaient pour les amours humaines
Retombent las. J'ai peur, aux moissons du soleil,
Glaneur, de glaner trop encore ; et mes pensées
Redoutent de briser par les chemins d'azur
Les fragiles liens des âmes fiancées.

Oh ! secouer ta lente neige d'un front sûr
Et, comme un arbre en mai, poème éclos de sève,
M'enivrer de lumière et monter vers mon rêve !.....

Mais je ne puis : En vain mon désir mal dompté
S'exalte en un chant âpre aux sourds accords de houle ;
J'entends, comme un remords, gémir les fleurs qu'il foule
Et, de nouveau, je veux l'impossible bonté.

Lors, je marche en la vie avec prudence vaine.
Et qui saurait nombrer, tout le long du chemin,
Les frais rameaux meurtris au frôler de ma main,
Les pollens emportés au vent de mon haleine ?
J'ai fait mal par des mots que je voulais pieux,
Et j'ai fait mal encor par mes plus purs silences.
Sur les pas de ma joie ont blêmi des souffrances :
Ma tristesse a flétri la fleur de fronts joyeux.

L'infini des désirs autour de moi murmure,
Non moins impatient que l'infini des flots.
Quelle superbe foi m'en exile — et m'assure
Que je suis innocent des plus lointains sanglots ?

NOEL HAIRDÈS.

LE PROBLÈME DE LA SANTÉ [1]

L'ACTION DU MILIEU ÉCONOMIQUE SUR LA DURÉE DE L'EXISTENCE

(Suite et fin)

III. Les maladies professionnelles; le droit aux cheveux blancs. — IV. L'influence de la richesse et de la misère sur la mortalité. — V. L'universalisation du bien-être.

III

Art, science, industrie, tout ne sert qu'aux mangeurs d'hommes.

P. Argyriadès.

« Que de maladies inhérentes aux diverses professions ouvrières! Et combien sont graves certaines d'entre elles!

« Il y a près de deux siècles qu'un médecin de Modène, Ramazzini, s'occupant le premier de cette grave question, écrivait dans la préface de son livre sur les *Maladies des artisans :* « Nous sommes forcés de convenir que plusieurs métiers deviennent une source de maux « pour ceux qui les exercent, et que les malheureux artisans, trouvant les maladies les plus graves où ils espéraient puiser le soutien « de leur vie et celui de leur famille, meurent en maudissant leur « ingrate profession. »

« Ces maladies, très nombreuses, variables suivant les professions, tiennent au genre de travail de l'ouvrier, à la position physique qu'il nécessite, à l'appropriation spéciale des ateliers, à l'atmosphère qu'on y respire, aux matériaux qu'on y met en œuvre.

(1) *Erratum.* — Tome 24 (livraison de décembre), page 706, ligne 36, au lieu de : *en France,* lire : *à Paris.*

« Si la profession de l'artisan l'expose à respirer des vapeurs nuisibles : s'il est doreur, fumisté ou peintre, par exemple; si son travail l'oblige à vivre dans une perpétuelle humidité : s'il est blanchisseur, débardeur, etc.; s'il respire des molécules minérales : s'il est carrier, plâtrier, tailleur de pierres, aiguiseur ou maçon; ou des molécules organiques : s'il est brossier, crinier, cardeur, chapelier, plumassier, boulanger, etc.; la phtisie, qui a respecté son adolescence, peut tôt ou tard l'atteindre dans son âge mûr.

« C'est, en effet, peut-être autant aux influences professionnelles qu'à l'état de misère qu'il faut attribuer l'énorme différence qu'on observe sous le rapport de la mortalité par la phtisie entre les classes aisées et les classes pauvres, différence qui se chiffre, suivant Benoiston de Châteauneuf, par la proportion de un à six. Pour un homme aisé qui meurt phtisique, six pauvres succombent à la terrible maladie, c'est-à-dire qu'on observe 9 phtisiques sur mille parmi les gens riches et 54 sur mille parmi les misérables. — Ces chiffres d'ensemble sont effrayants sans doute, mais que dire de certains chiffres de détail, de celui-ci, par exemple, qui intéresse les aiguiseurs et les polisseurs d'acier : on a noté à Sheffield que sur 2,500 ouvriers employés au polissage de l'acier, 35 seulement atteignent l'âge de cinquante ans; la plus grande partie ne dépasse pas la trente-sixième année.

« La position corporelle nécessitée par le travail est, dans certaines professions, une autre source de maladies. C'est ainsi que chez les artisans qui travaillent constamment debout, comme les couteliers, les blanchisseuses, les repasseuses, etc., on observe des varices volumineuses des membres inférieurs qui, sous l'influence du moindre choc, peuvent s'écorcher, s'ulcérer, former par la continuité d'action de la cause première des plaies étendues, d'une guérison lente, difficile, et qui ne s'obtient guère qu'au prix d'un ou deux mois de repos; — un ou deux mois de chômage, et partant de profonde misère.

« C'est encore à la position courbée qu'affectent les cordonniers dans leur travail, et à l'obligation où ils sont de prendre un point d'appui constant sur la poitrine et l'estomac, qu'il faut attribuer les hémorrhagies pulmonaires signalées jadis par Stoll et qui sont, en effet, assez fréquentes chez eux; et aussi les maladies de l'estomac : gastralgie, gastrite chronique, cancer du pylore, dont ils sont si souvent atteints, au dire de Mérat, de Corvisart et de tant d'autres.

« Les matières mises en œuvre par les artisans de chaque profession ont, on le conçoit aisément, une large part d'influence sur le développement des maladies.

« Cette influence s'exerce parfois directement sur la peau, et y détermine tantôt des affections peu graves : comme la dermatose spéciale signalée chez les vanniers et les cannissiers, ou comme celle qui

se développe chez les ouvriers employés en Amérique au raffinement du pétrole, ou encore comme le *mal de ver* ou *mal de bassine* des dévideuses de cocons de vers à soie; tantôt, au contraire, des affections d'une gravité qui peut devenir considérable : tels sont les érythèmes et pustules, si bien décrits par Maxime Vernois, qui se montrent sur les mains des ouvriers et ouvrières fleuristes, des apprêteurs d'étoffe pour fleurs artificielles; tels encore ces exanthèmes variés: érythèmes, pustules, furoncles, etc., qui frappent les ouvriers en papiers peints, et qui peuvent, chez eux, déterminer, selon ce qu'a observé Pietra-Santa, des gangrènes très étendues. Dans les derniers exemples que nous venons de citer, c'est à l'arsenic des couleurs vertes employées que sont dues ces affections cutanées ; cet arsenic si usité, et dans de si nombreuses industries, ne borne pas son action à la production de maladies purement locales et extérieures ; absorbé par la peau, entraîné par la respiration jusque dans les poumons et par la salive jusque dans l'estomac, il finit par causer des gastrites très rebelles, des accidents nerveux, très variés, parfois incurables, et qu'on a pu remarquer, par exemple, en Alsace, en Suisse, dans le Rhône, chez les ouvriers employés à la fabrication de la *fuschine* ou *rouge d'aniline,* fabrication dans laquelle on emploie l'acide arsénique.

« C'est encore le poison arsenical qui, existant souvent en petite quantité dans les minerais de cuivre, de fer, de cobalt et presque toujours dans les minerais de zinc, s'en dégage pendant la fonte et détermine chez les ouvriers des fonderies cette fièvre particulière accompagnée d'un anéantissement musculaire complet, qu'on appelle : *courbature des fondeurs.*

« Dans d'autres professions, le plomb, que les artisans sont journellement contraints d'employer, occasionne des coliques sèches, des gastrites, des névralgies, et souvent des paralysies particulières (*paralysie des extenseurs*). C'est à de tels accidents que sont exposés les plombiers, les broyeurs et marchands de couleurs, les vernisseurs de poteries, les potiers d'étain, les verriers qui font les verres de couleur et les verres mousseline, les dessinateurs en broderie pour étoffes, et par dessus tout les peintres en bâtiments.

« D'autres ouvriers manient le mercure ou ses sels, et chez ceux-là se développe une salivation abondante, parfois de fétides ulcères de la bouche, un tremblement nerveux des membres, un insupportable bégaiement. Les doreurs sur métaux, les argenteurs, les étameurs de glaces, les chapeliers sont les tributaires journaliers de ces graves accidents. La folie elle-même peut se développer chez ces artisans, comme conséquence de l'absorption longtemps continuée du mercure.

« C'est aussi à une folie — une folie heureusement passagère, une sorte de délire — que sont sujets les ouvriers qui, travaillant le

caoutchouc soufflé, sont exposés à respirer des vapeurs de sulfure de carbone.

« ... Plus de la moitié, parmi les débardeurs, sont affectés d'une maladie particulière des pieds appelée *grenouille;* les ouvriers qui manient le bichromate de potasse, après un certain nombre de rhumes de cerveau très tenaces, finissent presque tous par avoir la cloison du nez perforée ou même détruite; bien peu d'ouvriers, parmi ceux qui travaillent le phosphore, échappent à la bronchite qui les atteint plus ou moins gravement; le nombre de ceux chez qui le phosphore détermine la destruction du nécrose des os de la face est heureusement beaucoup plus rare aujourd'hui.

« Les ouvriers qui travaillent le soufre sont, comme les précédents, très sujets aux bronchites : telles sont les femmes qui blanchissent dans les *soufroirs* les étoffes de soie et de laine; tels sont encore les soufreurs d'allumettes.

« Les vapeurs et poussières sulfureuses déterminent d'ailleurs d'autres maladies encore; elles deviennent notamment la cause d'ophtalmies très rebelles dont les viticulteurs occupés au soufrage de la vigne et aussi les fabricants d'allumettes sont fréquemments atteints...

« Les maladies des yeux — pour le dire en passant — ne sont pas rares chez les ouvriers;... nous avons cité celles qui sont causées par les vapeurs soufrées; citons encore celles qui sont dues à des miasmes délétères, telles sont l'ophthalmie des égoutiers ou mitte, celle plus grave des vidangeurs, etc. Les forgerons, les armuriers, qui travaillent le fer rougi au feu ardent de la forge, sont sujets à des conjonctivites, à des blépharites, et souvent à un certain âge sont rendus aveugles par la cataracte...

« Le tableau que nous venons de tracer à grands traits des maladies professionnelles pourrait être développé bien davantage, nous pourrions en agrandir le cadre, en multiplier les personnages, en accentuer les teintes, mais tel qu'il est il suffit, ce nous semble, à faire voir combien de dangers l'ouvrier trouve dans l'exercice de son métier, et combien le travail manuel, source unique où il va puiser sa vie, recèle de germes empoisonnés qui peuvent devenir la cause de sa mort. »

Ainsi s'exprime le docteur Napias dans son livre : *Le Mal de Misère.*

Partout monte la marée des maladies filles des travaux malsains de l'enfer capitaliste.

Jamais la proportion des contaminés n'a été aussi grande que de nos jours.

Au dire du docteur Hirt, il y a 21 % de phtisiques parmi les ouvriers travaillant le plomb. — Chez ceux qui se livrent à l'extrac-

tion du minerai, la proportion des malades est de 87 %, d'après les docteurs Hirt et Proust.

La fabrication de la céruse donne annuellement de 50 à 60 malades pour cent ouvriers, affirment les docteurs Meurein, Desplats et Proust.

Autres constatations non moins affligeantes :

Celles-ci du docteur Napias : Sur cent tailleurs de pierres, 80 meurent phtisiques; chez les aiguiseurs et tailleurs de limes, 70 % sont atteints de cette maladie; 45 % des lithographes sont malades de tuberculose.

D'après le docteur Leydet, sur cent mineurs qui meurent naturellement — c'est-à-dire que la mine n'écrase, n'étouffe ou n'asphyxie pas — 53 sont emportés par la maladie des organes de la respiration et 47 par l'asthme professionnel. Mort de vieillesse : néant!

Les mécaniciennes ne meurent-elles pas presque toutes fauchées dans leur printemps par une maladie de poitrine ?

Une même destinée attend les ouvrières des filatures et des tissages, condamnées à respirer sans cesse des poussières de laine et de coton.

La broderie et la fabrication de dentelles sont-elles inoffensives?

« On a observé, remarque De Greef, dans son livre : *L'Ouvrière dentellière en Belgique* (1872), que toutes les ouvrières brodeuses et dentellières contractent spécialement les maladies suivantes : — A. La déformation de la taille, les ouvrières étant continuellement penchées sur leur ouvrage... — B. L'attitude continuellement courbée du corps, l'emploi si pernicieux des chaufferettes font souvent contracter aux ouvrières des maladies de poitrine. — C. La myopie. »

Chez les ouvrières des manufactures de tabac, cent cas de grossesse ont fourni au docteur Jacquemart : 45 avortements ou accouchements prématurés et 15 enfants morts quelques heures ou quelques jours après leur naissance.

Bien autrement meurtrier est, pour les femmes, le travail de l'imprimerie typographique. Les malheureuses qui l'exécutent sont pour la plupart atteintes de saturnisme. La maternité, pour elles, c'est très souvent la mort. Croit-on que nous exagérons? Dans les hôpitaux, il en meurt, en couches, 75 %, trois sur quatre!!! Nulle part, également, on ne constate une proportion aussi grande d'avortements et une mortalité infantile aussi considérable. Le docteur Constantin Paul nous apprend que, sur 27 grossesses avant intoxication saturnine, il a été constaté 22 avortements, 4 enfants morts et 1 seul vivant. Sur 43 grossesses après intoxication, on compta : 32 fausses couches, 3 morts-nés, 2 vivants, mais chétifs. Si c'est le père qui est atteint de saturnisme, les résultats sont aussi alarmants : 141 grossesses constatées sur 31 femmes ont produit : 82 avortements, 4 accouchements prématurés, 5 morts-nés. Sur les 50 vivants, 20 moururent dans la

première année, 8 dans la seconde et 7 dans la troisième; 15 seulement ont pu parvenir au delà de trois ans.

Le Capital — comme le Minotaure de la Fable — se nourrit de chair humaine.

Le Socialisme sera son Thésée.

*
* *

L'influence des professions sur la durée de la vie est considérable.

Le bien-être, l'air pur, la gaieté, avons-nous dit, assurent une longue vieillesse.

Les preuves abondent.

La plus concluante est incontestablement l'extrême longévité des gens riches. Il faut trois existences de prolétaires laborieux pour faire une vie de bourgeois improductif.

Les professions libérales — ressources de la petite bourgeoisie — sont les moins meurtrières des occupations. Le fait n'est pas douteux.

Au dire du docteur Casper, sur cent personnes, atteignent la soixante-dixième année :

Ecclésiastiques	42
Commerçants et manufacturiers.	33
Militaires	32
Commis.	32
Avocats	29
Artistes	28
Professeurs.	27
Médecins	24

La longévité des prêtres est expliquée par ce fait qu'ils réunissent la grande majorité des conditions propres à assurer à ceux auxquels elles sont accessibles une longue vieillesse. Les artistes, les membres du corps enseignant et les médecins — c'est-à-dire les plus utiles titulaires de professions libérales — ferment la liste.

Au Congrès international d'hygiène et de démographie tenu à Londres, en août 1891, Ogle a communiqué un travail sur la mortalité en Angleterre pour les individus pris entre vingt-cinq et soixante-cinq ans, d'après les professions qu'ils exercent.

La progression est la suivante : Les ecclésiastiques, jardiniers, fermiers, laboureurs, ouvriers papetiers, épiciers, pêcheurs, ébénistes, hommes de loi, ouvriers en soie, mécaniciens, commerçants, marchands drapiers, mineurs, cordonniers, commis-voyageurs, boulangers, meuniers, tapissiers, maçons, forgerons, employés de commerce, cantonniers, ouvriers en laine, armuriers, tailleurs, chapeliers, imprimeurs, ouvriers en coton, — puis les médecins dont la mortalité est

double de celle des ecclésiastiques, les carriers, relieurs, bouchers, verriers, plombiers, peintres, couteliers, brasseurs, cochers d'omnibus, marchands de vins, limiers, potiers, mineurs de Cornwall, camelots, garçons d'hôtel; ces derniers atteignent une mortalité double de celle des médecins, quatre fois plus grande que celle des ecclésiastiques. Et, notons-le bien, tous les prolétariats du continent envient le sort de la classe ouvrière anglaise. Sa mortalité professionnelle est remarquable par son extrême faiblesse. Ses salaires ne sont-ils pas les plus élevés du vieux monde, ses lois d'hygiène les meilleures et sa législation protectrice des travailleurs la moins imparfaite?

La durée moyenne de la vie est de 67 ans pour les prêtres, 58 ans pour les jardiniers, les pêcheurs et les paysans, 57 ans pour les philologues et les instituteurs, 54 ans pour les jurisconsultes et les hommes de loi, ainsi que pour les boulangers, les terrassiers et les bouchers, 49 ans pour les médecins et aussi pour les charpentiers, les maçons et les peintres en bâtiment, 47 ans pour les serruriers, les forgerons et les menuisiers, 44 ans pour les tailleurs d'habits et les cordonniers, 41 ans pour les tailleurs de pierres, les typographes et les lithographes, 32 ans pour les ouvriers de fabrique, etc. (1).

La longueur moyenne de l'existence de l'ouvrier est donc partout moindre que celle des soutiens des privilèges capitalistes (prêtres, juges, etc.).

Le droit aux cheveux blancs n'existe pas pour les prolétaires.

Il naîtra du droit à l'existence que proclame le Socialisme — et qui triomphera avec lui.

IV

> La misère tue plus de monde en une année de paix et de prospérité capitalistes que n'en pourrait exterminer en dix ans la plus sanglante des révolutions sociales.
>
> D. D.

Christ éternellement cloué à la potence de la misère, le prolétaire dit à ses maîtres : « Prenez et mangez, ceci est ma chair; prenez et buvez, ceci est mon sang, »... et ses maîtres mangent et boivent.

(1) Croit-on que nous noircissons à plaisir nos tableaux ? Les chiffres ci-après du docteur Popper présentent-ils les choses sous un aspect différent ? La durée moyenne de la vie est, au dire de cet auteur, de 51 ans pour les cochers, 50 ans pour les jardiniers et les forestiers, 49 ans pour les brasseurs, 48 ans pour les charpentiers et les charrons, 47 ans pour les bouchers, les tisserands, les drapiers et les cordiers, 46 ans pour les maçons et les peintres en bâtiments, 45 ans pour les bateliers et les pêcheurs, 43 ans pour les tailleurs et les boulangers, 42 ans pour les menuisiers, 41 ans pour les chapeliers, les selliers, les cordonniers et les forgerons, 39 ans pour les relieurs, 36 ans pour les serruriers, 35 ans pour les aiguiseurs et les sculpteurs, 33 ans pour les mineurs, 32 ans pour les typographes et les lithographes, 31 ans pour les gantiers, 30 ans pour les doreurs et les batteurs d'or... Au lecteur de comparer et de conclure.

Pendant que les riches gaspillent dans le luxe et la débauche l'usufruit du patrimoine commun de l'Humanité, près d'un foyer éteint et d'un buffet vide le travailleur succombe, fauché par la faim.

Le bien-être conserve la vie, la misère détermine la mort. Ce n'est pas nous, socialistes, qui proclamons cette vérité — grosse de conséquences révolutionnaires, — ce sont les savants bourgeois les plus conservateurs des privilèges capitalistes.

« A aucune époque de la vie, dit le docteur Villermé, mais surtout dans l'enfance et dans la vieillesse, le riche ne meurt autant que le pauvre... La santé des pauvres est toujours précaire, leur taille moins développée et leur mortalité excessive en comparaison du développement du corps, de la santé et de la mortalité des gens mieux traités de la fortune. En d'autres termes, l'aisance, la richesse, c'est-à-dire les circonstances dans lesquelles elles placent ceux qui en jouissent, sont véritablement les premières de toutes les conditions hygiéniques. » Villermé s'est livré à une étude approfondie des milieux sociaux. Son témoignage est d'une haute importance.

« Eugène Buret, dans un beau livre *de la Misère des classes laborieuses en Angleterre et en France*, arrive aux mêmes conclusions que Villermé, dit L. Bertrand. Buret a compulsé avec fruit les enquêtes faites en Angleterre sur la situation des classes pauvres. Bien plus, il a visité les quartiers habités par les serfs de l'industrie, il a questionné ces malheureux, et partout, sur une des questions dont nous nous occupons en ce moment, l'extrême mortalité des classes pauvres en regard à celle des riches, il a reçu la même réponse!

« La durée moyenne de la vie est, à Manchester (d'après le docteur Lee), de 38 années pour la classe aisée et de 17 années seulement pour la classe ouvrière, constatait Chamberlaine, en 1875. A Liverpool, elle est de 35 années pour la première et de 15 pour la seconde. Il s'ensuit que la classe privilégiée tient une assignation sur la vie de plus de deux fois la valeur de celle qui échoit aux citoyens moins favorisés. »

Le docteur Drysdale fait observer qu'en France, les personnes âgées de 40 à 45 ans meurent à raison de 8.3 pour mille dans les classes aisées et de 18.7 pour mille dans les classes pauvres. A cet âge, il meurt donc à peu près deux fois et demie autant de pauvres que de riches.

A Paris, dit Charles Gide, la mortalité annuelle est de 2.85 % dans les classes pauvres et de 1.58 % seulement dans les classes riches ou aisées; ce qui revient à dire que, dans la Ville-Lumière, la durée moyenne de la vie du pauvre est de 35 ans, alors que celle du riche est de 64 ans.

Dans les localités où l'opulence et la misère habitent des quartiers

différents, la mortalité des quartiers riches n'atteint jamais la mortalité des quartiers pauvres.

« D'après les études de MM. Vincent et Baumer, dans leur *Topographie de Nimes,* rapporte L. Bertrand, la mortalité qui, à la fin du siècle dernier, était de 1 sur 24 habitants dans les paroisses considérées comme aisées, était de 1 sur 20 dans les paroisses pauvres. C'est sur une période de quinze années que ces messieurs ont basé leurs observations. »

A Paris, de 1817 à 1836, il mourait 1 habitant sur 15 dans le douzième arrondissement, composé alors principalement de pauvres, et 1 sur 65 dans le deuxième arrondissement, habité surtout par les riches, rapporte le docteur Drysdale.

Rien n'est changé depuis cette époque.

C'est un fait général que dans une ville les quartiers opulents ont une faible mortalité, tandis que les quartiers pauvres présentent un chiffre de décès toujours très élevé.

Paris nous offre un exemple frappant de ce parallélisme entre la misère et la mortalité. Les quartiers pauvres ont aujourd'hui un chiffre de décès qui s'élève annuellement jusqu'à 3 °/₀ de la population. Par contre, les quartiers riches ne livrent à la mort que 1.5 °/₀ de leur effectif en hommes.

A Berlin, la mortalité annuelle moyenne est de 1.89 °/₀ dans l'arrondissement le plus riche contre 6 °/₀ dans l'arrondissement le plus pauvre.

A Vienne, dans le premier arrondissement, habité par la bourgeoisie, la mortalité ne dépasse pas 1.2 °/₀ tandis que dans le dixième, où l'élément ouvrier domine, la mortalité atteint 2.9 °/₀.

A Berne, alors que la mortalité annuelle moyenne atteignait 3.25 °/₀, celle des riches n'était que de 1.26 °/₀. Quant à la mortalité des pauvres, elle était considérable, cela va sans dire. Des rues — entre autres celle du Bas-Aarberg — payaient à la mort, chaque année, 7.48 °/₀ de leur population.

A Manchester, la durée moyenne de l'existence était, en 1857, d'après Joseph Garnier, de 17 ans seulement dans les quartiers pauvres, tandis qu'elle s'élevait à 42 ans dans les quartiers riches.

Certains hygiénistes, frappés de la mortalité excessive des grandes villes, ont attribué à la présence d'un grand nombre d'habitants sur un petit territoire, les ravages que seule la misère a causés (1).

(1) Disons-le bien haut : Il n'y a pas d'hygiène sans bien-être. La misère, c'est l'insalubrité, c'est la débilité, c'est la maladie, c'est la mort. Une promenade à travers Paris, Londres, Berlin ou n'importe quelle ville civilisée nous permettrait de voir des rues entières bordées de maisons vastes, saines, bien aérées, garnies de tout ce que la santé réclame. Une nombreuse population y coule de longs jours. Dans d'autres quartiers,

L'exemple de Paris nous prouve que la plus ou moins grande densité de la population n'exerce aucune influence sur le chiffre des décès. Au contraire, là où la mortalité est faible, c'est-à-dire dans les quartiers riches, la population spécifique est généralement fort élevée, tandis que dans les quartiers pauvres, la population est souvent moins dense, ce qui n'empêche pas la mortalité d'être considérable.

Voici pour chacun des vingt arrondissements :

1° Le degré d'aisance, d'après le docteur J. Bertillon ;

2° Le nombre des décès par millier d'habitants (moyenne des années 1889-93) ;

3° La durée moyenne de la vie ;

4° La densité de la population, d'après le recensement de 1891.

Arrondissements	Degré d'aisance	Décès par millier d'habitants	Durée moyenne de la vie		Nombre d'habitants par hectare
			Ans	Mois	
Élysée	très riche	12.2	81	10	280
Opéra	riche	15.2	65	9	566
Louvre	id.	16.1	61	11	358
Passy	id.	18.4	54	4	124
Palais-Bourbon	id.	18.8	53	4	237
Bourse	très aisé	17	58	10	717
Luxembourg	id.	18.1	55	1	469
Saint-Laurent	aisé	19.8	50	5	540
Batignolles	id.	20.2	49	6	388
Temple	id.	20.3	48	3	764
Hôtel-de-Ville	id.	21.9	45	8	630
Panthéon	id.	24.5	40	10	468
Reuilly	pauvre	23.9	41	10	198
Popincourt	id.	24.2	41	5	592
Observatoire (1)	id.	33.4	29	11	242
Montmartre	très pauvre	24.1	41	5	409
Vaugirard	id.	26.8	37	4	163
Buttes-Chaumont	id.	27.3	36	7	225
Ménilmontant	id.	28.3	35	4	269
Gobelins (1)	id.	31.2	32	1	176

En 1893, il a été constaté à Paris, pour une population de fait de 2,424,705 habitants, 55,469 décès. Si la mortalité avait été aussi faible

que voit-on ? De misérables bâtisses, petites, basses et humides, logent une population aussi clairsemée que maladive. Dans les maisons espacées ou pauvres d'habitants on y meurt abondamment. Dans les habitations grandes et somptueuses — si agglomérées et si peuplées qu'elles soient — la mortalité, au contraire, y est extrêmement faible.

(1) La mortalité excessive des arrondissements de l'Observatoire et des Gobelins est due, en partie, dans le premier, à l'existence de l'Hospice des Enfants assistés, et dans le second, à celle de l'Hospice de la Salpêtrière.

que celle de l'arrondissement le plus riche, il n'aurait été enregistré que 26,914 décès; ce qui revient à dire que, dans notre capitale, 28,555 individus sont morts cette année-là parce qu'ils étaient pauvres. L'arrondissement pourvu de la population la plus dense est celui du Temple. Sa mortalité moyenne fut, en 1893, de 1.97 %. Cette proportion appliquée à Paris donnerait 47,767 décès, chiffre inférieur de 7,702 unités à celui de l'état civil.

« En Belgique, dit L. Bertrand, d'après les *Études d'hygiène publique et sociale* du docteur Meyne, il y a annuellement 10 décès sur 396 habitants dans les provinces les plus pauvres. Dans les provinces relativement aisées de Namur et de Luxembourg, la mortalité n'est plus que de 10 décès par 544 habitants. Sur 10,000 naissances, il y a encore, à l'âge de 80 ans, dans les provinces les plus fortunées, 706 survivants; il n'en reste plus que 498 dans les provinces pauvres.

« A Bruxelles, sur un total de 13,795 individus morts à domicile, 6,658 appartiennent à la classe indigente. D'après la *Topographie médicale et statistique démographique de Bruxelles*, du docteur Jansens, il résulte que, « toutes proportions gardées, la classe nécessiteuse paie « à la mort un tribut sept fois plus élevé que le restant de la population. »

« Pour le canton et la ville de Genève, la vie moyenne est de 52 ans pour les riches et de 39 pour les pauvres, d'après les calculs du docteur Marc d'Espines.

« Il résulte des tableaux que M. d'Espines a publiés, que sur 1,000 naissances, il reste :

Age	Riches	Pauvres
—	—	—
1 an	975	942
3 ans	896	873
10 —	840	782
20 —	799	722
30 —	727	617
40 —	687	506
50 —	629	408
60 —	544	321
70 —	379	164
80 —	142	46
90 —	8	5
100 —	0	0.

« Donc, sur mille naissances, il y a au bout de cinquante ans 371 décès chez lès riches et 592 chez les pauvres, et notons que Genève est encore privilégiée sur bien des villes et contrées industrielles. »

Le statisticien Lombard ne tient pas un autre langage. La vie du

riche, d'après lui, est de plus longue durée que celle du pauvre. Il cite Genève et Paris où les magistrats, les gros négociants et les ecclésiastiques, ont une vie moyenne de 65 à 70 ans, alors que la moyenne pour certains ouvriers tombe à 45 ans.

Benoiston de Châteauneuf a écrit que « l'argent conserve la vie » et que « la durée de l'existence est en raison du bien que l'on possède ». Cet académicien rassembla, au commencement du dix-neuvième siècle, une série de documents sur 1,600 personnages haut placés : empereurs, rois, princes, membres du haut clergé, etc. Examinant avec une égale attention 2,000 personnes appartenant à la classe pauvre, il est arrivé à cette conclusion que la mortalité des pauvres est toujours supérieure à celle des riches.

A Mulhouse, nous apprend Villermé dans son intéressant *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les fabriques de coton, de laine et de soie* (1839), pendant les douze années 1823-1834, tandis que la vie moyenne s'élevait à 28 ans et deux mois pour les enfants des manufacturiers, fabricants, directeurs d'usine, négociants drapiers et marchands d'étoffes, elle n'était que de 1 an et trois mois pour les enfants des ouvriers fileurs.

A Berlin, d'après le docteur Casper, la vie moyenne du riche est de 50 ans et celle du pauvre de 32 seulement.

De laborieuses recherches sur l'âge moyen des différentes classes de cette ville lui ont permis de réduire en chiffres éloquents l'influence de la richesse et de la pauvreté sur la longueur de la vie des habitants de la capitale allemande. Notre statisticien, en effet, a établi l'âge moyen de 2,000 ouvriers et l'a comparé à la longévité moyenne de 713 membres de familles princières et nobles. Il a trouvé que sur mille hommes des deux catégories, vivaient jusqu'à :

Age	Haute aristocratie	Classe laborieuse
5 ans	943	655
10 —	938	598
15 —	911	584
20 —	876	566
30 —	796	486
40 —	695	336
50 —	557	283
60 —	398	162
70 —	235	65
80 —	57	9
90 —	15	4

A Londres, nous dit le docteur Chadwick dans un travail sur *le*

Logements des Classes salariées (1877), la mortalité est de 11.3 pour mille dans certaines maisons aisées, 38 pour mille dans certaines maisons pauvres et 50 pour mille dans d'autres maisons plus pauvres.

Un document très important fourni par la Commission sanitaire de Londres, en 1843, établit que la mort enlève durant la première année de la vie, 1 enfant sur 4 chez les salariés, 1 enfant sur 6 chez les commerçants et les boutiquiers et 1 enfant seulement sur 10 chez les gens bien nés (gentry) et chez ceux qui exercent une profession libérale.

Sur cent individus qui meurent chez les salariés, artisans et leurs familles, 54.5 ont été fauchés avant d'avoir atteint l'âge de dix ans. Dans la classe des commerçants et des boutiquiers, la mortalité n'est plus que de 50.4 et elle tombe à 24.7 chez les gens très riches.

Plus concluants encore sont les faits rassemblés, il y a une vingtaine d'années, par le docteur Charles Ansell jeune.

Ce statisticien se chargea, en sa qualité d'actuaire de la Compagnie nationale d'assurance, de l'immense tâche d'obtenir des informations concernant non moins de 48,044 enfants des classes aisées en Angleterre et dans le Pays de Galles; ces enfants appartenaient à des familles de légistes, de médecins et de pasteurs, de la noblesse et de la gentry.

Ses *Statistiques de Familles des classes supérieures et des professions libérales* (1874) démontrent que, dans la première année de la vie, la mortalité est de 80.45 pour mille parmi les enfants des classes riches, 250 pour mille parmi les enfants pauvres de Londres et 330 pour mille parmi les enfants pauvres d'autres villes, alors que la mortalité moyenne de cet âge n'est que de 150 pour mille pour tout le pays.

Dans la seconde enfance, de 1 à 5 ans, Ansell prouve que cette mortalité n'est encore que de 46.84 pour mille pour les enfants des classes riches, contre 113.69 pour la population totale.

Sur cent mille naissances, les tables de C. Ansell nous le démontrent, il y a dans les classes riches 80,000 survivants à l'âge de 21 ans contre 65,750 dans la population totale du pays.

De 20 à 40 ans, il y a 125.52 décès pour mille dans les classes riches contre 144.17 pour toute la population.

Dans la période de 40 à 60 ans, la mortalité générale atteint 168.76 pour mille; elle n'est que de 147.74 dans les classes riches.

Il paraît qu'en 1873, il est mort en Angleterre et dans le Pays de Galles 368,179 personnes de moins de 60 ans.

Ansell a calculé que si la mortalité de la population générale avait été aussi faible que celle des classes supérieures, il ne serait mort que 226,040 personnes. De sorte que, en une seule année, la pauvreté a détruit 142,139 existences.

En France, en 1885, 524,915 personnes ont succombé avant 60 ans. Si la mortalité générale n'avait pas dépassé celle des familles riches de l'Angleterre, la population au-dessous de cet âge n'aurait fourni que 322,386 décès. La misère a donc emporté 202,529 personnes avant leur soixantième année.

A la Nouvelle-Zélande, à la suite d'une hausse considérable des salaires qui, par un effet exceptionnel, n'a pas correspondu à une surélévation des denrées, la mortalité est tombée au chiffre incroyable de 12.5 pour mille.

Le docteur Drysdale, dans un mémoire sur la *Mortalité des riches et des pauvres* (1880) — mémoire auquel nous empruntons ce renseignement et plusieurs de ceux qui le précèdent — remarque que si l'Angleterre avait une mortalité semblable, 230,000 existences seraient sauvées chaque année.

Que la France parvienne à introduire pareille amélioration dans la vie matérielle de ses habitants, et le nombre des décès qui était, en moyenne, de 862,484 pendant les années 1890-94, descendrait à 476,667. Ce serait, chaque année, une économie de 385,817 existences.

Le docteur Bertillon — un statisticien officiel toujours timide et réservé dans ses évaluations — déclare qu'en France, chaque année, 26,000 vieillards meurent physiologiquement trop tôt, 60,000 enfants succombent avant neuf ans sous l'influence de la misère, 60,000 enfants employés dans les manufactures sont tués par l'exploitation capitaliste et 44,000 adultes travailleurs sont fauchés par les accidents, l'insalubrité des métiers et l'insuffisance de la nourriture. C'est un total de 190,000 personnes que quelques progrès sociaux pourraient arracher à la mort.

De son côté, Teissen établit que la mortalité des enfants au-dessous de cinq ans dans la classe bourgeoise se trouve comparativement à la classe ouvrière dans le rapport de 1 à 6, c'est-à-dire que sur 100 enfants qui succombent au sein de la pauvreté, 80, au moins, auraient échappé à la mort s'ils étaient nés dans l'aisance.

A quoi bon multiplier à l'infini ces témoignages ?

Nous avons vu que la durée moyenne d'une existence est, à Paris, de 66 ans, — à Berlin, de 53 ans, — à Vienne, de 83 ans, etc., dans les quartiers riches, contre 37 ans à Paris, — 17 ans à Berlin, — 34 ans à Vienne, etc., dans les quartiers pauvres.

Pas plus que nous, les Compagnies d'assurance sur la vie n'ignorent l'énorme différence qui existe entre la longévité des gens riches et celle du commun des mortels.

La mortalité moyenne de la clientèle des Compagnies — l'examen de leurs tables le prouve — est toujours supérieure à celle des rentiers.

Voici quelques chiffres cueillis dans deux d'entre elles :

Sur un million d'individus, il existe encore :

Age	Assurés	Rentiers
—	—	—
30 ans	771.075	771.681
35 —	743.036	745.508
40 —	711.324	717.338
45 —	674.058	685.784
50 —	628.727	648.822
55 —	572.246	603.634
60 —	501.427	546.604
65 —	414 213	473.851
70 —	312.299	382.919
75 —	204.358	276.324
80 —	107.354	166.162
85 —	40.118	74.447
90 —	8.841	20.791
95 —	859	2.706
100 —	23	103
105 —	0,1	0.5

On le voit, à tous les âges, les rentiers paient à la mort un tribut moins élevé que le reste de la population.

Si toutes les constatations que nous avons faites nous ont révélé que la durée de la vie est plus considérable chez les gens fortunés que chez les pauvres, c'est que la mortalité est en raison inverse de l'aisance générale de la population.

L'influence de la richesse et de la misère sur la durée de l'existence nous est aussi prouvée par ce fait que la mortalité augmente chaque fois que le prix des denrées alimentaires s'élève et décroît lorsque leur valeur marchande diminue.

Plus la vie est facile, plus l'œuvre de la Mort se trouve entravée.

Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer les prix du pain, des pommes de terre, de la viande, etc., avec le chiffre des décès. Les éléments de ce travail n'étant pas d'une mobilisation facile, nos statisticiens ont établi leurs comparaisons en ne tenant compte que du prix du pain (aliment principal et d'un usage universel) et de celui de la pomme de terre, parfois même en négligeant le tubercule cher à Parmentier.

Le résultat de leurs importantes recherches a été le même. La mortalité s'élève ou s'abaisse avec le prix moyen des substances alimentaires.

« Cette concordance, ou plutôt ce parallélisme, entre les chiffres qui représentent la mortalité annuelle et ceux qui représentent la moyenne annuelle du prix du pain, n'est pas un fait uniquement observé à notre époque, dit le docteur De Paepe dans son étude : *De*

l'excès de travail et de l'insuffisance d'alimentation dans la classe ouvrière (1880). Un statisticien anglais, Barton, a poursuivi des recherches de ce genre en remontant jusqu'au seizième siècle ; en comparant les chiffres des décès fournis annuellement par les registres des paroisses aux chiffres fournis pour la même année par les mercuriales donnant le prix du blé, il découvre que toujours, année par année, la mortalité s'accroît ou diminue suivant que la moyenne annuelle du prix des céréales s'élève ou s'abaisse. Un écrivain français, Messance, dans ses *Recherches sur la population* entreprises en 1776, continue et corrobore ces observations, en ce qui concerne la France ; le premier, il formule cette loi : « Toutes les fois que le prix du blé augmente, la mortalité est plus forte et *vice-versa.* »

Ses recherches embrassent une période de quatre-vingt-dix ans (1674-1764) et portent sur les villes de Paris, Londres, Lyon, Montpellier, Rouen, Clermont-Ferrand et quelques autres cités de moindre importance.

Le premier tableau de Messance nous montre que, sur une période de vingt-années (1724 à 1743) relativement à la ville de Paris, les dix années les plus meurtrières ont donné chacune, terme moyen, 21,174 décès ; tandis que les dix autres, ou les moins meurtrières, n'en ont donné que 17,529, c'est-à-dire 3,645 de moins par année ou 17 %. Or, les dix années les plus meurtrières, le blé s'est vendu 21 livres 10 sous le setier et les dix autres années 17 livres 5 sous 5 deniers.

Le second tableau embrassant la période de 1744 à 1764 nous apprend : 1° que les dix années durant lesquelles la mortalité a été la plus considérable (nombre moyen des décès : 19,913), le prix du blé s'est élevé à 18 livres 10 sous 6 deniers ; 2° que pendant les dix années les moins meurtrières (17,543 décès), on a vu le prix de cette céréale descendre à 16 livres 17 sous 6 deniers. La diminution du prix du blé a sauvé 2,370 existences par an, soit 12 %.

Les chiffres recueillis pour la ville de Londres sont aussi significatifs :

Pour la période 1714-1733, le prix du quater de blé était de 44 livres 2 sous 4 deniers durant les années fournissant une moyenne de 24,755 décès. Au chiffre moyen de 28,222 décès correspondit un prix moyen de 46 livres 8 sous 1 denier. La différence entre les deux contingents est de 3,467 ou près de 13 %.

La période de 1734-1754 accuse également l'influence du prix du blé sur la mortalité. Pendant les dix années les plus meurtrières (moyenne annuelle des décès : 27,691), le quater de blé s'est vendu 43 livres 15 sous 9 deniers. Lorsque le prix de notre céréale fut de 38 livres 14 sous 4 deniers, le chiffre moyen des décès descendit à 22,445 par an. Diminution : 5,246 décès par année ou 19 %.

Les tableaux relatifs aux autres villes présentent un rapport analogue entre la mortalité et le prix du blé.

Le docteur Mélier a repris les choses à peu près où Messance les avait laissées et il est arrivé aux mêmes conclusions.

« De 1801 à 1840, dit-il, j'ai établi la comparaison, non pas avec le prix du blé, mais avec le prix du pain, ce qui est encore plus rigoureux. Les décès sont plus nombreux quand le pain est plus cher, moins nombreux quand il est à meilleur marché. La différence est surtout saillante, comme on le pense bien, dans les années extrêmes. » (Cité par L. Bertrand.)

Depuis un siècle, le pain a cessé d'être la seule denrée alimentaire importante. La pomme de terre, la viande, etc., sont entrées dans la nourriture populaire — en France surtout.

Le prix du blé ne coïncide donc plus que d'une façon assez vague avec le degré de cherté des moyens d'existence. La concordance annuelle du chiffre des décès et du prix de cette céréale devient de moins en moins frappante.

L'action meurtrière de la cherté des froments s'accuse désormais l'année suivante ou l'année d'après. L'effet est surtout assassin lorsque la période de cherté se prolonge pendant deux ou trois années consécutives ou lorsque le chômage et la misère sévissent plus fortement que de coutume sur les populations condamnées à vivre de salaires.

Le pain manque alors au foyer du travailleur et la Mort y pénètre...

A combien s'élève le nombre des victimes des crises pléthoriques qui depuis la fin du premier empire jettent tous les sept ou huit ans un surcroît de misère sur les classes laborieuses de nos cités industrielles ?

Le tableau suivant nous le dira :

Crise de	Nombre de décès		Différence en plus
	Année précédant la crise	Année de la crise	
1819	750.633	755.147	4.514
1825-26	764.138	818.841	54.704
1830-31	802.624	804.515	1.891
1837	747.668	853.071	105.403
1840	771.859	808.989	37.130
1846-47	741.985	834.986	93.001
1857	837.082	858.785	21.703
1863	812.978	846.917	33.939
1868	866.887	922.038	55.151
1873	793.064	844.588	51.524
1884-86	841.141	851.968	10.827
Totaux	8.730.059	9.199.846	469.787

Le chiffre de 469,787 décès ne comprend aucune des victimes

ordinaires de la faim. C'est le *budget extraordinaire de la misère* prélevé sur notre population par onze crises nées d'une *surabondance de richesse*.

Ce que Messance et Mélier avaient fait pour la France, Haeck, dans son livre sur l'*Organisation du Crédit*, et Louis Bertrand, dans une étude sur l'*Influence de l'Alimentation sur la Mortalité* (1880), l'ont entrepris pour la Belgique.

Ce pays possède une nombreuse classe indigente. Les variations des prix des vivres s'y font sentir plus promptement qu'en France. Les années de disette sont toujours remarquables par une forte mortalité et *vice-versa*.

Haeck a recherché le prix du froment et le chiffre des décès pour une période de quinze années (1841 à 1855). Prenant le tableau au point auquel cet auteur l'avait abandonné, Bertrand l'a complété en y ajoutant les années comprises dans la période de 1855 à 1875. Au prix de l'hectolitre de blé et au chiffre de la mortalité, ce dernier a ajouté le coût du quintal de pommes de terre. « Ce travail, dit-il, nous a confirmé une fois de plus l'existence de cette loi fatale qui fait que la mortalité suit constamment les fluctuations du prix des froments. »

Que conclure de tous ces irrécusables témoignages, sinon que les grands mouvements de flux et de reflux de la mortalité obéissent aux mouvements du prix des denrées alimentaires ?

V

La santé du peuple est le problème social qui prime tous les autres.

BEACONSFIELD.

Si la richesse protège la vie, si la misère tue, si la durée de l'existence est en raison de la fortune que l'on possède, n'est-il pas évident que le but de toute politique orientée vers le Progrès et la Justice est l'universalisation du bien-être ?

Cette vérité, les partis ouvriers et socialistes des Deux Mondes l'ont comprise.

Leurs programmes fourmillent de réformes dont la réalisation rendrait peut-être aux classes laborieuses l'existence moins difficile.

Tous s'accordent à demander,

Pour l'enfant :

Des nourriceries ;
Des cantines scolaires ;
Des sanatoria ;
Des commissions médicales surveillant son élevage ; etc.

Pour l'adolescent :

La surveillance protectrice des apprentis par les corporations ouvrières ;

L'interdiction du travail au-dessous de quatorze ans et de quatorze à dix-huit ans la réduction de la journée maximum à six heures ;

La suppression du travail de nuit avant dix-huit ans ; etc.

Pour l'adulte :

L'établissement d'un minimum de salaire ;

La réduction de la journée maximum à huit heures ;

Un jour de repos par semaine ;

La suppression du travail de nuit à l'exception des branches d'industrie exigeant un fonctionnement continu ;

La surveillance des établissements industriels, agricoles, commerciaux, etc., par des commissions prises au moins pour moitié dans les syndicats ouvriers ;

La responsabilité des patrons et des sociétés anonymes pour les accidents survenus dans le travail ou par le travail ;

La création d'une caisse sociale d'assurance en faveur des ouvriers, employés, domestiques, etc., malades, blessés ou infirmes ;

L'établissement de réfectoires de secours et d'asiles de nuit pour les passagers nécessiteux et les ouvriers à la recherche de travail et sans résidence fixe ;

La mise à la charge de la société des vieillards et des invalides du travail ; etc.

Pour la femme :

L'interdiction du travail de nuit ;

La suppression du travail dans les industries nuisibles à l'organisme féminin ;

La fixation d'une indemnité de maternité ;

L'égalité de salaire à travail égal pour les travailleurs des deux sexes ; etc.

Réalisables, ces réformes le sont à coup sûr. Quant à leur efficacité, il est de mode d'y croire. Puisqu'il en est ainsi, tenons les donc pour bienfaisantes, mais n'oublions pas que, fussent-elles toutes appliquées, la transformation de la propriété individuelle des moyens de travail en propriété sociale n'en serait pas moins toujours aussi nécessaire que de nos jours.

Pas d'illusions ! Pas de chimères ! Tant que la terre et les instruments de production, actuellement détenus par une minorité oisive et dévorante, ne seront pas socialisés, les travailleurs resteront sous le joug déprimant du Capital et rien ne pourra les en délivrer.

Hors le Socialisme, hors le « collectivisme des sources de la richesse », il ne peut y avoir ni émancipation pour les prolétaires, ni salut pour l'Humanité.

Ayons foi en l'avenir.

L'élite humaine de tous les temps s'est prononcée en faveur d'une plus équitable répartition du bien-être.

Ce qui n'était hier encore qu'un noble désir est aujourd'hui un impérieux besoin que la société peut satisfaire.

Au cours du dix-neuvième siècle, toutes les branches de l'activité humaine ont acquis un développement prodigieux.

L'Industrie, l'Agriculture et l'Art créent de nos jours plus de produits que nous n'en pouvons consommer.

La Machine libère l'Homme du travail musculaire. Elle l'arrache à la vie bovine de ses aïeux.

L'âge de la pauvreté naturelle est fossile.

Le monde civilisé abonde en richesses de toutes sortes. Il y a sur terre assez de charbon pour que tous aient chaud l'hiver ; assez de vêtements pour que grands et petits soient décemment vêtus ; assez de comestibles pour que nul ne connaisse les douleurs de la faim ; assez de science pour que chaque cerveau soit émancipé de l'ignorance et des préjugés religieux, politiques et économiques ; assez de moralité pour délivrer les hommes de leurs passions antisociales.

La misère contemporaine est le résultat d'une imperfection économique, de la détention par une classe parasite des sources de la richesse (de la terre, de la machinerie industrielle et agricole, des moyens de transport, de la monnaie, etc.).

Que les sources de la vie soient restituées à la planète, qu'elles alimentent tous les hommes, et c'en sera fait des misères et des hontes sociales !

C'est vers la fin des classes, c'est vers la socialisation des forces productives qu'aiguille le monde civilisé.

Proche est le triomphe du Socialisme.

Désiré Descamps.

LE MOUVEMENT LITTÉRAIRE

L'*Enfermé,* par Gustave Geffroy. — Chez Fasquelle.

Gustave Geffroy a réalisé avant l'âge mûr le projet de sa jeunesse. Il doit être content, selon le proverbe. Il a fait le livre qu'il avait résolu d'écrire — et c'est un livre :

L'*Enfermé,* histoire et roman de Blanqui.

Qui çà, Blanqui ?

Pourquoi Blanqui ?

Qui çà, Blanqui ? Oh ! tout le monde feint de savoir. On sait toujours — vaguement ! Mais poussez, en interrogeant, et l'on vous répondra peu ! Les littéraires masqueront leur ignorance, en situant Blanqui dans le groupe « vieux lutteurs » — dépaveurs de rues, gardiens de barricades, tireurs de coups de fusils sur des uniformes... grognards de la guerre des rues... circulant à moitié nus, une giberne et un sabre attachés en sautoir sur la chemise, coiffés en rois d'Afrique d'un képi galonné ou d'un chapeau à plumes, sans argent, éreintés, magnanimes, noircis de poudre, et suintants sous le soleil...

Raseurs, sourit-on !

Quant aux politiques, parlementaires ou non, ils se soucient bien de ce martyr impavide de sa foi démocratique : un fossile, pour nos temps rapetissés !

Qui çà, Blanqui ? à qui « forcément la politique apparaît comme une bataille farouche et sans merci où l'on joue sa liberté et sa vie. »

Peu de chances d'être compris dans les « couloirs » d'aujourd'hui !

Qui çà, Blanqui ? Nous verrons, en lisant l'*Enfermé !*

Pourquoi Blanqui ?

Comment le *vieux* « au visage offensé », qui passa toujours si hautain et dédaigneux du jugement sommaire des hommes, a-t-il sollicité, de par-delà la tombe, sa réhabilitation, la révision de la postérité...?

Comment s'est-il imposé si impérieusement à la curiosité du critique, à la passion de l'écrivain, à l'admiration, à l'enthousiasme de l'homme ? Mystère de la création littéraire, des enfantements de l'esprit ! Par quelles rencontres fortuites de la vie et de la pensée, la

physionomie de Blanqui se dressa-t-elle sur le chemin et sur l'imagination de son peintre et de son poète ? De quel caillou heurté jaillit la bonne étincelle ? Est-ce d'amertume et de dégoût, au spectacle de nos contemporains à la volonté étriquée, aux courtes ambitions, aux appétits pressés, que surgit l'idée en Geffroy de ressusciter ce clair profil d'intelligence, de volonté, d'action et de sacrifice personnel ? Est-ce la pitié, au contact de cerveaux émiettés, de cœurs défaits, d'espoirs anéantis, du pauvre train-train de la politique quotidienne, qui a provoqué le désir de magnifier les désastres de tous les jours dans ce vaincu de toute une existence, grandiose paria, prophète de liberté, toujours sous les verrous, apôtre de lumière, toujours dans la ténèbre des cachots ? Ou bien, parmi l'insouciance populaire, l'indifférence si souvent de la foule, pour laquelle il combattit sans trêve, Blanqui — dans ces quartiers d'âpre labeur de l'ouvrier de Paris où habite et vécut Geffroy, la colère ne l'a-t-elle point assailli parfois, d'un tel déni de justice à l'égard de celui dont les religions eussent fait un saint, la colère ne l'a-t-elle pas soulevé, porté à vouloir venger du silence posthume le mort dont le destin avait sans cesse étouffé la voix, vivant...

Blanqui !

De la minute où cette odyssée de clubs et de prisons lui fut révélée, où le germe de l'œuvre tomba en lui, je ne crois pas que l'auteur ait couvé d'autres pages d'un amour plus ardent. Il semble bien qu'il ait appartenu entier à cette œuvre, qu'il en ait été possédé tout. Dans le journalisme, où il a pris l'une des premières places, dans la critique d'art où il s'est mis au premier rang, il semble que tout, même les pages définitives, n'était qu'apprentissage et qu'essais pour aboutir à cette œuvre magistrale — tant attendue, et qui, miracle, n'a pas déçu l'attente. Il y avait si longtemps que les amis promettaient aux autres ce livre où devait se condenser le talent de Geffroy : Blanqui ! N'était-ce pas l'inéluctable excuse du Breton tenace pour se dérober farouchement au monde, à la camaraderie, même à l'amitié — de l'avis de Renan, sans doute, que le penseur n'appartient point à ses amis, mais à l'humanité, et qu'il ne se doit pas confiner en des senments trop exclusifs et trop prenants.

Blanqui, la chronique à faire, ce fut dix ans durant la réponse à tout et à tous de l'auteur de l'*Enfermé*, n'acceptant la vie et les vivants qu'à proximité des salles de rédaction, ne s'éloignant des journaux que pour courir aux casemates des citadelles, aux récifs de l'Océan, où le révolutionnaire avait été interné, quarante ans...

Ses vacances, ses voyages, c'était pour aller interroger le ciel qui avait passé au-dessus des captivités de Blanqui, les vagues qui avaient léché les rocs de ses cachots...

Oui, il paraît bien que tout le « journalisme » de Geffroy n'a tendu

qu'à ce livre de l'*Enfermé,* d'une telle intensité psychologique, d'une telle pénétration des êtres et des choses, d'une telle compréhension de nature et d'art, — (qu'il fallait bien, puisque ce sont les merveilles de la nature et de l'art comme le Mont Saint-Michel, entre autres, où s'enfoncent les caveaux de détention !)

C'est sous l'œil droit et net de l'inflexible Blanqui, que s'est exercée cette noble curiosité des problèmes sociaux, à laquelle nous devons, du journaliste d'avant-garde, tant d'articles remarquables, dispersés aux journaux et aux revues, indépendants, au milieu de l'asservissement et de l'avilissement de la presse à coteries. Et Blanqui, peut-être, n'est pas pour rien, non plus, dans ces pages plébéiennes, où s'exalte l'âme du faubourg, en rumeur incessante comme la mer, dans tant de pages parfaites du critique et du conteur.

Aux heures de rentrer, de regagner le lointain logis sur les hauteurs de la butte, par les rues montantes aux trottoirs gras, aux pavés déchaussés de Belleville, sûrement, l'ombre fluette de Blanqui précédait le rêveur, lui prêchait, de l'au-delà, l'amour quand même du prochain, l'amour de toute liberté, de toute fraternité, lui transmettant la confiance des grands mots, des grandes choses, des grands rêves d'humanité, la sublime naïveté de croire au progrès, aux réalisations futures, toujours et toujours : car, c'est une des beautés, entre autres, de l'*Enfermé,* qu'on y respire à travers les défaites, la moisissure des prisons, le sang de la guerre civile, les trahisons, les lâchetés, les délations — on y respire la sereine confiance en l'avenir du droit, du juste...

Une fois hanté de Blanqui, son évocateur ne s'est pas contenté de le connaître par le menu de ses actes, de ses faits et gestes, de ses paroles, de ses écrits, des dates de son existence : le traduire ainsi, dans la plus scrupuleuse monographie, cela n'aurait fait que de l'histoire morte.

L'écrivain est allé plus loin, a dépassé l'interprétation concédée à l'historien.

Il n'a pas craint d'inventer, là où le document faisait défaut.

Tout le monde pouvait suivre le conspirateur jusqu'à la porte de sa cellule : Geffroy a écrit, comme s'il avait partagé l'*in pace* où l'on jetait Blanqui, dormi sur son grabat, vécu ses années de solitude.

C'est le secret de ses quarante ans de silence qu'il lui a arraché.

C'est l'âme verrouillée de l'*Enfermé,* qu'avec une magie, une divination de poète, il a fait sortir de tant de tombeaux successifs.

Là où cessait l'histoire, l'historien s'est changé en romancier, et le romancier a fait de l'histoire vivante.

Et où finit l'histoire, où commence le roman, où ils se mêlent inextricables, cela ne se peut délimiter.

C'est l'originalité d'une pareille tentative, d'une interprétation de caractère si serrée, d'une traduction d'être si soutenue que, pas une fois, le doute ne s'élève, une hésitation ne se produit : lorsque le poète crée l'*Enfermé*, c'est bien toujours Blanqui qu'il nous raconte...

Qui çà, Blanqui ? Lisez l'*Enfermé*.

Blanqui, dont le seul nom signifie toutes les audaces et les terreurs et les crimes révolutionnaires, pour le bourgeois, fils des révolutions, fut, en son enfance, le meilleur des écoliers, un brillant élève, des plus fameux lauréats de l'Université. Son frère, aîné, écrit de lui à leur père : « Cet enfant étonnera le monde. »

C'est 1818-1824, — « le décor fumeux, la mêlée tragique », où « surgissent à ras de terre les personnages, et s'accomplissent les événements de la seconde restauration ». Les imaginations neuves s'encolèrent et s'enflamment. Que d'événements précipités, dont Geffroy dessine le raccourci en traits vigoureux, dans le plus puissant relief. Blanqui assiste à l'exécution des quatre sergents de la Rochelle. « Avant les prochaines aventures de la rue, le branle-bas de combat s'organise et résonne dans les consciences tressaillantes, dans les profondeurs des jeunes esprits. » C'est ainsi que Blanqui naît à la politique, que « la forme d'opposition violente et secrète forcément employée sous Louis XVIII et sous Charles X, le carbonarisme, surexcite et accapare le jeune homme sous l'influence du livre. » D'abord, précepteur à Blagnac, revenu à Paris, où il entre comme répétiteur, chez Massin, dans la seule année 1827, il est blessé, trois fois, dans les manifestations, en avril, d'un coup de sabre, « à l'occasion de la loi d'amour de M. Peyronnet, en mai d'un autre coup de sabre sur le pont Saint-Michel, au cours d'une manifestation contre le jésuite Récamier... » Le 19 novembre, au lendemain d'élections libérales, il est frappé d'une balle au cou... De tout cela, il se remit... Sa destinée était autre, que de mourir de la sorte... Les agitations de sa vie devaient être précédées du grand calme d'un amour unique, rapide et triste. Amélie-Suzanne Serre, à peine âgée de quatorze ans, s'éprend de son jeune professeur. Il faut attendre. Blanqui voyagera — sera même emprisonné, sans raison, à cause du nom de son père, à Nice, — relâché aussitôt, revenu à Paris à temps, pour les Trois Glorieuses, au troisième jour desquelles, dans le salon de M[lle] de Montgolfier, « Blanqui l'insurgé apparaît avec la décision du triomphe, la bouche et les mains noires des cartouches déchirées et des balles parties, odorant de poudre et aspirant l'âcre parfum de la bataille gagnée, aussi doux qu'un bouquet de printemps et qu'une chevelure de femme. » Les journées révolutionnaires passées, après qu'on l'a décoré de la croix de Juillet, l'hésitation du jeune homme n'est pas longue. Il va immédiatement au club, au journal et à la société secrète.... On sait

où cela le mènera. Dès janvier 1831, pour des écrits, pour des manifestations, il est arrêté : il connaît, désormais, « la promiscuité des voleurs et des assassins, les promenades dans le panier à salade, la boue donnée comme boisson, l'humidité des murailles et des draps, l'atmosphère infecte — tout cela pour récompenser les patriotes du sang versé en juillet pour la liberté. » C'est le Blanqui de ce moment que décrit Henri Heine, Blanqui aux *Amis du Peuple,* prononçant un discours plein de sève, de droiture et de colère. C'est le Blanqui que le jury acquitte dans le procès des Quinze, pour délit de presse — mais que les magistrats condamnent à un an de prison, pour son plaidoyer outrageant, dans cette affaire. Il subit sa prison, il en sort, davantage désigné aux groupes. « Sa maigre personne surgissant silencieusement dans un groupe éveillait immédiatement l'idée d'un projet caché, d'un plan médité, d'une conspiration permanente. L'inquiétude de l'inconnu le mêlait de croyance légendaire et de vague respect. Le jeune homme aux cheveux durs, à la courte barbe rousse, les yeux clairs, la bouche serrée, né d'hier aux bagarres sociales, était déjà visiblement marqué comme un ancien de la politique. » Lisez ce portrait de Blanqui émeutier :

« A cette époque-là, pendant les premières années du règne de Louis-Philippe, si l'on observe les gestes et les démarches, si l'on enregistre ses résolutions, on se persuade qu'il eut foi dans les lentes préparations et dans les actions brusques. Il eut vraiment la pensée de faire servir les mouvements des masses humaines au changement social désiré et voulu par l'ardeur de son esprit. Et c'est ici qu'il fit preuve d'une prudence d'expérimentateur et d'un sens pratique cherchant à gouverner le hasard. Ce changement social, il se garda bien, dans ses articles véhéments, dans ses rigides discours, de le définir autrement que par des généralités. Tandis que les autres chefs de groupes s'empressaient de proclamer leur utopie, de codifier leur idéal, d'enfermer leurs adeptes dans un inflexible cercle de logique, lui, Blanqui, installait à un carrefour de Révolution le visible et attirant drapeau de son incertitude. Son silence appelait à lui tout le monde, tous ceux qu'un mécontentement et une espérance jetaient à la révolte. Il autorisait par son impartialité de terroriste tous les désirs et toutes les illusions, il enrôlait dans la sombre armée ceux qui se présentaient pour marcher et combattre, sans leur demander un mot de passe particulier et une profession de foi identique. Il laissait donc les idéalistes de son parti s'acharner à bâtir des cités de bonheur où les vertueux de demain connaîtraient la dureté de la règle et le charme de la monotonie. Il se bornait à enseigner qu'il y avait des Tuileries, des Ministères et une Préfecture à prendre, et qu'il fallait détruire ce qui existait avant de se promener dans le paradis terrestre conçu par les imaginations. Son bon sens réaliste ne prévoyait la marche en avant que par courtes étapes.

A chaque jour suffit sa peine. Il faut d'abord s'affilier, se compter, soulever des pavés et tirer des coups de fusil. Ensuite on verra. L'organisation viendra après la victoire.

« Ses paroles et ses actes n'en expliquaient pas davantage. Toutefois, sa pensée travaille, c'est par la réflexion de ces années qu'il devine la transformation possible de la propriété, et qu'il aboutit à écrire, pour le *Libérateur*, l'étude sur l'association où Benoît Malon verra qu'il a donné le premier, en Europe, une formule rudimentaire du collectivisme. Mais Blanqui ajournait de parti pris les spéculations et les rêveries de son esprit, il ne définissait pas le but indéfinissable, le mirage sans cesse reculé, reflété on ne sait où, sur la terre aride ou dans les nuages transparents. Après ? Qui peut prévoir après ? L'instinct de justice et le besoin de vivre suffiront. Les idées, sans cesse, sont traversées, aidées, enrayées par les faits. Qu'on marche pour marcher, qu'on agisse pour agir, infailliblement des résultats viendront par surcroît, puisqu'il en vient toujours, de quelconques.

« Cela n'était pas dit, et pour cause. Un tel refus de prédire l'avenir aurait été considéré comme une preuve de scepticisme ironique, et Blanqui était aussi loin de l'ironie que les masses qu'il voulait entraîner. Il croyait à l'effort immédiat, et cette seule croyance énergiquement affirmée et prouvée devait lui suffire pour passer au grade de général d'émeute investi du droit d'imposer un plan et de donner le signal d'une bataille. »

Il n'est pas dans le cadre de ces notes de suivre minute à minute la vie, la pensée de Blanqui; mais il était nécessaire de montrer la silhouette solide qui se dresse des pages de l'*Enfermé :* jusque-là, c'est de l'histoire : Geffroy l'a transcrite en chapitres simples et forts, précis, rigoureux, — passionnants comme un roman; voici bientôt du roman, puissant comme de l'histoire : c'est, d'abord, au second plan, le mariage de Blanqui avec Suzanne Serre, la vie nouvelle de bonheur traversé de tous les orages des coups de mains, de leur préparation, la conspiration des poudres qui vaut encore deux ans de prison à Blanqui, amnistié ensuite, sa peine changée en internement à Pontoise, où sa femme le rejoint — « pénitence politique qui devient la période de leur lune de miel de jeune ménage. » Mais à ce « décor du bonheur possible », Blanqui en superpose un autre, « tour à tour obscur et éclatant, mystérieux et agité, celui des conspirations et des insurrections... la politique est sa perpétuelle hôtesse, et il mène de front la préparation d'un coup de main et sa vie de cœur et de solitude. » Enfin, il rentre à Paris, joue son rôle au 12 mai 1839. C'est la défaite — la condamnation à mort — la peine commuée en détention perpétuelle — le Mont-Saint-Michel — « un jour, un autre jour, tous les jours, une semaine, des semaines, — des années. »

Pages des plus belles qui aient été écrites de longtemps, sur cette solitude de Blanqui, dans ce cachot où lui parvient la nouvelle de la mort de sa femme...

Là, s'affirme l'indomptable vitalité du révolutionnaire, là commence cette lutte admirable de l'*Enfermé* contre tout et contre tous, la libération d'un cerveau, s'évadant des prisons, lumineux, inviolable... Et par les lettres, et par les journaux, les fragments de journaux, les livres, c'est vers la politique, toujours, que se dirige l'esprit ardent, frémissant du prisonnier... L'évasion manquée « il voulait le pouvoir d'attendre, il essayait de durer, et ce furent ses journées, ses soirées acharnées de travail, l'enquête qu'il pouvait faire, dans ce réduit, sur l'histoire, sur la politique, la tête penchée sur un livre, la main crispée sur la plume, l'esprit parti en voyage à travers le temps et l'espace, hors de son corps captif. »

« Ce fut la longue épreuve où se soumit son esprit, où son caractère se modifia sous la dure loi de la nécessité. Son instinct d'activité vit chaque jour se réduire la région où il pouvait évoluer, se replia à mesure sur lui-même. Il l'exerça autant qu'il put par sa résistance aux exactions, par les projets de fuite, les préparatifs, les tentatives d'évasion. Mais il comprit bien vite, mieux qu'aucun autre, et sans pour cela tomber à l'atonie, l'inutilité de la protestation dans le vide et de l'enragement progressif dans la cage de fauve où il était enfermé. Au bout de tels efforts, c'était la folie ou la torpeur. Il préféra garder en lui sa force plutôt que de l'user en vaines démonstrations, et d'ailleurs, ce ne fut pas sans doute en vertu d'un calcul, mais par emploi d'une faculté naturelle, qu'il se cadenassa ainsi en lui-même, qu'il enfouit sa violence au profond de son être. Désormais, et de plus en plus, il eut cette attitude singulière que l'on remarqua davantage en lui à mesure que les années passèrent : il ne dit jamais rien, resta muet sous les coups du destin, laissant supposer le jugement caché et le mépris intact, mais ne les arborant pas, les gardant jalousement sous le calme de l'attitude, la tranquillité des rares paroles obligées, l'indifférence, le silence. Séparé du monde, il s'en sépara encore davantage. Enfermé en cellule, il s'enferma en lui-même, et, mystérieusement, donna à ses pensées le vol inaperçu, inentendu, — la liberté à son esprit. »

Malade, Blanqui est transféré à Tours, où il passe vingt mois à l'hôpital, — sur la fin desquels il est impliqué dans l'émeute des grains à Blois, — acquitté... Il est libéré le 24 février 1848, rentre dans Paris quitté en 1839 : le 25, il parle au Prado... La voix qui s'était tue dix ans s'élève de nouveau : « Sa puissance comme orateur était immense, sa voix stridente, aiguë, sifflante, métallique et voilée, cependant, comme le bruit d'un tam-tam, communiquait la fièvre à ceux qui l'écoutaient... Son esprit était une mathématique ; il n'opérait que sur

des nombres concrets, comme l'histoire, comme l'humanité du reste... L'éloquence et le caractère de Blanqui, ce n'était pas du feu sous la lave, c'était, au contraire, de la glace sous le feu. »

C'est 1848, « l'année de l'espoir pour l'ouvrier, le moment où il crut que son sort et celui des siens allaient changer, et il est resté reconnaissant au destin de cette vague promesse qui a traversé sa vie. Que l'on dise devant lui les noms de ce temps-là, il les dit à son tour, et les juge sans renseignements et sans critique, il les confond tous dans la même bienveillance, il parle des personnages, comme d'une miraculeuse phalange, vouée à une œuvre commune... »

Hélas, il n'en fut pas le pire, comme il apparaît à distance... La haine s'inscrivait entre ceux du même parti : le document Taschereau, jugé faux aujourd'hui, fut accepté par nombre de coreligionnaires : « La calomnie est toujours la bienvenue, la haine et la crédulité la savourent avec délices ! Elle n'a pas besoin de se mettre en frais. Pourvu qu'elle tue, qu'importe la vraisemblance ! L'absurdité même ne lui fait pas de tort. Elle a un secret avocat dans chaque cœur, l'envie. Ce n'est jamais à elle, c'est à ses victimes qu'on tient rigueur et qu'on demande des preuves. Toute une vie de dévouement, d'austérité, de souffrances, s'abîme en une seconde, sous un geste de sa main. »

Avec une logique, une éloquence formidable, Blanqui se révolte : mais le soupçon atroce, désormais, intéressé ou sincère, le guettera, lui empoisonnera la vie, plus que le regret de la mort d'un être cher, la séparation d'avec son fils « que l'on élève contre lui », l'angoisse de la lutte stérile, tant de détresses et de naufrages de la vie.

Et devant la Haute Cour, pour l'affaire du 15 mai, Barbès, tous les partisans de Barbès croiront, affecteront de croire au document Taschereau ; dans ses prisons nouvelles, les yeux de Blanqui croiseront des regards de défiance et de mépris : c'est sous cette effroyable injure d'une masse de ceux avec qui il lutta pour la République et la liberté, que Blanqui devra continuer son chemin, s'abîmer dans son prochain caveau, à Doullens, — d'où il est transféré à Belle-Ile-en-Mer, aux cellules déjà encombrées : ce n'est plus le traitement meurtrier du Mont Saint-Michel. Pourtant, là, peut-être, Blanqui souffre-t-il ce qu'il n'a pas souffert encore : le document Taschereau, toujours : il y a des prisonniers du Mont Saint-Michel, ici, dont les mains ne se tendent plus à Blanqui. Et puis, tant de défaites accumulées déjà, le doute dans l'âme du confiant politique d'autrefois, des énergies à cheveux gris, maintenant... Belle-Ile, le Palais — toujours, cependant des plans de rénovation sociale, l'idée de lutte, — ceux comme Blanqui, catéchisant, prêchant les faibles et les ignorants — et, naturellement, la tentative d'évasion — des plus dramatiques, qui soient;

avortée par la trahison du pilote qui s'était fait payer pour embarquer les prisonniers...

Redoublement de surveillance, de tracasseries, mais Blanqui s'installe, définitivement, comme si la prison devenait toute sa vie; dans le travail, dans la pensée. Comme il avait appris la mort de sa femme, en prison, c'est ici qu'il apprend la mort de son frère, des guichetiers.

Après sept ans de séjour, en 1857, on le transporte en Corse. En 1859, il cesse d'être un prisonnier pour devenir un déporté, en Afrique, d'où il fut libéré la même année : triste retour à la liberté; il retrouve son fils, un jeune homme de vingt-quatre ans, aisé, qui lui offre la vie à la campagne, le renoncement à la politique : tout, le bagne et la mort, plutôt que l'abandon de la lutte; le père s'éloigne; chez sa mère, dans sa chambre de mort, on a brûlé les papiers du Mont Saint-Michel, tous les écrits confiés aux siens, tout ce qu'il avait achevé, noté, élaboré : « Mes papiers, mes papiers sont détruits! » Il doit taire sa plainte inutile. Au dehors, c'est la foule aveulie de l'Empire.

« Après un voyage à Londres, il connut le Paris de l'Empire, toutes les anciennes ardeurs éteintes ou assoupies, une ville en transformation, une population paraissant heureuse de sa promenade du dimanche, s'amusant, comme à une pièce de cirque, des régiments qui passent, des prisonniers autrichiens qui défilent, au retour de la guerre d'Italie, prenant peu à peu le goût du plaisir du soir, des bals, des terrasses de café, des concerts, de toutes les veillées éclairées et bruyantes, où le corps et l'esprit se fatiguent pour le lendemain, finissent par vivre une vie alternée de torpeur et de soubresauts.

« Insensiblement, la force de réagir, l'énergie de penser, se perdent dans cette habitude de silence réveillée seulement par des éclats de fête.

« La caractéristique de ce temps d'Empire, ce fut vraiment, malgré les apparats et les décors illusoires, l'absence de vie sociale. La vie ne peut exister que si des éléments contraires se font jour, se confrontent, s'opposent, se corrigent.

« L'inertie n'est pas l'équilibre. En ces années, les éléments de vie, dispersés, étaient réduits à l'impuissance. Les rares journaux qui n'appartenaient pas au régime nouveau chuchotaient à peine leur opposition. Blanqui, dès ses premiers pas sur le pavé de la ville, se sentit enveloppé d'une atmosphère peu rassurante, qui lui conseillait l'isolement et la prudence. Tous ceux qu'il rencontra, des anciens compagnons du Mont Saint-Michel, de Belle-Ile, étaient comme lui des suspects surveillés par la police, menant à peu près la vie des libérés restés en surveillance, ne sachant pas si tout à l'heure, pour quelque parole imprudente, quelque fausse démarche, ils n'allaient pas être incriminés, arrêtés et condamnés par des juges décidés à tout pour gagner leurs appointements.

« Que l'on ajoute à cela, pour Blanqui, cette inquiétude particulière au prisonnier qui se retrouve au dehors, inquiétude déjà marquée chez lui, chez Barbès, à leur libération de 1848, et qui apparaît encore cette fois. La vie réglée n'existe plus, avec les ouvertures de porte à heures fixes, les apparitions de gardiens, les instants rigoureusement assignés aux repas, au travail, à la marche du préau, au sommeil. La sensation ne s'épuise pas vite, et Michelet, rencontrant alors Blanqui et le félicitant d'être libre, de respirer enfin au grand air, entendit le curieux aveu qui lui fut fait par l'éternel prisonnier, de sa gêne, de son inquiétude. Il étendait les bras, était étonné de ne pas toucher des murs. Sa volonté, si virile qu'elle fût, avait subi une empreinte, et l'historien surpris écoutait l'homme d'action qu'il croyait ivre de sa liberté reconquise, lui avouer qu'il lui manquait quelque chose, qu'il se sentait plus rassuré, plus maitre de lui en prison. »

Il y retourne vite, à Sainte-Pélagie, pour s'être rencontré avec les nouveaux du parti républicain qui se formait...

Le voici à Sainte-Pélagie, au pavillon des Princes, méfiant, aujourd'hui, ne s'ouvrant plus aux bonnes volontés qui viennent à l'*ancien*, au prisonnier du Mont Saint-Michel et de Doullens, et de Belle-Ile-en-Mer — qui a donné une existence à sa foi, et, au premier jour de sa liberté, revient se mettre au service de sa cause : « Ce qui a grandi chez lui, pendant les années d'isolement et d'amertume, c'est l'ironie. Il dissout volontiers, par l'acide et le sel, les arguments qui s'opposent à son passage. Sa fine bouche sourit malicieusement, ses yeux dardent une lumière aiguë, tout son visage brille de joie. Il est alors bonhomme et jovial, parmi ses amis certains, il les amuse de sa critique, comme il les émeut de sa conviction persistante, de sa pensée sans cesse projetée vers l'avenir. »

Là, les nouveaux, dans le voisinage, la conversation de Blanqui, peuvent juger la hauteur de son intelligence, de toutes les ressources de son esprit, de la beauté de ce caractère que n'ont point amolli les douleurs privées, les tristesses des heurts et des conflits humains.

« Alors, pendant les années de prison de Sainte-Pélagie, cela n'avait pas d'autre importance. Certainement, il vécut là le temps le plus heureux de sa vie. Pour la première fois, il se vit compris, apprécié à sa valeur par une jeunesse pensante, par une élite bourgeoise venue à la Révolution. Il eut des interlocuteurs aptes à le comprendre et à l'intéresser à leur tour. Il séduisit ceux qui représentaient le parti socialiste en formation, par sa nette et virulente appréciation du parti républicain parlementaire. Il prévoyait les pires fautes et les plus absolus reniements, et ceux qui pouvaient le trouver sévère alors le reconnurent seulement perspicace par la suite. Enfin, la grande cause de son influence sur les esprits de ce temps-là, fut la philosophie scientifique

qu'il affirmait contre les conceptions religieuses et déistes. Sous l'Empire et jusqu'à la fin, il y eut un renouveau et un développement des idées du dix-huitième siècle, tout un mouvement qui reste marqué dans l'imprimé d'alors, depuis le livre du philosophe et du savant jusqu'à l'article du journaliste. Il y eut des revues, des feuilles spécialement fondées pour l'examen et la polémique, et la hardiesse de pensée qui parcourt le monde depuis l'antiquité grecque et latine se fit jour à nouveau, la tradition interrompue en apparence parut se renouer. On se dit volontiers, en ce temps-là, athée, matérialiste, positiviste, et le républicain vaguement religiosâtre ou nettement catholique de 1848 devint une anomalie, une curiosité. Par là, Blanqui, en désaccord si net avec le déiste et chrétien Barbès, — encore une cause profonde de séparation, — se trouva en harmonie avec ses nouveaux jeunes amis. »

Il fait un journal, reçoit en prison une augmentation de peine. Cette fois, il s'évade, se réfugie à Genève, prend part à tout ce qui se trouve, tout en demeurant introuvable, de 1865 à 1870. « Dénué de tout, il était le pauvre, après avoir été le prisonnier. » Homme de pensée, il rêve surtout l'action, s'emparer du pouvoir d'abord, tout le reste n'étant, sans cela, que spéculation folle. Il espère la journée révolutionnaire : on fut près de la tenir, à l'enterrement de Victor Noir : rien.

La guerre, les premiers désastres : Blanqui croit l'heure propice; l'émeute est fomentée; l'insuccès encore, condamnations à mort; vingt jours après, le 4 septembre amnistiait la hâte des révolutionnaires d'août.

Et, maintenant, « le grand calomnié se lève des cendres de l'histoire, il est ardent et impatient, clairvoyant, farouche et désespéré; la flamme de l'esprit de patrie est en lui, le brûle et le consume. Maudit soit celui qui, à l'heure suprême où nous touchons, pourrait conserver une préoccupation personnelle, une arrière-pensée, quelle qu'elle fût… » s'écrie-t-il.

Campagne admirable qu'il mène alors, par ces mois rouges, écrivant et parlant, dénonçant heure par heure les fautes commises, énonçant les projets les plus sensés, — pas écouté, pas entendu. La foule ignora celui qui la traduisait, obstinément, admirablement, avec ses doutes, ses colères, son héroïsme, son farouche besoin d'agir, sa volonté de vaincre ou mourir! Et c'est l'insurrection fatale, toujours, le parti révolutionnaire perdu de nouveau, l'agonie, l'avenir tué : les chefs-d'œuvre se succèdent sous la plume de Blanqui — inutiles. Des chefs-d'œuvre! Que l'on reprenne là-dessus les pages de J.-J. Weiss sur le Blanqui du Siège… Et Blanqui, en février 1871, est condamné à mort pour participation au 31 octobre! Soixante-cinq ans, malade, Blanqui est arraché de son lit, conduit de Figeac où il s'était retiré à la prison de Cahors, — on l'expédie à travers la France au fort du Taureau, où il est traité plus mal qu'il

ne le fut au Mont Saint-Michel. Ici, encore, il s'évade de la cruauté des bourreaux, il s'échappe de l'horreur de la casemate, il fuit hors des clefs et des grilles : astronome prodigieux, à soixante-cinq ans, il écrit l'*Eternité par les astres!* Il sort au bout de cinq mois pour être jugé. C'est la déportation dans une enceinte fortifiée. Les médecins défendent la Nouvelle-Calédonie : Blanqui sera enfermé à Clairvaux; jusqu'à présent, jusqu'à soixante-dix ans, presque, il aura été sans déperdition; la maladie le mine, il ne mange plus, il ne dort plus... Cela transpire dans la masse! Que lui fait-on expier, en ce moment, à Blanqui? Son amour de la liberté, de la vérité, de la patrie : il a été prisonnier la moitié de sa vie : quelques adeptes seuls ont lu *la Patrie en danger;* il est vaincu! N'est-ce pas suffisant, donc; on parle de sa candidature :

« C'était le miracle. Il s'en fait un autre. A chaque nouvelle du dehors que lui apportent les lettres, les visites de ses sœurs, les notes de mauvaise humeur de son journal, l'afflux de vie revient en lui, donne à sa vieillesse indomptable la croyance d'un recommencement. Il sait que les gouvernants ne céderont pas, mais il tressaille à cet appel encore faible qu'il entend au loin. Le bruit de foule de Marseille, de Lyon, de Paris, de son cher Paris, lui arrive, apporté par l'espace, vient résonner délicieusement en lui. C'est sa guérison, jour par jour, la reprise de son activité.

« Chaussé de ses sabots, coiffé de sa casquette de loutre, retrouvant la force de quelque exercice physique, faisant sa cuisine, fendant son bois, aussi paisible et calme d'ailleurs, c'est tout de même l'actif Blanqui, toujours prêt, qui circule au long des fenêtres, regardant l'espace par-dessus les coteaux de la vallée de l'Aube. Il est repris par la politique, sommeillante en lui pendant la torpeur de sa maladie. Il est de nouveau singulièrement informé par les moindres indices, merveilleusement divinateur. La distance, les années, les renseignements venus en parcelles, rien n'y fait. Il obvie à tous ces inconvénients. Il a la France électorale sous les yeux dans sa cellule, il connaît le réveil de l'opinion des grandes villes par la question de l'amnistie, il sait l'état des partis, la parole reprise anonymement par les écrivains proscrits, l'éclat et la force de l'éloquence de Clemenceau à la Chambre. Cette année 1879 peut amener du nouveau. »

Enfin, Blanqui est gracié, sort d'un cachot de huit ans. Il entre dans la lutte électorale. Ici, là, en province, à Paris, ne refusant aucune réunion, il continue son pur apostolat, il répète sa foi, ses espoirs, ses rêves, rentre des faubourgs, la nuit, après les séances tardives, jusqu'au 1er janvier 1881 — soixante-seize ans, où il meurt... Cent mille personnes escortent la frêle dépouille de ce solitaire.

. . . .

« Non, cette vie surhumaine, de douleur consentie, de sacrifice obstiné, cette vie ne peut être perdue. Elle a privé l'homme des joies habituelles, lui a infligé la douleur de ne pas être compris, aimé, lui a donné ce visage offensé... Mais l'exemple est acquis pour jamais. Dans le même individu ont cohabité deux sentiments égaux : la résignation, la révolte. Résigné pour lui, révolté pour tous. La résignation le met à la hauteur des plus stoïques. L'esprit de révolte du vieux Blanqui, salubre comme le sel de la mer, imprégnera l'Histoire. Il n'a pas voulu le bonheur, il a refusé d'être payé de son vivant. Il est même plus grand que les martyrs et les saints des religions, qui n'acceptent de souffrir et de mourir qu'avec la certitude d'une vie future, d'une récompense de paradis. Lui, ne veut être ni consolé, ni récompensé. Il accepte hautainement le sort sans l'espoir d'une rémunération. C'est le Héros nouveau, d'accord avec l'idéal du siècle, d'accord avec l'humanité. »

. . . .

J'ai peur, en cette longue et sèche nomenclature des écrous de Blanqui, de n'avoir pas fait ce que je m'étais proposé ! Parallèlement à ces dates des étapes de l'*Enfermé,* il eût fallu, comme cela apparaît dans les pages de Geffroy, faire correspondre les étapes de son génie grandissant, s'affermissant, dominant les persécutions, la douleur : car, Blanqui, réellement, n'eut ni *Dieu ni Maître !* Il eût fallu montrer, à travers tout, cette pensée tendue vers le but, indomptable, irréductible. Et c'est ce que j'aurais désiré. Mais voulant donner, d'après l'*Enfermé*, la notice de cette vie étonnante, je me suis attardé, trop pour rester dans les limites fixées, pas assez pour une analyse complète ; de sorte que je risque de n'avoir pas raconté le Blanqui que nous raconte Geffroy, avec une telle ferveur de cœur et de pensée.

Pourquoi Blanqui ? Au bout de l'*Enfermé*, il n'y a plus à se demander quelles raisons ont déterminé l'auteur à l'étude de ce modèle.

Tout, ici, devait séduire l'écrivain épris d'absolu.

Blanqui, de tous ceux qui conçurent et révèrent le bonheur universel, fut l'un des esprits les plus complets. A la fois, homme de pensée et homme d'action, combinant et conspirant. Pur de toutes compromissions, au-dessus des misérables calculs de l'égoïsme humain. Clair, méthodique, prompt aux décisions — ne chicanant pas à l'heure de l'échec — impassible devant la répression. Payant toujours de sa personne, sans compter. Un héros, froid et sans morgue, dont l'âge seul, la maladie triomphèrent. Un résigné pour soi, un révolté pour les autres, a écrit Geffroy. Une sublime protestation contre l'injustice, contre le mensonge, contre la force. La parole, la plume toujours prêtes pour protester contre tout ce qui blesse les beaux et nobles grands principes, — tant raillés depuis. Ne se dérobant jamais, devant les juges, plaidant pour le droit et l'humanité, — indifférent à sa personne. En pri-

son, protestant contre l'infamie de la peine, se réclamant des règlements, de la loi, contre les directeurs — pour ses compagnons, plus que pour lui-même. Refusant toutes grâces. Libéré, — courant dès le lendemain aux postes de combat, au journal, au club — se retrouvant, assuré, devant les juges, rentrant d'un pas paisible aux cachots, où se poursuit la grave et puissante évolution de son intelligence. C'est à cela que l'on assiste dans les pages lucides et brûlantes de l'*Enfermé*. Tout ce qu'une solitude fécondante amasse dans l'âme et l'esprit de Blanqui, sur les rocs, en plein ciel, en pleins flots, nous le voyons, ligne à ligne, à travers l'œuvre de documents et d'imagination...

Tout ce que la douleur et la défaite modifient de cette énergie et de cette tenacité, nous le sentons au fur et à mesure des événements et des jours... Non, rien d'étrange, à ce que la grave curiosité du philosophe et du penseur se soit penchée sur ce précieux rouage, sur ce rare mécanisme de penser et d'être qu'offrait Blanqui.

Et pour le poète, quelle tentation, de chanter cette idylle de l'étudiant, et de son élève, la jeune Suzanne. Quels chapitres pathétiques cela lui a fournis, le roman de cet amour, l'un des plus beaux que l'on puisse rêver ! Quelle page inoubliable alors que le prisonnier du Mont Saint-Michel apprend la sombre nouvelle de cette mort, alors que l'irréparable franchit les barreaux de sa cage — où jamais rien ne pénètre que la menace, la détresse, le deuil...

Enfin, Blanqui fut un calomnié, un vaincu...

Quelle tâche, alors, que de redresser, aux yeux de tous, la figure de ce martyr impeccable de ses opinions. Quelle âpre joie que de venger, décisivement, l'homme accablé et trahi, d'empêcher à jamais qu'un nom, digne d'être un exemple, pût être profané par l'ignorance...

Oui, tout cela explique assez que l'on ait voulu faire sortir cette mémoire du trouble et du doute, où elle pouvait s'enliser avec la complicité du temps...

Enfin, quel cadre, quel décor magnifique à cette histoire, et à ce roman, quelle figuration non pareille : c'est, le plus souvent, sur le roc battu des vagues, que des années et des années, se dresse à nous la maigre silhouette du prisonnier, la mer autour de lui, au-dessus de lui, le ciel, contre lui, des années et des années, quelque sentinelle, fusil sur l'épaule. Libre, c'est dans l'océan humain de la rue, parmi la foule déferlante des émeutes, que se profile le conspirateur, ou bien, aux mois de la guerre, c'est dans la salle fumeuse des clubs...

Plus tard, le mince cercueil s'en va, à travers la multitude du peuple...

Mais, si je voulais énumérer par quelles qualités de psychologie, d'ordonnance de style, l'*Enfermé* est une œuvre de premier ordre, il me faudrait toute la place déjà prise pour dénombrer les prisons de Blanqui;

il faudrait citer chaque chapitre, chaque phrase...: la genèse, la formation de l'esprit, du caractère de Blanqui, tout le mouvement de 1830, de 1848, toute la grâce et la mélancolie des fiançailles et du mariage, avec cette Suzanne un peu lointaine, sitôt disparue, tout le tragique émouvant des détentions de quarante ans; la tristesse poignante, l'amertume, la colère des chapitres sur le document Taschereau, — avec, toujours la clarté, la fermeté de l'historien, la volonté de tout dire, de ne rien prouver en supprimant les difficultés. Quoi de plus profondément humain que la rencontre du père et du fils « élevé contre lui » — le contraste du vieux retournant à la bataille, du fils de vingt-cinq ans, retiré à la campagne, heureux des quelques sous, hérités de sa mère. Quel frisson aux soirs de la guerre nous communique l'auteur, en nous faisant entendre cette voix capable d'organiser la victoire, de la préparer, de la donner... — voix perdue que l'on n'écoutait pas, que l'on ne voulait pas écouter... Plus tard, quelle confrontation du vieillard que l'on expédie au fort du Taureau, avec le paysan, mangeant son pain tranquille au bord d'un fossé :

« A Châtelaudren, au crépuscule, il y a une foule menaçante, des gens s'approchent, profèrent des cris, des insultes, contre cet homme immobile, à barbe blanche, qui les regarde de ses yeux vifs. Dans cette rencontre du révolutionnaire de Paris avec la Bretagne du passé, s'il a croisé les regards avec ceux d'un paysan agité ou paisible, gesticulant debout ou assis au revers du fossé, quelque vieillard comme lui, quelque ancêtre vêtu à l'ancienne mode, la courte veste bleue, les larges braies blanches, le grand chapeau, les bas dans les sabots, quelle étrange confrontation, et quel dialogue muet plus étrange encore ! On voit l'homme de la terre, tout usé, tout cassé, blanchi lui aussi, rasé par toute la figure, la barbe un peu repoussée, drue comme ce qui reste du blé coupé dans un champ. En face de lui, dans le cadre de la portière, le visage pâle et les yeux expressifs de la révolte. Sur la face fatidique du laboureur s'inscrit l'hérédité paysanne, ses yeux sont circonspects et méfiants, les paysan est sur ses gardes, comme s'il avait rencontré un loup. Colloque rapide pendant la rencontre de hasard. Le Breton hésite à craindre et à plaindre. Son inconscience devient méditative. »

Dans l'œil de clair phosphore du vieux Blanqui, le pronostic est plus sûr, la comparaison plus amère :

« Tu es un vieux Chouan désarmé, bonhomme, un ancien vassal devenu électeur, et resté en servage dans la domesticité du laboureur à gages. Tu vis dans ta dépendance tranquille, ayant gardé ta foi secrète à ton seigneur, prenant le mot d'ordre au prône de ton curé. Tu ne sais pas mon nom, tu ne le sauras jamais. C'est tout de même pour toi que je suis parti vers le pays de l'illusion, que j'ai été blessé rue aux

Ours, que j'ai fait le coup de feu en 1830, que j'ai passé ma vie au Mont Saint-Michel, à Belle-Ile, à Corte, à Pélagie, que j'ai souffert le siège de Paris, et que je m'en vais vers la prison inconnue ou la mort secrète. Toi, tu t'es contenté, pendant toute ta vie de la terre, de l'atmosphère de la mer, tu es librement sur la route, dans l'air du soir, et c'est évidemment moi qui suis la dupe. Mais tes fils retrouveront ma mémoire... »

Cette mémoire ne s'est pas perdue.

La voici éternisée, dans tout ce qu'elle eut de probe et de fier, d'intelligent et de bon, dépassant en sommet la médiocre altitude de notre humanité.

Ce n'est point un dieu neuf que l'on nous propose : c'est une vie d'homme que l'on nous raconte, en ses péripéties d'hier, toutes palpitantes encore...

Si de pareils hommes sont déjà à nos regards des géants, cela ne tient point sans doute qu'à la vision du poète ; c'est que vraiment ils étaient d'une haute stature...

Remercions ceux qui font un piédestal à la taille du personnage, comme Geffroy à Blanqui, avec l'*Enfermé*...

Jean Ajalbert.

REVUE DES REVUES

Économie sociale

La neutralité économique et les coopératives de production. M. Leroy-Beaulieu et les mines d'or. Intervention de la France au Transvaal (*Économiste français*). — L'affaire du Vooruit (*Revue d'Économie politique*).

L'*Économiste français* a publié le mois dernier deux articles bien intéressants sur... l'ingérence grandissante des politiciens et l'intrusion de l'État dans la sphère des intérêts économiques. Le premier est de M. Hubert-Valleroux sur les sociétés ouvrières de production et le second de M. Leroy-Beaulieu sur les mines du Transvaal. — Vous vous demandez quel rapport peuvent avoir deux sujets aussi dissemblables avec la théorie de la non-intervention de l'État en matière économique? Voici :

On vient de rédiger et de publier, en vue des travaux de l'Exposition universelle de 1900, déjà partiellement commencés sur quelques points, les cahiers des clauses et charges exigées des entrepreneurs qui voudront soumissionner des travaux à la future Exposition. Or une clause spéciale concernant les sociétés coopératives de production a été introduite dans ce cahier, d'où l'anathème de M. Valleroux : aux termes de l'article qui a déchaîné le rédacteur de l'*Économiste français*, tandis que les entrepreneurs sont astreints à l'adjudication ordonnée dans les règles traditionnellement observées, on prévoit la concession de marchés de gré à gré pour des travaux ne dépassant pas 20,000 francs, accordés aux associations coopératives. Le cahier des charges va encore plus loin. A un article il est dit : « A rabais égal fait par plusieurs entrepreneurs patrons, il sera ouvert un nouveau concours, soit séance tenante si les souscripteurs sont présents ou représentés, soit dans un délai déterminé par le bureau, mais entre ces soumissionnaires seulement. S'il y a une seule société d'ouvriers français parmi les soumissionnaires ayant fait le plus fort rabais, cette société sera déclarée adjudicataire. » En outre de ces faveurs injustifiables accordées aux coopératives, celles-ci sont exemptes de fournir un cautionnement pour tout marché n'excédant pas la somme de 50,000 francs. Enfin

des acomptes sur les travaux exécutés leur seront payés tous les quinze jours.

Tels sont les privilèges, incroyables, au dire de notre auteur, dont bénéficieront les coopératives de production. En vertu des théories orthodoxes de MM. Hubert-Valleroux et Leroy-Beaulieu, qui condamnent toute initiative industrielle ou commerciale de l'État, permettre à des ouvriers associés de concourir sans cautionnement jusqu'à concurrence de 50,000 francs, dans les 100 ou 150 millions de travaux qui seront effectués pour l'Exposition universelle de 1900, constitue une violation flagrante de tout principe d'égalité. Et trois longues colonnes durant, M. Hubert-Valleroux gémit contre cette habitude prise par les politiciens de flatter les classes ouvrières, de créer pour elles des privilèges exhorbitants, d'autant plus condamnables, que les clauses insérées dans le cahier des charges ne sont qu'une réédition presque textuelle des dispositions élaborées en 1848 sur le même sujet. On comprend, dit le rédacteur de l'*Économiste,* qu'en 1848 le gouvernement se soit laissé arracher les faveurs sollicitées par les coopératives. Les temps étaient durs et des concessions de cette nature étaient susceptibles de conjurer les périls dont se croyait menacée la bourgeoisie française. Mais copier servilement en 1896 les décrets de 1848, reprendre les décisions dictées par la peur, ressusciter des coutumes tombées en une désuétude aussi profonde que le fameux décret-loi sur le marchandage et les heures de travail, est une œuvre mauvaise qui ne peut s'expliquer que par le vil désir de complaire aux sollicitations intéressées des meneurs de la classe ouvrière.

M. Hubert-Valleroux approuve donc le syndicat des patrons du bâtiment qui vient d'adresser au préfet de la Seine une pétition tendant à obtenir le retrait des mesures énumérées plus haut. Notre confrère aurait sans doute insisté plus vivement sur le caractère antisocial de ce cahier des charges, s'il avait su, ce qui doit avoir échappé à son attention, que les socialistes ont contribué en partie à ressusciter le décret de 1848, renouvelé en 1888, du temps où M. Floquet occupait le poste de préfet de la Seine. Quand, en effet, est venu devant la Chambre le vote des crédits relatifs à l'Exposition de 1900, deux ou trois des nôtres prirent la parole et développèrent les considérations suivantes, que je ne fais qu'indiquer :

Une Exposition universelle a pour but de mettre en lumière les progrès accomplis par le commerce et l'industrie d'un pays. C'est une sorte de fête du travail, à laquelle ne sont malheureusement conviés qu'une faible partie de ceux qui se consacrent à l'œuvre grandiose de la production ; les entrepreneurs, les détenteurs des instruments de travail sont seuls appelés à soumettre à l'émerveillement du monde la puissance ou l'ingéniosité du formidable outillage que des millions de

bras humains font mouvoir. Quant à ceux qui font mouvoir ces forces géantes, objet de l'admiration universelle, ceux-là, non seulement ils ne retireront ni gloire ni profit de l'Exposition, mais encore c'est eux qui devront faire face à ses charges considérables. Car c'est à eux qu'on s'adressera pour récupérer, soit par l'octroi, soit par les mille canaux du fisc, les dépenses de millions prodiguées. Qu'on leur donne donc une compensation et que, si le monde doit être frappé de la masse et de la quantité de forces dirigées par la classe industrielle française, qu'il ne soit pas moins frappé des progrès réalisés dans les conditions générales du travail. Que ceux qui créeront cette œuvre considérable jouissent de clauses de louage moins rigoureuses. Et les socialistes conclurent en demandant : l'abaissement de la durée normale de la journée sur les chantiers de l'Exposition, la fixation d'un salaire minimum et l'interdiction d'employer sur les chantiers plus d'un dixième d'ouvriers étrangers. En outre, Vaillant demanda l'application du décret rendu par M. Floquet en 1888, relatif à la participation des coopératives de production dans les adjudications et marchés de travaux.

La Chambre repoussa, à des majorités diverses, car il y eut des scrutins sur tous ces points, ces propositions si bénignes, mais le gouvernement s'engagea d'une façon formelle à rétablir l'application du décret Floquet. Il a tenu parole ; à contre cœur, sans doute, mais enfin il a accompli sa promesse. S'il avait renoncé à l'exécution de ses engagements positifs, le conseil municipal de Paris les lui aurait certainement rappelés et peut-être la Ville aurait-elle mis comme condition à sa part de subvention l'approbation des articles du cahier des charges mentionnés plus haut et dont la teneur est pour M. Hubert-Valleroux une cause de larmoyantes protestations.

Voilà donc quelle conception les économistes de notre temps, n'ayant rien appris ni rien oublié depuis vingt ans, fermant toujours et obstinément les yeux à toute réalité concrète pour ignorer ce qui se passe autour d'eux, voilà, dis-je, quelle conception ils se font encore de ce qu'ils appellent la neutralité de l'État en matière économique !

Mais ceci, c'est la neutralité gouvernementale entre associations patronales et associations ouvrières, établies par M. Hubert-Valleroux sur le même pied, que dis-je, ne se distinguant les unes des autres, au dire de l'honorable rédacteur de l'*Économiste français,* que par ce trait : d'un côté, l'adjudicataire patron met dans sa soumission, en complément des rabais qu'il offre, « sa fortune, sa situation, son honneur (!) » répondant des engagements qu'il a pris ; de l'autre, les associations ouvrières sont pour la plupart de vulgaires sociétés anonymes fondées sur les bases de la loi de 1867. Les admettre sur le même pied d'égalité que les grands patrons est déjà une faveur. Un peu plus, M. Valleroux demanderait leur exclusion, même à conditions égales. Mais

enfin, il est économiste, c'est-à-dire libéral, partisan de l'État-borne et il se contente de prescrire au gouvernement l'abstention.

Or quelques jours avant, M. Leroy-Beaulieu, rédacteur en chef de l'*Économiste français*, avait publié dans la même revue, sur les mines d'or, un article dont je recommande au lecteur de méditer la conclusion, que je donnerai plus loin.

Cet article, je dois le dire tout d'abord, contraste assez étrangement avec ceux que l'honorable professeur du Collège de France a publiés déjà à maintes reprises sur la même matière. Jusqu'à l'an dernier, M. Leroy-Beaulieu était plein de confiance dans l'avenir du Transvaal et la prospérité des mines. Il proclamait périodiquement, en entassant chiffres sur évaluations et en citant d'innombrables résultats de prospection obtenus, que le rendement aurifère, loin de diminuer, irait augmentant toujours. Je me rappelle notamment, car je n'ai pas les numéros sous la main, deux articles sur le bimétallisme où il foudroyait les partisans de l'étalon d'argent, en leur montrant triomphalement l'extraction grandissante du métal jaune, bientôt destiné à compenser en quelque sorte le stock de métal blanc chassé de la circulation internationale par la suppression de la frappe en 1873. A ceux qui croient — et nous sommes de ceux-là — que la réhabilitation du métal blanc serait de nature à enrayer la dépression des échanges certainement comprimés par la raréfaction monétaire partielle provenant du retrait de la masse de milliards d'argent disqualifiés par la mesure de l'union latine, M. Leroy-Beaulieu répondait en calculant qu'avant vingt ans, cette masse de métal blanc serait remplacée par le métal jaune du Transvaal, infiniment supérieur à l'argent comme medium circulant. Et comme on manifestait des craintes, qu'on semblait redouter de voir l'épargne française s'engager sur des valeurs qu'elle ne pouvait ni apprécier ni contrôler, l'*Économiste* faisait miroiter les bénéfices immenses que les mines étaient appelées à réaliser, si bien qu'après la lecture d'articles pareils, un abonné de l'*Économiste,* confiant dans la sagacité financière autant qu'économique du rédacteur en chef de cette revue, devait être tenté, s'il en avait les moyens, de participer aux affriolants profits du Rand.

Pendant ce temps, nous dénoncions, dans la presse et dans le Parlement, le complot ourdi par les écumeurs financiers contre l'épargne française. Ce n'est pas que tout fût inexact, dans les faits invoqués pour justifier les dithyrambes de M. Leroy-Beaulieu. Certainement, il y a de l'or, beaucoup d'or au Transvaal : mais ce n'était pas pour en faire profiter les gobeurs français, abonnés de l'*Économiste* ou du *Figaro*, que les Anglais s'étaient précipités sur l'Afrique australe à la recherche des fructueux filons. Il s'était passé là-bas ce qui se produit toujours, quand une richesse nouvelle est découverte, un gisement quelconque

signalé : les capitalistes s'en étaient emparés. Puis, une fois maîtres de la *res nullius* de la veille, les nouveaux propriétaires avaient fabriqué une planche à actions. Décuplant l'évaluation réelle des bénéfices que l'exploitation pourrait raisonnablement promettre, ces maîtres faux-monnayeurs avaient dédoublé les concessions, morcelé à l'infini les chantiers, creusé des puits partóut et émis là-dessus des chiffons de papier par ballots. Dans le tas de sociétés ainsi constituées, les unes étaient bonnes, la plupart devaient inévitablement voir leurs titres se déprécier.

Les financiers anglais ne sont sans doute pas d'une moralité plus haute que nos français. Mais ils sont tenus là-bas à une *respectability* inconnue de nos aventuriers et quand ils eurent imprimé des milliers et puis encore des milliers de vignettes, ils se dirent, en gens pratiques et patriotes à leur façon, que ce serait jouer un bon tour à l'ennemi héréditaire du continent, que lui repasser les valeurs absolument fantaisistes que le gros du public anglais n'eût pas prises; car, contrairement à ce que semble croire M. Georges Michel (également de l'*Économiste)* qui prône la création des titres de 25 francs, en Angleterre, ces titres ne sont pas placés dans le gros du public. Ce sont là ce qu'on appelle à Londres des valeurs de spéculation et elles ne sortent pas généralement des portefeuilles des capitalistes. Les actions des mines étaient, en effet, des actions de 25 francs, une coupure alléchante que tout le monde peut se procurer presque sans effort. 500 francs sont une somme. On y regarde à deux fois avant de s'en dessaisir, d'autant qu'avec la prime exigée par les émetteurs, c'est quelquefois six ou sept cents francs qu'il faut débourser pour acheter une valeur nominale de 500. Sur un titre de 25 francs, au contraire, la hausse de 10 ou 12 francs qui est énorme se fait petite, se dissimule. Les Français, nés malins, pensèrent les banquiers anglais, ne sont pas familiarisés avec ce système. Ils s'abouchèrent donc avec les banquiers français, et, moyennant une honnête commission, une campagne de presse et de prospectus, rappelant celle du Panama, fut entreprise et conduite avec un entrain, un ensemble tels, qu'en quelques mois tous les titres créés étaient placés. Ce fut une fièvre de mines d'or si forte, qu'on enleva tout, même des actions de mines prospères, à des prix fous. Les Anglais, pris de court, durent fonder des sociétés nouvelles pour faire face aux demandes incessantes de papier venues de France. On multiplia les sociétés, on fit des fusions, des consolidations, on en créa de tous les noms, et par deux, quatre louis, on cotait parfois de ces titres 150, 200 francs! L'or français afflua à Londres avec l'or du Transvaal.

Un krach était imminent, et ce qui attristait le plus dans cette sarabande des millions, menée avec une aise parfaite par les écumeurs, c'était encore moins la vénalité de la presse quotidienne, réduite, comme chacun sait, à passer sous les fourches caudines de faiseurs

tout-puissants, que la bienveillance, pour ne pas dire la complicité du gouvernement d'alors, lequel assistait impassible à l'affolement universel. Il était armé, néanmoins, pour réprimer cette émission de fausse monnaie fiduciaire qui nous pénétrait de toutes parts. La loi interdit la négociation des actions de 25 francs. Il pouvait arrêter net cette réclame effrénée, ce lancement sans précédent de valeurs interdites au parquet. Le gouvernement ne fit rien. Le 31 mai 1895, dans une discussion à propos des juifs, je signalai le péril à la Chambre. Je demandai au gouvernement d'arrêter le torrent, annonçant, ce que tout le monde pouvait prévoir et ce que le cabinet Ribot n'ignorait pas, le désastre final qui devait se produire. Les ministres de la justice et de l'intérieur du temps m'accusèrent d'exciter à la haine des banquiers et assurèrent que rien n'était de nature, dans l'inspection de l'horizon financier, à faire redouter une catastrophe quelconque.

Quelques mois après, le krach éclatait, et pour donner au lecteur une idée des pertes que la folie des mines d'or fit subir à l'épargne française, entraînée par les journaux et recueils de tout ordre, depuis l'*Économiste français* jusqu'au *Petit Journal*, j'extrais de la Revue financière, que M. Raffalowich a publiée le mois dernier dans la *Revue politique et parlementaire*, la baisse des titres émis seulement par un de ces écumeurs, le célèbre Barnato :

	COURS d'octobre 1895 — En livres sterling	COURS de novembre 1896 — En livres sterling	PERTE SUBIE — En livres sterling
Barnato Consols.	5.15.0	1.12.6	4.485.937
Buffelsdoorn	9. 2.6	1.17.6	3.987.500
Crœsus.	3. 5.0	0.17.6	1,187.590
Glencairn.	4.10.0	2. 0.0	562.500
Johannesburg Invest.. . .	6. 0.0	2. 7.6	2.900.000
Johannesburg Water. . .	3. 2.6	1.12.6	750.000
Kimberley Roodeport. . .	4. 0.0	2. 0.0	250.000
Langlaagte Royal	4. 0.0	1. 5.0	495.000
London Paris Corporation.	3.10.0	1. 0.0	1.250.000
May Consolidated	4. 0.0	2. 5.0	481.250
New Primerose	7.15.0	4. 5.0	980.000
New Rietfontein.	5.15.0	2. 2.6	978.750
Nigel Deep	4. 0.0	1. 0.0	1.500.000
		Nominal —	
Pleiades.	3. 5.0	0. 5.0	350.000
Spes Bona	3. 0.0	1.17.6	318.750
	Total.	£	20.477.187

Sur les seules valeurs Barnato, et la liste ci-dessus ne représente qu'une faible partie des sociétés introduites sur le marché français, les actionnaires ont perdu une somme de 512 millions en chiffres ronds.

Si, ayant conquis, par les travaux économiques qui honorent sa vie laborieuse de savant, l'autorité de M. Leroy-Beaulieu, j'avais eu le malheur de contribuer involontairement comme lui à la diffusion des actions de mines d'or en France, je ne me consolerais jamais de la part de responsabilité morale assumée dans les malheurs que cette diffusion a provoqués. Car les krachs financiers de cette importance laissent après eux des ruines incalculables. Mais il y a déjà dix-huit mois que l'effondrement s'est produit ; les cadavres des malheureux qui se sont suicidés à la nouvelle foudroyante de leur ruine sont refroidis...

Dans l'*Économiste français* du 12 décembre dernier, M. Leroy-Beaulieu revient sur les mines d'or, et cette fois, ce n'est plus un hymne d'espérance qu'il entonne, mais un chant lugubre. L'article est intitulé : *La Crise de l'Industrie aurifère*. « Il ne s'agit pas seulement, dit-il, d'une baisse des cours provoqués par des incidents divers, la situation de place, les manœuvres des baissiers, les faux bruits, des circonstances temporaires variées (comme cela ressemble à une énumération pénible de circonstances atténuantes !), mais bien d'une situation actuellement peu favorable des mines elles-mêmes, de la plupart des mines, du moins, sept ou huit mines privilégiées exceptées, au point de vue des rendements, des prix de revient et des bénéfices. »

Et à l'appui de cette désespérance franchement avouée, M. Leroy-Beaulieu nous fait le tableau de la production : De 1892 à 1894, le rendement s'est accru avec une rapidité pleine de promesses. En 1895, la progression se ralentit. Tandis que 1894 avait vu sa production s'accroître de 546,000 onces, en 1895, l'augmentation n'est plus que de 253,000. En 1896, la progression tombe à 7,000. Encore les onces d'or produites en 1896 n'ont pas la valeur de celles de 1892-95. Celles-ci, obtenues par le broyage, contenaient 91 francs; les onces de 1896, obtenues par la cyanuration, n'ont plus qu'un titre de 71 francs, soit un écart de 22 %. Le rendement, au lieu de croître, diminue donc, et avec le recul général de la production, diminuent aussi les dividendes, sans laisser une perspective de hausse future, car celle-ci, quand on l'escomptait, se basait sur une progression qui semble définitivement disparue.

Mais pourquoi donc, subitement, sans que rien l'ait fait prévoir, la crise aurifère éclate-t-elle ainsi, se traduisant par une diminution du rendement ? C'est que, nous dit amèrement M. Leroy-Beaulieu, « des fautes et parfois des fraudes administratives » ont contribué à dissimuler la situation exacte du Rand et à augmenter les prix de revient de l'exploitation. « Il est certain que dans plusieurs mines, les adminis-

trateurs, préoccupés surtout de faire monter leurs titres, ont d'abord broyé presque uniquement le *South Reef* dans la partie centrale du Rand, dédaignant ou ajournant pour plus tard les filons de moindre valeur. Il en résulte que plusieurs mines ont été écrémées... C'est une faute, sinon parfois une fraude du même genre, qu'ont commise les administrateurs du Transvaal en multipliant abusivement ou prématurément le nombre des pilons ; on en a donné la raison que certains administrateurs ont un intérêt dans des fabriques de pilon ; or, chaque pilon coûte la jolie somme de 25,000 francs. »

Quel tableau, brossé de main de maître, des pilleries engendrées par l'organisation capitaliste de la production, s'exerçant aux dépens mêmes de la production, dont les ressources sont dilapidées et gaspillées par ceux qui ont la charge de les gérer. Ce n'est pas un socialiste qui dévoile les manœuvres frauduleuses habituellement employées dans un ensemble d'industries ayant donné lieu à la formation d'un capital de plus de 2 milliards, mais un professeur du Collège de France, le représentant le plus autorisé de l'économie politique officielle, panégyriste par fonction de la production capitaliste. C'est lui qui nous révèle que les administrateurs, pressés d'écouler leurs titres dans le public, de duper l'épargne, de convertir en or sonnant et trébuchant des ballots de vignettes, ont écrémé les filons et provoqué par là une hausse qui n'était qu'une manœuvre d'attrape-nigauds ; lui encore qui nous signale les gros profits qu'aux dépens des actionnaires volés réalisent les administrateurs de mines. Et demain le même homme montrera aux jeunes gens pressés autour de sa chaire la dispersion des valeurs mobilières, de ces actions de mines d'or, comme l'indice certain que les capitaux ne se concentrent pas, par fraude ou autrement, entre les mains de ceux qui les administrent !

Évidemment, le public a été trompé et il faut déchanter. Il y a de l'or au Transvaal, seulement, par la majoration du capital nominal auquel on a recouru pour l'extraire, par les manœuvres de hausse factice employées pour donner aux administrateurs une prime importante, par les gaspillages et les dilapidations que ces administrateurs ont commises, l'exploitation menace de devenir ruineuse, d'ici à une époque relativement prochaine, à moins que des économies importantes ne soient réalisées qui permettent de produire avec bénéfice.

Sur quoi porteront ces économies ? C'est ici que M. Leroy-Beaulieu redevient économiste : les fondateurs des compagnies d'exploitation ont constitué un capital trop fort, les administrateurs ont haussé les titres à des cours trop élevés ; on réduira les salaires et le gouvernement du Transvaal sera invité à faire abandon des redevances importantes perçues jusqu'à ce jour aux financiers qui ont fait les fonds de la flibusterie du docteur Jameson. « Il y aurait, et l'on s'efforce de le faire, à

rendre plus régulière et moins coûteuse la main-d'œuvre noire (cela ne semble rien : « rendre plus régulière la main-d'œuvre noire », mais en français dépouillé d'artifice, cela veut dire qu'il conviendrait sans doute de retenir dans le Rand les ouvriers nègres, qu'un séjour de quelques semaines au fond des puits dégoûte à jamais de la liberté du travailleur européen et qui se sauvent dans leur pays à toutes jambes, après une courte et unique expérience. On pourrait construire un ergastule à Johannesburg et y enfermer les noirs, afin de les empêcher de fuir) ; mais il faudrait aussi s'occuper de la main-d'œuvre blanche qui entre pour cinquante millions de francs, dit-on, dans les dépenses des mines. »

Régulariser la main-d'œuvre noire et diminuer son salaire, rogner également sur le salaire des ouvriers européens, tout cela permettrait, sans doute, de réaliser quelques économies. Mais ce n'est pas assez, et le gouvernement transvaalien devrait contribuer pour sa part à réduire les frais de production des compagnies obérées. On est libéral ou on ne l'est pas. Il est clair que, lorsque le décret relatif aux travaux de l'Exposition exonère les coopératives ouvrières du cautionnement jusqu'ici usité, le gouvernement intervient pour protéger une catégorie d'individus et cela est tout à fait contraire aux idées défendues dans l'*Économiste français*. Mais au Transvaal, l'exonération des charges qui grèvent l'exploitation des mines d'or s'impose. Seulement, le président Krüger ne semble guère disposé à concéder des avantages importants à des compagnies dont les intrigues des administrateurs ont mis son pays à deux doigts de sa perte. Après tout, les mines d'or appartiennent aux Boërs et il eût été singulier que les étrangers, pénétrant de toutes parts sur leur territoire, eussent affiché l'étrange prétention d'exploiter ces richesses sans redevances d'aucune sorte. Les redevances existaient quand les sociétés ont sollicité les mines ; qu'elles les exploitent sans gaspillage, c'est là l'affaire des propriétaires d'actions, que le Transvaal n'a pas à rembourser de leurs pertes sur son trésor. — Ainsi raisonnent les Transvaaliens.

Alors, savez-vous ce que propose M. Leroy-Beaulieu pour mettre fin aux résistances des Boërs ? Tout simplement que la France et l'Allemagne, étroitement unies, depuis que l'alliance russe a sanctionné à Kiel ce rapprochement, « fassent comprendre que les nationaux français et allemands ont des sommes énormes engagées dans le pays et qu'ils attendent du gouvernement boër que ces intérêts soient protégés, que le développement de l'industrie aurifère soit favorisé, tant au point de vue fiscal qu'à celui des transports, de la législation sur la propriété, etc. Une démarche en ce sens, de la part des gouvernements français et allemand, serait très opportune. » En d'autres termes, le rédacteur en chef de l'*Économiste français,* pour qui la neutralité de

l'État en matière économique est un dogme, invite le gouvernement français à appuyer les revendications formulées par les administrations des mines d'or auprès du gouvernement boër.

Je dis le gouvernement français, parce que l'Allemagne ne vient là que pour masquer le véritable caractère de la tentative préconisée par M. Leroy-Beaulieu. Les Allemands ne possèdent pas, en effet, un grand nombre de titres miniers. Grâce à l'organisation de la Bourse de Berlin et au contrôle plus vigilant exercé de l'autre côté des Vosges sur les déprédations financières, Barnato, Hirsch, Gunsbourg, Hély-d'Oissel et les fauteurs du krach de 1895 ont dû se contenter de la clientèle française assez nombreuse, hélas ! pour se charger des centaines de millions que ces honnêtes banquiers ont jetés sur notre marché. C'est donc en France et en France seulement que les titres miniers ont été répandus à profusion ; et c'est surtout dans les petites bourses qu'ils ont pris la place des économies métalliques péniblement amassées. Sans doute il y a, dans le monde de la finance, un certain nombre de capitalistes respectables qui, ayant pris part à la campagne de 1895, n'ont pu se débarrasser à temps du stock de titres par eux imprudemment accumulés; c'est même pour cette unique raison qu'on voit se produire des projets d'intervention française comme celle que M. Leroy-Beaulieu propose. Le gouvernement français renoncerait donc pour quelque temps à la pratique des doctrines abstentionnistes de l'économie politique et « interviendrait » auprès du président Krüger, pour le presser d'adopter les réformes que demandent là-bas, à Johannesburg, les clubs miniers : abandon des redevances perçues par l'État boër sur les mines, concession des terrains de dépôts aux conseils d'administration, suppression des droits d'octroi et de douane créés pour faire bénéficier le territoire de la présence des chercheurs d'or. Et je le répète, le gouvernement français interviendrait seul, car les Allemands n'ont pas été incités par leurs journaux et leurs économistes à acheter des titres de mines.

Mais le président Krüger céderait-il aux remontrances de M. Hanotaux ? le président Krüger, qui a déjà déployé des qualités d'énergie et de vigueur auxquelles le monde entier a rendu hommage, aurait-il montré l'attitude qu'il a eue vis-à-vis de l'Angleterre, pour se laisser convaincre et se soumettre sans résistance aux injonctions d'un pays étranger plaidant la cause d'une douzaine d'individus aux portefeuilles bourrés de titres invendables ? Si les Boërs refusaient d'écouter nos représentations, ou notre diplomatie essuierait un échec de plus, ou notre marine et notre armée devraient appuyer son argumentation. Le Transvaal est un petit pays, dont la France aurait facilement raison, et c'est là peut-être ce qui rend si belliqueux des hommes d'un tempérament pacifique comme M. Leroy-Beaulieu.

Bref, en poussant jusqu'à ses conclusions dernières la proposition de M. Leroy-Beaulieu, économiste libéral, professeur et partisan résolu de la non-intervention de l'État en matière économique, voici le curieux résultat auquel on aboutirait : Les financiers anglais ont développé au Transvaal une industrie minière considérable, grâce à laquelle le sud de l'Afrique australe est devenue en quelques années une Nouvelle-Angleterre industrielle, peuplée d'individus anglais, consommant les produits anglais, assurant désormais à la Grande-Bretagne de vastes terres fertiles, d'un avenir incalculable pour l'extension toujours croissante de ses habitants, pour son commerce et sa propre industrie. Car il est inutile d'ajouter, je pense, qu'au Cap et au Transvaal, on ne consomme et on n'utilise que des produits anglais. Les travailleurs britanniques mangent des conserves fabriquées dans les possessions de la mère-patrie, se vêtissent d'étoffes et d'habits confectionnés en Angleterre, et tout l'outillage des mines est également fabriqué en Angleterre. De là une véritable civilisation anglaise créée de toutes pièces en moins de dix ans par... l'or français. Car ce sont les paysans de France qui, en achetant des titres de mines au double et au triple de leur valeur réelle, multipliaient les exploitations et les progrès géants de l'Angleterre au Cap.

Aujourd'hui cette civilisation hâtive, où tout bout et fermente, traverse une crise aiguë. Les spéculateurs qui ont pris la tête du mouvement transvaalien sont acculés à la nécessité de liquider une partie des entreprises grevées d'un capital formidable. Cette liquidation ralentira pour un temps les progrès de l'exploitation aurifère : le temps de faire disparaître les exploitations fondées en vue seulement d'émettre du papier et de régulariser le fonctionnement de celles qui, bien qu'appelées à fournir une rémunération normale aux capitaux réellement engagés, devront s'alléger de la plus-value illégitime donnée par leurs administrateurs aux actions. Ceux des capitalistes français qui se seront laissé prendre aux pièges qu'ils tendirent à l'épargne de leurs compatriotes devront supporter les conséquences de cette liquidation et ce ne sera que demi-justice.

Mais M. Leroy-Beaulieu ne l'entend pas de cette oreille. Il faut que le gouvernement français intervienne pour accroître les dividendes menacés de réduction ; qu'il force la main aux Boërs, en vue d'abandonner aux sociétés les redevances perçues jusqu'à ce jour. Voilà la seule application pratique de la doctrine du laissez faire économique. De sorte que si ses conseils avaient chance d'être suivis, et son autorité est grande dans les sphères gouvernementales, la France, ayant payé de la ruine de milliers de petits épargnants les progrès de la civilisation anglaise au Cap, devrait encore envoyer une armée au Cap et au Transvaal pour protéger les fondateurs de mines d'or contre les Boërs.

Les Anglais riraient bien, si jamais notre gouvernement s'embarquait dans la galère où M. Leroy-Beaulieu le presse de monter.

Tout de même il est curieux de rapprocher à huit jours de distance les deux attitudes de l'*Économiste Français*, selon qu'il s'agit de protection accordée à quelques sociétés coopératives de production ou d'expédition à entreprendre pour prévenir la baisse des valeurs minières du Transvaal.

La presse libérale et catholique a mené grand bruit, il y a quelques temps, de la contravention dressée à notre ami et coreligionnaire Anseele, pour une prétendue retenue des salaires que le *Vooruit* aurait exercée sur le salaire de ses ouvrières. L'*Association catholique* s'est livrée, à ce propos, à une diatribe enflammée contre le socialisme, générateur de misères et de tyrannies, partout où les hommes d'initiative de ce parti prétendent améliorer pratiquement le sort de leurs camarades de travail en fondant des ateliers, où ils s'efforcent d'adapter leurs principes avec les exigences de l'ordre capitaliste. Comme il fallait s'y attendre, une condamnation ridicule a répondu aux poursuites du parquet belge, de sorte que la première application de la législation en matière de protection ouvrière a été faite à un atelier socialiste. C'est par Anseele, en effet, que les tribunaux ont débuté dans l'application de la loi. De quoi s'agissait-il, au fond de cette affaire, autour de laquelle on a dépensé tant d'encre et de salive ? C'est ce que M. Gide, le sympathique professeur d'économie politique, à Montpellier, a voulu savoir. Il s'est enquis de toutes les pièces du procès et après examen des divers contradictoires, voici comment il résume les faits reprochés et la conclusion qu'il en tire dans le dernier numéro de la *Revue d'Économie politique*.

D'abord les faits.

« Les ouvrières (car il s'agit d'ouvrières dans l'espèce) sont payées à la journée — journée de huit heures et sans réduction de salaires. Seulement un certain minimum de travail est établi — par exemple, 10 chemises par jour. Si l'ouvrière (ou plutôt si l'équipe dont elle fait partie, trois ou quatre) dépasse ce mininum, il lui est alloué un supplément. Si elle n'atteint pas ce minimum, elle touche tout de même son salaire, mais pas de supplément, cela va sans dire. Enfin, dans l'hypothèse intermédiaire où tantôt elle reste au-dessous du minimum et tantôt s'élève au-dessus, on établit une compensation et on déduit du supplément (mais non du salaire) le moins produit. Tout cela est fort ingénieux et jusqu'à présent irréprochable. Mais voici le *hic*. Ce supplément n'est pas versé intégralement aux ouvrières : 60 % seulement leur sont comptés en espèces : les 40 % restant sont simplement versés pour leur compte, en partie (25 %) à leur caisse syndicale (non pas à la caisse du Vooruit, mais à la caisse du

syndicat des ouvrières couturières) ; en partie (15 °/₀) à une caisse de voyages d'instruction ou d'agrément pour les meilleures ouvrières. Or, une loi belge récente, de 1887, comme beaucoup de lois ouvrières d'autres pays, d'ailleurs, défend toute retenue sur le salaire. Est-elle violée dans l'espèce ? Oui, si ce supplément constitue une part du salaire ou même un sursalaire. Non, si ce supplément n'est qu'une simple gratification. Naturellement l'accusation a soutenu le premier point de vue, la défense le second. Le tribunal s'est prononcé pour l'affirmative et a condamné les administrateurs à 100 francs d'amende chacun ».

M. Gide conclut de ces faits :

« Mais maintenant, si, laissant de côté la question controversable de l'application d'un texte de loi, nous suivons les adversaires du Vooruit sur le terrain sur lequel ils ont voulu placer la question, celui de la grande trahison socialiste, nous voyons qu'il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Il résulte en effet des faits et des dépositions des témoins : 1° que ces retenues étaient connues des ouvrières et consenties au moins par la majorité d'entre elles ; — 2° qu'elles ont été affectées au moins en partie à l'emploi indiqué, puisque quelques-unes d'entre elles ont fait un voyage ; — 3° que les salaires normaux (c'est-à-dire abstraction faite du supplément) sont généralement supérieurs ou au moins égaux au Vooruit à ce qu'ils sont ailleurs ; — 4° qu'aucune ouvrière n'a été renvoyée pour cause de réclamation ; — 5° que les membres du Vooruit convoqués en assemblée générale et la commission nommée par cette assemblée pour faire une enquête, ont déclaré les griefs non fondés. — Même une ouvrière a déclaré en plein tribunal qu'elle avait refusé une augmentation de salaire « pour ne pas augmenter les frais du Vooruit ». Le compte rendu porte la mention à ces mots « mouvement dans l'auditoire »! Le fait en effet n'est pas banal. Ces faits suffisent pour couvrir l'administration du Vooruit au point de vue social ou socialiste, comme on voudra ».

Gustave Rouanet.

Philosophie et littérature

Le signe le plus certain de l'incessant progrès des idées de liberté et de justice, dont le socialisme est la synthèse, se dégage encore mieux que des manifestations politiques de certaines tendances et de certains faits particuliers.

Chaque jour les revendications féminines se fortifient et se précisent. De plus en plus nombreuses et d'autant plus vaillantes qu'elles ont à lutter contre les préjugés et le ridicule, des femmes se groupent en sociétés d'action, se réunissent en congrès, publient journaux, revues, brochures, pour réclamer hautement d'une société qui ne leur reconnaît que des devoirs la part de droits qui leur est due. Des philosophes comme MM. Léopold Lacour et Jules Bois se font leurs porte-paroles dans des conférences et des livres. Des députés, parmi lesquels MM. Beauquier, Lavy, Clovis Hugues, Antide Boyer, etc., prennent au Parlement l'initiative de propositions de lois tendant au relèvement de la condition sociale de la femme.

Qu'y a-t-il au fond de ces réclamations passionnées? — Tout d'abord un sentiment de révolte contre un état de choses vieilli, contre un ensemble d'injustices qui froissent des intérêts et des fiertés ; puis, un appel à la justice, au bon sens de tous ; un vif sentiment de lutte contre l'égoïsme de l'homme, contre l'étroitesse de ses lois qui oppriment au lieu de défendre ; un ardent désir de liberté pour tous, le rêve enfin d'un monde nouveau, où la solidarité remplacerait la lutte, où l'Amour détrônerait l'Argent. Les féministes — consciemment ou non — sont des révolutionnaires, leur œuvre est une partie de la nôtre et les progrès de leur cause sont autant de succès pour nous.

Aussi, avons-nous lu avec grand intérêt le travail publié dans un numéro spécial de la Revue Encyclopédique (28 novembre 1896) sur les *Femmes et le Féminisme*. C'est une sorte de résumé ample à la fois et précis donnant une notion nette des tendances et de la force d'une doctrine philosophique, d'un mouvement social.

Mme Marya Chéliga, dont on connaît la clarté d'esprit, l'enthousiaste foi et l'érudition, étudie en deux articles *les hommes féministes* et *l'évolution du féminisme*. C'est là, croyons-nous, l'essentiel de la brochure non seulement par cet heureux choix de sujets qui nous fait connaître une doctrine sous ses deux aspects, actif et théorique, non seulement par des qualités particulières de clarté, de méthode et de logique sans pédantisme, mais surtout par ce fait que l'auteur est intéressée à la question et mieux placée que quiconque pour l'exposer. Mme Chéliga s'est adressée à un certain nombre de nos contemporains, « quelques hommes de vrai mérite qui sont surtout l'expression de la plus grande variété de principes, d'écoles, de caractères professionnels, de croyances, de races et de nationalités. » ... « J'apporte, dit-elle fort joliment au début, glaneuse reconnaissante, cette gerbe intellectuelle dont chaque épi fut cueilli sur un champ différent et je l'égrène pour ensemencer l'avenir. »

Suit une série de notes entremêlées de curieux portraits. Citons cette affirmation d'Henrik Ibsen : « La révolution sociale qui se prépare en Europe gît principalement dans l'avenir de la femme et de l'ouvrier. » — Georges Renard formule ainsi notre sentiment : « Le jour où les femmes auront su mettre au service de la transformation sociale leur douceur puissante et leur passion communicative ; le jour où elles voudront être les inspiratrices et les auxiliaires des constructeurs de la cité future, les résistances intéressées qui entravent encore la marche de l'humanité ne dureront pas longtemps. » — De Pierre Lawroff cette pensée : « ... Tout penseur progressiste n'a qu'à applaudir à toutes les conquêtes partielles que pourront et sauront faire celles qui déroulent si crânement, devant les écoles égoïstes, l'étendard de l'émancipation de la femme, quel que soit le sens que l'on donne à cette émancipation. » — Du sociologue fédéraliste J. Novicow : « A notre époque les trois questions les plus graves sont : L'émancipation des nationalités ; l'émancipation du travail ; l'émancipation de la femme. Ces trois questions sont intimement liées. » — De notre ami Magalhaës Lima, l'auteur de la *Fédération ibérique* : « Ce serait manquer de logique que de vouloir émanciper les nations, le prolétariat, et de ne pas vouloir en même temps l'affranchissement de la femme. »

Mais il faut se borner. Une autre enquête a été faite par la Revue Encyclopédique « auprès des femmes qui, par leur mérite, leur activité, leur savoir ou leurs talents, sont les représentantes désignées de la masse féminine. » Et c'est encore une fort intéressante collection de portraits accompagnés d'une courte notice biographique, de reproductions d'autographes, de tableaux, de statues.

Il y a encore, dans cette livraison, de curieuses et lyriques pages de M. Jules Bois sur la *Femme nouvelle*.

Tout cela forme un satisfaisant ensemble. Il est à regretter toutefois que la Revue Encyclopedique ait fait une si étroite place aux ouvrières, aux tristes et pauvres femmes qui s'écorchent les doigts à carder la laine, à trier des chiffons, à écosser des pois pour gagner quelques petits sous. N'eût-il pas été intéressant de nous donner des indications précises sur les salaires des confectionneuses parisiennes, sur la vie des maigres « trottins » qui déjeunent d'un cervelas et dînent de chansons et de pommes de terre frites. Il nous est agréable d'apprendre que la doctoresse Sophie Pereyaslawzewa a écrit en allemand : *Quelques observations sur le nez des poissons*, et, en russe : *Quelques mots sur la digestion des turbellariés*. Il nous serait, certes, plus utile de mieux connaître les souffrances et les besoins de celles qu'étreint la misère et qui, ayant à peine le temps d'être mères, ne s'inquiètent guère du féminisme.

Celles-là encore, Mme Jeanne Schmahl les néglige quelque peu

dans son article de la NOUVELLE REVUE du 1er décembre 1896 où elle étudie l'*Avenir du mariage*. Pour Mme Schmahl, toute la question féministe semble se résoudre à ceci : accorder à la femme dans le mariage un plus grand respect de son individualité, mais réprouver l'union libre qui laisse à l'homme tous les droits et à la femme tous les devoirs.

Cette question selon nous est distincte du féminisme. Celui-ci est l'ensemble des revendications qu'un certain nombre d'êtres humains élèvent contre la société qui les lèse et cela est d'ordre social. Quant aux rapports de ces êtres humains entre eux, à leurs contrats, à leur mode d'existence, cela est d'ordre moral et doit être au moins étudié séparément.

Le féminisme ne saurait se borner à la recherche d'un nouveau contrat de mariage.

« *Liberté* et *Justice*, écrit Mme Marya Chéliga, voilà en deux mots l'essentiel des revendications féministes de notre époque ».

N'est-ce pas par la vertu de ces deux noms que se firent en tous temps progrès et révolutions, que s'effectue cette marche à l'idéal qui entraîne l'humanité ?

***

A l'Université nouvelle de Bruxelles dont il est le recteur, notre savant ami Guillaume de Greef prononça récemment dans la séance solennelle de rentrée un remarquable discours qui nous parvient en brochure et mériterait une analyse minutieuse. Essayons au moins d'en indiquer les grandes lignes.

C'est moins un discours qu'un mémoire sur *l'Enseignement intégral et la philosophie positive,* l'exposé précis d'une pédagogie, d'une philosophie, l'explication de la belle œuvre tentée par l'Université nouvelle. Point de longues périodes oratoires, point de mots retentissants, d'images éclatantes, mais une merveilleuse méthode, de la netteté, une grande érudition et surtout l'ardente foi de l'homme d'études et de devoir.

Après avoir esquissé une histoire de l'enseignement, montré comment dans toutes les sociétés divisées en castes, puis en classes, l'éducation des enfants est subordonnée à cette division même, comment les privilégiés de la naissance sont aussi les privilégiés de la science ; après avoir dans le passé indiqué les aspirations libérales de Victorin de Feltre, de Rabelais, d'Erasme, de Ramus, l'orateur s'arrête quelque peu à l'œuvre d'un pédagogue du dix-septième siècle, J.-A. Comenius qui, comme Th. Morus, « devançant de plusieurs siècles les légitimes aspirations du socialisme contemporain, fixa cette formule : Le jour a vingt-quatre heures que nous devons diviser en trois parties : huit heures pour le sommeil, huit heures pour les loisirs et huit heures

pour les opérations sérieuses. » Comenius proclame d'abord la nécessité de l'instruction pour toutes les classes de la société : « Que sont les riches sans science, dit-il, sinon des porcs engraissés avec du son? Que sont les pauvres auxquels manque la connaissance des choses, sinon des ânes chargés de fardeaux? » Il faut donc que tous participent aux bienfaits de l'instruction. Quant aux études, Comenius les divise en quatre parties comportant chacune six années de travail et correspondant à ce que nous appelons l'enseignement maternel, primaire, secondaire et supérieur. Ces études, il les voulait, du premier au dernier degré, accessibles à tous, non pas suivant leur fortune, mais leurs capacités. Pour cela, il fallait « ne faire entreprendre les études supérieures que par les meilleurs élèves des écoles secondaires... Cet idéal d'instruction intégrale et universelle est encore le nôtre. »

Passant ensuite au dix-huitième siècle, Guillaume de Greef résume l'œuvre des philosophes comme Locke, J.-J. Rousseau, Condillac, La Chalotais, d'Holbach, Diderot, que préoccupe le grand problème du droit de tous à la science. Il s'arrête plus longuement sur l'œuvre de Condorcet et le projet de décret que celui-ci présenta en 1792 au Comité d'Instruction publique de l'Assemblée Nationale sur l'organisation générale de l'instruction publique. « Le plan d'instruction publique de Condorcet était à la fois pratique et théorique, intégral et universel à tous les degrés. Nous pouvons dire universel sans restriction ni réserves, car il était gratuit à tous les degrés. Chaque année, pour chaque degré d'instruction, on désignait un certain nombre d'enfants qui, s'étant distingués dans les études du degré immédiatement inférieur, étaient entretenus aux frais du trésor public pendant le temps nécessaire pour parcourir le degré d'études plus élevé. »

Et l'orateur cite ces lignes de Condorcet qui sont le meilleur argument en faveur d'une des revendications féministes dont nous parlions tout à l'heure.

« L'instruction doit être la même pour les femmes et pour les hommes; elles ont les mêmes droits. Toute instruction se bornant à exposer des vérités, à en développer les preuves, on ne voit pas comment la différence des sexes en exigerait une dans le choix de ces vérités ou dans la manière de les prouver. Le défaut d'instruction des femmes introduirait dans les familles une inégalité contraire à leur bonheur. Les hommes qui auront profité de l'instruction publique en conserveront bien plus aisément les avantages, s'ils trouvent dans leurs femmes une instruction à peu près égale. L'enseignement doit être commun et confié à un même maître qui puisse être choisi indifféremment dans l'un ou l'autre sexe. Cette réunion est utile aux mœurs, loin de leur être dangereuse. Elle est favorable à l'émulation et en fait

naître une qui a pour principe des sentiments de bienveillance et non des sentiments personnels comme l'éducation des collèges. »

Après un siècle, notre idéal socialiste se confond avec celui de la science pédagogique, de la sociologie et de la philosophie positive. Le dernier Congrès international de Londres réclame, dans ses résolutions, « un enseignement public à la fois physique, scientifique, artistique et technique, complet à tous les degrés, depuis le jardin d'enfants jusques et y compris l'Université; cet enseignement doit être gratuit, les élèves recevraient un repas en commun, sans distinction entre riches et pauvres.

« Le problème pédagogique est, comme le montrait déjà Comenius, intimement lié au problème économique et par lui à la question morale; la réalisation de notre idéal d'éducation exige avant tout un loisir suffisant de la classe la plus nombreuse, celle des travailleurs. »

Ainsi, il n'y a pas plus un problème de l'enseignement qu'un problème féministe; contrairement au mot fameux de Gambetta, il n'y a pas des questions sociales, mais une seule qui embrasse toutes les autres et que résoudra la transformation intégrale d'un monde en décadence.

Aussi, comme l'affirma le même jour avec éloquence Louis de Brouckère, « il importe d'empêcher que dans la génération qui se lève, tant de forces ne soient, comme dans sa devancière, perdues pour l'humanité. Il faut faire des hommes, non pas des savants au sens étroit et spécial du mot, mais des hommes; non pas des artistes exclusifs, incapables de s'élever au-dessus de leur art, mais des hommes. Non pas des super-hommes, des hyperboréens dédaigneux du vulgaire, isolés dans leur orgueil et dans la vanité de leur personnalisme, mais des hommes, des hommes profondément pénétrés de la grandeur et de la dignité de la nature humaine; des hommes sentant dans toutes les fibres de leur chair, tous les replis de leur cerveau, tous les sentiments de leur cœur, les liens étroits qui les rattachent à toute l'humanité; des hommes qui possèdent cette énergie et cette joie de vivre qui porte à l'action, habiles des mains comme de la tête, armés de toutes les ressources de la science pour diriger leur conduite, capables des émotions esthétiques qui ennoblissent la vie; des hommes qui puissent faire leur la belle et grande devise antique :

« Je suis homme et rien de ce qui est humain ne me demeure étranger. »

Le Veau d'or a tué les dieux; la Science et l'Amour briseront le Veau d'or.

Nous souhaitons la bienvenue à une jeune Revue, le Franc-parler (directeur Henri Corbel), dont le titre promet un organe indépendant de plus.

Paul Lagarde.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

Gouvernement, Sénat et Chambre, écoliers paresseux, ont renvoyé à l'an prochain la terminaison du *pensum* budgétaire. On a dû voter des douzièmes provisoires et accorder un délai à ces travailleurs du coupe-papier et du pupitre ; car on sait que les paisibles députés des centres se servent volontiers de ces objets de menuiserie pour réfuter les discours importuns des socialistes. La cause de ce retard est aussi imputable au ministère Méline qui a convoqué les Chambres à une date trop reculée, cédant sans doute aux charmes du repos dans les eaux calmes des vacances.

La discussion du budget s'est donc continuée pendant le mois de décembre ; conformément à son devoir, le parti socialiste a continué à y participer activement : sur les questions de principes des discussions sérieuses ont été soulevées. Dans les détails mêmes du budget, détails qui sont si nombreux et si complexes, nos amis ont toujours défendu la bonne gestion des deniers publics et plaidé la cause des malheureux, des opprimés, des petits employés à traitement misérable. Nous ne pourrons signaler que les points saillants de ces longs débats.

Réformateur et révolutionnaire à la fois, le parti socialiste donne à chaque occasion, par ses actes mêmes, un démenti complet à ceux qui l'accusent fréquemment de pousser à l'extrême et d'aviver de parti pris les conflits sociaux, afin d'empêcher cette bonne entente entre patrons et ouvriers, cette association féconde du capital et du travail, cette réconciliation fraternelle des classes, qui est le rêve naïf de quelques bons bourgeois. S'il était vrai que les socialistes dédaignent les mesures de transition, les réformes, les améliorations à la condition morale et matérielle des travailleurs afin de les exaspérer, par l'intensité même de la souffrance, jusqu'aux convulsions violentes d'une révolution à main armée, comment expliquer, par exemple, que les socialistes et les plus révolutionnaires d'entre eux soutiennent avec conviction

les mesures d'apaisement, de conciliation, pendant que les Chambres bourgeoises et conservatrices refusent, au contraire, d'essayer seulement ces mécanismes de sûreté, destinés à lâcher dans le vide le trop-plein de la tension et de la souffrance sociales. C'était là précisément le caractère d'une proposition soutenue par Jules Guesde pendant la séance du 1er décembre, à l'occasion du budget du ministère du commerce, et qui était ainsi formulée : « Conseil supérieur du travail, 15,000 francs ; » sur ce chapitre MM. Jules Guesde, Carnaud, Jourde, Gérault-Richard proposent le projet de résolution suivant : « La « Chambre invite le gouvernement à composer le conseil supérieur du « travail par moitié de membres électifs, l'élection étant remise soit « aux chambres syndicales ouvrières, soit au suffrage universel direct « des ouvriers des divers métiers. »

Il s'agissait de donner une représentation légale aux ouvriers syndiqués ou non au sein d'un conseil chargé précisément d'étudier les questions ouvrières ; il s'agissait de consulter le patient lui-même sur la nature ou l'intensité des souffrances qu'il ressent. Constituer un enseignement clinique avec des tables, des chaises, des lits, des professeurs et des étudiants, mais en exclure les malades, voilà le système suivi jusqu'à présent par les gens qui prétendent étudier la pathologie sociale et trouver un remède autre que le socialisme aux antagonismes irréductibles qu'engendre la société actuelle.

Cette proposition si sage, si modérée, qu'on aurait probablement adoptée en Angleterre, en Belgique et autres pays monarchiques, a été soutenue avec une pressante logique par Jules Guesde. Nos bourgeois franchement sont maladroits ; ils auraient bien pu accorder aux ouvriers cette mince satisfaction sans se compromettre, ni compromettre la sainteté intangible de leur caisse. Guesde a rappelé avec grande raison qu'une institution totalement fondée sur l'élection, et non à moitié comme le demande le projet de nos amis, fonctionne en Suisse aux frais de l'État sous le nom de secrétariat national du travail. Il a montré le conseil supérieur de l'instruction publique émanant en partie au moins du libre vote des diverses catégories de professeurs, le conseil supérieur du commerce et de l'industrie composé principalement par les présidents des chambres de commerce des grandes villes de France. La loi sur les délégués mineurs constitue un commencement d'organisation du suffrage corporatif et de la représentation professionnelle. Pourquoi ne pas continuer dans cette voie ? Vous faites tous profession ici, dit l'orateur, d'être des hommes de paix sociale, vous niez les classes et la fatalité de leur antagonisme ; votez donc cette mesure de pacification et de concorde.

La proposition Guesde et Gérault-Richard, après une réponse balbutiée par le ministre, fut repoussée par 361 voix contre 161.

La discussion du budget des travaux publics a été inaugurée dans la séance du 3 décembre par un discours intéressant et judicieux du citoyen Bourrat, le nouveau député radical-socialiste de Perpignan. D'un ton aisé, simple, d'un style précis, Bourrat a présenté des observations très justes. Critiquant le mode de distribution et d'emploi des agents des travaux publics, il nous a montré le jeune ingénieur sortant de l'École polytechnique et de l'École des ponts et chaussées tout bourré de hautes mathématiques et tombant de ces hauts sommets théoriques à la direction pratique et bien vulgaire de travaux d'empierrement des routes qu'il ne connaît point. Ne vaudrait-il pas mieux imposer à ces messieurs, dès leur sortie des écoles, un stage de deux ou trois ans sous les ordres d'ingénieurs ayant acquis la compétence pratique dans ces travaux ? Mais il y a mieux : le jeune ingénieur s'est formé aux frais et au détriment de l'État. Naturellement il connaît très bien le service des routes ; au bout de trois ou quatre ans, on l'envoie dans le service de la construction et de la réparation des ports qu'il ne connaît pas et qu'il apprendra peu à peu en commettant quelques erreurs coûteuses. Plus tard enfin, on le déplacera encore et on l'enverra dans les chemins de fer, où il recommencera une troisième éducation. Les compagnies de chemins de fer, au contraire, spécialisent leurs agents ; elles maintiennent leurs ingénieurs dans les services pour lesquels ils sont compétents. C'est bien en effet la seule manière raisonnable de procéder.

Il faut aussi diminuer le nombre des ingénieurs parce qu'ils absorbent à eux seuls 30 % des frais de direction. Une maison de commerce qui dépenserait 30 % de frais d'administration ne tarderait pas à être en danger. Il faut donc opérer des réductions de personnel en procédant par extinction ; l'an passé, la Chambre avait supprimé un emploi de chef de division et un emploi de bibliothécaire. Les bureaux n'ont pas obéi aux décisions de la Chambre qu'ils dédaignent supérieurement.

Bourrat montre ensuite la nécessité de compléter notre réseau de chemins de fer, en terminant à voie large les lignes qui ont été ainsi commencées. Mais il convient d'établir à voie étroite les lignes nouvelles ; en effet le kilomètre de voie étroite coûte 50,000 francs y compris le matériel, les frais d'établissement, etc. ; le kilomètre de voie normale coûte à l'État 300,000 francs par kilomètre. Avec la même somme, on peut construire soit un kilomètre de voie large, soit six kilomètres de chemin de fer sur route à voie étroite.

Autre critique souvent renouvelée et restée lettre morte ! Les ingénieurs des compagnies de chemins de fer sont souvent des ingénieurs de l'État en congé, arrivés à un grade élevé : chacun d'eux, ainsi que le prouve Bourrat, a coûté à l'État 21,000 francs : chacun d'eux a fait son apprentissage au service et au détriment de l'État. C'est juste au moment où ils pourraient rendre à la nation de réels services qu'ils

s'en vont apporter aux grandes compagnies de chemins de fer la compétence qu'ils viennent d'acquérir et combattre les intérêts de l'État au profit de ces mêmes compagnies. D'autre part, les ingénieurs chargés du contrôle sont des débutants inférieurs en grade à leurs aînés au service des grands seigneurs de la voie ferrée et singulièrement gênés par suite dans leur office de vérificateurs et de surveillants.

Ces vérités étaient bonnes à dire ou à redire; on peut juger, d'après la réponse terne et insignifiante du ministre, qu'elles appartiendront encore l'an prochain au domaine, non pas des réalités concrètes, mais des espérances et des vœux.

C'est à propos de la discussion du budget des travaux publics qu'un opportuniste ou un rallié, M. Dussaussoy, a signalé quelques faits intéressants et qui confirment singulièrement les doctrines collectivistes.

Les compagnies de chemins de fer répondent par un refus aux cultivateurs qui demandaient des wagons pour le transport à la fabrique de leurs betteraves, quand les sucreries ont donné l'ordre aux compagnies de cesser les transports; à tel point que lorsqu'un cultivateur veut avoir du matériel le chef de gare commence par lui dire : Apportez-moi un ordre du représentant de la fabrique et je pourrai vous donner des wagons, sinon défense absolue d'en mettre un seul à votre disposition. Les administrateurs des voies ferrées cherchent à se justifier de cet abus et de cette partialité en faveur des puissants fabricants contre les paysans, en déclarant qu'on suspend en effet quelquefois les expéditions, mais uniquement à cause de l'encombrement. Cette défense est mauvaise, car les compagnies peuvent suspendre les expéditions quand il y a encombrement par suite de causes majeures et fortuites; dans le cas actuel, l'encombrement résulte de l'insuffisance voulue du matériel, puisqu'il s'agit d'un trafic prévu se reproduisant chaque année d'une façon régulière.

Cet abus est le résultat d'une entente des compagnies et des industriels contre les paysans. Le fabricant de sucre retire de cette combinaison un très grand avantage : il n'a pas à faire des frais d'aménagement pour emmagasiner et conserver ses marchandises. Si les conditions du marché des sucres ne sont pas en sa faveur, il peut se soustraire aux clauses de ses compromis avec les cultivateurs, en retardant la livraison des betteraves. Or plus la livraison est retardée, plus la marchandise perd au poids; moins le fabricant aura à payer à la culture. L'excès de froid ou d'humidité rend quelquefois la betterave impropre à la sucrerie. Les risques de la conservation restent donc à la charge du paysan exclusivement par le système de la livraison systématiquement retardée. Le gros industriel, grâce à l'appui des détenteurs des voies ferrées, se soustrait à une partie des risques de son industrie qu'il rejette charitablement sur les épaules du petit cultivateur.

M. Dussaussoy reconnaît ensuite que la crise qui étreint l'industrie sucrière provient surtout du fait de la grande raffinerie qui tient entre ses mains le marché des sucres. Un petit nombre de capitalistes ont monopolisé cette industrie, mais « le même état de choses tend à se « produire aussi pour la fabrique de sucre. Depuis un certain temps « la grande raffinerie, comme un chat qui guette une souris, achète « des fabriques de sucre. Inutile de vous dire qu'elle choisit les points « topographiques les mieux situés au point de vue de la facilité des « transports et de la fécondité du sol et là, alors, s'élèvent des usines « immenses qui écrasent en quelques jours la quantité de betteraves « qui alimente une fabrique moyenne de sucre pendant une campagne. « Bientôt la grande raffinerie par ce moyen fera disparaître la petite « et la moyenne fabrique. Elle sera maîtresse du marché des bet- « teraves comme elle est maîtresse du marché des sucres. Elle « laissera vivre quelques fabricants comme elle laisse vivre quelques « raffineurs.

« Quelle sera la conséquence de cette main-mise ? Ce sera l'expropria- « tion des petits fabricants par les gros capitalistes ! Ce sera un nouveau « monopole qui s'établira et la victime dernière, ce sera le Français « attaché à la glèbe, ce sera l'homme des champs, le cultivateur, l'ou- « vrier agricole.

« Pour arriver à ce résultat, il semble que tous les moyens « soient mis en œuvre; il semble que les grandes compagnies « veuillent hâter cette solution ; toutes leurs complaisances, toutes leurs « illégalités, toutes leurs réductions de tarif, toutes leurs concessions « n'ont qu'un but, c'est de favoriser les grandes usines qui achètent au « loin leur matière première. »

M. Dussaussoy continue sa démonstration en analysant les effets des nouveaux tarifs et en montrant qu'ils constituent pour les grandes fabriques un privilège injuste contre les petites et moyennes fabriques. Ces tarifs permettent de dominer les cours, d'élever le prix de la betterave dans le rayon d'achat des moyennes fabriques et de les abaisser au contraire dans les régions où seules les grandes fabriques font leurs achats.

M. Dussaussoy termine son excellent discours en prouvant que la compagnie du Nord se sert pour ses transports du matériel de la compagnie du Nord-Belge, de sorte qu'en temps de guerre, le matériel français se trouverait insuffisant pour le transport des troupes, de l'artillerie, des chevaux, etc.

Divers autres orateurs sont intervenus dans la discussion pour se plaindre aussi des procédés arbitraires de la compagnie du Nord et de son profond dédain des instructions ministérielles. Il y a même, dit-on, dans les bureaux des cartons spéciaux, nommés *cercueils,* dans lesquels

sont ensevelis pour y dormir d'un éternel sommeil les circulaires et ordres émanant du ministère des travaux publics.

Dans la discussion de l'amendement tendant à augmenter de 20,000 francs le crédit relatif à l'inspection et au contrôle de l'exploitation des chemins de fer, Millerand a prouvé la nécessité d'une surveillance rigoureuse en citant, avec preuves en mains, le fait d'un ouvrier qui a travaillé pendant trente-trois nuits de suite pour dix sous par nuit. Cet homme travaillait en même temps le jour comme laveur à la gare de Besançon-Viotte. Tombé malade à la suite de semblables excès de travail, il fut chassé par la compagnie, à laquelle il vient d'intenter un procès. L'amendement, soutenu vigoureusement par Pelletan et Millerand, allait être admis par la Chambre, lorsque la commission a préféré demander le renvoi à la commission pendant que le ministre, d'autre part, promettait de faire une enquête sur ce fait révoltant.

La discussion du budget des travaux publics est toujours fertile en incidents et en révélations intéressantes. Dans la séance du 5 décembre, un député modéré, M. Levecque, a obtenu un réel succès en dénonçant une des fraudes les plus audacieuses parmi les nombreuses que se permettent, avec la demi-bienveillance de l'État, les compagnies de chemins de fer. On sait en effet que les tarifs de chemins de fer ne peuvent être mis en vigueur qu'après l'approbation du ministre des travaux publics. Si dévoués aux grandes compagnies que soient les ministres, il y a cependant une limite à tout, même (fait surprenant!) à la servilité des dignitaires opportunistes devant la haute banque. La compagnie du Nord, sous la direction du tout-puissant M. de Rothschild, craignant des objections humiliantes ou un refus, modifia de sa propre autorité certains de ses tarifs. Elle les applique régulièrement depuis 1890 avec une parfaite sérénité d'âme, sans avoir daigné les soumettre à l'approbation ministérielle. Pendant six ans, les actionnaires du Nord ont donc palpé les bénéfices de tarifs illégaux, véritable spoliation du public. De temps à autre, quelques agents zélés et naïfs dressaient des procès-verbaux; l'ingénieur du contrôle arrangeait gentiment les choses : sur six cents procès-verbaux, une cinquantaine seulement étaient maintenus. L'ingénieur de l'État ne voulait point se fâcher avec une compagnie, à laquelle il se propose peut-être, comme tant de ses collègues, de demander un emploi avantageux et un triplement de son traitement. Le ministre, vivement poussé par les démonstrations de M. Levecque, de Jaurès, de Pelletan, a accepté l'ordre du jour proposé par M. Levecque, ainsi conçu : « La Chambre invite le gouvernement « à faire respecter la loi, qui veut que les parquets soient seuls juges « de la suite à donner à tous les procès-verbaux dressés par les « commissaires de surveillance et à faire respecter par les compagnies « de chemins de fer les tarifs légalement homologués. » Jaurès fait

ajouter le paragraphe suivant : « et l'invite, en outre, à établir les « responsabilités et à poursuivre la réparation du préjudice causé à « l'État. »

La discussion du budget de l'agriculture a permis aussi de constater, par les aveux mêmes d'un certain nombre de députés opportunistes ou réactionnaires, que les critiques des socialistes en ce qui touche les abus de la spéculation si ruineuse pour le paysan sont fondées. M. Armand Porten étudie la question des blés, montre l'abaissement régulier de cette marchandise, l'importation exagérée dont elle est l'objet, l'inefficacité du droit de douane de 7 francs. Ce député réclame l'adoption de droits d'entrée gradués, très bas en cas de mauvaise récolte afin de faciliter l'importation, et élevés en cas de bonne récolte, afin d'entraver l'importation quand les blés indigènes suffisent. M. Rose a prononcé ensuite un discours intéressant dans lequel il a principalement signalé les effets désastreux de la spéculation. Ainsi, pendant le mois d'août 1896, un véritable accaparement des sucres, pratiqué par la spéculation, a brusquement élevé le prix de cette marchandise de 29 francs à 39 francs. — Au mois de septembre une opération du même genre a été pratiquée sur le marché des farines dont les cours se sont brusquement élevés de 10 francs. — C'est là certainement une des causes des souffrances de l'agriculture. M. Rose constate amèrement que l'on s'est contenté d'endormir les agriculteurs par de belles promesses. Rien n'a été fait ni pour les dégrever des impôts écrasants qu'ils supportent, ni pour augmenter la faculté d'absorption du marché intérieur en facilitant la circulation des produits, en supprimant les barrières intérieures, en essayant de supprimer les intermédiaires si souvent parasites qui renchérissent le produit au moment où il arrive jusqu'au consommateur et restreignent par suite la consommation elle-même, en combattant avec vigueur les manœuvres frauduleuses et impunies (malgré les textes de nos codes) de la spéculation. M. Rose termine par cet aveu : « On se dit volontiers que le paysan de France, attaché à sa maison et à son coin de « terre qu'il a si péniblement gagné, opposera aux utopies collecti- « vistes une barrière infranchissable... permettez moi de vous dire que « je commence à en douter... Et je m'adresse plus particulièrement à « ceux de nos collègues qui sont les défenseurs éloquents de la liberté « économique, à ceux qui croient que l'État n'a d'autre rôle à jouer « que de laisser tout faire, de laisser tout passer et d'assister impassible « au spectacle de ces luttes inégales, de l'écrasement des petits « producteurs par les puissants financiers et les agioteurs, à ceux que « nous trouvons constamment devant nous, toutes les fois que nous « demandons ici la moindre mesure de protection en faveur des « paysans français. Je leur dis : Prenez garde! le cultivateur est

« fatigué ; il ne peut pas toujours vivre de promesses ; il résistera sans « doute, mais à une condition : c'est qu'aux promesses succèderont « des actes et qu'il se sentira secouru et encouragé ; c'est qu'il con- « servera du moins l'espoir de ne pas être dépouillé, chaque année, « du fruit de son dur labeur. »

Nous pensons que M. Méline et les conservateurs bornés feront bien de méditer ces avertissements.

Le lendemain, 9 décembre, M. Bascou du Gers a continué la démonstration entreprise par nos adversaires mêmes, de l'exactitude toute scientifique des constatations socialistes. Parlant du crédit agricole et de la nécessité qu'il y aurait à le faire reposer non sur la terre mais sur la récolte (crédit mobilier agricole), M. Bascou reconnaît que les agriculteurs se divisent en deux catégories : ceux qui ne sont pas encore hypothéqués et qui trouvent crédit facilement, et ceux (ce sont les plus nombreux) « dont le capital est grevé par des hypo- « thèques, de telle sorte que, par suite de la diminution de la valeur « de la terre, il se trouve que beaucoup ne sont que les détenteurs de « leurs propriétés. Le véritable propriétaire, c'est le créancier hypo- « thécaire, et s'il tolère encore la propriété nominale de l'agriculteur, « c'est parce qu'il n'ose pas l'exproprier, de peur de rester possesseur « de son gage. »

Après cet aveu, M. Bascou, poursuivant son projet de constitution du crédit mobilier agricole, montre que ce crédit reposant sur la récolte ne peut être fécond que si l'assurance agricole, préalablement établie, donne une base certaine et une garantie de solidité au gage sur lequel repose la valeur du prêt consenti. Il faut donc organiser tout d'abord l'assurance agricole.

De nombreuses plaintes et doléances ont été apportées à la tribune par divers députés : si on juge de la situation de l'agriculture par le tableau peu séduisant qui en a été tracé, il est bien probable que la petite et moyenne propriété (conformément du reste aux prévisions socialistes) sont à la veille d'une ruine complète.

A ces plaintes, à ces descriptions de l'état lamentable de la petite et moyenne production agricoles détruites de plus en plus par le développement des tendances inhérentes à la société capitaliste, le président du conseil et ministre de l'agriculture a fait une réponse très insuffisante qui a amené une vive et très heureuse réplique de Gérault-Richard. Notre ami a montré que la spéculation domine complètement le marché des produits agricoles et qu'il faudrait briser cette spéculation pour restituer au cultivateur la libre jouissance des fruits de son travail. Contre cette puissance énorme et chaque jour plus formidable, le président du conseil ne propose rien et ne peut rien proposer d'efficace : le socialisme seul, qui a depuis longtemps

prévu ce mouvement de destruction de la classe moyenne, peut également présenter des solutions efficaces, mais hardies.

A la fin de cette même séance, MM. Castelin et Habert ont demandé le vote d'un crédit de 5,000 francs à titre d'indication, pour mettre à la disposition des communes les outils agricoles qui pourraient être utilisés en commun par les agriculteurs. Actuellement, les grands propriétaires seuls peuvent employer un outillage perfectionné ; ce serait défendre d'une façon efficace les intérêts des paysans et faire en même temps un essai partiel de collectivisme pratique que de voter cette proposition. Néanmoins elle fut repoussée par 353 voix contre 182.

Nous signalerons en passant l'interpellation Gerville-Réache (séance du 12 décembre) sur le remplacement du général Dodds au Tonkin, qui constitue une violation formelle des intentions et des votes de la Chambre, ainsi qu'il résulte de l'ordre du jour déposé par ce député, après une très vive discussion : « La Chambre, regrettant que « le gouvernement ait méconnu la décision par laquelle elle a rejeté « le crédit relatif à l'envoi d'un général de division en Indo-Chine, « passe à l'ordre du jour. » Malgré la volonté de la Chambre, le général Dodds avait été rappelé afin d'envoyer à sa place un général de division.

La Chambre a approuvé néanmoins par 300 voix contre 228 la violation formelle de ses propres volontés traitées comme quantité négligeable. C'est à ce moment (la parole ayant été donnée à M. Delcassé pour la discussion générale du budget de la marine) que Jaurès s'écria, justement indigné : « A quoi bon ? Il n'y a plus de budget ! il n'y a plus de Chambre ! il n'y a plus rien ! » On sait que notre éminent ami fut rappelé à l'ordre avec inscription au procès-verbal par M. Brisson, toujours de méchante humeur à l'égard des socialistes.

La Chambre a commencé alors la discussion du budget des deux ministères militaires. Les abus du ministère de la marine, sa comptabilité inextricable, ses gaspillages, sa routine, l'infériorité de notre flotte ont été pour la vingtième fois signalés en deux remarquables discours par M. Delcassé et surtout par Pelletan qui, pendant toute une séance, a tenu sous le fouet l'incapable aristocratie de nos amiraux. Ce discours, intéressant surtout par la multiplicité même des faits rassemblés, ne peut être résumé. Il laisse cependant dans l'esprit du lecteur une terrible impression de dégoût, de découragement, de colère contre les prétendus patriotes, dont l'incurie, les gaspillages, l'esprit borné et la corruption réduisent à un degré si inférieur la force défensive de notre pays, qui n'a cependant jamais marchandé les millions si mal employés. A signaler surtout la magistrale exécution du fuyard et bonapartiste amiral Duperré, dont Pelletan, surtout après un maladroit

essai de justification de la part du ministre de la marine, a flagellé la honte d'une si rude façon que le ministère de la marine et toute l'amirauté en restent à jamais éclaboussés, pour leur coupable complaisance à l'égard du déserteur.

L'état de notre marine est si déplorable que Lockroy a proposé un chiffre formidable de millions à employer en travaux divers et en constructions neuves.

Signalons aussi une vive protestation de Jaurès, lors de la discussion du budget du ministère de la guerre, au sujet des exemptions de service accordées d'une façon toujours plus large aux jeunes gens issus de la bourgeoisie. Le service de trois ans n'a plus qu'une existence fictive : dans l'infanterie, la moitié de l'effectif fait un an de service seulement. L'opposition des classes se retrouve donc, seule réalité solide, sous le vain appareil des lois, des règlements et des belles phrases qui croient masquer cet antagonisme irréductible et cette inégalité fondamentale. La question sociale se retrouve partout dès qu'on creuse un peu les questions, comme une roche dure au-dessous d'une couche légère de terre meuble.

A. Delon.

CHRONIQUE THÉATRALE

Comédie-Française : L'*Évasion*, comédie en trois actes, de M. Brieux.

Gymnase : *Idylle tragique*, drame en six tableaux tiré du roman de M. Paul Bourget, par MM. Pierre Decourcelle et Armand Dartois.

Theatre de l'Œuvre : *Ubu roi*, comédie guignolesque, de M. Alfred Jarry.

M. Brieux, ayant donné à la Comédie-Française une pièce qui a paru une satire contre la science, s'est fort défendu ensuite de l'intention qu'on lui prêtait et a déclaré avoir voulu attaquer seulement les faux savants. Or rien n'indique dans l'*Évasion* que le héros, le docteur Bertry, médecin célèbre, tout lustré de titres et de décorations, soit un savant de pacotille. Vaniteux, oui, et plein d'affirmation outrecuidante, nous le voyons tel en effet; mais le talent, même le plus réel, ne garantit pas contre ces deux funestes maladies; et qui en souffre est souvent d'autre part homme de mérite. L'auteur, peut-être inconsciemment, et grandissant son sujet malgré lui, a donc traité une haute question fort à la mode, à savoir la portée de la science et la mesure de l'autorité qu'elle doit inspirer. Seulement la petite fable qu'il a imaginée ne prouve rien pour beaucoup de raisons; d'abord il s'est attaqué à la médecine, qui est non pas une science, mais un art, chose essentiellement relative et incertaine; s'il avait prétendu ruiner l'astronomie, par exemple, il aurait sans doute triomphé moins facilement. Ensuite il a choisi le problème de l'hérédité, qui est encore un des points les moins bien élucidés de nos connaissances. Enfin une fable, historiette que chacun imagine à sa façon, peut toujours être contredite par une autre également probante; toutefois, sans rien démontrer, elle fait penser, et c'est tout que l'on est en droit de demander à un ouvrage de ce genre.

Donc la pièce nous présente un jeune homme, fils d'un mélancolique qui s'est délivré de la tristesse par le suicide et une jeune fille qui a eu pour mère une dévergondée. Infailliblement le jeune homme se tuera, infailliblement la jeune fille enverra son bonnet par dessus les moulins, déclarent les soi-disant lois de l'hérédité. Non pas, réplique M. Brieux; je me charge de guérir ces deux candidats à la folie ou au vice, en les mariant l'un à l'autre. Le premier sera sauvé par les joies du foyer; quant à la seconde, sa vertu subira bien quelques petits assauts, des baisers qu'on se laisse prendre, un projet de fuite avec un amant, légères anicroches auxquelles n'ont pas toujours échappé les

filles des femmes les plus authentiquement honnêtes; mais je veille, et celle-ci résistera. Elle résiste en effet, et pour l'hérédité, bernique !

L'hérédité est néanmoins quelque chose, mais il s'en faut qu'elle soit souveraine. Elle existe de toute éternité et elle est, si l'on veut, le fil invisible, mais réel, qui relie entre eux les individus d'une même race et assemble, comme en un chapelet souple et solide, les divers éléments physiques et moraux des caractères. Sans même parler de peuples très dissemblables, Chinois et Américains, Lapons ou Arabes, des hommes très voisins, Français, Italiens, Anglais sont marqués de certaines qualités distinctives qui se transmettent de génération en génération. Tout change pour un peuple à travers les siècles, langage, religion, mœurs, philosophie, civilisation. Et pourtant, en dépit des transformations du temps et des mélanges, il subsiste quelque chose de permanent qui ne s'altère point en une même nation, Grecs, Juifs, Français, et cette empreinte, typique pour une race, atteste l'existence et le rôle de l'hérédité. Mais des dispositions ainsi transmises nous ne pouvons saisir que des traits généraux et un peu vagues. A mesure que nous voulons préciser et que nous serrons le problème de plus près, à mesure que nous cherchons avec plus de rigueur chez les enfants la trace nette et irrécusable des penchants et des aptitudes de leurs parents, nous sentons que quelque chose s'efface devant nos yeux, comme une ombre que nous voudrions saisir dans notre main. Les efforts des savants n'ont rien pu prouver de formel sur ce point, et les statistiques, nombreuses et vastes, ne fournissent pas de conclusions. Il y a des chances pour qu'un père phtisique ou épileptique transmette à ses enfants la phtisie ou l'épilepsie ; mais on constate tous les jours des cas où cette éventualité ne se réalise pas. Dans l'ordre moral, les faits sont encore plus incertains. Il y a des chances pour qu'un criminel donne à ses enfants une aptitude au crime ; mais, malgré les exemples de l'*Uomo deliquente*, Lombroso n'a pu formuler à cet égard de loi vérifiée. Peut-être y a-t-il des chances pour que la fille d'une femme dissolue ait elle-même des mœurs dissolues, problème que pose précisément l'*Évasion ;* mais encore faudrait-il savoir si la mère fut dissolue par tempérament, par circonstance, par nécessité, point capital que M. Brieux a oublié de préciser. En tout cas, rien n'indique que le penchant à ce vice soit transmissible.

Il y a vingt-six ou vingt-sept ans, Zola crut démontrée la question de l'hérédité et il en fit le point de départ d'une longue série de romans. Heureusement pour lui, ses lecteurs ne se sont jamais souciés d'examiner l'arbre généalogique des Rougon-Maquart. Ils ont lu ce qui les amusait sans prendre garde à la thèse, qui est fragile, et le mérite de l'œuvre est indépendant de la donnée primitive. Aujourd'hui, par une tendance naturelle des nouveaux venus à dire et à faire le contraire de ce que disaient et pensaient leurs devanciers, M. Brieux se pose en

adversaire de ce que soutenait Zola. C'est logique, et sa comédie, quoique faible, a un bon côté, puisqu'elle amène le spectateur à discuter quelques idées. Mais il y a un danger grave dans son œuvre et qu'il faut signaler. M. Brieux semble raisonner de la manière suivante, ou du moins beaucoup de personnes raisonnent, après lui ou d'après lui, de la manière suivante : « Des savants ont affirmé péremptoirement que les aptitudes au mal, physique ou moral, s'imposent par l'hérédité. Or rien n'est moins prouvé. Donc les savants ne savent ce qu'ils disent. Donc la science est une chose éminemment décevante. » Raisonnement saugrenu qui est à la mode. Il représente l'esprit de réaction contre la génération précédente qui a eu foi dans la science; c'est le même raisonnement que l'on fit il y a quatre-vingts ans contre les tendances philosophiques du dix-huitième siècle. M. Brieux lui a donné sa formule au théâtre, et l'an dernier, M. Brunetière avait déjà prononcé ce mot puéril qui fit fortune : la faillite de la science. La protestation n'a pas le mérite de la nouveauté. Rousseau, contre les philosophes, avait été plus net; il avait dit : arrière la civilisation ! Car c'est en somme la civilisation que l'on attaque. Seulement Rousseau lui-même fut timide ici. Il posa pour idéal une certaine civilisation élémentaire, un âge d'or où les hommes avaient des mœurs simples, mais étaient déjà très éloignés de l'état animal; ils avaient créé le langage articulé, connaissaient l'usage du feu et possédaient des arts rustiques. Pourquoi s'en est-il tenu là ? Pourquoi n'a-t-il pas rétrogradé jusqu'à la plus extrême limite ? Du moment qu'on admet la civilisation, il n'y a pas de motif pour lui imposer telle borne plutôt que telle autre. Or elle naquit avec la science, le jour où un homme de génie, un Pasteur des âges préhistoriques, s'avisa de heurter deux cailloux l'un contre l'autre et en fit jaillir une étincelle. Elle naquit lorsqu'un autre grand homme eut l'idée de façonner nos gosiers à former un son distinct pour désigner un objet.

La réaction contre le progrès date de loin. Je parlais de Rousseau. Mais l'antiquité avait bien connu et nettement indiqué l'esprit anticivilisateur. Elle l'a montré dans des fables ingénieuses et profondes. Rappelez-vous Circé qui transformait les hommes en pourceaux et Prométhée, martyr pour avoir dérobé le feu du ciel. Aujourd'hui, M. Brunetière, autre Circé, nous dit : « Écoutez mes conférences et je vous changerai en bêtes. » Et le voilà qui s'évertue à ronger le foie du sublime enchaîné. Et M. Brieux, qui probablement n'y entend pas malice, mais qui suit un courant, vient l'aider ! Heureusement tant d'efforts ne sont pas bien redoutables. Le plus amusant, c'est que, à la science, incertaine et vacillante, qui est peu de chose en effet, on prétend opposer la religion, qui n'est rien du tout. Nous avons un bâton qui est faible et pliant, mais qui ne casse jamais tout à fait : contentons-nous en et ne nous mettons pas un bandeau sur les yeux.

M. Brieux a manqué la partie philosophique de sa pièce; il n'a pas trop bien réussi la partie dramatique; mais le côté comique est fort bon; il y a notamment un rebouteux très drôle et de bonnes caricatures de médecins. L'auteur a de l'esprit; je crois qu'il sera sage de chercher à faire des pièces gaies sans aborder de trop hauts sujets.

Les auteurs d'*Idylle tragique* ne se sont point embarrassés de graves pensées. Ils nous ont conté une histoire d'amour d'un ton violent devant laquelle nous nous sommes étonnés de rester froids. Il y a dans cette pièce beaucoup de cris, des heurts de volontés contraires, de la passion, des femmes qui se lamentent, un meurtre, et, je ne sais comment, tout cela n'émeut pas. La donnée est intéressante, c'est la lutte de l'amour et de l'amitié. Il s'agit de deux amis intimes, deux amis unis étroitement par un de ces liens tels qu'en célébraient les Grecs et les Romains. Le hasard leur fait rencontrer et aimer la même femme, une femme fatale, qui est une archiduchesse. Avertis de cette coïncidence, ils se résignent généreusement au chagrin de renoncer l'un et l'autre à leur amour : aucun d'eux, en effet, ne voudrait être heureux par le malheur de son ami et que l'un souffrît par l'autre les tourments de la jalousie. En fait, le dénouement n'est pas aussi simple que cela. L'archiduc, le mari de la femme fatale, intervient, surprend un des jeunes gens dans son jardin, la nuit, au moment d'un rendez-vous, et le fait assassiner, comme dans les *Caprices de Marianne*. Cette conclusion tragique ne parvient pas à empoigner le spectateur. Pour traiter un pareil sujet, il fallait y mettre de la noblesse, de la grandeur, de l'héroïsme. L'héroïsme est dans l'intention du drame, mais non pas dans l'exécution. La comédie bourgeoise, avec ses personnages en veston, avec son style semblable à notre langage courant, c'est-à-dire nécessairement assez plat, ne se prête pas à l'expression des sentiments élevés et grands : elle ne s'accommode bien que de la satire. Je ne vois guère autour de moi d'êtres exquis et purs, aux nobles conceptions, aux hautes pensées, aux âmes démesurées. Si vous en imaginez, si vous voulez les porter au théâtre, ce dont je vous félicite, ne les placez pas dans le milieu moyen et terne où nous vivons; ne leur imposez pas le langage de nos conversations que vous rendrez tout au plus distingué et qui restera médiocre. Cet écueil du style, Augier et Dumas s'y sont brisés. Leurs pièces, si ingénieuses, si bien construites, restent petites par l'expression. Pleines de mérite et de talent, elles ne sont jamais délicieuses. Voilà un siècle qu'on fait l'expérience du drame bourgeois : il n'a pas donné un chef-d'œuvre. Et ce qui est beau, quoique imparfait, dans l'œuvre dramatique contemporaine — Hugo et Musset — appartient au théâtre historique ou fantaisiste.

Il y a pourtant dans *Idylle tragique* un rôle, ou du moins une silhouette, qui a plu. C'est le personnage de l'archiduc, qui a paru

nouveau et original. Ce mari, fort trompé et très renseigné sur les frasques de sa femme, auxquelles il est philosophiquement indifférent, est un vieux savant. Il a fait fi de ses droits éventuels à la couronne et ne vit que pour la science et dans son laboratoire. Il a pour collaborateur un jeune homme, très savant aussi, qui est son indispensable auxiliaire. Or il s'aperçoit que l'archiduchesse favorise le mariage de ce jeune homme avec une aventurière américaine — ceci d'ailleurs est obscur et mal expliqué dans la pièce. Ainsi son préparateur, l'ami de sa pensée, le compagnon de ses recherches, va lui être ravi. Il ira en Amérique où sa cervelle merveilleuse deviendra une vulgaire machine à dollars, où ses inventions seront exploitées pour augmenter la fortune des riches et la misère des prolétaires, suivant les lois de ce qu'on nomme la civilisation moderne. Et c'est dans un accès de colère ainsi motivé que l'archiduc devient assassin. Je le répète, ce type et cette raison de vengeance ont paru ingénieux et originaux. Il est regrettable néanmoins que M. Bourget ait encore trouvé moyen d'envoyer quelques injures à la science et à la civilisation. Mais cette vue anarchiste est chose élégante aujourd'hui. Si, au lieu de ces idées, l'auteur avait émis celle-ci ou à peu près : « Le progrès des arts, des sciences, de la civilisation est une chose bonne et utile que rien d'ailleurs ne peut enrayer ; il produit, à la vérité, de fâcheux effets dans notre société; mais ce n'est pas parce qu'il porte en lui-même aucun germe dangereux ou nuisible ; c'est parce que cette société est défectueuse et mal préparée à le recevoir; c'est parce que certains hommes puissants s'attribuent injustement les bienfaits des transformations au détriment d'hommes plus faibles qu'ils exploitent ; » si M. Bourget avait parlé ainsi, il aurait tenu le langage d'un socialiste et il aurait grandement déplu aux bourgeois, chose regrettable entre toutes.

Un mot sur *Ubu roi*, que l'on a sifflé avec éclat au théâtre de l'Œuvre. C'est une satire fécale et naïve contre les rois, gent brutale, cupide et grande exploiteuse de peuples. Je ne reprocherai pas à cette farce son excessive grossièreté, encore que la grossièreté ne soit nullement de mon goût. Il faut se rappeler que les satiriques les plus puissants, Aristophane, Swift, Rabelais, Voltaire, s'en sont servis et en ont tiré parfois des effets extraordinaires de comique. Mais dans *Ubu roi*, M. Alfred Jarry n'a mis aucune invention, rien qui soit neuf. Toutes ses scènes ont traîné dans les opérettes; nous en avons les yeux et les oreilles rebattus. Et puis, pourquoi une comédie guignolesque ? Le genre guignol convient à des enfants : il les amuse par son énormité même. Mais il n'a aucune chance de plaire à des grandes personnes dont le goût mieux formé a besoin d'apprécier des finesses et des nuances.

GASTON STIEGLER.

CHRONIQUE MUSICALE

CONCERTS LAMOUREUX : Le *Quatuor tchèque; Lumen*, de M. HENRI LUTZ ; fragments de R. WAGNER ; de C. FRANCK ; de M. VINCENT D'INDY, etc.

CONCERTS COLONNE : Le troisième acte du *Crépuscule des Dieux* (R. WAGNER) ; cinquantenaire de la *Damnation de Faust* (H. BERLIOZ) ; reprise de *Rédemption* (C. FRANCK); œuvres de M. GUSTAVE CHARPENTIER, etc.

CONCERTS de MM. BREITNER, MARSICK, etc. ; de la SOCIÉTÉ DES PETITES AUDITIONS.

THEATRE DE LA GALERIE-VIVIENNE : Le *Bijou Perdu* (A. ADAM).

THÉATRE LYRIQUE (NOUVEAU-THÉATRE) : *Boccace* (FRANZ VON SUPPE).

Au cours du mois de novembre, M. Lamoureux ayant, un dimanche, déserté le Cirque des Champs-Élysées pour le Queen's Hall de Londres, nous avons eu le plaisir d'entendre le célèbre *Quatuor tchèque*, composé de MM. de Hans Wihan (violoncelle), professeur du cours d'ensemble au Conservatoire de Prague depuis 1888 ; et Carl Hoffmann (1er violon); Josef Suk (2e violon) et Oskar Nedbal (alto) ; ces quatre artistes hors ligne ont exécuté avec une perfection et un sentiment au-dessus de tout éloge les quatuors : en *ré mineur* (œuvre posthume de Schubert, auquel on donne le sous-titre : la *Mort et la Jeune fille*) ; en *mi mineur (Aus meinem Leben)* de Smetana, compositeur qui jouit actuellement en Autriche d'une immense notoriété posthume, et que M. de Wyzewa n'hésite pas à qualifier de « Beethoven slave » ; de Tchaïkowsky enfin, le quatuor en *fa majeur*.

M. Lamoureux, revenu prendre place au pupitre du Cirque, a dirigé, depuis lors, des fragments symphoniques des *Maîtres Chanteurs* (prélude du 3e acte ; danse des apprentis ; marche des corporations) qu'il aurait bien dû faire précéder de la grandiose ouverture du même ouvrage ; de Wagner encore, le prélude de *Parsifal*, l'ouverture du *Vaisseau-fantôme*, les murmures de la forêt de *Siegfried*, et, tout récemment, l'ouverture de *Tannhauser*.

Une *symphonie en trois parties* de M. Henri Lutz : *Lumen,* n'a pas remporté grand succès. Cette composition, sur laquelle M. Léon Durocher a écrit une glose poétique, ne brille pas par de remarquables qualités. C'est une symphonie descriptive comme tant d'autres dont aucun des morceaux *(Matin; Midi; la Forêt; Soir)* n'atteste une facture bien originale.

Deux *concerto* : celui de M. Saint-Saëns en *sol mineur* et celui de Beethoven, en *ut mineur,* ont fait applaudir M. de Greef, professeur au Conservatoire de Bruxelles, et Mlle Alexandra de Markoff, une jeune pianiste russe dont le talent un peu anémique a remporté un succès véritablement triomphal et disproportionné ; mais Mlle de Markoff est russe et le concerto de Beethoven contient un passage cher à tous les cœurs français (le *Salut, demeure chaste et pure* de Gounod s'y trouvant textuellement) !

Ce qu'il a été donné d'applaudir sans réserves, c'est la *Forêt enchantée*, légende symphonique d'après la ballade de Uhland, et le *Chant de la Cloche* (deuxième tableau avec Mlle Jenny Passama et M. Eugel) légende dramatique, l'une et l'autre de M. Vincent d'Indy, l'un des chefs incontestés de la jeune école française... et franckiste.

Est-ce grâce aux succès de quelques-uns de ses élèves ? n'est-ce pas plutôt par une mode irraisonnée comme celle qui sévit depuis quelque dix ans sur Wagner ? toujours est-il que César Franck est inscrit chaque dimanche sur les programmes des grands concerts. M. Lamoureux a fait applaudir, chantée par M. Eugel, la *Procession* et les *Djinns,* poëme symphonique d'après V. Hugo, pour piano (Mme H. Jossic) et orchestre, après la *Symphonie* en *ré* et l'intermède symphonique de *Rédemption* entendus précédemment.

En citant le délicieux *scherzo* de la *Reine Mab,* tiré de *Roméo et Juliette* de Berlioz, l'ouverture du *Carnaval romain* composée sur quelques motifs de l'opéra inconnu de notre grand Maître ; puis une *Symphonie italienne* (Mendelssohn), où se remarque dans la deuxième partie *(andante con moto)* une sorte de marche nocturne presque identique à celle de l'*Enfance du Christ,* du même Berlioz ; une autre symphonie (en *ré majeur,* n° 2) et deux *Danses hongroises,* de Brahms ; enfin une *sinfonia* de l'oratorio de la *Nuit de Noël,* de Bach, un air de la *Fête d'Alexandre* de Haendel (1736), chanté par M. Nicolaou, j'aurai donné la quintessence des programmes exécutés, toujours avec la même perfection, chez M. Lamoureux en cette fin d'année. Il n'est à souhaiter qu'une chose pour l'avenir, c'est un peu de nouveauté dans ces mêmes programmes, un peu plus de morceaux de longue haleine ; mais, sans abandonner, comme plusieurs semblent le demander, les glorieuses conquêtes faites par M. Lamoureux en quinze années d'un labeur souvent trop mal récompensé.

Au Châtelet, les 6 et 13 décembre, on a fêté le cinquantenaire des deux premières auditions de la *Damnation de Faust* entendue les dimanches 6 et 20 décembre 1846 à l'Opéra-Comique avec l'insuccès que l'on connaît ; reprise quinze jours après au milieu d'une indifférence presque générale. Les deux exécutions données par M. Colonne (82e et 83e au Châtelet seulement) ont été comme toujours excellentes. Le seul Brander (M. Challet) laisserait à désirer ; quant à Méphistophélès, M. Auguez lui donne un air bonhomme qui ne convient guère au personnage de Gœthe et de Berlioz (1).

Le grand attrait a été la reprise au Châtelet de *Rédemption*, poème symphonique d'Ed. Blau, musique de César Franck, qui avait passé inaperçu il y a près de vingt-cinq ans. *Rédemption* n'est pas à proprement parler un oratorio. C'est plutôt une symphonie avec chœurs, entremêlés de strophes récitées, mais son caractère religieux, fortement marqué dans la musique comme dans le sujet, la rapproche de l'oratorio. En écoutant cette œuvre d'une grandeur épique, où le musicien, après avoir pleuré avec les hommes sur leurs misères, leur enseigne que par la prière ils obtiendront leur salut, la rédemption de tous les maux inhérents à la race humaine pour laquelle le Christ est venu ; en écoutant cela, je pensais au beau poème musical que dans un autre ordre d'idées, un moderne, tel que Gustave Charpentier, pourrait écrire. Il y aurait là matière à une véritable œuvre d'art social, comparable comme grandeur aux plus sublimes oratorios, à la dernière partie de la symphonie avec chœurs. En attendant une pareille œuvre, nous avons applaudi de G. Charpentier la *Veillée rouge* d'après Verlaine et les *Chevaux de bois*, ainsi que la *Chanson du chemin* (Mauclair) et la *Sérénade à Watteau* (Verlaine) exécutée d'abord au Luxembourg, et à l'issue de laquelle M. Charpentier a fièrement refusé les palmes académiques que lui offrait le directeur des Beaux-Arts.

Comme l'année dernière, le 3e acte du *Crépuscule des Dieux* a été pour Mlle Kutscherra, M. Cazeneuve, etc., l'objet d'un triomphe, chanté dans l'admirable traduction de M. Alfred Ernst.

La musique écrite pour la tragédie des *Perses* (à l'Odéon) par M. X. Leroux a remporté auprès du public des concerts un succès très mérité. On ne peut qu'y reprendre un peu trop de bruit, dans le final avec chœur surtout, où il est impossible de percevoir les paroles.

Aux deux premiers concerts Breitner-Marsick, a été exécuté admirablement le *Grand Quatuor*, en *la mineur* (no 15) de Beethoven dont le no 3, d'une émotion indicible, semble rappeler l'hymne des bergers

(1) Le 10 janvier, à la 84e audition, Mme Auguez de Montalant a remplacé Mlle Marcella Pregi dans le rôle de Marguerite et elle a su, comme naguère, s'y faire encore chaleureusement applaudir. Quant à M. Cazeneuve (Faust), il a toujours les mêmes défauts que j'ai signalés ici-même l'an dernier.

après l'orage de la *Pastorale ;* il est intitulé : *Canzonetta de ringrazia mento alla divinita da un guarito, in modo lidico.* Un concerto pour piano et orchestre de Ed. Schütt et une suite d'orchestre des plus amusantes, de Tchaïkowsky *(ouverture miniature ; danse de la Fée Dragée ; chinoiserie ; valse des Fleurs)* y ont été fort goûtés.

La nouvelle *Association française de décentralisation musicale :* LES PETITES AUDITIONS, dirigée par M. Herwegh, est venue au monde le mardi 22 décembre, à 9 heures du soir, salle Pleyel ; MM. Bœlmann, Herwegh, Van Wæfelghem, Casella, etc., s'y sont fait applaudir dans l'exécution du *quatuor* en *ré mineur* de Schubert déjà cité, un *prélude* de C. Franck, un *Rondel* à deux voix de M. Bœlmann sur des paroles de Froissart ; enfin dans un *septuor* de M. Saint-Saëns.

A la Galerie-Vivienne on a repris le *Bijou perdu* d'Adolphe Adam (1853), et *Boccace* de Franz von Suppé au Nouveau-Théâtre. Cette opérette, bien supérieure à beaucoup de ses congénères françaises, y remporte un succès très mérité.

A Dorpat (Russie occidentale) a paru, il y a déjà quelque temps, un recueil de chants intitulé : *Baltische Gesänge*, dû à M. Van Zur Muhlen. Il comprend 33 numéros, pour la plupart, de : G. v. Mengden (1627-1688) ; J.-Fr. de La Trobe (dix-huitième siècle) sur des paroles de Gœthe, Schiller, Uhland ; de H. v. Weyrauch (1788-1865), sur des poésies de Gœthe ; d'Alex. Krüdener senior (dix-huitième siècle), une vieille chanson française : *C'est le caprice ;* de F. Geldner, le chœur de la fête de Pâques de *Faust ;* d'O. Ignatius, le *dernier Chant de Mignon* (Gœthe) et : *Tant doux plaisirs ;* deux motets de Boris v. Uexküll, fort bien écrits pour orgue ; à remarquer aussi pour son intérêt historique, la marche de Charles XII à Nerva (1700) en *ré mineur,* composée de 16 mesures en reprises et qui, au clavecin, pourrait passer pour un élégant menuet.

J.-G. PROD'HOMME.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Congrès socialiste municipal ; les élections sénatoriales ; l'Alliance coopérative internationale ; l'Union internationale des élus socialistes ; Nouvelle manifestation en l'honneur de Benoit Malon ; le Collège libre des sciences sociales. — *Allemagne :* Le Protestantisme social ; Congrès des villes de Prusse ; le Congrès de Gotha.

FRANCE

Congrès socialiste municipal. — Au quatrième Congrès de la Fédération des conseillers municipaux socialistes, tenu à Commentry les 1er et 2 novembre, étaient présents les citoyens Vaillant, Chauvière, Marcel Sembat et Walter, députés, — et étaient représentés : les conseillers municipaux socialistes de Paris, par les citoyens Berthaut, Eugène Fournière, Landrin et André Lefèvre ; de Dijon, par le citoyen Marpaux, adjoint ; de Bigny-Vallenay et de Saint-Loup (Cher), par le citoyen Apied ; de Vierzon-ville, de Massay et de Vierzon-village, par le citoyen Bodin, maire ; de Roanne, par les citoyens Doressoy, adjoint, et Monchanin ; d'Issoudun, par le citoyen Bonjoux, adjoint ; de Sotteville-lès-Rouen, par le citoyen Dumazet ; de Tulle, par le citoyen Malaurie ; de Saint-Baudel (Cher), par le citoyen Vaillant, député ; d'Albi, par le citoyen Al. Thivrier ; de Toulon, par le citoyen Dumazet ; de Suresnes (Seine), par le citoyen Dubreuilh ; de Saint-Ouen, par le citoyen Walter, député ; de Lavateix-les-Mines, par les citoyens Chardoux et Simon ; de Brive, par le citoyen Sembat, député ; de Marseille, par les citoyens Jean Coulet, adjoint, et Noël ; de Saint-Claude (Jura), par le citoyen Louis Dubreuilh ; de Carmaux, par le citoyen Vaillant, député ; de Saint-Florent (Cher), par le citoyen Dumazet ; de Bezenet, par le citoyen Bouchaud, maire ; de Domérat, par le citoyen Dechaud, maire, et, en général, les nombreuses communes socialistes du bassin de Commentry.

Ont envoyé leur adhésion à la Fédération et aux décisions qui seront prises dans le quatrième congrès, les conseillers municipaux de Montgeron (Seine-et-Oise), de Mesnil-Théribus (Aisne), de Lyon, de

la Seyne-sur-Mer (Var), de Juvisy (Seine), de Thouars (Deux-Sèvres), de Plassans (Var), de Cognocoli (Corse), des Cabannes (Tarn), de Renwez (Ardennes), de Brinay (Cher), de Liancourt (Oise), de Fontenay-le-Comte (Vendée), de Ballan (Ardennes), de Tricot (Oise), de Bègles (Gironde), d'Agen (Lot-et-Garonne), de Thou (Charente-Inférieure), de Boulogne-sur-Seine (Seine), de Fumay et de Nouzon (Ardennes), de Villers-la-Faye (Côte-d'Or), de Cholet (Maine-et-Loire), de Suresnes (Seine), de Saint-Étienne (Loire) et de Sainte-Florine (Haute-Loire), ces deux dernières localités représentées par le citoyen L. Parassols, de Blomard, La Cette, Durdat, Laroquille, Désertines, Monvicq (Allier).

Le congrès décida la création d'un *Bulletin municipal international*, où toute polémique entre socialistes serait interdite, et qui devrait se borner à enregistrer toutes les tentatives de réformes socialistes dans le domaine communal. La rédaction de ce bulletin mensuel de renseignements a été confiée au citoyen Louis Dubreuilh, sous le contrôle des citoyens Berthaut, Fournière et Landrin, conseillers municipaux de Paris.

Le congrès ne prit pas d'autre résolution ferme. L'on se borna à des échanges de vues, même sur la question de l'attitude à adopter dans les élections sénatoriales.

Les citoyens André Lefèvre et Fournière préconisèrent la participation obligatoire des membres de la Fédération à toutes les élections sénatoriales (1). Les citoyens Vaillant, Landrin, Chauvière et Berthaut demandèrent qu'on abandonnât la chose à la volonté individuelle, et une très forte majorité donna raison à la théorie de ces derniers en laissant départementalement les élus socialistes libres d'agir au mieux des intérêts de la propagande dans leur milieu respectif.

Le cinquième congrès municipal socialiste se tiendra l'an prochain les 31 octobre, 1er et 2 novembre, en l'hôtel de ville de Dijon, avec l'ordre du jour suivant : conditions du travail, organisation du *referendum* municipal, caisses contre le chômage, retraites ouvrières.

L'Alliance coopérative internationale. — Le deuxième congrès de l'Alliance coopérative internationale s'est tenu à la fin d'octobre, dans

(1) La participation des socialistes aux *élections sénatoriales du 3 janvier* eut pour résultat l'élection de plusieurs radicaux et permit à nos amis de se compter dans quelques départements. Le citoyen Flaissières, maire de Marseille, obtint 90 suffrages dans les Bouches-du-Rhône ; le citoyen Turigny, député, 117 dans la Nièvre ; le citoyen Girodet, 76 dans la Loire ; le citoyen Rivière, 47 dans le Loir-et-Cher. Le Nord donna 217 suffrages socialistes, l'Hérault 63, la Gironde 22, la Côte-d'Or 26. Soit au total (en dehors des abstentionnistes et de ceux qui ont voté, comme dans la Haute-Garonne et le Gers, par tactique, pour des radicaux), un ensemble d'environ 650 conseillers généraux, ou conseillers municipaux, ou délégués sénatoriaux, ayant, le 3 janvier, nettement affirmé le socialisme au cours des opérations électorales du suffrage si restreint d'où sortent les sénateurs.

l'hôtel du Musée social, rue Las-Cases, fondé, comme l'on sait, par le comte de Chambrun.

L'espace nous est trop mesuré pour qu'il soit possible de résumer les nombreux rapports et statistiques présentés sur les progrès de l'idée coopérative dans chaque nation. Mais ce qu'il nous faut noter, ce sont les deux grands courants qui ont animé le congrès et complètement noyé le petit noyau réactionnaire des économistes qui y ont pris part. La grande majorité a eu comme porte-parole politique M. Léon Bourgeois; comme porte-parole économique, un ami un peu plus avancé de ce dernier, M. Buisson, directeur de l'association ouvrière « le Travail », et l'un des principaux promoteurs de l'initiative prise par les coopératives d'élever une statue à Charles Fourier.

Je dis que les conceptions sociales de M. Buisson se rapprochent plus du socialisme que celles de M. Bourgeois parce que je tiens de M. Buisson lui-même, mon voisin et ami, qu'il a bien entendu pronostiquer la déchéance du système capitaliste, mais qu'en face du monde officiel il était forcé de prendre des formes adoucies pour prophétiser la fin prochaine de la bourgeoisie.

Dans son remarquable rapport sur l'application de la coopération et son rôle dans l'évolution sociale, M. Buisson a développé les idées suivantes qui paraissent avoir eu l'approbation générale du congrès :

En vertu du principe d'équité, d'après lequel chacun doit être rétribué suivant ses œuvres, le capital-travail a un droit naturel, comme le capital-argent, à une part dans les bénéfices résultant de toutes les entreprises où il est fait appel à sa collaboration. Or, les systèmes vraiment coopératifs d'association de production et de participation contractuelle sont ceux qui, donnant des garanties à tous les droits, cherchent, dans un esprit de justice, à répartir la valeur des produits du travail proportionnellement au concours apporté par les divers facteurs dans l'œuvre de production, en tenant compte des risques financiers ou corporels courus par chacun d'eux.

Cependant, M. Buisson a ajouté ces paroles significatives :

Aujourd'hui, il faut bien se convaincre que l'arène est comble et presque fermée aux nouveaux venus ; que, pour le plus grand nombre, il ne peut être question de s'enrichir, mais simplement de disputer son salaire, de gagner sa vie.

Il est, à notre sens, un *signe irrécusable de la décrépitude du troisième régime du travail* — LE SALARIAT ! — c'est qu'à l'encontre de ce qui se passait dans la première moitié du siècle, alors que la bourgeoisie, pour se recruter, puisait dans les rangs des salariés, aujourd'hui, une partie de la bourgeoisie descend dans les rangs du prolétariat.

Des prémisses posées par M. Buisson, les socialistes sans épithète, sans alliage, voulurent tirer la conclusion logique, et la déclaration suivante fut lue par la minorité du congrès composée des délégués de

l'*Égalitaire,* de la *Moissonneuse,* des *Tailleurs de glace,* de l'*Émancipation agricole* de Pontoise, des *Balaisiers* du Marais, du *Crédit coopératif,* de l'*Égalité sociale* de Montesson et de l'*Association de production agricole :*

Les délégués, soussignés, régulièrement mandatés et exprimant ici les idées de leurs groupes respectifs, ont l'honneur de faire au congrès la déclaration suivante, répondant au rapport de M. Buisson.

Nous trouvons dans les prémisses de ce rapport la justification des doctrines du socialisme révolutionnaire, puisque ces prémisses établissent que le salariat est un état économique de transition et comme tel condamné à disparaître.

La conséquence directe que nous voyons dans une transformation sociale entraînant la disparition du salariat est l'abolition de l'ordre capitaliste.

Et si nous sommes coopérateurs, si nous cherchons des armes dans l'association, nous avons toujours proclamé que notre but était la suppression des intermédiaires agioteurs pour le consommateur et du patronat pour le producteur.

Théoriquement, l'union de ces deux facteurs de l'activité humaine a un nom : elle s'appelle la Révolution sociale.

Nous vous proposons, messieurs, de bien vouloir intercaler dans les conclusions du rapport de M. Buisson le principe suivant :

Tout prélèvement arbitraire fait sur le travail d'autrui est un dol et une exaction.

Terminant, messieurs, nous désirons vous dire encore qu'à notre point de vue la coopération ne saurait avoir d'autre drapeau que celui de l'Internationale des peuples.

Enfin voici les principales résolutions finales adoptées par le congrès :

Le congrès est d'avis qu'il y a lieu de créer dans tous pays des comités pour organiser par voie de publicité, visites, statistiques et par tous autres moyens, des relations commerciales internationales directes entre les coopérateurs ;

Que les sociétés coopératives de consommation s'engagent à donner de préférence, à égalité de qualités et de prix, leurs fournitures aux sociétés similaires de la production industrielle ou agricole, affirmant ainsi dans la pratique la solidarité coopérative ;

Que les sociétés coopératives de la production s'engagent en retour à appliquer aux sociétés de consommation leurs meilleurs prix en les faisant participer ainsi à leurs bénéfices ;

Que, pour faciliter la pratique de ces relations commerciales, le comité spécial à chaque nation étudie les moyens de créer un local d'échantillonnage des produits dans les grands centres de consommation.

Le congrès, dans le but de stimuler la coopération de production industrielle et agricole, et de lier plus étroitement et d'une manière effective les coopérateurs de divers pays,

Est d'avis qu'il y a lieu de créer dans tous pays des comités pour organiser des relations commerciales internationales directes entre les coopérateurs.

Ces comités réunis constitueront le comité de l'Alliance pour les relations commerciales internationales ; le siège de ce comité et son bureau central seront établis à Londres.

L'union internationale des élus socialistes. — L'œuvre de solidarité interparlementaire, décidée en principe au congrès de Londres, est aujourd'hui un fait accompli. Nous sommes heureux de publier les principaux passages de la lettre par laquelle le citoyen Vaillant, député de Paris, a fait connaître à tous les députés socialistes de toutes nations la constitution définitive de l'Union interparlementaire des élus socialistes :

Paris, le 16 novembre 1896.

Cher citoyen,

..... Je vous rappelle les deux propositions votées par les délégués actuels : Allemagne, Bebel, député ; Belgique, Vandervelde, député ; Grande-Bretagne, Barwick, 337, Strand, London ; Danemark, Knudsen, sénateur ; Italie, Enrico Ferri, député ; Suède, Branting, député ; Suisse, Karl Burkli, député de Zurich ; France, deux sections, Jaurès, député ; Ed. Vaillant, député.

1re proposition. — « Les élus socialistes des pays qui ont désigné ou désigneront un délégué seront en rapport permanent par leurs délégués, qui seront désormais leurs secrétaires correspondants.

« C'est par ces secrétaires correspondants que se transmettront toutes les propositions de réunions parlementaires et de tous les moyens de développer l'union, l'organisation et l'action internationale des élus socialistes. »

2me proposition. — « Dès maintenant les élus socialistes, de chacun des pays qui par le choix d'un délégué a fait adhésion à l'union internationale des élus socialistes, s'engagent à faire parvenir par l'intermédiaire de leurs délégués ou secrétaires correspondants, dans la mesure du possible, aux élus socialistes des autres pays tous documents, projets de lois, rapports parlementaires, etc., essentiels à la connaissance du mouvement socialiste. »

Ce qui importe surtout, ce sont des rapports réguliers de correspondance, et ce n'est pas trop demander qu'ils aient lieu au moins une fois par mois.

D'accord avec le délégué pour le Danemark, le citoyen Knudsen, qui en fait la proposition formelle, l'objet immédiat de notre correspondance pourrait être la préparation d'une action commune immédiate : 1° contre le militarisme et pour la paix ; 2° pour la législation et les conditions du travail, cette première entente par lettres devant préparer l'ordre du jour et la matière d'une prochaine réunion interparlementaire, pour une entente plus complète et une action mieux concertée et plus efficace...

Recevez, cher citoyen, mes cordiales salutations et l'assurance de ma solidarité socialiste.

Ed. Vaillant,
15, villa du Bel-Air, Paris.

Nouvelle manifestation en l'honneur de Benoît Malon. — Après la municipalité de Roanne, voici le conseil municipal de Lille qui vient de donner le nom de Malon à une rue de la ville. Les amis de Malon (et nous sommes au premier rang parmi eux) ne peuvent qu'être reconnaissants aux deux municipalités de l'hommage rendu au bon socialiste que fut le fondateur de cette revue.

Le collège libre des sciences sociales (8, rue de Tournon). — Le socialisme y tenait l'an dernier, une certaine place. Cette année, est-ce

la faute des organisateurs ou des socialistes, qui n'ont pas répondu à l'appel? il y occupe une place moindre et disproportionnée avec son importance. MM. Dufourmantelle et du Maroussem continuent à entasser monographies, statistiques et documents. M. Vila, secrétaire de la Chambre consultative des associations ouvrières de production, traitera des associations ouvrières. M. Keüfer, ouvrier typographe, membre du Conseil supérieur du travail, expose l'organisation ouvrière de France. Mais, aux leçons de MM. Fontaine, Bertillon, de Lanessan, Yves Guyot, de Pressensé, etc., qui représentent plutôt en économie politique les doctrines dites orthodoxes, quelques cours et, nous dit-on, quelques conférences (1) ajoutent une note plus vive. Citons surtout, parmi les professeurs qui apportent à l'œuvre le concours de leur jeune activité et de leur hardiesse d'esprit, MM. Andler, Albert Métin, Révelin, Rouanet, Seignobos, etc. Citons encore, parmi les innovations tentées par le nouveau directeur, M. le député Delbet, et par le secrétaire général Dick May, des cours consacrés à l'action sociale de l'Art. M. Dauriac traitera ainsi des effets de la musique sur les foules. Nous souhaitons à la nouvelle institution de réussir et de s'élargir... dans tous les sens du mot.

ALLEMAGNE

Le protestantisme « social ». — En dehors du parti conservateur qui représente les intérêts de la noblesse, du parti du centre qui s'est constitué le défenseur des intérêts de l'Église, et des trois partis bourgeois (Parti national libéral — Union progressiste — Parti du peuple), — il existe maintenant sinon le parti, du moins l'association du protestantisme social. Ses adeptes croient que le règne chrétien succédera au règne socialiste, et ils préparent ce règne chrétien en aidant à la diffusion de la plupart des conceptions socialistes et en aidant aux succès électoraux des socialistes. Dans le monde évangélique, le protestantisme social est avec le socialisme proprement dit dans les mêmes termes que dans le monde savant les socialistes de la chaire.

M. le pasteur Naumann, de Francfort-sur-le-Mein, est l'initiateur ou plutôt l'heureux continuateur de ce mouvement, car il fut théoriquement précédé dans cette voie par le pasteur Wichert, qui fut pour les protestants d'Allemagne ce que l'évêque Ketteler fut pour les catholiques.

M. Naumann est aidé dans sa tâche notamment par M. de Wœchter, jadis pasteur évangélique, et qui dirige maintenant à Stuttgard la « Feuille du Dimanche pour le libre échange des idées ». — Dans son journal *die Hilfe,* M. Naumann prôna avant tout deux œuvres : le *Capital* de

(1) Au nombre des conférenciers figurent notre directeur, Georges Renard, et notre collaborateur, Fournière, qui traitent de la Méthode et de l'Idéalisme en Sociologie.

Marx et l'*Évangile* de Jésus. — Il vient de fonder un journal quotidien, *die Zeit*.

Congrès des villes de Prusse. — Liberté inconnue en France où toute entente intercommunale est interdite, — les 29 et 30 septembre dernier, les mandataires communaux des villes prussiennes se sont réunis à Berlin, et se sont occupés notamment de la situation des employés communaux, et de l'exploitation en régie des services d'utilité publique.

Le Congrès de Gotha. Notre appréciation finale du dernier bulletin sur deux points ayant soulevé quelques objections, nous reconnaissons qu'elle a été surtout inspirée par les incidents des débats reproduits par les journaux. Depuis, j'ai pris des renseignements *directs* en Allemagne.

Voici la résolution concernant le 1er Mai, qui a cependant été adoptée :

En accord avec les décisions des Congrès ouvriers internationaux de Paris (1889), de Bruxelles (1891), de Zurich (1893) et de Londres (1896), la démocratie socialiste allemande célèbre la fête du 1er Mai comme la fête universelle du travail, consacrée aux revendications de classe du prolétariat, à la fraternité et à la paix mondiale. Le parti considère le chômage général comme la forme la plus digne de cette fête. Par suite, le Congrès du parti oblige les travailleurs et les organisations ouvrières de s'employer à obtenir — à côté des autres manifestations — le chômage général et de cesser le travail pendant la journée du 1er Mai, partout où il y a possibilité de le faire.

Parmi les diverses propositions concernant la presse du parti figurait celle-ci, émanant de quelques citoyens socialistes de *Metz* :

Nous proposons :

Que le Congrès du parti décide la fondation d'un journal du parti, pour l'Alsace-Lorraine, qui serait à rédiger, si possible, en allemand et en français. Que, de plus, le Congrès donne mission au comité directeur de procurer de la littérature socialiste en langue française à la population française d'Alsace-Lorraine.

Cette proposition fut rejetée. Le compte-rendu officiel n'en indique pas les motifs qui, d'après les renseignements ultérieurement reçus par notre directeur, paraissent avoir été le manque d'argent et le fait que la plupart des Alsaciens-Lorrains comprennent les deux langues.

ITALIE

Bons souhaits à l'*Avanti*, le journal du parti socialiste italien qui paraît désormais chaque jour à Rome.

ADRIEN VEBER.

NÉCROLOGIE

Prudent-Dervillers et Sautumier. — Encore que cet hommage soit un peu tardif, qu'il nous soit permis avec toute la presse socialiste de saluer avec émotion la mémoire de ces deux hommes, qu'une mort prématurée a enlevés à l'affection de la grande famille socialiste, et qui laissent un grand vide dans le groupe encore trop restreint des élus toujours en quête de causes sociales à défendre, de misères à faire patienter et espérer, de groupes d'études à satisfaire par des conférences sur tous les points de la France. — Dans l'union socialiste, Sautumier représentait la jeune bourgeoisie venant au socialisme par générosité d'esprit et intelligence du cœur. Prudent-Dervillers représentait le prolétariat ayant pris conscience de sa force, et s'élevant jusqu'à la compréhension de toutes choses, afin de mieux étayer ses convictions révolutionnaires, d'en doubler la force de pénétration. Prudent-Dervillers est mort trop tôt, épuisé par les fatigues d'un apostolat incessant, et déjà sourdement miné depuis sa jeunesse par les veillées qu'il consacrait aux études sociales, le labeur quotidien terminé.

*
* *

Henri Holleville. — La *Revue Socialiste* doit faire part à ses lecteurs, et particulièrement à ceux qui s'intéressent à l'art musical, d'une perte que sa rédaction vient d'éprouver en la personne de Henri Holleville, décédé le 21 décembre après quelques semaines d'une douloureuse maladie.

Henri Holleville, qui fut un excellent et très serviable camarade, après avoir fait des études juridiques, se tourna avec passion vers la musique, qu'il n'apprit pas absolument seul, mais dans laquelle il acquit par lui-même toute la science et toute la technique indispensables à qui veut faire de cet art autre chose qu'un frivole passe-temps. Ces études personnelles lui avaient donné une grande compétence dont il a fait preuve tant dans les sérieux articles qu'il a consacrés ici même à plusieurs opéras nouveaux, que dans les comptes rendus hebdomadaires des concerts du dimanche, à la *Petite République*.

Les lecteurs de la *Revue Socialiste* s'associeront à nous pour regretter la disparition de notre collaborateur Henri Holleville qui meurt âgé de trente ans seulement.

*
* *

Charles Miquel. — Nos amis de Marseille ont fait récemment une

douloureuse perte en la personne d'un des leurs, Charles Miquel. C'est, dans notre grande armée socialiste, un vaillant disparu.

Miquel, quoique jeune, — il n'avait que trente et un ans — était d'esprit fort cultivé ; tous les loisirs que lui laissait sa profession de lithographe étaient employés à acquérir ou à répandre de la science, à lutter chaudement pour sa foi. Seul, par un patient labeur, il s'était formé le cœur et l'intelligence.

« Rien ne rebuta, dit J.-F. Malan dans un chaleureux éloge qu'il lui consacre, l'âpre désir qu'il avait de connaître. Seul, sans maître, il s'attela à la rude besogne qu'est une éducation à faire dès la base. Car ce n'est rien, ce que les enfants du peuple apprennent dans les écoles ; à l'âge où l'esprit commence à s'ouvrir, où l'intellect s'éveille à la compréhension, la lutte pour le pain les jette à l'atelier, au comptoir, au bureau. Or si — de l'atelier d'aujourd'hui — ne sortent plus que de rares ouvriers — grâce au machinisme — ce n'est point là, non plus, que se peuvent former les caractères, s'aiguiser les cerveaux, se fortifier les cœurs. Les heures de travail sont trop longues, trop dure est l'exigence patronale, pour qu'il soit facilement possible aux ouvriers de s'émanciper. Ceux qui parviennent à sortir de l'ornière, à prendre contact avec les penseurs de quelque nature qu'ils soient, sont éminemment doués, fortement énergiques, finement trempés d'esprit et de cœur. Miquel fut un de ces ouvriers-là. »

Et cette éducation ne fut point faite au hasard : elle fut le résultat logique de raisonnements, l'application d'une méthode.

Le citoyen Perrin, dans un discours qu'il prononça sur la tombe de Miquel, sut l'indiquer en quelques mots :

« Parti, dit-il, de Fourier et des utopistes, il avait gardé de leur culte un fond inépuisable d'imagination et de sentimentalité ; en lui, la pensée de Robert Owen atténuait et corrigeait Karl Marx et le faisait aboutir au socialisme intégral de Benoît Malon, auquel il s'était rattaché ardemment comme à une pensée sœur de la sienne. Profondément pénétré de la science moderne, il attendait d'elle, par l'agrandissement de son domaine, le relèvement matériel et moral de l'humanité, présageant l'abolissement des frontières, la fusion des peuples, appelant de tous ses vœux et de tous ses actes la République universelle des hommes régénérés. »

La *Revue Socialiste* a tenu à rendre, elle aussi, en ces quelques lignes, un dernier hommage à Charles Miquel, à cet humble qui sut être grand, parce qu'il accomplit son œuvre.

P. L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(Publications françaises sur les questions politiques, économiques et sociales.)

REVUES DE NOVEMBRE

1. PRINCIPES ET DOCTRINES

Association catholique : *Projet de déclaration collective sur la question sociale et ouvrière.*

Maurice Ansiaux : Théorie de l'individualisme (*Revue d'Econ. polit.*).

B. : Economie sociale catholique (*Dev. soc.*).

Bakounine : Le Principe de l'Etat (*Société nouvelle*).

G. Belot : Le Socialisme, dogme ou méthode (d'après Boilley, Garofalo, Prins) (*Revue philos.*).

A. Bernès : Morale au point de vue sociol. (fin) (*Revue intern. de soc.*).

Brouckère : La Théorie et la Pratique (*Univ. de Bruxelles*).

Cheysson : Monographie de famille (*Réform. soc.*, 16 nov.).

Demolins : Géographie sociale. Régions de la petite culture en petite propriété issue de la communauté pastorale (*Science sociale*).

F. Engels : La Force et l'Economie dans le développement social (fin) (*Dev. soc.*).

A. Fontaine : La Statistique du travail (conf. d'ouv. au Collège des sciences sociales) (*Revue d'Econ. polit.*).

Froment : Institutions auxiliaires de l'épargne (*Science sociale*).

De la Grasserie : Structure politique de la société (*Revue int. de soc.*).

De Greef : L'enseignement intégr. et la phil. positive (*Univ. de Bruxelles*).

Goyau : L'Aristocratie soc. (*Quinzaine*).

Halleux : L'Objet de la science sociale (*Revue néo-scolastique*).

Hohoff : Le Travail humain est-il une marchandise ? (*XXe Siècle*).

Labriola : La Théorie des facteurs historiques et la conception matérialiste de l'histoire (*Devenir social*).

Dr Le Bon : Psychologie du socialisme (*Revue philosoph.*).

Ninke : Science sociale chrétienne : le pouvoir civil (*Démoc. chrétienne*).

Office du travail : *Situation du travail.* Grèves, salaires des employés de l'Etat.

G. de Pascal : Le Régime corporatif (*Assoc. cathol.*).

Pierre de Lille : Idées économ. de Lamennais (*Démocr. chrét.*).

De Potter : Un sophisme dangereux (*Philos. de l'Avenir*).

Van Overbergh : Socialisme scientifique, d'après le manifeste communiste (*Revue néo-scolast.*).

2. QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Léopold Arnaud : L'impôt sur le revenu, appliqué à Verviers (*Revue polit. et parlem.*).

Beauregard : La Réforme hypothécaire (*Monde économ.*, 28 nov.).

A. Bérard : L'Alcoolisme en France (*Revue des Revues*).

Cayla : Notes sur la Décentralisation (*Revue pol. et parlem.*).

Cheysson : Lacunes de la statis-

tique et lois sociales (*Revue de la prévoyance*).

Mme C. Coignet : Condition de la femme dans le temps présent (*Revue Blanche*, 28 nov.).

A. Colin : La Réforme des Cours d'assises en Algérie (*Revue polit. et parlem.*).

De Cluveaux : Retraites pour la vieillesse par la colonisation et l'agriculture (*Monde écon.*).

Et. Dejean : Le nouveau classement des partis (*Revue pol. et parlem.*).

M. Dronsart : Le Féminisme en France (*Correspondant*).

N. Droz : Notes sur le monopole de l'alcool en Suisse (*Revue polit. et parlem.*).

Ch. Dupuy : L'alcool et l'alcoolisme (réforme de l'hygiène) (*Réforme polit. et parlem.*).

Dufourmantelle : 37e Congrès de la Fédération des Sociétés coopér. allemandes (*Bulletin du Crédit populaire*).

Godin : Essai de représentation du travail (*Le Devoir*).

Godin : Compte rendu de la Soc. génér. du Familistère.

J.-B. Guise : Crise ouvrière du tissage lyonnais en 1894 et rôle des conseillers prud'hommes (*Réf. soc.*, 16 nov.).

L'Esclavage des Blancs en Angleterre (suite) (*Revue des Revues*).

Dettes et bugdets des Etats d'Europe (*Economiste français*, 28 nov.).

Le Commerce de la France et de l'Angleterre pendant les 10 premiers mois de 1896 (*Economiste français*).

La Femme et les féministes (*Revue Encyclopédique*), no spécial, 2 fr. 50.

Marya Chéliga : *Les Hommes féministes*.

Fouquet : Le Mouvement agricole (*Journal des Economistes*).

Pierre Leroy-B. : Immigration dans la République Argentine (*Econ. français*, 28 nov.).

Lequesne : Le Prêt sur gages. Monts-de-piété en Europe, en Angleterre et en Amérique (*Correspondant*).

A. Métin : Le Socialisme en Angleterre (*Revue Encyclop.*, no 168).

M. : La Question agraire en Russie (*Avenir social*).

O. Maus : Congrès d'anthropologie criminelle (*Revue néo-scolast.*).

G. Michel : Comment s'accroît le budget des dépenses (*Econ. français*).

Michlacherbski : Les Syndicats industriels (*Revue d'économie polit.*).

Musée social : *29e Congrès national des syndicats ouvriers britanniques*.

Molinari : L'Union douanière de l'Europe centrale (*Journal des Econ.*).

Nailgue : Caisses rurales (*Démocr. chrétienne*).

Nondillon : Congrès des Sociétés suisses de secours mutuels (*Revue de la prévoyance*).

Paasche : Le Régime de l'alcool en Allemagne (*Revue politique et parlem.*).

Mme C. des Prez : Le Paupérisme (*XXe Siècle*).

Rayneri : Union coopérative de Milan (*Bulletin du Crédit popul.*).

Rousiers : Les Syndicats ouvriers en Angleterre (*Revue de Paris*).

G. de Rivalière : La Société française contemporaine : le Peuple (*Revue Bleue*, 21 nov.).

E. Sautter : Les Unions chrétiennes de jeunes gens aux Etats-Unis (*Réf. sociale*, 16 nov.).

Situation du travail (*Revue du travail* (belge).

Vandervelde : Comrepoids du parlementarisme (*Avenir social*).

Vilnay : Le monopole de l'alcool (*Monde économique*, 14 nov.).

3. HISTOIRE, BIOGRAPHIE, DOCUMENTS

Arnould : Histoire sociale de l'Eglise (christianisme et barbares) (*Société nouvelle*).

P. Bureau : Congrès des Trade-Unions à Edimbourg (*Science sociale*).

Desproni : La Crise sociale en Espagne (*Science sociale*).

Lichtenberger et J. Oswald : Un précurseur du socialisme en Angleterre (*Revue encyclop.*, no 168).

MOCH : Le Congres et la Conférence de Budapest (*Paix par le Droit*).

Moyen âge : *Répertoire méthodique du moyen âge français*.

RIENZI : Les Femmes de la Révolution française (*Avenir social*).

SCHMIDT : Notes sur les seigneurs, les paysans et la propriété rurale en Alsace au moyen âge (*Ann. de l'Est*).

G. SOREL : Etude sur Vico (*Dev. social*).

VAUTHIER : Le Parti socialiste et le régime parlementaire en Belgique (*Univers. de Bruxelles*).

BARROWS : Les Etudes classiques en Angleterre (*Univ. de Bruxelles*).

4. LETTRES, ARTS, INSTRUCTION

J. DUMAS : La Douleur des autres (*Paix par le Droit*).

DUVAL-ARNOULD : Rapport sur les groupes pratiques d'études d'économ. soc. de la Réforme sociale (*Réform. sociale*, 16 nov.).

G. MOUREY : W. Morris (*Revue Encyclop.*, nº 168).

GEORGES RENARD : Le *Lorenzaccio* d'A. de Musset. (*Rivista popolare*, Rome, 15 déc. 1896.)

E. ROBERT : Sur l'Enseign. de l'histoire dans les écoles supérieures (*Univers. de Bruxelles*).

CH. SIMOND : W. Morris (*Revue des Revues*).

COURS ET CONFÉRENCES

Société d'économie sociale

54, rue de Seine

H. GUÉRIN : L'Age de la Houille. Chemins de fer.

Cours de science sociale

A la Société de géographie, b. St-Germain

DEMOLINS : Géographie sociale de la France.

R. PINOT :

Musée social

(Conférences)

O. FESTY : Les ouvriers des docks et entrepôts en Angleterre. (24 nov.).

ED. FUSTER : Chez les mineurs de Westphalie : Les essais d'organisation ouvrière et l'interv. de l'Etat. (8 déc.)

MABILLEAU : Les institutions de crédit populaire agricole de la province de Parme. 22 déc.

Groupe des étudiants collectivistes

A la salle des Sociétés savantes : rue Serpente (le 14 décembre)

VANDERVELDE : La Question agraire.

Sorbonne

F. BUISSON : Education sociale dans une démocratie.

DENIS : La Révolution de 1848 en Europe.

ESPINAS : Histoire de l'économie sociale de Saint-Simon à Fourier.

H. MICHEL : Evolution des doctrines libérales en France de 1815 à 1848.

SEIGNOBOS : Histoire des institutions contemporaines.

LIVRES

1. SOCIOLOGIE (DOCTRINES ET MÉTHODES) ET PHILOSOPHIE

BALFOUR : *Les Bases de la croyance* (préface de Brunetière). — Mongredien, 7 fr. 50.

M. BERTHELOT : *Science et Morale*. — Calmann-Lévy, 7 fr. 50.

DURAND : *Le Merveilleux scientifique*. — Alcan, 348 pages, 6 fr.

FERRI : *Socialisme et Science positive* (Darwin, Spencer, Marx). — Giard et Brière, in-8, 4 fr.

D'Hulst : *La Morale sociale.* — Poussielgue, in-8, 5 fr.

Max Nordau : *Paradoxes sociologiques.* — *Les Mensonges conventionnels de notre civilisation* (réimpression).

Dans les *Paradoxes sociologiques*, Max Nordau s'attaque, avec sa verve habituelle, aux lieux communs qui courent le monde et ne sont pas plus en rapport avec les idées actuelles qu'avec les idées futures. Les chapitres qui composent ce petit volume : Regard en arrière, Regard en avant, Succès, Suggestion, l'Etat destructeur des caractères, Nationalité, suggéreront à chacun des idées nouvelles sur les problèmes sociologiques qui agitent actuellement le monde entier.

Bertrand Russell : *Six Conférences sur la social-démocratie et la question féministe en Allemagne* (anglais). — Longmans, Green and Cie, London.

Léon Walras : *Etudes d'économie sociale* (théorie de la répartition de la richesse sociale). — Pichon, 7 fr. 50.

2. PRINCIPES ET IDÉES GÉNÉRALES

J. Huret : *Enquête sur la Question soc. en Europe.* — Perrin, in-16, 3 fr. 50.

L. Lacour : *Humanisme intégral* (résumé de sa campagne en faveur de l'émancipation féministe). — Stock, in-8, 3 fr. 50.

E. Pierre : *Politique et Gouvernement.* — May et Motteroz, 440 p., 3 fr. 50.

L'auteur a cherché dans les lois non écrites, dans la conscience humaine, les raisons supérieures du droit public. Ceux qu'attriste le spectacle des luttes politiques goûteront un plaisir pur à lire ces pages animées par l'amour de la justice. Ils y verront, peintes au vif, les douleurs de l'ambition et les misères de l'intrigue. Ils y trouveront aussi le secret des efforts qui sont chaque jour nécessaires pour tenir debout le frêle édifice de la civilisation.

Rastoul : *L'Action sociale de l'Eglise.* — Delhomme, in-8, 4 fr.

Dr Ribbing : *Hygiène sexuelle* (conséquences morales). — Alcan.

3. QUESTIONS POLITIQUES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

De Rousiers : *Le Trade-Unionisme.* — Colin, 3 fr. 50.

G. Boudon : *La Bourse et ses hôtes.* — Pedone, in-8, 10 fr.

Brodu et Despagnat : *Code de la réglementation du travail dans les industries du bâtiment.* — Rousseau, in-8, 6 fr.

Campistron : *Des Droits successoriaux des enfants naturels reconnus.* — Rousseau, in-8, 2 fr.

César Bru : *La Saisie-arrêt des salaires et petits traitements.* — Fontemoing, in-8, 2 fr. 50.

Chaudordy : *Considérations sur la pol. ext. et coloniale de la France*, in-18. — Plon, 2 fr.

Delvincourt : *La Lutte contre la criminalité dans les temps modernes*, in-8. — Chevalier-Maresq, 7 fr.

Louis Frank : *L'Epargne de la Femme mariée.* — *Le Témoignage de la Femme.* — *Les Salaires de la famille ouvrière.* — *La Femme contre l'alcool.* — Lamertin, Bruxelles. — Carré et Waud, Paris.

Guntzenberger : *De l'Extension des droits de la femme mariée sur les produits de son industrie personnelle.* — Larose, in-8, 4 fr.

De Lanessan : *Principes de colonisation.* — Alcan.

Lockroy : *Six mois rue Royale* (étude de l'état de notre marine et exposé des réformes entreprises ou projetées). — Berger-Levrault, 6 fr.

G. Nercy, ex-capitaine-commandant de cavalerie : *La Future débâcle.* — Stock.

Exposé de la mauvaise organisation, quant au commandement, de notre armée, qui manque d'un stratégiste digne de ce nom, appuyé de preuves et de documents importants.

Salefranque : *Régime fiscal des successions dans les pays extra-européens.* — Imprimerie nationale, in-8.

Schwob : *Le Danger allemand.* — Chailly, 3 fr. 50.

Paul Vibert : *Les Transports par terre et par mer* (doc. pour servir à l'histoire économique de la 3me Républ., t. I). — Berger-Levrault, in-8, 10 fr.

4. HISTOIRE ET ÉVÉNEMENTS CONTEMPORAINS

L. Beauchet : *L'Histoire du droit privé de la République athénienne*, t. IV (le Droit des obligations). — Chevalier-Marescq, 8 fr.

G. Geffroy : *L'Enfermé* (Blanqui), Fasquelle, 3 fr. 50.

Hamon : *Le Socialisme au Congrès de Londres*. — Stock, 3 francs 50.

G. Monod : *Etudes d'Histoire du Moyen âge*. Alcan, 20 fr.

Un Philarmène : *La Vérité sur les Massacres d'Arménie*. — Stock, 2 fr.

Seilhac : *La Grève de Carmaux et la Verrerie d'Albi*. — Perrin, in-18, 3 fr.

5. LITTÉRATURE ET ARTS (livres reçus par la Revue)

Jean Ajalbert : *L'Auvergne* (dessins de Montader, ouvrage de luxe). — Ancienne maison Quantin.

H. Beauclair : *Tapis vert* (roman sur le jeu). — Stock.

A. Bonsergent : *Myosotis* (histoire d'une pauvre fille abandonnée sur le pavé de Paris et sauvée par l'amour). — Soc. libre d'éd. des gens de lettres.

Paul Brulat : *L'Ennemie*. — Charpentier.

Carré et Régnier : *Manuel de pédagogie scolaire*. — Colin, 3 fr. 50.

Ariste Dody : *Nos victimes* (réédition d'un petit chef-d'œuvre : De la Compassion envers les Animaux, dû à feu Roullier d'Hyères, ami de Michelet, suivi de 50 articles de notabilités littéraires et artistiques, répondant à cette question : Que pensez-vous de la cruauté de l'homme envers les animaux ?). — Pedone, éditeur.

Jean Dolent : *Monstres*. — Paris, Lemerre, 3 fr. 50.

Henri Giraud : *L'Ame effeuillée* (vers). — Lemerre.

Jules Jeannin : *Contes des champs et des rues*. — Soc. libre d'éd. des gens de lettres.

Achille Magnier : *Miettes et Menu grain* (pensées et aphorismes). — Soc. libre d'éd. des gens de lettres.

Charles Malato : *Les Joyeusetés de l'exil*. — Stock.

H. Lencou : *Le Théâtre nouveau* (enquête sur le mouvement dramatique contemporain). — Savine, 2 fr.

V. Rossel : *Histoire des relations littéraires entre la France et l'Allemagne*. — Fischbacher.

Marcel Rouff : *Les Hautaines* (poésies). — Ollendorf.

Saint-Georges de Bouhélier : *L'Hiver en méditation* ou *les Passe-temps de Clarisse*. — Edition du *Mercure de France*.

Schuré (Ed.). — *L'Ange et la Sphinge*. — Perrin, 3 fr. 50.

La Sphinge, c'est la femme attirante et multiple, sans âme et pleine d'un désir sans frein, le monstre séducteur et dévorant qui charme l'homme pour l'asservir. *L'Ange*, c'est l'idéale Fiancée, jamais rencontrée, mais entrevue en un rêve, ressouvenir d'une existence antérieure où elle fut trahie. Fantôme insaisissable, âme toujours vivante, elle entraîne mystérieusement le coupable Aimé, malgré ses voluptueuses erreurs, vers l'action héroïque, vers l'expiation et la mort.

Tel est le sujet de ce roman passionnel et dramatique, qui se déroule sur le fond mouvementé du seizième siècle avec l'aspect poignant d'une histoire contemporaine.

Souêtre (Olivier) : *La Cité de l'Egalité* (prose et poésie). Description du Paris socialiste en 19... — Chez l'auteur, 2, rue Pascal.

Guy Valvor : *Les Treize*. — Ollendorf.

André Veidaux : *Véhémentement* (vers). — Bibl. artist. et litt.

Marcelle Vermont : *Pédaleuse* (développement de cette thèse audacieuse et originale : l'émancipation de la femme par la bicyclette). — Soc. libre d'éd. des gens de lettres.

Documents

3e Congrès industriel de l'enseignement technique (1895), in-8, 549 p. — Guillaumin.

Association française pour l'avancement des sciences (25e session, documents), in-8, 320 p. — Masson.

BROCHURES

Almanach des coopérateurs belges. — L. Bertrand, 11, rue J.-Watt, Bruxelles. 15 centimes.

Almanach Hachette, 1897.

Arméniens et Arménophiles, par le Vieux de la Montagne. — Genève, Imprimerie Suisse.

Un Alsacien : *Pour la Patrie.* — Saint-Dié, typ. Grandidier.

Giule Armi : *Almanach italien de la Paix.* — Bernardoni, Milan.

H. Beauquier : *La Déclaration de fortune,* in-8, 28 p. — Guillaumin.

Costa de Beauregard : *Charité sociale en Angleterre.* — Plon, 1 fr.

Charbonnel : *Etude sur le placement gratuit,* in-8, 15 p. — Berger.

H. Dacopoulo : *Le Nouvel Evangile ou la Solution de la Question sociale et le régime de l'avenir* (trad. du grec), forte brochure en vente à 50 cent., à la Bibliothèque socialiste, 51, rue Saint-Sauveur.

Hector Denis : *Le Service de chèques et de virements à la Caisse d'Epargne postale de l'Empire d'Autriche* (extrait des *Annales de l'Institut des Sciences sociales*). — Bruxelles, 11, rue Ravenstein.

A. Desjardins : *L'Insurrection cubaine et le droit des gens.*

Doumer : *L'Impôt sur le revenu* (discours à la Chambre). — Broch. de propag., 7, rue d'Isly.

E. Fortin : *La Grande industrie* (critique du livre de Schultz-Gavernitz).

Lucien Le Foyer : *L'Avenir par le poète* (ébauche d'esthétique). — Noizette et Cie.

Funck-Brentano : *La Famille fait l'Etat.* — 54, rue de Seine.

U. Gohier : *Contre l'argent.* — Chamuel.

De Greef, Brouckère, E. Robert : *Discours à l'Univ. de Bruxelles* (séance de rentrée). — Ferd. Larcier, Bruxelles.

A. Guibert : *Représentation proportionnelle dans les conseils municipaux.* — Avignon.

Guillard et Margery : *La Question d'Orient et la politique personnelle de M. Hanotaux.* — Stock.

B. Lazare : *La Vérité sur l'affaire Dreyfus.*

R.-G. Lévy : *Force et faiblesse du socialisme.* — 54, rue de Seine.

Emile Lewy : *A scheme for the regulation of the output of coal by international agreement* (traduction anglaise de la brochure par Joseph Horton). — London, Crosby Lockwood and Son.

Emile Lewy : *L'Inspection des mines par les délégués ouvriers.* — Ch. Leroy, 26, boulevard des Italiens, Paris.

Lois et Règlements concernant le travail. — Société belge de librairie, 1 fr. Bruxelles.

Payen : *Caisse nationale de retraites* (projet), in-8, 56 p. — Millo, Avignon.

Pelletan : *L'Impôt sur le revenu* (appel aux campagnes), brochure de propagande (5 cent.). — Ligue pour la défense du suffrage universel, 7, rue de l'Isly.

G. Renard : *L'Homme est-il libre?* (trad. bulgare). — Pencoff et Cie, Kazanlik, Bulgarie.

Reveillère (contre-amiral) : *Tutelle et anarchie,* 116 p. in-8. — Berger-Levrault.

Roehride : *Questions sociales à Genève,* in-12, 0 fr. 60. — Stapelmohr, Genève.

Th. Ruyssen : Les Sciences sociales et politiques dans les Universités allemandes. (*Rev. pol. et Parlement.*).

Ernest Solvay : *Le Capitalisme social.*

Tolstoï : *Les Temps sont proches* (trad. Boyer et Salomon). — Perrin, 1 fr.

John Trevor : *L'Eglise du travail en Angleterre.*

Filippo Turati : *La Bancarotta dello statuto* (25 cent.). — Milan, bureaux de la *Critica sociale.*

A. L.

SOUSCRIPTION

POUR LA

VERRERIE OUVRIÈRE D'ALBI (1)

TROISIÈME LISTE

Gil Dard, de Londres	8 »
A. Crodey, notaire, maire de Loudenvielle	5 »
L. Brau, conseiller d'arrondissement	5 »
Capitaine Gouaux, conseiller d'arrondissement	3 »
Guizerix, notaire, conseiller municipal	3 »
A. Claverie, négociant, conseiller municipal	5 »
Casimir Brau	1 »
Alexis Rey	0.60
Un admirateur de Barthou	0.10
Qui fait des socialistes	0.30
Guillaume Verdier	0.50
O'Barthou le petit !	0.25
Hilaire Clément	0.50
Guillaume Latour	0.50
Soubis	0.50
Saens, représentant de commerce	2 »
Pour le goupillon à Barthou	0.25
A reporter	35.50

Report	35.50
B. Forgue, négociant	1 »
Une socialiste	0.50
M. Roucaud	2 »
Bertrand Péré	2 »
Jean Peyrouton	2 »
J. M. Forgue	2 »
Un mécontent	2 »
Arbizou	2 »
La Courbère	1 »
J.P. Estrade, conseiller municipal	3 »
X	1 »
Forgue, conseiller municipal	4 »
Un instituteur de l'Yonne	2.50
Une institutrice de l'Yonne	2.50
G. K.	2 »
	65 »
Montant de nos deux premières listes parues dans les nos 143 du 15 novembre 1896 et 144 du 15 décembre 1896	664 65
Total	729.65

RECTIFICATION. — Dans notre deuxième liste il faut lire : Duguet, à Longjumeau, 5 francs ; François Escot, à Servian, 3 francs.

(1) Adresser les souscriptions à M. Rodolphe Simon, administrateur de la *Revue Socialiste*, 78, passage Choiseul, Paris, qui fera parvenir en tickets une somme égale au versement.

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 9, rue du Pont.

LA MÉTHODE D'ÉTUDE DE LA QUESTION SOCIALE (1)

INTRODUCTION

..... Ce qui nous réunit tous ici, Mesdames et Messieurs, c'est une commune préoccupation de la question sociale, et j'entends cette expression courante dans son sens le plus large. Je ne dis pas la question économique, la question ouvrière, parce que ces mots désignent seulement une partie, une face de la vaste question posée devant le monde actuel. Il s'agit, en effet, de trouver un mode d'organisation sociale tel que tout être humain puisse se développer aussi intégralement et aussi librement que possible, sans nuire et même en aidant au développement d'autrui et de la société tout entière.

Gros problème, s'il en fut, difficile à résoudre, difficile même à embrasser dans toute son ampleur ! Il consiste à déterminer la part de l'individu et celle de la société, soit dans les rapports des hommes avec les choses, soit dans les rapports des hommes avec les hommes. Le problème est ainsi économique, civil, politique, etc. Il porte sur toutes les matières provisoirement régies par nos différents codes. Il touche à la famille, à l'éducation, comme à la santé publique. Bien plus ! Il s'étend jusqu'à l'art et à la religion. Non pas qu'il ait à répondre (ce serait trop immense) aux innombrables points d'interrogation qui se posent dans chacun des domaines de la civilisation. Il n'a pas, par exemple, à rechercher ce que sont ou peuvent être considérés en eux-mêmes l'art, la religion, l'hygiène. Mais tous les domaines de la civilisation relèvent de lui à un point de vue, toujours le même :

(1) Ce travail a été présenté sous forme de conférence au *Collège libre des sciences sociales,* à Paris, le 15 janvier dernier. Je lui laisse cette forme à la fois plus vivante et plus familière et je rétablis seulement quelques développements que le temps m'a forcé de supprimer ou d'abréger ; j'ai retranché en revanche quelques hors-d'œuvre.

toujours et partout le problème est de savoir en quels cas et dans quelle mesure l'action de l'homme vivant en société sera individuelle ou collective. La question sociale, quand on essaie de ramener ses formes diverses à l'unité, se réduit pratiquement à un déclassement et à un reclassement des attributions de l'individu et de la société.

Comment la résoudre ? En présence d'un ensemble si étendu, si complexe, il n'est pas étonnant que les meilleures volontés soient indécises, désorientées, divergentes. C'est pourquoi j'ai voulu vous entretenir aujourd'hui de ce qui me paraît être au debut de tout ordre d'études la chose essentielle : la méthode.

Il existe, quoi que puissent dire les apôtres d'ailleurs démodés du pessimisme, des âmes douces et généreuses qui croient encore en la bonté humaine, qui comptent, pour supprimer les désaccords et les luttes, sur l'amour et les miracles qu'il opère, sur la sympathie mutuelle qui peut rapprocher des êtres de même espèce et les réconcilier dans un élan passionné de fraternité. Et certes ce n'est pas moi qui nierai la puissance incalculable du sentiment, la haute valeur et les fécondes impulsions de la pitié; ce n'est pas moi qui blâmerai quiconque souffle au cœur des hommes le désir de la paix dans l'harmonie et leur rappelle les belles et simples paroles où tient peut-être tout le secret du bonheur futur : « Aimez-vous les uns les autres! » Le malheur est qu'on les répète depuis tantôt dix-neuf cents ans, ces paroles-là, ce qui laisse à supposer qu'elles ont une force de pénétration assez lente. Je sais bien aussi que le mot de fraternité s'étale sur les murs de nos monuments publics. Seulement il ressemble, hélas ! au mot de liberté qui brille tout à côté jusque sur les prisons. Qui de nous ignore qu'il y a loin du fond de l'âme au bord des lèvres, du sentiment vivant au symbole menteur qui le représente?

Mais quand même un accès d'amour fraternel soulèverait les hommes au-dessus de leur égoïsme ordinaire, comme cela s'est vu dans quelques journées enthousiastes de notre histoire; quand même les velléités vagues de voir les autres heureux se changeraient en volontés énergiques, décidées à substituer une entente cordiale au conflit des intérêts rivaux, j'ose dire que cela ne suffirait pas encore.

On fait souvent le mal en voulant et en croyant faire le bien. La charité impitoyable des Inquisiteurs brûlait le corps des hérétiques, sous prétexte de sauver leur âme. L'aumône indiscrète avilit, dégrade, enfonce dans la paresse ceux qu'elle prétend soulager. Les meilleures intentions ont besoin d'être éclairées, sous peine d'être stériles ou dangereuses. Oui, sans nul doute, la tendresse pour tout ce qui vit et souffre, la compassion pour les faibles et les opprimés, l'amour de l'humanité enfin, voilà de nobles et précieux stimulants d'activité. Ils

sont au progrès social ce que la vapeur est à la marche des vaisseaux : la force motrice; ils ne sont pas la force directrice. Ils peuvent mettre en branle l'effort vers le mieux; ils sont insuffisants pour le guider. Ne les dédaignez jamais, mais ne vous en remettez jamais à leur impétuosité intermittente et irréfléchie. Pour améliorer un système aussi compliqué qu'une société, le sentiment ne peut se passer du concours de la science.

J'ai nommé la science, Messieurs. Je ne perdrai ni mon temps ni le vôtre à vous en faire l'apologie. Si la science a, dit-on, besoin d'être défendue, surtout contre les entreprises de ceux qui la redoutent, ce n'est pas, je pense, dans une École qui veut être une Faculté libre de sociologie, dans un Collège dont elle est la raison d'être. Il me paraît superflu d'établir ici cette vérité digne de M. de la Palisse que, pour bien résoudre une question, il faut commencer par bien l'étudier. J'aime mieux vous exposer quelle est, selon moi, la méthode scientifique qui convient à l'étude du problème social.

Je pourrais, je devrais peut-être, pour mieux piquer votre curiosité, vous faire attendre mes conclusions jusqu'à la fin de cette conférence. Mais je sacrifie le plaisir de vous tenir en suspens au désir de vous apporter des idées nettes et faciles à suivre. Je vous dirai donc tout de suite que le plan de travail qui s'impose à tout esprit soucieux du sujet qui nous occupe me paraît se composer de trois parties également importantes :

1° L'étude de la société présente et passée, de l'homme tel qu'il est ou a été.

2° L'étude de ce que peuvent et doivent être l'homme et la société futurs.

3° L'étude des voies et moyens qui peuvent mener de ce qui existe à ce qui sera.

En d'autres termes, la méthode doit être d'abord *réaliste*, ensuite *idéaliste*, *mixte* enfin, et c'est ainsi un sermon en trois points, un sermon suivant la formule, quoique très laïque, que je vais développer devant vous.

I

La science du réel, de ce qui est et de ce qui a été, est sans contredit la base première qu'il faut faire aussi étendue, aussi solide que possible. Respect donc et honneur à l'armée de travailleurs qui s'acharnent à défricher ce champ immense! Leur armée se divise, pour ainsi dire, en deux corps. Les uns s'attachent à débrouiller le chaos

des phénomènes qui forment la vie des nations. Ils l'ordonnent, le simplifient, le percent de trouées lumineuses; ils le rendent plus clair et plus intelligible. Historiens, statisticiens, économistes, etc., tous cantonnés dans des domaines différents, tous usant de procédés spéciaux, non seulement accumulent les faits, multiplient les analyses, mais du monceau des faits particuliers dégagent des vérités générales, essaient de tisser entre eux une trame serrée de causes et d'effets, ébauchent déjà des synthèses partielles. C'est grâce à eux que nous possédons en raccourci l'expérience des siècles disparus, que nous découvrons ou pressentons quelques-unes des lois qui gouvernent l'évolution des sociétés. — Les autres pendant ce temps, physiologistes et psychologues, étudient l'homme, ses aptitudes, ses tendances, les nécessités auxquelles il est soumis; ils scrutent les mystères de sa sensibilité, les limites de son intelligence; ils démontent les rouages de sa volonté; bref ils concentrent leurs recherches sur la constitution physique et mentale de l'individu.

Les uns et les autres — ne l'oubliez pas — accomplissent une tâche aussi utile, aussi importante, aussi nécessaire, puisque, par définition, la combinaison de l'élément social et de l'élément individuel est le fond même de la question sociale. Les uns et les autres amassent des matériaux, obtiennent des résultats dont se constitue peu à peu la sociologie positive. Encore une fois honneur à ces deux ordres de chercheurs, qui des quatre coins de l'horizon rassemblent les connaissances indispensables à qui veut comprendre, prévoir et régler la marche des sociétés!

Est-il besoin de détailler les services qu'ils rendent à la pensée de ceux que tourmente le souci de l'avenir? En démontrant que, telle cause étant donnée, tel effet suit régulièrement, que par exemple l'excès dans un sens appelle, engendre un excès dans l'autre sens; en fouillant profondément la nature de l'homme, en constatant par exemple que l'absolu est pour lui chose inaccessible, ils mettent un frein au vol éperdu de la fantaisie, ils coupent les ailes aux chimères, ils empêchent les faiseurs d'utopies de s'égarer dans les espaces imaginaires. Arrière dès lors les rêves en l'air, les paradis terrestres qui ont mille qualités et un petit défaut, celui des paradis perdus bâtis dans les nuages dont ils ont les chatoyantes couleurs et l'ondoyante fluidité!

La science du réel sert ainsi de garde-fou contre l'esprit d'aventure, et elle a bien d'autres mérites. Elle révèle à l'homme sa place dans la série des êtres et elle lui fait entrevoir son rôle dans l'univers; elle lui donne des leçons de dignité et de modestie; car elle lui montre comment il s'est élevé de l'animalité à l'humanité, comment aussi il peut redescendre aisément à la bestialité primitive. Elle lui apprend dans quelle direction il a marché depuis les âges ténébreux où il était encore sau-

vage et de la sorte, dans une certaine mesure, elle le prédispose à continuer la longue route commencée. Elle prête par là même au désir de progrès, à l'envie du mieux-être l'autorité d'une tradition archi-séculaire.

Et pourtant, tout en rendant hommage à cette science de la réalité, j'ose dire qu'elle non plus ne saurait suffire à guider l'activité de ceux qui se demandent : Où allons-nous et que faut-il faire?

Je passe sur les lacunes qu'elle présente, sur les contradictions où elle se débat. Vous savez aussi bien que moi les discussions ardentes que suscite encore à l'heure qu'il est l'interprétation de l'histoire. Vous n'ignorez pas les théories opposées qui se disputent la conception philosophique de l'homme. Je ne veux pas m'armer, comme j'aurais le droit de le faire, de ces imperfections qui sont peut-être inhérentes à toute science humaine et qui peuvent se corriger une à une au cours des années. Je suppose faite et parfaite la science du présent et du passé de l'homme et des sociétés humaines. Je dis que même alors elle ne pourrait, à elle seule, fournir la solution de la question sociale.

En effet, la méthode d'observation, qui est la méthode de toute science concrète, ne fournit que des faits, et encore des faits, et toujours des faits. Ce qu'on appelle en langage scientifique une loi n'est pas autre chose que la constatation d'un fait général; cela revient à dire que, telles circonstances étant données, les choses se passeront de telle ou telle façon. Celui qui veut s'en tenir à la science réaliste ne peut que constater avec une superbe indifférence tout ce qui s'offre à ses regards; dès qu'il s'avise de juger, dès qu'il laisse entendre qu'une chose est bonne ou mauvaise, il introduit un élément nouveau, un élément personnel, subjectif, emprunté à son esprit, une idée. Il a, qu'il le sache ou non, comparé la chose qu'il apprécie à un idéal préexistant en lui-même. Et vraiment quel sens auraient les mots de progrès et de décadence, si celui qui les emploie ne concevait, d'une façon plus ou moins précise, un type, un modèle d'état social dont se rapproche ou s'écarte la société réelle considérée par lui?

Ainsi déjà la critique du présent et du passé exige impérieusement chez celui qui s'y livre l'existence d'un idéal. Cette nécessité éclate plus visiblement encore, si possible, dès qu'il s'agit d'anticiper et de préparer l'avenir. Ici l'idée du mieux devient un principe d'action indispensable. En vain prétendrait-on savoir avec une infaillible précision où tend et où doit aboutir la société actuelle; en vain dirait-on que demain est contenu dans aujourd'hui comme la plante dans la graine et que par conséquent demain se réalisera de lui-même. Je répondrais (1) que cette théorie est fausse, en ce qu'elle oublie dans

(1) J'ai plus longuement discuté cette question dans mon ouvrage : *L'Homme est-il libre?* (p. 163). Paris, Alcan, éditeur.

ses calculs un élément essentiel, la volonté de plus en plus consciente des membres mêmes de la société. Je répondrais que cette volonté peut tout au moins ralentir ou accélérer le mouvement de l'ensemble dont elle fait partie et qu'avant d'agir dans l'un ou l'autre sens elle se demandera naturellement si la direction suivie par cet ensemble est bonne ou mauvaise. Je répondrais que, si cette doctrine du fatalisme historique ou organique était vraie, il ne resterait qu'à se croiser les bras et à regarder couler avec une impassible résignation le fleuve intarissable de la vie. L'immobilisme absolu serait le dernier mot de la sagesse.

Mais ceux même qui professent cette opinion sont, au fond, si bien convaincus que « l'ordre du destin », comme dit Corneille,

N'est pas toujours écrit dans les choses passées ;

ils admettent si bien, en pratique, le pouvoir qu'a l'homme de modifier le milieu social dans lequel il évolue, qu'ils se donnent la peine de combattre pour leurs doctrines, de préconiser telle ou telle mesure, de s'opposer à telle ou telle façon d'agir. Or, du moment qu'on prétend incliner d'un côté ou d'un autre les hommes ou les choses, n'est-ce pas en vertu d'une idée préconçue ? Quand on réclame une réforme, si petite qu'elle puisse être, n'est-ce pas parce que l'on voit ou croit voir avec les yeux de l'esprit quelque chose qui paraît meilleur que la réalité existante ?

De tout cela je conclus que l'étude de ce qui est ou de ce qui a été, même si elle nous donne des clartés sur la direction probable d'une société, ne peut suffire à orienter notre action : il faut y ajouter l'étude de ce qui doit être. En d'autres termes, puisque tout homme voulant aider, si peu que ce soit, à l'évolution sociale porte en lui ce qu'on appelle un idéal, il faut, après la réalité qui nous fournit le point de départ, envisager et étudier l'idéal qui peut seul nous indiquer, sinon le point d'arrivée définitif, du moins la direction où il convient de le chercher.

II

J'ai connu le temps, Messieurs, et il n'est pas bien lointain, où toute allusion à l'idéal avait le don de susciter des colères et des railleries sans fin. Quelques-uns même prononçaient *l'idéïal* pour mieux lui marquer leur mépris. C'est qu'on se le figurait (et certaines débauches d'idéalisme autorisaient cette erreur) comme je ne sais quoi d'étrange, de mystérieux, voire de surnaturel, tombant du ciel comme un aérolithe ou naissant au hasard d'une imagination en délire. Ai-je

besoin de vous dire que l'idéal dont je vous parle n'a point du tout ce caractère-là ?

D'abord il est purement humain et lié intimement à la réalité, comme la fleur au sol qui la nourrit. Il est né de cette réalité même. Il est une conception de la vie et du monde dont les origines sont diverses : tantôt il apparaît comme un instinct, comme une force héréditaire en qui revivent les aspirations de nos aïeux et qui a ainsi ses racines au plus profond de notre être; tantôt il représente une somme de notions venant du fond des siècles, transmises de génération en génération et incorporées au cerveau dès la première enfance; chez la plupart des hommes, il se fait et se modifie au jour le jour, souvent par suggestion et imitation, souvent par réaction contre les impressions du dehors, qui choquent notre intelligence et notre sensibilité. Quelle que soit d'ailleurs la provenance des idées qui le composent, qu'il soit formé par la race, le tempérament, l'éducation, par l'expérience ou la réflexion personnelle, par la science ou l'histoire, peu importe : tous les éléments qui le constituent sont empruntés à la réalité qui nous enveloppe et nous contient. Et, s'il part de la réalité, on peut dire aussi qu'il y aboutit; car il devient non seulement une règle de jugement, mais une règle de conduite. Il tend de la sorte à se transformer en fait, à se réaliser, comme on dit, et c'est ainsi, entre la réalité créatrice d'idéal et l'idéal créateur de réalité, un mouvement de va-et-vient qui sans cesse recommence.

A-t-il une valeur absolue, cet idéal ? Évidemment non, puisqu'il est humain. Il varie de hauteur et de nature, suivant les gens, les temps, les pays. Si élevé qu'il soit ou veuille être, il reflète fidèlement l'imperfection de nos connaissances et de notre moralité. Quoiqu'il dépasse ce qui existe, il y tient, non seulement par ses racines, mais par ses erreurs possibles, par ses défauts certains. Est-ce à dire toutefois qu'il soit pour cela inutile, impuissant à rendre meilleure la société actuelle ? Non certes. D'abord il s'élève déjà beaucoup au-dessus d'elle et il exige pour être atteint une ou plusieurs étapes. Et puis, s'il n'est qu'un point d'arrivée provisoire, qu'est-ce qui empêchera les générations futures d'aller plus loin ? Elles seront libres, disons mieux, elles seront obligées à leur tour d'en concevoir un autre qui, né d'une réalité moins imparfaite, sera par conséquent plus beau, plus grand, plus noble, plus lumineux. — Il y a, Messieurs, une évolution de l'idéal, parallèle et corrélative à l'évolution de la réalité. — L'idéal, à mesure qu'il se réalise, se reforme, se rectifie, se perfectionne, et il offre ce caractère remarquable qu'il avance et monte toujours devant les regards de ceux qui en approchent. Perspective désolante, diront les esprits superficiels ! — Perspective singulièrement encourageante, dirai-je tout au contraire ! Il faut que l'avenir ait, comme nous, son

œuvre à faire et ils seraient bien malheureux, nos successeurs sur la terre, s'ils n'avaient plus, pour les aider à vivre, l'aiguillon du désir, la joie virile de l'effort, l'espérance et la poursuite du progrès indéfini.

D'ailleurs cette imperfection de l'idéal, à laquelle il faut nous résigner, est la condition ordinaire, régulière à laquelle il est soumis, non seulement en matière sociale, mais en tout domaine où de la science pure on veut passer à la pratique. L'ingénieur applique les principes de la mécanique telle qu'elle existe aujourd'hui ; il n'en connaît pas et ne peut pas en connaître d'autre. Mais quoi ! Parce que les principes qui lui suffisent pourront être et seront, selon toute vraisemblance, dépassés, complétés, corrigés par la science future, ce n'est pas une raison pour qu'il s'interdise des constructions conformes à la science imparfaite de son temps. Pourquoi hésiterions-nous, quand il s'agit de la société, à prendre modestement, mais résolument, pour guide l'idéal tel que peut le concevoir et l'élucider l'époque à demi civilisée où nous vivons ?

Si j'essaie de résumer en une formule philosophique ce que je viens de vous exposer, je dirai : Oui, par certains côtés, la société humaine est *un organisme* qui se développe spontanément suivant des lois qu'il faut connaître et respecter bon gré mal gré (et cela fut vrai surtout pour les sociétés primitives) ; mais, par le seul fait que cet organisme est composé d'êtres raisonnables, capables de réflexion et de calcul, il devient et tend à devenir de plus en plus *un mécanisme,* dont les hommes peuvent et doivent modifier l'agencement suivant un plan conçu par leur raison.

Mais ici une difficulté se présente, et très grave. Comment déterminer l'idéal destiné à servir de guide ? Chacun de nous va-t-il ériger en principes ses tendances, ses aspirations personnelles ? Quelle confusion, quel chaos à prévoir ! Ce serait introduire l'arbitraire et l'infinie variété des opinions individuelles dans une recherche dont les résultats ne peuvent avoir d'utilité qu'à condition d'emporter l'adhésion, sinon de l'unanimité, du moins de l'immense majorité des consciences. Là encore il faut recourir à la science.

Seulement il ne s'agit plus de la science de ce qui est. Il nous faut maintenant *la science de ce qui doit être.* — La science de ce qui doit être ! La science de l'idéal ! Cela sonne étrangement, je le sais, à beaucoup d'oreilles contemporaines. Pendant les cinquante dernières années, pendant cette grande période réaliste dont nous sortons à peine, pendant ce long interrègne d'idéal où le culte de la force et de l'intérêt a régné dans la théorie comme dans la pratique, on s'est adonné avec tant de prédilection à l'étude des sciences concrètes que bien des gens

en oublient parfois qu'il y a aussi des sciences abstraites. Pourtant qu'est-ce que la géométrie, sinon une science de l'idéal? Personne n'a jamais rencontré le triangle parfait, le cercle abstrait sur lesquels elle raisonne : personne cependant n'osera nier la valeur des déductions qu'elle tire de ses axiomes et dont la mécanique, l'architecture, l'art des ingénieurs ne sauraient se passer sous peine de retomber dans le plus grossier empirisme.

Eh bien! il y a lieu d'instituer ou, si vous aimez mieux, de reconstituer dans le domaine des sciences morales et politiques une science abstraite analogue à ce qu'est la géométrie dans le domaine des sciences de la matière. Ce n'est pas assez de travailler à construire une psychologie savante, une histoire solidement documentée, une sociologie positive. Il faut superposer à tout cela *une science de l'idéal humain*, qui se divisera naturellement en deux branches connexes et distinctes : *une science de l'idéal individuel*, offrant à l'imitation de l'avenir un type d'homme supérieur à l'homme actuel en force, en beauté, en intelligence, en moralité; *une science de l'idéal social*, déterminant les conditions d'une société plus prospère, plus libre, plus juste que les sociétés d'autrefois et d'aujourd'hui.

Je ne veux m'occuper aujourd'hui que de la seconde et c'est bien suffisant. Vous me demanderez par quels procédés on peut construire une science de ce genre. Chaque ordre de sciences, Messieurs, a ses règles propres, et il n'y a pas de cause d'erreur plus sûre et plus fréquente que de transporter dans l'un la méthode de l'autre. Tant qu'il est question du concret, du réel présent ou passé, la méthode d'observation, celle qu'on emploie dans les sciences naturelles, est celle qui s'impose, qui permet d'arriver à des résultats nouveaux et certains, de s'élever par degrés des faits particuliers aux vérités générales. Mais dès qu'il s'agit de science abstraite, la méthode change aussitôt. En géométrie, par exemple, on pose d'abord des axiomes d'où l'on déduit ensuite, conformément aux lois bien connues de la logique, une série de conséquences et de corollaires. Le raisonnement est roi en ce domaine, comme l'expérience, contrôle et complément de l'observation, est souveraine en physique ou en chimie. De même, dès qu'il s'agit d'idéal social, il faut mettre à la base des axiomes, c'est-à-dire des faits très simples d'ordre moral et politique, des faits éclatant d'évidence, éprouvés, vérifiés par tous les moyens qui sont en notre pouvoir. C'est ce qu'on nomme *des principes*. Et de ces principes une fois établis il faut déduire rigoureusement et courageusement les conclusions qui s'y trouvent contenues en puissance.

J'entends d'ici les objections. On va me crier que la science ainsi faite sera suspendue dans le vide. — Que non pas! Il importe seulement que les principes, destinés à servir de base à tout l'édifice, soient

très sévèrement contrôlés et très précisément formulés ; qu'ils soient comme la quintessence de ce que nous savons de certain sur l'homme et sur la société humaine ; qu'ils se résument en quelques vérités si vraies qu'on n'ait pas même besoin de les démontrer. C'est une tâche délicate, mais non impossible ni décourageante, de choisir ces quelques vérités primordiales. J'ai idée que les principes de la morale et de la justice sont beaucoup plus simples qu'on ne le croit, et qu'ils sont peut-être plus accessibles aux intelligences mal dégrossies que les axiomes de la géométrie ou que les règles de l'arithmétique. L'intérêt personnel a beau « nous crever agréablement les yeux », comme dit Pascal, on voit assez vite ce qu'on devrait faire. Le plus difficile n'est pas la théorie, mais la pratique de la justice.

On me dira encore qu'une telle science sera horriblement dangereuse. — Dangereuse ? Assurément, pour les privilèges, les iniquités existantes, les vieux abus dont il est si commode de jouir en se disant qu'ils sont éternels. J'en conviens volontiers, et de toutes les raisons qui s'opposent à la création d'une science de l'idéal social, c'est sans doute la plus puissante. C'est aussi celle qu'on avoue le moins ; et, quand on parle de danger, on fait d'ordinaire allusion aux innovations téméraires, aux aberrations possibles, aux tentatives chimériques pour faire entrer une société dans le cadre rigide d'un système de fer. Je réponds que l'on confond là deux choses très différentes : la constitution scientifique d'un idéal social, laquelle ne relève que de la science, et l'application des principes à la réalité, qui rentre dans la pratique et admet toutes les précautions, tous les tempéraments imaginables. Je réponds encore que tous les jours, parlements et gouvernements, rois et ministres, quand ils rendent un décret ou fabriquent une loi, font tout cela au nom de principes exprimés ou sous-entendus ; tout programme, toute mesure politiques impliquent une théorie qui la plupart du temps n'a ni valeur ni prétention scientifique. Or, je pose simplement cette question : Lequel est le plus dangereux, d'abandonner la conduite de la société à des gens dont les motifs d'action sont personnels, arbitraires, incohérents, inconsistants, ou bien de rechercher méthodiquement les vrais principes directeurs qui dérivent de la nature des hommes et des choses ? Vaut-il mieux remettre le soin de sa santé à l'empirique ignorant et hâbleur, qui purge et saigne à l'aventure, ou au médecin consciencieux et instruit qui a longuement étudié les causes et les remèdes des maladies ? Oh ! je sais, tant qu'on est bien portant on raille avec aisance la médecine et les médecins ; cela fait bien, au théâtre surtout. Mais vienne une épidémie, fût-ce une simple épidémie de grippe, et la science a des revanches triomphales.

Donc il est légitime, sage, nécessaire de construire la science de

l'idéal social. Je n'ai ni le temps ni l'ambition de l'esquisser aujourd'hui devant vous, même dans ses grandes lignes. Mais je puis bien vous dire qu'à première vue ses investigations auront à s'engager dans deux voies différentes. Tous les problèmes que comporte la question sociale se présentent sous deux aspects : recherche d'un maximum d'utilité; recherche d'un maximum de justice.

D'une part, il faudra se demander ce qui est le plus utile à la société tout entière, à sa prospérité, à sa sécurité. C'est ce qui arrivera, par exemple, quand il s'agira de savoir comment il faut organiser la production et la circulation de la richesse ou encore comment il faut mettre le pays à l'abri des attaques de l'étranger. La société n'est en cas pareils que le syndicat des intérêts identiques de tous ses membres.

Mais, d'autre part, comme il peut y avoir conflit soit de l'intérêt général avec l'intérêt particulier, soit des intérêts privés entre eux ; comme, même en cas d'intérêts identiques, il n'est pas certain que les volontés soient d'accord sur les mesures à prendre, il faudra toujours se demander d'après quel principe il convient de concilier ces intérêts et ces volontés opposés, et cette conciliation, c'est le problème de la justice. La justice est l'inconnue à dégager, dès qu'il s'agit de régler les rapports des hommes avec les hommes, de déterminer à qui doivent appartenir les produits et les instruments du travail, quel sera le régime de la famille et de l'héritage, quels devoirs et quels droits réciproques en matière politique, civile, pénale, militaire, reviendront à l'individu et à la société. C'est ainsi la recherche de la justice qui est prédominante ; et qu'on ne redoute pas un antagonisme irréductible entre la justice et l'utilité générale qui lui est subordonnée. Comme l'a établi plus d'un philosophe, comme le redisait récemment M. Izoulet dans son livre : *La Cité moderne,* si abondant en formules brillantes, la justice, condition de toute association loyale et prospère, la justice, assurance mutuelle d'intérêts entre ceux qui la respectent, devient par là même l'intérêt suprême de tous et de chacun (1).

Donc la science de l'idéal social est avant tout la science de la justice sociale (2). Les matériaux de cette science existent en nous et

(1) Voir aussi à ce sujet *Léon Walras*. — *Études d'économie sociale* (pp. 123-146). Paris, Pichon, éditeur.

(2) C'est en ce sens que la question sociale est une question morale. Bien des gens l'entendent autrement. Ils semblent croire qu'il suffise de prêcher la vertu, de dire aux riches et aux pauvres : Reformez-vous, corrigez-vous de vos vices et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes. — Il y a là une équivoque fâcheuse. Si l'on veut dire que la réforme morale des individus dispensera de la réforme sociale, ce n'est pas résoudre le problème, c'est l'escamoter. Car les vices sont précisément en grande partie les fruits d'une organisation défectueuse comme ce qui les engendre, la misère et l'ignorance en bas, l'opulence et l'oisiveté en haut. Si l'on veut dire au contraire que, une fois l'amour d'autrui et l'ardeur du dévouement brûlant dans les âmes, la réforme sociale s'opérerait sans peine et presque d'elle-même, je n'y contredis pas ; mais alors,

autour de nous ; il reste seulement à les mettre en œuvre avec sagesse et résolution. Le temps est venu de reprendre ainsi une antique tradition française. Je ne prétends pas, en effet, vous apporter ici une invention de mon crû, une méthode créée par moi de toutes pièces; je serais trop heureux, au contraire, que ce retour aux principes abstraits de justice, cette restauration de la méthode rationnelle et idéaliste pût vous apparaître comme la résurrection de quelque chose de très vieux, ayant la consécration d'un long passé, lié intimement à la vie même de notre nation, faisant en quelque sorte partie intégrante de nos cerveaux et de nos consciences comme un instinct dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Et, au fond, telle est bien la vérité. La France, aux belles époques de son histoire, a été le peuple de la justice et le soldat du droit. Si notre Révolution du siècle dernier est restée la grande Révolution; si elle a été une commotion humaine; si elle a causé sur presque toute la surface du globe un ébranlement dont les dernières vibrations sont à peine éteintes; si les souvenirs vivaces laissés par la France d'alors tournent encore vers la France abaissée d'aujourd'hui les plaintes, les espérances, les regards suppliants des opprimés de tout pays; c'est que le clair génie et la grande âme de nos pères surent d'un œil hardi regarder en face l'idéal social, le condenser en formules lumineuses et le dresser en vue du monde entier comme un phare éclatant sur la route de l'avenir.

Ils ont bien su ce qu'ils faisaient, les théoriciens réactionnaires de notre siècle, de Savigny et Mommsen en Allemagne, Taine et Renan chez nous, quand ils ont bafoué l'idée de procéder par principes, l'idée de fonder quoi que ce soit sur cette base : l'égale liberté, l'égale dignité des personnes humaines, base chère à certains penseurs individualistes (1) et sur laquelle je me chargerais, moi, de faire tenir le socialisme tout entier; rien n'était plus propre que cette campagne contre tout idéal social à faire piétiner sur place ou même à faire reculer la civilisation européenne.

Heureusement que nombre de penseurs, en France surtout, ont refusé de renier ainsi ce que j'ose appeler la méthode nationale, de répudier ce qui peut passer pour la forme naturelle de l'esprit français, et quand je vous répète ici ce que j'ai dit et écrit mainte et mainte fois depuis quinze ans (2), je m'honore de compter parmi eux d'illustres devanciers. Les démocrates de 1848, en proclamant la République, en

pour qu'en cet âge d'or, peut-être un peu lointain, j'en ai peur, cette réforme ne s'opère pas à l'aveuglette, il faut d'autant plus se hâter de faire cette science de la justice dont nous parlons.

(1) Par exemple, M. Henry Michel. Voir son ouvrage : *L'Idée de l'État.* — Conclusions. — (Paris, librairie Hachette.)

(2) Je rappelle en particulier mes *Études sur la France contemporaine* (pp. 80-87 et 114-123). Paris, Savine, éditeur.

décrétant le suffrage universel, ne faisaient guères qu'appliquer le principe de la souveraineté du peuple, tel que Rousseau l'a posé dans son *Contrat social*. Les ancêtres du socialisme, les Saint-Simon, les Fourier, les Pierre Leroux, ne craignaient pas de reprendre, pour la développer et la compléter, la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Et de nos jours, parmi ceux qui revendiquent pour l'idéal sa part légitime en matière sociale, que de noms n'aurais-je pas à citer : Léon Walras, mon collègue et ami, dont je n'accepte pas toutes les conclusions, mais dont j'admire la précision et la netteté d'allure; Strada, qui a dit sur la question de méthode quelques-unes des paroles les plus profondes de notre siècle; Fouillée, qui a repris en sous-œuvre les fondements philosophiques de la doctrine d'après laquelle les idées sont des forces agissantes et directrices; et, dans un groupe qui me touche de plus près, Benoît Malon, mon prédécesseur à la direction de la *Revue Socialiste*, Albert Richard, qui fut avec lui un des fondateurs de l'*Internationale* en France, et aussi Rouanet, Fournière, que vous avez eu et que vous aurez encore le plaisir d'entendre et d'applaudir à cette place même. J'en oublie et non des moindres; mais en vérité, chez tous ces hommes et chez bien d'autres que je n'ai pas le loisir d'énumérer, je rencontre tant d'arguments favorables à la thèse que je soutiens devant vous, que je serais presque tenté de dire avec Montaigne : « Je n'ai fourni que le filet à les lier. »

J'y ajoute seulement un dernier argument qui m'est personnel. Dans la vie des nations, idéalisme et réalisme se succèdent régulièrement et s'engendrent mutuellement comme le flux et le reflux de l'océan. C'est une loi de l'histoire, facile à démontrer, facile à expliquer. Or, dans ce perpétuel mouvement de va-et-vient, le moment présent marque un arrêt et même un recul déjà très sensible du courant réaliste. Donc, travailler à construire, comme je vous y convie, la science de l'idéal social, c'est répondre à un besoin du jour et agir dans le sens de l'évolution actuelle, en même temps que rendre à la pensée française son rôle historique et sa puissance d'action sur le reste de l'humanité.

III

Supposons cette science faite avec toutes les précautions possibles, tout au moins établie sur des assises inébranlables, de façon que l'avenir puisse continuer l'édifice inachevé sans être obligé de le démolir; est-ce que nous en avons fini avec l'étude de la question sociale ? Vous savez déjà que non. Il reste à étudier les voies et moyens de réaliser l'idéal ; à ménager la transition d'aujourd'hui à demain ; à faire sortir le plus doucement possible la société future du sein de la

société actuelle où elle existe à l'état embryonnaire; il reste, pour le bien de la mère comme de l'enfant, à réduire au minimum les douleurs de l'enfantement.

Cela revient à dire que, sur tous les points, il nous faut une série de projets, je dirai presque de devis, pour transformer par degrés et avec ordre ce qui est en ce qui doit être. Ici, la tâche à remplir est double : une nouvelle division du travail s'impose.

D'une part, il incombe aux hommes de science, aux théoriciens, d'indiquer, pour chaque partie du problème, les mesures préparatoires, les réformes progressives qui peuvent acheminer vers l'idéal lointain ; il leur incombe de tracer un itinéraire où soient marquées les étapes normales de la route à parcourir. Vaste champ où l'esprit pratique a amplement de quoi s'exercer, où la spéculation pure est corrigée à chaque pas par le souci de la réalité vivante, où la considération du juste et celle de l'utile doivent se combiner harmonieusement. C'est le domaine de la science appliquée.

D'autre part, c'est l'affaire des hommes d'action de choisir parmi les moyens proposés ceux qui sont les meilleurs, les plus sûrs, les mieux appropriés aux besoins de l'heure présente, de les mettre à l'ordre du jour, de les imposer à l'attention distraite du public, de les faire comprendre, approuver, aboutir enfin. C'est le domaine de la politique. La politique, Messieurs, a une bien mauvaise réputation et je ne nierai point qu'elle ne la mérite souvent. Elle dégénère aisément en une lutte effrénée de forces brutales, en une mêlée d'ambitions et d'intérêts égoïstes, en un fouillis incohérent d'expédients et d'intrigues, en un trompe-l'œil où sous le voile des grands mots se cachent des appétits vulgaires prêts aux plus écœurantes palinodies. Mais savez-vous quand elle perd ainsi toute grandeur et toute noblesse, heureuse quand elle ne perd point du même coup toute honnêteté, toute propreté ? C'est précisément quand elle n'a plus de principes directeurs, plus d'étoile pour la guider, plus d'idéal. La ramener aux principes, c'est la réhabiliter, la relever, la purifier, en y faisant rentrer la morale. C'est lui rappeler sa mission véritable qui est d'être l'exécutrice d'un programme scientifiquement dressé, l'organisatrice de la justice et de la prospérité sociales, en un mot la réalisatrice de l'idéal. Conçu de la sorte, le rôle des hommes d'action vaut celui des hommes de pensée, dont il est le complément naturel. Il est à la fois plus fertile en succès bruyants et plus sujet aux périlleux naufrages, mais également utile, difficile et estimable.

Je ne suis point prophète et je ne vous promettrai certes pas que les projets de la science appliquée, même s'ils sont mûris avec une sagesse parfaite, pourront s'exécuter avec une parfaite régularité. La France, depuis cent ans, s'est accoutumée à procéder dans sa vie

publique par bonds formidables et par reculs énormes; chaque fois qu'elle a fait dix pas en avant, elle s'est hâtée d'en faire presque aussitôt sept ou huit en arrière; tour à tour révolutionnaire et routinière (et l'un parce que l'autre), elle a paru sans cesse tiraillée violemment entre deux directions contraires, et, quoique en somme l'ensemble de son évolution révèle une tendance persistante vers l'achèvement du régime démocratique, on peut se demander si son allure saccadée saura revenir à une marche posée, tranquille et constamment progressive. Une partie du peuple semble avoir dans le sang l'habitude des mouvements brusques et des sauts dans l'inconnu; une autre partie, celle qu'on appelle encore la classe dirigeante, a, peut-être avec plus d'intensité, la peur du nouveau et l'esprit de résistance obstiné contre les transformations que le temps rend inévitables. Ce double état d'âme paraît peu propice aux réformes lentement préparées et résolument accomplies. Est-ce chez nous tempérament incorrigible ou nervosité passagère due à de trop fréquentes secousses? Je ne sais et personne ne peut le dire; mais ce que je sais bien, c'est que le progrès raisonné, méthodique, continu, est chose désirable, qu'il fait, lui aussi, partie de l'idéal social, et que la science, même sans être certaine d'arriver à temps avec des solutions complètes, a pour but de le rendre possible. Quel que doive être le succès de la tentative, c'est une œuvre à tenter et puisse l'effort des intelligences et des bonnes volontés aboutir à une économie de sang, de souffrances et de déchirements!

*
* *

Me voici au bout de mon temps et de mon sujet: je n'ai plus qu'à conclure. Je n'ai pas oublié, Messieurs, que je parle ici dans un collège, c'est-à-dire en un endroit où il sied d'apporter, non les passions et les querelles des partis, mais l'impartialité sereine que réclame la libre recherche de la vérité. Vous remarquerez peut-être que j'ai à peine prononcé au cours de cet entretien le mot de socialisme. Non pas que j'aie eu peur d'effaroucher vos oreilles qui doivent entendre quelquefois ce mot-là. Non pas que j'aie craint davantage de rencontrer je ne sais quelle opposition entre socialisme et science sociale. Je les considère au contraire comme inséparables et je n'ai jamais parlé de l'une sans songer à l'autre. C'est d'abord que, dans ma pensée, le socialisme sera triplement scientifique, c'est-à-dire conforme à l'évolution historique, conforme à la justice, conforme à l'intérêt général, ou qu'il ne sera pas; c'est ensuite que, dans ma conviction, le socialisme tel qu'il existe aujourd'hui, arrêté dans ses grandes lignes, aboutissant nécessaire de la démocratie, n'a rien à perdre à passer au crible de la sociologie positive, de la raison et de l'expérience. On pourra

sans doute le préciser, le développer, le rectifier même sur des points de détail ; on n'ébranlera pas les solides et multiples fondements sur lesquels il repose.

Mais, quelles que puissent être à cet égard vos opinions et la mienne, j'ai voulu faire ici de la science, établir quelques vérités qui pussent être acceptées de tout le monde. J'ai tâché, dans la mesure de mes forces, d'esquisser ce que vous pouvez à volonté considérer comme la préface d'un livre de doctrine ou comme un plan intégral d'enseignement social, divisé en trois sections solidaires et distinctes. J'ai tâché de réunir en une synthèse féconde et de ranger dans un ordre logique trois groupes d'investigations qu'on a le tort fréquent de séparer ou de confondre. Chacun de ces trois groupes correspond, remarquez-le, à la tournure d'esprit qui domine chez l'une des trois nations conductrices de la pensée moderne. En effet, sans qu'on puisse attribuer à l'une ou à l'autre une préférence exclusive dans le domaine qui nous occupe, l'Allemagne a surtout pratiqué la méthode *historique et réaliste,* la France la méthode *rationnelle et idéaliste*, l'Angleterre la méthode *utilitaire et pratique*. Les employer toutes trois, chacune à son heure et à sa place, me paraît être le vrai moyen d'en cumuler les avantages sans avoir à en redouter les inconvénients.

Je n'ose vous inviter tous (car pour beaucoup de ceux qui m'écoutent l'invitation serait tardive et superflue), mais je vous invite, vous surtout, Messieurs les étudiants, vous les jeunes, vous les hommes de demain, vous qui verrez certainement s'accomplir de grandes transformations sociales, à prendre sans tarder votre part dans l'élaboration collective de la triple science dont je me suis efforcé de vous démontrer brièvement la nécessité et, je ne crains pas de le dire, l'urgence. Si, comme je le crois, nous touchons à l'une de ces époques de crise où tout homme est obligé de payer de sa personne, à l'un de ces moments de tempête où tout passager doit mettre la main à la manœuvre du navire, je ne puis mieux faire pour terminer que de vous redire, en les modifiant, en les élargissant, les fortes paroles que Nelson adressait aux soldats et aux marins de sa flotte : — « La France et l'humanité comptent que chacun de vous fera son devoir. »

GEORGES RENARD.

LA PROPRIÉTÉ IDÉALE

(Suite)

VIII

Pour se justifier des accusations portées contre lui par ceux qu'il exproprie, le capitalisme invoque des arguments qui ne sont pas sans valeur. Répondant aux récriminations personnelles, il avoue d'abord que sa fonction, toute mécanique dans la société, le dispense de toute considération sentimentale. Il ne doit pas plus gémir qu'il ne se réjouit de l'expropriation du patronat industriel et commercial, et, s'il dévore des existences ouvrières, c'est avec une égale absence de plaisir et de répugnance. Il fait de plus observer qu'au temps où la domination économique était moins impersonnelle, on ne voit point que la pitié et la charité des possédants se soient exercées davantage qu'en ce temps-ci, au contraire. Placé en face de la situation faite par lui au prolétariat, il reconnait volontiers qu'elle est pénible pour tous, car si les prolétaires étaient mis à même de consommer davantage, ce serait également un grand profit pour les capitalistes, attendu que le prolétariat constitue le grand marché de la consommation. Puis, ayant repris assurance par cette constatation, il s'admire dans son œuvre présente et se glorifie dans son œuvre future. Par la constitution capitaliste de l'organisme économique, les denrées alimentaires et les produits manufacturés sont mis à la portée du consommateur plus rapidement et à moins de frais ; leur abondance, résultat du perfectionnement des moyens de production et de transport, les amène à un assez bas prix pour que tous puissent se les procurer. Il arrive, certes, que, pour avoir produit en trop grande abondance, le producteur doit se croiser les bras devant les magasins encombrés de denrées et d'objets qu'il ne peut acheter, quel qu'en soit le bas prix et le besoin qu'il en ait. Mais ces accidents de surproduction, qui ne frappent pas que le tra-

vailleur, sont comme les crises de croissance du capitalisme. Elles sont le résultat de ses tâtonnements vers une production sans cesse intensifiée ; elles manifestent, cruellement, il est vrai, une exubérance de vie et de force ; on ne doit pas plus condamner le capitalisme pour ces accidents, qui d'ailleurs n'ont pas le caractère aussi violemment meurtrier que les famines de notre moyen-âge et des pays qui vivent encore sous un régime similaire, qu'on ne songe à condamner l'emploi des machines à vapeur en donnant pour raison que des chaudières font fréquemment explosion. Un emploi mieux réglé de la machine économique supprimera graduellement pour la classe ouvrière ces douloureuses périodes de chômage que la grande industrie de production et des transports, réellement et complètement incorporée au capitalisme, ne connaît plus guère que par ouï-dire. C'est en effet dans les industries où l'ordre capitaliste ne s'est pas encore installé dans sa forme la plus moderne et la plus définitive que les crises sévissent. Elles sont le résultat de l'ignorante imprévoyance des chefs d'industrie. Bousculés, harcelés, talonnés par la concurrence qu'ils se font entre eux et par celle que leur fait à tous ensemble la grande industrie, ils ne se préoccupent que d'une des deux données du problème économique, la production, et négligent complètement l'autre, la consommation. Ils engorgent ainsi le marché de produits dont il n'a que faire, apportant un excédent d'étoffes quand ce sont les chaussures qui manquent, ou jetant un lot de chaussures sur une plage où tout le monde va nu-pieds.

Le capitalisme aspire à devenir le maître du genre humain, mais c'est afin d'être plus complètement son serviteur, afin de devenir le diligent et avisé pourvoyeur de ses besoins. Les résistances qu'il rencontre et dont souffrent ceux-là même, tout les premiers, qui les lui opposent sont les seules causes de perturbations économiques dont on l'incrimine bien à tort. N'est-ce pas lui qui a. étendu les limites du marché ! lui qui, par ses compagnies de navigation et de chemins de fer, transporte à bas prix les marchandises ! lui qui étend sous les mers des réseaux de câbles électriques qui font connaître en une minute aux producteurs de Paris les besoins des consommateurs de New-York ! lui qui, à mesure qu'il étend ses bienfaisantes conquêtes, substitue l'ordre au désordre et l'abondance à la disette ! Et, pour ces services, que demánde-t-il ? Une rémunération qui diminue à mesure que le service grandit, puisque le taux de l'intérêt servi au capital va toujours en s'abaissant. L'agiotage, qu'on lui reproche, est un abus jusqu'ici inséparable de la spéculation. Coupera-t-on cet arbre parce qu'une douzaine de chenilles en rongent les feuilles ? C'est par la spéculation que sont rendues possibles les entreprises qui demandent de longues années de préparation afin de pouvoir enrichir pour des siècles et des

siècles les générations qui suivront. L'agiotage a tué le canal de Panama, mais la spéculation a permis de construire le canal de Suez. Plus le développement du capitalisme accroîtra l'intelligence et l'activité de la spéculation et moins les méfaits de l'agiotage seront possibles, puisque l'agiotage ne peut s'exercer qu'aux dépens des capitalistes ignorants, victimes de leur avidité. Au fur et à mesure que se développera le capitalisme, le nombre des capitalistes s'accroîtra de tous les propriétaires qui exploitent actuellement la boutique, l'atelier et le champ par des procédés préhistoriques. Ils comprendront qu'au lieu de lutter en désordre dispersé contre les gros bataillons organisés par la finance, au lieu de s'entredévorer sur un marché qui, pour eux, se rétrécit chaque jour davantage, ils ont tout bénéfice à s'incorporer au régime nouveau, puisque, s'ils se refusent à cette incorporation, elle se fera sans eux, au moyen de leur propre capital tourné contre eux comme un canon pris dans la bataille est tourné par le vainqueur contre le vaincu. Il y a place pour eux, leurs fils et leurs filles, dans la hiérarchie capitaliste, et c'est dans les rangs de cette hiérarchie qu'ils trouveront le profit du présent et la sécurité de l'avenir. Plus équitable que les hiérarchies nobiliaires, sacerdotales et bourgeoises du passé, la hiérarchie capitaliste ne tiendra pas compte de la naissance, mais de la capacité, car elle a pour règle d'éviter le gaspillage. On ne la verra donc pas placer à la tête d'une centaine d'ouvriers le jeune homme ignorant qui allègue aujourd'hui son droit d'héritier.

L'ouvrier lui-même a intérêt au règne complet, absolu et éternel du capitalisme, car c'est par lui qu'il conquerra la sécurité et la liberté qui lui manquent encore. Il prendra rang, lui aussi, dans la hiérarchie capitaliste et pourra, s'il est intelligent, s'élever aux plus hauts emplois. Que s'il demeure confondu dans la masse des producteurs manuels, il trouvera dans son travail la satisfaction de ses besoins. Réunis par groupes nombreux pour la mise en œuvre capitaliste, les travailleurs pourront bien mieux s'entendre pour obtenir de leur salaire le prix le plus élevé. Instruits des conditions du marché, les opérations du capitalisme se faisant nécessairement au grand jour de la publicité, ils sauront quelle part du profit ils peuvent justement réclamer, se transporter à peu de frais, toujours grâce au capitalisme, sur les points où leurs bras sont demandés. Les assurances que les entreprises capitalistes contractent entre elles, les producteurs les pourront contracter entre eux contre la maladie et les risques professionnels. La retraite pour la vieillesse sera assurée à tout travailleur, puisque actuellement elle l'est déjà dans les plus grandes entreprises organisées par le capitalisme et qu'on voit cette institution s'étendre progressivement aux autres entreprises acquises au régime capitaliste complet.

Il n'est pas jusqu'à l'organisation politique qui ne doive ressentir

la bienfaisante influence du capitalisme. Il est à son insu un agent de progrès : il abaisse les frontières et, mêlant les produits, il mélange les peuples. Quelle nation, aujourd'hui, pourrait se flatter de se suffire entièrement par sa seule production sans supprimer au moins un tiers de ses besoins et sans limiter au minimum la satisfaction des deux tiers restants ? Par l'ordre et l'économie qu'il introduit dans son administration, par son utilisation de toute force, de toute valeur, de toute aptitude, il est un précieux modèle pour les administrations publiques. Tous les écrivains qui font la critique des systèmes administratifs d'État indiquent comme réformes les méthodes mêmes employées dans les administrations particulières du capitalisme. Les grandes administrations capitalistes sont en effet des républiques qui se sont substituées aux petites monarchies patronales sans cesse en lutte entre elles, tels les féodaux batailleurs de jadis. La république organique du travail fait l'unité en les absorbant, au grand profit de ceux que leurs querelles mesquines appauvrissaient et affamaient tout en les tracassant. S'il était permis au capitalisme d'être idéaliste, et il s'en garde soigneusement, il montrerait le globe de demain mis en actions, ses diverses fonctions économiques réparties entre de peu nombreux mais formidables groupes d'actionnaires et de producteurs étroitement solidarisés, la paix et l'abondance enfin assurées à tous sans distinction. Mais il est l'ennemi du rêve, qui est du temps pris à l'action. Il poursuit lentement et machinalement son œuvre. Il nous faut voir si elle est réellement aussi bienfaisante qu'il l'affirme et si, par elle, l'humanité trouvera la sécurité et la liberté qu'elle continue de rêver obstinément, puisque ce sont les moyens par lesquels la vie normale de l'individu se réalise. Sinon, l'humanité cherchera en elle-même d'autres moyens de salut.

IX

En se tenant strictement sur le terrain économique et en s'isolant avec soin de tous les autres phénomènes sociaux, de toutes les autres manifestations de l'activité humaine, le capitalisme peut présenter une justification plausible, on l'a vu. L'économie politique, qui jusqu'à présent a été beaucoup plus la science des rapports des valeurs entre elles que la science des rapports entre les valeurs et les hommes, se contente de cette justification qui résume et couronne son œuvre théorique moderne. La sociologie, qui est la science des rapports des hommes entre eux, ne peut se satisfaire à un aussi bon compte. Au nom de la morale comme au nom de l'hygiène, au nom de la liberté comme au nom du droit, au nom de l'histoire comme au nom de la politique, elle passe au crible de sa critique et remet au point les

orgueilleuses affirmations de l'économie politique qui ne répond pas à cette première et capitale objection que lui fait l'équité : En ne payant pas au producteur l'équivalent de ce qu'il a produit, on le vole. L'économie politique ne daigne pas même discuter la légitimité du prélèvement capitaliste. Elle justifie ce vol continu dans le passé, dans le présent et dans l'avenir. Son silence sur ce point suffit pour la condamner : le capitalisme porte en soi un vice fondamental, au regard de la conception moderne du droit, un vice aussi radical que la conquête et l'esclavage. C'est l'exploitation de l'homme par l'homme qui se continue, c'est le mieux armé qui contraint le moins bien armé à travailler pour le nourrir ; au lieu d'armes apparentes et de violence les spoliateurs emploient des armes occultes et de ruse, voilà la seule différence. C'est la continuelle révolte du spolié qui a mis d'autres armes aux mains du spoliateur : la justice veut qu'elles soient brisées comme le furent les armes de violence.

La légitimité du capitalisme est encore viciée fondamentalement, quelles que soient les opinions courantes et même juridiques sur la prescription, attendu que, si un crime individuel peut se prescrire par un certain nombre d'années, il ne peut en être de même pour des agissements qui ont donné une part du capital de la société à des particuliers et leur ont ainsi fourni les moyens d'acquérir le reste au détriment de l'immense majorité des membres du corps social. Cet autre vice fondamental du capitalisme, on le comprend, c'est la constitution, aux mains des plus puissants de ses membres, de la série de monopoles de droit et de fait dont il a été parlé plus haut et qui, on ne saurait trop le répéter, sont les instruments de la dépossession continue de la masse des propriétaires personnels en même temps que d'un plus étroit asservissement de la masse des non-propriétaires. Une nation ne peut pas plus aliéner à perpétuité la propriété commune qu'un individu ne peut aliéner à perpétuité sa propre personne. Cela est si vrai que toutes les concessions du domaine public attribuées au capitalisme sont limitées dans leur durée. Il n'en reste pas moins que, pendant la période de concession, le capitalisme aura eu à son service le levier grâce auquel il peut à présent soulever le monde et le refaire à sa guise. Tout ce qu'il a conquis, à l'aide de la puissance sociale, mise à sa disposition par les infidèles représentants de la nation, porte donc la marque de ce vice originel.

Le capitalisme est bien forcé d'avouer qu'il n'a pas acquis la puissance par des moyens de lutte conformes seulement à la loyauté et à la probité. Quelle que soit la distinction qu'on tente d'établir entre la spéculation et l'agiotage, l'histoire financière du dix-neuvième siècle oblige tout esprit impartial, réfléchi et de moralité seulement moyenne, à dire de la spéculation qu'elle est de l'agiotage qui a réussi et de

l'agiotage qu'il est une spéculation qui n'a pas réussi, et à refuser d'admettre toute autre définition. Le capitalisme affirme que l'agiotage disparaîtra quand le régime fonctionnera complètement, c'est-à-dire quand il aura incorporé toute l'activité économique du globe. On le croit sans peine, mais il semble qu'on entende s'écrier un voleur pris en flagrant délit : « Laissez-moi seulement prendre de quoi être riche et je deviendrai volontiers un honnête homme. »

Comme toute parcelle de la richesse accumulée représente des moyens d'existence pour les membres du corps social, il s'ensuit que ceux qui sont privés de toute propriété ne vivent qu'autant que le capital a besoin d'exploiter leur travail. Le combat que le capitalisme livre aux possesseurs éparpillés de la richesse publique se poursuit avec des chances diverses, encore que l'issue paraisse devoir être favorable à la force capitaliste organisée. Mais quelles sont les premières victimes de cette guerre, sinon les travailleurs ? Quand la crise sévit (et, sans contester qu'elle sévisse principalement dans la moyenne et la petite industrie, il faut bien tenir compte que la grande industrie en France n'occupe encore que le tiers de la classe ouvrière) les bras ouvriers se croisent pour des semaines et des mois. Dans nombre d'industries, le chômage est régulier; il revient tous les ans à la même époque et pour la même période. Selon une navrante et pittoresque expression populaire, dans cette période-là il faut mettre son estomac au crochet. A ces douloureuses périodes correspondent des périodes de surtravail exagéré qui n'épuisent pas moins les ouvriers et surtout les ouvrières et les enfants. Il en résulte une débilitation de la race, que la petite et la moyenne industrie sont en droit de ne pas inscrire seules à leur passif, et qui se traduit dans tous les pays industriels par une diminution de la taille humaine, une aptitude sans cesse décroissante au service militaire, une mortalité infantile plus considérable qu'ailleurs, un abrégement de la vie moyenne, sans préjudice des progrès constants de l'alcoolisme, de la prostitution et de la criminalité, qui ajoutent aux pires misères physiques les pires misères morales et sociales.

Lorsque le capitalisme prétend qu'il fera disparaître la misère quand sa domination sera assurée, il se trompe et il trompe ceux qui l'écoutent. C'est par lui que la femme et l'enfant sont entrés dans l'industrie, c'est grâce aux procédés mécaniques de la production moderne que les bras féminins et enfantins ont pu rendre au capital les mêmes services que les bras masculins. Croire qu'il paiera cinq francs à un homme le travail qu'une femme ou un enfant peut lui donner pour deux francs cinquante, c'est oublier la loi-même du capitalisme, qui ne considère pas les travailleurs comme des êtres humains, mais comme des moyens de production. Sourd à toute considération de morale, de justice et d'humanité, aveugle à tout spectacle de désolation, le capital

n'a qu'une fonction et qu'un but, s'incorporer du travail et rendre du profit à son possesseur. Ce profit, c'est de la chair, du sang, des larmes, qu'importe! Tout fait ventre pour le capital, et quand l'ogre renoncera à dévorer la tendre chair des femmes et des enfants, c'est que la force sociale se sera décidée à arracher d'une manière un peu plus énergique qu'aujourd'hui cette pâture d'entre ses crocs d'acier.

Dans l'intérêt de l'espèce humaine, pour sa santé, pour sa moralité, pour sa liberté, pour son existence même, il est impossible que la société se désintéresse des rapports entre travailleurs et capitalistes. Déjà une économie politique plus humanisée et plus avisée, à vues générales moins étroites que l'école de Manchester, qui voit d'ailleurs végéter en France ses derniers représentants, reconnaît que le capitalisme, s'il se suffit à lui-même, ne peut conserver dans le corps social la formidable autonomie que sa tendance organique porte à transformer en hégémonie absolue. Par ce côté, l'économie politique se rattache aux autres sciences sociales. Mais qui ne voit que des mesures d'intervention sociale ayant pour objet de limiter la puissance néfaste du capitalisme, le feront fatalement dévier du programme que nous lui avons vu tracer et tendront à retarder cette domination universelle par laquelle il promet tant de bonheurs à l'humanité tout entière? Ces bonheurs, même, quel garant avons-nous qu'il les donnera, lui par qui viennent tant de maux? Son infatuation en face de son œuvre présente, accomplie au prix de tant de douleurs et de ruines, nous fait mal augurer de son œuvre future. Certes, de grandes et nobles nations se sont formées jadis par la conquête, ses violences et ses iniquités, et pourtant nul citoyen de ces nations, même parmi ceux dont les ancêtres furent annexés par les pires moyens, ne songe à se séparer de ses compatriotes. Les provinces, telles des femmes appelées à la maternité, pardonnèrent le viol aux conquérants qui leur firent de beaux enfants. La prescription s'acquit par des bienfaits. Mais nous ne sommes plus au temps où le droit de la force finissait par acquérir la force du droit. Notre conception de la justice se refuse aux violations du droit en vue d'un prétendu bien à venir. En notre temps, avoir la notion de la justice, c'est vouloir immédiatement la suppression de l'injustice et la réalisation de la justice, c'est ne s'arrêter dans l'œuvre que dicte ce double devoir qu'aux limites de l'actuelle force humaine. Dès que l'injustice fondamentale d'une institution est démontrée, il n'est plus possible à personne de la supporter; comment la supporterait-on lorsqu'on sait que cette institution fondée sur l'injustice ne se maintient que par la perpétuation de l'injustice initiale! Alléguera-t-on que l'injustice organique de l'institution va sans cesse en s'atténuant à mesure que se perfectionne cette institution? Outre le vice fondamental, sur lequel on pourrait passer condamnation s'il évoluait en

vertu, comme c'est l'ordinaire pour l'ensemble des phénomènes sociaux, il faut remarquer que le capitalisme, dernière forme de l'exploitation de l'homme par l'homme, ne porte pas en soi les germes de sa transformation en institution bienfaisante ; toute diminution de sa nuisance a été obtenue, en effet, non par son propre développement, mais sous la pression purement extérieure des autres modes de l'activité sociale. C'est donc, répétons-le, en contrariant son développement normal que l'on diminue l'injustice qui est en lui.

Soit, diront certains défenseurs du capitalisme. Le régime a besoin du correctif social qui le limite, l'amende et l'améliore. La nation possède tout pouvoir pour fixer les modes d'acquisition et de transmission du capital et faire en sorte qu'ils soient conformes à la morale, à l'équité, à la conservation et à l'entretien des membres du corps social. Plus elle sera éclairée sur ses conditions d'existence, plus elle sera libre, plus elle pourra se déterminer au mieux de ses intérêts. L'Angleterre, pays classique du capital, est aussi le pays où s'est développée parallèlement au capital toute une législation protectrice du travail. Il ne faut donc pas contester que, contrebalancé et rectifié par l'ensemble des forces sociales, il puisse tenir les promesses de bien-être qu'il a faites et dont quelques-unes, déjà, ont été tenues.

Eh bien, si, il faut contester. Le capitalisme se targue de mettre dans l'avenir fin aux crises et d'universaliser la richesse devenue la récompense du travail seulement. C'est là une promesse aussi fallacieuse qu'un prospectus d'émission. Tout au moins jusqu'à l'accomplissement de sa domination, il ne pourra rien pour conjurer les crises, puisque ses formes perfectionnées sont encore pour longtemps en lutte non seulement contre ses formes moins perfectionnées, sociétés anonymes contre patrons, mais encore entre elles-mêmes. D'autre part, ses formes les plus perfectionnées intensifient et extensifient les crises. locales d'arrêt de la production : qu'un pays ait achevé son réseau de chemins de fer, et voilà la fabrication des rails d'acier limitée brusquement à la production du matériel d'entretien. Par contre-coup, cette crise affectera toutes les industries annexes et ses répercussions seront d'autant plus lointaines et plus profondes sur les autres branches de la production que le cercle de la civilisation industrielle sera plus étendu. Que demain s'accomplisse un progrès désirable entre tous, le désarmement universel, que deviendra le formidable matériel de construction qui occupe aujourd'hui les ouvriers européens par centaines de mille ? Avant que ces activités aient retrouvé leur emploi dans d'autres industries, combien de victimes auront été sacrifiées au progrès réalisé par les moyens capitalistes !

Le capitalisme inscrit à son actif l'abaissement du taux de l'argent et la diffusion croissante de la propriété mobilière. Tout d'abord on

peut lui répondre que l'intérêt, la rente du capital, peut diminuer nominalement, sans que diminue le profit capitaliste. L'étalon de l'intérêt est fixé par l'État au moyen de ses emprunts. Or, que constatons-nous? Qu'aux époques de crise où, pour employer une locution populaire, l'argent se cache, c'est précisément dans les sûres caisses de l'État qu'il va se cacher. L'abondance de l'offre permet à l'État emprunteur de ne servir qu'un très faible intérêt. Est-ce à dire que le capital industriel ne rapporte, par l'exploitation du travail salarié, qu'un intérêt égal, toutes chances de gain et de pertes contrebalancées? Certes, si un particulier veut acheter une action ou une obligation industrielle, ce titre lui produira un revenu sensiblement égal à celui que lui aurait servi l'État pour le prêt d'une somme identique. Mais il reste à savoir si le prix total des actions d'une entreprise capitaliste exprime bien la valeur réelle de cette entreprise. Pour cela, on n'a qu'à se renseigner sur la valeur primitive de ces titres et consulter ensuite le cours de la Bourse. On verra que telle valeur émise à cinq cents francs est inscrite à la cote pour cinq mille et telle autre pour dix mille. Dira-t-on que cette différence représente un accroissement de matériel? Non, puisque l'accroissement du matériel a figuré annuellement dans les comptes à un chapitre spécial, parmi les autres frais de l'entreprise. Tout titre, émis originairement à cinq cents francs, et, le succès étant venu parfois dès les premiers temps de l'exploitation, n'a même pas été contraint de se libérer entièrement, monté à cinq ou dix mille ne donne donc pas à son possesseur un intérêt de trois pour cent mais de trente ou soixante pour cent. Il n'est pas, actuellement, une seule des grandes entreprises de la féodalité capitaliste qui n'ait doublé son capital. Quelques-unes l'ont centuplé. C'est, dira-t-on, un effet de l'augmentation de la valeur productive de ces entreprises. En partie seulement, car nul n'ignore que les majorations de la valeur initiale ont pour cause principale la spéculation.

Et, phénomène tout naturel, plus augmentera le nombre des détenteurs du capital mobilier, plus l'intérêt nominal de l'argent baissera sans qu'en réalité le profit capitaliste diminue. Quelle est, en effet, la part laissée aux épargnants de la classe moyenne? Est-ce le droit de copropriété exprimée par l'action? Très rarement, et dans ce cas l'épargnant achète mille ou deux mille francs l'action émise à cinq cents; en sorte qu'il n'a pas du dix ou du douze pour cent mais du trois pour cent. C'est bien assez pour ce nouveau venu qui n'était pas capitaliste en naissant. Le plus souvent, c'est l'obligation qui est offerte sur le marché des valeurs. Mais l'obligation est une créance, rien de plus, et les sociétés capitalistes n'ont pas de raison pour servir à leurs créanciers un intérêt plus élevé que celui que l'État sert aux siens. Pourquoi le nombre de ces prêteurs va en croissant? Parce

que le capitalisme n'en est encore qu'au tiers de sa conquête. S'il l'achevait, la classe des obligataires disparaîtrait, et il n'y aurait plus en présence que deux classes : quelques milliers de salariants et plusieurs millions de salariés.

Puisque ni au point de vue du droit, ni à celui de la morale, ni à celui de la sécurité, ni à celui de l'hygiène, ni à celui de l'économie de l'effort, ni à celui du développement progressif de l'ordre économique et social dans le sens de l'égalité et de la liberté, puisque ni dans son origine, ni dans son fonctionnement, ni dans ses fins, le capitalisme ne résiste à la critique sociologique, il n'a qu'à disparaître, comme ont disparu les formes plus primitives et plus violentes de l'exploitation humaine. Avec elle, il fait partie de la série d'épreuves par lesquelles a dû passer l'humanité tâtonnant vers le mieux et s'y dirigeant d'instinct; ces épreuves nécessaires en leur temps, ces enfantements douloureux ont mis au monde une société en qui s'affirme de plus en plus énergiquement la volonté de suppprimer toute exploitation et tout parasitisme. Le capitalisme est la dernière forme historique de l'exploitation parasite, il n'est ni à contenir ni à réformer, mais à remplacer par une forme économique plus en rapport avec le vouloir social représenté par un nombre chaque jour croissant d'individus en qui la notion de solidarité s'est enfin substituée à celle de la lutte pour l'existence.

Eugène Fournière.

(A suivre.)

LA COLONISATION
SOUS LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

(Suite)

V

LA COLONISATION ET LE RÉGIME PARLEMENTAIRE

La société contemporaine cache soigneusement ses plaies; comme elle sait que chacun de ses actes dénonce les vices de son organisation et qu'à trop montrer leurs exigences, les classes dirigeantes hâteraient leur effondrement, elle affectionne les manœuvres équivoques et les déclarations ambiguës. C'est sous le couvert du bien public qu'elle entend servir les intérêts privés; c'est au nom des souffrances de l'industrie et de l'agriculture que les grands viticulteurs et les grands usiniers ont réclamé jadis les tarifs protectionnistes. C'est soi-disant encore pour sauvegarder la prospérité nationale que les coloniaux sollicitent des crédits des Chambres. Mais ils n'ignorent pas que de semblables assertions ne sauraient supporter l'examen, et que la pleine lumière en ferait aussitôt justice. Laveleye l'a dit avec raison : l'expansion coloniale n'est pas compatible avec le régime parlementaire. Quelque imparfaites que soient nos institutions politiques, elles comportent un contrôle, une surveillance de l'opinion, trop actifs, pour que nos gouvernants ne tentent pas de passer outre aux règles constitutionnelles et aux discussions sincères. On conçoit que les divers ministères qui se sont succédé depuis 1881 aient tâché de soustraire aux représentants du peuple la connaissance des affaires coloniales. De parti pris, ils les ont tenus à l'écart, ils leur ont menti dans l'exposé de leurs programmes d'action, — menti dans leurs promesses de pacification, — menti dans le développement de leurs moyens financiers.

Jules Ferry, de même que le promoteur de la colonisation italienne, Crispi, aimait les expéditions de vacances qui engagent à peu près

impunément le budget. En face du fait acquis, de l'annexion accomplie, nos députés se sont crus trop souvent forcés de voter des crédits. Telle fut la méthode dont on usa pour la Tunisie et le Tonkin. Plus tard, quand le système fut universellement flétri et réprouvé, il fallut bien consentir à des délibérations préalables. Alors intervint la doctrine de la conservation. Ce fut pour protéger nos frontières violées qu'on soumit des devis de dépenses. Certes on se défendait de vouloir troubler la paix africaine ou asiatique, mais pouvions-nous laisser l'ennemi saccager à sa fantaisie nos dépendances ? Ainsi nos premières conquêtes sont devenues le gage, la cause des conquêtes ultérieures, et nous avons été pris dans le terrible engrenage. Le Soudan reste le plus illustre exemple de ce procédé d'expansion dont tous les gouvernements contemporains ont d'ailleurs su se servir avec dextérité.

Puisons quelques citations dans les annales parlementaires : « Nous ne voulons pas conquérir, nous consolidons seulement nos possessions sur le Niger » (Jamais, — avril 1892). — « Nous ne sommes ni pour la politique de conquêtes, ni pour la politique d'aventures, mais pour celle de conservation du patrimoine national » (Hanotaux, — 1894). Chacune de ces affirmations a coûté quelques millions ou quelques dizaines de millions à la France. Il est infiniment plus aisé et moins dangereux de plaider de la sorte l'imprévu, l'inattendu, sous la pression d'une nécessité imminente plus ou moins fictive, que d'avouer toute la vérité et de déployer tout un plan de conquêtes. Aurait-on été à Madagascar en 1884-1885, sur la foi d'une occupation restreinte à quatre ou cinq ports, si l'on avait supposé qu'il faudrait, dix ans après, dépenser 65 millions d'un seul coup pour joncher de cadavres la route de Majunga à Tananarive ? — Et Ferry n'a-t-il pas donné à ses disciples le plus précieux des enseignements, lorsqu'il a déclaré que le propre de la politique coloniale était d'exclure toute pensée maîtresse, et qu'il convenait de se laisser conduire par les incidents quotidiens ?

Cette vérité admise, les ministères qu'on interroge sur leurs visées peuvent se retrancher derrière les hésitations inéluctables de l'expansion exotique. Leurs amis écrivent, comme M. Krantz (Rapport général sur le budget de 1897) : « Toute extension nouvelle de notre domaine colonial doit être précédée de sa mise en valeur » ; — ou comme M. Siegfried (Rapport spécial des colonies) : « L'ère de la conquête est terminée; l'ère de la colonisation commence. » De pareilles affirmations n'excluent point, à de certaines heures, les expéditions nouvelles et les opérations militaires, — qu'on cache jusqu'au dernier moment; — mais le contrôle du pays est éludé, et pour les timorés l'annexion devient la carte forcée.

Voilà la tactique que les cabinets conservateurs ont adoptée chez

nous depuis 1881, pour étendre d'année en année la « plus grande France ». Ils ont apporté la même déloyauté dans la recherche des moyens financiers. Non contents de gaspiller les millions avant qu'ils fussent votés, ils ont détourné des crédits de leur destination légale ou encore présenté des états de prévision fictifs que la réalité devait excéder du double ou du triple. Le chemin de fer de Dakar à Saint-Louis du Sénégal coûte 40 millions au lieu de 17, chiffre fixé primitivement. Le chemin de fer de Phu-lang-Thuong à Lang-Son, 22 au lieu de 4. En 1894, les 1,800,000 francs alloués par les Chambres pour la protection de l'Oubanghi, et devenus inutiles après la conclusion de l'accord franco-congolais, sont versés, en dehors de toute homologation constitutionnelle, à l'expédition du colonel Monteil dans le Hinterland de la Côte-d'Ivoire. — C'est dans l'Indo-Chine surtout que l'on a recouru à des subterfuges stupéfiants pour dissimuler aux commissions du budget toute la profondeur de l'abîme creusé par les folles entreprises du ferrysme. Tantôt on consacre au Tonkin des crédits octroyés pour le Siam ; tantôt, de leur propre initiative, et en dépit des protestations du Parlement, les gouverneurs passent des marchés, contractent des emprunts à des taux quasi-usuraires, quittes à accuser ensuite des déficits considérables qu'il faudra bien combler. En 1890, on accorde un subside extraordinaire de 10 millions; en 1892, un autre de 12 ; en 1894, on autorise un emprunt de 80 millions sous la garantie de la métropole. A Madagascar, pour subvenir à la dernière expédition, on a été plus loin encore, et ce sont les fonds des caisses d'épargne qui ont payé cette sinistre équipée dont nous ignorons encore le coût à venir. Ainsi les institutions ont été sans cesse violées, les droits les plus sacrés du pays méconnus par les révolutionnaires d'en haut, par ces hommes qui, pour servir les intérêts et les appétits financiers de leur classe, ne reculent devant aucune illégalité.

Qu'ont-ils risqué au fond ? Quelle sanction devaient-ils redouter ? La classe capitaliste exerce sur nos assemblées parlementaires une pression si active et si peu contestée, qu'elle a, toujours et malgré tout, obtenu pour ses annexions exotiques des majorités considérables. Quelque énergie que l'extrême-gauche socialiste ait déployée à maintes reprises pour se jeter à la traverse des gaspillages ruineux et des errements antidémocratiques des ministres, elle n'a jamais réussi à vaincre. Depuis quinze ans, en dépit de toutes les propagandes et de tous les échecs subis, les coloniaux n'ont pas perdu un suffrage. En 1883, les crédits pour le Tonkin sont votés par 370 voix contre 139; en 1884, ils réunissent 354 voix contre 157, 372 contre 170, en 1885 ; les crédits de la première expédition de Madagascar (1885) passent à 372 voix contre 135 ; ceux de la deuxième (1894) à 377 contre 143 ; ceux du Dahomey (1892) à 314 contre 177; ceux du Soudan

(1892) à 387 contre 107 : en somme, depuis 1881, à part quelques scrutins extraordinaires et dominés par des incidents imprévus, le nombre des adversaires de la colonisation est resté à peu près constant, à travers les législatures, les changements de cabinets et les vicissitudes de l'expansion. Étrange aveuglement d'assemblées inféodées à quelques doctrinaires d'un autre âge et à quelques comités financiers !

VI

NOTRE ADMINISTRATION COLONIALE

Nous allons rencontrer dans notre administration coloniale — mais démesurément amplifiés — tous les vices inhérents à l'administration de l'État capitaliste dans l'Ancien Monde : la politique des à-coups, l'inconsistance, la mobilité perpétuelle du personnel, l'arbitraire des règlements, l'exubérance ruineuse du fonctionnarisme, la compression des initiatives, le jeu omnipotent des influences.

Fluctuations dans les principes mêmes du régime colonial : De 1789 à nos jours, les recommencements sont innombrables; tantôt les colonies envoient des représentants aux Assemblées, tantôt elles perdent cette prérogative; tantôt elles sont organisées par des lois, et tantôt soumises aux caprices des décrets de l'exécutif : les bureaux des colonies oscillent entre le Commerce et la Marine avant de constituer un ministère spécial.

Fluctuations dans les cadres : Si, de 1843 à 1860, on comptait déjà 10 gouverneurs au Sénégal, le Tonkin a vu défiler 17 résidents supérieurs en quelques années. Depuis 1888, l'Indo-Chine a été subordonnée à 5 gouverneurs successifs : Constans, Richaud, Piquet, de Lanessan, Rousseau. — La Tunisie, depuis 1882, contrôlée par 5 résidents aussi : Roustan, Cambon, Massicault, Rouvier, Millet.

Fluctuations enfin, et non moins précipitées dans le statut particulier à chaque dépendance : En un an, Madagacar traverse le protectorat pur, le protectorat mixte, et le régime de l'annexion. Sur le Continent Noir, à peine le Soudan a-t-il obtenu une quasi-autonomie sous un gouverneur civil, que le décret de 1895 le verse avec le Sénégal, la Guinée et la Côte-d'Ivoire, dans l'agglomération centralisée de l'Afrique occidentale; quinze mois après, la Guinée et la Côte-d'Ivoire sortent du groupe pour recouvrer leur indépendance.

Non seulement le personnel est instable, étourdi par les changements, ballotté d'une hiérarchie à une autre, mais encore il se compose des pires éléments : administrateurs indélicats, — fruits secs des

universités, pourvus de hautes recommandations, — sous-préfets brûlés dans leurs arrondissements par leurs esclandres ou par leurs dettes. L'Algérie a été longtemps une maison centrale pour fonctionnaires ou un asile de refuge pour déclassés de marque. Les Sapor peuvent encore y fleurir en pleine terre : ils ne trouveront presque personne pour les gêner.

Là même où le pouvoir central a envoyé quelque directeur honnête, le contact ne s'établira jamais entre la bureaucratie et l'indigène. Un agent qui saurait la langue du pays où il vit serait immédiatement expédié ailleurs. Aucune connaissance vraiment spéciale n'est exigée des candidats aux emplois. En dépit de l'institution d'une école coloniale, on ne réussit pas à former des administrateurs compétents, prêts à s'adapter aux conditions locales et à tenter une œuvre sérieuse. L'uniformité, qui est la loi de notre enseignement, sévit ici avec fureur, et la même éducation est imposée aux futurs commis de l'Indo-Chine, de la Guinée et de Madagascar (1). Pour gagner des galons et de gros traitements, il suffit de l'appui d'un sénateur ou de la possession d'une grosse fortune. — Car la pauvreté est exclue des colonies, de par l'organisation même de l'enseignement technique.

Le pouvoir central n'est ni moins imprévoyant, ni moins arbitraire dans l'aménagement du régime économique et de la colonisation proprement dite. Le système douanier qu'on a appliqué dans certaines dépendances, en Indo-Chine, au Dahomey, en Tunisie surtout, avant 1890, a été si rigoureux, si écrasant qu'il a paralysé tout développement pour de longues années. Pour donner la vie à nos nouvelles possessions, pour y appeler le prétendu trop-plein de la population métropolitaine, on a usé successivement de tous les procédés, qui se sont annulés les uns les autres, et dont le meilleur ne valait rien. Un peu partout, comme en Algérie, on a recouru tour à tour à la colonisation officielle, puis à l'allocation gratuite des terres, puis à la vente aux enchères, mais seuls, ou à peu près, les aspirants fonctionnaires ont répondu aux offres des pouvoirs publics. On a vu un beau jour, entre autres exemples, un instituteur primaire débarquer aux Comores avec tableaux, pupitres, tables et tabourets, il attendrait encore ses élèves s'il ne s'était résigné à repartir. — Dans un livre récemment publié, un écrivain conservateur, M. Hugues le Roux, décomposait comme il suit la population blanche du centre de Tablatt, près d'Alger : un juge de paix et son suppléant, un greffier et son commis, un interprète et son commis, un huissier, un receveur des postes, un gendarme, un receveur des contributions, un porteur de

(1) Boutmy : *Le Recrutement des Administrateurs coloniaux.*

contraintes, un garde des forêts et dix forestiers, une maîtresse d'école, un gardien des eaux, un garde champêtre et *quatre colons!*

Et soyez sûr qu'avant qu'un seul Français se hasarde dans tel ou tel district de notre domaine, on aura gaspillé l'argent pour installer le décor dispendieux d'une cité d'Europe. Le centre de Monidou (Nouvelle-Calédonie) était encore inhabité, cerné par la brousse, et déjà les bâtiments publics et le théâtre coûtaient 72,000 francs.

Au surplus, qu'un malheureux émigrant se présente au ministère et demande des renseignements. A moins qu'il ne dispose d'une somme rondelette, on le renverra très vite, plus ou moins poliment, et alors, ou bien il se découragera et découragera son entourage, ou bien il s'exposera aux pires mécomptes, comme ce jardinier qui partit un jour pour Obock avec la louable intention d'y planter des légumes. Il ignorait que la terre végétale se payait au poids de l'or, sur ce coin d'Afrique.

Est-il étrange que la société capitaliste n'ait même pas réussi à organiser cette colonisation qui est dans la logique même de sa vie, et qu'elle ait apporté dans ses créations les plus lointaines, son mal dévorant : l'anarchie?

VII

LE COUT DES COLONIES

L'expansion sur les terres neuves est une des principales sources du grossissement continu de nos budgets, depuis 1881 et surtout depuis 1890. Aucun service n'a été aussi onéreux pour les contribuables, aucun n'a gaspillé aussi follement l'argent que l'administration des colonies, sinon le ministère des travaux publics. (Nous laissons à dessein de côté la guerre et la marine qui du moins ont leurs analogues chez les nations étrangères.)

Voici un tableau suggestif de nos dépenses coloniales, de dix ans en dix ans :

	En millions		En millions
1820	5.0	1860	21.2
1830	7.5	1870	26.6
1840	10.6	1880	32.7
1850	19.7	1890	59.0

De 1890 à 1892, le total monte de 59 à 86, et nous le trouvons cette année à 83. De 1820 à 1892, ce budget s'est donc multiplié dix-

sept fois. Mais tatistiques ne sont pas suffisamment concluantes, car elles ne contiennent pas l'état au vrai des prodigalités financières où la République capitaliste a versé. A côté des sommes incorporées aux prévisions annuelles, il y a eu des demandes de suppléments, des ouvertures spéciales de crédits pour chaque campagne. La dernière expédition de Madagascar a coûté 65 millions qui n'ont pas été inscrits au budget général.

Grâce aux expédients que les ministères successifs ont adoptés pour dissimuler les frais de nos innombrables campagnes, il est très difficile de savoir combien nos colonies nous ont réellement coûté en ces quinze dernières années. Si l'on en croit certains publicistes, de 1862 à 1885, la Cochinchine aurait absorbé 284 millions. D'après Camille Pelletan, de 1881 à 1885, le Tonkin aurait dévoré 269, la Tunisie 126, Madagascar 22 millions. Le Soudan a bien englouti 100 millions depuis 1881, et la conquête du Dahomey de 25 à 30. Ce ne sont là que des chiffres approximatifs, mais qui ont du moins le mérite de jeter quelque lumière sur les gaspillages de l'État moderne.

Dans le total de 83 millions que comportent les prévisions pour 1897, les crédits militaires occupent une place énorme, plus des deux tiers, 58 millions 1/2. Sur cette somme, le Tonkin prélève 24 millions 1/2, Madagascar 10, le Sénégal et le Soudan 11. Ce sont là les trois gros chapitres qui vont revenir pendant des exercices et des exercices dans nos états financiers.

Espérer réduire, à échéance rapprochée, cette contribution révoltante à des largesses sans résultat, pure chimère! Nos colonies ne veulent pas, ne peuvent pas payer le contingent qui devrait leur incomber. Si l'on garde encore quelques illusions, si l'on s'imagine que dans dix ans, dans vingt ans, nos possessions se suffiront à elles-mêmes, qu'on jette un regard sur l'Algérie. Ses dépenses civiles dépassaient ses recettes de 22 millions en 1896, au lieu de 17 en 1888, et de 10 en 1880, et cet excédent progressif est naturellement tombé à la charge de la métropole. En outre la France subvient à l'entretien du corps d'occupation qui porte notre quote-part à 70 ou 75 millions (sur un total de 124). De 1880 à 1896, nous avons inscrit au passif de l'Algérie 272 millions. Les conservateurs, même les plus renforcés, ne peuvent se dispenser de gémir sur cette situation :

« Après soixante-six ans d'occupation, disait récemment Leroy-Beaulieu, ce déficit ne devrait plus exister » (1).

« On peut se demander, écrivait Burdeau (2), s'il est beaucoup

(1) *Économiste français.*
(2) Rapport sur le budget de 1892.

de colonies qui, à importance égale, et après soixante ans d'une existence soutenue par les sacrifices de la métropole, aient continué à en réclamer de pareils subsides. »

Résumons-nous. Avec l'Algérie, nos colonies nous coûtent de 150 à 160 millions, bon an mal an.

Aucun État au monde n'a ouvert à ses dépendances un pareil crédit. Les colonies hollandaises, si elles ne rapportent plus aux Pays-Bas les immenses et scandaleux profits d'autrefois, ne creusent pas encore dans leurs budgets une fissure permanente. L'Érythrée pacifiée — en attendant l'évacuation (1) — n'aggravera plus les embarras de l'Italie. L'Allemagne, justement parcimonieuse, n'a jamais octroyé à son « office colonial » plus de 4 ou 5 millions. Enfin l'Angleterre n'affecte guère plus d'une soixantaine de millions au même service. Dans ce total, les dépenses civiles sont comprises pour 9 (contre 16 chez-nous) et les dépenses militaires pour 53 (contre 58 1/2). Toutes proportions gardées, le Royaume-Uni dépense trente-trois fois moins que nous pour son colossal empire ; s'il s'était montré aussi prodigue que la France, ce ne serait pas 62 millions, mais 2 milliards qu'il consacrerait à l'administration de ses annexes. Il est vrai que celles-ci se suffisent en général à elles-mêmes, tandis que les nôtres se soucient fort peu de vivre à nos dépens. Le Dominion du Canada, le Cap, les colonies australiennes ont leur budget autonome et empruntent sous leur propre responsabilité ; sur les 31 colonies dites de la Couronne, quelques-unes seulement recourent aux subsides de la métropole. La colonisation britannique, tout en procédant du même principe que la nôtre, a du moins l'avantage d'être infiniment moins onéreuse.

VIII

LE RENDEMENT ECONOMIQUE DES COLONIES

Il paraît, au dire des fervents de la conquête asiatique et africaine, que les colonies doivent ouvrir de larges débouchés à notre industrie, stimuler son activité, rendre à notre commerce extérieur les marchés opulents que la concurrence internationale lui a ravis. Nous allons voir si l'Indo-Chine, la Guyane (nos futures Indes !) et nos diverses

(1) 285 députés de tous les partis ont signé à la fin de novembre une proposition en ce sens ; naturellement les socialistes l'ont chaudement appuyée.

succursales répandues sur le monde ont justifié les prophéties intéressées des apôtres conservateurs :

En 1895, la France a importé dans ses colonies pour 322 millions (y compris l'Algérie). Si l'on excepte notre grande dépendance africaine, nos ventes se totalisent à 119 millions. Au cours du même exercice, les nations étrangères ont écoulé dans nos domaines pour 138 millions de produits. Voici, au reste, un tableau qui résume les relations économiques des colonies françaises avec la France et avec les autres puissances :

TABLEAU DU COMMERCE EN 1894-1895

(en millions)

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	de France	de l'étranger	en France	à l'étranger
Martinique	14.8	14.2	21.2	1.3
Guadeloupe	8.8	7.6	11.9	0.2
Réunion	12.9	10.9	14.4	1.2
Sénégal	16.7	10.3	14.5	3.6
Guyane	9.9	2.2	14.1	0.3
Saint-Pierre-Miquelon	0.3	3.7	7.1	2.3
Inde	0.6	2.5	12.3	8.4
Cochinchine-Cambodge	22.8	40.9	14.3	73.4
Nouvelle-Calédonie	5.2	3.4	1.4	5.0
Taïti	0.4	2.0	0.2	2.4
Soudan	2.7	0.9	0.6	»
Guinée	0.7	4.4	0.6	4.5
Côte-d'Ivoire	0.4	2.6	1.1	2.6
Dahomey	3.4	7.1	3.9	6.5
Congo	1.2	3.4	1.4	4.5
Madagascar	3.8	3.1	1.2	2.5
Mayotte	0.4	0.3	1.0	0.1
Annam-Tonkin	11.5	19.5	0.7	10.5
	119.3	137.9	112.9	119.3

Avec l'Algérie, nos colonies figurent pour 9 à 10 % dans le total de nos exportations (3,374 millions). Sans l'Algérie, leur quote-part se réduit à 3 1/2 %. En vérité, c'est là un bien maigre coefficient et qui ne saurait excuser les dithyrambes passionnés de nos adversaires.

Prenons maintenant le développement de nos échanges avec nos possessions dans les cinquante dernières années et confrontons la

marche de nos ventes avec celle des crédits coloniaux. (Nous laissons de côté l'Algérie qui ne figure pas au budget des colonies.)

TABLEAU DES EXPORTATIONS DE LA FRANCE

(en millions)

	1858	1863	1873	1878	1888	1894-95
Réunion	30.7	23.2	10.7	9.7	6.7	12.9
Martinique	22.2	14.1	15.1	14.1	11.4	14.8
Guadeloupe	18.5	13.1	14.1	11.8	12.4	8.8
Guyane	4.5	5.6	5.4	5.1	5.7	9.9
Inde	0.7	0.8	0.6	0.9	0.3	0.6
Sénégal-Soudan	9.2	8.4	4.7	4.9	10.1	19.4
Cochinchine	»	»	»	»	»	»
Annam-Tonkin	»	»	»	»	»	»
Cambodge	3.5	5.2	5.5	4.1	11.7	22.8
Saint-Pierre	6.0	5.3	7.5	5.8	4.1	3.0
Nouvelle-Calédonie	»	»	6.9	3.1	4.0	5.2
Diverses dépendances d'Afrique	2.0	3.4	1.5	2.3	1.0	13.8
	92.5	79.3	71.8	62.0	67.7	119.3

Nous constatons qu'en quarante-sept ans les achats de nos colonies ont monté de 92.5 à 119.3, soit une plus-value de 26.7 ou 28 % environ; pendant ce temps, nos dépenses bondissaient de 20 à 86 millions, en augmentation de 330 % (1). Entre ces deux taux d'accroissement, il y a un abîme. Que penser de l'optimisme des comités d'Afrique et autres officines de conquête brutale ?

Reprenons enfin nos chiffres globaux de 1894-95. Pour tirer de nos colonies une clientèle de 119 millions, nous versons 86 millions ; c'est dire que chaque franc de nos ventes représente une dépense de 0 fr. 70 ou 0 fr. 75. Comment jugerait-on un commerçant dont le chiffre d'affaires excéderait d'un tiers à peine les frais généraux ?

(1) Pour ne pas compliquer à outrance notre sujet, nous nous abstenons de comparer le rendement économique et le coût de chaque colonie prise individuellement. Une mention spéciale est due cependant au Soudan, où le chiffre des dépenses est triple de celui de nos importations. Là est la grande plaie du régime colonial français. C'est au Soudan que le militarisme s'est donné le plus librement carrière, que les contingents ont été le plus largement fauchés (on a vu des compagnies perdre en un an 79 % de leurs effectifs), et que la fatalité de l'expansion coloniale s'est le plus ouvertement manifestée (les colonnes qui comprenaient 300 hommes en 1881 ont fini par en compter près de 3.000).

VIII

SUITE DES CONSIDÉRATIONS COMMERCIALES

Nos dépendances nous facilitent-elles du moins les échanges avec les pays qui les entourent, et nous constituent-elles, dans la concurrence internationale, un élément de succès ? Il n'en est rien, et ici encore nous allons trouver déconcertées les prévisions de Jules Ferry et de ses amis, qui prétendaient forcer en peu d'années les barrières de la Chine et y créer un marché de 300 millions.

Notre commerce avec le Céleste-Empire, qui atteignait 18 millions en 1889, est tombé à 5 en 1893, à 2 1/2 en 1894, pour se relever péniblement à 3 en 1895. L'Allemagne, qui ne dispose pas du moindre poste en Asie, réussit à glisser dans le monde jaune pour 40 millions de produits et rien ne vient contrarier la croissance incessante de ses ventes. Pendant que 20,527 navires anglais, jaugeant 20 millions 1/2 de tonnes, circulaient dans les mers chinoises en 1895, et que l'Allemagne y venait au second rang avec 2,429 navires et 2 millions de tonnes, notre pavillon tombait au sixième rang avec 293 navires et 35,000 tonnes. Voilà les résultats admirables de la guerre de 1883-1885 et des prodigalités tonkinoises.

Au Siam, notre situation est plus piteuse encore, car le tableau général du commerce ne relève à notre actif aucune importation dans ce royaume. Dans le port de Bangkok sont entrés, en 1893, 371 bâtiments anglais d'un tonnage de 306,000, 62 allemands d'un tonnage de 57,000, 55 suédois d'un tonnage de 35,000 et 6 français d'un tonnage de 2,000.

Continuons cette revue de nos échanges avec l'Extrême-Orient, puisqu'aussi bien, d'après les coloniaux, cette région devait se donner tout entière à notre industrie et imprimer à notre marine marchande une impulsion considérable. Aux Indes anglaises, nous vendons pour 13 millions en 1894 (Allemagne : 58). Au Japon, nous dépassons à peine 8 millions en 1893, et restons fort au-dessous de l'Angleterre (70) et de l'Allemagne (18 1/2). — A Singapour enfin, devenu l'un des plus grands entrepôts de l'univers, et où nous gardions jadis le deuxième rang, nous sommes battus, depuis 1890, par l'Allemagne, qui l'emporte sur nous de 400,000 tonnes.

Concluons. Il est inutile, pour développer ses échanges, d'acquérir à grands frais et à grands renforts de violence des dépendances sur les autres continents. Pas plus dans nos colonies que dans les contrées limitrophes, nous n'avons réussi à nous assurer des débouchés égaux dans leur totalité à ceux que nous offre tel ou tel

petit État d'Europe. L'Allemagne entretient dans le monde jaune ou noir des relations sensiblement aussi fructueuses que les nôtres, quoiqu'elle ne consente pas le moindre sacrifice d'occupation.

En croyant conquérir par ses gaspillages d'hommes et d'argent une clientèle sûre, la société capitaliste s'est trompée. Elle n'a pu ni justifier l'un des rares arguments spécieux qu'elle présentait à l'appui de son expansion, ni satisfaire au besoin de vendre et de vendre sans cesse, dont elle vit et dont elle meurt.

Comme l'avaient pressenti la plupart des économistes, les rapports économiques ne sont nullement subordonnés aux rapports politiques. La dépendance que l'invasion victorieuse a établie entre un pays et un autre ne garantit pas au second la possession exclusive du marché du premier. « En dépit des barrières jalouses, dit Adam Smith, ce ne sont pas toujours les métropoles qui bénéficient le plus des colonies », pensée déjà vraie à la fin du dix-huitième siècle, lorsque le « pacte colonial » faisait peser sur l'empire exotique de la France, de l'Angleterre, des autres puissances, les honteuses servitudes qui provoquèrent, pour partie du moins, l'insurrection des États-Unis, et plus tard la révolte des provinces espagnoles de l'Amérique du Sud. Mais combien plus juste encore cette assertion nous apparaît aujourd'hui, en présence de la demi-liberté économique que l'évolution des idées a implantée un peu partout (1)!

IX

LES PRINCIPES MODERNES ET LA COLONISATION

La colonisation contemporaine suscite une question économique et une question morale, d'ailleurs intimement liées. Dans la pensée de

(1) Si l'on voulait confondre les conservateurs, en leur montrant leurs contradictions, l'on pourrait encore ajouter que le système colonial s'harmonise assez mal avec le système protectionniste. D'une part, la France ne retrouve pas dans ses possessions la rémunération de ses dépenses; de l'autre, elle doit craindre, pour un avenir plus ou moins rapproché, leur concurrence sur son propre marché. Elle les arme de ses deniers, afin d'être mieux frappée par elles. Déjà l'Angleterre songe à se défendre contre les producteurs Hindous. Que diraient les Mélinistes si, un beau jour, l'Indo-Chine prétendait rivaliser avec les filatures de la Seine-Inférieure ou des Vosges ? Il y a là un problème qui prendra sans cesse une plus large place dans les préoccupations des puissances, déjà inquiètes du développement soudain du Japon et de la rupture de la Chine avec sa traditionnelle routine. Au Parlement français, lors de la discussion sur la dernière expédition de Madagascar, certains députés exprimèrent l'appréhension, bien prématurée certes, que les bœufs malgaches ne vinssent aggraver les embarras de notre élevage. Nous nous rappelons, en ce sens, une déclaration de M. Henry Boucher, à cette heure ministre du commerce. Pour aujourd'hui nous indiquons seulement les données de la question. Le protectionnisme et l'expansion coloniale dérivent des mêmes principes et veulent sauvegarder les mêmes intérêts de classes; mais théoriquement ils s'annulent l'un l'autre.

la société capitaliste, l'occupation de l'Asie et de l'Afrique devait produire de gros revenus, mais elle ne pouvait être fructueuse qu'abstraction faite des grands principes formulés par le dix-huitième et partiellement appliqués par le dix-neuvième siècle. Que l'État administre ses annexes avec tout le despotisme barbare de l'Espagne et de l'Angleterre avant et après 1789, et elles rapporteront au lieu de coûter. La solution brutale du problème moral entraîne la solution la plus avantageuse du problème économique. Que l'État gouverne ses annexes avec clémence, — nous n'osons dire : selon les formules de la démocratie, — et la solution plus humaine du problème moral provoquera la disparition des bénéfices pécuniaires. A notre époque, les puissances colonisatrices oscillent entre ces deux alternatives dont la seule considération devrait exclure toute conquête : se ruiner par mansuétude, se déshonorer par cruauté.

Il y a soixante-dix ans encore, toutes les nations du vieux monde s'arrogeaient sur leurs domaines d'outre-mer une autorité absolue qu'aucun scrupule ne venait tempérer. La France, l'Espagne, l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, les cinq grands Etats colonisateurs d'alors, avaient imposé à leurs possessions un régime à peu près uniforme qui se caractérisait par l'esclavage et par le système du « pacte colonial ». Les hommes étaient traités en vil bétail : ni le commerce, ni l'industrie, ni le transport n'étaient libres. Il fallait que la colonie vendît et achetât tout à la métropole, et qu'elle confiât l'intégralité de son trafic aux navires de sa suzeraine. On conçoit que sous le couvert de ces institutions, avec une main-d'œuvre servile fort peu coûteuse et le monopole exclusif du marché, les peuples d'Europe pouvaient recueillir de beaux profits dans l'exploitation de leurs empires.

Cette prospérité s'évanouit quand s'effondrèrent les deux colonnes du régime. La suppression de l'esclavage, d'abord à l'époque de la Révolution, puis en 1848 — et l'abrogation du pacte colonial en 1861 — ont singulièrement réduit, ainsi que nous l'avons vu, les avantages que nous retirions de nos succursales d'outre-mer. Force a été de s'y résoudre. Quelque passionnées pour le gain, quelque soucieuses de leurs intérêts que fussent chez nous, comme partout, les classes dirigeantes, elles ont dû plier pourtant devant les conceptions nouvelles proclamées par les grands sursauts du monde moderne. Bon gré, mal gré, elles ont dû consentir à l'émancipation des groupes vassaux d'Amérique, d'Asie, d'Afrique, d'Océanie. Le problème moral semblerait donc être résolu au mieux du droit, mais au détriment de l'exploitation économique.

La situation est loin d'être aussi nette. Pas plus que l'Angleterre, la France n'applique strictement les principes libéraux dans les terres qu'elle a reçues du passé ou qu'elle a plus récemment conquises.

La notion de l'infériorité des groupements ethniques extra-euro-

péens et en même temps le souci du lucre sont trop profondément implantés dans les cervelles de nos colons, pour que les indigènes soient traités avec la douceur, avec le respect que mérite tout être humain. Le militarisme n'est pas seul responsable de la demi-servitude où nous maintenons les peuples vaincus. L'atavisme, les idées encore courantes, les théories prêchées comme des dogmes à la tribune, constituent pour lui de précieux auxiliaires. L'Européen se refuse à considérer l'Arabe ou l'Indo-Chinois comme un égal, même comme un frère plus jeune, à éduquer progressivement. Il le méprise, le foule, lui dénie, en son for intérieur, tout droit. C'est en Algérie surtout que s'affirme cet antagonisme né des circonstances mêmes de la conquête, et perpétué par les préjugés qu'ont servis les hommes d'État de la classe dirigeante. Là le musulman est regardé comme l'ennemi. Contre lui on a dressé des lois spéciales et draconiennes. En vertu d'un code forestier et d'un code de l'indigénat, indignes d'une nation qui se prétend civilisée, on le crible d'amendes et de pénalités rigoureuses. On ne songe peut-être plus à l'exterminer, comme aux premiers temps de l'annexion, mais le refoulement méthodique, la spoliation sans vergogne et par tous les moyens, sont des conceptions soigneusement entretenues et appliquées avec une rapacité qui stupéfie. Combien de fois déjà les doléances africaines sont parvenues vainement aux pouvoirs publics, tamisées, à demi étouffées par les hautes puissances des trois départements !

L'Arabe paie, mais il n'a pas la faculté de faire entendre sa voix. Prenons garde : nous administrons l'Algérie comme l'Angleterre administre les Indes. Les réveils peuvent être dangereux.

La France, pas plus que les autres États colonisateurs modernes, n'a fait son devoir vis-à-vis des races africaines ou asiatiques qu'elle prétendait civiliser (1). Entre l'esclavage ancien et les institutions libres et égalitaires qui découlent du principe démocratique, elle a pris un compromis. Elle n'a réussi qu'à résoudre à son désavantage et le problème économique et le problème moral. Les classes dirigeantes auront offert à la fois le spectacle de leur impuissance, de leur hypocrisie et de leur avidité (2).

(1) Nos administrations coloniales ont parfois d'étranges complaisances. On a maintes fois signalé à la tribune parlementaire l'existence d'un marché d'esclaves à Kayes, la capitale du Soudan français. — On se souvient aussi de la discussion pénible à laquelle donna lieu, à la Chambre, la suppression de l'esclavage à Madagascar.

(2) Un seul peuple, à l'étape historique où nous sommes arrivés, a osé maintenir presque intégralement, et ouvertement dans ses dépendances, le régime ancien : l'Espagne. A part la suppression de l'esclavage, Cuba n'a pas plus de liberté qu'au dix-huitième siècle. De cette condition a surgi l'insurrection de 1895, qui, nous l'espérons et le souhaitons, se terminera par la défaite de la métropole. Mais après la victoire, les Cubains auront encore à s'organiser en République démocratique, et à combattre les influences cléricales et capitalistes, plus vivaces dans les républiques sud-américaines que partout ailleurs.

X

LES CONSÉQUENCES POLITIQUES ET FINANCIÈRES DE LA COLONISATION

Si l'on veut établir très exactement le bilan de la colonisation, il ne suffit pas d'envisager son coût immédiat et d'examiner le développement d'immoralité qu'elle entraîne avec soi dans la société capitaliste. Elle engendre d'autres conséquences encore qui devraient être aussi sensibles aux conservateurs de toute espèce qu'à nous-mêmes, mais sur lesquelles ils ont coutume de passer assez légèrement.

L'expansion au dehors ne se solde pas exclusivement par les crédits énumérés aux budgets spéciaux des colonies et des protectorats. Elle a contribué à accroître la dette publique, et il est juste de mettre à sa charge une part des arrérages annuels servis par le Trésor. Elle a provoqué une extension de notre marine, qui est venue aggraver les exigences déjà si lourdes du militarisme. Il est fort étrange même de mettre en présence ces deux assertions des partisans de la conquête exotique et des partisans des grandes constructions navales qui sont parfois des adversaires de la conquête : il faut agrandir nos domaines, semer des postes sur les Océans, dans l'intérêt de notre marine (1) ; il faut mettre sur chantier de nouveaux bâtiments afin de protéger nos colonies (2). Ce qui est déplorable, c'est que ces deux affirmations viennent se concilier pour surélever nos dépenses (3).

Si notre développement extra-européen obère nos finances, il exerce de plus sur notre situation politique dans le monde, une influence néfaste. Il nous a créé d'innombrables sujets de conflits avec d'autres grandes puissances, avec l'Angleterre surtout. Comme Laveleye l'a montré dans une de ses remarquables études, la fondation des empires coloniaux a accru entre les États les chances de guerre, en multipliant les points de contact. Chaque jour, une conflagration générale, mortelle pour la civilisation, peut naître du frottement des dépendances jetées sur les autres continents par les ambitions des classes possédantes. Engagés plus que les Allemands, plus que les Italiens dans l'occupation

(1) Ferry, Rambaud, etc., *passim*.

(2) Lockroy : *Notre Marine de guerre* (1896).

(3) Autre raisonnement étrange des conservateurs protectionnistes coloniaux : aucun peuple d'Europe ne supporte des impôts aussi onéreux que les nôtres. En raison du poids même de nos contributions, nos commerçants ne luttent pas à armes égales contre leurs concurrents étrangers. D'où la nécessité de leur ouvrir des débouchés, en fondant des annexes. Mais cette ouverture de débouchés coûte cher, et vient encore élever les cotes fiscales. On peut poursuivre ainsi indéfiniment.

des rivages éloignés, nous sommes contraints de disséminer nos forces, et, au cas d'une rupture de la paix, nous aurions une immense étendue de côtes à défendre. Laveleye l'a dit en termes expressifs : « Dans l'état actuel du monde, une colonie maintenue par l'armée peut aisément ressembler à une meule attachée au cou d'une nation », et Seeley conclut « que la possession d'un territoire n'est pas une compensation aux dangers courus ».

Nous n'insistons pas sur ces considérations, mais il importait qu'elles prissent place à côté des observations d'ordre économique et moral déjà présentées. L'état moderne est triplement compromis par l'expansion démesurée des appétits capitalistes.

XI

POUR QUI LES PROFITS DE LA COLONISATION ?

Si l'on recherche à qui vont les profits de la colonisation, quels sont les bénéficiaires de la gigantesque consommation de capitaux que la France a faite en ses possessions depuis quinze ans, l'on rencontre encore les éternels vampires du monde contemporain : les grandes sociétés anonymes par action ou les particuliers archimillionnaires. C'est pour quelques milliers d'individus, familiers des ministres, et déjà gorgés d'or, que les citoyens français ont été mourir sous des climats brûlants et que le Trésor public a déversé ses richesses fécondantes sur les sables du désert. C'est pour consolider dans leur fortune héréditaire les classes dirigeantes, qu'on a prélevé sou par sou sur le prolétariat les centaines de millions gaspillés par toute la surface du globe. Les hommes qui, à l'intérieur, exploitent déjà le capital national, qui ont monopolisé l'émission du billet de banque, l'extraction de la houille, la construction des voies ferrées, ont encore trouvé moyen d'ajouter à leurs domaines notre empire asiatique et africain. Ce sont eux qui détiennent les réseaux algériens, dont la garantie d'intérêts monte sans cesse, excède 22 millions..... Ils n'ont rien à craindre. Les conservateurs mêmes — tel Burdeau — ont beau dénoncer les conventions néfastes et honteuses que l'État a passées avec eux, et qui leur garantit un enrichissement continu et sans contre-partie, nul ne touchera à leurs privilèges parce qu'eux ou leurs amis siègent dans les conseils du gouvernement. Ce sont eux aussi qui ont exécuté à des prix exorbitants, moyennant des avantages usuraires, les routes et les ponts, et les ports du Tonkin, du Sénégal, de la Réunion et d'ailleurs. Ah ! l'on conçoit qu'ils réclament la guerre, la guerre toujours, puisque chaque kilo-

mètre conquis leur est un nouveau profit, et qu'après avoir fourni le matériel de la campagne, inutilisable comme à Madagascar, ils obtiendront encore l'adjudication des grands travaux publics et établiront d'énormes devis toujours acceptés.

Les bénéfices démesurés ne leur suffisent pas. Il leur faut le droit exclusif. Ils ont réussi à se constituer au Congo, en Guinée, des domaines où les hectares ne se chiffrent ni par centaines, ni par milliers, mais par millions. Ils ne se bornent pas à cultiver, à couper; ils empêchent autrui de couper, de cultiver. Ils sont les seigneurs et maîtres des régions occupées, au prix du sang, par nos soldats, et qu'ils tiennent de la signature bénévole d'un ministre. Ils exigent le monopole de droit et de fait : dans les concessions forestières d'Afrique, défense aux indigènes de travailler, sinon pour la féodalité nouvelle organisée cent ans après 89, sur le continent vierge où jusqu'alors erraient les tribus nomades, dans la pleine liberté de la brousse.

On objecte que cette pratique n'est pas un système, que ces concessions sont rares et qu'on en a abrogé quelques-unes : soit. Mais ne parle-t-on pas, depuis des années, de relever les grandes compagnies de colonisation que l'ancien régime avait connues, et que l'Angleterre et l'Allemagne ont fort encouragées à une date récente? N'avons-nous pas vu les cercles coloniaux, les comités financiers, où s'élaboraient déjà à l'ombre de la faveur gouvernementale les scandales de la Tunisie et du Tonkin — pour ne mentionner que ceux-là — mener une campagne active pour généraliser le monopole, et pourvoir les sociétés par actions de certains droits régaliens qui n'appartiennent qu'à la collectivité ? Francis Charmes, Leroy-Beaulieu, d'autres publicistes du parti conservateur, des écrivains qui, comme ceux-ci, prétendent soutenir les principes de l'économie orthodoxe, ont consacré à la défense de cette cause de chaleureux articles. Combattre leurs conclusions, c'est combattre le système capitaliste qui s'épanouit naturellement partout où il s'implante. Si leurs développements vont au rebours de tout droit, ils découlent du régime politique et social contemporain avec la rigueur d'un syllogisme. Monopoles et accaparement dans la métropole : monopoles et accaparement aux colonies. Pourquoi non? Pourquoi les détenteurs de l'or, qui se sont déjà si grassement pourvus dans nos dépendances, n'iraient-ils pas jusqu'au bout ? L'aristocratie d'Angleterre a bien fondé ses compagnies « Chartered » du Niger, de l'Est Africain, de l'Afrique Australe, qui se sont signalées dans ces cinq ou six années par les plus étranges flibusteries qu'ait enregistrées notre génération !

Le monde entier exploité par la finance cosmopolite, comme l'Inde le fut jadis par les Clive et les Warren Hastings : déroulement d'une logique extrême et dont seuls les ignorants peuvent marquer

leur surprise. Ce mot de Novicow (1) s'applique au prolétariat européen de notre âge, tout aussi bien qu'à la plèbe de la Ville Éternelle, au temps où les publicains la rançonnaient : « Qu'est-ce que le peuple romain gagnait à la conquête du bassin de la Méditerranée ? Quatre ou cinq cents grands personnages se partageaient les terres : la masse n'avait rien. »

XII

LE SOCIALISME ET LA CONQUÊTE COLONIALE

Nous voici au terme de cette étude. Comme dans l'analyse du protectionnisme (2), nous n'avons trouvé dans la colonisation moderne que le déchaînement de la cupidité capitaliste. La troisième République, par l'effroyable multiplication de ses expéditions, de même que par le relèvement de ses tarifs douaniers, n'a réussi qu'à sacrifier trente-huit millions de citoyens à une poignée de millionnaires. Successivement nous avons montré que notre expansion coloniale, étrangement accélérée et aggravée depuis 1881, absorbait une portion du revenu public sans offrir pour la nation le moindre avantage d'ordre collectif, — qu'elle allait à l'encontre des grands principes politiques, sociaux, moraux, publiés à la fin du dix-huitième siècle et inscrits au programme de la démocratie égalitaire, — qu'elle contribuait enfin à entretenir ce fléau dévorant : le militarisme, et son aboutissant logique : la guerre.

Paraîtra-t-il étrange, maintenant, que la colonisation ait trouvé, en France et ailleurs, dans les fractions démocratiques, des ennemis acharnés ? Ce sera l'honneur du socialisme d'être resté réfractaire à l'entraînement qui rallia parfois à la conquête africaine des adversaires farouches des premières heures. Dans notre pays, comme en Italie, c'est-à-dire chez les deux peuples qui ont le plus souffert de cette frénésie de conquête, nos amis sont restés inébranlables, ont toujours défendu avec dévouement, contre les clameurs chauvines et les convoitises débordantes, les droits outrageusement froissés des classes ouvrières.

Le socialisme aura accompli son devoir, tout son devoir, en refusant sans cesse les crédits que sollicitaient les gouvernements éphémères. Ainsi que l'a dit excellemment Colajanni (3), « la démocratie

(1) *Gaspillages économiques.*
(2) Voir la *Revue Socialiste*, du 15 août : Les Résultats du système Méline.
(3) *Politica coloniale.*

préfère la culture intensive à la culture extensive. » M. Leroy-Beaulieu affichait son ignorance absolue de nos doctrines, lorsqu'il s'étonnait que le socialisme, si porté à multiplier les devoirs de l'État à l'intérieur, lui déniât les moyens de coloniser (1).

Oui, nous pensons qu'au lieu de massacrer des noirs et des jaunes, la société contemporaine doit se vouer aux grandes tâches que nous lui traçons et que l'évolution inéluctable des choses lui impose avec une rigueur inflexible. Si, par la fatalité de ses institutions, par le mal rongeant qui est en elle, par cet obsédant problème des débouchés, la bourgeoisie financière est entraînée dans une course ininterrompue à travers les continents, nous nous refusons, fidèles à nos principes, à encourager son œuvre odieuse.

En combattant la colonisation de la force armée, en réprouvant les entreprises de l'école ferryste, nous flétrissons une fois de plus l'organisation sociale qui autorise, qui provoque de pareils méfaits. Ici comme toujours, en faveur des peuples d'Afrique, d'Asie, d'Océanie, réduits à une condition aussi détestable, sinon pire que celle du prolétariat d'Europe et d'Amérique, le socialisme lance la plainte douloureuse de l'humanité violée (2).

Paul Louis.

---

(1) *La Colonisation chez les Peuples modernes.*

(2) Se référer aux décisions prises par les groupements ouvriers sur la question de la colonisation inscrite à l'ordre du jour du Congrès de Londres, de 1896. Voici un extrait :

« Rapport de la Commission exécutive de la Bourse du travail de Nantes : on ramène la question coloniale à celle de la guerre ; on flétrit les massacres des Malgaches, Dahoméens, etc., etc. »

Le rapport de la commission politique du Congrès, dû au citoyen Lansbury, contient la phrase suivante :

« Le Congrès déclare que, quel que soit le prétexte religieux ou soi-disant civilisateur de la politique coloniale, elle n'est que l'extension du champ d'exploitation capitaliste dans l'intérêt exclusif de la classe capitaliste. »

Un Économiste Socialiste

M. Léon Walras [1]

En étudiant les phénomènes économiques généraux relatifs soit aux États soit aux individus selon les méthodes mathématiques, M. Léon Walras a vraiment instauré une science. Il nous en a donné les éléments dans ses *Éléments d'économie politique pure* (2) et, comme nous avions la mécanique mathématique, la physique mathématique, aussi exactement et dans le même sens nous avons à présent l'économique mathématique.

Pour que cette science nouvelle fût possible, il fallait qu'elle satisfît à cette condition intérieure, que son objet ne fût pas étranger à ses méthodes; or les phénomènes économiques, même à ne considérer que ceux d'entre eux qui sont généraux, nous sont donnés, en un sens, très hétérogènes : il fallait, de ces phénomènes hétérogènes, abstraire les éléments homogènes à qui seuls conviennent les méthodes mathématiques.

Pour que cette science possible se pût commencer, il fallait, de ces éléments homogènes, encore très complexes, abstraire et choisir les notions et les principes les plus simples.

L'économique mathémathique, telle que M. Walras nous la présente, satisfait à ces conditions :

Elle suppose, par exemple, une concurrence exactement libre qu'exerceraient des individus exactement égaux entre eux, ou, pour mieux dire et parler tout à fait exactement, de la concurrence telle que nous la connaissons, très souvent faussée par des contraintes et par suite hétérogène, exercée par des individus non pas seulement variés mais inégaux entre eux, elle abstrait une concurrence homogène

(1) *Études d'économie sociale (Théorie de la répartition de la richesse sociale).* — Lausanne : F. Rouge, libraire-éditeur, 4, rue Haldimand; Paris : F. Pichon, imprimeur-éditeur, 24, rue Soufflot, 1896.

(2) Troisième édition. — 1896.

exercée par des individus égaux. Dès lors elle est fondée à compter et mesurer, à établir des rapports, à calculer des *maxima;* elle est fondée à rechercher par l'analyse mathématique la solution des problèmes qui lui sont propres; elle est fondée à représenter par des courbes les variations des grandeurs qu'elle considère; les équilibres économiques acquis se pourront constituer en vraies égalités ; les équilibres économiques cherchés se pourront constituer en vraies équations.

De ces éléments abstraits homogènes, encore très complexes, M. Walras abstrait encore et choisit, pour commencer par eux, des éléments homogènes simples, premiers, tels que d'eux se puisse en fait déduire et qu'avec eux se doive en droit construire toute la série des éléments homogènes seconds de plus en plus complexes.

Se proposant, par exemple, d'étudier la richesse telle qu'elle est, M. Walras la considérait comme étant, sinon constituée, du moins représentée en quantité par l'ensemble des valeurs; pour étudier les valeurs telles qu'elles sont, il admettait que ce sont les seules conditions variables des échanges et que, par conséquent, les lois invariables de l'échange étant connues, le calcul des valeurs s'en pouvait directement déduire; pour étudier les échanges, il choisissait le plus simple de tous, le troc de deux marchandises entre deux troqueurs. Alors et ainsi pouvait commencer l'Économie politique pure.

C'est encore ainsi que, se proposant d'étudier la société comme elle doit être, M. Walras la considère comme étant une personne morale constituée par un ensemble d'individus qui sont, eux aussi, des personnes morales, autant de personnes morales, autant d'unités morales irréductibles, et l'Économie sociale peut aussitôt commencer.

L'Économie politique pure commencera donc par étudier le troc et la valeur de troc. Pourront seules avoir de cette valeur les marchandises qui sont à la fois utiles et limitées en quantité. Cette valeur sera fonction de plusieurs variables qui se réduisent en dernière analyse à deux : la quantité de la marchandise et le besoin du marchandeur. Cette valeur, à son tour, sera condition variable du troc, mais elle en sera la seule variable, et ainsi, étant donnés un troc et la loi invariable du troc, si nous savons combien vaut l'un des deux troqués, nous pourrons en inférer directement la valeur de l'autre.

Quelle est donc la loi invariable du troc?

Selon Stanley Jevons, chacun des deux troqueurs « prend » sa « décision de façon à se procurer *la plus grande somme possible de satisfaction de ses besoins* » (1). « Le troc jévonien est donc une opération par laquelle les deux troqueurs portent la satisfaction de leurs besoins au maximum compatible avec la condition que l'un offre de sa mar-

(1) Page 208 *(Théorie de la propriété)*.

chandise autant que l'autre en demande et demande de la marchandise de l'autre autant que celui-ci en offre, soit à un maximum relatif qui laisse subsister le droit de propriété de chaque troqueur sur sa marchandise » (1).

Selon Hermann-Henri Gossen, on répartirait les deux marchandises entre les deux troqueurs de manière à leur procurer à tous les deux *la plus grande somme possible de satisfaction de leurs besoins*. Le troc gossénien « est donc une opération par laquelle la satisfaction des besoins des deux troqueurs pris ensemble est portée au maximum absolu et non plus relatif, aucun compte n'étant tenu des quantités de marchandises possédées, autrement dit, abstraction étant faite du droit de propriété de chaque troqueur sur sa marchandise » (2).

M. Walras ne pouvait choisir ce dernier troc pour le considérer comme la plus simple des opérations économiques, et cela pour deux raisons au moins, pour une raison préalable de méthode particulière, de méthode intérieure à l'économique mathématique, et pour une raison décisive de méthode générale, de méthode extérieure à l'économie politique pure.

Pour une raison de méthode particulière : en effet les deux troqueurs, les deux marchandeurs sont en un sens des propriétaires, en un sens des concurrents. Comme étant propriétaires, unités possédantes, le troc de Gossen les altère, il ne les laisse pas identiques à eux-mêmes et par là il réintroduirait l'hétérogène au commencement de la science nouvelle. Comme étant concurrents, unités concourantes, le troc de Gossen suppose qu'ils ne sont pas libres; car s'il est naturel que chacun des deux troqueurs, laissé libre, cherche à se procurer la plus grande somme possible de satisfaction de ses besoins, il n'est pas naturel que l'un des deux troqueurs, laissé libre, consente à laisser diminuer son maximum individuel, si celui-ci est le plus grand des deux, jusqu'à ce qu'il descende au niveau d'un maximum individuel étranger qui serait moins grand; or il suffit que la concurrence ne soit pas exactement libre pour que l'hétérogène soit encore, par là, réintroduit au commencement de la science nouvelle.

Pour une raison décisive de méthode générale, de méthode extérieure à l'économie politique pure, de la méthode selon laquelle s'établiront les rapports de cette science avec ce qui n'est pas elle, en particulier avec la science de la société, avec la « science sociale », où intervient le droit : en effet le troc de Gossen, puisqu'il ne respecte pas la propriété individuelle telle qu'elle est donnée avant l'opération, telle qu'elle est donnée à l'instant qui précède exactement l'opération,

(1) Page 209 *(Théorie de la propriété)*.
(2) Page 209 *(Théorie de la propriété)*.

puisqu'il ne respecte pas ce fait économique, altère le fait naturel économique, ce que l'on pourrait appeler l'être économique, et, puisqu'il ne respecte pas la liberté de la concurrence individuelle, altère le droit économique des personnes morales, de la société, des individus unis en société, ce que l'on pourrait appeler le droit social. Or M. Walras est bien décidé à ne pas se contenter d'une solution qui ne respecterait pas exactement à la fois l'être économique et le droit social. Puisque le troc de Gossen altère à la fois les deux, il est évident qu'on n'en saurait jamais déduire selon les méthodes mathématiques ni une science économique ni les éléments d'un art social où fussent exactement respectés l'un et l'autre.

Le troc jévonien laisse au contraire les deux troqueurs exactement identiques à eux-mêmes comme étant propriétaires, exactement libres comme étant concurrents : la méthode intérieure et la méthode extérieure de la nouvelle science nous conduisent donc à la fois à choisir le troc jévonien pour le considérer comme l'opération la plus simple de toutes les opérations économiques. L'économie politique pure, connaissant la loi de ce troc, en pourra, par des complications progressives et croissantes, déduire selon les méthodes mathématiques les lois de plus en plus complexes des échanges et la connaissance de la richesse comme elle est.

L'être économique étant ainsi connu comme il est, la richesse étant connue comme elle est, il y aura lieu d'étudier le droit social, il y aura lieu et il sera possible d'étudier comment la société doit s'organiser à l'égard de la richesse. La tâche de la société, selon M. Walras, est double : pour satisfaire l'intérêt commun, l'intérêt de tous les individus considérés en elle, considérés ensemble, elle doit produire la plus grande richesse possible; pour satisfaire les droits individuels de toutes les personnes morales considérées séparément, elle doit répartir en justice exacte la richesse ainsi produite.

Calculer autant qu'il se peut, selon les méthodes mathématiques, les meilleurs moyens sociaux de produire la plus grande richesse sociale possible, en travail agricole, en travail industriel, en travail commercial, et dans les autres espèces de travail humain : tel sera l'objet des *Études d'économie politique appliquée*, que M. Walras doit nous donner bientôt.

Calculer pareillement les meilleurs moyens sociaux de répartir en justice exacte la richesse entre toutes les personnes morales, une fois qu'elle est produite la plus grande possible : tel est l'objet des présentes *Études d'économie sociale*.

Ce dernier calcul se proposera deux fins, deux solutions successives : en effet, il nous faudra d'abord, comme les géomètres construisent des figures qui satisfassent à telles conditions données, nous

aussi construire une société idéale qui satisfasse à la condition donnée que la richesse sociale y soit répartie en exacte justice entre toutes les personnes morales; et enfin il nous faudra, puisque M. Walras est bien décidé à ne pas se contenter d'une solution qui ne respecterait pas à la fois exactement l'être économique et le droit social, calculer, s'il se peut, les meilleurs moyens de transformer l'être économique, tel qu'il nous est donné, sans jamais cesser de le respecter, jusqu'à ce qu'il soit conforme à l'idéal social, sans jamais altérer celui-ci. Rechercher l'idéal social, rechercher les moyens de le réaliser : telles sont les deux fins que s'est proposées M. Walras.

Il commence par distinguer deux classes de personnes morales, celles dont l'origine est individuelle, soit les individus eux-mêmes, les familles, les associations volontaires, — et celles dont l'origine est collective, soit les États, les districts, les communes. — Il nous sera plus simple de ne considérer que les individus pour la première classe, et l'État pour la deuxième. Selon M. Walras, la richesse sociale sera répartie en justice exacte si chaque personne morale obtient, au moment de la répartition, la part de richesse qu'elle a produite avec les moyens qui lui sont propres, avec les moyens qui sont à elle, qu'elle possède, avec les moyens dont elle est propriétaire. La question revient donc à chercher de quels moyens chaque personne morale est propriétaire. Selon M. Walras, les individus ont la propriété de leurs facultés individuelles; reste à l'État la propriété de tous les moyens qui ne sont pas facultés individuelles et que par suite aucun individu ne saurait posséder, la propriété des moyens collectifs, de ce qui se pourrait nommer les facultés collectives, par exemple de la terre, de ce qu'on appelle commodément les autres grands moyens de production, sans oublier les grands moyens de communication et d'échange (1).

La société idéale sera donc celle où, parmi les moyens de production, les individus possèderont leurs facultés individuelles et l'État les facultés collectives, où, parmi les richesses produites, les individus obtiendront celles qu'auront produites leurs facultés individuelles et l'Etat celles qu'auront produites les facultés collectives. De leur part les individus feront ce qu'ils voudront selon les lois de la libre concurrence; avec la sienne l'État sera chargé d'assurer les services publics.

Tel étant l'idéal social, comment le réaliser sans jamais cesser de respecter l'être économique?

De même que, si nous arrivons à nous asservir certaines lois phy-

(1) Page 347. Note. (Réalisation de l'idéal social. Théorie mathématique du prix des terres et de leur rachat par l'État.)

siques et à transformer ainsi l'être physique, ce n'est qu'en disposant pour nos fins les lois physiques elles-mêmes, sans jamais les altérer, ainsi M. Walras, pour transformer l'ensemble des phénomènes économiques, va disposer, sans les altérer, une série de ces phénomènes. Il a en effet remarqué, après James Mill et Gossen, que, dans une société progressive, la rente foncière est en plus-value constante ; il a remarqué le premier que, dans la société présente, la rente foncière serait, sans tarder beaucoup, en plus-value fortement croissante.

Une société progressive est une société où la population augmente et où s'accroît le capital, c'est-à-dire, en dernière analyse, l'ensemble des richesses produites et non consommées, des richesses réservées, présentes, prêtes et disponibles : dans une telle société, la rente foncière est en plus-value constante, c'est-à-dire que le service de la terre croît constamment en valeur, que la part de la terre dans l'ensemble des valeurs est de plus en plus grande, absolument parlant.

Ce n'est pas tout : la société présente, a remarqué M. Walras, passe en général de l'âge agricole à l'âge industriel et commercial ; à peu près partout, la culture industrielle ou intensive tend à remplacer la culture agricole ou extensive. C'est là une transformation d'une importance capitale et la rente foncière en doit recevoir une plus-value très fortement croissante.

Or ces deux conditions, ces deux circonstances, que la société présente est une société progressive, et que la société présente passe de l'âge agricole à l'âge industriel ne sont pas données aux détenteurs actuels de la terre par un emploi, par un exercice individuel de leurs facultés individuelles. Ce sont là des conditions d'origine sociale, des circonstances d'origine sociale, et non pas d'origine individuelle. Dès lors il est juste que le produit de ces conditions, l'effet de ces circonstances, lui aussi, soit social ; il est juste que la plus-value ainsi produite soit attribuée à la société.

Allant jusqu'aux dernières conséquences de ce principe ainsi posé, Mill voulait que l'État bénéficiât de toute la plus value future. Il suffisait, pour qu'il en fût ainsi, qu'elle fût absorbée par l'impôt.

Plus tard, Gossen remarqua très bien que les propriétaires présents ont acheté, avec leur terres, la plus-value éventuelle de ces terres. Il n'est donc pas juste que l'impôt la leur enlève. Il conviendra que l'État rachète les terres, et les paie au prix courant, comme un simple individu. Il bénéficiera seulement des avantages que lui assure sa perpétuité. Il emprunte à meilleur marché que les particuliers, peut ne toucher son dû qu'à très longue échéance, conclure des baux à très long terme : autant d'avantages dont l'État bénéficie dans la concurrence qu'il soutient contre les individus, et ces avantages sont assez

considérables pour qu'ayant fait le rachat de toutes les terres l'État puisse par eux amortir toute sa dette et assurer, sans impôts, tous les services publics.

M. Walras fait observer à son tour que l'État ne bénéficie de ces avantages qu'envers ceux de ses concurrents qui sont spéculateurs ; il n'en bénéficie pas envers ceux qui sont détenteurs d'épargne : en effet, si le spéculateur, si l'État lui-même est forcé d'emprunter, le détenteur d'épargne, au contraire, a son argent d'avance, et enfin il y a aussi une perpétuité de l'épargne ; l'épargne s'hérite régulièrement de père en fils : le détenteur d'épargne, lui aussi, peut donc ne toucher son dû qu'à très longue échéance et conclure des baux à très long terme. Si, pour s'assurer de plus grands avantages prochains, il néglige de le faire, c'est qu'il trahit les intérêts de sa lignée, c'est qu'il se vend en viager, lui et les siens, en un viager dont l'échéance est à plusieurs vies, mais en un viager : c'est une opération tout égoïste sur laquelle il n'est pas normal de compter.

Ainsi, d'une part, si l'État rachète les terres au prix présent, il dépossède les propriétaires présents de la plus-value future qu'ils ont achetée ; il ne respecte pas l'être économique. D'autre part, s'il rachète les terres au prix courant, il n'est pas normal qu'il bénéficie des avantages qui lui sont propres ; il ne saurait en bénéficier sans altérer le droit social. Est-il donc impossible de calculer le rachat des terres sous cette condition qu'il respecte à la fois exactement l'être économique et le droit social ? M. Walras ne le pense pas.

Il distingue en effet dans la plus-value future deux parts : celle qui vient de cette circonstance que la société présente est une société progressive ; celle qui vient de cette circonstance que la société présente est en général sur le point de passer à l'âge industriel. Or les propriétaires présents, selon lui, ont bien pu calculer plus ou moins explicitement la première part, ils ont pu l'acheter et la payer ; mais ils n'ont pas dû penser à la seconde part ; ils n'ont pas dû la calculer, ni l'acheter, ni la payer. Il n'y a donc pas lieu de la racheter avec le reste. L'État fera le rachat des terres à un prix nouveau, qui en sera le vrai prix normal, déterminé par le calcul en faisant figurer parmi les données du problème la première part de la plus-value future et en n'y faisant pas figurer la deuxième. L'État ne bénéficiera que de celle-ci, mais son bénéfice, même ainsi réduit, sera suffisant encore : après *m* années, pour parler avec M. Walras, l'État finira d'amortir sa dette, y compris l'emprunt qu'il aura dû contracter pour faire le rachat même ; il sera redevenu le propriétaire de toutes les facultés collectives ; il pourra commencer d'assurer avec ses ressources personnelles, sans aucun impôt, tous les services publics ; il n'aura pas dépossédé un seul propriétaire de sa propriété individuelle en tant qu'elle valait,

mais seulement en ce qu'elle était; après *m* années commencera le règne souverain du droit social et son avènement n'aura pas altéré du tout l'être économique; après *m* années aura lieu, pour ainsi dire, l'intersection du droit désormais entier et de l'être toujours intact.

Et telle est la solution que M. Walras nous propose de la question sociale.

Quelques-uns pourraient s'attaquer à sa méthode elle-même et trouver qu'elle est pour le moins superflue : « A quoi bon ? » diront-ils, « à quoi bon tant de courbes et de formules pour constater quelques vérités si simples. » Ceux-là n'auraient lu que les premières pages des *Éléments d'économie politique pure* et seraient pareils à des écoliers qui refuseraient, à l'école primaire, de commencer l'étude géométrique de la géométrie sous prétexte que, « dans un triangle, on voit tout de suite qu'on a plus tôt fait d'aller tout droit que de passer par l'autre sommet ». De tels écoliers ne tarderaient pas à voir tout de suite qu'ils n'y verraient plus rien du tout, ce pendant que leurs camarades progresseraient régulièrement en géométrie pour avoir suivi la méthode régulière de la géométrie. Pareillement l'ancienne économie politique arrivait très vite à des propositions très simples, assez vagues, en partie fausses, et ne pouvait plus avancer, tandis que la nouvelle économie, telle que M. Walras nous la présente, est constituée pour progresser régulièrement, indéfiniment. Et même si l'ancienne économie et la nouvelle nous conduisaient à des propositions qui nous sembleraient tout à fait pareilles entre elles, même alors ces propositions n'auraient ni le même sens ni la même valeur, car les unes seraient scientifiques et les autres ne le sont pas, les unes seraient démontrées et les autres ne le sont pas. La méthode mathématique est si peu superflue en pareille matière que c'est elle qui a donné à M. Walras, pour la bataille des idées économiques, cet avantage indéniable qu'il croit devoir à ses principes. Il nous semble que cet avantage n'est pas inhérent à ses théories, ne leur est pas intérieur, mais préalable, antérieur, et vient de la seule méthode : la preuve en est que la plupart des arguments que M. Walras oppose par exemple à certains de ses adversaires socialistes se présenteraient beaucoup moins facilement, si ces derniers avaient commencé, eux aussi, par abstraire expressément l'homogène de l'hétérogène et le simple du complexe.

Il pourrait au contraire sembler à quelques-uns qu'étant donnée cette complexité des phénomènes économiques, l'économique mathématique est justement beaucoup trop simple. Ceux-là n'auraient qu'à se rappeler que les premières propositions de la géométrie sont, elles aussi, très simples, sans que cette simplicité interdise en rien les complications ultérieures. Ils n'auraient qu'à relire cette réponse péremptoire de M. Walras, réponse particulière, mais qui vaut pour toute son

œuvre : « J'... ai fait de la façon la plus simplifiée possible, et presque toutes les critiques qu'on m'a opposées ont consisté à me signaler des complications dont j'avais fait abstraction. Ma réponse est des plus aisées. L'objet que je me suis proposé, quant à moi, a été d'exposer et d'expliquer le mécanisme de la production en le réduisant à ses éléments essentiels. Les économistes qui viendront après moi seront libres d'y faire entrer une à une les complications qu'ils voudront. Eux et moi, je pense, nous aurons tous fait ainsi ce que nous avions à faire » (1).

Enfin si quelques-uns, tout en reconnaissant que la méthode mathématique n'est pas superflue pour constituer la science de l'économie publique, et tout en reconnaissant que sans doute cette science n'atteint pas à toute la complexité du réel vivant, mais que ses résultats cependant sont toujours sous-jacents, pour ainsi dire, à ce réel, se défiaient de cette science elle-même, et de son importance, et craignaient qu'on ne s'y enfermât un peu complaisamment, ceux-là n'auraient pas été frappés des admirables paroles, et décisives, où le savant fait lui-même la part de la science : la réforme sociale « doit procéder à la fois du sentiment socialiste et de la science économique » (2). « Gardons la foi et acquérons la science » (3). Et quand il s'agit d'évaluer la plus-value de la rente foncière : « En la matière qui nous occupe, comme en toute matière de science appliquée, la théorie ne fournit que la formule abstraite; c'est à l'observation et à l'expérience à donner aux coefficients de cette formule des valeurs concrètes » (4). Et quand le savant nous a proposé la solution qu'il croit la meilleure de la question sociale : « Peut-être, en un mot, la révolution sociale pourra-t-elle se ramener aux proportions de l'opération de trésorerie ci-dessus décrite. Il faut le désirer, et, qu'on l'espère ou non, il faut agir comme si cela pouvait et devait avoir lieu. C'est pourquoi la science, après avoir formulé l'idéal de la justice et de l'intérêt, doit indiquer en outre des voies et moyens pour sa réalisation. Cela fait, sa tâche est remplie, sa responsabilité dégagée, et le reste est à faire à la politique » (5). Écoutons-le parler du socialisme : « Ce besoin insatiable, cette poursuite ardente et opiniâtre des effets de la justice sociale par delà tous les résultats de l'activité individuelle, c'est ce qu'il y a de fondé, c'est ce qu'il y a d'invincible

(1) Théorie géométrique de la détermination des prix (Appendice premier aux *Éléments d'économie politique pure)*, page 17.

(2) Page 71 (Théorie générale de la société, leçons publiques faites à Paris en 1867-68 : deuxième leçon).

(3) Page 73 (Même leçon).

(4) Page 344 (Théorie mathématique du prix des terres et de leur rachat par l'État).

(5) Page 350 (Théorie mathématique du prix des terres et de leur rachat par l'État).

dans le socialisme » (1). Et encore : « Ce qui est impossible, c'est que le socialisme scientifique et libéral ne fasse pas sa moisson et sa vendange » (2). Écoutons-le enfin parler de la Révolution française : « Il nous appartient, à nous ses fils, de la défendre contre ses adversaires ; mais il nous appartient surtout de la continuer en poursuivant la vérité et la justice sociales parmi tous les problèmes de la philosophie et de la science. Ce sera ensuite à nous aussi, ou à d'autres après nous, à poursuivre, à travers toutes les agitations de la liberté, l'exécution de toutes les promesses de la démocratie » (3).

De même, en effet, que dans le travail général de l'humanité, dans l'œuvre humaine, il y a place à la fois pour le travail d'art et pour le travail de philosophie et pour le travail de science et pour le travail de vie, de même dans cette partie préalable du travail humain qu'est l'œuvre de rénovation sociale, ou pour mieux dire de salut social, il y a place pour un art social, pour une philosophie sociale, pour une science sociale et pour le vivant travail de l'action sociale. Ceux qui dédaigneraient ici l'art, ou la philosophie, ou la science, ou l'action seraient coupables, car ils diminueraient d'autant l'œuvre totale de salut, comme ceux qui dédaignent l'action politique ou l'action syndicale sont coupables parce qu'ils diminuent d'autant l'action totale. Ce qu'il faut, c'est qu'aux fins communes chacun travaille pour le plus et pour le mieux dans son sens et selon ses moyens, l'artiste, le philosophe, le savant, l'homme d'action, chacun dans son sens et selon ses moyens sous cette réserve qu'aux heures critiques, aux heures décisives l'artiste, le philosophe et le savant fassent avec l'homme d'action leur part de l'action, chacun dans son sens et selon ses moyens, à cette condition qu'en temps ordinaire une étroite solidarité les unisse tous pour les fins communes : ici encore il faut faire l'union socialiste.

S'il veut pour sa part instituer cette union, s'il ne veut pas manquer à cette solidarité, le savant qui travaille à constituer la science de l'économie publique doit veiller autant qu'il se peut aux effets, aux résultats extérieurs de son travail ; il doit commencer par faire pour ainsi dire le calcul extrinsèque des conséquences plus ou moins lointaines. Ce calcul fait, il doit choisir, pour les cultiver, les parties de la science qui lui auront paru les plus fructueuses. C'est ainsi que M. Walras, au lieu de poursuivre indéfiniment la série indéfinie des théorèmes relatifs à l'économie politique pure, a dérivé de ces théorèmes les précieux enseignements de l'économie politique appliquée ; c'est ainsi qu'il en a déduit la connaissance d'un idéal social

(1) Page 70 (Deuxième leçon).
(2) Page 171 (Sixième leçon).
(3) Page 97 (Troisième leçon).

qui fût parfait, et, pour le réaliser, la connaissance de moyens qui fussent parfaits aussi.

Si nous pensons avec M. Walras qu'il est nécessaire d'étudier les phénomènes économiques selon les méthodes mathématiques, il nous semble qu'il est encore plus nécessaire, dès lors, parce que l'exige ainsi la méthode générale, de commencer par analyser l'usage des méthodes mathématiques en économie, ou, si l'on veut, les méthodes mathématiques elles-mêmes en pensant à l'usage que l'on en veut faire en économie. On s'aperçoit alors que le nombre mathématique est indéfini et que la ligne mathématique est indéfinie aussi, tandis que le nombre social, économique, des hommes, des moyens, des produits, des travaux, est un nombre à chaque instant défini. De là vient que les unités qui constituent ce nombre ne sont pas seulement solidaires entre elles comme les unités du nombre mathématique ordinaire ou comme les points de la ligne mathématique ordinaire, mais sont liées entre elles pour ainsi dire par une solidarité circulaire, close. Il suit que si, ayant en économie à représenter neuf hommes, on les représente seulement par le chiffre 9, on est déjà inexact, parce que l'expression paraît complète et qu'elle ne l'est pas. Pour être exact, il faut représenter ces neuf hommes, supposant que le nombre total des hommes, au moment considéré, soit égal à quinze cent millions, par l'expression :

$$\frac{9}{1.500.000.000},$$

étant bien entendu que, dans toutes les expressions ainsi formées, le numérateur ne saurait dépasser le dénominateur.

Plus généralement il est inexact de commencer par poser n hommes ou n francs, mais, supposant que le nombre total des hommes et le nombre total des francs, au moment considéré, soient respectivement T_h et T_f, il est exact de commencer par poser :

$$\frac{n}{T_h} \text{ hommes}$$

et

$$\frac{n}{T_f} \text{ francs,}$$

expressions dont la valeur ne sera jamais supérieure à 1.

On fait ainsi figurer, parmi les données de tout problème spécial, non pas seulement ce qui est donné sur l'espèce considérée, mais aussi ce qui est inséparablement donné sur le genre à qui appartient cette espèce. On ne pose pas alors n francs, ni n hommes sans considérer le reste du numéraire, et le reste de l'humanité, inséparablement. Par exemple on ne poserait jamais la propriété individuelle d'un individu

donné, sur un sol donné, sans considérer inséparablement qu'il suffit que ce propriétaire individuel détienne ce sol pour qu'il en dépossède incessamment l'État intéressé, si l'on admet avec M. Walras que l'État est, en droit, le seul possesseur, le seul propriétaire du sol. On n'oublierait jamais qu'il suffit que l'individu soit donné, pour qu'inséparablement soit donné aussi l'État dont relève cet individu.

On ne tarderait pas alors à voir que, loin de se présenter comme un donné qu'il faille respecter, l'être économique se présente à nous comme un donné qui pour ainsi dire ne se respecte pas lui-même, comme un donné qui est altéré en son principe, altéré d'avance, parce qu'il se compose d'éléments à jamais inconciliables entre eux. Et dès lors, au lieu de s'épuiser à l'impossible tâche de chercher à la question sociale une solution qui serait parfaite en ce sens qu'elle respecterait exactement à la fois l'être économique et le droit social, on emploierait fructueusement ses forces à chercher de cette question la solution la moins imparfaite possible.

Cette solution ne serait pas celle que nous a proposée M. Walras, puisqu'on la chercherait sur des données nouvelles et sous des conditions nouvelles. Après *m* années, selon M. Walras, pourra commencer le règne souverain du droit social, sans que son avènement ait jamais rien coûté à l'être économique ; après *m* années aura lieu pour ainsi dire l'intersection de cet être et de ce droit ; après *m* années commencera pour toujours leur coïncidence exacte. Cela va bien tant que ces années sont considérées comme des années arithmétiques, découpées dans un temps mathématique infini et indifférent à la position du présent : il suffit alors de figurer jusqu'à l'intersection par un trait plein l'être économique et par un trait ponctué le droit social. Mais il n'en va plus de même si l'on veut bien considérer que ces années ne peuvent pas se calculer ni se figurer comme des années arithmétiques. Des années économiques hétérogènes le mathématicien peut bien abstraire des années homogènes : il ne saurait, d'années constituées en série définie et posée à l'égard d'un présent donné, abstraire une série indéfinie d'années, une série indifférente à la position du présent. Et l'on voit bien à l'effet que l'on ne saurait, ici en particulier, suivre simplement en matière économique la méthode mathématique ordinaire : pendant ces *m* années l'État doit faire un bénéfice, recevoir une plus-value qui le remette au pair, soit ; mais s'il était dès à présent au pair, comme il se doit, le même événement économique arriverait encore, et tout le bénéfice irait en surcroît, irait au-delà du pair ; si l'on accepte la solution de M. Walras, l'État demeure éternellement dépossédé de ce bénéfice qui lui revient, puisqu'il est forcé, l'ayant fait, de l'employer à compenser les pertes qu'il a subies injustement.

« Je crois », dit M. Walras, « que le vrai est vrai quelles que soient ses conséquences morales, mais je crois aussi que le juste est juste quelles que soient ses conséquences économiques » (1). Le malheur est qu'on ne puisse pas du tout concilier les deux, au sens où le voudrait M. Walras; il suffit, pour qu'on ne les puisse plus jamais concilier ainsi, que le fait, une seule fois, ait marché sur le droit. Préparer de la justice définitive et lointaine, avec de l'injustice intermédiaire et prochaine, cela n'est pas juste. Et mieux vaut commencer par croire « surtout » que le juste est juste quelles que soient ses conséquences économiques.

M. Walras, mathématicien, n'a pas voulu traiter de la question sociale sans trouver le « lieu » mathématique du fait et du droit. De même il n'a pas voulu concevoir un idéal où tout ne fût pas exactement calculé. Sans doute il est, cette fois-ci, arrivé à ses fins, mais n'eût-il pas mieux fait de commencer par calculer que ce calcul même est souvent onéreux, et que mieux vaut, souvent, se fier tout simplement aux sentiments de la solidarité humaine; il est un peu étrange, vraiment, de tant s'inquiéter pour le château-laffitte et pour sa future distribution, quand c'est pour le pain et pour l'éducation que s'engage par le monde la bataille sociale; M. Walras croit pouvoir « affirmer qu'il y aura moins de grands médecins, de grands artistes, de grands administrateurs, quand la récompense des plus rudes efforts ne pourra consister qu'à boire de la bière ou du cidre, en mangeant des choux et des pommes de terre » (2). Ce savant sait pourtant bien qu'il y a des savants qui n'ont jamais attendu de la société cette espèce de récompense ; il sait bien qu'on peut avoir donné sa vie à une science pour des raisons et pour des sentiments tout à fait étrangers audit château-laffitte. « Peut-être », et tel est son espoir, mais à longue échéance, « un jour viendra-t-il où l'homme travaillera et épargnera sous l'impulsion unique de l'amour d'autrui... » (3). Non seulement il n'est pas défendu d'espérer, mais il y a tout lieu de croire que ce jour viendra, sans tarder longtemps, aux citoyens de la cité future. Alors les moissonneurs de blés ne seront pas moins solidaires que ne le sont dès à présent quelques-uns de ceux qui font la moisson des idées. Les travailleurs de tous les métiers auront pour le travail de leurs concitoyens ces sentiments de respect, de piété même, avec lesquels M. Walras, par exemple, a eu le soin de nous représenter la vie et le travail de Gossen, mort ignoré...

C. P.

(1) Page 42 (Première leçon).
(2) Page 232 (*Théorie de la propriété*).
(3) Page 233 (*Théorie de la propriété*).

UN AUTRE ÉCONOMISTE SOCIALISTE

H.-M. Hyndman (1)

Mr. Hyndman est une des personnalités marquantes du socialisme britannique. Il est l'un des fondateurs de la *Social Democratic Federation* et fut pendant longtemps le rédacteur en chef de *Justice*, l'organe hebdomadaire de ladite fédération. Il renonça à cette fonction, lorsqu'il crut que le groupe était assez fort pour marcher sans lisières. Mais, à l'heure qu'il est, Mr. Hyndman est encore l'âme de la « Fédération » et c'est devant les membres de ce groupe socialiste qu'il a exposé la matière du livre qui nous occupe. Car Mr. Hyndman est un studieux adepte de l'économie politique. On le voit amplement par son livre qui décèle une connaissance approfondie des questions économiques les plus ardues. Il va sans dire qu'il est adversaire déclaré de la doctrine orthodoxe ; il a même pour ses professeurs attitrés un grand mépris, peut-être un peu trop dédaigneux, qui laisse percer le bout de l'oreille du dogmatique. Le dogmatisme bien connu de la *Social Democratic Federation* et de son journal *Justice* se retrouve chez son *leader*, ou plutôt, ne leur a-t-il pas été inculqué par lui ? Je ne peux, pour ma part, croire que les professeurs Jevons, Marshall et autres soient coupables de la stupidité qu'il leur attribue.

Le livre de Mr. Hyndman a pour titre *Économie du Socialisme*. Il est basé sur le *Capital*, de Karl Marx, non seulement sur le premier livre, traduit en anglais, mais aussi sur les deuxième et troisième volumes, dont il n'existe pas encore de traduction. On peut dire sans trop d'exagération que, pour notre auteur, Marx est un dieu dont il se constitue le prophète ; et, comme tous les prophètes, Mr. Hyndman considère qu'en dehors de sa chapelle marxiste il n'y a pas de salut. On dit même, comme nous le verrons plus loin, qu'il est plus marxiste que Marx.

Avant d'arriver aux détails du livre qui nous occupe, il est curieux de connaître l'opinion qu'avait sur le *Capital*, de Marx, l'artisan-poète célèbre dont les socialistes de tous les pays déplorent la mort récente. William Morris, dans sa brochure intitulée : *Comment je devins socia-*

(1) *Economics of Socialism.* — Londres, 1896. The Twentieth Century Press.

liste, fait la singulière et franche confession suivante : « Donc, étant entré dans un groupe socialiste (car la Fédération (1) devint bientôt définitivement socialiste), je me fis un cas de conscience d'essayer d'étudier le côté économique du socialisme, et je m'attaquai même à Marx ; mais je dois avouer que, tandis que j'ai beaucoup goûté la partie historique du *Capital,* la lecture de la partie économique pure de ce grand ouvrage m'a torturé le cerveau par la confusion qu'elle y a jetée. Cependant j'ai lu ce que j'ai pu et j'espère qu'il m'en est resté quelque chose. »

Si un homme de la valeur intellectuelle de William Morris déclare ne pas comprendre la partie économique pure de Karl Marx, après avoir fait des efforts pour l'étudier, je me demande ce qu'ont dû comprendre les auditeurs de Mr. Hyndman, lesquels ne faisaient qu'écouter les arguments du Maître présentés par un fervent apôtre. Leurs applaudissements durent nécessairement être adressés, non aux arguments complexes, mais à l'élégante diction du leader belliqueux qui les exposait en fouaillant les pauvres professeurs orthodoxes. Et je me demande aussi combien de lecteurs sérieux comprendront, même après une lecture attentive, même après s'être pris la tête dans les mains, la partie économique pure de ce livre ardu, hérissé de raisonnements arides et d'abstractions, qui vous font souvent perdre de vue la question principale. Après les avoir lus et relus, tournés et retournés, on en arrive plusieurs fois à se dire, quand on a fini par comprendre (ou croire qu'on a compris), que tout le mal qu'on s'est donné n'est pas compensé par l'utilité ou l'importance du résultat. Ce n'est pas un défaut particulier à Marx et à Hyndman ; mais il est certainement plus difficile de suivre ces économistes qu'Adam Smith ou Stuart Mill, Ricardo ou Baudrillart, Sidney Webb ou Jevons, Bernard Shaw ou Marshall. A part Bastiat qui est pittoresque, concret et intéressant, tout réacteur qu'il soit dans ses esquisses sur *Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas,* les autres économistes se tiennent trop dans le domaine de l'abstraction et de l'hypothèse. La raison en est que, dès que les économistes experts abandonnent le côté théorique et abstrait, qui simplifie considérablement les problèmes, pour aborder le côté pratique et concret, la vie et les usages de tous les jours, les mêmes problèmes deviennent tellement complexes qu'ils sont obligés de faire suppositions sur suppositions, exceptions sur exceptions, limitations sur limitations, afin d'obtenir des lois moyennes, souvent encore hérissées de conditions particulières, qui aient un semblant de rigidité scientifique.

Mr. Hyndman intitule son livre *Économie du Socialisme.* Cela montre immédiatement qu'il y a *au moins* deux « économies », l'une ortho-

(1) La *Social Democratic Federation.*

doxe, formulée par les Universités, l'autre, hétérodoxe, par les socialistes ; l'une, l'économie politique, l'autre, l'économie sociale. Elles différent par leur point de départ, par leur but et par leurs moyens. L'économie orthodoxe a pour point de départ l'intérêt personnel, l'égoïsme ; pour but, le profit, le lucre ; pour outil, la concurrence, l'âpre et meurtrière concurrence, le *struggle for life*, l'exploitation du faible par le fort, du pauvre par le riche, le chacun pour soi et le *væ victis*. L'économie hétérodoxe ou sociale substitue l'altruisme à l'égoïsme, l'utilité au profit et la coopération à la concurrence.

Mais arrivons enfin au livre de Mr. Hyndman. Il est divisé en sept chapitres traitant respectivement : 1° des méthodes de production ; 2° de la valeur ; 3° de la plus-value ; 4° de la circulation des commodités ; 5° des crises industrielles ; 6° de la rente, de l'intérêt et du profit ; 7° de la futilité finale de l'utilité finale. Enfin huit pages de conclusion.

Le premier chapitre est historique, de même que le cinquième, et ce sont les deux plus intéressants du livre pour les nombreux lecteurs qui seraient, ainsi que William Morris, embrouillés par la partie économique pure. Ces deux chapitres sont traités de main de maître. Dans le premier, l'auteur décrit, du point de vue socialiste, l'évolution de la propriété et des méthodes industrielles. L'humanité a commencé, dit-il, par vivre sous un régime communiste dont il évalue la durée à 95,000 ans (!) en se basant sur les théories préhistoriques du professeur Lewis Morgan. Il proclame ce régime communiste la condition normale d'existence à laquelle l'humanité retournera bientôt, après avoir rejeté le système capitaliste qu'il ne considère que comme un court intermède. Il passe en revue le communisme actuel de la Nouvelle-Zélande, du sud de l'Afrique, des Peaux Rouges, des villages indiens, des Polynésiens, etc. Il examine ensuite l'esclavage qui, dit-il, détruisit le communisme et favorisa l'accumulation de la richesse dans les mains de particuliers, parce que l'échange devint individuel de collectif qu'il était. Il nous fait assister au renversement du système purement esclavagiste et à l'avènement de la deuxième grande forme de production, c'est-à-dire à la production opérée par une classe inférieure que la propriété individuelle avait créée. Ce chapitre est bien et clairement écrit, largement traité, et forme un excellent résumé.

Même éloge pour le chapitre cinq sur les crises industrielles, qui se termine par le paragraphe suivant : « Mais tandis que ces crises passent — passent — passent — et reviennent, échappant au contrôle de la classe dirigeante qui les ignore et les organise inconsciemment, le correctif est engendré par les conditions mêmes de l'époque. Chaque crise successive tend maintenant à un développement plus grand du monopole industriel. Les petits organismes de chaque métier et de chaque commerce sont impitoyablement broyés. Les *trusts*, les *com-*

bines et les *corners* (1) envahissent tous les départements de la production, et les monopoles du dix-neuvième siècle dépassent de beaucoup sous le rapport de la tyrannie implacable les monopoles royaux du seizième siècle contre lesquels nos ancêtres prirent les armes. De la situation actuelle au contrôle par l'État et à la production et à la distribution par le moyen d'une république coopérative organisée, le chemin n'est pas long. »

Le deuxième chapitre présente la théorie économique de la valeur, suivant Karl Marx, théorie généralement acceptée par les socialistes dits révolutionnaires, mais battue en brèche par les socialistes fabiens, lesquels préconisent la théorie de l'Anglais Jevons. Mr. Hyndman résume ainsi ce deuxième chapitre : « 1° D'une manière générale les échanges s'opèrent sur un pied d'égalité (c'est-à-dire entre valeurs équivalentes). 2° La valeur d'échange relative d'articles d'usage social se mesure simplement et entièrement au moyen d'autres articles d'usage social. Cette valeur relative est la seule que reconnaisse l'économie. 3° La valeur ainsi définie se mesure par la quantité de travail social, simple, abstrait et nécessaire qui se trouve incorporé dans les commodités échangées ; ce travail social humain domine les producteurs individuels, quels que soient leurs avantages ou désavantages naturels, leur habileté ou leur maladresse, et ce travail mesure la valeur de leurs produits respectifs relativement à d'autres commodités. 4° Donc, on n'obtient pas directement la valeur des commodités par le temps employé dans des cas spéciaux pour les produire, mais indirectement par rapport à d'autres commodités. Et leur valeur, leur rapport d'échange relativement à d'autres commodités, est déterminée par la concurrence et les marchandages entre acheteurs et vendeurs ; on arrive ainsi au temps minimum de travail nécessaire, non absolument, mais relativement... 8° Tous les prix peuvent diminuer à la fois ; cela n'est pas possible pour les valeurs. 9° L'offre et la demande affectent la valeur et le prix seulement d'une façon temporaire et localement. Malgré les hauts et les bas ainsi occasionnés, la loi de la mesure de la valeur d'échange par la quantité de travail humain, social, abstrait et nécessaire, fonctionne quand même. »

La théorie de la valeur a été débattue en Angleterre surtout par Hyndman d'un côté, d'une façon quelque peu acrimonieuse, et de l'autre par le fabien Bernard Shaw, avec plus de sang-froid et beaucoup plus d'humour ; tous les deux ayant la prétention d'être scientifiques. Mais, en réalité, la théorie jévonienne est la plus scientifique des deux, étant donné qu'elle a été traitée algébriquement par Léon Walras, Jevons et son disciple P. Wicksteed, lesquels ont réduit la loi de

(1) Trois noms différents pour désigner des syndicats d'accapareurs.

l'offre et de la demande à des courbes mathématiques. Mais cette démonstration algébrique, tout intéressante qu'elle est pour les rares initiés au calcul différentiel et intégral, reste lettre morte pour le prolétariat. Il fallait à la théorie de Jevons (qui fait de l'utilité la mesure de la valeur) un économiste habile qui pût l'exposer d'une façon pittoresque et compréhensible à l'entendement ordinaire, et elle ne pouvait trouver un meilleur avocat et un plus subtil dialecticien que le fabien Bernard Shaw. Ce n'est pas naturellement l'opinion de Mr. Hyndman qui traite quelque part dans son livre Mr. Shaw de « farceur ». A quoi celui-ci répond dans son compte-rendu du livre qui nous occupe (compte-rendu paru dans les *Fabian News*) : « Nous laisserons tranquille ce terrible marxiste en murmurant à l'oreille de nos lecteurs que le troisième volume récemment publié de Karl Marx sur le *Capital* contredit nettement (1) — comme les fabiens l'avaient prédit — les assertions répétées de Mr. Hyndman, à savoir que « toutes les commodités qui paraissent sur le marché mondial pour être échangées sont estimées relativement les unes aux autres comme portions de travail social nécessaire exercé par des êtres humains pour les produire — parties aliquotes du jour de travail social, ou de la semaine ou du mois — travail mesuré par le temps. » Mr. Shaw termine son compte rendu par cette flèche du Parthe : « Une édition bon marché du livre, expurgée de toute matière économique, serait la bienvenue pour la plupart d'entre nous. »

Ce sont là procédés inhérents à toute polémique un peu acerbe ; et la raison pour laquelle cette polémique sur la question de savoir si la valeur est mesurée par le travail ou par l'utilité est devenue acerbe vient de l'importance exagérée que les marxistes attribuent à leur théorie. Consciemment ou non, ils la considèrent comme la seule vraie base du socialisme et excommunient dogmatiquement du giron socialiste ceux qui n'y souscrivent pas. Les fabiens, qui se considèrent comme des socialistes — et qui plus est des socialistes pratiques — repoussent naturellement avec énergie l'accouplement de la théorie de Marx à l'idée socialiste. Ils prétendent, avec raison, il me semble, que, le socialisme pratique consistant dans l'appropriation collectiviste des moyens de production et de distribution au moyen de la capture des pouvoirs publics par les délégués du prolétariat, on peut être excellent socialiste sans s'inféoder à la théorie de Marx, ni à celle de Jevons. Pour ma part, je les mettrais d'accord en les fondant ensemble, parce que toutes les deux me semblent trop exclusives. Le

(1) M. Bernard Shaw cite un livre de Bertrand Russell, intitulé *German Social Democracy*, publié par l'éditeur Longmans, Londres, 1896, comme contenant les références exactes sur cette contradiction.

facteur de la valeur me paraît être tantôt le travail, tantôt l'utilité et plus souvent le travail et l'utilité combinés. Marx, dans son analyse, délaisse presque complètement la loi de l'offre et de la demande, tandis que Jevons met de côté presque complètement le travail. Il y a donc exclusivisme chez l'un et chez l'autre. Je dirais volontiers avec Jaurès (1) : « En chaque chose, les économistes découvrent la combinaison et l'alliance de la valeur d'utilité et de la valeur de travail. Mais là où ils errent et se trompent gravement, c'est en confondant deux idées complètement distinctes, à savoir : la condition de la valeur et la mesure de la valeur. L'utilité n'est pas la mesure de la valeur, mais sa condition. Si une chose est inutile, elle n'a pas de valeur; mais une chose utile ne tire pas sa valeur de son degré d'utilité, mais de la quantité de travail qu'elle a exigée... Dans la société ordinaire, la vraie mesure de la valeur est la quantité de travail non pas subordonnée mais conditionnée par son utilité. » Cette condition est ainsi exprimée par Mr. Bernard Shaw dans un journal américain (2) : « La théorie scientifique de Jevons est basée sur le fait suffisamment simple et évident que les choses n'ont de valeur que parce qu'on en a besoin, de sorte que le travail est la conséquence et non la cause de la valeur. »

Ce chapitre sur la valeur a pour complément le septième et dernier chapitre intitulé spirituellement : « La futilité finale de l'utilité finale », et qui est une critique vigoureuse de la théorie jévonienne de la valeur. Mais, le chapitre terminé, Mr. Hyndman semble s'apercevoir qu'il a dépassé le but et alors il insère en post-scriptum la note suivante : « Personne, dit-il, n'a jamais consteste qu'il existât des commodités dont le prix fût un prix de monopole, ni que ce prix fût réglé, non par la quantité de travail humain incorporé en elles, mais par le désir des acheteurs et les moyens qu'ils possèdent de gratifier ce désir. Ce prix de monopole règle les articles de qualité exceptionnelle dont la quantité ne peut être accrue par l'emploi d'aucune quantité de travail humain; et dans la sphère de l'industrie journalière, l'excès payé pour ces commodités en sus du coût de production, va généralement dans la poche du propriétaire, à titre de partie de sa rente, avant que ces commodités entrent dans le marché général des manufactures et de l'échange. L'achat et la vente de la faïence réelle, des timbres rares, des peintures et sculptures anciennes, sont également en dehors des relations de la valeur-travail, le prix dépendant dans chaque cas de l'estimation de la valeur de l'artiste par le riche acheteur, que ce dernier soit seul ou en concurrence avec d'autres acheteurs. Il est vrai aussi qu'un

(1) *Revue Socialiste,* juillet 1892.
(2) *The Home Journal,* 28 octobre 1896. « Les illusions du socialisme. »

prix de monopole peut quelquefois se maintenir pendant une période considérable par une limitation artificielle de l'offre vis-à-vis d'une demande existant préalablement, même pour des commodités qui, avec le temps, sont susceptibles d'un accroissement presque indéfini. »

Cette note, placée comme post-scriptum à un chapitre où la théorie de l'utilité et la loi de l'offre et de la demande sont fortement malmenées, au lieu de se trouver dans le chapitre même, me paraît ressembler à une concession faite à regret. Mais d'un autre côté, pour rétablir la balance, voici une concession en sens contraire qui ne déplaira pas à Mr. Hyndman. Je l'extrais du livre du professeur Marshall, intitulé *Economics of Industry* : « Il est donc incorrect de dire, comme Ricardo, que le coût de production seul détermine la valeur; mais il n'est pas moins incorrect de faire de l'utilité seule, comme d'autres le font, la base de la valeur. Il est certainement vrai que l'utilité est toujours une condition de la valeur. »

Le troisième chapitre traite de la plus-value. En voici un résumé très succinct : — Tous les échanges ont lieu entre valeurs équivalentes; même un échange inégal ne crée pas de richesse; ce que l'un perd, l'autre le gagne. — Le producteur capitaliste qui vend 110 francs ce qui lui revient à 100 francs fait ainsi 10 francs de profit ou de plus-value. D'où provient cette plus-value ? Ni de la récompense pour les risques qu'il encourt, ni des matières premières, ni d'un échange inégal, mais de la dernière commodité que le capitaliste a achetée, c'est-à-dire la force de travail incorporée dans des articles d'utilité sociale. Cette force de travail, l'ouvrier (qui n'a que cette commodité à échanger) la vend parce qu'il y est obligé, parce que, s'il ne la vendait pas, il mourrait de faim. Le prix quotidien de cette force de travail, c'est-à-dire le salaire, ne représente qu'un cinquième, un quart, un tiers ou une moitié du prix d'un jour de travail social, quelle que soit sa longueur. De sorte que le capitaliste reçoit de l'ouvrier, en valeur de travail social incorporé dans les commodités, la valeur totale de son salaire avant la fin des deux, trois ou quatre premières heures du jour. Mais il a le droit, dont il use, d'employer dans les mêmes conditions, la force de travail pendant le jour entier. Conséquemment, pour chaque heure que l'ouvrier travaille en échange de son salaire, il travaille une, deux, trois, quatre et même cinq heures pour le capitaliste, sans en recevoir aucune compensation. La valeur ainsi appropriée par le patron constitue la plus-value qui est partagée entre les diverses sections de la classe non productrice.

Dans le quatrième chapitre, Mr. Hyndman traite de la circulation des commodités, et d'après lui-même, c'est le chapitre le plus difficile et le plus ardu du livre. Il s'est servi, pour le rédiger, des deuxième et troisième volumes du *Capital*. De même, dit-il, que les travailleurs

sont obligés de vendre leur force de travail pour vivre, de même les capitalistes sont forcés d'échanger pour de l'argent leurs commodités sur le marché, s'ils veulent continuer à exister comme capitalistes. L'auteur analyse l'échange des commodités contre la monnaie (or) et examine minutieusement l'or sous ses deux formes de monnaie et de commodité ordinaire. Il rejette la division du capital en capital « fixe » et « capital circulant » qu'ont adoptée les économistes orthodoxes. Il y substitue les sept catégories de Marx qui, dit-il, facilitent (?) la compréhension des phénomènes compliqués de la société industrielle moderne. Voici cette subdivision : 1° Capital-argent ; 2° Capital commodité ; 3° Capital fixe ; 4° Capital circulant ; 5° Capital constant ; 6° Capital variable. 7° Capital de circulation (c'est là une dénomination ambiguë qui semble faire double emploi avec la quatrième catégorie). Quiconque comprend bien ces sept catégories de capital industriel est, d'après Mr. Hyndman, économiquement sauvé ! Pour ma part, je doute que beaucoup de lecteurs accordent à cette subdivision fatidique l'importance que l'auteur y attache.

Je passe le chapitre cinq dont j'ai déjà parlé pour arriver au chapitre six qui traite de la rente, de l'intérêt et du profit. Mr. Hyndman qui s'était, dans le deuxième chapitre, appuyé sur Ricardo pour établir la théorie de la valeur-travail, critique énergiquement la théorie de Ricardo sur la rente. Il proteste aussi, dédaigneusement, contre la théorie ricardienne améliorée, exposée par Mr. Bernard Shaw dans le premier des « *Essais fabiens* » et qui est intitulé : « la base économique du socialisme ». Le mépris avec lequel Mr. Hyndman traite cet essai extrêmement lucide et intéressant révèle une fois de plus chez lui ce dogmatisme intransigeant dont je parlais en commençant et que l'irrégulier et irrespectueux fabien a bien souvent blessé à vif par des piqûres d'épingle amèrement ressenties. A la définition ricardienne de la rente, Mr. Hyndman substitue la sienne qui est celle-ci : « La rente du sol est cette portion du revenu total net payée au propriétaire pour l'usage de parcelles de terre, après avoir déduit le profit moyen du capital employé à la culture de ces terres. »

Mr. Hyndman dit de l'intérêt qu'il est dû à la possession individuelle de l'argent, de la même façon que la rente est due à la possession individuelle de la terre, et que l'intérêt de l'argent, en système capitaliste, prend généralement la forme de participation dans les bénéfices. Les dix pages consacrées à la question de l'intérêt sont intéressantes à lire et montrent chez leur auteur une grande connaissance des questions monétaires. En voici la conclusion : « Le professeur Bohm-Bawerk et d'autres écrivains de la même école se sont donné beaucoup de peine pour découvrir à l'intérêt une autre base que celle de la participation dans la plus-value obtenue en pressurant les tra-

vailleurs, grâce à un monopole du capital argent et du crédit. Ainsi que je l'ai déjà fait voir, certains économistes très hostiles à l'exaction de la rente par les propriétaires ont fait des efforts semblables pour placer l'intérêt et le profit sur un pied moral d'égalité, d'homme à homme... Au point de vue moral — dont nous n'avons pas à nous occuper dans ces conférences — l'esclavage du salariat est tout aussi immoral que l'ancien esclavage. Au point de vue du capitaliste actif et du patron — le « capitaine d'industrie », le bien rétribué *villicus* de nos jours — il n'y a pas de doute que le bailleur de fonds qui prête de l'argent à intérêt lui rend un service en lui permettant d'étendre ses opérations et d'obtenir de plus grands bénéfices grâce à l'emploi du capital emprunté, mais au point de vue des producteurs actuels, ni l'un ni l'autre ne rendent aucun service. Tous les deux prennent simplement une portion de la plus-value que les salariés sont obligés par la nécessité de leur abandonner, sous forme de travail impayé incorporé dans les commodités ; et ils se trouvent pratiquement dans la même condition que les propriétaires, banquiers, négociants, hommes de loi, courtiers, lanceurs d'affaires et autres prélibataires. » Mr. Hyndman termine le sixième chapitre en exposant le point de vue marxiste sur la tendance décroissante du taux du profit.

En somme, le livre de Mr. Hyndman est très intéressant à lire dans ses chapitres historiques et à étudier dans ses chapitres économiques. Mais l'idée originale d'analyser économiquement le socialisme n'appartient pas à Mr. Hyndman ; c'est son adversaire Mr. Bernard Shaw qui la mit à exécution en 1889 dans l'essai dont je parlais plus haut et que je recommande vivement aux lecteurs qui comprennent l'anglais (1). C'est une étude sérieuse et pittoresque, écrite d'une plume alerte, caustique et humoristique. On pourrait presque l'appeler l'Évangile selon Saint-Jevons ; alors le livre de Mr. Hyndman serait l'Évangile selon Saint-Marx. Ces deux Testaments réunis montrent nettement les deux faces de la question de la valeur.

Disons en terminant que le livre de Mr. Hyndman est admirablement imprimé en caractères extrêmement nets et qu'il fait honneur à la *Twentieth Century Press* (Imprimerie du vingtième siècle) d'où il est sorti. Nos amis apprendront avec plaisir que les ouvriers et les directeurs de cette imprimerie sont des socialistes travaillant dans l'intérêt du mouvement socialiste en Grande-Bretagne. Enfin, nous leur recommandons le beau portrait de l'auteur placé en tête du volume.

JULES MAGNY.

(1) *Fabian Essays in Socialism*. Walter Scott, éditeur. Londres, 1889. Prix : un shilling. Ce livre a eu un succès énorme en Angleterre ; environ 30.000 exemplaires en ont déjà été vendus.

Leçon Familière de Socialisme

Je suis un paysan de vingt-deux ans, et les convictions socialistes qu'une étude indépendante m'a données sont peu connues de mes concitoyens. Car, soucieux de m'instruire avant tout, et avare de mes loisirs, je ne parais guère dans les lieux de distraction, les seuls qui permettent, dans un village, de se confondre avec le public, et de mêler aux idées d'un grand nombre ses idées propres. C'est ce qui explique pourquoi, d'autant plus profondément socialiste que je le suis devenu insensiblement, sans m'en douter, il ne m'arrive pourtant pas fréquemment d'amener qui que ce soit sur le terrain de la doctrine socialiste. Une fois, cependant, cela m'est arrivé.

On s'entretenait des récoltes et de leur vente, du paysan et de ses travaux. On se désespérait comme à l'ordinaire sur ses peines sans mesure et sans fin, sur leur rémunération toujours réduite, toujours disputée par l'inconstance des éléments dans les quatre saisons, et par la concurrence. C'était la plainte perpétuelle : rien ne produit ni ne se vend, rien ne rapporte. Abandonnez les céréales pour les racines, cultivez le blé ou la betterave, vous serez toujours logé à la même enseigne.

C'est justement à propos de betteraves à sucre que l'on avait parlé du reste. Je pensai tout de suite à la singulière différence qui existe entre la valeur totale de la betterave et le revenu de ses producteurs.

— C'est étrange, dis-je à ceux qui m'entouraient, les betteraves que nous cultivons nous rapportent à peine le prix, bien mal fixé, de nos journées de travail ; elles ne coûtent de plus, à ceux qui les acquièrent pour les transformer en sucre, que la rétribution, aussi peu élevée que possible, de quelques autres journées ; puis, leur transformation en sucre accomplie, elles valent à des actionnaires qui n'ont rien fait du tout, qui ne se sont occupés de rien, d'immenses bénéfices. Ce sont des travailleurs qui ont planté la betterave, qui l'ont soignée, qui l'ont arrachée du sol. Ils l'ont transportée à l'usine, l'ont broyée, l'ont transformée, en ont fait du sucre, et, ce sucre fait, il ne

leur a pas appartenu. Qui donc a pu venir s'immiscer dans leurs affaires ? Qui a pu, qui a osé mettre la main sur le produit de leur travail ?

Quelques-uns de ceux qui m'écoutaient furent frappés : « C'est vrai ! » firent-ils. Mais ils se ravisèrent aussitôt et demandèrent : « Sans capitaux, qu'auraient fait les travailleurs ? »

— Voilà, répliquai-je, voilà où est le mal. Si les travailleurs avaient eu un capital, ils auraient joui de tout ce qui leur appartenait. Et, au contraire, les capitalistes le leur ont presque tout pris. Le capital a été augmenté, et, après chaque récolte, il le sera encore. Et si, dans dix ans, nous les producteurs, nous voulons dire une bonne fois pour toutes que le produit intégral de notre travail nous appartient, les usurpateurs nous diront : « Et nos capitaux, n'ont-ils rien produit ? » Or, leurs capitaux, on le voit, seront l'accumulation de ce qu'ils nous auront enlevé. Aujourd'hui même, avant d'être augmentés, ils ont une origine analogue.

— Tout cela est vrai, me dit quelqu'un d'un air résigné, mais que peut-on y faire ? c'est comme ça !...

Une idée m'était venue : amener insensiblement face à face avec la doctrine socialiste, sans quitter le point de vue agricole, les plus intelligents de mes interlocuteurs. Tout d'abord, je ne voulus rien brusquer.

— Oui, dis-je, c'est comme ça. Non seulement pour une de nos récoltes, mais pour toutes. Nous seuls avons produit nos céréales, et pourtant, pendant que nous les livrons à vil prix, messieurs les spéculateurs continuent, grâce à de faciles manœuvres, à en retirer de gros bénéfices. Ainsi encore, et même pis, pour nos produits séricicoles.

C'est injuste et décourageant que le plus grand nombre travaille ainsi toujours pour le profit de quelques-uns. Il en est comme autrefois, quand les riches possédaient des esclaves. Celui-là eût couru grand risque d'être pris pour fou, qui aurait contesté la légitimité de leurs droits sur ces hommes. Et pourtant, que sont-ils devenus ces droits qui paraissaient si indiscutables ? On a commencé par affirmer qu'ils étaient injustes, et cette idée nouvelle, qui choquait tout d'abord, est devenue peu à peu familière à tous. Ne croyez-vous pas que la même chose arrivera aux riches modernes ? Après tout, ils n'ont pas des droits mieux fondés que ceux d'autrefois. Ils semblent ne posséder que le capital ; mais ils ne le produisent pas, et, par lui, ils possèdent le travail de l'homme, c'est-à-dire l'homme lui-même. Les maîtres d'autrefois sont rentrés dans leur possession illégitime et absurde par une voie détournée. L'esclavage est moins apparent, mais il subsiste. Pourtant, ayant pu en décider l'abolition une première fois, on le pourra encore. On la réalisera radicalement, grâce aux idées aussi

logiques que généreuses qui constituent le socialisme. L'homme se possédera alors tout entier. Chacun travaillera pour vivre, et le travailleur obtiendra un plus grand profit, parce qu'il aura tout celui de son travail.

— Vous voudriez donc, me demanda-t-on, que nous autres, par exemple, nous cultivions la betterave, et, aussi, que nous en tirions le sucre, pour le vendre ensuite ?

— Écoutez, répondis-je. Vous savez que plus une exploitation se fait en grand, moins les frais qu'elle comporte sont élevés, eu égard au revenu. Deux paires de bœufs entretenues pour la culture de deux hectares de terrain exigeront, pour leur subsistance, une grande partie de ce qu'ils aideront à produire. Mais la proportion de la dépense avec le profit deviendra d'autant plus petite, jusqu'à un certain point, que lés bœufs seront attachés à la culture d'un sol plus grand.

D'un autre côté, si la propriété peu étendue est privée d'une force suffisante, une partie de ce qu'aurait pu produire le sol fera défaut au propriétaire. De sorte que nous sommes condamnés, dans l'état actuel, ou à supprimer la foule des petits propriétaires au profit de quelques grands, ou à ne pas retirer du sol toute la richesse possible.

Tournons donc la difficulté de ce funeste dilemme. Que le sol ne soit à personne. Qu'on l'exploite en grand dans chaque région, et que chacun reçoive la valeur totale de son travail. Quand on aura établi, par le calcul, le temps qui sera nécessaire pour produire une certaine quantité de blé ou de toute autre denrée, on pourra connaître sans peine la valeur d'une heure de travail. Les dépenses communes de l'exploitation, exactement additionnées, seront exactement réparties. Il existera des sortes de banques qui auront pour simple attribution la comptabilité sociale. Elles enregistreront les heures de travail que chacun aura effectuées, et délivreront des bons qui serviront à toucher, dans les magasins publics, toute sorte de marchandise : car les produits de toutes les industries se seront socialisés comme les nôtres.

La réalisation de cet état de choses aura pour premier résultat d'accroître la production générale. La culture, en effet, servie par la science agronomique la plus judicieuse et la plus profonde, se fera dans les conditions les meilleures. Tout ce que le sol peut donner, il le donnera, avec le moins de dépense possible. De plus, comme dans la société chacun devra travailler pour vivre, le produit intégral du travail ne reviendra qu'aux travailleurs. Plus de parasites ; plus de capitaux à augmenter, plus d'oisiveté, de luxe et de caprices à entretenir. Beaucoup plus de produit à chacun pour une même somme de travail, et, par conséquent, moins de travail nécessaire. On vivra mieux qu'aujourd'hui. On aura plus de loisir et d'indépendance. Il y aura moins de haines et moins de vices, moins de passions funestes, dispendieuses

et avilissantes, parce que la lutte égoïste des intérêts, qui les fait naître et les excite, aura disparu presque entièrement. Il y aura donc plus de tranquillité, dans la vie privée comme dans la vie sociale. L'instruction sera, de plus, grâce à cette tranquillité et aux loisirs, grâce surtout au souci de la société, plus répandue et plus étendue. Elle ne sera jamais une arme funeste dans la lutte des égoïsmes, comme elle ne l'est que trop souvent aujourd'hui. Elle ne développera jamais que de bons instincts, que de bonnes qualités morales ou intellectuelles. Plus d'aptitudes particulières se révéleront par elle, pour être mises au service, non d'un intérêt privé, mais des intérêts sociaux. Elle sera la condition et la garantie de la solidarité humaine et universelle.

Mes interlocuteurs ne disaient pas grand'chose. Ils agréaient beaucoup de mes réflexions, ils en appuyaient même quelques-unes, mais discrètement. L'idée de cette transformation radicale déconcertait leur imagination. Une objection me fut même opposée. Celui qui me la fit était un petit propriétaire, vivant tant bien que mal sur son modeste héritage. J'avais éveillé en lui un sentiment particulier, quand j'avais parlé de faire du sol une propriété commune. Attaché, par notre ordre social, à ses biens fonciers comme à la vie; ne voyant en perspective, d'autre part, que son dessaisissement; séparant celui-ci des conditions actuelles de la lutte pour la vie, et oubliant, ou concevant mal encore, peut-être, les avantages inestimables qui en résulteraient pour lui-même et pour tous, il niait en son âme, de toutes ses forces, la justice du socialisme. C'était là ce qu'indiquait son objection.

— Pardon, lui dis-je, ne vous méprenez pas. Le principe fondamental du socialisme n'exclut nullement la petite propriété. Ce qui seul lui importe, et ce qu'il défend, c'est le commerce individuel, exploiteur et anarchique. Quant à l'organisation collective du travail, il n'y voit qu'un moyen d'augmenter, dans l'ordre économique, l'efficacité des efforts. Si le travail collectif, usité en grand aujourd'hui même dans tant d'industries, ne présentait pas, au point d'être indispensable, d'incontestables avantages, le socialisme ne le préconiserait pas. Il lui suffirait d'assurer à chacun la valeur de son travail particulier, en rendant la spéculation et le parasitisme impossibles. Aussi, tel travailleur, tel agriculteur par exemple, qui voudrait travailler isolément en aurait toute liberté et tous moyens. Quitte à voir, ensuite, s'il ne lui serait pas plus avantageux de se remettre au travail collectif.

— Peut-être bien, dirent quelques voix, que tout cela est très juste et très désirable. Mais comment voulez-vous que ce soit possible?

Je saisis l'objection.

— C'est vrai, dis-je, cela paraît impossible. Mais n'est-ce pas parce que l'on n'y a jamais pensé, et que, dès l'abord, cela étonne?

Tous les vices sociaux qui ont été extirpés au cours des siècles, une fois attaqués, se sont trouvés avoir dans les préjugés leurs plus profondes racines. Si l'on répandait l'instruction morale, si l'on donnait à tous les hommes la connaissance réfléchie de leurs devoirs et de leurs droits, si l'on initiait dans les idées nouvelles et saines, avec de la méthode et du calme, tous les hommes intelligents dont la pensée est maintenue dans la sphère vulgaire par l'ignorance, la transformation sociale apparaîtrait bientôt à tous, non seulement comme possible, mais comme urgente. Et la révolution, toute pacifique, se ferait d'elle même. Mais le mal sert trop d'égoïsmes, dans la société actuelle, pour que l'éclatante lumière qui l'anéantirait se produise aussi vite. On enrégimente les hommes pour leur apprendre à s'entre-tuer, pour perpétuer leur misère, leurs préjugés et leur haines, et, pour cela, les moyens abondent. Mais il n'en est pas de même, quand il s'agit de les instruire moralement. Les égoïsmes dominateurs, dans la société, disputent pas à pas à la philosophie le terrain qu'elle gagne.

Je m'échauffais malgré moi, et je prenais un ton de moins en moins familier. Soudain je m'arrêtai, et il y eut un silence. Pour dégager la situation :

— Et voilà, dit en riant celui qui m'avait le mieux écouté. En attendant nous continuerons à piocher nos betteraves, et à les vendre pour ce que nos spéculateurs voudront bien nous en donner.

— En effet, répliquai-je, nous continuerons à vendre nos betteraves, et c'est sûrement malheureux. Car c'est nous que la question sociale regarde, c'est nous qui devrions nous en occuper. Nous nous plaignons incessamment de notre situation déplorable, et nous paraissons insoucieux de l'améliorer. Nous ne pensons pas à en rechercher les causes ; nous refusons souvent d'écouter ceux qui voudraient nous en instruire. Combien vont jusqu'à dire qu'il ne nous appartient pas, à nous que le travail manuel enchaîne, de nous intéresser aux questions sociales ! C'est une dangereuse imbécillité. Car si les intérêts du peuple ne sont pas défendus par le peuple lui-même, par qui le seront-ils ? Si les classes que la vieille monarchie opprimait ne s'étaient jamais préoccupées des questions politiques, si elles n'avaient jamais pensé à leur avenir, l'ancien régime existerait encore. Occupons-nous donc, autant qu'il nous est possible, des questions de politique et d'intérêt général. Nous avons fort à faire. Car si le progrès réalisé par 89 est immense, il ne constitue pas pourtant tout le progrès possible. Que sommes-nous dans l'État actuel ? Nous sommes à peu près, pas tout à fait même à beaucoup de points de vue, ce qu'était la bourgeoisie avant 89. Et, vous le savez, la bourgeoisie n'était pas contente. C'est elle-même qui a fait la Révolution. Après le règne de la noblesse, le règne de la bourgeoisie est venu. Et ce que maintenant

nous devons vouloir, ce n'est pas le règne de telle ou telle classe ; c'est un état social où la bourgeoisie devienne peuple, comme la noblesse est jadis devenue bourgeoisie.

N'ayons pas de parti pris contre le socialisme. Il faut les redouter ou les plaindre, ceux que nous entendons en médire. Car ce sont des intéressés hypocrites qu'il faut combattre ; ou bien, s'ils sont sincères, ils sont de ceux-là dont Jésus disait : « Pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font. » Il faut aimer au contraire qu'on vous explique le socialisme. On n'a pas le droit de le mépriser sans le connaître ; et quand on le connaît bien, si l'on est sincère, on l'aime. Car le socialisme est logique, juste, moral, humain. C'est l'avenir du peuple.

Le jour où tous les hommes d'intelligence et de cœur le connaîtront, il sera accepté. Son établissement immédiat et complet sera inévitable. Mais, en attendant cette transformation profonde, un devoir s'impose à ceux qui la désirent. Nous devons tendre à rendre le plus facile qu'il se peut la transition de l'état actuel à l'état futur. Plus la réalité se rapproche de nos principes, plus elle est juste. Ne pouvant réaliser la solidarité dans la société tout entière, poursuivons-la du moins dans les communes et dans les professions. Associons-nous, entendons-nous, instruisons-nous. Groupons, chaque fois que cela est possible et peut être efficace, de petits capitaux, non pas pour spéculer, mais pour nous passer des spéculateurs. Nous vendrons nos betteraves, sans doute. Mais nous devrions chercher le moyen de les garder, pour en retirer autant de produit que possible. Faisons cela ; faisons encore autre chose. Supprimons, entre le travailleur qui crée et l'acheteur qui utilise, tout intermédiaire commercial aux fonctions onéreuses et inutiles. Constituons des sociétés coopératives non seulement de production, ce que le capitalisme actuel rend parfois délicat et difficile, mais aussi et surtout de consommation, ce qui dépend seulement de notre volonté. Oui, tâchons de nous suffire à nous-mêmes de plus en plus. Secouons, petit à petit, le joug de la spéculation et de la fraude. Celles-ci y perdront. Mais la probité, l'hygiène, notre intérêt et la justice y gagneront sûrement. Et nous nous familiariserons ainsi peu à peu avec les aspirations nouvelles, avec l'avenir social que nous devons désirer, et que nous redoutons quelquefois parce qu'il nous est mal connu.

Toute force est en nous. Mais ne la livrons pas imprudemment à des amis perfides. Recherchons ce que nous devons vouloir, sachons ce que nous voulons, et ceux qui le voudront également seront nos vrais amis. Donnons à eux seuls nos suffrages aux jours d'élections. Leur pouvoir sera le nôtre.

MATHURIN PLANTON.

Revue de la Presse Étrangère

La Critica Sociale, Milan (1895-96)

La *Critica Sociale* est une revue de socialisme scientifique. Pourtant ni l'art ni la littérature n'y manquent. La polémique courante n'en est pas non plus absente ; c'est une revue très vivante qui tient du journal par le souci de l'actualité. Les théories plus spécialement marxistes y sont en honneur, mais sans rien qui ressemble à l'esprit sectaire et au dogmatisme intolérant.

La Critica Sociale, Milan (1895-96)

N° 19. — Giuseppe d'Angelo. L'action politique du parti socialiste. (La déterminante fondamentale du drame social contemporain est le conflit d'intérêts entre les deux classes typiques : la classe bourgeoise et la classe prolétarienne. Le mouvement historique contemporain a trois phases successives, ou plutôt trois pulsations synchroniques : agitation à base de vie sociale, lutte électorale, agitation parlementaire. Le socialisme doit, solidement, emboiter le pas.)

— Antonio Graziadei. Supra valeur et supra travail. (Indépendance de la théorie du profit et de la théorie de la valeur. Analyse critique de la généralisation empirique de Marx. Elle a le mérite d'avoir ouvert la voie à des lois supérieures. Nouvelle preuve de la grandeur du maître.)

El. Longobardi. Concurrence et association. (Réflexions sur le mouvement coopératif. La conclusion est que le dilemme est posé : « Ou simple coopération, c'est-à-dire monopole au profit de quelques-uns, qu'ils s'intitulent ouvriers ou patrons, n'importe ; ou socialisme : qu'on l'appelle socialisme d'État, si l'on veut, puisque le mot collectivisme est trop savant pour beaucoup ».)

F. Engels. L'Économie politique. (Traduction italienne de l'opuscule d'Engels, œuvre de jeunesse qui contient en germe tout le socialisme moderne et qui est encore peu connue en France.)

N° 22. — Arturo Labriola. La faillite de l'or. (A propos des mines dites du Transvaal. Remarques sur la fièvre bien connue de ceux qui ont voyagé au pays de l'or en mines. Conclusions fermes : un krach monstrueux auprès duquel le Panama n'aura été qu'un jeu.)

— Filippo Turati. Les grandes luttes modernes. Le nouveau droit prolétarien. (Sur l'action de Millerand, Jaurès.)

— Giuseppe Rensi. Un syllogisme socialiste. (Sur Spencer, Romagnosi, Marx. — Romagnosi a de commun avec Spencer la conception de la société comme un organisme, mais il rejoint Marx, en annonçant la synthèse de l'individualisme et du collectivisme, de l'irréductible liberté et du déterminisme infranchissable. C'est ce qu'on est convenu d'appeler le socialisme intégral. On peut en effet réduire le socialisme en syllogisme : majeure, mineure, conclusion. Spencer sera la majeure, Romagnosi la mineure, et Marx la conclusion.)

— Amedeo Morandotti. Le sur-homme. (Au sujet du roman de Gabriele d'Annunzio « Virgini delle Rocce ». L'auteur admire le talent du romancier, mais n'accepte pas sans protestations les phrases de philosophie sociale qui n'ont presque rien à faire avec l'anatomie du cœur. On peut être très grand poète et piètre sociologue. Le « superuomo », « l'ubermensch » d'Annunzio, et avant lui de Péladan, et même de Victor Hugo, de Lamartine, de Musset, de Baudelaire, et des poètes en général, paraît être un « sous-homme ». Telle est, avec les restrictions d'usage et pour éviter les malentendus, la conclusion de l'article.)

N° 23. — Filippo Turati. Le double courant de la coopération. (Sur la verrerie de Carmaux.)

— Alessandro Groppoli. Le principe de la causalité économique, d'après Marx et Loria. (Contre Loria avec des compléments et pour le « superbe édifice de la doctrine marxiste ».)

— Mario Pilo. Égoïsme et altruisme esthétique. (Contre le « sur-homme » artistique, à propos de l'artiste italien Segantini. Les farceurs prétentieux qui jouent le « sur-homme » ont cette excuse de s'enrichir en exploitant un sport bourgeois, ce sont les parasites aristocratiques de la décadence.)

— Les derniers actes de l'Internationale. (Contribution au recueil des œuvres complètes de Marx, deux lettres communiquées par Enrico Bigrami.)

N° 24. — Lucio. La conquête des campagnes. (La tactique socialiste auprès des paysans, d'après le Congrès de Breslau. L'avenir.)

Gerolamo Gatti. Les caisses rurales de prêt et le parti socialiste. (Beaucoup de socialistes sont contre l'épargne et les caisses d'épargne coopératives, « le crime de l'épargne », dit quelque part A. Chirac. L'auteur réagit contre ce qu'il croit être non un préjugé, un excès seulement. En fait, les caisses rurales de prêt, l'épargne et le mutualisme, sont un haut enseignement pour le paysan. Il est habitué à ne croire qu'à l'effort individuel, il sera tout étonné et même ravi de voir les effets produits par la solidarité des forces; il sera mené à l'idée de leur socialisation.)

1896

N° 1. — Claudio Frères. La signification de la lutte actuelle en Allemagne. (L'auteur croit pouvoir trouver la signification de cette lutte dans une parole attribuée à Guillaume II, s'adressant aux cuirassiers de la garde : « Dans la lutte contre le socialisme vous n'avez rien à attendre de la vile bourgeoisie ». La lutte sans doute est autant entre l'Empire et le socialisme qu'entre l'Empire et la bourgeoisie, mais contre le socialisme dans son contenu politique plutôt que dans son contenu économique, ce qui revient à dire que socialistes et bourgeois libéraux sont les communs ennemis de l'Empire.)

— Domenico Spadoni. Le réveil religieux. (Le pape et la question sociale. La réaction catholique dans les États. Le socialisme catholique.)

N° 2. — Filippo Turati. L'entreprise afraicaine et la bourgeoisie italienne.

— A. Morandotti. L'âme petite-propriétaire.

N° 5. — O. Gnocchi Viani. Le nouveau parti socialiste italien. (Cinquième phase. Les quatre premières sont : 1) le mouvement coopératif, 2) le parti ouvrier dissous en 1886, 3) le parti socialiste révolutionnaire, première manière contemporaine de la Commune et de l'Internationale, 4) le parti des travailleurs, phase close en 1894. La cinquième phase est caractérisée surtout par l'agitation autour du programme minimum socialiste. Répudiation de l'anarchisme.)

— Léonida Bissolati. La parabole du militarisme. (Ni le vote ni le fusil ne valent par eux-mêmes sans la conscience sûre de son but : quoi voter? quoi fusiller? L'auteur juge démodée l'agitation peut-être très bourgeoise au fond contre les armées dites permanentes ou nationales.)

N° 10. — Antonio Labriola. L'indépendance de la Pologne au

Congrès de Londres. (En faveur de l'autonomie de la Pologne, indispensable également au développement du prolétariat polonais et à celui du mouvement ouvrier international.)

— Vittorio Olivieri. La méthode expérimentale en politique. (Contre l'uniformité de législation, pour l'expérience facultative, limitée dans le temps et dans l'espace. Thèse soutenue en France par des écrivains et des partis qui ne passent pas précisément pour socialistes.)

* * *

L'Économista, Florence (1896)

L'*Économista* est une revue de statistique et de monographies techniques. Sous forme de revue critique des livres, on y trouve des articles étendus de morale sociale et de philosophie politique qui tempèrent la sévérité de l'ensemble. La revue est plutôt antisocialiste, sans nulle trace d'acrimonie.

L'*Économista*, journal hebdomadaire, rédacteur en chef Arturo.-J. de Johannès. Florence (1896).

Janvier. — Les accidents du travail et les dernières dispositions légales. — Se poursuit dans les numéros suivants. (Le premier projet de loi dû à l'initiative parlementaire sur les accidents du travail a été présenté, en Italie, à la Chambre des députés, le 17 mars 1879. Le dernier projet, projet Barazzuoli, rapporteur Chimini, est du 13 juin 1895. L'auteur résume avec beaucoup de force, dans une prosopopée saisissante, les arguments des socialistes en faveur de l'assurance obligatoire. Il combat ces arguments. Il demande, dans le départ des responsabilités pécuniaires, une majoration pour l'ouvrier ou plutôt pour ses représentants syndicaux, car la chose ne peut guère s'entendre autrement. D'après les statistiques, dit-il, les accidents imputables au patron ne sont que de 30 pour 100. Suit un exposé historique très complet de la question. L'Angleterre, la Suisse, la Belgique sont passées en revue. Vient alors l'analyse du projet Barazzuoli, article par article. Il reproduit les grandes lignes de la loi allemande. Reste à savoir quand le parlement italien, occupé à d'autres choses moins importantes sans doute mais plus urgentes, pourra s'occuper sérieusement de ce projet de loi et d'autres semblables.)

R. Della Volta. — Le nouvel or africain. (Série d'articles qui forment un volume. Statistiques et interprétation. Conclusion optimiste sur les effets probables du nouvel or.)

Mars. — Le développement industriel de l'Extrême-Orient et son influence sur l'industrie européenne. (Se poursuit pendant plusieurs numéros.)

Avril. — Les finances italiennes. (Tableaux.)

— L'Italie en 1895. (Synthèse des statistiques de l'annuaire statistique italien, par Rodio, divisée en : 1) mouvement de la population. 2) conditions sanitaires, 3) instruction élémentaire, 4) instruction supérieure [remarques sur la surproduction en tout genre mais surtout en matière d'avocats, de médecins, de professeurs], 5) criminalité, 6) agriculture, 7) industrie, 8) consommations, spécialement du sucre et du café. Conclusion philosophique sur les vertus de la statistique sociale. « Est in numero ipso quoddam magnum collatumque consilium ».)

*
* *

Trois nouvelles Revues Socialistes

Akademie, Prague. — *Social Democrat*, Londres. — *The American Fabian*, New-York.

Le mois de janvier a ses étrennes. Elles nous arrivent sous la forme charmante de trois élégantes revues (le socialisme, on commence à s'en apercevoir, n'exclut pas l'art).

Akademie, organe socialiste madygar, est une revue de la jeunesse. Cela ne veut pas dire une revue jeune. Un mauvais rimeur a dit que les jours de jeune étaient trop souvent des jours de jeûne. Ce n'est pas le cas ici. « Sur un nouveau rivage », poème en prose; « le matérialisme historique », étude philosophique sur Hegel, Feuerbach, Marx, par Pago; « le héraut de la liberté », poésie de Robert Seidel; « étudiants et socialisme en Autriche », par Edvard Pulk; « Nero », poésie de J.-S. Machar; « l'Allemanisme (teutonisme) de nos étudiants », satire nationale que la rédaction insère avec une bienveillante bravoure; « Individualisme et socialisme », par W. Sombart; « lettres d'A. Bebel, de K. Kautsky, de Joflech Horinek, d'Antonin Nemer »; une « revue des revues »; une « revue de l'enseignement ». Ce sommaire écourté donne une idée de la richesse du recueil.

Social Democrat, revue socialiste mensuelle, avait, dans les numéros précédents, été annoncée par le « Justice », organe de la

Social Democratic Federation, à tendance marxiste. Plusieurs causeries du « Tatler » étaient depuis quelques temps employées à faire sentir sa nécessité et à faire prévoir sa prochaine apparition. Rendant compte du jubilé célébré par le « Weekly Times and Echo », feuille amie, le « Tatler » rappelait l'énergie bien connue de la « Social Democratic Federation ». Aux éloges que faisait de cette organisation socialiste le « Weekly Times », il répondait vaillamment : « Ce n'est que la vérité, mais il n'est pas donné à tous les journaux d'avoir la générosité de dire la vérité de cette sorte. Nous ne sommes pas trop adonnés au « culte des héros ». Nous ne nous soufflons pas volontiers la trompette à l'oreille, ni à la nôtre, ni à celle de nos amis à charge de revanche ; mais nous doutons qu'on puisse jamais reconnaître la valeur des services rendus par le « Justice ' », en la personne de H.-M. Hyndman. Voilà qui va bien. Le « Weekly Times » célèbre son jubilé, on l'en félicite. Le « Justice » n'en est pas encore là. Il fait ses dents. Encore une période de trente-six ans et il sera en mesure de célébrer son propre jubilé. Il se passera du nouveau d'ici là. » Nous n'avons pas eu besoin d'attendre si longtemps. La revue mensuelle qui s'ajoute presque au journal est à sa manière une sorte de jubilé. C'est, en tous cas, une consécration du succès passé, un appel à des succès futurs. Le socialisme doit multiplier ses moyens d'action par la presse. On dit que les socialistes, membres de la S. D. F., ne voient pas encore bien l'importance de ce fait : avoir une presse florissante. Ils ont tort. Quels prodiges le « Justice » n'a-t-il pas accomplis pour assurer son apparition régulière ? Ce fut tout simplement merveilleux. Pourquoi la presse socialiste vit-elle si péniblement ? C'est qu'elle se fait elle-même concurrence. C'est que les journaux non socialistes ne dédaignent nullement la collaboration des socialistes. Il le faut bien, en un certain sens. Mais faisons tous nos efforts pour avoir nos journaux à nous et nos revues à nous. « Un propriétaire de journal me disait un jour, continue le « Tatler » : A quoi bon vous donner tant de mal à faire vivoter une ou deux feuilles; nos journaux vous sont ouverts, vous n'avez qu'à venir ». C'est en effet une grande tentation. Il faut avoir le courage d'y résister. Nous devons avoir nos organes propres. Ce doit être notre première préoccupation. Socialiser d'abord, vivre ensuite; le mieux possible, bien entendu. Sans journaux et sans revues dont nous soyons les maîtres, pas de force durable, pas de cohésion, pas d'œuvre viable. C'est en suite de ces considérations très sages que le « Justice » s'annexe pour ainsi dire la Revue mensuelle que nous saluons à sa naissance. Elle promet d'être très large : « Personnellement nous répandrons les principes du socialisme scientifique, de la sociale-démocratie révolutionnaire. Mais nous ferons bon accueil aux contributions des autres écoles. Nous n'exclurons même pas celles qui sont entièrement

opposées à toute sorte de socialisme. » On ne peut pousser plus loin la tolérance philosophique (1).

The American Fabian, organe du socialisme fabien aux États-Unis, n'en est pas, comme les revues précédentes, à son premier numéro, mais c'est néanmoins un recueil récent. Le numéro de janvier est particulièrement intéressant. Il contient une biographie, avec portrait, de Mrs Charlotte Perkins Stetson, de nombreux extraits de ses poésies : *Le Loup à la porte, Charité, Pour la nouvelle année;* du même auteur une fantaisie pédagogique : *Première classe de Sociologie*. Les poèmes de Mrs Charlotte Perkins Stetson ont un charme bien américain et, j'en ai peur, bien difficile à faire passer dans notre langue. On a dit qu'une plaisanterie traduite n'était plus une plaisanterie. Les bons mots ne se transplantent pas ; les mots profonds et subtils non plus. Walts Whitman passe pour un excellent humoriste américain, on sait que les meilleures traductions en sont insipides. Les grands comiques et les grands lyriques en sont tous là. A plus forte raison l'insolente bonté, l'énigmatique compassion, la perfide ironie vengeresse, surtout le soufflet câlin à la sottise humaine savent-elles se créer, en chaque langue spéciale, un langage à part, et comme les curieuses bêtes malades qui sécrètent elles-mêmes leur nacre, faire à la souffrance des toilettes d'autant plus inquiétantes qu'elles laissent transparaître une âme de femme.

PIERRE BOZ.

---

(1) Principaux articles : George Julian Harney, un vétéran de 1848 (ami de Marx, on cite de courts fragments d'une correspondance inédite, par Edward Aveling. La science par le câble (récentes applications de l'électricité spécialement à la chirurgie), par R.-B. Cunningham Graham. — Les chemins de fer indiens et la famine. — Les social-démocrates et l'administration de la loi des pauvres, par George Lansbury. — La presse américaine sur les coalitions patronales. — Le problème des indigènes dans l'Afrique du Sud, par W.-F. Bailey. — Une colonie de sans-travail (Tegal, près Berlin). — L'absurdité de la guerre. — Les Congrès internationaux, d'un point de vue hostile. — Le dernier jour de Jim Carter (nouvelle).

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

A l'ouverture de la session ordinaire de 1897, M. Brisson a été réélu président sans difficulté. Les centres ne lui ont pas trop tenu rigueur de s'attarder encore dans un républicanisme démodé. D'autre part, il fallait bien récompenser — au moins par une abstention bienveillante — la mauvaise humeur un peu rogue de M. Brisson à l'égard des socialistes et la promptitude de sa férule à les frapper.

La nouvelle session s'est ouverte sous l'émotion encore vive du scandale causé par la nomination de M. Doumer comme gouverneur général de l'Indo-Chine. Ce procédé de gouvernement, malice de politique retors, affaiblit peut-être momentanément le parti d'opposition, mais il compromet et salit le ministère; ce qui est peu. Fait plus grave, il épuise une des réserves de forces de la bourgeoisie capitaliste en déconsidérant le parti radical. Economiquement ce parti est conservateur, puisque, malgré la rognure inoffensive de l'impôt sur le revenu, il maintient la propriété capitaliste, le salariat et toutes les institutions essentielles de l'organisation actuelle; nous croyons même que les radicaux constituent l'élément le plus clairvoyant de la conservation sociale. Les vieilles culottes durent plus longtemps quand on en change le fond; de même la société capitaliste traînera son agonie en longueur, si on sait en corriger à temps les abus criants.

La tentative faite — non sans succès — sur la vertu de M. Doumer n'a donc pour nous rien de particulièrement triste. Elle constitue une des phases de l'évolution prévue par Marx de la valeur d'usage en valeur d'échange et de la transformation de tous les produits en marchandises. La production bourgeoise complète admirablement son cycle, puisque maintenant elle achète sur le marché les hommes d'Etat transformés à leur tour en objets destinés à la vente.

Notre ami Carnaud a interpellé le gouvernement à ce sujet dans la séance du 16 janvier. Il a été vif et cinglant : deux rappels à l'ordre

l'ont frappé en pleine poitrine. Aussi pourquoi s'est-il enhardi à suivre le conseil du classique Boileau en appelant un chat un chat, etc. Sa conclusion a dû cuire à certaines épaules : « Je crois que les députés « qui donneraient sans réserve leur approbation au gouvernement « encourraient une très grave responsabilité, parce qu'ils pourraient « peut-être indiquer par là qu'eux aussi attendent le moment de « passer à la caisse. »

Le ministre des colonies, M. André Lebon, a, comme toujours, invoqué l'intérêt national; médiocre et hypocrite défaite qui a amené Jaurès à la tribune. Tout le monde a lu ce discours hautement ironique, amer et bref. Le gouvernement qui veut donner au pays l'impression de la cohérence et de l'unité dans ses desseins envoie en Indo-Chine un de ses adversaires, dénoncé bruyamment par lui comme un stérile agitateur. Si le ministre a cru de bonne foi faire acte de patriotisme et de bonne gestion gouvernementale, eh bien! il est un grand méconnu; car il n'y a personne — amis ou ennemis — qui n'ait cru au contraire à une combinaison politique. Cet acte jette un grand discrédit sur le Parlement d'abord et sur les institutions libres elles-mêmes. Voilà ce qui fait sa gravité. — Depuis un an, la Chambre en avait pour ainsi dire fini avec une politique équivoque et dangereuse. Deux conceptions s'étaient heurtées dans une grande bataille d'idées : « Après les temps troubles et fangeux que nous avions traversés, et « dont, je vous le jure, nous ne voulons pas prolonger le souvenir, « après les tristes périodes où l'on avait essayé de suppléer à l'absence « de toute politique par de louches et équivoques transactions d'inté- « rêt privé, c'était un soulagement pour le pays, c'était un honneur « pour la République elle-même d'assister enfin de nouveau aux nobles, « aux pures et loyales batailles d'idées — programme contre pro- « gramme, doctrine contre doctrine, drapeau contre drapeau! C'est la « lutte, c'est la République, c'est l'honneur. » — C'est alors qu'on saisit le représentant de la doctrine et de la politique adverses et que, ne pouvant le briser, on le lie d'une ceinture dorée d'Annam et de Tonkin. On pousse ainsi les masses vers le césarisme « par la décep- « tion, par la désillusion, par le spectacle de ces tristes marchés qu'au « fond vous regrettez tous, j'en suis sûr. » — Nous prions la Chambre, dit Jaurès, de dégager sa responsabilité. « Jusqu'ici, il y a eu la faute, « la faiblessse, la défaillance d'un seul homme, et aussi la faute, la « tentation mauvaise d'un gouvernement. Eh bien! nous demandons à « la Chambre de ne pas se solidariser tout entière avec cet acte. Elle « n'a pas le droit de solidariser la représentation nationale, elle n'a « pas le droit de solidariser la République avec des actes suspects « qui ne peuvent que compromettre dans ce pays les libertés publiques « elles-mêmes! »

Malgré la haute envolée morale de ces considérations, la Chambre a repoussé à une forte majorité l'ordre du jour Carnaud.

Deux jours après elle acceptait aussi l'augmentation des récompenses nationales : la provision de croix et cordons variés était en effet épuisée par la large consommation qu'en fait M. Méline en faveur des gros actionnaires de la *République Française*.

Les manifestations catholiques de la Chambre ont pu nous indigner, il y a deux ou trois ans. Aujourd'hui c'est chose faite et enregistrée : il y a au Parlement une majorité hypocritement cléricale. De tous les cléricaux, les plus détestables sont ceux qui ne vont pas à la messe. Ils n'ont pas le mérite de la foi, mais ils la servent d'autant mieux. Nos députés subirent une dure épreuve dans la séance du 21 janvier; Rouanet et Gérault-Richard proposèrent l'abrogation de la loi de 1873 concernant l'église du Sacré-Cœur de Montmartre. On sait que cette église a été élevée comme un acte de repentir de la France justement châtiée en 1871 pour son incrédulité et ses péchés. Cet outrage à la Révolution, cette arrogante manifestation de la domination du parti prêtre, ont été tolérés trop longtemps. En 1882, l'Assemblée prit en considération, par 261 voix contre 199, un projet semblable à celui de Rouanet; mais l'affaire en resta là.

La discussion, cette fois, a été surtout juridique. Les divers orateurs envisagèrent surtout les conséquences matérielles et légales de la désaffectation de l'église de Montmartre. Goblet, Viviani, l'abbé Lemire, de Mun intervinrent, et en fin de compte l'urgence de la proposition Rouanet fut repoussée par 332 voix contre 196. Il est vrai qu'elle a été prise en considération par la commission à laquelle elle a été renvoyée. Mais qu'en adviendra-t-il devant une pareille Chambre ?

La question qui domine les débats du mois de janvier, celle qui est de beaucoup la plus intéressante tant par son objet même que par l'éclatante intervention du parti socialiste, c'est le projet de loi relatif au régime des sucres.

M. Ribot, dans la séance du 19 janvier, a fait un exposé très complet de la question : L'industrie sucrière était, il y a 25 ans, une industrie éminemment française. Nous tenions la tête et comme producteurs et comme exportateurs; à cette époque nous produisions 450,000 tonnes, l'Allemagne 250,000 et l'Autriche 106,000 tonnes. Vingt ans après nous voyons la production allemande atteindre 1,831,000 tonnes, celle de l'Autriche 1,046,000 tonnes. La France au contraire passe modestement de 450,000 tonnes à 745,000. En 1884, la sucrerie française fut très gravement menacée par la concurrence étrangère. On vota la loi de 1884, qui régit encore la matière, et qui contient un système d'encouragements divers, imité du reste de la législation allemande, tendant à activer le perfectionnement de la

technique industrielle et agricole. Le fabricant et le cultivateur se trouvaient récompensés, par un abandon partiel de l'impôt, l'agriculteur est stimulé par cet abandon à augmenter le rendement en sucre de la betterave (qui a passé de 5 °/₀ de sucre à 10 °/₀ en France et qui a atteint 13 °/₀ en Allemagne) et le fabricant à diminuer les frais de fabrication. Néanmoins l'Allemagne, qui vit depuis quarante ans sous la discipline et l'entraînement de ce régime, produit à un prix de revient inférieur. Un hectare donne en Allemagne un quart de plus de betteraves qu'en France; les salaires agricoles et industriels sont moins élevés. « Il y a un troisième élément dont il importe de tenir compte : « il est capital; c'est que si on veut réduire le prix du sucre à son « minimum — il en est des sucreries comme de toutes les marchan- « dises — il faut produire beaucoup, il faut élargir le marché au lieu « de le resserrer. En Allemagne chaque usine produit en moyenne « 40,000 quintaux; en France, quoiqu'il y ait progrès, et malgré le « resserrement de la production dans un plus petit nombre d'usines, « ce qui est une loi presque fatale, la production moyenne n'est que « de 19,000 quintaux. » Voilà excellemment confirmée par un ennemi la loi socialiste de la concentration de l'industrie et de la production. A ces causes d'infériorité sur le marché extérieur, s'en ajoute une dernière : le système des primes à la sortie adopté par l'Allemagne depuis 1891. Depuis cette époque l'exportation française baisse de plus en plus. Pour activer la marche naturelle des choses et nous chasser d'un coup du marché anglais, l'Allemagne vient de doubler ses primes. La réponse de l'Autriche a été prompte : peu de jours après, elle établissait à son tour des primes à la sortie. Devant cette double concurrence, nous devons à notre tour favoriser l'exportation du sucre au moyen d'une prime qui imposera, il est vrai, un léger sacrifice à la consommation française.

Après la discussion générale assez terne, sauf le discours de M. Ribot, la Chambre a décidé qu'elle passerait à la discussion de la loi. C'est à propos de l'article 1er, qui fixe une prime d'exportation variant de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 par cent kilos suivant les différentes qualités, que Jaurès a défendu l'article 1er du contre-projet déposé par le groupe socialiste, ainsi conçu : « A partir du 15 mars prochain, « l'État exercera seul l'industrie de la raffinerie du sucre. Il entrera « en possession immédiate des établissements et de l'outillage. »

Ce mémorable discours, par lequel Jaurès s'est révélé orateur d'affaires de premier ordre et qui montre toute l'étendue d'esprit et l'étonnante souplesse de compréhension du député de Carmaux, mérite d'être lu. Il nous semble caractériser une nouvelle phase de l'évolution du parti socialiste : nos représentants sortent des généralités vagues, des doctrines d'ensemble qui, embrassant tous les faits dans une sorte

de loi commune, dispensent quelquefois beaucoup trop de l'analyse délicate de la réalité économique. Or, une des raisons d'être les plus puissantes de notre parti, c'est sa conception de l'importance prépondérante du mouvement économique et par suite l'obligation pour lui de participer activement à des débats de ce genre; ce qui lui donnera l'occasion de rencontrer du reste à chaque pas la confirmation des lois d'évolution de la société capitaliste.

C'est pour ce motif que l'intervention de Jaurès et de Guesde dans cette discussion nous semble dénoter de leur part une vue bien exacte de la nécessité d'aborder de front les questions pratiques.

Jaurès, au début de son discours, s'est du reste défendu de confondre l'établissement d'un nouveau monopole d'État avec l'organisation collectiviste de la production. Il est impossible de constituer dès maintenant une sorte de fragment anticipé de l'ordre socialiste. Les solutions proposées sont des mesures transitoires.

En effet, la crise de l'industrie sucrière existe : crise sur le marché intérieur qui est accablé, crise sur le marché extérieur par l'exportation qui se resserre. Pour développer la consommation intérieure, il faudrait dégrever l'impôt de consommation ; ce qui est impossible actuellement, parce qu'on a repoussé la transformation énergique et profonde de notre système d'impôts qui eût permis de trouver les ressources de remplacement. Le marché d'exportation est exposé à toutes les luttes de la concurrence universelle : chaque nation tend à s'organiser pour la production internationale. Le régime capitaliste, c'est nécessairement la guerre, et il ne désarmera qu'en disparaissant. L'établissement des primes ne réalisera donc pas une sorte d'équilibre stable sur le marché extérieur. Quant à la conférence internationale des sucres qui va se réunir, impossible de croire à son succès. L'Allemagne peut être une grande puissance d'exportation sucrière : elle concentrera vers ce but tout son effort fiscal et industriel. La lutte n'est donc point finie. Bien d'autres sacrifices seront nécessaires.

Devons-nous imiter l'Allemagne et voter des primes à la sortie? Mais il est étrange que le gouvernement n'ait retenu de la législation de combat de nos voisins que ce qui concerne les primes. Suivons l'exemple de l'Autriche, dont le ministre des finances a promis, au moment même de la discussion, d'apporter dans les six mois une loi de répression fiscale et de répression pénale contre les syndicats de grands producteurs et raffineurs. En Allemagne, la loi établit deux ordres de dispositions hardies : d'abord, c'est un impôt de fabrication calculé progressivement; à mesure que l'importance de la fabrique s'accroit, l'impôt sur le produit par cent kilogrammes de sucre s'élève et va du simple au double. Cette mesure n'aura pas pour effet d'empêcher la concentration industrielle fatale, mais de la régler et de la modérer.

En second lieu, la loi allemande règle la production intérieure et fixe un contingent annuel de production qui ne peut pas être dépassé, d'où régulation du marché intérieur et limitation des sacrifices à demander au budget pour le paiement des primes. Jaurès démontre ensuite qu'il ne suffit pas d'adopter les mesures mises en pratique en Allemagne. Notre situation est différente. Chez nous la raffinerie est prépondérante : elle a développé sa puissance, devenue dominatrice, à l'époque où elle raffinait surtout les sucres coloniaux, tandis qu'en Allemagne la sucrerie et la raffinerie se sont développées simultanément et d'un pas égal. En Allemagne, la culture de la betterave appartient à de grands propriétaires qui sont, pour la plupart, les actionnaires des sucreries et raffineries. Une solidarité existe entre les différents organismes de la production sucrière. En France, au contraire, la raffinerie possède un monopole de fait qu'elle exerce contre l'intérêt général et dont elle se sert pour maîtriser et exploiter la fabrique. Cette dernière se retourne, à son tour, vers le petit propriétaire qui cultive la betterave, et elle le rançonne sans pitié, parce qu'il est économiquement le plus faible. Le paysan ne peut vendre qu'à la fabrique : il doit donc en subir les conditions. Outre l'abaissement du prix, il est fraudé de mille façons. Il est lié à merci, incapable de se défendre. Aussi, les grands châteaux des fabricants, les appelle-t-on familièrement au village le château de la bascule, le château de la tare, le château de la densité. « Puisqu'il apparaît que vous avez besoin de « protéger, en l'organisant mieux, votre production sucrière, et puis « qu'il apparaît que, dans la production sucrière d'aujourd'hui, les cul- « tivateurs sont dominés et trop souvent exploités par les grands fabri- « cants de sucre, que ceux-ci à leur tour sont dominés et trop souvent « exploités par le monopole des raffineurs, qui tiennent dans leurs « mains toute la production et toute la consommation, il n'y a qu'un « moyen de régulariser et de fortifier notre production de sucre ; c'est « d'arracher au petit groupe d'industriels puissants qui détient la raffi- « nerie le monopole de fait dont ils abusent, pour faire de ce monopole « oligarchique, contraire non seulement à l'égalité démocratique, « mais à l'intérêt de la production sucrière, un monopole d'État qui « travaillerait dans l'intérêt de tous, à développer la production même « du sucre. »

Et plus tard, dans sa réplique, après que le ministre eut officiellement reconnu l'existence du syndicat des raffineurs, Jaurès ajoute : « Lorsqu'il vient ainsi constater à cette tribune qu'il y a eu, en effet, « de la part des raffineurs, un syndicat d'accaparement qui s'est tra- « duit d'une façon habituelle par une majoration du prix des sucres, « ce n'est pas le ministre du commerce qui devrait être à cette tri- « bune, mais le ministre de la justice. »

Nous ne pouvons, on le comprendra, résumer les multiples objections opposées à Jaurès par le gouvernement, par M. Brincard, par M. Jourdan (du Var), ni les réponses souples et précises de l'orateur socialiste. Rappelons seulement que le contre-projet tendant à attribuer à l'État le monopole de l'industrie du sucre a été repoussé dans la séance du 25 janvier par 439 voix contre 82.

Dans la même séance, M. Siegfried a pu faire voter la prise en considération de son contre-projet tendant à abaisser de 60 francs à 45 francs le droit de consommation excessif qui pèse sur les sucres et à augmenter de 5 francs par 100 kilogrammes la taxe de 30 francs que paie le fabricant sur les excédents de rendements. Le droit de consommation étant de 60 francs les 100 kilogrammes, les fabricants bénéficient par suite d'un boni de 30 francs sur leurs excédents de rendement, ce qui les stimule à augmenter ces excédents par le perfectionnement de leurs méthodes.

Mais au début de la séance suivante, M. Siegfried a dû subir les deux rapports de M. Graux au nom de la commission des douanes, et de M. Krantz au nom de la commission du budget, l'intervention du président du conseil et du ministre des finances accourant au secours de l'impôt sur les sucres menacé. Jaurès a vivement défendu l'amendement Siegfried, qui relèverait certainement la consommation du sucre par l'abaissement du prix du vente, et il a proposé de joindre au sacrifice mesuré demandé à la fabrique de sucre une charge spéciale à imposer aux raffineurs, conformément au principe que M. Krantz avait défendu sans succès. La Chambre, revenant sur son premier vote, a repoussé le projet de dégrèvement, infligeant ainsi aux espérances prématurément conçues un prompt démenti.

L'article 1er n'était pas encore au bout de ses peines; il devait subir un autre assaut, celui que vint lui donner Guesde (séance du 28 janvier) dans un discours solide et documenté. L'organisation du système des primes à la sortie, dit le député du Nord, aboutit à une aggravation de la surproduction générale du sucre, qui est un phénomène normal de la société capitaliste atteignant toutes les industries. La surproduction aiguë frappera bien d'autres produits, le vin, par exemple. Pourra-t-on refuser à la viticulture menacée de ruine ce que l'on accorde aux sucriers? Si on laissait bénéficier de la prime les ouvriers des sucreries et les cultivateurs de betteraves, si on consentait en adoptant le projet Siegfried à quelques avantages en faveur des consommateurs, nous aurions pu voter le projet. Mais vous n'accordez aucune part de cet avantage ni aux ouvriers ni aux paysans; les consommateurs paieront 2 fr. 50 de plus, et peut-être davantage, par cent kilogrammes de sucre. A qui la prime servira-t-elle? Uniquement au riche syndicat des raffineurs. C'est la continuation du système de la

loi de 1884, faite pour les capitalistes sous le couvert de l'intérêt national. Les travailleurs industriels ou agricoles n'en ont tiré aucun bénéfice. « En 1881-82, avant votre loi protectrice, lorsqu'il n'était « pas protégé, le personnel des sucres touchait comme salaires moyens « de la journée : les hommes 3 fr. 97 ; les femmes 2 francs ; les « enfants 1 fr. 76. En 1894-95, le salaire moyen est tombé, pour les « hommes, à 3 fr. 71, en moins 26 centimes; pour les femmes, à « 1 fr. 77, en moins 23 centimes ; pour les enfants, à 1 fr. 51, en « moins 25 centimes...

« Il y a, en outre, diminution du nombre de ceux qui vivaient, « quoiqu'ils en vécussent mal, de la fabrication du sucre : de 65,293 ou- « vriers en 1881-82, ils sont tombés à 50,509 en 1894-95. Ces chiffres « me sont fournis par le *Bulletin de statistique et de législation comparée.* « 15,000 travailleurs sur 60,000 ont été privés de travail, c'est-à-dire « de leur seul moyen d'existence, par votre législation protectrice du « travail national ! » Cette législation, en excitant au plus haut degré le progrès mécanique et le perfectionnement industriel, a diminué la part de la main-d'œuvre. Cette conséquence fatale du progrès industriel en régime capitaliste va se développer toujours avec plus d'acuité, puisque d'après le journal *la Sucrerie indigène et coloniale,* l'objectif poursuivi par les fabricants, c'est la diminution de la main-d'œuvre jusqu'à sa limite extrême.

Le paysan n'est pas mieux traité. Avant la loi de 1884, la culture faisait 50,000 kilogrammes de betteraves à l'hectare dans un terrain très productif. A raison de 20 francs la tonne, cela donnait 1,000 francs. Aujourd'hui, dans ce même terrain, on récolte 25 à 30 tonnes à l'hectare de betterave riche en sucre qui, vendue à raison de 25 francs, donne 700 à 750 francs par hectare : perte nette : 250 francs. Avec la betterave pauvre d'avant 1884, point n'était besoin d'engrais chimiques : aujourd'hui il faut nourrir le sol à mesure qu'on l'épuise. Cette nourriture du sol coûte 200 francs par hectare et par an, ce qui augmente la perte nette de 200 francs par an, total : 450 francs. La betterave riche en sucre a enrichi le fabricant et appauvri le paysan. D'autre part — contraste vraiment aigu — sucriers et raffineurs (M. Siegfried l'a démontré sans contestation possible) se sont partagés depuis 1884 45 millions par an. Guesde cite alors le bénéfice annuel d'un grand nombre de fabriques qui varie de 200 à 500,000 francs et termine son énumération en indiquant le plus gros chiffre, chiffre joyeux et fantastique, celui d'une usine du département de la Somme, à Abbeville, qui a réalisé un bénéfice de 1,078,120 francs dans une année.

Quant aux fraudes employées par les fabricants, écoutons ce passage démonstratif :

« Je me rappelle avoir quelque part lu — et il y a dans cette

Chambre des collègues, — ils ne siègent pas de ce côté *(l'extrême gauche)*, je me hâte de le dire, — qui se rappelleront sans doute avoir lu comme moi, ce qui suit, à moins qu'ils ne se rappellent l'avoir écrit :

« Ces fraudes gigantesques tendent toujours à soustraire aux constatations de la prise en charge la plus grande quantité possible de betteraves, toute soustraction réussie se traduisant par un profit net de 50 francs par 100 kilogrammes.

« Le premier procédé, le plus enfantin et le moins productif, consiste dans l'emploi d'appareils de pesage d'une contenance légèrement supérieure à la contenance conventionnelle. A chaque pesée de betteraves pour la prise en charge, un boni est réalisé par la fabrique, absolument comme avec des balances plombées : plus un marchand vend, plus il gagne.

« Deuxième procédé : On « fait vestibule », ou « corridor ». Tandis que l'on remplit de betteraves une benne pour la pesée officielle, on la met en communication avec l'intérieur de la fabrique par une ouverture habilement ménagée ; les betteraves ne font que couler dans la benne, qui devient une sorte de passage ou de corridor. Dans cette combinaison, évidemment en très grand progrès sur la première, les bénéfices sont illimités.

« La troisième méthode, c'est l'entente avec les employés du fisc. En principe, ils sont incorruptibles ; mais il est des accommodements avec le ciel : la connivence d'un ou deux agents suffit, d'ailleurs, pour toute une fabrique, car on réussit à aménager la fabrication de telle sorte que les prises en charge fonctionnent surtout quand vient le tour de surveillance des complices de la fraude.

« Ceux qui accusaient ainsi, avec les fraudeurs, les profits illégitimes prélevés sur l'État et en même temps sur les producteurs de betteraves, c'étaient les gouvernementaux du journal *le Temps,* dans un numéro de janvier 1887. *(Applaudissements à l'extrême gauche.)* Les socialistes n'ont donc rien inventé, ils n'ont rien eu à inventer de ce côté, ils n'ont eu qu'à ouvrir les yeux et les oreilles. »

Guesde conclut en présentant un projet de résolution invitant le gouvernement à publier le tableau des bénéfices réalisés annuellement depuis trois ans par les diverses fabriques de sucre et par les raffineurs.

Une discussion vive suivit : M. Georges Graux, rapporteur, vint en hâte défendre les incorruptibles bascules de nos fabricants, attester la pureté liliale de l'âme de ces messieurs. Une réplique tranchante de Guesde le ramena à la dure réalité, mais le projet de résolution fut tout de même repoussé par 367 voix contre 137.

Dans la même séance, Jaurès infatigable, fit passer une sueur d'agonie dans le dos de ces intéressants spéculateurs qui, depuis plu-

sieurs mois, accumulent des stocks de sucre pour toucher la prime d'exportation. Il proposa que la loi nouvelle ne pût entrer en application qu'à partir du 1er février 1897. Si les accapareurs mènent à bien leur affaire, les 18 millions n'iront ni à l'industrie sucrière ni à la culture betteravière, mais exclusivement aux grands intermédiaires, aux grands capitalistes non producteurs. La discussion très spéciale et très difficile soutenue par Jaurès avec une admirable souplesse d'argumentation, une verve toujours en éveil, battant les hommes spéciaux sur le terrain même de leur spécialité. Ce diable d'homme semblait avoir fabriqué ou vendu du sucre toute sa vie. A la grande stupéfaction des centres, l'amendement Jaurès fut pris en considération.

Mais le lendemain, tout était changé ; l'amendement était repoussé par 252 voix contre 241, malgré les lumineuses répliques de l'auteur.

Pour la deuxième fois, dans cette discussion, les députés changeaient d'avis à vingt-quatre heures d'intervalle. On a le droit de se demander si ces brusques variations de leur équilibre cérébral doivent tout simplement être attribuées à l'ignorance et à la servilité bien connues de la Chambre qui subit Dupuy sans nausée, ou s'il ne faut pas admettre une autre hypothèse. On sait par la protestation de Mirman qu'après le vote de l'amendement Jaurès, les représentants des accapareurs de sucre se répandirent, malgré le règlement et tout comme au bon vieux temps d'Arton, dans la salle des Pas-Perdus. « La salle des « Pas-Perdus, s'écria le Hérissé, était tranformée hier en une véritable « bourse de commerce. » Nous voudrions savoir quelle marchandise s'y débitait.

Dans les séances du 30 janvier et du 1er février, la discussion a continué. On a voté l'article 4, qui, le principe des primes étant admis, règle la question de savoir sur qui retombera la charge résultant de ces primes. La Chambre adopte une taxe de 4 francs par 100 kilos de sucre raffiné pesant sur les raffineurs et une taxe de 1 franc par 100 kilos sur les sucres bruts n'allant pas en raffinerie qui pèsera sur les fabricants. Les sucres exportés seront seuls exemptés des droits ci-dessus. Naturellement les raffineurs vont tenter de rejeter sur le public, par une augmentation du prix de vente à l'intérieur, le poids de cette taxe. C'est à cette préoccupation que répondent les modifications proposées au tarif d'entrée des sucres étrangers.

MM. Krantz et Viger proposent un tarif de 9 francs par 100 kilos de sucre brut, et pour les raffinés un droit de 16 francs au tarif général et de 10 francs au tarif minimum. C'est une diminution du tarif actuellement en vigueur. Cet abaissement doit correspondre aux taxes dont l'article 4 frappe les bruts et les raffinés. Si les sucres devaient, en effet, supporter et ces taxes et les anciens droits de douane en leur plein, les raffineurs, protégés contre l'entrée des sucres étrangers,

pourraient majorer le prix de la marchandise destinée à la consommation intérieure. Jaurès intervient encore et propose un droit de 8 francs au lieu de 10 francs au tarif minimum. Si l'on veut que l'impôt soit payé par les raffineurs, il y a nécessité d'abaisser sensiblement les droits de douane ; car toute tentative d'augmenter en France le prix du sucre est limitée par le prix auquel pourraient arriver sur le marché français les sucres étrangers. Cet amendement fut repoussé.

Au moment ou nous terminons ce travail, la loi n'est pas encore votée en entier : elle sera probablement adoptée, malgré l'héroïque défense de notre parti, qui a révélé, dans ces longs et difficiles débats, sa force, sa compétence et sa méthode. Émancipé de la phrase, qui nous a fait tant de mal, le parti socialiste se prend aux réalités concrètes. Il prouve ainsi qu'il est mûr pour le pouvoir.

A. Delon.

P.-S. — Dans la séance du 2 février, la Chambre a adopté un amendement tendant à ce qu'il soit établi dans chaque fabrique de sucre des bascules munies d'un appareil enregistreur servant au pesage des betteraves livrées et que les agents de l'État soient chargés de vérifier l'exactitude de ces opérations. L'amendement Jaurès, qui proposait l'envoi aux cultivateurs d'un bulletin indiquant le résultat de la pesée, a été repoussé.

Pris en considération dans la séance du 2 février, l'amendement Marcel Habert, tendant à n'accorder les primes qu'aux industriels employant au moins trois quarts d'ouvriers français, a été rejeté le 4 février, ainsi que toutes les autres propositions en faveur des ouvriers, des consommateurs et des paysans producteurs de betteraves. A. D.

CHRONIQUE THÉATRALE

Théatre de la Maison du Peuple : *La Pâque socialiste,* pièce en cinq actes, en prose, par M. Emile Veyrin, précédée d'une conférence de M. Turot.

Théatre de l'Œuvre : *La Motte de terre,* pièce en un acte, de M. Louis Dumur. *Au delà des forces humaines,* pièce en deux parties de Bjornstjern-Bjornson, la première partie traduite par le comte Prozor, la deuxième par Auguste Monnier et Littmanson.

Théatre de l'Odéon : *Allez, Messsieurs,* un acte, par Tristan-Bernard. L'*Étranger,* comédie en quatre actes, par Auguste Germain.

Comédie Française : *Mieux vaut douceur... Et Violence,* proverbes, de M. Édouard Pailleron.

Le socialisme, encore repoussé des théâtres réguliers, mais admis, grâce à sa puissante force d'expansion, sur les scènes à côté, pénètre peu à peu jusqu'au grand public et s'impose à son attention, sous la forme concrète d'œuvres dramatiques, par l'intermédiaire des journaux. C'est ainsi que, dans la même semaine, deux pièces importantes, quoique très différentes de tendances, où sont exposées et discutées les idées socialistes, ont été représentées à Paris, et ont triomphé de la nonchalante indifférence, de la paresse d'esprit trop ordinaire aux bourgeois, aux oisifs, aux gens du monde. La première de ces pièces, et aussi la plus remarquable, la *Pâque socialiste,* de M. Emile Veyrin, jouée sur le petit théâtre de la Maison du Peuple, était précédée d'une conférence ardente et généreuse de M. Turot. Avant de parler de l'ouvrage même, j'ai plaisir à féliciter Turot, que je n'avais jamais entendu, et qui s'est révélé à moi comme un orateur vigoureux et précis, nullement phraseur, déroulant ses périodes avec une ampleur abondante et correcte. Son langage élevé a bien préparé l'auditoire à goûter le noble drame de M. Emile Veyrin.

L'action de la *Pâque socialiste* se déroule à Rouen, pendant une

crise de l'industrie textile. La fabrication des tissus cessant d'être rémunératrice, les patrons se résolvent, comme c'est leur droit, à fermer les ateliers : cette mesure est la sauvegarde de leur capital, mais elle est la mort de leurs ouvriers, qui n'ont plus rien à faire et vont être jetés sur le pavé. Un seul des patrons, Gilbert Lemonnier, refuse de créer ce chômage meurtrier; soutenu par sa sœur Micheline — une sœur naturelle qu'il vient d'associer généreusement à sa fortune — il se rappelle que les ouvriers ont jadis collaboré au développement de sa maison, qu'ils en ont fait, pour une part, la prospérité grâce à leur travail, et il pense que, au moment d'une période difficile, ce serait chose injuste et cruelle de les abandonner. En attendant quelque chance meilleure, il continuera la production. Malheureusement, comme le lui ont prédit ses collègues, qui le raillent, ce dévouement conduit à la faillite. En trois années, les prix de vente des tissus ne se sont pas relevés : les millions ont été engloutis; il faut céder, il faut fermer les ateliers; les créanciers sont là, avides; les patrons de Rouen ont à se venger de Lemonnier qui s'est montré bon et dévoué, et qui, par son désintéressement, a mis en lumière l'égoïsme de leur conduite; ils sont forts; ils sont influents; ils le feront condamner. Une circonstance les aide à transformer la faillite en banqueroute frauduleuse : contrairement à la volonté des lois humaines, mais conformément à la justice écrite en son cœur, Lemonnier, ayant donné à sa sœur naturelle une part de la succession paternelle, est accusé d'avoir détourné cette somme pour la dérober aux créanciers; il est condamné et mis en prison. Toutes les scènes où s'étalent la basse vengeance des patrons, la cynique férocité des syndics et l'étroite sécheresse du Code impitoyable, sont vraies, vives, intéressantes dans leur raccourci parfois caricatural. Mais l'auteur, s'inspirant de la tradition religieuse judéo-chrétienne, a composé un quatrième acte d'un effet saisissant et grandiose.

Micheline, même en offrant de sacrifier sa part de la succession paternelle, n'a pu obtenir de sauver son frère, qui est sous les verrous. Elle a alors conçu un autre genre de sacrifice, qui est de donner cette somme aux ouvriers eux-mêmes; ils organiseront une usine ouvrière — telle la mine aux mineurs — ils tâcheront de vivre et même de réaliser des bénéfices qu'ils emploieront à payer les dettes de leur ancien patron. Les ouvriers acceptent cette combinaison et, dans une sorte de pâque symbolique, ils prennent un engagement solennel de solidarité humaine. La scène, du ton le plus noble et le plus élevé, expose sous une forme très simple les principes généraux de justice et de bonté qui sont le fondement du socialisme et elle est écrite sur un mode mystique qui impressionne très fortement le spectateur. Sommes nous à Rouen, à la fin du dix-neuvième siècle ? Vraiment je

l'ai oublié. Grâce à l'art de M. Émile Veyrin, je suis à Rome au temps des Césars, dans quelque coin caché des Catacombes, et j'assiste à une réunion des nouveaux chrétiens. Mais non, car les rites seuls sont semblables ; la morale est différente, plus pure : elle ne conseille pas le bien dans l'espoir d'une récompense personnelle ; l'enseignement, uniquement humain, dédaigne les promesses illusoires de l'au-delà et parle de choses immédiatement réalisables en ce monde par la bonne volonté de tous. Micheline — dont Mlle Barbiéri a heureusement dessiné la silhouette avec une grâce austère — demande que les faibles et les invalides soient secourus, suivant leur droit et non suivant le bon plaisir des forts, car les uns et les autres ont hérité au même titre du patrimoine commun constitué par les efforts des ancêtres ; elle demande que chacun reçoive non pas seulement en proportion de sa production, mais en proportion de son mérite et de son travail ; elle dit que les hommes peuvent donner leur application et leur génie sans y être poussés par le stimulant de l'intérêt, comme le soldat qui donne aujourd'hui son sang moyennant une solde infime d'un sou par jour ; elle parle du jour souhaité où les haines s'apaiseront, où la paix règnera, et après chaque strophe, si je puis dire, elle ajoute ce refrain : « Une idée court à travers les siècles, » que tous les ouvriers reprennent en chœur, et cette simple pensée, ainsi rendue, fait courir un frisson dans tout l'auditoire, comme le vent secoue la forêt.

Au cinquième acte — qui n'a pas été représenté — les ouvriers ont triomphé ; ils ont gagné de l'argent ; ils en ont assez pour payer les dettes de Lemonnier ; le malheureux sort de prison, mais c'est pour venir expirer dans son usine, au pied de la statue que ses amis lui ont érigée.

Tel est ce beau drame, qui n'est pas, comme on voit, une peinture des choses de la vie, mais un magnifique tableau des principes socialistes, une leçon concrète et poétique sur les grandes choses que rêvent les réformateurs. Émile Veyrin l'a traité d'une façon sobre et ferme, avec une intensité d'effet qui révèle un écrivain fait pour le théâtre.

Les critiques ont parlé de M. Émile Veyrin et l'ont loué, mais pas autant que s'il eût été étranger. On a surtout réservé les guirlandes de fleurs à M. Bjornstjern-Bjornson, auteur norvégien, dont nous avons vu un drame en deux parties : *Au delà des forces humaines*. Je dirai ce que j'en ai compris, ou du moins ce que j'ai cru en comprendre, car avec ces œuvres étrangères, relatives à des mœurs que nous ne connaissons pas, écrites suivant des procédés scéniques qui ne nous sont pas familiers, nous ne sommes jamais bien sûrs d'avoir nettement saisi. Là le spectateur français éprouve la sensation d'un jeu de colin-maillard ; les yeux bandés, il porte la main sur quelque chose ou

quelqu'un qu'il doit reconnaitre à tâtons : il dit un nom, mais sans être jamais certain d'avoir deviné juste.

La première partie d'*Au delà des forces humaines* agite gravement la question du miracle dans la religion chrétienne. Il s'agit d'un pasteur de foi si ardente qu'il opère des miracles, qu'il guérit les malades, qu'il est lui-même préservé des catastrophes terrestres, par exemple de l'éboulement d'une montagne qui lui tombe quasiment sur le dos. Pourtant la Providence lui a refusé jusqu'ici la guérison de sa femme qui est paralytique depuis des années ; enfin il redouble de ferveur et ses prières deviennent si instantes qu'il sauve sa chère malade, il la voit marcher vers lui... Mais non... elle fait quelques pas, en effet, et c'est seulement pour mourir à ses pieds. Lui-même tombe foudroyé. Si en regardant ce dénouement vous songez au titre de l'œuvre, vous pourrez conclure que, dans l'idée du poète, le miracle est au delà des forces humaines. Est-ce bien cela ? je n'en sais rien. Il aurait été plus simple de dire nettement : « Il n'y a jamais eu de miracles ; il n'y en aura jamais. Jamais aucun phénomène ne se produit que conformément aux lois, connues ou inconnues, de la nature. » Mais le goût du merveilleux, miracles, apparition, spiritisme, tables tournantes, semble nous reprendre dans le désœuvrement où nous vivons, aussi bien en France qu'en Norvège. Il existe dans *Au delà des forces humaines* une scène assez curieuse : c'est celle où tous les pasteurs de la région accourent et se réunissent pour savoir si réellement des miracles se sont produits grâce à la piété d'un d'entre eux. Ils discutent, pèsent, examinent, étudient les conditions de possibilité et se demandent en toute sincérité si vraiment il n'y a pas eu miracle. Or cette scène, qui nous arrive de Christiania, je l'ai reconnue au théâtre pour l'avoir vue ce mois-ci à Paris dans la vie réelle. Vous vous rappelez que la Vierge apparaît en ce moment de façon assez régulière aux bonnes gens d'un petit village de Normandie, Tilly-sur-Seules. Eh bien, la *Société des Sciences psychiques* étudie en conscience ces phénomènes et j'ai assisté à une réunion d'une trentaine de personnes, prêtres, médecins, savants, qui, ayant des loisirs, épluchaient des témoignages d'enfants et de vieilles femmes pour décider de l'existence matérielle des apparitions. Finalement, un homme avisé, le chanoine Brette, du chapitre de Notre-Dame-de-Paris, a prouvé avec sérénité dans un docte mémoire que ces apparitions, tenues par lui pour certaines, étaient le fait du Diable en personne. Et nul n'a rien dit, pas plus à la *Société des Sciences psychiques* qu'au théâtre de l'Œuvre. On a tout écouté avec un sérieux admirable. Pauvre France, qui ne sait plus rire !

La deuxième partie de l'ouvrage de M. Bjornstjern-Bjornson est consacrée au socialisme et semble vouloir établir, si je me rapporte au titre, que la solution de la question sociale est comme le

miracle, au delà des forces humaines. Conclusion à part, cette deuxième partie est plus intéressante et plus mouvementée que la première. Comme dans la *Pâque Socialiste*, il est question d'une grève et de rapports entre ouvriers et patrons. Le tableau de la grève avec ces pauvres gens qui végètent, vrais troglodytes, dans des trous que le soleil n'éclaire jamais, avec les ivrognes qui essaient d'ensevelir leurs chagrins dans l'alcool, avec les justes explosions de colère que les vagues discours des pasteurs cherchent en vain à apaiser, avec le suicide de cette malheureuse qui s'est frappée, elle et ses deux enfants, moins encore par excès de misère que pour créer un irréductible motif de vengeance, tout ce tableau est sombre et émouvant. Les revendications des ouvriers sont soutenues, d'abord par eux-mêmes, ensuite et surtout par une sorte d'illuminé, nommé Elias, qui se fait le ministre de leurs rancunes. Selon lui, imbu des traditions chrétiennes, l'émancipation des humbles et des souffrants, ne peut s'obtenir que par le martyre : c'est le sang des victimes volontaires, c'est le dévouement fanatique des héros qui appelle l'attention et engendre invinciblement la pitié et la justice. Il se dévouera donc, il commettra quelque crime éclatant qui l'entraînera lui-même dans la mort, et cet acte atroce et généreux deviendra le plus fécond des bienfaits. Cette théorie est développée avec hauteur et éloquence.

Or les patrons ont pour principal interprète, un certain Holger, homme tranchant et arrogant, pénétré de tous les préjugés de sa caste, convaincu de la supériorité fatale des dirigeants, mais humain puisqu'il donne sa propre maison pour fonder un hôpital, et sachant parler de ses devoirs avec une certaine grandeur. Cet Holger a convoqué ses collègues à une réunion qui a lieu dans un vieux château féodal récemment restauré, supposez le château de Pierrefonds par exemple. Il a mis une sorte d'orgueil à choisir cet endroit qui symbolise aux yeux de tous la domination patronale. Mais Élias a profité de la circonstance pour miner le château où il s'est enfermé lui-même, avec ses victimes, et le fait sauter par le moyen de la dynamite : il frappe des êtres indignes et meurt martyr à côté d'eux. Or, et c'est ce qui m'a paru neuf et original dans la pièce de M. Bjornson, Holger, au moment de tomber s'écrie, lui aussi : « Je meurs martyr; puisse mon sang injustement répandu profiter à la société ! » Et le crime et le dévouement d'Élias sont inutiles ; l'effet moral de son martyre est neutralisé par l'effet d'un autre martyre.

Ainsi, d'après l'auteur, les idées de justice développées au premier et au second acte sont impuissantes à s'imposer par elles-mêmes, par le rayonnement de la libre discussion. Les attentats à la dynamite, ni le martyre des dévoués ne peuvent pas mieux réussir; donc la solution de la question sociale est au delà des forces humaines. Et comme sans

doute cette conclusion a paru trop précise et trop cruelle à M. Bjornson, il ajoute dans un quatrième acte très inattendu que l'amélioration du sort des hommes viendra du progrès du machinisme : quand il y aura beaucoup de chemins de fer, et qu'on circulera à bon marché, l'humanité sera heureuse. Je ne m'arrête pas à discuter cette conclusion inspirée par les conférences de M. Frédéric Passy et si enfantine que M. Bjornson, symboliquement peut-être, l'a fait exprimer par deux enfants. Telle est cette pièce, assez intéressante, car il est toujours bon de remuer des idées au théâtre devant un grand public; mais la tendance en est très réactionnaire. Combien je préfère l'œuvre de M. Émile Veyrin qui, lui, a confiance dans la toute-puissance des idées, dans la justice et dans l'avenir : « Oui, une idée court à travers le monde ! »

Après toute cette Norvège, c'est un plaisir pour moi de m'arrêter à la pièce hardie et claire de M. Auguste Germain, *l'Étranger*. Germain s'entend merveilleusement à arracher le masque de nos mœurs hypocrites. Dans *Famille* il avait montré déjà les vilenies, les haines existant au sein d'une famille qu'abrite aux yeux du monde un voile de décence et de convenances sociales. Cette fois il va plus loin et nous présente un père divorcé, riche banquier, qui devient le rival amoureux de son fils, qui prétend, à coups de millions, acheter la jeune fille dont il est épris, et qui, comme elle lui résiste, menace, par un honteux chantage, de ruiner les parents de celle-ci. Et quand un tel individu, coupable de toutes les bassesses, se trouve en présence de son fils, on voudrait — ce fut du moins la critique de presque tous nos confrères — on voudrait que ce fils, jadis abandonné, parlât avec égard, avec respect, à ce père indigne qui ne lui est connu que par des méfaits. Je me rappelle deux vers d'une tragédie classique dont le nom m'échappe :

> Et quel que soit enfin l'opprobre paternel,
> Un père aux yeux d'un fils n'est jamais criminel.

Cela a pu être bon à dire au dix-septième siècle, à l'époque où la famille, étroitement conçue, conservait encore quelque vestige de l'ancien patriarcat. Rien de tel n'existe plus aujourd'hui ; nous avons peut-être moins le sentiment des devoirs d'un fils envers son père, mais nous avons davantage celui des devoirs d'un père envers son fils ; et le titre de père, mal porté par un homme coupable, ne nous semble plus imposer par lui-même le respect. Aussi la scène violente entre le père et le fils, qui a paru excessive à quelques-uns, est-elle bien dans la vérité contemporaine ; seulement une fâcheuse convention veut trop souvent que le théâtre, à demi figé, demeure en retard de cinquante ans sur les mœurs. C'est cette convention que Germain a heureusement brisée.

Il est allé plus loin encore, lorsqu'il a montré la jeune fille non seulement repoussant l'homme riche qu'elle n'aime pas pour épouser le pauvre qu'elle aime, mais encore se donnant à celui-ci en dehors du mariage légal, proclamant ainsi qu'elle possède la libre disposition de sa personne et creusant un abîme infranchissable entre elle et l'homme qui veut l'épouser en dépit d'elle-même. Et cette conduite, très noble, comporte un certain héroïsme, car il est dur pour une jeune fille élevée dans la bourgeoisie de braver les préjugés qu'on lui a inculqués dès son enfance. Le monde honorera en effet celle qui se serait vendue sans amour à l'homme riche dans un mariage régulier; il sera impitoyable pour celle qui se sera livrée sans mairie au jeune homme librement choisi par elle. C'est cette lâche morale que Germain a flétrie énergiquement. Sa pièce est d'ailleurs non seulement forte, mais émouvante; elle est en même temps légère et spirituelle dans les passages comiques. C'est une œuvre à la fois aimable et audacieuse.

Quatre petits actes pour finir. La *Motte de terre* de M. Louis Dumur est une pièce symbolique signifiant, je crois, que nous succombons parfois accablés par le fait des choses qui nous ont le plus séduits et auxquelles nous nous sommes le plus fanatiquement attachés, tel ce voyageur, chassé de sa patrie par la guerre et qui a emporté avec lui une motte de sa terre natale; un jour il finit par être écrasé sous cette terre bien-aimée, devenue trop lourde pour ses bras affaiblis. La leçon profite à un jeune amoureux qui, averti par cet exemple, repousse une jeune fille coquette et vaine à laquelle il allait se lier pour toujours et dont le caractère impérieux aurait fini par faire son malheur. La *Motte de terre* renferme un beau passage sur la guerre.

La Comédie française a joué deux petits proverbes de M. Pailleron; ils sont destinés à prouver qu'une femme peut retenir son mari auprès d'elle, suivant les cas, tantôt par une diplomatie aimable et tendre, tantôt par le piment de quelques scènes désagréables. L'ouvrage est fade, sans grâce, avec des plaisanteries d'un goût sans finesse. Eh quoi, deux actes pour ces niaiseries! M. Pailleron, qui possède une certaine verve satirique, pouvait et devait l'exercer contre nos petits travers qu'il sait si gentiment caricaturer, là où la profondeur n'est pas nécessaire.

Allez, Messieurs! est une bouffonnerie très amusante où Tristan Bernard a fait du duel une caricature énorme en montrant très bien le ridicule de cette coutume stupide.

Gaston Stiégler.

CHRONIQUE MUSICALE

2e Concert de l'Opéra : Fragments de *Rédemption* (Cesar Franck); de *Ping-Sin* (H. Maréchal); du *Sélam* (E. Reyer); *Vénus et Adonis* (X. Leroux); la *Nuit de Noël 1870* (Pierné), etc.

Concerts Lamoureux : La troisième Symphonie (en *ut mineur)*, de M. Saint-Saens; *Axël,* poème symphonique en trois parties, se rattachant au grand drame de Villiers de l'Isle-Adam, par M. Alexandre Georges; duo de *Béatrice et Bénédict* (H. Berlioz); festival-Chabrier (1re audition de *Briséis).*

M. Mottl, aux Concerts du Chatelet.

Petits Concerts : La *Société des Petites Auditions;* les derniers quatuors de Beethoven; les Œuvres de musique de chambre de M. Eugène d'Harcourt, etc.

Le deuxième programme des concerts de l'Opéra, dirigé par MM. Marty et Vidal, avec la collaboration des auteurs des œuvres nouvelles, était composé de façon fort éclectique comme de coutume; une modification cependant a été apportée ; on a supprimé les danses anciennes qui eurent une si grande faveur l'an dernier, et contribuèrent sans doute pour une bonne part à la réussite des séances dominicales données à notre Académie nationale de musique. Plusieurs probablement regretteront de ne plus voir évoluer au proscénium, devant cent cinquante musiciens en habit noir, quatre couples de ballerines en costumes Louis XIV ou Louis XV, mais les amateurs de musique sérieuse ne sauraient considérer cette suppression qu'avec plaisir.

Après MM. Lamoureux et Colonne, M. Paul Vidal a supérieurement conduit le prélude de la deuxième partie de *Rédemption (Les siècles passent. — Allégresse du monde qui se transforme et s'épanouit sous la parole du Christ).* Si l'œuvre tout entière de César Franck n'était comparable par sa grandeur d'inspiration et sa facture magistrale aux oratorios d'un Bach ou d'un Haendel (où d'ailleurs se trouvent souvent des parties très faibles, du moins à notre point de vue moderne), ce

prélude seul suffirait à assigner à *Rédemption* une place plus qu'honorable dans la musique contemporaine. Au point de vue de l'ordonnance, on pourrait le comparer, ce prélude, à celui de *Parsifal*. Dans l'un comme dans l'autre, il y a d'abord un long passage d'un rhythme lent qui vous élève loin du monde, en l'espace infini ; puis l'éclat fulgurant des cuivres, le *thème de la foi* (dans *Parsifal* comme dans *Rédemption*) clamant l'espérance invincible de l'homme, que ne peuvent abattre les pires calamités. La conclusion, qui répète les motifs initiaux, ramène le calme à l'orchestre, et cette sensation d'immensité sereine, de béatitude infinie, que les premières mesures n'avaient que fait entrevoir.

Les fragments de *Ping-Sin* (poème de M. Louis Gallet, musique de M. Maréchal, l'auteur de *Déïdamie*) ne sont remarquables que par une certaine facilité, plus convenable à l'Opéra-Comique que partout ailleurs. Quant au *Concerto-féerie*, de M. Félix Galey, pour violon (M. Th. Laforge), avec des strophes récitées (par Mlle Legault de la Comédie-Française), j'avoue bien humblement n'y pas avoir vu grand chose, et crois n'être pas le seul de cet avis. Il n'est pas même propre à faire briller les qualités de l'excellent artiste qui l'a exécuté, et a surtout un défaut qu'on ne pardonne pas ; c'est de durer au moins une demi-heure !

M. Xavier Leroux, dont les *Perses* ont naguère remporté un si grand succès à l'Odéon et au Châtelet, a paru à l'Opéra avec un poème lyrique, *Vénus et Adonis*. Ç'a été une nouvelle victoire pour le jeune maître qui a su tirer du beau livret de M. Louis de Grammont une partition de la plus haute valeur. Mme Héglon a supérieurement interprété le rôle, tout de passion intense, de Vénus, et s'est fait acclamer dans le passage : *Mon amour n'est-il pas une forêt plus belle.* Mme Carrère (Adonis) et Mlle Loventz (une Voix) ont également recueilli leur part dans le triomphe mérité de M. Leroux. Malheureusement les cors, dans la scène de la *Chasse*, et les chœurs de nymphes n'ont droit qu'à des éloges fort restreints !

Deux fragments du *Sélam* (les 4e et 5e parties), déjà vieille partition de M. Ernest Reyer, puisqu'elle date de 1850 (de quatre ans postérieure au *Désert* de F. David), peuvent sembler ternes depuis que tant de musiques exotiques ou bizarres sont venues faire vibrer nos tympans cuirassés ; mais on ne peut nier que le *Chant du soir*, très bien interprété par M. Renaud, et la *Conjuration des Djinns* (par Mlle Bréval et les Chœurs), à laquelle Berlioz pensait peut-être en écrivant la *Conjuration des Devins*, au rhythme bizarre (deuxième partie de l'*Enfance du Christ*), ne soient en elles-mêmes fort remarquables et nullement indignes de l'auteur de *Sigurd*.

L'an dernier, l'un des grands succès des concerts de l'Opéra fut

cette *Nuit de Noël 1870* (poème de M. E. Morand, musique de M. Gabriel Pierné), qui a été applaudie de nouveau avec autant d'enthousiasme. Certains ont voulu voir dans cette œuvre d'une haute portée philosophique un poème patriotique ; d'autres se sont amusés seulement du pittoresque, des antithèses qui le colorent. Je crois qu'il ne faut y voir qu'une amère ironie, une triste constatation des instincts sauvages de la race humaine qui n'accorde que rarement une courte trêve à ses luttes fratricides. Tout près de Paris assiégé, aux bords de la Marne, si l'on veut, dans la vallée, si riante l'été, large plaine couverte de neige, en cette nuit de Noël dont le réveil fut si meurtrier, les troupes françaises et prussiennes s'observent, se guettent, n'apercevant que des ombres çà et là errantes, que sépare le fleuve.

De ceux qui sont là n'en reviendra guère ;
De ceux qui sont là n'en reviendra pas !

La neige tombe, lente et blanche. Soudain les douze coups de minuit sonnent là-haut et tombent dans la vallée silencieuse. D'autres clochers lointains répondent, et voilà que les cloches se mettent en branle, célébrant la naissance du Messie. De vieux refrains passent dans les airs ; les soldats, des deux parts, pensent à leurs foyers abandonnés ; un peu de gaieté même leur revient dans leurs tristesses, et l'un d'eux, dans le camp français, entonne un antique noël que reprennent en chœur ses camarades. Alors, de l'autre rive, on perçoit des sons grêles de fifre et des voix plus rudes qui chantent un *lied* mélancolique, écho affaibli de la terre natale absente. Et dans le silence de la nuit, un instant, un seul, les voix des deux camps s'unissent, ici plus gaies, là plus graves, pour célébrer cette date lointaine où l'ange vint annoncer la paix aux hommes de bonne volonté. Mais ce n'est qu'un instant que dure cette trêve où des hommes se sont senti renaître sous le barbare harnois ! Les chants ont à peine cessé, que des bruits de balles passent en sifflant dans l'air glacial, et déjà le canon roule et tonne sur les hauteurs.

De ceux qui sont là n'en reviendra guère ;
De ceux qui sont là n'en reviendra pas !...

M. Brémont (de la Renaissance) a dit avec une émotion communicative les vers de M. Eugène Morand. Mlle Domenech (une Voix) et M. Bartet (un soldat) ont également pris part au triomphe nouveau remporté par l'œuvre admirable de M. Gabriel Pierné.

Le concert se terminait par l'ouverture de *Léonore*, de Beethoven.

Au Cirque des Champs-Élysées, deux auditions de la symphonie en *ut mineur* de Saint-Saëns pour orchestre, orgue et piano à quatre mains, ont remporté un succès inouï, grâce surtout à une exécution

merveilleuse qui communique de la chaleur à cette correcte et savante composition. De M. Alex. Georges, le poème symphonique d'*Axël*, exécuté il y a trois ans, avec le beau drame de Villiers de l'Isle-Adam, à la Gaîté et au Théâtre de Montparnasse, a été aussi fort goûtée en ses trois parties : le *Monde religieux*, le *Monde tragique*, le *Monde passionnel* ; et le duo de *Béatrice et Bénédict*, ce nocturne adorable, supérieurement interprété par Mlles J. Passama et Éléonore Blanc, qui l'ont chanté avec beaucoup de sentiment, a charmé sans restriction tout l'auditoire. M. Lamoureux a fait suivre avec raison le dernier couplet d'un long passage d'orchestre qui en est — à tort — presque toujours supprimé et qui, cependant, y étant indissolublement uni, en complète le sens logiquement. Quand donc M. Lamoureux pourra-t-il faire réentendre à la scène ce délicieux opéra-comique de Berlioz, qu'il dirigea si brillamment, en juin 1890, pendant plusieurs inoubliables soirées, à l'Odéon ?

Tout récemment M. Lamoureux a fait exécuter trois fois le 1er acte de *Briséïs*, l'opéra inachevé d'Emmanuel Chabrier, qui mourut il y a deux ans, peu après le succès à Paris de cette *Gwendoline* (1886) dont l'ouverture a été applaudie au Cirque, ainsi que la brillante et la célèbre rhapsodie *Espana* (1883).

L'action de *Briséïs* (poëme d'Ephraïm Mikhaël et de M. Catulle Mendès) se passe au premier siècle du christianisme. La religion nouvelle est en lutte avec le paganisme finissant : je ne sais quelle est la conclusion du drame, mais il me semble qu'elle doit être plutôt en faveur du dernier.

Briséïs, païenne, fille de Thanastô, chrétienne, aime le jeune Hylas ; sa mère, qui va mourir, veut la convertir à la foi nouvelle et la confie à un jeune catéchiste, la forçant à abandonner Hylas.

Ce premier acte se termine donc par la victoire du chistianisme. Sans ouverture ni prélude, il débute par un chœur gracieux des matelots sur la nef d'où descend Hylas. La scène suivante, entre les deux amants, contient de beaux élans de passion, soutenus par une orchestration brillante, souvent trop bruyante, où passent des réminiscences wagnériennes ; le chant de Thanastô (scène III), de Thanastô qui se tord de douleur, d'un tout autre caractère, respire la foi ardente des néophytes, mais celui du catéchiste, d'abord sans accompagnement, grave comme le plain-chant, est admirable de simplicité fruste et d'enthousiasme de martyr. L'antithèse, dans cette dernière scène, est fort habilement marquée, entre les deux religions, comme entre les deux sentiments qui déchirent le cœur de Briséïs, l'amour d'Hylas et la piété filiale.

L'exécution de *Briséïs* a été remarquable de la part de l'orchestre, des chœurs et des artistes : Mmes Chrétien-Vaguet, Éléonore Blanc, MM. Engel et Ghasne ; M. Nicolaou a seul été médiocre.

Deux dimanches, le célèbre kapellmeister de Karlsruhe, Félix Mottl, est venu prendre place sur la scène désormais internationale du Châtelet. Accompagné de Mme Mottl, cantatrice wagnérienne de très grand mérite, il a dirigé en grand artiste plusieurs fragments du maître, et aussi de Berlioz, pour lequel il a un culte particulier, de Beethoven et de Mozart. Malheureusement, n'ayant assisté à aucune de ces séances, je ne puis en parler plus longuement en connaissance de cause.

A la salle Pleyel, la *Société des Petites Auditions,* avec le concours des *Chanteurs de Saint-Gervais,* a fait entendre de nombreux fragments des vieux maîtres et aussi de plus modernes. A la même salle, l'*Audition annuelle des derniers grands quatuors (Fondation Beethoven)* a repris les 20 janvier et 3 février pour se terminer le 17, avec son succès habituel. MM. A. Geloso, A. Tracol, L. Van Waefelghem et Fr. Schnécklüd ont interprété les quatuors XI, XII, XIII et XIV (op. 95, 127, 130 et 131), ces œuvres de la vieillesse de Beethoven devenu sourd, où l'âme triste du vieux maître se reflète fidèlement, avec, çà et là, quelques éclaircies où perce la sérénité de naguère.

Pour un soir seulement, hélas ! la salle d'Harcourt a rouvert ses portes. On a entendu deux quatuors de M. E. d'Harcourt (à qui la soirée était consacrée, un *Pater noster* et une poésie de Millevoye chantés par M. Vergnet assez laborieusement, plus un *thème varié* pour le quatuor.

La Rivista musicale italiana de janvier 1897 (4e année, 1er trimestre) publie la traduction italienne du célèbre pamphlet de Richard Wagner, qui parut pour la première fois dans la *Neue Zeitschrift für Musik* de Leipzig (1850) sous le pseudonyme de K. FREIGEDANK : *Le Judaïsme en musique.* Il en existe une traduction française datant de 1869 (voir *le Guide musical* de cette année). Le même fascicule de la *Rivista* contient la fin de l'étude de M. Pougin sur *la Musique en Russie;* un mémoire de M. G.-E.-P. Arkwright sur le compositeur *Alfonso Ferrabosco,* de Bologne, qui vécut à la cour d'Élisabeth de 1562 à 1578; puis à la cour du duc de Savoie où il mourut le 8 mars 1589; un article illustré de plusieurs reproductions, sur *les Portraits et Caricatures de Beethoven,* du plus haut intérêt, par M. Th. v. Frimmel, de Vienne; enfin, de C.-F. Gabba, professeur de droit civil à l'Université de Pise : *Compositore di musica e poeta,* sur la propriété artistique; et l'examen par M. Abel Engelfried du *Notenliniensystem* de F. WALTER.

J.-G. PROD'HOMME.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *Les forces socialistes dans les divers pays.* — *France :* Congrès pour protéger et accroître la population; la *Petite République.* — *Belgique :* Fédération des conseillers communaux socialistes; un nouvel impôt municipal. — *Allemagne :* La grève de Hambourg. — *Italie :* M. di Rudini et les socialistes. — *Suisse :* Le Congrès socialiste; l'Évolution de l'industrie des hôtels; Maisons ouvrières municipales; Boulangerie communale; le Bureau international de la Paix. — *Chine :* Grèves, Boycottages et Syndicats; Indications économiques. — *Japon :* Les salaires et les conditions du travail. — *États-Unis :* L'élection présidentielle.

LES FORCES SOCIALISTES DANS LES DIVERS PAYS

Allemagne. — Suffrages : En 1871, 124,655; en 1881, 311,961; en 1890, 1,427,298; en 1893, 1,876,758. Associations socialistes : 250,000 membres. Députés au Reichstag : 48. Presse du parti : 41 journaux quotidiens et 123 journaux hebdomadaires.

France. — Suffrages : En 1889, 91,000; en 1893, 600,000; en 1896, 1,400,000. Députés socialistes : 62; majorité socialiste dans 29 villes et dans 1,200 bourgades. Presse du parti : 78 journaux quotidiens et hebdomadaires.

Italie. — Suffrages : En 1893, 20,000; en 1896, 90,000. Députés : 19. Presse du parti : 33 journaux quotidiens et hebdomadaires.

Danemark. — Suffrages : En 1872, 315; en 1884, 6,805; en 1887, 8,408; en 1890, 17,232; en 1893, 25,019. Associations socialistes : 713. Députés : 9. Presse du parti : 6 quotidiens et 3 hebdomadaires.

Suède-Norvège. — Nombre de suffrages inconnu. Syndicats socialistes : 72. Presse du parti : 2 quotidiens et quelques hebdomadaires. Un député élu par Stockholm.

Belgique. — Suffrages : En 1894, 344,000; en 1896, 461,000. Députés : 29. Quotidiens : 5 et un grand nombre de journaux hebdomadaires et syndicaux.

Suisse. — Suffrages : En 1896, 107,990.

Autriche. — Suffrages : En 1895, 90,000. Presse du parti : 65 quotidiens et hebdomadaires.

Angleterre. — Suffrages : En 1895, 98,000. Plus de députés élus directement comme socialistes. Beaucoup de députés ouvriers élus par des groupements ouvriers teintés de socialisme.

Serbie. — Nombre de suffrages : 50,000.

République Argentine. — 76 syndicats. Plusieurs journaux de langue étrangère.

Espagne. — Chiffres manquent. Presse du parti : 5 hebdomadaires.

États-Unis. — Suffrages : En 1881, 2,068 ; en 1890, 13,331 ; en 1892, 21,157 ; en 1894, 33,133 ; en 1896, 40,000 environ.

Les renseignements manquent pour les autres pays.

FRANCE

Tous nos compliments à M. le ministre de l'instruction publique qui ne saurait mieux travailler pour le socialisme qu'en interdisant les associations des professeurs et des maîtres répétiteurs. La persécution et l'intolérance ont toujours profité à ceux qui défendent la justice.

Congrès pour protéger et accroître la population. — C'est le deuxième congrès de ce genre. Il s'est tenu à Paris, mairie de l'Opéra, fin décembre, et a eu comme ordre du jour différents moyens d'accroître la nuptialité et la natalité, et de protéger la maternité, les enfants de tous âges, — voire même les adultes. Mille précautions ont été prises pour se garer de toutes les propositions fleurant le socialisme. Et une fois de plus la montagne accoucha d'une souris.

Comment accroître la natalité ?

Pour M. Passy, cette question relève uniquement de la morale. Si l'on veut que les classes aisées produisent des enfants et abandonnent les pratiques dont on se plaint, il faut faire appel à l'ensemble de tous les sentiments honnêtes et des intérêts véritables des parents eux-mêmes, et répéter à ces derniers le mot de Franklin : « Un vice coûte plus à nourrir que deux enfants. »

Le baron de Grilleau, préconisant l'action de la loi, demanda la suppression de l'hérédité en ligne collatérale : on ne pourrait léguer qu'à ses enfants ; les fortunes des personnes, qui mourraient sans descendance directe, seraient versées dans une « Caisse nationale de l'enfance », qui servirait à entretenir et à élever les enfants pauvres.

Pour M. Noguez, la question est surtout d'ordre économique : il demanda en faveur des petites filles pauvres la création d'une « Épargne

dotale scolaire », qui leur assurerait une dot, partant leur permettrait le mariage.

Mme Pognon estima que la raison qui éloigne beaucoup de femmes du mariage est le serment que la loi leur demande d'obéir à leur mari toujours : aussi voit-elle le remède dans la réforme complète de la loi du mariage.

Mme Koppe demanda une réforme de l'Assistance publique : que les mères puissent reprendre, quand elles le voudront, leurs enfants et elles en auront davantage.

Mme Vincent, après un long exposé historique, où elle remonta jusqu'au règne de Justinien, et cita les ordonnances de Henri II et les ouvrages de M. Acollas, conclut à l'établissement de la recherche de la paternité; cette mesure, affirme-t-elle, provoquerait de nombreux mariages. Mme Pognon vit au contraire dans cette recherche une grave atteinte à la dignité de la femme, forcée de nommer qui elle ose aimer; elle rappela que la Ligue française pour la revendication des droits de la femme s'est prononcée contre cette recherche. M. Passy insista sur certains désavantages de la mesure proposée par Mme Vincent : une femme, pour assurer l'existence de son enfant, pourrait désigner comme le père tel homme riche; cette dénonciation pourrait rencontrer peu de créance : elle n'en porterait pas moins atteinte à l'honorabilité de personnes innocentes. Peut-être, dans certains cas, les pères pourraient-ils forcer leurs fils à épouser la jeune fille séduite par eux; mais il faudrait que celle-ci présentât de suffisantes garanties d'honorabilité. Mme Oddo, enfin, demanda que la femme enceinte soit secourue deux mois avant ses couches et dix mois après; et Mme Pognon, qu'un impôt spécial frappât, à cet effet, tous les célibataires.

Finalement, l'exécution des résolutions votées fut confiée par le congrès à une commission permanente, placée sous la direction du docteur Dumontpallier et de M. Tridon, le secrétaire général du congrès.

La commission a nommé une délégation, chargée de porter à M. Monod, directeur de l'hygiène et de l'assistance publique au ministère de l'intérieur, au nom du congrès, les vœux suivants :

1° Rétablissement des tours, concurremment avec le maintien du système actuel adopté par l'assistance publique;

2° Interdiction absolue de l'usage des biberons à tube.

La dépopulation de la France, d'après ce dernier congrès, doit être imputée non moins à la mortalité infantile, qui est encore, bien qu'ayant diminué légèrement grâce aux progrès de l'hygiène, effrayante, qu'à la diminution de la natalité. Il faut donc, à la fois travailler à l'augmentation de la natalité en France et à la diminution de la mortalité infantile. C'est pourquoi la commission a décidé de commencer

par poursuivre l'exécution de mesures propres à atteindre ce deuxième but; en même temps qu'à M. Monod elle enverra au Conseil municipal de Paris une délégation chargée de demander que des bons de lait soient accordés, sur leur demande, aux mères indigentes.

* * *

La Petite République. — Les journaux de Paris publiaient, le 20 janvier, la lettre suivante adressée à M. Teillard, président du conseil d'administration de ce journal :

Paris, 19 janvier 1897.

Monsieur,

Désireux d'assurer l'entière indépendance politique du journal *La Petite République,* cette indépendance étant la condition même de l'action socialiste, nous avons soumis à votre signature l'engagement suivant, qui constituait pour notre parti et pour nous la garantie nécessaire :

« Je soussigné, président du conseil d'administration de la *Petite République,* m'engage par les présentes, vis-à-vis des membres du groupe socialiste de la Chambre rédacteurs au journal, à maintenir jusqu'au 1er juillet 1898, au citoyen Millerand ou à tout autre rédacteur en chef désigné par eux la direction politique et la rédaction en chef de la *Petite République,* sans que, directement ou indirectement, l'administration puisse s'immiscer dans la rédaction ou le choix des rédacteurs. »

Vous avez refusé votre signature au nom du nouveau conseil d'administration nommé ce matin. Vous avez même voulu vous attribuer le droit d'installer un nouveau secrétaire de rédaction, c'est-à-dire d'ouvrir à votre gré le journal à des notes et communications sur lesquelles nous n'aurions aucun contrôle et dont nous porterions la responsabilité.

Dans ces conditions qui livraient à l'inconnu notre action politique et notre dignité personnelle, nous devons à notre parti de nous retirer. Plutôt pas d'organe qu'un organe faussé et suspect.

Nous vous envoyons donc notre démission en vous défendant de reproduire, en tout ou en partie, des articles d'un seul d'entre nous parus ailleurs.

Recevez, monsieur, nos salutations.

A. Millerand, rédacteur en chef; Jules Lejeune, secrétaire de la rédaction. — E. Baudin, R. Chauvin, Gérault-Richard, Jules Guesde, Jean Jaurès, G. Rouanet, René Viviani, députés. — Paul Brousse, Émile Dubois, E. Fournière, André Lefèvre, conseillers municipaux de Paris. — G. Bertin, Henri Brissac, Louis Dubreuilh, Gabriel Farjat, Roger Gatineau, Albert Goullé, V. Jaclard, Jean Mazelet, Paquelin, Paule Mink, Henri Pellier, Charles Prolès, Georges Renard, Sorgue, Henri Turot (H. Touroude), Aline Valette, Alexandre Zevaès.

Quelques jours plus tard, un certain nombre des signataires de cette lettre ont cru pouvoir rentrer, avec M. Guesde comme rédacteur en chef, au journal dont ils venaient de sortir. Restent en dehors du journal ainsi transformé : A. Millerand, Jules Lejeune, E. Baudin, Gérault-Richard, Jean Jaurès, Gustave Rouanet, René Viviani, Paul Brousse, Émile Dubois, André Lefèvre, G. Bertin, Louis Dubreuilh, Roger Gatineau, Albert Goullé, V. Jaclard, Jean Mazelet, Paquelin, Henri Pellier, Charles Prolès, Georges Renard, Sorgue, Henri Turot.

Les abonnements combinés à la *Petite République* et à la *Revue Socialiste* ont cessé d'exister.

Note de la Direction.)

BELGIQUE

Congrès des conseillers communaux socialistes. — Réuni sur l'initiative du Congrès national du Parti ouvrier, le congrès décida au dernier Noël la création d'une fédération des conseillers communaux socialistes, afin d'aboutir ultérieurement à la formation d'un programme municipal socialiste détaillé et accompagné d'indications pratiques sur les moyens d'action et de réalisation.

La Fédération s'est immédiatement constituée en décidant l'organisation d'un secrétariat permanent où chaque conseiller aura la faculté de se renseigner sur toutes questions administratives ou juridiques.

Ce secrétariat a été composé des citoyens Bertrand, Conrardy, de Brouckère, Max Hallet, et enfin du citoyen Émile Vinck, qui en est le secrétaire général, et recevra à ce titre une indemnité annuelle de deux mille francs.

Un nouvel impôt municipal. — Le Conseil municipal de Seraing a établi un impôt sur les machines à vapeur, en raison de 6 francs par cheval-vapeur. On comptait que cet impôt pouvait donner 100,000 francs environ par an.

C'est à la machine à vapeur qu'on doit surtout la puissance des capitalistes, car elle leur permet de s'approprier tous les bénéfices de l'industrie moderne, d'écraser la petite industrie et de déprimer les salaires, en favorisant la formation et le développement du chômage. Le nouvel impôt était parfaitement justifié.

Il va sans dire que les industriels, grands et petits, ont protesté contre le nouvel impôt, et le gouvernement de la Belgique s'est empressé d'annuler la délibération du Conseil municipal socialiste de Seraing.

ALLEMAGNE

La grève de Hambourg. — Une première agitation s'était produite chez les ouvriers en grains, puis chez les nettoyeurs de navires de la

Compagnie Hambourgeoise-Américaine, et s'était terminée par une entente, lorsque la commission des salaires des ouvriers déchargeurs du port de Hambourg demanda que le travail fût payé 5 marks le jour, et la nuit ainsi que le dimanche, 6 marks.

Les patrons ayant offert une transaction jugée insuffisante, la grève éclata le 19 novembre. Le 22, elle engloba les charbonniers et les ouvriers déchargeurs de grains; elle comprenait déjà 5,000 grévistes.

Le 25, les journaliers des bateaux-allèges réclament aussi l'établissement d'un nouveau tarif, en hausse de 10 % sur l'ancien, et, sur le refus des patrons, 3,000 d'entre eux se mettent en grève; les mécaniciens conducteurs de grues, les portefaix et nettoyeurs de chaudières se déclarent solidaires des ouvriers du port et quittent le travail à leur tour.

Le 27 novembre, le nombre des grévistes s'élève à 11,000. Puis 150 cochers d'une compagnie de transports demandent une augmentation de salaire; ils sont suivis par une centaine d'ouvriers d'une compagnie de transports fluviaux et par ceux de la distribution des eaux et ceux du gaz.

A Brême, à Kiel, à Harburg des grèves partielles de déchargeurs ont éclaté ou sont annoncées. La Société des docks de Brême propose à la Commission des salaires une comparution en conciliation devant le tribunal industriel; cette proposition, acceptée le 2 décembre, aboutit à un accord.

A Bremehouen, Geestmünde, Lehe, Nordenham, les ouvriers du port s'engagent à ne pas décharger les navires qui n'auraient pu opérer à Hambourg et à Brême.

A Hambourg, la grève ne s'est pas généralisée chez les mécaniciens, mais elle a atteint les ouvriers des vapeurs de l'Elbe. On compte fin novembre 15,000 grévistes. Les ouvriers des dragues s'imposent une cotisation de 3 marks par semaine pour la caisse des grèves. — Le 30 novembre, les grévistes ont accepté un arbitrage proposé par le tribunal industriel, mais celui-ci est décliné par le syndicat patronal, lequel embauche des ouvriers étrangers, notamment des Anglais, *à des conditions plus onéreuses que celles que demandent les grévistes!*

Les petits commerçants, dont les intérêts étaient compromis par la prolongation de la grève, après avoir décidé de continuer de faire crédit aux ouvriers, envoyaient une députation au Sénat pour lui demander d'intervenir dans le conflit. Mais la police prohibait l'accès des quais aux grévistes et le Sénat faisait afficher une décision interdisant les réunions des grévistes et punissant les contrevenants d'amende et même de prison, ajoutant que l'on procéderait à une enquête sur les salaires et conditions du travail des ouvriers des docks et industries similaires seulement après la cessation de la grève.

Dans une réunion tenue pour examiner cette provocation du Sénat, la continuation de la grève fut votée par 7,265 voix contre 3,671, soit environ 11,000 votants présents, sur 18,000 grévistes ayant participé aux secours. Ceux-ci se sont élevés jusqu'à fin janvier à un million et demi de marks.

A la fin de décembre, on travaillait avec 488 équipes sur 236 navires arrimés dans le port; aux grues, 38 anciens ouvriers et 1,186 nouveaux étaient occupés; de même aux magasins des quais, on trouvait 272 anciens et 1,606 nouveaux ouvriers. Néanmoins la grève a continué.

Tandis que l'empereur, dans un dîner officiel, a pris la parole pour recommander la coalition des patrons contre les grévistes et exposé tout un plan de résistance aux prétentions de ces derniers, la solidarité des ouvriers allemands vis-à-vis de leurs frères hambourgeois n'a pas cessé de se manifester par des secours pécuniers. Enfin la commission générale des organisations ouvrières d'Allemagne a fait appel à la générosité du prolétariat international. Voici l'adresse qu'elle a lancée aux travailleurs de toutes nations :

Hambourg, Z. V. N. Wilhelmstr. 8e 1er Et.

CHERS COMPAGNONS,

La grève des ouvriers du port et des marins de Hambourg a pris de telles proportions que tous les moyens qui peuvent être recueillis comme secours deviennent nécessaires.

Jusqu'à présent, les grévistes ne s'étaient adressés aux camarades de l'étranger que dans le but d'empêcher la venue d'étrangers à Hambourg ; mais, maintenant, il devient nécessaire de s'adresser auxdits camarades pour l'obtention de secours pécuniaires.

Par la presse, vous avez été en mesure de vous faire une idée de la situation.

Vous reconnaîtrez que des secours sont urgents, et nous vous prions de ne pas les refuser aux grévistes, mais, au contraire, de les aider dans la mesure de vos moyens.

Saluts fraternels.

Pour et par ordre de la Commission générale des organisations syndicales ouvrières allemandes,

G. SABATH.

Malheureusement cet appel à la solidarité internationale ne fut pas suffisamment entendu, et le 31 janvier les grévistes durent s'avouer vaincus et décider la reprise du travail.

ITALIE

M. di Rudini et les socialistes. — Décidément le ministère di Rudini tient à se montrer de plus en plus le chargé d'affaires de la bourgeoisie

réactionnaire. Les faits de guerre contre les socialistes sont nombreux.

Viennent d'être supprimés la Fédération ligurienne, le club de Marino, et la Fédération socialiste de Rome.

M. di Rudini a définitivement donné la caractéristique persécutrice de son cabinet en ne s'en prenant plus seulement aux associations politiques, mais en poursuivant avec une égale haine les organismes économiques.

Après les « Chambres du Travail » de Gênes et de Livourne, voilà la *Camera di lavoro* de Rome également dissoute.

La Bourse ou Chambre du Travail de Rome avait été fondée en 1892, et comptait, par suite de l'adhésion de nombreuses sociétés ouvrières, près de 11,000 membres. Aux termes de ses statuts, le but principal était de servir d'intermédiaire entre l'offre et la demande de travail et de patronner en toutes circonstances les intérêts des travailleurs.

Le décret de dissolution déclarait que ce but était fictif et que la Chambre du Travail, devenue un centre de socialisme actif, encourageait et aidait les grèves, ainsi que les manifestations hostiles au gouvernement, qu'elle fomentait en outre les haines entre les classes des citoyens et excitait au mépris des autorités.

Il est à remarquer que ce sont là les mêmes prétextes qu'invoqua en France le ministère Dupuy pour fermer la Bourse du Travail de Paris.

SUISSE

Le Congrès socialiste. — Plus de 60 délégués du parti socialiste suisse ont pris part en novembre au congrès de Winterthur, qui s'est spécialement occupé de questions de discipline et d'organisation. Une commission spéciale a été chargée de la révision du programme. Elle devra présenter son rapport au congrès de 1897 à Zurich. Préalablement, une réunion préparatoire se tiendra à Saint-Gall.

L'évolution de l'industrie des hôtels. — De notre correspondant Henri Pronier :

Marx avait annoncé l'extension du système de production capitaliste, la disparition graduelle de la petite exploitation faisant place à la grande exploitation ; la disparition du patron ouvrier faisant place au directeur salarié dépendant du financier qui l'a nommé. Il est donc intéressant de constater les faits qui prouvent la justesse de cette prédiction et la transformation incessante de l'industrie dans le sens indiqué.

Ce phénomène économique a déjà été observé et décrit dans une foule de branches de l'activité humaine. Depuis quelques années, il commence à se manifester en Suisse dans une importante industrie de ce pays, dans l'industrie des hôtels. Nous allons indiquer en quelques mots les phases de cette transformation.

Le petit hôtel d'autrefois, dirigé par le propriétaire lui-même, a presque complètement disparu. On ne le trouve plus que dans les localités où l'étranger commence seulement à venir, en Valais, par exemple. On ne verra bientôt plus en Suisse le type classique de l'hôtelier recevant les étrangers à la porte de son établissement, veillant lui-même à leur bien-être, courant de la cuisine où fricote sa femme à la salle à manger où sert sa fille, puis présentant lui-même l'addition enflée pour les gens à prétentions, diminuée pour les anciens clients comme pour les amis de la maison.

Cet hôtelier d'autrefois s'est enrichi, il a agrandi sa maison, il l'a laissée à son fils. Ce dernier dirige encore lui-même, mais il a trop de monde pour pouvoir s'occuper de chacun. Il ne se montre que dans les occasions graves, il ne reçoit personnellement que les personnages. On sent partout la main du maître, mais ce maître est souvent invisible : sa femme et sa fille, elles, le sont devenues tout à fait.

D'ailleurs, à mesure que grandit l'hôtel, le travail se divise. La réception, la caisse, le contrôle général, la comptabilité, la cuisine, le service de la salle, du restaurant, des étages, sont faits par des spécialistes qui ne connaissent aucune autre partie du métier et qui n'ont aucun intérêt dans la maison.

A cette seconde phase du développement capitaliste en succède une troisième. Le fils du fondateur de la maison s'est retiré à son tour et le petit-fils a vendu l'établissement à une société anonyme. Il reste gros actionnaire ; membre du conseil d'administration, quelquefois directeur, mais pas pour longtemps. Désormais, du haut en bas de l'échelle, il n'y a plus que des salariés dépendant d'un comité, représentant des actionnaires ou plus exactement quelques gros actionnaires. Tout le personnel obéit à cette puissance lointaine, inconnue, impersonnelle, que Zola nous a si bien décrite dans *Germinal*, au capital anonyme. En Suisse, 22,000 lits d'étrangers sur 88,000 sont possédés par des sociétés anonymes et se trouvent ainsi dans cette troisième période.

Des faits récents annoncent le début d'une quatrième phase du développement capitaliste et font toucher au doigt « un des modes de la formation naissante du collectivisme. » (Stiegler). Les voici :

Les quatre premiers hôtels de Montreux, Vevey, Territet, le plus grand hôtel d'Interlaken, les deux seuls hôtels de Leysin, les quatre meilleurs hôtels de Genève, sont depuis un an la propriété d'un petit groupe de capitalistes. Ces onze maisons, représentant une valeur de 15 millions, appartiennent de nom à sept sociétés différentes, mais à la tête de chacune de ces sociétés nous retrouvons les mêmes noms et, en fait, les onze hôtels cités sont la propriété effective de quelques hommes d'affaires.

A Louèche-les-Bains, tous les hôtels, toutes les sources, tous les moyens de transport ont été achetés l'année dernière par un autre groupe financier. Là, il n'y a plus de concurrence possible, toute la localité est la propriété de quelques-uns et se trouve sous la direction d'un seul homme.

Les trois principaux hôtels de Davos-Platz dépendent également d'un seul manieur d'argent, quoique appartenant de nom à trois sociétés anonymes différentes.

On parle également de la vente à une société financière de tous les établissements de Grindelwald et de tous ceux de Zermatt, y compris 50 kilomètres de chemin de fer.

Nous constatons donc depuis quelques années une tendance plus marquée à l'agglomération des capitaux. Les sociétés par actions se réunissent, se fondent les unes dans les autres pour en former de plus puissantes. Ce n'est plus avec un demi-million, un million, deux millions au plus, c'est avec cinq, six, sept, dix millions qu'elles travaillent : ce n'est plus un seul hôtel, ce sont quatre, cinq, dix hôtels qu'elles exploitent.

Actuellement, dans beaucoup de localités importantes, tous les hôtels de premier ordre ne forment plus qu'une seule propriété; propriété nominale d'une société anonyme, en fait propriété de quelques capitalistes, étrangers au métier, détenant la majorité des actions et en faisant une matiere à spéculation.

Cette évolution du mode de production a eu une influence énorme sur la position des employés d'hôtel. Autrefois, le service était fait par la famille du propriétaire ou par des amis, des parents. Le propriétaire vivait avec eux sur un pied de familiarité qui en faisait réellement ses collaborateurs. Maintenant le fossé s'est creusé. Entre le capitaliste propriétaire et les employés il n'y a place que pour des relations de service : toute sociabilité a complètement disparu. Le service est monté comme une machine ; une fois l'impulsion donnée, aucune partie de la machine, aucun employé ne peut manquer à sa tâche sans que toute la machine se détraque.

Les employés, en outre, sont dans la situation la plus précaire. Ils n'ont d'ouvrage que tant qu'on a besoin de leurs services ; dès que le nombre des étrangers diminue, on les renvoie ; ils ne se placent de nouveau que lorsque la saison reprend ailleurs. Autant ou plus qu'une autre classe de prolétaires, ils sont victimes de l'exploitation des bureaux de placement. Les périodes de chômage, revenant régulièrement deux fois par an, se prolongent quelquefois outre mesure.

Les 30,000 employés des hôtels suisses sont maintenant des prolétaires dans toute la force du terme, des hommes vivant au jour le jour dans la dépendance absolue du capitalisme, sans espoir d'un avenir meilleur tant que notre état social restera ce qu'il est. En effet, les économies qu'un employé peut faire pendant la saison sont rapidement mangées par le terrible chômage d'automne. D'ailleurs, s'il réussissait à conserver ses économies, il ne pourrait songer à s'établir pour son compte ; comment le ferait-il, en face de la concurrence des hommes d'affaires ?

Cette tendance à l'exploitation capitaliste de l'industrie des hôtels se fait sentir aussi ailleurs, à un moindre degré, il est vrai.

Nous connaissons en Angleterre la Société anonyme des Gordon-Hôtels qui exploite des établissements dans un grand nombre de villes anglaises, et à Paris, la Société anonyme des Palace-Hôtels. Cette dernière possède dans les grandes villes d'Orient et d'Europe, de Constantinople à Lisbonne, les hôtels les plus luxueux. Enfin, n'oublions pas de mentionner les grandes compagnies de chemin de fer qui, en France comme en Angleterre, se sont mises à exploiter des hôtels.

Maisons ouvrières municipales. — La ville de Zurich a décidé qu'elle fournirait elle-même le logement aux ouvriers (600 pères de

famille et 300 célibataires) qui sont occupés aux travaux communaux. Dans ce but elle a fait l'acquisition, au prix de 940,000 francs, de vingt-deux hectares de terrain à proximité de la ville.

Sur ce terrain elle fera construire, à l'usage de ses ouvriers mariés, des maisons pour une ou pour deux familles, et elle s'est mise en rapport avec les compagnies de chemins de fer pour que celles-ci organisent des trains d'ouvriers fournissant des moyens de communication rapides et économiques aux habitants des nouvelles cités ouvrières. Pour loger les célibataires, elle a fait l'acquisition d'un certain nombre de maisons à l'intérieur même de la ville.

Des logements ouvriers existent déjà à Berne et à Genève.

Boulangerie communale. — Afin de mettre un terme à la disproportion existant entre les bas prix du blé et le haut prix du pain, une commune du canton de Berne a pris la résolution de fonder une boulangerie. La commune fournit gratis le terrain et le bois.

Une commission de cinq membres doués d'initiative prend la direction de l'établissement, ainsi que des dispositions et provisions. Un journal de Berne fait la remarque que l'exemple pourrait être imité par d'autres communes du haut pays, afin d'établir un rapport plus rationnel entre le prix de la farine et celui du pain, l'indispensable aliment de l'homme.

Le Bureau international de la Paix. — M. Élie Ducommun, secrétaire général du Bureau international de la Paix, vient de lancer une circulaire résumant les propositions qu'il a reçues sur le mode de tenue des réunions publiques et manifestations en faveur de la Paix qui devront être organisées dans tous les pays le 22 février prochain par les Sociétés de la Paix. M. Élie Ducommun soumet la rédaction suivante comme devant former le fond de la résolution à prendre dans chacune des assemblées :

Nous saluons le Traité d'arbitrage permanent conclu récemment entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis d'Amérique comme un des événements les plus importants de notre époque, en ce qu'il introduit pour la première fois le principe absolu de la justice et de la paix dans les rapports politiques entre deux grandes nations.

Tout en reconnaissant qu'il réalise notre but immédiat et répond à nos vœux, nous ne le considérons que comme un premier pas vers l'établissement d'un système qui soumettra tout différend entre nations à une procédure légale internationale.

A cet effet, nous souhaitons ardemment que l'exemple de sagesse donné par les deux gouvernements contractants soit suivi à bref délai par les gouvernements et les organes parlementaires de tous les autres pays, avec l'appui de l'opinion publique et de la presse.

Encouragés par le brillant succès dû surtout aux efforts de ceux qui ont travaillé sans relâche à faire prévaloir les solutions pacifiques des différends internationaux, nous affirmons de nouveau le principe de l'arbitrage, et nous le proclamerons jusqu'au jour où il sera reconnu et mis en pratique dans tout le monde civilisé.

CHINE

Grèves, Boycottages et Syndicats. — *Ausdem Lande des Zopfes.* (Au Pays de la Tresse), un livre publié à Leipzig par M. Brandt qui, pendant de longues années, a représenté, en Chine, l'empire d'Allemagne, nous apporte de curieux renseignements, résumés par le *Peuple de Bruxelles* :

Les grèves et les boycottages, dit M. Brandt, sont des événements connus en Chine, où ils étaient vraisemblablement entrés dans les mœurs bien longtemps avant qu'ils ne fissent leur apparition en Europe. Mais ils n'y sont pas organisés pour poursuivre des augmentations de salaires ou des revendications du même genre ; ils y constituent une arme pour se défendre contre l'exploitation de certains fonctionnaires avides ou pour susciter à ceux-ci des difficultés qui les conduiront à la perte de leur emploi.

Il n'est pas rare que les producteurs d'une profession, par exemple les bouchers ou les marchands de riz, s'insurgent contre un nouvel impôt et ferment leurs magasins pour s'y soustraire. Souvent les autres catégories de commerçants prennent fait et cause pour les grévistes et, de concert avec eux, déclarent la grève générale. Il arrive ainsi que, pendant plusieurs jours, tout commerce est suspendu dans une ville.

Alors s'engagent entre les insurgés et les administrations publiques des pourparlers qui aboutissent généralement à la révocation ou au déplacement du fonctionnaire coupable. Si celui-ci s'entête, s'il refuse de plier, la lutte de pacifique devient violente et, comme les grèves dans nos centres industriels, se termine par des coups de fusils.

Ainsi, en 1892, on avait décidé, à Macao, de frapper d'un impôt les boissons alcooliques, le poisson et d'autres objets de consommation courante. Immédiatement tous les commerçants atteints par les nouvelles taxes fermèrent leurs magasins, et comme les autres négociants menaçaient de se joindre aux grévistes, les autorités s'empressèrent de capituler.

Les syndicats ne sont guère créés que par des négociants, des propriétaires de navires, en général par des personnes s'occupant de commerce ou de transports. Ceux des marchands de thé et des marchands de soie rendent des services très appréciables dans les ports ouverts au commerce international. Ils ont une organisation très sévère, appliquent de fortes amendes et même l'exclusion aux membres qui n'observent pas les règlements, et restent rigoureusement fermés aux négociants étrangers. Un syndiqué étant entré en relations d'affaires avec un négociant d'un autre pays, il n'est pas rare de voir le syndicat lui donner l'ordre d'en rester là et d'interrompre les négociations.

A d'autres points de vue, le rôle des syndicats n'est pas moins important. Chaque organisation de ce genre représente les intérêts de toute une catégorie

de producteurs vis-à-vis de l'autorité. C'est elle qui annonce la déclaration de grève si un impôt appliqué mal à propos vient menacer les intérêts de la corporation ; c'est grâce à elle par conséquent que les conflits sont souvent évités.

Il arrive que les syndicats font des avances d'argent aux administrations locales ou provinciales et obtiennent, pour se rembourser, l'autorisation de prélever certains droits ou certaines taxes.

Tout syndicat possède un immeuble assez vaste dans lequel il tient ses réunions, organise des fêtes, donne des représentations et souvent héberge les négociants de la même profession, de passage dans la ville.

Indications économiques. — La Chine continue à s'outiller contre l'exportation européenne et américaine, et déjà elle commence à importer surtout en Amérique. Nul n'ignore le danger du capitalisme industriel naissant de la Chine, où la main-d'œuvre ne coûte presque rien.

Shanghaï est destiné à devenir rapidement le New-York de la Chine et Han-Kod, capitale du Hu-Pe, son Chicago, c'est-à-dire le centre de son marché agricole.

Les ouvriers industriels reçoivent un salaire quotidien variant de 50 à 75 centimes. Les ouvriers agricoles ne gagnent guères que 25 centimes par jour.

JAPON

Les salaires et les conditions du travail. — La guerre sino-japonaise a attiré l'attention sur le peuple japonais, dont l'industrie et le commerce ont pris, ces dernières années, un si rapide essor.

Voici quelques renseignements économiques extraits d'un rapport de M. Loonen, commissaire de section à la dernière exposition de Chicago :

Les grandes industries au Japon, celles qui sont montées en sociétés par actions et qui emploient un nombreux personnel, sont : les mines, les compagnies de chemins de fer et de navigation, les filatures, les tissages, les manufactures d'allumettes, etc.

Les broderies sur soie, la céramique, la fabrication des bronzes, des cloisonnés et des objets de laque, etc., sont organisées dans de petits ateliers où des artisans travaillent pour ainsi dire en famille avec 5 à 10 ouvriers. Les ateliers plus importants de 60 et 150 ouvriers sont rares.

Dans ces petits ateliers, on n'a pas encore introduit la machine à vapeur ; on se sert parfois de chutes d'eau, même très petites, lorsque le travail n'est pas absolument manuel.

. . . .

Les ouvriers japonais ont, en général, une grande facilité de compréhension et une habileté de main étonnante ; ils sont fort obéissants, très doux, très attachés à leurs chefs ; ils supportent avec résignation les travaux les plus durs, alternent leur travail jour et nuit dans les grandes usines à feux continus et,

dans les petits ateliers, fournissent jusqu'à quatorze heures de présence lorsqu'on ne travaille pas la nuit. Dans ces petits ateliers, ils sont nourris partiellement à midi et à cinq heures, de façon à ne pas être dérangés. Le travail commence vers six heures du matin, s'interrompt pour quinze à vingt minutes à l'heure des repas et reprend à cinq heures et demie jusqu'à dix heures du soir. Toutes ces heures varient à l'infini ; dans les maisons où l'on brûle le thé, il commence au contraire à quatre heures du matin et termine à six heures du soir ; les besoins de l'industrie font la règle ; les ouvriers s'y prêtent volontiers.

Il est assez difficile d'établir exactement des moyennes de salaires ; dans les campagnes reculées, dépourvues d'industrie, loin du contact des Européens, il existe des quantités de gens qui ne sont même pas assez fortunés pour manger du riz, qui vivent des grains les moins chers, orge, avoine, etc., et qui sont heureux de travailler pour 0.10 yen par jour, soit 0 fr. 35 de notre monnaie.

Dans les deux capitales, dans les ports et surtout à Osaka, la grande ville industrielle du Japon, on trouve les moyennes suivantes :

	Francs.
HOMMES	—
Les mécaniciens gagnent	2 80
Les brodeurs, décorateurs, sculpteurs, surveillants, ouvriers de premier ordre	1 20
Les très bons ouvriers de métier	0 90
La grande moyenne des ouvriers ordinaires d'usines, filatures, tissages	0 70
Les hommes de peine et ouvriers ordinaires	0 60
FEMMES	
Les brodeuses, peintres	0 52
Les surveillantes, femmes de premier ordre	0 42
Les bonnes ouvrières	0 35
La grande moyenne des ouvrières ordinaires d'usines, filatures, tissages	0 28
Les petites filles et les apprenties pendant de nombreux mois	0 14

Le gouvernement japonais a créé lui-même les premières usines ; il les a cédées à des compagnies, comme il a cédé ses mines, lorsqu'elles ont été en bonne marche. L'industrie progressive et énergiquement menée que l'on peut prendre comme modèle de la récente activité du Japon est celle du coton.

Peu d'années se sont écoulées depuis que le rapporteur attitré du gouvernement prussien estimait que les Japonais ne se prêteraient pas aux exigences de l'industrie moderne, et déjà, en 1888, un premier démenti était donné à ces appréciations par 76,000 broches de filature en pleine activité.

On voit aujourd'hui, quatre années plus tard, des usines comme celles de « Kanegafuchi » qui emploient 2,100 hommes et 3,700 femmes divisés par équipes qui travaillent jour et nuit et n'ont sur douze heures de travail assidu que quarante minutes pour les repas. Des dortoirs sont organisés à proximité, et l'on fournit aussi de la nourriture à raison de 7 centimes par repas.

Les filatures à Osaka sont installées de la même façon. Toutes sont munies d'excellentes machines anglaises, travaillent jour et nuit avec deux équipes alternantes, sont prospères et donnent de bons dividendes. Beaucoup forment des projets d'agrandissement, ont déjà commandé de l'outillage en Angleterre et construisent d'autres établissements dans des centres populeux.

La production n'a pas encore atteint le niveau absolu de la consommation intérieure. En 1882, la consommation totale du Japon s'élevait à 37 millions de kilogrammes ; en 1891, elle s'est élevée à 55 millions de kilogrammes et, depuis, elle s'est encore accrue.

Trente-cinq filatures, employant 5,739 hommes et 16,879 femmes, soit un total de 22,618 ouvriers, forment un syndicat puissant et semblent abuser de l'absence de lois ou de l'indulgence extraordinaire dont on use envers elles.

Des petites filles de 8 à 9 ans sont astreintes à douze heures de travail. Suivant la loi japonaise, elles devraient aller à l'école ; les instituteurs se plaignent, aucune sanction ne vient leur donner raison.

En outre, en face de ces ouvriers si résignés, si obéissants, les patrons ont organisé un système qui les met à leur merci. Aucune filature ne reçoit un ouvrier sans le consentement écrit de l'établissement qu'il quitte, et cette rigueur est poussée si loin que tout nouvel arrivant est surveillé et immédiatement congédié si l'on s'aperçoit qu'il a déjà quelque connaissance du métier.

ÉTATS-UNIS

L'élection présidentielle. — La défaite de M. Bryan et avec lui des syndicats silvéristes ou argentistes, c'est la défaite de la classe moyenne que la libre frappe de l'argent aurait libérée de la moitié de sa dette. Le triomphe du protectionnisme outrancier de M. Mac-Kinley et avec lui de tous ceux qui s'enrichissent par l'industrie, le commerce et la banque, c'est le triomphe de tout le parti capitaliste, de la haute bourgeoisie, c'est un nouvel essor promis à l'industrialisme agricole, et par conséquent une plus grande impulsion donnée à l'expropriation capitaliste des petits propriétaires ruraux, des petits commerçants, des petits patrons, c'est à brève échéance la prolétarisation de la majorité de la classe moyenne.

Les trusts vont se multiplier et devenir plus puissants. Les forces militaires seront accrues ; la police des grandes villes sera militarisée, et la réforme électorale se fera dans le sens propriétaire.

Mais le socialisme fera de nombreux et sérieux progrès dans toutes les classes de la société, à cause du mécontentement général, lequel se traduira sans doute aussi par des grèves formidables, peut-être par de véritables révoltes prolétariennes.

Les travailleurs des villes et des champs auront encore à souffrir comme individu, mais non pas comme classe. En effet, la bourgeoisie moyenne étant de plus en plus acculée à la ruine pour tomber ensuite dans la classe ouvrière, les antagonismes de classe s'accentueront et accéléreront la débâcle de la société capitaliste.

ADRIEN VEBER.

REVUE DES LIVRES

Enquête sur la question sociale, par M. Jules Huret, préface de MM. Jean Jaurès et Paul Deschanel. — Librairie académique Perrin.

Voici une série d'articles de journal qui, conçus d'après un plan bien ordonné, forment un livre du plus vif intérêt et de la plus complète homogénéité. Frappés tous deux par les mérites multiples de cette œuvre, Jaurès et M. Deschanel l'ont préfacée. « Vous avez compris », dit Jaurès à l'auteur. « Vous avez senti », fait M. Deschanel. Cet hommage rendu à l'intelligence (au sens exact du mot) et à la sincérité de M. Jules Huret par le plus éloquent défenseur et le plus éloquent adversaire du socialisme nous est un garant d'impartialité.

Qu'après cela, M. de Rothschild, désolé d'avoir été surpris dans le déshabillé trivial de sa pensée, adresse aux journaux une protestation, et que le duc de La Rochefoucauld-Doudeauville prétende qu'on l'a caricaturé, cela a peu d'importance. Jaurès a reconnu les siens; M. Deschanel en a fait autant: les gens laids se plaignent toujours du photographe, quand celui-ci a le malheur d'ignorer l'art aimable des retouches. « J'enregistrerai », a dit M. Jules Huret en commençant son livre. Et il a enregistré. Et cela restera comme un document, comme un état des positions dans le moment de la bataille sociale où nous sommes.

Avec une méthode excellente, M. Huret fait passer d'abord les faits sous nos yeux. Il se rend au Creusot, ce « fief capitaliste », comme l'a si justement nommé notre excellent et vaillant ami Dumay. Là, il interroge un contre-maître. Selon ce docile chien de garde du capital, « on fait tout pour l'ouvrier, ici », et si on ne donne aux blessés, aux mutilés du travail qu'un tiers de paye, c'est parce qu' « il y en aurait qui se feraient blesser exprès », histoire de se reposer tranquillement chez eux. Ces choses atroces sont dites tout naturellement par le malheureux dans le décor tragique et grandiose de l'usine, dans le bruit de la « machine soufflante », ce bruit « sinistre et géant » qui « éclate comme un colossal et lamentable sanglot », qui donne à M. Jules Huret « l'horrible impression de pitié, de tristesse, de terreur », ressentie « au spectacle de cet enfer ». Il a beau se dire « que pourtant il faut bien que quelqu'un travaille », que, si ce n'étaient pas les damnés qui ahannent, suants et courbés devant ses yeux, ce

serait lui, il ne peut s'empêcher de s'écrier : « Mais il me semble que je me révolterais !.. » Et il se promet de « demander aux ouvriers pourquoi ils ne se révoltent pas ».

Il le demande aussi aux capitalistes. C'est d'abord M. Eugène Schneider, maître souverain du Creusot, ce pays où, selon l'expression du contre-maître, « il ne faut pas qu'on bronche !... On les aurait vite fait filer, les récalcitrants », c'est-à-dire les socialistes, et « ils seraient forcés d'aller bien loin chercher du travail ». M. Schneider est naturellement maire de la ville et député de la circonscription, puisque personne ne « bronche » impunément ; mais il ignore quantité de choses, notamment « ce que c'est que le socialime ». Il croit que M. de Mun veut supprimer les patrons. Vous pensez si M. de Mun a protesté. Il s'effare un moment à l'idée du désarmement européen, qui priverait ses usines de grosses commandes, puis se rassérène à l'idée que cinq cent mille bras rendus à l'industrie feraient baisser les salaires. Cet homme parle du prix des ouvriers comme il parlerait du cours de la houille ou de l'acier. M. Huret lui parle de l'expropriation capitaliste que projettent les socialistes, il crie naïvement au vol. M. Huret répond par l'accumulation et l'usure capitalistes, il riposte qu'il n'est pas un usurier, puis déclare très mauvaise l'intervention de l'État. « Je n'admets pas du tout un préfet dans les grèves », dit-il. Pourtant, voyons, monsieur, quand le préfet vous amène les gendarmes ?...

C'est ensuite M. Eugène Pereire qui veut laisser au temps et à la liberté le soin de corriger les inégalités et les injustices sociales. Cependant il ne nie pas que l'État soit « nécessaire dans certaines » questions sociales. Cette déclaration jure singulièrement avec l'attitude du journal de M. Pereire, la *Liberté*, où règne l'économisme le plus intransigeant. Puis c'est M. Cousté, président de la chambre de commerce de Paris, un gros monsieur pénétré de son importance, qui cite sans les comprendre les phrases de M. Yves Guyot sur la liberté et, mis au pied du mur par le malin interviewer, appelle les gendarmes au secours de la liberté capitaliste contre la liberté ouvrière.

La conversation avec M. de Rothschild est d'un comique froid et contenu qui en fait une des choses les plus réjouissantes qu'on puisse voir. Pour ce roi de l'or, il n'y a de crises sérieuses que les crises financières. Quant aux ouvriers, « ils sont très satisfaits de leur sort » et « ils ne se plaignent pas du tout. » Ce sont les « meneurs » qui font tout le bruit. « Savez-vous ce que fera la majorité des ouvriers, si on leur donne la journée de huit heures ? Eh bien, ils iront boire ! Ils iront davantage au cabaret, voilà tout. » Il ajoute, serré de près par l'impitoyable M. Huret : « A part des exceptions malheureuses, des accidents inévitables, chacun en général a la part de capital que méritent son intelligence, son énergie, son travail propre. » M. de Rothschild étant l'homme le plus riche de France, cela revient à dire qu'il en est le plus intelligent, le plus énergique et le plus laborieux. A moins qu'il ne se classe modestement dans les « exceptions malheureuses. » Il est fâcheux que M. Huret n'ait pas poussé son investigation sur ce point.

Un grand fabricant de Roubaix résume ainsi son opinion : « Plus de religion, plus de morale, qu'est-ce que vous voulez faire ? » Cette opinion est exprimée à quelques pas de cette rue des Longues-Haies, nid de misère dont M. Huret trace un saisissant tableau. C'est aussi celle du duc de la Rochefoucauld, qui

veut qu'on revienne à l'Évangile, tout en avouant qu'il n'a « eu le temps de penser à cela que superficiellement, vous comprenez. » Ce : vous comprenez ! est tout un poème. M. Christophle, l'ancien gouverneur du Crédit foncier, spirituellement baptisé par Jaurès : « le capitaliste d'Arcadie », fait à sa manière l'histoire et la justification de la rente. Bastiat prêtait un rabot, M. Christophle prête un champ. Si on l'empêche de prêter « son » champ, il refuse de discuter et il termine la conversation par cette considération dont on appréciera la haute portée philosophique : « Ces machines-là, voyez-vous, ces projets de bouleversements, ces menaces de révolutions ne sont inventés absolument que pour enrichir ceux qui les préconisent. »

L'ouvrier du Creusot qu'interroge M. Huret répond ainsi : « On n'est pas les plus forts... et puis, on est trop fatigué ! » A Roubaix, on est moins fatigué. M. Huret trouve au cabaret les ouvriers lisant et commentant un article de Jules Simon sur la question sociale. A ses objections (car le système de l'auteur, excellent, selon moi, est de poser aux capitalistes des questions socialistes et inversement), ils répliquent en citant tel patron qui « a gagné trente-sept millions en quelques années, et ceux qu'il emploie mangent du pain sec et de l'oignon cru à leurs repas. » M. Huret rencontre à Roubaix un jeune Belge, docteur ès-sciences, qui s'est fait cuisinier pour vivre et dépèce impitoyablement l'organisme capitaliste, si bien que l'interviewer renonce à défendre Jules Simon et s'en va admirer le familistère de Guise. Il nous conduit ensuite dans son pays natal, nous y montre des paysans réels, de ces paysans de jadis pour qui l'accoutumance est tout et qui se refusent à toute pensée générale. L'idéal d'un pauvre diable usé à nourrir ses maîtres est que ses enfants en sachent un peu plus long que lui et peinent moins que leur père. M. Huret note impitoyablement l'égoïsme ignorant des uns et la non moins ignorante résignation des autres, puis il passe aux pêcheurs de Boulogne : « Les riches sont trop mauvais cœurs, disent-ils, et il y aura toujours des pauvres. »

Si l'espace ne m'était mesuré, je voudrais citer en entier les trois chapitres consacrés à la misère ouvrière en Russie et en Pologne. C'est un véritable cauchemar et M. Huret a touché là le fond de l'enfer social.

Somme toute, M. Huret sait pourquoi l'ouvrier ne se révolte pas. Plus il est malheureux, plus il est avili, moins il peut songer à sortir de sa situation et, sauf exceptions, c'est dans les milieux de misère moindre qu'on rencontre le plus de socialistes.

Un tel livre est un réconfort pour ceux qui travaillent à l'émancipation ouvrière. Il leur montre les progrès de l'idée en même temps qu'il les édifie sur la valeur intellectuelle et morale de ceux que leur situation met à la tête de la résistance. On doit donc féliciter M. Jules Huret d'avoir eu le très grand courage de l'écrire.

E. F.

*
* *

Œuvres complètes de Maria Deraismes, tomes I, II et III..... (chaque volume in-18, 3 fr. 50). — Félix Alcan, éditeur

Selon la juste et belle expression de son préfacier et biographe, Jean Bernard, notre distingué confrère du barreau de Paris, Maria Deraismes garda

toute sa vie pour elle-même cette sérénité bourgeoise qui s'observe et se préserve. Mais cette belle unité et dignité de sa vie, ne la dut-elle pas en grande partie à la vie de famille qu'elle mena jusqu'au dernier moment, et surtout à sa mère, une nièce de l'opticien Soleil, et à sa seule et unique institutrice, sa sœur aînée, Mme Féresse-Deraismes? Le reste, c'est-à-dire le plus important, l'intelligence émue de toutes choses, l'ardeur républicaine et libre-penseuse, l'éloquence persuasive et prenante, est le fruit de ses études solitaires, de ses méditations de recluse laïque, recluse volontaire et familiale. Il en est de même de son appétit de propagande active, de son goût pour l'apostolat.

Maria Deraismes débuta dans l'art oratoire, à la fin du second Empire, par une série de conférences au Grand-Orient: *Nos principes et nos mœurs*. Elle avait alors vingt-quatre ans. Après la guerre, Maria Deraismes, malade, se recueille et ne sort de ses méditations que pour prononcer au théâtre de Saint-Malo, où habitait la famille de son père, un grand discours politique : *République ou Monarchie*. Enfin, pendant la période de trois mois qui suivit le coup d'État du 16 mai 1876, M. de Broglie eut beau interdire les réunions publiques, en Seine-et-Oise, tous les jours il y avait réunion politique, aux Mathurins près Pontoise, dans le salon et le jardin de la propriété de Mme Deraismes. Mlle Maria Deraismes devint ainsi à domicile le Gambetta de Seine-et-Oise. De tout le département des centaines d'électeurs venaient à ces conférences familières. De temps à autre elle était suppléée par Hubbart, Duprat, Lapommeraye, Deschanel, Hamel, Naquet ou Lockroy.

Puis elle prit part à une foule de réunions et de congrès anticléricaux et féministes, fonda la « Société pour l'amélioration du sort de la femme », fit encore des conférences, eut des polémiques, avec Sardou à cause de son *Rabagas*, avec Alexandre Dumas à cause de son *Homme-Femme*. Bref, Maria Deraismes fut constamment une militante du progrès, et c'est à la pieuse sollicitude de sa sœur, Mme veuve Féresse, que nous devons aujourd'hui le recueil de ses œuvres écrites et parlées.

Ces œuvres, dont trois volumes ont déjà paru, sont publiées à peu près selon leur ordre chronologique.

Tome premier : France et Progrès. — Conférence sur la Noblesse.

France et Progrès a été écrit au lendemain de la guerre. Aussi le premier chapitre *« Væ Victis »* est une hymne à la France, qui se continue d'ailleurs tout le long de l'ouvrage. — Depuis, quelques-uns des progrès réclamés par l'auteur, notamment l'établissement définitif de la République, l'obligation, la gratuité et la laïcité de l'instruction ont été accomplis.

Dans ce livre guerre est faite à tous les préjugés, non seulement cléricaux, mais aussi petit-bourgeois. Et l'on vante la vertu politique de l'esprit révolutionnaire, et la bienfaisance civique de la prédominance de la raison.

Les aperçus sur les systèmes socialistes sont du dernier faible, mais il faut louer sans réserves une admirable *Conférence sur la Noblesse* et les chapitres sur l'éducation, l'instruction, l'apprentissage, le prolétariat, les salaires insuffisants pour l'épargne, l'association, la coopération, etc... La pensée est noble et élevée; l'expression est animée par un large souffle libéral. Et, comme conclusion, la *solidarité* est déclarée *loi* des démocraties. Enfin la République est proclamée l'instrument le plus favorable aux réformes sociales.

J'allais oublier un passage qui m'a beaucoup plu. A ceux qui accusent les révolutions de n'être menées que par l'écume de la société, Maria Deraismes répond par une heureuse citation de Montesquieu : « Dans les guerres civiles il se forme de grands hommes, parce que dans la confusion, ceux qui ont du mérite se font jour, chacun se place et se met à son rang : au lieu que dans les autres temps, on est placé, et l'on est souvent tout de travers. »

Tome deuxième : Ève dans l'Humanité. — Les Droits de l'enfant.

Ève dans l'Humanité, c'est, on le devine, l'assemblage de toutes les conférences spécialement consacrées à la défense de la femme et à la revendication de ses droits. La femme y est successivement envisagée dans ses rapports avec la science et la pratique juridiques, la famille, les mœurs sociétaires, etc... Un chapitre original est celui où sont étudiés les rôles de femmes au théâtre, depuis l'antiquité jusqu'à la *Dame aux Camélias*, l'*Aventurière* et *Froufrou*.

A recommander aussi le beau discours prononcé par Maria Deraismes en 1880, au meeting international sur la police des mœurs. « Les révolutions politiques et religieuses se sont succédé, la prostitution seule est restée debout. — Et voici le monde livré à un conflit sans fin ; ou l'homme devient fou, ou la femme devient coupable ; ou l'homme assassine la femme parce qu'elle lui résiste, ou il la méprise parce qu'elle lui cède. Voilà un dilemme terrible. »

C'est dans ce volume que l'on retrouve la réponse à l'*Homme-Femme*, « Ève contre Dumas fils », et le discours prononcé par Maria Deraismes à sa réception parmi « les Libres Penseurs du Pecq », loge maçonnique qui fut pour cette hardiesse mise en sommeil.

Encore deux citations et nous aurons suffisamment rappelé l'esprit général, du reste assez connu, de l'éloquence à la fois très informée et très émue de Maria Deraismes, quand elle s'attache, de toute son âme, à plaider, sous tous ses aspects et dans les espèces les plus diverses, la cause de ses sœurs, de la moitié de l'humanité :

Mesdames, la justice vaut mieux que l'adoration. L'adoration n'est qu'un privilège, et le droit vaut mieux que le privilège, parce que le droit est une chose qui ne saurait nous manquer. L'adoration, c'est le caprice, ce n'est pas assez solide. La femme ornement, non !....

..... On ne fait pas des épargnes de beauté, on ne fait pas des économies de jeunesse. Mais, s'il y a un fonds moral, s'il y a un capital intellectuel, scientifique, ce sont là des revenus que vous recevez tous les jours ; avec eux, vous pouvez braver les cheveux blancs.

A propos des *Droits de l'enfant*, Maria Deraismes poursuit le basilisme bourgeois, voire même familial, aussi bien que le basilisme clérical, flétrit les abus de la *patria potestas*, et déplore, avec quelle autorité ! les hécatombes d'enfants résultant des « nécessités » industrielles. Et elle ajoute avec amertume que dans la production des malheurs sociaux, les nécessités industrielles ont désavantageusement remplacé les anciennes nécessités religieuses.

Tome troisième. — Nos Principes et nos Mœurs. — L'Ancien devant le Nouveau.

Nos Principes et nos Mœurs (cinq conférences datant de 1867). *La polémique* n'a rien épargné. « Grâce à elle, s'écrie Mlle Deraismes, les principes ne

sont plus que des opinions, c'est-à-dire quelque chose de flottant, d'ondoyant, de variable. Le danger est grand, il serait urgent de le conjurer, de trouver un remède. » Et la jeune conférencière sonne le glas d'alarme, tout en polémiquant elle-même contre le syncrétisme, l'électisme, l'athéisme, et elle embrasse la cause de la vertu, réclame à grands cris pour elle des avocats, des champions, des soldats. Elle prêche la restauration de la *morale,* et des douces émotions de la vie de famille. « On se lasse de penser, on se lasse d'agir, on ne se lasse jamais d'aimer dans *la vie privée.* »

Par l'*éducation,* le foyer ne sera plus seulement le milieu des pensées étroites, des calculs mesquins, où les grandes idées ne pénètrent pas. Le foyer sera le sanctuaire « où doit s'épurer la religion, où doit se démocratiser la philosophie », où se forgeront le *progrès* et le bonheur de la société.

L'Ancien devant le Nouveau. — L'Ancien, c'est la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme. Le Nouveau, ce sont les théories des savants positifs, de l'école positiviste de MM. Littré et Wyrouboff, et des Moralistes Indépendants. Maria Deraismes n'est pour aucun dogme révélé, n'appartient à aucune religion. Mais devant l'affaiblissement de délicatesse, la diminution de conscience, la dégénérescence morale, la dégradation de l'esprit public, Maria Deraismes combat les doctrines nouvelles qui ruinent ou affaiblissent encore la morale en ne la rattachant à aucun soutien, à aucun principe, à aucune Providence ; elle supplie les « honnêtes gens » de toujours croire en Dieu, principe absolu de Justice.

Ce livre contient encore quatre conférences détachées ; une charge à fond de train contre *l'influence du roman* et contre *le plaisir*, devenu le mobile de toute existence, alors qu'il ne devrait être qu'une récréation, une récompense de l'accomplissement du devoir ; — sur *la Parole libre* et *les Femmes et la Démocratie,* où Maria Deraismes revient plus spécialement sur son thème favori, qui est d'ailleurs comme le *leit-motiv* secret de toutes ses œuvres, à savoir que le progrès moral et social dépend avant tout de l'octroi aux femmes du droit dû à tout être humain.

ADRIEN VEBER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(Publications françaises sur les questions politiques, économiques et sociales.)

REVUES DE JANVIER

1. PRINCIPES ET DOCTRINES

Bourdeau : Théories et écoles socialistes (exposé intéressant et exact). (*Rev. Pol. et Parlement.*)

Cheysson : Les Lacunes de la statistique et les lois sociales (*Revue de la Prévoyance et de la Mutualité*).

B. Croce : Les Théories historiques de M. Loria (*Devenir social*).

De Cornillon : Propriété et collectivisme (*Démocr. Chrétienne*).

Demolins : L'Illusion de la Solidarité (*Science Sociale*).

Paul Deschanel : La Question sociale et le Socialisme (discours revu) (*Revue Polit. et Parlem.*).

Du Maroussem : Les Instruments monographiques d'observation (*Revue d'Econ. polit.*).

Journal des Economistes : Discussion sur la concurrence économique.

F. : Le Capitalisme (*XXe Siècle*).

Hubert-Valleroux : L'Intervention de l'Etat dans le contrat du travail (*Econ. Français*).

F. de Gryse : Les Socialistes et les citations des Pères de l'Eglise sur le droit de propriété (mal interprétées suivant l'auteur) (*Revue Sociale catholique*).

Labriola : L'Université et la liberté de la science (*Dev. soc.*).

Paul Lafargue : Le Socialisme et la science sociale (Discussion doctrinale). (*Devenir social*).

Paul Lapeyre : Les Remèdes amers (exposé des solutions des démocrates chrétiens) (*Catholicisme social*).

Dr Le Bon : La Psychologie des conditions (*Rev. Philos.*).

G. Lecourtois : La Petite Propriété (*XXe Siècle*).

Nietzche : Peuples et patries (*Rev. de Paris*).

Stein : Origine psychique et caract. sociologique de la religion (*Rev. intern. de sociologie*).

Tarde : Le rôle de l'amour et de la lutte dans l'évolution sociale (*Rev. de Belgique*).

Léon Winiarski : Deux théories d'équilibre économique (*Revue int. de sociologie*).

2. QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

E. Boulanger, sénateur : La Réforme des boissons (étude financière, 1er article) (*Rev. Pol. et Parl.*).

B. R. S. : Le Régime de l'alcool en Russie (*Rev. Polit. et Parlem.*).

Ch. Gide : Pourquoi le collectivisme ne règnera pas de sitôt en France (*Emancipation*).

F. : La Dépression économique (*Devenir social*).

Fonsalme : Revue des questions ouvrières (*Rev. Pol. et Parlem.*).

Fournier de Flaix : Les Conditions de prorogation du privilège de la Banque (*Rev. Pol. et Parl.*).

Ferneuil : La Crise de la Souveraineté et du Suffrage universel (*Rev. Pol. et Parlem.*).

Ch. François : Les Cercles populaires (*Revue int. de sociologie*).

Ed. Fuster : Le travail de la femme doit-il être libre ou protégé ? (*Rev. Féministe.*)

Havenstein : La Coopération appliquée à l'agriculture (*Bulletin du Crédit populaire*).

Hubert-Valleroux : Les Pensions de retraites de l'Etat, leur extension, leur danger (*Correspondant*).

Lyon Universitaire : Il faut aller au peuple (lettre et réponse).

Micha : L'Enseignement professionnel des jeunes filles en Belgique (*Emancipation*).

Novicow : Le Bilan de la bourgeoisie (*Temps nouveaux*, 19 décembre).

Parti ouvrier : Municipalisation des services publics de Glasgow (27 novembre).

Vandervelde : La Loi belge sur les règlements d'atelier (*Devenir social*).

Daniel Zolla : Le Crédit agricole et la Banque de France (*Revue Polit. et Parlem.*).

*** : La Puissance économique de l'Allemagne (*Revue de Paris*).

Revues nouvelles

Le Cri de Paris (hebd., 1, rue Lafitte. Paris).

L'Ouvrier des Deux Mondes (mensuelle, 16 pages). — 5, rue de l'Entrepôt. Paris.

La Vie (Revue d'art). — 1, rue Montmartre.

3. HISTOIRE, BIOGRAPHIE, DOCUMENTS

V. Bérard : La politique du sultan (*Revue de Paris*), commentée par des *Questions* de M. Lavisse.

Anton. Bertram : Le mouvement ouvrier en Australie (*Revue d'économie polit.*).

Luio Brentano : Pourquoi n'y a-t-il pas de hobereaux en vieille Bavière ? (Etude sur la constit. de la propriété dans la vieille Prusse) (*Rev. d'écon. polit.*).

Miss Collet : Le Travail des femmes en Angleterre (*Revue fémin.*).

G. Goyau : Le protestantisme et le mouvement social en Allemagne (*Rev. des Deux Mondes*).

Ed. Julhiet : Le mineur du Harz, 50 ans après Le Play (Etude des changements de condition très intéressante et suggestive) (*Réforme sociale*).

De Lueger : Géographie sociale : l'avenir de la plaine castraise (*Science sociale*).

F. Masson : Les Bonaparte et le 18 Brumaire (*Revue de Paris*).

G. Platon : La Démocratie et le droit fiscal dans l'antiquité et particulièrement à Athènes (*Devenir social*).

Albert Richard : Les débuts du parti socialiste français (*Rev. Polit. et Parlem.*).

Florent Serrurier : Les Ouvriers du bâtiment et leurs anciennes corporations en Roussillon (*Dev. soc.*).

G. Sorel : Etude sur Vico (fin). (*Devenir social*).

LIVRES

1. SOCIOLOGIE (Doctrines et Méthodes) ET PHILOSOPHIE

Alexandre Weill : *Lois et Mystères de la création conformes à la science la plus absolue* (révolution radicale dans l'histoire des religions et la philosophie de l'histoire), in-8. — Sauvaitre, 4 fr.

Asturato : *La Sociologie* (ses méthodes et ses découvertes) (en italien). — Gênes, 1897.

D'Eichtal : *La Démocratie libérale* (Tocqueville), in-18. — Calmann-Lévy, 3 fr. 50.

Etudiants socialistes internationalistes (groupe) :

— *Réformes et révolution*, brochure de propagande. — 15 cent.

— *Le Communisme et l'individu*. 15 cent. (Aux *Temps nouveaux*, 140, rue Mouffetard).

Fr.-H. Giddings, prof. à l'Université de Colombie : *Principes de sociologie*. — Giard-Brière, 6 fr.

Molinari : *La Viriculture* (dégénérescence, dépopulation. Causes et remèdes), in-8. — Guillaumin, 3 fr. 50.

René Lavollée : *Etudes de Morale sociale* (lectures et conférences), in-8. — Guillaumin, 3 fr.

Laterrade : *Le Mutualisme et la Question sociale* (broch.). — Capin, Auch.

Letourneau : *L'Evolution de l'Esclavage* (t. xvii de la Bibliothèque anthropologique), in-18. — Vigot frères, Paris, 7 fr. 50.

Giovanni Lerda : *Il Socialismo et sua tattica*. — Gènes, 1897.

Ach. Loria, prof. à l'Université de Padoue : *Problèmes sociaux contemporains*. — Giard et Brière, 4 fr.

Henry Michel : *Leçon d'ouverture d'un Cours d'histoire des doctrines politiques*. — Bureaux de la *Revue Bleue*.

Georges Noel, prof. à Lakanal : *La Logique de Hegel*, gr. in-8. — Alcan, 3 fr.

Eugène Revillout : *La Propriété* (ses démembrements, la possession et les transformations en droit égyptien comparé aux autres droits de l'antiquité), in-8, 670 p. — Leroux, 25 fr.

Ubaldo Romero Quinõnes : *Théorie du droit*. — Madrid, 1895.

Sabatier (A) : *Esquisse d'une philosophie de la religion, d'après la psychol. et l'histoire*, 416 p. — Fischbacher, 7 fr. 50.

Stapfer (Edmond) : *Jésus-Christ, sa personne, son autorité, son œuvre*, 3 vol. in-16. — Fischbacher.

Vignes, chargé du cours d'écon. polit. à la Faculté de droit de Grenoble : *La Science sociale* (d'après le Play). — Giard et Brière, 16 fr.

2. QUESTIONS POLITIQUES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Maurice Bellom : *Lois d'assurance ouvrière à l'étranger : II. Assurance contre les accidents* (2e partie), gr. in-8. — A. Rousseau, 12 fr.

Paul Bidoire, secrét. de la Soc. d'Econ. sociale : *Projet de budget de 1897* (l'impôt sur le revenu, l'impôt sur la rente), in-8. — Giard et Brière. 3 fr.

De Blancheface : *Avant-propos de constitution*. — 95, boulevard Beaumarchais, Imp. Daubourg.

Bonneau, sous-chef du P.-L.-M. : *Etudes sur les Chemins de fer français*, in-4. — Vicq-Dunod, 12 fr.

E. Brelay : *Lettres d'un économiste classique à un agriculteur souffrant*, in-16. — Colin.

Ch. Bovet : *L'Idéal communiste* (brochure). — Nice. Imprimerie Niçoise.

César Bru, prof. de droit à Aix : *La Saisie-arrêt des salaires et petits traitements*, in-8, 47 p. — Fontemoing.

Baron Alex. Cavrois : *Les Sociétés houillères du Nord et du Pas-de-Calais*. — Arthur-Rousseau, 9 fr.

C. Constant, avocat : *Les Conseils de prudhommes*, in-8. — Saint-Dizier, imp. Thévenot, 8 p.

Delebecque : *Manuel de statistique des chemins de fer français* (résultats de 1895), 38 p. — Chaix.

Delvincourt : *La Lutte contre la criminalité dans les temps modernes*, in-8, 443 p. — Chevalier-Marescq, 7 f.

Drioux : *Le Mouvement féministe et le Socialisme* (discours à la rentrée de la Cour d'Orléans), in-8, 18 p. — Orléans, imp. Morand.

Raoul de la Grasserie : *L'Etat fédératif* (législation comparée, sociologie), in-8. — Fontemoing, 5 fr.

Grivart, avocat : *Décentralisation* (conférence à l'Hôtel-de-Ville de Saint-Brieuc), 40 p. in-8. — Rennes. Marie Simon et Cie.

Main-d'œuvre aux Colonies (documents officiels sur le contrat de travail et le contrat de louage aux Colonies), in-8. — Colin, 20 fr.

3. LETTRES, ARTS, INSTRUCTION

CHARLES ALBERT : *L'Art et la Société* (broch., 56 p. — A l'Art social, 5, imp. de Béarn).

CH. BARBIER, prof. au lycée Gambetta : *L'Avenir de la Poésie*. — Imp. Laytore, Cahors.

ANDRÉ BELESSORT : *La Jeune Amérique* (Chili et Bolivie). — Perrin.

HENRY BORDEAUX : *Sentiments et Idées de ce temps*. — Perrin.

PAUL BRULAT : *L'Ennemie* (roman). — Bibliothèque Charpentier.

Mme DE CHASTENAY : *Mémoires*, t. II. — Plon et Nourrit.

EDMOND DREYFUS-BRISSAC : *L'Education nouvelle*, 407 p. — Masson, 6 fr.

PAUL DUPROIX, prof. à l'Univ. de Genève : *Kant et Fichte et le problème de l'éducation*, in-18. — Alcan, 5 fr.

BERNARD LAZARE : *Les Porteurs de torches*. — A. Colin.

H. RAINALDY : *La Pâture* (nouvelle). — Société libre d'édit. des gens de lettres.

ED. ROD : *Là-Haut*.

J. STRADA : *Rabelais* (poème). — 5 fr. Ollendorff.

Brochures de propagande

EMMANUEL VAUCHEZ : *Messieurs de Loyola*. — 23, rue Saint-Merry. 30 c.

EMMANUEL VAUCHEZ : *L'Education morale*, 23, rue Saint-Merri, 30 cent.

LUCIEN GUÉNEAU : *Respect à la loi. A la porte les Jésuites*. — 45 cent.

4. HISTOIRE, MONOGRAPHIE, DOCUMENTS

Annuaire de la Société d'Econ. polit. pour 1897, 66 p. — 14, rue Richelieu.

JEAN BERNARD : Quelques poésies de Robespierre. — Maurice.

A. L'ELEU : *Des Communautés rurales dans l'ancienne France jusqu'à la fin du treizième siècle* (thèse). — A. Rousseau.

FÈVRE : *Histoire critique du catholicisme libéral en France jusqu'au pontificat de Léon XIII*, 559 p. — Imp. Thévenot, Saint-Dizier.

Dr LEPSIUS : *L'Arménie et l'Europe* (trad. française). — Lausanne, Payot. C'est le rapport le plus complet, le plus impartial sur les faits d'Arménie.

GRÉGOIRE LIWOFF : *Michel Katkoff et son époque*. — Plon, 3 fr. 50.

Dr LA FLIZE : *Rapport sur le service des enfants (assistés et 1er âge) pendant 1895 et 1896* (1er semestre), in-8, 44 p. — Nancy, Beyer-Levrault.

La France charitable et prévoyante (Corse, Gironde, Haute-Garonne, jusqu'au Tarn). Tableau des institutions, publié par l'Office des œuvres de bienfaisance. — Plon et Nourrit.

Les Ouvriers des Deux-Mondes, 40e fascicule : Paysan métayer de la commune de Roccazancasciano (Italie. Romagne), ouvrier tenancier dans le système des engagements volontaires permanents, par Assirelli, docteur en droit. — L'Ouvrier agriculteur de la campagne de Ravenne, par la comtesse Marie Pasolini, in-8, 489 et 252 p. — Firmin-Didot.

RÉVILLE (Albert) : *Études critiques sur les antécédents de l'histoire évangélique et la vie de Jésus*, 2 vol. in-8. — Fischbacher.

H. PRUDHOMME : *Le Congrès national de patronage des libérés de Bordeaux*, in-8, 20 p. — Pédone, Paris.

THOROLD ROGERS : *Travail et salaires en Angleterre depuis le treizième siècle*, in-8. — Guillaumin, 7 fr. 50.

MARTIN SAINT-LÉON : *Histoire des corporations de métiers depuis leurs origines jusqu'à leur suppression en 1791* (et évolution de l'idée corporative au dix-neuvième siècle). — Guillaumin, 7 fr.

A. L.

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 9, rue du Pont.

Politique Internationale

Au mois d'octobre dernier, le directeur de cette Revue flétrissait les assassinats en masse opérés en Arménie, en Crète, à Cuba, et il disait au nom des socialistes de France : « A l'Internationale des gouvernements, assurance mutuelle contre l'esprit d'indépendance et les revendications des travailleurs, ils opposent résolument l'Internationale des peuples, éternelle protestation du droit contre la force. »

Cette protestation, renouvelée à la tribune par les orateurs de notre parti et soutenue par quelques catholiques, tombait et s'éteignait dans un silence qui, paraît-il, était d'or pour une partie de la presse française. Et voici que, la Crète s'étant de nouveau soulevée, notre gouvernement, qui pouvait du moins s'abstenir, renie les plus glorieuses traditions de notre pays, s'associe à une oppression, aide à consolider une tyrannie, se fait, au profit d'un sultan massacreur, l'humble serviteur d'intérêts financiers, le caudataire de monarques absolus, le complice d'une nouvelle Sainte-Alliance.

C'est un crime de lèse-humanité comme de lèse-patrie. Nous demandons à nos ministres s'ils n'ont pas honte, au fond d'eux-mêmes, de s'unir aux puissants pour accabler des faibles et de renverser ainsi le rôle historique de la France. Nous leur demandons de quel front ils oseront réclamer contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine, quand ils violent en la personne des Crétois le droit qu'a toute population de choisir sa nationalité.

Si une majorité servile se résigne encore dans les Chambres à approuver cet affront aux principes fièrement proclamés et défendus par nos pères, nous nous réjouissons de le voir condamné par le cœur de la France; et, en envoyant nos sympathies aux opprimés de tout pays, nous saluons avec joie le réveil de l'opinion publique et surtout de la jeunesse intellectuelle. Puisse un sursaut d'indignation, un soulèvement de dégoût nous débarrasser enfin de la politique d'injustice au dehors ! La politique d'injustice au dedans, qui en est le complément naturel, en sera du même coup atteinte ! Il y a une unité de conscience qui s'impose et nous comptons sur la logique inexorable des choses et des idées, nous qui entre individus comme entre nations voulons le règne de la justice.

10 mars 1897. GEORGES RENARD.

A Propos des Affaires d'Orient [1]

Depuis le 1er juillet 1894, pendant plus de deux ans, plus de trois cent mille Arméniens ont été massacrés dans l'Empire ottoman. C'est ici le plus grand massacre du siècle : ni les massacres turcs de Chios en 1822, du Liban en 1860, de la Bulgarie en 1876, ni les massacres français de juin 1848 et de mai 1871 n'ont fait, à beaucoup près, un si grand nombre de victimes.

Par qui, pourquoi et comment ce crime a-t-il été commis ? C'est ce que nous apprend en partie le livre de M. Bérard, livre d'histoire, précis, documenté, probant.

Ce crime a-t-il été commis par les Musulmans affolés de fanatisme ? Non : « le Turc est de nature paisible et bon ». Ce crime a-t-il eu pour prétexte une insoumission des Arméniens ? Non : « quand, en Turquie, on prononçait le mot : « Nation fidèle », tout le monde comprenait qu'il s'agissait des Arméniens » (2). Ce crime a-t-il été encouragé par la lâcheté des nations européennes, en particulier de la France ? Non. Selon M. Bérard : « La vérité est que, du côté de l'Islam et du côté de l'Europe, les peuples ne doivent pas être mis en cause, et que les vrais coupables, comme ce parti d'autrefois, tiendraient à l'aise sur un divan. »

Quels sont ces vrais coupables ? et sont-ils si peu nombreux ?

A vrai dire, il n'y a qu'un principal accusé, un principal coupable, et tous les autres ne sont que ses complices.

Ce principal coupable est le sultan Abd-ul-Hamid II. D'apparence très douce, « réservé, poli, un peu déconcertant au premier abord », charmeur et travailleur, timide et tenace, cet homme est malheureusement en proie à la folie de la peur. La peur « l'a saisi dès l'âge d'homme, même avant son entrée aux affaires, et, jour par jour et comme pièce par pièce, elle l'a refait et remodelé. Né le 22 septembre 1842, il arrivait au trône, le 31 août 1876, par le coup d'Etat qui

(1) *La Politique du Sultan*, par M. Victor Bérard, préface de M. Ernest Lavisse. — Calmann-Lévy, éditeur, 12 février 1897.

(2) Mourad-Bey, *Le Palais d'Yildiz*, page 16.

renversait et enfermait son frère Mourad, trois mois après le renversement et le suicide de son oncle Abd-ul-Aziz ». « Devenu sultan par la grâce du meurtre et des complots, il vit bientôt, ou crut voir, travailler à sa perte les mêmes machinations et les mêmes hommes qui avaient supprimé son frère et son oncle. »

Cette peur a fait de sa vie un perpétuel cauchemar. Dans son affolement chronique, il a peu à peu enlevé tout pouvoir au grand-vizir et aux ministres, ou, comme on dit, à la Sublime-Porte; il s'est retiré avec ses favoris dans son palais d'Yildiz où il se cache, gardé par toute une armée de soldats et de policiers. C'est là qu'il a lui-même organisé, très savamment, très soigneusement, le grand massacre; c'est de là que « le maître a permis de tuer les Arméniens ».

Il réveilla d'abord le fanatisme religieux des Turcs; il fit enrégimenter les brigands Kurdes et même leur donna son nom (les Hamidiés). D'autre part, il surexcita les Arméniens par les pires vexations; des comités se formèrent parmi eux et commencèrent à défendre les droits lésés : ce fut le prétexte cherché; on put commencer le massacre et l'exécuter comme le « maitre » l'avait voulu, par ordre et méthodiquement.

Pourquoi l'Europe laissa-t-elle faire? Parce que « le maître » avait des complices.

Le gouvernement russe ne voulait pas que l'Europe intervînt, parce qu'il ne se sent pas encore en état de prendre sa bonne part au partage de l'Empire ottoman; de plus il ne tient guère à ce que l'on accorde aux Arméniens turcs les justes réformes : le sort des Arméniens russes ne semblerait-il pas trop dur après cela?

Le gouvernement français n'avait rien à refuser au gouvernement russe, pas même une lâcheté. Les différents ministres qui se succédaient aux affaires étrangères se distinguaient, si l'on veut, par le ton, mais non point par la politique. M. Bourgeois parlait un langage un peu plus vif, M. Hanotaux un langage beaucoup plus veule et même scandaleux; mais les différents ministres français se ressemblaient en ceci, qu'ils étaient bien décidés à ne pas mécontenter le gouvernement russe.

Enfin les deux gouvernements, et en général tous les gouvernements européens étaient toujours influencés et souvent commandés par la finance internationale : or cette finance avait ses raisons pour ne pas vouloir que l'on touchât à l'Empire ottoman.

Restait l'opinion publique; elle ne s'émut qu'en Angleterre et en Suisse. En France on fit la conspiration du silence; le gouvernement tint le pays dans l'ignorance ou faussa les nouvelles; « dix-sept journaux français touchèrent des subsides » à l'ambassade turque. La France, elle aussi, laissa faire et laissa passer.

Telle étant la situation, quel sera le devoir des socialistes fran-

çais ? Continuer la tâche qu'ont déjà si bien commencée tous les orateurs et tous les journaux du parti.

Les socialistes français ne participeront pas de leur personne et directement aux solutions particulières de ces questions particulières; ils n'oublieront pas que c'est à Paris que se fera sans doute le commencement de toutes les solutions définitives; ils auront donc soin de garder intact le personnel révolutionnaire français, de le recruter, de l'accroître, de l'organiser, de le discipliner et de le tenir prêt pour les échéances prochaines.

Ils ne s'attarderont pas trop à ces détails et à ces personnalités. Si « un Français, ancien élu du suffrage universel, ancien radical, ancien ministre de la République », a vu « les massacres de Trébizonde et, depuis quinze mois, garde le silence », ils ne s'occuperont pas trop de savoir si ce silencieux ne serait pas M. Jules Roche et s'il n'aurait pas eu, pour garder ainsi le silence, des raisons personnelles intéressantes. Non, les socialistes aimeront mieux éclairer l'opinion publique sur l'intérêt général de ces questions.

Ils feront voir que de tels massacres, et les guerres qui s'ensuivent, sont non seulement possibles et probables, mais nécessaires selon le régime individualiste, à cause de la concurrence internationale, encore plus âpre s'il se peut et plus mauvaise que la concurrence interindividuelle.

Puis ils essaieront d'effacer l'opinion la plus dangereuse dont nous soyons atteints en ce moment-ci. Un très grand nombre de Français, et parmi eux des radicaux, commencent à s'imaginer que le salut de la France pourra se faire par une alliance étrangère, qu'en particulier il nous faut l'alliance russe pour nous garantir la Champagne et le Dauphiné. Détrompons-les, et n'ayons pas peur de dire la vérité : la France vaut bien qu'on lui dise la vérité. Une alliance étrangère qui fausserait le génie national ferait à la France plus de mal que de bien; une alliance étrangère qui ne fausserait pas le génie national pourrait bien aider la France, mais non pas la sauver; il faudra que la France elle-même se sauve elle-même ou qu'elle ne soit plus, qu'elle ne soit pas; si la France ne renonce pas à la fois aux mœurs bourgeoises et aux lois bourgeoises, s'il n'y a pas dans vingt ans cinquante millions de Français et si ces Français ne représentent pas l'Idée socialiste, le reste sera vain, toute alliance, même étroite, sera vaine; c'en sera fait de la quantité française et de la qualité française, de toute France.

Et pour voir enfin ce que ferait par le monde une France vraiment française, il suffit de regarder ce que font déjà ou ce que font encore ceux des Français qui n'ont pas déserté le génie national, ce qu'a fait notre ambassadeur à Constantinople, M. Cambon, ce qu'ont

fait nos consuls, M. Meyrier, vice-consul à Diarbékir; M. Roqueferrier, à Erzeroum; M. Cartier, vice-consul à Pivas, et sa femme; M. Cillière, à Trébizonde (1); il suffit de lire dans le livre de M. Bérard ce que fit Mme Meyrier. On avait massacré à Diarbékir pendant l'hiver 1895-96. Le printemps venu et les routes ouvertes, « trois cents chrétiens » vinrent « demander au consul de les emmener à la côte. Le consul ne veut pas quitter son poste, craignant que son absence ne soit mise à profit. Mais sa femme s'offre pour conduire la caravane. Il faut quinze jours de cheval jusqu'à Alexandrette, le port le plus voisin. Les villages ont été pillés. Les Kurdes coupent la route. La femme du consul a quatre petits enfants, dont un à la mamelle. Elle part avec ces trois cents personnes et plusieurs centaines de chevaux. Le gouverneur lui offre une escorte, mais pour elle seule. Elle déclare que l'escorte protégera tout le monde ou qu'elle ne l'acceptera pas ; puis, pour forcer les gendarmes à veiller sur toute la colonne, elle envoie ses enfants en tête et reste en queue. Elle voyage à cheval et ses enfants en litière. De temps en temps, elle monte dans la litière et allaite son nourisson. Il faut, à chaque étape, assurer le vivre et le coucher de tous; souvent, la nuit, il faut se relever, faire le tour du camp et calmer les paniques. A Biredjik, au passage de l'Euphrate, des ordres sont venus de Constantinople « de laisser passer la femme du consul de France »; les autorités locales en concluent qu'il faut arrêter les autres. Mais elle envoie ses enfams sur l'autre rive du fleuve et annonce qu'elle passera la dernière, après toute la colonne, et que, si le préfet la fait attendre, si son nourrisson vient à mourir de faim, on verra une bonne fois où sont les responsabilités. Le préfet cède et la caravane repart. A travers un pays en révolution, au milieu des bandes de Kurdes et de Circassiens, après deux semaines, on arrive à la mer. La femme du consul embarque tout son monde et monte à bord la dernière ».

PIERRE DELOIRE.

*
* *

Aux réflexions qui précèdent nous croyons devoir ajouter les commentaires suivants de notre collaborateur Paul Louis :

... Dans l'histoire des événements de Crète, si l'on fait abstraction de ces incidents fréquents en terre turque, massacres, incendies, brusques déportations, on relève deux faits dignes de commentaires : le soulèvement du peuple grec, puis le bombardement de la Canée.

(1) M. P. Cambon, ambassadeur de la République française à Constantinople, à M. Berthelot, ministre des affaires étrangères. Péra, le 24 décembre 1895. (*Livre jaune, n° 168, p. 191.*)

Le roi Georges, si bien apparenté à toutes les grandes familles princières, a dû être fort contrit, lorsqu'on lui a appris que sa couronne était au prix d'une expédition dans le Sud. Les chancelleries, qui l'accusent d'entêtement et qui lui reprochent ses allures belliqueuses, usent envers lui d'une ironie cruelle. Ce n'est certes pas la passion panhellénique qui l'a jeté dans l'aventure de Crète. Mais l'intérêt dynastique a ses exigences et les Grecs sont un des rares peuples qui soient encore capables d'un coup de tête.

Quelque répulsion qu'on éprouve pour la guerre, on se sent une étrange sympathie pour ce petit groupe d'hommes qui n'a pas craint de s'agiter, d'élever la voix, de prendre même les armes en dépit de toutes les objurgations et de toutes les menaces. Au fond, quelle que soit l'issue de la crise, le colonel Vassos aura fait de la besogne. Le petit corps qu'il commande aura du moins soustrait Candie au despotisme abrutissant de la Porte, et inspiré aux puissances une salutaire réflexion. Si ces centaines de soldats n'avaient pas débarqué un beau jour sur le littoral de l'île et marché à l'ennemi, l'Europe aurait tout simplement replacé la Crète sous le régime de la Charte de Halepa, qu'Abd-ul-Hamid se serait hâté de déchirer. Il nous plaît de voir la réaction à six têtes qui constitue le fameux « concert », battue en brèche, humiliée, bafouée même, par une nation minuscule qui se nourrit de ses souvenirs, de ses visions d'art, et de son intraitable passion d'indépendance. La victoire même partielle de la Grèce sur les solennels diplomates du Foreign Office, du quai d'Orsay, de la Ball Platz, etc., etc., restera l'un des traits les plus piquants de ces dernières années du dix-neuvième siècle.

Le bombardement, par contre, restera l'un des moins glorieux. Nous nous demandons d'abord quelles ont été ses conséquences pratiques, et nous ne les trouvons point. Mais combien il est significatif, et quelle immense portée l'on est tenté d'attribuer à ces quelques décharges d'artillerie! Voilà l'Europe rétrogradant de quatre-vingts ans, à l'heure où les Congrès de Carlsbad, de Troppau, de Laybach, de Vérone étudiaient les moyens de comprimer les soulèvements libéraux et nationalistes de Piémont, de Naples et d'Allemagne! L'histoire se renouvellerait donc à ce point, alors que toutes les conditions ambiantes se sont transformées, qu'en vertu des principes mêmes honnis en ce temps lointain, deux grands pays ont surgi, l'Italie et l'Empire germanique, et que le libéralisme, dénoncé avec un suprême acharnement, a fini par filtrer jusqu'en Autriche! Tant il est vrai que les sociétés ont beau modifier leurs formes extérieures et leurs organes d'action : leur structure interne, leur régime économique et moral relèguent au troisième plan leurs institutions politiques et civiles!

Deux États semblent avoir pris l'initiative de la réaction à outrance

contre la Crète et la Grèce. On a publié et commenté un ultimatum de la Russie qu'on a déclaré ensuite apocryphe. Laissons les termes et tenons-les pour faux. L'esprit de la pièce correspond à merveille aux dispositions dont la cour de Pétersbourg fait parade, et à la politique dont le comte Mouravief est devenu le dépositaire après le prince Lobanof. Par un renversement curieux des choses, le Turc n'a pas aujourd'hui de meilleur ami que le Russe. Il semble que Plevna ait été le tombeau de la vieille et atavique hostilité. Si un gouvernement d'Europe obtenait l'autorisation de faire croiser une escadre devant Stamboul, ce serait celui de Nicolas II. Et pourquoi non? Le czar ne tient pas à conquérir l'Empire ottoman. Il aurait d'abord fort à faire, et puis il est bien plus simple et moins coûteux de garder la Porte en laisse et d'exercer sur elle un protectorat moral. Le grand-vizir d'Abd-ul-Hamid n'est pas un Croyant, c'est le plénipotentiaire russe, M. de Nélidof, à moins qu'Abd-ul-Hamid ne soit le grand-vizir de M. de Nélidof. Nicolas II étend sur les Ottomans le même amour qu'il déploie sur ses peuples, et qui toucherait à Constantinople le blesserait aussi profondément que l'agresseur de Cronstadt. Conciliez ces sentiments qui ne sont plus tout à fait nouveaux avec le prétendu enthousiasme religieux et ethnographique des Russes pour leurs frères slaves et orthodoxes. Vous aurez une notion suffisante de l'esprit moscovite modernisé, mais vous serez saisis de la contradiction.

Guillaume II était tout désigné pour concevoir l'idée première du bombardement de la Canée. Ne s'est-il pas posé en champion armé de la contre-révolution? Il fulmine contre les Crétois, cette « peste » du dehors, comme il tonnait l'autre jour contre les socialistes, cette « peste » du dedans. Il les réduirait volontiers en miettes, comme il eût voulu faire jadis envers les mineurs de Westphalie, coupables de grève. Les Crétois ont eu le tort de troubler l'ordre établi, qui, aux yeux de l'empereur d'Allemagne, est d'origine divine. Et puis, quelle singulière pensée ils ont eue de montrer des velléités d'indépendance, en invoquant la nationalité! Mauvais exemple pour les Alsaciens-Lorrains, pour les Danois, pour les Polonais et tant d'autres.

On comprend fort bien ces principes directeurs de la conduite du César germanique. En combattant la révolution, il défend ses intérêts, comme jadis Metternich. Mais la France? Elle n'a rien à craindre, elle, des considérations ethniques que développent à l'envi Grecs et Candiotes. Elle eût pu d'autant mieux inciter les Crétois au plébiscite que ce mode d'annexion fut fort en faveur chez elle en 1792, pour ne citer que cette date, et que certains de ses citoyens réclament cette juste faculté pour les provinces arrachées au traité de Francfort. Mais son gouvernement tient trop à recevoir des monarques pour pactiser à tel point avec le système démocratique. Cela contristerait la Russie; cela

nous aliénerait l'Allemagne, dont nous nous rapprochons insensiblement, pour frayer la voie à l'on ne sait quel scandale futur. Timidement, modestement, nous allons au second plan, à distance respectueuse, fixant nos regards sur la marche du czar. Pour un peu, pleins des souvenirs de l'expédition d'Espagne, nos ministres solliciteraient l'honneur de rétablir la domination ottomane en Crète. Heureusement, chez nous, derrière la façade des dirigeants, il y a un esprit public qui ne se répand pas toujours au dehors et qui a un peu désappris l'action, mais qui, une fois de plus, vient de sauver l'honneur de la démocratie française.

Ceci sera notre conclusion : nous ne voulons pas empiéter sur le domaine des protocoles; nous n'entendons pas émettre des considérations sur la vigueur ou l'impuissance de la diplomatie, et nous n'affecterons pas de prévoir les événements qui décideront du sort d'Abd-ul-Hamid, et qui transformeront la face de l'Empire ottoman. Mais il y a un fait qui nous a frappé au suprême degré; — car jamais il ne s'était aussi hautement manifesté que dans la crise crétoise : — c'est l'antagonisme des peuples et des gouvernements. Les peuples n'ont rien appris, ni rien désappris; les gouvernements n'ont rien acquis, ni rien oublié. Les grands courants de passion, d'enthousiasme, de ferveur généreuse qui galvanisaient les foules à l'époque des *Orientales,* plus tard au temps de Kossuth, de Mazzini et de Garibaldi, nous les retrouvons visibles, brûlants à travers la glace du scepticisme contemporain. Il y a encore une âme du peuple, que l'indifférence n'a pas conquise, que le souci des intérêts matériels n'a point desséchée, qui vibre aux nobles visions et aux idées d'affranchissement. Elle reste, celle-là, franchement cosmopolite et humanitaire, et elle ne sait pas encore, elle ne saura jamais restreindre ses sympathies. Elle va d'instinct aux grandes doctrines de socialisme international et d'universelle fraternité que nous nous faisons gloire de défendre. Et puis il y a l'âme racornie des dirigeants, désappointés, consternés devant ces élans généreux des foules, devant ces mouvements qui se répercutent au loin et qui pourraient tout balayer sur leur passage. Jadis l'hiatus s'affirmait déjà ; mais il est maintenant plus large, plus béant que jamais.

C'est à ces heures de crise suprême que s'accuse la faiblesse des gouvernements précaires, étayés sur des principes morts et des organismes anémiés. C'est alors qu'on saisit, sur le vif, l'œuvre inéluctable du temps, l'action lente mais féconde de l'idée, et qu'on se prend à espérer tout de ces masses palpitantes qu'un souffle fait dresser pour la défense des causes lointaines et de la justice éternelle.

Paul Louis.

LA PROPRIÉTÉ IDÉALE

(Suite)

X

Le développement mental et politique des sociétés modernes, à mesure qu'il s'accélère et s'achève, s'opposant avec une croissante énergie à ce que se perpétue l'injustice économique initiale, la sociologie ne peut ni ne doit se borner aux tâches d'observation et d'analyse, et il lui faut employer une autre méthode. A l'impassible fatalisme historique qui note sans indignation rétrospective les iniquités séculaires doit succéder le déterminisme actif qu'éclaire un concept supérieur de justice. Au scepticisme, indispensable et sûre garantie d'impartialité du savant, doit succéder une foi philosophique dans les destins sans cesse améliorés de l'humanité. Ce n'est pas quitter le terrain scientifique qu'utiliser et combiner les résultats ultimes des sciences sociales, mais au contraire en prendre pleine et complète possession et pouvoir jeter le coup d'œil du maître sur tout le domaine. A quoi serviraient les matériaux préparés par la science, si la philosophie ne les assemblait en un tout harmonique, non seulement pour totaliser, classer et coordonner les résultats acquis dans l'ordre de la connaissance, mais pour prévoir et préparer l'évolution ultérieure dont nous devenons plus conscients à mesure que nous pénétrons davantage dans le secret de l'évolution antérieure. A quoi bon savoir, en effet, s'il nous est interdit de prévoir? Ce dont nous faisons une vertu de conduite individuelle, nous le qualifierions d'utopie vicieuse si nous l'appliquions à l'ensemble des individus! Nous subordonnerions le devenir social à l'évolution des engins que nous créâmes de nos mains et de nos cerveaux, et nous serions saisis devant eux de la terreur sacrée qui prosterne les fétichistes aux pieds des idoles qu'ils ont eux-mêmes fabriquées! La foi en la science serait alors on ne sait quelle superstition stérile : nous attendrions tout des choses et des phéno-

mènes que produisent leurs inconscientes combinaisons, et rien de nous-mêmes.

Il tombe sous le sens qu'entre le mépris des faits et la soumission aveugle à leurs mouvements mécaniques, entre l'ignorance des phénomènes qu'engendrent leurs relations et le fakirisme scientifique qui se bornerait à constater et à subir l'action de ces phénomènes, il y a place pour un déterminisme d'autant plus autorisé et plus fécond qu'il sera plus éclairé, puisqu'en somme notre liberté est la faculté de discerner le meilleur mobile et que nous sommes d'autant plus libres que notre entendement s'exerce sur un plus grand nombre de mobiles. Notre liberté se meut dans les limites de la fatalité ; est-ce une raison de nier la liberté ? Il faudrait, alors, en se plaçant au centre de cet absolu métaphysique qu'est l'inconnaissable, nier que nous ayons reculé ces limites. Nous pouvons et nous devons donc faire aujourd'hui, consciemment et systématiquement, d'une manière plus sûre, plus rapide et plus radicale, ce que les générations passées ont fait d'instinct et à grande perte de temps et d'efforts : le pouvoir d'autodétermination d'une société telle que la nôtre est cent fois plus grand que le despotisme le plus absolu du plus absolu despote de l'Afrique centrale ou de l'Extrême-Orient. Est-ce à dire que la société actuelle pourrait se laisser suggérer impunément par quelque philosophe en délire des vouloirs qui seraient en opposition formelle et fondamentale avec le sens d'évolution des phénomènes actuels ? Il y a toujours une certaine absurdité à supposer l'absurde, et il ne vaudrait pas la peine de s'y arrêter si, par un accord imprévu pour qui ne connaît l'identité originelle des tenants objectivistes et subjectivistes de l'absolu, le malheureux Jean-Jacques n'était accusé aujourd'hui encore d'avoir donné à la Révolution française une direction fausse et arbitraire, dont les épreuves que la société subit depuis un siècle seraient la conséquence. C'est faire, à la fois, grande injure et grand honneur à l'éloquent auteur du *Contrat social*. Ces deux erreurs grossières : la bonté originelle de l'homme et le contrat présidant à la formation des premières sociétés, résultat d'une vue idéaliste des choses trop impressionnée par le présent et point assez renseignée par le passé, n'ont pas plus fait errer la société née de la Révolution dans son ardente aspiration au progrès individuel et à une organisation raisonnée des volontés et des efforts de tous, que l'interprétation d'un chapitre théocratique de la Bible par les Puritains n'a fait errer les Anglais du dix-septième siècle et les Français du dix-huitième dans leur aspiration aux droits de l'homme et du citoyen. Le malaise social constaté au cours du présent siècle n'est pas imputable aux théories : ce n'est pas plus la faute de Voltaire que celle de Rousseau si des intérêts et des ignorances — parfois, c'est tout un — unissent mille forces actives et passives pour s'opposer au

développement individuel et collectif, et n'invoquent le passé que pour y prendre des modèles et non des leçons. Rousseau traduisit par des à-peu-près métaphysiques le désir de perfectionnement qui travaillait ses contemporains. C'est parce qu'il parla leur langage qu'il fut compris d'eux; il fut leur écho fidèle et retentissant. Nul autre langage n'eût pu être compris alors; nul autre même n'eût pu être tenu, puisque nous voyons Diderot, qui, des hommes de ce temps, fut celui qui se rapprocha le plus du nôtre, le tenir à son tour. Si cette sociologie primitive nous fait sourire à présent, c'est que nous oublions trop que les sciences qu'elle totalise n'étaient pas encore à cette époque parvenues au point où nous les voyons. Néanmoins, Condorcet peut tenter quelques années plus tard une esquisse de construction sociologique qui marque véritablement une ère nouvelle.

Il est incontestable que, dans le phénomène sociologique de la Révolution, l'idée a devancé le fait en bien des points. Mais en combien d'autres l'idée n'est-elle pas demeurée en retard du fait! Il serait vraiment puéril de penser que l'évolution d'une société se déroule et défile sur un plan géométrique ainsi qu'un régiment bien aligné. On ne voit de telles formations qu'aux parades et aux revues. Dans le combat, les rangs flottent, s'écartent, semblent se rompre, suivant les accidents du terrain et les résistances de l'ennemi. Pourtant, le désir commun de vaincre et la science des chefs conduisent l'armée à la victoire. Si l'on tient compte que l'évolution est un combat perpétuel des hommes, d'abord dispersés et entr'hostilisés, puis à mesure entre-pacifiés et disciplinés, contre la nature, on ne s'étonnera plus des flottements que présente l'alignement idéal des phénomènes et des théories par lesquelles on se représente ces phénomènes.

Or, si confuse que paraisse la mêlée sociale en ce moment, un œil exercé peut distinguer où nous en sommes, et quelles positions sont à conquérir. Nous sommes encore sous le régime de la propriété individuelle, et cependant la forme de possession et d'appropriation de la propriété subit une évolution décisive et la propriété tend à n'être plus individuelle en soi, mais seulement dans son produit. Déjà la langue économique et capitaliste, subissant l'influence des faits, « socialise » sans le savoir et parle couramment du « capital social » de telle ou telle entreprise. Car c'est là le point : la propriété devient de plus en plus sociale à mesure que sa mise en valeur exige une plus nombreuse coopération, et seuls ses fruits demeurent personnels. Ceux qui ont contribué à la former par l'apport de leurs capitaux personnels ne peuvent pas la défaire à leur gré, ni individuellement ni, ce caprice leur vînt-il, collectivement : faute d'actionnaires, le canal de Suez, par exemple, ne serait pas comblé. L'indivision de la propriété s'affirme et s'accentue à mesure qu'elle se développe dans le sens capitaliste et,

si tel associé peut renoncer à sa part des bénéfices de l'entreprise commune ou échanger le signe de sa propriété contre de l'argent ou des marchandises, il ne lui est pas permis d'entraver ou d'arrêter l'exploitation commune en emportant ou retenant pour lui une partie de matériel et de bâtiments représentant son apport. En un mot, le copropriétaire capitaliste n'est plus le maître de sa propriété, il ne peut disposer d'elle qu'en la transférant à un autre qui devra à son tour la laisser intégrée à la propriété commune; dans la république capitaliste, le citoyen n'est pas un propriétaire réel, mais un usufruitier. Cette république lui confère-t-elle au moins tous les droits du citoyen? Peut-il entrer dans le sénat où se règlent ses intérêts? Rarement, s'il est un petit capitaliste. Dans les grandes entreprises, l'accès aux réunions n'est permis qu'aux détenteurs de dix à cinquante actions. Comme un capitaliste avisé se garde bien de placer tous ses œufs dans le même panier, il lui faut véritablement être riche à millions pour avoir voix aux chapitres divers qui disposent de sa richesse. Y a-t-il voix? Son opinion sera toute personnelle, son vote ne comptera que pour une unité, à moins que ses millions ne lui donnent rang parmi les cent cinquante ou deux cents hauts barons du capital dont les noms reviennent avec persistance sur la liste des conseils d'aministration de toutes les grandes entreprises capitalistes.

Le capital n'est pas seulement social par le fait qu'aucun des associés ne peut en distraire la part qu'il a apportée, mais encore et surtout par cet autre fait que les entreprises capitalistes, à mesure qu'elles se développent et se perfectionnent, sont amenées à se solidariser plus étroitement, la débâcle de l'une d'elles pouvant affecter et compromettre la sécurité des autres. Le capitaliste n'ayant pas limité son apport à une seule entreprise et ayant ainsi des intérêts dans plusieurs, une sorte d'assurance mutuelle se forme entre toutes pour garantir la prospérité commune et limiter les risques au minimum. Il est encore un point par lequel s'assure l'indivision de la propriété capitaliste. Nous avons constaté dans un précédent chapitre que la société, représentée par l'État, a contribué, en France, par des dons de terrain et d'argent et par des privilèges légaux, à la constitution des trois principales branches de la propriété capitaliste : le crédit, les mines et les chemins de fer. Ce faisant, l'État donnait le caractère de service public à ces entreprises, qui sont d'ailleurs temporaires dans leur mode de possession, sauf renouvellement du privilège, renouvellement que le capitalisme sait toujours obtenir, étant aujourd'hui la seule puissance positive organisée. Par tous ces points, la propriété capitaliste prend un caractère social indéniable.

Quand, donc, constatant ce caractère, le socialisme veut introduire le régime démocratique dans les républiques aristocratiques du

capital, non pas en donnant voix délibérante au propriétaire d'une action, mais en donnant puissance participante dans la distribution des produits à ceux qui sont les metteurs en œuvre de la richesse sociale, il ne bouleverse pas les rapports des choses, encore moins contrarie-t-il leur nature intime; il modifie seulement dans le sens de la justice les rapports des hommes avec les choses. Ce n'est pas lui qui détruit la propriété individuelle des moyens de production, puisque cette forme d'appropriation des choses disparait dans la transformation capitaliste de la propriété : à cette transformation correspond l'asservissement du producteur; il libère celui-ci en lui donnant accès à la propriété par le seul moyen qui soit compatible avec la forme nouvelle que revêt la propriété, c'est-à-dire la forme collective. Il ne modifie pas le sentiment de la propriété : ce n'est pas lui qui fait que ce sentiment se porte, non plus sur elle mais sur les moyens de jouissance quelle procure; il ne modifie pas le langage courant : ce n'est pas lui qui fait qu'on ne dit plus d'un tel qu'il possède tant de maisons ou tant d'arpents de terre, ou même tant de milliers de francs, mais qu'il jouit d'un revenu de tant. Il ne déplace pas un mot, pas un sentiment, pas un outil; il ne déplace que des hommes : il appelle à être des consommateurs ceux qu'on n'a considérés jusqu'à présent que comme des producteurs; il veut que la justice humaine soit adéquate à la justice des choses en faisant du produit le salaire du producteur.

Si, pour réaliser cet idéal, le socialisme ne faisait appel qu'à la science économique, on pourrait lui demander de quel droit il prétend bouleverser les rapports sociaux. En vain invoquerait-il la nécessité sociale d'une plus équitable répartition des fruits du travail collectif, on lui objecterait que le salariat est une sujétion purement économique infiniment moins oppressive que le servage et l'esclavage, que le mieux social s'est toujours produit sans l'intervention des théoriciens, puisque les formes de l'exploitation du travail humain ont été en se dépouillant à mesure de leurs caractères oppressifs en même temps que se transformaient les modes de production, et que c'est la culture de la betterave en Europe qui a fait cesser l'esclavage en Amérique. Il s'entend de reste que cette manière si simpliste de raisonner est vicieuse; c'est pourquoi il serait fâcheux que le socialisme s'y tînt et qu'isolant le phénomène économique de l'ensemble sociologique il en fût réduit à invoquer le nombre et la force des masses ouvrières comme suprême argument. Trop pénétré jusqu'à présent du fatalisme historique qui se dégage de l'évolutionnisme incomplètement formulé, le socialisme s'est trop limité au phénomène économique; il a invoqué, lui aussi, la nécessité, pour ne point paraître d'esprit moins scientifique que ses adversaires, et aussi parce qu'il s'est formé à l'état de science en un moment de ce siècle où l'idée fut le reflet trop immédiat

et trop partiel du fait décomposé par l'analyse au point que toute vue d'ensemble devenait pour ainsi dire impossible. Cette phase a été nécessaire. Sans elle, sans les travaux de critique économique qu'elle fit produire au socialisme, nulle construction d'ensemble ne serait possible aujourd'hui. Parallèlement, l'anthropologie criminelle, la physiologie psychologique, l'ethnographie, l'histoire, le droit, la morale poussaient leur recherche jusque dans les plus lointaines et les plus profondes origines de nos institutions et de notre mentalité. Sans chercher à abattre les cloisons à l'abri desquelles les savants poursuivent leur tâche d'investigation, la sociologie doit utiliser les résultats déjà obtenus dans chaque spécialité, montrer qu'ils sont connexes et qu'ils concourent à réaliser un plan d'ensemble, enfin que vouloir cristalliser une forme sociale dans un état prétendu parfait par la minorité qui en est bénéficiaire, c'est arrêter le développement des autres formes sociales et aller au devant des périls que de tels défauts d'harmonie font courir aux sociétés.

Le déterminisme social a donc un autre agent que la nécessité économique pour appeler les producteurs à la propriété des fruits de leur travail. Cet autre agent est la justice. Qu'on ne vienne pas dire que c'est là une notion métaphysique que la science a le devoir d'éliminer. La justice est un moyen très réel d'expression des rapports humains. Elle existe comme fait et comme idée, selon qu'elle exprime des rapports réalisés et des rapports à réaliser. Comme toute idée, elle est l'expression et la traduction de phénomènes soumis à l'entendement, et elle ne se présente pas sous le même aspect à l'entendement d'un Papou et à celui d'un Européen ; elle a nécessairement évolué, comme tous nos autres concepts. Telle qu'elle existe actuellement dans notre mentalité, sinon dans nos mœurs et dans nos lois, elle n'est nullement une notion arbitraire dont l'origine et le développement seraient indépendants de notre propre origine et de notre propre développement individuel et collectif. Nos acquisitions mentales et morales sont comme la résultante et le reflet de nos acquisitions physiologiques et matérielles. La justice, ou plutôt l'idée de justice, est la totalisation idéale de ce que tous les chocs de la vie de relation ont imprimé à notre cerveau à travers de longs siècles de lents développements. Tous les faits, tous les phénomènes qui ont exercé leur action sur notre entendement ont concouru à développer ce sentiment, et l'on peut dire que celui qui connaît le mieux quels événements successifs de tout ordre ont formé la conscience moderne est celui-là qui aura à un plus haut degré le sentiment de la justice et pourra avec le plus de sûreté indiquer comment pourront se rapprocher d'elle les hommes et les institutions de son temps. La justice est une équilibration entre les diverses manières d'être des hommes que leurs rap-

ports avec les choses mettent mutuellement en contact : elle enseigne à résoudre en accords ces contacts qui commencent en conflits. Cette haute mission qui lui est dévolue, elle ne peut la remplir qu'à la condition de devancer toujours les événements. Sa base la plus sûre est la science, car elle sera boiteuse si elle méconnaît et fausse une seule des conditions réelles des rapports entre eux et avec les choses. Il faut donc, avant tout, demander à ceux qui parlent en son nom, s'ils appuient leurs affirmations sur la connaissance du réel, et, s'ils répondent comme des gens qui ignorent le réel, leur tourner le dos avec mépris.

Dans l'ordre civil et politique moderne, l'idée de justice a suggéré le décret de liberté personnelle pour chacun et de l'égalité pour tous. Les lois qu'elle a dictées en ce sens n'ont pas réalisé la liberté et l'égalité, parce qu'elle n'a pas exercé son action dans le domaine économique. En décrétant l'inviolabilité de la propriété, elle ne prévoyait pas qu'une transformation de l'outillage ôterait à l'ouvrier la possibilité de devenir propriétaire. En décrétant l'abstention de l'Etat en matière économique, elle n'entendait pas laisser les producteurs désarmés aux prises avec les capitalistes trop bien armés, et ce n'est pas elle, bien au contraire, qui a inspiré à l'Etat l'idée d'abandonner une partie du domaine public à la puissance capitaliste. Interprétée aujourd'hui par ceux qui constatent que ses décrets les plus formels et les plus bienfaisants sont annulés par l'iniquité économique, et même retournés contre ceux qui devraient être protégés par ces décrets, elle doit achever son œuvre en exerçant son action dans le domaine où se sont réfugiés les derniers vestiges des justices inférieures de jadis, basées sur l'ignorance, la force et la ruse. Puisque la propriété personnelle disparaît, puisque partout où elle s'est transformée en propriété collective elle repose sur la dépossession du travailleur et la perpétuation de l'exploitation du travail, la justice exige que la propriété capitaliste, sociale par tous ses caractères, devienne sociale dans son appropriation et dans sa destination.

XI

Puisque la nécessité et la justice sont d'accord pour appeler les producteurs à la propriété des fruits de leur travail, il va de soi que s'impose la recherche des moyens par lesquels ils pourront être mis en possession. Pour la propriété déjà soumise au régime capitaliste complet, la solution est tellement simple que de nombreux écrivains socialistes ont cru pouvoir l'étendre à toute la propriété et faire de l'Etat

l'unique propriétaire de tous les moyens de production et de circulation. Les difficultés d'ordre social ne se résolvent pas avec autant de facilité, les organes économiques d'une société sont d'une telle complexité qu'il est impossible de brusquer à coups de décrets les phases de leur évolution. Il reste encore dans notre civilisation industrielle de nombreux échantillons des diverses formes de production qui ont inégalement évolué : en dépit de la loi abolissant le droit d'aînesse, ce droit s'est maintenu, par des subterfuges empruntés à nos lois mêmes, dans le pays basque, notamment. Dans plus de mille cantons ruraux de France, la famille bâtit encore sa maison et cuit encore son pain, et ses besoins limités au minimum de la vie primitive n'empruntent presque rien à l'industrie ambiante. Des centaines de mille d'artisans vivent de leur outil, qui est leur propriété. C'est également par centaines de mille que l'on compte, dans l'industrie, l'agriculture et le commerce, les patrons dont l'activité participe directement à la production et justifie dans une certaine mesure la part majeure qu'ils s'attribuent dans la répartition des produits. Ces situations diverses, souvent, s'enchevêtrent et s'appuient mutuellement : tel commerçant confie son magasin aux soins de sa femme et s'en va, quoique patron, gagner un salaire chez un autre patron, dont la fille est employée chez ce commerçant et salariée par lui. Tel paysan, dont le champ est trop petit pour suffire à son activité et surtout à ses besoins, loue ses bras pendant une partie de l'année à son voisin plus riche. Tel autre loue son champ à un voisin et, insuffisant rentier d'une propriété trop chétive, s'en va travailler dans une usine ou dans une mine. Tel propriétaire ajoute à son revenu les honoraires de l'avocat ou du médecin, ou le traitement du fonctionnaire. On peut multiplier les exemples et les combinaisons à l'infini ; aussi serait-il beaucoup moins simple qu'on ne le croit de « simplifier » le régime de la propriété en instituant d'un coup l'État propriétaire unique de tous les moyens de production.

Pour les organes de la circulation et du crédit, la possibilité de leur reprise par l'État ne présente aucune difficulté essentielle théorique ou pratique, non plus que pour les mines, qui sont également exploitées en vertu d'une concession de la puissance publique. Il est des pays où ces moyens d'activité économique et sociale sont aux mains de l'État, et de nombreux hommes politiques ne se croient nullement socialistes ni révolutionnaires pour désirer qu'il en soit de même dans le nôtre. La difficulté est-elle plus grande pour les autres moyens de production et de circulation actuellement mis en valeur par la coopération capitaliste ? Évidemment, non. Le temps n'est plus des distinctions subtiles entre les forces économiques qui ont un caractère de service public et celles qui conservent un caractère privé. A vouloir maintenir ces distinctions, on obligerait les esprits malicieux à se

demander en quoi les allumettes et les danseuses de l'Opéra, le tabac et la betterave protégée par des primes sont davantage un service public que les autres produits sur lesquels l'État ne songe pas pour le moment à étendre son monopole ou sa protection. La vérité est que quiconque offre un produit sur le marché l'offre au public ; si ce produit est une denrée alimentaire, il ne s'offusquera pas de voir un agent de l'autorité s'assurer que cette denrée est saine et ne peut nuire au consommateur ; il ne protestera pas si cet agent confisque sa marchandise, sa propriété, et la jette à l'égout. La vérité, encore, est que tout effort de l'activité humaine qui se résout en marchandise est un effet de la coopération sociale et a pour objet de coopérer à la vie sociale. La vérité, toujours, est que, partout où l'effort individuel ou la coopération privée des efforts est trop insuffisant, onéreux ou périlleux pour le public, la collectivité a le droit, et elle se l'arroge en principe sinon toujours en fait, de prendre la direction des services économiques qui sont dans ce cas.

A quelles conditions l'État peut-il se substituer aux entreprises dont la féodalité capitaliste a pris possession, cela est une question à débattre. Un principe, né du régime capitaliste, peut nous éclairer sur ce point. Bien que ce régime soit issu de la perpétuité de l'intérêt et qu'il repose tout entier sur elle, il a obligé la puissance publique à corriger les conséquences qu'une application absolue de la perpétuité de l'intérêt pourrait amener. Dans son système de crédit, donc, l'État a dû adopter le principe de la réduction du taux de l'intérêt, au moyen des conversions. De plus, il tend à ne plus emprunter à perpétuité, à ne plus s'engager à verser jusqu'à la consommation des siècles un intérêt, même abaissé progressivement par les conversions, pour une somme une fois reçue par lui. Les communes et certaines grandes entreprises capitalistes ont adopté le système de l'amortissement, qui peut devenir un correctif puissant de la perpétuité de l'intérêt. Ne pourra-t-on trouver dans le système de la conversion combiné avec celui de l'amortissement, tous deux entrés dans nos mœurs financières, les éléments de reprise du matériel de production de circulation ? Si, d'autre part, on veut bien considérer que la société n'a pas le devoir de racheter les choses aux choses, mais d'indemniser les hommes qui en tirent leurs moyens d'existence, les collectivités d'actionnaires n'étant pas des entités ni des accumulations de matériel mais des groupements d'hommes possédant individuellement des moyens d'existence, un troisième élément, non moins incontestable au point de vue même du droit écrit actuel, peut être introduit pour la solution : il suffit, par des lois sur l'héritage, de donner à la propriété actuelle un caractère viager. Ces moyens que l'État pourrait employer pour l'incorporation de la propriété capitaliste au domaine commun ne seraient, qu'on le sache

bien, ni une sorte de rachat que rien ne justifierait ni une atténuation des droits imprescriptibles de la société ; ils seraient simplement une mesure d'ordre public inspirée par le désir de ne pas frapper des hommes dans des moyens d'existence que leur assura une injustice sociale dont ils ne portent pas personnellement la responsabilité, mais de mettre fin au privilège dont ils jouissent indûment, mesure dont l'adoption serait naturellement subordonnée à l'attitude qu'ils auraient vis-à-vis de la société résolue à mettre un terme à ce privilège.

Pour ce qui est de la catégorie des capitalistes individuels, ou patrons, il y aurait nécessairement à distinguer entre ceux qui, par leurs propres capitaux ou par des commandites leur conservant le caractère patronal dans son intégralité, dirigent et exploitent des entreprises où le machinisme et la division du travail ont rendu nécessaire la coopération d'un certain nombre d'ouvriers, et ceux qui sont plutôt des artisans parvenus au patronat. Parmi les premiers, on peut compter les grands propriétaires agricoles, les armateurs, les usiniers et manufacturiers, propriétaires de grands magasins et négociants, banquiers. Parmi les seconds peuvent se placer les moyens et petits propriétaires agricoles, les boutiquiers, les patrons de la petite industrie. Les premiers ont des connaissances professionnelles et un esprit d'initiative développé par l'exercice de l'autorité. La société ne peut songer à se passer de leurs services. Mais s'ils sont utiles, indispensables même, en tant que chefs de travail, il n'est pas du tout nécessaire qu'en qualité de patrons ils annexent au produit de leur travail personnel une part prélevée sur le produit des ouvriers qu'ils emploient. Leur domaine peut donc, par les moyens indiqués ci-dessus, être repris par la collectivité, dont ils deviendraient les représentants et devant laquelle ils seraient responsables. Les seconds, au regard de l'idée de justice, n'ont pas plus de droits que les premiers au patronat. Mais si l'on tient compte que la justice est la mise en harmonie de toutes les formes de la nécessité, il faut bien reconnaître que la petite propriété industrielle et agricole n'est pas à un plan d'évolution qui permette sa mise en valeur au moyen de la coopération par grandes masses exerçant leur activité sur un outillage mécanique perfectionné. Le devoir de la collectivité n'est donc pas d'incorporer en bloc à la propriété sociale ces moyens sporadiques et simples de production, mais de faciliter leur transformation sans qu'elle donne lieu, comme il arrive aujourd'hui, à des crises qui causent le plus grand dommage aux producteurs attachés à la petite industrie et à l'agriculture primitive. D'une part, la participation des ouvriers aux bénéfices, d'autre part, l'action solidariste des syndicats professionnels, peuvent être des moyens actifs d'évolution qui, joints à l'essor que prendrait l'esprit d'invention débarrassé des entraves que lui opposent l'avidité capitaliste et l'ins-

tinctif misonéisme des ouvriers, que menace dans leur existence tout progrès industriel, permettront rapidement aux industries où la main domine encore de se transformer en industries mécaniques où la coopération est la règle et la condition essentielle de fonctionnement. Pour ce qui est du commerce, s'il est une catégorie économique qui présente les caractères d'un service public, c'est bien celle-là. Déjà les coopératives de consommation, qui vont sans cesse se multipliant, modifient profondément dans le fond et dans la forme cette fonction intermédiaire. Bientôt, les communes pourront, dans le cadre des grands magasins, suivre et perfectionner le modèle indiqué par les sociétés coopératives; car il vient toujours un moment où les progrès réalisés par les groupements libres sont si évidents et si généraux, s'imposent avec tant d'autorité par les services qu'ils rendent, qu'il faut leur donner l'extension nécessaire aux besoins mêmes qu'ils ont suscités. Toutes nos institutions d'État ont été, à l'origine, des institutions privées dont l'extension a, pour ainsi dire, nécessité la nationalisation, c'est-à-dire la transformation en services publics.

EUGÈNE FOURNIERE.

(A suivre.)

NOCTURNE

Je regarde la lune étrangement sourire.
Les étoiles ont mis le ciel comme en délire,

Tant l'œil les aperçoit remplir le firmament
Et palpiter d'un incessant palpitement.

La campagne au loin s'engourdit de somnolence;
Et les cribles divins tamisent du silence.

Soudain un chant jaillit du sein d'un arbre en fleur
Et monte comme un cri d'amour ou de douleur.

Hélas! peut-on savoir quelle est la plus touchante
De la douleur qui pleure ou de celle qui chante?

Peut-on savoir, amour maudit, amour béni,
Jusqu'à quel point vous vous mêlez par l'infini?

Ce chant monte toujours et déchire la nue
Et m'entre dans le cœur en peine continue.

L'Amour! L'Amour! Je l'ai connu, plutôt souffert;
Et j'en ai conservé des souvenirs d'enfer.

— Mais Tout laisse après soi quelque chose qui pleure!
Il se faut contenter d'un mirage d'une heure

Et faire succéder un Rêve au Rêve enfui :
Tu vois qu'il serait doux d'aimer par cette nuit.

LE SOUVENIR

Sur ce fleuve de l'avenir
Qui s'épanche emportant sans trêve
Notre vie avec notre rêve,
Brille un astre : le Souvenir.

Mais, sans pouvoir nous retenir,
Nous descendons la pente brève
Et nous parvenons à la grève
Où le voyage doit finir.

Lui, de sa lumière clémente,
Baigne les eaux où se lamente
Le temps qu'on ne revivra pas.

Nous, nous fuyons à la dérive;
Et notre œil affolé se rive
A l'astre qui se meurt... là-bas.

(*Les Voix Humaines.*) LOUIS SAUTY.

Testament du dix-neuvième Siècle

Lorsque le nombre des années répondant à une existence normale, la venue de la vieillesse, le poids de l'âge, nous avertissent de la proximité de notre fin, tous tant que nous sommes, nous éprouvons le besoin de nous replier sur nous-mêmes, de jeter un long regard en arrière, de revivre en pensée, à la lumière de la conscience, toute l'existence parcourue.

Nous croyons aussi alors de notre devoir comme de notre dignité d'être responsables vis-à-vis de nous-mêmes et des autres, d'établir, d'exprimer en les motivant solennellement, sains et libres d'esprit, dans un unique sentiment de justice, nos dernières volontés. Au nom du passé bien rempli, nous nous croyons en droit de léguer quelque chose de ce qui *fut* notre *moi* au demain traversé par d'autres nous suivant, à l'avenir appelé à être le patrimoine de nos descendants.

C'est l'heure grave, mélancoliquement douce aussi, du testament fait.

Eh bien ! ce testament, les siècles n'y ont-ils pas droit aussi bien que les individus ? Et à défaut pour eux de la faculté d'en tracer les lignes, d'en formuler la teneur, n'appartient-il pas à l'esprit humain, au philosophe, à l'historien, au critique, au publiciste, au spéculatif sociologue, de tenir la plume en leur lieu et place, de faire office de notaire enregistreur de vérité, et de transcrire sous la dictée du temps l'examen rétrospectif, le dégagé d'expérience, l'enseignement autorisé du séculaire ?

C'est justement ce que nous voudrions essayer pour ce dix-neuvième siècle qui fut nôtre et qui touche à son terme. Nous souhaiterions entendre de lui ce qu'il a été et ce qu'il eût désiré être, quelle carrière il a accomplie et quels rêves, quelles aspirations le dominaient, la réalité qu'il a subie et l'idéal qui le hantait.

Le passé contient en germe et prépare l'avenir. C'est dans ce sens, et rien que dans ce sens, qu'il faut accepter la tradition. Elle doit être un tremplin nous permettant de nous élancer plus haut et plus sûrement dans le devenir du progrès, non une stupide chaîne ne sachant

que paralyser nos efforts, nous retenir à ce qui, hier, put être le peu de vie le plus sagement approprié, le maximum de vrai, de bien et de beau possible; mais qui, aujourd'hui, n'est plus que cadavre, qu'anéantissement figé dans la mort. Aussi, est-ce un testament, rien de plus, rien de moins, que nous réclamons de ce passé. Un testament est un signe de mort. Nous savons que c'est à l'écho écrit d'une voix qui n'est plus, qui ne saurait plus être, d'une voix d'un autre âge, séparée du présent par le scellé d'une pierre tombale, par l'abîme d'au-delà de la fosse, que nous avons affaire. Nous savons qu'hier ne nous engage pas; qu'au contraire, il n'a d'autre mission que de nous aider, par le bénéfice de son acquis, à nous dégager de notre chrysalide, à orienter, au mieux des besoins de sa marche, aujourd'hui vers demain.

C'est dans cet état d'esprit et fortement pénétrés de la nécessité logique de la grande loi d'évolution progressive manifestant la vie de l'humanité, que nous procéderons à l'ouverture du testament du dix-neuvième siècle.

Nous verrons ce que la sauvegarde de nos droits ainsi que de l'intérêt supérieur du libre avenir nous permettra d'accepter, de revendiquer même de ses legs. En un mot, nous nous placerons, en présence de ce testament, dans la catégorie, reconnue par le Code, d'héritiers sous bénéfice d'inventaire; ou, plutôt, dans la situation d'héritiers devant des comptes à nos propres héritiers de demain.

I

LA PHILOSOPHIE SOCIALE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Les divisions mathématiques ont un grand défaut, lorsqu'on les charge, en quelque sorte, de *métrer* les phénomènes vitaux. Elles les découpent toujours d'une façon tant soit peu arbitraire, plus en rapport avec les besoins de classification abstraite, de méthode groupante, sériante et généralisante de l'intellect humain, qu'avec le simple jeu, la marche complexe de la réalité.

Le scindement par siècles de l'évolution sociale dans le temps présente ce défaut. Les périodes séculaires ne sauraient donc offrir qu'un caractère purement arithmétique, une valeur et une portée de chiffres conventionnels, quelque chose comme des numéros de pages de l'histoire, étant bien entendu que ces pages ne commandent pas le texte poursuivant son libre cours, obéissant à la coulée qui lui est propre, du commencement à la fin du volume.

Le dix-neuvième siècle, que — sous les réserves faites ci-dessus — nous donnons pour cadre au présent travail, n'en est donc pas, au fond,

le véritable horizon, la vraie limitation philosophique. Il a ses plus solides et plus vivantes racines en plein dix-huitième, au cœur même de la superbe floraison et de la féconde frondaison encyclopédique, dont nous ne sommes, en fin de compte, que la manifestation sociale.

N'importe, répétons-le, les réserves précédentes expressément faites, nous nous conformerons au mode de division couramment adopté, nous accepterons le cadre généralement admis. Nous agirons ainsi parce qu'il faut toujours s'exprimer dans la langue des milieux sociaux auxquels on s'adresse, si l'on veut être, d'abord écouté, ensuite compris. Toutefois, il est bien entendu que nous ne nous refuserons aucune pointe poussée, à l'occasion, par delà la frontière artificielle ainsi posée. Nous n'hésiterons pas à agrandir notre champ de vision en nous livrant aux généralisations philosophiques amenées par la marche de notre travail. L'horizon d'un lieu varie avec l'altitude du point que l'on occupe. Or les généralisations emportent l'esprit, pourrait-on dire, sur les hauteurs.

Le titre que nous avons donné à la présente étude : *La philosophie sociale au dix-neuvième siècle,* nous semble caractériser assez justement l'apport de notre temps à l'édifice jamais terminé que l'humanité bâtit sans relâche depuis l'aurore des âges dans le but, aussi fuyant, aussi entraînant à sa poursuite, que l'espérance, d'y abriter ses destinées.

L'antiquité a fait sa philosophie à l'image de la nature ou du *moi* individuel, ou a combiné les écoles d'Ionie et d'Élée ; le moyen âge, à la suite des néo-platoniciens alexandrins, s'est mystiquement ou scolastiquement absorbé dans la théologie ; nous, nous avons trouvé la clef de nos spéculations dans la collective humanité, ce qui a conduit notre philosophie à être sociale. Le triomphe de la conception de solidarité, de *communion* humaine — que l'on nous permette ce terme expressif — voilà le point idéal, l'aspiration poursuivie ; le progrès social, tel est le moyen pratique, le mode d'évolution employé, jugé à notre disposition en même temps que propre, adapté convenablement au grand œuvre.

En un mot, l'étiquette de même que la formule du dix-neuvième siècle se résument dans ce mot, que, d'ailleurs, il a créé pour se définir, qu'il a rencontré d'instinctive intuition, *porté* ainsi qu'un arbre porte son fruit : SOCIALISME.

Jusqu'à nos jours, une série assez longue d'utopies politiques ont pu se produire. Xénophon et Platon ont exposé, l'un, dans la *Cyropédie*, l'idéale monarchie selon son rêve ; le second, dans sa *République,* la cité type répondant à l'image qu'il se faisait de la perfection sociale. Pythagore, leur prédécesseur dans la voie des spéculations en vue de la meilleure impulsion à donner au jeu de groupements humains, Pythagore, en dépit de réalisations de ses plans dont il y a

à tenir compte par rapport à l'histoire de la marche de l'esprit humain, Pythagore nous est trop peu connu, sa belle et noble figure est trop indécisément noyée au sein des brumes du matin des âges, pour que nous tentions de retrouver l'homme et son œuvre sous les draperies imposantes, à travers l'attitude marmoréenne, de la statue laissée à la postérité. Chez les positifs Romains, Tacite a tracé, ainsi qu'un modèle, son tableau des *Mœurs des Germains.* Rien dans tout cela qui ait des racines bien profondes, qui appartienne à un sol nourricier auquel soit empruntée la sève génératrice procurant le goût de terroir en même temps qu'elle fait monter la vie saine, forte, vraiment physiologique. Avec Xénophon, nous ne nous trouvons en présence que d'un soldat artiste comme tout fils d'Hellas, ayant conservé en son imaginatif cerveau des restes de l'inévitable mirage d'Asie, de ce mirage grisant qui survit à tout, et qui lui fit oublier le : *Thalassa! Thalassa!* du Pont-Euxin aperçu au dernier jour, si ardemment appelé, de la *Retraite des Dix mille.* Avec Platon, nous n'avons affaire qu'aux combinaisons d'un idéalisme transcendant, pour qui les hommes ne sont que des facteurs permettant de poser un problème, les cordes d'un instrument ne valant que par les sons qu'on en tire et dont les harmoniques accords planent dans l'espace, bien au-dessus de leurs vibrations sonores. Pythagore est un père d'église réclamant des initiés et fermant aux profanes les portes de son couvent. Tacite, enfin, est un historien qui se délasse, un écœuré qui, pour ne pas voir ce qui se passe autour de lui, porte ses regards au loin et les force à errer sur le détendant, calmant, rafraîchissant horizon.

La grande révolution sociale chrétienne se ressent de ses origines mystiques, partie orientales, partie néo-platoniciennes. Son royaume rêvé, de même que celui de sa mythique expression, de son homme-dieu, *n'est pas de ce monde.* Ce n'est qu'indirectement, par contre-coup, qu'elle réagit sur le sort des humbles de la terre. A quoi bon s'occuper de la guenille à vêtir encore si peu ! Les temps ne sont-ils pas proches! La nouvelle Jérusalem ne va-t-elle pas dresser au premier jour ses murailles éblouissantes de céleste lumière! Le royaume du Père, du Fils et de l'Esprit, ne mettra-t-il pas tout à sa place, n'établira-t-il pas le régime d'éternelle justice? Les épris de ce songe, alors qu'il ne sera plus possible, que la rude réalité l'aura anéanti dans la tristesse, l'infinie mélancolie, d'un nostalgique réveil, se réfugieront au sein des cloitres, acharnés à l'existence extasiée.

La Renaissance ne secouera cette atmosphère somnambulique que pour demander au classique passé, à la fascinante antiquité retrouvée, la clef du présent voulu et de l'avenir souhaité.

Campanella, dans sa *Cité du soleil,* Thomas More, dans son *Utopie,* François Bacon, dans sa *Nouvelle Atlantide,* comme plus tard Fénelon, dans la Salente de son *Télémaque,* hellénisent le christianisme ou bap-

tisent le paganisme, afin d'obliger leur idéal d'érudits à reprendre pied sur notre globe. Ils essaient de mêler la poussière des manuscrits avec celle du sol de leur époque, dans le but de pétrir le tout et d'en former les briques propres à la construction de leur édifice politique.

Le dix-huitième siècle remonte encore plus haut. Rousseau, Morelly, Mably, ne sont enthousiastes de Sparte que parce que la constitution communiste lacédémonienne leur paraît une étape logique sur le chemin de ce qu'ils appellent l'*état de nature*. Leurs aspirations tendent à un retour vers l'âge d'or d'une primitive humanité imaginaire dont leurs contemporains ne sont que les fils dégénérés. Leur métaphysique sociale s'hypnotise à fixer les profondeurs du plus lointain passé pour y retrouver l'incomparable lueur poétique et la pure et chaste clarté d'une première aurore de pays d'Eden.

Ils oscillent entre Lycurgue et le paradis terrestre, c'est-à-dire entre un législateur tout mythique et un milieu plus mythique encore, un milieu de contes bleus.

Mais ce même dix-huitième siècle — le grand siècle, comme se plaisait à répéter Michelet, — au sein de la nature, avait rencontré l'humanité, et, l'on peut le dire, l'avait philosophiquement découverte, scientifiquement mise en valeur, systématiquement faite vie et esprit, grâce aux encyclopédistes. Jusque-là il n'y avait eu que *des hommes :* la donnée, la conception *humaine,* ne s'étaient pas encore formulées avec l'ampleur qui devait les rendre si fécondes, faire d'elles, à la fois, le cœur à riches ondes sanguines et le pivot *sine qua non* de toutes nos spéculations transcendantes.

Saint-Simon, qui ouvre le dix-neuvième siècle philosophico-social, était élève de d'Alembert et, par conséquent, fils intellectuel de l'Encyclopédie. Il écrit dans ses Mémoires : « De longs voyages, la fréquentation d'un grand nombre d'hommes capables que j'avais recherchés et rencontrés, une première éducation dirigée par d'Alembert, éducation qui m'avait tressé un filet métaphysique si serré qu'aucun fait important ne pouvait passer à travers... »

Auguste Comte voit dans Montesquieu et Condorcet les précurseurs de la philosophie positive considérée au point de vue politique, de la sociologie, de la science sociale méthodiquement conçue ; comme il reconnaît dans la *baconnienne* classification encyclopédique de d'Alembert et Diderot l'étape naturelle précédant sa propre classification des sciences.

Le docteur Pellarin écrit, dans sa *Vie de Fourier :* « C'est de cette année 1799 que date la découverte capitale de Fourier, magnifique couronnement de l'œuvre humanitaire du dix-huitième siècle. »

Ce fut également sous l'impulsion des conceptions newtoniennes popularisées en France par Voltaire que Fourier inventa sa théorie de

l'attraction passionnelle, et de l'harmonie sociale devant en résulter. Et, en donnant ainsi pour point de départ, tout au moins méthodique, le système de la nature à un système social, il ne fit que marcher, à sa manière, sur les traces de Diderot et de d'Holbach, auteurs d'un *Système de la nature* et d'un *Système social* se commandant, s'impliquant. Son œuvre ne suppose pas moins, quand ce ne serait qu'en tant que préface, introduction défrichant le sol, les travaux d'Adam Smith et de nos économistes.

Mais dans quelle haute direction de l'intelligence humaine ne voyons-nous pas le dix-huitième siècle jouer à notre égard le rôle de précurseur ? La grande loi qui oriente actuellement toutes nos spéculations, comme elle est la clef de toutes nos recherches philosophiques, scientifiques et politico-sociales : le *transformisme,* l'évolution progressive, n'a-t-il pas été deviné par Diderot, pittoresquement exposé par de Maillet, sous le nom anagramme de *Telliamed*, avant d'être systématiquement développé, en histoire naturelle, par Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire, ce Geoffroy Saint-Hilaire à qui Balzac devait dédier sa *Comédie humaine*, se déclarant son disciple autant que docteur *ès-sciences sociales.*

Diderot écrit dans ses *Pensées sur l'interprétation de la nature :* « Quand on considère le règne animal, et qu'on s'aperçoit que, parmi les quadrupèdes, il n'y en a pas un qui n'ait les fonctions et les parties, surtout intérieures, entièrement semblables à un autre quadrupède, ne croirait-on pas volontiers qu'il n'y a jamais eu qu'un premier animal prototype de tous les animaux dont la nature n'a fait qu'allonger, raccourcir, transformer, multiplier, oblitérer certains organes ? Imaginez les doigts de la main réunis, et la matière des ongles si abondante que, venant à s'étendre et à se gonfler, elle enveloppe et couvre le tout, au lieu de la main d'un homme vous aurez le pied d'un cheval. Quand on voit les métamorphoses successives de l'enveloppe du prototype, quel qu'il ait été, approcher un règne d'un autre règne par des degrés insensibles, et peupler les confins de deux règnes (s'il est permis de se servir du terme de *confins* où il n'y a aucune division réelle), et peupler, dis-je, les confins des deux règnes, d'êtres incertains, ambigus, dépouillés en grande partie des formes, des qualités et des fonctions de l'un, et revêtu des formes, des qualités, des fonctions de l'autre, qui ne se sentirait porté à croire qu'il n'y a jamais eu qu'un premier être, prototype de tous les êtres ? »

Ce qui appartient bien en propre à notre dix-neuvième siècle, et qui ne pouvait revenir qu'à lui, parce qu'il fallait la transformation sociale produite par la Révolution pour le permettre, c'est : d'une part, en philosophie, la donnée d'évolution portée, avec toute la rigueur de ses conséquences, des sciences naturelles, dans le domaine de la *science*

politique, créée de ce fait, de la politique tirée de ses tâtonnements empiriques, de sa période préparatoire de pur art ; d'autre part, le couronnement de l'économie politique, conservée en ce qu'elle offrait de positif, d'expérimentalement exact et bien généralisé, par le socialisme, ce socialisme, qui n'est en somme, que l'économie politique élargie, portée à sa vraie puissance, à son véritable degré d'expansion, d'action comme de conséquences sociales.

Augustin Thierry écrit, au début de son *Histoire du tiers-état,* que cette histoire ne pouvait avoir été écrite que dans le temps où elle l'a été et à la suite des événements qui avaient précédé et préparé ce temps. Nous en dirons autant de la philosophie et des tentatives socialistes.

Blanqui aîné écrit dans son *Histoire de l'économie politique :* « C'est l'école saint-simonienne qui a signalé avec le plus d'énergie les souffrances des classes laborieuses, et si le grand problème du soulagement de ces nombreuses populations n'est pas encore résolu, il est noté du moins à l'ordre du jour de tous les peuples civilisés. C'est désormais sur ce terrain que doivent se décider toutes les questions d'économie politique. Le véritable but de la science est d'appeler désormais le plus grand nombre d'hommes au partage des bienfaits de la civilisation. »

De son côté, le docteur Pellarin écrit, dans son ouvrage sur la vie et la théorie de Fourier : « Il importe beaucoup d'apprécier avec justesse le degré relatif d'influence des faits que l'on considère comme les causes du progrès des sociétés. Car suivant l'idée qu'on se fera de ces causes, on dirigera ses efforts sur tel ou tel élément de la vie sociale, efforts infructueux s'ils ne s'attaquent pas à l'élément essentiel. Or, nous soutenons, nous, que cet élément est l'industrie, que la réforme industrielle est l'indispensable acheminement à toute salutaire réforme d'un autre genre. Et nous croyons, en professant une telle opinion, être plus d'accord avec les faits passés du développement humanitaire, que les gens qui s'obstinent à vouloir régénérer le monde par des constitutions politiques, par des morales et des religions, ou restaurées ou nouvelles. »

Chateaubriand avait porté le premier coup de pioche du pionnier dans le sens moderne en disant, dans l'*Essai sur les révolutions :* « Si la philosophie a jamais rien présenté de grand, c'est sans doute lorsqu'elle nous montre les Anglais semant de graines nutritives les îles inhabitées des mers du Sud. »

Les bases d'une philosophie éminemment sociale — appelée à être celle du dix-neuvième siècle, — posées avec une divination tout à fait supérieure, une sorte d'empirisme général, par Saint-Simon, psychologiquement retrouvées à nouveau et doctrinairement exposées

par Fourier, devaient rencontrer dans P.-J. Proudhon le dialecticien propre à en faire superbement l'indispensable critique. Toute philosophie a son heure de cartésienne table rase. Proudhon se chargea de l'opération en ce qui concerne celle de notre siècle, et l'on sait si la besogne fut conduite de main de maître... ou plutôt, de solide, puissant, presque titanique ouvrier.

Prolétaire-ouvrier, Proudhon le fut jusque dans les moelles, et c'est une chose bien caractéristique que l'ampleur de vision des besoins généraux, des lois inéluctables, en même temps que le pénétrant de compréhension des nécessités de notre temps, qu'il dut à cette manière d'être sociale. C'est un travailleur-peuple qui a amené au vrai point le problème par excellence du travail, problème né du peuple, ou, plus énergiquement, le problème-peuple.

Auguste Comte qui, à une époque de sa vie, fut, sinon le disciple absolu de Saint-Simon, du moins son compagnon intellectuel, Auguste Comte donne, dans sa philosophie et sa politique positives, l'importance qui lui appartient à l'avènement du régime économique moderne se substituant au régime militairement féodal. Il envisage naturellement la question à un point de vue plus abstrait, plus méthodiquement généralisé que Saint-Simon, Fourier et Proudhon : il fait de la philosophie scientifique, de la physiologie historique, de la sociologie toute spéculative, et non du socialisme proprement dit. Mais si la sociologie n'est pas le socialisme, conçue sous l'angle scientifiquement humain qui fut celui du génie d'Auguste Comte et qui est également celui logiquement propre à cette science, elle y conduit, elle l'implique comme la théorie mène à la pratique, la formule simplement, partant la suppose nécessairement.

L'être humain, par le seul fait de son existence, des nécessités du renouvellement physiologique continu impliqué par la vie, se trouve enfermé dans cet inéluctable dilemme : Ou détruire, ou produire. Il faut qu'il bataille ou travaille. Deux modes de développement dans le temps ou l'espace lui sont uniquement possibles : le guerrier ou l'économique; par le militarisme ou par l'industrialisme. *Échange de coups ou de services,* tout peut se ramener à ces deux facteurs dans les rapports que les collectivités ont forcément entre elles. Or, nous sommes enfin parvenus à la phase historique du travail, de la production et de l'échange, de l'industrie et du commerce; et cette manière d'être commande, commandera désormais, l'évolution historique des sociétés sur notre globe, conquis véritablement, conquis seulement par ce retourné intelligent vers lui d'efforts employés jusque-là à la stupide boucherie nous faisant nous ruer les uns contre les autres.

La conquête du droit humain est le premier comme le plus superbe fruit du travail. Tous les systèmes philosophiques que recèle

et couve sans doute l'avenir auront inévitablement pour pôle, pour pivot ou clef de voûte, cette conception supérieure, régulatrice et génératrice, formulée par ces deux données se complétant l'une l'autre : philosophie du travail, ou philosophie économique, et philosophie sociale; en d'autres termes, *production* et *association*, association en vue de la production et production en vue de l'association.

Voilà ce qu'a aperçu, ce qu'a compris intuitivement le dix-huitième siècle encyclopédique; et voilà ce que le dix-neuvième a à réaliser, veut, ne peut pas ne pas vouloir accomplir, par le motif qu'il n'a pas d'autre raison d'être, et qu'en accomplissant cela il ne fait qu'accomplir son intime et ultime loi.

Et voilà pourquoi, pour nous résumer, le socialisme, pris dans son action la plus haute et la plus large, la plus philosophiquement générale, est le dernier mot de l'ère ouverte avec le présent siècle et sans limites assignables dans l'avenir.

Ferrari écrit dans son *Essai sur les principes et les limites de la philosophie de l'histoire* : « La démocratie juge l'État avec ses idées de commerce, de travail, d'utilité, de justice; elle cherche dans le roi le premier employé de l'État, dans tous les privilèges une fonction utile, dans le gouvernement une administration; elle veut l'économie et la probité dans l'administration publique. A ses yeux, le manque de contrôle est l'impunité assurée d'avance à toutes les dilapidations. Elle voit dans l'oisiveté un vice, dans la faveur un crime, elle exige que toutes les fonctions dûment contrôlées soient confiées à celui qui est le plus capable de les remplir : c'est là le moment de l'histoire où l'humanité s'aperçoit qu'elle a été gouvernée par l'injustice. »

Voilà le droit nouveau constaté. Il conduit à un idéal humainement social dont nous empruntons la formulation au même penseur, et qui terminera ainsi qu'il convient ces pages consacrées à la démonstration de ce grand fait historique que la base sociale *travail* conduit avec une logique irrésistible à la justice envisagée socialement d'abord, humainement ensuite : « Il est possible que le but de l'association universelle soit éternellement manqué; mais on le conçoit, tous les jours on approche de ce but; le système qui pourrait l'atteindre résumerait tous les autres, et nous ne pouvons pas imaginer un idéal qui finisse autrement que par une théorie de l'humanité. »

RIOUX DE MAILLOU.

Esquisse d'une Théorie de l'Épargne

AU POINT DE VUE SOCIAL-DÉMOCRATE

Des années se sont écoulées depuis le « four » retentissant du triste pamphlet d'Eugène Richter. Mais pourtant Sparagnès vit encore dans quelques coins reculés de l'Europe, et il n'est peut-être pas inutile d'abreuver son existence de quelques critiques, ne fût-ce que pour servir de constraste avec les douceurs et les gâteries dont l'accablent messieurs les représentants attitrés du régime capitaliste.

L'épargne, mot que l'on trouve sans cesse dans la bouche de nos moralistes bourgeois. A en croire l'économie politique orthodoxe, il y aurait dans tout salaire une partie qui constituerait la dotation de l'épargne ouvrière. Mais l'économie politique manchestérienne nous a habitués à voir dans le salaire une foule d'éléments que l'ouvrier le plus intelligent ne réussit pas à y retrouver dans la pratique, obligé qu'il est de s'arrêter à cette constatation unique que ce salaire, qui représente tant de choses, ne représente pas une somme suffisante à son modeste entretien.

Ce qui me paraît devoir se trouver à la base de toute théorie de l'épargne, c'est l'analyse psychologique des causes de cette épargne vraie. Car tout l'argent qui afflue à la caisse d'épargne ne provient pas d'économies réalisées par les classes moyennes ou inférieures. Les caisses d'épargne ne méritent pas toujours d'être comprises dans la définition qu'un de leurs partisans les plus ardents en a donnée en Allemagne : la tirelire du pauvre. Nous prouverons que pour la majorité des dépôts il n'en est pas ainsi. Mais puisque épargne vraie il y a, efforçons-nous d'en pénétrer l'intimité.

Nous sommes dans une famille ouvrière. La mère vient de remplir les tasses pour le déjeuner des enfants. Elle se retourne vers le panier qu'elle vient de confier à son aîné pour aller chercher chez le boulanger la ration quotidienne de pain du ménage. A son grand étonnement, elle ne trouve que la moitié de la quantité habituelle. Sur sa

demande, l'aîné lui répond d'un air de Joseph Prudhomme au petit pied qu'il s'en ira bien en classe sans manger. Triomphalement il exhibe le prix du pain et dit à sa mère : « Nous le porterons à la caisse d'épargne pour acheter un cadeau à papa le jour de sa fête. »

L'ouvrier vient de rentrer de sa besogne. Légèrement rougissante, sa femme lui annonce qu'il pourra bientôt se réjouir de la naissance de son premier enfant. Les premières minutes de joie passées, ils font ensemble le calcul des dépenses que va leur occasionner cet heureux événement. Ils décident de supprimer le sucre du café, la viande deux fois par semaine, quelques autres douceurs.

L'ouvrière est rentrée chez elle heureuse. Ne vient-elle pas d'apprendre que les dernières démarches ont réussi et que son mariage n'est plus désormais qu'une question de jours. Elle aussi veut épargner pour des robes, pour un trousseau, pour une foule de riens dont elle devine seule la nécessité. Elle épargnera aussi, et c'est en réduisant sa portion congrue qu'elle pourra porter quelques francs à la caisse d'épargne.

Ces enfants qui vont en classe le ventre affamé, cette mère qui se prive d'une nourriture substantielle au moment même où elle en a le plus grand besoin, cette jeune fille qui réduit une ration d'alimentation déjà insuffisante ; tous ces êtres marchant volontairement à la souffrance, accentuant par leur propre volonté l'incessante dénutrition des classes laborieuses, deviendront demain entre les mains des panégyristes de l'épargne des preuves de l'inlassable volonté qui, contrairement à toutes les affirmations des écoles socialistes, pousse le travailleur à mettre de côté son superflu en vue de se créer un capital et de devenir à son tour un patron, peut-être un millionnaire.

Toute l'analyse psychologique de l'épargne et de ses mobiles regorge de faits pareils. On aura beau nous dire que ces enfants oublient les tiraillements de leur estomac en songeant au porte-cigare qu'ils offriront à leur père, que cette mère ne sent pas la faiblesse s'ajouter aux autres malaises de la grossesse en songeant au bébé qui lui sourira du fond de son berceau enrubanné, que cette jeune fille oubliera le surtravail et les privations qu'elle s'impose en songeant à l'heure où elle descendra avec son fiancé, désormais son époux, des marches de la mairie ; nous nous refusons à voir dans ces actes des dévouements qui constitueraient l'indice de l'élévation de leur caractère vers un niveau moral supérieur. Telle est l'économie d'origine ouvrière. Dans la majorité des cas, elle est le fruit de l'erreur ou de la fatuité. C'est pour paraître, que ces gens se privent de ce dont ils ont besoin pour être.

On croit nous embarrasser en criant bien haut qu'il y a plus d'un économiseur parmi les démocrates socialistes, et on ajoute que dans

beaucoup de milieux où Sparagnès et Wahre-Jacob font les frais d'une douce gaieté se trouveraient précisément les administrateurs des caisses d'épargne de certaines régions ouvrières, au cas où ceux-ci étaient nommés par le suffrage universel des déposants.

Que vaut l'argument ? Il ne prouve rien contre notre thèse. Nous devons cependant savoir gré à ceux qui l'emploient de ce qu'ils reconnaissent *ipso facto*, mais malgré eux, une vérité qu'ils s'empresseraient de nier au cas où on leur en ferait un exposé direct. Ils avouent que la démocratie socialiste recrute ses adhérents dans les couches ouvrières où l'instruction et le salaire sont les plus élevés, et que la tactique du maintien de la plaie ouverte serait tout ce qu'il y aurait de plus nuisible aux intérêts mêmes du parti ouvrier.

Les panégyristes de l'épargne sont de bonne composition. Tout leur est prétexte à développement moral, dès que des hommes se réunissent pour mettre en commun de soi-disantes économies. Que dans un cabaret les ouvriers portent un argent quelquefois indispensable à leur famille pour célébrer par de plantureux banquets un anniversaire quelconque, que des ouvrières déposent chaque semaine une somme pour former une cagnotte, qu'elles dépenseront pendant les nuits (oh ! combien morales !) de la mi-carême et du mardi-gras, et immédiatement le cœur des panégyristes bondit de joie. La morale publique est en progrès. De là à mieux il n'y a qu'un pas. Inclinez-vous, socialistes farouches, devant un éclair nouveau de cette étincelle divine qui guide malgré vos sophismes le travailleur dans la voie de la sociabilité et de l'épargne.

Cependant cette influence moralisatrice, cette lutte de l'épargne contre le cabaret me paraît assez problématique, lorsque je vois une vingtaine d'ouvriers ou d'ouvrières se réunir chaque semaine dans un cabaret pour y réunir leurs épargnes et dépenser en consommations alcooliques et en amendes de tout genre peut-être cinquante fois autant que le maigre intérêt qu'ils retireront le jour du partage. Pourtant vous ne les jetez pas par-dessus bord, ces caisses d'épargne de cabaret, ces sociétés de vingt dans lesquelles vous vous plaisez à voir l'intuition grossière de l'épargne ou la première lueur de la grande lumière de vos recommandations d'économie.

Voilà l'épargne vraie. A côté de celle-là il y en a une autre. Pour un grand nombre de moyens et petits commerçants et même pour de petits fermiers, la caisse d'épargne est une banque de dépôt ou de compte courant qui jouit à leurs yeux du double avantage de la garantie des pouvoirs publics et de l'élévation considérable du taux de l'intérêt. Certes, tous ceux qui se laissent guider par ces avantages réels ne se rendent pas compte des conséquences logiques de leur attitude. Combien en aurez-vous de ces petits intermédiaires qui expri-

meront dédaigneusement leur aversion profonde pour la nationalisation du crédit et de la banque et qui par contre crieraient à l'abomination de la désolation si on leur enlevait du jour au lendemain ces deux parcelles infinitésimales du grand avantage d'une banque d'État qui sont la cause de leur profond attachement pour la caisse d'épargne ?

Marx parlait avec sa verve mordante de l'optimisme béat des capitalistes ; qu'aurait-il dit des naïfs et peureux clients de nos caisses d'épargne ? Un fait historique suffira pour les juger. C'était en 1866. La Prusse venait de déclarer la guerre à l'Autriche. Aussitôt des milliers de petits commerçants de donner l'assaut aux succursales des caisses réclamant à grands cris leur argent. L'administration comprit à qui elle avait affaire et elle fit exposer bien en vue quelques piles de thalers. Aussitôt le flot se calme, ceux qui venaient pour retirer leur argent s'en retournent comme ils étaient venus ; ceux qui attendaient le remboursement ne se présentent pas pour le réclamer ; ceux qui avaient déjà retiré leur argent le rapportent. Ils étaient bien certains que l'État n'avait point fait main-basse sur l'argent des caisses d'épargne pour les besoins de la guerre et qu'il y avait encore des fonds pour les rembourser à toute réquisition.

D'ailleurs, si dans certains pays la loi organique des caisses d'épargne fixe un maximum de dépôt, il y en a d'autres où aucune limite n'est prévue et où les dépôts atteignent une importance telle que l'on se demande comment on ose prétendre que des sommes aussi considérables ont passé par la tirelire du pauvre ou de l'ouvrier.

Les montants quelquefois gigantesques qu'atteint la soi-disant épargne publique constituent l'élément principal des dettes flottantes des États européens. Peu importe que ces sommes soient placées par une caisse centrale vers laquelle elles convergent obligatoirement en rentes sur l'État ou qu'elles aient été employées à divers usages par des caisses autonomes ; ces fonds constituent une somme mise dans le mouvement des affaires publiques et privées et qu'il faudra reproduire après un délai infime au moindre bruit de guerre, à la moindre apparence de crise.

Envisageons la situation avec calme pour le cas où une caisse centrale des dépôts et consignations concentre tous les fonds de l'épargne. Survient une crise. Pour se procurer des fonds, l'État vend ses titres de rente. La situation troublée et l'offre considérable font baisser le cours. N'oubliez pas que l'État est toujours vendeur de rentes. Mettez à la place de l'État un notaire acceptant des dépôts à lui confiés pour les gérer en bon père de famille et demandez-vous si de pareils agissements ne l'amèneraient pas en droite ligne sur les bancs de la correctionnelle et même plus loin. Outre le reproche que fait naître le caractère délictueux de son attitude, l'État encourt une

responsabilité terrible devant ses administrés en général et vis-à-vis de la petite bourgeoisie prétentieuse et exigeante en particulier.

Que l'on se souvienne, en France surtout, des événements de 1848, 1870, et de la récente panique des caisses d'épargne lors des scandales du Panama. En 1848, on remboursa 100 francs de dépôt par un titre de rente de 125 francs, et devant la baisse persistante de la rente, il fut accordé à certaines catégories de déposants jusqu'à 8 fr. 50 de prime de compensation par 100 francs de dépôt. Plus tard, la crise passée, le cours de la rente redevint normal, les porteurs forcés avaient fait une excellente affaire. Une restitution compensatrice à l'État, cette fois, aurait été parfaitement légitime, il en aurait été de même d'un impôt sur la rente. On ne songea ni à l'un ni à l'autre.

Il en sera ainsi aussi longtemps que la petite bourgeoisie n'aura pas acquis une conception exacte de notre situation économique et n'aura pas réglé ses actes en conséquence. Dans l'ornière actuelle elle demeurera ingrate, combattant ceux à qui elle est redevable de son existence et s'obstinant à soutenir une lutte en vue de laquelle elle est dénuée de toute aptitude.

Feu Léon Say l'avait bien compris. Il n'ignorait pas que tôt ou tard le petit capital serait absorbé par le grand. Mais son rôle de capitaliste et de financier le portait à hâter le moment de cette absorption. Au cours de la discussion de la loi française sur le régime des caisses d'épargne, il proposa la liquidation de ces caisses et l'émission d'un emprunt d'un milliard destiné à en assurer le remboursement. Son intention évidente était d'enlever au petit capital la retraite assurée que lui offre la garantie des pouvoirs publics à la caisse d'épargne pour le lancer dans la circulation générale, où chacun comprend aisément ce qui se passera.

Notre thèse est que la dissolution proposée par Léon Say était la vraie solution. Toutefois, nous ne partageons nullement son arrière-pensée. Nous savons que ce petit capital ne saurait se soustraire à la loi de concentration capitaliste; mais nous ne désirons pas, pour hâter cette évolution, qui ne peut manquer de se faire, nous le répétons, détrousser le petit producteur ou intermédiaire, par des procédés d'une légalité plus ou moins douteuse.

La politique, qui constitue à nos yeux l'application de nos théories dans la mesure du possible et de l'actuel, a précisément chez nous pour but de mitiger la brusquerie de ces périodes de transformation sociale. Nos efforts visent à racheter quelques-unes des phases de cette évolution pour économiser les douleurs et les misères qu'elles entrainent. Pour nous servir d'une expression pittoresque, nous voulons apporter la rédemption à d'autres encore qu'à ceux qui ont gravi jusqu'à l'extrême sommet le douloureux calvaire de l'expropriation

capitaliste. Mais le principal intéressé, le petit bourgeois nous comprendra-il? S'il pouvait le faire, il apporterait dans une union féconde avec la classe productrice ses qualités d'ordre et de saine conservation. Le fera-t-il, saura-t-il faire pour lui-même une économie de souffrance?

*
* *

Demandons-nous comment se justifie la création d'un service public de l'épargne. Peut-on dire que le caractère moralisateur des économies ouvrières engage l'État en tant que guide moral à cette création? Pour l'admettre, il faudrait se rallier à la thèse du côté moralisateur de l'économie ouvrière. Nous avons analysé les causes psychologiques de l'épargne. Nous avons trouvé à sa source la privation. Cette privation entraîne à des conséquences que l'argent économisé ne parviendra pas à effacer. Les enfants affamés, la mère débilitée sont de futurs clients de l'assistance publique. Au point de vue ouvrier, la racine de l'épargne est toujours nuisible. On admettra qu'il existe des ouvriers honnêtes et sobres dont le salaire est insuffisant et ne leur permet pas d'économiser. L'ouvrier, leur collègue, qui, par suite de je ne sais quel concours de circonstances, privations ou différence de charges, réussit à constituer un capital d'épargne, pourra s'appuyer sur ce capital. Il sentira moins l'abaissement du salaire, son énergie en sera diminuée, et la force ouvrière, contrepoids de la force patronale, en sera d'autant débilitée. La privation conduit à l'épargne. Passée à l'état chronique ou habituel, elle réduit d'une manière constante ses besoins et sa consommation. Au point de vue matériel, elle constitue donc un obstacle à la production et ouvre la porte au chômage et à la concurrence que le sans-travail fait à l'ouvrier embauché. Au point de vue moral, elle ravale l'idéal humain, elle créera peut-être l'égalité, mais ce sera l'égalité dans la médiocrité. Elle cache aux hommes qu'entre le luxe et la misère il y a cette satisfaction de plus en plus complète de nos besoins intellectuels et matériels, dont le progrès humain accroit chaque jour l'étendue et la possibilité. Le long du chemin qui de l'épargne le mène à l'avarice, l'ouvrier ne retrouve que les poteaux indicateurs de la faiblesse et de la soumission. C'est parmi les épargneurs que se recrutent les ouvriers indifférents, les pires ennemis de la classe laborieuse.

Si le caractère éthique de l'épargne fait défaut, ce n'est donc point en vertu de sa mission didactique que l'État actuel peut justifier la création d'un service public.

Emile Von Hartmann, le disciple préféré de Schopenhauer, a formulé une théorie de l'épargne à la fois ingénieuse et logique. L'économie, dit-il, c'est ce qui doit corriger ce qu'il y a de choquant dans

l'égalité du salaire devant l'inégalité des besoins. Supposons deux ouvriers gagnant 5 francs par jour. L'un est célibataire, l'autre est père de cinq enfants. Il est certain que le célibataire pourra économiser, tandis que le père de famille aura à peine le nécessaire. Hartmann oublie que son ouvrier célibataire, à défaut d'obligations vis-à-vis d'une épouse, vit fréquemment dans sa famille et est tenu à des obligations analogues vis-à-vis de ses parents. Dans le cas où le célibataire se trouve dégagé de toute obligation, une conclusion logique se dégage de la théorie d'Hartmann : l'obligation légale de l'épargne. Ce n'est pas à un philosophe d'une dialectique aussi rigide que celle de Hartmann que l'on peut demander de reculer devant une conclusion que la logique lui impose. Hartmann, partant ainsi d'un principe cher au cœur des individualistes, en arrive ainsi à une conclusion qui est la négation même de la liberté individuelle.

Au point de vue financier, l'épargne vaut-elle une constitution en service public? Dans les pays où l'épargne est centralisée au profit de la dette publique, dont elle constitue ainsi le premier support, cette affectation offre un danger considérable. L'État, pas plus que n'importe quel particulier, ne peut se croire en sécurité, financièrement parlant, lorsque tout le capital à lui prêté devient réexigible au bout de quelques jours. Au taux de la rente française, il ne serait pas difficile pour l'État d'obtenir de l'argent à l'aide de titres au porteur négociables, et dont il ne serait tenu d'effectuer le remboursement en espèces qu'après un délai de prévenance d'un an par exemple. Nous avons d'ailleurs déjà envisagé ci-dessus l'éventualité d'une crise dépréciant dans de fortes proportions le cours de la rente au moment même où les clameurs des déposants effarés contraignent l'État à inonder le marché financier d'un stock formidable de titres qu'il faut négocier à tout prix. Pour le crédit public, d'avantages point. Les partisans du libre emploi des fonds de caisse d'épargne ne manqueront pas de faire observer les grands avantages qu'offre ce système pour le crédit intérieur de la nation. Ils aiment, par une métaphore qui leur est assez familière, à nous montrer l'épargne retombant en rosée bienfaisante sur ceux qui l'ont constituée, sous forme de crédit commercial, crédit foncier, crédit industriel, crédit agricole, habitations ouvrières, etc.

C'est surtout en Allemagne, pays d'autonomie pour les caisses d'épargne, que nous voyons celles-ci s'efforcer d'organiser le crédit hypothécaire. En 1892, les caisses d'épargne autrichiennes avaient placé 59,01 de leur avoir en hypothèques. Nombre de caisses d'épargne prussiennes détiennent des hypothèques considérables, amortissables ou non. Suivant la statistique des caisses d'épargne prussiennes en 1892-93, il y avait sur un montant total de 3,779,752,064 marks placés, 1,104,836,229 marks d'hypothèques urbaines et 994,650,268 marks

d'hypothèques rurales. Nous nous trouvons donc en présence d'un véritable crédit foncier étatiste, puisque les caisses d'épargne prussiennes sont pour ainsi dire des succursales financières des communes ou des cercles qui les établissent, les gèrent par leurs employés et s'en voient attribuer les bonis comme rémunération de leurs services et de la garantie qu'ils accordent.

Si ce crédit foncier est organisé par l'État, il n'y a cependant rien qui permette de le distinguer des hypothèques ordinaires. L'État et les communes veillent avec un soin jaloux à ne pas contrarier les affaires de messieurs les prêteurs d'argent.

Si nous nous déclarons partisans d'un crédit foncier étatiste décentralisé dans sa répartition, ce n'est pas pour substituer l'État créancier universel à tous les autres créanciers privés et aux mêmes conditions que précédemment.

Si nous croyons devoir imposer à l'État cette mission nouvelle, c'est pour deux motifs : 1° parce que, grâce à l'organisation vicieuse du crédit hypothécaire, des pratiques abusives se commettent, que nous pouvons restreindre ou supprimer par la constitution d'un crédit foncier gouvernemental facultatif ou monopolisé; 2° parce que, l'hypothèque étant l'une des phases d'expropriation du petit et moyen cultivateur par le capitaliste, l'État a pour devoir d'intervenir pendant la période active de cette transformation économique, de manière à empêcher la constitution des grandes concentrations terriennes qui ne peuvent aboutir, en cas d'exploitation directe, qu'à la constitution d'un prolétariat agricole aussi malheureux que celui des *agricultural gangs* de la Grande-Bretagne, et en cas d'exploitation indirecte à l'exploitation indéfinie de la tenue cottagère, la cause dominante des récents soulèvements agraires de Sicile, des Romagnes et de l'Espagne. Un crédit foncier placé sous la direction de l'État devrait être, comme tout crédit en régime socialiste fourni au prix de revient. Cette considération seule prouve déjà que le crédit foncier tel que nous le concevons ne saurait constituer le moyen de faire rapporter aux capitaux qui y sont engagés l'intérêt de dépôt d'épargne et les frais d'administration du service public de l'épargne nationale.

On fait grand bruit en Allemagne du concours apporté par l'État au crédit agricole par l'intermédiaire des caisses d'épargne.

Pourtant l'Allemagne est le berceau des caisses Raiffeisen. Elles y existent par le seul concours de ceux qui les ont fondées et de ceux qui en font usage. Au moins le seigneur et le propriétaire allemands ont eu le courage de courir les quelques risques qui subsistent encore dans ces banques d'aumônes après la garantie collective illimitée de tous ceux qui y participent. Dans d'autres pays, les représentants de la propriété ont parfaitement compris quel instrument de domination économique et

de réaction ces caisses pouvaient devenir entre leurs mains ; mais ils n'ont pas osé leur confier eux-mêmes quelques fonds. Les caisses d'épargne de ces pays, de la Belgique notamment, sont fières et heureuses du concours qu'elles apportent au crédit agricole par l'intermédiaire des caisses Raiffeisen. Il n'y a pas lieu pourtant de tirer une si grande gloire de l'emploi des fonds fournis par les économies de tous en vue du renforcement de la domination d'une classe sociale. Nous n'aimons pas davantage les autres missions de bien-être en faveur de la classe ouvrière que croient remplir certaines caisses d'épargne autonomes en consacrant des capitaux à l'édification de constructions ouvrières. Jules Simon, dans un de ses moments de sincérité, a reconnu que le placement de capitaux en vue de l'édification de maisons ouvrières était un placement comme un autre, auquel il était difficile de reconnaître la qualité d'œuvre philanthropique. D'ailleurs, que les caisses d'épargne se fassent les bailleurs de fonds de sociétés coopératives ou anonymes de construction d'habitations ouvrières, elles ne font que se mettre au service d'un intérêt de classe directement opposé à celui de la classe ouvrière. Il faut remarquer, en effet, que ce mouvement, qui a pour but de rendre l'ouvrier propriétaire de sa maison, n'a pour but que de le localiser, de manière à ce qu'il ne puisse se soustraire par l'émigration à la concurrence des sans-travail, qui est l'argument péremptoire par lequel on s'efforcera de justifier les réductions de son salaire. D'ailleurs, aucune caisse d'épargne ne songe réellement à baisser le prix des loyers et à entraîner par ce mouvement une dépression générale du prix des logements. Récemment encore, l'organe officiel des caisses d'épargne allemandes se demandait s'il était admissible que par leurs constructions les caisses d'épargne fissent concurrence aux propriétaires privés, et le journal répondait que, dans les villes où il y avait pénurie de logement, il y avait lieu de construire pour vendre ou louer à un prix qui serait inférieur à celui de la propriété privée, dans le seul cas où celui-ci serait trop outrageusement supérieur au salaire et aux circonstances locales. Si nous nous plaçons au point de vue des caisses d'épargne et d'une crise qui pourrait éventuellement les frapper, nous ne pouvons affirmer que les cédules hypothécaires, les billets agricoles ou les constructions ouvrières sont des placements facilement mobilisables au bout de quelques jours. Il ne convient donc pas au placement de fonds aussi rapidement exigibles que le sont ceux de l'épargne publique. Il pourrait peut-être y suffire par la création d'un grand établissement de banque qui pourrait à beaucoup de frais avancer, sous la garantie de leur engagement, jusqu'aux trois quarts de leur valeur. Mais la création de cet office central destiné à pourvoir à l'approvisionnement en fonds des caisses d'épargne, moyennant garantie de tout leur avoir mobilier et immobilier, est

depuis cinq à six ans à l'ordre du jour de toutes les fédérations de caisses d'épargne dans tous les pays du nord de l'Europe, sans que ces efforts persistants, guidés par des économistes et des financiers de haute valeur, aient réussi jusqu'ici à laisser entrevoir, ne fût-ce qu'une lueur vague de solution possible.

Il nous reste à mentionner un dernier argument. Les caisses d'épargne autonomes sont autorisées à consacrer à des dépenses d'intérêt général une partie de leur boni, soit directement, soit à la suite d'une répartition établie par les pouvoirs publics qui les cautionnent. On réussirait difficilement à imaginer une énumération plus bizarre et plus ridicule que celle des institutions entre lesquelles s'effectue ce partage. Un jour, elles sont tellement nombreuses à la curée que les subsides attribués descendent jusqu'à la somme de 50 francs; un autre jour, nous voyons figurer en tête de la liste quelque gros subside, comme cette caisse d'épargne qui, récemment, accordait 15,000 marks de subsides pour l'agrandissement d'un lycée de jeunes filles. Vous entendez bien, 15,000 marks pour permettre à quelques jeunes filles de la haute aristocratie d'acquérir des connaissances d'une utilité douteuse; alors que, afin de produire ces 15,000 marks, il a fallu que le cultivateur suât et peinât pour payer un taux hypothécaire usuraire, que le petit cultivateur se courbât sous la lourde domination matérielle et morale de l'église et du château, que le travailleur des villes assistât impassible et comme rivé au sol à la réduction de son salaire. Car il est rare de voir une caisse d'épargne songer aux déposants ou aux emprunteurs qui lui ont procuré ses bonis et leur permettre d'en profiter en les leur rendant, ne fût-ce que partiellement, sous forme de prime, ou de mise d'amortissement par exemple.

* *

Nous venons de voir que l'argent des épargneurs est loin de mériter tout l'intérêt que l'on répète communément qu'il mérite. Nous avons démontré que, si son origine ne pouvait nous inspirer que doute et défiance dans les circonstances actuelles de notre monde économique, son mode d'emploi n'était pas davantage de nature à attirer sur ce capital notre bienveillante attention. Sa sauvegarde est pour l'État une tâche difficile et dangereuse. Ni la prétendue portée morale de l'épargne, ni la nécessité de pousser à son développement ne justifient son organisation en service public. En justifiant cette thèse, nous répondons aux cris de paon que ne peuvent manquer de pousser tous les « hommes d'ordre » vis-à-vis de l' « homme de désordre » qui ose nier les influences bienfaisantes et moralisatrices de l'économie ouvrière. L'épargne est compréhensible et justifiée, lorsque le montant du salaire la rend possible; elle est alors

un devoir auquel nul homme n'a le droit de se soustraire. Mais, du jour où l'on a vu se faire, sur le principe des assurances sociales, l'accord que nous constatons aujourd'hui sur cette question, on a fait crouler la théorie de l'épargne en enlevant à celle-ci toute son utilité et toute sa raison d'être. Non pas que nous voulions prétendre qu'en cas de maladie, de vieillesse ou d'invalidité prématurée, chacun doive se contenter de la pension que lui fait l'assurance; telle n'est point notre opinion. Mais, s'il en est à qui leur travail laisse du reste, après qu'ils ont défalqué de leur salaire le coût de toutes les choses nécessaires à leur existence, ceux-là n'échappent point au devoir d'épargner qui existe pour eux : il les moralise, ils n'ont pas le droit de s'y soustraire. Mais, pour en arriver là, à notre époque, il faut des êtres d'une intelligence supérieure, et il n'est pas permis un instant de douter que ceux-là, non seulement n'épargneront pas, mais encore qu'ils n'auront pas besoin d'un service public de l'épargne pour faire fructifier leurs économies.

Est-ce à dire qu'il faut ne rien faire pour cette épargne vraie, surtout lorsqu'on sera parvenu à l'isoler des éléments hétérogènes dont elle se complique aujourd'hui. Souvenons-nous de la pensée qui guidait M. Léon Say, quand il proposait à la Chambre de voter la liquidation des caisses d'épargne, le remboursement des dépôts par la création d'un nouveau milliard de rentes françaises. Du jour où nous n'avons pas le droit de dire aux vrais économiseurs : *N'épargnez pas;* nous n'avons pas davantage le droit de leur dire : *Débrouillez-vous,* surtout lorsque nous voyons se dresser vis-à-vis de ces épargneurs de bonne foi les honnêtes spéculateurs du Panama et des Mines d'Or. Notre théorie est donc : ni service public, ni abandon complet. La mission de l'État dans l'espèce doit consister à servir de guide en introduisant des prescriptions légales. La forme coopérative nous paraît être à même de remplir la mission de faire fructifier les deniers de l'épargne vraie. Elle est assez féconde pour arriver par des perfectionnements successifs qu'indiqueront la pratique et l'expérience à remplir la fonction cette fois digne d'intérêt que nous proposons de lui assigner. Une loi sur les caisses d'épargne devrait à notre avis se borner à prescrire la forme coopérative comme obligatoire, pour toutes les sociétés qui se chargent de faire fructifier les deniers de l'épargne publique. Il y aurait lieu ensuite d'établir une disposition législative rendant illusoire l'usage de ces sociétés d'épargne par d'autres que les épargneurs vrais pour lesquels elles sont spécialement constituées. Le meilleur moyen pour atteindre ce but nous paraît être l'insertion dans les statuts d'une clause limitant la quotité du dépôt et fixant le nombre de dépôts qu'un client sera autorisé à effectuer pendant une durée déterminée. Le principe de cette limitation sera inscrit dans la

loi. Les sociétés seront tenues de déposer leurs statuts, conformément aux prescriptions ordinaires de la loi sur les sociétés coopératives. Dès que les chiffres proposés par elles auront été admis par le ministre des finances, et que les statuts auront été reconnus conformes aux autres dispositions régissant les sociétés coopératives, la société d'épargne sera admise à l'exemption de certains droits et impôts dont le montant ne pourra être supérieur à 1/2 % du montant des fonds déposés à la Société. Cette rémunération par l'État des fonds de l'épargne et le libre emploi illimité reconnu aux associations d'épargne constituent à nos yeux la manière dont l'État aura à s'acquitter de sa mission didactique vis-à-vis des économies des habitants dont l'origine ne paraîtra devoir donner lieu à aucune privation inadmissible de la part de ceux qui les font.

P. de Kérongal.

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

L'Éducation Intellectuelle

D'après Herbert SPENCER

Dans un article précédent (novembre 1895), on a eu occasion de comparer la méthode dite artificielle et la méthode naturelle d'enseignement à l'école primaire. La première relève du principe qu'on appelle d'autorité. La seconde se réclame des lois de l'évolution. Les leçons de choses en particulier ont fourni l'occasion de se prononcer, autant qu'il est permis de le faire, sur ce débat très ancien. Rousseau l'a renouvelé au dix-huitième siècle ; Herbert Spencer, reprenant et élargissant les idées de J.-J. Rousseau, l'a lancé de nouveau dans la grande circulation des polémiques passionnées de la presse et des discussions pédagogiques plus calmes de leur nature. Il n'est pas inutile d'y revenir en suivant pas à pas Herbert Spencer dans son chapitre de l'*Éducation intellectuelle*.

En voici le sommaire (1). — Il existe un rapport nécessaire entre le système d'éducation adopté à une époque et les institutions religieuses, politiques, périodiques, les idées morales, économiques, scientifiques de cette époque. — Le libre examen, qui a produit dans le monde moderne les partis religieux, politiques, philosophiques, a dû produire aussi en pédagogie, de nos jours, plusieurs courants divergents. — Mais l'existence même de ces sectes pédagogiques favorise la recherche de la vraie méthode d'éducation. — Déjà plusieurs vieilles erreurs sont abandonnées, telle que la culture prématurée et exclusive des facultés intellectuelles, l'habitude de faire

(1) Il est emprunté à l'édition populaire (Félix Alcan, Bibliothèque utile). On est invité à s'en servir. « Les sommaires faciliteront à l'instituteur une analyse méthodique de la doctrine et la recherche toujours si utile de l'enchaînement des idées. » (Préface.)

apprendre par cœur ou d'enseigner les règles avant que l'élève connaisse les faits particuliers qu'elles résument. — On commence à développer chez l'enfant la faculté d'observation par les *leçons de choses*, à lui présenter les faits concrets avant les vérités abstraites; on cherche à rendre l'étude agréable. — Le trait commun de ces changements c'est de conformer l'éducation à la marche naturelle de l'évolution chez l'enfant. — Ce qui n'implique pas d'ailleurs un complet *laissez faire*, l'enfant ayant besoin que la nourriture intellectuelle lui soit préparée et présentée dans un certain ordre. — Pestalozzi a reconnu, d'une manière générale, les vrais principes; mais ses méthodes d'explications sont imparfaites et quelquefois en contradiction avec sa propre théorie. — Principes généraux d'éducation qui peuvent être regardés comme établis : 1° l'esprit va du simple au composé; 2° l'esprit va de l'indéfini au défini; 3° l'esprit va du concret à l'abstrait; 4° le développement individuel de l'enfant reproduit les phases du développement historique de l'humanité; 5° il faut procéder de l'empirique au rationnel; 6° il faut encourager le développement spontané (*self-development*); 7° l'activité intellectuelle est en elle-même agréable, et l'étude bien dirigée doit produire le plaisir, non le dégoût. — Éclaircissements et observations sur les principes ci-dessus, exemples de leur application; l'exercice des facultés de perception du petit enfant. — Les *leçons de choses*. — L'enseignement du dessin. — De la géométrie. — Conclusion. Importance des deux principes fondamentaux : 1° l'acquisition des connaissances doit être le résultat de l'activité spontanée de l'enfant; 2° l'exercice normal des facultés étant agréable en soi, l'étude, si elle est bien dirigée, doit être attrayante. Nouveaux arguments à l'appui de ces deux principes.

Nous avons donné ce sommaire parce qu'il facilite, comme dit la préface, la recherche toujours utile de l'enchaînement des idées. La préface est ici un peu épigrammatique. On ne cherche guère à faciliter la recherche de l'enchaînement des idées d'un ouvrage dont cet enchaînement même est le mérite. La préface avertit que le livre d'Herbert Spencer est un recueil d'articles publiés à une assez grande distance les uns des autres dans diverses « revues anglaises ». Ce sont des polémiques de journaux. Mais « l'unité de la pensée y est si forte, la trame des idées si continue qu'il a suffi de rapprocher ces morceaux épars pour faire un livre digne d'être lu et médité ». Et la préface ajoute : « Les instituteurs, pour qui le livre n'a pas été fait, le comprendront et l'aimeront d'autant mieux peut-être que, au lieu d'un professeur, c'est un homme qu'ils y trouveront; ils lui sauront gré de son franc parler, ils l'entendront à demi-mot; puis ils auront le plaisir d'exercer, eux aussi, leur esprit critique, et n'auront garde de traduire trop docilement en axiomes ce qui, dans la pensée du

philosophe, est plutôt une invitation à réfléchir qu'une affirmation catégorique. »

C'est bien ainsi qu'il faut l'entendre. A. Bain (1) a soumis à une analyse critique et détaillée les thèses d'Herbert Spencer. Il les trouve souvent plus spécieuses que solides, il en repousse, au point de vue de la pédagogie pratique, un certain nombre et n'admet le reste qu'avec de notables restrictions. Ajoutons ici que les principes généraux : aller du simple au composé, de l'indéfini au défini, du concret à l'abstrait, de l'empirique au rationnel ont été très nettement formulés par Descartes, mis en pratique par toute la pédagogie cartésienne, Port-Royal, Bossuet, Fénelon, par la pédagogie condillacienne, issue de Descartes, plus féconde encore. C'est la tradition française. On fera remarquer ensuite que les principes généraux, encourager le développement spontané, rendre l'activité intellectuelle agréable ont été mis en une lumière éclatante par deux pédagogues illustres : J.-J. Rousseau et Fourier dont l'œuvre est très vivante encore au sein de l'enseignement français. C'est donc à propos de Descartes, de Condillac, de J.-J. Rousseau, de Ch. Fourier, qu'on pourrait le plus pertinemment exposer et critiquer ces thèses fondamentales. Pour le passage de l'indéfini au défini et du concret à l'abstrait, Auguste Comte, que cite Herbert Spencer (2), en rappelant sa polémique sur la classification des sciences, fournirait un texte de discussion. Reste un des principes fondamentaux : le développement individuel de l'enfant reproduit les phases du développement de l'humanité. Quoique H. Spencer en fasse honneur à Auguste Comte (3), c'est la partie vraiment originale de la pédagogie de Spencer, le centre de sa doctrine, et nous nous arrêterons de préférence sur ce point. Le reste s'y ramènera (4).

Cette doctrine, que le développement de l'individu doit, en éducation comme dans la nature laissée à elle-même, suivre pas à pas et reproduire autant que possible l'évolution de l'espèce, que l'ordre

(1) A. Bain. *La Science de l'éducation.*

(2) H. Spencer. *Classification des sciences.*

(3) « A la rigueur on peut regarder ce principe comme déjà énoncé par implication (loi générale de l'évolution). Cependant le parallélisme particulier a sa valeur, à cause de la direction qu'il fournit dans l'espèce. Nous croyons que c'est à M. Comte que la société en doit l'énonciation ; et nous pouvons accepter cet article de sa philosophie sans d'ailleurs nous engager pour le reste. » (H. Spencer.)

(4) Ayant à apprécier très sommairement les idées d'Herbert Spencer sur l'éducation intellectuelle, il est, je crois, d'une bonne méthode de faire trois parts dans cet ensemble touffu d'observations de toute provenance : 1) Ce qui se rattache à la pédagogie cartésienne et condillacienne, la seconde continuant la première, comme l'ont fait remarquer F. Papillon *(Histoire)*, et Picavet *(Les Idéologues)*. 2) Ce qui se rattache à Jean-Jacques Rousseau et Fourier. 3) Ce qui se rattache à l'influence de Comte ou est propre à Spencer. On ne traite ici que le troisième point.

pédagogique doit se conformer à l'ordre de développement de l'individu, lequel calque, d'ailleurs, l'ordre de développement de l'espèce (1), peut être soutenue, suivant H. Spencer, par deux raisons. La « première se déduit de la loi de transmission héréditaire, envisagée dans ses conséquences les plus étendues ». La seconde, qui est bien annoncée dans le texte de H. Spencer, mais qui n'est pas formulée à part, peut être rétablie d'après les développements qui suivent à peu près ainsi : « ordre de succession historique nécessaire, l'ordre d'acquisition doit suivre l'ordre de découverte ». Les enfants qui s'instruisent n'ont rien de mieux à faire que de marcher sur la route tracée par les inventeurs. « Puisque l'intelligence humaine, placée au milieu des phénomènes et s'efforçant de les comprendre est, après une suite infinie de comparaisons, de spéculations, d'expériences, de théories, arrivée à la connaissance de chaque objet par une route particulière, on peut inférer raisonnablement de là que le rapport de l'esprit aux phénomènes est tel que celui-ci ne peut acquérir cette science par aucune autre route; et que, l'esprit de l'enfant étant dans le même rapport avec les phénomènes, ces derniers ne peuvent être mis à sa portée que par la même route. De là vient que, pour trouver la bonne méthode d'éducation, il faut consulter la marche qu'a suivie la civilisation. »

Reprenons chacune de ces deux raisons l'une après l'autre en les expliquant par leur origine historique, en insistant sur ce qu'elles ont de fondé et en ajoutant aussi quelques remarques critiques.

Première raison : la loi d'hérédité. — Il serait hors de propos de citer ici les faits, de divers ordres (2), qui établissent la loi d'hérédité et les faits nombreux qui semblent provisoirement y être réfractaires et doivent être, jusqu'à plus ample informé, restitués au domaine vague et mal défini de l'innéité, des modifications fortuites, du hasard entendu au sens logique du mot (3). Pour l'application de la loi à l'éducation, les résultats généraux suffisent ; ils sont manifestes : les hommes ressemblent à leurs ancêtres sous le double rapport du physique et du moral. Dans ses grandes lignes, cette loi d'hérédité a été reconnue et mise en pratique de tout temps : l'élevage des animaux domestiques et l'éducation antique, comme celle de nos jours, la supposent implicitement. Un des premiers, Lucrèce en a donné une exposition systématique (4). Toute la pédagogie grecque et romaine repose presque

(1) Hæckel donne de la loi cette formule un peu trop grecque, mais qui a l'avantage d'être courte : « l'ordre embryogénique reproduit l'ordre ontogénique ».

(2) Th. Ribot. *L'Hérédité*. On y trouvera une grande masse de faits classés méthodiquement.

(3) La rencontre de deux séries de causes et d'effets indépendantes ou qui paraissent l'être. (Cournot. *Essai sur le fondement des connaissances*. P. Janet. *Causes finales*.)

(4) Lucrèce. *De natura rerum*, surtout le livre V.

exclusivement sur l'application raisonnée de cette loi. Ce qu'on peut remarquer pourtant, c'est que l'éducation moderne, surtout depuis Bacon, Descartes et Pascal (1), semble avoir rompu presque violemment, en théorie du moins, avec le respect de la loi d'hérédité qui caractérise la pédagogie antique et celle de Spencer (2). On peut presque dire, sans exagération, que les maîtres du dix-septième et du dix-huitième siècle surtout ont pris le contre-pied de la pensée de Spencer. H. Spencer dit : « Du moment où il a existé un ordre dans lequel l'humanité a acquis les différentes sortes de connaissances qu'elle possède, il existe chez l'enfant une prédisposition à acquérir les connaissances dans le même ordre. De façon que, lors même que cet ordre serait en lui-même indifférent, ce serait rendre l'éducation plus facile que de conduire l'esprit de l'individu par les chemins qu'a suivis l'esprit de la race ». Le mépris affiché de l'école de pédagogie cartésienne et condillacienne pour la tradition historique (3) va directement à l'encontre de cette maxime spencérienne. C'était la prétention de Descartes de bâtir sur des fondements tout neufs, de ne pas savoir même s'il avait existé des hommes et des esprits avant lui. Il était bien loin de vouloir conduire l'esprit de l'individu par les chemins qu'a suivis l'esprit de la race. Il est vrai qu'il ne proposait pas sa méthode comme bonne à suivre par tout le monde ; il distinguait, entre autres, deux sortes d'esprits auxquelles cette méthode ne convenait nullement : les esprits trop modestes et les esprits trop aventureux. Mais on peut prendre ces restrictions pour des formules en quelque sorte oratoires. Il serait bien étrange qu'on fît tous ses efforts, pour rendre une méthode populaire, jusqu'à rompre, en écrivant dans la langue vulgaire, avec l'usage des doctes — et qu'on ne se proposât aucune action efficace sur l'éducation même de l'universalité des intelligences. Que leur pratique ait pleinement répondu ou non à leurs prétentions affichées, les pédagogues du dix-septième et du dix-huitième siècle ont un tout autre but que de faire repasser les jeunes intelligences contemporaines sur la trace des ancêtres. On a pu caractériser (4) l'esprit classique comme un esprit tout opposé à l'esprit que recommande Herbert Spencer, ce dernier pouvant se résumer ainsi : souci de se replonger dans les milieux successifs et dans les conditions où s'est développée la race. Cette négligence systématique de la tradition ancestrale est aussi, en un sens, une tradition.

(1) Georges Lyon. *La Philosophie et l'éducation ; Descartes et le dix-huitième siècle.*

(2) A. Martin. *La pédagogie des Grecs.*

(3) Il faudrait, parmi les ouvrages classiques, citer une partie du *Discours de la méthode* (1re partie), *de l'Autorité en matière de philosophie* (Pascal), *de l'Art de penser* (Condillac).

(4) Taine. *L'Ancien régime. Les Origines de la France contemporaine.*

Ne jouons pas trop sur les mots ; c'est du moins un idéal qu'on peut blâmer, mais qui n'est ni sans puissance ni sans grandeur. Nous y reviendrons en concluant.

Deuxième raison : l'ordre historique nécessaire, l'ordre d'acquisition doit suivre l'ordre de découverte. — Dire que l'ordre d'acquisition doit suivre l'ordre de découverte, c'est, semble-t-il, répéter en partie la première raison : la loi d'hérédité : le développement de l'individu doit suivre l'évolution de l'espèce. Néanmoins, comme le remarque très justement H. Spencer, la loi d'hérédité conseillerait l'ordre présent, « lors même que cet ordre serait en lui-même indifférent ». La loi de l'ordre historique nécessaire supprime cette restriction et montre que cet ordre en lui-même n'est pas du tout indifférent. Et voilà, ajoute Spencer, la raison fondamentale pour laquelle l'éducation doit reproduire, en petit, l'histoire de la civilisation. On peut donc, par abstraction, séparer les deux raisons et parler ici de méthode logique en perdant momentanément de vue l'hérédité et ses conséquences. On quitte l'embryogénie et l'ontogénie pour la méthodologie. Les *Instructions* (1) du ministère de l'instruction publique, sans parler, en effet, d'hérédité, insistent sur cette nécessité de faire repasser l'esprit des enfants et surtout des jeunes gens, par les traces des inventeurs mêmes. C'est ce qu'on appelle parfois la méthode analytique opposée à la méthode synthétique, plus simplement, et pour éviter des confusions (2), la méthode de découverte opposée à la méthode de démonstration. C'est précisément ici qu'on peut réintroduire quelques-uns des principes généraux d'H. Spencer, que nous avions mis provisoirement de côté : 1) aller du simple au composé, 2) de l'indéfini au défini, 3) du concret à l'abstrait, 4) de l'empirique au rationnel. On remarquera d'abord que ces principes se fondent insensiblement les uns dans les autres s'ils ne se confondent pas tout à fait, comme H. Spencer en fait lui-même la remarque. (3) Aller du simple au composé, c'est une des règles de la méthode cartésienne. Inutile d'y insister ici. « Qu'en éducation il faille procéder du simple au composé, c'est là une vérité sur laquelle on s'est, dans une certaine mesure, toujours fondé. » H. Spencer, complétant sinon la pensée développée ailleurs, du moins le texte même de la règle cartésienne, ajoute très justement : « Ce n'est pas seulement dans les détails que l'éducation doit

(1) *Instructions* (Imp. nat.). *L'Enseignement secondaire*. On aura l'occasion de revenir sur ces *Instructions*.

(2) Confusion avec l'analyse et la synthèse en chimie, avec l'analyse en mathématiques, malgré le rapport profond de ces diverses notions.

(3) H. Spencer fait cette remarque qu'il y a répétition apparente à propos des passages de l'indéfini au défini, et du concret à l'abstrait. On pouvait la faire à propos de chacun des principes posés en si grand nombre par l'auteur. Mais la pédagogie souffre parfaitement ces distinctions de nuances. Ce numérotage est commode.

procéder du simple au composé, c'est aussi dans l'ensemble. » Vérité qu'Auguste Comte, après Descartes, est bien loin d'avoir méconnue, comme on peut s'en rendre compte en lisant les remarques dont il accompagne son tableau synoptique du cours de philosophie positive et de hiérarchie des sciences qui semble, au premier abord, y être contraire. Hiérarchiquement, la mathématique précède l'astronomie, l'astronomie la physique, celle-ci la chimie, la chimie la biologie et cette dernière la sociologie. Mais, dans l'enseignement, c'est par la partie concrète de chaque science qu'on doit commencer (1). Il y a une façon concrète d'enseigner même l'arithmétique, à plus forte raison, la géométrie, l'astronomie, les sciences physiques et naturelles. 2) Aller de l'indéfini au défini. H. Spencer rattache cette règle au grand principe du passage de l'homogène à l'hétérogène, dont il a poursuivi l'application systématique à travers toute son encyclopédie. Au point de vue pédagogique elle prend plus volontiers la forme suivante plus simple à saisir. 3) Aller du concret à l'abstrait. Quoique cette règle soit, au fond, une répétition des deux premières, il n'est pas inutile de l'énoncer, ne fût-ce, comme le remarque l'auteur, « que pour montrer ce que sont réellement, en certains cas, le simple et le composé, l'indéfini et le défini, car malheureusement il y a beaucoup de malentendus sur ce point ». Et H. Spencer ne cesse pas d'y insister. Il montre, avec tous les logiciens, que ce qui est abstrait, et par conséquent clair et fécond pour le savant, est obscur et stérile pour l'enfant. Une vérité abstraite, une généralisation n'est si lumineuse et si pleine d'enseignements pour l'homme instruit déjà que parce qu'elle renferme en raccourci une prodigieuse complexité de phénomènes particuliers ; et, pour les plus hautes généralisations, comme la loi de conservation de l'énergie, de l'équivalence atomique, de la gravitation universelle, une foule respectable de lois subordonnées. Pour l'enfant, c'est lettre close. 4) De l'empirique au rationnel. C'est à peu près la même maxime que la précédente qui développe déjà les antérieures ; mais elle s'applique plus spécialement à ce qu'on est convenu d'appeler les méthodes de Pestalozzi et de Frœbel et les leçons de choses. Herbert Spencer parle longuement, à ce sujet, de la méthode de Pestalozzi ; il distingue soigneusement le principe des applications ridicules qu'on en a faites : des leçons d'arithmétique et de géométrie données à l'aide des bouliers-compteurs, des solides réels à déboîtement, enfin des leçons de choses appliquées aux sciences physiques et naturelles (2).

---

(1) On ne peut développer cette remarque. Les reproches faits à Comte sur ce point paraissent exagérés, sinon tout à fait mal fondés.

(2) Voir O. Gréard *(Enseignement primaire)*.

Essayons de donner un résumé ferme et de dire, d'une part ce que nous acceptons pour notre compte, prêts à le mettre en pratique; d'autre part ce que nous repoussons décidément dans les conseils de Spencer. Car il ne s'agit plus ici d'expériences à faire, mais de réalisation immédiate.

Afin de simplifier, admettons, pour apprécier les principes très nombreux que pose Spencer, qu'on peut les ranger sous les deux rubriques :

1) Applications pratiques de la loi d'hérédité ;

2) Applications des règles de la méthode (analyse et voie de découverte).

Sur le premier point, sans contester la loi d'hérédité, qui, dans ses grandes lignes, n'est guère contestable, nous avons remarqué que le grand courant de la pédagogie française est de lutter contre les fatalités de l'hérédité plutôt que de s'y asservir. Quoique Spencer repousse le reproche, la méthode préconisée par lui semble bien impliquer une sorte de « laissez faire, laissez passer » (1), et même prêter le flanc à une « réduction à l'absurde ». L'esprit français, l'esprit classique, comme l'appelle Taine, est peut-être un mauvais esprit. On a pu pourtant, contre Spencer et Taine, en plaider la cause (2). La défaite nous a quelquefois mal inspirés pédagogiquement. Ce n'est pas assez d'être vaincus, disait Voltaire, faut-il encore être copistes ? — En n'accordant pas trop, en éducation, à l'hérédité, nous restons dans la tradition nationale, celle du dix-huitième siècle du moins.

Sur le second point, les règles recommandées par Spencer, et qu'il a le mérite « d'illustrer » d'une façon tout originale, humoristique et vraiment anglaise, ont été formulées avec une netteté peut-être supérieure par Descartes et son école, et par Condillac, successeur ici de Descartes. Elles sont incontestables et forment le fond solide de toute pédagogie.

PAUL BUQUET.

(1) H. Spencer, *De l'Éducation*, p. 68 (Bib. ut.). Ceci rentre dans la dernière attitude qu'a prise si nettement Spencer dans *L'Individu contre l'État*. Elle était peut-être impliquée dans « ses principes », mais elle n'avait pas encore été formulée par lui de façon péremptoire et positive. Ce n'est plus même la lutte, c'est la guerre à mort entre la tendance dite individualiste et la tendance socialiste.

(2) A. Fouillée. *L'Enseignement au point de vue national, l'Idée moderne du droit.* G. Renard. *Études sur la France contemporaine.*

L'Allemagne Socialiste en 1896

Il n'est pas facile à dresser, ce bilan de la lutte socialiste en 1896. Si courte que soit la durée d'une année par comparaison à la longue période de transition entre le vieux régime capitaliste et l'ordre futur du socialisme, le chemin parcouru est marqué par mille événements importants dont la mention ou même l'analyse s'imposent. L'on sait que, pour la vivacité et l'importance de la lutte qu'elle soutient contre ses adversaires, la démocratie socialiste de notre pays ne le cède en rien aux partis avancés des nations voisines.

Cependant ce qui d'ores et déjà ressort de l'observation — même sommaire — des choses, c'est le fait que la situation tant politique qu'économique a été, en somme, très favorable chez nous au développement de l'idée socialiste. Dans le domaine politique, c'est l'oppression et la tracasserie de la part des gouvernements qui ont, comme toujours, déterminé un accroissement général de l'opposition; et, en matière économique, rien n'a plus efficacement contribué à faire sentir l'avantage des solutions socialistes et la nécessité de leur application que la marche de nouveau accélérée de la production industrielle et, partant, de la concentration capitaliste. La propagande active du parti ouvrier, influençant le mouvement des forces en présence et réveillant les consciences populaires, a fait le reste, de telle façon que les espérances socialistes de quiconque ne demande pas l'impossible se trouvent justifiées.

LA HAUSSE INDUSTRIELLE ET LES GRÈVES

Nous avons fait allusion à la prospérité industrielle. Elle existe en effet et, pour ne pas avoir beaucoup amélioré le sort de la masse des travailleurs, elle n'en a pas moins exercé une action déterminante sur le cours économique des choses. Dans l'avant-dernière livraison de cette Revue, le citoyen Rouanet, se basant sur les données d'une étude comparative de Maurice Schwab, a très bien fait ressortir le développement considérable qu'a pris, ces dernières années, le commerce

allemand. Développement commercial est corrélatif de développement industriel, et celui-ci aboutit à la multiplication des chocs d'intérêts entre travailleurs et entrepreneurs. C'est ce qui est arrivé ici. La reprise générale des affaires s'est traduite dans la vie sociale par une notable exaspération de la lutte économique. C'est par là qu'il a, à juste titre, et jusqu'à ces derniers jours, vivement occupé l'opinion socialiste.

Au cours de l'été dernier parut une brochure qui, portant ce titre : *Les syndicats et la démocratie-socialiste* et signée du pseudonyme de *Parvus*, fit beaucoup de bruit. L'auteur de la série d'articles qu'elle contenait cherchait à donner une explication des causes du réveil général des affaires pour en tirer des conclusions à l'égard de l'attitude socialiste à observer. Il énuméra quatre facteurs économiques et politiques comme étant les pierres angulaires de la transformation qui s'accomplit sur le marché mondial : 1° La dernière grande famine en Russie et la construction des chemins de fer sibérien et transcaspien dans le même pays ; 2° la guerre chino-japonaise ; 3° la crise américaine ; 4° la productivité croissante des mines d'or. — Ces faits, d'après l'auteur, forment dans leur ensemble la fin d'une période de l'évolution économique et le commencement d'une nouvelle.

Passant, après ces prémisses, à l'examen particulier des rapports commerciaux de l'Allemagne, l'auteur relève le fait, signalé par les chambres du commerce de Hambourg, de Dresde, etc., que l'importation et l'exportation des marchandises se sont accrues depuis les dernières années, dans les proportions suivantes : De 1894 à 1895, la valeur des marchandises importées s'est élevée de 3,938 à 4,092 millions et celle des marchandises exportées de 2,926 à 3,311 millions de marks. L'importation s'est donc accrue de 154 millions et l'exportation de 385 millions, ce qui représente une augmentation totale des affaires de 539 millions de marks dans une seule année. Un tel développement est un fait unique, qui du moins, dans les annales du commerce allemand, n'a jamais été constaté. Et cette expansion commerciale tout à fait imprévue et inespérée n'a pas atteint ses limites. Les chiffres récemment publiés par le bureau de la *statistique commerciale allemande* accusent pour le premier trimestre de 1896 une nouvelle augmentation des échanges qui dépasserait celle de la même époque en 1894-95 de 210 millions, soit 12 % pour l'importation et 13 % pour l'exportation.

C'est sur cette marche ascendante du commerce et de l'industrie que l'auteur s'efforçait d'attirer l'attention du public, et il concluait des faits observés à la nécessité pour le parti socialiste d'une vigoureuse propagande en faveur des organisations syndicales. La situation florissante ne durera pas longtemps et elle sera suivie de près par la

plus formidable crise que l'industrie ait subie jusqu'à nos jours — crise qui doit entraîner dans sa tourmente irrésistible la chute du régime capitaliste dans les pays de l'Europe occidentale. Il faut profiter du moment propice pour arracher à la classe capitaliste la plus grande somme de réformes économiques possible. Dans ce but il s'agit de remédier avant tout à l'état déplorable du mouvement syndical. Les organisations ouvrières sont infiniment trop faibles pour que dans la lutte grandissante entre le capital et le travail les travailleurs puissent tirer la couverture de leur côté. Elles ne sont même pas assez fortes pour garantir au prolétariat le maintien des conditions d'existence actuelles. C'est pourquoi le parti socialiste, en la personne de ses élus et au moyen de sa presse, doit appuyer de toute sa force les essais d'organisation syndicale et les revendications économiques urgentes formulées par les syndicats existants. Une de ces réformes urgentes est la *journée de huit heures* et l'auteur en considère la réalisation comme la tâche la plus importante du moment pour le prolétariat.

Si ces conclusions ne contiennent pas beaucoup d'idées neuves et originales — car l'auteur négligeait de s'expliquer sur les détails de la propagande à entreprendre et de nous dire par quels moyens il pense la faire triompher — celui-ci a néanmoins le mérite d'avoir à nouveau mis la question syndicale sur le premier plan. La coïncidence de la publication de sa brochure avec l'apparition des premières conséquences sociales qu'elle prédisait comme résultats de la nouvelle situation industrielle et commerciale fit que la discussion socialiste s'empara des questions soulevées et que le public s'émut. De réels efforts, tendant à consolider et à renforcer ce mouvement syndical, répondirent au cri d'alarme poussé.

La réforme de la *journée de huit heures* a été surtout traitée dans la presse et les assemblées publiques. Elle fut proposée et défendue par nos élus dans les corps législatifs. On se rappelle aussi que le dernier congrès du parti, tenu à Gotha, a, par une résolution énergique, franchement recommandé aux travailleurs de fêter le premier Mai par la cessation du travail.

C'est surtout dans le Reichstag que la question du syndicalisme a joué un certain rôle. A maintes reprises notre fraction a eu l'occasion de repousser des essais d'entravement destinés à mettre en cause la liberté de coalition. Lors des grandes grèves, comme celle des ouvriers et ouvrières de la confection par exemple, les représentants socialistes se sont multipliés pour soutenir, soit devant les législateurs, soit dans le pays, la cause des grévistes. Une campagne aussi générale et certainement plus méthodique que par le passé a dû porter ses fruits : les organisations syndicales se sont en effet raffermies et ont considérablement augmenté l'effectif de leurs membres.

Les grandes villes en première ligne ont marché de l'avant. Dans ces carrefours des grands courants économiques, tout nouvel essor de l'activité industrielle gonfle plus facilement les voiles des syndicats que partout ailleurs. Je n'en citerai que deux exemples : A Munich, le nombre des syndiqués a, depuis 1894, plus que doublé; et, à Berlin, il s'est accru de 38 %. Dans cette dernière ville, les syndicats comptent maintenant en chiffres ronds 50,000 membres. Sur d'autres points du pays encore, le développement a suivi une marche analogue; mais, la statistique syndicale n'étant pas encore établie pour la dernière période de 1896, nous ne pouvons à ce sujet donner des chiffres précis.

Cependant, la fièvre de grève, comme les organes de la classe patronale appellent ici l'inclination naturelle des travailleurs à obtenir par la cessation du travail ce qu'on ne leur accorde pas de bon gré, fut si violente que la force des organisations était loin d'être en juste proportion avec les tâches à remplir.

Au cours de l'année 1895 déjà, les grèves avaient été assez nombreuses. Celles qui éclatèrent au printemps de 1896 furent plus nombreuses encore. L'hiver avait été relativement doux et le chômage moins général que de coutume. Les conditions de lutte, par suite de la diminution de l'armée de réserve, s'étant pour les ouvriers considérablement améliorées, ceux-ci firent leur possible pour arracher aux entrepreneurs quelques concessions.

Ce fut d'abord la corporation, déjà citée tout à l'heure, des ouvriers et ouvrières de la confection qui formula ses griefs et, finalement, cessa le travail. La grève qui embrassa 20 à 25,000 personnes n'aboutit qu'à demi. Si souverainement juste que fut la cause des salariés, sujets à l'exploitation la plus honteuse, l'égoïsme et l'intransigeance capitaliste l'emportèrent sur beaucoup de points essentiels. Remarquons entre parenthèses que l'industrie textile est moins florissante et qu'elle n'a pu encore se relever avec la même promptitude que la plupart des autres industries.

Ensuite seraient à nommer la grève des lithographes et celle des ouvriers du bâtiment qui éclatèrent très nombreuses dans la capitale. Quelques-unes seulement eurent un plein succès; la plupart se terminèrent par un arrangement. A plusieurs reprises les entrepreneurs ne se contentèrent pas d'une attitude défensive. Ils utilisèrent contre les grévistes le fameux *lock out*, ce moyen de combat patronal qui consiste à octroyer aux ouvriers d'une même usine ou même de toute une corporation les bienfaits du chômage forcé. C'est ainsi que deux mille chapeliers furent privés de leur pain, parce que la Chambre syndicale avait posé des conditions aux chefs de deux ou trois ateliers particuliers. Deux mille ouvriers du piano, ceux-ci pour avoir exigé l'introduction de la journée de huit heures, subirent le même sort. Ils

luttèrent six mois, mais durent enfin rentrer dans les ateliers sous les anciennes conditions.

Une autre lutte économique, qui tint le monde travailleur en haleine pendant près de quatre mois, fut la grève des ouvriers des docks de Flensbourg. Il s'agissait pour ces derniers d'une minime augmentation de salaire que la société patronale, riche à millions, refusait d'accorder. Cette fois les capitalistes durent céder : les grévistes finirent par avoir le dessus.

Il n'en est pas encore de même, hélas ! de la grève, autrement vaste et importante, des ouvriers du port de Hambourg (1). Commencée au mois de novembre, elle continue toujours avec une persévérance et une discipline admirables. Ce sont 15 à 18,000 grévistes, formant avec leurs familles une population de 50,000 âmes, qui tiennent tête aux plus puissantes compagnies de navigation qui existent en Europe. L'objet de la lutte n'est cependant guère en proportion avec sa dimension : ici comme à Flensbourg le refus des compagnies d'accorder une augmentation de salaire donna le signal de la grève. Si celle-ci a pu se maintenir aussi longtemps, c'est que la solidarité ouvrière s'est manifestée sous sa plus belle forme : le montant des sommes recueillies en l'espace de deux mois s'élève à 1,200,000 marks — beau résultat qui ne laissa pas d'exaspérer les compagnies et auquel elles n'avaient à opposer que la calomnie et de gros coffres-forts bien garnis. Les feuilles dévouées aux compagnies prétendaient que la grève était une œuvre anglaise destinée à ruiner le commerce de Hambourg au profit de celui du royaume britannique, et elles ne manquèrent pas de faire appel à l'esprit patriotique. Il est vrai que cette manœuvre malpropre et vieillotte, quoique toujours en vogue chez les capitalistes de tous pays, ne réussit guère ; mais la discussion sur la grève s'accentua de telle sorte que même les partis politiques s'en émurent et qu'au parlement plusieurs combats oratoires témoignèrent de la sollicitude touchante de ce corps législatif pour — les sociétés de navigation. Les orateurs socialistes stigmatisèrent comme il convenait l'intransigeance des riches armateurs et la partialité coupable du gouvernement, qui, encombrant Hambourg de ses agents, avait prêté main forte aux compagnies. Mais que répondirent les ministres ? Ce qu'auraient

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, la grève s'est terminée par un échec des ouvriers. Cette issue fâcheuse de la lutte s'explique par la faiblesse des organisations syndicales et par le fait que la date de la grève (fin novembre) avait été mal choisie. L'affluence des bras inoccupés était telle qu'elle contrebalançait les efforts matériels du prolétariat et que la somme considérable d'un million et demi de marks, qui fut en tout distribuée aux grévistes, ne put sauver la cause ouvrière. Conclusion : Le capital, pour n'être point invincible, résiste aux surprises et aux coups mal portés. Pour le terrasser, il faut non seulement du courage, mais encore de la stratégie.

répondu leurs collègues étrangers, sur toutes les tribunes parlementaires des pays industriels de l'Europe continentale : à savoir que les actionnaires étaient dans leur droit et que les ouvriers avaient tort. M. de Boettger, pour justifier l'intervention non motivée en faveur des compagnies, donna lecture de listes de salaire fantaisistes, fournies par les armateurs. Ce fut le vieux spectacle : le gouvernement s'abaissant au rôle de protecteur des intérêts capitalistes.

LA POLITIQUE SOCIALISTE ET LES DÉFENSEURS DU *statu quo*

L'esprit qui préside aux actes de l'État capitaliste et de la bourgeoisie régnante est, avant comme après, l'esprit de domination et le souci du gain. La politique des partis bourgeois et de la couronne — ce qui est tout un — est celle du *statu quo* et du laisser faire. Si l'on avait pu en douter, la grève de Hambourg, dont je viens de parler, en a fourni la preuve concluante. Même les feuilles des soi-disant progressistes ont fermement soutenu la cause des gros armateurs, en même temps qu'elles attaquaient, avec une verve qu'elles auraient pu garder en réserve pour une cause plus noble, le parti ouvrier, cet éternel excitateur de grèves et déchaîneur de passions!

Guillaume II ne pouvait pas rester en arrière. Grand admirateur de tout ce qui ressemble de loin à une marine, fût-ce à une marine marchande (qui est composée de gros bâtiments tout comme la marine de guerre), il ne put s'empêcher de désapprouver formellement l'attitude des ouvriers, qui, par la cessation inattendue du travail, dérangeaient si profondément le fonctionnement de ce grand mécanisme naval qu'est le commerce de Hambourg. Il eut une entrevue avec les délégués des entrepreneurs, et, après avoir écouté leurs doléances, il leur donna pleinement raison. Moyen excellent pour faire tomber les masques, c'est-à-dire pour faire ressortir l'identité des intérêts de la cour et de la classe patronale!

Comme nous l'avons fait remarquer dans un article antérieur, des velléités libérales de l'empereur qui se manifestaient si bruyamment, il y a sept ans, il ne reste plus rien. Comprimées par l'âpre atmosphère du milieu capitaliste, elles se sont changées en haine de la cause populaire. On ne peut pas sortir de sa peau : un empereur ne peut être réformateur dans une société comme la nôtre. Le descendant de Frédéric II, ce despote qui fut appelé par la flatterie le père de ses sujets et dont il envia un instant le prestige, s'est laissé décourager, parce que sa fantaisie s'est épuisée en projets stériles destinés à combler l'abîme entre les classes ennemies. Dorénavant la société des grands industriels, tels que Stumm et Krupp, le dédommagera des mésaventures subies sur le terrain de l'apaisement social. Tant pis

pour lui ! On peut, si l'on veut, regretter cette métamorphose d'âme ; mais elle reste sans portée pour le socialisme, dont la marche n'en sera pas ralentie ni la victoire empêchée.

Nombreux sont les faits de la politique impériale et bourgeoise qui ont donné au parti socialiste l'occasion d'intervenir en faveur de la classe ouvrière.

L'œuvre principale du Reichstag a été la discussion et le vote du nouveau code civil — œuvre qui devait être le digne couronnement juridique de l'Empire, et qui, sous beaucoup de rapports, est devenu la preuve de sa décadence morale. Elle renferme une unification très incomplète du droit ; c'est à peu près le seul avantage qu'elle nous ait apporté. Des réformes urgentes, telles que l'extension des droits de la femme, la création d'une loi libérale sur les associations, l'abolition de beaucoup de prérogatives féodales et princières n'ont pas trouvé grâce devant la majorité gouvernementale. La fraction socialiste a cherché à sauvegarder les intérêts des travailleurs, en s'opposant, entre autres choses, à l'idée rétrograde d'un contrat de travail à vie caressée par les féodaux ; en proposant l'abolition du code des domestiques, afin que les conditions de travail de ceux-ci ne soient plus réglementées par des lois surannées, héritées du moyen-âge ; en demandant une extension du droit de coalition qu'on voulait restreindre ; en s'efforçant enfin de façonner toutes les nouvelles lois dans le sens de la plus grande somme de justice économique et politique possible. Si ces efforts n'ont que très rarement abouti, la faute en est aux conservateurs de tout acabit qui, aussi longtemps qu'ils seront les maîtres du parlement, ne voteront que dans leur intérêt de caste. Cette fois encore ils ont donné la preuve de leur intransigeance habituelle et de leur aveugle égoïsme : de la longue et fatigante discussion, le nouveau code est sorti si défectueux et si plein de lacunes que les socialistes, conscients de leurs devoirs et dans l'intérêt de la majorité des ressortissants de l'Empire, ont finalement voté contre l'ensemble.

Bien souvent la politique de notre parti a dû se borner à la défense des droits présents contre les attaques de nos adversaires.

Les industriels supportent mal les quelques charges qui leur ont été imposées par la législation ouvrière. Aussi cherchent-ils à s'en débarrasser. En vertu de l'article 120 du code des métiers *(Gewerbeordnung)*, le Conseil fédéral peut dans les industries malsaines limiter la journée de travail à un nombre d'heures déterminé. S'il est une industrie dont les conditions de travail aient besoin d'une réglementation en ce sens, c'est bien celle de la fabrication du pain. Mais quand le Conseil fédéral, après beaucoup d'hésitations, s'est ému de la situation des ouvriers boulangers et a décrété la réduction de leur temps de travail à douze heures effectives, ç'a été comme une étincelle tom-

bant dans une poudrière. Les partis de la droite et du centre ont rivalisé de protestations contre cette restriction de « la liberté du travail » et les conservateurs et les antisémites ont immédiatement lancé une proposition, tendant à déclarer nulle la mesure du gouvernement. Il a fallu l'intervention énergique du ministre du commerce, soutenu cette fois presque uniquement par les socialistes, pour maintenir les décisions prises.

Les classes moyennes cherchent à se préserver contre la ruine qui les guette par toute sorte d'expédients : les commerçants, conduits par le centre et les antisémites, mènent une campagne toujours renouvelée contre les sociétés de consommation, le commerce des petits marchands de la rue et la vente en détail par les commis-voyageurs. Soutenus par le gouvernement qui a besoin de leur appui dans sa lutte contre les tendances mélinistes de certains conservateurs et dans toutes les questions qui touchent au militarisme, ils ont réussi à circonscrire considérablement la sphère d'action des sociétés de consommation, tant prônées par les économistes bourgeois comme un moyen d'émancipation infaillible pour les salariés. Ainsi a été interdite la vente de marchandises à toute personne étrangère aux sociétés. En certains endroits, en Saxe par exemple, on a infligé à ces sociétés un nouvel impôt. — Inutile d'ajouter que ces mesures restrictives, aussi rétrogrades qu'inefficaces par rapport au but visé : le sauvetage du commerce moyen, ont trouvé dans les socialistes des adversaires résolus.

Il en a été de même en ce qui concerne leur attitude contre les plus conservateurs des conservateurs : les agrariens. Aussi, sinon plus, prétentieux que par le passé, cette caste de seigneurs et hobereaux « souffrants » a de nouveau, mais vainement, cherché à se dédommager de l'abaissement de la rente du sol par la réalisation de ce fameux projet qui consiste à monopoliser le commerce du blé au profit des gros propriétaires terriens. Par contre, ils ont eu la joie de voir la prime du sucre s'élever au double du taux ancien, ce qui équivaut pour les consommateurs à une nouvelle charge de 20 millions de marks.

Emboitant le pas à ces nobles seigneurs, des propriétaires moins en vue, mais plus nombreux, de simples paysans, ont également élevé la voix pour réclamer bien fort l'intervention de l'État en leur faveur. Leurs revendications n'attestent en somme ni plus ni moins de modestie que les désiderata des agrariens proprement dits, mais elles sont un signe caractéristique des temps.

Ainsi, dans le grand duché de Bade, le conseil d'agronomie *(Landwirtschaftsrath)* demande des primes d'État pour certains domestiques au service des agriculteurs. On veut les empêcher de quitter la campagne et de se porter vers les grandes villes. Vite une prime pour

eux, qui sera prise sur le budget de l'État! De même que celui-ci accorde des subventions aux fabricants de sucre, aux éleveurs de bestiaux et aux sociétés d'assurance contre la grêle, ne peut-il aussi inscrire au budget une somme assez ronde qui serait répartie entre les domestiques *fidèles,* c'est-à-dire entre ceux qui restent le plus longtemps à la même place? Le gouvernement impérial cherche à éterniser l'esprit militaire en donnant aux sous-officiers des emplois dans les administrations. Qu'il cherche à maintenir la discipline à la campagne en accordant une prime aux fidèles sujets des propriétaires terriens! Point n'est besoin de ruiner pour cela les finances de l'empire : L'organe dudit conseil propose une allocation de 50 marks aux domestiques ayant été 5 années successives au service d'un même maître; puis la somme de 100 marks pour un service de 10 ans et de 250 marks pour un service de 20 ans. Mais de tels bienfaits à l'adresse des travailleurs ne pourraient être tout à fait gratuits. En témoignage de leur reconnaissance les valets et filles de ferme devraient s'engager à ne se marier qu'après vingt années de service, c'est-à-dire à l'âge de 40 ans — « afin d'être en état par la réunion de leurs primes et de leurs épargnes d'acquérir eux-mêmes une propriété terrienne ».

Est-il possible d'être plus simpliste et plus insolent à la fois?

En réagissant contre cet exclusivisme économique sans limites des différentes castes et coteries sociales, qui, sous l'œil bienveillant du gouvernement, cherchent tour à tour à se tailler des primes aux dépens des producteurs salariés, le parti démocrate-socialiste ne fit pas la paix avec l'État policier et oppresseur. Sa lutte contre la monarchie et les institutions féodales, militaristes et bureaucratiques, qui en constituent la base, lui ont attiré toute la haine officielle.

Au mois de mai on déclara dissous son comité directeur et quatre sociétés électorales à Berlin. Les députés Auer, Bebel, Singer, et d'autres « meneurs » furent punis d'amendes pour avoir agi contre les dispositions de la loi de 1851 sur les associations. Cette loi interdit aux sociétés politiques toute relation entre elles. Or, l'existence d'un comité directeur correspondant avec des groupes et des citoyens individuels a été, par les juges des Hohenzollern, considérée comme synonyme de fédéralisme, et ils ont par suite frappé ceux qu'ils croyaient être les coupables. Ce qui ferait ressortir ce qu'a de peu fondé une telle interprétation de la loi, c'est le fait que tous les autres partis politiques sont constitués de la même façon, sans qu'on ait songé jusqu'ici à les poursuivre.

Particulièrement nombreuses ont été les accusations pour injures à l'adresse de l'empereur. Les socialistes, fidèles à leurs convictions marxistes, ne s'occupent de la personne du souverain qu'autant qu'il est nécessaire pour ne pas faire perdre de vue le caractère démocra-

tique du mouvement. Ils ne craignent cependant pas de critiquer les faits et gestes de cet empereur qu'ils subissent — crime impardonnable qui mérite les plus durs châtiments.

Le chiffre des condamnations pour délits politiques atteint celui de l'année dernière. En reproduire ici le tableau nous mènerait trop loin. Mais voïci quelques exemples qui témoignent assez de l'affolement gouvernemental.

A Berlin, on condamne deux ouvriers, l'un à seize mois, l'autre à deux ans de prison, parce qu'ils ont distribué une feuille volante contenant des propos offensants pour l'empereur.

A Harbourg (Hanovre), on traite le citoyen Kauffmann, fait prisonnier pour délits politiques, comme on traite les pires criminels, en le mettant aux fers contre tout droit et en le tondant comme un assassin.

Le rédacteur d'une feuille socialiste de la province de Schleswig-Holstein est frappé de seize mois de prison pour « injures ». Il avait reproduit une nouvelle compromettante, plus tard reconnue fausse et rectifiée comme telle par lui, sur la moralité d'une collectivité de personnes militaires et civiles.

Les rédacteurs d'une autre feuille socialiste de cette province (la *Schleswig-Holsteinische Volkszeitung*) ne sont pas plus ménagés. Le citoyen Stroebel, pour avoir réimprimé l'article d'une autre feuille sur un aïeul très éloigné de l'empereur actuel, est condamné à quatre mois de prison. Contradiction singulière, mais pas du tout surprenante sous le régime des « juges de Berlin » : Stroebel est puni alors que dans d'autres États de la Confédération plusieurs de ses confrères, accusés du même délit, sont acquittés. — En même temps que ce citoyen, est emprisonné un autre rédacteur du même journal qui, lui, se voit infliger neuf mois de captivité pour délit politique également; et tandis que les deux premiers purgent leur peine, un troisième, leur remplaçant, s'attire quatre nouvelles accusations pour offenses à l'adresse de la police municipale, de l'armée, etc.

Ce n'est rien à côté de ce qui se passe ailleurs. Les rédacteurs de la *Volkswacht* (garde du peuple), à Breslau, ont été, par le zélé procureur général, cités cinquante-deux fois devant les juges. Dans certaines villes saxonnes, le chiffre des poursuites pour délits de presse n'est pas beaucoup inférieur à celui-là. Mais arrêtons-nous là.

Il est évident que ces tracasseries, auxquelles il faut ajouter les mille petites difficultés qui sont faites au parti par les mairies, les gendarmeries et autres agences de l'administration provinciale ou centrale, ne peuvent avoir l'effet souhaité par ceux qui en sont les auteurs — d'autant moins qu'elles sont les tristes manifestations d'une politique à deux poids et deux mesures. Le ministre de la justice l'a affirmé en

plein parlement : *L'acte de deux personnes différentes n'est pas le même.* Joli mot qui caractérise bien cet esprit policier qui a conçu le fameux article 33 du *dolus eventualis,* en vertu duquel, on se le rappelle, sont punies non seulement les personnes qui ont commis un délit, mais encore celles dont les paroles pourraient être comprises par d'autres dans un sens délictueux. C'est vraiment toute la politique intérieure que M. de Schoenstaedt résumait ainsi admirablement. Interpréter les actes d'après les personnes qui les ont commis; punir les intentions au lieu des faits, en attribuant de nobles intentions aux défenseurs de l'ordre existant et de criminelles aux socialistes, a-t-on jamais fait autre chose dans notre monarchie, aux gouvernants de laquelle, par la pire des erreurs, on avait prêté des sentiments d'une impartialité relative?

Qu'au point de vue de l'administration de la justice la situation de l'Allemagne diffère quelque peu de celle des autres pays, c'est chose indéniable. Dans certaines républiques, c'est la vénalité des juges, issue du régime corrupteur du parlementarisme, qu'on rend responsable de tous les méfaits de la politique officielle. En Allemagne, on n'a point besoin d'acheter des consciences rebelles, parce qu'il n'y en a pas ou presque pas. Les cerveaux qu'il s'agit de faire travailler au service de la justice, telle que la comprennent les adorateurs de la société présente, obéissent à la plus légère pression du pouvoir, parce qu'ils n'ont pas encore pu, eux-mêmes, s'émanciper de l'esprit de caste le plus arriéré, se défaire des préjugés les plus ridicules. Avec une mine grave de conseiller à la cour prussienne et d'un ton grasseyant de lieutenant de réserve, un juge allemand condamnera toujours l'accusé socialiste, parce que socialiste est synonyme de travailleur et parce que le travailleur, surtout sous le rapport politique, est de par la nature un être inférieur à qui on ne doit pas le même traitement qu'aux membres des autres classes. Si tout de même dans les rangs de ces juges et autres fonctionnaires de l'ordre impérial et bourgeois venait à se manifester un sentiment plus équitable, l'État aurait les moyens de faire fléchir les résistances : la perspective de l'avancement a le don de stimuler les zèles et de faire taire les scrupules.

Si jamais pourtant le gouvernement eut l'occasion de justifier sa prétention d'être l'interprète impartial des lois, ce fut bien pendant la dernière année. Nous rappelons à nos lecteurs cette double histoire de la conspiration avouée du vieux solitaire de Friedrichsruhe, pactisant derrière le dos de la nation allemande avec les diplomates de la Russie (puissance contre laquelle il venait à peine d'édifier sa fameuse triple alliance) et celle devenue récemment célèbre sous le nom de Lützow-Tausch. Tous les faits qui se rapportent à la série de scandales que cette histoire représente furent autant de chefs d'accusation contre des coupables que la justice pouvait atteindre. Or, ni les indiscrétions

cyniques de M. de Bismarck ni les incroyables machinations de la police politique n'ont pu déterminer le gouvernement à agir. Il a frappé quelques acteurs secondaires de la comédie qui se jouait devant le public, en ménageant ceux qui restèrent cachés dans les coulisses.

L'affaire Lützow-Tausch, aussi intéressante au point de vue de la psychologie politique que scandaleuse au point de vue moral, a révélé au sein de ce gouvernement un dualisme irrémédiable. Depuis la fondation de l'empire on a toujours eu recours aux exploits de la police dite politique pour se préserver contre le soi-disant danger intérieur. Voilà que le gouvernement se trouve lui-même prisonnier de ce système sauveur, au point que ses membres les plus estimés, afin d'échapper aux plus basses intrigues policières, en sont réduits à se « réfugier sous la protection de la publicité. » La bande des agents provocateurs, le commissaire de police Tausch en tête, guidée par de grands inconnus, est arrivée, à force de calomnies, d'altérations de textes, d'invention effrontée de nouvelles mensongères, à exaspérer des personnages tels que MM. de Marschall, de Hohenlohe et l'empereur lui-même. Les tentatives faites par le secrétaire d'État, M. de Marschall, dans le but de réhabiliter sa personne particulièrement prise à partie, n'eurent pas d'autres résultats que l'aveu d'impuissance du gouvernement. Les hommes qui dans l'ombre conspiraient contre lui — le vieux chancelier est un de leurs chefs — disposent encore de trop d'influence pour qu'il puisse les atteindre, et la politique de conspiration et de rébellion dont ils se sont fait les champions manifeste sa vitalité jusque dans les rangs de l'armée et du haut clergé.

Tout cela, qui rappelle fort le temps de la Pompadour, a eu ceci de bon que l'institution de la police secrète a été dévoilée dans toute sa laideur. C'est M. de Marschall qui, à l'audience du tribunal, a assuré que neuf fois sur dix les rapports des commissaires attachés à ce ressort sont des compilations de purs mensonges. Les socialistes se souviendront de cet aveu si jamais on songeait à les soumettre de nouveau à une loi d'exception, qui les livrerait sans merci aux rancunes et aux trahisons de cette triste engeance qui forme la police politique.

LES ÉLECTIONS, LA CAISSE ET LA PROPAGANDE PAR ÉCRIT

On ne peut, dans des rapports annuels, reproduire beaucoup de chiffres sans courir le risque de se répéter. Aussi nous abstiendrons-nous d'autant plus volontiers de faire ici de la statistique que la dernière année ne fut pas ce qu'on appelle une année électorale. Quelques élections supplémentaires aux corps représentatifs ont bien permis au parti socialiste de renforcer ses groupements partout actifs et grandissants. Ainsi il a gagné un siège au Reichstag et quelques sièges égale-

ment aux diètes des différents États; de même qu'il a su considérablement élever le nombre de ses représentants dans les conseils municipaux et dans les conseils de prud'hommes. Les élections municipales furent surtout fructueuses pour nous en Saxe, dans le grand duché de Bade et en *Alsace-Lorraine* où des socialistes ont été élus à Mulhouse, Markirch, Colmar, Strasbourg, Sarreguemines.

L'état de la caisse est toujours satisfaisant. Elle est administrée par un des pivots de la « vieille garde », le citoyen Pfannkuch, qui, dans les temps pénibles où la loi d'exception créa au parti tant d'embarras matériels, a pu apprécier l'avantage d'une caisse bien garnie. Son zèle de bon administrateur n'empêche pourtant pas les nécessités de la propagande d'être un obstacle sérieux à la formation de grands capitaux. Les dépenses totales de l'année dernière s'élèvent à 69,000 marks soit 23,000 de plus que l'année précédente.

En ce qui concerne la publication de brochures de propagande, l'année de 1896 se termine par de beaux résultats. La librairie du *Vorwaerts* a, à elle seule, édité dix-huit nouvelles et réédité treize vieilles publications, soit un total d'exemplaires dépassant un million. Voici les titres de quelques-unes de ces brochures : *Le procès Liebknecht; la fête de Sedan et la Démocratie-Socialiste; la Misère ouvrière dans l'industrie textile; la Question monétaire; le procès en parjure d'Essen; l'hypocrisie en matière de protection ouvrière*, etc. — Une biographie d'Engels trouva 10,000 et l'avant-dernier compte rendu officiel trouva 39,000 preneurs.

Le nombre des journaux a quelque peu diminué; en revanche le tirage de la plupart des feuilles a considérablement augmenté.

Tandis que ces journaux (il y en a soixante-treize, dont quarante et un quotidiens, sans compter les feuilles syndicales) se distinguent tous par un caractère aigu de polémique journalière, quelques revues périodiques traitent le socialisme d'une manière plus objective. Outre la *Neue Zeit*, souvent citée à cette place, il y aurait à mentionner sous ce rapport le *Sozialistische Akademiker*, revue mensuelle, dont le titre indique jusqu'à un certain point le caractère. Cette publication, assez goûtée dans le monde des jeunes esprits inquiets de la bourgeoisie, a beaucoup contribué à la formation de « cercles de science sociale » *(Sozialwissenschaftliche Vereinigung)* tels que ceux qui existent à Berlin, Leipzig, Munich, Hambourg, Kiel et en bien d'autres villes encore. Toutefois « l'*Akademiker* » (1) ne borne pas son activité à répandre le socialisme dans les villes universitaires; il prend aussi une part active à toutes les manifestations de l'idée progressiste et révolutionnaire.

---

(1) Ce titre vient d'être changé en *Sozialistisehe Monatshefte* (feuilles socialistes mensuelles).

Enfin le côté pédagogique du socialisme n'est pas non plus négligé. Le *Neue Welt* (Nouveau Monde), feuille littéraire qui est tirée à 140,000 exemplaires, est donné en supplément à bon nombre de journaux politiques qui, tous, publient également des œuvres littéraires. Mais nous voilà arrivés à la grosse question qui a beaucoup occupé les esprits : Comment doit être compris le feuilleton socialiste? Quels ouvrages doivent y trouver place et, *last not least*, qu'avons-nous à attendre de l'art soi-disant moderne, de l'art naturaliste?

Au premier abord il semble que cette question ne puisse avoir qu'un intérêt secondaire pour un parti qui se trouve en pleine bataille politico-économique. Il n'en est rien : le fait que ses journaux sont sa propriété met le parti ouvrier en état de répondre même aux aspirations esthétiques des lecteurs. S'il laissait échapper cette occasion de faire goûter aux travailleurs les meilleures productions littéraires, il négligerait un côté important de l'éducation socialiste. C'est ce qu'ont compris les représentants du prolétariat et de là les longs et vifs débats au dernier congrès de Gotha sur *l'Art et le Socialisme.*

Faute de place nous ne pouvons pas retracer ici cette discussion, qui d'ailleurs n'a point épuisé le sujet et présente peu d'intérêt au point de vue théorique. De la diversité des opinions émises s'est dégagé quelque chose comme une première opposition contre le naturalisme cru qui, venu de l'étranger, a trouvé des apôtres zélés dans le pays. On a été d'accord sur le fait que l'art nouveau, qui puise ses sujets dans les réalités sociales, répond en somme mieux aux besoins et aux aspirations de l'époque actuelle que la littérature facile et superficielle dont les Paul Heyse, les Freitag, les Spielhagen et tant d'autres furent en Allemagne les champions. Mais une aversion très déclarée s'est manifestée en même temps contre certaines descriptions qui se plaisent dans les extrêmes en défigurant la vérité qu'elles prétendent retracer, en un mot, contre les excès du naturalisme et contre l'esprit de décadence qui s'y réfugie. La grande difficulté pour le parti est donc la difficulté du choix : où trouver les œuvres qui soient à la fois modernes, c'est-à-dire sociales, et réconfortantes, c'est-à-dire humanitaires dans leur but en restant vraies dans leurs formes d'expressions? C'est des romans socialistes qu'il nous faut! déclarèrent des orateurs bien intentionnés, et quelques publicistes du parti, non moins bien intentionnés, mais cédant trop à leur prédilection pour les formules rigides de l'économie politique, sont allés jusqu'à demander dans leurs articles du « marxisme dramatisé », genre d'art dont il est difficile de se faire une notion nette et claire.

L'art socialiste proprement dit est encore à l'état embryonnaire en Allemagne. Caché dans les replis du naturalisme de nos « modernes », qui eux-mêmes n'ont pu encore s'affirmer que par une seule œuvre

de renom, puissante celle-là : « *Les Tisserands* », de Hauptmann, il en est encore à ses premiers tâtonnements. Nous avons bien quelques poètes qui excellent dans l'art de rimer : Henkel, Seidel et Holz nous ont donné de beaux vers socialistes. Mais, dans le domaine du drame et surtout du roman, presque rien de durable n'a été créé. C'est donc à l'étranger que les rédacteurs de feuilles socialistes doivent emprunter leurs feuilletons, s'ils ne veulent se contenter uniquement des productions littéraires de nos jeunes romanciers naturalistes. C'est aussi dans la plupart des cas ce qu'ils font.

Voici, à titre de curiosité, la liste des œuvres qui sont particulièrement goûtées par les lecteurs. C'est le nom de Georges Renard, directeur de cette Revue, qu'on rencontre le plus dans les feuilletons socialistes. Ses deux romans : *Un Exilé* et la *Conversion d'André Savenay*, dont Mme Kunert a fait une bonne traduction, font depuis trois ou quatre ans le tour de la presse. Viennent ensuite Zola et Maupassant, dont on publie *Germinal* et *Bel Ami*. Si nous ajoutons à ces œuvres quelques romans de Dostoïewski et les productions de deux ou trois auteurs tchèques et danois, nous aurons énuméré les ouvrages qui occupent la place d'honneur dans les feuilles du parti. Les œuvres littéraires des auteurs allemands ne viennent qu'en troisième ligne.

Nul doute que l'art social ne se heurte encore en Allemagne à bien des difficultés. Sans vouloir faire de la théorie ici, il nous paraît évident que son caractère timide, sa stérilité relative, vient de ce que l'élite de la jeunesse intelligente bourgeoise n'est pas encore gagnée au socialisme. Elle s'arrête encore à mi-chemin entre les procédés du passé et ceux d'une époque qui s'annonce comme devant être la période par excellence des grandes transformations de l'ordre social et de la pensée humaine. La mission du parti ouvrier n'est pas de montrer le chemin à ces indécis, c'est-à-dire d'élaborer les formules de l'art nouveau et de donner un fondement théorique à ses manifestations de l'heure présente. En luttant sans cesse pour plus de liberté et de justice, il indique bien le but vers lequel ont à se porter les efforts des poètes, de même qu'en abolissant enfin l'antagonisme de classe qui s'apposait à l'unité de conception en matière d'art il frayera la voie à toute œuvre vraie et harmonieuse. Mais c'est le côté pratique qui l'intéresse le plus. En laissant aux préoccupations individuelles le soin de la réforme de l'art en lui-même, il s'efforce — et c'est son grand mérite — de l'utiliser pour la cause humanitaire à mesure qu'il gagne en influence sur les cœurs et les imaginations. Les socialistes ennemis de l'art ? Que nos adversaires osent venir répéter cette calomnie en face de ce congrès d'un parti qui, tout en se trouvant en butte aux plus cruelles persécutions gouvernementales, et par cela même presque tout entier absorbé par la défense de son existence matérielle, trouve

le moyen de délibérer sur ce qui, pratiquement, peut seule faire de l'art une vérité et de la vérité de l'art une cause de progrès esthétiques, moraux et sociaux pour le peuple.

CONCLUSION

Je termine ici ces notes rapides sur le socialisme en Allemagne pendant l'année 1896. Je n'ai pas la prétention de l'avoir suivi dans toutes ses manifestations; car il a marqué sa vitalité partout où il y a eu lutte et mouvement — et la lutte et le mouvement n'ont manqué nulle part dans ce pays où le mécontentement est d'autant plus général que l'esprit de caste et de domination y est encore vivace et puissant.

Somme toute, on peut dire que le prolétariat a fait un bon pas en avant et que nous nous sommes rapprochés de la date finale où disparaîtront enfin les plus cruels des maux dont souffrent les classes ouvrières de tout pays. Pour le moment, c'est vers 1898 que se tournent déjà les espérances des prolétaires allemands — année où devront avoir lieu les élections générales pour le Reichstag. Comme ces élections sont à peu près la seule occasion qui permette aux socialistes de se compter et de peser de tout le poids de leur masse sur la marche des événements politiques, leur impatience et leur ardeur s'expliquent. Sans doute les prophéties qui escomptent les victoires futures n'ont guères chance de se réaliser toutes. Mais les moins hardis des militants socialistes prédisent que le parti gagnera un demi-million de voix, et c'est beaucoup. Nous souhaitons qu'il gagne davantage encore et, pour notre part, nous croyons qu'il ne gagnera pas moins.

H. Thurow.

Revue de la Presse Étrangère

La Colonie « Ruskin » à Tennessee

(The Coming nation)

La coopération a ses partisans et ses détracteurs. D'où vient sur un même objet une telle divergence d'idées? C'est que le jugement est peut-être porté, non sur une seule chose, mais sur deux. Il y a coopération et coopération, comme il y a fagots et fagots. C'est à distinguer la fausse coopération, à base capitaliste, de la vraie coopération à base socialiste que semble s'attacher « The Coming nation » (non point la nation à venir, mais la nation qui vient). Elle est éditée à Cave Mills, Ruskin (Tennessee). C'est l'organe de la « Fraternité de Communauté coopérative », B. C. C. (Brotherhood of the Cooperative Commonwealth). Le journal s'applique d'abord à distinguer le socialisme à la fois du capitalisme et de l'anarchisme. Cette double distinction a été faite bien souvent. Les deux tendances individualiste, socialiste, sont assez divergentes et peu contestées. On fait le plus fréquemment rentrer l'anarchisme dans la tendance individualiste, ce qui simplifie l'opposition et corse l'antithèse. On admet que, si le capitalisme est l'organisation des forces de la société en faveur d'une classe, l'anarchisme est la destruction de toute organisation sociale. On compare volontiers l'anarchisme à ces merveilleux virus anti-microbiens qui tuent le microbe infailliblement, mais qui démolissent le malade. Telle semble bien être la position prise par « The Coming nation ». En même temps elle dresse un schema scientifique de la coopération collectiviste.

Malgré l'intérêt de ces questions générales auxquelles le journal donne une grande place, on s'arrêtera de préférence à une monographie, celle de la colonie Ruskin, à Cave Mills (Tennessee). On ne la donnera pas (et la feuille américaine s'en garde bien) comme une illustration exemplaire de la coopération collectiviste idéale. On tomberait

sous le coup des faciles ironies bourgeoises : la voilà donc votre société socialiste ! — Un petit îlot à base de bonne volonté socialiste, détaché du grand continent capitaliste avec lequel il reste en connexion commerciale étroite et dont il dépend pour son existence même, est un plus mauvais exemple encore de la société future que l'île de Robinson. La plupart des procédés mis en usage par l'exploitation ordinaire prennent forcément place dans tout phalanstère réel, dans tout familistère, dans toute étroite communauté, eût-elle le plus grand désir et la plus ferme volonté de se maintenir sur des bases à peu près collectivistes. Sous le bénéfice de ces remarques, il est curieux d'assister à la naissance, de voir le fonctionnement, de suivre les progrès d'une colonie de cette sorte. On se contente ici de résumer sans commentaires (1).

La colonie de Cave Mills est l'œuvre de l'association qui s'intitule : Fraternité de Communauté coopérative. Cette association comprend aujourd'hui mille membres, elle augmente presque de deux membres par semaine. Elle est donc en voie de progrès rapide. Voici son objet et sa méthode. Son objet, tel qu'il est déterminé par l'article II de la Constitution est : 1) de faire l'éducation socialiste du peuple, 2) de travailler à l'union socialiste des groupes socialistes déjà existants, 3) d'établir des communautés coopératives agricoles et industrielles, 4) d'organiser le vote à l'effet de socialiser tous les monopoles. La méthode est la suivante : diviser la besogne sociale en autant d'organismes distincts qu'il y a de fonctions suffisamment distinctes. D'où huit départements dont les noms seuls indiquent assez les attributions : exécutif, colonisation, finances, organisation intérieure, publications, éducation, industrie et commerce. Le journal « The Coming nation » est désigné comme l'organe de l'association.

La colonie est située à Yellow-Creek, à six milles de Tennessee City (Ruskin); Nashville est à 50 milles environ ; la rivière Cumberland à 22 milles. Les habitants de la colonie possèdent 505 acres de terres excellentes et très productives. Ce sont de gras terrains d'alluvion. Il y a du bois et de la pierre à bâtir en suffisance. Le pays est tempéré. En dehors des 505 acres de terres arables, la colonie possède 1,000 acres de forêts et de vaine pâture situées à 5 milles de Ruskin.

L'établissement de la colonie à Cave Mills, appelée plus communément Ruskin à cette heure, ne date que de huit mois. L'exode a pris pour point de départ Tennessee City. Ce fut une entreprise bien propre à étonner : trente-cinq maisons (démontables) à charrier à une distance de six milles à travers de détestables chemins.

La colonie comprend 55 membres et leurs familles, en tout

(1) Ce qu'un homme (Adam Hoch) de Toledo (Ohio) a vu à Ruskin (Tennessee).

175 personnes environ. La colonne se grossit en route de 27 membres qui furent acceptés (car il y a des conditions d'admission). Elle attend 35 membres nouveaux qui auront bientôt payé leur cotisation (elle est de $ 500).

Le noyau du fonds social fut un matériel d'imprimerie estimé à $ 6,000. Il s'élève aujourd'hui à $ 80,000, tant en terres qu'en machines, outils, maisons, ateliers, magasins, chevaux et bétail. L'association possède 4 machines à vapeur, la dernière d'une force de 60 chevaux. Elles actionnent ateliers, presses, moulins, lampes électriques. Le bâtiment le plus considérable est l'imprimerie, établie avec toutes les commodités modernes et les derniers perfectionnements. L'association se vante d'avoir réalisé l'imprimerie modèle pour les journaux (de fait son journal « The coming nation » se présente très bien). Tous les membres de l'association prennent leur repas en commun (ce qui ne veut pas dire qu'ils mangent et boivent tous en même temps la même chose, mais qu'il n'y a guère qu'une seule cuisine, une seule machine à faire la vaisselle, à récurer couverts et couteaux, une seule boulangerie, pâtisserie, un service centralisé). Le visiteur se déclare très satisfait de la cuisine.

Parmi les industries en activité : une tannerie, une gommerie, une papeterie, des forges, une carrosserie, sans compter les petits métiers.

Il y a des magasins généraux d'approvisionnements, les provisions courantes estimées à $ 3,000. Pour chaque département un seul homme chargé des achats et de la caisse. L'association a 14 chevaux, 15 vaches nourricières, 20 bêtes de bétail, 200 porcs, de la volaille sans compter. Une ligne téléphonique qui lui appartient relie Ruskin à Tennessee City.

Pas de conditions de nationalité. Beaucoup de membres ont leurs grades universitaires : jardins d'enfants, école à tous les degrés y compris l'enseignement supérieur, un collège d'« Economique nouvelle » (New Economy), avec une dotation initiale de cent dollars.

Tout est possédé en commun, sauf les choses d'usage personnel et familial : logement dans une maison séparée ou dans une maison à plusieurs familles. Bois de chauffage, nourriture et bon vin à discrétion; médicaments de même, et traitement médical. Voilà pour le solide. Voici pour la partie pittoresque, où la question d'amélioration n'a plus rien à voir : Cave Mills (moulins des Cavernes) doit son nom à trois cavernes naturelles merveilleuses; l'une d'elles, la plus large, a une profondeur de 475 pieds, une longueur et largeur moyennes de 85 pieds. Elle contient un lac alimenté par 75 sources; ce lac a 35 pieds de profondeur et un diamètre moyen de 75 pieds. Cette eau alimente la population. Elle est distribuée dans toutes les maisons. Les cavernes sont remarquables par leurs stalactites. La plus petite caverne (la tem-

pérature y est constante) est utilisée comme cave et cellier. Il y a, bien entendu, un bureau de poste. On ne trouve pas d'église dans le pays. Le visiteur à qui ces détails sont empruntés, s'en étonnait ; un des membres lui répondit : Nous n'avons besoin ni de cafés (1), ni de salles de police, ni d'églises ; les trois vont ensemble ; on ne peut avoir l'un sans les autres, et nous aimons mieux nous passer des trois à la fois. Notre religion est la religion de la fraternité des hommes (comprenez-y les femmes). Chacun du reste peut prier et célébrer son culte chez soi.

Nous avons omis bien des détails curieux dans ce résumé de monographie. Surtout nous avons, pour faire court, passé par dessus les humoristiques réflexions du visiteur, M. Adam Hoch, commis-voyageur d'une des plus grandes maisons des Etats-Unis (un « écorcheur » et un « parasite », comme il se nomme lui-même). Il paraît observateur exact et socialiste convaincu (2).

Pierre Boz.

---

(1) « Saloon » est traduit très inexactement par « café ».

(2) Le dernier numéro de *The Coming nation* (9 janvier 1897) nous apporte : « Un récent visiteur, ses impressions sur la colonie ». Les grandes lignes restent les mêmes, mais le ton est moins enthousiaste ; c'est un voyageur qui n'est pas séduit par le pittoresque ; il fait entrevoir, du reste, que les colons sont en train de bâtir un « nouveau Ruskin » non loin du « vieux Ruskin ». Rien au fond de perdu. Cela ressemble un peu aux regrets ironiques sur « ma vieille robe de chambre ». De toutes façons cette originale colonie retient l'attention. Il nous sera permis d'y revenir.

REVUE DES REVUES

Philosophie et littérature

Le carnaval a promené par les rues les grimaces de ses masques et les oripeaux de ses chars, il a enrubanné les arbres de ses serpentins et jonché le sol de ses confetti aux mille couleurs; les enfants ont empli les rues de leurs cris de joie. Sous leurs faux nez de carton ou leurs jolis atours de pages, ils ont été pendant trois jours de petits rois à qui l'indulgence de la foule pardonnait toutes fantaisies. Ils ont fait la nique aux passants, battu du tambour, soufflé dans des trompes de terre. Parmi leurs ébats bruyants, leurs gambades et leurs éclats de rire, de récentes et tristes pages de M. Fouillée sur l'Enfance me revenaient à l'esprit et ces jeux joyeux me parurent tristes comme étaient tristes les figurantes qui grelottaient dans le cortège au milieu de fleurs de papier, comme étaient tristes ces acrobates d'occasion qui pour quelques francs s'évertuaient à égayer la foule et dont l'un se brisa les reins.

Les enfants sont de petits êtres instinctifs et charmants qui, plus vivement que nous, ressentent la joie et la douleur, plus vivement aussi reçoivent, de ce qui les entoure, les impressions bonnes ou mauvaises. Leur délicatesse réclame notre sollicitude; leurs misères ne sont qu'une forte expression des nôtres.

M. A. Fouillée vient de constater, dans un article très documenté de la Revue des Deux Mondes, que, de jour en jour, ces enfants, que nous devons défendre contre le mal, fournissent une plus forte proportion dans le nombre des malfaiteurs. Ce fait si lamentable n'est-il pas des plus graves parmi ceux qui fortifient notre énergie dans la lutte présente et nos espérances en l'avenir? Constater une misère commune, n'est-ce pas indiquer que chacun en est en partie responsable et doit travailler à y porter remède?

« De 1826 à 1880, tandis que les délits de droit commun avaient

triplé chez les adultes, la criminalité des jeunes gens de seize à vingt et un ans avait quadruplé, celle des jeunes filles presque triplé. Quant aux enfants poursuivis, le nombre en avait doublé... De 1880 à 1893, la criminalité grandit encore beaucoup plus rapidement : en dix ans, on voit le nombre des enfants criminels s'accroître du quart, tandis que celui des adultes s'accroît seulement d'un neuvième. Aujourd'hui, la criminalité de l'enfance dépasse presque du double celle des adultes. Et cependant les mineurs de sept à seize ans ne représentent pas sept millions d'âmes, tandis que les adultes en comptent plus de vingt. A Paris, plus de la moitié des individus arrêtés ont moins de vingt et un ans et presque tous ont commis des fautes graves...

« La prostitution enfantine va aussi croissant et on a estimé à 40,000 en dix ans le nombre des enfants atteints...; les suicides des enfants au-dessous de seize ans, extrêmement rares jadis, atteignaient déjà en 1887 le nombre de 55. Dans cette même année, nous avons eu 375 suicides de jeunes gens âgés de seize à vingt et un ans; les suicides d'enfants âgés de moins de seize ans ont été de 87. »

Tels sont les tristes chiffres que M. Fouillée nous met sous les yeux et qu'il a puisés aux meilleures sources, notamment dans la belle étude de M. J. Bonzon, sur le *Crime et l'École*, livre sur lequel nous espérons revenir quelque jour. Et il ne s'attarde pas à ce douloureux exposé.

Le mal a des causes que M. Fouillée tâche de discerner en s'efforçant d'indiquer des remèdes. Sa conclusion est simple : l'école et la presse, voilà les coupables; surveillez l'une, réformez l'autre et le nombre des jeunes criminels diminuera. Il ne s'agit pour lui que d'un désordre moral. « Les principales causes morales de ce fâcheux excédent sont, dit-il en se résumant : l'insuffisance de l'éducation dans la famille et dans l'école, et surtout la croissante perversité de l'éducation due à une propagande qui pourrait se définir la suggestion du vice et du crime organisée sur une vaste échelle, munie de privilèges et assurée de l'impunité. Ce sont là des causes sur lesquelles on peut, sur lesquelles on doit agir...

« Que l'éducation du peuple, par l'école d'abord et surtout par la presse, devienne meilleure et le niveau général se rehaussera; les variations, tantôt heureuses, tantôt malheureuses, dues aux mouvements en tous sens de la civilisation croissante, se restreindront à des écarts dans des sphères plus élevées, tandis qu'elles s'étendent aujourd'hui jusqu'aux bas-fonds de la conscience humaine et font remonter la fange à la surface sous forme de vice et de crime. Il y a là un devoir social à remplir, qui appelle les efforts de chacun de nous. N'oublions pas que nous sommes tous solidaires dans les maux qui affligent la nation;

que nous y avons tous une participation plus ou moins atténuée; et que, par conséquent, nous devons avoir mal à la poitrine et à la conscience d'autrui comme à la nôtre. »

Nobles paroles, certes, et bien dignes du caractère de leur auteur, mais elles ne sauraient pleinement nous satisfaire. M. Fouillée, lui-même, ne nous dit-il pas que les causes du mal social qu'il nous signale sont purement morales? Les enfants dont l'éducation est laissée au hasard sont une proie facile aux mauvais sentiments; ils ne peuvent résister à de fâcheux contacts, à des désirs, à des instincts qu'ils ne savent réprimer; les excitations des lectures malsaines troublent ces petits êtres avides d'émotions, et nous voyons sur les bancs de la correctionnelle des gamins aux grands yeux clairs, précoces habitués du vol à la tire, ou des fillettes frêles, vendeuses de bouquets et de sourires, aux pauvres traits pâlots, flétries comme de vieilles marchandes à la toilette.

Mais, un nouvel enseignement moral suffira-t-il pour ramener au bien ce triste petit monde? Le rôle de l'instituteur est important: qu'est-il, en ce qui concerne la formation d'un caractère d'enfant, auprès de celui du père, de la mère de famille? L'éducation familiale est insuffisante, dit M. Fouillée. Nous sommes d'accord, mais la famille elle-même pourquoi se désorganise-t-elle?

Les progrès de la grande industrie, la centralisation croissante des capitaux, le développement des immenses usines aux machines toutes-puissantes, la division du travail dans de multiples ateliers, tout cet énorme mécanisme réglementé et impitoyable qui forme notre monde moderne a dénoué peu à peu et nécessairement les liens du foyer chez ceux qui ne possèdent rien que leurs bras contre la misère.

Le père, de son côté, part le matin à l'usine; la mère, après avoir débarbouillé les petits, se rend elle aussi au travail. Ils ne rentrent que le soir à la nuit et bien las. On se partage un peu de charcuterie, une maigre soupe chauffée à la hâte, et chacun s'endort en songeant aux fatigues du lendemain qui seront celles de la veille.

Les enfants vont bien à l'école; ils savent lire et connaissent la généalogie des rois de France; l'instituteur leur parle quelquefois vaguement de morale et, pour en faire de bons citoyens, s'efforce de leur inspirer la crainte du gendarme et l'amour du drapeau; mais tout cela n'emplit point la journée; à quatre heures, ils sont libres et jusqu'à la nuit courent par les rues, cahiers et livres sous le bras; ils sont les maîtres des jardins, des places et des avenues, bousculent les passants et tirent les sonnettes, ils chantent aux coins de rues avec les musiciens ambulants, s'arrêtent aux devantures où s'étalent les journaux illustrés. Ils sont bien loin les sermons du maître d'école, quand ces petits rentrent

le soir au logis où les parents harassés et maussades leur donnent la becquée qui précède le sommeil.

Qu'un jour un camarade vicieux leur indique quelque mauvais tour, ils écouteront, seront tentés, et, peut-être, par bravade, pour se montrer plus hardis que les autres, feront inconsciemment leur premier pas sur une voie dont la pente est rapide.

Et, qu'auraient-ils pour se défendre? Sur eux l'action de l'instituteur est bien faible, nulle celle de la famille. Quel est donc ici l'élément démoralisateur, si ce n'est la mauvaise organisation du travail?

Si le père seul pouvait subvenir aux besoins de la famille, les enfants ne resteraient point le soir dans les rues exposés aux tristes conseils du hasard. Ils trouveraient de la joie et de la douceur dans un logis qu'éclairerait le sourire de la mère. Si les longues heures de travail ne l'accablaient point, l'ouvrier lui aussi pourrait prétendre à être un chef de famille qui surveille et dirige les siens.

Que la criminalité augmente chez les enfants, cela n'est point un problème spécial, mais un des aspects de la question sociale. M. Fouillée termine sa très pénétrante étude en souhaitant une meilleure éducation générale. Nous nous associons pleinement à son vœu, car il comporte de graves conséquences.

Transformer l'éducation, ce n'est pas seulement remplacer par un autre tel petit manuel de morale à l'usage des écoles primaires ou exercer sur les journaux une censure étroite, ne leur permettre que des sermons laïques sur le devoir et la vertu, c'est transformer entièrement les conditions de notre vie, c'est permettre à l'homme d'être autre chose qu'un rouage dans une usine, c'est rendre la femme à son rôle de mère, c'est reconstituer enfin la famille en détruisant le servage industriel.

M. Fouillée dit quelque part qu'il importe de former de bons instituteurs. N'est-il pas plus urgent encore de donner à tous les petits les joies, la sécurité d'un foyer, du nid si doux que la mère réchauffe et que le père défend?

*
* *

Dans la Nouvelle Revue (numéro du 15 février) que dirige Mme Juliette Adam, Mme Georges Renard nous fait connaître trois *Femmes anglaises*. Voilà un excellent argument de fait en faveur des revendications féministes et d'autant plus frappant que ces figures qui nous sont présentées en traits délicats et précis sont de celles qui étonnent par leur bel air d'énergie et d'intelligence nette.

Mme Sidney Webb, Mme Emmeline Pankhurst, Mme Sparling, chacune avec un tour d'esprit particulier et dans des milieux différents, sont toutes trois dévouées à cette grande cause des déshérités qui est la nôtre.

Mme Webb, fille d'un des « rois des chemins de fer », M. Potter, reçut une éducation fort indépendante. Toute jeune elle eut pour maître Herbert Spencer. Plus tard, demeurée seule, elle travailla âprement, retirée à Londres dans une modeste chambre meublée. « Chaque heure de sa journée avait sa besogne fixée d'avance. Le matin, l'après-midi étaient employés à la récolte des documents pratiques et statistiques dans les quartiers les plus pauvres et les plus populeux. La soirée était réservée pour mettre les notes au clair, à moins que la jeune fille n'eût des invités — car elle en avait souvent et des plus variés — ouvriers, manœuvres, contremaîtres, inspecteurs, tous ceux, en un mot, qui pouvaient lui fournir une petite pierre pour son immense édifice. »

Pour étudier spécialement l'industrie du vêtement, miss Potter se fit ouvrière. Elle entra en apprentissage, apprit à faire des pantalons grossiers. « Elle put ainsi constater que chaque paire terminée rapporte à l'ouvrière la somme de six sous sur lesquels elle doit payer son logement et sa nourriture. Bien heureuse quand l'employeur n'est pas trop dur, ne harcèle pas ses employées de l'éternel et ahurissant : « Plus vite ! plus vite donc, fainéantes ! » Le résultat de ces opiniâtres études fut un bon nombre d'articles et un livre très documenté sur le *Mouvement coopératif en Angleterre*. En 1895, Mme Sidney Webb publia en collaboration avec son mari une *Histoire du trade-unionisme anglais*.

De tempérament plus batailleur, Mme Pankhurts s'est entièrement consacrée à la propagande socialiste par la brochure, par la parole surtout. Elle est la meilleure auxiliaire de son mari, l'un des membres les plus importants de l'*Independent Labour party*.

Toute différente encore est Mme Sparling, la fille de William Morris, comme son père très délicate artiste, aimant par dessus tout le travail et les travailleurs.

La grâce très fine de ces portraits ajoute encore au charme des modèles. Il est des nuances très ténues qu'un homme ne saurait sentir, de menues anecdotes, de petits traits légèrement indiqués qui sont l'essentiel et que Mme Georges Renard a su voir et rendre.

Ce sont là de fort jolies pages et mieux même, puisqu'elles sont

un hommage à l'intelligence et à l'énergie de femmes dont la vie est un enseignement.



M. Ch. Gide, professeur d'économie politique à Montpellier, — qui, dans le monde des facultés de droit, semble un peu révolutionnaire, parce qu'il est le partisan convaincu de la coopération et semble ainsi s'approcher de nous, — M. Gide plaisante doucement à propos du socialisme dans l'Émancipation (organe des associations ouvrières et du centre régional corporatif du Midi). Il nous explique *pourquoi le collectivisme ne règnera pas de sitôt en France.*

C'est bien simple. Il y a à Montpellier des mauvais plaisants, — les élèves de M. Gide, peut-être, — qui s'acharnent contre un malheureux réverbère situé non loin de la maison du professeur. Chaque nuit les verres en sont brisés, chaque matin la municipalité les remplace, et, paraît-il, la plaisanterie continue au grand déplaisir des habitants du voisinage, qui n'y voient goutte en rentrant chez eux, après une soirée passée au café de tempérance.

A Montpellier encore, les habitants s'approvisionnent gratuitement de porte-plumes dans les bureaux de postes.

En Allemagne, au contraire, des cerisiers ombragent les routes et les voyageurs mourraient héroïquement de soif plutôt que de toucher à des cerises municipales ou nationales.

Moralité : « il n'existe en France pas même l'*ombre de respect pour la propriété collective* ». Donc point de socialisme possible. Donc, devrions-nous dire aussi, pas de coopération possible, car la coopération comporte elle aussi le respect de la propriété collective.

Mais vraiment l'argument est bien peu sérieux pour qu'on le discute avec rigueur. M. Gide, qui pourtant est un juriste, semble mépriser la logique. On brise un réverbère, on chipe quelques porte-plumes ; s'ensuit-il que la majorité des citoyens soit capable d'actes semblables ? En peut-on conclure que toute propriété collective soit impossible ? Il y a en France un certain nombre de gens qui n'hésitent pas à assommer les passants pour prendre leur bourse. En déduira-t-on que la vie des citoyens n'y soit nullement respectée ?

Inutile d'insister longuement, n'est-ce pas. Les petites histoires de M. Gide ont de l'agrément : ses aimables attaques apportent une note gaie dans la polémique. Nous ne pouvons que lui en savoir gré.

Paul Lagarde.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

Deux événements, un petit et un grand, dominent le mois de février. Le petit, c'est l'élection de Constans au Sénat par le Sénat lui-même ; le grand, c'est l'insurrection de la Crète et l'intervention armée des Grecs en faveur de leurs compatriotes opprimés.

Constans et le Sénat ne pouvaient vivre plus longtemps séparés; les deux amants se comprenaient, s'aimaient, étaient faits l'un pour l'autre. Malgré la cruelle séparation de ces deux derniers mois, il existait toujours entre eux une intime télépathie. L'honnête M. de Rémusat ayant eu la délicatesse de mourir bien à propos, rien ne s'opposait plus à la félicité des survivants. Du reste, comment se figurer le Sénat sans Constans et Constans ailleurs qu'au Sénat — ou à Mazas qui est si bien habité ?

Les événements de Crète accusent d'une façon aiguë la culpabilité et la lâcheté de l'Europe. L'an passé, l'insurrection crétoise victorieuse fut désarmée par l'intervention des puissances, lesquelles promptes à agir pour arrêter la sainte révolte des forts toléraient l'égorgement paisible de trois cent mille Arméniens. Les Crétois cédèrent devant la promesse de réformes profondes; mais, au bout d'un an, MM. les ambassadeurs n'avaient rien obtenu. Ces circonspects et lents personnages étaient joués par le sultan. C'est alors que les Crétois, menacés par le fanatisme turc, reprirent le fusil, sachant bien que les conventions diplomatiques, comme certaines femmes, aiment à être violées et sont fécondées par le viol. Les Grecs, fatigués des commérages égoïstes et des lentes hypocrisies européennes, débarquèrent en Crète — contre le droit des gens. — Car c'est ainsi qu'on appelle le droit pour le sultan de faire égorger et piller ses sujets chrétiens.

L'impuissance de l'Europe était donc la cause première de l'audacieuse intervention du peuple hellène, appelé au secours par ses compatriotes abandonnés sans protection.

La France, liée par l'alliance franco-russe, prenait part à l'action commune des puissances contre la Grèce. A fréquenter les despotes, on attrape de vilaines maladies, honteuses et secrètes (car on ne les avoue pas volontiers au public ni aux Chambres).

Et précisément les débitants de patriotisme officiel donnent ou vont donner l'appui moral et demain peut-être l'appui militaire de la France qui crie toujours sa douleur de mutilée, aux oppresseurs de la Crète, victime elle aussi, comme l'Alsace-Lorraine, des jeux de la force. Contradiction bien étrange! Mais il faut complaire au czar de Russie qui n'a point encore retroussé ses manches pour le dépècement de l'Empire turc. Et durant les jours d'attente et d'anxiété, pendant lesquels Grecs, Turcs, Russes rassemblent des corps d'armée, on apprend par un article de Jaurès, non démenti, que la France est engagée, par la mystérieuse convention franco-russe, à intervenir militairement pour la défense de la Russie, si la Russie est attaquée. Voilà peut-être la France engagée dans une guerre pour des intérêts russes.

L'interpellation développée sur cette grave question d'Orient par Millerand avec une mesure parfaite et soutenue par Jaurès avec son éloquence habituelle, a bien prouvé l'infériorité de la politique française, subalternisée et exploitée à son profit par la Russie. L'autonomie de la Crète, sous la suzeraineté nominale de la Turquie, semble être la solution adoptée par les puissances. La fera-t-on prévaloir par la force contre le patriotisme grec et la France s'associera-t-elle à ce nouveau crime de la force?

En Égypte, la situation n'est pas meilleure.

L'Angleterre veut garder pour elle ce fragment déjà à demi-détaché de l'empire Turc : en attendant, elle empiète tous les jours davantage, malgré les traités internationaux. De récentes déclarations faites à la Chambre des communes ont amené un débat à la Chambre entre M. Deloncle et le ministre des affaires étrangères, débat qui n'a rien appris de neuf; car, malgré toutes les arguties et les discussions de doctrine pure, chacun sait que l'Angleterre n'évacuera pas.

Notre politique intérieure n'est pas plus satisfaisante que la politique extérieure.

Le 9 février, Guesde adresse une question au ministre de l'instruction publique au sujet de l'association des maîtres répétiteurs, brusquement mise en demeure d'avoir à se transformer en société de secours mutuels ou à se dissoudre. Guesde a souligné à cette occasion la mauvaise volonté du gouvernement à l'égard de toutes les formes d'association, dans lesquelles on peut craindre de voir se développer l'esprit socialiste. La réponse du ministre fut tellement insuffisante que Mirman a cru utile de transformer la question en interpellation.

La Chambre a continué à témoigner de ses complaisances réactionnaires en votant par 24 voix de majorité la disjonction de l'amendement proposé par M. Denis Cochin à la loi d'accroissement. Cette disjonction, appuyée par le gouvernement et la commission du budget, est une capitulation de la Chambre et du cabinet devant les revendications cléricales de la droite, l'aveu formel que les mesures prises par la République pour prévenir le développement des biens de mainmorte et l'extension croissante des congrégations, peuvent être abolies sous le ministère actuel. Et cependant le Sénat, en 1884, avait repoussé sans discussion le projet que la majorité de la Chambre vient de déclarer « juste dans son principe » et de mettre à part pour une discussion ultérieure.

Dans la séance du 17 février, le vote du budget 1896 a été enfin terminé : comme dernier acte de cette discussion, plusieurs députés ont proposé, à titre de soulagement à l'agriculture, de dégrever les contribuables d'une partie de la contribution foncière sur les propriétés non bâties. Après pointage, 276 voix contre 257 refusent aux agriculteurs le dégrèvement demandé en leur faveur.

Le 20 février est venue devant la Chambre l'interpellation de Jules Guesde, au sujet de l'expulsion de Bueb et Bebel, députés socialistes alsaciens, venus sur le territoire français pour rendre compte de leur mandat. Les Alsaciens avaient cru venir sur une terre de liberté et y trouver, en qualité d'Alsaciens, un accueil sympathique. Ils se sont trompés ; l'Alsace-Lorraine, arrachée à la mère-patrie, est un thème excellent pour la rhéthorique des orateurs gouvernementaux et un admirable prétexte à métaphores sous-préfectorales ; mais cette lave d'enthousiasme patriotique se congèle très vite, dès que le socialisme est mêlé à l'affaire. Au diable l'Alsace-Lorraine, si elle devient socialiste ! Les Prussiens peuvent la garder. — Ainsi penseront bientôt nos bourgeois de la majorité.

Cet événement a fourni à Guesde l'occasion de retracer devant la Chambre l'admirable conduite de Bebel et de toute la démocratie sociale allemande, en ce qui touche cette délicate question. Il a montré dans sa réplique que le gouvernement, si hostile à deux députés socialistes protestataires, s'était montré plein d'indulgence à l'égard de l'abbé Cetty, concurrent malheureux de Bueb à Mulhouse et candidat impérial allemand. Les protestataires sont expulsés parce qu'ils sont socialistes. Les Alsaciens renégats, comme l'abbé Cetty, peuvent venir prendre part librement au congrès clérical et politique de Lyon, dans lequel les cléricaux français reçoivent de leurs coreligionnaires allemands des conseils en vue d'organiser un parti du centre comme en Allemagne.

Guesde cite la lettre adressée, en 1871, sur l'ordre de Gambetta,

à la démocratie sociale allemande, les appréciations sympathiques de M. Lavertujon, l'ancien directeur de l'opportuniste *Gironde,* et les belles paroles écrites par le général Faidherbe dans sa campagne de l'armée du Nord :

« La France a entraîné avec elle l'abattement momentané de la « démocratie en Europe. Mais nous avons le ferme espoir que nos « vainqueurs, les Allemands, relevés à leurs propres yeux, par des « succès obtenus au prix de leur sang, ayant dorénavant le sentiment « de leur valeur et de leur dignité, réclameront bientôt intégralement « leurs droits d'hommes libres, dans leur propre pays, et ne se con- « tenteront plus pour en jouir de s'expatrier en Amérique... Si, de « notre côté, nous sommes régénérés et libres aussi, les deux peuples « *oublieront leurs anciennes guerres dans une union fraternelle : le Rhin* « *ne sera plus une barrière convoitée et trop souvent ensanglantée, mais un* « *trait d'union, une artère vivifiante* et l'Europe jouira enfin d'une paix « sérieuse..... Voilà la *revanche* que les bons esprits doivent désirer « prendre sur M. le prince de Bismarck et sur la féodalité allemande ! »

Ces paroles du général républicain semblent caractériser en termes bien précis l'opinion même du parti socialiste en ce qui concerne « la revanche. »

Soixante-dix-huit députés seulement ont voté contre l'ordre du jour approuvant la conduite du ministère.

Nous assistons presque chaque hiver à un grand débat sur le chômage. C'est en hiver que ce mal chronique de la société capitaliste se fait sentir avec le plus de rigueur. C'est dans cette saison que l'arrêt de beaucoup de travaux accroît l'armée lamentable de ceux qui meurent presque de faim. Notre ami Vaillant a traité cette question avec son habituelle élévation de pensée et sa science approfondie des phénomènes économiques. Il a décrit une fois de plus le mal de surproduction qui sévit constamment et dont on ne peut concevoir la fin que par l'abolition même du régime capitaliste Mais Vaillant ne se contente pas d'une critique générale du système capitaliste. Il songe aux souffrances qui ne peuvent attendre l'échéance de la Révolution et il propose une série de mesures d'application facile et immédiatement possible, qui soulageraient les malheureux atteints de ce mal terrible. L'État et les communes devraient donner l'exemple à l'industrie privée en instituant une limitation de la journée avec salaire suffisant et la suppression des heures supplémentaires. D'autre part, les travaux de maçonnerie peuvent être continués l'hiver par divers procédés connus, entre autres celui que l'on emploie en Norvège et qui consiste à additionner le mortier d'un peu de sel. Les travaux des communes pourraient donc être réservés pour les saisons où le chômage est intense. Mais le moyen le plus sérieux consisterait à établir un vaste plan de

travaux d'assainissement que l'on exécuterait par portions chaque hiver : l'Angleterre a dépensé 30 milliards à cet effet, a augmenté par ce moyen la richesse publique, diminué dans une proportion énorme la mortalité générale. Voilà évidemment des solutions provisoires pratiques.

D'autres députés, Chauvière, Charpentier, Carnaud, Dejeante ont pris part à la discussion avec talent, corroborant par des faits les données générales exposées par Vaillant.

Comme toujours, M. Boucher, ministre du commerce, s'est enfermé dans l'optimisme béat des conservateurs. Quant à l'abbé Lemire, dont on se plaît dans certains milieux à vanter les bonnes intentions, il a demandé que l'Office du travail rédigeât un rapport officiel sur la question. Cette proposition a été adoptée ; mais les malheureux chômeurs pourraient répondre comme certain personnage de Molière :

Je vis de bonne soupe et non de beau langage,

en supposant toutefois que le langage des rapports officiels soit « beau. »

Les questions purement ouvrières ne semblent pas intéresser beaucoup la Chambre. Le 26 février est venue en discussion la proposition tendant à la suppression des bureaux de placement et à l'organisation des placements gratuits. Coutant a ouvert le débat ; mais c'est surtout Jourde qui a prononcé, à ce sujet, le discours le plus nourri de faits et le plus précis ; il a signalé dans tous leurs détails les manœuvres malhonnêtes des placeurs de Paris ; Vaillant, Guesde, Chauvin ont apporté leur concours à la discussion générale. Espérons que, malgré les tentatives d'obstruction de la droite, contre lesquelles Jaurès a vivement protesté, l'urgence pourra être votée et que l'on passera bientôt à la discussion des articles d'un projet de loi attendu depuis dix ans, et qui touche de si près aux intérêts immédiats de la classe ouvrière.

Nous terminons ce travail sur la lecture des débats de l'élection de Neuilly, validée par la Chambre. Comme l'a dit l'intéressant M. de Bernis : les députés doivent être indulgents les uns pour les autres dans les affaires électorales et se pardonner mutuellement leurs manœuvres. C'est là, naïvement exprimée, la morale qui règne dans une assemblée où les corrupteurs sont aussi nombreux que les corrompus.

A. Delon.

CHRONIQUE THÉATRALE

VAUDEVILLE. — *La Douloureuse*, comédie en quatre actes, de M. Maurice DONNAY.

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *La Loi de l'Homme*, comédie en trois actes, de M. Paul HERVIEU.

ODÉON. — *Sous le Joug*, un acte de M. Daniel RICHE; *La Promesse*, comédie en trois actes, de MM. J.-H. ROSNY; *Le Chemineau*, comédie en cinq actes, en vers, de M. Jean RICHEPIN.

THÉATRE DE L'ŒUVRE. — *La Cloche engloutie*, conte dramatique en cinq actes, de Gerhardt HAUPTMANN, traduction de A.-F. HÉROLD.

« Garçon, la douloureuse! » Il n'y a pas bien longtemps que les garçons de restaurant de Paris comprennent cet appel et y répondent en apportant l'addition. Dans six mois peut-être, un souffle ayant orienté ailleurs la légère girouette de l'argot, adieu la métaphore, que personne n'entendra plus. « Sachez-le, c'est une pièce parisienne, nous dit donc, rien que par son titre, M. Maurice Donnay; car je l'ai écrite en parisien pour amuser les Parisiens d'aujourd'hui; si je l'avais voulue française, je l'aurais baptisée la *Rançon*. » La rançon, ou la douloureuse, c'est en effet le paiement de nos joies, c'est la somme de chagrin due au destin en dédommagement du peu de bonheur qu'il veut bien nous accorder. Vous reconnaissez là une partie du fragile édifice élevé par Azaïs sous le nom de système des compensations. Quel ennui qu'il ne soit pas vrai! Il donne si gentiment un petit leurre de justice! C'est trop chose certaine que nos satisfactions les plus authentiques sont toujours gâtées par quelque plaie avouée ou secrète, et qu'il n'y a point de lumière sans ombre. Mais il n'est pas exact en revanche que l'ombre appelle toujours la lumière et que ceux qui souffrent doivent attendre la récompense de leurs peines. C'est même pour entretenir l'illusion de ce bien futur, inconnu dans la vie réelle, que nos pères avaient inventé « la vieille chanson berceuse » promettant la félicité dans l'autre monde.

Mais je ne sais pourquoi je m'égare au milieu de ces réflexions générales auxquelles M. Donnay ne tient guère. Il s'est amusé à plaquer sur sa maisonnette une petite façade badigeonnée d'une mince couche de philosophie, rien de plus. Son ambition n'est que de nous distraire avec une historiette, de nous peindre un coin de la vie parisienne, où il évoque des personnages faibles, voluptueux, un peu raisonneurs. Un sculpteur nommé Philippe est l'amant d'une jolie mondaine dont le mari, un vilain banquier, un financier véreux, s'est brûlé la cervelle pour éviter la prison et laisser le champ libre à sa femme. Les jeunes gens sont heureux, ils se sont promis un amour éternel ; ils sont à la veille de se marier. Mais la maîtresse de Philippe est affligée d'une amie intime nommée Gotte qui devient, elle aussi, amoureuse de l'irrésistible sculpteur et qui ne le lui envoie pas dire. Mais, contre toute attente et, je crois, contrairement aux mœurs habituelles des Parisiens, voilà que l'irrésistible sculpteur résiste, car c'est lui qui est armé d'une vertu de femme honnête. Après avoir pourtant fini par succomber, il a horreur de lui-même et de son forfait et de l'infamie de Gotte qui a trompé indignement sa meilleure amie. En entendant de tels reproches, Gotte se rebiffe et déclare que, après tout, cette meilleure amie ne vaut pas cher ; car, du vivant de son mari, elle a déjà eu, avant Philippe, un premier amant, de qui lui est né son fils. Et voilà la douloureuse, la rançon du bonheur qu'ont goûté les deux amants : car Philippe est jaloux de l'amour qu'a jadis éprouvé pour un autre celle qu'il va épouser, et celle-ci a bien lieu de se fâcher de la trahison toute récente de son amant. La scène entre eux deux, joliment faite et jouée à merveille par Réjane et Calmettes, a déterminé le succès de l'ouvrage. Après de mutuels reproches, après qu'ils ont laissé passer un peu de temps pour cicatriser leur blessure, les deux amants se réconcilient et s'épousent, car leur amour est plus fort que leur rancune. Et puis Philippe, tout jaloux, tout meurtri qu'il est, s'enchevêtre, s'englue dans ses propres raisonnements dont il reste le prisonnier. Sa théorie, en effet, théorie contraire à la morale courante, est que l'homme et la femme sont égaux devant l'amour, qu'ils y apportent la même liberté, et que l'infidélité de l'un n'est pas plus coupable que celle de l'autre. Cette opinion, que le public commence à entendre volontiers au théâtre et à admettre, va de pair avec la loi du divorce et sa diffusion est certainement l'indice d'un changement progressif dans nos mœurs. Nous avons exigé pendant des siècles qu'une femme, pour mériter la considération, n'appartînt jamais, durant tout le cours de son existence, qu'à un seul homme, et que, même abandonnée, elle ne cherchât point de consolations dans un autre amour tant que cet homme vivait. Il y avait dans cette sévérité une influence d'église, que l'indulgence contemporaine a lentement brisée. Nous irons sans doute

vers une indépendance plus grande encore, mieux conforme à la nature, et nous accepterons de plus en plus aisément qu'une femme demeure respectée, je ne dis pas en se livrant à la débauche, mais en aimant sincèrement plusieurs fois. Cette tendance tolérante existe manifestement chez le public, qui l'a applaudie, sans le savoir peut-être, dans la comédie de M. Donnay. La *Douloureuse,* trop écrite, à mon gré, en argot parisien, je l'ai déjà dit, est d'ailleurs gaie, fort agréable, et serait vraiment spirituelle, si les mots qui l'émaillent étaient choisis avec plus de discernement. Mais surtout la pièce est amoureuse : elle peint bien sinon les grands éclats, du moins les petites nuances, les sensualités de la passion. L'auteur excelle dans les gentilles polissonneries qui émoustillent le spectateur; l'anecdote de l'abbé qui ramasse la jarretière d'une jeune femme et qui lui conseille de porter des jarretelles est typique à cet égard. Les ouvrages de M. Donnay me font toujours penser à ces gravures du dix-huitième siècle où l'on voit des marquises et des soubrettes dans un déshabillé gracieusement immodeste; sa muse aime à se retrousser et à montrer la jambe un peu au-dessus du genou.

Quelle différence avec la gravité de M. Paul Hervieu! Autant M. Donnay a l'air d'un gamin narquois et papillonnant, autant M. Hervieu semble un docte voyageur qui a tracé minutieusement sa voie avant de s'y engager et qui est bien résolu à ne pas s'en écarter. Il n'ose pas dire qu'il est féministe, parce que ce mot n'est pas bien porté dans le monde pour lequel il écrit; mais il prend la défense des femmes avec une galanterie d'ailleurs un peu solennelle. Comme l'an dernier, il s'attaque au mariage; ses pièces portent des titres interchangeables : les *Tenailles* pourraient s'appeler la *Loi de l'homme* et inversement. « La loi faite par l'homme et pour l'homme contre la femme, nous dit-il cette fois comme il y a un an, est injuste et mauvaise; changez-la. » Soit, voilà une idée généreuse. Un regret seulement : l'auteur envisage un tout petit point, une imperceptible lacune de la loi du divorce; si donc cette légère imperfection était corrigée demain, la pièce n'aurait plus qu'une valeur historique; or elle est vraiment un peu insuffisante pour faire figure devant l'histoire. M. Hervieu affirme que, d'apres la loi actuellement en vigueur, une femme, qui se sait trompée par son mari, ne peut pas le faire prendre par la police en flagrant délit d'adultère dans le domicile extra-conjugal où se commet la faute. Des jurisconsultes que j'ai consultés m'ont formellement déclaré le contraire; ils m'ont soutenu que l'adultère du mari, toujours possible à constater, suffisait à entraîner le divorce. M. Hervieu jure que non. Comme dans cette bouillie appelée le Code on trouve toujours le blanc et le noir, il est probable que les deux opinions sont soutenables, ce qui permet aux avocats d'ergoter

copieusement. Je ne veux donc pas trop chercher chicane à l'auteur sur ce point. Mais voilà où il devient plaisant : le commissaire de police ne peut pas constater lui-même le délit, dit-il; mais la loi se contenterait de la déclaration de deux témoins quelconques; or les témoins, Mme la comtesse de Raguet, dont il s'agit ici, ne s'en sert pas, sous le prétexte qu'elle ne les trouve point! Franchement, M. Hervieu exige un peu trop de notre complaisance.

Mais passons. La comtesse, n'ayant pas de motif légal pour divorcer, est donc réduite à se contenter d'une séparation à l'amiable. Je ne sais pas comment son contrat de mariage a été rédigé; mais, quoi qu'elle soit riche, elle est forcée de laisser sa fortune à son mari et d'accepter de lui une maigre pension. Cette malheureuse femme n'a pas de chance avec les gens de loi; car enfin son avoué devrait lui dire qu'on obtient assez aisément le régime de la séparation de biens. Mais ce chicanous discret préfère garder le silence. Voilà donc les deux époux éloignés l'un de l'autre et la comtesse financièrement à la merci du comte, son mari. Elle jouirait ainsi d'un peu de repos, si elle n'avait une fille et si, par la suite, cette jeune fille ne devenait très sérieusement amoureuse d'un jeune homme qui est précisément le fils de la maîtresse du comte. Les deux jeunes gens se sont aimés le plus innocemment du monde et ne se doutant en aucune façon du subtil motif de délicatesse qui doit moralement les tenir écartés à jamais l'un de l'autre. C'est un peu la situation du *Cid* en miniature. La jeune fille dont la mère a été si gravement outragée par une femme ne peut pas épouser le fils de cette femme.

J'avoue pourtant qu'ici je suis pour l'union des deux jeunes gens; ils ignorent tout; l'outrage en question est demeuré secret puisqu'il n'y a pas eu procès; l'obstacle qui les sépare a quelque chose de fictif et de conventionnel, et ne peut s'opposer définitivement à leur bonheur. Mais la comtesse ne l'entend pas ainsi; elle ne veut pas se sacrifier davantage et, comme la loi ne lui permet pas de s'opposer au mariage — encore une infériorité pour la femme, mais cette infériorité-là m'est indifférente, car la nécessité du consentement des parents au mariage de leurs enfants est un injustifiable abus d'autorité — l'esprit de vengeance lui inspire un bien vilain moyen; elle révèle à sa fille, une fille de dix-sept ans, la laide vérité : « La mère de celui que tu veux épouser a été la maîtresse de ton père. » La scène est très bien exécutée, mais pénible; pourquoi éclabousser cette enfant d'une souillure qu'elle devrait toujours ignorer? La comtesse obéit à une rancune personnelle, rien de plus. Après avoir tendu la situation jusqu'à cet excès et nous avoir laissé croire ainsi qu'elle ne pouvait se dénouer que tragiquement, M. Hervieu revient sur ses pas et s'avise de tout terminer par un mariage avec réconciliation générale. Il aurait pu

commencer par là, mais sans cette divulgation de la mère à la fille, divulgation qui rend la situation de celle-ci absolument fausse devant son père et sa belle-mère. Le point de départ choisi par M. Hervieu est puéril et je n'aime pas la conception de sa pièce. Mais cette pièce est rapide, trop rapide même parfois, elle est bien écrite et renferme des passages émus.

Le petit acte de M. Daniel Riche, *Sous le joug*, est assez original. Un mari trompé a pardonné à sa femme; envers laquelle il avait lui-même des torts de dédain ou tout au moins de négligence. Mais non, le monde ne veut pas que l'épouse coupable se relève en gardant sa place au foyer conjugal; le monde déclare que le mari est non seulement ridicule, mais complaisant. L'harmonie, l'apaisement, la concorde, lui font horreur. Il jabote, il médit, il clabaude si fort que les deux époux, *sous le joug* des conventions sociales très puissantes dans leur petite ville de province, sont obligés de se séparer malgré leur propre volonté. Présentée d'une façon un peu sommaire, l'idée est ingénieuse pourtant et l'observation juste. Que de choses absurdes le monde aveugle nous force à faire malgré nous! De quelles choses excellentes, et que nous voulons, ne sommes-nous pas détournés par les tyranniques préjugés de la foule!

MM. J.-H. Rosny, dans la *Promesse*, nous racontent une sorte de marivaudage grave qui fait réfléchir. Je dis marivaudage parce que les personnages destinés à s'unir se forgent eux-mêmes des entraves à leur union avec des chicanes prises dans leur propre cœur; de plus les deux frères ont la subtilité de l'auteur du *Jeu de l'Amour et du Hasard*; mais son ton badin leur est étranger; ils conservent dans cette comédie quelque chose de sérieux et même d'austère. D'après une promesse faite à son père mourant, Marthe doit épouser un officier nommé Béthune qu'elle estime pour sa noblesse de cœur et ses vertus, mais dont le caractère n'est pas séduisant. Il semble rude, il a des maximes tranchantes qui n'indiquent pas la bonté; teinté de darwinisme, au nom de la philosophie il proclame la condamnation des faibles pour lesquels il se montre — en paroles du moins — sans pitié. Des races entières d'Amérique disparaissent? c'est que c'étaient des races inférieures, qui devaient s'évanouir devant l'invasion européenne. D'une manière générale, les imprévoyants, les moins intelligents doivent laisser la place aux autres; c'est fatal. Étendant ses maximes, il ne va pas tout à fait jusqu'à dire que la femme est un être inférieur, comme le Peau-Rouge; mais il professe qu'elle doit être dirigée, que la femme qui ne sait pas obéir dissout la famille et la cité.

Ces dures théories effraient Marthe. Obéir, quel mot déplaisant! C'est assez pour l'éloigner de celui qu'elle a promis d'épouser. Ressentant pour Béthune une répulsion croissante, elle finit par se dégager

complètement de sa promesse. Elle est une personne ; elle ne veut subir ni autorité ni remontrance ; elle possède la notion de ce qu'il convient de faire ou de ne pas faire. « A la tyrannie, la révolte », dit-elle fièrement. Mais après ce détachement, après avoir tenté d'aimer et cru aimer un autre homme moins enclin au désir de l'autorité, elle s'aperçoit du chagrin profond que cette rupture cause à Béthune ; elle voit combien il souffre de la perdre ; elle comprend la bonté cachée et la grave tendresse de ce cœur excellent. Alors un grand sentiment de pitié la pénètre. Elle en vient à rendre mieux justice à celui qui la chérit. De son côté Béthune fait des concessions ; il avoue qu'il n'a pas assez respecté le juste instinct d'indépendance de sa fiancée, qu'il aurait mieux dû reconnaître son droit à la révolte et ne pas transporter dans le domaine intime des maximes applicables seulement aux classes sociales. Et les deux amants, qui s'étaient séparés faute de bien se connaître, se rapprochent et s'unissent.

Telle est cette œuvre qui au fond traite la même donnée que la *Loi de l'homme,* à savoir l'émancipation de la femme. La *Promesse* est malheureusement moins scénique que l'ouvrage de M. Paul Hervieu ; mais elle a une portée beaucoup plus générale. Au lieu de s'attaquer à un paragraphe du Code, dont l'interprétation est d'ailleurs contestée et que l'on pourrait changer en un instant, elle plaide d'une façon supérieure la cause de la liberté des femmes. Et c'est une manière bien moins contingente et bien plus élevée de concevoir le théâtre.

L'Odéon, qui est une scène d'infatigable labeur, nous a joué le *Chemineau,* de M. Richepin. M. Richepin, d'ordinaire peu soucieux de mettre une idée philosophique dans ses œuvres — et c'est bien son droit d'écrivain — a composé une pièce de peinture et de poésie campagnarde. Son œuvre, qui est bien faite, a plu et a été fort applaudie. Je regrette seulement qu'il ait hésité entre deux conceptions capables de le séduire : ou bien une peinture réelle des paysans, tels qu'ils sont effectivement ; ou bien une vision supérieure de l'homme des champs avec toute la fantaisie d'un poète, ce que pour ma part j'eusse de beaucoup préféré. Il a oscillé, victorieusement du reste, entre ces deux partis, mais sans nous donner nos *Géorgiques.* Je ne raconterai pas sa fable, qui est assez intéressante, mais j'en noterai un point curieux comme trait de mœurs au village. Le chemineau, un ouvrier nomade, travailleur, mais irrégulier, fantaisiste et vagabond, a aimé en passant une fille de ferme qu'il a abandonnée, craignant une chaîne, et qu'il a laissée grosse sans même le savoir et sans penser à mal. Or la fille a été recueillie et épousée par un brave homme qui connaissait l'histoire et qui a pris l'enfant à son compte, donnant à croire qu'il en était le père. Vingt ans après, le chemineau, repassant par hasard dans le pays, y retrouve son ancienne maîtresse et le mari de celle-ci dont il devient

l'hôte et le meilleur ami; il les tire tous deux de peine, leur rend les plus signalés services, et la femme évolue très à l'aise entre son mari et son ancien amant. Voilà la situation. Tout le monde l'accepte, sans même songer à y faire la moindre objection. Et pourtant transportez-la à Paris, dans la classe moyenne : elle devient ridicule et presque odieuse. Seulement les spectateurs ont admis instinctivement et *a priori* que les paysans, gens simples, plus voisins de la nature, pouvaient ne pas éprouver certaines délicatesses, certaines répugnances, exagérées peut-être en bonne logique, mais que le raffinement nous impose et dont nous ne saurions nous défaire. Je crois bien que le fait présenté par M. Richepin n'est ni exceptionnel ni étrange à la campagne; mais la civilisation donne à l'homme des villes une certaine sensibilité d'épiderme que le rude maniement de la faux et de la charrue ne laisse pas naître.

J'ai regretté qu'il n'y eût pas assez de poésie dans le *Chemineau*. Je ne reprocherai pas à M. Gérardt Hauptmann d'en avoir mis trop dans la *Cloche engloutie*, car trop de poésie ne me déplaît pas; mais je lui reprocherai de n'avoir pas fait la sienne assez claire. Après tout, c'est peut-être moi qui n'y vois goutte... M. Hauptmann a recueilli de vieilles légendes silésiennes qu'il a fondues en un conte dramatique, comme a fait son héros, maître Henri, fondant sa cloche de divers métaux. Il a bien le droit de se délecter au son de l'instrument, qui sans doute tinte sonore et éclatant pour lui. Mais nous autres, qui ne sommes pas Silésiens, nous ne distinguons qu'un bruit rauque et confus. J'ai vu des gnomes, des ondines, des elfes, qui ressemblaient assez aux faunes, aux hamadryades, aux néréides de la Grèce, mais qui n'en avaient pas le charme limpide et harmonieux. Je n'essaie pas de traduire leur langage et leurs idées plus embroussaillées que les taillis de leurs forêts.

GASTON STIEGLER.

CHRONIQUE MUSICALE

CONCERTS LAMOUREUX : Première audition de *Fiona* (2e tableau du 1er acte), conte lyrique de M. ALFRED BACHELET, poème de M. Léon Durocher. — Marche funèbre et scène finale du *Crépuscule des Dieux,* de R. WAGNER.

CONCERTS COLONNE : *Manfred,* poème dramatique de Lord Byron, musique de R. SCHUMANN. — *Parsifal* (prélude et deuxième tableau du premier acte), fragments du troisième acte du *Crépuscule des Dieux,* de R. WAGNER. — *Épisode Oriental,* de M. A. COQUARD. — *Quatre pièces en forme de canon,* de ROBERT SCHUMANN, orchestrées par M. CH. DUBOIS, etc.

CONCERTS DE L'OPERA : *La Damnation de Faust,* de H. BERLIOZ.

Les derniers quatuors de BEETHOVEN.

Concerts de la SOCIÉTÉ DES « PETITES AUDITIONS » ; de la SOCIÉTÉ NATIONALE ; de M. WEINGAERTNER, etc.

Conférence de M. POUGIN sur la *Musique russe.*

Après les trois auditions de *Briséïs,* dont le succès a été tel que l'Opéra va s'emparer, dit-on, de l'œuvre inachevée d'Emmanuel Chabrier, M. Lamouroux a offert immédiatement à ses auditeurs un tableau inédit de *Fiona,* conte lyrique de M. Alfred Bachelet, poème de M. Léon Durocher. M. Bachelet, qui a remporté le prix de Rome en 1890, est actuellement un des plus jeunes compositeurs de l'école française. Aux concerts de l'Opéra, l'an dernier, on a entendu de lui *la Sulamite* (poème de M. G. Audigier), pastorale tirée du *Cantique des Cantiques,* qui fut fort remarquée. Le sujet de *Fiona,* au début, rappelle *Tannhæuser;* comme le héros wagnérien au Vénusberg, le chasseur Patrik est retenu dans le palais magique de Flathal dont les charmes « ne s'exercent que sur les sens du jeune homme : quand il dort, son âme se libère, sa pensée affranchie s'envole vers Fiona », sa fiancée. Flathal, qui a surpris Patrik murmurant le nom de celle-ci, veut se venger de sa rivale, et elle ordonne à ses esprits d'amener Fiona dans son palais magique. C'est à ce moment

que débute le deuxième tableau. Telle Psyché enlevée par les zéphirs, Fiona se trouve transportée au seuil du palais de Flathal, par un pâle clair de lune qui fait scintiller autour de la clairière les buissons et les arbres. Entourée du chœur des Esprits enchanteurs, Fiona exprime son étonnement, et elle appelle celui qu'elle aime. « Un nain, dont les pas rendent l'herbe lumineuse, sort d'un buisson. » Après l'enivrante symphonie du chœur des Esprits, dont la douce langueur enveloppe les paroles de Fiona, un motif sautillant, confié aux instruments à vent, souligne l'entrée de Turl, et va s'attacher sans relâche à ses paroles.

Je suis Turl, fils des halliers,
Je suis Turl, fils des bruyères,
Et j'emporte à mes souliers
Tous les rayons poudrant la mousse des clairières.

Le nain malicieux fait surgir subitement un carosse féerique, dans lequel monte Fiona, « entraînée par un sentiment de curiosité jalouse », et Turl, qui la suit du regard, « avec un rire strident », chante en cueillant des fleurs.

Des fleurs pour embaumer la coupe d'or de celle...
Que le Trépas épouse cette nuit.

Puis, en sifflotant, « il s'enfonce dans la forêt pendant que la brise apporte, comme un murmure étouffé, les voix des esprits entraînant Fiona vers le palais magique. »

M. Bachelet a écrit pour ce fragment une partition des plus intéressantes et des plus originales, où l'orchestration très importante, très descriptive quoique sans excès, n'étouffe jamais la voix des interprètes. Ceux-ci, Mlle El. Blanc et M. Engel, ont fort intelligemment tenu les rôles de Fiona et de Turl, et ont recueilli avec l'auteur et l'orchestre, ainsi que son vaillant chef, des applaudissements bien mérités.

Le troisième acte du *Crépuscule des Dieux* a été ce même dimanche (21 février) interprété en entier à Paris; mais tandis que M. Colonne exécutait le prélude, la scène de Siegfried et les Filles du Rhin, le Récit et la Mort de Siegfried, suivis de la Marche funèbre, M. Lamoureux conviait ses habitués à l'audition de cette même Marche funèbre et de la scène finale, chantée par Mme Chrétien-Vaguet. Celle-ci a été superbe dans le rôle de Brünnhilde, qu'elle pourra tenir au théâtre avec une grande autorité, le jour, assez prochain, dit-on, où la *Tétralogie* tout entière aura conquis droit de cité à Paris.

Au Châtelet, *Manfred*, le poème dramatique de Schumann, d'après lord Byron, a été monté avec un certain luxe, MM. Mounet-Sully, Silvain et Mlle du Minil ayant été empruntés par M. Colonne à

la Comédie-Française, pour rehausser l'éclat de cette reprise. Manfred, comme Faust, qui a inspiré lui aussi une partition à Schumann, est un de ces héros sombres que les artistes de l'école romantique aimèrent avec passion, et qui, pour un musicien comme Schumann ou Berlioz, offraient des motifs pittoresques, antithétiques, où le ciel et l'enfer, les forces de la nature se côtoient comme dans les vieux mystères médiévaux. A l'ouverture, très agitée, qui commente ces paroles : « Mon cœur ne peut goûter un instant de paix et mes yeux ne se ferment que pour regarder le fond de mon âme », succède la scène où Manfred, accablé de remords, évoque les Esprits des Éléments, les Génies de l'Air, de l'Eau, de la Terre et du Feu. Puis deux scènes nous le montrent au milieu de la nature dans les Alpes bernoises d'abord (scène II), où l'*Apparition de la Fée des Alpes,* sous l'arc-en-ciel d'un torrent, a fourni au musicien une délicieuse mélodie comparable au *ballet des Sylphes* de *la Damnation ;* mais, comme dans l'œuvre de Berlioz, on voudrait voir ici une scène où les forces de la nature immense, impénétrable et fière, se montrerait en face de l'Homme qui vient chercher l'oubli dans son sein. Dans la scène III *(la cime de la Jungfrau),* on entend, joué par le cor anglais, un mélancolique *Ranz des Vaches,* qui interrompt un moment la rêverie de Manfred; puis une chasse lointaine annonçant l'entrée en scène du chasseur de chamois. La seconde partie *(le Palais d'Arimane),* contient un chœur des *Génies inférieurs,* à la gloire du Roi des Ombres, qui encadre l'apparition d'Astarté. Quant à la dernière *(une salle du château de Manfred),* elle se passe presque tout entière en récit parlé entre le héros et l'abbé de Saint-Maurice. Ce mélange de récitation et de musique nuit certainement à l'unité de l'œuvre de Schumann, mais néanmoins celle-ci restera parmi les plus intéressantes du maître. (*Manfred* fut exécuté pour la première fois à Iéna, en février 1858.)

De Schumann encore (orchestré il est vrai par M. Théodore Dubois), M. Colonne a exécuté deux fois, et avec beaucoup de succès, *Quatre pièces en forme de canon* (extraite de l'op. 56, numéros 3, 4, 5 et 6 du recueil : *Études en forme de canon pour piano et pédalier)* qui seraient peut-être tout aussi intéressantes dans leur forme primitive.

M. Arthur Coquard a composé son *Épisode oriental* avec des motifs populaires : le motif initial du n° 1 *(Petite Marche syrienne* — Des soldats défilent au lointain) et celui du n° 4 *(Final)*, se chantent, nous apprend le programme, dans l'île de Noirmoutier ; quant à ceux des nos 2 et 3, ils sont empruntés au célèbre Recueil de M. Bourgault-Ducoudray *(Chants populaires de la Grèce)*. Comme celui-ci, je suis persuadé que les compositeurs trouveront à exploiter une mine inépuisable dans les inspirations musicales jaillies spontanément du cœur des masses populaires, et dont beaucoup remontent à la plus haute

antiquité sans aucun doute. Mais de là à enrichir — à surcharger plutôt — d'une orchestration un thème populaire pris tel quel, il y a un pas, et c'est une interprétation, non une transcription qu'on doit faire. Cela d'ailleurs n'ôte rien à la science consommée de M. Coquard.

Au Châtelet encore, deux belles auditions de *Parsifal* (prélude et deuxième tableau du premier acte), tandis que M. Lamoureux faisait exécuter au Cirque l'*Enchantement du Vendredi-Saint* (extrait du troisième acte), et que l'Opéra, ne voulant pas être en reste avec nos deux grands concerts dominicaux, s'appropriait à son tour la *Damnation de Faust* de Berlioz. Ayant étudié en un petit volume qui a été, ici même, bienveillamment apprécié par Louis Lumet (1), l'œuvre célèbre de Berlioz dans ses plus petits détails, je ne puis que donner mon impression personnelle sur l'exécution dirigée par M. Vidal à l'Opéra. L'orchestre manque passablement de cohésion, les chœurs (sous la direction de M. Marty) sont souvent médiocres, mais les solistes Mme Grandjean, MM. Vaguet, Fournets (qui longtemps fut le Méphisto applaudi du Châtelet) et Paty sont excellents. M. Vidal conduit toujours magistralement et fait exécuter la *Marche Hongroise* d'une façon qui déroute un peu les auditeurs de MM. Colonne et Lamoureux, mais qui est peut-être la bonne. Les soli d'alto (M. Chadeigne) et de cor anglais (M. Clerc) sont exécutés (est-il besoin de le dire ?) sans défaillance.

MM. Schnecklüd, van Waefelghem, Geloso et Tracol ont terminé leur audition annuelle des derniers quatuors de Beethoven par une impeccable exécution des *Quatuors XV, XVI* et de la *Grande Fugue* (op. 133) qui a paru plus que obscure. La *Société des Quatuors classiques*, de M. A. Weingaertner, à la salle Pleyel également, a fait entendre avec beaucoup de succès le *9e Quatuor* pour instruments à cordes de Beethoven, celui de Schumann (pour piano, violon, alto et violoncelle, op. 47) et la *Romance* en *fa* de Beethoven, où M. Weingaertner a fait preuve d'une virtuosité de bon aloi.

Sous la direction de son fondateur M. Marcel Herwegh, la société des *Petites auditions* a donné son troisième concert. Au programme : le quatuor vocal de la Société (Mlles T. Blanc, Planès, MM. Mouliérat et Judels) qui a exécuté *a capella* : *le Colibri* (Leconte de Lisle) et *Chanson bien douce* (Verlaine) de G. Alary ; puis accompagné par l'auteur, un intéressant *Stabat mater* de Mme de Grandval ; le *trio* (op. 15) de Sme-

(1) Le *Cycle Berlioz (La Damnation de Faust)*, un volume, à la librairie de l'*Association*, 17, rue Guénégaud.

tana, par MM. Fœrster, Herwegh et Gurt; le *11e quatuor à cordes* de Borodine, au délicieux nocturne; un *terzetto* pour deux violons et alto (op. 74), de Dvorak; enfin un *sextuor* en *si bémol* (op. 43), de M. de Boisdeffre; le tout d'excellente exécution, qui fait désirer que cette vaillante phalange d'artistes continue sa très intéressante entreprise.

M. Pougin, qui vient de terminer dans la *Rivista musicale italiana* un *Essai sur l'histoire de la musique russe*, a conférencié, avec un fort médiocre succès, sur le même sujet à la salle Pleyel; Mme Dinah Norberg a heureusement contribué à faire avaler l'indigeste conférence par une belle interprétation de mélodie de Tchaïkowsky, César Cui et Glinka *(Marguerite au rouet)*.

J.-G. Prod'homme.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* Contre le chômage. — *Angleterre :* Le droit de coalition menacé; Ben Tillet; Dernier meeting socialiste à Kelmscott House. — *Allemagne :* Condamnations; Un restaurant municipal. — *Suisse :* Le *referendum* sur le projet de banque fédérale; Ligue internationale de la paix et de la liberté (Berne). — *Danemark :* Succès électoraux.

FRANCE

Contre le chômage. — Législativement, il y a deux façons d'organiser des caisses de chômage, — la méthode individualiste et réactionnaire, qui consiste à décharger l'assistance publique et par conséquent la classe aisée des secours de chômage en les faisant supporter par les ouvriers, — et la méthode socialiste, qui consiste à ne pas demander la prime d'assurance au salaire de l'ouvrier, mais à la comprendre dans les frais généraux de l'entreprise. En effet, le chômage est le fait de l'industrie et non pas de l'ouvrier, et c'est à qui cause le mal d'y remédier.

Municipalement, l'on n'a jamais en France essayé de lutter sérieusement contre le chômage. Même à Paris, les secours de chômage votés par le conseil municipal ne sont de par leur distribution qu'une forme de l'assistance publique.

La première en France, la municipalité « socialiste révolutionnaire » de Dijon vient de prendre une louable initiative, par laquelle elle a entendu rappeler que la responsabilité du chômage incombe à d'autres qu'aux ouvriers. En même temps, les dispositions réglementaires de la délibération du conseil municipal de Dijon ont été visiblement arrêtées dans le but de développer l'esprit syndical.

Cependant un petit effort est demandé non pas aux ouvriers pris individuellement, mais, si je puis m'exprimer ainsi, à leur être collectif, qui est naturellement le syndicat de leur corporation. Car il ne sera alloué de secours de chômage qu'aux syndicats qui se seront eux-

mêmes au préalable constitué une caisse de chômage, et qui paieront eux-mêmes leurs syndiqués chômeurs.

Dans chaque syndicat la subvention municipale ne pourra pas dépasser le triple du total des cotisations perçues, jusqu'à concurrence de deux francs par jour pour chaque chômeur.

Extraordinairement une subvention supplémentaire pourra être accordée aux chômeurs d'un syndicat, s'il est prouvé que chaque adhérent de ce syndicat verse une cotisation d'au moins 50 centimes par mois. A cet effet, sous la rubrique « secours extraordinaires », des fonds seront mis à la disposition de la Bourse du Travail.

Un ensemble de précautions fort intelligentes a été édicté pour éviter toute fraude. Par des pièces à faire signer par les patrons, ou, en cas de refus de ceux-ci, par deux de leurs ouvriers, le chômeur devra prouver qu'il cherche journellement du travail et qu'il n'en trouve pas.

Le chômeur ne devra refuser aucun travail de sa compétence, ne fût-il embauché que pour donner un coup de main, dont le salaire à justifier viendra en décompte du secours de chômage.

Point essentiel : « Nul n'est tenu d'accepter du travail au-dessous du tarif de son syndicat ».

En cas de conflit entre un syndiqué et son syndicat, le différend est soumis à la commission d'arbitrage de la Bourse du Travail.

Bref, les secours de chômage pris sur la subvention municipale sont répartis entre les syndicats et distribués par eux seuls, — après avis et sous le contrôle de la Bourse du Travail.

ANGLETERRE

De notre correspondant Jules Magny :

Le droit de coalition menacé. — Ce droit dont jouissent depuis longtemps les ouvriers britanniques vient d'être soumis à deux assauts hardis de la part d'une richissime compagnie de chemin de fer et d'un très noble propriétaire de carrières. La première tentative a heureusement échoué, grâce à l'énergie déployée par Mr. Harford, le secrétaire général de la *Amalgamated Society of Railway Servants.* Se figure-t-on que ces employés surmenés avaient eu l'impudence d'envoyer des délégués à une conférence tenue à Birmingham dans le but d'organiser un mouvement national pour l'amélioration des conditions de travail ? Dans cette conférence on avait adopté un programme dont on avait voté l'envoi à tous les principaux directeurs de chemins de fer, avec prière de répondre avant une certaine date. Une seule compagnie, la plus riche, celle de *London and North Western Railway*, se fâcha, et, croyant agir énergiquement en coupant le mal dans sa racine, congédia sur le champ 59 de ses plus anciens serviteurs, choisis dans 19 centres différents de la ligne. Une sorte de terreur se répandit parmi le reste

des ouvriers. Mais la compagnie avait compté sans le bruit formidable que firent deux journaux radicaux de Londres, le *Daily Chronicle* et le *Star*, au sujet de cet acte arrogant; elle n'avait pas prévu l'extraordinaire sympathie qui afflua de toutes parts vers les ouvriers renvoyés, même de la part de plusieurs de ses actionnaires; enfin, la compagnie, en présence de la discussion qui s'engagea alors dans la presse sur la nécessité de la nationalisation des chemins de fer, jugea prudent de rentrer ses griffes, de capituler et de reprendre les ouvriers renvoyés.

La deuxième tentative a pour fauteur Lord Penrhyn, propriétaire des ardoisières de Bethesda, dans le Pays de Galles. Les ouvriers avaient fondé un syndicat que leur aristocratique patron leur enjoignit de dissoudre. Ils s'y refusèrent, alléguant qu'ils avaient la loi pour eux, et allant même jusqu'à proposer de soumettre la contestation à l'arbitrage, en se basant sur une loi promulguée l'année dernière et qui a pour titre *The Conciliation Act*. Mais Lord Penrhyn est un vrai sang-bleu qui ne saurait condescendre à parlementer avec la plèbe. Il refusa hautainement et ferma ses carrières, sans se demander ce que deviendraient, en plein hiver, les 3,000 ouvriers qui lui rapportent un revenu annuel de 150 à 200 mille livres sterling. Les ardoisiers en appelèrent au gouvernement qui, par le canal du président du *Board of Trade*, invita Lord Penrhyn à se soumettre à l'arbitrage. Nouveau refus. Le 18 janvier, Lord Penrhyn essaya de débaucher les ouvriers en leur faisant annoncer que les carrières seraient ouvertes à tous ceux qui voudraient reprendre le travail. Mais, après deux jours d'attente, pendant lesquels pas un seul ouvrier ne se présenta, le lord déclara qu'il ne referait plus pareille avance. Les ouvriers, de leur côté, mettent comme condition à la reprise du travail que la dispute soit soumise à l'arbitrage. En attendant, une souscription est en permanence dans les bureaux du *Daily Chronicle* et l'on a déjà récolté plus de 50 mille francs. La question de ce *lock-out* a été porté à la Chambre des Communes, mais n'y a pas reçu de solution. Combien de temps les ardoisiers resteront-ils encore sans travail? Aussi longtemps que les souscriptions pourront les maintenir, et tout fait espérer que la sympathie publique ne se lassera pas de sitôt.

Cette prétention de Lord Penrhyn de condamner ses ouvriers à la famine a donné à la *Land Nationalisation Society* une excellente occasion de faire une active propagande pour la nationalisation du sol. L'illustre naturaliste Alfred Russel Wallace a écrit dans les journaux une éloquente lettre en faveur de la collectivité du sol, des mines et carrières. D'un autre côté, le Conseil des métiers de Londres (*London Trades' Council*) a voté à l'unanimité dans sa dernière séance la résolution socialiste suivante : « Que l'action cruelle et arbitraire de Lord Penrhyn devrait stimuler tous les travailleurs à s'unir pour demander la nationalisation de toutes les mines et carrières. »

Ben Tillett malade. — Ben Tillett, le leader ouvrier, *alderman* au Conseil municipal de Londres, qui avait été récemment arrêté à Anvers par la police belge, traité comme le dernier des escarpes et relâché sur la demande du gouvernement anglais, est un homme dont la faible santé a été fortement éprouvée par les mauvais traitements de la police belge. Aussi a-t-il dû cesser tout travail actif en faveur des Trade unions dont il est l'un des plus actifs administrateurs, et les médecins lui ont ordonné d'aller se refaire en Nouvelle-

Zélande. Grâce à une généreuse souscription, Ben Tillett est parti récemment pour ce long voyage, accompagné des meilleurs souhaits de tout le parti ouvrier pour son prompt rétablissement. — Le gouvernement anglais a réclamé pour Ben Tillett au gouvernement belge une compensation que ce dernier persiste à lui refuser.

Dernier meeting socialiste à Kelmscott House. — *Kelmscott House* est le nom de la salle de réunion attenante à la maison même de feu William Morris, où la *Hammersmith Socialist Society* se réunissait depuis treize ans. Maison et salle doivent, paraît-il, être vendues. La dernière réunion a eu lieu le 17 janvier dans le but de discuter la possibilité de réunir en un seul faisceau, en un seul parti, tous les groupes socialistes existants, lesquels étaient représentés par Herbert Burrows, Pete Curran, Bernard Shaw, Blatchford, Walter Crane, Andreas Scheu, Bernstein, etc. La majorité des orateurs a parlé en faveur de l'unité, tandis que Bernard Shaw a préconisé la fédération de tous les groupes, comme permettant mieux à ces groupes de se développer individuellement suivant les idiosyncrasies de leurs membres respectifs. Il ne croit pas qu'il faille unir tous les groupes en un seul, pas plus qu'il n'est nécessaire de concentrer tous les journaux socialistes en un seul.

ALLEMAGNE

Condamnations. — Le *Vorwaerts* établit la statistique suivante des condamnations infligées aux socialistes allemands pendant ces trois dernières années :

1894. . . .	63 ans 10 mois	de prison ;	46.863 marks d'amende.
1895. . . .	79 — 9	—	33.160 —
1896. . . .	83 — 3	—	32.889 —

Donc, en trois ans, 110,000 marks d'amende et 227 années de prison, pour délits politiques, sous un régime où l'application de la loi d'exception contre les socialistes est suspendue !

Un restaurant municipal. — Fondé grâce à un legs de 30,000 marks et à la fourniture gratuite des locaux par la ville de Breslau, ce restaurant, d'aspect très confortable, a deux grandes salles, dont une réservée aux dames seules. Les prix des portions y sont très bas.

SUISSE

Le referendum *sur le projet de Banque fédérale.* — Les comités qui s'étaient créés à Genève et à Lausanne pour conduire la guerre sainte des coffres-forts contre le projet de création d'une banque fédérale triomphent aujourd'hui. L'acharnement de la bande de financiers qui vit et s'enrichit des opérations de banque a eu raison de la propagande active faite au profit de la proposition gouvernementale par tous les

socialistes, et parmi eux, au premier rang, par Greulich, Sourbeck et Wullschleger. — La loi sur la création d'une Banque d'État suisse a été repoussée à environ 50,000 voix de majorité.

Cependant de nombreux meetings et conférences avaient eu lieu. Greulich et Wullschleger avaient lancé un manifeste dans lequel ils exposaient par une statistique éloquente la vaste exploitation dont profitent les banques d'émission. Les billets de banque en circulation en Suisse représentent une valeur d'environ deux cents millions de francs, dont à peu près la moitié est émise par des banques privées, l'autre moitié étant émise par les banques cantonales.

Le tableau suivant permet d'apprécier les bénéfices énormes que les banques privées ont réalisés de 1871 à 1896 :

Années	Nombre des banques	Circulation en billets	Bénéfices
—	—	—	—
1871	21	18.314.000	366.280
1872	21	22.240.000	444.800
1873	21	33.407.000	668.140
1874	23	45.646.000	912 920
1875	23	53.149.000	1.062.980
1876	23	55.755.000	1.115.100
1877	23	55.009.000	1.100.180
1878	23	51.510.000	1.030.200
1879	23	50.514.000	1.010.280
1880	23	56.876 000	1.137.520
1881	23	61.538.000	1.230.760
1882	16	50.807.000	1.016.140
1883	17	55.583.000	1.111.660
1884	17	63.693.000	1.273.860
1885	17	68.909.000	1.378.180
1886	17	71.112.000	1.422.240
1887	17	77.704.000	1.554.080
1888	17	80.809.000	1.616.180
1889	17	83.121 000	1.662.420
1890	17	86.143.000	1.722.860
1891	18	91.019.000	1.830.380
1892	16	87.320.000	1.746.400
1893	16	85.251.000	1.705.020
1894	16	87.033.000	1.740.660
1895	15	91.515.000	1.830.300
1896	15	95.475.000	1.909.500
	Total. . . .	fr.	33.589.040

De sorte que ces banques, sans courir de risques, ont prélevé, en

vingt-cinq ans, plus de trente millions sur l'activité nationale, trente millions qui sont passés dans les coffres-forts d'une infime minorité de privilégiés.

Victoire socialiste à Lausanne, où pour l'élection des députés au Grand Conseil du canton d'après le système proportionnel, la liste socialiste, Fauquez en tête, obtient une forte majorité et dix élus.

Grève très importante des employés de la compagnie de chemins de fer, le Nord-Est, et qui accélérera sans doute le rachat des voies ferrées par la Confédération.

Ligue internationale de la paix et de la liberté (Berne). — A l'unanimité des membres présents, la Commission a décidé d'envoyer aux gouvernements de l'Europe et à celui des États-Unis d'Amérique une demande instante de faire en sorte qu'en vue d'une prompte pacification, le peuple de la Crète soit appelé à se prononcer sur ses destinées futures par un plébiscite accompli dans des conditions d'indépendance absolue.

DANEMARK

Succès électoraux du Parti ouvrier. — Voilà la troisième victoire que les socialistes danois remportent aux élections communales depuis le commencement de cette année. Le 5 janvier ils triomphèrent à Hoge ; puis vint le succès de Kallundborg ; cette fois ils l'emportent dans la ville de Randers.

Adrien Veber.

REVUE DES LIVRES

L'ENNEMIE, par Paul Brulat

Charpentier, éditeur

Ceci est le dernier volume d'une trilogie. Supposez un drame dont le héros serait semblable comme un frère jumeau à ce Chambige, à ce meurtrier par amour dont l'aventure émut jadis durant des semaines la presse parisienne et provinciale. Supposez encore que l'auteur ait taillé son sujet comme une pièce de théâtre. *Premier acte :* Enfance, troubles naissants, crise de passion, meurtre. *Second acte :* Sortie du bagne ; tentative de réhabilitation, implacabilité du monde, désespoir du coupable vraiment repentant. *Troisième acte :* Rédemption du pénitent par la douleur morale, par le travail, par une amitié loyale et haute. Pour finir, découverte de « la formule définitive qui contient le secret de l'apaisement. »

Cette formule, la voici : « Non, la société n'était point l'*ennemie*. L'ennemi, c'était l'égoïsme qui desséchait l'âme, la privait d'expansion, désobéissait à la nature qui enseignait sans cesse l'amour et la générosité. »

Comme vous le voyez, un livre à tendance nettement socialiste, ce qui n'est pas pour nous déplaire. Mais il faut reprendre le sujet un peu plus en détail, comme qui dirait au commencement de l'*acte trois*. Dominique Malaure, désespéré de la cruauté des hommes devant son réel effort d'amélioration morale, s'est jetée dans l'anarchie. Mais l'anarchie, qui l'attirait par son accueil facile, le repousse bientôt par l'inefficacité de ses violences. Les jeteurs de bombes finissent par lui paraître des « bourgeois exaspérés » et son être se révolte devant leur inconscience à sacrifier innocents avec coupables. Affamé, errant, sans gîte, sans personne qui veuille lui venir en aide, Dominique, dans une réunion publique, fait la connaissance d'un vieil ouvrier socialiste. L'ouvrier s'intéresse à lui, le force de partager son repas peu copieux, lui abandonne la moitié de son logement exigu, le fait embaucher par

son propre patron. Alors, de même que le travail du bagne a « produit sur Dominique l'effet d'une médication vigoureuse et rétabli l'équilibre moral en sa frêle nature », de même le travail manuel apaisant et régulier réconforte son âme douloureuse. Désormais Dominique est sauvé ; il ira s'améliorant sans cesse, voyant plus haut et plus juste, faisant le bien sans effort, affermissant les pas de ceux qui chancèlent dans la vie. La toute-puissante bonté a fait son œuvre.

N'y eût-il dans ce livre que cette conclusion hautement bienfaisante, j'en remercierais ici M. Paul Brûlat. Mais j'y trouve plus encore. J'y trouve une réaction vigoureuse contre la tendance de ces quinze dernières années, qui poussait nos jeunes hommes à contempler le spectacle du monde en observateurs dédaigneux. J'y trouve un agissant enthousiasme, qui contraste heureusement avec la froide et scientifique indifférence que nous avait value le naturalisme. J'y trouve la *Foi* enfin, et je prie qu'on me passe ce mot, parce qu'il est celui qui rend exactement l'ardeur communicative déployée par l'auteur. Une foi plus large, plus bienfaisante, plus vraiment efficace que celles enfermées dans un dogme. Ce que Dominique rêve pour l'humanité, c'est « une morale permettant au bon, au juste de se défendre, sans le berner avec l'espoir vain d'une récompense future ; une morale enfin, qui, avant toute chose ait consacré le droit à la vie. » Et lui-même se soumet à ces préceptes qu'il a reconnu justes. Rencontrant dans Paris une fiancée de jadis qu'il avait beaucoup aimée, il devient pour cette femme le meilleur des guides. Elle est mariée sans amour, c'est avec une grande émotion qu'elle revoit l'ami de sa jeunesse. Elle s'éprend à nouveau de Dominique, se montre prête à lui sacrifier son mari. Mais Dominique se refuse à léser cet innocent, à pousser cette femme au mensonge. Il la raisonne, lui persuade que le bonheur est avant tout dans les solutions droites, la rejette aux bras de son mari. Pour ma part je trouve cette conclusion infiniment plus originale que l'éternel et banal adultère dont nous fûmes tant saturés.

La langue de M. Paul Brulat est très soignée — un peu trop peut-être. Je veux dire que ses personnages s'expriment uniformément comme il s'exprimerait lui-même. Et comme il me paraît être *une âme un peu en dehors*, il s'ensuit que la plupart de ses héros possèdent un tact, un goût, une divination du cœur qu'il me paraît malaisé de rencontrer aussi répandus dans la vie de tous les jours. En outre certaines de ses assertions me semblent au moins hasardeuses, par exemple lorsqu'il prononce sans sourciller : « Les carrières purement artistiques n'offraient rien de sûr *et l'art lui-même tendrait de plus en plus à disparaître* devant les progrès envahissants de la science. » — J'espère ardemment, pour ma part, que la sagacité de l'auteur est ici en défaut.

De quoi, par exemple, je le louerai sans réserve, c'est du soin, de

la conscience qu'il a mis à parfaire son volume. Dans notre époque de livres gâchés, il est toujours agréable de constater ces choses. Certes, M. Brûlat n'est assoiffé ni d'argent ni de réclame. Il ne s'est point préoccupé de flatter les passions du lecteur ; il a vu des choses bonnes à dire, il les a dites sans haine, après réflexion mûre, comme on accomplit un devoir invincible. Instinctivement il s'est écarté de toute brutalité de pensée ou de parole, et, si l'on peut différer d'avis avec lui, il faut au moins rendre justice à sa grande loyauté. Je voudrais voir beaucoup de nos jeunes hommes penser comme lui, regarder comme lui la vie en face avec un réel souci du devoir. Mais patience ! Ainsi que dit Veyrin dans la *Pâque socialiste* : « Une idée court à travers le monde. » Oui, elle court. Aucun humain n'a le pouvoir de l'arrêter. C'est pourquoi la jeunesse pensante, qui ces dernières années paraissait indifférente, s'éveille enfin, se déclare prête pour l'action. Ce volume en est un excellent symptôme. Finie, bien finie pour longtemps, la pose à l'égoïsme et à l'immobilisme ! Remplacée par l'appel vibrant à la générosité, à la vie — et peut-être cela nous présage-t-il de grandes choses !

Mme Georges Renard.

*
* *

Vilfredo Pareto. — **Cours. d'économie politique** (tome second). Lausanne, 1897 ; Rouge, éditeur

Ayant exprimé notre appréciation des idées générales de M. Pareto — à laquelle nous n'avons rien à changer — à propos du premier volume, nous nous contenterons de relever les points principaux du second, au point de vue purement scientifique. Le premier chapitre de ce volume donne quelques généralités sur l'évolution sociale. Toute société — dit l'auteur — présente une vive résistance aux forces extérieures ou intérieures qui tendent à la modifier brusquement, mais elle est entraînée par un mouvement général de transformation lente qu'on appelle évolution. Or dans cette évolution on remarque la dépendance mutuelle des conditions économiques, physiques, morales et intellectuelles de la société sans que nous puissions préciser en quoi consiste cette dépendance. Il n'y a ici ni cause ni effet. Il y a des phénomènes qui réagissent les uns sur les autres. L'observation des faits nous amène à reconnaître que la répartition de la richesse et les autres conditions économiques, les croyances religieuses, morales, philosophiques, le caractère, les qualités et les défauts de la nation, etc., sont reliés par certaines conditions. Mais là s'arrêtent nos connaissances et nous ne saurions préciser la nature de ces conditions.

Il nous semble que M. Pareto fait trop de cas de cette vérité assez rebattue. En insistant à satiété sur « la mutuelle dépendance des phénomènes sociaux », qui peuvent être tour à tour « cause ou effet », il enfonce des portes

ouvertes. Et, du reste, comme nous le verrons plus loin, il ne reste pas lui-même fidèle à ce principe.

M. Pareto compare la société d'un côté à un système de points matériels soumis à certaines forces et de l'autre à un organisme vivant. Ces deux comparaisons ne lui paraissent pas s'exclure mutuellement. La première est la seule — dit-il — qui puisse faire comprendre les actions et les réactions très compliquées des phénomènes sociaux et donner une idée nette de l'équilibre économique et social. La seconde est la meilleure, lorsqu'il s'agit de se former une idée de l'évolution des sociétés : les systèmes mécaniques ne nous fournissent point de lumière sur la croissance des sociétés et sur leurs différenciations.

C'est du simple éclectisme que M. Pareto fait là, de l'éclectisme purement littéraire.

L'auteur résume ensuite les récentes théories sur le rôle de la variation et de la sélection et se range à l'opinion de M. Delage — contre Weissman — que les variations sont cumulatives, quand elles proviennent des conditions extérieures persistantes. Ceci amène l'auteur à la conclusion suivante : si l'individu peut se modifier légèrement, si ces modifications sont héréditaires, si la sélection, tout en supprimant les individus les plus faibles ou les plus vicieux, protège au moins les meilleurs, l'utilité subjective (*l'ophélimité*, comme il dit) de l'individu et l'utilité de la race ne seront en antinomie que pour un nombre assez restreint d'individus, elles s'accorderont pour le plus grand nombre. En effet, il faut distinguer entre l'utilité subjective de l'individu, entre son utilité objective et entre l'utilité de la race qui sont loin de se confondre. Et même on peut dire que l'utilité subjective d'un grand nombre des individus et l'utilité de la race peuvent parfaitement aller dans une direction tout à fait opposée : les récentes études des sélections sociales l'attestent. Cette vérité est particulièrement applicable au régime contemporain : il suffit de consulter la statistique de la dégénérescence, des maladies professionnelles et de l'abaissement de la taille. Or quand même M. Pareto serait parvenu à démontrer que le régime de la libre concurrence procure à la société le maximum d'ophélimité — et il ne vise à rien d'autre, — ce régime peut encore être critiqué au point de vue de l'utilité objective de la race.

M. Pareto se demande ensuite jusqu'à quel point on peut comparer les ophélimités. Si l'individu demeure le même et que la chose change, cette comparaison ne souffre aucune difficulté. Mais pour des individus différents elle est d'autant plus incertaine qu'ils s'écartent plus d'un certain type moyen. « C'est ce qui explique pourquoi l'on peut comparer le bien-être d'un Français à celui d'un Anglais, qu'il est difficile de comparer le bien-être d'un Anglais à celui d'un Fuégien et qu'il est impossible de comparer le bien-être d'une fourmi à celui d'un homme. » Quant à la comparaison des utilités, elle paraît à l'auteur plus facile que celle des ophélimités. « Si l'on admet, comme cela a lieu assez généralement, que l'utilité, pour un peuple, se confond avec la prospérité matérielle et le développement moral et intellectuel, on a un critérium pour établir des comparaisons entre les peuples différents. » Mais il se peut que ces choses admises soient contestables.

L'auteur expose ensuite les principes généraux de l'organisation sociale

selon Spencer et s'occupe des attributions de l'individu et de l'État. Les idées des socialistes « en cette matière — dit-il — ne sont pas facilement compréhensibles, car elles paraissent procéder plutôt de la foi que du raisonnement. Pourtant, en lisant attentivement leurs écrits, on s'aperçoit que, plus ou moins explicitement, ils admettent une certaine entité métaphysique, qu'ils nomment « État » et qui possède tout pouvoir, toute science, toute vertu. » Ceci n'est vrai que pour certains socialistes de la chaire; quant aux « socialistes populaires » leur idée de l'État n'est rien moins qu'une entité métaphysique : les social-démocrates allemands, par exemple, considèrent l'État comme une organisation de la classe possédante qui sert à exploiter la classe travaillante. C'est donc une réalité toute brutale qui n'a rien à faire avec la métaphysique.

L'auteur ne nous paraît pas mieux renseigné, quand il affirme que les socialistes et les anarchistes « voudraient reconduire la société à un état homogène, en la composant d'individus absolument isolés ». Liberté et hétérogénéité définie sont pour lui à peu près synonymes. « La différenciation des sociétés humaines commence généralement par la formation d'une classe aristocratique. » Voilà, pourquoi, dit l'auteur, « Louis XI et Richelieu, en France, en abaissant l'aristocratie, ont été les pires ennemis de la liberté ». Pourtant M. Pareto reconnaît la nécessité d'une certaine tutelle privée et publique. « Une société étant donnée, quelle est l'organisation du gouvernement qui lui assurera le maximum d'*utilité*? Voilà un problème qui est insoluble dans l'état actuel de la science. Ce que nous avons donc de mieux à faire, en bien des cas, c'est de conserver les organisations éprouvées par l'expérience en tâchant de les améliorer le plus possible. »

Le second chapitre traite de la production. L'auteur commence par indiquer la nécessité de prendre le phénomène économique dans toute sa complexité et montre quelques erreurs qui s'y sont introduites grâce aux considérations partielles du même phénomène : par exemple la théorie célèbre du « fonds des salaires ». Il passe ensuite à l'étude de la détermination des *coefficients de fabrication* dans un état de libre concurrence. On appelle coefficients de fabrication les quantités respectives de chacun des services producteurs qui entrent dans la confection d'une unité de produit.

La considération des coefficients de production amène M. Pareto à la conclusion suivante : « On peut transférer la richesse de certains individus à certains autres en changeant les conditions données par la libre concurrence, soit pour les coefficients de fabrication, soit pour les transformations de l'épargne en capitaux. Ce transfert est nécessairement accompagné d'une destruction de richesse ». Ce théorème a comme corollaire que tout monopole donne lieu à une destruction de richesse. En effet, le monopole change les conditions qui seraient établies par la libre concurrence. Autrement dit, il s'agit de la vérité bien connue, établie depuis un siècle et rigoureusement démontrée par les prédécesseurs de M. Pareto, que la libre concurrence procure aux individus constituant la société le maximum d'utilité subjective. (Nous avons déjà remarqué précédemment que cela ne prouve rien pour l'utilité objective de la race.) Cette vérité innocente est appliquée par l'auteur en bloc à la société existante pour démontrer son extrême excellence. Or la théorie de l'équilibre économique basé sur le principe de la libre concurrence, ainsi

brutalement appppliquée à la réalité, cesse être de la science et devient une fantasmagorie littéraire.

En effet, peut-on mettre pratiquement le travail sur le même pied que le capital, comme le fait la théorie pure d'une façon tout à fait justifiée? Non. Les possesseurs du capital peuvent limiter leur offre en plaçant leurs épargnes dans les rentes publiques, ce qu'on ne peut pas faire avec le travail. D'autre part, l'hérédité des capacités personnelles est chose problématique en comparaison avec le droit de succession des capitaux.

Enfin le capitaliste peut toujours entamer son capital lui-même et attendre l'arrivée de temps meilleurs, ce qui est impossible à l'ouvrier, qui ne peut pas entamer son corps. Cette impossibilité d'attendre le met dans une situation d'infériorité à l'égard du capitaliste et crée pour ce dernier une espèce de monopole qui équivaut à une exploitation. M. Pareto répond à ceci de la manière suivante : « Une objection qu'on a faite contre le salaire... c'est que l'ouvrier et le patron ne se trouvent pas sur un pied d'égalité pour contracter ; le second peut attendre, le premier ne le peut pas. » Après avoir dit quelques mots sur l'efficacité des sociétés ouvrières (qui est encore jusqu'ici bien faible !) l'auteur continue : « L'entrepreneur se sépare de plus en plus des possesseurs des capitaux mobiliers ; il peut donc de moins en moins attendre ; car, non seulement son industrie dépérit, mais encore il est pressé par l'échéance des intérêts qu'il doit à ses bailleurs de fonds ». Or personne ne parle ici des entrepreneurs ; c'est de ces « possesseurs de capitaux mobiliers », de ces « bailleurs de fonds » qu'il s'agit. Eux, ils peuvent attendre : c'est tout ce que nous disons. Tout ceci montre que le principe de la libre concurrence n'est pas réalisé dans la société existante et que les ouvriers sont forcés de vendre leur travail pour moins qu'il ne vaut. Cette circonstance fait que l'équilibre économique établi par la théorie pure ne peut être appliqué à la réalité qu'avec de profondes modifications. L'auteur ne les a pas introduites. Voilà pourquoi toutes les déductions qu'il fait à perte de vue en partant d'un principe faux sont dénuées de toute valeur scientifique.

Ainsi, M. Pareto commet une profonde erreur quand il suppose que les entrepreneurs déterminent les coefficients de fabrication, de façon à assurer une somme maxima d'ophélimité pour la société. Le monopole propriétaire fait que le maximum d'ophélimités ne peut pas être atteint par la société existante et que les entrepreneurs ne peuvent pas disposer des coefficients de fabrication de la façon qu'affirme M. Pareto.

L'auteur passe ensuite à la théorie générale de la rente qu'il rattache aux difficultés, plus ou moins grandes, de transformation de l'épargne. Suit une analyse à ce point de vue de la célèbre théorie de Ricardo. La rente est due — selon l'auteur — aux différences que présentent les capitaux par rapport à la facilité avec laquelle on peut les obtenir au moyen de l'épargne. La rente n'est donc pas spéciale aux capitaux fonciers. Pourtant c'est bien pour ces capitaux qu'elle joue le rôle le plus important. « On doit se rendre compte — dit M. Pareto — que conclure d'une manière absolue en faveur de l'utilité de la rente, c'est conclure en faveur de l'utilité d'un impôt payé par le reste de la population aux propriétaires fonciers. La chose peut se soutenir, par des considérations sur l'avantage que peut retirer politiquement un peuple, de l'existence d'une classe puissante

de propriétaires fonciers. Mais il est rare qu'on ose poser aussi nettement la question » (page 125). Autre part l'auteur dit : « La nationalisation du sol paraît être un remède pire que le mal qu'elle veut guérir » (page 129). Ce qui est une affirmation tout à fait gratuite.

L'auteur s'occupe encore dans ce chapitre des associations ouvrières — qu'il considère comme « la tentative la plus sérieuse qui ait été faite pour la protection des ouvriers », — des grèves, de l'organisation de la production, du salaire, de la participation aux bénéfices, des bourses de travail, etc.

Vient ensuite un chapitre sur le commerce, où l'auteur s'arrête longuement sur la théorie du commerce international en donnant une forme plus précise au *théorème des coûts comparés* de Ricardo et démontre que des mesures protectrices conduisent *toujours* à une destruction de richesse. Cette assertion dans sa forme absolue est un simple paradoxe. Le même chapitre traite encore des monopoles, de la spéculation que l'auteur considère comme « une opération par laquelle on tâche de se rapprocher le plus promptement possible de la solution des équations de la production ». La conception de l'équilibre économique étant appliquée par l'auteur d'une façon trop hâtive, cette conclusion ne l'est pas moins. Pour donner une idée de l'opinion de l'auteur sur les crises économiques, il suffira de faire une citation : « Il ne faut pas se figurer une crise comme un accident qui vient interrompre un état de choses normal. Au contraire, ce qui est normal, c'est le mouvement ondulatoire ; la prospérité amenant la dépression et la dépression reconduisant à la prospérité. » Or la principale cause de ce « mouvement ondulatoire » se trouve, selon l'auteur, « dans la nature même de l'homme ».

Cette explication n'explique rien : les crises ont en réalité une cause plus profonde, organique, qui dérange systématiquement l'équilibre économique. Le caractère monopoliste de la propriété produit périodiquement un antagonisme entre la productivité des machines toujours croissante et les forces d'achat du peuple qui sont bornées. Cet antagonisme se résout périodiquement par des crises.

Le livre III traite de la répartition et de la consommation. La répartition de la richesse peut dépendre de la nature des hommes dont se compose la société, de l'organisation de celle-ci et aussi du hasard. Or l'auteur essaie de démontrer que la répartition des revenus n'est pas l'effet du hasard et qu'elle paraît ne dépendre que faiblement des différentes conditions économiques des différents pays. La véritable cause du phénomène est donc tout indiquée : elle se trouve « dans la nature même de l'homme ». Si le socialisme « pouvait parvenir à modifier la nature même de l'homme, la répartition de la richesse serait aussi changée. Mais il ne faut pas croire que l'on puisse obtenir cet effet, simplement en attribuant à la collectivité la propriété des capitaux fonciers et des capitaux mobiliers » (p. 360).

Cette malheureuse « nature même de l'homme » a bon dos : on peut la charger de tout ce qu'on veut. Nous convenons que l'auteur a très bien prouvé que la répartition des revenus n'est pas l'effet du hasard, quoique on pût s'en douter un peu et sans cette démonstration. Mais quand il affirme que cette répartition ne dépend pas de l'organisation de la société, il est inutile même de le combattre ; car il se combat lui-même. Et notamment M. Pareto

accepte, comme nous le verrons tout de suite, la théorie de la *lutte des classes*. Or le premier mot de cette théorie est que la répartition des richesses et l'organisation sociale et cette lutte se trouvent dans une dépendance mutuelle. Il est donc inutile de réfuter son assertion, puisqu'il la réfute si victorieusement lui-même. Du reste, même en laissant de côté la lutte des classes, on peut dire que l'auteur est encore en contradiction avec lui-même. Est-ce qu'il n'affirmait pas tantôt que les termes « cause », « effet » sont inapplicables dans les phénomènes sociaux, c'est-à-dire que la répartition des richesses, la nature humaine et les formes sociales se trouvent dans une dépendance mutuelle? Et voici qu'à présent il veut faire passer la « nature humaine » pour « cause » de la répartition des richesses !

Dans le dernier chapitre sur « la physiologie sociale » nous ne relèverons qu'un seul point. L'auteur s'y proclame partisan de la théorie de la « lutte des classes » qu'il considère avec les socialistes, comme « le grand fait qui domine l'histoire ». Il recommande même sous ce rapport les ouvrages de Karl Marx comme « dignes de la plus grande attention ». Il y a seulement une petite difficulté : la base véritable de la « lutte des classes » se trouve pour Marx dans le monopole propriétaire : retirez cette base et toute la théorie tombe à plat ; il reste à sa place la « théorie de l'harmonie des intérêts ». Cette harmonie existe dans ce cas même entre les intérêts « d'un simple ouvrier et d'un grand propriétaire terrien » (p. 386), comme l'enseignait déjà Menenius Agrippa. Or, à moins que M. Pareto ne veuille reconnaître avec Marx l'existence du monopole propriétaire et de l'exploitation dont il est la source, nous ne savons ce que la lutte des classes a à faire dans toute cette harmonie.

L'auteur est tombé dans cette incohérence et s'y démène d'une façon vraiment embarrassée. Tout son livre a été consacré à démontrer que le régime existant assure le maximum d'ophélimité et voilà qu'à la fin vient s'y glisser une théorie qui bouleverse la première de fond en comble et démontre que cette même société est basée sur une spoliation systématique exercée par une classe aux dépens de l'autre. Et alors qu'est-ce que vous faites de votre fameux « maximum d'ophélimité »?

Entendons-nous bien. Il ne s'agit pas ici d'une exploitation sporadique basée sur un monopole passager ou sur le protectionnisme. M. Pareto nous parle ouvertement « d'une classe qui s'efforce de s'emparer du gouvernement pour en faire une machine à spoliation » et il déclare que cette spoliation exercée par une classe sur l'autre est « le grand fait qui domine l'histoire. » Il ne peut y avoir aucun doute : il s'agit ici bel et bien de la lutte des classes de Marx, proclamée en ses propres expressions. Or pour Marx, c'est la classe qui possède le monopole propriétaire qui s'empare toujours du gouvernement. Et ce n'est pas par hasard que cela se fait : c'est la persistance même de ce monopole qui l'exige ; c'est grâce à l'existence de ce monopole que l'État est, selon Marx et ses adeptes « les socialistes populaires », une organisation de la classe possédante qui sert à exploiter la classe travaillante. S'il avait saisi toutes les conséquences de la théorie de la lutte des classes, M. Pareto se serait bien gardé de l'accepter.

L'auteur comprend vaguement la contradiction où il tombe, il voudrait s'y soustraire et alors il se débat en pleine confusion. En voilà un exemple frap-

pant. « Il est certain — dit-il — que, lorsque la classe dominante se recrute par hérédité ou par cooptation, son joug est plus odieux que lorsqu'elle se recrute par élection..... » Et il donne cet l'exemple : « Il n'est pas du tout démontré qu'un gouvernement oligarchique aurait été plus malhonnête que ne l'a été la municipalité de New-York élue par le suffrage universel » (p. 387). Ici la confusion de la classe avec le gouvernement est évidente. M. Pareto aurait plein droit d'affirmer qu'il y a souvent, ou même toujours, des gouvernements malhonnêtes qui emploient leur influence comme moyen d'exploitation. Cela pourrait très bien se concilier avec la théorie du maximum d'ophélimité. Mais il serait étrange de la part de M. Pareto d'affirmer que toute la classe dominante contemporaine, la bourgeoisie (recrutée par élection ?), est foncièrement malhonnête et que c'est grâce à cette malhonnêteté qu'elle emploie le pouvoir comme moyen d'exploitation. Si ce n'est malhonnêteté, il doit y avoir une autre cause : le monopole propriétaire. Si enfin il n'y a ni malhonnêteté, ni monopole, il n'y a ni exploitation, ni lutte de classe : il y a harmonie d'intérêts. Ou peut-être que M. Pareto comprend sous « classe dominante », non pas toute la bourgeoisie, mais seulement cette fraction qui se « recrute par élection » ? Mais alors nous retombons sur le premier terme de l'alternative : un gouvernement malhonnête, et il n'y a pas non plus de lutte des classes.

L'incohérence du livre est encore aggravée par un regrettable manque de plan : les diverses parties ne se lient pas, la même question est souvent traitée en deux ou trois endroits différents, de telle façon que M. Pareto se sent obligé de justifier ces défauts de construction par des exigences pédagogiques (Conclusion). « Et les mathématiques ? me direz-vous, est-ce qu'elles ne le tirent pas d'affaire ? » Non, car la méthode mathématique est un puissant instrument de déduction et de logique, mais les points de départ du raisonnement en sont tout à fait indépendants. Or c'est justement dans ces points de départ qu'est la faiblesse du livre de M. Pareto. Et il faut reconnaître qu'il n'abuse pas des mathématiques pour jeter de la poudre aux yeux des gens ou pour faire taire la critique, quand il est à court d'arguments. Au contraire, dans la préface de son livre, il dit : « Le texte de cet ouvrage peut être lu par toute personne possédant seulement une culture générale. »

Dans le premier volume, où l'auteur expose les idées de ses prédécesseurs en économie pure, le caractère scientifique était incontestable ; mais dans le second, où il commence à appliquer ces idées à la société réelle, ce n'est plus de la science, mais de la littérature qu'il nous donne, littérature pleine d'imprévu et d'incohérence. Comme littérateur, M. Pareto a de grands mérites. Son livre est d'une lecture intéressante et agréable.

L. Winiarski.

*
* *

La Politique aux États-Unis, par Louis Wuarin, professeur à l'Université de Genève

La politique aux États-Unis nous présente un phénomène très curieux auquel devait nécessairement aboutir le régime du capitalisme. C'est la classe

riche qui par l'intermédiaire de quelques milliers de politiciens exerce le pouvoir. Les politiciens sont de leur côté soutenus par quelques centaines de milliers de gens tarés et intéressés — courtiers électoraux, débitants de liqueurs, etc. — Et c'est tout. Le reste du peuple ne prend aucune part effective aux affaires publiques. Il nomme des candidats choisis par les politiciens ou s'abstient. « Faut-il s'étonner — demande l'auteur — si, à ce jeu, les intérêts publics sont insolemment sacrifiés ? Les lois ne sont plus faites en vue de tout le monde, mais dans l'intérêt de quelques privilégiés, de riches surtout, de ceux qui peuvent payer. Et cette « législation des classes » engendre à son tour une foule d'abus... C'est toute l'œuvre législative qui est ainsi viciée par l'action corruptrice du dollar. » D'autre part les institutions elles-mêmes de la démocratie américaine ne sont pas adaptées à l'exercice d'un gouvernement véritablement populaire. Elles furent conçues à une époque très différente de la nôtre, alors que la secte des politiciens n'existait pas encore, elles ne suffisent plus aux exigences de l'heure actuelle et doivent être profondément remaniées. L'auteur présente un plan des réformes qui lui paraissent nécessaires. Il faut :

1) Réagir contre les naturalisations trop précipitées.

2) Poursuivre la réforme électorale par l'introduction de la représentation proportionnelle. « Ce sera la réforme des réformes, dit l'auteur. Une fois accomplie, on verra le sceptre tomber des mains des politiciens. »

3) Remplacer le fonctionnarisme par une administration franchement démocratique.

4) S'orienter du côté de la démocratie directe. Le *referendum* est une précieuse soupape de sureté dans la démocratie, il purifie l'atmosphère politique et fait un mal énorme aux politiciens.

5) Se résigner à la centralisation, voire même au socialisme nécessaire : rachat des monopoles tels que les chemins de fer, les télégraphes et les téléphones et unification des lois et du code.

6) Renoncer au fétichisme de la constitution intangible, ne pas faire de la lettre écrite une entrave au progrès nécessaire et à l'avènement d'une justice plus haute.

Nous recommandons chaudement à nos lecteurs le travail de M. Wuarin. On le lit avec profit et avec plaisir. Il est riche en faits et en aperçus intéressants.

L. W.

* * *

Dr A. Vazeille. — **La question sociale est une question de méthode.** — Giard et Brière, éditeurs. Prix : 2 francs

Brochure intéressante et clairement écrite qui est la préface d'un Essai de collectivisme rationnel. Je la recommande d'autant plus volontiers à nos amis qu'elle exprime des idées chères et familières à la *Revue Socialiste,* qu'elle rappelle de très près, sans soupçon d'imitation d'ailleurs, la conférence faite par moi, à Paris, il y a deux mois, et publiée dans notre dernière livraison. L'au-

teur insiste avec raison sur l'importance de la question de méthode et sur la valeur essentielle de la science sociale. Il reconnaît la nécessité de prendre pour base la réalité, de partir de faits démontrés; mais il constate l'insuffisance de la méthode historique pour prévoir et régler l'avenir de l'humanité ; il veut faire leur part au sentiment et à l'idée dans la marche des choses humaines ; il veut substituer une activité de plus en plus consciente à l'évolution fatale de forces aveugles; et il recommande, une fois qu'on a solidement établi des principes tirés de la nature des choses, d'user de la déduction trop longtemps proscrite des études sociologiques.

Il tente déjà une application de la méthode qu'il préconise, en prenant, comme nous, pour but le développement intégral de l'individu et pour moyen une organisation sociale conforme à la raison et à la justice. Il montre le socialisme ainsi conçu comme le développement logique et l'aboutissant naturel du régime démocratique, comme l'application de la formule de la Révolution : Liberté, Égalité, Fraternité.

Ces idées sont trop semblables aux nôtres pour que nous puissions les critiquer. Nous regrettons seulement que l'auteur semble ignorer ceux des socialistes français qui, à côté de lui et avant lui, professent et ont professé les mêmes doctrines. Nous espérons que, mieux informé, il sera un bon soldat de plus autour du drapeau que nous défendons.

GEORGES RENARD.

*
* *

Principes de sociologie, par Franklin-H. GIDDINGS, professeur de sociologie à l'Université de Colombie (New-York). — Giard et Brière, éditeurs.

Voici un essai de sociologie systématique intéressant au plus haut point. Il est vrai de dire qu'il vient à son heure ; il était temps de jeter un peu de lumière dans la confusion des théories, dans le chaos des conceptions opposées, de préciser, en un mot, l'idée sociologique, la notion et les méthodes de la jeune science. M. F.-H. Giddings le fait de fort remarquable façon, et en dépit des obscurités de la traduction — qui n'est certes pas un modèle, — il est relativement facile de suivre sa pensée d'un bout à l'autre de la partie purement théorique de son ouvrage.

Il détermine d'abord l'idée sociologique, en fait un cours historique, et définit l'objet de la sociologie, qui est d'étudier les phénomènes et les lois de la structure et de la croissance des sociétés, à la fois au point de vue subjectif ou psychologique, et au point de vue objectif ou physique. En effet, « dans l'acception large et scientifique de son nom, une société est un groupe d'êtres conscients en voie de développement incessant, dans lequel l'agrégat aboutit à des relations définies que le cours du temps transforme en une durable et complexe organisation. » Il faudra donc étudier les faits à la fois au point de vue statique et au point de vue dynamique, et surtout mettre en lumière ce que M. F.-H. Giddings appelle d'une façon un peu vague les manifestations de la « conscience de l'espèce ». Voilà le phénomène social « par excellence »,

le fait subjectif, original et élémentaire dans la société. C'est la « conscience de l'espèce » qui caractérise vraiment l'homme social, les groupements et les sociétés diverses; c'est autour d'elle que viennent se disposer les mobiles secondaires des choix, de désirs et des volitions sociales. On n'élaborera vraiment une « interprétation subjective » complète de la société que si l'on étudie toutes les manifestations de la conscience de l'espèce.

M. F.-H. Giddings, en réhabilitant ainsi la méthode psychologique, en lui donnant une place même supérieure à celle qu'il accorde à la méthode physique, se sépare nettement de ceux qui, tels que M. René Worms et M. P. de Lilienfeld, font de la société un simple organisme, et de la sociologie un chapitre de la biologie. Sans doute, il admet que l'association primitive est conditionnée presque uniquement par le milieu physique, l'abondance des ressources alimentaires, le « contact ou le conflit avec des individus ou des choses ». Mais alors apparaît dans cette association de premier degré une « conscience de l'espèce » qui détermine une association plus complète et plus forte, et éveille les choix et les volitions sociales ; celles-ci à leur tour réagissent fortement sur le mode d'association, et l'on revient ainsi au processus physique.

La sociologie aura donc à résoudre les principales questions suivantes : « découvrir les conditions qui déterminent la simple agrégation ; déterminer la loi qui gouverne les choix sociaux, c'est-à-dire la loi du processus subjectif ; fixer la loi qui préside à la sélection naturelle et à la survivance des choix, la loi, en un mot, du processus objectif ».

M. Giddings circonscrit avec sagacité le domaine propre de la sociologie et il en ordonne les problèmes avec une sévère logique. La deuxième partie de son ouvrage, qui est une application de sa théorie, sans être très fouillée ni très documentée, en fait ressortir encore la netteté et la justesse.

R. F.

*
* *

Ch. Letourneau. — **L'Évolution de l'esclavage dans les diverses races humaines.** — 1 vol. in-8, chez Vigot frères. Paris, 1897

M. Letourneau, poursuivant ses études monographiques sur les principaux faits sociologiques, vient de traiter l'Évolution de l'Esclavage. L'ethnographie et l'histoire lui ont fourni ses documents; M. Letourneau examine successivement les diverses races qui peuplent la terre, et il se demande comment, dans chacune d'elles, l'esclavage est né, quelles transformations il a subies, sous quelle forme il se présente aujourd'hui ou quelles survivances il a laissées. Tous les peuples, en effet, tous ceux du moins qui se sont élevés au-dessus de la barbarie primitive, ont connu l'esclavage, et, si l'on en croit M. Letourneau, celui-ci aurait évolué chez tous d'une manière identique : la diversité des institutions actuelles tiendrait aux progrès inégaux que les races humaines ont faits dans une voie commune. Et ainsi de cette étude pourront sortir des conclusions générales touchant le passé, le présent et l'avenir de l'esclavage.

L'esclavage, au dire de M. Letourneau, ne se rencontre pas chez les races tout à fait primitives; il suppose en effet la possibilité pour le maître de tirer parti de son esclave, il demande en outre une société relativement nombreuse et disposant de moyens de coercition : ces conditions n'étant pas réalisées chez les peuplades chasseresses, il n'y a chez elles d'autre exploitation que celle de la femme par l'homme. L'esclavage apparaît chez les peuples pasteurs et agriculteurs; et c'est du cannibalisme qu'il semble naître : les prisonniers conservés comme provisions de bouche sont astreints provisoirement à travailler pour leurs possesseurs; puis ceux-ci, trouvant leur profit à employer de tels serviteurs, cherchent à s'en procurer d'autres, et ainsi l'esclavage s'étend. Plus ou moins cruelle suivant les cas, l'exploitation d'une partie de l'humanité par l'autre n'en présente pas moins partout des caractères identiques, et elle entraîne toujours avec elle la dégradation morale des opprimés et des oppresseurs. — Puis, après s'être ainsi développé, voici que peu à peu l'esclavage se transforme et devient le servage. Au reste, le servage peut avoir d'autres origines : lorsqu'une grande étendue de territoire est soumise d'un coup, les conquérants ont intérêt à laisser aux vaincus leur liberté et leurs biens, sûrs qu'ils sont d'ailleurs de pouvoir enlever à ces vaincus le meilleur de leurs revenus; de même dans les grands empires despotiques le gros de la population est asservi en fait au monarque qui la pressure et la fait pressurer par ses favoris. Cette sorte d'exploitation est plus avantageuse que celle de l'esclave : aussi, soit que le servage institué concurremment avec l'esclavage ait révélé sa supériorité, soit que les maîtres aient aperçu d'eux-mêmes leur intérêt véritable, l'esclavage disparaît lentement pour faire place au servage. Le nom de l'esclavage a disparu; le fait social que ce nom exprimait subsiste sous une forme nouvelle : l'exploitation de l'homme par l'homme n'a pas cessé; et le servage à son tour fera place au salariat sans que ce vice de la société disparaisse.

Mais avant de considérer la dernière phase de l'évolution qui nous occupe, demandons-nous si l'histoire que M. Letourneau nous a retracée des périodes antérieures est exacte. M. Letourneau vise à être « objectif », il proteste contre les systématisations hâtives; est-ce à dire qu'il ne systématise point? L'esclavage a-t-il existé partout (en tenant compte de l'exception faite plus haut)? Cela reste douteux. M. Letourneau essaie de retrouver chez tous les peuples qui ont une histoire des traces de cette institution; les textes sur lesquels il s'appuie ne sont pas toujours probants (1), et pour beaucoup de pays, tels que la Chine, l'Égypte ancienne, le Pérou des Incas, on en est réduit aux conjectures. De même c'est une question de savoir si l'esclavage a subi dans toutes les races une évolution identique. Nous ne nous en laisserions convaincre que si nous connaissions les *causes* des faits qu'on nous expose. Qu'une théorie nous fasse comprendre les faits connus et nous serons autorisés par là même à en étendre hypothétiquement l'application aux périodes mystérieuses où l'histoire ne pénètre point. M. Letourneau ne fait pas de théorie; il est naturaliste et historien, et rien de plus; et alors nous sommes en droit de nous demander

(1) Ainsi, à la page 308, à propos de l'Inde védique, deux textes seulement sont cités, et on pourrait les interpréter autrement que ne fait l'auteur.

si cette évolution, dont le schème identique pour tous les peuples est conçu *a priori* (le mot se trouve chez M. Letourneau, et l'idée plus souvent encore), s'est réellement produite. Prenons un exemple : M. Letourneau montre en bien des endroits dans la guerre la grande pourvoyeuse de l'esclavage ; ne peut-on pas concevoir des peuples pacifiques, chez qui le progrès économique aurait engendré soit un demi-servage, soit un système « étatiste » comme au Pérou, sans que l'esclavage y ait été jamais connu ? Ainsi l'unité que M. Letourneau a mise dans son livre serait sans doute anéantie ; mais à cette unité peut-être factice ne vaut-il pas mieux renoncer ? L'humanité dès lors nous apparaîtrait plus diverse ; mais cette diversité extérieure recouvrirait une unité véritable, celle que la découverte des lois scientifiques nous révèle, et qui seule satisfait notre esprit. Et si l'on ne croit pas à la possibilité de dégager dès à présent ces lois, on devra s'interdire toute généralisation, et ne pas remplacer la connaissance des causes générales par le tracé d'une « courbe d'évolution » qu'on ne saurait admettre sans hypothèse.

— Venons-en à la période contemporaine de notre histoire. Le servage a disparu, chez les peuples qu'on appelle civilisés. Mais le salariat n'est autre chose qu'un « esclavage temporaire », l'ouvrier est un « outil vivant ». La servitude personnelle a été abolie, mais la servitude réelle subsiste, et les effets en sont les mêmes, lorsqu'ils ne sont pas plus funestes pour cet ouvrier auquel aucun intérêt n'attache son maître d'une semaine ou d'un mois.

Une organisation aussi vicieuse ne peut durer, et l'évolution en se poursuivant améliorera le sort des opprimés. — Mais pourquoi en sera-t-il ainsi ? M. Letourneau a évité, en retraçant l'histoire de l'esclavage, de faire appel au facteur moral ; il a insisté à plusieurs reprises sur le contraste que présente fréquemment le développement artistique et industriel d'un peuple avec la « régression morale » qu'on y observe (1). A vrai dire, ce n'est pas non plus de l'intérêt des privilégiés, d'après M. Letourneau, que résultera la prochaine transformation sociale, mais ce sera de la révolte des opprimés, qui de plus en plus prennent conscience de leur valeur et de leurs droits. Est-il permis de concevoir ce que sera la société de demain ? — Sans doute, répond M. Letourneau, et l'on n'a pour cela qu'à prolonger la courbe de l'évolution passée. — Mais si désormais un des principaux facteurs de l'évolution doit être la volonté des hommes, on ne voit pas qu'il y ait nécessité à procéder de la sorte, et d'ailleurs, cette courbe ne peut-elle pas être prolongée de bien des façons ? M. Letourneau montre le danger, plus encore, l'impossibilité des *révolutions* ; il ne fait pas voir en quoi la forme actuelle de la société impose aux réformateurs le choix de telle direction plutôt que de telle autre. L'idéal social qu'il nous présente ne se dégage pas d'une étude suffisamment approfondie de la société moderne : la suppression de la guerre, une organisation fédéraliste, la grande industrie confiée à la communauté qui y emploierait des armées industrielles, enfin l'abolition de l'héritage, — y a-t-il dans cet ensemble de mesures de quoi satisfaire à la fois les réclamations transitoires de l'intérêt et les exigences permanentes de la justice ? Peut-être ; mais ce n'est pas assez démontré.

Et ainsi nous reprocherons à M. Letourneau d'avoir été à la fois trop

(1) Ainsi chez les Grecs. Cf. les chap. 15 et 16.

modeste — car il s'abstient trop de pénétrer les causes encore obscures des faits qu'il étudie, — et trop ambitieux — puisqu'il n'a pu s'empêcher cependant de généraliser et de conclure. Mais nous le remercierons aussi d'avoir, par le groupement intelligent et l'exposé toujours clair de faits nombreux et instructifs, contribué à mettre en lumière cette vérité si importante de la sociologie, que d'une manière ou d'une autre, avec plus ou moins de brutalité, la somme du labeur nécessaire au maintien des sociétés a presque toujours été imposée à une fraction seulement des populations, c'est-à-dire a été servile ».

Ad. Meuron.

*
* *

Congrès universel des religions en 1900, de l'abbé Victor Charbonnel. — Paris, Armand Colin, éditeur

Le nouveau livre que vient de publier M. l'abbé Victor Charbonnel est l'histoire d'une idée, nous dit-il. Nous traduirons ici *idée* par *rêve*. Dans un projet plein de juvéniles illusions, ce prêtre militant rêvait d'entraîner l'église catholique de France dans le courant de l'action moderne et de la placer à la tête d'un congrès des religions qui tiendrait ses assises au cours de l'Exposition universelle que Paris prépare pour l'entrée du vingtième siècle. L'Amérique en tint un semblable, en 1893, à Chicago, et avec succès, assure-t-on. M. Charbonnel jugeait que même tentative pouvait être répétée en Europe. Le haut clergé français en a jugé autrement et opposé à ses démarches une fin de non-recevoir. Il faut le reconnaître, cette attitude est celle d'un roc battu par la marée montante de la pensée libre, et qui ne se laissera pas entamer, mais disparaîtra debout et entier, s'il faut disparaître. Seuls les protestants et les juifs ont répondu à l'appel de M. Charbonnel, ce qui n'était pas de nature à faire revenir des évêques sur leur décision.

M. Charbonnel aurait-il perdu son temps depuis tantôt deux ans que dure sa campagne en faveur d'un congrès des religions ? Nous ne le croyons pas. Elle aura servi à révéler à ceux qui ne le distinguaient pas nettement encore l'abîme qui sépare l'Église d'avec la pensée moderne ; mais ceci est un résultat plutôt négatif. Elle produirait un résultat positif, si elle amenait M. Charbonnel à comprendre qu'il peut défendre plus efficacement ailleurs qu'en un congrès la cause de l'idéalisme, ce qu'il appelle sa religion de l'idéal. — Nous ne le chicanerons pas sur les termes ; car il est des termes différents qui peuvent exprimer même chose.

Mais qu'est-ce que l'idéalisme ? — Notre idéalisme, à nous, celui qu'exposait il y a peu de semaines M. Georges Renard en sa remarquable conférence, est l'ensemble des nobles buts que se proposent des intelligences loyales et viriles pour procurer à tout être humain une plénitude de vie physique et morale en rapport avec le développement matériel et intellectuel de leur époque. C'est cet idéalisme qui va conquérir le monde par son alliance féconde avec les réalités scientifiques. Et c'est bien au plus profond de la conscience humaine, dans son besoin de justice devenant fraternel et solidaire par l'évi-

dence même du préjudice causé à l'individu et à la communauté par l'égoïsme sourd et aveugle de notre temps, que cet idéalisme prend sa source.

Quel est l'idéalisme de M. Charbonnel ? Peut-il être fécond ? — Tout d'abord son défenseur admet encore qu'il y a des hommes mis à part pour en avoir la garde : « des hommes qui ont sur la terre la garde du divin, la garde de la céleste pitié et du céleste amour ». Mais nous savons depuis longtemps que ceux qui s'étaient institués gardiens du dépôt ont failli à leur tâche. Ils n'ont donné que l'exemple de l'intolérance, de la haine, de l'asservissement sous la force brutale ; ils ont excommunié, brûlé, torturé qui ne pensait pas comme eux, prêché la résignation aux faibles afin que les forts puissent remercier Dieu de ses bienfaits. Ils ne peuvent donc plus servir de directeurs aux aspirations modernes vers un ordre social et moral supérieur. Désormais ils ne feront que suivre la pensée humaine dans sa révolte contre les anciens esclavages. C'est ce que fait du reste M. Charbonnel. Cependant il croit encore que la religion peut-être un lien de fraternité entre les hommes. — Quelle religion ? Car il faut préciser.

Un ami de M. Charbonnel, M. Henri Bérenger, définit ainsi l'idéalisme qu'ils défendent : « Une religion de la vie intérieure qui n'est pas autre chose que la religion de l'âme, c'est-à-dire quelque chose de plus sacré que tous les cultes, de plus durable que tous les dogmes, de plus divin que tous les dieux » (1). Si vague que soit cette poétique définition, elle permet cependant d'en conclure que M. Charbonnel et ses amis, ce que M. Bérenger nomme ambitieusement la jeunesse intellectuelle, ne croit plus ni aux cultes, ni aux dogmes, ni aux dieux. Il est vrai que la phrase n'est pas de M. Victor Charbonnel, toutefois il appartient à ce groupe de la jeunesse intellectuelle. Mais alors cet idéalisme n'est en réalité qu'une négation déguisée sous une affirmation et l'on n'a jamais rien édifié sur une négation.

Il saute donc aux yeux que les socialistes sont vraiment les croyants dans l'acception la plus haute, la plus libre du terme, puisque les hommes soi-disant *religieux* demeurent sur une négation pour faire face à la tourmente sociale. Tandis que notre idéalisme part d'une affirmation, — non une affirmation basée sur un postulat indémontrable, mais sur des faits : nous allons du connu à l'inconnu, d'un bien conquis vers un bien à conquérir. De plus, nous avons pour nous la raison et la science, sur lesquelles nous nous appuyons et qui servent de piédestal à nos désirs de justice et de fraternité.

M. l'abbé Charbonnel avait-il bien présente à l'esprit la lente et douloureuse ascension de l'humanité s'efforçant d'échapper à l'animalité, à la violence, à l'injustice de ses étapes inférieures ? lorsqu'il a écrit (p. 50) : « Les socialistes se perdent dans l'utopie d'un bonheur universel par l'absorption de l'individu dans l'État. Les anarchistes célèbrent le développement individuel dont la liberté irrépressible irait à la destruction de toute société. Ce sont des chimères. »

Des chimères ! Si vous traitez de chimères les aspirations vers une justice supérieure à celle qui gouverne nos sociétés, de chimères un éveil grandissant de l'instinct de solidarité, vous condamnez la seule chose humaine réelle,

(1) *Revue des Revues*, janv. 1897 : *La Jeunesse intellectuelle et le Catholicisme en France.*

durable qui fit au christianisme sa raison d'être. Il n'en eut pas d'autre et il ne fait faillite que parce qu'il a oublié que c'était sa raison d'être. Et la force du socialisme, son avenir — je ne parle pas ici d'un parti quelconque, mais d'un mouvement, d'une direction de la volonté sociale — est justement dans le fait qu'il précise et dirige la marche ascendante de l'humanité vers plus de justice, vers plus de solidarité, marche retardée par les clergés de toutes confessions au service des minorités qui possèdent les biens de la communauté.

La petite portion de la jeunesse intellectuelle, de l'aristocratie intellectuelle suivant le mot de M. Henri Bérenger, dont M. l'abbé Victor Charbonnel peut être le chef à l'heure qu'il est, va-t-elle donc prendre une position de corps volant entre l'église, la religion si vous préférez, et le socialisme? Car elle ne veut rien avoir à faire avec l'immense troupeau qui dit : « Mangeons et buvons, puisque demain nous mourrons ». Cette position deviendra intenable à la longue, et en vieillissant ils se laisseront ou convaincre par les matérialistes pratiques, ou bien, repentants, ils retourneront s'absorber en celle « qui se dit une mère et qui n'est qu'une tombe ». Sans point d'appui solide, par le fait qu'ils ne sont pas encore affranchis d'une méfiance atavique inculquée par la religion à l'égard de la raison et de la science, leur idéalisme demeurera stérile, une plante élégante, mais sans racine. Il leur reste, cependant, s'ils veulent faire œuvre qui dure, à prendre un dernier parti, à se rallier à notre idéalisme et à apporter à l'étude des questions sociales leur talent, leur science, leur honnêteté, afin que nous travaillions unis pour convoquer un jour des assises humaines bien autrement grandioses que celles dont un congrès des religions offrirait le spectacle.

J. Hudry-Menos.

*
* *

Ubaldo-Romero Quinones. — **Teoria del Derecho.** — Madrid, 1895, 210 pages

L'auteur de ce livre intéressant est un ancien républicain. Il a combattu toute sa vie pour ce noble idéal, et dans sa longue carrière il n'a jamais eu d'autres préoccupations que la grandeur de l'Espagne, le bonheur du peuple, le triomphe pacifique de la démocratie. Penseur et combattant, M. Quinones connut, à côté des satisfactions d'une victoire éphémère, l'amertume et toutes les douleurs de l'exil. Cependant, les longues années de son séjour à Bruxelles, où il rencontra beaucoup de nobles esprits, entre autres Benoît Malon, ses pérégrinations à travers l'Europe entre un coup d'épée et l'autre, ses études persévérantes ne devaient pas tarder à porter leurs fruits. Il suffit pour se convaincre de la vigueur intellectuelle de M. Quinones de prendre connaissance de ses ouvrages, qui touchent à tous les domaines de la science. C'est à sa *Théorie de la justice*, de même qu'à la *Religion de la science*, à la *Philosophie de la charité*, à la *Formula social* et à la *Psicologia militar* qu'il doit la renommée dont il jouit fort justement en Espagne et à l'étranger.

La *Teoria del Derecho* est la dernière œuvre de l'auteur qui ait un caractère rigoureusement scientifique; car M. Quinones n'oublie pas qu'il a été

longtemps journaliste de valeur et il aime encore de temps à autre à nous amuser, tout en s'amusant lui-même, par la publication de récits de voyages et de nouvelles.

En abordant l'étude en question sur le droit, il nous soumet quatre principes d'ordre supérieur qui sont indispensables, selon lui, afin de pouvoir comprendre l'idée de justice. Comme tous les hommes qui vieillissent avec le siècle, M. Quinones conserve une foi inébranlable dans le progrès. Mais pour lui, de même que pour l'ancienne école républicaine de Mazzini, le progrès n'est pas possible sans un point d'appui, sans une lumière qui vienne d'en haut pour nous éclairer, sans un moteur enfin qui détermine et explique le mouvement. Il ajoute même que le droit et la justice ne seraient que de vains mots sans une *afirmacion eterna,* sans une éthique absolue qui offre une base solide aussi bien pour l'ordre moral que pour le matériel.

L'ouvrage se compose de quatre chapitres qui n'ont pas tous la même valeur. Dans le premier, l'auteur établit ce qu'il entend par *théorie du droit* et dans le deuxième — sans contredit le plus intéressant — il met sous nos yeux un certain nombre de faits destinés à démontrer le fond de vérité qui se trouve dans la théorie du droit. Les chapitres suivants sont consacrés à la recherche des moyens capables de nous faire connaître la vérité, l'absolue vérité.

Et maintenant, que M. Quinones nous permette de lui faire un léger reproche à propos d'une inexactitude qui revient fréquemment dans son ouvrage. Il est antisémite et nous ne le sommes pas; car nous pensons que la bourgeoisie catholique n'a pas moins de fautes à sa charge que les banquiers juifs. Il est adversaire acharné de Marx et, sans vouloir nous inféoder à l'école marxiste, nous pensons que Marx a été un des grands hommes de ce siècle. Mais jusqu'ici nous n'avons rien à lui reprocher. L'inexactitude commence, quand il accuse l'agitateur allemand d'avoir été riche et oisif, tandis qu'il ne vécut que de son travail en collaborant à des journaux américains, et que ses ouvrages théoriques, en dehors de l'agitation pratique, fournissent la preuve d'une activité extraordinaire ; quand il prend pour un juif Engels qui était chrétien comme l'auteur et moi; quand enfin il croit que l'aristocratie et la bourgeoisie allemandes entrent pour quelque chose dans la formation de la *Sozialdemocratie,* tandis que c'est précisément en Allemagne qu'on voit le plus petit nombre de bourgeois socialistes.

G. PINARDI.

*
* *

La Psychologie des sentiments, par Th. RIBOT. — Paris, Félix Alcan, 1896

Vers 1872 était fondée la *Revue Philosophique*. Ce fut un événement. Le monde universitaire fut remué. Le grand public ne resta pas indifférent. Le succès de la Revue s'accentua d'année en année. Aujourd'hui la Revue a conquis définitivement sa place parmi les revues savantes. Son programme n'a pas changé : le point de vue expérimental domine dans les articles qu'elle

publie. Mais elle a peu à peu modifié sa première physionomie, elle s'est faite plus accueillante pour les travaux de métaphysique et de morale sociale. Cette évolution de la Revue a été dirigée par M. Th. Ribot. Sa personnalité très ferme se décèle dans cette œuvre, semble-t-il, impersonnelle. Ses œuvres proprement dites sont nombreuses et toutes de premier ordre. Pourtant il ne se révèle pas complètement en elles et nous croyons, signalant aux lecteurs de la *Revue Socialiste* le dernier livre de M. Th. Ribot, pouvoir mettre l'activité et l'œuvre du directeur de la *Revue Philosophique* au niveau de celle du professeur au Collège de France.

La psychologie des états affectifs, remarque l'auteur au début de sa préface, est, de l'avis commun, confuse et peu avancée. En France, elle n'avait pas jusqu'à cette heure donné lieu à un vrai tableau d'ensemble. Ce tableau, nous l'avons aujourd'hui. M. Ribot a fait pour les émotions ce que Taine avait tenté pour l'intelligence : il a placé à leur place exacte le résultat de ses recherches personnelles dans un panorama international de la question. Il a offert au public un ouvrage définitif autant que quelque chose peut être définitif en philosophie. Son livre est un résumé magistral de la science ; il prend les travaux de ses prédécesseurs, sans en excepter un seul de quelque importance, et les pousse plus avant. Il a rendu par là un service inappréciable à ceux qui n'ont pas le temps de lire les livres et les revues de toutes langues où sont disséminées ces monographies.

L'ouvrage, après une introduction générale sur l'évolution de la vie affective, est divisé en deux parties : une psychologie générale et une psychologie spéciale.

On ne peut ici donner même une idée de la richesse documentaire de ce volume d'où les digressions et l'exposé historique sont pourtant soigneusement éliminés. Ces quatre cents pages et plus sont remarquablement courtes : le sens du mot émotions est d'abord fixé ; il ne s'agit pas seulement d'une définition de mots qui n'est d'ailleurs jamais inutile, mais par contre-coup d'une élucidation préliminaire de la chose. Il semble bien, en effet, qu'il n'y ait pas à proprement parler, sur la nature des émotions, de thèse intellectualiste et de thèse physiologique. Cette dernière, dit M. Ribot, est celle qui a été adoptée sans restriction aucune dans son travail. Cela veut dire simplement qu'il étudie ce qu'on entend ordinairement par les émotions et pas autre chose, et qu'il met de côté, de parti pris, cette « intelligence confuse », ces « idées forées » qui sont d'un autre domaine. On ne peut vraiment faire à l'auteur le reproche qu'on doit certainement faire à Lange, à notre avis : celui d'avoir, en prétendant embrasser tout le domaine des passions, laissé un trop grand nombre de faits, je ne dis pas sans explication, mais même sans description. Au contraire, quoique d'après la définition donnée de l'émotion, on pût s'attendre à ne trouver que peu de chose sur les sentiments sociaux, ce chapitre est, dans l'ouvrage de M. Th. Ribot, un des plus riches. Ces sentiments sont d'ailleurs rattachés à leur tronc physiologique. « Nous ne pouvons, à propos des sentiments sociaux, moraux, religieux, intellectuels, agiter les nombreuses questions qui en dépendent et nous perdre dans des détails sans fin. La tâche de la psychologie me paraît bien marquée : prendre chacun de ces sentiments à son origine, s'efforcer d'en bien déterminer la nature et suivre

son développement dans ses grandes phases, à l'aide des documents qui nous sont fournis par l'ethnologie, l'histoire des mœurs, des religions, de la culture esthétique et scientifique. »

On ne méconnaîtra pas sans doute les rapports qui lient cette genèse des émotions et des passions à ce qu'on est convenu d'appeler la conception matérialiste de l'histoire. Et comme l'une et l'autre ont été souvent mésinterprétées, on remarquera que M. Th. Ribot tout en insistant sur le développement de la molécule ancestrale, sur l'innéité (les théologiens diraient la grâce), sur les actions du milieu et sur le hasard (il y a sur le dernier point de très curieuses observations), met en lumière, comme l'avaient déjà fait Cournot et Taine à propos du langage, le rôle prépondérant des « inventeurs » en morale, et spécialement en morale sociale. Y a-t-il au fond d'autre morale que la morale sociale ?

Il remarque très finement que c'est surtout dans la conception génétique ou, comme on dit, matérialiste du développement historique que le rôle de l'invention morale a sa place marquée. « Si l'on admet, écrit-il, non une morale toute faite, mais une morale qui se fait, il faut bien qu'elle soit la création, la découverte d'un individu ou d'un groupe. »

Individu ou groupe, le point délicat de la question est posé. « Tous les grands législateurs ont été des fondateurs en morale, que l'invention vienne d'eux seuls ou d'une collectivité dont ils sont le résumé et l'incarnation ; peu importe. » L'individu, dans le sens large et fécond, est un individu social. C'est ce qu'on a exprimé bien souvent en disant que les plus fortes originalités historiques expriment le plus puissamment leur milieu et leur temps.

L'auteur remarque et ce point est, dit-il, de toute importance « que la conception théorique d'un idéal moral plus élevé, d'une étape à franchir, ne suffit pas, il faut une émotion puissante qui fasse agir et, par contagion, communique aux autres son propre élan. La marche en avant se proportionne à ce qui est senti, non à ce qui est conçu. »

Ici nous quittons le terrain de la psychologie proprement dite : quelles sont les passions sociales les plus puissantes actuellement, celles qui trouveront toutes prêtes les théories propres à les justifier, car le concours de ce qui est conçu et de ce qui est senti est indispensable. Parmi les émotions il en est deux qu'on reproche volontiers aux socialistes, l'envie et la haine. Quand ces émotions révèlent un caractère social, elles prennent un autre nom : le sentiment passionné de la justice, le sentiment de la révolte. Il y aurait une étude génétique à faire sur ces deux émotions. On prendrait comme point de départ le chapitre de M. Th. Ribot sur la colère, plein d'indications excellentes.

Le livre se termine par une psychologie des caractères, caractères normaux et caractères morbides, et par une étude sur la dissolution de la vie affective qui complète les monographies bien connues de l'auteur sur les maladies de la volonté, de la mémoire, de la personnalité.

Le difficile, dans cette partie de l'ouvrage, était de ne pas tomber dans l'exagération, de ne pas donner à la vérité partielle l'allure du paradoxe. On sait si Taine, dans son *Essai sur l'Intelligence,* avait évité l'écueil. Le livre de M. Th. Ribot gagne cette gageure d'être d'une psychologie très riche et d'une logique prudente.

L'école dite lombrosienne a jeté un certain discrédit sur cette question des caractères normaux et des caractères anormaux. La série des criminels-nés, des prostituées-nées, des voleurs-nés s'est allongée outre mesure. Des crimes d'un caractere franchement social, c'est-à-dire qui n'existeraient pas sans la société et qui supposent telle ou telle forme de société, ont sans critique, mais non sans luxe de photographie, été considérés comme inscrits en détail dans l'organisme. Des stigmates qu'on aurait aussi bien trouvés dans le gendarme ont défini l'assassin. Le but de l'auteur n'est pas de traiter à nouveau ce difficile sujet des caractères normaux et anormaux, mais simplement d'essayer une classification purement psychologique (1) au point de vue affectif, qui paraît le bon. La classification proposée a des chances de vivre quelque temps. La délimitation des cas normaux et des cas anormaux est faite d'après ces deux caractères : l'unité, la stabilité. M. Th. Ribot conclut, avec Spinosa, que la vie affective est la vraie base physiologique et psychologique à la fois de la vie morale, intellectuelle, sociale de l'homme. P. B.



La Représentation proportionnelle, brochure, par M. Ch. Baggio, ancien maire à Carvin (Pas-de-Calais)

M. Baggio se fera un plaisir d'envoyer sa brochure *franco* à ceux qui lui témoigneront le désir de la lire. — En voici les conclusions :

1) Pour assurer le secret et par suite la liberté du vote, la condition première et minima est que tous les bulletins de vote soient identiques dans leur aspect extérieur, c'est-à-dire au triple point de vue du papier, du format et de l'impression ; que par suite ils soient imprimés par les soins de l'administration et que tout autre bulletin soit annulé.

2) Afin que, comme cela doit être en toute démocratie, les frais de l'élection soient réduits le plus possible pour tous les candidats, il faut que les affiches soient imprimées et apposées, les bulletins imprimés et remis aux électeurs par l'administration.

3) Pour assurer de la part de l'administration l'idendité des bulletins et la remise à chaque électeur de tous les bulletins spéciaux, il faut que tous ces bulletins spéciaux soient réunis sur une seule feuille et composent un bulletin collectif comme en Belgique.

Il doit en être de même pour l'impartialité des affiches.

4) Pour que l'administration puisse faire imprimer à temps les affiches collectives et les bulletins collectifs et en garantir l'exactitude, il faut que toutes les candidatures lui aient été présentées en temps utile par un groupe d'électeurs en chaque parti avec acceptation signée des candidats (comme en Belgique).

5) Pour assurer la sincérité des professions de foi, empêcher les intrigues

(1) On dit purement psychologique parce que l'auteur distingue sur ce point deux théories ou plutôt deux tendances : la tendance physiologique et la tendance psychologique et qu'en fait, dans son essai, il laisse les termes physiologiques vraiment trop vagues sous leur apparence de précision technique.

et les manœuvres frauduleuses des candidats et des électeurs, il faut interdire sous peine de déchéance l'acceptation de la candidature sur plus d'une liste de présentation.

6) Pour assurer l'impartialité des bureaux de vote, la justice et la régularité des opérations électorales, il faut (toujours comme en Belgique) accorder à chaque parti le droit de se faire représenter par un surveillant dans le compartiment de chaque bureau.

Ces prescriptions sont nécessaires et devraient être appliquées dans toutes les élections politiques.

7) En ce qui concerne la représentation proportionnelle, pour l'assurer, il faut pouvoir déterminer le nombre de bulletins donnés à chaque liste et pour cela pouvoir sans incertitude classer tous les bulletins de vote par liste.

Il faut en conséquence tenir pour nul tout nom étranger à une liste qui y aura été introduit.

Enfin, pour garantir complètement la liberté du vote et empêcher totalement les corruptions, il conviendra de recourir au vote dans le secret de la table écran ou du cabinet isolé (comme en Belgique), dès aujourd'hui dans les élections uninominales qui par leur simplicité en rendent l'emploi facile, et plus tard dans les élections par listes lorsque les progrès de l'instruction dans le corps électoral en permettront la pratique.

Voilà ce qui serait aisément compris en France, si nous n'étions pas habitués à considérer comme naturel le laissez-faire anarchique qui depuis si longtemps règne dans toutes nos élections et y favorise toutes les vilenies, les pressions et les corruptions au détriment de la moralité générale comme du bien public.

* * *

La Question sociale et la morale, par le Docteur Ch. Rappoport, de Berne. — Berne, librairie Gœpper et Lehmann, 1895

Les rapports de l'économie politique et de la morale sociale, au sens large, sont traités ici de main de maître. L'auteur résume les travaux de Herbert Spencer, Wundt, Hefding, Paulsen, Gizycki, Zodll, Guyau, Fouillée, Engels, Shaeffle, Roscher, Ingram, et tire sa conclusion propre : c'est, si nous ne nous trompons, que la question morale est au fond une question sociale (la mort seule mise à part, car la plupart des maladies cataloguées par les médecins ont un côté nettement social, quoi qu'en dise Lombroso et son école).

Mais l'attrait spécial du livre est sa riche information historique. Les anciens et les contemporains sont mis à contribution. Le dix-huitième siècle, entre autres, fournit une riche moisson.

J'avoue que le dix-huitième siècle, malgré les nombreux travaux littéraires qui en parlent à satiété, m'a paru toujours très négligé. Les principes de 89 lui ont fait du tort. On en est réduit à découvrir presque un Voltaire nettement socialiste, malgré des plaisanteries mal comprises par Francisque Sarcey ; un Diderot socialiste, malgré les fines et superficielles appréciations des Bersot et des Paul Albert et surtout malgré les éreintements très érudits de M. P. Brunetière. C'est donc un plaisir de trouver, au cours d'une dissertation

doctrinale, une analyse d'un écrivain trop peu connu aujourd'hui et digne de l'être : Bernard Mandeville, l'auteur de la « fable des Abeilles », si célèbre au dix-huitième siècle. C'est l'essai le plus original qui ait été fait pour allier l'individualisme au socialisme. On en retrouve des échos dans les romans de Voltaire, dans les contes de Diderot (qui le cite), dans les ouvrages d'Helvétius, de d'Holbach. Chose plus curieuse encore, et fort naturelle d'ailleurs, c'est contre l'influence de Mandeville qu'est bandé tout l'effort des économistes purs (ceux qu'on appellera plus tard l'école de Manchester). Schaftesbury (si fort remanié par Diderot), Hutcheson, Buttler, Adam Smith ont constamment sous les yeux le spectre de Mandeville et de la « fable des Abeilles ». C'est à peu près la même obsession qui travaillait Cousin et son école en face de la statue de Condillac. On n'en parle jamais, mais on y pense toujours. « D'après mon opinion, dit l'auteur, voici les grandes lignes de la pensée de « Mandeville : *1)* une vue philosophique d'une grande largeur, la conception « générale que le « bien » peut, sinon doit être, le résultat du « mal ». C'est là « une doctrine qui revient à chaque instant à travers l'histoire (Héraclite, « Hegel, Marx). Les théories de Hobbes, Mandeville, et récemment de « Darwin se laissent facilement ramener en dernière analyse à ce principe. « *2)* Mandeville a mis en une lumière vive et même brutale, d'une part les contradictions sociales qui existent nécessairement dans une société de classe « (Klassengesellschaft), d'autre part l'antagonisme plus ou moins latent dans « une telle société entre les maximes morales et les intérêts des classes dirigeantes. » Sur cet antagonisme il n'y a qu'une voix parmi les observateurs sagaces de la société contemporaine. L'auteur cite alors les plus remarquables passages de Karl Jentsch, un conservateur pourtant, de Max Nordau, un dilettante, de Jean Jaurès, de Diderot, sérieux socialistes. Il remarque que la pensée de Mandeville a trouvé son génial interprète dans Friedrich Nietzsche. C'est au point que les expressions sont dans les deux auteurs presque identiques. Dans sa conclusion, le docteur Rappoport pose la question : L'élément moral est-il un facteur social actif qui puisse, dans certaines circonstances données, exercer une influence décisive sur l'évolution humaine, ou bien n'est-ce qu'une affaire personnelle à régler entre nous ? On peut répondre à peu près ainsi qu'il suit : *1)* la distinction entre l'individu et l'être social est plus fictive que réelle : *2)* prenant les choses à un moment donné, l'élément moral semble être de peu d'effet ; mais additionnez, à travers l'évolution de l'espèce, ces petites modifications et l'effet de masse, après des milliers de siècles, sera considérable : *3)* l'existence d'un ordre social est impossible sans la sanction morale consciente ou non du peuple qui vit sous cet ordre social. Nulle part les gendarmes ne suffisent. Qui gardera les gardiens ? Parmi les facteurs historiques, il faut compter le sentiment du droit qui domine dans la nation considérée comme un tout. Répétons-le, cela ne veut pas dire du tout que la question sociale soit une question morale. Cela signifie seulement que les concepts du droit, quand ils sont devenus portion de la substance cérébrale d'un peuple jouent un rôle qui n'est pas sans importance et qui peut d'ailleurs s'élargir. On peut penser que ce facteur deviendra de plus en plus puissant à mesure que l'évolution de l'espèce s'accentuera. Si l'on prend comme exemple les sociétés primitives, même les sociétés antiques, le facteur moral

est loin d'y avoir tenu une place de premier rang. Mais on peut montrer que, sous certaines circonstances données, et surtout à un degré élevé de l'évolution de l'espèce (ceci est pour l'avenir), les concepts moraux atteindront, comme instincts supérieurs incarnés, une puissance inconnue aujourd'hui. Même aujourd'hui ils ne sont pas une quantité négligeable. On ne s'aperçoit pas toujours de leurs effets, ils en ont pourtant. P. B.

*
* *

Enrico Seletti. — **Se il Socialismo abbia fondamenti scientifici.** — Parma, Luigi Battei, 1896 (1)

A cette question : le socialisme a-t-il des bases scientifiques? l'auteur répond par une sérieuse affirmative.

Le premier chapitre, *la Liberté,* résume les débats, qui ne semblent pas être encore terminés, sur la conciliation des futurs contingents et de l'universel déterminisme. Au point de vue social la question est un peu simplifiée. L'auteur insiste à bon droit sur cette simplification : l'individu et la collectivité. Il conclut en disant « qu'il n'y a pas dualisme entre la liberté industrielle et la nécessité sociale, entre la liberté et l'autorité, mais action et réaction mutuelles, adaptation harmonique dans l'espace et dans le temps, évolution parallèle ».

Dans le second chapitre, l'auteur prend très vivement à parti Herbert Spencer. Il soumet à sa pénétrante analyse les deux pamphlets célèbres : *l'Individu contre l'État* et *la Justice.* Herbert Spencer a écrit deux sortes de livres : des livres de philosophe, des livres d'Anglais en wagon. Les premiers retiennent l'attention et commandent le respect par la masse. Les seconds se résument en cet aphorisme de voyageur sans préjugé : je prends insolemment la meilleure place jusqu'à ce qu'un plus insolent me déloge. C'est plus court. Il ne faut pas grande attention pour comprendre et, quand on a compris, on risque de manquer de respect. Aussi l'auteur passe-t-il très rapidement.

Le socialisme d'État est le sujet du troisième chapitre. S'attaquant cette fois à MM. Léon Say, Goschen, et aux libéraux en général, l'auteur n'a pas de peine à montrer l'incohérence de ces individualistes à outrance, dont la puissante individualité est faite des privilèges exorbitants que l'État actuel leur concède.

Socialisme et darwinisme, quatrième chapitre, pose la question : le transformisme est-il lié au socialisme? Au point où en est arrivée l'évolution humaine, le socialisme se présente-t-il comme un aboutissant? Laissant de côté les noms d'auteur, il est permis de répondre par l'affirmative. Les régressions mentales d'Herbert Spencer, d'Huxley, de Haeckel n'ont qu'un intérêt biographique.

Le problème du socialisme est posé dans le cinquième chapitre. Les nombreux

(1) I. La Liberté. — II. Herbert Spencer et le Socialisme. — III. Socialisme d'État. — IV. Socialisme et Darwinisme. — V. Le Problème du Socialisme. — VI. Le Salaire au point de vue économique. — VII. Le Salaire au point de vue juridique. — VIII. La Propriété de la terre et l'Héritage. — IX. Le Socialisme et la Philosophie du droit en Italie. — X. Le Socialisme et la Loi de l'évolution. — XI. La Loi de l'évolution et la Liberté. — XII. L'Égalité. — XIII. Le Collectivisme.

auteurs qui ont fait la caricature grotesque des tendances socialistes sont passés en revue. On montre que ces chevaliers errants ont créé de toutes pièces une hydre fabuleuse dont ils abattent les têtes. L'auteur termine cette revue en appelant l'attention des lecteurs sur le « socialisme juridique », si fécond en Italie. Cette dénomination, dit-il, est équivoque. On croirait qu'il s'agit de simple jurisprudence. Cela va beaucoup plus loin et porte plus haut : le socialisme juridique, c'est le socialisme économique ayant enfin force de loi.

Le salaire au point de vue économique, sixième chapitre, est une critique des théories de Ricardo et de Malthus. L'auteur n'accepte pas sans restrictions les modifications apportées par Mill. Il se déclare insuffisamment satisfait des théorèmes de Marx. Ce chapitre est donc plutôt négatif.

Dans *le salaire au point de vue juridique*, septième chapitre, l'auteur est plus positif. Si le système des salaires est condamnable au point de vue économique, il ne l'est pas moins au point de vue juridique. Mais, tandis que les théorèmes économiques se dérobent sous l'obscurité des formules, les textes de lois sautent aux yeux en une langue, hélas ! trop claire. Or notre code actuel est un défi perpétuel à l'équité, telle du moins que nous la comprenons aujourd'hui. L'auteur en donne des preuves très simples et très saisissantes.

La propriété de la terre et l'héritage sont examinés au huitième chapitre. Après avoir passé en revue les diverses théories socialistes à ce sujet, l'auteur remarque qu'elles ont toutes un point commun : c'est l'affirmation d'un devenir perpétuel et, par conséquent, la négation de formes fixes. Ces transformations inévitables dans le régime de la propriété, les socialistes les aident, les secondent, les sollicitent. Ils font office d'accoucheurs dévoués et experts, voilà tout.

Le socialisme et la philosophie du droit, neuvième chapitre, nous fait assister à la rénovation du droit sous l'influence du socialisme populaire, que le socialisme scientifique ne fait que traduire. On sait que l'Italie a une des premières places dans ce mouvement. Il a été admirablement résumé dans les ouvrages du professeur Saveris Scolari.

Le socialisme et la loi d'évolution, dixième chapitre, reprend avec plus de largeur la question déjà traitée dans *socialisme et darwinisme*. Dans une série de conclusions éloquentes, l'auteur chante presque le chant de triomphe de la conception socialiste. Sur tous les terrains et de toutes parts on commence à considérer la liberté, non plus comme une prérogative de l'individu pris isolément, mais comme une action sociale disciplinée.

C'est que *la loi d'évolution et la liberté,* onzième chapitre, se concilient fort bien en vidant le concept de liberté de son contenu sophistique. Ce contenu, c'est le droit du plus fort, c'est-à-dire du plus égoïste et du moins scrupuleux, ce qu'on appelle ordinairement la concurrence, l'économie politique. Elle serait plus justement dénommée la politique économique.

L'égalité, douzième chapitre, est l'idéal social. Cet idéal est en voie de se réaliser. Il ne s'agit pas d'équation algébrique, mais de justice sociale. Or quoique socialisme ne soit pas absolument synonyme de *collectivisme*, treizième chapitre, le collectivisme est peut-être la plus pure, la plus complète incarnation du socialisme.

L'auteur termine en conviant les collectivistes à la lutte, à l'essai ; inévi-

table et formidable devoir qui s'impose à eux. Mais il ajoute que la faillite même du collectivisme laisserait l'idée socialiste debout. P. B.

* * *

Traité expérimental de Magnétisme. *Physique magnétique.* Cours professé à l'*École pratique de Magnétisme et de Massage*, par H. Durville. — Deux volumes reliés, avec portrait, signature-autographe de l'auteur et 56 figures dans le texte. Chaque volume, 3 francs, à la *Librairie du Magnétisme*, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Cet ouvrage, qui comprend deux volumes, est écrit méthodiquement, dans la forme d'un traité de physique ; et, en effet, l'auteur ne parle que de physique. Mais c'est une physique inconnue par laquelle il démontre que le magnétisme — qui est tout différent de l'hypnotisme — s'explique parfaitement par la *théorie dynamique*, et qu'il n'est qu'un mode vibratoire de l'éther, c'est-à-dire une manifestation de l'énergie.

Des démonstrations expérimentales, aussi simples qu'ingénieuses, que chacun peut vérifier, démontrent que le corps humain émet des radiations qui se propagent par ondulations comme la chaleur, la lumière, l'électricité, et qu'elles déterminent des modifications dans l'état physique et moral d'une personne quelconque placée dans la sphère de leur action. L'auteur est très affirmatif sur ce point, car le nombre et la constance des faits lui ont permis de formuler les lois qui les régissent.

Par une méthode expérimentale à la portée de tout le monde, il étudie comparativement tous les corps et agents de la nature, depuis l'organisme humain, les animaux et les végétaux jusqu'aux minéraux, sans oublier l'aimant, le magnétisme terrestre, l'électricité, la lumière, le mouvement, le son, les actions chimiques, et même les odeurs. Il démontre que le magnétisme, qui se trouve partout dans la nature, n'a rien de mystérieux, comme on l'a pensé jusqu'à présent, et qu'il est soumis à des lois que l'on peut réduire à des formules précises.

La théorie, fort simple, exposée dans un style concis, clair et parfois poétique, qui amuse autant qu'il instruit, ouvre des horizons immenses à l'étude de la physiologie humaine, et trace une voie nouvelle à l'art de guérir en le mettant à la portée de tout le monde.

Les deux derniers chapitres, traitant des *courants* et de la *lumière magnétique*, se recommandent spécialement à l'attention des savants.

Ces faits démontrés, d'accord avec les récentes découvertes faites dans le domaine de la lumière et de l'électricité, font de ce volumineux travail un véritable ouvrage d'actualité, qui, malgré son caractère scientifique, est à la portée de toutes les intelligences.

L'ouvrage de M. Durville, illustré de nombreuses figures inédites qui facilitent encore l'intelligence du texte, est des plus intéressants, car il classe désormais le magnétisme animal, tant controversé depuis trois siècles, au rang des sciences naturelles.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(Publications françaises sur les questions politiques, économiques et sociales.)

REVUES DE FÉVRIER

1. PRINCIPES ET DOCTRINES

A. Albert : La Bourgeoisie en danger (*Nouvelle Revue*).

Th. Block : La Terre et la Propriété privée (*Compte rendu de l'Acad. des sciences mor. et polit.*).

Abbé Cetty : Esquisse d'un programme social chrétien (*Association catholique*).

Em. Coste : Le Juste Salaire (*Soc. cathol.*).

Coulazou : La Question de la population (*Soc. cathol.*).

Darlu : Réflexions d'un philosophe sur les questions du jour : la solidarité (*Revue de métaph. et de mor.*).

Demolins : Géographie sociale : Régions de culture en grande propriété (*Science sociale*).

Jean Fache : Un travailleur aux travailleurs (*Nouv. Revue*).

Ch. Gide : Notre programme social et économique (*Revue du chr. social*).

Paul Lapeyre : La Frayeur de la question sociale (suite) (*Assoc. cathol.*).

Luc. Le Foyer : L'Avenir sexuel (*Revue fémin.*).

Abbé Naudet : La Démocratie chrétienne (*Quinzaine*).

Nogues : Essai sur la rémunération du capital et du travail dans l'œuvre de la production (*Assoc. cathol.*).

Pressensé : La République et la Crise du libéralisme (*Revue des Deux Mondes*).

Louis Randon : Le Christianisme social : sa méthode (*Rev. du chr. soc.*).

Rôle de l'Etat dans l'hygiène publique (*Journal d'hygiène*).

Tourville : Histoire de la formation particulariste : orig. germ. et gothiques) (*Science sociale*).

2. QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

E. Besson : Contrôle des finances de l'Etat (*Rev. pol. et parlem.*).

Boulanger, sénateur : Le Droit sur l'alcool et la réforme des boissons (*Revue pol. et parlem.*).

Béjambes, président de l'Ass. des répétiteurs : La Crise de l'Université (*Revue Bleue*).

E. Bouloc : Les Grèves (*Dépêche de Toulouse*).

F. Dreyfus : L'Enfance devant la justice répressive (*Revue pol. et parl.*).

L.-P. Dubois : Les monopoles industriels aux États-Unis (*Revue des Deux Mondes*).

D. Deschamps : Les Syndicats professionnels considérés au point de vue de leur application à l'agriculture.

Isaac : Le Patronage à l'Exposition de Lyon (*Réforme sociale*).

P. Isambert : L'Évolution des études juridiques vers l'observation sociale (*Science sociale*).

RAOUL JAY : Liquidation de la Caisse de Saint-Gall (*Rev. pol. et parl.*).

G. LEGRAND : L'Industrie à domicile (*Rev. soc. cath. belge*).

A. LEROY-BEAULIEU : Le Règne de l'argent : la Bourse, la spéculation et la puissance française (*Revue des Deux Mondes*).

DE MUN : Réponse à MM. Spronck et Otto : La Crise de l'Université (*Revue Bleue*).

RAYNERI : Modifications à introduire dans le projet de loi coopér. en ce qui concerne le crédit (*Bulletin du Crédit populaire*).

ROCHETIN : La Production des compagnies françaises et américaines d'assurance sur la vie (*Journal des Economistes*).

FLOUR DE SAINT-GENIS : La Réforme hypothécaire (*Revue polit. et parlem.*).

DE TOURVILLE : Le Mouvement agricole (*Journal des Econ.*).

TOUZAUD : La Décentralisation administrative (*Science sociale*).

VERSTRAETE, consul : L'Organisation du crédit industriel et agricole en Russie (*Bulletin du Ministère de l'Agriculture*).

3. HISTOIRE, BIOGRAPHIE, DOCUMENTS

CH. BENOIST : L'Espagne et la Crise coloniale : Cuba (*Revue des D. M.*).

A. BONNARD : Peuples et Gouvernements (*Semaine litt. de Genève*).

J.-C. CHAIGNEAU : Un Symbole néfaste (Question du Sacré-Cœur de Montmartre) (*Humanité intégrale*).

V. CHARBONNEL, (abbé) : Le Silence de Léon XIII (*Vie Contemporaine*).

LAVISSE : Mauvaise méthode (Question d'Orient) (*Revue de Paris*).

A. VANDAL : Les Massacres arméniens et la Réforme de la Turquie (*Correspondant*).

4. LETTRES, ARTS, INSTRUCTION

H. JOLY : La Crise Universitaire (*Correspondant*).

TH. GRASSET : Les Écoles ménagères (*Soc. cathol.*).

Mme G. RENARD : Femmes anglaises (Mme Sidney Webb, Mme Pankhurst, Mme Sparling, fille de W. Morris) (*Nouvelle Revue*).

LIVRES

---

1. SOCIOLOGIE (DOCTRINES ET MÉTHODES) ET PHILOSOPHIE

M. BLOCK : *Progrès de la science économique depuis Adam Smith.* — Guillaumin, 16 fr.

BRUNETIÈRE : *L'Idée de Patrie*, broch. — Didot.

V. CHARBONNEL : *Histoire d'une idée :* Le Congrès des Religions. — Colin.

A. ETIEVANT : *Dialogues socialistes*, 7, rue Androuet. Bibl. française.

VON KIRCHENHEIM : *L'Eternelle utopie* (trad. de Chazaud des Granges). Résumé des doctrines socialistes. — Le Soudier. In-18.

ACHILLE LORIA : *Problèmes sociaux contemporains.* — Giard.

PIERRE PARL : *Les Aspirations des foules et les croyances au merveilleux.* — Veuve Brismée, Bruxelles. Broch. 30 c.

PLEKANOFF : *Anarchie et socialisme* (édité par le groupe des étudiants collectivistes). — Broch. in-18 jésus.

SOLWAY : *Le Comptabilisme social.* — Bruxelles (Institut Solway).

Dr VAZEILLE : *La Question sociale est une question de méthode.* — Giard et Brière. 2 fr.

LOUIS ULLMO : *Le Problème social.* — Alcan.

J.-B. MAURICE VIGNES : *La Science sociale d'après les principes de Le Play et de ses continuateurs.* — 2 vol. in-8, Giard et Brière.

Étranger :

ANTONIO : *La Ilusion de la ciencia moderna.* — Typographie hispano-améric. Barcelone.

GASPARE NICOTRI GUAJANA : *La donna ed il progresso morale,* confér. avec préface de Gnocchi-Viani. — Rome. Typografia tiberina di F. Setth.

LORENZ : *Die marxistische Socialdemocratie.* — G.-H. Wigaud. Leipzig.

W. S. M. KECHNIC : *The state and the individual* (Introd. à la science politique) avec références bibliographiques spéciales. — Glascow, J.-M. Lehore.

2. QUESTIONS POLITIQUES, SOCIALES ET ECONOMIQUES

L. D'ABARTIAGUE : *L'Assistance par le travail en Suisse.* — In-18, broch. Biarritz.

CH. BROUILHET : *Assurances ouvrières en Allemagne.* — In-8, broch. Lyon.

Dr COMMENGE, méd. en chef du dispensaire de salubrité de la préfect. de police : *La Prostitution clandestine à Paris.* — Reinwald, in-18, 550 p.

GROUPE D'ÉTUDES SOCIALES (Fédération régionale des groupes d'études sociales de l'Union nationale) : Notice et Programme. — In-16, 32 p. Paquet, 10, quai Tilsitt, Lyon, 10 cent.

A. COSTE : *Les Bénéfices comparés du travail et du capital dans l'accroissement de la richesse depuis 50 ans.* — Guillaumin, in-8, 19 p.

H. ISENBERG : *L'Hygiène du houilleur et ses maladies spéciales.* — Montpellier, in-8, 121 p. Boehm.

A. JAFFE : *La Question des logements ouvriers en Allemagne.* — In-8. Laffray, Beaugency.

LABOULAIS : *Questions ouvrières : le quartier.* — Paul Dupont.

Lois italiennes sur les mines, les travaux et les eaux. — 16 p. in-8. Perret.

E. MALATESTA : *Entre paysans.* — Broch. (Aux *Temps nouveaux*).

LOUIS PAOLI : *Questions constitutionnelles* (Examen de quelques points de la Constitution de février 1875). — Paris, Pedone.

PATRONAGE DES LIBÉRÉS (3e congrès) : *Compte rendu.* — Gr. in-8, 3 fr.

SAULAVILLE : *Les logements insalubres.* — In-8, 21 p., Berger-Levrault.

Dr HENRI SECRETAN : *Les lois de la natalité* (Quelques notes sur le mouvement de la population). — Lausanne, Payot.

H. VERLY : *Triomphe du socialisme* (critique d'après Richter), journal d'un ouvrier révolutionnaire. — Le Soudier, in-18.

TRAVAIL DU DIMANCHE (pays étrangers) : Rapports. — Bruxelles, Lebègue, in-8, 344 p., 2 fr. 50.

3. HISTOIRE ET ÉVÉNEMENTS CONTEMPORAINS

V. BÉRARD : *La politique du sultan.* — Calmann Lévy, 3 fr. 50.

Dr K. DIEHL : *Proudhon.* — 3 vol. Fischer, Iéna.

H. FERRET : *Étude historique sur l'intervention de l'État dans l'établissement des chemins de fer.* — Larose, in-8.

P. GAULOT : *Les Grandes journées révolutionnaires.* — Plon, in-8, 6 fr.

E. GEGOUT : *Jésus.* — Stock.

F. GODART : *La Réforme judiciaire de 1789 à 1794,* d'après C. Desmoulins. — In-18, 2 fr., Pedone.

SIGISMOND LACROIX : *Actes de la Commune de Paris,* t. III, IV et V. — In-8. Léop. Cerf.

Général LEWAL : *La Chimère du désarmement.* — In-8, 130 p., Baudouin.

LUDOVIC SCIOUT : *Le Directoire* (2e partie). (Thermidoriens, 30 Prairial, 18 Brumaire). — Plon vol. IV et V. — In-8 écu, 16 fr.

LITTÉRATURE ET ARTS (livres reçus par la Revue)

CHARLES BARBIER : *L'Avenir de la Poésie.* — Cahors, imprimerie Layton.

G. BEAUME : *La rue Saint-Jean et le Moulin.* — Plon.

EDOUARD PETIT : *Alentour de l'école* (Charavay). Guide des œuvres d'instruction populaire.

C. LOMBROSO : *Les Anarchistes.* — Flammarion.

EUG. MOREL : *La Rouille du sabre.* — Havard fils.

POUVILLON : *L'Image.* — Ollendorff.

JEAN RICHEPIN : *Le Chemineau.* — Charpentier.

JEAN SÉVÈRE : *Poésies humaines.* — Chamuel.

SÉVERINE : *En marche.* — Simonis Empis.

G. SARRAZIN : *Le Roi de la mer.* — Perrin.

A. L.

Souscription pour la Verrerie ouvrière d'Albi

Un ami des Verriers (2me versement). . . 20 francs

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 9, rue du Pont.

Le Renouvellement du Privilège

DE LA BANQUE DE FRANCE

Le renouvellement du privilège de la Banque de France va être discuté incessamment par le Parlement. On sait que la Banque de France a été organisée par le premier consul, en 1803, réformée en 1806. Son privilège a été discuté en 1840, en 1857 et va l'être en 1897. Nous n'avons pas l'intention de faire tenir tout l'historique de cet établissement de crédit en ces quelques lignes et en ces quelques dates. Mais par ces dates même il est montré que, si cinq fois dans le siècle la Banque a dû compter avec les pouvoirs publics et discuter avec eux, deux fois seulement cette discussion a été libre. Comment parler de liberté en 1803, en 1806, en 1857 surtout? En 1803 et en 1806 aucun Parlement n'a discuté. En 1857, c'est bien pis. Le Corps législatif muet, obligé par la Constitution de 1852 de soumettre à la censure du Conseil d'État les amendements qu'il rédige, n'obtient aucune concession, aucun avantage. C'est seulement en 1840 que la discussion eut quelque éclat et quelque utilité — soutenue à la Chambre des Députés par Dufaure (rapporteur du projet), Thiers (président du conseil), et pour l'opposition par Garnier-Pagès. C'est donc à vrai dire la seconde fois que dans le siècle la discussion qui va venir pourra forcer l'opinion publique à juger l'œuvre de la Banque. Voilà pourquoi elle est utile et grave. Sans compter que du moment qu'il s'agit, en examinant le projet, non pas de faire une loi révisable, mais de signer un contrat immuable pour vingt-trois ans, il y a pour les représentants du pays un double intérêt à élargir le débat.

Mais cela même leur sera-t-il permis? Dans les circonstances actuelles peut-on affirmer que liberté entière sera laissée à leur vote et qu'aucune équivoque ne pèsera sur la discussion? Expliquons-nous. Sans doute il sera permis aux députés qui le veulent de prolonger matériellement la discussion autant qu'il leur semblera que les intérêts du pays le commandent. Mais le retard apporté au dépôt et à la discussion du projet fait que le temps moral nécessaire leur est refusé. C'est

en 1898 et le 1er janvier que s'éteint le privilège. Or, n'est-il pas certain que l'on ne peut atteindre par une réforme profonde l'organisme actuel de la Banque sans l'amener à protester et à nous reprocher de lui imposer, en un laps de temps trop court, une réforme équivalente pour elle à une révolution? Ceci même n'est-il pas surtout vrai en ce qui touche la fin du privilège?

Or, la Banque a un double et large intérêt à ce retard. Un intérêt pécuniaire d'abord. Le projet de M. Cochery dans son article 3 dispose que la Banque doit payer à l'État une redevance variable égale à peu près à 4 millions par an. Le même article décide que dans les six mois écoulés qui suivront la promulgation de cette loi — la Banque devra commencer à effectuer le paiement. Or, supposez que ce projet eût été discuté, comme le fut celui de 1840 — trois ans avant l'extinction du privilège. C'est une dizaine de millions que la Banque eût dû verser aux mains du Trésor, puisque, votée trois ans avant, cette loi eût été promulguée au même moment. Même, si moins scrupuleux que les ministres de la monarchie de juillet, les ministres de la République bourgeoise eussent déposé le projet, non pas trois ans, mais deux ans, mais quinze mois avant l'extinction du privilège, même alors, la Banque eût été contrainte de payer à l'État une somme au moins égale à cinq millions (1).

Le retard apporté au dépôt du projet a donc affranchi la Banque du paiement de cette somme. Elle ne paiera plus — le projet ne pouvant plus être voté et promulgué que six mois avant le 1er janvier 1898 — qu'une somme relativement insignifiante.

Il est un autre intérêt plus large et dont elle profite davantage. La Banque a tout à gagner et l'État tout à perdre à ce retard. Va-t-on demander la substitution d'une Banque d'État à la Banque de France? Viendra-t-on réclamer quelque modification, moins complète, mais cependant profonde? Viendra-t-on exiger pour le public des avantages nouveaux, pour l'État d'autres concessions? Le temps manquera pour engager les négociations! Ainsi, voilà ce que la Banque trouve de profit dans le retard par nous signalé! Ironie des mots et des choses! C'est sous le régime qui tire vanité de la liberté qu'il laisse aux discussions que se passent de pareils faits! Rien ne peut mieux démontrer que, consciemment ou non, les gouvernements subordonnent leurs décisions aux volontés de la puissance capitaliste. Elle seule commande et agit et ils ne sont que ses serviteurs misérables.

---

(1) On ne peut opposer que le projet Cochery, par cela même qu'il émane de M. Cochery, ne pouvait être déposé il y a trois ans ou deux ans — M. Cochery n'étant pas à ce moment ministre. L'idée de la redevance, payable dès avant l'extinction du privilège et dès la promulgation, se trouvait déjà en 1891 dans le projet de M. Rouvier, partisan d'une redevance fixe payable par la Banque dans les mêmes conditions.

A qui cependant remonte la responsabilité de cet état de choses? Il faut dégager le rôle des partis. En 1892, une discussion brillante à laquelle prennent part Millerand et Pelletan fut instituée sur le projet déposé par M. Rouvier et rapporté par M. Burdeau. Pourquoi fut-elle sans lendemain? Pourquoi n'a-t-on pas abordé la discussion des articles? Est-ce parce que les considérations apportées à la tribune contre la Banque de France avaient déterminé dans la Chambre une hostilité contre le projet et le mettaient ainsi en péril? On le pense. Mais alors la Commission eût dû le retirer et le modifier dans un sens libéral. A-t-on voulu attendre, au contraire, les élections de 1893, afin de pouvoir discerner parmi les revendications générales du pays le vœu formel et précis qu'il pouvait émettre sur la question? Alors pourquoi, dès le lendemain des élections, avoir négligé de déposer ce projet? Les avertissements n'ont cependant pas manqué aux gouvernants. Dès le début de novembre 1894, Rouanet questionnait M. Poincaré, ministre des finances, et lui montrait le péril qu'il y avait pour le pays dans l'inertie gardée. M. Poincaré promit d'agir. Et c'est seulement deux ans après, à la dernière heure, dans les conditions que nous venons de rappeler, que M. Cochery tint la promesse gouvernementale.

*
* *

Notre étude, quoique provoquée par la discussion prochaine sur le privilège de la Banque, ne peut pas viser seulement le projet. Si elle s'arrêtait à en montrer les défauts et à en signaler les lacunes, elle serait vraiment trop restreinte. Voilà pourquoi il ne nous suffira pas de chiffrer le somptueux cadeau que feront à la Banque ceux qui renouvelleront son privilège. Il nous faut, à travers ce siècle, examiner son rôle. Qu'a-t-elle reçu de l'État — jusqu'au jour où nous sommes et où elle lui vient réclamer le renouvellement? Qu'a-t-elle reçu de la nation? Par quels services, en regard de ceux qui lui furent rendus, a-t-elle reconnu la force et la prospérité qui lui ont été données? Voilà ce qu'il nous faut d'abord fixer. Bilan où les services rendus à la Banque apparaîtront comme éclatants, et comme infimes ceux qu'en retour la Banque a été obligée de restituer. Nous disons « obligée » et à dessein — voulant montrer que la seule fatalité économique, l'évolution des choses et aussi le souci de ses intérêts ont amené la Banque à faire quelques progrès. Au bout de cette démonstration quelle conclusion pourra se rencontrer? On la peut escompter sans crainte. C'est d'abord que, mise à la place de la Banque de France et soutenue comme elle le fut, une Banque d'État aurait rendu les mêmes services, à meilleur compte et plus vite. C'est aussi — pour ceux qui ne se

rallieraient pas à la conception d'une Banque d'État — que la Banque de France n'ayant pas rendu jusqu'à ce jour les services que l'État a le droit d'exiger — l'heure est venue, puisque un projet est soumis à la délibération des Chambres, de réclamer, à cette occasion, les avantages nécessaires. La route maintenant tracée, parcourons-la.

*
* *

On demande à la Chambre de renouveler pour une durée de vingt-trois années le privilège de la Banque de France. Quelle est l'importance de la dotation faite sous cette forme à la Banque ? La concession ainsi accordée assure aux actionnaires la paisible distribution de 24 millions de dividendes par an — soit de 552 millions pour vingt-trois ans. Et la modération avec laquelle nous nous sommes livrés à ce calcul défie toute controverse à ce sujet. Nous avons pris chaque action et avons coté le dividende qu'elle rapporte à un peu plus de 130 francs. C'est le prix qui la représente à l'heure actuelle — avant la discussion. Qui pourra nier que demain, si le privilège est renouvelé, quand s'étendra devant la Banque un avenir assuré de vingt-trois ans, le taux de l'action ne montera pas, élevant avec lui le chiffre du dividende, rendant plus important le présent fait par la nation aux actionnaires — dont l'inutilité apparaîtra bientôt ?

Voici donc 552 millions remis aux actionnaires pour vingt-trois ans. Qui sont ces actionnaires ? Ils sont groupés dans une Banque qui ne se retourne pas aujourd'hui pour la première fois du côté de l'État afin d'obtenir une aide. Ce n'est pas, on le voit, une Banque nouvelle — et voici les services à elle rendus par l'État. D'abord octroi depuis 1803 du privilège de l'émission des billets, délégation du droit de battre monnaie, droit régalien. Dans quelle mesure la Banque a profité de ce privilège, on ne le peut calculer. On le peut supposer cependant avec la seule crainte de demeurer par l'hypothèse au-dessous de la réalité. Émettre des billets en ne déboursant que le prix du papier, donner ces billets qui ne coûtent rien en échange d'une valeur commerciale représentative d'une valeur créée, prélever au moment où se fait cette opération un escompte qui fut autrefois très élevé, et, au jour de l'échéance, recevoir le plus souvent en or et en argent des mains du commerçant, dont le papier fut escompté, le paiement de sa dette — c'est le droit de la Banque. Elle a, en l'exerçant, assuré à ses actionnaires un dividende qui fut à certains jours de 26 % et qui est, en ce jour, resté au chiffre respectable de 12 à 13 %. Remarquons qu'il n'est pas de banquiers qui, nantis du privilège de l'émission, n'eussent fait immédiatement fortune. — C'est donc en exerçant un droit qui

appartient à l'État, en empruntant ainsi à l'État une part de sa souveraineté que la Banque s'est créée et s'est développée.

Ne lui a-t-elle emprunté que cette part de souveraineté ? A toutes les époques, elle a puisé une force nouvelle dans des mesures exorbitantes par elle sollicitées et prises en sa faveur par l'État. En 1806, vivant depuis trois ans, elle exige de l'empereur et elle obtient de lui qu'il brise d'une main toute-puissante les autres Banques d'émission qui, dans Paris, opposant leur papier au sien, lui faisaient concurrence. En 1848, elle obtient de la République le même acte qu'elle avait obtenu de l'Empereur — et par un décret disparaissent les huit banques territoriales qui lui faisaient concurrence. Il est vrai que ce ne fut pas sans indemnité et que les actionnaires des banques dispersées furent mis au rang des actionnaires de la Banque de France. Mais leur protestation est demeurée pour témoigner de l'arbitraire de la mesure et de sa violence. Ainsi la Banque de France a fait disparaitre sous des décrets d'État les banques d'émission rivales. Admirable ironie des événements qui montre la sincérité et la valeur des principes de l'économie politique ! Les économistes sont au premier rang parmi les défenseurs de la Banque. Ils vantent chaque jour la beauté de l'effort, la force de l'initiative, la nécessité de la concurrence. On voit dans la pratique ce que deviennent et la concurrence et l'initiative et l'effort. Ce n'est pas tout. A diverses reprises, traversant des crises qui pesaient lourdement sur le commerce tout entier, la Banque sollicita de l'État des lois spéciales établissant pour elle le cours forcé. On sait le profit que pareille mesure rapportait à la Banque et en quoi elle consiste. En principe la Banque doit, sur réquisition du porteur de billet, reprendre ce billet et le remplacer dans la main du porteur en numéraire. Le cours forcé a pour but non seulement de forcer le porteur à accepter le billet comme ayant la force libératoire de la monnaie (c'est là le cours légal), mais aussi de permettre à la Banque de ne pas payer en numéraire et par conséquent d'émettre des billets sans avoir à garantir l'émission par la présence du numéraire.

Or à quoi revient pareille mesure ? A renforcer par le prestige de l'État le papier défaillant, à rendre à la signature de la Banque l'autorité que lui a fait perdre la crise que tous les citoyens subissent au même degré. C'est donc l'État qui vient au secours de la Banque. Banque privée si l'on en croit ses défenseurs ! On peut se demander, d'abord, en quoi une Banque d'État à laquelle on refuse par avance toute indépendance vis-à-vis de l'État aurait plus largement profité des bienfaits de l'État.

Mais il est nécessaire de faire une autre remarque. Le petit commerce parisien a obtenu une fois des pouvoirs publics une mesure protectrice équivalente, si l'on veut, à la mesure qui établit le cours

forcé. C'est celle qui, par exception, autorise la prorogation des échéances — permettant ainsi aux débiteurs, malgré le contrat qui les lie aux créanciers, de payer à un terme éloigné une dette devenue exigible.

En 1830, après les journées de Juillet, le gouvernement accorde au petit commerce la prorogation des échéances. En dépit de ce décret, la Banque se présenta au domicile des commerçants et les obligea à régler sur l'heure et sans terme (1). Faut-il rappeler qu'en 1871, après le siège, l'invasion, la secousse terrible de la guerre, le petit commerce parisien réclama en vain la prorogation des échéances, qu'elle lui fut refusée et qu'au moment où l'Assemblée de Versailles refusait de venir à son secours l'État venait au secours de la Banque en décrétant le cours forcé qui dura jusqu'en 1876 ? Faut-il rappeler qu'en 1888, la prorogation des échéances fut accordée, non pas au petit commerce, mais à la Compagnie de Panama ? Toujours la même complicité ! Aux faibles et aux petits toutes les rigueurs de la loi. Aux puissances financières toutes les facilités !

Que résulte-t-il de ces diverses constatations ? C'est que la Banque de France, soit en faisant briser autour d'elle les rivales redoutables qui arrêtaient son essor, soit en obtenant des mesures exceptionnelles qui décrétaient le cours forcé, a emprunté à l'État une force, un prestige dont elle a largement fait profiter ses actionnaires. Une Banque d'État eût été de même secourue. C'est fort probable ; mais que devient la mensongère fiction de l'indépendance de la Banque, considérée comme association privée ?

Ce n'est pas seulement à l'État que la Banque a réclamé aide et assistance. Elle a tiré sa prospérité de la nation. Le moment est venu, en effet, de faire tomber la légende impudente que la Banque a mis tous ses soins à faire éclore et à propager. La Banque et ses défenseurs prétendent que la Banque, institution vraiment nationale, fait crédit au commerce et que cet éclatant service par elle rendu prouve sa nécessité. Nous disons : c'est le commerce qui fait crédit à la Banque.

La Banque émet des billets de banque — actuellement près de quatre milliards, demain, par le projet du gouvernement, cinq milliards. Avec quoi garantit-elle cette circulation fiduciaire ? 1° Avec le capital de garantie des actionnaires, capital insuffisant, égal à 182 millions, si peu utile qu'il est représenté par des titres de rentes sur l'État, si peu nécessaire au roulement de la Banque qu'on ne le veut même pas accroître. A supposer une crise, quelle garantie offrirait cette modeste somme, alors que les opérations auxquelles il faut faire face

(1) Discours de Garnier-Pagès à la Chambre des Députés en mai 1840.

se chiffrent par des milliards ? 2° Par l'encaisse métallique, aujourd'hui à peu près égale à 3,300 millions. Mais, si formidable que soit cette encaisse, elle ne suffit pas à garantir tout entière une circulation fiduciaire qui peut monter demain jusqu'à cinq milliards de billets. Avec quel élément parvient-elle à garantir la circulation ? Avec son portefeuille. Or qu'est-ce que le portefeuille, si ce n'est la réunion de tous les billets escomptés, représentant une valeur certaine, créée en dehors de la Banque par le labeur du commerçant et de l'industriel ? C'est la signature du commerçant, la promesse qui le lie, sa probité, sa fidélité aux échéances, son labeur — ce sont tous ces éléments que représentent les milliers d'effets qui gonflent le portefeuille. Or quand la Banque invoque ce portefeuille pour garantir la circulation des billets, elle invoque le commerce et se sert de lui pour faire crédit au commerce. La Banque n'est que l'intermédiaire subalterne auquel on remet les effets, qui les reçoit, les garde, garantit, avec cette valeur réelle, la valeur fictive du billet de banque. C'est par le commerce qu'elle vit, c'est le crédit du commerce qu'elle dispense au commerce (1). Ainsi elle tire sa prospérité de la nation.

*
* *

Voilà les services éclatants rendus par l'État et par la nation à la Banque. En échange de quels progrès librement consentis et se résolvant en profits généraux pour le pays a-t-elle payé ces services ? Il y aurait certes injustice à vouloir comparer la Banque en 1897 avec ses succursales nombreuses, le développement qu'elle a pris, à la faible et modeste Banque de 1803 soutenue par les mesures exorbitantes que l'on sait. Nous prétendons seulement que les progrès faits par la Banque lui ont été imposés par la force économique des choses, qu'elle a dû s'y soumettre. Nous prétendons qu'une Banque d'État, à meilleur compte et plus vite, eût rendu depuis longtemps les mêmes services et qu'elle en eût rendu d'autres.

Examinons :

Parmi les actes qu'aurait accomplis la Banque et qui devraient lui valoir la reconnaissance publique, se trouve celui qui consiste pour elle à avoir accru le nombre de ses succursales, à avoir mis ainsi le crédit à la disposition d'un plus grand nombre d'hommes et à avoir enfin fait pénétrer partout le billet de banque. Il est exact que des

(1) Sans compter que le commerce dépose son argent à la Banque, ne reçoit aucun intérêt, tandis que la Banque se sert des dépôts pour l'escompte et les avances sur titres.

succursales ont été progressivement créées par la Banque. On oublie cependant qu'il a fallu lui imposer cette mesure prise à regret par elle sous la pression des pouvoirs publics et sur la réclamation du commerce. Dès le début de son organisation, la Banque ne se résignait qu'avec répugnance à la nécessité de créer des succursales — car elle redoutait que les porteurs de billets ne se présentassent en même temps, dans une époque de crise, pour exiger le remboursement en numéraire. Or, elle redoutait ces demandes générales auxquelles il lui aurait été impossible de faire face. — Et puis on oublie trop volontiers que chaque succursale créée est une source de profits considérables pour la Banque. Avec chaque succursale s'accroit le nombre de ses affaires, et par suite, s'augmente le chiffre des dividendes. Il ne faut donc pas la remercier d'un service qui lui fut souvent imposé et qui est pour elle matière à profits considérables.

Autre progrès dont il faudrait que nous remerciions la Banque. La Banque de France a fait baisser l'escompte à 2 °/o — tandis que dans les autres pays, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Autriche, l'escompte est de 3 °/o, de 4 °/o, de 5 1/2 °/o. Par la comparaison même avec les autres pays éclate le service rendu au commerce par la Banque.

Nous verrons tout à l'heure qu'il est inexact de dire que l'escompte soit de 2 °/o à la Banque de France. Mais tenons-le provisoirement pour certain. Qu'importe ? A qui fera-t-on croire que la Banque a, par elle-même et voulant rendre service au commerce, abaissé l'escompte ? Ici encore la Banque de France a subi la force économique des choses et s'est soumise à la loi du progrès. C'est poursuivie, harcelée par les établissements privés, que la Banque de France en est arrivée à ce chiffre officiel qui, comme on va le voir, ne représente pas le véritable escompte réclamé au commerce.

Sans doute le commerçant ne paie officiellement que 2 °/o au guichet de la Banque. Mais, a-t-on déjà oublié le jeu de la troisième signature ? A-t-on oublié que le commerçant doit rapporter, pour obtenir le crédit, la signature d'un banquier qui vend son intermédiaire et prélève un courtage ? A combien monte ce courtage ? à 1 °/o, 2 °/o, 3 °/o selon les moments et les régions. Donc l'escompte est égal à 2 °/o, il est vrai, mais en y ajoutant le prix de la signature — soit exactement 3 °/o, 4 °/o, 5 °/o. En Angleterre, à la Banque, l'escompte est de 2 1/2 °/o ou 3 °/o. Mais il n'y a pas de troisième signature et ce chiffre officiel n'est pas factice.

En vain dira-t-on que ce n'est pas la Banque qui encaisse le prix versé de la troisième signature. Peu nous importe. Il nous suffit, examinant quel service a été rendu au commerce, de constater que l'escompte lui est chèrement vendu. D'ailleurs il ne faut pas oublier que c'est la

Banque qui a toujours défendu l'existence de la troisième signature. C'est elle qui a interdit qu'on la supprimât. Elle est donc responsable, si le commerce est victime. Et pourquoi a-t-elle toujours réclamé la troisième signature? Parce que les banquiers intermédiaires, « ces fripiers de banque », dont parlait si rudement Regnault de Saint-Jean-d'Angély — disparaîtraient. Or beaucoup de ces banquiers sont actionnaires de la Banque de France, porteurs de titres, électeurs au conseil des Régents. Quelques-uns même font partie de ce conseil des Régents et, consultés, s'opposent toujours à la suppression de la troisième signature avec l'énergie que mettent toujours les intéressés à défendre leurs profits. Ainsi voilà à quoi se réduit le prétendu service rendu par la Banque de France au commerce. A sa place, une Banque d'État se fût résignée comme elle et de meilleur cœur à l'abaissement de l'escompte que nul ne peut empêcher. Elle eût laissé supprimer la troisieme signature — et par conséquent là l'escompte serait vraiment de 2 °/o. Nous montrerons bientôt d'ailleurs, en ce qui concerne l'escompte, que le rôle d'une Banque d'État est de l'abaisser au taux le plus bas.

Troisième service que la Banque aurait rendu au pays. Elle a, par sa sagesse et par sa prudence, accumulé peu à peu une encaisse métallique, la plus considérable qui soit au monde, égale aujourd'hui à 3,300 millions. En fait il est exact que pareille encaisse existe. Mais ici aussi, ici surtout, la Banque, loin d'agir comme elle a voulu, s'est résignée aux faits économiques. D'autre part la présence dans ses caves de pareille encaisse est, du moins en temps de paix, sans grand intérêt.

Pourquoi, en effet, la Banque a-t-elle accumulé dans ses coffres cette encaisse? C'est que le numéraire est devenu, dans les opérations sociales, un instrument imparfait et incommode. Chacun l'abandonne pour le remplacer par le billet de banque, ou le virement, ou la compensation, ou la lettre de change, Que devient ce numéraire dont le commerce et l'industrie se débarrassent? Il s'écoule et par une pente toute naturelle va s'engouffrer dans l'immense réservoir de la Banque. La Banque, uniquement parce qu'elle existe, reçoit ce numéraire, sans qu'un acte de sa volonté, sans que sa prudence, sa sagesse, soient en rien à retenir.

Ce numéraire peut-il être de quelque utilité? Évidemment non et plus le progrès s'affirmera, plus cette utilité disparaîtra. Nous l'avons dit. Le numéraire n'est plus dans les échanges l'instrument principal et même unique qu'il était autrefois en l'état rudimentaire des opérations de banque. Il a été supplanté. Cela est si vrai que depuis longtemps il a été proclamé que le numéraire n'était pas la caractéristique de la richesse d'un pays. Cela est si vrai que l'Angleterre, qui est très pauvre en numéraire, arrive à un chiffre d'affaires plus considérable

que celui de la France avec ses huit milliards de numéraire. Il faut donc laisser de côté ce prétendu service que la Banque aurait rendu au pays.

On nous dit : Mais l'encaisse métallique n'a pas seulement une importance en temps normal. Ignorez-vous son rôle en temps de guerre et qu'aux premières menaces elle est pour le pays d'une utilité sacrée ? Elle perd son nom, elle devient le trésor de guerre, et c'est là que la nation puise, sans avoir à escompter un long et coûteux emprunt, pour assurer la défense de son indépendance et de son intégrité. Dès lors qui voudrait ou la supprimer ou la compromettre ?

Voilà certes une considération capitale — comme toutes celles qui mettent en jeu l'honneur et la liberté du pays. Seulement, s'il est permis de discuter, il est facile de répondre. Ceux qui proclament qu'en cas de guerre l'État doit s'emparer du trésor de guerre ont raison de lui reconnaître ce droit supérieur. Mais que devient, du même coup, l'indépendance tant vantée de la Banque ? Quoi ! cette association privée peut devenir tributaire de l'État ? L'indépendance est donc une fiction — et il est démontré qu'une Banque quelconque, qu'elle fasse appel aux capitaux privés ou qu'elle s'en passe, qu'elle soit une Banque formée par des actionnaires, ou une Banque mixte, ou une Banque d'État, doit mettre à la disposition de la nation menacée tout son argent et tout son or. Ne le voudrait-elle pas, que l'opinion publique l'y contraindrait, en sanctionnant toute mesure prise par l'État au nom du salut public. Ainsi, quelle que soit leur origine, les Banques sont dépendantes de l'État — au moins pendant la guerre.

Or comme nous ne voulons pas supprimer la Banque de France pour laisser subsister le néant, que notre œuvre n'est pas négative, qu'à la place de cet établissement de crédit fermé au petit commerce nous voulons dresser une Banque vraiment nationale, vivante et durable — la considération plus haut rapportée n'entame pas notre thèse. La Banque d'État mettra à la disposition de l'État les milliards nécessaires pour équiper nos troupes et dresser à la frontière le rempart humain derrière lequel le pays tout entier sera debout (1). Elle agira avec autant de patriotisme que la Banque actuelle.

Autant de patriotisme que la Banque ?... On peut, sans calomnier

(1) On peut, il est vrai, prétendre que la Banque de France actuelle a su par sa sagesse accumuler les milliards de l'encaisse et, refusant même sagesse à la Banque d'État, redouter qu'elle n'ait rien prévu et constitué aucune encaisse. Nous avons déjà répondu à cette objection, en montrant que l'encaisse métallique s'est amassée par la dépréciation du numéraire, et que la prudence de la Banque n'a en rien créé cette situation. On peut, du reste, fixer à une certaine somme l'encaisse obligatoire d'une Banque d'État.

cet établissement de crédit, ajouter qu'une Banque d'État donnerait avec moins de répugnance son trésor que ne l'a fait la Banque des actionnaires. Ici, pour le malheur de la patrie, une expérience néfaste a été faite dont le souvenir réduit à néant toutes les protestations des défenseurs de la Banque.

Combien de journaux n'ont pas répandu partout cette légende qu'en 1870 la Banque de France a aidé à sauver l'honneur du pays ? Combien de brochures stipendiées, propagées avec un luxe sans limites, ont contribué sur ce point à faire vivre l'équivoque ? Or, la légende a trop longtemps usurpé la place de la vérité. Si la Banque de France a vraiment fait son devoir, si au premier cri de détresse elle a ouvert ses coffres et restitué à la nation envahie l'or qu'elle avait retiré de la nation prospère, qu'on explique le sens de ces deux dépêches que renferment pour l'impartiale histoire nos archives publiques ! La première est de Gambetta. Ce n'est pas la première fois qu'elle est exhumée :

« *Gambetta à Freycinet. — Bordeaux, de Lyon, 23 décembre.*

« Nous briserons s'il le faut la Banque de France et nous émettrons du papier d'État. Je ne peux admettre qu'on nous refuse les moyens de sauver le pays et la République. Avisez et répondez-moi ; car je suis prêt à tout briser plutôt que de subir ces obstacles.

« L. GAMBETTA. »

La seconde est la réponse de M. de Freycinet :

Guerre à Gambetta. — Lyon, de Bordeaux, 23 décembre, soir.

« .... Je reçois à l'instant vos dépêches sur les finances. A la bonne heure ! Voilà du bon Gambetta ! Votre fidèle, et peut être un peu méconnu,

« C. de FREYCINET. »

Dira-t-on que la Banque a fait son devoir, l'impérieux et élémentaire devoir que commandait le patriotisme ? Alors que veulent dire ces dépêches ? La vérité, c'est qu'au début de la campagne la Banque a prêté, non pas à la nation, mais à l'Empire encore debout. La vérité, c'est qu'après le 4 septembre elle a refusé tout subside au gouvernement populaire qui avait, sous l'effort de Paris, proclamé la déchéance du gouvernement impérial. La vérité, c'est que c'est au mois de janvier 1871 seulement que, sous la menace patriotique de Gambetta, elle a prêté à la nation — avec intérêt bien entendu — les sommes

depuis longtemps réclamées. Au mois de janvier 1871 ! Et on réclamait depuis octobre 1870! Trois mois d'attente, de fièvre, d'angoisse! Trois mois pendant lesquels les bataillons mal équipés et mal armés faute d'argent n'ont pu sauver que le patrimoine d'honneur! Qui pourra nier que si, dès le premier cri de douleur de la patrie, la Banque eût offert son trésor de guerre la fortune des combats eût pu être changée! Elle a fait cela, cependant, cette Banque, elle a commis ce crime! Et la France a été par elle contrainte d'aller emprunter à l'étranger: elle a contracté l'emprunt Morgan, et, dernier coup porté à la légende, c'est un régent de la Banque de France, M. de Germiny, qui, en Angleterre, négociait l'emprunt — l'emprunt rendu nécessaire par le refus et les réticences de la Banque de France — un emprunt à 18 % de perte. Dira-t-on qu'une Banque d'État aurait agi de la sorte? Ne voit-on pas au contraire qu'elle eût été l'auxiliaire désintéressé de la nation? Et pourquoi? Parce que la Banque d'État ne verserait pas de dividendes à d'âpres actionnaires qui n'entendent pas, même dans la détresse publique, perdre leurs profits. C'est pour défendre les dividendes que la Banque de France a ainsi agi. C'est pour les défendre encore qu'elle agirait ainsi demain. Argument terrible contre la présence de ce capital de garantie, capital mort, inutile s'il n'est pas infécond! mais considération utile à relever, car elle montre une fois de plus ce que vaut le patriotisme des classes possédantes.

Ainsi, deux fois dans ce siècle, notre pays a fait la dure expérience. Après Waterloo, quand le peuple de Paris courait au rempart, s'immortalisait par une défense héroïque, les banquiers imposaient la paix, la paix fructueuse qui ramène les affaires et permet l'agiotage et la spéculation. Et en 1871, la Banque de France refuse au pays l'or nécessaire à sa défense. Après cela ce seront les journaux dont la caisse est alimentée par la haute Banque qui dénatureront notre internationalisme et feront entendre de mâles invocations à la patrie. Seulement leurs maîtres l'ont toujours livrée — quand se levaient pour la défendre les hommes du peuple.

* * *

Ainsi, voilà la première partie de cette étude achevée. Qu'en résulte-t-il? C'est que la Banque a emprunté à l'État par l'exercice du privilège sa première force, par des mesures exceptionnelles (suppression des banques concurrentes, établissement du cours forcé) une force de développement plus grande encore. C'est que la Banque a emprunté et emprunte encore à la nation sa prospérité. C'est qu'en retour de ces éclatants services — elle en a rendu d'infimes, ceux que

la fatalité économique lui imposait et eût imposés à toute autre banque — tels que la création de succursales, l'abaissement du taux de l'escompte, l'accumulation des milliards de l'encaisse. Pareille constatation nous conduit à poser cette question : Pourquoi une banque d'État n'eût-elle pas joué le même rôle? Pourquoi aurait-elle été davantage tributaire de la nation et de l'État ? En tout cas, qui ne voit que, débarrassée de l'inutile et périlleux rouage du capital-action, elle eût rendu à meilleur compte et plus vite les mêmes services ? qui ne voit surtout qu'à l'heure des suprêmes périls elle eût mieux secouru la nation envahie!

S'il en est cependant qui ne veulent pas se rallier à cette thèse, — et qui veulent conserver l'établissement actuel de crédit, — à ceux-là aussi notre étude s'adresse et ils peuvent tirer profit de notre démonstration. S'ils veulent conserver la Banque de France, ils veulent sans doute lui arracher des concessions nouvelles. Abusés par les légendes, ils ont pu croire que jusqu'ici la Banque avait contribué de tous ses efforts à la propagation du crédit public et que ses services en nombre et en éclat étaient incommensurables. Une telle constatation les rendait timides dans les revendications nouvelles. Or, s'ils pensent avec nous que la Banque a peu fait jusqu'ici et que surtout elle a accompli sous la pression des circonstances son œuvre, — ne pourront-ils réclamer des concessions plus hautes que celles que sollicite le projet actuel du gouvernement?

Or, ces concessions sont dérisoires. Les avantages nouveaux sont infimes. Ce sera notre devoir de le démontrer et ici notre étude contiendra la critique du projet gouvernemental. Nous verrons que le gouvernement réclame peu, que la Banque accorde moins encore — et que toutes les réformes s'arrêtent devant le conseil des Régents, immuable représentant d'actionnaires égoïstes qui veulent, contre l'intérêt de la nation, défendre leurs profits fructueux toujours, et même usuraires. Nous verrons par là que, tant que seront présents les actionnaires, la nation sera dupée et n'obtiendra rien. Ainsi se posera la question de vie et de mort pour le capital-action. Ainsi, par deux routes différentes, les partisans de la Banque d'État et ceux qui, sans se rallier à cette thèse, veulent cependant des réformes, se rejoindront. Tant il est vrai que la vérité apparaît toujours, sous le simple effort de la critique indépendante — et qu'elle a toujours raison des légendes intéressées.

René Viviani.

(A suivre.)

LES CONDITIONS DU TRAVAIL

DE LA VILLE DE PARIS

L'un des premiers actes de l'Assemblée communale parisienne issue du scrutin de mai dernier et dont le mandat expirera avec le siècle, fut de léguer au vingtième siècle une sorte de testament ou plutôt de mémoire impartial des opinions des représentants municipaux de Paris sur les principales questions traitées à l'Hôtel-de-Ville depuis 1871.

Vont donc paraître plusieurs monographies sans commentaires, uniquement composées des discussions, délibérations, propositions et rapports relatifs à une même question.

M. Lucien Lambeau, archiviste, vient déjà de faire paraître en un énorme volume de deux mille pages la première de ces coordinations de documents officiels, laquelle a trait aux conditions du travail dans les chantiers communaux et à la révision de la série des prix.

*
* *

La série des prix, tarif minimum des salaires. — En vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du 15 janvier 1872, une série des prix de la ville de Paris devait être dressée et publiée et successivement revisée avec la participation d'entrepreneurs et d'ouvriers mis en présence afin de débattre les prix de la journée et de l'heure de travail.

L'application de cette délibération eut pour effet immédiat de faire d'année en année monter les salaires non seulement dans les travaux effectués pour la Ville, mais encore par répercussion dans les travaux particuliers. Aussi une campagne qui n'a pas encore cessé fut organisée contre la publication de cette série de prix officielle. Les entrepreneurs et l'Administration firent constamment cause commune.

M. Alphand, qui fut malheureusement toute sa vie le véritable préfet, le maire du palais de l'Hôtel-de-Ville, tenait à honneur,

d'aucuns disent à déshonneur, de copier dans sa vie publique comme dans sa vie privée, le célèbre préfet de l'empire, le baron Hausmann dont Jules Ferry mit à jour les « comptes fantastiques ». Les comptes fantastiques de M. Alphand sont encore à faire. Peut-être seront-ils dressés avant et contre sa statue. Bref, M. Alphand, dont on retrouve la trace néfaste dans la plupart des contrats léonins qui lient la ville de Paris aux compagnies capitalistes, montra la même complaisance vis-à-vis du patronat entrepreneur, afin de l'aider en pratique à ne pas appliquer la série des prix et d'être en théorie son fidèle et constant interprète devant le Conseil municipal.

En 1879 première attaque, dont la conclusion est : 1° la cessation de la publication et de la vente de la série des prix ; 2° la résolution pour l'avenir d'abandonner le dressement secret des prix à l'unique soin de l'Administration et seulement pour ses besoins. M. Cusset, conseiller municipal, obtint de ses collègues le vote de l'ordre du jour pur et simple.

En 1881, à la suite de quelques grèves, motivées par l'inapplication des prix de série, nouvel assaut du préfet Hérold à l'instigation de M. Alphand, et cette fois avec l'appui de MM. Jobbé-Duval et Yves Guyot (déjà !).

De la part du Conseil, nouvel ordre du jour pur et simple grâce aux efforts d'Amouroux, puis durant les années suivantes, pluie d'amendements intentionnellement dilatoires, et ajournements successifs de toute délibération ferme. Bref maintien du *statu quo*.

En 1882, proposition de Joffrin et Vaillant tendant formellement à n'admettre comme adjudicataires des travaux de la Ville que les entrepreneurs qui auront accepté la série des prix. Malgré des rapports favorables de MM. Sauton et Cernesson, la discussion ne put aboutir favorablement qu'en avril 1887, après des joûtes oratoires inouïes, notamment entre Léon Donnat et Charles Longuet qui apportèrent, l'un à la défense de la cause libertaire, l'autre à celle de la cause socialiste, les mille ressources de leur esprit si nourri de science économique.

Il avait fallu près de quinze ans, et les progrès constants d'une minorité socialiste — alors unie — pour faire voter en principe par le Conseil que la délibération de 1872 sur la série des prix serait délibérément exécutée.

Restaient à prendre les mesures précautionnelles nécessaires pour faire observer le paiement des prix de la série jusque dans leurs sous-détails, c'est-à-dire pour forcer l'Administration à ne plus considérer la volonté du Conseil municipal comme lettre morte.

A l'invitation qui lui fut faite sur la proposition de M. Sauton d'avoir à inscrire dans les cahiers des charges des clauses de nature à assurer l'exécution des délibérations du Conseil, le préfet répondit

par un décret rendu par le gouvernement le Conseil d'État entendu, et qui annulait les délibérations du Conseil municipal.

Ce dernier riposta en arrêtant toutes les adjudications grâce à l'abstention de ses deux délégués, dont la présence était légalement indispensable pour la validité des opérations. Cependant comme les travaux ne pouvaient être indéfiniment suspendus, et que l'Administration se refusait à leur mise en régie, la Commission d'admissibilité aux adjudications, dont font partie de droit à tour de rôle les conseillers municipaux, fut invitée à n'inscrire sur la liste que les entrepreneurs souscrivant aux conditions du travail votées par le Conseil municipal.

Ainsi la soumission à l'observation des prix de série ne peut toujours pas être inscrite dans les cahiers des charges, mais en pratique quelques entrepreneurs furent, à cause des bas salaires de leurs ouvriers, éliminés de la liste d'admissibilité aux adjudications.

En résumé, quoique non légalement obligatoire, la série des prix de la ville de Paris rendit des services signalés à la classe ouvrière. Aussi bien dans les travaux privés que dans les travaux publics, là où elle ne parvint pas à relever les salaires, elle réussit du moins à empêcher leur chute trop bas. Et elle servit de base solide aux syndicats ouvriers dans leur lutte économique contre les syndicats patronaux. Pour tout ouvrier parisien, ne pas travailler au dessous des prix de série est devenu un point d'honneur.

*
* *

Le marchandage. — Malheureusement le *primùm vivere* rend encore trop souvent la main-d'œuvre victime de l'exploitation patronale, voire même de la plus odieuse sous la forme du marchandage aboli par une loi de 1848, que l'on n'a jamais osé abroger, mais qu'aucun tribunal n'applique, et contre laquelle ne sévit aucune administration, en ce sens que ses inspecteurs officiels et officieux ne cherchent pas à en connaître. Interrogez n'importe quel ouvrier des chantiers de Paris, assistez aux réunions corporatives, tout le monde fulminera contre les tâcherons et sous-entrepreneurs, mais rarement la Commission du travail du Conseil municipal reçoit des preuves écrites et signées, ce qui est très naturel et très humain, la plupart des ouvriers se souciant fort peu de perdre leur travail et de risquer d'être mis en interdit par tous les entrepreneurs. Cependant il est arrivé parfois qu'on a pu saisir des cas de marchandage, mais après coup, c'est-à-dire l'ouvrage fini; aussi n'a-t-on jamais pu appliquer l'article suivant qui, lui, a pu légalement être inscrit au nombre des clauses des cahiers des charges en vertu de la loi de 1848 :

L'adjudicataire doit occuper à son compte personnel les ouvriers employés dans les travaux soumissionnés.

L'emploi de tâcherons ou marchandeurs est formellement interdit.

Toute infraction à cette clause entraînera, de plein droit, la déchéance de l'adjudicataire et l'Administration fera exécuter les travaux, soit par la voie d'une nouvelle adjudication, soit par tout autre moyen et à tout prix, le tout aux frais, risques et périls de l'adjudicataire déchu.

*
* *

Les ouvriers étrangers. — Toujours, du moins en pratique, sans autre sanction contre les coupables que les radiations de la liste d'admissibilité aux adjudications, plusieurs votes réitérés du Conseil municipal ont interdit l'emploi de plus d'un dixième d'ouvriers étrangers.

Cette réduction à un dixième du nombre des ouvriers étrangers et l'interdiction du marchandage sont actuellement les seules prescriptions votées par le Conseil municipal dont on puisse légalement exiger l'exécution par les entrepreneurs.

*
* *

La journée normale de travail. — L'on se souvient qu'en France, un décret du gouvernement provisoire, en date du 2 mars 1848, avait fixé la journée de travail à dix heures à Paris et à onze heures en province; mais l'Assemblée nationale, se laissant aller aux idées de réaction qui prédominèrent à la suite des journées de juin, bâcla la loi du 9-14 septembre 1848 qui fixa la durée maxima de la journée de travail à douze heures.

S'inspirant de l'esprit de la Commission des travailleurs, présidée en 1848 par Louis Blanc au Luxembourg, se basant sur les progrès de l'industrie depuis lors, et s'appuyant avec Joffrin, Chabert et Brousse sur les congrès ouvriers et socialistes, Vaillant ne cessa de réclamer l'application aux travaux de la Ville de la journée de huit heures.

En 1886, rapport de Longuet, dont les conclusions favorables ne furent pas adoptées. Sur la proposition de M. Mesureur, l'on vota à une majorité de trois voix la journée de *neuf heures* et un jour de repos par semaine.

Il est à peine besoin d'ajouter que jamais ni le Conseil d'État ni le gouvernement ne voulurent sanctionner ce vote.

*
* *

Le 2 mai 1888, le Conseil municipal prit une délibération rédigée par M. Sauton, résumant et condensant les conditions du travail qu'il entendait imposer à ses adjudicataires en les inscrivant dans leurs cahiers des charges. Nous la reproduisons parce qu'elle est comme la charte ouvrière du Conseil, qui la maintint, c'est-à-dire la revota chaque année, aussi souvent que le gouvernement l'annula.

Quand l'heure de la franchise communale et d'une orientation

sociale plus libérale aura sonné au Parlement français, alors seulement pourra être appliquée dans son intégralité cette fameuse délibération du 2 mai 1888, dont voici la teneur :

Les conditions du travail des ouvriers seront réglées de la manière suivante. dans les cahiers des charges servant de base aux adjudications de la ville de Paris :

L'emploi de sous-entrepreneurs, tâcherons ou marchandeurs, est formellement interdit.

Les ouvriers employés aux travaux de la Ville devront être occupés pour le compte direct d'adjudicataires sans aucun intermédiaire.

La durée normale de la journée de travail ne pourra pas excéder neuf heures de travail effectif et il y aura un jour de repos par semaine.

Si l'ouvrage est fait à la journée ou à l'heure, l'entrepreneur sera tenu de payer à l'ouvrier dans chaque catégorie de profession le prix minimum obligatoire fixé à la série sans rabais.

Si l'ouvrage est fait aux pièces, les prix de salaires seront déterminés par les prix élémentaires mentionnés aux sous-détails de la série ; en cas de l'absence de sous-détails pour un travail déterminé, les prix seront fixés de manière à assurer à l'ouvrier le prix minimum obligatoire de la journée fixée à la série sans rabais.

L'ouvrier aura droit au bénéfice des dispositions de la série relatives aux plus-values indiquées, aux prix de la série.

Dans les circonstances exceptionnelles où, par suite d'un cas fortuit, l'ingénieur ou l'architecte qui dirigerait les travaux autoriserait l'exécution d'un travail en dehors des heures réglementaires, les heures supplémentaires ainsi autorisées seront payées le jour au prix de l'heure augmenté de 25 °/o et la nuit au double de ce prix.

Les mêmes plus-values s'appliqueront au cas où le travail serait exécuté aux pièces en dehors des heures réglementaires.

L'entrepreneur ne pourra employer plus d'un dixième d'ouvriers étrangers pour chaque nature de travaux, étant spécifié que dans les postes et casernes il ne pourra être employé que des ouvriers français.

Chaque contravention aux dispositions précédentes donnera lieu à une amende de dix francs, sans préjudice des clauses et conditions générales pouvant entraîner la déchéance de l'adjudicataire.

*
* *

Les Inspecteurs ouvriers du travail. — En même temps qu'il se préoccupait de l'ordonnancement des conditions du travail, le Conseil municipal pensa logiquement qu'il fallait en instituer le contrôle.

En 1887, Vaillant, Dumay, Chabert, Joffrin, Brousse et Lavy proposèrent avec succès l'élection annuelle par le Conseil de cinq délégués inspecteurs sur une liste de candidats présentés par les chambres syndicales parisiennes. — Leurs appointements auraient été de 3,650 fr., soit 10 francs par jour.

Naturellement, le décret d'annulation de cette délibération ne se fit pas attendre, ni la riposte du Conseil municipal.

L'unique considérant qu'aient fait valoir tous les ministres pour prohiber la création de ces inspecteurs ouvriers, chargés de contrôler non seulement les conditions du travail, mais encore les fraudes et malfaçons des entrepreneurs, était que le préfet de la Seine nomme à tous les emplois municipaux et que le Conseil n'a pas le droit de faire des nominations.

Aussi, en décembre dernier, le docteur Navarre proposait la nomination de ces inspecteurs par le préfet, sur une liste de candidats présentés par le Conseil municipal. Évidemment nous avions l'arrière-pensée d'enregistrer purement et simplement, pour la présenter au préfet, la liste que nous auraient dressée les syndicats. — Or, voilà des contrôleurs par trop gênants, parce qu'indépendants, dont ne voulaient à aucun prix ni l'Administration, ni même la majorité du Conseil municipal, lequel vota le recrutement de ces contrôleurs au concours. C'est un joli coup d'épée dans l'eau. On aura à côté des ingénieurs et conducteurs actuels quelques fonctionnaires de plus ; et après ?

Le groupe socialiste du Conseil désirait des inspecteurs ouvriers qui auraient été pour les travaux communaux ce que sont pour les houillères et charbonnages les délégués mineurs qui sont élus par leurs pairs et ont par conséquent leur confiance.

Ne pouvant proposer l'élection par les syndicats ou par le Conseil, parce que la délibération aurait été annulée, nous avions pensé à inviter le préfet à nommer les ouvriers délégués à l'inspection sur une liste de présentation fournie par les syndicats ouvriers. Le préfet a refusé, et le Conseil a suivi !...

* * *

Aliquando dormitat bonus Homerus. Il en est de même du Conseil municipal de Paris.

Sans doute l'on ne compte plus ses subventions aux grèves et œuvres sociales de toutes sortes, tant d'enseignement et d'assistance que d'hygiène, d'organisation ouvrière, d'émancipation prolétarienne. Mais parfois l'on constate çà et là comme une lassitude républicaine, un quasi-oubli des traditions communales parisiennes ; et l'on s'étonne de la trop vague modestie de quelques réclamations, de l'effarouchement rural de certains conseillers, de la peur du socialisme international, et de certaines hésitations en présence de l'esprit des manifestations socialistes, et en particulier de la démonstration du 1er mai.

Et aujourd'hui l'on constate encore comme un revirement dans l'opinion municipale. A l'Assemblée communale parisienne, la lutte contre les monopoles et concessions semble perdre de son âpreté traditionnelle. Et cependant l'heure est particulièrement grave.

Au commencement du siècle prochain viennent à expiration la plupart des traités avec les grandes Compagnies, notamment avec la Compagnie des Omnibus et la Compagnie du Gaz. C'est donc au Conseil municipal actuel qui clora ce siècle à préparer le nouveau régime sous lequel Paris sera desservi de moyens de locomotion et d'éclairage. Or, j'ai bien peur que, sous prétexte de progrès, c'est-à-dire de la substitution de la traction mécanique à la traction animale et de l'éclairage électrique à l'éclairage au gaz, l'on ne multiplie les concessions à différentes Sociétés qui fatalement se soudront entre elles et reformeront des monopoles. L'on ne veut plus de monopoles, c'est entendu; mais l'on ne paraît guère se soucier de la théorie du service public municipalisé !

Tout cela aurait besoin d'être traité en une étude spéciale, et je n'y fais allusion qu'à cause de l'intérêt particulier qu'offrent les conditions protectrices des employés et ouvriers que le Conseil municipal a la ferme intention d'imposer dorénavant à tous les futurs concessionnaires, grâce à l'initiative de Landrin. L'on m'a fait l'honneur de me charger du rapport sur cette importante question. Ne pouvant anticiper, je me borne à donner ici une relation des votes passés du Conseil en cette espèce particulière, puis de noter sommairement les conclusions de mon rapport.

Cependant, que l'on me permette de faire remarquer que pour les concessions le Conseil municipal a plus de liberté, peut se mouvoir plus aisément que pour les adjudications, où il est lié par une légalité étouffante. En effet, quand il s'agit de concessions, le Conseil, étant toujours libre de ne pas concéder, est par cela même à peu près libre des conditions. C'est pourquoi la conclusion du rapport que je présenterai au nom de la Commission du travail sera l'insertion obligatoire dans les cahiers des charges des concessions de clauses assurant aux ouvriers employés par les concessionnaires au moins les mêmes conditions de travail que celles appliquées aux travailleurs municipaux à la date de la concession.

*
* *

Précédentes stipulations en faveur du Travail dans les concessions. — En mai 1885, M. Robinet fit insérer dans la convention avec la Compagnie des Téléphones une clause engageant la Société générale des Téléphones à réduire la journée de travail à sept heures pour les femmes et à huit heures pour les hommes.

En mars 1886, M. Depasse déposa une proposition qui ne fut jamais rapportée :

Qu'il soit inscrit, dans les cahiers des charges des entrepreneurs de travaux pour la ville de Paris et dans les actes de concession, une clause prescrivant la participation des ouvriers aux bénéfices de l'entreprise : l'intérêt du capital étant sauvegardé dans une mesure à déterminer, pour la sûreté et le succès de l'entreprise elle-même.

Que, dans les mêmes actes, passés librement entre les entrepreneurs, les Sociétés et la Ville, il soit spécifié des garanties pour les ouvriers en cas d'accidents survenus dans le travail.

Exceptionnellement, en 1892, lors de la première discussion sur le projet d'un tramway tubulaire souterrain du bois de Vincennes au bois de Boulogne, — après avoir fixé à 0 fr. 70 l'heure le maximum attribué au personnel, — le Conseil municipal vota le principe, resté inappliqué, de la participation aux bénéfices ainsi qu'il suit :

Les produits de la ligne concédée auront l'affectation suivante :

« *Premier système.* — 1° Paiement des frais généraux, des appointements et salaires, de la réserve légale, de l'intérêt des obligations et de leur amortissement, de l'intérêt du capital-actions à raison de 6 %, et de l'amortissement desdites actions ;

« 2° Le surplus, s'il en existe, constituera les bénéfices nets de la Compagnie et sera réparti, savoir :

« *a*) 20,000 francs comme prélèvement avant partage à titre de participation aux bénéfices à distribuer au personnel dont les appointements ou salaires annuels seront inférieurs à 4,000 francs, et cela au prorata desdits appointements et salaires.

« *b*) Aux actionnaires, après le prélèvement qui précède, une somme suffisante pour constituer au capital-actions 2 % qui s'ajouteront à titre de dividende aux 6 % déjà payés.

« 3° Si les bénéfices réalisés ne sont pas absorbés par les affectations qui précèdent, ce qui en restera sera réparti de la manière suivante :

« 5 % qui seront la propriété de la Ville ;

« 25 % à répartir à nouveau entre le personnel dans les conditions indiquées ci-dessus ;

« 25 % restant la propriété de la Société d'exploitation.

« *Deuxième système.* — Ou bien, si la recette brute atteint 9 millions, on prendra d'abord 20,000 francs pour être répartis à titre de participation aux bénéfices à distribuer au personnel dont les appointements ou salaires annuels seront inférieurs à 4,000 francs, et cela au prorata desdits appointements ou salaires.

« Les 9 millions de francs étant considérés dès aujourd'hui comme un chiffre à forfait au moyen duquel la Compagnie s'engage à faire face à toutes les charges énumérées aux §§ 1 et 2 du présent article 16.

« Si les recettes brutes dépassent 9 millions, l'excédent sera employé de la manière suivante :

« 50 % seront la propriété de la Ville ;

« 25 % à répartir à nouveau entre le personnel dans les conditions indiquées ci-dessus ;

« 25 % restant la propriété de la Société d'exploitation.

« Le Conseil municipal aura, en temps voulu, la faculté de déterminer lequel des deux systèmes sera adopté.

« Les obligations seront émises par souscription publique ; les actionnaires n'auront aucun privilège lors de la souscription, sauf les réserves déterminées par la loi.

« La comptabilité de la Compagnie sera soumise à l'examen des délégués de la ville de Paris. »

Selon nous, quelle que soit l'imputation de la responsabilité de l'accident, le concessionnaire devrait, dans tous les cas et sans aucune exception, une indemnité à la victime, « en bon père de famille ». Les travailleurs occupés dans chaque concession seraient obligatoirement assurés contre les accidents aux frais exclusifs du permissionnaire qui ne pourrait faire, de ce chef, aucune retenue sur les salaires, et qui serait toujours directement responsable vis-à-vis des victimes du paiement des indemnités dues par l'assurance.

Malgré ses allures démocratiques, la participation aux bénéfices ne semble pas devoir être imposée aux concessionnaires. Car, tout service public étant établi dans l'intérêt commun, ses bénéfices doivent également profiter à la seule communauté. Dans toute concession de service public il ne peut y avoir légitimement de clause de partage des bénéfices qu'en faveur de la partie concédante, qui doit ensuite en faire bénéficier la communauté qu'elle administre sous forme de travaux ou d'améliorations d'intérêt public.

Aux sociétés d'électricité le cahier des charges autorisant la pose des canalisations d'électricité sous les voies publiques impose l'observation des prescriptions suivantes :

Journée de neuf heures ; — salaire minimum de 0 fr. 80 l'heure de 6 h. du matin à 6 h. du soir ; de 1 fr. 20 de 6 h. du soir à minuit ; de 1 fr. 60 de minuit à 6 h. du matin. — En outre tout travail à forfait est interdit. — Et les permissionnaires sont tenus d'assurer leur personnel contre les accidents, sans retenue sur les salaires.

Pour le Métropolitain, son mode d'exploitation est encore réservé et non défini. Mais, grâce aux efforts incessants de son rapporteur, mon ami Berthelot, l'on adoptera très vraisemblablement la construction par la Ville, assurant ainsi la stricte observation, la rigoureuse

application sans réserves de toutes les conditions du travail dans les adjudications votées à diverses reprises par le Conseil.

* * *

Ces conditions, à la charge des adjudicataires, comprennent notamment : 1° la limitation au dixième au plus des ouvriers étrangers; 2° l'interdiction absolue du marchandage (seules conditions reconnues licites par le gouvernement dans les adjudications); 3° la journée maxima de neuf heures de travail; 4° sous la dénomination officielle de l'annuellement révisible série des prix, un minimum de salaire.

Ces deux dernières conditions ont partiellement triomphé dans la pratique, tout autant que les deux premières pourtant légales, parce qu'aux deux premières a toujours fait défaut une sanction efficace, à savoir un corps d'inspecteurs ouvriers du travail; — tandis que les deux dernières (minimum de salaire et maximum d'heures de travail) sont douées par elles-mêmes d'une telle force morale que peu à peu elles s'imposent, grâce, il faut le dire, à la double et croissante influence morale et du socialisme et de la persévérante énergie du Conseil municipal.

Quant aux salariés employés directement par la Ville, M. Pierre Baudin obtint récemment qu'il n'y eût plus de salaires quotidiens inférieurs à 5 francs. C'est ce que touchent actuellement par jour les balayeurs.

D'ailleurs voici les conditions du règlement qui régit actuellement les travailleurs municipaux : la journée maxima de dix heures; — un salaire minimum de 150 francs par mois pour vingt-six jours de travail; plus deux jours de repos payés par mois; — la paie à la quinzaine; — le salaire intégral assuré pendant les périodes d'instruction militaire; — un congé annuel de dix jours sans retenue de salaire; — les jours de maladie dûment constatés payés; — une indemnité dans tous les cas d'accidents.

Nul doute que le Conseil vote, selon le vœu exprimé par Landrin et sur mon rapport conforme, que ces conditions de travail seront également imposées en faveur de leur personnel aux concessionnaires de services publics.

Il est donc bien avéré que, surtout en ce qui concerne les heures de labeur et les salaires des ouvriers, le Conseil municipal applique les revendications essentielles du programme socialiste minimum, — dans les adjudications en usant avant tout de sa force morale et des ingénieuses ressources pratiques de son indestructible entêtement, — dans les concessions en montrant sa décision d'imposer aux permissionnaires la plus grande libéralité possible en faveur de leur personnel,

bref des conditions détaillées du travail de plus en plus humaines, — dans son propre domaine en donnant toujours l'exemple d'un remarquable esprit social.

En théorie et avec la légalité actuelle il ne reste plus guère au Conseil qu'à trancher la question des retraites ouvrières, dont l'absence est mal compensée par les généreux, mais insuffisants, secours viagers fréquemment accordés.

Je sais bien que la grande objection aux retraites ouvrières comme aux logements ouvriers municipaux, c'est le déficit budgétaire. Voilà pourquoi, entre autres motifs, et sans oublier la nécessité d'assurer la littérale observation des conditions des travaux d'édilité et aussi encore leur amélioration, il faut à tout prix accroître le rendement du budget, et pour l'instant préparer cet accroissement financier, — par la dénonciation des monopoles, par le refus de concéder, par des prises en régie, par la préparation de la municipalisation de tous services publics.

ADRIEN VEBER.

LAICISATION

Il y a quelques années, M. l'abbé Rondeau, curé de Petit-Bourg, entreprenait une quête pour la fondation d'une école « libre » de filles dans sa paroisse. Il envoya de toutes parts de magnifiques circulaires, où il dépeignait avec une foudroyante éloquence le mal du siècle, la corruption des enfants par l'enseignement laïque, montrant le danger que couraient les filles surtout, ces mères de demain, dont dépend l'avenir de la famille et le sort des générations futures, et il concluait en demandant le secours des âmes pieuses pour arrêter la contagion, offrant en échange des doses variées de jours d'indulgence.

A Petit-Bourg, on riait beaucoup de son projet. Une école congréganiste ici, où l'on est si éclairé, si avancé ! Pauvre curé ! qu'il reste donc tranquille ! Et l'on en faisait des gorges chaudes au cercle républicain, et au conseil municipal.

Cependant les circulaires faisant leur chemin et les promesses d'indulgences leur effet, de pieux pécheurs prodiguaient leurs offrandes. Non que la souscription fût populaire, il ne tombait pas bien des gros sous dans l'aumonière de M. le curé, mais les louis y pleuvaient, et cela vaut mieux.

On s'en aperçut bien un jour, en apprenant qu'il venait d'acheter une vaste maison entourée d'un grand jardin, presque un parc, propriété que la commune convoitait depuis longtemps pour y établir un hôpital dont elle avait grand besoin. Mais comme on avait dû faire des frais considérables pour des érections de statues à divers grands hommes de la région, l'hôpital avait été remis à plus tard. On avait compté sans M. le curé.

A la nouvelle de son acquisition la surprise égala le désappointement. Comment diable des quêtes pouvaient-elles produire tant d'argent ? — Puis, le premier moment passé, on se consola en songeant que la maison seule n'était rien, qu'il y fallait énormément de réparations — c'était là qu'on attendait l'abbé Rondeau !

Mais ici encore il surprit son monde en mettant immédiatement

les travaux en train. Tous les ouvriers furent recrutés dans la ville, sans distinction de parti ; on choisissait cependant, surtout, des pères de famille ; qui ont, bien entendu, plus grand besoin de travail que les autres. Il n'y eut pas jusqu'au maçon Lafiole, le vieux radical mangeur de prêtres, qui ne fut aussi employé. Ne fallait-il pas qu'il nourrît ses quatre petites filles ? On trouva cela très beau de la part de M. le curé.

Les réparations terminées, la nouvelle maison d'école avec ses grandes salles hautes et claires, son beau jardin intelligemment aménagé pour les jeux, contrastait brillamment avec la vieille école communale, noire, sale et basse, sur le chemin poussiéreux. Et il était impossible de la réparer, celle-là. C'est une neuve qu'il eût fallu bâtir. Mais comme nous l'avons déjà dit, le conseil municipal n'était pas en fonds.

Dans cette impuissance, on y était de fort mauvaise humeur. D'autant plus que Mlle Bonnasson, l'institutrice dévouée qui depuis quinze ans luttait pour l'amélioration de l'enseignement, ne cessait de signaler le danger.

— Dans deux ou trois ans c'en sera fait de notre école, disait-elle, si nous ne luttons pas énergiquement.

Cependant, les débuts de l'école congréganiste furent assez modestes et la grande majorité des enfants retourna à l'ancienne école. Mais l'institutrice continuait à s'inquiéter pour l'avenir. Elle voyait l'habile organisation qui déjà fonctionnait. Plusieurs religieuses s'occupaient activement de leur petit nombre d'élèves comblées de soins et de chatteries. Les dames de la Société de Petit-Bourg venaient régulièrement à l'école distribuer des petits présents, des compliments, des encouragements. On apprenait aux enfants à chanter des cantiques à deux voix, et à faire la révérence, et déjà les petites filles du menuisier Laprune avaient appris à saluer de la tête en dames, tout comme la « demoiselle » du receveur d'enregistrement.

Le récit de ces splendeurs, la description des goûters du dimanche au château ou dans les diverses maisons bourgeoises de l'endroit, l'arbre de Noël enfin avec ses lumières et ses présents, tout cela amplifié, commenté à l'infini, troublait fort les élèves de l'école laïque, envers qui les autres prenaient de grands airs. L'effet redouté se produisit. A la rentrée de Pâques, quand, paré de sa jeune verdure, le grand jardin de l'école des sœurs commença à embaumer des senteurs du printemps, une douzaine d'enfants abandonnèrent la vieille et triste maison, où l'on ne savait les régaler que de leçons d'histoire, de géographie, de grammaire ou de morale des moins amusantes.

Elles n'eurent pas lieu de s'en repentir. On passa un été gai à l'école des sœurs, dans la préparation et l'attente de la distribution des

prix. Une distribution de prix merveilleuse dont le bruit retentit à Petit-Bourg trois mois à l'avance.

Le dernier coup serait alors porté à son école, songeait tristement l'institutrice laïque. Elle n'avait plus qu'un espoir, l'arrivée du député de la région, M. Leperdreau du Taillis, autrefois un des chefs du parti républicain et champion ardent de la laïcisation.

Il venait à peu près tous les étés passer quelques semaines dans son pied-à-terre de Petit-Bourg, et bien souvent avait encouragé de ses conseils et même de sa bourse les efforts de Mlle Bonnasson. Aussi, bien qu'elle n'eût pas eu occasion de lui parler depuis deux ou trois ans, l'institutrice croyait-elle pouvoir compter sur lui. Dès qu'elle apprit sa venue, elle s'empressa d'aller lui faire visite.

Elle fut reçue par Mme Leperdreau, le député étant justement sorti, mais cela revenait au même ; Mme Leperdreau passait pour seconder en tout son mari, sinon pour le guider un peu.

Elle se montra très amicale pour la maîtresse d'école, lui témoigna beaucoup de sympathie.

Oui, en effet, c'était bien ennuyeux ces luttes... au fond... cependant, l'intérêt public y gagnait peut-être !...

— L'émulation a toujours du bon, dit-elle judicieusement. Elle excite le zèle, et tout le monde y trouve son profit.

Un peu étonnée de lui voir prendre les choses avec tant de philosophie, Mlle Bonnasson essaya de les lui faire voir sous leur vrai jour. Non, l'intérêt public n'avait rien à y gagner, car il ne s'agissait pas de progrès ni d'améliorations quelconques. Tout n'était que tapage, vanité, futilité et apparences... l'enseignement absolument nul...

— Ah ! vraiment ! interrompit la dame, mais après tout, chère mademoiselle Bonnasson, croyez-vous qu'il ne soit pas suffisant ? Qu'est-il besoin de tant de science pour les enfants du peuple ? Cela ne sert qu'à les rendre malheureux et ambitieux, le plus souvent, en leur donnant l'idée de sortir de leur sphère. Bien des fois, laissez-moi vous le dire, j'ai trouvé que vous vous donniez une peine bien inutile et même nuisible, car tout ce savoir, en faisant des déclassés, ne sert qu'à troubler l'ordre social...

Voyant que l'institutrice la regardait avec surprise, elle ajouta d'un ton conciliateur :

— Non que la science soit mauvaise en elle-même. Vous savez assez ce que mon mari et moi nous pensons à ce sujet. Mais dans l'application... allez ma chère !... il n'en faut que pour certaines gens, et l'école des sœurs en donne encore plus qu'il n'en faut aux enfants des classes inférieures.

Mlle Bonnasson avait beau entendre, elle n'en pouvait croire ses oreilles, et pied à pied essaya de défendre sa cause... Là non seulement

l'instruction était nulle; mais le fond de l'éducation manquait. Comme elle le disait tout à l'heure, il n'y avait là que futilités et niaiseries, des pratiques religieuses machinales, des patenôtres et point de morale...

— On ne développe point leur jugement, conclut-elle tristement, on ne leur apprend point à réfléchir, à penser...

Mme Leperdreau souriait d'un air narquois :

— Mais, ma chère mademoiselle Bonnasson, est-il besoin que ces enfants-là apprennent à tant penser, à tant réfléchir? Tout cela ne peut encore que les détourner du droit chemin. Ce qu'il faut avant tout, c'est les dresser à obéir, à obéir! mademoiselle Bonnasson! Vous savez cependant ce que c'est que de souffrir de l'indiscipline, vous devez le voir dans votre école bien souvent... Eh bien, en fait d'obéissance, l'éducation donnée par les sœurs est supérieure, oui, supérieure, et convient mieux en un mot aux filles du peuple que la nôtre... C'est triste à dire, mais c'est ainsi!

— Oh! madame, protesta énergiquement l'institutrice, une éducation qui n'en fait que des poupées vaniteuses, prétentieuses, méchantes par là-dessus, dissimulées, insolentes, moqueuses. Bref, le moule jésuitique et clérical, tout de forme... et...

Elle s'interrompit, car Mme Leperdreau avait froncé le sourcil.

— Permettez, permettez, ma chère. On peut être d'avis différent et chacun est libre, mais il ne faut injurier personne. Puisque vous allez si loin, je vous dirai que votre intolérance a peut-être beaucoup nui à votre affaire. Si vous aviez été plus souple, plus adroite avec votre curé, — un bien brave homme après tout, et dont le caractère mérite le respect, — peut-être les choses n'en seraient-elles pas venues où elles en sont. Qu'est-ce que cela fait, mon Dieu! d'apprendre aux enfants quelques lignes de catéchisme, de les conduire à l'église un peu le dimanche? On contente les gens avec si peu de chose. Il faut savoir se plier. Vous ne le savez pas, je ne vous en blâme pas, c'est votre caractère. Seulement, ne venez pas vous plaindre si l'on vous abandonne. Que pouvons-nous y faire?...

Quand, dix minutes plus tard, l'institutrice tout ahurie sortait de la maison Leperdreau, elle se croisa sur le perron avec l'abbé Rondeau qui la salua gracieusement. Était-ce l'effet de son bouleversement? il sembla à Mlle Bonnasson que le curé la regardait d'un air goguenard.

La distribution des prix de l'école libre dépassa en splendeur tout ce qu'on avait pu rêver; « Monseigneur » de Granville présidait, ayant à sa droite la marquise de Larochequierac, accompagnée de ses enfants, de son cousin, le colonel des hussards, en garnison à Granville. A gauche étaient le banquier Sergriff, le notaire Renardet, et un peu

partout sur l'estrade les gens marquants de la région ; les dames, en grande toilette, formaient une vraie corbeille de fleurs autour de Monseigneur. Le saint prélat prononça sur l'éducation et la famille un discours émouvant qui fit pleurer toutes les mères. Puis il y eut chant, représentation dramatique, etc... Tout le monde eut des prix, notamment de splendides prix d'encouragement offerts par ces dames. Le plus beau était anonyme, mais chacun prononçait un nom bien connu, M. le curé l'ayant murmuré tout bas à bien des oreilles :

— Elle ne peut pas se montrer tout à fait ouvertement, avait-il dit, il ne faut pas compromettre son mari devant les braillards.

Un goûter splendide au château termina la fête. La demoiselle de la marquise et celle du banquier servirent le thé et les gâteaux, et la soirée s'acheva dans le parc par des jeux auxquels les dames prirent gracieusement part.

L'effet produit fut considérable. A la rentrée d'octobre, l'école libre l'emportait sur l'autre des trois quarts. La vanité d'un côté poussant certains artisans à mettre leurs enfants dans une maison patronée par le beau monde et où on apprenait le bon ton ; la nécessité poussant les autres, qui avaient à ménager leur clientèle. Un autre contingent fut fourni par l'école enfantine communale. Celle-ci était tenue par des sœurs (sur le papier « *surveillées* » par l'institutrice laïque, c'est ce qu'on appelle « *laïciser* »). Ces dames firent bien entendu une propagande active pour « nos bonnes sœurs de l'école libre », lui passant presque toutes les petites élèves.

Aujourd'hui il ne reste à l'institutrice qu'une minorité infime. Les enfants des rares familles assez courageuses pour lutter contre le courant, assez aisées pour pouvoir le faire sans danger. — Les cerveaux brûlés, comme les appelle si éloquemment M. le curé.

L'un de ceux-ci eut même l'audace de lui dire un jour :

— Ce n'est pas étonnant, monsieur le curé, que vous trouviez tant d'argent pour vos écoles. Nous vous payons vos traitements et vos églises, nous vous fournissons le logement. Il doit vous rester pas mal d'argent de poche pour vous payer ce qui vous fait plaisir. Seulement, je vous trouve bien ingrat de vous en servir contre nous. Il est vrai que, puisque nous sommes assez bêtes... vous avez raison.

NADIÈJDA.

Pourquoi Cuba et les Philippines

SONT EN INSURRECTION

Sera-ce donc encore la guerre qui achèvera l'œuvre de ce siècle, éclos au milieu des batailles et traversé par un si grand nombre d'idées généreuses ? Et cette civilisation industrielle, dont parlait naguère le grand philosophe anglais en la comparant à la triste période des régimes militaires, ne serait-elle en définitive qu'un vain mot ?

Telles sont les préoccupations qui s'emparent aujourd'hui de tous les esprits nobles, de tous les cœurs généreux, en face des insurrections de Cuba, de Crète, des Philippines.

Dans ces iles si éloignées l'une de l'autre et si différentes par le climat, par la civilisation et par la richesse, c'est cependant la même cause qui fait couler à flots le sang des patriotes et les larmes des mères. Parmi les montagnes rocheuses de la Canée de même qu'à Cuba, ou qu'en Océanie, nous assistons à l'antagonisme de deux intérêts, à la lutte entre ceux qui aspirent à la liberté en invoquant le droit et les représentants de la bourgeoisie coalisés pour les battre. Ils avaient donc bien analysé et mis en lumière les causes fondamentales de la guerre, ces socialistes qui, dans les congrès de Bruxelles, de Zurich et de Londres, proclamaient les tueries collectives inévitables jusqu'au jour où la morale socialiste aura remplacé la morale contradictoire et hypocrite de nos classes dominantes !

C'est là l'idée que nous voulons développer dans cet article inspiré par l'amour le plus ardent pour la vérité et la justice. La tâche est du reste très facile, car les infamies qui sont à la charge du gouvernement espagnol (on ne sait si plus aveugle ou plus scélérat) ont été reconnues et blâmées très sévèrement par tous les écrivains, de lord Russell à Ioung et de lord Brasey à Paul Leroy-Beaulieu, de même que la rapacité de ces anciennes classes supérieures d'Espagne, avides autant que déchues, ignorantes autant qu'orgueilleuses. Nous verrons com-

ment s'est formée la richesse merveilleuse de Cuba qui lui valut le titre de « perle des Antilles », et en même temps avec quel acharnement la métropole a toujours cherché les moyens les plus irritants et les plus néfastes pour arrêter un développement qui tenait du prodige et devenait d'année en année une menace plus prononcée contre l'élément espagnol.

I

Cuba est une des premières parties du Nouveau-Monde qui soient tombées sous la domination de l'Espagne, et cependant son histoire ne date que d'hier. Elle fut découverte par Colomb en 1492 et occupée définitivement dix-neuf ans après par Velasquez, gouverneur d'Hispaniola, qui y fonda Baracoa. Au commencement, les aventuriers espagnols, qui croyaient y trouver de l'or, affluèrent en masse de tous les côtés; mais quand ils s'aperçurent que l'île ne renfermait que du cuivre, ils passèrent tous sur le continent, au Mexique, à la Nouvelle-Espagne et au Pérou, mais pas avant d'avoir tué par milliers les premiers habitants de Cuba. Mais si l'île ne pouvait rivaliser avec les autres colonies de l'Espagne au point de vue de la richesse de ses mines, elle était bien plus fertile que n'importe quelle possession de la couronne de Castille. Dans ses forêts, on trouvait les bois les plus recherchés, la terre donnait du tabac, du cacao et du sucre (ce dernier d'importation plus récente), ses baies et ses golfes se prêtaient à merveille au commerce entre l'Europe et l'Amérique. Et cependant Cuba ne sut jamais faire parler d'elle. La population, peu nombreuse, composée en grande partie de petits propriétaires blancs et pour le reste d'esclaves importés d'Afrique par des navires portugais, vivait paisiblement en cultivant la terre. L'égalité presque absolue des fortunes avait déterminé une aisance générale, un état de prospérité uniforme, tandis que les esclaves, qui vivaient à côté de leurs maîtres en qualité de domestiques, jouissaient d'un traitement assez doux. Leur nombre du reste, comme nous disions tout à l'heure, n'était pas trop grand, et le chiffre de ces malheureux introduits à la Havane depuis 1521 jusqu'à 1790 n'arrivait pas à 100,000. On comprendra aisément qu'une population pareille, à laquelle il faudrait ajouter 300,000 blancs, ne pouvait pas mettre en valeur toutes les ressources dont Cuba disposait.

Mais si Cuba n'atteint pas d'un seul coup la richesse à laquelle elle avait droit à cause de son sol merveilleux, de son climat et surtout de sa situation unique, la faute doit retomber presque exclusivement sur la métropole. On connaît depuis longtemps le système de colonisation suivi par l'Espagne. Une jalousie inexplicable et impardonnable vis-à-vis des territoires annexés à la mère-patrie et en même temps une peur

enfantine que la prospérité des colonies n'eût à exciter l'avidité d'autres nations. De là une série de mesures restrictives qui limitaient l'émigration des Espagnols vers les colonies, éloignaient les créoles de l'administration, entravaient le développement du commerce et de l'industrie. Cuba suivit le sort du Mexique et du Pérou. Les affaires étaient réglées par un gouverneur général résidant à la Havane et placé sous les ordres de la *Casa de contratacion*, de Madrid, une espèce de grand conseil dans les mains duquel se trouvait concentrée l'administration de tous les pays d'outre-mer. A certaines époques de l'année, des navires partaient de Séville pour le Nouveau-Monde. Leur nombre était fixé d'avance, et le commandant de cette escadre commerciale, si je puis m'exprimer ainsi, ne pouvait jeter l'ancre que devant les villes désignées par le conseil métropolitain. Or, comme la *Casa de contratacion* n'avait pas su apprécier les richesses incalculables de Cuba, très rares étaient les navires qui entraient dans le port de la Havane et le plus souvent ce n'étaient que des navires portugais chargés d'esclaves. Les colons espagnols étaient très rares à cause des difficultés que la mère-patrie opposait à l'émigration. Il fallait d'abord aller s'embarquer à Séville, le port privilégié de cette époque, et plus tard, quand le Guadalquivir perdit la profondeur nécessaire, à Cadix. En outre, l'émigrant devait déclarer où il voulait aller et, si la permission de partir pour la colonie désignée lui était délivrée, il ne pouvait pas changer de résidence sans s'exposer à des punitions toujours très graves. Mais ici encore d'autres difficultés surgissaient qui dissuadaient les Espagnols de s'exposer aux fréquents dangers d'un long voyage. La *Casa de contratacion*, par crainte de voir se former une population créole trop nombreuse et par conséquent capable de se révolter contre la métropole, n'accordait la permission de visiter les colonies que pour une période déterminée d'un an d'abord et puis de deux ans. Rester plus longtemps aux colonies voulait dire renoncer définitivement à sa qualité d'Espagnol et en même temps à la possibilité d'obtenir une place dans l'administration, dans la marine et dans l'armée. Maintenant, qu'on songe à la nécessité pour ces Espagnols qui émigraient dans l'espoir d'accumuler une fortune, d'arriver vite à la réalisation de leur âpre désir! Cuba, colonie essentiellement agricole, en dehors de ses mines de cuivre, ne pouvait pas exercer une attraction très grande sur ces aventuriers assoiffés d'or et de pierres précieuses, qu'ils considéraient, en conformité des idées économiques de l'époque, comme les seules richesses vraiment dignes de ce nom.

Mais cette surveillance jalouse de l'Espagne qui redoutait deux ennemis à la fois : l'étranger et les créoles, ne pouvait pas continuer. En effet, l'affaiblissement de la métropole, sa décadence politique et économique, la destruction de son armée qui s'appela et fut en réalité la ter-

reur des autres pays, avait déjà amené une espèce de concession particulière pour les navires anglais, auxquels l'Espagne permit de jeter l'ancre dans les ports de la Havane, de Porto-Rico et de Porto-Bello. Il est vrai que ce principe consacré par le traité d'Utrecht n'avait été admis que pour le commerce des esclaves, mais tout imparfait et limité que pût paraître ce droit, il était déjà le commencement, nous dirons même la ratification d'une révolution administrative et commerciale. L'Angleterre importa à elle seule plus de 144,000 esclaves, dont une partie était destinée à Cuba. A partir de la fin du dix-huitième siècle, tous les navires, appartenant à n'importe quel pays, furent admis à la Havane et dès cette époque commence la splendeur de Cuba. Toutes ses terres furent défrichées et mises en culture, ses forêts majestueuses détruites pour faire place à la canne à sucre. La population augmentait considérablement d'année en année à cause des blancs, Anglais et Espagnols, qui arrivaient de tout côté et des esclaves qui étaient introduits par milliers. Un écrivain allemand, M. Larrinaga, est d'avis que le chiffre de 225,574 donné par Leroy-Beaulieu (1) ne représente pas le véritable nombre des esclaves importés à Cuba. Peut-être le chiffre de 500,000 pourrait seul nous rapprocher de la vérité (2). Que l'on songe en effet, qu'à partir de l'année 1790, la moyenne des esclaves introduits dans l'île est de 20,000 à 25,000 par an jusqu'en 1810, et de 25,000 à 35,000 de 1810 à 1825. A partir de cette époque, nous atteignons une moyenne de 35,000 à 42,000 jusqu'en 1835. L'introduction de ces malheureux nègres devint moindre ensuite, mais elle se maintint quand même à un chiffre considérable, car M. Larrinaga donne encore une moyenne de 24,000 esclaves importés chaque année par un nombre de navires qui variait entre 30 et 50 (3). Même en 1870, la traite n'avait pas pris fin et plusieurs milliers de nègres débarquèrent comme esclaves à la Havane sous l'œil du gouverneur général. En présence de pareils faits, qui sont par eux-mêmes une honte éternelle pour le catholique gouvernement espagnol, nous sommes obligés d'accepter le sévère jugement de M. Mestre Amabile (4). L'orgueilleuse Espagne a manqué à la foi jurée et à la signature donnée. Elle avait promis d'abolir la traite des noirs et, après avoir encaissé les dix millions qui lui avaient été payés par l'Angleterre, son gouvernement oublia la promesse. C'est alors, ajoute l'écrivain que nous venons de citer, que commence l'ère désormais ininterrompue des conspirations et des

(1) Paul Leroy-Beaulieu. — *La Colonisation chez les peuples modernes.* Quatrième édition, page 252 et sig.

(2) Larrinaga. — *Die wirthschaftliche Lage Cuba's Anknüpfend an die Entwickelung der Jusel.* Leipzig, 1881, page 32.

(3) Larrinaga. — *Loco cit.*

(4) Mestre Amabile. — *La Question cubaine et le conflit hispano-américain.* Paris, 1896, page 20.

soulèvements ; on dirait que, dès ce moment, le gouvernement espagnol agit comme s'il eût désiré les conséquences actuelles.

Hâtons-nous d'ajouter à notre tour que cette dernière pensée n'est pas complètement exacte et fait une confusion très dangereuse entre les causes premières et les causes secondaires de la révolution : de même que nous repoussons l'idée exprimée par d'autres que l'introduction des esclaves a été la seule cause de la prospérité de Cuba. Car ce n'est pas cette circonstance-ci ou celle-là, mais bien la réunion de plusieurs circonstances exceptionnellement favorables, qui a placé Cuba au-dessus de toutes les Antilles. Son développement a commencé par l'ouverture de l'île au commerce de toutes les nations. Ce n'est pas que tous les droits dont l'Espagne s'était arrogé le privilège fussent abolis. Les marchandises destinées à Cuba étaient au contraire bien cataloguées et divisées en quatre catégories distinctes. La première comprenait les produits espagnols apportés par des navires battant pavillon espagnol ; la deuxième les produits espagnols sous pavillon étranger ; la troisième les produits étrangers sous pavillon espagnol et la quatrième les produits étrangers sous pavillon étranger. Les droits sur les différents articles étaient gradués de 7 1/2 à 33 1/2 % *ad valorem*.

Ce tarif, établi en 1809, c'est-à-dire alors que beaucoup de pays n'avaient pas encore reconnu la nécessité et les bienfaits du libre échange, fut un grand progrès et les Cubains témoignèrent au roi Ferdinand VII une gratitude dont le monarque se montra plus tard tout à fait indigne. Mais ouvrir l'île aux navires étrangers aurait été peu de chose si Cuba n'avait pas eu en elle-même les éléments indispensables pour alimenter un commerce ininterrompu avec les États-Unis, l'Angleterre, la Hollande et la France, qui étaient alors les nations les plus riches, en même temps que les plus avancées. La production du sucre et du tabac, sans parler de celle du café, du cacao et d'autres denrées moins importantes, prenait une extension inouïe, grâce aux capitaux qui arrivaient des colonies anglaises et françaises. Dans celles-ci, la traite des noirs ayant été abolie, à partir de 1812 avait commencé une période de perturbations, légères et de courte durée si l'on veut, mais toujours suffisantes pour déterminer l'émigration des capitaux peureux vers Cuba. Ajoutons que le fait de pouvoir importer des esclaves dans cette île, lorsque ce commerce dégradant avait cessé partout ailleurs, offrait aux planteurs l'aubaine d'une main-d'œuvre à très bon marché. C'est ainsi que la population s'accroît, à partir de 1810, dans les proportions que nous avons dites plus haut et avec elle la richesse des planteurs de sucre, qui, peu à peu, ont refoulé les producteurs de tabac à *Vuelta Abajo,* la région qui fournit le meilleur tabac du monde. Il est impossible de donner une idée exacte de l'essor pris

par la culture de la canne à sucre, qui prospère merveilleusement dans tous les terrains de Cuba. On parle de tiges de canne à sucre qui atteignent sur les bords de la rivière Canto neuf mètres de longueur et huit centimètres de circonférence (1).

II

Cette richesse d'une colonie jugée jusqu'alors inférieure à toutes les autres devait rappeler la métropole à ses anciennes méthodes de rapine et d'exploitation, car si Cuba avait été épargnée par l'Espagne pendant les derniers trois siècles, cela ne tient qu'à l'obscurité de l'île et à la très modeste aisance de ses habitants. Cette exploitation, qui fut si souvent blâmée par tous les économistes et les historiens, s'est accomplie partout de la même façon, et à Cuba, en particulier, par trois moyens que nous allons examiner.

Les deux premiers consistent en des mesures économiques telles que le maintien de droits très élevés sur les produits industriels du dehors indispensables aux habitants ou sur le sucre et le tabac exportés et le monopole de tous les emplois dans l'île. Le troisième est la conséquence des autres et des révolutions qu'ils ont entraînées depuis 1850 et 1851 jusqu'à nous : c'est-à-dire les impôts d'année en année plus exorbitants et la dette publique sans cesse accrue.

Il est difficile d'exposer dans tous ses détails le système douanier suivi par l'Espagne à Cuba. Nous avons déjà vu le tarif adopté en 1809 par Ferdinand VII, qui grevait les différents articles de droits gradués de 7 1/2 à 32 1/2 %. Ce tarif paraissait modéré au commencement du dix-neuvième siècle, mais il aurait dû être modifié ensuite, alors que toutes les puissances eurent restitué à leurs dépendances d'outre-mer la plénitude de la liberté du commerce. L'Espagne a fait précisément le contraire. Elle n'a pas compris que l'organisation économique de Cuba, qui produit pour l'exportation et importe presque tout ce qu'elle consomme, ne devait pas être gênée dans ses relations mercantiles, afin de pouvoir acheter à des conditions avantageuses et vendre de même. Au lieu d'abolir son tarif vexatoire, elle l'a aggravé par des mesures monstrueuses qui prouvent que l'Espagne est la plus arriérée parmi toutes les nations de l'Europe occidentale, aussi bien au point de vue politique qu'économique. Comme dans l'ancien temps les marchands de Séville et de Cadix jouissaient du monopole du commerce avec les colonies, de même aujourd'hui Cuba est soumise à une législation mercantile qui place la colonie à la merci de certains grands marchands et

(1) Mestre Amabile. — Ouvr. cité, page 60.

industriels métropolitains. Le pacte colonial aboli de nom subsiste encore en fait et la persistance de cette faute ou folie économique accable le producteur, entrave l'introduction des machines indispensables pour raffiner le sucre, et rend de jour en jour plus terribles les conséquences de la crise que l'industrie du sucre traverse depuis quelque temps.

Les lois commerciales du 30 juin et du 20 juillet 1882, promises après chaque insurrection des Cubains et finalement édictées pour montrer que le gouvernement espagnol se souciait réellement des intérêts de la colonie, obtinrent un résultat tout à fait contraire au résultat désiré. En effet, en supprimant par la première de ces lois les droits qui grevaient les produits de Cuba, sauf, toutefois, les plus importants, tels que l'eau-de-vie, le tabac, le sucre, le cacao, le café, le chocolat, qui demeurèrent grevés temporairement, et en réduisant par la loi du 28 juillet les droits de l'importation de l'Espagne à Cuba — le législateur se proposait apparemment d'établir le cabotage entre la métropole et sa colonie et de venir en aide à la marine marchande. Mais les agissements de la bourgeoisie espagnole firent qu'ensuite « les droits, soi-disant *temporaires,* appliqués aux principaux (uniques, serait plus exact) produits cubains », devinrent définitifs par le fait que l'Espagne n'avait aucun intérêt à les abolir, tandis que les droits imposés aux produits de la péninsule ont totalement disparu en 1892. Le cabotage, comme dit très justement M. Varona, s'effectue bien d'Espagne à Cuba, mais il n'existe pas de Cuba à l'Espagne (1).

Cela cependant n'aurait pas encore suffi à mettre le marché cubain à la merci de la production espagnole comme le désirait la bourgeoisie de la métropole, heureuse d'un monopole insensé qui lui rapporte chaque année de gros bénéfices. Le gouvernement s'est chargé de cette besogne en faisant voter par les Cortès un tarif très élevé pour les articles étrangers.

Personne ne saurait jamais se faire une idée précise des excès auxquels est arrivée l'Espagne dans cette exploitation de Cuba. Les chiffres seuls, dans leur éloquente sécheresse, peuvent renseigner avec précision le lecteur. Certains produits étrangers sont surchargés à leur entrée dans l'île d'un droit qui oscille entre 2,000 et 3,000 %, comparativement aux taux des articles de provenance espagnole.

« Cent kilos de calicot paient 13 fr. 30, s'ils viennent de la péninsule, et 236 fr. 30 s'ils viennent de l'étranger.

« Cent kilos de bonneterie, venant d'Espagne, paient 54 fr. 75; le même article, arrivant de l'étranger, est taxé 975 francs pour la même quantité.

(1) Enrique José Varona. — *Cuba contre Espagne,* page 24.

« Mille kilos de sacs à sucre paient 24 fr. 45 s'ils sortent d'Espagne, et 412 fr. 50 s'ils sont de provenance étrangère.

« Cent kilos de lainages paient : produit espagnol, 77,35 ; produit étranger, 1,500 francs » (1).

Les fabricants espagnols, aidés et même encouragés par le gouvernement s'il le faut, se trouvent donc dans une situation plus que privilégiée vis-à-vis de leurs concurrents de l'étranger. Mais leur monopole, désastreux pour le développement économique de Cuba, serait encore tolérable, si l'Espagne était un pays à industrie florissante, capable de satisfaire à la demande de l'île. Malheureusement c'est tout le contraire qui arrive, et les Cubains sont obligés de se servir d'articles espagnols de mauvaise qualité ou bien de payer très cher ceux de provenance étrangère.

Le deuxième moyen par lequel la métropole exploite Cuba consiste dans l'accaparement de tous les emplois par les Espagnols.

La bureaucratie est à Cuba un fléau bien plus terrible que partout ailleurs. Les politiciens espagnols à court de ressources partagent avec leurs créatures qui résident dans l'île les gros appointements fixés par les Cortès, mais payés avec l'argent des Cubains.

Le gouverneur général gagne 250,000 francs par an. Il a un palais, une propriété d'été, une nombreuse domesticité, chevaux et voitures, et une caisse de fonds secrets.

Les appointements du directeur général des finances sont de 92,500 francs.

L'archevêque de Santiago et l'évêque de la Havane ont chacun un traitement de 90,000 francs.

Le commandant général de la marine reçoit 81,960 francs. Le général en second, 75,000 francs ; le président de l'audience touche aussi 75,000 francs ; le gouverneur de la Havane 40,000 francs ; le secrétaire du gouverneur général, 40,000 francs ; l'administrateur général des postes et télégraphes, 25,000 francs ; l'administrateur des loteries et celui des douanes, 20,000 francs ; les chefs d'administration de première classe, 25,000. Ceux de la deuxième classe gagnent 20,000 francs et d'autres appartenant à la troisième touchent parfois 15,000 francs par an.

Mais ce n'est pas fini, car à cette liste déjà longue il faut ajouter les appointements payés aux militaires. Les maréchaux de camp ont une solde de 37,000 francs ; les généraux de brigade touchent 22,500 et 25,000 francs, lorsqu'un commandement leur est confié. Les

(1) Varona. — Ouvrage cité, page 25.

colonels reçoivent 17,250 francs ; les capitaines de vaisseau, ayant un commandement, touchent jusqu'à 31,800 francs ; les capitaines de frégate, 22,800 francs ; les lieutenants de première classe, 16,850. La plupart de ces fonctionnaires ont, de plus, le logement et le service gratuit.

Vient ensuite la foule des petits employés, qui sont tous, ou en grande majorité, d'*origine espagnole,* bien pourvus et « jouissant de toutes les facilités pour se pourvoir encore mieux » (Varona).

Maintenant nous voici arrivés au régime fiscal en vigueur à Cuba, régime qui constitue le troisième moyen d'exploitation dont se sert l'Espagne. Au lieu de suivre une politique d'économies et de réformes, cette puissance s'était abandonnée depuis la dernière guerre de dix ans (1868-1878) au gaspillage le plus absurde, en faisant payer à Cuba les frais de la guerre et en lui imposant des budgets énormes, afin de combler le vide qui s'était formé dans les caisses de Madrid. Il est bon de savoir, à ce propos, que le budget de l'île est absolument étranger à celui de la Péninsule, bien que ce soit dans la Péninsule qu'on le prépare et qu'on le vote. Par conséquent le Trésor cubain est chargé chaque année davantage et doit faire face à des dépenses supérieures à la puissance économique de l'île.

Le tableau suivant, dans lequel nous reproduisons les chiffres des budgets pour la période 1879-1886, en donne la preuve :

1878-1879 . . . . Fr.	232.970.000
1879-1880	231.856.000
1880-1881	201.000.000
1882-1883	179.300.000
1883-1884	170.850.000
1884-1885	169.865.000
1885-1886	155.845.000

Tous les autres budgets ont oscillé autour de 130 millions de francs, chiffre qu'atteignait celui de 1893-1894, prorogé pour l'année 1894-1895 (1).

La diminution progressive dans le chiffre total des budgets a été imposée par la nécessité. En 1878-79 le découvert avait atteint 40,000,000 de francs, il était de 100,000,000 de francs en 1879-1880 et de 50,000,000 de francs en 1883. Les autres années donnent une moyenne de 22,500,000 francs. M. Varona évalue à 500 millions de francs la somme totale de tous ces déficits.

(1) Varona. — Ouvrage cité, page 18.

A la suite de cette gestion financière, la dette cubaine augmenta rapidement de 125,000,000 de francs qu'elle était en 1868 à 950 millions de francs au commencement de l'insurrection actuelle (24 février 1895) et à 1,478,536,320 francs au 31 juillet de la même année.

Cette dette grandissante représente donc véritablement une des formes les plus iniques de l'exploitation de l'Espagne, d'autant plus que le gouvernement de Madrid profite de sa situation de maître pour faire payer aux Cubains les frais des guerres de la métropole avec d'autres pays. La dette de Cuba comprend en effet:

1° La dette de l'Espagne aux États-Unis ;

2° La dette amortissable à 1 % ;

3° Les annuités à 5 % ;

4° Les billets hypothécaires de 1886 ;

5° Les billets hyphotécaires de 1890.

Toutes ces dettes ont été occasionnées par l'occupation de Saint-Domingue, l'invasion du Mexique en compagnie de la France et de l'Angleterre, et les démêlés avec le Pérou. Cuba n'a rien à voir là-dedans, et cependant elle paie encore pour les créanciers, qui ont avancé de l'argent au Trésor espagnol pendant les dernières guerres carlistes, de même qu'elle est obligée de réparer les autres gaspillages sans nombre de l'administration péninsulaire. De cette façon le paiement des intérêts impose à chaque habitant une contribution annuelle de 48 fr. 95, tandis que celle de la France, le pays européen le plus chargé sous ce rapport, n'est que de 31 fr. 50.

Mais pour connaître combien lourd, combien écrasant est le régime fiscal pratiqué à Cuba, il faut examiner de plus près le budget et passer à l'examen de certains détails intéressants.

Nous avons vu que le dernier budget dépassait de peu le chiffre de 130 millions. Cette somme se répartissait ainsi :

Obligations générales. . . . . . Fr.	64.422.747 75
Ministère de la justice	5.031.542 55
Ministère de la guerre	29.592.990 80
Ministère des finances	3.639.462 25
Ministère de la marine.	5.459.848 25
Ministère de l'intérieur.	20.175.357 15
Ministère des travaux publics	3.734.625 75

La façon dont est formé ce budget, qui consacre presque *trente millions* par an au ministère de la guerre, *vingt millions* à celui de l'in-

(1) Cette somme représente plus du double de ce que paient les Espagnols d'Espagne. En effet, ces derniers ne versent au Trésor que 42 pesetas 06 par tête, tandis que les Cubains donnent 85.16 pesetas. La population de Cuba, depuis le dernier recensement, celui de 1887, est de 1,631,687 âmes.

térieur (Gobernacion) et ne trouve que 3,734,625 francs pour le ministère des travaux publics, prouve à l'évidence que l'Espagne n'a jamais compris quel aurait dû être son rôle à Cuba. Car cette île merveilleuse et d'une fertilité sans exemple, qui paie 80 fr. 90 par habitant (1) d'impôts, n'est cultivée qu'en petite partie. Sur 1,046,115 hectares de terres cultivées, on calcule que 12,827,000 hectares ont toujours été laissés dans la plus grande incurie. Sur une superficie de 118,833 mètres carrés on ne compte que 246 kilomètres et demi de routes carrossables, presque toutes dans la province de la Havane. Celle de Santiago de Cuba en compte 9 kilomètres. La province de Puerto-Principe, de même que celle de las Villas, n'en possède pas un seul. Les différentes voies ferrées comprennent environ 1,500 kilomètres qui se trouvent principalement dans la partie occidentale, entre Pinar del Rio et Santa Clara, mais le gouvernement espagnol a toujours ajourné la construction de lignes importantes, lesquelles auraient permis la mise en exploitation de la partie centrale et orientale de l'île, *plus riches incontestablement* que la partie occidentale, seule encore cultivée. En effet, outre la canne et le tabac, on y pourrait cultiver le café et le cacao, ce qui serait impossible dans la partie occidentale (1). Plusieurs sociétés financières ont fait à différentes reprises des offres au gouvernement de la métropole, pour la construction d'un certain nombre de lignes ferrées, mais elles n'ont jamais été acceptées. « Lorsque la guerre actuelle a éclaté, et malgré les 500 millions dépensés depuis 1878, pas une voie stratégique n'avait été construite ; il n'y avait ni fortifications, ni hôpitaux, ni matériel de guerre. L'État n'avait même pas songé à sa propre défense ! » (2)

Cette négligence de l'Espagne a toujours contribué à rendre plus graves les sacrifices demandés à Cuba. Prendre l'argent des colonies sans jamais rien donner en échange a été souvent la devise des nations européennes, mais les Espagnols ont transformé ce principe injuste en un véritable système d'administration. Ils l'ont appliqué dans tous les pays de l'Amérique méridionale avec une rapacité et un égoïsme que peuvent seules expliquer une immense ignorance et l'inconscience la plus folle.

Mais ce ne serait pas encore un mal irréparable d'imposer de lourdes charges, si l'administration était honnête et si les employés ne les rendaient encore plus écrasantes par des vols continus. En 1892 le ministre Romero Robledo prit dans les caisses de la Banque, sans aucune autorisation, cinq millions de francs, qu'il avança à la Compagnie Transatlantique dont il était actionnaire ! (3) Et cet homme politique

(1) Mestre Amabile.— Ouvr. cité, page 67.
(2) Varona. — Ouvr. cité, page 42.
(3) Varona. — *Ib.*, page 29.

est le même qui deux ans auparavant s'écriait avec indignation dans une séance du Parlement : « Dans ces temps-ci, les bandits et les voleurs n'ont pas besoin de courir le risque d'aller par monts et par vaux. A quoi bon s'exposer à trouver la gendarmerie, quand on peut soustraire six millions et demi de la caisse des dépôts qui était fermée à trois clefs ? En fait de larron, on a arrêté jusqu'à ce jour le portier, absent au moment où le vol a eu lieu. A quoi bon aller à la campagne au devant de la gendarmerie, quand, étant vice-président d'une députation provinciale, on peut assassiner sa propre femme, cacher cet horrible crime et peu de temps après se marier avec la domestique qui demeurait dans la maison de la victime ? Car, à cette heure-ci, on ne connait pas le criminel, quoique la presse ait dit que c'était un fonctionnaire public ! »

Le même orateur disait peu après : « Je ne vais pas lire tout le mémoire du général Salamanca, gouverneur de Cuba, mais je vais avertir le Congrès que les détournements de fonds, dans l'île, montent à 114,057,580 francs. Est-ce que le gouvernement ne savait rien de cela ? Et, s'il l'a su, qu'a-t-il fait, le gouvernement ? » (1)

Un an après, un autre député espagnol, M. Castaneda, disait dans la séance du 24 juin : « Comment peut-on douter qu'il y ait une grande immoralité dans l'île de Cuba ? Le général Prendergast, ancien gouverneur, a donné au sous-secrétaire du ministère des colonies une liste de 350 employés des douanes et de l'administration qui ont été poursuivis pour fraude : aucun d'eux n'a été puni. Je suis autorisé à le dire ici par le général Prendergast lui-même. »

M. Varona relate encore que, pendant la dernière guerre, on était arrivé à soustraire au Trésor, au moyen de faux états de vivres et de transports, une somme de 114,057,580 francs. Au mois de mars, le général Pando affirmait que les vols perpétrés lors de l'expédition des mandats par la commission de la dette excédait 60 millions de francs (2).

Tous ces faits, la crise sucrière et la diminution d'année en année plus sensible de la récolte du tabac, sont les causes principales de l'insurrection cubaine.

Ce conflit d'intérêts qui existe entre les Espagnols de la métropole et les habitants de l'île a déterminé ensuite un antagonisme, une rivalité, une haine profonde, qui séparera pour toujours ces deux peuples, parlant la même langue et nés pour s'entendre.

---

(1) Compte rendu de la séance du Congrès du 28 juin 1890. — *Discours de M. Romero Robledo*, cité par M. Mestre Amabile, pages 45 et 46.

(2) Varona. — Ouvr. cité, page 29.

La bourgeoisie et jusqu'à un certain point aussi le peuple espagnol, encore trop imbu de préjugés pour qu'il s'éloigne d'un chemin contraire à ses véritables intérêts, désirent la soumission de Cuba à l'Espagne. Ils ne demandent pas mieux que de l'exploiter comme par le passé, de profiter de la richesse de l'île et de vivre en parasites à ses dépens.

Et les Cubains se révoltent! Bourgeois et prolétaires s'unissent dans un élan généreux pour la conquête de la liberté. Ils reprennent les armes comme en 1850, en 1851, en 1868, 1879, 1885 et proclament la république.

C'est le 24 février 1895, le jour même choisi par José Marti (1), que commençait dans les provinces de Santiago de Cuba, Santa Clara et Matanzas le mouvement insurrectionnel qui dure encore pour la séparation de l'île malheureuse d'avec l'Espagne. Il y a donc déjà une année entière que les Cubains luttent vaillamment contre leurs oppresseurs, et, malgré la disparition du général Maceo, l'un des chefs les plus audacieux du parti de la révolution, nous sommes encore bien loin, à ce qu'il semble, de cette pacification promise à bref délai par le commandant suprême des forces espagnoles.

Il est vrai que les journaux de la métropole et même des autres pays d'Europe, qui puisent leurs informations aux sources plus que suspectes des agences payées par M. Canovas, sont unanimes à constater les triomphes ininterrompus de M. Weyler. Ils annoncent, par exemple, que les patriotes cubains ne s'entendent plus et que le désordre et l'anarchie règnent dans l'entourage de Maximo Gomez. Le *Liberal*, de Madrid, ajoute même que désormais le général en chef de la révolution demeure seul à vouloir l'indépendance de l'île ensanglantée, tandis que les autres membres du gouvernement républicain sont plus que satisfaits des réformes accordées à leur patrie par la métropole. Mais tout cela ne peut plus nous tromper.

Les rares dépêches des insurgés suffisent quand même pour nous apporter les nouvelles de la marche progressive de l'insurrection. On se bat à Cuba, on meurt et on est vaincu; mais si quelqu'un se trouve réduit au pied du mur, c'est plutôt M. Weyler que Maximo Gomez.

III

L'insurrection des îles Philippines est due aux mêmes causes qui ont déterminé la révolution à Cuba. Seulement, il y a dans cet archipel

(1) L'apôtre de la cause de Cuba, poète, philosophe et tribun, tombé sur le champ de bataille le 19 mai 1895.

éloigné un facteur spécial que nous n'avons pas rencontré dans la grande île des Antilles : l'oppression religieuse.

Il est peut-être utile de rappeler que, dès les premières années de la conquête du Nouveau-Monde, l'Espagne avait introduit dans son système de colonisation l'élément clérical, en lui confiant un rôle prépondérant.

La couronne de Castille craignait, comme nous l'avons déjà remarqué, la formation d'une population créole nombreuse et forte. Dans ce but elle chercha toujours à maintenir séparés les blancs des indigènes. Les premiers étaient obligés de demeurer dans les villes, tandis que les autres, abandonnés complètement aux soins des moines, vivaient en pleine campagne, par petites colonies de 200 à 500 membres.

Ce système fut introduit de bonne heure aux Philippines, où il atteignit même un tel degré de perfection, qu'un voyageur européen, en visitant vers le milieu de ce siècle Manille, s'écria étonné : Voici le plus grand couvent du monde !

Après la perte des colonies de terre ferme, le gouvernement espagnol, plus craintif encore que dans le passé, céda complètement la direction des affaires aux ordres religieux. La métropole ne demandait qu'à exploiter l'archipel, et les moines, tout en cherchant à tirer le plus grand profit possible de ces îles d'une fertilité qui égale presque celle de Cuba, ne marchandèrent pas aux politiciens de Madrid et aux fonctionnaires du gouvernement les cadeaux et les honneurs.

De cette façon, les ordres religieux devinrent les maîtres absolus des Philippines. Le gouvernement n'avait d'autre fonction que d'établir des impôts écrasants et de fournir les possessions d'un gouverneur ayant une mission exclusivement militaire. Les troupes envoyées par la métropole étaient placées sous les ordres de ce fonctionnaire, presque toujours un vieux général choisi parmi les plus chers au clergé. La garnison était composée d'abord seulement de soldats espagnols ; mais dans une époque fort rapprochée de la nôtre, le gouvernement de Madrid voulut imiter l'Angleterre en instituant des corps de troupes indigènes.

La domination cléricale aux Philippines continua sous toutes les dynasties et sous tous les régimes. Même la république — qui eut du reste une vie très courte comme on sait — ne trouva pas le temps ou les moyens de changer le système en vigueur. Nous nous souvenons d'avoir constaté plusieurs fois cette négligence vis-à-vis des colonies de la part d'un gouvernement qui aurait dû comprendre le véritable devoir d'une métropole dans un siècle de transformations comme le nôtre. C'est seulement plus tard que les républicains s'aperçurent de la grave faute commise, alors que tout remède était impossible. Et cependant il eût suffi d'atténuer un peu le fiscalisme féroce qui règne

aux Philippines ; de faciliter par de sages mesures libérales le développement du trafic pour amoindrir considérablement la puissance des missions. Car c'est seulement à la condition de maintenir l'archipel dans un état de pauvreté ou d'aisance très modeste que les ordres monastiques ont pu rester les maîtres politiques des Philippines. Et pour atteindre ce but, qui suffirait à lui seul pour démontrer combien tristes sont les effets de la domination cléricale sous toutes les latitudes, les missions ont eu recours à tous les moyens, à tous les épouvantails capables de jeter le trouble dans l'âme des gouvernants. Dans de nombreuses relations, les moines ont toujours représenté les commerçants et les industriels comme le fléau par excellence, comme la ruine des colonies, et la métropole, qui ne voulait pour rien au monde perdre ses belles colonies, augmentait chaque fois les pouvoirs des congrégations, des couvents et des missions. Par ces stratagèmes, la propriété du sol se concentra à son tour entre les mains du clergé. Et cependant « quand les possessions du Portugal eurent été réunies à celles de l'Espagne, il eût été facile à la métropole de développer l'importance commerciale et maritime des Philippines en les mettant en relation avec les Moluques et les Indes d'un côté, et de l'autre avec la Chine et le Japon » (1).

Mais le gouvernement espagnol n'accepta pas ce plan, qui eût été une grave erreur selon les fausses idées économiques d'alors. Il persista, en dépit des exemples lumineux fournis par la politique coloniale de l'Angleterre et de la Hollande, dans son système insensé de défendre aux habitants d'une colonie le commerce et même toute communication avec les habitants d'une autre colonie, quoique cette dernière fût elle-même une colonie espagnole. Pour reprendre l'exemple que nous avons cité tout à l'heure, il faut dire que les Portugais ne purent jamais lier de relations commerciales entre les Moluques et les Philippines, même pendant l'union des deux royaumes de la Péninsule hispanique.

Quand on voit de telles choses, on est presque forcé de conclure, avec Heeren, que l'Espagne occupa les Philippines seulement pour y établir des missions.

Mais même les ordres monastiques sont aujourd'hui incapables de maîtriser la population créole et les indigènes qui aspirent, d'un noble et commun accord, à la liberté.

Ces commerçants et ces industriels, établis encore en petit nombre dans l'archipel, sont les chefs et les promoteurs de la nouvelle insurrection. Ils luttent contre l'oppression cléricale d'un côté et contre les lois fiscales de l'Espagne de l'autre.

(1) Paul Leroy-Beaulieu : *De la Colonisation chez les peuples modernes*, 4e édition, 1891, page 40.

L'insurrection ne date que de très peu de temps, mais elle a gagné rapidement un grand nombre de provinces. Aujourd'hui, il n'y en a pas moins de huit en révolte, et si les bandes des insurgés à Manille ne sont pas si nombreuses ni si bien équipées que celles des révolutionnaires cubains, il faut dire aussi que le général Polaviéja, commandant suprême des forces espagnoles aux Philippines, n'a sous ses ordres que 25,000 Européens et 14,000 soldats indigènes. Nous sommes donc bien loin du nombre de soldats mis à la disposition du général Weyler.

Mais, à un autre point de vue, l'archipel des Philippines présente pour des insurgés un plus grand nombre d'avantages que l'île de Cuba. L'étendue du champ ouvert à l'insurrection, l'impossibilité d'une surveillance rigoureuse de la part des navires espagnols et la quantité d'argent dont disposent les patriotes rendent plus facile la contrebande. Nous lisons dans une lettre privée, écrite à M. Betancès par une personne bien au courant des affaires des Philippines, que dans les huit provinces en armes se trouvent dispersés plus de 100,000 combattants. Il n'est pas dit que tous soient équipés de façon satisfaisante; mais l'ardeur et l'enthousiasme des patriotes ont atteint un tel degré qu'ils se battent avantageusement avec des *machetes* contre les fusils Mauser des Espagnols. Mais d'ici peu, aussitôt qu'on aura organisé un service régulier de contrebande dans toutes les régions de l'intérieur, presque tous les combattants pourront recevoir des armes et des munitions perfectionnées. La caisse des insurgés pourrait payer immédiatement et en or 30,000 fusils.

Telles sont les dernières nouvelles arrivées du camp des insurgés philippins. Elles ne concordent pas du tout avec les dépêches des agences; mais elles pourraient bien être les seules dignes de foi. Car, si la révolte était véritablement étouffée, on ne s'expliquerait pas pourquoi le général Polaviéja s'empresse d'annoncer chaque jour qu'il élaborera de nouveaux projets pour le bien-être et la prospérité des colonies espagnoles de l'Extrême-Orient.

PINARDI.

Le Problème de la Richesse

LA PRODUCTION AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DES PAYS CIVILISÉS

I. La faim, douleur universelle; la recherche de la nourriture. — II. Le joug de l'estomac; les sources du vivre. — III. L'œuvre de l'Homme; les denrées agricoles; les produits industriels. — IV. Le gaspillage des forces ouvrières : les obstacles apportés à la production agricole, — à la production industrielle. — V. L'agriculture de demain; l'industrie future; la fin de l'agriculture. — V. La dilapidation des produits du travail; évolution ou révolution.

La Terre est notre mère. La faune et la flore qui la recouvrent sont sorties de ses flancs. C'est de son sol qu'elles tirent leur pâture quotidienne.

La Vie progresse. Chaque jour son empire augmente.

L'Homme a dompté les forces de la Nature. Il est devenu le maître de ses végétaux. L'animal sauvage — son aîné — recule devant lui; ses sociétés se désorganisent, sa prolificence s'affaiblit; les sources de son alimentation se tarissent. Demain, il n'existera plus.

La « bête humaine » n'a plus à combattre ses « frères inférieurs ». Ils sont vaincus. Parmi eux, combien déjà remplissent à cette heure des rôles d'esclaves ? — combien lui fournissent : travail, chair, lait, œufs, peau, poil, plumes, etc. ? Les autres se soumettront ou périront.

La Terre devient un Paradis — le Paradis de la Fable — établi en vue de satisfaire les besoins, les goûts et les plaisirs du « roi de la Création ».

Quelle ironie !

A l'abri de cette végétalité féconde et généreuse, près de cette animalité asservie et dévouée, l'Homme souffre de la faim — et parfois en meurt !

Maître du monde, — il porte des chaînes sorties de sa forge,

comme il se courbe devant les Dieux — qu'il a créés. Souverain des forces naturelles les plus puissantes, — il est l'esclave des forces économiques filles de ses richesses. Son agriculture couvre le sol de moissons — et il manque de pain. Son industrie confectionne plus de produits qu'il n'en saurait consommer — et, chaque jour, ces mêmes produits lui font défaut.

Pourquoi cette profonde misère au sein de cette prodigieuse abondance ?

Parce que le corps social est rongé par un parasite insatiable : le capitaliste.

Ce qu'il dévore de richesse ? — La présente étude nous l'apprendra.

I

Tu mangeras.

Genèse.

L'Homme respire et mange.

Du berceau à la tombe, il doit réclamer : à l'atmosphère, son oxygène ; — à l'eau, son hydrogène ; — au végétal et à l'animal, leur carbone et leur azote.

L'atmosphère le nourrit aux trois quarts. Gratuitement et sans fatigue, elle lui abandonne son oxygène.

C'est beaucoup sans doute, mais ce n'est pas assez.

La machine humaine ne peut fonctionner sans carbone, sans azote et sans hydrogène.

De là, pour elle — comme pour toute la faune terrestre — l'impérieuse nécessité d'absorber chaque jour une certaine quantité d'aliments de provenances diverses.

Les règnes minéral et végétal contribuent bien pour une large part à cet entretien, mais l'animalité, hélas ! doit également fournir la sienne.

La lutte des espèces est très répandue sur notre Terre. C'est une conséquence de la pauvreté de l'air. Les animaux ne se dévorent entre eux et ne mangent les végétaux que parce que l'atmosphère n'est pas suffisamment nutritive.

La faim est la douleur universelle. Tous les êtres la ressentent. Tous s'agitent en vue de l'apaiser.

* * *

Manger ! De besoins plus impérieux que celui-là, il n'en existe pas. Le satisfaire a été le premier souci de l'Homme.

Avant même qu'il se fût entièrement détaché du type simien, nous le voyons se confectionner des instruments de travail. La hache de

pierre taillée des stations de Néanderthal et de la Naulette n'est-elle pas un moyen de production? Remontons plus haut encore dans la préhistoire de l'espèce humaine. Le bâton de l'anthropopithèque tertiaire n'est-il pas un outil — un outil antérieur à l'apparition de l'Humanité?

L'Homme s'est uni à l'Homme. Des embryons de sociétés se sont formés. Pourquoi, si ce n'est pour rendre plus facile — et plus fructueuse — la recherche de la nourriture?

L'agriculture et l'élevage des animaux ont été pratiqués. Pourquoi encore, si ce n'est pour s'assurer des ressources alimentaires et autres sans lesquelles la vie n'est pas possible?

La civilisation est apparue, multipliant la productivité des efforts de l'individu. Art, industrie, commerce, navigation,... tout a été créé en vue de rendre plus abondante et plus variée la nourriture humaine.

La Machine est regardée comme la fée rédemptrice de l'Humanité encore courbée sous le joug de la faim.

A l'heure présente, l'accessibilité de tous les hommes au banquet de la vie est-elle possible?

C'est ce qu'il importe de rechercher.

II

Il faut du pain.
P. Dupont.

« L'Homme ne vit pas seulement de pain », dit-on.

Sans doute, mais sans pain la vie n'est pas possible. La science et la philosophie, les beaux-arts et les belles-lettres peuvent développer les intelligences et ennoblir les cœurs. Leur action est nulle sur le ventre affamé.

Longtemps l'existence de l'Homme s'est écoulée sur le champ de bataille du travail, le front penché vers la terre, le dos courbé par le poids des outils. Longtemps l'estomac a régné sur le cerveau. Qui peut se dire libre s'il manque d'aliments? La faim est la chaîne la plus lourde qu'il y ait au monde. Le bien-être, voilà la matrice de toutes les libertés. Le Progrès nous l'apporte. Son action fut lente dans les siècles éteints. Elle est rapide aujourd'hui. Notre siècle a plus fait pour l'affranchissement économique de l'individu que tout le Moyen-Age.

Patience! Le joug de l'estomac s'allège. Le Socialisme en débarrassera l'Homme.

Une « Rédemptrice » nous est née, la Machine. Elle croît en « force » et en « intelligence ». Chaque jour, elle relève quelques fronts, délivre quelques épaules. Chaque jour aussi, elle montre la nuisibilité du régime capitaliste et la nécessité d'une refonte de l'ordre

social. Ce n'est pas en vain qu'elle parle au Prolétariat des Deux Mondes. La puissance grandissante de l'armée socialiste l'atteste éloquemment.

*
* *

Que nous sommes loin des temps où la « bête humaine » errait au fond des bois, disputant aux fauves une maigre proie — et leur servant parfois de pâture.

Calmer sa faim paraît avoir été l'unique souci du Primitif pendant une longue suite de siècles. — C'est encore celui du Sauvage.

La nourriture est rare sur les sols vierges. La chasse et la pêche sont peu fructueuses. Des hordes errent çà et là à la recherche d'une alimentation rarement suffisante. La population y est extrêmement clairsemée. Dix mille familles civilisées vivraient dans l'aisance là où végète un seul Peau-Rouge.

A mesure que l'Homme progresse, il retire de la terre une nourriture plus abondante. Pasteur, il exploite l'animal. Agriculteur, il cultive le végétal. Industriel, il fait servir à son entretien toutes les richesses de la Nature.

Plus la population est dense, plus grande est sa puissance, plus productif est son labeur, plus abondants sont ses moyens d'existence.

La domestication des animaux est inconnue aux membres de la horde. L'agriculture n'a jamais été pratiquée par les tribus nomades. L'industrie n'est possible que pour les peuples organisés en sociétés.

L'aisance est ignorée des peuples errant à travers les solitudes.

Les civilisés l'ont trouvée dans la coopération de leurs efforts, coopération d'autant plus puissante qu'ils sont plus nombreux.

III

> La possibilité, au moyen de la production sociale, d'assurer à tous les membres de la société non seulement une existence matérielle pleinement satisfaisante, qui s'embellira de plus en plus, mais de leur garantir en même temps le libre développement et exercice de toutes leurs facultés physiques et intellectuelles, cette possibilité existe maintenant pour la première fois, mais elle existe.
>
> F. Engels.

La misère des sauvages répartis par petits groupes sur de vastes territoires est manifeste, dira-t-on, mais la nourriture ne fait-elle pas également défaut aux peuples civilisés ?

Non !

Un travail immense a été accompli par l'Homme depuis l'époque où, faible et désarmé en face de la Nature, il disputait sa vie, sa proie et son abri aux bêtes féroces. L'ours, l'hyène, le loup, le lion, le tigre, le chacal — ses ennemis d'alors — ont été refoulés vers les régions inhabitées. Leurs jours sont comptés. Le chien, le chat, le cheval, l'âne, le bœuf, le mouton, le porc, la chèvre, etc., ont été domestiqués. Le sol a été défriché. La plante sauvage a fait place à la plante cultivée. Les forêts ont été éclaircies. Les marais ont été desséchés. Les sols les plus pauvres ont été amendés, drainés, irrigués. Des puits ont été creusés jusqu'au cœur des déserts les plus inhospitaliers. Des cités se sont dressées nombreuses dans le voisinage des mers et sur les rives des fleuves. Des routes sillonnent le globe en tous sens. Des canaux ont été creusés. Des mers ont été asséchées. La navigation a été rendue possible le long des côtes, dans les fleuves et dans les rivières. Un immense réseau de chemins de fer, de lignes télégraphiques et téléphoniques couvre le monde. Des câbles sous-marins relient les continents. Des montagnes ont été percées. Des isthmes ont été coupés. Des ponts ont été jetés sur les rivières, les fleuves et les bras de mer. Des aérostats s'élèvent dans les airs. Des vaisseaux voguent sur les ondes. Les entrailles du globe ont été fouillées ; il en a été extrait de l'or et du fer, de l'argent et de la houille, tous les métaux et tous les combustibles utilisables. Le vent, la lumière, la chaleur, la vapeur d'eau, l'électricité... ont été domptés et asservis. Une Humanité de fer et d'acier a été créée pour libérer du travail l'Humanité vivante, pensante et aimante. Des palais somptueux, prodigieusement riches en œuvres d'art, de science et de philosophie, se sont élevés sous les latitudes les plus diverses. Les secrets de la Nature ont été découverts. Le mystère de la Vie a été expliqué. L'Homme domine le panorama du monde. Il est son propre Créateur. Dieu, c'est lui. Il peut être fier de son œuvre. Elle est grandiose. Elle est sublime.

La Terre sans les parasites qui la pillent et la stérilisent serait un Éden enchanteur.

Elle abonde en richesses.

Le sol et l'industrie produisent à profusion : pain, légumes, fruits, viande, poissons, habits, chaussures, combustible, etc. La nourriture, le vêtement, le chauffage, en un mot : le nécessaire à l'entretien de la vie existe en assez grande quantité pour que tous puissent manger à leur faim, s'habiller selon leur goût et se chauffer quand ils en ressentent le besoin.

Nous avons affirmé. Il faut prouver.

C'est ce que feront les données ci-après.

Mieux que de pompeuses dissertations, elles établiront la véracité de nos dires et l'inconséquence — pour ne pas dire plus — de la so-

ciété bourgeoise qui fait naitre une grande misère d'une richesse plus grande encore.

*
* *

D'après l'auteur des *Produits de la Terre* (1885), la population de l'Europe et des États-Unis d'Amérique dispose annuellement d'un budget alimentaire de plus de 400 millions de tonnes métriques.

C'est ce qui résulte, en effet, du tableau suivant que nous lui empruntons :

PRODUCTION ANNUELLE DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES DISPONIBLES EN EUROPE ET AUX ÉTATS-UNIS

Substances	Poids en tonnes métriques
Pain de froment	52.088.400
Pain d'autres céréales	172.500.000
Légumes divers et fruits	158.500.000
Sucre de betterave et miel	2.300.000
Viande de boucherie et volaille	12.958.860
Lait	70.000.000
Œufs	744.000
Poissons, mollusques et crustacés	4.000.000
Total	429.091.260
Vin (milliers de litres)	12.000.000

La population de l'Europe et des États-Unis est de 387 millions de personnes.

A chacune d'elles il est donc possible de fournir quotidiennement 3 kilogrammes 38 grammes de pain, légumes, fruits, sucre, miel, viande, lait. œufs, poissons, etc. et près de 8 centilitres et demi de vin, soit par an 1,109 kilogrammes d'aliments solides et 31 litres de vin.

Un pareil revenu alimentaire est-il suffisant ?

Oui.

L'Homme adulte perd quotidiennement par la voie des sécrétions et des excrétions diverses, c'est-à-dire par l'expiration pulmonaire, par la transpiration et la perspiration de la peau, par les urines, etc., 330 grammes de carbone et 20 grammes d'azote. La nourriture doit les lui restituer. Pour vivre normalement, l'Homme devra absorber chaque jour assez de substances ternaires (hydro-carbonés et carbohydrates) et de substances quaternaires (produits azotés) pour que le budget de son organisme soit toujours en équilibre.

Quel poids de matières nutritives représente notre ration alimentaire quotidienne? 1,000 grammes de pain, légumes, etc., contiennent à peu près 300 grammes de carbone et 10 grammes d'azote;

300 grammes de viande, fromage, œufs, etc., fournissent environ 30 grammes de carbone et 10 grammes d'azote. C'est donc à 1,300 grammes de denrées alimentaires que se fixe la somme de produits que l'Homme adulte doit journellement consommer. Cela fait, pour une année, 365 kilogrammes de substances ternaires et 109 kilogrammes de substances quaternaires : soit un total de 474 kilogrammes de matières nutritives par adulte.

« Si l'on se reporte au total des productions alimentaires donné plus haut, dit l'auteur précité, on peut voir que les besoins de la population de l'Europe et des États-Unis pourraient être largement satisfaits. Il faut aux habitants de ces régions (même en supposant qu'ils aient tous besoin de la ration d'un adulte, ce qui n'est pas) 474 kilogrammes de substances nutritives par tête et par an. La Terre bienfaisante leur en fournit 1,109 kilogrammes, c'est-à-dire plus de deux fois la quantité nécessaire. »

Effectivement, à raison de 474 kilogrammes par tête d'habitant, c'est 183 millions 438 mille tonnes que consommeraient annuellement les 387 millions de civilisés dont nous établissons les ressources alimentaires. La production étant de 429 millions 91 mille 260 tonnes, ce n'est pas 387, mais 905 millions de personnes que pourrait nourrir le sol européo-américain. Le couvert est donc mis — dès à présent — pour 518 millions d'absents. Les animaux et la fabrication des boissons alcooliques peuvent en consommer 120 millions de tonnes, il n'en reste pas moins 125 millions 653 mille 260 tonnes, soit la ration de 265 millions d'individus.

*
* *

Si la Terre fournit à l'Homme le double de ce qui lui est nécessaire pour vivre dans l'aisance, il ne faudrait pas supposer que l'Industrie est moins généreuse.

Il résulte, en effet, des données fournies par l'auteur des *Produits de l'Industrie* (1887), que le vêtement, la chaussure, le chauffage, l'éclairage, etc., existent à profusion dans tous les pays civilisés.

La valeur marchande de la production industrielle de l'Europe et des États-Unis s'élève, chaque année, à plus de 800 millions de francs.

C'est ce qu'il appert du tableau suivant :

PRODUCTION INDUSTRIELLE ANNUELLE DE L'EUROPE ET DES ÉTATS-UNIS

	Valeur en millions de francs
Grande-Bretagne	22.500
France	13.000
Allemagne	12.000
A reporter	47.500

	Valeur en millions de francs
Report	17.500
Russie	6.000
Autriche-Hongrie	5.250
Belgique	3.000
Italie.	2.925
Espagne	2.400
Hollande	1.000
Scandinavie	925
Suisse	800
Portugal	500
Danemark	400
Turquie-Grèce	20
Principautés danubiennes	5
États-Unis	26.000
Combustibles minéraux et végétaux non consommés par l'industrie elle-même. . . .	3.000
Total.	97.725
La plupart des produits industriels ont une durée de plusieurs années. La valeur annuelle réelle des produits de l'industrie doit donc être majorée au moins des deux tiers, soit de.	65.150
Ce qui donne un total de. . .	162.875
La valeur marchande étant en moyenne. . . fois supérieure au prix de fabrique (1),	5
c'est à . . . . millions de francs que s'élève annuellement la production industrielle de l'Europe et des États-Unis.	814.375

(1) « Ce n'est pas au prix de fabrique que nous achetons les produits manufacturés dont nous avons besoin. Ces produits arrivent aux consommateurs après avoir passé par les mains d'une foule d'intermédiaires, et ils représentent au moment où nous pouvons les utiliser une somme bien supérieure à leur valeur primitive. Par exemple, le sel qui est évalué à 44 francs la tonne dans les statistiques minières, se vend au détail 150 ou 200 fr. la tonne ; la bougie vaut 1,700 francs en fabrique et 3,500 ou 4,000 francs chez l'épicier ; le savon, 620 francs la tonne sortant de la manufacture et 1,600 à 2,000 francs dans les magasins; la plupart des tissus dont nous nous servons ont acquis une plus value triple, quintuple et décuple au moment où nous les utilisons comme vêtements ; il y a enfin des objets manufacturés, certains produits pharmaceutiques par exemple, que nous payons jusqu'à cent fois leur valeur réelle. Il n'est pas possible d'évaluer dans quelle mesure exacte les transports, les taxes diverses, les frais de commerce, les bénéfices des intermédiaires ou des ouvriers font augmenter le prix des produits industriels, mais on peut affirmer que l'un dans l'autre ces produits ont acquis en moyenne une valeur quintuple de leur valeur première au moment où ils sont livrés aux consommateurs. » Anonyme. *Les Produits de l'Industrie* (1887).

Répartie entre les 387 millions d'habitants que comptent ces pays, c'est une somme de 2,104 francs par tête ou 10,520 francs par famille de cinq personnes.

L'auteur anonyme auquel nous empruntons ces données fixe à 600 francs la dépense annuelle d'un individu aisé : chauffage et éclairage, 80 francs; vêtements et chaussures, 450 francs; dépenses secondaires, 70 francs. 232 milliards 200 millions de francs suffiraient donc pour assurer le bien-être à tous les habitants de l'Europe et des États-Unis.

Défalquée de la valeur de la production totale, cette somme laisse un excédent de 582 milliards 150 millions de francs.

Si l'on admet avec l'écrivain précité que la moitié de cette somme est employée à des travaux d'utilité sociale (entretien des habitations, constructions nouvelles, chemins de fer, canaux, etc.), il reste donc disponible une quantité de marchandises actuellement gaspillée en pure perte d'au moins 291 milliards de francs. C'est assez pour assurer le confort à plus de 485 millions d'hommes.

IV

L'existence des classes nuit aux intérêts généraux de l'Humanité.

D. D.

Notre agriculture est encore dans les langes.

L'agronome Gilbert disait en 1788 — et nous pouvons répéter à cette heure : « L'agriculture n'a fait depuis les Romains que des progrès extrêmement lents. »

En effet, dans toute l'Europe continentale, on en est généralement encore à la petite culture du Moyen-Age.

Le machinisme, qui déjà a révolutionné l'industrie, n'a que fort peu modifié l'outillage agricole.

Dès que la Science aura transformé les procédés de culture, décuplé, vingtuplé, centuplé peut-être, sera le rendement du sol.

Hélas ! bien des obstacles sont à vaincre ! Il y a la routine, il y a l'ignorance, dit-on. Sans doute, ce sont là des obstacles avec lesquels il faut compter, mais ce ne sont pas les plus grands.

La vraie cause du mal, à notre avis, réside dans le régime propriétaire.

Dans les pays de grande propriété, la surface cultivée en céréales diminue d'année en année. L'Irlande, l'Écosse, l'Angleterre (1), la

(1) En Angleterre, dans l'espace de dix ans (1873-1883), la superficie ensemencée en froment a décru de 26 %. En 1883, elle était de 1,480,575 hectares contre 1,095,828 hectares en 1873, soit en moins 384,747 hectares.

Hongrie, l'Italie, etc., se recouvrent de marécages, de bourbiers, de pâturages, de prairies, de territoires de chasse, etc. Dans les pays de petite propriété, le sol divisé en une infinité de minuscules parcelles (1), est abandonné à un vaste prolétariat rural, trop pauvre pour l'exploiter savamment.

Cela a été souvent constaté par les agronomes, les économistes et les socialistes.

Rien de plus concluant que ce passage des *Produits de la Terre* :

« L'organisation sociale actuelle limite considérablement la production de la terre. La propriété personnelle, sous quelque forme que nous l'envisagions, est un obstacle à la culture scientifique et rationnelle, telle que les progrès réalisés pendant ce siècle permettaient de l'appliquer. La grande propriété en effet est funeste parce qu'elle stérilise en partie le sol entre les mains inhabiles d'une aristocratie financière qui, ne cultivant pas elle-même, est incapable de traiter la terre comme il le faudrait. La petite propriété l'est également, car elle ne donne lieu qu'à des efforts individuels inégaux et en général incohérents qui produiraient beaucoup plus s'ils étaient dirigés vers un but commun, par une entente collective. D'ailleurs la division actuelle du sol avec ses millions de clôtures ou de lisières entremêlées et toutes les servitudes qu'elle comporte, diminue considérablement la surface cultivée; dans certains pays, c'est à un quarantième du sol que l'on peut évaluer la quantité de bons terrains ainsi perdue pour la culture Il est alors facile de comprendre ce qui arriverait si demain la propriété privée disparaissait pour faire place à la propriété collective. Aujourd'hui chaque possesseur fait de son fonds ce qu'il lui plait sans s'inquiéter de la société dans laquelle il est obligé de vivre. S'il est grand propriétaire et qu'il lui prenne fantaisie de transformer en vastes territoires de chasse de vastes champs qui produisent du blé, il renvoie ses fermiers et fait le désert souvent sur plusieurs centaines d'ares. Suivant son caprice, il cultive ou ne cultive pas la terre qu'il détient, et la plupart du temps, s'il exploite lui-même sa propriété, il l'exploite mal, car il ne connaît que la routine séculaire. Avec la propriété collective, il n'en serait plus ainsi. La suppression de toutes les bornes et barrières artificielles qui limitent les champs, rendrait immédiatement disponible un vaste espace de terre absolument improductif aujourd'hui. La somme des récoltes se trouverait ainsi notablement accrue... Non seulement la surface cultivable serait augmentée, mais la production

(1) En France, 11 millions 53 mille 702 propriétaires — réels ou fictifs — possédaient, en 1851, 126 millions 210 mille 194 parcelles de terre. Chaque propriétaire avait donc à cultiver — ou à faire cultiver — en moyenne onze parcelles. Nous n'avons pas de chiffres officiels plus récents.

elle-même serait centuplée par un mode d'exploitation qui permettrait l'application de méthodes rationnelles et scientifiques. Nous sommes encore, à l'heure actuelle, dans la période barbare de la culture extensive, et tous les agriculteurs intelligents reconnaissent que pour faire donner à la terre tout ce qu'elle doit nous fournir, il faut adopter les procédés de la culture intensive. Or, aucune forme de propriété ne saurait être meilleure que la propriété collective pour l'application de ces procédés; car elle grouperait toutes les forces disséminées, aujourd'hui, des agriculteurs et les ferait concourir à un but commun. Nous savons, d'après ce que nous voyons dans l'industrie, combien la force de production se trouve augmentée par le groupement des ouvriers dans de vastes usines où tout se fait conformément aux règles de la science; nous pouvons donc nous représenter ce que deviendrait la terre, si elle était ainsi exploitée par des associations d'hommes libres qui, au lieu de dépenser isolément leurs efforts, les appliqueraient à un travail agricole scientifiquement combiné en vue de la plus grande production possible. Ce groupement des travailleurs agricoles aurait les plus heureux effets et, avec moins de travail, les agriculteurs pourraient faire rendre au sol beaucoup plus qu'il ne rend aujourd'hui. Une meilleure utilisation des engrais naturels suffirait seule à assurer ce résultat. C'est par millions de mètres cubes que nous laissons perdre les alluvions fertilisantes qu'entraînent les fleuves et qui pourraient plus que centupler la force productrice de nos terres. On les utiliserait certainement le jour où la propriété privée ayant disparu, tous les obstacles qui s'opposent aux grands travaux d'aménagement du sol auraient disparu avec elle. »

La culture individuelle a fait son temps.

Place à la culture sociale !

*
* *

Féconde est la Terre ! Plus féconde encore est l'Industrie sous la main de l'Homme civilisé !

Et cependant, un tiers à peine de la population adulte s'adonne au travail.

« En France, dit Kropotkine, il n'y a pas dix producteurs directs sur trente habitants. Toute la richesse agricole du pays est l'œuvre de moins de 7 millions d'hommes, et dans les deux grandes industries, — des mines et des tissus, — on compte moins de 2 millions et demi d'ouvriers. — A combien se chiffrent les exploiteurs du travail ? En Angleterre (sans l'Écosse et l'Irlande) 1,030,000 ouvriers, hommes, femmes et enfants, fabriquent tous les tissus; un peu plus d'un demi-million exploitent les mines; moins d'un demi-million travaillent la

terre, et les statisticiens doivent exagérer les chiffres pour établir un maximum de 8 millions de producteurs sur 26 millions d'habitants. En réalité, 6 à 7 millions de travailleurs au plus sont les créateurs des richesses envoyées aux quatre coins du globe. Et combien sont les rentiers ou les intermédiaires qui ajoutent les revenus prélevés sur l'univers entier à ceux qu'ils s'octroient en faisant payer au consommateur de cinq à vingt fois plus que ce qui est payé au producteur ? »

Maîtres des instruments de travail, les capitalistes limitent la production, afin que l'abondance des marchandises n'en abaisse pas trop le prix.

Ici, ils ferment des usines, abandonnent les mines, etc. Là, ils suspendent le travail pendant des semaines et des mois. Ailleurs, ils restreignent le personnel adonné à la production. Pour s'assurer des profits scandaleux, ils condamnent perpétuellement à l'inactivité des millions de travailleurs.

A quoi sert donc l'immense armée des vagabonds ? — et celle des voleurs ? — et la population des prisons et des bagnes ? Tout cela consomme et ne produit rien qui vaille.

Des millions de soldats, des millions de fonctionnaires — transformés en chiens de garde du Capital — consomment des produits (beaucoup de produits) mais n'en créent aucun.

Quant à la somme d'efforts consacrés à la fabrication d'objets inutiles ou nuisibles, elle est immense. « Il suffit de citer, dit Kropotkine, les millions dépensés par l'Europe en armements, sans autre but que la conquête des marchés pour imposer la loi économique aux voisins et faciliter l'exploitation à l'intérieur ; les millions payés chaque année aux fonctionnaires de tout acabit dont la mission est de maintenir le droit des minorités à gouverner la vie économique de la nation ; les millions dépensés par les juges, les prisons, les gendarmes et tout l'attirail de ce que l'on nomme justice ;... les millions enfin, employés pour propager par le moyen de la presse des idées nuisibles, des nouvelles faussées dans l'intérêt de tel parti, de tel personnage politique, ou de telle compagnie d'exploiteurs... — Il se dépense encore plus de travail en pure perte : ici pour maintenir l'écurie, le chenil et la valetaille du riche, là pour répondre aux caprices des mondaines et au luxe dépravé de la haute pègre ; ailleurs pour forcer le consommateur à acheter ce dont il n'a pas besoin, ou lui imposer par la réclame un article de mauvaise qualité ; ailleurs encore, pour produire des denrées absolument nuisibles, mais profitables à l'entrepreneur. Ce qui est gaspillé de cette façon suffirait pour doubler la production utile. »

Tout est fait par les classes possédantes et dirigeantes pour tarir les sources de la richesse... et cette richesse ne cesse de jaillir de toutes parts avec une force croissante.

Aujourd'hui, malgré la routine, malgré l'ignorance, malgré le gaspillage de la force-travail, malgré le parasitisme du juge, du policier, du soldat, du prêtre, du législateur, du politicien, du rentier, du vagabond,... et malgré les chômages périodiques, nous voyons sortir de chaque branche de la production industrielle plus de denrées que nous n'en pouvons consommer.

V

La Terre est une mère aux flancs généreux.

A. Le Roy.

Le machinisme — qui a métamorphosé le monde industriel — transformera également l'agriculture.

Le petit lopin de terre est frappé d'impuissance. La charrue et la herse mises en mouvement par des bœufs ou des chevaux ont fait leur temps.

L'avenir — un avenir prochain — est à la culture industrielle déjà pratiquée dans certaines contrées (États-Unis d'Amérique, Angleterre, France septentrionale, environs de Paris, etc.).

Comme le dit Élisée Reclus : « La culture du sol se transforme graduellement en un travail industriel comme l'exploitation des mines et la mise en œuvre des matières premières ; comme toute autre industrie, elle se débarrasse peu à peu des vieilles routines et remplace sa méthode de hasard par des procédés scientifiques ; enfin, comme la mine de houille ou la filature de coton, elle est obligée de simplifier la besogne par la division du travail ; la terre devient chaque jour davantage comme une grande usine de production agricole dont chaque partie est un rouage spécial, où chaque travailleur à son rôle tracé d'avance... — Pour nous faire une idée de la révolution qui doit s'opérer et qui s'opère de jour en jour dans l'agriculture par l'application des méthodes scientifiques, prenons pour exemple toute une région naturelle, un bassin fluvial dans son entier. Là il ne s'agit plus maintenant de la routine du laboureur ; il faut, en outre, que la science connaisse parfaitement le sol pour en utiliser toute la force productrice. Au *géographe* et au *météorologiste* de dire quelle sera pour chaque point du bassin la succession probable des températures et des pressions barométriques ; à eux de tracer les lignes isothermes, d'indiquer le degré précis des pentes et des expositions ; au *géologue* et au *chimiste* de reconnaître l'origine première de tous les terrains, d'en doser les éléments, d'en proposer le mélange le plus favorable ; à l'*hydrologiste* de chercher les sources cachées, d'apprécier le débit de toutes les eaux, d'en mesurer la vitesse, de tracer les canaux d'irrigation, de préparer

tout le système artériel et veineux du bassin depuis son origine jusqu'à son issue dans la plaine ou sur la mer ; à l'*ingénieur* de construire les canaux, les ponts, les routes agricoles, les machines à vapeur, les bassins de retenue et tout l'immense outillage du terrain de culture ; aux *agronomes* enfin de s'occuper de la nourriture du sol, de l'ensemencement et des plantations. Est-il avéré que telle partie de la contrée doit être cultivée en forêts pour donner son maximum de produits, elle se couvrira de bois ; telle autre partie convient-elle mieux aux céréales, à la vigne, aux plantes fourragères, aux arbres fruitiers, aux productions horticoles, elle fournira les plantes que favorise le sol, les eaux et le climat du lieu. Ce n'est pas tout : il faut que le *statisticien*, l'*économiste*, les *industriels* chargés des transports s'occupent de savoir si telle ou telle culture déjà très étendue dans quelque autre contrée, ne risque pas de se trouver en trop grande abondance à la disposition des consommateurs, et s'il ne vaudrait pas mieux la remplacer par une autre production plus utile aux intérêts de la société. — On le voit : l'agriculture ainsi pratiquée demande le concours de chacun ; toute force intellectuelle doit être employée à mettre en rapport le domaine commun de l'homme. De cette manière, les produits s'accroîtront dans des proportions énormes, ainsi que le prouvent déjà les résultats de la culture industrielle dans les vastes fermes des agronomes anglais. Aidée de la science, la grande industrie a déjà tué la petite industrie ; de même la grande agriculture ne peut manquer de tuer la petite agriculture. »

La socialisation des moyens de production industrielle devient chaque jour plus urgente.

La grande culture rendra nécessaire la socialisation du sol et de la machinerie agricole.

* * *

L'industrie a devancé l'agriculture dans la voie du Progrès. C'est à pas de géant qu'elle a marché en ce siècle.

Les nations industrielles ont vu croître leur richesse avec une rapidité prodigieuse.

La fortune générale de l'Angleterre a quadruplé dans l'espace de soixante-dix ans. Évaluée à 55 milliards de francs en 1814, elle a atteint 233 milliards en 1884.

Celle des États-Unis d'Amérique a pris un essor autrement considérable. En un siècle, de 1790 à 1890, elle a passé de 4 à 325 milliards de francs. Elle a donc presque centuplé.

En France, la production industrielle estimée 931 millions 460 mille francs en 1788, 1 milliard 820 millions en 1812, 4 milliards 37 millions en 1850 et 12 milliards en 1873, dépasse actuellement 13 milliards.

La moyenne, par habitant, était de 37 fr. 26 à la première date, de 60 fr. 58 à la seconde, de 113 fr. 11 à la troisième et de 330 fr. 75 à la quatrième. Elle est aujourd'hui de 340 fr. 20 (1).

L'industrie n'a cessé de végéter en Russie, en Italie, en Turquie, etc. Qu'en est-il résulté ? L'accroissement de la fortune de ces contrées a été insignifiante.

« Avec 60 millions d'ouvriers, dit l'auteur des *Produits de l'industrie*, les manufactures de l'Europe et des États-Unis donnent un produit qui dépasse une valeur de 94 milliards de francs ; avec un nombre plus que double de travailleurs, l'agriculture de ces mêmes pays n'obtient qu'une valeur de 87 milliards. — Cette supériorité de l'industrie sur l'agriculture tient certainement pour une part à la plus grande somme de travail fournie par les ouvriers industriels qui sont en général plus expéditifs et plus intelligents que les travailleurs de la campagne, mais elle est due principalement à la puissance des machines. Si l'industrie n'avait à sa disposition que les muscles de ses ouvriers... elle ne produirait pas la moitié de ce qu'elle produit et sa supériorité serait peu de chose. Mais l'industrie a su merveilleusement profiter de certaines ressources de la nature. La chaleur solaire emmagasinée dans les combustibles végétaux et minéraux, bois, charbons, houille, elle la transforme dans ses fourneaux en vapeur et en force mécanique. Elle profite du reste des progrès que la science réalise journellement ; elle en fait les instruments de sa puissance. Grâce à cette utilisation intelligente des forces naturelles et des découvertes du génie humain, l'industrie dispose actuellement pour le service de ses machines et appareils d'une force mécanique énorme. Rien qu'avec la houille elle possède dix millions de chevaux-vapeur... Avant longtemps les mines de combustible seront devenues inutiles à l'industrie ; celle-ci remplacera la vapeur par un autre agent d'une portée autrement puissante, dont on n'aura pas à craindre de voir diminuer la réserve de production en raison de la consommation journalière. Au point où est aujourd'hui arrivée la science, tout indique en effet que dans le courant du siècle prochain, l'homme pourra produire et utiliser l'électricité mieux qu'il ne le fait actuellement pour la vapeur elle-même. Il y a à la surface de

(1) En France, la force totale des moteurs à vapeur s'est accrue de 2,696 % de 1840 à 1892. Elle était de 34 mille chevaux-vapeurs à la première date et de 965 mille à la seconde. On comptait 1 cheval-vapeur par 995 habitants en 1840, — par 476 hab. en 1852, — par 183 hab. en 1862. — par 107 hab. en 1872, — par 62 hab. en 1882 et — par 40 hab. en 1892. Le nombre des établissements s'est élevé de 3 mille en 1840, à 47 mille en 1892. La puissance moyenne des moteurs était par établissement de 10,7 chevaux il y a cinquante ans. Elle est aujourd'hui de 25,1 chevaux. L'ensemble des appareils représentait la force de 721 mille hommes en 1840 et en 1892 celle de 20 millions 283 mille hommes, ce qui fait plus de 2 par famille... et l'Homme exploite toujours l'Homme comme au temps d'Aristote !

la terre des forces presque entièrement inutilisées aujourd'hui qui contiennent une formidable production d'énergie, ce sont les cours et les chutes d'eau. Ces forces, qui ont une permanence absolue et qui ne s'usent pas, sont des réservoirs inépuisables d'électricité et de puissance mécanique. On peut se faire une idée de ce qu'elles contiennent d'énergie en songeant qu'à lui seul le Niagara représente plus de deux millions de chevaux-vapeur, soit la force de cent cinquante millions d'hommes... L'industrie aura certainement d'ici peu entre les mains le moyen d'augmenter indéfiniment sa puissance déjà formidable. On peut prévoir pour cette branche du travail humain une ère, qui, nous le répétons, n'est pas éloignée où la production manufacturière ira toujours en augmentant, tandis qu'ira diminuant l'effort humain nécessaire à la réalisation de cette production même...— On voit combien seront changées les conditions de la vie sur cette terre qui nous donne si généreusement l'aliment pour nous nourrir, le combustible pour nous chauffer, la force motrice pour fabriquer cent fois tout ce qui nous est utile. »



La Nature a dit à l'Homme : « Tu mangeras le pain à la sueur de ton visage. »

L'Homme s'est révolté contre ce commandement barbare. Il a tenté de s'y soustraire. Ses efforts ont été couronnés de succès. La Machine tend à le libérer du travail. Chaque jour, elle se substitue à lui dans l'accomplissement des labeurs les plus absorbants.

C'est une première victoire.

La suppression de l'agriculture en sera une seconde.

Les denrées alimentaires jusqu'ici péniblement arrachées à la terre seront un jour fournies en quantité presque illimitée par l'industrie.

« En l'an 2000, dit Berthelot, il n'y aura plus dans le monde ni agriculture, ni pâtres, ni laboureurs : le problème de l'existence par la culture du sol aura été supprimé par le concours de la chimie et de la physique...

« Déjà nous avons vu la force des bras humains remplacée par celle de la vapeur, c'est-à-dire par l'énergie chimique empruntée à la combustion du charbon ; mais cet agent doit être extrait péniblement du sein de la terre et la proportion en diminue sans cesse. Il faut trouver mieux ; or, le principe de cette invention est facile à concevoir : il faut utiliser la chaleur solaire, il faut utiliser la chaleur centrale de notre globe. Les progrès incessants de la science font naître l'espérance légitime de capter ces sources d'une énergie illimitée. Pour capter la chaleur centrale, par exemple, il suffirait de construire des puits de 3 à

4,000 mètres de profondeur... On trouvera là la chaleur, origine de toute vie et de toute industrie. Ainsi l'eau atteindrait au fond de ces puits une température élevée et développerait une pression capable de faire marcher toutes les machines possibles. Sa distillation continue produirait cette eau pure, exempte de microbes, que l'on recherche aujourd'hui à si grands frais, à des fontaines parfois contaminées. A cette profondeur on posséderait une source d'énergie thermo-électrique sans limites et incessamment renouvelée. On aurait donc la force partout présente, sur tous les points du globe, et bien des milliers de siècles s'écouleraient avant qu'elle éprouvât une diminution sensible... Qui dit source d'énergie calorique ou électrique dit source d'énergie chimique. Avec une telle source, la fabrication de tous les produits chimiques devient facile, économique en tout temps, en tout lieu, en tout point de la surface du globe. C'est là que nous trouverons la solution économique du plus grand problème peut-être qui relève de la chimie, celui de la fabrication des matières alimentaires. En principe, il est déjà résolu : la synthèse des graisses et des huiles est réalisée depuis quarante ans, celle des sucres et des hydrates de carbone s'accomplit de nos jours et la synthèse des corps azotés n'est pas loin de nous... Le jour où l'énergie sera obtenue économiquement, on ne tardera guère à fabriquer des aliments de toutes pièces, avec le carbone emprunté à l'acide carbonique, avec l'hydrogène et l'oxygène pris à l'eau, avec l'azote tiré de l'atmosphère. Ce que les végétaux ont fait jusqu'à présent à l'aide de l'énergie empruntée à l'univers ambiant, nous l'accomplissons déjà et nous l'accomplirons bientôt mieux, d'une façon plus étendue et plus parfaite que ne le fait la nature.

« Un jour viendra où chacun emportera pour se nourrir sa petite tablette de matière azotée, sa petite motte de matière grasse, son petit morceau de fécule ou de sucre, son petit flacon d'épices aromatiques, tout cela fabriqué économiquement et en quantité inépuisable par nos usines; tout cela indépendant des saisons irrégulières, de la pluie ou de la sécheresse, de la chaleur qui dessèche les plantes ou de la gelée qui détruit l'espoir de la fructification ; tout cela enfin exempt de ces microbes pathogènes, origine des épidémies et ennemis de la vie humaine.

« Ce jour-là..., il n'y aura plus ni champs couverts de moissons, ni vignobles, ni prairies remplies de bestiaux; l'homme gagnera en douceur et en moralité, parce qu'il cessera de vivre par le carnage et la destruction des créatures vivantes. Il n'y aura plus de distinction entre les régions fertiles et les régions stériles. Peut-être même que les déserts de sable deviendront le séjour de prédilection des civilisations humaines, parce qu'ils seront plus salubres que ces alluvions empestées et ces plaines marécageuses engraissées de putréfaction qui

sont aujourd'hui les sièges de notre agriculture... Si la surface terrestre cesse d'être utilisée, comme aujourd'hui, et, disons-le tout bas, défigurée par les travaux géométriques de l'agriculteur, elle se recouvrira alors de verdure, de bois, de fleurs; la terre deviendra un vaste jardin, arrosé par l'effusion des eaux souterraines et où la race humaine vivra dans l'abondance et dans la joie du légendaire âge d'or. »

Ce que les religions ont promis à quelques-uns, le Progrès le donnera à tous.

Que l'Homme continue donc à se nourrir des doux fruits de l'arbre de la Science.

La faillite des religions est manifeste. Leurs Dieux sont insolvables.

La Science, au contraire, ne cesse d'attester sa force. Elle avait peu promis. Elle a beaucoup donné. L'Homme lui doit sa puissance, — la Société sa richesse. N'est-ce rien, cela ? Elle a chassé du Ciel les Dieux que notre ignorance y avait placés. Elle souffle sur les trônes et sur les palais. Le règne des portecouronnes et des portemillions touche à sa fin. L'Égalité sociale, la Justice économique, la Solidarité humaine scintillent à l'horizon historique. La Science nous en rapproche sans cesse. Sous son égide, marchons à la conquête du monde !

VI

Toute une mer d'épis ondule et les sillons
Portent à la famine un défi ; l'été brille,
De chauds arômes d'ambre emplissent les rayons ;
Les blés mûrs, pleins et lourds, attendent la faucille.

Les moineaux, les mulots festinent ; les grillons
Poussent un chœur strident comme un feu qui pétille :
La brute semble croire à ce que nous croyons ;
On entend tout chanter l'abondance en famille.

Du sein de la Nourrice, il coule en ce beau jour
Une inondation d'existence et d'amour.
Tout est fécondité, tout pullule et foisonne !

Mais, rentrant au faubourg, mon pied heurte en chemin,
Un enfant et sa mère en haillons — morts de faim !
Qu'en dites-vous, blés mûrs, et qui donc vous moissonne ?

E. Pottier.

A mesure que grandit la puissance économique des classes oisives, le paupérisme s'affirme davantage. Cette évolution parallèle de la richesse et de la misère est tout ce qu'il y a de plus inique au monde.

Partout, en effet, la pauvreté côtoie l'opulence. Partout le dénûment le plus complet s'étale à côté d'un luxe insensé. Partout la plus sombre misère sert de cadre à la plus étincelante richesse. Peut-on rêver spectacle plus hideux ? Nous ne le pensons pas.

Le vivre existe en abondance. Le nier est désormais impossible.

Où vont donc les fruits du sol ? — où vont donc les objets manufacturés? — où vont donc toutes ces richesses dont nous avons établi l'existence ?

Une bonne part des produits du sol se perd sur place, se gâte entre les mains des commerçants ou est gaspillée par les riches, leurs valets, chevaux de luxe, chiens, etc.

« En Russie et dans le sud de l'Europe, dit Bebel, on laisse honteusement périr chaque année des dizaines de milliers de quintaux de céréales, parce que l'on manque de magasins convenables et de moyens de transport appropriés. Des millions de quintaux de denrées se gaspillent annuellement en Europe parce que les appareils de récolte sont imparfaits ou parce que l'on manque de bras au bon moment. Des quantités de meules de blé, des granges bondées, des exploitations agricoles entières deviennent la proie des flammes, parce que la prime d'assurances dépasse la valeur du grain, de même qu'on laisse pour la même raison des navires se perdre corps et bien en pleine mer. Chaque année nos manœuvres militaires détruisent de nombreuses récoltes. »

L'auteur des *Produits de la Terre* parle dans le même sens :

« Dans certaines régions agricoles mal desservies de voies de communication, dit-il, les cultivateurs laissent pourrir leurs récoltes sur pied, ne pouvant les écouler ou les utiliser d'aucune manière... En France, ce fait se produit dans presque toutes les régions où il n'y a pas de chemins de fer en assez grand nombre. En Sardaigne, dans certains districts, sans communication avec les ports de la côte, de vastes forêts d'orangers restent inexploitées et des millions de fruits d'or jonchent le sol à l'époque où devrait se faire la récolte. Aux États-Unis, ce sont les céréales qui se perdent souvent faute de moyens d'écoulement; c'est ainsi que dans quelques régions où le maïs est très abondant on s'en sert parfois comme combustible... Si le producteur gaspille par nécessité, le négociant, l'intermédiaire qui revend aux consommateurs, gaspille par amour du lucre. Pour attendre une hausse dont ils espèrent de grands profits, des accapareurs laissent avarier chaque année des millions de kilogrammes de céréales ou de légumes. Bien des produits du reste, par le fait de leur cherté, ne trouvent pas un écoulement immédiat et se gâtent avant qu'on ait pu les vendre ; il n'y a pour ainsi dire pas un magasin où il ne se perde ainsi annuellement une certaine quantité de substances alimentaires. — Ce que les producteurs et les trafiquants ont commencé, les consommateurs, ou du moins une certaine classe de consommateurs l'achève; et c'est probablement chez ces gens-là que le gaspillage atteint les proportions

les plus considérables. Aucune statistique n'a calculé et ne pourra jamais calculer ce qui se dépense inutilement de produits nutritifs par le fait des plaisirs immodérés que se paient les classes riches. »

*
* *

Des produits industriels, il n'est pas fait un meilleur usage.

Eux aussi sont honteusement gaspillés alors que la multitude — à laquelle ils sont dus — en manque chaque jour davantage.

Les uns sont détériorés avant d'être utilisés. D'autres, mis hors d'usage, sont détruits sans avoir été jamais employés. D'autres encore — et c'est le grand nombre — ne servent qu'à la satisfaction des passions déréglées des riches. Ces derniers ont des palais luxueusement meublés quoique inhabités la plupart du temps. Ce que ces édifices recèlent — et stérilisent — d'objets manufacturés est fabuleux. Chaque année, les deux tiers au moins de la production industrielle sont absorbés et gaspillés par la classe parasite. N'est-ce pas révoltant ? Il faut être mouton ou loup pour ne pas s'en indigner.

L'auteur de l'*Homme selon la Science* (1874) — le docteur L. Büchner — n'a-t-il pas écrit ? — « L'excès de pauvreté et l'excès de richesse, l'excès de force et l'excès d'impuissance, l'excès de bonheur et l'excès de misère, l'excès de servitude et l'excès de caprice, l'excès de superflu et l'excès de dénûment, une fabuleuse science et une ignorance fabuleuse, aussi le travail le plus pénible et la jouissance sans effort, tous les genres de beauté et de splendeur et la plus profonde dégradation de l'existence et de l'être — voilà le caractère de notre société actuelle, qui, par la grandeur de ses contrastes, surpasse les pires époques d'oppression politique et d'esclavage. Tous les jours, les plus émouvantes tragédies, fruits de ces contrastes, se passent sous nos yeux, sans que nous en puissions prévenir le retour, et nous sommes obligés de nous dire que, chaque jour, à chaque heure, des hommes, privés des choses les plus nécessaires à la vie, périssent rapidement ou lentement, tandis que, tout près d'eux, la portion mieux favorisée de la société regorge de superflu et de bien-être, tandis que la prospérité nationale a pris un essor jusqu'alors inconnu. Parcourons nos grandes villes et nos principaux districts manufacturiers, cela nous suffira bien pour voir tout auprès du séjour de la Richesse et du Bonheur, au-dessous et au-dessus de lui, se cacher les repaires du Vice et de la Misère ; pour voir, près des tables surchargées et des estomacs saoûlés, la Faim à l'œil cave subir sa silencieuse torture ; pour voir, à côté de tous les genres de luxe et d'arrogance, le Dénûment sans espérance se blottir, craintif et anxieux, dans un sombre recoin, ou bien, en proie à un morne désespoir, couver d'horribles desseins. Que de fois, avec les

bribes tombant de la table du riche et dédaignées même de ses chiens, que de fois le pauvre travailleur pourrait ravir au plus affreux trépas ses enfants affamés et grelottants !... La répartition de la nourriture intellectuelle est aussi inégale... Que de faim intellectuelle et physique serait sans peine assouvie par une équitable distribution de la propriété et de l'éducation ! Comme tous pourraient manger et apprendre à leur appétit, si l'activité était pour tous un devoir, si tant d'hommes ne travaillaient pas pour un seul ou pour quelques-uns ! »

En haut, surabondance, — en bas, misère ; gaspillage incessant dans le monde où l'on ne fait rien... autre chose, — pauvreté éternelle dans le monde où l'on se tue à produire. Superbe société !

*
* *

Pourquoi en est-il ainsi ? Pourquoi la faim quand le vivre surabonde ? Pourquoi la nudité quand il y a pléthore de vêtements ? Pourquoi des foyers sans feu quand la houille s'élève en pyramides sur le carreau des mines ?...

Parce que le sol et les moyens de production sont aujourd'hui la propriété d'une poignée d'individus.

Exproprier les expropriateurs de la race humaine devient un besoin social.

Ce sera demain une nécessité inéluctable.

La société capitaliste a développé des forces productives inconnues aux plus belles civilisations de l'Antiquité.

La fécondité du travail croît dans des proportions inouïes.

Désormais, l'Europe peut nourrir, vêtir, chauffer, etc., plus de 600 millions d'hommes, la moitié de l'espèce humaine... et chaque jour voit grossir le fleuve des misères sociales.

Celui qui produit l'abondance manque du nécessaire.

Cet état de choses ne peut se prolonger indéfiniment sans créer des situations révolutionnaires.

La société bourgeoise se transformera ou elle périra.

*
* *

L'antagonisme des classes s'accentue de jour en jour.

Les insurrections parisiennes de Juin 1848 et de Mars 1871 avaient des causes sociales. Ont-elles disparu ? Aucunement. Tant que durera l'exploitation de l'Homme par l'Homme, des soulèvements populaires sont possibles.

Pacifiquement ou révolutionnairement, les sources de la vie

seront arrachées à leurs possesseurs actuels et rendues au peuple qui les alimente.

Le choix des moyens n'appartient pas aux prolétaires.

La voie légale est-elle possible? Que les conservateurs sociaux se hâtent de répondre — et d'agir.

Le temps presse.

Chaque année, en Europe, cinq millions d'hommes sont immolés au Capital — le dernier des Dieux.

Le mal s'aggrave.

Si la durée moyenne de la vie augmente, cela tient presque exclusivement aux soins dont s'entoure l'armée grossissante des improductifs de tout acabit. La mortalité des travailleurs, au contraire, ne cesse de croître.

La mortalité des maladies constitutionnelles s'est élevée depuis trente ans. Autre fait significatif : les chances de longévité du nouveau-né ont augmenté, mais celles de l'adulte ont décru. Cette diminution est constante pour les âges supérieurs à quinze ans, les tables dressées par le docteur Ogle le démontrent.

Le Capitalisme est devenu un fléau dont il importe de purger la Terre si l'on ne veut pas qu'il la dépeuple.

Place au Socialisme!

Désiré Descamps.

LA BANQUE D'ÉTAT

ET LA GRÈVE DU NORD-EST EN SUISSE

La Banque d'État. — On sait que le peuple suisse l'a rejetée, dimanche 28 février. La Suisse romande, sous prétexte de fédéralisme, a fait un effort inouï pour repousser la loi. Les rétrogrades de tout acabit, servant fidèlement la haute finance, ont trouvé dans cette partie de la Suisse des éléments qui leur permettent, grâce à des équivoques savamment entretenues, de compromettre tous les progrès sur le terrain fédéral. Ainsi a été perdu le fruit de longues années de travail et de sacrifice, car depuis plus de trente ans, la Suisse s'est occupée de la création d'une banque centrale d'émission de billets de banque. Actuellement nous avons trente-quatre banques d'émission, émettant chacune des billets différents. De ces banques, une dizaine seulement sont des établissements cantonaux, toutes les autres sont des établissements privés.

La nécessité d'unifier l'émission des billets de banque, et d'organiser un établissement de crédit national a été démontrée d'une façon magistrale, dans la *Revue Socialiste,* par notre ami, le citoyen Mayor. Au fond, l'opinion publique n'était pas hostile à ce principe, puisque, le 18 octobre 1891, le peuple avait adopté un article constitutionnel réservant à la Confédération le droit exclusif d'émettre des billets et de créer une banque centrale, mais laissant ouverte la question de savoir si cette banque devait être une banque nationale avec participation des capitaux privés ou une banque d'État pure. Le Conseil fédéral choisit cette dernière forme et se prononça pour une organisation unitaire.

La loi, élaborée en exécution du nouvel article constitutionnel de 1891, a été repoussée par 250,000 non contre 195,000 oui. La peur de voir la Banque de la Confédération porter préjudice aux banques cantonales qui sont aussi des établissements d'État, est peut-être un des facteurs principaux du rejet. Il est vrai que les adversaires n'avaient rien négligé; il s'agissait de sauver la caisse et pour cela l'on ne

ménagea ni argent ni mensonges. C'était, à les entendre, le danger de guerre, compromettant l'avenir économique de la Suisse dans de terribles catastrophes financières, les politiciens s'emparant des biens de la nation et se servant de son crédit à leur propre profit, c'était le cours forcé, la mise en mouvement de la planche aux assignats, et surtout le spectre rouge du socialisme, agité comme un épouvantail. Aventuriers, les magistrats qui avaient proposé la loi, cherchant à ruiner la patrie par leurs « néfastes expériences ». Faut-il s'étonner après tout cela que le peuple, ignorant le fond de la question, se soit laissé effrayer et ait voté contre ?

L'on pourrait supposer maintenant que cette défaite a découragé les partisans de la Banque d'État. Il n'en est rien. L'article 39 de la constitution fédérale attend son exécution, il faut qu'une loi vienne le mettre en pratique, à moins qu'un mouvement ne se produise en faveur de la suppression du monopole des billets de banque. Mais cela n'est pas à craindre. Au contraire, une loi ne tardera pas à être soumise de nouveau au peuple, loi qui ne différera peut-être que très peu de celle qui vient de tomber sous le verdict populaire. Le capitalisme a réussi à retarder la solution de la question et les actionnaires des banques privées continueront à empocher pendant quelque temps encore de beaux dividendes. Mais leur joie sera de courte durée. Déjà, au cours de la dernière session des Chambres fédérales (mars 1897), deux motions relatives à la question ont été déposées. La première, signée par quelques radicaux romands qui avaient combattu la loi rejetée en février, demande au Conseil fédéral de présenter dans une prochaine session un rapport et un projet de loi sur la création d'une « Banque nationale », à responsabilité limitée, revêtant une personnalité juridique indépendante de l'État, et dont le capital sera fourni par la Confédération, les cantons et éventuellement les banques cantonales. Cette banque aura son siége à Berne. La loi déterminera le mode de nomination des organes de la banque, qui devront être sous la direction et le contrôle de la Confédération.

A tout prendre, ce projet peut être rangé aussi parmi les tentatives de nationalisation ; seulement, il s'agit ici d'une nationalisation basée sur le principe fédéraliste plutôt que sur le principe centralisateur. Il nous sera facile, à nous autres socialistes qui avons résolument voté oui le 28 février, de nous rallier, sous certaines conditions, à ce dernier projet. Mieux vaudra nous entendre avec les fédéralistes, malgré leurs allures souvent conservatrices, qu'avec la haute finance qui, malgré ses belles promesses à la veille de la votation populaire, n'a pas encore trouvé moyen de présenter un projet clair et précis.

La seconde motion, présentée par MM. Cramer, Frey et consorts, grands prêtres du dieu Mamon, n'est autre chose qu'une énigme,

attendu que, naïvement, sans autres directions, elle demande que le Conseil fédéral présente une nouvelle loi en exécution de l'article constitutionnel relatif au monopole de l'émission des billets de banque, « en prenant en considération la décision populaire du 28 février 1897 ». Espérons que les Chambres fédérales sauront donner ces directions. Ce qu'il y a de certain, c'est que jamais projet de loi permettant l'ingérence de la haute finance dans la banque centrale d'émission ne sera adoptée par le peuple. Les 195,000 citoyens qui se sont prononcés pour la Banque d'État pure seront toujours en mesure de faire repousser l'immixtion du capitalisme dans un établissement de crédit national. Malgré le vote du 28 février, le vent est aux solutions larges et généreuses, profitant à la collectivité et abolissant un à un les privilèges capitalistes. L'abolition du privilège des banques d'émission privées n'est que retardée et le jour n'est pas loin, nous l'espérons, où l'intérêt du peuple triomphera des résistances et des sophismes du capital privé.

La grève du Nord-Est. — Jeudi 11 mars, pendant que le Conseil fédéral décidait, à l'unanimité, d'entrer en matière sur le projet de nationalisation de nos voies ferrées, présenté par M. Zemp, chef du département des chemins de fer, la direction du Nord-Est poussait activement ses employés à se mettre en grève. Cela paraît invraisemblable. Pourtant rien n'est plus exact. Le Jura-Simplon, le Central, toutes les autres administrations se sont entendues, l'an dernier, avec leurs employés, ont exécuté loyalement la convention de 1896, ont en un mot fait honneur à la signature donnée; seul le Nord-Est a manqué à sa parole en discutant après coup la valeur des textes, en cherchant à reprendre d'une main ce qu'il donnait de l'autre, en amenant les employés à croire qu'ils avaient été trompés. Il ne s'agissait au fond que d'une somme de 250,000 francs environ.

Durant une année, le personnel renouvela ses démarches auprès du secrétaire général de l'union du personnel des chemins de fer, le docteur Th. Sourbeck, l'invitant à faire son devoir, afin que le calme se rétablisse parmi les employés du Nord-Est, comme il s'était rétabli dans le personnel des autres Compagnies.

Dès le début, le docteur Sourbeck attira l'attention de la direction du Nord-Est sur le fait qu'elle n'avait pas tenu ses engagements. Il y eut une polémique à ce sujet dans les journaux. Le Nord-Est déclara qu'il n'avait pas fait ces promesses. Ainsi, toute l'année, cette Compagnie ne fit que provoquer le mécontentement; elle redoubla ses provocations en faisant pleuvoir les amendes, et grâce à ses chicanes tracassières, elle finit par exaspérer complètement le personnel. Puis elle répandit,

dans les journaux à sa solde, le bruit que le personnel était systématiquement excité par le docteur Sourbeck. Récemment encore, couronnant son œuvre de mauvaise foi, la Compagnie du Nord-Est modifia au préjudice des employés le texte adopté en 1896, qui servait de base au contrat d'attachement, à telle enseigne qu'il lui était loisible de renvoyer sans autre motif les employés tombés en disgrâce. Après avoir signalé ces modifications à M. le conseiller fédéral Zemp, le docteur Sourbeck s'adressa à la direction du Nord-Est, la priant de bien vouloir lui accorder une entrevue, afin de pouvoir rétablir le texte primitif. La direction répondit qu'elle ne voyait pas l'utilité d'une telle entrevue, attendu qu'elle avait le droit de « compléter » le contrat à sa guise. Telle n'était pas l'opinion des mandataires du personnel qui estimaient qu'un contrat ne pouvait être modifié unilatéralement. Une protestation dans ce sens parut dans l'organe des employés. Ceux-ci déclarèrent ne pas vouloir attendre plus longtemps. Une commission se réunit à Zurich et décida d'adresser la pétition suivante au Nord-Est :

Le Conseil d'administration du Nord-Est est invité à veiller à ce que la direction tienne les engagements qu'elle a pris le 1er mars 1896, et qui portent sur les points suivants :

1° Le contrat d'engagement doit être adopté sans changement, tel qu'il a été établi à la conférence de Berne du 29 février 1896.

2° Le personnel tout entier, à l'exception des employés entrés en 1895, doit recevoir une amélioration de salaire d'un degré à partir du 1er janvier 1896. Les mécaniciens, chauffeurs et chefs de trains doivent avancer de deux degrés. Les employés commissionnés, depuis vingt ans au service du Nord-Est, doivent avancer de deux degrés, ceux ayant trente ans de service, de trois degrés.

3° La répartition en degrés doit se faire d'une façon loyale en tenant mieux compte du temps de service et en arrondissant là où cela est nécessaire.

4° L'échelle des salaires de la Compagnie du Central doit servir de norme.

5° Les ouvriers doivent être mieux traités au point de vue de l'amélioration des salaires et d'une augmentation régulière.

6° Aucune mesure ne doit être prise contre ceux qui ont participé au mouvement des salaires.

Puis, après avoir traité quelques points secondaires, la pétition conclut :

Vous voudrez bien faire savoir jusqu'au 10 mars si vous êtes disposés à entrer en négociations avec cette autorité, respectivement, si vous voulez, sans autre, tenir les promesses faites l'année dernière par la direction. — Nous demandons une réponse au plus tard pour le 10 mars à 10 heures du matin, au département fédéral des chemins de fer et à l'adresse du comité central des employés des entreprises suisses de transport à Berne.

Et, confiants dans leurs forces, sûrs d'eux-mêmes, les employés attendirent la réponse.

Le 10 mars, pas de réponse. Le Conseil d'administration institua une commission de salaires, chargée d'examiner la pétition. Mais cette commission n'avait reçu aucun mandat de traiter avec les employés et elle n'avait pas la moindre compétence pour trancher le différend. Ces tergiversations calculées ne firent qu'exaspérer le personnel. Le même jour, les employés se réunirent, et, sans s'inquiéter désormais de la Compagnie, ils examinèrent ce qu'ils devaient faire. Le 11 mars, ils décidaient la grève qui commença effectivement le 12, à une heure du matin. A l'issue de l'assemblée, les citoyens Sourbeck et Greulich informèrent le Conseil fédéral de la décision.

Les trains du matin ne purent circuler. La grève s'étendit à tout le réseau. Partout les grévistes eurent une attitude calme. Dans la gare de Zurich la foule était considérable;les grévistes firent eux-mêmes le service de police.

Le Conseil fédéral délibéra sur les mesures que comportait la situation. Le matin du 12 mars, le Conseil fédéral entendit le chef du département des chemins de fer, M. Zemp, qui l'informa de la résolution du personnel.

La ville de Zurich était coupée de toutes ses communications directes avec Berne, Bâle, Winterthan, Schaffhouse, Saint-Gall, Lucerne.

De nombreux voyageurs venus de toutes les directions étaient en détresse sur plusieurs points de la Suisse, notamment à Bâle, Olten et Zurich. L'express d'Orient ne dépassait pas Bâle dans un sens et Zurich dans l'autre.

Le même jour, une délégation du Conseil fédéral, composée du chef du département des chemins de fer, M. Zemp, et du chef du département de justice et police, M. Müller, partait pour Zurich. Ces magistrats étaient accompagnés du procureur général de la Confédération, du secrétaire du département des chemins de fer et de l'inspecteur du service administratif.

La délégation entra aussitôt en pourparlers avec le gouvernement de Zurich qui désirait vivement que la Confédération reprît immédiatement le service. M. le conseiller fédéral Zemp déclara qu'il n'avait pas la compétence nécessaire et qu'il n'était venu que pour s'occuper de la conciliation. Une entrevue eut lieu ensuite avec la direction du Nord-Est qui se déclara prête à capituler. On recourut à un arbitrage de forme, que les employés n'acceptèrent que lorsqu'ils eurent la certitude qu'aucune de leurs légitimes revendications ne serait écartée. Le lendemain, la sentence fut rendue par M. Zemp. Dès que celle-ci fut signée de part et d'autre, le signal de la reprise du service fut lancé

par fil télégraphique dans toutes les directions et le samedi 13 mars, à 6 heures du soir, la circulation était rétablie sur tout le réseau, après quarante-deux heures d'interruption.

La Compagnie acceptait de rétablir le texte primitif du contrat. D'ailleurs, toutes les revendications des employés étaient admises. Il y eut même quelques améliorations en plus des premières. Voilà donc à quoi auront abouti les tergiversations des directeurs et leur mauvaise foi. Mais la morale de tout ceci, c'est qu'une organisation solide et consciente de son but est capable d'obtenir tout ce à quoi elle a droit dès qu'elle est fermement résolue dans ses revendications.

Voici, du reste, la sentence que M. le conseiller fédéral Zemp, en sa qualité d'arbitre accepté par les deux parties, a rendu pour régler le conflit du Nord-Est :

1° Les contrats d'engagement et les traitements du personnel de la Compagnie du Nord-Est devront être mis en harmonie avec les contrats d'engagement et le règlement des salaires, ainsi qu'avec les prescriptions d'introduction et d'application y relatives adoptées par la Compagnie du Central, cela pour autant que les règles observées actuellement par la Compagnie du Nord-Est ne se trouvent pas être plus favorables au personnel.

Les salaires des journaliers seront également déterminés sur les bases fixées par la Compagnie du Central.

2° Il devra être conclu avec le personnel de nouveaux contrats d'engagement et sur les bases ci-dessus indiquées ; ces contrats prendront date à partir du 1er janvier 1896.

3° Quant aux cautions à fournir, il sera laissé au personnel le choix entre la caution en espèces et l'entrée dans une association de cautionnement mutuel.

4° La direction du Nord-Est est tenue à soumettre à une revision la classification actuelle des stations.

5° La direction du Nord-Est ne doit prendre aucune mesure de renvoi ni aucune autre mesure contre le personnel à la suite du mouvement pour l'augmentation des salaires et de la grève.

Toutes revendications découlant de la responsabilité civile sont également exclues, soit à l'égard du personnel, soit à l'égard du Comité central de l'Association, soit enfin à l'égard de l'Association elle-même. Il est d'ailleurs exprimé l'attente positive que la direction du Nord-Est, en traitant son personnel d'une manière appropriée, et le personnel en accomplissant consciencieusement son devoir, feront tout leur possible pour établir la bonne entente qui est dans l'intérêt des deux parties.

6° Les parties sont invitées à se mettre d'accord avant le 1er mai prochain sur les contrats d'engagement et la fixation des salaires.

7° Si des difficultés, sur lesquelles les parties ne pouvaient tomber d'accord, venaient à surgir au cours de l'application de la présente sentence, elles seraient soumises à l'examen et à la décision de l'arbitre.

8° Les autres demandes du personnel ne sont pas prises en considération.

9° La présente sentence arbitrale est communiquée par écrit aux deux parties.

Zurich, le 13 mars 1897.

L'arbitre : Zemp.

Les autres demandes, c'était la déposition de trois des directeurs. Écoutons ce que dit, à ce sujet, le secrétaire général Sourbeck :

Nous avons renoncé à la déposition de MM. Birchmeyer, Frœlich et Weisshaupt, parce que le Conseil fédéral est garant de l'exécution des conditions et que nous n'avons ainsi plus rien à craindre. Au reste, ces messieurs ayant attiré à leur Compagnie une perte qui sera au moins d'un demi-million, il est à prévoir que les actionnaires du Nord-Est ne leur en seront pas précisément reconnaissants et s'efforceront d'éviter le retour d'une grève.

On sait maintenant qu'il ne faut pas nous comparer au chien qui aboie, mais ne mord pas.

A cela près, nous avons obtenu tout ce que nous exigions primitivement et même plus. Pensez-vous qu'un tel résultat eût été atteint aussi vite et aussi complètement, si nous avions donné les mains à l'enquête proposée ?

Evidemment non, et nous avons été bien inspirés d'agir comme nous l'avons fait.

*
* *

Cette grève a été une grève modèle, dans toute l'acception du terme : 5,000 hommes étaient animés d'une même volonté, celle de faire valoir leur bon droit. L'effet a été imposant. Le public a témoigné toute sa sympathie aux grévistes et réservé sa mauvaise humeur aux directeurs et administrateurs du Nord-Est, surtout à M. Guyer-Zeller, président du conseil d'administration, le roi des chemins de fer, qui était le véritable auteur du conflit.

La victoire des employés est grande ; elle sera le point de départ d'une nouvelle ère en ce qui concerne les rapports entre le travail et le capital dans la Compagnie du Nord-Est. Il faudra désormais que les barons de nos voies ferrées, Guyer-Zeller en tête, se plient aux légitimes réclamations des travailleurs. Guyer-Zeller pourra, grâce à ses écus et à ses hommes de paille, culbuter un conseil d'administration ; mais il ne pourra rien sur une assemblée des travailleurs du Nord-Est. Quelle leçon ! Fait inouï : le dernier des ouvriers du Nord-Est traitant, grâce à l'organisation, d'égal à égal avec Sa Majesté le roi des chemins de fer ! Le Comité central des chemineaux reconnu partie contractante à côté de la direction du Nord-Est et de la plus haute autorité du pays ! La paix dictée par l'organisation des travailleurs ! C'est la justice dans les rapports entre travail et capital substituée au droit du plus fort pratiqué jusqu'ici dans cette Compagnie.

Quelle éclatante démonstration de l'efficacité de l'organisation syndicale et de la vraie solidarité !

*
* *

Mais cet événement contient une autre grande et éloquente leçon. C'est un seul individu, M. Guyer-Zeller, qui a forcé son personnel à la révolte en refusant obstinément de tenir les engagements formels pris l'an dernier, pour éviter la grève générale. Comme l'a fort bien dit le *Genevois* dans son numéro du 15 mars dernier, « c'est un devoir absolu de sécurité nationale d'empêcher le renouvellement d'une aventure à la fois aussi immorale et aussi dangereuse ; après une pareille expérience, maintenir un système qui met dans la main d'un seul homme les intérêts vitaux de la nation, qui permet à un spéculateur sans frein d'arrêter à la minute même tout le commerce, toute l'industrie, toute l'alimentation d'une région, conserver une organisation qui engendre de semblables monstruosités, serait un crime de lèse patrie et de lèse humanité.

« Donc au rachat, et vite, et d'un bond.

« Quand l'État aura la direction des chemins de fer, il sera à la fois maître et responsable ; l'intérêt public sera confié à son gardien constitutionnel, et le peuple en possession de son bien. »

Au demeurant, le socialisme doit une fière chandelle à M. Guyer-Zeller, qui a ainsi fait avancer d'un pas immense la reprise des voies ferrées par la nation.

F. RUEDI.

Lausanne, mars 1897.

LES Dernières Élections en Autriche

Les élections en Autriche ressemblent aux solennités de noces de certaines tribus slaves ; elles durent des jours et des semaines et commencent par des coups de fusil. Elles ne sont pas encore entièrement terminées, mais les résultats déjà connus nous les rendent pour la première fois intéressantes : plus d'une douzaine de députés démocrates-socialistes entreront dans quelques semaines au Reichsrath de Vienne.

Comment est-ce possible — va-t-on demander partout avec étonnement — dans un pays comme l'Autriche, dont on ne parle jamais sans penser aussitôt en même temps à la vieille dynastie de ses empereurs, à ses institutions demi-absolues et aux clameurs mêlées de ses innombrables nationalistes toujours en guerre intestine ?

Pour le comprendre, il suffit de remarquer que les gens sans fortune, privés jusqu'ici du droit de vote, ont fini par l'acquérir et en ont usé ! Il n'y a guère que quelques années, en effet, que la démocratie sociale, venant du nord de l'Allemagne, a pénétré en Autriche. Au commencement, on la combattit d'une façon qui rappelle l'époque qui a précédé la débâcle de l'empire romain : on déclara criminels de droit commun tous ceux qui se targuaient du nom de socialistes et on les emprisonna. C'était vouloir arrêter le Danube avec une planche. Mais le gouvernement reconnut bientôt sa sottise et montra plus de tolérance ; le nouveau mouvement s'accroissait quand même. Chaque jour se créa une organisation solide, une presse indépendante et une armée courageuse et dévouée dont une des premières réclamations fut le suffrage universel. Ils le demandèrent à grands cris dans des meetings et des réunions orageuses ; ils firent en pleine rue des démonstrations de plus en plus menaçantes. Enfin, ceux qui dirigent l'État cédèrent.

Mais, loin d'accorder entièrement ce que voulait le peuple, ils enfantèrent un système hybride qui devait garder et assurer, pour

l'avenir comme pour le présent, la suprématie la plus complète aux classes dites supérieures.

Un ministère était tombé sous les difficultés qu'offrait la solution d'un tel problème ; un autre suivit qui eut plus de chance et réussit. Seulement, à l'exemple des sauvages qui coupent le nez, les oreilles et les extrémités de leurs prisonniers, il mutila le projet tant et si bien qu'il le fit méconnaissable.

Selon la loi électorale en vigueur jusqu'à ces derniers temps, l'aristocratie et le haut clergé, la haute finance, la bourgeoisie des villes et celle des campagnes formaient quatre curies distinctes, dont chacune envoyait au Reichsrath un certain nombre de députés.

A la première, appelée *curie des grands propriétaires,* appartiennent tous ceux dont la fortune territoriale atteint une valeur déterminée ; la véritable mesure de cette valeur, dont l'expression numérale ne dirait peut-être rien à l'oreille, s'indique suffisamment par ce fait qu'ils peuvent vivre des revenus du sol qu'ils possèdent, sans avoir à s'inquiéter d'une autre occupation. C'est au moyen-âge, décoré du nom de romantique, qu'ils se sont approprié les terres les plus grasses, et ils ont su s'en maintenir les maîtres jusqu'aujourd'hui. Leur nombre est *naturellement* très restreint, et c'est pourquoi il arrive que se partageant entre douze ou quinze toute une contrée, ces douze ou quinze privilégiés ont le droit d'élire un député, alors que d'autre part une agglomération de plus de 50,000 plébéiens ne peut se faire — ainsi que nous le montrerons — représenter également que par un seul délégué. On dirait vraiment que ces messieurs ont été engendrés d'après une sélection toute particulière.

La deuxième curie est le représentant tout désigné du capitalisme. Les chambres de commerce, qui la constituent, sont des institutions fondées pour l'encouragement de l'industrie et des professions manuelles ; les membres en sont élus par les diverses corporations et par les négociants, et correspondent à peu près à ce qu'en France on nomme un tribunal de commerce. Leur fondé de pouvoirs est bien entendu un homme de leur rang et de leur situation, qui n'a par conséquent en vue que les intérêts du groupe, et dont la seule occupation, lucrative à la vérité, consiste à couper les coupons de ses rentes. C'est parfois aussi l'asile des députés qui ont perdu la confiance du peuple et qui n'ont pas été réélus dans les deux autres curies.

Celles-ci sont laissées à la bourgeoisie payant impôts, c'est-à-dire dans les villes au petit commerce et aux propriétaires d'immeubles, tandis qu'en dehors ce sont surtout les gros paysans. Dans l'idée du ministère libéral qui établit une telle Constitution, cet arrangement devait contribuer à donner à la bourgeoisie les rênes de l'État ; mais il avait, comme on dit, compté sans son hôte. En effet, au bout de quel-

ques années, par une évolution assez rapide, l'aristocratie regagnant peu à peu le terrain perdu, finit par se retrouver à la tête des affaires, aidée en cela par l'empereur, l'aristocrate par excellence, qui préférait évidemment s'entourer et s'appuyer d'une caste sociale moins éloignée.

Lorsque donc on a été forcé de céder aux revendications populaires, on a créé en face des quatre premières catégories une cinquième qui contient tous les hommes majeurs, pouvant prouver qu'ils ont le degré voulu d'instruction, c'est-à-dire sachant lire et écrire. Mais, tandis que les autres curies envoient au Parlement environ 350 députés, la dernière n'a le droit d'avoir que 72 représentants : il en résulte la grande injustice dont il a été fait mention plus haut.

Il était d'ailleurs à prévoir que de ces nouveaux mandats une minime partie seulement écherrait au socialisme, alors que la majorité aiderait à augmenter encore la puissance des anciens groupes : ces prévisions se sont réalisées.

En effet, les élections de la cinquième curie sont déjà faites, et elles n'ont amené au Reichsrath que 14 socialistes; et pourtant l'excitation qui les a précédées et accompagnées n'avait jamais été vue en Autriche. Comme aux temps écoulés où, sur le lac de Génésareth, un nouvel Évangile était annoncé, les sévères montagnards sont descendus pour la première fois dans les villes voisines pour y boire les paroles des orateurs venus de loin, qui leur montraient le royaume futur et une diminution de leur misère. La vieille cité impériale du Danube a vu des jours où ses habitants — qui sont fiers d'habitude de s'appeler eux-mêmes les « Viennois extrêment joviaux » « die urgemüthliche Wiener » — étaient comme des lions furieux prêts à s'entredéchirer. C'est là du reste que l'intérêt de la lutte était concentré; c'est sur Vienne que se fixaient les yeux de toute la monarchie; il y avait cinq sièges à se disputer.

L'agitation des partis y durait déjà depuis plusieurs mois; celui des libéraux, qui avait toujours eu coutume d'y voir ses candidats élus triomphalement, y était déjà entièrement démoli et avait même renoncé à combattre. Il n'y avait plus en présence désormais que deux drapeaux : les chrétiens-socialistes et les socialistes-démocrates, dont les chefs les plus en vue, le docteur Lueger d'un côté, le docteur Adler de l'autre, avaient posé leur candidature. La victoire des socialistes, et surtout celle de certains d'entre eux, était, disait-on, assurée. Saisi de funestes pressentiments, Lueger avait même demandé au gouverneur la protection des fusils Mannlicher pour lui et ses amis au jour des élections, mais il subit un refus. A la dernière heure, les feuilles libérales, particulièrement la *Nouvelle Presse Libre,* engageaient encore leurs partisans à voter contre la « Réaction » et contre la « Prêtraille ».

Le jour de la bataille se leva enfin, mais ce fut pour éclairer la défaite complète des socialistes : leur chef même, le docteur Adler, fut vaincu par son concurrent, simple garçon de café d'une instruction douteuse.

Grande fut la surprise provoquée par ce résultat très inattendu, surtout si l'on considère que c'est spécialement la population ouvrière viennoise qui réclamait avec le plus d'énergie le droit de vote, droit qui devait permettre au peuple d'exprimer bien haut sa véritable opinion. Mais une fois la lutte terminée, on comprit les causes du désastre. Il est certain que l'illusion des socialistes était trop forte : en effet d'une part beaucoup de travailleurs attendent encore leur salut des efforts du cléricalisme, de même que la petite bourgeoisie est encore entièrement antisémite ; il faut de plus avoir égard à l'énormité de la pression officielle, et à la partialité des commissions de surveillance du scrutin, ce qui avait précisément en cette circonstance une influence considérable, car presque tous les électeurs votaient pour la première fois, et il était facile de les induire en erreur ou de les intimider.

Mais dans peu d'années la face des choses changera assurément ; les socialistes n'ont point perdu courage, car il y a quelques jours — lorsque, selon une vieille tradition, ils ont visité les tombeaux des glorieuses victimes de mars 1848, tombées en gagnant à l'Autriche sa Constitution — un de leurs chefs s'est écrié : « Quoique le mot d'ordre des derniers jours d'élections ait été : En arrière ! celui d'aujourd'hui, celui de demain sera : En avant, en avant, toujours en avant ! »

On avait moins d'espoir pour les candidatures des socialistes dans les provinces, et, par une compensation du sort, ce sont justement les sièges sur lesquels ils ne comptaient pas qu'ils ont emportés d'assaut. Il était d'ailleurs évident dès le début que dans les campagnes qui avoisinent les Alpes, où les riches paysans sont habitués à se laisser mener aux urnes par leurs curés, cette dévotion devait être un obstacle à rien tenter. Mais la chose était toute différente dans les grandes villes et surtout dans la Bohême, qui est, de la monarchie entière, le pays le plus avancé sous tous les rapports. Le nord de la contrée, limitrophe de la Saxe dont elle subit l'avantageuse influence, offre spécialement une industrie très développée, tandis que plus bas, vers le centre, les mines inépuisables de charbon, qui sont le gagne-pain d'une foule immense, présentent tout préparé un excellent champ d'agitation et de culture pour la bonne semence, et sont une occasion toute trouvée pour que les ouvriers s'organisent de leur mieux... Ce qui est arrivé. Voilà la raison pour laquelle, à elle seule, la Bohême a fourni la moitié des députés socialistes..... Les heureux qui triomphèrent au premier tour sont rares : il leur a fallu la plupart du temps se confier aux chances plus hasardeuses encore du scrutin de ballottage. Plus hasardeuses et plus faibles, car on vit ce touchant spectacle : les bourgeois

libéraux et les extrêmes nationaux, jadis ennemis furieux, tomber dans les bras l'un de l'autre et marcher ensemble contre le Rouge Adversaire. A Prague même, il advint que le cléricalisme accourut aider son rival le plus détesté, le plus haï — le libéralisme — à détruire « l'Athéisme » et la « Révolution ». Mais les libéraux — et cela est tout à leur honneur — n'ont pas répondu à ces avances d'une façon équivalente. A Gratz, par exemple, suivant l'ordre que leur intimaient leurs journaux et imitant leurs partisans viennois, ils ont préféré le candidat socialiste à son concurrent clérical et lui ont ainsi donné la victoire. D'un autre côté la jalousie qui divise Allemands et Tchèques a aidé une fois au succès d'un candidat socialiste ; en effet, au deuxième tour de scrutin, la lutte se trouvant circonscrite entre celui-ci et un Allemand, en vertu du proverbe : de deux maux, il faut choisir le moindre, le démocrate a été élu.

En général la bataille a été toute morale, et il n'y a pas eu de collisions sérieuses, sauf dans la Galicie qui est la plus misérable et la moins civilisée des nationalités austro-hongroises. C'est là que retentirent les coups de fusil dont nous avons parlé au commencement de cet article. Si on cherche à se rendre compte de la cause de ces accidents, par la lecture des journaux officiels, on arrive à croire que les habitants se sont révoltés au point de vouloir assommer les membres de la commission, tout uniment *parce qu'ils étaient mécontents du droit de vote qu'on leur avait donné. Et naturellement, les soldats étaient bien forcés de marcher contre les rebelles, et d'en tuer quelques-uns.*

En lisant les feuilles indépendantes on comprend mieux les choses : les paysans sont allés voter, mais leur mauvaise étoile a voulu que leur candidat ne fût pas celui du gouvernement. Et même les moyens employés pour les empêcher d'exercer leur droit strict ont été parfois si cruels et si astucieux, que les paysans désespérés ont adressé une supplique à l'Empereur — alors en villégiature au Cap-Martin — pour qu'il les protégeât contre l'impudence de leur aristocratie. Voici un échantillon de l'hypocrisie avec laquelle était conduite l'affaire : le fonctionnaire chargé de surveiller le vote fixait les élections à minuit, alors que les intéressés dormaient tous profondément ; seuls, ceux dont on connaissait les attaches au gouvernement, ceux dont on était sûr enfin, étaient avisés et venaient déposer leur bulletin dans l'urne. Quand les autres se réveillaient au matin, ils étaient tout étonnés et indignés d'apprendre que c'était fini.

Mais les socialistes élus sont des orateurs habiles et éloquents, et des écrivains intelligents qui ont fait leurs preuves ; ils sauront dire bientôt avec indépendance toute la vérité, ce qui vaudra mieux que les suppliques impuissantes au gouvernement.

K. V.

LES ÉLECTIONS EN ITALIE

« Les morts vont vite », a dit un poète du romantisme allemand, et la terre des morts semble être reprise d'une vie nouvelle, comme aux beaux jours de la lutte pour l'indépendance nationale. C'est que le socialisme a fait en peu de temps des pas de géant. Voilà à peine quinze ans que cette plante a mis ses racines en ce sol et les nouvelles élections sont là pour prouver qu'elle a poussé des branches nombreuses et solides par toute la péninsule des Alpes à la Sicile. Les anciens partis sont en train de se dissoudre; les anciennes subdivisions purement politiques disparaissent et de nouveaux groupements pointent créés par la question économique. Les classes dirigeantes l'ont bien compris : le parti socialiste italien n'est plus une quantité négligeable qui puisse être aisément écrasée par des gouvernements dictant aux juges des lois pour la défense des privilèges de classe; c'est un parti politique organisé avec lequel il faut compter. Ceci, c'est le langage des journaux adversaires.

Ce fut un affreux réveil pour la bourgeoisie italienne, que le matin du 22 mars. « Annibal est aux portes », hurlaient les Romains terrifiés par les victoires du général carthaginois : « le socialisme s'avance », voilà le cri d'effroi qui se répète des Alpes à l'Etna. La peur donne de mauvais conseils : c'est pourquoi il n'y a pas à s'étonner si les journaux amis du gouvernement présent et ceux qui représentent les aspirations... criminelles du ministère tombé se rejettent à l'envi la faute d'avoir laissé grandir le parti ennemi. C'est toujours le même refrain :

Je suis tombé par terre
C'est la faute à Voltaire :
Le nez dans le ruisseau :
C'est la faute à Rousseau.

« Tu l'as voulu, Dandin » disaient les fauteurs de M. Crispi.

« Mais non », grognaient les rudiniens; « la faute est à vous qui avez cinglé et réveillé la conscience populaire par les violations les plus effrontées de la loi »! La vérité, c'est que la violence de

M. Crispi et la lime jésuitique de ses successeurs, employées à *« écraser l'infâme »,* n'ont fait que le renforcer. En moins de deux années le jeune parti, débordant de jeunesse, a pu, grâce à une activité étonnante et une propagande infatigable, doubler ses forces. Votre revue publiera, peut-être, une étude sur la dernière phase du parti socialiste en Italie, sur son action à la Chambre et en dehors, sur les causes prochaines et lointaines de son exubérante vitalité dans notre pays; pour le moment je me borne à vous envoyer la statistique des voix obtenues dans les différentes régions par les « candidats socialistes » en regard des résultats de 1895 :

	1895	1897
	—	—
Piémont	8.847	29.925
Ligurie	3.521	6.759
Lombardie	20.667	28.043
Venise	6.245	12.476
Emilie	9.099	12.878
Romagne	8.627	10.882
Toscane	9.102	11.969
Marches	852	4.250
Umbrie	559	4.308
Latium	1.645	2.418
Abruzzes	»	1.154
Campanie	1.383	2.893
Pouille	498	2.106
Basilicate	48	»
Calabre	»	2.258
Sicile	5.255	1.295
Sardaigne	52	882

En 1895 le total des voix socialistes fut de 71,359; le 21 mars 1897 il monta à 134,502. Tous les socialistes appartenant à la dernière législature ont été réélus, excepté M. Casilli qui a échoué et M. Salsi démissionnaire. Voici leurs noms :

Gregorio Aguini (Mirandola), Nicola Badaloni (Badia Polesine), Agostino Berenini (Borgo S. Donnino), Alfredo Bertesi (Carpi), Andrea Costa (Budrio), Enrico De Marini (Salerno), Enrico Ferri (Gonzaga), Camillo Prampolini (Reggio Emili), Filippo Turati (Milan V).

Les nouveaux élus sont les suivants :

Leonida Bissolati (Pescarolo), Girolami Gatti (Ostiglia), Oddino Morgari (Turin IV), Quirino Nofri (Turin IV), Giuseppe Pescetti (Florence III), Adelmo Sichel (Guastalla).

Dans les scrutins de ballottage, les socialistes, suivant les délibérations du congrès de Florence, ont coopéré résolument au succès des

candidats républicains et leur aide en a fait entrer à la Chambre un nombre considérable.

Maintenant quelques considérations.

Par le tableau statistique précédent on voit que le Piémont et la Lombardie sont à la tête du mouvement.

Le Piémont depuis 1895 a triplé le nombre de ses votes socialistes. C'est bien ce qui a fait courir un frisson dans les veines des anciens partis. Il n'y a pas à badiner : Turin, la ville bien-aimée de la dynastie, l'ancienne capitale du royaume de Piémont et de Sardaigne, la métropole des *bugiauen* (immobiles), a élu sur cinq députés deux socialistes; un autre candidat du parti a échoué au ballottage pour moins de 90 voix. Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'en Piémont n'a jamais existé, ou du moins prospéré, un parti radical démocratique.

Le Piémont, gouverné depuis des siècles par une dynastie belliqueuse et vaillante mais religieuse et intolérante, n'eut jamais une floraison vraiment libérale. C'était la terre promise des soldats et des prêtres. Après la domination napoléonienne les nobles et les moines furent les maîtres; le roi se vantait d'avoir dormi quinze ans.

Pendant la guerre de l'indépendance, c'est du Piémont que sortit le libéralisme monarchique qui devait étouffer le républicanisme démocratique de Mazzini. Ici le socialisme n'est pas un accès de sentimentalisme; le Piémontais est calme, sensé, réfléchi; il a plus de tenacité que d'enthousiasme.

Les étrangers disent qu'il y a du Belge et du Hollandais dans le caractère des Piémontais ; l'imagination n'est pas leur fort, ni leur faible. Je crois qu'on doit le succès du socialisme en Piémont à son plus haut degré de culture intellectuelle et de développement industriel.

A noter aussi le triomphe de M. Pescetti à Florence.

L'ancienne patrie de Giano Della Bella, qui était endormie dans le lit des clérico-modérés, s'est réveillée et a repris les glorieuses traditions de la république démocratique du moyen-âge.

Le Midi n'a pas donné tout ce qu'on attendait. En parcourant ces régions, on se sent transporté en plein moyen-âge. La sensibilité peu affinée y est l'indice d'une civilisation peu développée, et beaucoup des habitants, quoiqu'ils aient à supporter le joug d'une fiscalité tyrannique, ne sentent pas les pointes dont on les pique. La féodalité, avec tous les maux qu'elle amène, a été détruite en apparence; mais elle règne toujours; dans un milieu de cette sorte la conscience socialiste a bien de la peine à se former.

Cependant, malgré tous ces obstacles, malgré l'abrutissement des

masses, malgré le manque de communications sûres et rapides entre les villes et les villages, malgré le régime féodal des grands propriétaires de la Campanie, des Abruzzes et des Pouilles, on a remporté quelques victoires remarquables; la Calabre, encore vierge en 1895, a été entamée et a donné 1,258 voix socialistes.

La Sicile n'a fourni que le quart des voix obtenues dans les élections précédentes; mais il ne faut pas oublier qu'en 1895 il s'agissait de protester contre les répressions sanglantes de M. Crispi, qui, à l'aide des décrets néroniens des tribunaux militaires, avait fait condamner les vaillants représentants du prolétariat à des siècles de prison; de la sorte, parmi ceux qui votaient alors pour De Felice, Barbato, Bosco et Verro, on en comptait beaucoup qui n'étaient point des socialistes, mais simplement d'honnêtes gens révoltés contre les iniquités féroces du gouvernement crispinien.

Ce n'est pas encore un triomphe; mais l'hymne de victoire des socialistes est chanté par les adversaires eux-mêmes, à qui la peur fait faire des grimaces vraiment grotesques. Les crispiniens, auteurs de cette affreuse tragédie qui finit à Abba-Garima, ont été battus à plate couture. Les cléricaux, obéissant à l'ordre du Pape, ont pratiqué l'abstention; cependant, malgré les ordres de Rome, beaucoup d'entre eux sont allés aux urnes pour appuyer quelque candidature clérico-modérée, surtout dans les ballottages.

Maintenant, les journaux catholiques sont en train de faire une étrange philosophie de l'histoire. En criant sur les toits la victoire des socialistes, ils la jettent à la tête des libéraux auxquels ils prêchent que le drapeau rouge du socialisme sera la vengeance terrible de la prise de Rome. Ils s'obstinent à faire reculer le siècle, en espérant que la bourgeoisie, par crainte du danger socialiste, leur viendra en aide. La comédie n'est pas trop amusante, parce qu'on en prévoit la fin. N'importe : les travailleurs italiens ont démontré qu'à l'occasion ils savent faire front courageusement aux deux partis à la fois. Les élections du 21 mars en ont été une preuve éclatante. Elles furent la protestation indignée du peuple contre les terribles erreurs de la politique africaine qui a coûté tant de sang et d'argent aux travailleurs; l'épuration du Parlement souillé par les relations coupables avec les banques; le refus par l'opinion publique d'accepter le plat réactionnaire cuisiné par M. Rudini : le vote plural.

EUDEMONE.

REVUE DES REVUES

Économie sociale

Encore le Transvaal; la Crise politique et économique; les Uitlanders et l'intervention franco-anglaise *(Économiste français* et *Matin)*; Y a-t-il lieu de prendre des mesures pour restreindre ou empêcher le placement des capitaux en valeurs mobilières étrangères *(Société d'économie politique, Économiste français)*?

Dans une précédente revue, j'ai signalé le jugement tout à fait inattendu porté par M. Leroy-Beaulieu sur l'avenir des mines d'or du Transvaal et les conclusions étranges auxquelles aboutit notre savant confrère. Ces conclusions peuvent se résumer d'un mot: la France ayant des intérêts considérables au Transvaal, dans des entreprises aurifères qui périclitent, le gouvernement français doit intervenir auprès du président Krüger, afin d'amener l'État sud-africain à supprimer une partie des taxes qui grèvent l'industrie minière.

J'avais raison de m'émouvoir de la volte-face subite de l'*Économiste français,* jusque là grand prôneur des valeurs de mines d'or, et de l'attitude singulière prise par une revue scientifique dans une question pareille. Les considérations politico-financières de M. Leroy-Beaulieu n'étaient qu'un ballon d'essai sans doute, car voici que des journaux quotidiens, étrangers aux discussions économiques et dont les articles dissimulent toujours des intérêts immédiats, emboitent le pas à l'éminent professeur du collège de France. Le *Matin* a publié une série d'articles sur les entraves mises par les Boers à l'extension de l'industrie minière et tout comme M. Leroy-Beaulieu, le—ou les—auteur de ces articles réclame, au nom des intérêts français, l'abaissement des prix de transports, l'abandon par l'État d'une partie des redevances perçues sur les produits importés au Transvaal pour les besoins industriels des mines, et enfin, surtout, l'obtention des droits politiques par les Uitlanders. Il y a donc là une campagne politico-financière nettement engagée, et bien que d'ordinaire je m'interdise ici l'appréciation des incidents de cette nature, je voudrais en entretenir les lecteurs de la *Revue socialiste,* parce qu'un haut enseignement s'en dégage, dont MM. les écono-

mistes auraient dû faire leur profit le mois dernier à la Société d'économie politique, au cours de la discussion engagée sur les placements en valeurs mobilières étrangères.

La crise que subit à cette heure le Transvaal est d'ordre économique d'abord, politique ensuite. On sait que le Transvaal, avant la découverte des mines d'or et l'affluence des prospecteurs, à la recherche des précieux filons, était un pays exclusivement agricole, habité par les Boers réfugiés hollandais et français installés au milieu des populations cafres avec lesquelles les Européens faisaient assez bon ménage. Les Boers, au nombre de 80,000 environ, occupent un vaste territoire dont la possession gêne l'extension de la domination anglaise. Ils coupent en deux les colonies anglaises et barrent à la Grande-Bretagne son développement vers le Nord. Aussi la diplomatie britannique a-t-elle longtemps convoité les territoires boers. D'abord, elle s'efforça d'absorber ce petit peuple et de lui imposer son protectorat. Les Transvaaliens repoussèrent les ouvertures et les offres anglaises. On eut alors recours à la force. Mais les Boers sont des pasteurs, une race vigoureuse et indomptable, qui compte autant de soldats que d'hommes ou de jeunes gens capables de porter un fusil. Ils résistèrent avec un acharnement héroïque à toutes les expéditions dirigées contre eux et finalement l'Angleterre dut se résoudre à respecter l'indépendance de populations décidées à tout contre l'envahisseur. Victorieux par les armes, les Boers ne tardèrent pas à être menacés par un ennemi autrement redoutable que les officiers de horse-guards, et cette fois, le péril contre lequel ils se raidissent de toute leur énergie, c'est le sol même qu'ils habitent qui l'a créé.

Il y a une quinzaine d'années, des ingénieurs reconnurent dans le Transvaal l'existence de nombreux filons aurifères d'une richesse au moins égale, si ce n'est supérieure, à celle des fameux gisements californiens. Aussitôt, nombre de chercheurs d'or pénétrèrent dans les districts à la recherche du précieux métal. Des compagnies se fondèrent pour l'exploitation des gisements et bientôt toute une population nouvelle composée d'éléments fort divers afflua parmi les Boers. Le gouvernement ne mit aucune entrave à l'établissement de ces nouveaux venus dont la présence était une source de richesse publique à la fois pour les colons et pour l'État ; pour les colons, dont les produits agricoles trouvaient un débouché rémunérateur soudainement agrandi, pour l'État qui avait organisé le régime des concessions et distribué moyennant des redevances déterminées l'attribution de lots considérables de terrains aux sociétés minières.

Tout d'abord, le développement de la population étrangère amenée au Transvaal par la soif de l'or s'effectua d'une façon en quelque sorte normale, malgré la prodigieuse rapidité avec laquelle elle

s'accroissait, au point de balancer et bientôt de dépasser le nombre des nationaux. Mais ces étrangers restaient des étrangers : c'est-à-dire que, soumis aux lois communes du Transvaal, astreints à payer les droits d'entrée et les redevances de toute nature instituées par le gouvernement en retour des concessions minières qui leur étaient accordées, les droits politiques étaient toujours l'apanage et le privilège des Boers.

Or, en même temps que se développait dans le Witwatserand et quelques autres districts du Transvaal la population hétéroclite réunie là pour l'exploitation aurifère, les colonies anglaises voisines prenaient un essor également considérable. La compagnie à charte installée au Cap par l'Angleterre, la *Chartered*, comme on l'appelle couramment, créait une nouvelle Angleterre dont les progrès ne sont pas une des moindres merveilles dues au génie colonisateur des Anglo-Saxons. La Chartered enveloppait en quelque sorte le Transvaal et l'État d'Orange, et bientôt réapparurent les projets non déguisés d'annexion du territoire boer, repris par la compagnie à charte. Cette fois, l'Angleterre ne se trouvait plus en présence des Boers seulement. Elle avait lentement introduit l'ennemi dans la place. Les Boers sont au nombre de 80,000 environ. Les étrangers accourus de toutes parts forment une population à peu près égale à celle des nationaux. Les étrangers, nous dit M. Pierre Leroy-Beaulieu dans l'*Économiste* du 13 mars, sont les « représentants de toutes les nations du monde ; les sujets britanniques, anglais, australiens, afrikanders (on désigne sous le nom d'Afrikanders tous les blancs nés dans l'Afrique du Sud) de race anglaise en constituent de beaucoup la plus grande partie, sans doute près des trois quarts. » On compte ensuite 8 à 10,000 Allemands, 4 ou 5,000 Américains et autant d'israélites russes ou polonais.

Au début, les Afrikanders, groupés dans les villes ou dans les camps miniers, se préoccupaient fort peu du gouvernement boer et de la politique transvaalienne. Leurs susceptibilités politiques ne s'éveillèrent que vers 1892, et leurs revendications politiques poursuivaient surtout un résultat économique. Les sociétés financières qui se sont constituées pour l'exploitation des gisements aurifères et à la prospérité desquelles tous ces étrangers se trouvent intéressés ont émis, ainsi que je l'ai dit dans ma dernière revue, une quantité de vignettes dont le capital nominal inscrit sur ces chiffons de papier est en disproportion énorme avec la richesse du Rand. De là les faillites nombreuses survenues, les fusions et groupements de toute nature par lesquels on a dissimulé une partie des pertes sèches éprouvées par les actionnaires. Ces sociétés, ayant majoré le capital d'émission au point de grever leur exploitation de charges très lourdes, sollicitèrent tout d'abord avec déférence la diminution des redevances sur l'extraction, la réduction des tarifs de transport, l'allègement des droits établis à

l'importation, etc., toutes modifications de nature à améliorer les conditions financières de l'exploitation. Le gouvernement du Transvaal repoussa ces revendications.

Alors, aux réclamations d'ordre purement économique se superposèrent des revendications politiques. Les Afrikanders d'origine anglaise et même les Anglais provisoirement installés au Transvaal réclamèrent les droits politiques, soutenus et excités, naturellement, par les financiers du Rand. Le serment d'allégeance ou de naturalisation boer entraîne la perte de la nationalité britannique. — Les sujets anglais émettaient la prétention de pénétrer dans la citoyenneté du Transvaal, tout en restant anglais. Le but économique poursuivi par là est facile à démêler : les étrangers, une fois admis en masse à exercer les droits politiques, noieraient les Boers, à cette heure moins nombreux, bouleverseraient le gouvernement, et les compagnies minières deviendraient maîtresses du Transvaal sans coup férir. Cela ressort clairement du passage suivant d'une déposition de Cecil Rhodes, directeur de la Chartered, devant la commission d'enquête instituée par la Chambre des Communes : « Ce dont vous vous plaignez, demande Labouchère, c'est que les Uitlanders ne soient pas admis à devenir citoyens de la République ? — De ce qu'ils ne soient pas admis à participer au gouvernement », répond M. Rhodes. S'emparer du gouvernement boer, qui serait remplacé par le gouvernement des administrateurs miniers, tel est donc l'objet des convoitises des chefs des Uitlanders. Si jamais pareille révolution politique s'accomplissait à Prétoria, c'en serait fait du Transvaal indépendant, devenu une colonie anglaise. — Aussi les Boers ne veulent entendre parler d'aucun changement à introduire dans leur Constitution, surtout depuis les tentatives de Jameson, tentative qui n'avorta, on le sait, que grâce à l'énergie et à la promptitude avec lesquelles les nationaux du Transvaal dispersèrent les bandes d'invasion. En fait, malgré la supériorité du nombre, les Uitlanders seront impuissants à s'emparer du pouvoir. Les Boers sont armés, bien organisés ; en défendant leur nationalité, ce sont leurs foyers, l'avenir de leurs familles qu'ils défendent : les Uitlanders, quelles que soient les qualités de vigueur et d'audace qui distinguent ces aventuriers, défendent des intérêts financiers auxquels il ne sont pas étroitement associés. Ils n'auront jamais la cohésion matérielle ni la force morale qui leur permettraient, étant le nombre, d'être les maîtres — ou plutôt d'établir la dictature ploutocratique dont ils sont les agents. Le président Krüger, quelque difficile que soit la situation, a donc lieu de ne pas redouter outre mesure le péril d'annexion anglaise qui menace son pays de ce côté-là.

Mais, si les Boers sont assurés de sortir victorieux d'une lutte engagée avec les Uitlanders fixés à Johannesburg ou dans les camps

miniers, ils peuvent redouter à bon droit les conséquences d'une intervention européenne. La campagne faite dans les journaux français contre le gouvernement du Transvaal est le pendant de celle qui se fait à Londres. De l'autre côté de la Manche, on invoque l'intérêt qu'aurait la Grande-Bretagne à favoriser au Transvaal les revendications politiques et économiques des Uitlanders. Ceux-ci au pouvoir, la mainmise de l'Angleterre sur le Transvaal, tant de fois tentée, en 1852, en 1887, toujours vainement, serait vite un fait accompli. En France, on ne saurait invoquer un motif aussi pressant, et nous intéressant aussi directement. On invoque, toutefois, les sommes considérables que les Français se sont laissé prendre par les lanceurs des mines d'or. Dans un des articles du *Matin,* qui font pendant à ceux de l'*Économiste français,* on dit : « Nous avons placé près d'un milliard en valeurs aurifères. Il ne faut pas que, par ignorance et parce que nous n'avons pas su défendre nos droits, le Transvaal nous devienne un second Panama. »

Est-ce clair ? On demande l'intervention du gouvernement français auprès du président Krüger et si, malgré l'habileté de cette campagne, il est difficile d'amener le cabinet actuel à faire des représentations au Transvaal, du moins espère-t-on créer dans le pays un état d'esprit favorable à celles que l'Angleterre peut être conduite à faire. Dans le numéro du 2 avril, en effet, le *Matin* publiait cette dépêche de Prétoria, que d'autres journaux reproduisaient le lendemain : « On fait courir le bruit qu'une démonstration de l'Angleterre dans la baie de Delagoa est imminente. » Il faut s'attendre un de ces jours à voir les journaux quotidiens sommer le gouvernement français de ne pas laisser l'Angleterre prendre seule l'initiative de la défense des intérêts miniers dans lesquels l'épargne française est si gravement engagée et, qui sait ? le cabinet Méline interviendra peut-être à son tour pour défendre l'épargne française au Transvaal.

Voilà donc à quelles complications internationales peuvent aboutir les lancements de valeurs étrangères au sein de l'épargne française, et ceci m'amène à dire un mot, à propos du Transvaal, de la question suivante, discutée le mois dernier à la Société d'économie politique : « Y a-t-il lieu de prendre des mesures pour restreindre ou empêcher le placement des capitaux en valeurs mobilières étrangères ? »

La France est, après l'Angleterre, le pays qui possède le plus de valeurs étrangères, et les économistes considèrent ce fait comme un signe de prospérité publique. Aussi les membres de la Société d'économie politique ont-ils envisagé l'exode des capitaux nationaux, surtout quand il est déterminé par des mesures fiscales inopportunes, telles que droits protecteurs ou taxes progressives sur les revenus. A peine si, en passant, on a signalé les dangers qui peuvent résulter du

placement proprement dit sur des entreprises que le public français est incapable de contrôler ou dans des emprunts dont il ignore totalement les conditions de souscription. Or, c'était là le point que MM. les économistes auraient dû mettre en lumière à l'aide de chiffres précis, non en recourant à des raisonnements abstraits, forcément en l'air.

La thèse soutenue par MM. Gay, Raphaël-Georges Lévy, Raffalowich et autres, peut se résumer dans la proposition suivante : Les capitaux exportés à l'étranger sont le trop-plein de l'épargne nationale et les placements ainsi faits constituent une source de bénéfices impossibles à réaliser sur le marché national saturé. Donc, concluent-ils, les gouvernements ne doivent ni restreindre ni empêcher par aucune mesure cette exportation de capitaux.

C'est là, on le voit, une de ces thèses abstraites sur lesquelles aime à disserter l'économie libérale. Elles consistent à faire abstraction du temps et de l'espace et à déduire très doctement de quelques axiomes un ensemble de déductions qui s'enchaînent ensuite rigoureusement, pour peu qu'on admette les prémisses arbitrairement posées au début de la démonstration. Mais ramenons ces prémisses à la réalité des faits. Est-il vrai que les capitaux français saturent à ce point notre marché intérieur que l'épargne française ne trouve plus de placement rémunérateur en France même et qu'elle doive recourir aux débouchés étrangers ? Est-il vrai ensuite que ces débouchés constituent pour l'épargne une source rémunératrice? Voilà ce qu'il faudrait établir, pour conclure de ces vérités de fait à la neutralité du gouvernement en matière de placements extérieurs. Mais qui oserait affirmer que la France a atteint le maximum de développement et d'utilisation de ses ressources matérielles susceptibles d'être fécondées par ses capitaux ? Qui oserait affirmer que nous avons atteint le maximum de perfectionnement de l'outillage, que notre machinisme industriel, agricole, maritime, ne saurait s'améliorer plus rapidement et que partant l'épargne qui va à l'étranger est le trop-plein des capitaux français ? Poser ainsi la question, c'est la résoudre, dirait Joseph Prudhomme.

Ce n'est pas tout : est-il bien vrai, comme on l'a soutenu à la Société d'économie politique, que les capitaux français exportés reçoivent une rémunération normale? Nous avons prêté à la Grèce, à la Turquie, à l'Espagne, au Portugal, au Brésil, à la Russie, à Haïti, au Honduras, à tous les États besoigneux du monde qui détiennent à cette heure plus de 20 milliards de l'épargne française. Ces milliards reçoivent-ils la rémunération normale promise? La plupart des emprunts contractés par ces pays sur le marché français ont été pour les souscripteurs une déception, les États n'ayant pu faire face à leurs engagements. Et ils n'ont pu faire face à ces engagements, parce que les financiers qui s'étaient chargés des souscriptions l'avaient fait à des

taux usuraires qui laissaient les pays emprunteurs aussi pauvres après qu'avant l'emprunt. Il est des pays comme la Grèce dont le Trésor n'a pas encaissé la moitié des sommes nominalement souscrites. Les intermédiaires, c'est-à-dire la haute banque, ont gardé près de 60 °/₀ du capital nominal. D'où l'impossibité pour la Grèce de payer l'intérêt stipulé. Il en a été de même en Turquie où l'épargne française a jeté environ deux milliards et demi représentant aujourd'hui à peine douze cents millions.

Laissez faire, laissez passer, dit l'économie libérale. En l'espèce l'adage de Quesnay se traduit par : laissez piller, laissez voler. Seulement la neutralité qu'on réclame à l'État en matière de lancement des valeurs étrangères a un revers. Laissez faire, dit-on, quand il s'agit de drainer l'épargne. Et une fois qu'avec les milliards les groupes financiers ont créé une sorte de direction économique dans les pays asservis à leur influence, un incident vient-il ébranler leur puissance, les financiers se retournent vers le gouvernement, invoquent son aide, l'intervention de la France, sous prétexte que les intérêts de son épargne sont en danger. Ce serait le moment pour les économistes de sortir la fameuse formule. Mais alors les économistes se taisent. Pas un de ceux qui le mois dernier préconisaient la liberté n'a blâmé le ministre des affaires étrangères français de s'être préoccupé de la dette ottomane, dans ses négociations avec la Russie sur les réformes à introduire en Turquie.

On me répondra que l'Angleterre n'agit pas autrement et qu'à cette heure, d'accord avec ses financiers, elle pèse sur le Transvaal au profit des revendications des Uitlanders, c'est-à-dire des entreprises minières. Cela est vrai, mais les financiers anglais ne procèdent pas comme les financiers français. D'abord, ils ne jettent pas leur épargne nationale dans des emprunts fantastiques comme ceux de Haïti, de Honduras, etc. Voyez ce qui s'est passé pour la Turquie. Tandis que nous possédons 77 °/₀ des créances ottomanes, l'Angleterre n'en possède que 12 °/₀. Elle occupe néanmoins à Constantinople une situation politique et financière prépondérante dans le conseil de la dette. C'est que ses financiers sont anglais au sens le plus étroit du mot. Ils secondent l'action de leur gouvernement, alors que les nôtres lui nuisent souvent. Les financiers français, dans la question d'Égypte, ont suivi docilement la politique de la haute banque anglaise et MM. Gladstone et Charles Dilke ont pu affirmer sans être démentis que, l'Angleterre ayant, à diverses reprises, proposé au gouvernement français d'ouvrir des pourparlers relatifs à l'évacuation, les financiers français avaient empêché notre cabinet de répondre aux ouvertures du Foreign-Office.

A cette heure, dans la question du Transvaal, les conseils d'administration des mines d'or confondent l'intérêt de l'influence anglaise

dans l'Afrique du Sud avec les leurs propres. Ils poursuivent à la fois l'absorption de l'État libre et l'amélioration de leurs entreprises. Ils veulent réunir le Transvaal à Natal et au Cap. La fortune publique de l'Angleterre est intéressée à cette tentative, car, comme je l'ai expliqué dans ma dernière revue, ils ont créé là-bas de toutes pièces, avec le milliard drainé en France, une civilisation anglaise. La campagne financière actuelle, menée de front en Angleterre et en France, complètera donc dignement l'immense escroquerie commise par notre haute banque, qui a inondé de valeurs fictives, sur l'avenir desquelles les émetteurs étaient fixés, les portefeuilles français. Les économistes trouvent parfait qu'on laisse les financiers se livrer à ces attentats scandaleux contre l'épargne. Laissez faire, disent-ils. L'État n'a rien à voir dans le choix des valeurs fait par les épargnants. Mais le jour où on réclame l'action de ce même État pour protéger les intérêts coalisés de la haute banque, même au prix de la liberté d'un peuple, pas un économiste n'élève la voix pour condamner les projets d'intervention. Au contraire M. Leroy-Beaulieu les trouve équitables, dans l'ordre naturel des choses économiques, cet ordre naturel résumé dans le mot de Quesnay : laissez faire, et que les Anglais s'apprêtent à inculquer aux Transvaaliens à coups de fusil et à coups de canon.

GUSTAVE ROUANET.

Philosophie et littérature

A l'occasion de l'anniversaire du 18 mars, la REVUE BLANCHE, dans ses numéros du 15 mars et du 1er avril, publie une fort instructive *Enquête sur la Commune*, une série de réponses émanant des personnalités les plus diverses à quelques questions très précises.

Les interrogations posées sont nettes et ne permettent pas les digressions inutiles :

« 1° Quel a été votre rôle du 18 mars à la fin de mai 1871 ?

« 2° Quelle est votre opinion sur le mouvement insurrectionnel de la Commune et que pensez-vous de son organisation : parlementaire ? militaire ? financière ? administrative ?

« 3° Quel a pu être, à votre avis, l'influence de la Commune, alors et depuis, sur les événements et les idées ? »

La première des réponses publiées est une interview de Henri Rochefort très finement prise, d'où se détachent quelques épithètes vigoureuses contre les « culottes de peau » et quelques menues anecdotes.

Viennent ensuite les avis de divers membres de la Commune : Ranc, Paschal Grousset, Lefrançais, Champy, Pindy, Vaillant, Dereure, Brunel, Vésinier, etc.

Ce dernier, étudiant plus spécialement la question de la Banque de France, estime que la faute capitale de la Commune fut de négliger cette puissance financière qui était à sa merci.

« Le 18 mars 1871, dit aussi M. Jean Allemane, eût pu marquer l'ère d'un monde nouveau pour les spoliés ; mais pour ce faire, il ne s'agissait pas de « parlotter » mais de frapper le bourgeoisisme à l'endroit sensible : au coffre-fort ! »

M. Edouard Lockroy fait une fort intéressante observation sur les conséquences économiques de la répression de la Commune. « La population ouvrière de Paris, dit-il, était presque entièrement engagée dans l'insurrection. Presque entièrement elle fut dispersée aux quatre coins de l'Europe, tuée ou prise... Les malheureux qui purent s'échapper, comme les protestants sous Louis XIV, portèrent à travers le monde la meilleure part de notre génie industriel. Ils le personnifiaient si bien que — (j'ai énoncé le fait à la tribune devant M. Thiers qui ne l'a pas contesté) — une compagnie américaine offrit au gouvernement de lui acheter en bloc tous ses prisonniers moyennant une forte somme d'argent qu'elle lui donnait en échange. La compagnie aurait transporté ces gens aux Etats-Unis où, répandus dans les usines, ateliers, manufactures etc., etc., ils auraient régénéré l'industrie locale ou créé des industries nouvelles. Avec MM. Allain-Targé, Ranc, je fis peu après au Conseil municipal une enquête sur la situation industrielle et commerciale de Paris. Elle révéla des vides affreux dans toutes les professions. Les fugitifs étaient allés en Belgique, en Alsace, en Italie, en Suisse, beaucoup en Angleterre et plusieurs aux Etats-Unis. Partout ils avaient répandu nos goûts, nos mœurs laborieuses et nos habitudes de travail... Leur exode coïncide d'une façon singulière et remarquable avec la renaissance artistique observée par toutes les personnes compétentes, — par M. Marius Vachon entre autres — chez tous nos voisins du continent européen. Si depuis lors la concurrence étrangère est devenue plus redoutable, peut-être faut-il l'attribuer à ceci qu'on ne révoque pas impunément une seconde fois l'Edit de Nantes ».

Une remarque à l'appui de la judicieuse observation de M. Lockroy.

Parmi ceux mêmes qui répondirent au questionnaire de la Revue

Blanche, nous trouvons M. Brunel, ancien membre de la Commune, actuellement professeur à l'École navale de Dartmouth, Georges Renard, exilé lui aussi et professeur à l'Université de Lausanne, Léo Melliet, ancien membre de la Commune, aujourd'hui professeur à l'École Normale supérieure d'Édimbourg.

Dans cette enquête, où les opinions les plus diverses sont mêlées, où cependant peu d'antipathies se rencontrent à l'égard de la Commune, quelques idées reviennent à chaque page. M. Léo Melliet a fort nettement exprimé l'une d'elles.

« Je considère, dit-il, la révolution du 18 mars 1871 comme une manifestation toute spontanée de l'instinct populaire. C'est la poussée irréfléchie d'un peuple qui se sent trahi et menacé, mais dont la marche en avant, au lieu d'être basée sur l'analyse de ses souffrances et la conscience de ses besoins, n'a d'autre guide que des abstractions de souvenirs historiques et de vagues aspirations idéales. C'est assez pour combattre et mourir héroïquement, ce n'est pas assez pour triompher et vivre. Toutes nos fautes se résument dans ces trois mots : « Ne pas savoir », avec leur corrollaire obligé : « Ne pas oser ».

« C'est parce que le Comité central *ne savait pas,* que, dès son entrée à l'Hôtel de Ville, il n'a eu d'autre préoccupation que d'en sortir, et qu'il *n'a pas osé* tenter — (chose très possible à ce moment) — de s'emparer révolutionnairement de Paris, et de mettre la main sur Versailles, avant que Thiers eût assemblé son armée. Une révolution qui commence par parlementer pendant dix jours est condamnée à mort, et la Commune ne pouvait être qu'une chambre d'enregistrement de la défaite du peuple. »

Parmi les conséquences de la Commune, il en est une que nul ne semble discuter : l'insurrection de 1871 a imposé à la France la forme républicaine, une simple forme, il est vrai.

« Quand, après huit ans de bagne, revenus, dit M. Da Costa, nous avons vu la République qu'on nous avait faite, nous avons dû constater que ce n'était pas la peine. »

N'importe ; comme le dit à son tour Georges Renard dans sa réponse, « la forme républicaine, même aux trois quarts vide, a l'avantage de promettre et d'appeler un contenu vraiment démocratique ».

Ce dernier a analysé avec finesse l'influence de la Commune sur la marche des événements et des idées.

Il indique comment le souvenir de l'insurrection « perfidement amplifié » servit les intérêts de la réaction.

« On peut dire aussi, ajoute-t-il, que la génération qui était en 1871 assez âgée pour voir les horreurs de la guerre civile, mais trop

jeune pour partager la fièvre et les périls du combat, garda de cette sombre vision une mélancolie et un abattement profonds. Je croirais volontiers que ce pessimisme découragé, ce dégoût de l'action qui fut jusqu'à ces dernières années la maladie de la jeunesse pensante, est imputable en une certaine mesure à l'écœurement causé par ce réveil en pleine civilisation des pires férocités de la sauvagerie primitive.

« Dans les rangs de la masse ouvrière, tout autre fut nécessairement l'effet produit ! Après une torpeur éphémère, il y eut propagation rapide d'un socialisme nouveau adapté aux besoins du moment, d'un socialisme inspiré de Marx, plus scientifique et plus précis, en même temps que plus sec et plus tranchant, raillant les appels à la fraternité, comptant avant tout sur la force, posant en principe la lutte des classes, hostile au sentiment comme à l'idée du droit, si bien que, lors de l'amnistie, les revenants de la Commune, nourris dans le socialisme français, furent plus d'une fois désorientés devant la façon différente dont ils retrouvaient posée la question sociale...

« ... L'insurrection de 1871 paraît bien n'être qu'un épisode de la grande lutte engagée de nos jours entre le peuple et la bourgeoisie. Elle a élargi et rendu rendu sensible aux plus aveugles le fossé profond qui sépare deux classes, représentant deux régimes inconciliables ; et la conséquence la plus grave de la Commune, c'est peut-être ce fait de plus en plus visible que partout les groupes intermédiaires s'effacent pour laisser aux prises deux grands partis, voulant l'un conserver, l'autre changer la base économique de la société actuelle. »

Notons en terminant cette longue série de citations que M. le général de Galliffet figure dans l'enquête avec cette lettre significative :

« Je suis dans l'impossibilité de répondre aux questions que vous me faites l'honneur de me poser.

« Veuillez croire, monsieur, à mes sentiments distingués. »

Comme tous ceux qu'intéresse le mouvement populaire de 1871, nous devons à la Revue Blanche un cordial remercîment pour les précieux documents qu'elle nous offre sur des temps si proches et qui déjà pour nous sont de l'histoire.

Paul Lagarde.

LA QUESTION SOCIALE

DEVANT LES CORPS ÉLUS

Voici mars, le mois des premiers bourgeons, des violettes parfumant sentiers et jardins, des amandiers de Provence tout blancs d'une floraison virginale et téméraire : c'est aussi le mois où, parmi les retours de l'hiver récalcitrant, les premières chaleurs commencent à alourdir l'atmosphère de temps à autre rembrunie de soucieux nuages. Pendant que la plénitude de la vie nouvelle se diffuse en ivresse et en senteurs, alors aussi s'activent les décompositions animales, les fermentations émancipatrices qui dissocient les tissus usés, les formes vieillies et rendent à la primitive liberté les atomes désireux de se prendre en de nouvelles amours.

C'est bien ce processus de décomposition, activé par l'humide chaleur, que semble offrir le monde politique, miroir où se reflètent en raccourci les crises intérieures de la société capitaliste. C'est bien la fin, la mort lente d'une forme sociale en régression que semblent indiquer (au milieu du mécontentement public, de la sourde et orageuse tension des esprits) et les scandales ravivés du Panama qui reparaissent comme les stigmates d'une vieille maladie mal guérie — et les rechutes des républicains dans le vice réactionnaire et clérical — et la profanation du patriotisme et du nationalisme français tirant le canon contre les insurgés de Crète — cette Alsace-Lorraine grecque.

Pendant qu'une période historique agonise sous nos yeux dans les douleurs de la mort et les relents morbides qui s'en exhalent, l'invincible vitalité sociale reparaît. Le printemps nous a apporté comme espérances d'avenir les élections autrichiennes et italiennes, l'activité toujours juvénile du parti socialiste français. Le passé achève sa mort, pendant que l'avenir mûrit sa croissance.

C'est pourquoi notre confiance est entière, certains que nous sommes que les funérailles s'apprêtent et que le Panama aura embrassé

et déshonoré à la fois comme dans un vaste symbole toutes les forces, tous les éléments et même les catégories sociales d'apparence jadis honorable de la société qui s'en va. Le monde qui repose sur le travail spolié aboutit à sa conséquence naturelle; la lutte insensée entre les spoliateurs, se déchirant pour le profit, s'arrachant la proie — comme larrons après la foire — et entraînant dans leurs intrigues et leurs déprédations toutes les respectabilités sociales, depuis les ministres jusqu'aux membres de l'Institut; car après avoir justifié l'emploi des 2 millions destinés aux consciences parlementaires, il faudra qu'on découvre la retraite d'ombre et de paix où dorment les 1,400 millions volés : alors pourrait commencer le procès des entrepreneurs, courtiers, intermédiaires, barons de l'industrie ou du faubourg Saint-Germain, qui, loin du monde européen et de ses scrupules gênants, ont développé — sous le soleil ardent de Colon — comme autant de plantes à végétation tropicale affranchies de la serre — les instincts et les germes qu'ont déposés en eux les pratiques et les nécessités de la société capitaliste.

Ce processus de décomposition se manifeste à nos yeux dans les débats parlementaires : la pourriture interne y crève quelquefois en symptômes évidents, pendant que d'autre part la mauvaise volonté, l'entêtement borné des conservateurs devant toute réforme témoignent de leur aveuglement — brins d'herbe emportés par le torrent qui parlent de stabilité et de fixité!

C'est ce dernier caractère que manifestent les nombreuses séances consacrées à la discussion des propositions de loi relatives aux bureaux de placement. Il est bien entendu que la Chambre n'accepte point la suppression des bureaux de placement; elle a des principes, la Chambre. L'industrie du placement doit être libre comme les autres: libre concurrence, libre initiative! Le travailleur n'a qu'à s'abstenir de recourir à leurs services, s'il les trouve onéreux. L'hymne au laissez-faire et au laissez-passer a été entonné par M. Guillemet qui a recueilli en récompense les éloges du *Temps*. — Ces accès d'économisme orthodoxe font songer aux jours récents où les archevêques de la doctrine officielle soutenaient de leurs vœux, de leurs votes et de leurs sermons laïques le projet de primes à l'exportation en faveur de l'industrie sucrière. On dirait que la science officielle vit et s'engraisse de contradictions.

Au commencement du mois de mars (4 mars), l'abbé Gayraud a fait ses débuts à la tribune pour y défendre son élection. Le tribun républicain catholique n'a point paru véhément ni passionné. Il a défendu sa cause en avocat malin par de bons petits arguments un peu plats de robin plaidant devant M. le juge de paix.

C'est alors qu'on vit un spectacle presque nouveau : un républi-

cain du centre, fidèle aux idées traditionnelles du parti républicain, un gambettiste n'ayant pas encore jeté à la voirie toutes les idées de Gambetta, M. Hémon, député du Finistère, fit, en excellents termes, un discours sur les empiétements et les dangers de l'action cléricale. Ce discours est d'un charme mélancolique; cela vous rajeunit; cela vous ramène de quinze à vingt ans en arrière, vers les jours de jeunesse, d'illusions et de foi en la grandeur de la République parlementaire. La Chambre a voté d'enthousiasme l'affichage de ce discours, tant il est vrai que l'on revient parfois — pas pour longtemps — à ses premières amours et qu'il y a plaisir à faire des découvertes de paléontologie politique.

Retenons parmi les incidents d'importance secondaire l'interpellation de M. de Casabianca sur la magistrature en Corse (séance du 8 mars). Il suffit de lire ce débat pour être fixé sur le degré d'indépendance et d'impartialité que l'on peut attendre de ces policiers supérieurs qu'on appelle les magistrats. Signalons aussi les interpellations de M. Derveloy sur le décès du cavalier Paillat, du 4e hussards, survenu à Meaux, et de Carnaud, Rouanet et Gérault-Richard, sur le décès à Marseille du cavalier Agostini (séance du 9 mars). Ces faits ne se reproduisent que trop souvent; on doit les attribuer soit à l'inattention de MM. les médecins militaires, soit à la pression exercée sur ces derniers par les colonels qui, habitués à être obéis militairement, n'admettent point l'indiscipline de la pathologie médicale qui s'obstine à exister malgré le rapport et à diminuer l'effectif valide.

Le 13 mars, un fidèle centrier, M. Marty, a proposé qu'à titre provisoire les séances du lundi, mardi, jeudi, soient exclusivement réservées à la discussion et aux votes des lois. Marty a justement insisté sur la stérilité de cette législature et Lockroy est venu prouver que seulement deux lois importantes avaient été votées par la Chambre : l'une qui concerne les anarchistes et l'autre relative aux sucres. L'ancien ministre a ajouté avec beaucoup de raison « que tous « les efforts de cette législature semblent avoir eu pour but, non pas « de faire éclore et aboutir les réformes, mais au contraire de les « empêcher de voir le jour ». Après un discours de M. Goblet défendant la liberté d'interpellation, seule garantie des minorités, la Chambre a voté le projet Marty avec l'appui du gouvernement. — Et aujourd'hui (2 avril) les journaux rapportent que le même ministère, pris il y a vingt jours d'un appétit robuste pour le travail et les réformes, se propose d'avancer notablement les vacances de Pâques et d'envoyer les députés aux champs.

Dans la même séance, Basly a développé son interpellation au sujet de l'application défectueuse de la loi sur les délégués mineurs. Comme on n'ose pas abolir cette modeste réforme, utile cependant

aux intérêts ouvriers, on en rétrécit l'application. Ici on réduit le nombre des visites que doivent accomplir les délégués pour la sécurité des ouvriers mineurs; ailleurs on qualifie d'accident léger (avec la complicité forcée de ces salariés que sont les médecins) les fractures, luxations et autres blessures graves, afin d'éviter la visite et l'enquête du délégué mineur, dont le procès-verbal établirait trop souvent la responsabilité des Compagnies. Il suffit d'avoir été en relations avec les populations de nos bassins houillers pour savoir les mille ruses, supercheries, mensonges ou violences que les Compagnies capitalistes, aidées par les fonctionnaires de l'État, emploient pour stériliser toutes les réformes ouvrières. Dans le Gard, les Compagnies ont une police secrète qui étend ses opérations dans les villes voisines des localités où se trouvent les exploitations minières. Là, ces polices pratiquent tous les arts qui sont de leur façon, délations, tromperies, violences, attaques nocturnes : elles s'introduisent même dans le corridor des maisons, afin d'y voler, avec effraction des boîtes à lettres, les correspondances qui peuvent les intéresser. — Naturellement la discussion s'est terminée par un ordre du jour banal et inefficace — comme toujours.

Rouanet qui devait, à la fin du mois, révéler ses aptitudes de juge d'instruction — *in partibus* — très actif contre les compromis du Panama, vient de manifester, dans l'interpellation développée par lui dans la séance du 6 mars, toute la solidité de la haine vigoureuse et de la documentation précise avec laquelle il s'attaque aux manœuvres de la haute finance. Le député de Montmartre a prouvé que le gouvernement ne poursuivait jamais les délits de fausses nouvelles et autres manœuvres au moyen desquels certains groupements font artificiellement la hausse ou la baisse sur les fonds d'État, afin de dépouiller plus facilement les petits porteurs. La démonstration a été très intéressante en ce qui touche le syndicat pour l'importation en France des pétroles, lequel, ayant acquis par la force des capitaux coalisés un monopole de fait, en use pour faire payer le pétrole en France de 50 à 100 °/o plus cher qu'à l'étranger. Le commerce d'importation des blés, qui est entre les mains de onze maisons dont dix étrangères et une maison française représentée par un juif Alsacien récemment naturalisé et plus ou moins parent ou ami du traître Dreyfus, vient de provoquer artificiellement (en février) une hausse de 10 francs sur les farines que rien ne justifie. Ces importateurs tendent à maîtriser le marché, afin de déterminer la baisse au moment de la récolte et dans les mois suivants : quand les propriétaires petits et moyens ont vendu leur blé, c'est alors que la hausse s'accentue. — Une redoutable puissance s'installe entre le producteur et le consommateur, les dominant et les rançonnant l'un et l'autre. C'est bien là ce

que nous savons depuis longtemps; mais il est très utile que les représentants du parti socialiste viennent de temps à autre en apporter les preuves tout en constatant la lenteur boiteuse de la justice bourgeoise.

Mais cette lenteur n'est plus de mise, quand il s'agit tout au contraire d'engager la France dans des entreprises qui répugnent à son tempérament et à ses sympathies naturelles en faveur des révoltes du droit; alors, au contraire, on se hâte, afin de tenir dignement sa place dans le concert européen. On fait du zèle, car il faut bien prouver au Prussien ou au Russe que l'on n'est plus captif de ces illusions sentimentales et démocratiques dont les hommes sages sourient volontiers. Et l'on voit M. Hanotaux, le républicain Hanotaux, actif défenseur du sultan, dont l'absolutisme massacreur semble aujourd'hui de bon ton dans le pays de la Révolution.

L'opposition n'a cessé de réclamer contre cette politique monarchiste, par trop imprégnée de la vieille diplomatie de ruse et de force qui méconnait un essentiel facteur du progrès social, c'est-à-dire l'instinct qui pousse les opprimés vers l'indépendance. Goblet, Millerand, Jaurès ont justement critiqué la politique extérieure de M. Hanotaux. Millerand précise le débat en excellents termes. « Je demande à « la Chambre, je demande au gouvernement d'adopter aujourd'hui « cette même attitude qui a eu un tel résultat en 1886; d'avertir les « puissances que la France est toute disposée à continuer, d'accord « avec elles, à faire tous ses efforts pour coopérer à obtenir le main- « tien de la paix, résultat auquel elle n'aspire pas moins vivement « qu'elles-mêmes.

« Je demande à notre gouvernement de prouver aux autres puis- « sances par son action diplomatique active que ses paroles ne sont « pas vaines et qu'en effet la France entend, elle aussi, elle surtout, « faire tout ce qui sera en son pouvoir pour trouver la solution paci- « fique la plus rapide.

« Mais je lui demande de ne point *s'associer aux actes matériels* « prémédités contre la Grèce, non seulement parce que, comme je le « disais tout à l'heure, ils seraient contraires à tous nos sentiments, à « toutes nos traditions, à tous nos intérêts, mais aussi parce que nous « ignorons où nous conduirait ce blocus... ce blocus qui peut vous « mettre dans cette situation — et je n'invente rien, car ce peut être « demain une réalité — que vos marins, que vos officiers seront « obligés d'ouvrir le feu contre le Pyrée et contre l'Acropole, sur le « commandement de l'animal qui sera le plus ancien en grade, que « ce soit l'amiral italien ou peut-être l'amiral allemand. »

Si on ne veut rien concéder à l'amour-propre du peuple grec, on allumera la guerre en Europe, car la Grèce exaspérée attaquera la Turquie : vous aurez précisément déchaîné l'incendie.

Et depuis ces paroles si précises et si judicieuses de Millerand, de nouveaux faits se sont produits : la flotte internationale tirant sur les insurgés crétois dont l'audace brave et le Turc et l'Europe même. Ce dernier fait donne bien à l'intervention européenne un caractère de protection accordée à l'armée turque de Crète, à cette armée qui s'apprêtait déjà à quelque joyeux massacre sans le soulèvement des Crétois et l'expédition protectrice du colonel Vassos.

Après la réponse de M. Méline, Jaurès est intervenu traitant successivement les trois points principaux de l'argumentation du gouvernement. On veut d'abord, dit-il, préserver la paix européenne et on prétend qu'un agrandissement territorial ou politique de la Grèce allumerait les convoitises de tous les autres peuples des Balkans ; mais qui ne voit que la Serbie et la Bulgarie, par exemple, entretiennent des rapports cordiaux avec la Grèce, parce que ces peuples comprennent que la croissance dans l'Orient de l'Europe d'un État libre comme la Grèce peut assurer des garanties nouvelles d'indépendance et contre l'Autriche-Hongrie et contre la Russie, à tous ces peuples qui ne veulent pas être absorbés. C'est au contraire votre politique qui porte en elle le danger de la guerre. Le sultan a joué et trompé l'Europe ; il assiste à la glorification de sa propre impunité et de son propre crime. Vous n'avez rien fait en faveur des Arméniens résignés, mais contre les Crétois qui trouvent peu supportable le régime du massacre chronique, vous intervenez aussitôt. Le sultan se moque de vous et il recommence en ce moment même (ce qui est le suprême danger pour la paix) les massacres d'Arménie : « Est-ce la paix ? C'est peut-« être notre paix à nous et pour un moment notre paix étroite, « notre paix égoïste. Mais ce n'est pas une paix que cette paix san-« glante, c'est la caricature de la paix, c'est la forme la plus odieuse « de la guerre. » L'intérêt des porteurs de valeurs ottomanes tend à maintenir l'intégrité de l'empire turc et influe sur la politique française, dont elle est un facteur important.

Le gouvernement a parlé aussi de la nécessité de ne pas affaiblir le concert européen : « Nous assistons, sous le prétexte de ce qu'on « appelle le concert européen, à ces deux choses : d'une part, toutes « les grandes puissances d'absolutisme qui sont encore dans l'Europe, « affirmant leur politique, imposant et proclamant leur volonté, et, « à côté, le silence de la France républicaine, qui ne fait pas à cette « poussée des forces autocratiques en Europe un suffisant contre-« poids. »

L'Europe en 1827 était aussi opposée à la renaissance politique du peuple grec, mais la France, sous l'action de l'opinion publique, a échappé à l'étreinte de la Sainte-Alliance et a « acheminé peu à peu « le concert européen à une politique plus libérale et plus humaine. »

Pour cette politique même est-il sûr que l'on ne pourrait obtenir le consentement de la Russie ? Au moment où l'on fait valoir à nos yeux le prix inestimable de l'amitié russe, « je demande à la Chambre « la permission de lui citer simplement deux très courts extraits de « journaux importants de l'opinion russe et je demanderai à la « Chambre d'avoir à l'égard de la politique russe la même liberté que « la Russie affirme à l'égard de la politique française. » La *Gazette de Saint-Pétersbourg* dit en effet à propos du comte Mourawiew qu'il n'est ni francophile ni germanophobe, comme certains publicites naïfs le proclament, mais qu'il voit simplement les choses d'un regard d'homme russe. Et Jaurès demande alors, au milieu d'une tempête d'exclamations venues des centres, des protestations furieuses de Hanotaux, que nos gouvernants regardent les choses européennes d'un regard d'homme français.... Jaurès apporte ensuite une deuxième citation de la revue libérale russe, *le Messager de l'Europe* : « Les « ministres de la France républicaine auraient dû parler moins des « droits du sultan et se préoccuper davantage de l'intangibilité des « populations. » Prenez garde, ajoute l'orateur, que lorsque l'intérêt de la Russie sera d'avoir auprès des populations d'Orient une autre politique, « elle n'essaie précisément de rejeter sur la France et sur la « France seule la responsabilité de l'attitude qui aura été prise par elle « et par vous en Orient. »

Et il conclut ainsi : « Vous avez acculé ce pays, depuis trois ans, « par vos fautes, par une longue tolérance des crimes du sultan, à une « politique de réaction et de violence qui sera une politique de guerre « et d'humiliation. Vous seuls en porterez la responsabilité. »

L'ordre du jour approuvant la politique turque du gouvernement a été voté par 356 voix contre 143 et l'adjonction des mots suivants proposée par MM. Marcel Habert et Gauthier (de Clagny) : « mais réser- « vant le droit imprescriptible des peuples de disposer d'eux-mêmes « par leurs libres suffrages », repoussée par 282 voix contre 165.

L'amitié et la fréquentation du commandeur des croyants semblent donner à notre gouvernement des allures un peu trop ottomanes et c'est presque en bachi-bouzouck qu'il opère contre les rares libertés républicaines qui ont encore pu survivre. C'est ainsi que l'association des maîtres-répétiteurs, autorisée par Jules Ferry, dont M. Rambaud fut chef de cabinet, et soutenue par les sympathies de différents ministres de l'instruction publique, a été dissoute par M. Rambaud. Une question avait été posée à ce sujet au ministre de l'instruction publique par Jules Guesde; Mirman, on s'en souvient peut-être, intervint dans la discussion et la transforma en interpellation. Cette interpellation a été discutée dans la séance du 22 mars. Mirman, aidé par Maurice Faure, a soutenu avec le talent qu'on lui

connaît la cause des maîtres-répétiteurs; mais l'ordre du jour approuvant la conduite du ministère a été voté par 316 voix contre 229. Remarquons cependant la très forte minorité réunie contre le ministère.

Comme tout se tient, il est impossible ou difficile de faire prévaloir des tendances réactionnaires dans l'administration intérieure du pays sans diriger en même temps toute la politique extérieure et coloniale dans le sens de l'hypocrite compression des faibles. C'est ce que l'événement a prouvé dans la séance du 23 mars consacrée à l'emprunt de Madagascar. M. Doumergue, le distingué député radical du Gard, a critiqué avec raison le chiffre de l'emprunt trop élevé (30 millions) pour rembourser la dette de Madagascar (13 millions 500 mille francs) et subvenir aux dépenses urgentes. On a cru comprendre d'après les paroles du ministre des colonies que le complément de cette somme pourrait servir à certaines dépenses un peu mystérieuses, telles que pour le paiement d'indemnités réclamées par divers commerçants ou propriétaires en faveur de qui l'expédition fut entreprise. Un de ces colons réclame à lui seul 35 millions d'indemnité. Avouons que ces ingrats ont bon appétit. Par contre, comment traite-t-on les indigènes ouvriers ou employés? C'est ce que Gabriel Deville a demandé au ministre des colonies. Le député du 4e arrondissement a cité, en l'accompagnant de réflexions très vives, l'arrêté pris à cet égard par le général Galiéni, lequel exige de chaque indigène une carte d'identité, accompagnée autant que possible d'une photographie. (Le général Galiéni prévoit l'existence de photographes ambulants gouvernementaux chargés de fixer à la hâte les figures mauricaudes qu'ils rencontreront.) Mais le reste n'est plus comme ceci du domaine de l'innocent vaudeville: « car tout individu s'absentant de son travail pendant plus de cinq « jours sera déféré aux tribunaux compétents. » — La carte d'identité ou livret individuel devra être visée chaque mois. Les ouvriers et employés, dont le livret individuel ne sera pas en règle, seront considérés comme vagabonds et passibles d'une peine de trois à six mois de prison; à l'expiration de leur peine, ils seront classés d'office dans une catégorie de travailleurs employés sur les chantiers de l'Etat pendant un temps dont la durée sera triple de cette peine. Voilà un esclavage à peine dissimulé; Deville demande justement ce que deviennent les principes naturels, les vérités sacrées de l'économie politique, le libre jeu de l'offre et de la demande, la liberté du travail et le contrat libre! MM. les économistes ne semblent pas s'en préoccuper beaucoup à Madagascar, tandis qu'en Europe et en France on se sert de ces principes contre les revendications ouvrières et la protection du travail. « Sous des contra- « dictions apparentes, ce que l'on poursuit partout, c'est la liberté de « l'exploitation. Lorsque dans un pays comme la France, par le simple « jeu du milieu économique, l'ouvrier est livré, peut-on dire, pieds et

« poings liés à l'employeur, obligé d'accepter ses conditions, alors oui !
« vous parlez des vérités naturelles et des principes éternels, de la
« liberté du travail, de la loi de l'offre et de la demande, parce que la
« réglementation que nous voulons serait favorable aux ouvriers. »
A Madagascar, au contraire, on ne peut compter sur l'offre abondante des bras pour contraindre l'ouvrier, alors on intervient pour faire ce que le milieu économique n'a pas encore fait : on impose au travailleur l'entente obligatoire avec le patron et la soumission aux conditions du patron, sous peine (le livret n'étant point en règle à la fin du mois) d'être puni comme vagabond.

La séance du 27 mars marque la reprise du drame parlementaire et financier connu sous le nom de Panama, dont nous parlions au début de cet article. C'est dans cette séance que la levée de l'immunité parlementaire a été demandée pour trois députés et pour un sénateur. Nous ne suivrons pas le dédale des multiples intrigues et des débats un peu confus qui se sont engagés ; mais nous devons signaler le fait capital, le vigoureux discours prononcé par Rouanet dans la séance du 29 mars 1897, afin d'obtenir de la Chambre d'abord la publication à l'*Officiel* du volumineux rapport Vallé contenant le résumé des travaux de la commission d'enquête de 1892 et enfin la nomination d'une nouvelle commission d'enquête reprenant, avec une entière liberté, l'œuvre commencée en 1892. Le gouvernement accepte la publication du rapport Vallé ; mais craignant la lumière, il veut empêcher la nomination immédiate de cette commission et fait voter par la Chambre à deux voix seulement de majorité le renvoi de cette élection après la clôture de l'instruction judiciaire en cours. Une motion additionnelle est votée fixant un délai maximum de trois mois pour cette nomination.

Que sortira-il de cette crise grave nouvellement ouverte ? Connaîtrons-nous enfin la vérité ? Ce qui nous semble bien certain, c'est que le parti socialiste apparaîtra intact et plus vivant que jamais après cette grande lessive politique. Au contraire ses adversaires en seront diminués ; toutes les grandes forces conservatrices faussées et démasquées auront livré à la curiosité publique leur secret bafoué maintenant de tous. Le Panama aura défloré les illusions et les naïvetés, révolté bien des esprits, endurci certaines âmes pour la lutte sans merci : comme toute putréfaction, il aura engendré la vie, une vie nouvelle ! La Révolution avait besoin pour devenir possible et de l'ascétisme révolutionnaire d'un Blanqui et du concours de ces grands pillards destructeurs du présent, les plus actifs des révolutionnaires malgré eux.

Les corruptions et les abus de tous genres sont nombreux dans notre société épuisée. Entre tous, les abus de l'instruction soulèvent les plus vives protestations : Depuis qu'on les signale, nos parlements et nos ministres n'ont pas su encore imposer à leur lâcheté morale la

correction de ces odieuses pratiques. C'est au sujet d'une des récentes révélations de ce genre que notre ami Viviani a prononcé un pressant discours. Il a demandé au garde des sceaux quelles mesures il comptait prendre à l'égard du juge d'instruction qui a maintenu pendant trois mois au secret et pendant sept mois en détention préventive un accusé nommé Pellissier, acquitté par la cour d'assises, le ministère public ayant renoncé à l'accusation ; et de quelle façon il entendait châtier les agents de la sûreté, qui par menaces, promesses, en offrant des liqueurs introduites en fraude dans la cellule, cherchaient à arracher à la maîtresse de l'accusé un témoignage mensonger contre l'accusé Pellissier. Viviani trace à cette occasion une vivante et sobre peinture des vices de l'instruction secrète, ce qu'il appelle le duel formidable entre le juge d'instruction et l'accusé, et il demande au garde de sceaux : ou bien de poursuivre pour faux témoignage Mme Choquard, la personne qui, une fois libérée et citée à titre de témoin, a dénoncé en cour d'assises les tentatives de viol moral machinées contre elle ; ou bien de punir les agents de la préfecture de police coupables d'avoir voulu extorquer un faux témoignage destiné à faire tomber la tête d'un innocent.

M. Darlan, dans sa réponse, a été aussi mauvais que la cause mauvaise qu'il défendait. Viviani lui a infligé la flagellation d'une réplique impitoyable, à tel point que l'ordre du jour Pourquery de Boisserin, accepté par l'interpellateur, n'a été repoussé qu'à dix voix de majorité par 254 voix contre 244 (séance du 5 avril).

Quelques voix déplacées et c'en était fait de la carrière ministérielle de M. Darlan !

La magistrature française ne jouit point de la sympathie publique; puisque Viviani a pu rappeler très ironiquement que la plupart des poursuites intentées en cours d'assises pour outrages à la magistrature se terminent par des acquittements. C'est ainsi que la magistrature libre juge l'autre, celle qui a au cou le collier de la fable de La Fontaine.

A. Delon.

CHRONIQUE THÉATRALE

Théatre de l'Œuvre : *A la Vie et à la Mort,* drame en cinq actes, de M. Pierre Denis.

Théatre du Gymnase : La *Carrière,* comédie en cinq actes, de M. Abel Hermant.

Théatre de l'Odéon : *Dix ans après,* un acte de MM. Pierre Veber et Lucien Muhlfeld ; *Trois Cœurs,* un acte de M. Gabriel Mourey.

Encore une déception ! J'allais l'autre jour à l'Œuvre plein d'espoir. Enfin nous allions donc, par *A la Vie et à la Mort,* connaître Boulanger et savoir ce qu'il avait voulu ! M. Pierre Denis, qui fut le confident, le conseiller intime, l'Éminence grise du général, s'étant produit lui-même sur la scène dans sa propre pièce, avait évidemment pour but de mettre à nu l'âme de son ami et de nous y faire voir enfin conceptions, desseins, visées politiques, projets de transformations sociales, en un mot tout ce qui compose ou doit composer le bagage d'un chef de parti. Quelle joie ! on courait à la représentation en se disant : Nous connûmes il y a quelques années un homme singulier qui ne fit jamais preuve d'aucune espèce de mérite transcendant, qui ne rendit aucun service à sa patrie, qui ne jouissait d'aucun prestige et qui soudain, par une sorte de génération spontanée, fit son nom familier à toutes les oreilles, fut acclamé, devint populaire, essaya de renverser le gouvernement, eut assez de force pour paraître sur le point de réussir, et pourtant nul n'a pu dire ce que rêvait cet apprenti César, ni ce qu'il aurait fait vainqueur, ni même s'il existait en son cerveau quelque vague ébauche, quelque trace confuse d'un programme à réaliser un jour lorsqu'il serait maître du pouvoir. Ce mystère, que nul n'avait pu percer, le motif de cet amour soudain du Français pour un homme, M. Pierre Denis, bien renseigné, allait nous le révéler. On se pressa avidement à l'Œuvre.

Hélas! M. Pierre Denis ne leva pas le voile, ne dissipa pas les ténèbres. Il s'est contenté de faire revivre quelques tableaux de cette aventure en inscrivant au-dessous d'assez sommaires légendes : ce sont des images d'Épinal animées; c'est quelque chose comme un cinématographe un peu plus long, un peu moins essoufflé que ceux que nous voyons habituellement. Quant au conseiller intime, il paraît auprès du général, il cause avec lui. Mais ce n'est jamais pour l'entretenir de politique, pour discuter des idées, des plans de rénovation qu'on tâchera d'exécuter, une fois la lutte finie : c'est pour dire des choses vagues, ou pour donner un avertissement, prédire une descente de police, annoncer la nécessité d'un départ. Vraiment, si telle est exactement la relation des entretiens des deux amis, ils échangèrent bien peu de paroles intéressantes.

L'auteur s'est attaché uniquement à nous montrer par quelle bande d'individus âpres et rapaces la popularité du général Boulanger était exploitée. C'était une meute venue de droite, de gauche, de tous les points de l'horizon, prête à se jeter sur la bête — la France — dès qu'un autre, regardé comme plus puissant qu'eux, l'aurait forcée et livrée à la curée. Ils prétendaient que celui-là travaillât pour eux, qu'il fût leur instrument, qu'il leur distribuât, le jour venu, de larges lambeaux de venaison, et que l'on pût enfin faire de belles ripailles. Voilà tout ce que la pièce nous apprend, ou plutôt nous montre en action, car il n'y a là aucune révélation pour personne. Seulement ce défilé des caricatures de gens connus, de gens que nous coudoyons journellement sur le boulevard, a diverti les spectateurs; et l'on disait : Tiens, un tel avec sa bosse, ce que c'est çà! Et Machin, avec son monocle, parfait! Et l'autre, avec ses favoris gris et son chapeau à sept luisants, merveilleux! Les noms ne figuraient pas sur le programme, mais le public avait le plaisir de les prononcer lui-même, ce qui lui était très agréable. Et ainsi nous avons retrouvé quelques éléments de la comédie politique telle que l'a créée Aristophane. C'est à ce titre que l'ouvrage de M. Pierre Denis peut être intéressant. Dans cet affaiblissement général de l'art dramatique, il peut contribuer à ressusciter un genre, dangereux mais fécond, qui serait certainement la source de pièces de combat très curieuses et capables de passionner l'opinion. Un grand besoin d'émancipation en toutes choses s'empare de nous de plus en plus. La censure existe encore, mais on s'en affranchit chaque jour davantage. Sur beaucoup de scènes, petites ou grandes, à beaucoup de représentations soi-disant privées auxquelles assistent des milliers de spectateurs, on s'arrange pour se passer de tout contrôle. On y représente les contemporains sous leurs noms, avec leurs figures, leurs travers, leurs tics, leurs ridicules, comme faisaient les citoyens d'Athènes, il y a vingt-cinq siècles. Il semble qu'à cette époque-là les

bafoués, qu'on ne ménageait certes pas, s'accommodaient sans protester de voir vivre sous leurs yeux un double étrangement caricaturé de leur propre personne. Socrate et Euripide, après tout, avaient le droit de riposter et de traîner Aristophane sur la scène. Ce devait être une rencontre singulière lorsque, dans cette ville assez petite, les adversaires se croisaient sur le Pnyx. Telle était la tolérance des mœurs, qu'ils ne se sautaient pas à la gorge, considérant comme permis et loyal l'emploi d'une arme si terrible. Si nous en venons peu à peu à ce degré de liberté et d'émancipation qui peut ouvrir une voie nouvelle à l'art dramatique, il faudra remercier M. Pierre Denis d'avoir été un des initiateurs du mouvement.

Ce n'est peut-être pas tout ce que nous lui devons. Je lui reprochais, au commencement, de n'avoir pas fait œuvre d'historien, de n'avoir pas dit nettement ce que voulaient Boulanger et ceux qui l'inspiraient. C'est sans doute que je demandais trop. M. Pierre Denis n'a rien dit, parce qu'il n'y avait rien à dire. Il n'a pas montré l'idée de Boulanger, par cette excellente raison que Boulanger n'avait pas d'idée. Et c'est même ce qu'il y a de plus triste dans l'explosion soudaine qui nous étonna tous. Une partie importante de la France, et Paris même, a suivi et acclamé un homme, un soldat inconnu, sans qu'il eût jamais rien fait, sans exiger rien de lui, sans même pouvoir espérer la réalisation d'aucune promesse précise. Et cet engouement stupéfiant prouve combien nous sommes encore imbus de l'esprit monarchique, combien nous sommes peu habitués à compter sur nous mêmes, combien facilement nous sommes disposés à accueillir qui nous débarrassera du fardeau de la pensée et de la volonté, qui peut-être saura décider et agir à notre place. Triste chose qui durera longtemps encore, jusqu'à ce que notre éducation républicaine soit faite !

Or il s'en faut de beaucoup qu'elle le soit et si M. Pierre Denis ne suffisait pas à le rappeler, voici M. Abel Hermant qui, avec sa *Carrière*, l'établirait de façon péremptoire. La *Carrière,* sans déterminatif, vous entendez bien que ce n'est pas la carrière des armes, ni celle du barreau, ni celle du théâtre, c'est la carrière tout court, la carrière supérieure, celle des fils d'archevêques, celle qui inspire le respect, la terreur, celle que toute l'Europe admire, celles où demeurent à jamais pures les vieilles traditions de la monarchie, en un mot la carrière diplomatique. M. Abel Hermant en a dessiné une caricature, trop légère malheureusement, mais fine et amusante. La fable est mince. Un jeune attaché d'ambassade — il s'agit d'un duc à nom retentissant, comme il convient dans ces milieux surnaturels — vient d'être envoyé dans une grande capitale, une capitale à archiducs. Il y mène la vie de grand seigneur, libre, marié parce que la mode le veut ainsi, mais n'ayant pas le ridicule d'aimer sa femme, et la trompant par habitude,

pour se conformer à l'usage, non pas par amour, car les bienséances, la correction, la tenue ne permettent pas dans la carrière les sentiments forts qui pourraient amener quelque dérangement dans l'attitude quasi-hiératique des diplomates. C'est un milieu où Son Excellence l'Amour ne se présente qu'en habit noir et cravaté de blanc. Or la jeune femme de l'attaché d'ambassade aime son mari et veut le ramener à elle en l'arrachant de cette capitale où il a une liaison funeste. Pour cela elle imagine de se compromettre elle-même avec un archiduc, de façon que le scandale rende sa présence impossible à la cour et que par suite son mari soit appelé à un autre poste. Le calcul, assez drôle de la part de cette rouée innocente, réussit, et les deux époux se réconcilient : je doute d'ailleurs que ce soit pour longtemps.

La pièce, trop froide pour faire pleurer, d'un comique trop mince pour faire rire, est jolie et spirituelle. Elle vaut surtout par les détails, par la manière dont sont tracées les silhouettes des diplomates, par les croquis de ces personnages graves, solennels et frivoles, qui s'enferment mystérieusement pour dire des banalités, qui n'échangent que les propos les plus vains ; gens ridicules par le contraste entre la puérilité de leurs préoccupations et l'apparence imposante de leur attitude. C'est dommage que l'étude de M. Hermant soit si superficielle. On s'en serait peut-être moins aperçu, si la *Carrière* n'avait été jouée peu de temps après la publication d'un *Livre Jaune* qui restera célèbre par les dépêches désormais historiques de notre ambassadeur à Constantinople, M. Cambon. Ce *Livre Jaune* — un livre rouge, cette fois — nous a fait toucher du doigt les choses souvent tragiques, qui sont ou devraient être le souci des diplomates. Derrière ces misérables flirts, derrière les jeux mesquins de sottise et de vanité, il y a de véritables intérêts humains ; il y a des cris et des pleurs que le bruit des valses n'étouffe pas et que M. Hermant n'a pas voulu entendre ; et en se bouchant ainsi les oreilles, il s'est privé d'écrire l'œuvre vigoureuse et puissante que contenait son sujet.

Il existe pourtant dans sa pièce un type très réussi, celui de l'archiduc Paul, grossier, mal élevé, demi barbare, mais bon garçon, aimant la noce, habitué au langage des filles, mais incapable de parler à une femme du monde, croyant connaître Paris parce qu'il va au Moulin-Rouge, au café-concert et dans les cabinets particuliers des grands restaurants. Tels sont les monseigneurs qui nous font écarquiller les yeux et que nous admirons, parce que nous les voyons de loin et parce que, comme je le disais plus haut, nous n'avons pas même l'esprit républicain. Les archiducs et les gens de la carrière, ducs eux-mêmes et fréquentant les archiducs, conservent pour une bonne partie de la population un vague prestige, dont M. Hermant a heureusement étalé l'inanité.

MM. Pierre Veber et Lucien Muhlfeld ont beaucoup plus d'esprit qu'ils n'en ont montré dans leur petit acte *Dix ans après*. C'est une légère étude de liaison malheureuse, le collage d'un musicien et d'une cuisinière. Le pauvre diable, depuis longtemps las de sa chaîne, ne la brise pas, parce que, à chaque menace de rupture, sa maîtresse lui dit d'un air sombre : « Si tu me lâches, je sais ce qui me reste à faire. » Il s'attend au réchaud sinistre, à l'abominable suicide. Or ce qui reste à faire à la femme abandonnée, c'est tout simplement de se remettre cuisinière, comme nous l'apprend le mot de la fin. Il est drôle, mais un peu longuement amené.

M. Gabriel Mourey a esquissé, dans *Trois cœurs*, la rivalité amoureuse d'un père et d'un fils. Un seul acte — c'est un peu sommaire pour l'importance du sujet ; l'émotion n'a pas le temps de croître dans l'âme du spectateur.

Gaston Stiegler.

CHRONIQUE MUSICALE

Concerts de l'Opéra : *La Mer,* de M. V. Joncières; *Circé,* de M. Théodore Dubois; *Chants populaires français,* de M. Julien Tiersot; *Symphonie* de M. Svendsen, etc.

Concerts Colonne : Le 3e acte de *Siegfried* de R. Wagner; *Jeunesse!* de M. Georges Hüe; fragments de *Roméo et Juliette,* de Berlioz; de *Faust,* de Liszt; MM. Sarasate et Ysaye.

Concerts Lamoureux et Salle Érard : *La Société des Instruments anciens.*

Les Petites Auditions.

Conférence de M. Bourgault-Ducoudray sur la *Danse considérée dans ses rapports avec l'expression.*

Entre deux auditions de la *Damnation de Faust* qui, décidément, semble plaire au public de ses concerts comme à celui du Châtelet, l'Opéra a exécuté le mois dernier plusieurs œuvres modernes d'intérêt divers : la *Mer,* de M. Victorin Joncières, ode-symphonie (poème de E. Guinand) qui ne brille pas par des qualités bien saillantes, d'impression monotone, et qui n'atteint à aucun moment au grandiose qu'évoque en nous la seule idée de l'Océan; un fragment de *Circé* (deuxième tableau du 1er acte) de M. Théodore Dubois (poème de MM. Jules et Pierre Barbier), déjà entendu au Cirque des Champs-Élysées. Ce nom de Circé, qui transporte l'imagination en pleine mythologie, c'est ici le nom d'une femme qui, pendant la guerre d'Espagne, en 1809, époque à laquelle les librettistes ont placé cette action imaginaire, soulève le peuple de moines, de paysans, de guérilleros, en train d'exhaler leur haine contre l'envahisseur en des chœurs assez placides; un jeune moine, enflammé par les discours de cette femme, jure de poignarder l'envahisseur; puis de nouveaux chœurs, des prières, des cris de guerre, un *Angelus* qui sonne; le tout se terminant par le *crescendo* final obligé. J'ai bien peur que, si quelque directeur de théâtre se risque à mettre en scène la pièce de M. Dubois, l'événement n'ajoute rien à la gloire de M. le Directeur du Conservatoire; peut-être les autres parties contiennent-

elles de meilleures choses! Beaucoup plus intéressante est la *Symphonie* de M. Svendsen, où, très heureusement, sont enchâssés des airs populaires scandinaves; la *Rhapsodie marocaine* de M. Lucien Lambert (d'après un poème du prince B. Karageorgewitch) est une preuve de la virtuosité avec laquelle les jeunes compositeurs manient les mille couleurs de l'orchestre, en décelant un état d'âme inquiétant chez la plupart d'entre eux : avec une grande puissance descriptive, un manque presque absolu, semble-t-il, de sentiments personnels, de subjectivité, de réflexion, de pensée, de philosophie. Certes, un beau tableau musical est une belle chose, mais il ne suffit pas de faire vibrer l'éclatante lumière d'Orient ou d'Afrique, crûment, brutalement, ou de chatouiller l'oreille de rhythmes exotiques, bizarres, il faudrait faire un peu penser l'auditeur, qui n'a pas seulement des yeux et des oreilles, mais une âme et un cœur qui ne demandent qu'à être émus et cherchent vainement leur nourriture dans ces accumulations de sonorités très belles, mais très creuses aussi peut-être.

Les *Chants populaires français* de M. Maurice Bouchor, reconstitués par M. Julien Tiersot, le savant sous-bibliothécaire du Conservatoire, et augmenté par lui d'un accompagnement orchestral parfois exagéré, malgré deux ou trois siècles d'existence, sont d'une jeunesse et d'une fraîcheur que pourrait leur envier mainte composition moderne, et les danses anciennes de Lulli ou de Rameau, nobles et distinguées d'attitudes et d'expression comme de mélodie, s'harmonisaient bien avec ces vieilles mélopées.

L'orchestre des concerts de l'Opéra manque toujours un peu d'homogénéité malgré les efforts de leurs habiles conducteurs MM. Vidal et Marty; mais les chœurs, confiés plus spécialement à ce dernier, sont encore loin d'être impeccables! Quant aux solistes, ils sont toujours excellents.

Au Châtelet, M. Colonne a, pour la première fois à Paris, fait entendre le troisième acte de *Siegfried* (troisième partie de la *Tétralogie*). Siegfried, après avoir reforgé son épée Nothung, a tué Mime, le « gnôme hargneux » qui l'éleva, tué Fafner, gardien de l'or fatidique et, instruit par le chant de l'Oiseau, il marche vers le rocher où dort la Walküre Brünnhild, entourée d'un cercle de flammes.

Au prélude un orage; au milieu duquel Wotan, le Jupiter germanique, arrive au pied de la montagne, sous les traits d'un voyageur; il évoque Erda, la Terre, et lui prédit la fin des Dieux, l'avènement de l'homme; puis Erda se replongle dans son sommeil éternel (scène I). Siegfried bientôt arrive; le voyageur veut lui empêcher l'accès auprès de Brünnhild; de son glaive invincible, il fait voler en deux la lance du Dieu qui disparaît, laissant le champ libre au héros jeune et joyeux; et Siegfried s'élance à la conquête de la Walküre. Après la traversée du

Feu (scène II) où résonnent les harmonies déjà entendues à la fin de la *Walküre,* motif de *l'Incantation du Feu* « auquel répond l'allègre sonnerie de son cor d'argent » (1) ; et le chant de l'Oiseau, et la chute des Dieux repassent à l'orchestre parmi le crépitement des flammes qui peu à peu s'apaisent... C'est enfin Siegfried en présence de Brünnhild qu'il prend d'abord pour un jeune guerrier endormi sous son armure, son cheval Grane à ses côtés. C'est ensuite le réveil de la Vierge et cet ineffable duo d'amour comme on n'en entendit jamais sur aucune scène. Brünnhild cède enfin aux instances de Siegfried et elle chante son éternel adieu : « Adieu Walhall, monde éclatant! Que tombe en poudre ton fier palais!... Brisez, ô Nornes, le fil sacré! Soir des Dieux, surgis d'en bas! Nuit du néant, submerge tout! » Et tous deux, en un dernier transport, répètent la même invocation délirante : « Flamme d'amour! Joie de la mort! » Littéralement indescriptible est l'impression grandiose, ineffaçable, que l'on ressent même à la seule audition en concert de ce dernier acte de Siegfried. Seule la dernière scène de la *Tétralogie* tout entière, par sa grandeur tragique inouïe, peut la surpasser à certain point de vue.

L'interprétation, de la part des chanteurs, n'a pas été très satisfaisante, Mme Kutscherra, mise à part, qui n'est peut-être pas l'idéale Brünnhilde des connaisseurs difficiles, des bayreuthiens intransigeants, mais qui, à mon humble avis, laisse loin derrière elle telle et telle Brünnhilde française. Mlle Planès est exécrable en Erda, M. Auguez, toujours trop bonhomme en Wotan voyageur et M. Cazeneuve toujours trop méridional avec, de temps en temps, quelques belles intonations à son actif.

La partition de M. G. Hüe, sur le poème parfois très ingrat de M. Hettich : *Jeunesse!* se divise en deux parties : le Printemps, l'Hiver. Un joli *Paysage d'aurore* est décrit de façon très pittoresque par l'orchestre; un chœur de jeunes filles « rieuses et hâtives » résonne aux oreilles de l'homme qui chante le bonheur que verse en lui la nature printanière. Une apparition s'approche qui lui conseille de boire à sa coupe « mais non jusqu'à la lie. — Je suis la Jeunesse! » dit-elle à l'homme qui l'interroge et lui demande son nom.

L'Hiver est tôt venu, dans la forêt prochaine les bûcherons abattent des arbres. L'homme pleure la Jeunesse disparue. Et la vision reparaît, mais flétrie et décevante. Un moment l'homme revit le bonheur passé « et l'heure se fait plus morne à l'irréalité du bonheur un moment revécu. »

Cette deuxième partie est peut-être moins heureuse que la

(1) A. ERNST. *R. W. et le Drame contemporain.* Voir aussi du même auteur : l'*Art de R. W.*

première, mais c'est je crois la faute du poème dont le musicien a tiré le meilleur parti possible, ce qui n'était pas une tâche peu ardue. Souhaitons de revoir bientôt M. G. Hüe dans une partition plus importante et où les hautes qualités dont il a fait preuve ici trouveront à se développer plus largement ! L'interprétation par M. Cazeneuve et Mme Auguez de Montalant a été simplement satisfaisante.

Du *Faust* de Liszt, M. Colonne n'a donné que la deuxième partie *Marguerite,* laissant de côté la première consacrée à *Faust* et la troisième à *Méphistophélès.* Après *la Damnation* qui lui fut dédiée, Liszt voulut lui aussi écrire un *Faust* purement symphonique, et la partition que lui inspira le poème de Gœthe peut-être mis en parallèle avec celle de Berlioz. Dans ce triptyque symphonique, entre l'*allegro* de Faust et le *scherzo molto vivace ironico* de Méphisto, l'*andante suave* de Marguerite, tendre et rêveur, doit faire un heureux contraste dont on ne peut juger à la seule audition de cette deuxième partie qui en elle-même est une interprétation très originale de l'immortelle création du poète.

MM. Sarasate et Ysaye se sont fait tour à tour applaudir avec un enthousiasme à peu près égal, le premier dans la très belle *Symphonie espagnole* de Lalo et le *Rondo et Capriccioso* de M. Saint-Saëns ; le second dans un *concerto* en *si mineur* (n° 3) du même auteur, et dans le *Poème pour violon et orchestre,* très intéressante partition de M. E. Chausson.

Des fragments de *Roméo et Juliette* de Berlioz *(Scène d'amour. — Tristesse de Roméo. — Bruit lointain de bal et de concert. — Grande fête chez Capulet)* ont paru moins goûtés que toute cette acrobatie inutile et souvent disgracieuse.

Je préfère de beaucoup à ces exercices les reconstitutions artistiques données par la *Société des Instruments anciens :* MM. Diémer (clavecin), J. Delsart (viole de gauche), van Waefelghem (viole d'amour) et Laurent Grillet (vielle). Ces quatre artistes se sont fait applaudir dans une vingtaine de morceaux des maîtres français du siècle dernier : Rameau, Couperin, Dandrieu, Boismortier, etc., etc., trop longtemps délaissés et méprisés et que leur intelligente initiative pourrait bien contribuer à remettre en honneur. Tous les vrais musiciens leur en sauraient gré. Puis, à la salle Erard, ils donnent en ce moment leurs trois auditions annuelles, toujours avec les œuvres des vieux maîtres, français ou étrangers : Haydn, Haendel, les Muffat, Veracini, Martini, Ariosti, Chambonnières, Lulli (fragments de la musique écrite pour le *Silicien* ou *l'Amour peintre* de Molière), etc. Cela repose un peu, et très agréablement, des débauches orchestrales modernes.

De la musique vocale, plus ancienne encore, du seizième siècle, a été chantée à la dernière séance des *Petites Auditions* qui terminent brillamment leur première année d'existence : un psaume à six voix de Jan Pieters Sweelinck (1598), deux chansons de Clemens *non*

papa (1517) et de Pierre Certon (1544); et aussi de plus modernes *Chansons tziganes* de Brahms.

C'est aussi avec de la musique ancienne que M. Bourgault-Ducoudray a accompagné sa conférence du Théâtre d'application sur *la Danse considérée dans ses rapports avec l'expression*. Le savant professeur d'histoire de la musique au Conservatoire s'élève à juste titre contre le manque d'expression de la danse moderne, contre la banalité des ballets intercalés coûte que coûte dans les opéras modernes. Il a illustré sa conférence d'une quinzaine d'exemples (dansés par M[lle] Sandrini, de l'Opéra) pris parmi les anciennes danses françaises, dont il a retracé l'origine et les transformations avec l'érudition bien connue de ceux qui ont eu le plaisir d'aller applaudir M. Bourgault-Ducoudray dans ses leçons du Conservatoire. Malheureusement, il se passera encore bien des années avant que les compositeurs et les maîtres de ballet se convainquent de ces observations logiques et qui semblent bien naturelles à qui réfléchit quelque peu sur ce sujet, et longtemps encore sans doute les amateurs d'opéras seront condamnés à voir défiler d'insipides ballets sans lien avec l'action d'un drame qui pourra, nonobstant, être de très grande valeur, et trôner sur la scène, selon l'expression du spirituel conférencier, « le tutu inamovible ! »

Un autre professeur, de chant et de piano, M[me] Croué, a donné l'occasion de constater récemment qu'à côté du charlatanisme et du mauvais goût envahissant, il existe encore quelques personnes qui croient encore à l'efficacité des vieux principes qui — en ces matières — n'étaient et ne sont pas les mauvais. Une audition des élèves de M[me] Croué à l'institut Rudy l'a surabondamment prouvé et je ne serai pas étonné de rencontrer quelque jour l'une ou l'autre des ces jeunes artistes, sur une scène importante.

J.-G. Prod'homme.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France :* L'Imprimerie municipale de Paris; le Droit syndical; Jules Jouy; un don aux Phalanstériens. — *Alsace-Lorraine :* Persécutions contre les Socialistes protestataires. — *Allemagne :* Les Manifestations socialistes; le Travail législatif; Ce que coûte l'Assurance ouvrière. — *Suisse :* Maisons cantonales; les Gouvernements de l'Europe repoussent la proposition d'une législation internationale du travail.

FRANCE

L'Imprimerie municipale de Paris. — L'on sait que la ville de Paris imprime elle même toutes ses nombreuses publications. Sur le rapport de mon collègue et ami Louis Lucipia, le Conseil municipal vient de prendre, relativement à la situation des ouvriers employés à son imprimerie communale, une importante délibération dont voici les principales dispositions :

Le travail des ouvriers typographes à l'imprimerie municipale sera organisé sur les bases de la commandite égalitaire.

Les salaires des ouvriers et ouvrières de l'imprimerie municipale ne pourront pas être inférieurs au tarif des chambres syndicales ouvrières.

Après deux années de travail à l'imprimerie municipale, les ouvriers et ouvrières ne pourront être congédiés que sur un rapport de la commission du travail.

Chaque ouvrier ou ouvrière de l'imprimerie municipale recevra, en toute propriété, un livret de la Caisse des retraites pour la vieillesse, sur lequel, tous les mois, seront inscrites les sommes provenant : 1° d'une retenue de 5 % sur les salaires acquis pendant le mois; 2° d'un égal versement fait par la ville de Paris. Chaque titulaire indiquera si les versements sont faits à capital aliéné ou à capital réservé, et fera connaître, s'il y a lieu, le mode de reversibilité.

La commission de réorganisation de l'imprimerie municipale est maintenue en fonctions pour faire un rapport sur les agrandissements de l'imprimerie municipale. Il sera établi un état des marchés en vertu desquels les travaux d'impression sont exécutés.

Le Conseil municipal de Paris ne s'est pas contenté d'assurer

obligatoirement une retraite à tous les membres du personnel de l'imprimerie en leur laissant le choix d'augmenter leur rente de vieillesse en abandonnant le capital versé ou de garantir à leurs enfants un petit héritage en réservant ce capital et en en réduisant la rente. Il est entendu au surplus que, lorsqu'un ouvrier voudra quitter l'imprimerie municipale, même s'il est révoqué, il emportera son livret, et les versements qu'il aura faits ou que la Ville aura faits pour lui resteront sa propriété.

Le droit syndical. — Un récent jugement du tribunal civil de Lyon détermine certains droits essentiels des syndicats ouvriers.

Au cours de l'année 1895, les Chambres syndicales des ouvriers et chefs d'atelier passementiers avaient élaboré un tarif des prix de façon qui fut accepté par les fabricants.

Un chef d'atelier, nommé Fleurton, rompit l'engagement et prit chez quelques fabricants du travail à des prix au-dessous de ceux convenus. D'où mise à l'index desdits fabricants, qui finirent par capituler et se conformer à la convention de 1895.

Mais Fleurton assigna devant le tribunal civil de Lyon en 20,000 fr. de dommages-intérêts les syndicats des ouvriers et chefs d'atelier passementiers. Le jugement rendu déboute M. Fleurton de sa demande :

Attendu qu'il ressort, dès à présent, des pièces du dossier et des explications fournies à la barre, *que c'est pour la défense d'un tarif, par suite en vertu d'un intérêt professionnel,* que les parties défenderesses auraient notifié à certains fabricants leur intention de les mettre à l'index, s'ils continuaient à faire travailler Fleurton au-dessous du tarif;

Attendu que cette notification faite sans menaces caractérisées, sans violences, sans persécutions, sans manœuvre déloyale ou illicite, sans intention méchante *et pour la défense d'un intérêt professionnel,* ne constitue pas une faute au sens de l'article 1382; que les deux syndicats des maîtres passementiers et des ouvriers n'ont fait *qu'user du droit que leur confère la loi du 21 mars 1884.*

Qu'en effet, les membres de ces syndicats peuvent individuellement, sans commettre une faute, faire connaître à certains fabricants qu'ils ne travailleraient plus pour eux si ceux-ci continuaient à faire travailler Fleurton, *ils ont pu légitimement faire ensemble, après s'être coalisés, ce que chacun d'eux pouvait faire individuellement.*

Par ces motifs :

Le tribunal, jugeant publiquement et contradictoirement en matière ordinaire et premier ressort, le ministère public entendu, déclare Fleurton mal fondé dans ses conclusions, l'en déboute, le condamne aux dépens.

Jules Jouy. — La mort vient d'achever l'œuvre horrible de la

folie et de nous enlever à jamais le poète révolutionnaire Jules Jouy, à peine âgé de quarante ans. — Chose regrettable, Jules Jouy, qui avait débuté dans le *Cri du Peuple,* de Jules Vallès, avait uniquement consacré les dernières années de sa lucidité d'esprit à la chanson humoristique telle qu'elle fleurit sur la butte Montmartre. Mais auparavant, que de chansons socialistes mordantes et caustiques, ou de révolte contenue, semées chaque jour par Jules Jouy! Beaucoup sont devenues populaires et tout le monde connaît la *Chanson des Ouvriers.*

Un don aux phalanstériens. — Mme Griess-Traut vient de donner à l'école phalanstérienne, dont elle fait partie, une somme de 50,000 fr. La rente annuelle de cette somme devra être affectée à la propagande de la doctrine de Charles Fourier, le fondateur de l'école phalanstérienne, dont on connaît le grand principe de l'extension à l'homme et aux sociétés humaines de l'inéluctable loi qui régit le Cosmos, la loi de l'attraction universelle.

ALSACE-LORRAINE

Persécution contre les socialistes protestataires. — Le rédacteur Hermann Walter de l'*Elsasslothringische Volkspartei,* organe socialiste de Colmar, a été condamné pour offenses envers des fonctionnaires à six mois de prison.

A la suite d'un article contre les fêtes du centenaire de Guillaume Ier, la publication de l'organe démocratique socialiste de Mulhouse, le *Volksblatt,* a été interdite.

ALLEMAGNE

Les manifestations socialistes. — Les socialistes de Berlin ont donné cette année un éclat particulier à la manifestation annuelle du 18 mars. L'on se rappelle qu'ils célèbrent ce jour-là un double anniversaire, celui de leur révolution du 18 mars 1848, qui est une date nationale, et le 18 mars 1871, qui est la date internationale du prolétariat.

Pour la prochaine démonstration du *Premier Mai,* qui va être la huitième, de nombreux manifestes ont déjà été lancés dès les premiers jours d'avril.

Le travail législatif. — *Assurance-accidents :* Séance du 10 février, rapport verbal sur l'amendement tendant à comprendre les prisonniers dans l'obligation d'assurance contre les accidents. Adoption d'un vœu (172e séance).

Durée du travail : Motion Auer tendant à établir le maximum de huit heures par jour, motion du centre en faveur du maximum

hebdomadaire de soixante-trois heures. Discussion dans les 167e (4 février) et 173e séances (11 février). Troisième motion (von Hertling) tendant à obtenir une enquête spéciale sur la matière; adoption de cette dernière motion dans la 180e séance (19 février).

Office impérial des assurances : Discussion sur son fonctionnement et son érection éventuelle en ministère distinct, 186e séance (26 février).

Ce que coûte l'assurance ouvrière. — A entendre certains industriels et capitalistes, les charges résultant de l'assurance ouvrière conduiraient à la ruine de l'industrie. Voici des chiffres qui prouveront que ces récriminations sont mal fondées. Nous les empruntons au rapport du gouvernement prussien sur les mines exploitées en régie.

Dans les mines fiscales de Saarbrück, qui occupent 31,092 ouvriers, il a été versé, l'an dernier, 5,520,000 marks, soit 177 marks par ouvrier, pour l'assurance contre la maladie, l'assurance contre la vieillesse et l'invalidité. Dans cette somme, l'intervention des ouvriers s'est chiffrée par 2,365,304 marks, de sorte que le patron — qui, dans ce cas, est l'Etat prussien — a déboursé 101 marks par ouvrier.

La production des mines de Saarbrück s'est élevée l'année dernière à 7,129,017 tonnes, dont, déduction faite de 607,921 tonnes consommées pour l'exploitation des charbonnages, 6,521,096 tonnes ont été livrées au commerce. Si l'on rapporte à ces 6,521,096 tonnes, la somme de 3,155,596 marks, qui exprime la dépense que l'assurance a imposée aux patrons, on trouve que chaque tonne envoyée à la consommation a été grevée de 48 pfennig (60 centimes), du chef des obligations sociales que la loi met à charge des exploitants. Or, la tonne de charbon a été vendue au prix moyen de 8.90 marks (11 fr. 22) ; l'assurance représente donc un peu moins que 5.4 % du prix de vente.

SUISSE

Maisons cantonales. — Le gouvernement du canton de Bâle se propose de construire des maisons pour les employés et les ouvriers de ses trains. A titre d'essai, il vient d'ordonner la construction de quatre maisons à deux étages, représentant deux types différents : l'un pour trois familles, disposant chacune de trois chambres, d'une cuisine, d'une cave et d'une mansarde; l'autre pour trois familles, ayant chacune deux chambres, une cuisine, une cave et une mansarde. Chaque ménage aura un jardin et dans chaque maison il y aura un lavoir commun, comprenant deux salles.

Les gouvernements de l'Europe repoussent la proposition d'une législation internationale du travail. — En 1895, le Conseil fédéral fut chargé par l'Assemblée fédérale de se mettre en rapport avec les pays indus-

triels de l'Europe en vue d'une législation internationale du travail. Avant d'engager des démarches officielles, le Conseil fédéral jugea prudent de faire pressentir les gouvernements européens par ses ambassadeurs. Or, tous les gouvernements, sans exception aucune, ont été d'avis que le temps n'est pas encore venu de se préoccuper de l'organisation d'une législation internationale du travail.

En même temps qu'il faisait interroger les pays européens sur ce point, le Conseil fédéral leur faisait demander s'ils étaient disposés à se rallier à la création d'un « *Bureau international de protection ouvrière* » ayant pour mission de réunir et de publier les statistiques et les lois ouvrières des divers pays, de signaler les progrès de la législation du travail et d'être en quelque sorte un bureau de renseignements sociaux à l'usage de tous les pays qui y participeraient.

Un seul grand État, dont on n'a pas divulgué le nom, a adhéré à la proposition et un petit État s'est montré disposé à étudier la question. Deux grands États ne considèrent pas le moment comme opportun. Tous les autres combattent systématiquement le projet d'un Bureau international de protection ouvrière ou le déclarent sans intérêt. Bref, sauf une seule exception, et aux formes près, toutes les réponses à cette question subsidiaire sont négatives.

Le Conseil fédéral n'a donc pu prendre d'autre résolution que de renoncer provisoirement à faire des démarches officielles auprès des gouvernements européens.

Les renseignements qui précèdent arrivent à point, car voici venir le Premier Mai. Ils ne pourront qu'exciter les travailleurs à manifester plus vigoureusement en vue d'une entente pour l'élaboration d'une règlementation internationale du travail.

Adrien Veber.

REVUE DES LIVRES

L'Auvergne, par Jean Ajalbert. — May et Motteroz, éditeurs

M. Jean Ajalbert, qui est un Parisien raffiné, est en même temps un enthousiaste de sa province. Ce dont je lui fais mon compliment bien sincère, car rien n'est meilleur à l'âme, plus beau aux yeux, plus *vrai* enfin, que la vraie nature. Peut-être un esprit cultivé, artiste, comme est notre auteur, le sent-il plus vivement encore lorsqu'il séjourne dans une grande ville, où choses et gens prennent forcément une apparence très parée qui sent l'artificiel. Dans ce livre très gros, c'est presque du lyrisme qui court à travers les pages, presque un hymne d'amour au pays natal, créateur solide dont en dépit de tous les avatars on se sent la créature. Voyez plutôt de quels traits poétiques et vigoureux Ajalbert a, dès la préface, buriné le portrait de son Auvergne : « Cette figure, brusque et grandiose, de cataclysmes, de convulsions et de tourmentes, pétrifiée, calcinée, morte... d'où continuent à rouler, furieuses et vertigineuses, les larmes éternelles des torrents angoissés... »

Puis cette obsession du Puy-de-Dôme revenant aux fins de paragraphes comme un refrain, qu'est-ce sinon la nostalgie de la montagne exerçant son sortilège jusque sur l'habitant de Paris ? L'Auvergne, mon Dieu, cela ne représente guères pour le commun des mortels qu'un séjour d'été, où l'on peut boire des eaux guérissantes entre deux excursions. Cette Auvergne-là, Ajalbert l'abandonne dédaigneusement à la banalité des touristes. La sienne, celle qui tient son cœur, qui fait courir alerte sa plume d'écrivain, c'est « la vraie, dont les solitudes ne sont hantées que de la silhouette primitive du vacher, de cloches de troupeaux libres dans les pacages, d'un vol de milan, vers les sommets qui fouillent le ciel de leurs cimes fourchues, comme des taureaux de leurs cornes furieuses... »

C'est encore celle des légendes tragiques ou gracieuses, des vieux donjons impérieux, brutaux comme l'époque féodale. Sur les rochers hautains qui leur servent de socles ils apparaissent à chaque bout d'horizon, heurtant les nuages de leurs débris restés menacants. Elles ne sont pas toujours belles, les confessions qui leur échappent ! Et elles en disent long, les cuisines monstrueuses, les caves monumentales sur les mœurs de jadis, la complète récolte d'un pays ne servant qu'à abreuver et rassasier le seigneur, coulant à la maison du maître, comme coule le fleuve à l'océan ! Effrayants par leur nombre, les sou-

venirs de sang, de saccage et d'incendie! *Icy fust*... redite mélancolique en laquelle Ajalbert s'est complu, non pour regretter les violences et les abus de pouvoir, mais pour donner une pensée à des formes de beauté ayant cessé d'exister...

Parmi les choses immuables, voici les lacs de sommets, farouchement cerclés de pics renfrognés. Lacs sombres, aux eaux lourdes, d'une profondeur de mystère, dont la seule vue étreint le cœur d'un sentiment d'effroi. Plus douce est la description des petites villes, des villages, dans lesquels se vivent des existences paisibles, ignorant l'élégance et même le confort. Vies dignes d'être vécues, peut-être. Car le repos du corps n'entraîne pas fatalement le repos de l'esprit. Et certains cerveaux se développent plus largement en complète communion avec le sol, les plantes et les bêtes. La preuve en est l'émotion tout à fait communicative que l'auteur a ressentie parlant de certains savants (des humbles, n'ayant jamais eu commerce avec la réclame!) qui par leur parole enthousiaste communiquèrent à son enfance un peu de la flamme poétique dont ils étaient brûlés. Flâneurs, savants, poètes, aux champs cheminent fort bien de compagnie. Demandez à Vermenouze, le bon chasseur, poète et liquoriste, également passé maître dans ces trois métiers. Demandez à l'auteur lequel pensa d'abord son livre sous le personnage du marcheur infatigable. C'est pourquoi l'œuvre ainsi enfantée est saine, robuste, apaisante, comme la montagne elle-même.

Mme GEORGES RENARD.

*
* *

Georges RENARD. — **Critique de Combat** (3e série). — Société libre d'édition des gens de lettres, 12, rue d'Ulm, Paris. 3 fr. 50

Nous ne pouvons rendre compte ici de ce nouveau volume de notre directeur. Nous nous bornons à donner une idée de l'intérêt littéraire et sociologique qu'il présente, en reproduisant la table des matières très variées qu'il contient.

I. *J.-H. Rosny*. — Renouveau.
II. *Julien Pioger*. — La vie sociale, la morale et le progrès.
Guillaume de Greef. — Le transformisme social.
III. *Duc de Dino*. — Au pays du silence.
Charles Gros. — Sous l'étoile.
Hugues Lapaire. — L'Annette.
IV. *Sully Prudhomme*. — Le bonheur.
V. *A. Dorchain*. — Conte d'avril. — Vers la lumière.
VI. *Henry Bérenger*. — L'aristocratie intellectuelle.
VII. *Alphonse Daudet*. — La petite paroisse.
VIII. *Georges Clémenceau*. — La mêlée sociale.
IX. *Mme Stanislas Meunier*. — L'impossible amitié.
X. Le centenaire de l'Ecole Normale. — Une lettre inédite de Victor Hugo.

XI. *Benjamin Constant.* — Journal intime, avec une introduction de *D. Melegari.*
XII. *Henry Leyret.* — En plein faubourg.
XIII. *Jean Izoulet.* — La cité moderne.
XIV. *Aristide Bruant* et *Steinlen.* — Dans la rue.
XV. *Huysmans.* — En route.
XVI. *Jean-Bernard.* — Histoire anecdotique de la Révolution française (Ve volume, 1793).
XVII. *Jules Payot.* — L'éducation de la démocratie.
XVIII. *J.-H. Rosny.* — L'autre femme.
XIX. *Edgar Monteil.* — Les femmes s'en mêlent. — Le monde officiel.
XX. *Jules Bois.* — Le satanisme et la magie.
XXI. *Camille Lemonnier.* — La faute de Mme Charvet.
XXII. *Charles de Larivière.* — Catherine II et la Révolution française.
XXIII. *E. Spuller.* — Royer-Collard.
XXIV. *Gustave Geffroy.* — La vie artistique (4e série).
XXV. *André Lichtenberger.* — Le socialisme au dix-huitième siècle.
XXVI. *Baron Garofalo.* — La superstition socialiste.
XXVII. *Séverin Icard.* — Paradoxes et vérités.
XXVIII. *René Doumic.* — Les jeunes.
XXIX. *Mathias Morhardt.* — Le livre de Marguerite.
XXX. *Eugène Fournière.* — L'âme de demain.
XXXI. *Ch. Letourneau.* — La guerre.
XXXII. *Le docteur Pioger.* — La question sanitaire.
Le docteur Toulouse. — Les causes de la folie.
XXXIII. Propagande socialiste. — Almanachs. — *Merrie England.*
XXXIV. *Ferdinand Brunetière.* — Instruction et éducation.
XXXV. *Louis Wuarin.* — Une vue d'ensemble de la question sociale.
XXXVI. *A. Odin.* — Genèse des grands hommes.
XXXVII. *Henry Michel.* — L'idée de l'État.
XXXVIII. *Léon Daudet.* — Le voyage de Shakespeare.
XXXIX. *Benoît Malon.* — La morale sociale.
XL. *Pierre Leroux.* — Son œuvre.
XLI. *Serge Fidelis.* — Le devoir socialiste.
XLII. *Henri Rochefort.* — Les aventures de ma vie (tome Ier).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(Publications françaises sur les questions politiques, économiques et sociales.)

REVUES DE MARS

1. PRINCIPES ET DOCTRINES

ARGYRIADÈS : M. Deschanel et le Socialisme (*Question sociale*).

F. BORDE : Lettre ouverte à M. Jaurès (Exposé du socialisme rationnel) (*Philosophie de l'Avenir*).

BROUSSAIS : Testament philosophique (*Revue Bleue*, 6 mars).

BORCHARDT : La Monnaie d'après Marx (*Annales des sc. soc.*, Bruxelles).

Abbé CALIPPE : Le Travail dans une démocratie chrétienne (*La Démocratie chrét.*).

E. CHRISTEN : Un Socialiste chrétien américain : G. Herron (*Revue du chr. social*).

DEMOLINS : Géographie sociale de la France : les 3 variétés principales de la culture en grande propriété issue de la communauté pastorale (*Science sociale*).

CHAIGNEAU : La Philosophie et les écoles socialistes (*Humanité intégrale*).

HECTOR DENIS : L'Idéal de demain (*Coopération des Idées*).

FERRERO : L'Epuisement intellectuel des civilisations (*Nouv. Revue*).

GRANPADÈS : La Méthode des coopérateurs (*Emancipation*).

A. LECLÈRE, prof. de philosophie à Blois : Un peu de philosophie à propos de la question d'Arménie (*Paix par le Droit*).

G. LECOURTOIS : Trois Écoles d'économie sociale (*XXe Siècle*).

LUCIEN LE FOYER : Le Minimum de salaire en Belgique (*Réforme sociale*).

DE LAPOUGE : Corrélations financières de l'Inde céphalique (*Revue d'écon. polit.*).

JEAN DE LUZ : La Solidarité pour l'entente (*Paix par le Droit*).

CÉSAR DE PAEPE : La Théorie de l'histoire (Étude essentielle du grand socialiste belge) (*Avenir social*).

G. DE PASCAL : La Propriété et le Code Napoléon (*Associat. cathol.*).

LOUIS PAOLI : Organisation socialiste (Examen critique des études de M. Jaurès publiées ici même) (*Emancipation*).

G. SOREL : La Science de la population (*Devenir social*).

H. SAVATIER : Théorie de la valeur, de la juste valeur, de la plus-value et de la mesure de la valeur (*Ass. catholique*).

SOLVAY : Le Comptabilisme social, notes complémentaires (*Annales de l'Institut des sciences sociales*, Bruxelles).

E. VANDERVELDE : Le Livre III du *Capital* (*Avenir social*).

WIOLLIER : Le Christianisme social (*Revue du chr. social*).

2. QUESTIONS POLITIQUES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

— L'Assurance des équipages dans les grandes Compagnies maritimes en Angleterre (*Monit. maritime*).

BELLOIN : Les Retraites ouvrières dans les pays étrangers (étude très complète) (*Bulletin de Législation comparée*).

P. BEURDELEY : L'Assistance publique et l'Assistance par le travail à Paris (*Revue Générale*).

CHABRY : La Domination par l'or (Sur le bimétallisme) (*Ass. cath.*).

CHEYSSON : Les Tribunaux industriels (*Bulletin de Législation comparée*).

DELESALLE : Le Privilège de la Banque (*Réforme sociale*).

DELAIRE : Une Enquête sur la question sociale (*Réforme sociale*).

LAURENT-DESCHESNE : L'Inspection de l'Industrie en Autriche (*Revue d'écon. polit.*).

MARIE DRONSART : La Femme sous la loi anglaise (*Correspondant*).

H. DUNNING MAC LEOD : La Loi de Gresham et ses rapports avec le bimétallisme (*Revue d'écon. polit.*).

FABRE : Le Féminisme (*Emancipation*).

J. FINOT : L'Esclavage moderne en Angleterre (*Revue des Revues*).

G. HUARD : De l'Héritage (*Revue de Sociologie*).

RENÉ GOBLET : La Question du Sénat (*Revue politique et parlementaire*).

LEVASSEUR : Du degré de bien-être de l'ouvrier aux Etats-Unis (*Journal des économ.*).

LACOMBE : Le Marché financier de Paris et les projets de réorganisation (*Revue polit. et parlem.*).

— Maison du peuple de Bruxelles (Sa situation) (*Coop. belges*).

E. MAGITOT : Les Industries insalubres (La fabrication des allumettes) (*Revue des Deux Mondes*).

Dr RODOLPHE MEYER : L'Internationale verte (La crise agraire et le Congrès de Pesth, d'oct. 96). Article très important (*Association cath.*).

G. DE MORSIER : Armées de l'avenir (*Paix par le Droit*).

NITTI : Le Régime de l'alcool en Italie (*Revue polit. et parlem.*).

DE PAEPE : La Lutte des classes et l'organisation ouvrière (*Avenir social*).

PASCALY : La Question sociale et les radicaux (*Devoir*, de Guise).

PELLOUTIER : La Vie ouvrière en France, les salaires dans l'industrie (*Ouvrier dans les Deux-Mondes*).

ROBERTY : La Moralité du mouvement féministe (*Rev. du christ. soc.*).

P. DE ROUSIERS : Une Série de monographies d'ouvriers anglais, publiées par *The Economic Club* (*Science sociale*).

SIMONIN, avocat : La Réforme des droits de succession (*Réf. soc.* 26 mars).

L. STRAUSS : La Question monétaire en Belgique (*Revue pol. et parl.*).

R. T. : Considérations sur les effets économiques et sociaux de la baisse du taux de l'intérêt (*Sociol. cath.*).

F. VIRGILII : La Législation ouvrière en Italie (*Devenir social*).

D. ZOLLA : Salariés et capitalistes (*Réforme sociale*).

3. LETTRES, ARTS, INSTRUCTION

YETTA BLAZE DE BURY : La Littérature paupériste en Angleterre (*Revue des Revues*).

JAURÈS : La Crise de l'Université (*Revue Bleue*, 13 mars).

CH. M. LIMOUSIN : La Criminalité et l'enseignement religieux (*Bulletin des sommaires*).

MAX TURMANN : Les Œuvres des frères après l'école (suite aux études sur les patronages. Etude très documentée sur les œuvres d'éducation catholiques) (*Quinzaine*).

4. HISTOIRE, BIOGRAPHIE, DOCUMENTS

— Enquête sur la Commune. Souvenirs de : Rochefort, Vaillant, Chauvière, Allemane, E. Reclus, L. Michel, Ranc, P. Grousset, G. Renard, etc... (*Revue Blanche*).

D'AZAMBUJA : La Question crétoise et l'hellénisme (*Science sociale*).

V. BÉRARD : En Macédoine (*Revue de Paris*).

CAHEN : Louis Blanc et la Commission du Luxembourg (*Annales des sciences polit.*).

RENÉ CHÉLARD : Le Compromis austro-hongrois et son renouvellement en 1897 (*Revue polit. et parl.*).

HECTOR DENIS : William Thompson (*Annales des sciences sociales*, de Bruxelles).

GODIN : Documents pour sa biographie (*Le Devoir*).

P. LAPEYRE : La Question arménienne à un point de vue sociologique (*Sociol. cathol.*).

LEFEBVRE DE BÉHAINE : Léon XIII et Bismarck (*Revue des Deux Mondes*).

A. MILHAUD : La Lutte des classes en Flandre au Moyen-Age : artisans contre marchands (*Rev. Int. de Sociologie*).

PELLOUTIER : L'Ouvrier dans les Deux Mondes.

DE RÉGLA : La Question turco-arménienne (*Humanité intégrale*).

H. THUROW : Benoît Malon (*Sozialistische Monatshefte*).

Revues nouvelles

Art et Décoration : Revue mensuelle d'art moderne. — Libr. cent. des Beaux-Arts. Dr Thiébault-Sisson.

Le Thyrse (Epigraphe du *Phédon*). Revue naturiste : Manifeste de Saint-Georges de Bouhelier. — 22, rue de l'Arbre-Sec.

LIVRES

1. SOCIOLOGIE (DOCTRINES ET MÉTHODES) ET PHILOSOPHIE

ALHAISA : *La Rénovation religieuse*, 1 fr. — 250, Fbg Saint-Antoine.

CH. BOVET : *L'Idéal communiste.* — Nice, in-8, 56 p.

J. BORCHARDT : *La Monnaie d'après Marx*, 1re partie. — Bruxelles, 11, rue Ravenstein.

LABRIOLA : *Essais sur la conception matérialiste de l'histoire.* — Giard.

R.-P. CASTELIN : *Le Socialisme et le Droit de propriété*, in-8. — Retaux.

D.-N. COMSA : *De la nécessité de l'intervention de l'Etat en matière économique* (la sélection artificielle cause de l'évolution sociale), thèse, 172 p. in-8. — Pédone.

F. DAVID : *Plan méthodique pour la construction des Sciences nouvelles et la reconstruction des Sciences incomplètes.* — A. Rousseau, Paris.

G. DONNET : *De l'Action.* — Fischbacher.

NOTLAU : *Bibliographie de l'anarchie.* — Stock.

G. TARDE : *L'Opposition universelle* (essai d'une théorie des contraires). — Alcan.

VIGNES : *La Science sociale* (l'âge des machines, de la houille, de la valeur et de l'électricité). — Giard, 8 fr.

SAVIO : *La Economia sociale, con riguardo ai dati della sociologia contemporanba*, t. I. — Turin, Clausen.

W. SOMBART, prof. à l'Université de Breslau : *Socialimus und sociale Bewegung, im 19. Tahrhundert.* — Berne, Steiger et Ce.

2. QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Documents

Caisse des retraites du Chemin de fer de l'Ouest (critique du nouveau projet de la Compagnie), in-18, 24 p. — Cité Riverin, 7, 10 cent.

— Commentaires des principales revendications du Synd. nat. des ch. de fer. — *Id.*

— Compte-rendu du 7e Congrès national des Chemins de fer. — *Id.*

— Dénombrement de la population (1896), 878 p. — Imp. Nationale.

— Annales du Sénat, t. 46, 28 mai au 11 juillet 1896. — Imp. Nationale.

— Documents sur la question du chômage, in-4, 400 p. — Imp. Nationale.

— Recueil des travaux du Comité consultatif d'hygiène publique de France et des actes officiels de l'Administration sanitaire, t. 25, 691 p. — Imp. administrative.

— Rapport sur les opérations des Sociétés de secours mutuels en 1894. — Melun, Imp. administrative.

— Société d'écon. pol. et soc. de Lyon. Compte-rendu 1896. — Lyon.

— Observation sur la loi du 29 juin 1894. — Comité des Houillères.

Livres

Un Anonyme : *L'Église libre.* — Stock.

Bancel : *Le Coopératisme devant les Ecoles sociales.* — Bibl. art. et litt.

Cauderlier : *Notes sur les travaux de la Commission d'enquête* (question de l'alcoolisme). — Bruxelles, Weissenbruck.

Delavirier : *Extinction de la misère par l'abolition des impôts sur tous les vivants.* — 180, avenue du Maine.

Duchêne : *Le Crédit Mobilier espagnol.* — 218, avenue du Maine, 1 fr.

Dufourmentelle : *De l'état actuel du Crédit corporatif populaire en France,* in-18, 16 p. — Berger-Levrault.

Fore-Faure : *Du pain pour tous,* in-8, 23 p. — Bordeaux, Gagnebin, 30 cent.

Fournier de Flaix : *L'Impôt dans les diverses civilisations.* — Guillaumin, 2 vol. 15 fr.

Gruson : *De l'Impôt sur les transports,* in-8, in-8, 323 p. — Rousseau.

Guillot : *Les Assurances ouvrières* (accidents, maladies, chômage, législation française et étrangère, projet de réforme). — Chaix, 6 fr.

Gunzberger : *De l'extension des droits de la femme mariée sur les produits de son industrie* (thèse). — Larose.

Houdard : *Le Malentendu monétaire,* in-8, 48 p. — Guillaumin.

Joly : *Les Modes d'éducation correctionnelle dans les différents pays de l'Europe.* — Marchal et Billard.

Le Judéo-Maçonnisme et le Socialisme, par un sous-off. de l'armée catholique, in-8, 24 p. — Calais, imp. des Orphelins.

Lapparent : *Les Chemins de fer en France et la Fortune publique,* 36 p. — De Soye et fils.

Malarce : *Hist. et Manuel de la Caisse d'épargnes scolaires.* — Hachette, 60 cent.

Masquard : *Réponse d'un borgne cocasse à un aveugle classique* (charge à fond contre les économistes orthodoxes). — Nîmes, à la *Revue du Midi,* 50 cent.

H. Millet : *L'Évolution socialiste à Romilly-sur-Seine,* in-16, 63 p. — Troyes, Ardouin, 30 cent.

Musée Social : Statuts, organisation. — Service, 5, rue Las-Cazes.

Nicolaï : *Salaires et Budgets ouvriers en 1853 et 1891,* 2e éd. — Bruxelles, Hayez.

L. Noel, curé de Hervelinghen : *Le Syndicat agricole mixte paroissial,* in-8, in-8, 44 p. — Calais, imp. des Orphelins.

L. Noel, curé de Hervelinghen : *Rapport sur la situation des classes agricoles, présenté au Congrès de Lille,* 2e éd., in-8, 27 p. — Calais. Imp. des Orphelins.

Nos Comités d'action sociale. Ce que peut être et peut faire un comité d'hommes à la campagne, à la ville. Le concours des jeunes (prop. cath.), in-16, 16 p. — Lyon, Paquet, 5 cent.

Notes sur la Question sociale. Vrais remèdes et fausses interprétations, in-8, 10 p. — Bayeux, Payan.

Péronnet : *La Conciliation et l'Arbitrage en matière de conflits collectifs entre patrons et ouvriers ou employés* (thèse), in-8, 346 p. — Larose.

Pounet : *La Banque de France et le Renouvellement du Privilège,* 85 p. — Guillaumin.

Poiré : *L'Emancipation française aux Colonies,* 385 p. — Plon.

P. Salles : *Du rôle économique des syndicats agricoles* (thèse). — Montpellier, Hamelin frères.

3. LETTRES, ARTS, INSTRUCTION, HISTOIRE

ADOLPHE BASCHOT : *La Crise poétique.* — Perrin.

ANTONIO : *En Casa de initio* (2e partie). — Barcelone, typ. hispano-américaine.

JEAN BLAIZE : *Saison divine.*—Plon.

NOME CASANOVA : *Le Choc* (roman). — Soc. libre d'éd. des gens de lettres.

MARYA CHELIGA : *L'Ornière* (pièce en 3 actes, préface de Rosny). — Soc. nouv. d'édition, 2 fr. 50.

L. DAURIAC : *La Psychologie dans l'Opéra français.* — Alcan.

Mme DESTRICHÉ : *Jeanne d'Arc et la Saint-Barthélemy.* — La Chartre-sur-Loir, J. Moire.

P. GEORGES : *Mater gloriosa* (roman). — Soc. libre d'éd. des gens de lettres.

HIZCAT : *La Légende de l'Être-Althéus.* — Paris, Bibliothèque bleue, 12, rue de l'Abbaye, 7 fr.

PAUL JUNKA : *Un Vicaire parisien.* — Soc. libre d'éd. des gens de lettres.

L. MARILLER : *La Question arménienne,* in-8, 20 fr. — Fischbacher.

HENRY MAISONNEUVE : *L'une ou l'autre* (roman). — Plon.

J. DE NORVINS : *Mémorial* (1808-1810), t. III. — Plon.

GEORGES RENARD : *Critique de combat* (3e série). — Soc. libre d'éd. des gens de lettres.

J.-H. ROSNY : *Nouvel amour.* — Collection du *Lotus Bleu.*

TCHOBONIAN : *L'Arménie.* — *Mercure de France.*

F. VANDEREM : *Les Deux Rives* (roman). — P. Ollendorff.

M. WOLFF : *L'Éducation nationale.* — Giard.

Souscription pour la Verrerie ouvrière d'Albi

M. Dugué, adjoint au maire de Creil : Produit d'une collecte à l'issue d'une Conférence faite à Creil . . . . 32 francs.

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 9, rue du Pont.

L'Évolution du Service domestique

Parmi les multiples questions dont se compose le problème social que le vingtième siècle va avoir à résoudre, celle du service domestique n'est pas une des moindres. A peine commence-t-on à s'en occuper, bien que les plaintes soient vives de la part des maîtres au sujet de leurs serviteurs et la rébellion de ces derniers manifeste. Il est évident qu'une nouvelle transformation se prépare dans leurs rapports réciproques. — J'ai dit nouvelle, car d'autres l'ont précédée et une autre suivra.

I

Dans l'antiquité les serviteurs étaient des esclaves, au moyen-âge des serfs. Prisonniers de guerre tout d'abord, ils se recrutèrent ensuite parmi la classe attachée à la glèbe et, comme celle-ci, propriété du seigneur. Ils naissaient et mouraient sur les terres de leurs maitres, aussi nombreux que le permettait la fortune de ceux-ci, alors que les objets nécessaires à la vie domestique se fabriquaient à demeure ; vêtements, chaussures, outils, etc., etc., en l'absence de toute industrie indépendante du foyer familial. Bien que ces servitudes fussent contraires à la dignité humaine, elles avaient pour ceux qui les subissaient d'immenses avantages sur la situation des travailleurs de notre époque. Malades ou vieux, les esclaves et les serfs d'autrefois n'en continuaient pas moins à être logés et nourris. Là encore, il est lugubre d'entendre vanter les bienfaits définitifs de la liberté dont jouit l'homme moderne, lorsque l'on connaît le sort qui attend les prolétaires âgés ou sans travail.

Lorsque le servage fut aboli — et en certains pays le fait est relativement récent — l'ancien lien subsista quelque temps entre maîtres et serviteurs, — solidarité très étroite souvent. Les premiers se montraient parfois autoritaires et tyranniques, mais paternels aussi, tandis que les seconds, ayant leur avenir assuré dans la famille où ils vivaient, identifiaient leurs intérêts avec les siens et la servaient fidèlement. Aucune sollicitation venue du dehors n'attirait encore hommes et femmes vers des occupations mieux rétribuées, qui du reste n'existaient pas.

Mais cette vie patriarcale est chose du passé. Les machines et les chemins de fer lui ont porté un coup mortel. Les objets nécessaires au ménage cessant d'être fabriqués à la maison, le personnel a diminué, tandis que les exigences des employeurs augmentent dans la complexité grandissante des obligations sociales. A ces conditions économiques nouvelles s'ajoutent des changements de résidence plus fréquents, de soudaines crises financières ou industrielles qui rendent instable la position des maîtres et exercent un contre-coup sur celle des domestiques, sans qu'aucune compensation soit accordée à ces derniers. Comme ils ne peuvent plus compter sur la reconnaissance de ceux qu'ils servent, ils jugent avec raison qu'à être fidèles et patients ils feraient métier de dupes ; aussi prennent-ils l'habitude de changer aussi aisément de maîtres que ceux-ci changent de serviteurs et d'aller au plus offrant. Les tenaces parviennent à faire quelques économies ; les autres pensent avec une insouciance trop naturelle devant l'insécurité croissante qu'il faut jouir de ce que l'on possède et s'accorder quelques-unes des satisfactions que leurs employeurs ne se refusent pas.

Ce qui contribue à avilir la classe des domestiques est la tenue qu'exigent d'eux leurs maîtres. Pour être un ou une domestique modèle, il faut renoncer à toute individualité, ne jamais laisser percer d'indépendance ou de volonté propre, être une machine admirablement remontée et qui fonctionne sans bruit, au moindre signe, obséquieuse, muette et vigilante. S'ils deviennent hypocrites et menteurs, ils sont pleinement excusables ; c'est le seul moyen qu'ils ont de se procurer quelque repos ou quelques plaisirs.

Autrefois les domestiques avaient leur franc-parler. Dans les maisons où cela leur est encore permis, et lorsque les maîtres sont polis et dignes, les rapports redeviennent aussitôt plus naturels.

Malgré leur situation si précaire ce sont cependant les domestiques qui, de tous les travailleurs, ont jusqu'ici le moins cherché à échapper à la tyrannie du capital, en formulant catégoriquement leurs revendications et en se groupant. La faute en est à leur isolement, car ils restent de par leurs occupations disséminés en des milieux étrangers, tandis que dans un travail côte à côte, les ouvriers de l'usine et de la manufacture se syndiquent plus facilement. Chez les domestiques femmes, ce manque de cohésion est général. Leur nombre est du reste bien plus grand que celui des domestiques hommes dont la sujétion n'est jamais aussi complète que la leur, dans les conditions plus favorables dont ils jouissent de par leur sexe. Aussi sont-ce les servantes surtout que j'ai en vue dans le présent travail, quoique la plupart de mes observations soient également applicables aux hommes engagés comme valets, etc.

Aucune loi sérieuse n'est encore venue protéger les employées du

service domestique contre les exigences de leur employeur par la raison que personne ne prend en main leurs intérêts et qu'elles ne peuvent ni ne savent, comme femmes, les défendre autrement qu'en une lutte de sourde haine contre leurs maîtresses. Il existe bien, il est vrai, des associations dirigées par des femmes charitables, qui placent les servantes et les suivent avec une prévoyance bornée souvent, mais sincère. Telle est l'œuvre de l'*Amie de la jeune fille* et celles de diverses communautés religieuses. Elles devraient faire place à une œuvre sociale d'une plus large envergure, qui syndiquerait les servantes, leur infuserait le sentiment de leurs droits, de leur dignité, de leurs responsabilités et opérerait la transformation radicale du travail servile en un travail intelligent.

En Angleterre, cette œuvre sociale est déjà commencée; des féministes socialistes ou du moins pénétrées des principes socialistes cherchent à grouper les servantes en des syndicats qui se rattachent à la *Ligue des Trades Unions féminines* (1) fondée par Mme Patterson en 1874 et dont lady Dilke est maintenant la présidente avec tout un état-major de femmes énergiques, ouvrières de divers métiers, bourgeoises et nobles, qui s'efforcent de grouper les travailleuses lorsqu'elles ne peuvent entrer dans les syndicats masculins, ce qui est toujours préférable. Les ouvriers eux-mêmes commencent à comprendre toute l'importance de cette union.

Un autre fait à signaler en Angleterre est la formation du *Syndicat des domestiques de Londres et de la province* qui a pour organe la *Domestic Servants' Gazette*.

Le premier numéro, publié en 1893, nous apprend que l'association fut formée à Londres en juillet 1891 par un petit nombre de domestiques convaincus de la nécessité de se syndiquer entre eux :

1° Pour protéger les certificats des serviteurs contre d'injustes employeurs;

2° Pour limiter les heures de travail, surtout en ce qui regarde les jeunes domestiques au-dessous de dix-huit ans et pour obtenir un temps de récréation nécessaire en plein air, le dimanche particulièrement ;

3° Pour rendre les employeurs responsables des accidents non causés par la négligence des domestiques, tels qu'explosions de chaudières, nettoyages de fenêtres, accidents de voitures, etc.;

4° Pour fonder des bureaux de placement et des *homes* de domestiques.

(1) Je ne puis trop remercier Miss Gertrude Tuckwell, la secrétaire de la Ligue, pour son inépuisable complaisance. Elle dirige la *Revue de la Ligue*, revue traitant des intérêts des membres de l'Union et fort bien rédigée.

Le syndicat, dûment enregistré dès novembre 1892, bénéficie des *Trade Unions Acts* de 1871 et 1876. Lorsque M. Asquith présenta le bill sur les responsabilités des employeurs — *Employer's Liability Bill* — qui fut malheureusement repoussé, l'association obtint d'être admise au nombre des unions dont il représentait les intérêts.

Le ton de la *Domestic Servants' Gazette* fait grand honneur au syndicat : devant toutes les provocations et les attaques il reste mesuré, digne et ferme. En des meetings à Hyde-Park et des pétitions au Parlement, les droits de la corporation sont défendus et le journal enregistre les justes réclamations.

Le syndicat se soutient de lui-même — *self supporting*. — Il organise des conférences et des bals et a fondé un *home* pour les servantes. D'autres se créeront à mesure que le nombre des membres augmentera et avec eux les ressources de l'association.

C'est le premier essai de syndicat mixte de domestiques, ayant un organe pour défendre ses intérêts, que j'aie trouvé en Europe. Peut-être en existe-t-il d'autres, je ne les connais pas. J'ai rigoureusement écarté, il va sans dire, tous les associations de serviteurs patronnées par des personnes charitables qui prêchent l'obéissance chrétienne aux employés et retardent ainsi l'évolution sociale.

II

Quelles seront les conséquences de cette entrée en scène des syndicats de domestiques pour ceux-ci d'abord, pour leurs maîtres ensuite ?

Chez les premiers se développera un sentiment nouveau de leurs droits et de leur dignité. Ils lutteront franchement pour les conquérir et renonceront à cette agitation sans but défini, à cette guerre de ruse qui est, à l'heure présente, leur seul moyen de défense contre les empiètements de leurs maîtres. Ils cesseront d'être des domestiques pour devenir des employés dont les heures de travail seront fixes et la besogne nettement délimitée. De même que l'*esclave* est devenu *serf*, le serf *serviteur*, ainsi le serviteur va devenir un *employé* qui apprendra son métier, comme s'apprennent tous les autres métiers. De cette façon, armé pour la lutte, il discutera avec son employeur les charges qu'il acceptera ou refusera suivant ses aptitudes. Et c'est alors que les conséquences de l'union se feront sentir pour les anciens maîtres et leur vie familiale. De plus le travail domestique, remis en honneur, ne sera plus relégué au rang d'occupation humiliante que même l'on n'enseigne pas (1).

(1) Autrefois la serve apprenait de sa mère ou de quelque autre servante, dans la maison même où elle vivait, à remplir les devoirs de sa charge.

On commence à souffrir de cette lacune et en tous pays se fondent des écoles ménagères, où les femmes de toutes les classes peuvent apprendre à faire la cuisine et à diriger un ménage. En Belgique, M. de Bruyn, ministre de l'industrie, prit lui-même l'initiative de soumettre au roi le projet de créer des cours de ménage dans toutes les écoles publiques du royaume. Il y a neuf ans de cela et ces cours ont déjà donné de bons résultats. En Autriche, même tentative fut faite par Mme Ottilie Bondy. Aux écoles ménagères fondées dans plusieurs grandes villes sont attachés des restaurants et c'est en préparant les repas des clients, sous la surveillance d'une personne experte, que se fait gratuitement l'apprentissage des élèves, capables de devenir ensuite de bonnes domestiques.

Mais ce ne sont pas seulement les employées qui ont à apprendre tout ce qui se rapporte à la préparation des mets et à la tenue d'un ménage. On ne peut se représenter combien l'esprit routinier et l'ignorance des maîtresses de maison en ces matières — ignorance des propriétés chimiques des aliments, de l'hygiène culinaire — laissent libre carrière aux fraudes de commerçants sans scrupules, nuisent à la santé générale et rétrécissent l'horizon de la famille.

Il résulte donc de cette inintelligence de l'employée et de l'employeuse dont le développement n'a pas marché de pair avec la transformation des conditions économiques et sociales un manque complet d'harmonie dans leurs rapports réciproques. Elles ignorent leurs devoirs mutuels. Quant à leurs droits, ils ne sont pas mieux établis, mais à l'ordinaire au préjudice de la première qui n'a, comme je l'ai déjà dit, que l'arme des faibles : la ruse.

Les griefs relevés contre elle forment un sujet de conversation sans cesse repris et âprement traité. Ces griefs portent en général sur l'inexpérience de l'employée, son indifférence, voire même son hostilité, son insolence, sa négligence, la légèreté de son caractère, sans compter d'autres défauts plus rares. Toutes ces accusations sont souvent parfaitement motivées. Reprenons-les.

L'inexpérience provient du manque de préparation aux occupations acceptées par une très jeune personne que l'on paie fort peu de ce fait, et qui sort à l'ordinaire d'un milieu où le confort le plus élémentaire fait défaut.

Quant à la négligence, l'indifférence, l'hostilité même, elles sont le résultat de l'état général des esprits parmi les exploités qui prennent lentement conscience d'eux-mêmes et se montrent chaque jour moins disposés à être dupes en une fidélité qui ne leur assure plus d'avenir. Les êtres d'ailleurs qui ne disposent pas librement de leur personne, que l'on épuise de travail et pour lesquels la plus mauvaise pièce de la maison est toujours assez bonne, ne peuvent avoir de leur devoir que

des notions confuses. Le sentiment des responsabilités grandit chez tout être humain en proportion des droits qu'il conquiert.

Quant au grief de légèreté, on reste stupéfait de la somme de renoncement à des plaisirs naturels que les maîtresses de maison exigent parfois de leurs jeunes servantes. Elles mettent toute leur énergie à les sauver d'elles-mêmes en leur interdisant de se rendre à une danse quelconque, et ne réfléchissent pas qu'elles s'accordent et accordent à leurs filles des récréations nombreuses, sans compter l'avantage de la vie de famille. Elles isolent ainsi la malheureuse dans un milieu étranger à ses goûts et à ses habitudes. Tout être, et plus encore un être jeune, a besoin de frayer avec ceux de son âge et de sa classe. Si les allures et les mœurs de cette classe sont grossières, la faute en est au manque de développement physique, intellectuel et moral. C'est à ce développement qu'il faudrait porter remède, par l'exemple d'abord et par des conditions économiques et sociales autres qui favoriseraient chez tout individu une croissance intégrale.

C'est un fait établi que les servantes fournissent à la prostitution un fort contingent, à la suite d'un premier abandon et lorsqu'elles restent sans ressources au moment de mettre au monde l'enfant de leur maître ou d'un amant de leur classe. Alors qu'en Allemagne les ouvrières de fabrique entrées dans les rangs des prostituées ne forment que 16 % du chiffre total de leur classe, les domestiques donnent 35.07 %; les ouvrières à domicile et les demoiselles de magasin 42 %.

Si sur ces dernières le contact du luxe des riches exerce ses effets démoralisants, chez les servantes l'ignorance et le besoin d'affection dans leur isolement sont les principaux agents de leur chute. Car tout le jour il n'est tenu aucun compte de leurs goûts, de leur personnalité, et le soir elles n'ont souvent pour refuge qu'un espace sans air ni lumière. Dans ces conditions-là le service devient une torture et toute distraction est avidement saisie. Les servantes de nos grandes villes s'affranchissent en général de cette tyrannie, lorsqu'elles savent gagner la complicité des concierges; mais la vie sociale n'en est que plus désorganisée, ses plaisirs volés abaissant sans cesse le niveau moral des domestiques.

Combien il est lointain déjà, le temps où les rapports étaient familiers entre la cuisine et la grande salle, où les veillées rassemblaient en province la maisonnée au bruit des rouets des femmes. Ces mœurs patriarcales s'en sont allées rejoindre celles où les reines et les dames de haut lignage filaient entourées de leurs servantes.

La période que nous traversons est donc particulièrement pénible pour les intéressées en tout ce qui touche au service domestique, par la raison qu'entre femmes la lutte est toute de détail. Et l'évolution

en ce domaine se fait lentement, parce que justement elle dépend des femmes qui sont peu au courant des transformations générales dont découle leur bien-être ou leur malaise. Aussi, après avoir parlé de l'isolement de la servante, il est de toute justice de mentionner celui de la maîtresse de maison en son donjon familial, sanctuaire et abri. Mais tout en s'acharnant à y maintenir une organisation intérieure qui date encore du temps où il n'existait ni manufactures, ni usines, ni chemins de fer, elle accepte d'autre part toutes les exigences de la vie moderne qui se socialise de façon inconnue il y a cinquante ans. Le nombre des domestiques ayant diminué, elle accumule sur un nombre restreint d'entre eux, sur une seule servante souvent toute la complexité d'un service minutieux. Harcelée elle-même par des obligations multiples et plus fortes que son budget, elle harcèle à son tour ses employées qui la quittent ou qu'elle renvoie pour des peccadilles.

III

Cette situation est sensiblement la même dans toute l'Europe et en Amérique; mais il existe une différence radicale dans la manière dont les servantes l'acceptent en Russie ou aux États-Unis. En allant ainsi de l'Est vers l'Ouest, on peut faire une étude sur le vif de ce qu'a été l'évolution du service domestique à travers les siècles, de l'esclavage de l'antiquité à l'employé qu'aspire à devenir le serviteur d'Amérique.

Laissons l'esclave de nom à l'Orient — ce qui ne prouve pas qu'il ait disparu de fait en Occident — et voyons ce qui se passe en Russie, où le servage fut aboli par Alexandre II. — Nous n'entendons parler ici que de la Russie d'Europe. — Elle se compose de parties fort distinctes par les mœurs et le caractère, du Caucase à la Finlande, qui, elle, a ses lois et un développement général, social et intellectuel, plus avancé même que celui de la France. Mais comme le Russe est sujet et non citoyen, les maîtres ainsi que les serviteurs n'ont aucun droit politique. Les seconds sont à la merci des premiers qui ont souvent recours à la police, lorsqu'ils veulent se débarrasser de leurs domestiques. Pour ceux-ci, sans moyen aucun de défense, tout est assez bon, la natte en guise de lit et des coups.

Chaque domestique russe doit être muni d'un passe-port, comme d'ailleurs tous les sujets de l'empire; mais ce passe-port est à la merci des employeurs qui peuvent y inscrire tel témoignage déshonorant qu'il leur plaît et détruire ainsi l'avenir de l'employé.

Il est vrai que même chose se voit en Angleterre, et c'est contre cet abus en particulier que réclame le *syndicat des domestiques de Londres et de la province*. En France toute accusation non capitale, mais portée

dans un certificat sur le caractère plus ou moins agréable de l'employé, peut entraîner, même motivée, l'obligation de rembourser la perte pécuniaire occasionnée par ce fait en un chômage forcé.

Quant au domestique russe, il n'a en pareille circonstance aucun droit à faire valoir et aucune garantie. Il est plus malheureux qu'au temps du servage, alors qu'il appartenait à un maître dont il constituait la propriété et la richesse et qui lui permettait de vivre dans sa maison ou sur ces terres moyennant une certaine somme de travail. Ces rapports d'autrefois de nature patriarcale ne se sont conservés que dans les campagnes éloignées des grands centres.

En Allemagne et en Autriche un degré de plus est franchi et bien qu'on y voie souffleter les domestiques très serviles souvent, — ils baisent encore en Autriche l'épaule ou un pan des vêtements de leurs maîtres en manière de salutation, — ils sont des citoyens et certaines garanties leur sont accordées. Toutefois la situation des servantes en Allemagne n'est plus en rapport avec l'état présent de notre civilisation. Les salaires y sont peu élevés, bien qu'ils tendent à monter. Les écoles ménagères qui s'y sont fondées en formant des domestiques expérimentées rendront ces dernières plus exigeantes et prépareront une transformation qui s'annonce à peine.

En France, dans les grandes villes et à Paris surtout, on assiste en la plupart des ménages à un va-et-vient constant de domestiques dont la rébellion est tout aussi complète qu'irréfléchie et sans but. — Sont déjà compris, du reste, sous le titre d'employés les cuisiniers et les garçons de café qui se groupent en syndicats. — Quant aux femmes, elles se trouvent, si elles ne sont pas soutenues par quelque œuvre charitable, dans la situation la plus précaire qui se puisse imaginer, sans lien, sans appui. Et chaque mois, chaque semaine, de nouvelles venues, fraîchement débarquées de la campagne, sont entraînées dans les remous du tourbillon parisien. Car ce sont les villages qui nous fournissent le plus de domestiques : les jeunes filles des villes se font ouvrières ou demoiselles de magasin. Les difficultés qu'elles rencontrent tiennent à leur sexe autant qu'à leur rang social.

Toutefois, lorsqu'on parvient à lui donner conscience de ses droits, la fille du peuple comprend l'importance de l'association. Aussi, malgré bien des déboires, voit-on en Angleterre, où une élite de femmes lutte pour conquérir l'égalité civile et politique de leur sexe, des groupements considérables se former et, derniers venus, des syndicats de domestiques.

---

(1) D'après les statistiques de 1895, le nombre des domestiques diminue en Allemagne, non pas que la demande en soit moins pressante ; mais parce que les jeunes filles tiennent à jouir d'une plus grande liberté. Ce sont comme partout les moins capables de leur classe qui acceptent du service.

Aussitôt elles ont obtenu des améliorations à leur sort, que les maîtresses de maisons traitent d'exhorbitantes. Elles se réservent souvent une soirée par semaine pour se rendre à quelque invitation ou pour recevoir des amies, sans compter l'après-midi de rigueur. Le nombre des Anglaises qui acceptent du service diminue d'ailleurs insensiblement, bien que les domestiques forment à elles seules un tiers des ouvrières. Ce sont des Suissesses et des Allemandes qui les remplacent.

IV

Aux États-Unis ce phénomène est bien plus accusé encore : l'Américaine née et l'émigrante chez qui l'esprit d'indépendance du peuple américain a eu le temps de se développer, refusent de servir. Les seules servantes que l'on puisse trouver sont des Irlandaises insouciantes et négligentes pour la plupart ou des Italiennes dont les habitudes d'ordre et de propreté laissent également à désirer. La citoyenne américaine qui accepte du service est presque infailliblement parmi les moins intelligentes de sa classe et ne pourrait réussir dans un autre emploi. Les mieux douées préfèrent entrer dans une fabrique, se faire demoiselles de magasin, caissières, télégraphistes, téléphonistes, etc.

Les salaires des domestiques sont élevés cependant : 70 à 80 francs par mois pour une cuisinière, de 60 à 70 francs pour une fille de service, de 60 à 70 francs pour une femme de chambre, de 60 à 70 francs pour une bonne d'enfants. Tels sont les prix ordinaires. Les places de cuisinière à 210 francs et de femme de charge à 270 francs sont aussi rares en Amérique que celles, en France, de femme de chambre à 80 francs et de cordon-bleu à 100 francs. De même que chez nous les prix oscillent entre et 20 et 60 francs, en Angleterre de 20 à 80 francs, ils vont aux États-Unis de 50 à 120 francs, tandis qu'en Allemagne ils descendent jusqu'à 12 francs pour ne monter qu'à 40 francs.

Une jeune fille aux États-Unis a donc tout avantage à accepter de servir, puisqu'elle n'a aucun frais de logis, de nourriture, de blanchissage alors que la vie est fort chère. Les loyers sont exorbitants et les abris abordables pour une bourse d'ouvrière, orpheline ou indépendante, sont les maisons meublées des quartiers populeux, antres d'insalubrité et de vice. Il faut donc que sa répugnance pour le service soit bien vive, lorsqu'elle résiste aux réels profits qu'il offre.

Comme ouvrière dans une fabrique elle gagnera, il est vrai, au minimum 50 francs par mois avec l'espoir de devenir première ouvrière à 50 francs, voire 75 ou 125 francs par semaine ; mais elle a toujours à payer sa pension chez ses parents ou ailleurs. Elle tient cependant moins encore aux bénéfices matériels qu'à sa liberté ; car dans la fabrique elle ne travaille à l'ordinaire que de sept heures du matin à six

heures du soir. Elle rentre alors chez elle et dispose de ses soirées et de son dimanche, tandis que la servante est occupée de six heures du matin à huit heures du soir (1). Il lui est accordé un après-midi par semaine et parfois une soirée ; toutefois elle a rarement son dimanche tout entier à elle. On a le droit de la questionner sur ses faits et gestes, de s'immiscer dans ses affaires privées et elle ne peut faire de projet sans s'attendre à les voir dérangés par les plans de ses maîtres, ni une petite promenade sans en demander la permission.

En outre, aux États-Unis, la classe des domestiques est regardée, même dans le peuple, comme inférieure. Une ouvrière de fabrique est toujours plus recherchée par les jeunes gens qu'une servante et chez les jeunes filles cette circonstance influe beaucoup sur leur choix d'une carrière.

Une autre raison sentimentale qui empêche une Américaine de prendre du service est l'isolement qui est son lot dans la famille où elle entre. Aussi peut-on encore trouver une domestique dans une maison où l'on en emploie cinq ou six. Elle acceptera à la rigueur, si elle a une compagne ; mais pour être seule et à la campagne par surcroît on ne peut l'y décider, alors même que sa maîtresse, ainsi que plusieurs le font déjà, lui accorde toutes les récréations compatibles avec sa position, se promène avec elle en voiture, lui fournit des livres et invite de temps en temps quelques-unes de ses amies. Une dame, entre autres, fit ajouter à sa maison une petite aile où se trouvait un salon et une chambre à coucher afin de retenir sa cuisinière. L'ingrate n'en donna pas moins son congé, la chambre et le salon ne lui semblant pas une compensation suffisante au manque de société.

L'habitude s'établit en Amérique, comme en Angleterre, d'accorder aux domestiques un jour où elles reçoivent leurs amies ou bien se rendent chez celles-ci, et dans ce but elles demandent la libre disposition d'un salon — *parlour* — dont elles choisissent l'ameublement. D'ailleurs elles se refusent de plus en plus à accepter le nom de servantes : elles sont des *aides* — *helps* — ou des *employées*.

Une noble femme, Miss Jane Addams, qui s'est établie dans un des quartiers les plus populeux de Chicago et y fait une œuvre d'éducation sociale, écrivait en mars 1896 (2) : « L'égoïsme de la maîtresse de maison moderne qui, en son étroite éthique sociale, exige que ceux qui travaillent au confort de sa famille travaillent pour celle-ci uniquement et que non seulement ils restent célibataires, mais rompent plus ou moins leurs liens sociaux naturels, fait que les meilleurs parmi les

(1) Passé cette heure là, une domestique américaine refuse de travailler, aussi les maîtres sont-ils tenus de dîner à six heures, à sept heures au plus tard.

(2) *American Journal of Sociology*, Chicago : A Belated Industry.

ouvriers refusent de la servir. Un individu digne et entendu consent aisément à venir chez vous accorder un piano. Un autre aussi habile en son genre viendra poser des vitres. Un autre encore, moins intelligent, mais tout aussi indépendant, viendra nettoyer votre parquet. Ces hommes seraient fort mécontents et jugeraient la prétention outrée, si leur travail exigeait la renonciation à une vie de famille, à des relations sociales et l'obligation de vivre sous le même toit que ceux qui demandent leurs services. La préparation des mets et le nettoyage d'un appartement pourraient être faits en grande partie par des femmes vivant au dehors et venant dans la maison comme le font des ouvriers adroits qui n'ont aucune relation personnelle avec l'employeur. Il n'y a pas de raison pour qu'une femme qui nettoie nos fenêtres ne vive pas une vie domestique et sociale complète comme l'homme qui nettoie les fenêtres d'un bureau. Si la fonction de *serviteur* était une fois pour toute éliminée de l'économie domestique et si on lui substituait celle d'*employé,* un premier pas serait fait vers la solution de bien des difficultés. »

Telle est la vraie situation et c'est à l'éclairer que j'ai voulu consacrer la présente étude. La révolte même des employées domestiques, qu'une instruction primaire obligatoire et les revendications qui sont dans l'air stimulent et éveillent à une conscience plus nette de leurs droits d'êtres humains, va obliger sous peu en tous pays les employeurs à regarder en face la phase nouvelle dans laquelle entre le service domestique.

A Philadelphie, exaspérées et ne voulant rien changer à l'organisation de leurs intérieurs, les maitresses de maison firent grève il y a trois ou quatrè ans, afin d'amener le camp ennemi à composition. Elles n'obtinrent qu'une trêve.

A Chicago, sous la pression de difficultés grandissantes, il se forma, en 1891, une *Association colombienne de ménagères.* « Un de nos buts, disent les statuts, est d'examiner la position de la servante, ses heures de travail et leurs limites et de nous demander constamment si, à sa place, sans une préparation spéciale, nous ferions aussi bien qu'elle. »

C'était placer la question sur son vrai terrain. L'Association fonda un bureau de placement et une école où l'on enseigne les travaux domestiques en des cours de trois mois. Des examens classent les aptitudes et des certificats sont délivrés.

A Philadelphie, même tentative dirigée par le *Comité d'économie domestique du club civique,* afin d'élever les travaux du ménage au même rang que les autres. On dressa de plus une liste des prix proportionnés aux exigences du service.

Ces écoles ménagères avec enseignement scientifique et raisonné,

où les filles du peuple viennent s'instruire volontiers, ont été utiles aux ménages d'ouvriers, sans que les élèves s'en montrassent plus disposées à aliéner leur liberté et à se placer sous la dépendance de femmes qui peuvent être excellentes, mais qui à l'ordinaire exigent de leurs servantes des vertus que les maîtresses ont rarement.

V

Le premier résultat de la transformation de la servante en employée ou aide sera de la séparer complètement de la famille où elle vit à l'heure qu'il est sans en faire partie, — situation anormale, épave d'un passé disparu.

Les employées sans foyer auront des clubs. Pour Miss Jane Addams les clubs d'employées sont aux Etats-Unis de fondation imminente (1). Des clubs semblables sont déjà en germe dans les logements de domestiques attachés aux hôtels d'été. Ces clubs, à son avis, se formeront tout d'abord dans les banlieues, là où il est plus difficile de se procurer des servantes, vu l'isolement qu'elles ressentent et des ressources limitées des familles qui s'y établissent. Ces nouveaux groupements feront naître rapidement un esprit de corps chez leurs membres, comme on l'observe déjà dans les clubs d'ouvrières ; elles apprendront leur métier et leur niveau s'élèvera. Le service cessera sans doute à sept heures, comme dans les fabriques, et tout travail supplémentaire devra être payé à part.

Il est évident que du fait même de cette nouvelle organisation les exigences des employées augmenteront. Leur plus grande habileté au travail, la force que leur donnera au besoin leur union créera certainement un état de choses qui préparera de nouvelles transformations dans la vie domestique. Ces transformations s'accompliront de pair avec d'autres plus générales ; en supputer les conséquences serait sortir du cadre de notre travail. Mais on peut prophétiser à coup sûr qu'une simplification de l'ameublement et du service s'imposera. Ils sont devenus ridiculement compliqués et nuisibles à la santé dans les classes riches. Dans la petite bourgeoisie on ressemble fort à la grenouille qui voulait devenir aussi grosse que le bœuf.

En Amérique il faut déjà être millionnaire pour avoir une maison montée sur un grand pied. En général on simplifie le service : par téléphone se font les commandes aux fournisseurs ; l'électricité, le gaz sont établis pour l'éclairage et le chauffage ; un système très ingénieux, ouvert près de la cheminée, emmène les balayures, etc., etc.

(1) A Belated Industry.

Mais on va plus loin, et les familles sans grande fortune ont recours à un établissement, à l'hôtel, où la nourriture, le chauffage, l'éclairage, le téléphone sont compris dans le prix du loyer. Et c'est cette nécessité elle-même qui précipite l'évolution de la vie domestique et entraîne vers la socialisation.

Miss Addams prévoit d'ailleurs que, lorsque nous permettrons aux employées domestiques de vivre avec leurs familles ou leurs amis, il se produira un changement dans la manière même dont les aliments seront préparés. On confiera la préparation d'un grand nombre d'entre eux à des centres industriels, ainsi que nous le faisons pour les légumes, les fruits et les viandes conservées, ce qui diminuera à la maison le nombre des heures consacrées au travail (1). Il serait possible à son avis que l'employeur eût à retourner, au moins durant une période de transition, à la primitive position occupée par la *dame* d'autrefois qui recevait la nourriture préparée et les boissons, et les servait elle-même à sa famille et à ses hôtes. Ainsi le service serait simplifié.

Quant à la nourriture proprement dite, si elle est insuffisante dans les classes pauvres, elle est trop abondante dans les classes riches et cause par cela même de nombreux désordres dans l'organisme. En ce qui touche aux boissons, il règne également la plus complète méconnaissance des fonctions digestives ou des effets que produit l'alcool sur les facultés intellectuelles de l'individu et sur le physique et le moral de sa progéniture.

Les ustensiles se transformeraient à leur tour. Il a été fait fort peu d'innovations dans ce domaine par suite de l'esprit routinier d'êtres longtemps privés de connaissances générales, la fille se conformant aux habitudes et aux instructions de la mère, sans chercher à simplifier les besognes domestiques. En Amérique cependant les inventeurs commencent à venir en aide à la ménagère. Le fourneau *Aladin* est devenu populaire. Il est dû à Edward Atkinson, qui a tout spécialement étudié les qualités nutritives des divers aliments et les moyens les plus économiques et les plus hygiéniques d'employer la chaleur à la cuisson des mets.

Je ne puis m'arrêter dans ce travail aux détails des découvertes relatives à l'alimentation et à la préparation des mets ; mais les difficultés économiques croissantes vont bientôt obliger les ménagères à étudier méthodiquement et scientifiquement leur rôle domestique. En ce faisant, elles pourraient grandement aider le progrès et bien que je

(1) Il est probable que cette prédiction se réalisera ; mais sous le présent régime social et dans la fièvre d'or qui s'est emparée de l'homme moderne, ce sera au grand détriment de la santé publique. Le pain que nous livrent les boulangers ne devient-il pas chaque jour moins nutritif et plus indigeste ?

refuse à qui que ce soit le droit de fermer à mon sexe un champ quelconque de la pensée et de l'activité humaines, je crois qu'il faut que les femmes travaillent surtout dans les domaines où leur compétence est déjà reconnue ; ils sont infiniment vastes. En matière d'éducation première et d'hygiène domestique, elles ont laissé jusqu'ici une place tristement vide et qu'elles seules peuvent remplir. J'entends parler ici de cette éducation et de cette hygiène réfléchies et scientifiquement appuyées, qui prépareront un état social supérieur à celui que nous lègue un passé dont les formes ne conviennent plus à des besoins nouveaux (1).

La présente époque de transition sera longue sans doute ; toutefois elle apprendra à supprimer dans toute la mesure du possible l'effort inutile, dans le ménage comme ailleurs, afin que les journées des ménagères ou de leurs aides ne soient plus accaparées ainsi qu'à présent par la préparation des repas et la mise en ordre des ustensiles. De plus, en nous obligeant à socialiser nos intérêts là où nous gaspillons à l'heure qu'il est de l'argent et des forces en pure perte, elle rapprochera les classes. Et peut être verra-t-on un jour des *aides*, des *amies*, célibataires, ou sans parents, aider au foyer la mère de famille et remplacer la servante révoltée de notre époque. Le travail manuel aura été remis en honneur et rendu intelligent par un développement intégral à la portée de tous.

Voici du reste que des plans d'union plus étroite entre les différents groupes familiaux surgissent dans les pays mêmes où la concurrence, les difficultés économiques semblent devoir plus encore que dans nos pays latins séparer les individus. L'excès du mal conduit au remède ou mieux à chercher un remède.

Il y a dix ans environ parut en Angleterre un livre *Scientific Meliorism*, dont l'auteur, Jane Hume Clapperton, proposait l'association d'un certain nombre de ménages — *Unitary Homes* — qui permettrait aux familles sans grande fortune de vivre plus confortablement et à

---

(1) Le *Woman's Journal*, de Boston, 13 février 1897, contient sous la rubrique : *Clubs de femmes*, la notice suivante :

« Durant cet hiver on s'occupe beaucoup d'économie domestique dans les clubs féminins. Dans un récent meeting de la section scientifique du club de femmes à Fitchburg, Massachussets, Miss Janette A. Grant, de Newtonville, avait pris pour sujet : *Cuisines esthétiques et le travail domestique sans aide.* L'orateur commença en faisant la description d'une cuisine modèle, où la plus grande partie de l'ouvrage serait exécuté par une seule personne, et montra combien avec de l'intelligence et les nombreuses facilités apportées en ces dernières années, la ménagère pouvait s'arranger à rendre son travail chose aisée.

« Dans un meeting du Club de Femmes, de Medfield, Mass., des rapports furent lus par Mme Maria Parker sur la *Simplification du service domestique*, et par Mme Washburn sur la *Nourriture*. Il s'ensuivit une discussion animée où les problèmes domestiques furent traités dans leur étroite connexion avec des réformes municipales. »

moins de frais. Ce projet que Miss Clapperton défendit de nouveau en septembre dernier à Berlin, au congrès féministe international, est socialiste au dernier point et précéda, je crois, l'apparition du fameux livre de Edward Bellamy, *Looking Backwards*, qui fit tant de bruit.

Si elles s'associaient, vingt familles qui vivent à l'étroit dans quarante chambres en occuperaient environ quinze spacieuses et confortables, dont deux grandes tables à manger, une salle de musique, un atelier, un fumoir, une salle de danse, un billard, une salle de lecture, une salle d'étude et une chambre d'enfants. Les grands parents ne vivraient pas isolés comme cela se voit à présent ; jeunes gens et jeunes filles grandiraient côte à côte, sans que les premiers fussent poussés par la monotonie de la vie de famille à chercher au dehors des distractions si souvent malsaines. Quant aux enfants, un des membres de la communauté mènerait leur instruction de front avec leur éducation, et ainsi serait évitée l'agglomération néfaste de jeunes êtres en des internats ou même en des externats qui ressemblent à des manufactures d'intelligences.

L'ouvrage de Miss Clapperton fut ou passé sous silence ou traité de contraire à la morale, parce que, disait-on, il proposait la destruction de la famille. Un ou deux critiques seulement le prirent au sérieux. En 1892, la Commission du Travail ou Bureau du Travail à Londres, présenta sur la situation des domestiques un rapport accompagné de considérations générales qui appuyaient, sans y tâcher, le plan de Miss Clapperton. M. Greeman, le rapporteur, reconnaissait les défauts du système d'isolation dont les servantes sont les victimes, le bien-fondé de leurs prétentions à une existence supérieure, la nécessité d'un changement radical et la possibilité d'association dans la vie domestique.

Si chimérique qu'il paraisse, ce projet de ménages en communauté qui ne détruirait pas la famille, mais permettrait au contraire aux mères de s'occuper davantage de leurs enfants, a été également discuté lors de l'Exposition de Chicago dans le Congrès tenu par les femmes.

Voici en quelques mots le plan que soumit Mme Mary Coleman Stuckert de l'Illinois, plan qu'elle exposa par la suite en de nombreuses conférences, dans les différentes villes des États-Unis. Elle se proposait même de venir en France ; mais nous ne sommes pas encore mûrs pour de telles innovations, notre évolution économique n'étant pas aussi avancée que celle de l'autre côté de l'Atlantique. Nous jugeons du reste avoir eu la primeur des phalanstères, et l'essai n'en fut pas heureux, parce que les conditions sociales ne les rendaient pas encore inévitables. La vie individuelle et la vie sociale sont choses trop souples et ondoyantes pour se soumettre à de rigides formules, on

n'en peut arrêter les contours à l'avance, et prévoir toutes les influences qui les détermineront.

Revenons au plan de Mme Coleman Stuckert.

Quarante-quatre maisons — pourquoi quarante-quatre justement ? — de quatre à seize chambres chacune seraient bâties autour d'un espace oblong où se trouverait un bâtiment ayant au rez-de-chaussée une monumentale cuisine, une salle à manger et une buanderie. Au premier logeraient les employés. Au second il y aurait une salle de réunion, une librairie, des salles de lecture, des pièces pour *jardins d'enfants*. Ce bâtiment central serait éclairé et chauffé au moyen d'accumulateurs et de fourneaux placés dans les sous-sols. Il contiendrait en outre des locaux pour les provisions et une glacière.

Un comité de directeurs chargerait un surintendant des achats, de la comptabilité et de la surveillance sur tout le travail exécuté dans le bâtiment principal. Seules, des cuisinières supérieures, instruites des propriétés chimiques des substances alimentaires, seraient engagées; car elles pourraient être bien payées. Pour la même raison on ne choisirait dans les divers départements que des personnes expertes. Dans la buanderie aménagée d'après les plus modernes inventions, le blanchissage se ferait à 1 fr. 25 la douzaine.

Ce projet laisserait subsister les intérieurs séparés avec la faculté de faire servir ses repas chez soi ou de les prendre dans la salle à manger commune, comme à l'hôtel. Mme C. Stuckert a réglé jusque dans ses moindres rouages l'aménagement d'un semblable phalanstère, et déposé au bureau du Congrès le plan de la bâtisse auquel elle joignit un devis détaillé des frais, suivant le degré d'élégance et de confort que voudraient ou que pourraient s'accorder ses occupants.

On comprend que dans un pays, où bien des ménages sont déjà forcés de vivre à l'hôtel vu la cherté des loyers et le prix exorbitant de la main-d'œuvre, ce projet de ménage en communauté paraisse devoir résoudre le difficile problème économique. De toutes façons il prépare les esprits à l'idée d'une socialisation et d'une union d'intérêts en mesure de rendre plus facile l'existence individuelle et l'existence collective.

Ce nous est un encouragement de noter ces symptômes qui rendent pour ainsi dire tangible l'évolution qui se poursuit en ce domaine. Les difficultés que font naître dans la vie domestique les conditions économiques générales et la révolte souvent inconsciente, mais parfaitement naturelle, d'êtres longtemps soumis, ne seront pas parmi les moindres facteurs qui aideront à l'élaboration de la société future.

J. Hudry-Menos.

Le Renouvellement du Privilège

DE LA BANQUE DE FRANCE

(Suite et fin)

II

Nous avons montré dans notre premier article que la Banque de France n'avait rendu à l'État, en échange de services signalés, que les services à elle imposés par la nécessité du temps. Par cette constatation nous sommes arrivés à une conclusion double et dont la première était qu'une Banque d'État, mise en son lieu et place, eut libéralement et plus tôt répondu par un bienfait général pour le pays aux secours multiples que les nations et les gouvernements ont apportés à cet établissement de crédit. Nous aussi, et nous adressant plus spécialement aux partisans du renouvellement qui entendent cependant ne pas abaisser l'État devant la Banque et réclamer à celle-ci de nouvelles concessions, nous avons promis de démontrer qu'à l'heure actuelle, par le fait du projet soumis aux Chambres les avantages tirés de la Banque étaient dérisoires. Il faut tenir la promesse faite.

M. Cochery et après lui M. Maurice Lebon, rapporteur de la commission, exaltent les avantages que la Banque de France procure à l'État et font entendre que ces avantages sont tels qu'il ne faut pas penser en obtenir de nouveaux. On peut réduire à trois les prétendues concessions faites par la Banque et il suffira de les énoncer pour s'apercevoir de la faiblesse avec laquelle les droits de l'État ont été défendus dans les négociations tardivement intervenues. La Banque promet de créer des succursales nouvelles — accepte une clause résolutoire qui pèsera sur le contrat et qui permet de le briser avant son échéance, en 1912 — accepte le principe d'une redevance variable basée sur le produit de la circulation productive par le huitième du taux de l'escompte. Le projet et après lui le rapport prétendent que ce sont des avantages considérables. Examinons.



1° La Banque va créer des succursales nouvelles : elle va transformer 18 bureaux en succursales (art. 9) — elle va créer dans les départements non pourvus de succursales 11 succursales nouvelles — elle va créer 30 bureaux auxiliaires. Approximativement on a fixé à 35 millions les dépenses que pareille création va occasionner. Nous ne ferons pas remarquer seulement que ce chiffre peut avoir été grossi, qu'il émane de la Banque qui a intérêt à l'élever pour accroître le prétendu sacrifice qu'elle consent — et qu'en tous cas aucun élément ne nous permet de le discuter. Acceptons-le donc. Seulement il est facile de faire remarquer qu'on aurait pu, en regard du chiffre de dépenses, placer le chiffre de bénéfices. Si pour une durée de vingt-trois ans la Banque dépense trente-cinq millions à créer des succursales nouvelles — elle ne fera croire à personne que ces succursales ne lui rapportent pas. Et si elle a attendu jusqu'à ce jour pour les édifier, ce n'est pas parce qu'elle a craint de dépenser en pure perte son argent — c'est qu'elle voulait paraître, à l'occasion du renouvellement de son privilège, faire un lourd sacrifice. Cette diplomatie financière est un peu trop grossière pour surprendre même les naïfs. Par conséquent qu'on ne nous parle pas des dépenses occasionnées par la création de succursales — ou qu'on nous parle en même temps des bénéfices éventuels. Si les projets de loi étaient des œuvres impartiales, le ministre des finances n'aurait pas manqué de dresser ce bilan nécessaire.

2° La Banque réclamait un renouvellement de son privilège jusqu'en 1923. M. Cochery, dans son projet, avait satisfait à cette exigence. Sous la pression de l'opinion la commission a corrigé sur ce point le projet — et tout en concluant au renouvellement pour une durée de vingt-trois ans, elle a inscrit une clause résolutoire que l'on pourra invoquer en 1912. Encore un des lourds sacrifices consentis par la Banque ! Encore un des triomphes obtenus par l'État !

Nous sommes bien entendu d'accord avec la commission pour nous féliciter de cette concession. Seulement nous aurions voulu qu'on en parlât plus modestement, qu'on n'exaltât pas la bonne volonté de la Banque et qu'on ne se ravit pas de cette concession qu'elle ne pouvait pas refuser pour négliger d'en réclamer d'autres. Veut-on savoir ce que vaut ce progrès éclatant ? En 1840, lorsque Dufaure rédigeait le rapport sur le renouvellement du privilège de la Banque de France — il avait fait accepter comme aujourd'hui, par le gouvernement et par la Banque, ce principe de la clause résolutoire. Et même la Chambre des députés, issue du suffrage censitaire, avait été plus énergique que la commission élue par une chambre républicaine. En 1840 — on avait

décidé que douze ans après le vote de la loi de renouvellement une proposition nouvelle pourrait mettre en question le privilège. Aujourd'hui — on nous fixe un délai de 15 ans ! Voilà le chemin parcouru depuis 1840.

Or qui ne voit que la clause résolutoire est nécessaire surtout à notre époque et que le délai dans lequel elle doit jouer devrait-être plus court aujourd'hui qu'il ne le fut jadis ? On ne veut pas, par un trop long contrat, lier l'État à la Banque. Pourquoi ? Parce que, à une époque où les transformations économiques sont brusques et fréquentes, on ne peut enfermer l'avenir dans un cadre immuable. C'est à cette considération qu'ont obéi les hommes de 1840. Or, cette considération pèse beaucoup plus sur notre génération. Nous vivons plus que la génération de 1840 — en face d'un horizon chaque jour modifié. Cela n'empêche pas la commission, qui aurait dû abréger encore le délai, de l'élever davantage (1).

3° La Banque accorde à l'État une redevance annuelle et variable, basée sur le produit de la circulation productive par le huitième du taux de l'escompte. Cette redevance doit être égale à près de 4 millions par an. M. Cochery l'a établie de préférence à la redevance fixe — égale à 2,500,000 francs par an et que M. Rouvier avait, en 1891, inscrite dans son projet.

C'est évidemment là un avantage sur la situation antérieure. Seulement il est regrettable que le gouvernement, qui ne pouvait se soustraire à la nécessité d'exiger de la Banque cette concession, ne soit pas allé au delà. Qu'on songe en effet que depuis 1840, c'est la première fois que le contrat de la Banque est sérieusement et librement discuté ! Qu'on réfléchisse que depuis 1840 on n'a rien pu obtenir de la Banque vis-à-vis de laquelle en 1857 l'empereur, pour des avantages pécuniaires à la veille de la guerre d'Italie, a trahi les droits de l'État. Donc depuis un demi-siècle la nation n'a rien pu réclamer. Elle recouvre le droit de parler. Et que demande pour elle son gouvernement ? Seulement une redevance variable égale à moins de 4 millions !

Or depuis 1840 toutes les Banques d'Europe se sont transformées. A part la Banque d'Angleterre, la Banque d'Allemagne (1876), la Banque Austro-Hongroise (1886), la Banque nationale de Belgique (1850 et plus tard 1872) ont admis — non pas le principe de la redevance variable — mais le principe du partage des bénéfices. Ces États

(1) On devrait surtout ne pas oublier que la Banque de France, pour se débarrasser de cette clause menaçante introduite par Dufaure dans la loi, la fit supprimer par un décret illégal en 1855 — après le coup d'État. En échange de ce service elle avança de l'argent au gouvernement qui avait violé la loi et inondé de sang le boulevard Montmartre. Plus tard, en 1857, elle fit une autre avance — par laquelle elle a acheté le renouvellement silencieux de son privilège.

monarchiques ont considéré que l'État n'était pas vis-à-vis de la Banque — dans la situation où se trouve l'État vis-à-vis des sociétés privées qui sont nées et vivent de leur propre effort — et à qui on réclame l'impôt en échange des services rendus par l'État à chaque citoyen. Ils ont considéré que vis-à-vis d'une Banque, qui fait appel au concours largement rémunéré du capital privé, mais qui tient de l'État un privilège d'émission — l'État doit non seulement la puissance sociale à qui l'impôt est dû en échange de la protection sociale qu'il exerce à tous — mais un associé. A cet associé des bénéfices étaient dus. Voilà le principe qui est en vigueur dans l'Allemagne, dans la Belgique, dans l'Autriche-Hongrie. En Belgique et en Allemagne, il a été consacré par des lois.

Dans l'application que produit-il ? En général la formule du partage des bénéfices entre l'État et les actionnaires est la même partout. On laisse prélever aux actionnaires un dividende à peu près égal à 6 °/₀ — on prélève ensuite un dividende pour alimenter la caisse de réserve. Le reste est partagé entre l'État et les actionnaires qui finissent par percevoir ainsi un dividende variant entre 8 et 10 °/₀ — ce qui est respectable. Ce principe, qui s'oppose à ce qu'on l'applique en France ? Si l'on se rappelle que la moyenne des bénéfices nets de la Banque peut évoluer entre 21 et 24 millions par année — qui ne voit qu'il reviendrait à l'État, les inutiles actionnaires largement rémunérés de leur capital inactif — une somme de près de 8 millions par an !

Au lieu de cela — on se contente de cette redevance variable. Si elle doit suffire, qu'au moins on élargisse la base sur laquelle elle repose ! — M. Cochery ne fait entrer que l'escompte comme élément. Et les avances sur titres n'ont-elles pas aussi un taux qui est actuellement de 3 °/₀ ? Pourquoi le huitième de ce taux ne servirait-il pas, avec le huitième du taux de l'escompte, à multiplier la circulation productive ?

*
* *

Voilà rapidement examinées les trois concessions tant vantées faites à l'État par la Banque. Quelle misère ! Par les succursales accrues nous aurons des sources nouvelles de profit ! Pour la durée du privilège nous tombons au-dessous de la législation de 1840, au-dessous des législations étrangeres ! Pour la redevance, nous perdons ce que nous rapporterait le partage des bénéfices institué dans des États monarchiques !

En échange l'État livre son droit de battre monnaie — pour une durée de 23 ans — assure aux actionnaires la paisible jouissance d'un dividende usuraire, actuellement au taux de 13 °/₀. Peut-on se contenter de pareilles concessions ? Ceux-là même qui croient à la néces-

sité de laisser son ancien caractère à la Banque de France n'ont-ils pas le devoir, puisqu'ils donnent à cet établissement de crédit une telle puissance, d'exiger plus ? Que devient le petit commerce et que devient l'agriculture avec ce projet ?

Pour le petit commerce — aucune concession nouvelle. On a rejeté à la commission la réforme tendant à abaisser à deux le nombre des signatures requises pour l'accès au guichet du papier commercial. Ce qui est obligatoire en Angleterre, ce qui est facultatif au moins, en Allemagne, en Belgique, en Autriche-Hongrie, ne peut, paraît-il s'acclimater en France. Avec la puissance d'information dont peut disposer la Banque, par le nombre de ses succursales, elle ne veut pas accepter le papier à deux signatures, quand il lui serait si aisé de rechercher la solvabilité des signataires. Le petit commerce continuera donc à payer l'escompte au chiffre officiel de 2 °/₀, le prix de la troisième signature, en tout et au minimum, 4 °/₀!

Et l'agriculture ? Nous espérons qu'après cette dernière expérience on nous fera grâce des déclamations champêtres ! La démocratie paysanne est trahie par le gouvernement. Que fait la Banque pour l'agriculture ? Elle verse une redevance annuelle de près de 4 millions. Jointes à un emprunt qu'on se réserve de faire à la Banque et qui sera de 40 millions — ces sommes iront dormir dans une caisse et quand elles seront assez importantes — on les en fera sortir pour constituer avec cette mince avance le crédit agricole.

Après combien de temps ? On se le demande. Et pendant ces longues années qui organisera le crédit agricole ? On connaît le mot spirituel et malheureusement vrai d'un ministre belge qui disait du haut de la tribune : « L'histoire du crédit agricole en France peut tenir dans un vœu émis en 1844 par le Parlement français : Il y a lieu d'organiser le crédit agricole. Depuis on n'a pas réalisé ce vœu. »

Depuis — en 1892 — la Chambre a bien voté une loi organisatrice des syndicats agricoles. Mais MM. Develle et Méline ont négligé de nous faire connaître les résultats de leur œuvre — résultats que les partisans de la loi de 1892 s'accordent à trouver sans importance. Et c'est tout ! Le projet du gouvernement ne contient pas une ligne favorable à l'agriculture. Il ne réclame pas de la Banque l'ouverture d'un guichet agricole où le crédit serait dispensé — comme il convient — à l'agriculture, qui ne peut offrir au prêteur que des gages différents de ceux que possèdent les commerçants et qui a besoin de délais plus longs pour les échéances. Pense-t-on, en dehors de la Banque de France, à édifier une Banque agricole indépendante ? On ne le sait. Le gouvernement, qui a fourni ses explications à la commission, n'a voulu prendre sur ce point aucun engagement.

Il est vrai que, s'il a été muet devant la commission, le gouver-

nement pourrait prétendre qu'il a été plus explicite dans son projet. L'article 3 du projet déclare que les effets des associations syndicales agricoles et autres seront admis à l'escompte, dans les mêmes conditions que les effets de commerce. Ah ! le bon billet. *Dans les mêmes conditions ?* Voilà qui peut avoir plusieurs sens. Cela veut dire d'abord qu'il faudra aux agriculteurs se présenter au guichet avec un effet muni de trois signatures — c'est-à-dire payer la troisième. Cela veut dire ensuite qu'ils n'emprunteront qu'à l'échéance de quatre-vingt-dix jours — c'est-à-dire à un terme trop court pour pouvoir s'acquitter. De sorte que le papier agricole sera traité comme le papier commercial. C'est la grande faveur qu'on a obtenu pour lui de la Banque. Peut-être aussi l'égalité juridique entre les effets commerciaux et les effets agricoles se doit-elle poursuivre. Si l'effet agricole est commercialisé — ne gardera-t-il pas son caractère au jour de l'échéance ? Et si à ce jour l'agriculteur ne paie pas, sera-t-il contraint par les voies rapides de la procédure commerciale au bout desquelles se trouve la faillite ? On ne sait.

Ainsi, c'est la banqueroute, la grande banqueroute agricole. La bourgeoisie capitaliste, infidèle à ses promesses, abandonne devant la puissance de l'argent la petite propriété terrienne et à l'heure attendue où elle la pouvait utilement servir, complice ou dupe, n'ose rien exiger du maître tout-puissant qui courbe les volontés et trouble les consciences.

Et combien d'autres réformes arrêtées ? La composition du conseil des régents, l'élargissement de l'assemblée générale des actionnaires, l'échéance fixée à cent vingt jours, pour ne parler que des modifications tant de fois réclamées, — ne sont même pas examinées par le projet du gouvernement (1).

Pourquoi cela ? Il faut bien en donner la raison ; si mesquine qu'elle apparaisse. Les actionnaires de la Banque ne peuvent et ne veulent consentir à aucune diminution du dividende exagéré qu'ils perçoivent. Or toute réforme leur apparaît comme une source de dépenses, comme un amoindrissement de leurs revenus. C'est donc là le secret de leur résistance. C'est leur intérêt particulier qui se dresse devant l'intérêt général. Dans ce conflit, où, nantie d'un privilège national, une minorité s'enrichit, où, dépouillée, la nation supporte des charges qu'elle peut déposer, — qui aura raison ? C'est à la Chambre de le dire. Mais il n'était pas inutile de constater que la présence

(1) Nous ne plaçons pas au nombre de ces réformes celle qui consiste à charger la Banque des services de trésorerie. Nous ne pouvons en être partisan. Il est périlleux pour le prestige de l'État de placer en face des contribuables une puissante association privée qui le remplacerait. Une Banque d'État seule, à notre avis, pourrait être chargée de ce service.

des actionnaires est non-seulement inutile, mais encore périlleuse. Dès lors lequel, même parmi ceux qui repoussent l'idée d'une Banque d'État, peut s'attacher à défendre le capital-actions ?

Ceux-là le défendent qui croient à sa nécessité et qui, crédules à toutes les légendes, s'imaginent que ce capital forme une garantie à laquelle en un jour de crise on pourrait recourir. Or comment ne pas s'apercevoir de la parfaite inutilité de ce capital ? Certes, un banquier qui édifie une banque privée, qui apporte un capital, peut dire que ce capital sert au roulement de la banque et qu'il est en même temps une garantie pour ses opérations. Pourquoi ? Parce que ce banquier ne peut émettre que des lettres de change, ou se livrer à l'escompte ou aux avances sur titres, — et doit, en un mot, créer par son effort propre une valeur réelle. A la garantie de cette valeur il lui faut un capital. Mais la Banque de France ? Dès le début de son organisation elle a émis des billets de banque. Que lui coûte cette émission qui demain, par le projet de loi, s'élèvera à 5 milliards ? Elle lui coûte le prix du papier. Et cette circulation fiduciaire qu'elle crée elle-même, qui va la garantir ? Dans une certaine mesure l'encaisse métallique — et pour le reste, nous l'avons déjà fait remarquer, le portefeuille, c'est-à-dire la réunion des engagements commerciaux. Et les 180 millions d'actions, à quoi peuvent-ils servir ? Quelle garantie donnent-ils ? Lequel parmi ceux qui traitent avec la Banque se soucie un seul moment de l'existence de ce capital ? Ce n'est pas davantage la Banque qui y prête une forte attention. Cela est si vrai que ce capital est tout entier employé en rentes sur l'État. Voilà son utilité ! Cela est si vrai qu'on ne veut pas l'accroître, sentant bien que même égal à trois cents millions il serait encore tellement faible qu'il demeurerait infécond !

A ce capital mort on sert cependant un dividende deux fois exorbitant par le chiffre qu'il atteint et par la rémunération indue qu'il représente. Et c'est à l'existence de ce dividende, nous l'avons vu, à l'âpreté que mettent à le conserver et à le défendre les privilégiés, — que l'on doit le refus formel de réformes qu'opposent à la nation la Banque et avec elle le gouvernement.

Dès lors, convaincu de son inutilité et de sa nocuité, lequel voudrait conserver ce capital ? Il est temps de le supprimer. Dira-t-on qu'il faudra indemniser les actionnaires ? En tous cas, l'État ne peut connaître que de sa propre loi. La loi organique de la constitution de la Banque c'est l'action créée au chiffre de 1,000 francs. En vain dira-t-on que ce chiffre fut dépassé — et qu'il atteint aujourd'hui 3,685 francs, après avoir monté jusqu'à 7,000 en des époques plus prospères. Si la spéculation a fait croire aux porteurs de titres à l'éternité du privilège, il importe peu à l'État — et que la spéculation ait ses risques, personne ne l'ignore.

Dénuée de capital privé, en face de nous se dresserait la Banque. Elle n'aurait guère besoin d'un capital quelconque. Le privilège de l'émission qui lui resterait suffirait amplement à la faire vivre comme sa devancière dépouillée de son monopole. A la rigueur, et si l'on tenait à lui donner un capital, il serait aisé de faire appel ou aux fonds des caisses d'épargne, ou aux fonds de la dette flottante, ou aux fonds de la caisse des dépôts et consignations. L'actuelle Banque de France a bien grossi, au début, son capital par l'adjonction des cautionnements des receveurs généraux des départements (1).

Mais quelle différence séparerait cette Banque de l'autre ? Comme nous étions amenés à conclure que la présence du capital-actions était le principal obstacle au progrès, — il va s'en suivre que sa disparition enlèvera à la Banque non-seulement son actuel caractère juridique, mais jusqu'à l'aspect financier qu'elle possède. Elle sera une Banque d'État.

Voilà le grand mot écrit. Que d'anathèmes contre cette conception, que de légendes formées par les habiles et crues par les ignorants ! On ne peut faire allusion à cette théorie de la Banque d'État sans avoir l'air de tracer le tableau de quelque établissement de crédit, livré sans contrôle à l'arbitraire du pouvoir, dont la caisse sera ouverte pour tous les emprunts, — dont les opérations seront fournies par le jeu de la politique. Une Banque d'État, soumise à l'autocratie d'un pouvoir despotique, serait certes exposée, loin de tout contrôle de la nation, aux réclamations impérieuses d'un maître absolu. Peut-on prétendre qu'il en serait ainsi en régime de démocratie ou même de discussion libre ? Est-il si difficile d'organiser le contrôle, de limiter les pouvoirs, de préciser les attributions ? La caisse des dépôts et consignations n'est-elle pas sous la dépendance du ministre des finances ? A-t-on jamais redouté de sa part une intrusion équivoque ?

Mais l'indépendance de la Banque serait morte ? Qu'on ne nous parle pas de l'indépendance des banques privées ! Leur histoire ne se peut poursuivre sans qu'on ne suive parallèlement l'histoire financière des États. C'est à elles qu'on emprunte, c'est elles qui font les avances — et chaque renouvellement du privilège est l'occasion de quelque transaction. En retour, l'État prend toutes les mesures dont elles ont besoin pour se développer — et cela bien souvent au détriment des citoyens et au mépris des principes.

Mais à quoi bon tout bouleverser ? Que fera la Banque d'État qui sera plus profitable à la nation ? C'est ici qu'apparaît toute la supériorité pratique de la Banque d'État. Elle est créée, non pas pour percevoir des bénéfices, ni pour verser d'exagérés dividendes, — mais

(1) Rapport des régents de la Banque de France aux actionnaires assemblés le 23 pluviôse, an VIII, à l'Oratoire.

pour rendre au pays un bienfait général en mettant le crédit à la disposition de tous et sans rémunération. Or c'est parce qu'elle veut une rémunération (inhérente au capital qui même infécond se fait payer son inertie) que l'actuelle Banque de France arrête toutes les réformes. La Banque d'État n'a pas à retirer de profit particulier de l'escompte — et sa seule ambition est de tirer de l'ensemble de ses opérations un bénéfice suffisant pour subsister. Alors elle pourra supprimer la troisième signature — que font maintenir les banques intermédiaires, vivant de la Banque, et dont quelques-unes ont accès au conseil des régents. Alors elle résoudra le problème du crédit agricole — en mettant à la disposition du payeur le crédit de 1 1/2 % — au lieu de lui réclamer, comme aujourd'hui, 3 et 4 et 5 % (1).

*
* *

Seulement, par le triomphe de cette conception, le crédit que l'État a le devoir de dispenser à tous — sera mis à la disposition de tous. Quel bien général dont profitera le pays entier! C'est cette conception — dont Rossi disait en 1840 qu'elle était prématurée — en 1840! — qui seule est conforme à l'esprit de la démocratie. Nous ajoutons que ceux qui se prétendent les défenseurs de la petite propriété devraient surtout soutenir la Banque d'État. Sans elle et chaque jour davantage le crédit est approprié par une minorité puissante et se fait rare pour ceux qui justifient leur titre de propriété par un incessant labeur. Mais qu'importe à la puissance capitaliste! Il lui faut, pour vivre, accumuler les ruines, et sa grandeur se fait d'expropriations anonymes par lesquelles les plus humbles parmi les possédants sont rejetés dans le prolétariat. Soit! que la pente soit descendue jusqu'au bout! Aussi bien, en cette matière comme en toute autre, l'égoïsme de la bourgeoisie capitaliste rend nécessaire et justifie notre solution générale du problème général posé devant le monde : la restitution des instruments de travail aux travailleurs, restitution opérée au nom du droit naturel violé contre le droit écrit. Mais cela ne doit pas nous empêcher en cette question de la Banque de France de prendre position et d'essayer de faire triompher une des réformes compatibles avec l'ordre capitaliste. Les conservateurs s'y opposent. Ils ont toujours été les meilleurs agents de révolution.

René Viviani.

(1) Nous ne répondrons pas à l'objection classique et depuis longtemps refutée, connue sous le nom du drainage de l'or. On dit que chaque fois que l'escompte s'abaisse les nations étrangères font présenter leur papier à l'escompte et exigent le paiement en numéraire — attirant ainsi le numéraire à elles. Il nous suffit de répondre par un exemple frappant : la Banque de France fait l'escompte le plus bas d'Europe et sa formidable encaisse n'est même pas menacée.

L'APOTRE SOCIAL[1]

LE CABARET DE LA FAUCHEUSE

La salle est enfumée et le plafond est bas.
On y sert à manger aux pauvres qui n'ont pas
De quoi payer aux bons cabarets des banlieues.
Les couverts sont d'étain, les assiettes sont bleues
Et les tables en bois ont des taches de vin.

Il faisait presque nuit quand un homme survint.

— Hé! Faucheuse, fit-il sans plus de politesse.

La Faucheuse accourut. C'était la grosse hôtesse
Du lieu.

— Tiens, vous voilà, cher monsieur Pasquatil,
Dit-elle en minaudant un peu. Que vous faut-il?

— On va vous amener, tout à l'heure en sourdine,
Quatre petits enfants. Comme à leur âge on dîne
Ainsi qu'au nôtre et mieux même à ce qu'il paraît,
Ils dîneront.

— Compris.

— Que votre cabaret
Leur soit hospitalier, madame la Faucheuse,
Car s'il leur advenait une chose fâcheuse
Je gronderais.

— Monsieur Pasquatil, ils auront
Chacun leur plat bien chaud et leur petit pain rond.

(1) Fragment de la *Divine Magie*, poème en préparation.

— Ah ! vous les servirez, sitôt leur arrivée,
A l'étage au-dessus, dans la salle privée ;
Je préfère. Il vient trop de gens d'on ne sait où.
La femme qui les garde a nom Cérès.

— C'est tout ?

— Oui, tout.

Et Pasquatil, la nuit étant accrue,
Abaissa son grand feutre et regagna la rue.
Là, dans un angle étroit et sombre, il attendit.

— Cérès a donc mal vu ce Geminus maudit !
S'il doit rentrer, c'est bien par ce chemin en somme !

Une ombre se montra.

— Bon ! cette fois, c'est l'homme.

SAINT-VINCENT DE PAUL TRIBUN

(La rue du cabaret de la Faucheuse. Pasquatil est caché dans un angle, comme on l'a dit. For Geminus s'avance de son côté.)

PASQUATIL, sortant de sa retraite

Monsieur For Geminus !

FOR GEMINUS

Qui m'appelle ?

PASQUATIL

Un ami.

(A part.)

Il a bu.

(Haut.)

Qu'avez-vous ? Êtes-vous endormi ?

FOR GEMINUS

Nullement.

PASQUATIL

Écoutez ; j'ai vu hier Saint-Opporte.

FOR GEMINUS

C'est un rustre. Bonsoir.

PASQUATIL

Hé! quel vent vous emporte?
Attendez-moi.

FOR GEMINUS

Pardon, je suis pressé.

PASQUATIL

Mon Dieu!
Je vous suis, mais veuillez vous modérer un peu.
Je vais vous amener, baron, chez la Faucheuse.

(Il prend le bras de For Geminus.)

La semaine a pour vous été bien orageuse,
N'est-ce pas? Vous avez, — l'affreux malheur que c'est! —
Le vide à l'estomac et le vide au gousset.

FOR GEMINUS, interdit

Et vous, mon cher, avez trop l'air de me connaitre.

PASQUATIL

Comme si c'était moi qui vous eusse fait naître.

FOR GEMINUS

Je n'aurais jamais cru qu'on pût déjà savoir...

PASQUATIL

L'oreille est pour ouïr et les yeux sont pour voir.

FOR GEMINUS, s'arrêtant

Morbleu! qu'êtes-vous donc?

PASQUATIL, l'entrainant de nouveau

Ni gueux, ni gentilhomme.
C'est d'un nom quelque peu roturier qu'on me nomme.
Mais, tranquillisez-vous, je ne suis pas voleur.

FOR GEMINUS, *défiant*

Vous venez me chercher noise ?

PASQUATIL

Ni querelleur.
Si vous le permettez, je voudrais au contraire
Vous bailler quelque chose...

FOR GEMINUS

Eh ! quoi ?

PASQUATIL

Pour vous distraire,
Même vous rendre heureux. Oh ! ce n'est rien de cher ;
Firmani de cela vous a comblé, mon cher.
C'est un mauvais conseil.

FOR GEMINUS

Mauvais ?

PASQUATIL

Comme une gale.

FOR GEMINUS

Tiens, vous me paraissez de gaîté sans égale.

(Ils sont parvenus en face du cabaret.)

PASQUATIL

Entrons chez la Faucheuse.

(Ils entrent.)

Holà ! le meilleur cru,
La mère ! Dans la salle, au fond.

(Bas à la Faucheuse.)

Nul n'a paru ?

LA FAUCHEUSE, *de même*

Si.

PASQUATIL, *bas*

Les enfants ?

LA FAUCHEUSE, désignant du regard l'étage supérieur

Oui.

PASQUATIL

Bon.

(Montrant à For Geminus les gens attablés dans le cabaret et l'entraînant dans l'arrière-salle.)

On entendrait peut-être;
Venez.

FOR GEMINUS, à part

Que me veut-il?

LA FAUCHEUSE, à Pasquatil, en apportant deux bouteilles et deux verres

C'est du meilleur, mon maître.

PASQUATIL, à la Faucheuse

C'est parfait. Laissez-nous.

(A For Geminus, dès que la Faucheuse est sortie.)

A nous deux. Devisons.

(Ils s'asseoient en face l'un de l'autre.)

Vous fréquentez, monsieur, de lugubres maisons.

FOR GEMINUS

Lesquelles? C'est selon comme on les envisage.

PASQUATIL

Celle de ce docteur très savant et très sage.
Est-elle donc si gaie?

FOR GEMINUS

On pourrait en trouver
Qui porte plus à rire.

PASQUATIL

Et bien moins à rêver,
N'est-ce pas? Je le vois à votre air taciturne.
Où, diantre! alliez-vous donc à cette heure nocturne?

FOR GEMINUS, avec arrogance

Me direz-vous pourquoi vous me questionnez ?

(Il vide son verre d'un trait.)

PASQUATIL, à part, haussant les épaules

Même ivres, ils sont fats, ces nobles ruinés.

(Haut, en s'accoudant sur la table.)

Baron For Geminus ! C'est ainsi qu'on vous nomme,
Car vous êtes baron rhénan, comte de Rome,
Soldat pontifical, cousin du prince Guy,
Par les femmes parent de Ferrand-Tannegui,
Et qui chercherait bien trouverait dans vos veines
Du sang de quatre ducs et du sang de deux reines.
Votre aïeul, un héros que mon aïeul servit,
Était grand, tellement que personne ne vit
En ces temps dont un fait seul est une épopée,
Quelqu'un plus haut de cœur et plus puissant d'épée.
L'Empereur, dont il fut plusieurs fois le rempart,
Songeait à lui construire un trône quelque part.
Votre père, il est vrai, n'était pas de sa taille ;
Homme d'oisiveté plutôt que de bataille,
Il errait, amoureux des parfums, des couleurs,
Des sons, des voix ; son âme appartenait aux fleurs.
Mais s'il n'ajouta pas sa gloire à tant de gloire,
Jamais son âme n'eut, blanche, aucune ombre noire.
Poète quelquefois et savant quelque peu,
Il resta toujours bon, tel que l'avait fait Dieu ;
Et comme il s'en allait mourir, paralytique,
Autour du lit ducal, avant le viatique,
Il manda ses enfants et dit à toi, baron :
« Mon fils, vous avez fait monter à mon vieux front
La rougeur qui devrait se montrer sur le vôtre.
Si votre ambition décroît comme la nôtre,
Gardez-vous cependant, pour suivre un vain bonheur,
Rapetissant le nom, de raccourcir l'honneur. »

FOR GEMINUS, dans l'ivresse croissante

C'est vrai.

PASQUATIL

Donc ce vieillard, devant qui je t'assigne,
Comprit qu'on restait grand tant que l'on restait digne.
Or, qu'as-tu fait depuis, désespéré viveur?
Les désirs sans repos, les loisirs sans saveur
Ont fatigué ton âme et vieilli ta jeunesse.
Sur ta vie il n'est plus de sourire qui naisse,
Et tu cours, poursuivant derrière le Plaisir
Un pan de manteau d'or que tu ne peux saisir.
Hélas! Jadis les preux, tous plus hauts que nature,
Tous redresseurs de torts, allaient à l'aventure.
Fiers, muets, effrayants, ils promenaient l'éclair
Du heaume où brille l'œil, du poing où luit le fer!
Ils avaient un principe inflexible, le juste,
Un culte saint, l'amour. Dans leur marche robuste,
Espoir de ce qui souffre, effroi de ce qui nuit,
Grandis sur leur coursier vaguement par la nuit,
Ils faisaient, sans connaître une œuvre où l'on recule,
Du bien comme Jésus, des travaux comme Hercule.
Ils étaient l'élément pur de leur temps impur;
Et l'on sentait que lorsqu'ils levaient vers l'azur
La face de leur casque aux plumes remuées,
Ils conversaient avec quelqu'un dans les nuées.
Sais-tu ce qu'ils ont fait, ces preux parfois sanglants?
Jamais cruels, toujours pieux, jamais tremblants,
Ils ont, le long d'un âge où l'homme fut immonde,
Gardé la poésie et la vertu du monde.
Le Destin met ainsi des clartés aux noirceurs,
Et jetant dans nos rangs ses secrets défenseurs,
Voulant que l'absolu soit ôté des désastres,
Dans les plus sombres nuits sème ses plus beaux astres!

FOR GEMINUS

Hé! mon cher, moins de geste et ferme ton poumon.
Ton éloquence enfin tourne trop au sermon!

PASQUATIL

Bah! je te dirai tout, baron, ne t'en déplaise.
Je suis ici venu pour ton bien.

FOR GEMINUS

A ton aise,
Mais sois respectueux.

(Il continue à boire.)

PASQUATIL

Donc vous êtes sortis
D'hommes qui furent grands et vous êtes petits.
Déjà, depuis Henri le Béarnais, vos âmes
Diminuaient autant que la longueur des lames.
Plus tard, les deux Louis, à vos fronts prosternés
Donnèrent pour niveau leurs pieds enrubannés.
Vos reins forts dont l'acier revêtaient les cambrures
Suèrent sous la poudre et sous les chamarrures ;
Et quand Quatre-vingt-treize, athlète aux rudes mains,
De l'exil infamant vous ouvrit les chemins,
Il vit, sur sa frontière un instant alarmée,
Des spectres de héros faire une ombre d'armée.
Puis, vous voilà plus nuls enfin que vos valets,
Pareils aux chevaliers rangés dans vos palais,
Formes vides en fer qu'avec faste on nous nomme :
Quand on regarde en vous, on voit qu'il manque l'homme !

FOR GEMINUS

Que débites-tu là, compère ? Est-ce fini ?
Je bous et je ne sais, ma foi, que Firmani
Que je laisse parler sur ce ton sans l'occire.
Combien t'a-t-on payé pour m'ennuyer ?

PASQUATIL

Messire,
Et le mauvais conseil que je vous ai promis ?
En voulez-vous ?

FOR GEMINUS

Parbleu ! Mais sois moins long. J'ai mis
Tant de vin dans mon sac que je bats la campagne.
Peuh ! vraiment j'aime mieux l'ivresse du champagne.
Voyons ton boniment. Vite, ou tu risques fort
De n'être plus ouï.

PASQUATIL

Demain.

FOR GEMINUS

Je serai mort.

PASQUATIL, continuant

Demain, mettant ta force au cœur, vaille que vaille,
Tu viendras dans un lieu paisible où je travaille.
Le soir, ainsi que moi, tu toucheras un prix.
Il s'agit de rentrer dans l'ordre, as-tu compris ?
Et de nourrir tes fils du pain sacré du père.
C'est ainsi qu'on répare et que l'on récupère,
Et qu'on retrouve, au fond de quelque humble maison,
Dans l'éclat des vertus la splendeur du blason.

(Se levant.)

Doux naufragés, livrés aux froids, aux faims, aux houles,
Tes enfants, éperdus, te cherchent dans les foules,
Et puisqu'ils sont du peuple et t'appellent en bas,
Fais-toi peuple à ton tour, descends vers eux.

FOR GEMINUS

Non pas !
A quoi songes-tu donc, naïf ? C'est impossible.
Le travail me remplit d'un dégoût invincible ;
Et puis, sont-ils de moi les enfants que j'ai faits ?
Descendre ! Ton conseil, en effet, est mauvais ;
Tu l'avais annoncé d'avance et, par le diable !
Pour la première fois, j'en repousse un semblable.
Mais, cessons de jouer. Je te l'ai dit, demain

(Se levant à son tour.)

Je serai mort. Adieu. Je reprends mon chemin
Et te laisse le soin de payer la dépense.

PASQUATIL

Tu vas donc te tuer ?

FOR GEMINUS

Avant l'aube, je pense,
A moins que ce vin dur ne grise doublement
Et retarde d'un jour le voyage.

PASQUATIL, le forçant à se rasseoir

Un moment.

FOR GEMINUS, passif

Parle.

PASQUATIL

L'homme revit; la mort le renouvelle...

FOR GEMINUS, l'interrompant

Bast! Faustin m'a fort bien déniaisé la cervelle,
Et prouvé doctement que l'on m'avait berné.
Il n'est pas plus de Dieu que de Diable encorné.
Si j'avais su cela, j'aurais, sur ma parole,
Mené meilleure vie. Ah! je suis un sot!

PASQUATIL, courroucé

Drôle!

(For Geminus veut se jeter sur Pasquatil et retombe sur le banc.)

FOR GEMINUS, appelant au secours

A moi!

PASQUATIL

Tu ne peux plus seulement te mouvoir.
Allons, la paix!

(Se croisant les bras.)

Spectacle épouvantable à voir!
Être né presque roi, front auquel nul ne touche,
Et finir, le hoquet de Falstaff à la bouche!

(For Feminus lance lourdement une bouteille à la tête de Pasquatil, qui l'évite. Entre la Faucheuse.)

Hâte-toi, s'il te plaît, Faucheuse, d'éclairer
Un peu mieux le réduit.

(La Faucheuse obéit. Pendant ce temps, For Geminus s'accoude, écrasé, comme pour dormir.)

LA FAUCHEUSE, ayant terminé

Voilà!

PASQUATIL

Bien. Fais entrer
Les quatre enfants.

(Un long silence pendant lequel la Faucheuse introduit les enfants et les place près de la porte.)

LA FAUCHEUSE, à Pasquatil

Après, maitre.

PASQUATIL

A présent, rassemble
Ici tous ces buveurs, qui devisent ensemble
Au cabaret.

(Sort la Faucheuse et entrent des gens du peuple.)

UN OUVRIER, à Pasquatil, en avant du groupe

Salut !

PASQUATIL

Salut à tous aussi !
Je vous parle, écoutez. L'homme ivre que voici
Porte un grand nom sonore. Il est noble. On l'appelle
For Geminus. Un jour, Hermine, enfant si belle
Que nul n'en vit jamais pareille sous les cieux,
Trouvant sur son chemin ce viveur soucieux,
Crut qu'il était tombé par erreur ou faiblesse
Et qu'ayant le blason il aurait la noblesse,
Puis, comme il était beau comme elle, elle l'aima.
Ses yeux devaient s'ouvrir. Cet homme l'enferma
Dans un palais tout or, et c'est là qu'elle est morte
De honte hier matin.

FOR GEMINUS, dressant tout à coup la tête

Ce n'est pas vrai. Qu'on sorte !
Cette salle est à moi pour ce soir. Ces petits,
Qu'on les emmène ! Enfin, je sais ce que je dis,
Le troisième ressemble à Firmani. J'enrage
De voir qu'il a prêté la main à cet ouvrage,
J'ai, ma foi ! toujours cru qu'Alme valait fort peu.
Mais sortez donc, marauds, sortez, ou vive Dieu !

Pour vous chasser, je vais, à vos faces vermeilles,
Jeter du même coup le vin et les bouteilles.

(For Geminus se lève avec effort et retombe assis une dernière fois, dans la position précédente.)

PASQUATIL, montrant For Geminus et continuant

Voilà votre ennemi qui sombre; il est vaincu.
Riche, il marchait sur vous; pauvre, il a trop vécu :
Il est venu, railleur, me dire à votre table
Que, s'il faut y peiner, la terre est lamentable.
Il préfère mourir et ne lèguera pas
Même un nom aux enfants que vous voyez là-bas.
Or, ce déchu, sur qui flotte une nuit de tombe,
Est le représentant d'une race qui tombe.
Ses pareils, rajeunis par la fraternité,
Retrouveraient en elle une immortalité;
Ils conduiraient la foule, avec leur ancien glaive,
Vers cet autre Orient où le progrès se lève;
Non, ils préfèrent choir, vains, plaintifs, envieux :
Les races ont ainsi des fils qui naissent vieux.
C'est bien. Vous, ouvriers, vos jeunes âmes franches
Frémissent en voyant ces hommes à mains blanches,
Qu'on regarde d'en bas, tomber de leurs sommets
Dans un cercle d'opprobre où vous n'entrez jamais.
Aussi, quand on vous dit qu'ayant des noms illustres,
Ils sont plus près de Dieu que vous ne l'êtes, rustres,
Quand on vous dit qu'ils sont les meilleurs, on entend
Dans l'ombre tout à coup, votre rire éclatant.
Et vous avez raison! Quoi! plus près d'un Dieu juste
Ceux qui faisaient plier, peuple, ton cou robuste?
Ceux qui pendant mille ans ont pendu de leur main
Autant de gueux qu'il est de branches au chemin?
Les meilleurs! ceux qui vont au foyer de famille
Prendre le vote au père et l'honneur à la fille,
Et qui, chacals vêtus de la peau des lions,
Des travailleurs tremblants mangent les millions?
Non, et vous le savez! Vivants sous vos suaires,
Guettant le maître au fond de vos nuits mortuaires,
Vous attendez le jour entrevu vaguement
Des résurrections et de l'écrasement.
Eh bien, vous avez tort!

(Montrant de nouveau For Geminus endormi.)

Regardez : le colosse
Meurt en nain. Désarmez. Il faut que dans la fosse
Parfois avec la terre on jette aussi l'oubli.
L'artisan de vos jougs est presque enseveli.
Soyez cléments, ayez du sang l'horreur sacrée,
Et lorsque sonnera bientôt l'heure espérée
Des revanches sans cœur, pour dix siècles d'affronts
N'ayez que du dédain au marbre de vos fronts.
Étant la force, ayant sous vos pieds la victime,
Pardonnez ; la vengeance est l'égale du crime.
Laissez l'Être panthée, en son clair firmament,
Invisible, achever l'œuvre d'écroulement.
Allez, il saura mieux punir que vous, mes maîtres !
Ne touchez pas ses rois, ses nobles et ses prêtres.
Il n'est pas suffisant, soldats, d'être le droit :
Soyez l'amour ; soyez augustes pour le roi
Et divins pour le prêtre. On raccourcit sa gloire
Lorsqu'en vainquant on n'a pour but qu'une victoire.
Triomphez pour hausser, unir, tendre la main ;
Et vous que l'on chassait de l'histoire, demain,
A votre place, avec la clémence exilée,
Proscrits, vous rentrerez par la porte étoilée !

(Pasquatil traverse le groupe des ouvriers, prend avec lui les enfants et sort.)

Marc Amanieux.

LA PROPRIÉTÉ IDÉALE

(Suite)

XII

Le collectivisme peut seul combiner et harmoniser deux nécessités exprimées chacune par un sentiment correspondant. D'une part, il tient compte des faits contemporains, des institutions existantes et des phénomènes et de la mentalité que ces faits et ces institutions déterminent; tout cela le rattache à l'individualisme. D'autre part, il constate et utilise la faculté toujours croissante qu'acquiert la société d'agir sur son propre développement à mesure qu'elle se connaît mieux; cela le fait solidariste. L'économie politique a trop insisté sur la première de ces nécessités et l'a trop exclusivement indiquée comme la seule qui domine les rapports humains; science étroitement réaliste, elle a trop glorifié l'inconscient mécanisme qui résout en une précaire harmonie générale les antagonismes particuliers et trop ignoré que les associations pour la lutte, qui se forment à l'aveugle et se combattent dans la nuit, produisent, totalisées, une insolidarité et une insécurité générales. De même que le capitalisme sépare le producteur du produit, l'économie politique, science du capital, ignore l'homme dans le producteur et ne garde ainsi, pour le sociologue, que la valeur d'une statistique, puisque, quand elle se mêle de formuler des principes et des lois, elle exprime la liberté des actions de l'homme par la fatalité du mouvement des choses.

Il est temps que la solidarité des efforts humains prenne conscience d'elle-même, de sa force dans le passé et de sa puissance dans l'avenir. Pour cela, il faut cesser de considérer la solidarité comme une pure opération de l'esprit, comme une conception métaphysique qui ne peut en rien dominer les rapports économiques ni les rattacher aux autres rapports sociaux, comme une leçon d'école destinée à demeurer purement verbale et qu'on fait enseigner, par acquit de conscience encore moins que par habitude prise, à des gens qui ne la pratiqueront

pas par des gens qui ne l'ont pas davantage pratiquée. Il faut qu'on note les manifestations de jour en jour plus perceptibles du phénomène de la solidarité dans l'ordre économique, où il détermine une ascension continue vers un meilleur état social dans lequel cependant les avantages individuels sont encore aujourd'hui répartis en raison inverse de l'effet accompli. Il faut qu'on prouve qu'il n'y a pas antagonisme organique et surtout essentiel entre les intérêts et les sentiments de l'individu et ceux de la collectivité; que les prétendues conquêtes de tel ou tel individu sur la collectivité ont été le résultat d'un effort collectif dont cet individu, le totalisant, a été le bénéficiaire unique; enfin, que la lutte pour l'existence n'a pas, dans la réalité, de caractère simpliste et absolu, qu'elle perd le caractère individuel pour revêtir le caractère collectif et ainsi tend à se résoudre finalement en solidarité, et qu'elle n'est pas le monstre inconscient et bienfaisant devant lequel se prosternent les adversaires de toute organisation volontaire et réfléchie de la solidarité dans le domaine économique.

Est-il nécessaire de montrer que le tissu social sur lequel sont brodées d'or et de soie les richesses des uns et d'un vulgaire et terne coton les misères des autres rend solidaires tous les fils dont il se compose et que, par conséquent, l'enseignement de la solidarité ne devrait pas être un chapitre de morale scolastique, bouche-trou vaille que vaille des religions tombées en désuétude, destiné seulement à adoucir un peu les procédés barbares de la lutte pour l'existence? Oui, cela est nécessaire, puisque la morale enseignée est malheureusement une règle de pure conduite individuelle, et qu'à ce titre elle se garde bien de critiquer les conditions économiques générales qui rendent la règle inapplicable ou font que quiconque veut quand même s'y conformer est vaincu d'avance par ceux qui ne s'y conforment pas. Cette abdication sociologique de la morale a pour résultat de rendre presque inutiles les efforts que dispersent des milliers de philanthropes à des œuvres de sauvetage local et particulier. Respectueux du fait économique et social général qui engendre les misères au soulagement desquelles ils se sont voués, on les voit courir, insuffisants infirmiers, sur le vaste champ de la bataille sociale et ne ramasser qu'un nombre infime de blessés. En vain ils se spécialisent pour ramener les voleurs au respect de la propriété et les prostituées à la pratique de la vertu, pour combattre l'alcoolisme et la mendicité, pour hospitaliser les vieillards, secourir les veuves et élever les orphelins : cette division du travail est impuissante à tarir l'océan d'iniquités et de misères, la tâche est au-dessus de leurs forces, sinon de leur courage, et le seul salut auquel s'emploient véritablement les philanthropes est le leur propre. On ne peut pourtant les laisser s'enorgueillir de leur si peu efficace besogne, surtout quand on la leur voit opposer à l'œuvre

de transformation sociale, qui seule peut mettre fin aux maux qu'ils tentent de soulager, et quand on les entend nier toute réforme d'ensemble comme entachée d'utopie; car il est dans l'ordre que les sauveteurs individuels, opposés à tout sauvetage social, soient des conservateurs au sens le plus complet du mot. Si bien qu'on se demande s'ils ne regretteraient pas une disparition du mal rendant inutiles leurs vertus.

En somme, l'extrême richesse et l'extrême misère sont solidaires; la spéculation heureuse qui crée les parasites d'en haut a pour contrepartie les ruines, les découragements et les pervertissements qui créent les parasites d'en bas; le luxe de l'un est fait du dénuement de l'autre, la luxure du riche sollicite la prostitution de la pauvre, tout coup de bourse a pour répercussion un cambriolage, toute pléthore ici amène l'anémie là. Que disparaisse le parasitisme doré, le parasitisme en haillons disparaitra; non seulement parce que ces deux produits ont une même cause matérielle, mais parce qu'ils ont des conditions et des conséquences morales identiques. Comme le dit si excellemment M. Tarde, les choses étrangères ne s'opposent pas les unes aux autres, mais des choses semblables qui diffèrent, mais des extrêmes de même origine dont, ici, l'identité s'établit par un commun critérium moral : l'égoïsme.

Le développement du phénomène de solidarité dans le domaine économique a été étudié dans les chapitres qui précèdent. Il faut pourtant y insister de nouveau et démontrer jusqu'à l'évidence qu'à mesure que s'étend le domaine de l'activité industrielle, les moindres mouvements de cette activité ont leur répercussion jusqu'aux points les plus extrêmes du domaine et aussi dans les modes d'être ou d'agir de l'humanité qui paraissent avoir le moins de rapport avec l'état économique. Tout le monde connaît cet exemple, qu'il faut cependant rappeler ici, de la manufacture anglaise poussant par tous les moyens possibles l'Inde à la production du coton. L'Inde fournit le textile demandé et négligea la culture du riz. Naturellement, les cantons agricoles de l'Inde furent affamés. D'une part l'inorganisation morale du capitalisme qui est le régime économique des sociétés modernes, d'autre part la rareté des moyens de communication et de transport, firent que la disette causa la famine. Dans les pays d'Orient surtout, qui dit famine, dit mortalité. La mortalité amena le choléra. En même temps, la surproduction de l'Angleterre écrasait les cotonniers français et provoquait chez nous une crise qui détermina pour la masse ouvrière un chômage débilitant qui la fit une proie facile pour le choléra importé d'Asie. Aux temps primitifs de la production industrielle, les marchés étaient isolés les uns des autres, un accident économique avait de brèves limites non seulement d'espace, mais encore d'espèce.

On comprend qu'il n'en n'est plus ainsi de nos jours, où nul peuple, fût-il le plus éloigné de nous par la distance et par les besoins, n'est le consommateur exclusif de sa production ni le producteur exclusif de sa consommation. Que cette solidarité ne se manifeste pas seulement par les crises et les désastres de tout ordre qu'elles causent, cela est évident ; mais il est non moins évident que les répercussions heureuses de toute conquête sur la nature n'impressionnent que faiblement ceux-là mêmes qui ont été les soldats de cette conquête.

Les antagonismes économiques ne contredisent donc pas la solidarité entre les multiples agents de l'activité humaine, mais au contraire la confirment; ils ne peuvent d'ailleurs se manifester que par des actes, réfléchis ou non, volontaires ou non, de solidarité. Les antagonismes individuels entre producteurs ne se produisent sous forme de concurrence que si ces producteurs se livrent à des opérations similaires : un épicier n'est pas le concurrent d'un boucher, ni un terrassier celui d'un charpentier. Ces antagonismes, pour si violents qu'ils soient parfois, se transforment cependant en solidarité volontaire et réfléchie pour la lutte contre le concurrent commun ou contre l'acheteur, c'est-à-dire contre le semblable ou contre l'opposé. Les concurrents s'unissent alors pour réclamer des droits de douane, pour imposer leur prix à leur clientèle, pour résister aux baisses de salaire que veut imposer le patron ou exiger de lui meilleur salaire. D'autre part, la transformation capitaliste de la propriété rend solidaires les copropriétaires des entreprises industrielles et de transports, en même temps que le groupement par masses des salariés dans ces entreprises résout leurs antagonismes particuliers en solidarité pour la défense du pain quotidien. De plus, les entreprises capitalistes étant, ainsi que nous l'avons exposé plus haut, possédées par des propriétaires associés qui ont confondu leurs intérêts et réparti leurs capitaux dans le plus grand nombre d'entre elles, il se produit que des industries qui n'ont entre elles aucun rapport, mais sont dirigées et exploitées au profit des mêmes individus, deviennent étroitement solidaires. Il se produit du côté des salariés que ces entreprises occupent un mouvement identique, sous forme de syndicats fédérés professionnellement, puis, au moyen et sous le couvert des Bourses du travail, interprofessionnellement.

Ceci nous amène aux antagonismes collectifs. Car ces cercles de solidarité inscrits les uns dans les autres et opposés les uns aux autres, tout en ayant une partie de leur circonférence inscrite l'une dans l'autre, se manifestent par des antagonismes, comme toutes choses identiques dans leur origine, leurs moyens ou leur destination. La conscience que prennent les individus et les collectivités de leur identité réciproque et non antagonique sur un ou plusieurs points les porte à

s'unir contre ceux d'identité antagonique unis pour les mêmes motifs. Des conditions ethniques et de commune origine, de fortes disciplines religieuses et sociales groupent des individus qui n'ont d'identité non antagonique que sur certains points et que leur identité antagonique oppose les uns aux autres sur certains autres points. Ainsi, il y a, sauf exceptions extrêmement rares, accord absolu entre les ouvriers et les patrons français sur le sentiment de la patrie, qui est le sentiment de l'identité nationale. Il peut encore y avoir accord entre eux sur le terrain religieux ou de la négation religieuse, mais ici l'accord est moins général et ne se fait, pour ainsi dire, que par option individuelle. Il y a au contraire antagonisme sur le terrain économique, même de la part des ouvriers qui ne considèrent pas le socialisme comme un moyen d'émancipation, même de la part des patrons qui ne s'associent pas à la lutte contre le socialisme, entre tous les ouvriers mus, sinon par le sentiment, du moins par l'instinct de classe et tous les patrons déterminés par des mobiles identiques. Sans abdiquer rien de leur patriotisme ethnique et politique, les ouvriers français seront donc, sur le terrain économique, solidaires des ouvriers étrangers, et les patrons français des patrons étrangers.

Ainsi que Karl Marx l'a fortement exprimé, la lutte des classes est la trame même de l'histoire des nations ; elle donne la raison initiale sinon unique de toutes leurs révolutions. A de certains moments, le sentiment de classe peut devenir si puissant qu'il domine et efface le sentiment national, même lorsque ce dernier sentiment est renforcé d'un lien religieux qui oblige tous les membres de la nation ; l'on voit alors le parti le plus faible, la classe en péril, appeler l'étranger pour conserver ou rétablir sa domination sur la classe opposée. Ces appels à l'étranger sont généralement faits par le parti aristocratique qui est toujours et partout le moins nombreux et aussi a plus à perdre à une défaite que le parti démocratique. Comme, à notre époque, les frontières s'abaissent graduellement pour livrer passage à un échange croissant et sans cesse multiplié des produits de la pensée et de l'industrie, la solidarité organique des classes prend conscience d'elle-même dans un nombre de cerveaux incessamment accru ; les différences et les oppositions ethniques, historiques, religieuses des peuples mis en contact et en pénétration mutuelle par ce perpétuel échange d'idées et de marchandises, s'atténuent graduellement et l'on peut prévoir leur disparition à un moment donné. Restent les causes économiques de conflits : il ne faut pas croire qu'étant les plus fondamentales et les plus anciennes, l'éternité leur soit promise plus qu'aux autres formes d'opposition entre les groupements nationaux. Ces causes n'engendrent déjà plus, dans l'occident européen, que des guerres de tarifs douaniers ; que seront-elles quand elles ne seront plus compliquées et

aggravées par les causes contingentes dont on prévoit la disparition? Ici encore le développement capitaliste intervient pour atténuer les causes économiques de conflits internationaux et en préparer la suppression, puisque le capital devient de plus en plus international; en même temps qu'il étend son cercle de solidarité dans les pays européens et américains, il travaille à rendre identiques les conditions de la production sur tous les points où il exerce son action, et par voie de conséquence contraint à la solidarité les travailleurs de tous ces pays. Cela ne veut pas dire que tout danger de conflagration internationale soit désormais écarté. Telle nation, gênée dans son développement colonial et enfermée politiquement et économiquement dans ses étroites limites européennes, peut voir dans une guerre heureuse un moyen d'élargir ces limites où elle risque d'étouffer; telle nation, mutilée par une guerre malheureuse, peut rêver une revanche qui la rétablisse dans son intégrité; telle nation, opprimée politiquement et socialement par une autre nation, peut aspirer à son autonomie reconquise les armes à la main; mais on n'en peut pas moins constater que ces cas de conflit sanglant, qui résultent presque tous d'une protestation agissante et vivante du droit des collectivités à disposer librement de leurs destinées, sont moins nombreux et moins fréquents qu'aux époques disparues et ne sont que des survivances sporadiques du régime de force qui caractérisa ces époques (1).

On ne peut donc le nier, il y a tendance, dans le monde parvenu au point de développement où nous le voyons, à substituer les solidarités de classe, suscitées et entretenues par leur antagonisme, aux solidarités nationales qui tendent à être de moins en moins menacées. Il faut cependant reconnaitre que ces solidarités ne sont pas encore absolues et ne s'établissent pas sur un plan idéal uniforme, mais sur le terrain accidenté des réalités. Aussi voit-on, dans une même nation, et on les verra sans doute encore longtemps, des points de solidarité entre les classes antagoniques. En face d'un tarif prohibitif, par exemple, on verra demain comme on les voit aujourd'hui les ouvriers et les patrons d'un pays solidarisés contre l'industrie similaire, ouvriers et patrons également unis, d'un autre pays. De même, il se produit des antagonismes de nationalité entre individus et groupements d'une même classe, lorsque les patrons d'un pays font appel à la main-d'œuvre étrangère et réduisent au chômage ou aux bas salaires leurs compatriotes ouvriers. Il va de soi que la classe dominante a intérêt à entretenir cet antagonisme, non seulement parce que, le travail étant considéré comme une marchandise, cet antagonisme se traduit par une concurrence ma-

(1) Telle la lutte que soutiennent en ce moment, avec leur héroïsme traditionnel, les Grecs contre les Turcs aidés de la complicité scélérate de la diplomatie européenne.

tériellement avantageuse pour elle, mais encore parce que cet antagonisme la protège en retardant l'entente de classe des travailleurs.

Mais, de même que les cercles de solidarité ethnique et politique qu'on appelle des nations tendent de plus en plus à cesser d'être antagoniques à mesure que mille intérêts enchevêtrés les font solidaires et aussi que la raison leur montre mieux l'inanité de telles querelles où se passionnèrent nos aïeux, de même les cercles de solidarité économique opposés tendent à cesser un jour d'être antagoniques, c'est-à-dire à se réduire à l'unité. Déjà, répétons-le encore, les formations capitalistes cessent de se combattre et se solidarisent, dirigées par des hommes dont les intérêts sont attachés à chacune de ces formations, et la tendance à l'unité capitaliste a pour parallèle la tendance à l'unité ouvrière. Du jour où cette fédération des républiques aristocratiques de l'industrie et des transports se sera démocratisée par le collectivisme, la solidarité économique générale cessera de se traduire par des conflits. Ainsi, le capitalisme établit lui-même le cadre et le modèle du tableau de l'avenir, et l'on peut dire, précisant ici la pensée saint-simonienne, que le capitalisme est du socialisme en puissance. C'est par des antagonismes locaux et particuliers que le capitalisme a assuré son hégémonie générale et les solidarités auxquelles elle oblige et qui mettent graduellement fin à ces antagonismes, non seulement dans les limites de chaque nation, mais internationalement. C'est donc à tort que la lutte pour l'existence, la concurrence, est présentée comme une condition éternelle de développement économique et social, alors qu'elle n'en est qu'une condition transitoire, déjà en voie de disparition.

La solidarité s'est d'abord manifestée par des antagonismes entre identiques ; ces identiques se résoudront finalement en harmonie par l'association de tous les efforts et une répartition plus équitable du fruit de ces efforts.

XIII

Le collectivisme étant une systématisation éclairée et volontaire de la solidarité en même temps que la résolution de fait des antagonismes économiques collectifs en solidarité générale, il ne peut que satisfaire le besoin d'égalité manifesté d'autant plus impérieusement que se développe davantage la démocratie. Seul, d'ailleurs, il peut réaliser le décret d'égalité civile et politique que l'inégalité économique infirme encore. L'homme qui ne possède pas, et nous avons vu qu'en régime capitaliste est non possédant quiconque est obligé d'aliéner la force de ses bras et de son cerveau et de les incorporer à la propriété d'autrui, compte pour bien peu au point de vue civil et civique, sauf

pour supporter sa part, et quelque chose de plus, des charges publiques. Comment, en effet, le citoyen mesurera-t-il le degré d'iniquité que contient l'impôt indirect, si l'homme est forcé de donner tout son effort cérébral au gain du pain quotidien ou si, plus simplement, son intelligence a été laissée en friche ou, ce qui est pire, cultivée par ceux qui profitent de cette iniquité et s'y associent? On lui dira : tous les Français sont égaux devant l'impôt, tous les Français doivent également à la patrie le service militaire, et le mot lui masquera la chose : il ne croira pas payer au fisc davantage que le riche, puisqu'il ne paie qu'en raison de ce qu'il consomme, et il ne croira pas être plus asservi à la loi militaire que le riche, puisqu'il voit celui-ci passer également ses trois années de jeunesse à la caserne. La raison dit pourtant le contraire : elle montre que des trente ou quarante francs de revenu quotidien du riche, l'impôt de consommation n'affecte que le tiers ou la moitié de cette somme, alors que, des cinq francs de salaire de l'ouvrier, quatre francs étant convertis en nourriture, les quatre cinquièmes de ce pauvre budget sont soumis au prélèvement fiscal; elle montre pareillement que le service militaire imposé au fils dit de famille — admirez ce terme qui voue à une sorte de bâtardise linguistique le prolétaire! — n'enlèvera pas à ladite famille un grain de son dessert, alors que la famille ouvrière, privée d'un de ses soutiens, ne dînera peut-être pas tous les jours que le jeune gars passera au régiment. Celui que lèsent ces inégalités et tant d'autres est pourtant, comme citoyen, le maître de changer cela; il a son bulletin de vote qui le fait souverain en matière de législation, mais tant qu'il demeure dans son ignorance il ne peut en faire que l'instrument de sa servitude et de son abaissement. Combien de temps s'écoulera encore avant que la masse s'émancipe du sophisme de l'égalité et reconnaisse enfin cette vérité si simple : qu'en régime d'inégalité économique toute loi d'égalité civile, pénale et civique risque de n'être qu'une aggravation de l'inégalité.

Il est juste, pourtant, de reconnaître que si les non possédants ne sont pas encore parvenus, dans leur masse, à exprimer cette notion, ils en ont tout au moins l'instinct. S'embarrassant fort peu de théories et poussés par le même mouvement de défense vitale qui ruait jadis les canuts lyonnais à la destruction des métiers de l'inventeur Jacquart, ils n'ont cessé de réclamer ce que les économistes libéraux, scandalisés, appellent des privilèges et qui ne sont en réalité que des correctifs sociaux nécessaires pour pallier les désastreuses conséquences d'une trop grande inégalité de situations. C'est ainsi que, se tenant sur le terrain étroit mais solide de leurs intérêts matériels, les ouvriers anglais, depuis trois quarts de siècle, ont obtenu des partis qu'ils servaient ou qu'ils terrorisaient, une législation d'exception, une législation de classe, grâce à laquelle leur situation devint un peu plus supportable.

Le même besoin, on ne peut dire d'égalité mais plutôt de moindre inégalité, est exprimé par d'autres moyens, mais avec autant d'énergie, par le prolétariat continental et si l'on y peut constater que les pays pourvus d'une plus complète législation ouvrière sont, à l'exception de la Suisse, ceux où le régime capitaliste est le plus complètement organisé, on y peut constater aussi que l'effort de la classe ouvrière organisée a été plus conscient des fins générales de la démocratie qu'en Angleterre, où seulement depuis quelques années et sous une impulsion venue du continent, les groupements ouvriers s'associent au mouvement d'ensemble du prolétariat international. Dans les pays du continent, la démocratie a résolument considéré la législation ouvrière, non comme un moyen de gouvernement, mais comme un acte de justice sociale, comme un article du programme démocratique. C'est donc à tort que les économistes prétendus libéraux et les partisans qu'ils ont dans les partis conservateurs et immobilistes prétendent que la démocratie agit ainsi pour flatter et conquérir les foules, par pur esprit démagogique, et assimilent son attitude dans ces questions aux actes d'autorité accomplis par les monarchies belge et allemande, notamment, actes d'intervention sociale improprement qualifiés de socialisme d'Etat, ou aux vœux de reconstitution des corporations de jadis exprimés par un fort parti de conservateurs du catholicisme et du christianisme sociaux. Ce n'est pas pour assurer l'ordre au péril de la liberté, ce n'est pas pour acquérir les sympathies de la plèbe à l'aristocratie terrienne mise au second plan par l'aristocratie capitaliste, ce n'est pas pour conserver ou restaurer les trônes dont l'aristocratie terrienne est par tradition et par situation le plus ferme soutien, ce n'est pas pour ramener les masses populaires à la foi sous la protection active des Églises, que la démocratie sociale demande les lois de classe. Son objet est que les classes disparaissent, et avec elles les lois qu'elles rendent nécessaires. Elle ne considère pas seulement ces lois comme un moyen de pallier l'inégalité présente, mais encore et surtout comme une préparation de l'égalité à venir.

Car il va de soi que le régime collectiviste repose nécessairement sur l'égalité, sans laquelle il est impossible que la solidarité existe réellement. De bons esprits craignent même que l'égalité absolue ne soit une conséquence fatale de l'établissement du collectivisme. Il faudrait d'abord qu'ils voulussent bien définir ce qu'ils appellent l'égalité absolue. Est-ce parce qu'elles ne sont absolues que sur le papier, que l'égalité civile absolue et l'égalité politique absolue ne provoquent pas chez eux les mêmes réserves? Sans leur faire l'injure de le croire, on est cependant frappé de voir que l'égalité économique absolue, qui garantirait au moins l'exécution du décret d'égalité civile et politique absolue, dont ils sont d'ailleurs partisans, éveille à un tel point leurs répugnances. Il

faut les rassurer; non que l'égalité absolue ne doive pas être considérée comme désirable et, finalement, comme possible, mais l'égalité économique absolue (sur laquelle d'ailleurs il y aurait à s'entendre) ne peut être réalisée dans l'état transitoire qu'est essentiellement cette forme de l'évolution économique de demain qu'on appelle le collectivisme. Puisque le collectivisme est un régime destiné à faire passer le monde économique de l'individualisme capitaliste à la communauté de l'avenir, l'égalité n'y peut être que relative tout en tendant vers cet absolu, dont la définition trouvera place plus loin. Mais il importe de remarquer qu'il est question ici et pour le moment d'égalité économique, c'est-à-dire devant la propriété et les moyens de consommation qu'elle produit moyennant travail. D'ailleurs, les autres formes d'égalité, même absolues, ne sont jamais mises en discussion, il faut bien le répéter, puisqu'on les considère comme acquises. Si l'on veut se rendre compte de ce que pourra être l'égalité économique dont la réalisation est liée à l'établissement du collectivisme, il est nécessaire d'examiner d'un peu près comment et dans quelles conditions le régime capitaliste développe et favorise, bien à son insu, contre son gré, pourrait-on dire, la tendance générale de la démocratie vers l'égalité complète et particulièrement vers l'égalité économique.

Si étrange que cela paraisse, il est certain que le capitalisme concourt au développement de l'égalité de fait. Il plie sous un terrible niveau les producteurs qu'il enrégimente, et les plus farouches utopistes égalitaires n'ont jamais dépassé dans leurs rêves ce qu'il réalise mécaniquement, dans tous les sens du mot. Devant ses machines perfectionnées, le robuste gaillard dans la plénitude de l'âge viril, la femme débilitée par les privations et la maternité, l'enfant dont les os ne sont même pas encore affermis, sont égaux, d'une inflexible et sinistre égalité. C'est la machine qui règle leurs mouvements, moins précis que les siens, et pour la surveiller, l'aiguiller sur la besogne qu'elle accomplit avec une intelligence qui croît à chacun de ses perfectionnements, le bras chétif d'un gamin de douze ans vaut la puissante musculature d'un homme de quarante ans. Où l'égalité cesse, c'est dans la répartition du salaire, car ces manœuvres dont la tâche est égale sont payés selon leurs besoins présumés. Aussi, partout où l'industrie peut se passer de l'homme, dont les besoins sont plus grands et la docilité moindre, elle le remplace par la femme et par l'enfant.

Il est un autre agent de l'égalité, qui est une conséquence indirecte du capitalisme et une conséquence directe du développement général : Partout où s'étend l'action de ce développement, des écoles sont ouvertes à la jeunesse, et tous les ans des milliers de jeunes gens sortent de ces écoles armés d'un solide savoir spécialisé qui les rend aptes à occuper des fonctions, directrices ou techniques, dans l'organisation capitaliste.

Ingénieurs, chimistes, comptables, électriciens, mécaniciens, traducteurs abondent maintenant sur le marché capitaliste, et leur nombre les soumet à la fatalité de l'offre et de la demande qui domine tout marché. Le savoir a été démocratisé, mais de par le régime capitaliste qui règle tous les rapports sociaux il a été du même coup asservi, attendu que le capital ne base pas son offre sur la valeur réelle de la demande, mais sur la rareté ou l'abondance de cette demande. Comment veut-on, en effet, que cet être impersonnel, aveugle et sourd, purement machinal, vide d'entrailles, ni moral ni immoral, simplement amoral, paie cinq ou dix mille francs par an un chef de travail ou un employé qu'il peut avoir pour deux mille? Compte-t-il davantage la haute valeur intellectuelle ou esthétique du novateur en philosophie, en science ou en art? Donne-t-il à l'inventeur une part des millions et des milliards que son invention réalise? Que si, parfois, la denrée morale lui parait avoir une valeur, il en fait l'objet d'un trafic honteux, au profit d'entreprises dont l'agiotage est le seul but, et achète aux publicistes leur plume séductrice, aux savants des rapports mensongers, aux représentants du peuple leur conscience falsifiée.

Ces deux agents d'égalité fonctionnent séparément : le premier, par la suppression graduelle de toute technicité, efface toute différence, sauf de rémunération, entre des ouvriers d'âge et de sexe différents et, les transformant également tous en manœuvres, en servants de machines, leur donne une valeur productive égale; le second tend à diminuer la rémunération, à mesure que les progrès de l'instruction les rendent plus nombreux, de ceux qui remplissent les fonctions directrices ou techniques de la production. Mais si, par suite de ce double mouvement, un niveau d'égalité s'établit parmi les producteurs de la première catégorie et parmi ceux de la seconde, qui ne voit que, finalement, ceux-ci et ceux-là sont rapprochés dans la même servitude et dans une commune et peu différente rémunération au minimum de l'effort musculaire et cérébral salarié par le capitalisme. On voit venir un temps où les terrassiers eux-mêmes seront capables de diriger la construction d'une voie ferrée. Le temps est déjà venu où l'on voit le marché du travail manuel surencombré par l'arrivée en surcroît de demandeurs à connaissances spéciales, parfois très complètes et très étendues, que le capitalisme ne peut employer dans leur spécialité et relègue dans les tâches manuelles ou mécaniques.

Ce n'est là, il faut le reconnaître, qu'un fait général, encore tendantiel sur un certain nombre de points, et il faut reconnaitre aussi que nombre d'exceptions subsisteront encore après l'établissement du régime collectiviste. Ces exceptions d'aujourd'hui et de demain, aucune ne pouvant d'ailleurs se flatter d'avoir un surlendemain, sont, en notre temps, l'objet d'une rémunération appropriée, sinon à la valeur réelle

de leur production, du moins à l'estime capitaliste que les besoins du marché font de cette valeur. Ainsi, tel tableau, qui fut payé à l'artiste trois cents francs, peut en valoir aujourd'hui cent mille, et, aussi, ne plus valoir que le prix du cadre au siècle prochain. Ces exceptions constituent des inégalités de rémunération que le collectivisme n'abolira pas. Ce régime, en effet, ne peut prétendre transformer les phénomènes réels et idéaux qui sont produits par la combinaison des faits et l'idée que nous nous en faisons. Il va de soi qu'il pourra, par une direction plus consciente de l'organisme économique et par une éducation générale plus intelligente, favoriser l'évolution de ces phénomènes et préparer volontairement des transformations que semble commander aujourd'hui, comme dans le passé, une fatalité insoucieuse des vies humaines que broient les choses en travail de progrès. L'homme collectif prendra alors véritablement connaissance et possession de son domaine.

Somme toute, la seule égalité que puisse et que doive garantir à tous les producteurs le collectivisme, c'est l'égalité entre l'effort et sa rémunération. Il y aura, certes, inégalité entre producteurs inégaux en moyens, mais cette inégalité sera un miracle d'équité auprès de l'inégalité actuelle où, sans parler du prélèvement capitaliste que le collectivisme fera disparaitre, la rémunération semble être véritablement trop souvent en raison inverse de l'effort.

XIV

Dans toutes les civilisations dont l'histoire nous a tracé le tableau, la propriété apparait comme le signe évident et le moyen réel de la liberté, et ce n'est pas sans raison que la Déclaration des Droits de l'Homme et les divers essais de constitution politique qu'elle inspira accolent et associent l'un à l'autre ces deux termes. Partout et dans tous les temps l'homme libre complet, celui qui reçoit pleinement le bénéfice des lois que d'ailleurs il a concouru à édicter, est celui qui possède la propriété : on sait de reste quelle influence civique était impartie à la plèbe romaine qui, malgré le nombre de ses membres, comptait un nombre de centuries inférieur à celui de l'aristocratie. Dans les parlements modernes, même ceux qui sont issus du suffrage universel se composent en majorité de représentants de la classe possédante, et l'on peut dire que c'est réellement celle-ci qui exerce seule le pouvoir législatif. Par quelle contradiction ce phénomène historique constant serait-il en effet infirmé dans les sociétés politiques modernes ? par quel miracle le prolétaire, promu à la dignité de citoyen, en exercerait-il pleinement tous les droits, alors que par la privation de la propriété il ne peut même exercer le premier de tous les droits : le droit à l'existence ?

Les docteurs de l'économique et de la politique capitalistes affirment que donner au prolétaire accès à la propriété par le moyen collectiviste serait le ramener à la servitude. La première partie de ce sophisme se détruit d'elle-même par la comparaison du degré de liberté qu'on peut constater chez celui qui possède et chez celui qui ne possède pas. Pour la seconde partie, il n'y a qu'à considérer le degré de liberté dont jouissent les copartageants des bénéfices de l'impersonnelle propriété capitaliste, et se demander si leur liberté ne s'est pas au contraire accrue en raison de la transformation de la propriété immobilière en propriété mobilière et de la solidarisation des propriétaires dans l'exploitation capitaliste de la propriété.

Pour ne point empiéter sur un sujet qui trouvera sa place dans une autre partie de ce travail, il nous faut nous en tenir ici à examiner quel degré de liberté personnelle le régime capitaliste assure à l'individu et quel degré on peut espérer atteindre en régime collectiviste. Dans un chapitre précédent il a été démontré jusqu'à la plus complète évidence que la prétendue liberté capitaliste n'a été et n'est encore qu'une série d'actions et de réactions presque purement mécaniques dans un organisme constituant à tâtons, par une profusion d'efforts inutiles et meurtriers qui peut être comparée aux aveugles mouvements de création et de destruction de la nature, ses éléments sous la pression de faits dont il n'a pas encore pris conscience. C'est cela qu'on appelle la liberté? Fatalité n'est-il pas un terme plus exact pour exprimer ces mouvements de l'*Inconscient* économique? Cette fatalité, d'ailleurs, ne recule-t-elle pas partout où le capitalisme devenu conscient organise le domaine économique? Ne fait-il pas cesser, ainsi que nous l'avons remarqué, cette manifestation de prétendue liberté qu'est la concurrence, par l'établissement organique du monopole capitaliste, solidarisant entre elles toutes les exploitations sur lesquelles il a mis la main? Ne peut-on dire, dès lors, qu'en un sens le régime capitaliste substitue la liberté à la fatalité, c'est-à-dire le fonctionnement conscient, régulier et de moindre déficit, de l'organisme économique, au chaos inorganique qui se traduisait par la mêlée inextricable de menus intérêts ignorants de leurs moyens et inconscients de leur but, dévorants sans savoir quel dieu leur envoyait cette aubaine, dévorés sans savoir quel dieu les sacrifiait.

Dans le domaine économique, plus que dans tout autre, la liberté est la moins métaphysique, c'est-à-dire la plus réelle et la plus précise, de toutes les entités qui servent à exprimer les rapports des hommes avec les choses et des hommes entre eux. Nulle liberté, donc, ici, pour quiconque n'en possède pas les moyens matériels. Il faudrait qu'on sentît bien enfin qu'il est aussi odieux qu'absurde de déclarer libre de vendre ou de refuser ses bras l'ouvrier qui mange au jour le jour son

gain, et de méconnaître que si les bras ne fonctionnent point l'estomac cessera de fonctionner. L'aiguillon de la faim est un mobile plus immédiat et dont les exigences sont autrement impérieuses que les autres mobiles d'activité tels que la bonne chère, la luxure, le luxe, le jeu, le lucre ou la renommée. Celui qui obéit à ce mobile immédiat ne peut donc être aussi libre, personnellement et socialement, que celui qui agit pour se procurer des satisfactions supplémentaires. Supposons qu'un manœuvre et un chef d'usine soient pareillement astreints à travailler dix heures par jour, il y aura pour tous deux privation égale de liberté pendant dix heures. Mais on peut dire qu'étant donnée la différence de rémunération de leur travail respectif, le manœuvre devra travailler sept ou huit heures avant d'avoir gagné seulement la nourriture de sa famille et la sienne, tandis qu'au bout de la première ou de la deuxième heure, le chef d'usine aura pourvu à la dépense de sa table. Il ne restera donc à l'ouvrier que deux ou trois heures pour assurer la satisfaction de ses autres besoins : logement, vêtement, plaisirs, tandis que, pour produire ces satisfactions très étendues et multipliées, il en restera huit ou neuf à son chef. Dans ces conditions on ne peut prétendre qu'ils jouissent d'une liberté égale, puisque le droit à l'épargne, par exemple, moyen de liberté personnelle ultérieure par excellence, peut presque toujours être exercé par le chef de travail et ne peut l'être que dans de rares conditions par l'ouvrier et toujours dans une proportion très sensiblement moindre. Il faut donc reconnaître qu'entre l'homme pourvu d'une réserve d'argent qui se décide au travail soit parce qu'il prévoit que sa réserve s'épuisera s'il ne l'alimente, soit parce qu'il veut augmenter cette réserve pour l'avenir ou multiplier ses jouissances pour le présent, soit parce que l'oisiveté lui paraît dégradante, tous mobiles indirects ou lointains, signes de prévoyance ou de dignité personnelle, et l'homme que la faim chasse chaque matin de son grabat pour gagner le repas de midi, il n'y a guère de comparaison à établir. Que si, ne voulant voir entre eux nulle différence de qualité, mais seulement de quantité, on les prétend libres tous deux, on sera bien forcé de convenir que le premier est infiniment plus libre que le second. Il y a là un écart de liberté que le collectivisme réduira considérablement, non pas, comme le craignent ceux qui s'imaginent que le triomphe de la plèbe serait le règne de la brutalité et de l'ignorance, en diminuant ou en supprimant la liberté du premier pour la rapprocher de la servitude du second ou l'y confondre, mais en élevant le second au degré de liberté du premier. Nous avons vu, dans le chapitre précédent, quels facteurs sociaux et économiques, nés du régime capitaliste même, concourent à ce rapprochement, mais dans le sens d'une commune servitude.

Le capitalisme a introduit dans le travail une discipline que le collectivisme ne rompra point, puisqu'elle est une condition essentielle de

la production en commun. Aussi demeure-t-on confondu d'étonnement quand on entend les théoriciens de ce régime accuser le socialisme de vouloir enfermer l'humanité dans des casernes et des couvents, les casernes et les couvents du collectivisme, comme le répètent couramment les polémistes de la presse économiste. Cette nécessaire discipline industrielle ne plie à présent sous son joug que les non possédants, et nul de ceux-là ne peut dire qu'il l'a librement discutée et consentie. Il y est conduit, sous le fouet brutal de la nécessité, et cette même nécessité l'y maintient et le contraint de subir tous les amoindrissements sociaux étrangers à la discipline industrielle, mais qui sont une conséquence directe de sa servitude économique. Cependant, quand, au moyen de lois protectrices de la santé physique et morale des travailleurs, on tente de réduire de quelques heures la durée du travail quotidien afin d'augmenter d'autant leur liberté personnelle, c'est au nom de la liberté du travail que le capitalisme, ses théoriciens et ses publicistes s'opposent à ces lois. A ce compte, que ne réclament-ils, ou plutôt que n'imposent-ils à l'ouvrier la journée de vingt-quatre heures? Sans doute parce que la mort ne tarderait pas à le libérer de cette liberté.

Le collectivisme ne supprimera pas les disciplines nécessaires du travail en commun, mais outre qu'il les débarrassera des servitudes et humiliations accessoires et étrangères qu'y a greffées le capitalisme, héritier et continuateur des anciennes classes dominantes, il les rendra moins pénibles en abrégeant la durée de la station de travail et en rendant moins périlleuses et plus hygiéniques les conditions du travail. Ces allégements seront rendus possibles, d'une part, grâce à la suppression du capitalisme et de ses prélèvements onéreux sur la production, à la disparition de l'esprit de lucre qui laisse le capitalisme indifférent aux dangers qui menacent la santé et la vie des ouvriers, et à la rentrée dans le champ du travail d'une quantité d'individus occupés uniquement aujourd'hui aux besognes improductives que réclament la vanité et la sécurité de la classe dirigeante. Ils le seront, d'autre part, grâce à la disparition de la concurrence entre branches similaires de la production et à la suppression du mécanisme financier, causes de crises qui amènent des chômages prolongés et des diminutions de la durée quotidienne du travail qui se traduisent par des privations et n'ont rien de commun avec les courtes journées de labeur et les semaines de vacances dont la classe ouvrière peut un jour espérer les bénéfices matériels, physiques et moraux, acquis seulement aujourd'hui à une catégorie de fonctionnaires de l'État et du capital.

Il est encore une liberté dont on ne peut guère parler que pour mémoire quand il s'agit de l'ouvrier, c'est celle de sa vocation professionnelle. Certes, en ce sens, le travailleur manuel est loin du confinement des familles de l'Égypte et de l'Inde antiques en des professions

héréditaires, mais on peut dire qu'il est encore plus loin du libre choix de son métier, surtout dans les énormes cités ouvrières qui vivent d'une seule industrie. Malgré la facilité relative des transports, l'hérédité et le milieu, aggravés de misère, attachent au sol de nombreuses familles ouvrières. Quand elles se déplacent, ce n'est point volontairement et pour chercher librement un autre champ d'activité, mais pour suivre l'industrie dans son émigration nécessitée par l'épuisement d'un filon ou la découverte d'un centre de production de matière première ou d'un débouché plus avantageux. Sous la pression continue du premier des deux phénomènes généraux observés dans le chapitre précédent, c'est-à-dire du nivellement progressif des valeurs et des opérations du travail personnel de l'ouvrier devenu manœuvre et servant de machine, il devient de plus en plus indifférent pour le jeune homme sortant de l'école primaire de s'employer dans une filature ou une raffinerie, et pour lui la liberté du choix d'une profession serait une pure dérision. On n'est pas manœuvre ou chauffeur par vocation. On pouvait naguère vouloir être cordonnier, par exemple. Le machinisme introduit dans cette profession a détruit aujourd'hui toute velléité de vocation pour la cordonnerie. On entre dans une cordonnerie mécanique, comme on entrerait dans un autre atelier, non pour être cordonnier, mais parce qu'il faut manger et se vêtir, et parce que la cordonnerie est ou bien la seule industrie où il y ait à ce moment une place vacante, ou bien la seule qui existe dans le pays où l'on se trouve. Sous la pression non moins continue du second phénomène, l'abaissement progressif de la valeur professionnelle technique, la liberté du choix devient non moins dérisoire et l'on voit trop fréquemment des jeunes gens qui ont pâli pendant des années sur des épures et sur des cornues être réduits à accepter comme un bienfait de balayer les rues d'une capitale.

En favorisant d'une manière plus étendue et plus équitable le développement intellectuel des plus aptes, le collectivisme leur assurera l'entrée dans la carrière de leur choix et où leurs dons naturels développés par l'étude produiront leur maximum d'utilité, au profit réciproque de l'individu et de la collectivité. Alors existera réellement la liberté de la vocation. En diminuant la durée du travail machinal quotidien, lequel, on ne l'ignore pas, amène par sa nature une dépression physique, intellectuelle et morale inconnue dans les professions techniques même les plus fatigantes, le collectivisme rendra à l'homme les heures de liberté dont le prive aujourd'hui le capitalisme.

XV

Par son caractère évolutionniste qui fait du collectivisme l'héritier du capitalisme sans bénéfice d'inventaire, sauf à aménager à sa volonté le domaine qui lui est échu, volonté que les faits limitent contre l'arbi-

traire autant que leur connaissance l'éclaire dans le sens du progrès organique, ce régime dépouille considérablement l'individualisme de ce qu'il contient de nuisible pour l'individu et pour la société en même temps qu'il complète le solidarisme économique en y développant un élément non point nouveau certes, mais qui, parfois, y paraissait étranger : la justice. Le collectivisme, pris à son point de suture avec le capitalisme, ne modifie pas les choses, d'ailleurs; il adapte les hommes aux transformations de ces choses; il répare un oubli et une injustice en associant plus directement et plus volontairement les producteurs réels aux progrès de la production. Car il est à remarquer que la forme de la propriété s'est modifiée sans que se modifiât la situation respective des propriétaires et des non-propriétaires; bien plus, cette modification qui associe les propriétaires à la possession d'un bien-fonds acquis désormais à l'indivision, qui, par conséquent, substitue la solidarité des propriétaires à leur antagonisme primitif, augmente en même temps l'écart de situation entre le propriétaire et le non-propriétaire, et cet écart est précisément produit par ce fait que le propriétaire ne travaille plus pour former, conserver ou agrandir sa propriété, mais oblige au travail le non-propriétaire qu'un tel régime condamnerait sans issue possible au salariat perpétuel et à toutes les sujétions sociales qu'entraîne la sujétion économique.

Le collectivisme, on ne saurait trop le répéter, est un acte de déterminisme social; il marque la fin du fatalisme économique qui domina les débuts du capitalisme et que nous avons vu s'atténuer et se transformer lentement et sporadiquement en action consciente et réfléchie par la constitution des grandes entreprises capitalistes. Ce pouvoir d'auto-détermination, très faible, indiqué plutôt qu'exercé par le capitalisme, est contrarié par la lutte que cette forme économique doit soutenir contre les infimes mais multiples et anarchiques despotismes de la petite production; il sera nécessairement intensifié et extensifié dans le régime collectiviste, l'homme n'étant plus séparé du producteur et celui-ci n'étant plus considéré comme un simple instrument de travail. Les éléments d'ordre social et moral, autant dire d'ordre humain, que le capitalisme s'interdit d'introduire dans ses opérations et qui sont parfois une cause d'infériorité dans la lutte non-seulement pour les particuliers, mais même pour les collectivités capitalistes les plus puissantes qui veulent quand même en tenir compte, pourront exercer leur action bienfaisante sans aucun péril, puisque leur introduction dans le domaine économique sera simultanée et générale et que même les entreprises d'ordre privé ne pourront leur fermer leur porte.

Car le collectivisme, cela aussi il faut le répéter, ne sera pas une forme de propriété de production exclusive de toute autre; n'étant pas par lui-même un état économique absolu, mais le résultat de l'évolu-

tion de la propriété industrielle et des moyens de circulation les plus perfectionnés et ayant la plus grande tendance à amener à soi les industries dont nul ne peut prétendre arrêter le développement dans le même sens, il ne peut s'appliquer qu'aux moyens de production et de circulation où la combinaison et l'association des efforts s'est substituée à l'action individuelle. En somme le collectivisme n'est pas absolument une forme nouvelle de propriété, attendu qu'il n'y a pas et il n'y aura sans doute aucune autre forme générale de la propriété hors de celles que nous connaissons. En ce moment même nous pouvons voir coexister toutes les formes de propriété que l'esprit peut imaginer, ou plutôt que l'histoire économique et sociale peut lui remettre en mémoire. Il est à peu près certain que le collectivisme n'abolira aucune de ces formes, mais il en modifiera sûrement les conditions de fonctionnement et la proportion dans laquelle ces formes se présentent actuellement à notre vue. De l'individualisme au communisme, y compris les formes intermédiaires que domine l'une ou l'autre de ces formes dont l'absolu n'existe actuellement que par une opération de notre esprit, notre société présente une variété qui n'est pas près de disparaître. La propriété du champ et de l'outil, pour le paysan et l'artisan, est aussi absolument individuelle que l'est pour le capitaliste le dividende dont se compose son revenu, sauf, naturellement, les prélèvements onéreux des intermédiaires, des agents du crédit, du fisc. Est également individuelle, mais avec reversion de ces charges sur les ouvriers et employés qu'elle occupe, puisque c'est leur travail qui en produit le revenu, la propriété de l'atelier pour le patron, du magasin et des marchandises du commerçant, du navire de l'armateur. Est coopérative jusqu'à l'indivision du bien-fonds, indivision qui, à partir de ce point, devient la règle, et toujours avec la même reversion des charges, la propriété capitaliste de production et de circulation ; sont services publics les mêmes coopérations quand elles ont par exemple pour objet les transports maritimes et par voie ferrée ; les profits d'exploitation des coopérations capitalistes, dans le premier cas se répartissent entre les capitalistes associés et dans le second entre ceux-ci et l'État. Il y a, dans ces deux formes à peine dissemblables de propriété, application tendantielle du collectivisme, à ces réserves près que dans aucune des deux les agents d'exploitation ne participent aux bénéfices de l'entreprise et que dans la seconde le partage des bénéfices entre la collectivité concessionnaire et l'État concédant est opéré d'une manière léonine au détriment de celui-ci, ceux-là étant de la classe des possédants, par conséquent de la classe des dirigeants.

Déjà, plus proche de la forme collectiviste intégrale, apparaissent les entreprises dont l'État a pris la direction : manufactures de tabac et d'allumettes, arsenaux, chemins de fer de l'État. Ces entreprises, ce-

pendant, conservent un caractère capitaliste essentiel : elles ont des salariés et des associés ; ceux-ci sont l'ensemble des contribuables et profitent ou plutôt sont censés profiter des plus-values réalisées par le travail des salariés. Pourtant, dans une démocratie, même faussée dans son fonctionnement par l'inégalité des conditions, l'idée de justice qui en est inséparable intervient dans les rapports entre ces salariés et l'État, et celui-ci se trouve tiraillé entre les usages amoraux du capitalisme et les exigences de justice auxquelles son démocratisme tout au moins d'origine l'oblige de donner satisfaction. Il en résulte, dans la conduite de l'État-patron, des contradictions criantes. Alors que son personnel des chemins de fer est soustrait au surmenage, périlleux pour le public, que les compagnies similaires imposent au leur, il n'a pas encore trouvé le moyen de soustraire les ouvriers de ses manufactures d'allumettes au fléau épouvantable qu'est la nécrose, désireux qu'il est de satisfaire avant tout le consommateur et de le soustraire aux tentations de la contrebande. Il est vrai qu'on peut alléguer que ce n'est pas par esprit d'humanité qu'il ne surmène pas le personnel de ses chemins de fer, mais parce qu'en cas d'accidents trop fréquents il aurait à compter avec l'opinion, dont les courants peuvent bien, après tout, renverser un ministère, tandis qu'ils viennent se briser sur une compagnie privée, fût-elle investie d'un monopole. Néanmoins, l'idée de justice, imposée par l'opinion aux représentants de l'État, pour si minimes et platoniques qu'en soient les applications, se trouve désormais mêlée aux rapports économiques de l'État-patron et de ses salariés et elle ne fera que se développer jusqu'à ce qu'elle ait enfin imposé tous ses bienfaits. Dans ses opérations de production qui n'ont pas de caractère mercantile, tels les arsenaux, les cartoucheries et fabriques d'explosifs, surtout dans les arsenaux, l'État nous fait assister à une très curieuse combinaison du militarisme et de l'industrie : on ignore généralement, dans le public, que les ouvriers des arsenaux sont soumis à des disciplines qui n'ont rien à démêler avec la bonne exécution du travail qui leur est confiée, et que l'inobservation de ces disciplines ajoutées à la discipline industrielle entraîne des peines et contraintes de corps à peu près semblables à celles que les soldats ont à subir, et ce, non seulement pour l'inobservation des disciplines supplémentaires mais encore des pures disciplines de travail.

Les postes et télégraphes nous offrent une combinaison mixte entre le collectivisme et le communisme, en ce sens que pour un tarif uniforme les lettres et dépêches sont indifféremment transmises d'un bout à l'autre d'une rue ou d'un bout à l'autre de la France. Par ce système, on paie encore le service, c'est le caractère collectiviste ; mais l'unité de taxe pour rénumérer un travail qui peut varier de un à cent lui donne un caractère communiste incontestable. Il est enfin des ser-

vices publics communistes, mais il s'entend bien que, de même que pour les services publics ou entreprises de l'État à caractère collectiviste ou collectivo-communiste, il y a toujours d'un côté l'État salariant, l'État-patron, et les agents ou producteurs salariés de l'autre. Il s'entend également que, par le mécanisme de l'impôt indirect qui forme la grosse masse budgétaire, ceux qui profitent de ces services les alimentent en raison inverse du profit qu'ils en retirent, l'administration publique, État ou Commune, étant aux mains de la classe dominante. C'est ainsi que l'éclairage public prodigue ses clartés les plus brillantes et ses lampadaires les plus luxueux aux quartiers riches des cités, bien que la plèbe paie par l'impôt, et vu sa masse, la plus grande partie de cette illumination. C'est ainsi encore que les bénéfices de l'instruction publique à tous les degrés sont acquis, sauf dans quelques rares écoles spéciales où le concours ou l'examen est une condition d'admission, aux fils de la classe possédante, tandis que des bourses sont parcimonieusement attribuées aux plus intelligents des fils de la classe non possédante. On peut ranger dans les services communistes celui de l'instruction publique, tant à raison de la gratuité du premier degré qu'à raison de la très grande différence qui existe entre la contribution des particuliers pour les écoles secondaires et supérieures et la contribution de l'État et des Communes.

Étant donnés le sens dans lequel évoluent les moyens de production et le pouvoir de les seconder dans leur évolution connu enfin de la collectivité, l'infime proportion des services publics de caractère communiste peut s'agrandir de tous les services publics et de toutes les exploitations de caractère collectiviste, tandis que, parallèlement peut s'opérer, toujours sous l'action consciente et volontaire de la collectivité, la transformation collectiviste des entreprises capitalistes entrées dans l'indivision par le système actionnaire, et enfin la préparation, sans crise publique et sans ruines individuelles, de l'incorporation au collectivisme des entreprises capitalistes industrielles par le moyen indiqué sommairement dans un précédent chapitre. Le sens de cette évolution générale nous est si nettement indiqué par les services publics et les exploitations de l'État, qu'on n'en peut citer un seul qui n'ait été à l'origine une entreprise ou une collection d'entreprises particulières. Il y a, en somme, dans cette prochaine action constante de la société, secondant, prévoyant, préparant l'évolution de ses moyens économiques de production et de circulation, dans cet emploi éclairé de la liberté sociale, une analogie frappante avec les procédés de l'éleveur, de l'agronome qui a su se substituer à la nature et opérer par méthode les sélections d'espèces animales et végétales qu'elle opérait à grand'perte d'individus et de temps. Il est impossible que la société ne devienne pas aussi intelligente dans son ensemble qu'un particu-

lier; elle peut, ou plutôt elle pourra opérer sur elle-même, quand elle connaîtra les conditions de son développement. Elle le pourra avec d'autant plus de force que son action ne sera plus contrariée par des réactions d'intérêts individuels peu nombreux, mais aujourd'hui tout puissants. Un exemple frappant du caractère que peuvent prendre ces réactions d'intérêts nous est fourni par les réflexions douloureuses auxquelles se livrait un grand propriétaire d'usines métallurgiques à qui un journaliste avait fait envisager l'éventualité d'un désarmement général. Plus d'armée, pour cet homme, cela se traduisait par un arrêt dans la production des canons et des pièces de blindage. Mais, d'autre part, la guerre peut être la ruine et la révolution peut s'ensuivre. Aussi le gros capitaliste concluait-il avec un touchant illogisme d'égoïste : Faisons des armements, mais ne faisons pas la guerre. On avouera que c'est là une curieuse application du *si vis pacem* et qu'il était réservé au capitalisme de nous la fournir.

La société pourra se déterminer avec sûreté, on n'y insistera jamais assez, parce qu'elle connaîtra le sens de son évolution. Elle saura demain, dans son ensemble unifié par un état scientifique général commun à tous ses membres, ce qu'ignoraient et ignorent encore dans leur masse des dirigeants que la situation de chacun porte à ignorer, à méconnaître, ou à considérer comme une catastrophe qui ne se produira qu'au lendemain de sa mort. Elle saura qu'elle est en mouvement continu de transformation et que ce mouvement part de l'acte réflexe pour aboutir à l'acte réfléchi, et que, de même qu'il va de l'inconscient au conscient, il va de l'individuel antagonique au collectif organisé, de l'isolé au solidaire. Dès lors, le plan général se déroulera à ses yeux émerveillés et elle marchera avec confiance dans la voie que lui ouvrira la science et que l'égoïsme cessera d'obstruer. Déjà, une avant-garde connaît le destin futur de tous, bientôt tous le connaîtront à leur tour. Instruits de leur pouvoir sur leur propre devenir, ils règleront d'un commun accord les étapes de la conquête. Le moment est proche où l'on ne dira plus, en parlant de la transformation sociale, qu'elle est un beau rêve à rêver pour trouver une consolation aux réalités, mais qu'elle est un idéal à réaliser. Et l'impatience, née de la comparaison de l'idéal espéré au réel subi, rendra celui-ci tellement intolérable qu'un irrésistible élan emportera l'humanité enfin unifiée vers son destin.

EUGÈNE FOURNIERE.

(La fin au prochain numéro.)

L'Éveil Industriel et Commercial

de l'Extrême-Orient

L'Extrême-Orient asiatique s'impose, depuis quelques années, — et sans relâche, — à l'attention des vieilles nations d'Europe. Il nous offre le spectacle de l'une des plus grandes, des plus rapides, des plus surprenantes révolutions que ce siècle ait vues. Avec une célérité qui défie presque l'imagination et qui laisse derrière elle la promptitude de croissance des jeunes communautés anglo-saxonnes de l'Australie et de l'Afrique du Sud, le Japon se dresse au rang des premières puissances industrielles et saisit, en un prodigieux élan, la direction du monde jaune si longtemps figé dans une traditionnelle apathie.

Et, non-seulement, il tend à se suffire à lui-même, à pourvoir à ses propres besoins, à se constituer une intégrale autonomie ; — mais encore il se fait agresseur, il menace les États du Vieux et du Nouveau Monde, jusqu'alors fournisseurs exclusifs des marchés de la mer des Indes et du Pacifique : l'Angleterre, l'Union Américaine, la France, l'Allemagne ; il s'ingénie, après s'être éduqué à leur école et nourri de leur sève, à leur soustraire leur clientèle, à paralyser leurs échanges, — et par un renversement inouï d'une situation séculaire, à écouler chez eux les produits de ses usines.

Après l'Inde, mais avec une vigueur plus impétueuse, l'Empire du Soleil Levant se jette dans la concurrence des peuples. A ses succès militaires d'il y a deux ans, il joint déjà d'éclatantes victoires commerciales..... Mais l'avenir nous réserve encore d'autres sujets de stupéfaction et d'inquiétude. Que deviendra, du moins temporairement, l'activité industrielle de l'Occident, le jour où quatre cents millions de Chinois se hausseront à la formule moderne de la production et ouvriront leur domaine à la révolution économique que le Japon a accueillie avec un enthousiasme fébrile ? Quelles catastrophes, quelles transformations de toute nature engendrera cette mobilisation d'une gigantesque armée d'artisans que la vie ethnique, les idées, toutes les hérédités opposent, dans le plus saisissant contraste, aux populations d'Occident ? N'y a-t-il pas là une éventualité qui mérite d'intéresser,

de passionner, outre le politique et l'économiste, le philosophe, le penseur dans la plus large acceptation du terme ?

Cette évolution de l'Extrême-Orient ne semble guère avoir préoccupé, jusqu'ici, l'opinion dans notre pays. L'Angleterre et l'Allemagne l'ont suivie de plus près. Il s'est trouvé dans ces deux contrées, des publicistes, pour signaler toute la gravité de la question et tenir leurs concitoyens au courant du mouvement économique, des progrès de l'Inde, de la Chine, et du Japon surtout. Henry Norman, de l'autre côté du Détroit, Brandt, de l'autre côté du Rhin, ont publié sur le développement récent, sur les changements internes de l'Empire du Milieu et de l'Empire du Soleil Levant des ouvrages estimés, et qui ont su captiver l'attention publique. Chez nous, à part quelques articles plutôt superficiels de journaux et de revues, nous ne connaissons aucune étude sur cette matière. Les livres, récits de voyages ou autres, qui ont paru, en langue française, sur les États asiatiques, relèguent en général dans l'ombre la partie capitale du sujet ou n'y font qu'une allusion cursive. Nos rapports consulaires, — certains d'entre eux au moins, — contiennent de précieux détails et laissent percer, dans les statistiques annexées, la réalité des faits ; mais l'on sait que la mode en interdit la lecture, et qu'ils vont, — sauf exception, — enrichir sans transition la collection des vieux papiers hors d'usage (1).

Pour diverses raisons, il nous semble nécessaire d'exposer, à notre tour, la révolution qui se poursuit, et se poursuivra longtemps encore dans la zone de l'Extrême-Orient. Le problème des sociétés plonge tant de ramifications, tant de racines dans tous les domaines de l'activité, il se lie si étroitement à tous les mouvements des peuples, même lointains, qu'il ne nous est pas permis de négliger l'histoire du Japon, les premiers indices de l'ébranlement de la Chine. Qui pourrait calculer la répercussion exacte sur le mécanisme social de nos groupes occidentaux, de cette poussée en pleine vie moderne des sujets du Mikado ? A l'heure où le socialisme englobe nécessairement, dans ses spéculations, l'humanité tout entière, saurait-il rester indifférent aux soubresauts qui travaillent le monde jaune et qui l'arrachent enfin à son atavique immobilité ?

Il surviendra un jour — il ne tardera guère — où les souffrances qui assiègent les ouvriers d'Europe et d'Amérique, où les maux rongeants du paupérisme feront brutalement invasion dans les manufactures d'Osaka, de Tokio, de Tientsin. Il surgira un prolétariat

(1) Nous devons à la sincérité de dire que ces rapports ne méritent pas toujours — loin de là — la défaveur dont on les frappe. Nous ne voulons pas citer de noms, mais plusieurs de ces publications périodiques nous ont paru vraiment dignes d'une lecture approfondie : nous y puisons largement.

japonais et un prolétariat chinois qui voudront se fondre dans l'immense faisceau du prolétariat international, apporter des contingents nouveaux et nombreux à nos propres revendications. Peut-être soutiendrait-on, à juste titre, que ce moment est arrivé, et que les vices inséparables de l'organisation industrielle capitaliste éclatent déjà chez ces races en réveil. Après la Russie, après les principautés Balkaniques, versées, en moins de trente ans, dans la tourmente contemporaine, voici que d'autres pays, avec d'immenses étendues et des populations très denses, nous offrent de merveilleux champs d'observation. Ils corroboreront, de toute évidence, les conclusions du socialisme. Avons-nous le droit de les négliger ?

Il y a plus : par la concurrence même dont ces millions de producteurs menacent nos ateliers, par le préjudice qu'ils causeront, par les ruines qu'ils sèmeront infailliblement dans le Vieux Monde, ils vont aggraver le problème de l'existence. Ils exaspéreront encore les conflits qui sont l'essence même de l'histoire de ce temps et que la lutte économique avive sans trêve. L'intrusion de la race jaune dans la concurrence exercera donc son influence sur les données de la question sociale, et sans doute l'acheminera vers une solution plus prompte, en accélérant l'évolution industrielle des vieilles nations.

Ces simples considérations ne justifient-elles pas amplement l'étude, d'ailleurs succincte, que nous présentons ici aux lecteurs de la *Revue Socialiste ?*

I

Les incidents de la guerre sino-japonaise de 1894-1895, les foudroyants succès des armées du Soleil Levant, l'effondrement presque automatique de la puissance militaire chinoise, n'ont frappé en Europe que les ignorants. Il est vrai qu'ils étaient myriade et que le Japon avait pu parachever sa résurrection sans que le public secouât un instant son indifférence. Ensevelie pendant des années dans le dédain universel, connue seulement pour ses arts délicats et ses paysages noyés de brumes, cette monarchie a fait soudain figure de grand État. Le jour où ses officiers eurent, d'un seul élan, dispersé les flottes et les bataillons chinois, saisi les arsenaux du Petchili et derrière eux de larges bandes de territoire, les hommes d'État d'Europe daignèrent s'émouvoir. Ils comprirent qu'ils touchaient à une étape solennelle, à un tournant de l'histoire, et que l'Asie, comme l'Amérique au dernier siècle, recevait l'ébranlement définitif. Alors s'évoqua à leurs yeux l'œuvre patiente du gouvernement du Japon, la méthodique transformation poursuivie depuis 1868 (1). Ils se rappelèrent le

(1) Date de la révolution qui rendit la toute-puissance au Mikado et brisa la féodalité.

mot de Kossuth : « Les deux personnages les plus extraordinaires de ce temps sont Bismarck et le Mikado ». Ils discernèrent un rival de demain, d'aujourd'hui, un adversaire menaçant, dans ce peuple insulaire qui, d'un bond, se mettait à la tête des jaunes, et du premier coup, s'affirmait dans la plénitude de sa force et de sa volonté.

Le traité de Simonosaki livrait le continent, l'empire chinois aux Japonais. Il sema autant de stupéfaction, autant d'effroi que, dix-sept ans plus tôt, la convention de San Stefano. Il en jeta même davantage, parce qu'il était moins attendu, et qu'on en saisissait plus confusément la portée. Il ne s'agissait plus d'ailleurs, d'une parcelle minime du globe, comme la péninsule des Balkans, mais d'un monde tout entier. Et l'on eut la vision, peut-être juste, peut-être destinée tôt ou tard à se réaliser, d'une Angleterre nouvelle, d'une Grande-Bretagne asiatique, abritée par les mers, fondant sa domination sur des centaines de millions d'hommes, et déversant sur la vieille civilisation le torrent que nos ancêtres connurent, il y a des siècles, au temps des grandes invasions.

Comme le traité de San Stefano avait soulevé une coalition contre le Czar, le traité de Simonosaki groupa contre l'Empire du Soleil Levant des nations assez peu disposées à s'entendre. Nous n'apprécions pas : nous constatons. La France, l'Allemagne, la Russie imposèrent au Mikado une sensible réduction de ses avantages, et le reléguèrent dans les îles d'où il prétendait sortir. Elles crurent conjurer le danger le plus imminent en garantissant à la Chine l'intégrité de son domaine continental. Seul le Royaume-Uni, soit affinité instinctive, soit calcul politique, soit netteté de vues, manifesta sa sympathie au gouvernement de Tokio et assista impassible à sa victoire.

Le Japon a cédé ; son Parlement, la rage au cœur, a enregistré la capitulation devant la nouvelle Triple-Alliance. Mais ses aspirations demeurent intactes : son rêve d'avenir n'a rien perdu de sa consistance ; dans l'affolement du succès il ne vise plus seulement l'hégémonie de l'Asie, il entend jouer un rôle plus vaste encore, et ses diplomates proclament déjà la « décrépitude de l'Europe » (1). Sa haine contre l'étranger n'est que l'expression de ses jalousies et de ses ambitions ; — et d'ailleurs par le développement constant de son industrie, de son commerce, il a préparé en tous sens les annexions futures.

Il y a là un parti tout puissant, celui des ultra-chauvins, — on dirait outre-Manche des Impérialistes, qui jette son dévolu sur la Corée, la Mandchourie, sur d'autres contrées. Et ce n'est pas seulement le désir de la conquête pour la conquête, la fureur des kilomètres

(1) Mot du comte Okuma, ministre des affaires étrangères.

carrés qui l'animent; il ne médite les agrandissements que pour les avantages économiques qu'ils représentent. La guerre de 1894 a été une vraie guerre moderne, une guerre comme le gouvernement anglais en ferait à l'occasion pour s'emparer d'un débouché ou d'un gisement de minerais. Les agressions que le Japon organisera dans l'avenir, les hostilités qu'il marquera, procéderont exclusivement de son évolution industrielle. Il veut les Philippines, parce qu'il y devine une riche clientèle; Pékin, Tientsin, parce qu'il pressent la mise en valeur du Céleste Empire. Il a pris Formose pour ses dépôts de charbon et ses plantations de canne à sucre. Les terres improductives, — les Sahara et les Soudan, — ne sont point son fait.

Par ses ambitions politiques, il a provoqué dés à présent la défiance de la Russie dont il semble devoir arrêter l'expansion indéfinie. Entre Pétersbourg et Tokio, la Chine du nord servira de champ de bataille. Le Czar et le Mikado prétendent galvaniser, chacun à son profit, les quatre cents millions de sujets du Fils du Ciel. Et la main-mise de l'un sur le Liao-Tung à Simonosaki, de même que les protestations de l'autre contre cette annexion, et la prolongation du Transsibérien à travers la Mandchourie ont jeté à l'horizon du Monde comme un froissement d'armes.

La Chine n'est pas seulement le champ clos; elle est l'enjeu; elle est aussi et de toutes façons, pour l'Occident, la menace suprême. Serrée dans l'étau des appétits adverses, elle devra forcément se moderniser, rentrer en action, se rouvrir à la vie. Ou bien elle se refera d'elle-même une puissance, et restera autonome, ou bien elle se livrera à l'une ou à l'autre des influences qui la sollicitent. Mais quel que soit l'initiateur, le résultat sera uniforme : le réveil — c'est-à-dire une concurrence économique écrasante, et peut-être avec le retour de l'esprit guerrier, une nouvelle marche d'Est en Ouest, une nouvelle rencontre des Aryens et des Touraniens.

Voilà, tel qu'il est permis de le saisir, dans les brouillards de l'avenir, l'ensemble des faits dont le déroulement commence déjà. Ils ne seront que le complément logique des événements auxquels nous avons assisté dans les dernières années. « L'Asie aux Asiatiques » ; le cri de guerre des chauvins de Yokohama et de Tokio n'est plus une formule vaine, un appel à l'irréalisable : il n'est que le résumé exact d'une situation qui se développe avec une régularité absolue, et que nous allons saisir sur le vif en étudiant d'un peu près l'évolution économique de l'Extrême-Orient.

II

L'Inde est le premier pays d'Asie qui ait essayé de marcher dans le sillage des contrées d'Europe, et d'organiser la grande production.

Plusieurs causes ont concouru soit à déterminer soit à précipiter son effort. D'abord la péninsule est sous la domination de l'État d'Occident où le système contemporain s'affirme avec le plus d'intensité; le Royaume-Uni. Les Anglais eux-mêmes ont initié les Indous aux progrès du machinisme; ils ont fondé dans les Trois Présidences, à l'aide de leurs propres capitaux, les premières usines. Les vice-rois ont cru remédier aux famines périodiques en développant la richesse publique. La matière première, la main-d'œuvre se présentaient en abondance. De plus l'industrie maîtresse, celle qui a dominé la formation, puis l'extension des autres : la filature du coton, est née pour ainsi dire, sous la pression de la nécessité.

Pendant la guerre de sécession qui avait interrompu les relations entre les États-Unis et la Grande-Bretagne, l'Inde était devenue la grande pourvoyeuse des marchés d'outre-Manche. Après la pacification de l'Union, ce débouché soudain conquis fut subitement fermé par la concurrence trop inégale du coton américain, et en peu d'années, l'exportation de ce textile baissa pour la péninsule de plus de 50 °/o. Elle ne représentait plus que 400 millions en 1883, alors qu'elle avait touché le total énorme de 900 en 1866. Sous peine de ruine, l'Inde devait écouler le trop-plein de son produit. Elle revint alors à cette industrie ancienne du coton, où elle avait jadis excellé, et que l'importation britannique avait totalement ruinée. Elle reconstitua des filatures, avec tout l'appareil moderne, et pendant près de quinze ans, jusqu'à l'heure où le Japon entra en ligne à son tour, elle s'assura de larges bénéfices.

Au lieu de l'unique filature de 1855, elle en compta 62 en 1881, 127 en 1891, 144 en 1894. Depuis 1882, le capital a passé de 6 à 133 millions de roupies (1), le nombre des ouvriers de 52,000 à 139,000, celui des métiers de 14,000 à 34,000, celui des broches de 1,550,000 à 3,712,000.

En neuf ans, de 1882 à 1891, la Compagnie de Nagpour portait à elle seule ses broches de 10,000 à 42,000, ses métiers de 450 à 700.

L'Inde réussit d'abord à se suffire à elle-même, et à écarter les filés européens, elle multiplia ensuite ses exportations dans tout l'Extrême-Orient : 28,000 balles en 1877, 112,000 en 1883, 387,000 en 1894.

On devine quel préjudice cette croissance soudaine a causé à l'Angleterre, dont les manufacturiers saluaient jusqu'alors dans la péninsule le débouché naturel, logique, de leurs cotonnades. Si l'on compare, à douze ans d'intervalle, les exportations de filés britanniques, on est très surpris d'écrire des chiffres à peu près identiques, 236 mil-

(1) La roupie vaut nominalement 2 fr. 37.

lions de livres en 1894 et 235 en 1882. Cette stagnation des échanges du Royaume-Uni, le développement de la production indoue l'explique exactement. Il n'est même pas douteux que les importations anglaises dans l'Inde ne doivent se restreindre dès à présent, dans une sérieuse mesure. Sous couleur de combler ses déficits budgétaires, mais en réalité pour instaurer un protectionnisme minimum, le gouvernement de Calcutta a établi un droit de 5 °/o *ad valorem* sur tous les produits sans exception. Le Lancashire a vainement protesté. De ce chef un déchet, qu'on évalue à 20 °/o, va frapper les entrées de filés britanniques.

A côté du coton, une industrie connexe s'est créée dans la péninsule gangétique à dater de 1857 : celle du jute, qui a pris une extension des plus notables ; une fabrique en 1857, 21 en 1881, 28 en 1894. Le capital versé atteint 41 millions de roupies. Depuis 1881, le chiffre des ouvriers, des métiers et des broches a presque doublé.

Nous n'avons pas l'intention ici de présenter un tableau développé de la production de l'Inde. Nous ne parlerons ni du fer, ni du papier. Nous rappellerons seulement que pendant plusieurs années les exportations de céréales ont augmenté sans relâche, et que les progrès agricoles ont coïncidé avec les progrès industriels. L'exportation de blé quintuplait de 1885 à 1891 (15 millions de quintaux au lieu de 3).

Le gouvernement anglo-indien, qui vient de s'avouer si désarmé, si impuissant en face de la famine, n'a rien négligé cependant pour doter le pays d'un outillage complet. Les voies ferrées, qui n'atteignaient que 4,200 kilomètres en 1869, 8,200 en 1878, 17,400 en 1884, montaient à 28,200 en 1893. Les sommes consacrées aux travaux publics, envisagées dans leur ensemble, se sont parfois chiffrées par 600 millions pour un seul exercice ; elles représentent aujourd'hui 33 °/o du budget au lieu de 22 en 1872 et de 11 en 1862.

L'Inde a donc constitué très rapidement ses industries essentielles ; elle est, elle reste un des grands marchés du monde. Inféodée à la production britannique, elle a voulu produire à son tour et elle y a réussi. Mais pourtant sa croissance, par instant, s'est ralentie. Son commerce extérieur ne présente pas la hausse continue, à larges saccades, qu'on constate dans les statistiques d'autres pays, qu'on peut dire pays neufs : le Transvaal ou le Japon, par exemple. Entre les années 1890 et 1894, il s'élève de 1,649 à 1,738 millions de roupies, soit une plus-value de 89, dont 21 aux importations et 68 aux exportations. Il n'y a rien là qui soit caractéristique et qui ne se retrouve dans les tableaux douaniers des États à fonctionnement normal.

L'Inde a été la première contrée d'Asie touchée par le système industriel contemporain ; mais pour plusieurs raisons, dont les meil-

leures sont : son climat et l'apathie de sa population, elle ne justifie pas toutes les appréhensions qu'elle avait inspirées à l'Europe. Elle ne semble pas destinée à devenir l'usine centrale de l'Orient. Ce rôle qu'elle n'a pas pris, et qui lui paraissait dévolu, de par sa situation, c'est le Japon insulaire qui le saisit, qui le gardera jusqu'à l'heure, imprévue encore, où la Chine s'élancera en pleine civilisation moderne. Déjà l'Empire du Soleil Levant se ferme aux importations indoues ; produisant et travaillant lui-même le coton, restreignant d'année en année ses achats de filés, il poursuit en outre une guerre acharnée dans les places du Pacifique contre les négociants de Calcutta et de Bombay. C'est lui qui, en ce moment, mérite l'attention générale, car il personnifie au plus haut degré l'activité asiatique renouvelée et la menace de l'Extrême-Orient.

III

En dix ans à peine, la production, le commerce, la navigation, la prospérité générale du Japon, ont pris cet essor qui dépasse tous les précédents. Ce qui frappe dans cette évolution économique, c'est beaucoup moins, d'ailleurs, la richesse des résultats que la vigueur de l'effort et la hardiesse du procédé. En aucun pays encore, on n'avait vu des industries surgir en quelques mois, trouver immédiatement des débouchés et se répandre sans tarder sur tout un monde, — et c'est là le spectacle que nous rencontrerions à chaque pas si nous pouvions refaire tout l'historique des manufactures de Tokio, d'Osaka et de Yokohama.

Prenons le Japon dans les quinze années qui ont suivi 1868 : il n'offre que ses traditionnelles industries de luxe, exclusives de tout groupement d'hommes et de toute concentration de capitaux. Pendant cette période, il ne reste pourtant pas inactif : par l'envoi de missions en Europe, il prépare déjà la grande transformation organique qui commencera en 1886.

Le gouvernement de Tokio ne s'est pas borné en effet à demander à l'Occident des officiers instructeurs, des ingénieurs, des professeurs, des légistes : il a essayé aussi de pénétrer ses secrets de fabrication et d'imiter, en attendant mieux, l'aménagement de ses usines. Chaque création a été précédée d'une de ces consultations, officielles ou non, dont l'importance et les suites éventuelles ont fort longtemps échappé aux principaux intéressés. En 1875, le comte Matsukato visite notre continent en achetant des machines modèles ; en 1889, une commission se rend en Angleterre et aux Indes pour étudier l'outillage de la filature du coton ; en ce moment même, plusieurs sujets du Mikado parcourent l'Europe afin d'apprendre la fabrication de l'acier.

Quelques chiffres vont préciser dès maintenant les progrès

accomplis par le Japon en ces dernières années. C'est au fond dans le commerce général que s'exprime l'activité d'un État, et les statistiques douanières fourniront ici des indications d'ensemble, en justifiant les considérations que nous émettions au début de cet article.

De 1873 à 1884, le total des entrées et des sorties accuse une hausse à peu près régulière, mais après tout assez faible : on trouve 50 millions de yens (1) à la première date, 65 à la seconde. C'est à partir de 1885 que les tableaux deviennent intéressants et que l'on relève, d'année en année, de sensibles augmentations.

	EN MILLIONS DE YENS		
	Importations	Exportations	Total des échanges
1887	52.4	51.7	104.1
1890	79.5	62.9	142.4
1892	71	91	162
1893	88	90	178
1894	111	117	230
1895	136	129	265

Qu'on le remarque bien : de 1890 à 1895, la somme des importations et des exportations monte de 88 %; les exportations seules réalisent une plus-value de 106 %.

Pour expliquer cette croissance si rapide, il convient d'examiner de près le développement de certaines industries japonaises qu'on a vu naître et grandir, en un court laps de temps, au point de chasser des marchés d'Asie les industries similaires d'Europe. Les statistiques prennent ici une valeur capitale, et nous nous excusons d'en rapporter quelques-unes.

IV

La filature de coton occupe la première place dans le mouvement économique du pays que nous étudions. Le nombre des broches, qui était de 300,000 en 1892, atteignait 800,000 en 1894 ; un million en 1896. De 1886 à 1894, l'importation du coton brut s'est multipliée trente-cinq fois.

1886	700.000 yens
1890	5.400.000 —
1893	15.000.000 —
1894	24.000.000 —

Par contre, celle des filés s'est réduite de 13 à 5 millions ; cette gradation inverse donne une physionomie exacte de la situation. Si au

(1) Le yen vaut nominalement 5 fr. 39.

lieu de chiffrer en valeurs, nous chiffrons en poids, les résultats sont tout aussi probants. Sur une consommation totale de 88 millions de livres de filés, le Japon en produisait 64 en 1892, soit 72 %, alors que son pourcentage n'égalait pas 33 % trois ans plus tôt.

Non-seulement il réduit ses achats de produits ouvrés, et écarte, grâce au bon marché de sa main-d'œuvre, les filés étrangers, mais encore il exporte et développe ses sorties avec la célérité qui caractérise tous ses mouvements. En deux ans (1892-1894), ses ventes de filés passent de 7,000 à 955,000 yens. Comme le constatent les rapports des consuls, le Japon est l'un des rares pays qui aient réussi à exporter le lendemain les marchandises qu'ils étaient contraints d'importer la veille. L'établissement soudain de son industrie cotonnière, qui laisse loin derrière lui l'aménagement presque instantané cependant de l'industrie similaire indoue, est bien fait pour déconcerter. Il n'y a pas si longtemps qu'un agent consulaire allemand affirmait que jamais le Japon ne s'adapterait aux conditions de la production moderne. Hier, en effet, cet État achetait toutes ses cotonnades à l'Angleterre et à l'Inde, mais aujourd'hui il leur retire cette clientèle, et d'ici peu son exportation contribuera à la décadence du Lancashire, si fortement atteint déjà. Qu'on confronte deux chiffres : alors que les manufacturiers de ce comté britannique, dont la prospérité est proverbiale, perdaient au total 10 millions, en 1891, leurs confrères d'Osaka se distribuaient des dividendes oscillant entre 8 et 28 %. On a appelé Osaka le Manchester d'Asie ; bien que ses filatures emploient dès à présent près de 20,000 ouvriers, elle ne mérite certes pas encore d'être comparée sérieusement à la grande métropole cotonnière du globe ; mais qui pourrait fixer le terme de sa croissance ?

La fabrication des allumettes se développe, elle aussi, rapidement. Elle s'est multipliée 75 fois depuis 1886. Son exportation qui de 1885 à 1895 a monté de 400,000 à 5 millions de yens, va concurrencer les produits nationaux jusqu'en Allemagne et en Autriche. L'agent britannique à Tokio écrit très justement : « Aucun pays ne pourra lutter sur ce point. »

Veut-on d'autres exemples de ces industries-champignons du Japon ? Il vendait en 1883 75,000 parapluies ; il en répand aujourd'hui 2,500,000 sur l'Extrême-Orient ; ses sorties de nattes ont passé d'un chiffre infime, moins de 1,000 yens, en 1886 à plus de deux millions, et celles des pièces de soie et des mouchoirs de 1,200,000 à 8 millions. On conçoit quel développement la fabrication des soieries est appelée à prendre dans une contrée qui fournit tout l'Occident de matières premières, et qui a doublé sa production de soie brute dans les six dernières années. Mais il ne faudrait pas attribuer exclusivement à des conditions naturelles favorables l'activité fiévreuse que nous cons-

tatons, au Japon, dans toutes les parties du domaine économique. L'absence de la matière première n'entraîne pas l'abdication de l'industrie. On la fait venir du dehors pour l'ouvrer; c'est ainsi qu'on exporte en Corée, à Singapore, au Siam, les laines d'Australie achetées en quantités de plus en plus considérables et travaillées à Kioto et à Osaka. Les bières dont la fabrication, encore inconnue en 1894, manquait, au surplus d'éléments, s'inscrivent déjà au nombre des produits japonais, sur les tableaux douaniers de l'Inde, de l'Indo-Chine, de la Sibérie orientale.

Quand l'initiative privée fait défaut, et que les particuliers hésitent à engager leurs capitaux dans des industries nouvelles, c'est le Trésor public qui défraie les premiers essais. Le Japon était jusqu'alors tributaire de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Angleterre pour les fers. Le gouvernement, soucieux de lui assurer la plus large indépendance, ne s'est pas contenté d'envoyer une mission d'études en Europe; il a porté au budget de 1896 un crédit de 11 millions 1/2 de yens, afin d'ouvrir des hauts fourneaux et des aciéries à Simonosaki et l'on prévoit que ces établissements produiront cette année plus de 100,000 tonnes.

V

L'Empire du Soleil Levant n'a pas suivi l'exemple de certains États occidentaux qui à l'heure où ils se jetaient dans la grande production manufacturière, négligèrent et dédaignèrent, au moins transitoirement, l'agriculture. Ce qui imprime un signe particulier à son évolution économique, c'est qu'elle s'est poursuivie à la fois et de pair dans toutes les voies, et que les hommes d'État de Tokio ont discerné de prime abord la liaison étroite et nécessaire des diverses parties de l'industrie. Ils ont habilement proportionné les moyens aux fins, développé le rendement de la terre pour s'assurer et une alimentation et une matière ouvrable abondantes, recherché les gisements minéraux pour suffire aux besoins des usines, créé enfin des moyens de transport pour arracher aux étrangers, aux Anglais surtout, le monopole qu'ils détenaient.

Jusqu'à la restauration mikadonale de 1868, le Japon fut un pays exclusivement agricole. Il était resté, — comme l'Inde jusqu'aux environs de 1860, comme la Chine encore de nos jours, — à une étape antérieure de l'histoire, à cette phase où les peuples se contentent de demander à la terre les fruits qu'elle porte naturellement. Loin de réduire ses ensemencements depuis son entrée dans le mouvement industriel, il les a multipliés. Il a restreint l'étendue des pâtis, appliqué à ses cultures anciennes des procédés perfectionnés, une méthode d'irrigation en première ligne, qui ont donné les plus remarquables résultats.

Quatre chiffres à eux seuls résument et mesurent la poussée obtenue. De 1880 à 1890, la production du riz est montée de 56 à 70 millions d'hectolitres ; celle de blé et de l'orge de 22 à 35 ; celle du thé triplait presque, tandis que la surface plantée en mûriers passait en six ans de 350,000 à 600,000 acres (1886-1892).

Dans une autre portion du domaine économique, les progrès de l'extraction du charbon justifient les visées ambitieuses du gouvernement de Tokio. Si l'Empire du Soleil Levant avait négligé de s'enquérir de la richesse de son sous-sol, ou s'il l'avait exploité mollement, s'il avait dû à perpétuité s'approvisionner de combustible auprès des nations occidentales, son développement aurait pu se briser net ou subir de douloureux arrêts. Il est parvenu dès aujourd'hui à alimenter tout son outillage mécanique et, bien plus, à exporter des houilles dans les contrées proches, voire même lointaines. Sa production a plus que quadruplé en vingt ans, plus que triplé en dix ans, de 1884 à 1894, s'élevant de 815,000 à 2,620,000 tonnes. On voit maintenant les charbons japonais envahir les ports du Pacifique, Vladivostok et Hong-Kong entre autres, pénétrer jusqu'à Aden, s'insinuer jusqu'au Canada, en Hollande, en Allemagne. Brandt, si bien informé en général, écrit qu'en Asie le Cardiff n'est plus qu'un objet de luxe, et notre principal agent consulaire au Japon se demande quels chiffres atteindra bientôt cette exportation inattendue.

Même croissance singulière de l'industrie des transports. Les voies ferrées qui ne comprenaient que 30 kilomètres en 1872 (ligne de Tokio à Yokohama), s'étendaient sur 170 en 1880, 1,000 en 1887, 9,800 en 1894. Avec leurs tarifs bien plus réduits que les nôtres, 0,02 ou 0,025 en 3e classe, on imagine quelle fonction essentielle elles remplissent et rempliront dans ce pays neuf et surpeuplé ! La marine marchande s'augmente dans une proportion non moins forte : 517 navires et 521,000 tonnes en 1895 contre 210 et 41,000 en 1880. La Compagnie du Nippon Yus-hen Kaisha, la plus considérable, la plus prospère de toutes les Compagnies japonaises, celle qui a joué le plus large rôle dans la multiplication des échanges, a en peu d'années quintuplé son tonnage et triplé son capital. Méthodiquement et rapidement, elle dépossède ses rivales d'Europe et d'Amérique des positions qu'elles avaient conquises et qu'elles ont vainement essayé de garder. Aujourd'hui les deux grands entrepôts du Japon, Yokohama et Kobé, sont en relations régulières, par bâtiments du Nippon, avec Bombay, Vladivostok, Manille, et chaque année, chaque trimestre, de nouveaux services sont créés ou mis à l'étude. Il faut dire, au reste, que le gouvernement japonais a tout fait pour encourager cette industrie des transports, vitale pour tout pays qui prétend à son autonomie complète. Il a donné des primes qui même en Occident paraîtraient

considérables, et qui, pour une seule ligne, se sont montées parfois, en une année, à 11,700,000 yens. Il n'a rien négligé non plus pour outiller les ports. On s'est extasié en Europe sur la croissance brusque de Hambourg, qui a réussi en peu de temps à devancer Liverpool. Que dira-t-on du développement de Kobé dont l'extension subite et constante menace déjà Yokohama et dont les échanges ont sextuplé en dix ans et doublé en trois?

VI

Cette expansion générale n'a pas été sans une multiplication proportionnelle du nombre des sociétés et des fabriques, qui a jeté le Japon dans une des fièvres financières les plus intenses de ces vingt dernières années. On comptait, en 1893, 1,163 établissements manufacturiers au lieu de 84 en 1883, 36,000 moteurs au lieu de 1,800; 4,583 associations diverses au lieu de 600. Le capital des banques doublait presque : 265 millions de francs au lieu de 150; la circulation monétaire et financière triplait : 1,412 contre 497.

L'année qui a suivi la signature du traité de Simonosaki a été marquée par une activité sans mesure qui rappelle les premiers temps de la Californie, de l'Australie et du Transvaal; et qui pourrait se solder un jour par une crise grave. En 1895, le capital des banques a crû de 42 millions; celui des sociétés de commerce, de 36 millions; celui des chemins de fer de 177 millions. Partout, à Osaka principalement, les établissements ont surgi soudain, groupant des ressources telles qu'aucune entreprise n'en possédait encore et menaçant d'écrasement toutes celles qui croyaient l'avenir à elles. La concentration des capitaux va se précipiter, se précipite dès maintenant au Japon et amènera avec elle une situation économique analogue à celle qui sévit en Europe et aux États-Unis.

Les dividendes que les différentes industries ont servis dans les derniers exercices écoulés résument mieux que toute autre statistique les développements qu'elles ont acquis. La Banque du Japon a donné jusqu'à 18 °/₀ ; le Nippon 10 °/₀ ; Kyomo 8 °/₀; Kobu 10 °/₀ ; Tanko 7,5 °/₀; la filature d'Osaka jusqu'à 24 °/₀, et certaines mines de houille jusqu'à 50 °/₀. Nous verrons plus loin comment les Compagnies réussissent à emplir les coffres de leurs actionnaires en réduisant à un minimum à la fois dérisoire et douloureux les salaires de leurs employés.

VII

Le préjudice que le Japon porte aux échanges de l'Europe dans l'Extrême-Orient est déjà des plus sensibles et s'accroît d'année en année. Avec l'habileté et la tenacité qui ont valu aux commerçants

d'Allemagne un si notable développement d'affaires, en ces derniers temps, les négociants du Nippon essaient de débusquer leurs concurrents de tous les entrepôts de la mer des Indes et du Pacifique. Les plaintes que profèrent les Anglais, les Français, les Belges, les Américains n'expriment pas seulement des appréhensions d'avenir, mais aussi des déboires présents.

Il est tel marché de tout premier rang — Singapore — où les progrès du Japon s'affirment avec une stupéfiante rapidité. En deux ans, de 1892 à 1894, les importations des sujets du Mikado y ont passé de 845,000 à 24,200,000 dollars, tandis que celles des Anglais, poussées péniblement de 17 à 21 millions, se trouvaient reléguées au second plan. Et comment même s'étonner lorsqu'on sait à quelles conditions extraordinaires les producteurs d'Osaka et de Tokio viennent offrir leurs marchandises? Voici un tableau extrait d'un rapport consulaire, et qui est significatif; car il nous montre les Japonais vendant à 50 % de rabais sur leurs concurrents les mieux outillés.

	PRIX EN DOLLARS	
	Produits japonais	Anglais
Parapluies ordinaires (la douzaine). . .	3	5 1/4
Parapluies de soie (la pièce).	1 1/2	4
Mouchoirs	0.30	0.60
Horloges.	4 1/2	8 1/2
Glaces (douzaine)	0.60	1.25

Les commerçants du Nippon, non contents de donner à leurs ventes l'essor que nous tâchons de mesurer et d'expliquer, ont même découragé totalement certaines industries; entre autres celles des allumettes et des parapluies, et bientôt le charbon de Newcastle n'apparaîtra plus à Singapore que comme un lointain souvenir. Aux Philippines, si ouvertement convoitées par les politiciens de Tokio, le mouvement des échanges du Japon fait aussi de semestre en semestre des bonds inattendus. Le tonnage a doublé de 1891 à 1892. A Hong-Kong, le Royaume-Uni importe dès maintenant six fois moins de houille que le Nippon et l'industrie du sucre, si prospère jusqu'ici, va être écrasée par la rivalité des usines de Formose (1). En Chine, le Japon refoule les négociants d'Occident, doublant son tonnage dans une seule période quinquennale, prenant méthodiquement possession de cette immense contrée sur laquelle il a jeté son dévolu et dont il entend d'abord monopoliser le marché. Une récente relation de voyage (2) montrait le Se tchouen envahi par les pendules, les miroirs,

(1) De nombreuses sucreries se sont déjà montées dans cette île, qui recèle aussi de riches houillères.

(2) Marcel Monnier, dans le *Temps*.

les caleçons, etc., etc., que l'on fabrique par dizaines et centaines de milliers dans les États du Mikado. Tous ces objets répondent, certes, à la formule germanique, et tout aussi japonaise que germanique : *billig und schlecht,* bon marché et mauvais, mais ils suffisent à des consommateurs qui ne regardent guère à la qualité et qui ignorent les raffinements de l'Europe. Au Siam, les missions d'études, les courtiers expédiés de Tokio conquièrent peu à peu des débouchés. Dans l'Inde, enfin, où l'Angleterre se croyait à jamais omnipotente, politiquement et économiquement, les entrées japonaises se multiplient pour des articles, même les filés, les cotonnades, les houilles, qu'aucune autre puissance n'aurait songé à offrir.

Telle est la situation : nous n'avons pas voulu abuser des statistiques : le peu que nous avons dit atteste les progrès menaçants, la puissance de concurrence de l'Empire du Soleil Levant dans toutes les régions qui avoisinent son territoire. Aujourd'hui, le Royaume-Uni et l'Inde sont les deux pays les plus atteints par ce subit développement; mais la France — Lyon surtout — a tout à craindre, elle aussi, de la création et du perfectionnement des industries de la soie et de la laine à Osaka et dans les environs.

VIII

Le Japon apporte d'autant plus d'âpreté dans cette lutte qu'elle a renouvelé chez lui, et tout particulièrement depuis le traité de Simonosaki, la défiance, l'hostilité que les populations jaunes, ont, de tout temps, nourries contre les Européens. L'accession du Japonais à la civilisation occidentale n'a pas éteint chez lui ces sentiments héréditaires. Il a bien demandé à l'Angleterre, à la France, à l'Allemagne les hommes qui l'ont éduqué et qui ont préparé son avenir, mais sa reconnaissance a été moins forte que la séculaire antipathie. De même qu'il professe la maxime : « Je n'achète de produits au dehors que pour les étudier, les imiter, les surpasser », il ne sollicite le concours de l'étranger que pour mieux s'armer contre lui. C'est à peine si, au lendemain de la guerre de 1895, on est parvenu à réfréner à Tokio un soulèvement général contre les blancs. Il n'y a pas longtemps, un fanatique frappait le comte Okuma, ministre des relations extérieures, qu'on accusait de trop de courtoisie pour les Européens.

Cette malveillance que Brandt signale avec insistance dans son dernier ouvrage *(Zukunft Ostasiens)*, elle se manifeste surtout aujourd'hui dans l'ordre économique. Le Japon n'est pas satisfait encore du coefficient de plus en plus considérable qu'il a saisi dans ses échanges, des avantages que ses compagnies de navigation ont remportés sur leurs rivales d'Occident. On conçoit qu'il veuille se suffire à lui-même, et se doter d'une autonomie de plus en plus complète. Ce qui est criti-

cable, ce sont les procédés dont il use et qui pourraient compromettre ses bonnes relations avec les autres pays. Il boycotte les maisons européennes. L'association des filateurs d'Osaka s'est arrogé le droit de frapper d'une amende de 3, puis de 5 yens par balle, tout acheteur qui accepterait du coton introduit sur navires étrangers. C'est là un exemple entre mille, et qui indique exactement l'état d'esprit qui règne dans le Nippon. Il était intéressant de relever dans ce pays neuf un phénomène qu'on signale tout aussi bien, à peine atténué, dans le vieux monde, et qui caractérise les inconvénients moraux du système économique contemporain.

IX

Il reste pour terminer cette enquête succincte sur le mouvement du commerce et de l'industrie dans l'Asie orientale, à dire quelques mots des progrès de la Chine. Pendant un très long laps de temps, ce pays est resté immobile, figé dans ses arts traditionnels, adonné exclusivement aux cultures qui lui fournissaient l'essentiel de la vie. L'influence européenne ne réussissait même pas à filtrer par les ports, peu nombreux, que le Tsong Li Yamen avait bien voulu entr'ouvrir aux navires de l'Occident. Les machines, les voies ferrées, les bâtiments à vapeur, tout l'outillage dont la science a pourvu le monde moderne, était tenu à l'écart, condamné comme invention démoniaque par l'esprit populaire, proscrit par les édits impériaux.

Il y a dix ans pourtant, apparurent dans le Céleste Empire, quelques indices d'un esprit moins rétrograde. Certains hauts personnages édifiés, soit par le contact des Européens, soit par de courts voyages sur notre continent, accueillirent à titre d'expérience des innovations qui furent ou qui deviendront le germe d'une véritable révolution économique. Li Hung Chang, le plus connu d'entre eux, et à coup sûr le plus sagace, avait déjà fondé une compagnie de navigation, celle des marchands chinois; il la développa, la dota d'excellents navires qui ont contribué largement à l'accroissement du commerce et du mouvement de la marine.

Il serait puéril de comparer les progrès des importations et des exportations du Céleste Empire à ceux que nous avons relevés pour le Japon; mais il serait imprudent d'oublier que le total des échanges — au moins des échanges enregistrés en douane — montait de 157 millions de taëls (1) en 1880 à 214 en 1890, et 290 en 1894. Ce n'est pas là un chiffre dont un État peuplé de 400 millions d'habitants ait le droit de tirer vanité, mais la croissance qu'atteste cette simple confrontation mérite d'être notée. En même temps la statistique de la naviga-

(1) Valeur nominale : 8 fr. 26.

tion qui comprenait 24,000 bâtiments avec 17 millions de tonnes en 1893, s'élevait à 38,000 avec 30 millions en 1894. Le pavillon chinois à lui seul triplait d'importance : 6 millions au lieu de 2.

La guerre sino-japonaise de 1894-1895 semble avoir imprimé à la Chine l'ébranlement définitif qui l'arrachera à sa torpeur séculaire et la jettera dans la concurrence internationale. Ce n'est pas uniquement à son outillage militaire et naval que le gouvernement de Pékin devra songer désormais. Le problème est plus haut, infiniment plus large, et de nombreux symptômes démontrent qu'on l'envisage sous un tout autre aspect. C'est à un réveil général, ou plutôt à une résurrection d'un État mort depuis des siècles, que l'Europe assistera d'ici peu avec une stupéfaction mêlée de crainte. Déjà l'année qui a suivi la signature de la convention de Simonosaki fut marquée là-bas — comme au Japon — par une activité presque maladive, et telle que l'histoire des Célestes n'en faisait pas mention. La révolution de la Chine sera moins soudaine, moins instantanée dans l'ensemble que celle du Nippon — parce que cet empire est autrement vaste et que ses diverses parties sont moins solidement cimentées — mais la transformation ne paraît pas moins devoir cheminer avec promptitude. L'enquête générale que Li Hung Chang est venu faire en Europe au mois d'août 1896 et qui a surtout suscité une curiosité béate d'un moment, a été et sera l'origine des revirements les plus inattendus. Dès maintenant des filatures montées soit par les capitalistes européens, soit par des Chinois, s'élèvent à Ning-Po et à Shanghaï et développent sans trêve leur outillage (360,000 broches et 3,000 métiers au 1er janvier 1896) ; à Fou-Tcheou, la fabrication des cotonnades occupe 12,000 personnes. Il y a dans toute la région des côtes des embryons d'organisation industrielle qui recèlent pour une échéance proche de graves menaces à l'adresse de l'Occident. Brandt déclarait récemment au cours d'une conférence à Charlottenbourg que la Chine commence à filer la soie et il ajoutait que l'intelligence des Fils du Ciel était plus redoutable que celle des Japonais.

Ce qui peut atténuer — temporairement — les appréhensions des nations d'Europe, c'est que la Chine manque de moyens de communication. On sait que le premier chemin de fer, celui de Woshung à Shanghaï, avait été détruit en 1875 par ordre du gouvernement. En 1885, Li Hung Chang gagna la cause de la traction mécanique en inaugurant une autre ligne, amorce des réseaux futurs. Le jour où les matières premières circuleront sur rails dans cette contrée sans limites, et où les houilles et les fers du Chan Si seront exploitables, les peuples de l'Occident discerneront l'immense portée de cette évolution de la Chine, vraiment digne d'être rangée parmi les événements capitaux du siècle.

X

Nous venons de faire le tour de la région qu'on a coutume d'appeler l'Extrême-Orient, et qui après avoir été, si longtemps — depuis le siècle de Marco Polo — l'objet de la convoitise de l'Europe, devient son épouvantail. Il reste à montrer, en dehors des causes d'ordre politique qui ont pu influer sur l'évolution de ce groupe, les raisons d'ordre économique qui déterminent ses progrès sur une partie au moins des marchés du monde.

Examiné dans son ensemble, cet accroissement industriel et commercial se résume en deux chiffres qui portent leur enseignement : les échanges de l'Inde, de la Chine et du Japon, évalués en 1890 à 5,441 millions de francs, si l'on prend les roupies, taëls et yens à leur valeur nominale, ont passé en 1894 à 7,755, soit en quatre années une plus-value d'un tiers. Aucune puissance européenne n'accuserait une différence aussi colossale. Et encore, doit-on tenir compte de ce fait que l'Inde, subitement ralentie dans sa marche conquérante, et la Chine à peine éveillée, ne contribuent pas proportionnellement à cette ascension des statistiques douanières. C'est sur le Japon, de toute évidence, qu'il convient de porter spécialement son attention, mais comme l'Inde pourrait fort bien nous surprendre, malgré ses conditions climatériques défectueuses, et que le Céleste Empire paraît tout disposé à suivre l'exemple du Nippon, l'on aurait tort de les omettre dans une explication même succincte du phénomène asiatique.

Certains économistes ramènent ce phénomène à la question monétaire, à la grande querelle du bimétallisme et du monométallisme. Ils rappellent le mot célèbre de Wolowski : « La race qui a pour étalon le métal déprécié sera la maîtresse de la terre. » Il est incontestable que les agents diplomatiques et consulaires de l'Europe se montrent en général très portés à imputer à la crise de l'argent les succès de la Chine, de l'Inde et du Japon. Nous trouvons dans deux rapports, expédiés à deux années d'intervalle par le représentant de la France à Tokio, les assertions suivantes qui résument fort bien la doctrine : « La baisse de l'argent a favorisé le Japon, en lui permettant de fabriquer à meilleur compte, et en refoulant les produits d'Europe des pays argentistes... Il convient de ne pas perdre de vue que la dépréciation de l'argent, qui entrave notre commerce d'exportation, profite au contraire à un pays dont l'unité monétaire conserve pour ses besoins intérieurs la même valeur indépendante des fluctuations du change, et facilite ses exportations dans une proportion vraiment effrayante. » Brandt écrit dans le même sens : « La dépréciation de l'argent est une source de bien-être pour les Orientaux et de malaise pour les Européens. »

Les trois pays dont nous avons reproduit les statistiques commerciales sont, ou étaient, en effet, monométallistes-argent. La Chine n'a jamais connu que cet étalon unique : l'Inde le consacra en 1835 et supprima sa circulation d'or en 1847. Le Japon, lui aussi, ne s'était servi que d'argent jusqu'en 1897, et c'est à une date toute récente, en mars, et à la suite des expériences tentées par M. Wekerlé, en Hongrie, et par M. de Witte, en Russie, qu'il s'est résolu à adopter le double étalon, mais en stabilisant intégralement la prime sur l'or. Si l'on considère que la valeur des monnaies d'argent est tombée de 50 °/₀, que la roupie indoue est descendue de 2.50 à 1.25, et le yen japonais de 5.39 à 2.63, que le taël chinois a subi une réduction identique, cette seule dépréciation pourrait justifier la croissance économique de l'Extrême-Orient.

Cette augmentation, qui semble très simple de prime abord, et qui est bien faite pour séduire, est contestée par nombre de publicistes. On a prétendu que les pays à étalon d'argent ne jouissaient pas dans leurs échanges des avantages qu'on leur prêtait, et que la baisse du métal, exerçant également ses effets sur leur marché intérieur, y influait sur la valeur représentative de la monnaie. Nous croyons que la vérité est entre la thèse des bimétallistes et celle des monométallistes intransigeants et que l'abaissement du yen ou de la roupie a contribué à accélérer le mouvement asiatique. Mais ce n'est pas ici le lieu d'ouvrir un débat aussi capital, aussi délicat, et qui, d'ailleurs, a fait couler des flots d'encre en ces dernières années. Le taux des salaires, la condition misérable des classes ouvrières : voilà la véritable explication de la concurrence acharnée et triomphante que le Japon, la Chine et l'Inde ont faite et feront aux vieilles nations d'Europe, et ainsi en cherchant les raisons profondes de ce phénomène du développement asiatique, l'on aboutit aux considérations d'ordre social qui doivent conclure logiquement et nécessairement cette étude.

XI

« L'ouvrier jaune, écrit Norman, tient le blanc à sa merci. » C'est en donnant des salaires de famine auxquels les classes laborieuses se résignent momentanément, que les grandes manufactures de Bombay, de Calcutta, puis d'Osaka, ont réussi à remporter sur leurs rivales d'Europe leurs premières victoires. La prolétarisation des artisans, née d'hier, se poursuit avec une vertigineuse célérité dans ces pays neufs, où le capital exploite le travail à merci, avec une âpreté et une insolence, qui, sauf quelques districts d'Italie ou d'Autriche, n'ont plus d'égales dans le Vieux Monde, moins docile. Nulle part, le prélèvement de la classe dominante n'atteint un coefficient aussi énorme que

dans l'Inde, qu'au Japon surtout où l'invasion du régime économique moderne nous a valu une leçon de choses, une expérimentation d'une portée sans précédent.

Dans la péninsule gangétique, les salaires mensuels de l'agriculture oscillent d'après les dernières statistiques, qui retardent légèrement, il est vrai, entre 5 fr. 90 dans l'Ouest et 17 fr. 60 à Bombay. La moyenne se fixe aux environs de 12 francs, soit 0,40 par jour. Ceux de l'industrie, notablement plus élevés, vont de 70 à 155 francs, — soit 2,30 à 5,40 par jour — pour les hommes, — de 18 à 24 pour les femmes et les enfants. En Chine, si l'on s'en rapporte à Brandt, le taux de la paie quotidienne est de 0 fr. 50 à 0 fr. 75 et exceptionnellement de 1 franc à Fou-Tcheou.

Mais c'est au Japon surtout que le prix du travail a été réduit à une limite extrême et qu'il accuse la cupidité d'une féodalité capitaliste d'autant plus féroce qu'elle s'est édifiée en peu d'années. D'après un voyageur, qui écrivait à une date récente, M. Charles Loonen (1), les salaires y représenteraient par rapport à ceux de l'Amérique, de l'Angleterre, de la France et de l'Allemagne : 1/6, 1/5, 1/4, 1/3 et encore, lorsqu'on se réfère aux indications des autres publications et spécialement des rapports consulaires, peut-on juger ces calculs plutôt optimistes. Brandt affirme que dans les filatures les hommes touchent par jour de 0 fr. 40 à 0 fr. 58, et les femmes de 0 fr. 11 à 0 fr. 28. Dans certaines villes, les ouvriers en nattes n'obtiennent guère que 0 fr. 30. En somme, en prenant la moyenne de tous les métiers, et en tenant même compte de ceux qui confinent à l'art, on trouve 0 fr. 75 pour l'homme et 0 fr. 45 pour la femme.

Tous les vices, toutes les conséquences du système industriel contemporain se sont déjà implantés au Nippon. Les femmes tendent de plus en plus à prendre la place des hommes. A Kanefugashi, dont l'usine a été ouverte en 1892, on compte seulement 2,100 ouvriers contre 2,700 ouvrières. Les enfants viennent à leur tour se substituer aux femmes, moyennant une paie infime. Toute la classe laborieuse est broyée dans ces îles de l'Océan, comme elle l'est dans les pires enfers de notre continent, en Silésie et en Toscane par exemple. Le travail dure toujours 12 à 13 heures, parfois 14 heures comme à Osaka, et les petites filles de huit ans sont elles-mêmes soumises à cette effroyable contrainte. La tutelle patronale pèse de tout son poids sur le monde ouvrier, le poursuivant sans recours, l'accablant d'un servage aussi dur, plus dur même que celui des vieilles cités d'Occident. A Kanefugashi, le personnel est tenu de prendre ses repas à l'économat, moyennant une somme fixe, et de porter à la caisse

(1) *Le Japon moderne.*

d'épargne un versement mensuel. Plus encore que dans nos « Indes Noires » la liberté individuelle, la dignité humaine ne sont là-bas que des termes d'une douloureuse ironie. Nul ne peut s'engager dans un atelier sans l'agrément de l'établissement qu'il a quitté. Voilà la formule dernière et lapidaire qui caractérise le régime économique et social de l'Empire du Soleil Levant, et qui atteste à quel degré il s'est assimilé notre système de grande industrie. Nous tenons maintenant la vraie cause des succès de cet État sur les marchés du monde : c'est que sa classe capitaliste a su pousser, avec une autre vigueur que ses congénères d'Europe, l'exploitation du travail, la compression de la classe ouvrière, le laminage de l'homme ; c'est que, venue la dernière au jour dans une organisation, déjà vieillie ailleurs, elle a senti moins directe, moins prochaine pour elle la revendication des foules, et qu'elle a osé étaler plus impudemment son appétit de l'argent à tout prix et son mépris du droit fondamental.

XII

Nos conclusions se sont dégagées, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, au fur et à mesure que se poursuivait cette enquête. Loin d'être une chimère, un épouvantail inventé par quelque publiciste, le péril jaune se présente, non plus comme une éventualité, mais comme une réalité immédiate. Toute une partie du globe, qui, pendant des siècles avait paru figée, stérilisée dans la mort, plongée dans une façon de Nirvana économique, vient de revendiquer tout à coup sa place dans l'activité générale. Il s'ouvre là-bas, sur les confins du monde asiatique et du monde océanien, une officine, un atelier gigantesque aux forces sans cesse retrempées, qui remplira l'univers du bruit de ses enclumes et du cri de guerre de ses artisans. La contagion de vie a passé de l'Inde au Japon, a rebondi par dessus le Pacifique jusqu'à la base de la grande muraille. Quatre marchés aussi importants, aussi fourmillants que les plus agités d'Europe et d'Amérique, se sont ouverts et progressent chaque semaine : Hong-Kong, Shanghaï, Yokohama et Singapore. Les vieilles nations, maîtresses de l'Orient, sont dépossédées déjà par l'assaut des coolies. Et s'il plaît au gouvernement du Nippon de pousser ses succès, comment résisteront-elles à ce peuple japonais, enfiévré d'action, pétri de convoitises, qui allie à l'élan fougueux de la jeunesse l'expérience, la science de ses devanciers ? Voilà le problème qui se pose à cette heure — et combien il dépassse les misérables querelles toujours ravivées dans nos Chambres entre raffineurs des ports et des villes, fabricants de beurre et de margarine, etc., etc. !

Ce n'est point la protection qui le résoudra. Il se rattache, lui aussi, comme tous les problèmes économiques de notre époque et de

tous les temps, à la *question sociale,* c'est-à-dire à l'*organisation de la propriété et de la production.* Les moyens artificiels, les législations éphémères ne vaudront point contre lui. Les lamentations des gouvernements demeureront impuissantes. Comme l'Amérique, l'Extrême-Orient mène contre l'Occident une guerre ruineuse, infailliblement victorieuse. Seule l'évolution de l'histoire ramènera l'équilibre en entraînant les nations neuves d'Asie à travers le cycle régulier des groupements humains.

S'il peut produire à bon marché, écraser ses concurrents, ses fournisseurs, ses maîtres d'hier, grâce à des conditions de travail exceptionnelles, le Japon ne gardera pas éternellement ses avantages. L'enchaînement quasi-immuable des circonstances le conduira, après l'Europe, à tous les errements inhérents au régime capitaliste qui s'est implanté chez lui. Son budget inférieur à 100 millions de yens, sa dette publique qui excède à peine 300, vont atteindre par le jeu normal des influences, des combinaisons, des institutions qui naissent du système industriel, des totaux plus proches des nôtres. Les charges de la fabrication, les impôts de toute nature croîtront graduellement avec les dépenses que la féodalité bourgeoise imposera, — comme en France, en Angleterre, en Allemagne, — pour la sauvegarde et la consolidation de ses intérêts. Le militarisme, que la guerre de 1895, et les victoires de Petchili, ont dressé au premier plan, fleur sanglante du capitalisme, s'affirmera plus exigeant, réclamera de nouvelles campagnes, que les besoins de débouchés commerciaux et le déroulement d'une surproduction inévitable inscriront sur la liste des gaspillages. Et enfin et surtout le Nippon ne pourra maintenir à un taux dérisoire le salaire de ses ouvriers. La formation même, accentuée de jour en jour, d'un prolétariat plus dense, d'une classe laborieuse plus consciente de ses droits, rapprochera sensiblement son statut économique de celui de l'Occident. Ainsi se rétablira, d'elle-même, la balance, au bout d'une série d'années qu'on ne peut chiffrer exactement, mais qui ne saurait se prolonger. Et l'histoire du Japon, avec de faibles variantes, sera l'histoire du Céleste Empire, qu'il reste autonome, qu'il tombe sous un protectorat ou qu'il soit partagé.

Nous avons envisagé le débat à un point de vue spécial, en accueillant l'hypothèse où le régime économique actuel subsisterait dans nos contrées, jusqu'à l'heure où l'Extrême-Orient aurait traversé toutes les phases de cette même organisation. Bien plus, nous dirons que les progrès de l'Extrême-Orient ne peuvent inquiéter qu'une société fondée sur les principes actuellement communs à tous les groupements d'Europe, — car on ne conçoit point comment le problème des débouchés se poserait en termes identiques, ou même se poserait à une société édifiée sur d'autres bases. Or, précisément, le

réveil de l'Asie doit contribuer, à notre sens, à l'avènement de l'état de choses nouveau, en donnant plus de relief aux vices et aux misères de l'ordre capitaliste.

L'évolution des races d'Orient ne présente pas seulement, en effet, un intérêt d'observation, d'expérimentation. Elle ne se bornera pas à nous montrer, sur le vif, les conséquences logiques et fatales de l'introduction de la grande industrie, les relations de cause à effet déjà saisies dans l'histoire des États d'Occident. Elle exercera une répercussion sur la constitution interne de ces mêmes États, en accélérant la marche des phénomènes sociaux. La concurrence de l'Inde, du Japon, de la Chine, comme toutes les concurrences, va aggraver les souffrances qui étreignent l'Europe depuis qu'elle a atteint et dépassé le point critique de son économie industrielle. Toute surproduction qui s'ajoute aux autres surproductions entraîne dans le monde entier des catastrophes superposées dont la résultante première est l'affaiblissement du régime capitaliste. Avec le temps deviendront plus pénibles les difficultés de l'industrie, — plus nombreuses les ruines et les fermetures d'usines, plus fréquents les chômages, plus cruels les maux de la classe ouvrière, plus rapides ses accroissements d'effectifs, plus intenses ses revendications. L'Extrême-Orient aujourd'hui, l'Asie centrale demain, l'Afrique après-demain — comme jadis, à une date proche encore, l'Amérique et l'Australie — doivent verser leurs contingents dans la lutte universelle qui aboutira à l'équilibre en un ordre nouveau. De même qu'il y a un prolétariat américain et un prolétariat australien, il y a un prolétariat japonais, il y aura un prolétariat chinois qui renforceront l'armée du prolétariat mondial. En se développant à travers les continents, la grande bataille des classes capitalistes, assoiffées de gains, prépare la voie à l'effondrement de ces classes. Préoccupées uniquement de la vente de leurs produits, des dividendes de leurs compagnies de transport, elles nient ou méconnaissent les relations étroites de tous les phénomènes, la portée internationale de la moindre expansion nationale. Elles s'apercevront un jour qu'elles avaient mal conçu le problème, atténué à l'excès leurs craintes, et que le triomphe de leur système industriel dans les terres les plus lointaines ne menaçait pas seulement la croissance de leurs profits, mais brisait leur prépondérance dans l'organisme social, et, avec cette suprématie dressée sur l'abus de la force et sur la spoliation, leur existence elle-même.

La prolétarisation progressive des groupements humains, précipités dans la concurrence économique, accélérera l'affaissement de l'ordre capitaliste dans le Vieux Monde.

Paul Louis.

Revue de la Presse Étrangère

LE MATÉRIALISME HISTORIQUE D'APRÈS MARX ET SES DISCIPLES

Cette question est discutée à fond dans une série d'articles de *The American Journal of Sociology* (janvier 1897) (1). Elle est incidemment traitée dans la revue des livres de *The Journal of Political Economy* (2), tous deux de Chicago. Cette question rentre, comme on sait, dans une trilogie qu'on peut appeler la trilogie marxiste : *Surplus-travail, Lutte des classes, Matérialisme historique.* Elle est plus généralement célébrée que connue. Est-ce la faute de Marx ? Non pas. La théorie du surplus-travail est exposée avec le plus grand détail dans les premiers chapitres du premier volume du *Capital.* La théorie de la lutte des classes est expressément formulée et illustrée dans les chapitres qui suivent. C'est plutôt le matérialisme historique qui n'a été nulle part directement exposé par Marx. Et cela se comprend de reste. Les travaux essentiels, l'œuvre capitale de Marx, sans jeu de mots, est antérieure à la popularisation des travaux de Darwin, d'Haeckel, de Spencer. E. Ferri, dans son livre *Socialisme et science positive,* déclare que Marx complète Darwin et Spencer. On sait que ni l'un ni l'autre n'avaient le moindre goût à être complétés de cette sorte. Darwin, tout en renversant de son mieux l'antique théorie de la Providence et celle des créations séparées, avait toujours prétendu se tenir, se cantonner même sur le terrain biologique. En relisant l'*Origine des espèces* et la *Descendance de l'homme* on se trouve bien embarrassé d'en tirer aucune conclusion sur la question sociale, et si l'on parvenait à en extraire quelque chose, ce seraient plutôt des déclarations anti-socialistes. Herbert Spencer n'a laissé à nul autre le soin d'affirmer qu'il est impossible de faire sortir de sa théorie, synthèse de l'hypothèse de Laplace sur la nébuleuse primitive et de l'hypothèse darwi-

(1) L'état présent de la sociologie en Allemagne, par Dr O. Thon.

(2) Revue des livres : *Misère de la philosophie,* par Karl Marx ; *Socialisme et science positive,* par Enrico Ferri (T. B. Veblen).

nienne de l'évolution animale, la moindre conclusion qui mène au socialisme. Dans ses derniers écrits polémiques, Spencer n'a cessé de poursuivre les socialistes de sa copieuse ironie, pas toujours fine. Mais quand nous n'aurions pas les réticences calculées de Darwin et les protestations indignées de Spencer, nous serions toujours en droit de constater que, prise dans son ensemble, l'œuvre de Marx est chronologiquement antérieure à celle de Darwin et de Spencer, que, même à l'époque où l'on peut considérer les deux œuvres comme contemporaines, elles se sont développées chacune de leur côté, parallèlement, sans lignes transversales de jonction de l'une à l'autre, sans pénétration mutuelle, sans action et réaction réciproques. Si donc on établit un lien entre Darwin et Spencer d'une part, Marx de l'autre, ce ne peut être qu'un lien logique ; et c'est bien ainsi, sans doute, que l'entend Enrico Ferri quand il donne la doctrine de Marx comme le complément indispensable, « inexorable », dit-il, des théories de Darwin et de Spencer.

Le « matérialisme historique », plus encore que le « surplus-travail » et la « lutte des classes », caractérise le marxisme.

« C'est un fait singulier, tel qu'on le rencontre rarement dans l'histoire des sciences, que cette question : matérialisme ou idéalisme historique soit devenue un mot-drapeau qui divise les historiens de l'élément conservateur (bourgeois) et ceux des groupes social-démocratiques. En tous cas c'est l'usage qu'en font très sérieusement les social-démocrates. Par exemple Franz Mehring dit *(Sur le matérialisme historique,* Lessing-Legende, 1893) :

« L'idéalisme historique dans ses différentes phases, théologique, « rationaliste et aussi naturaliste, est la conception historique de la « classe bourgeoise, tandis que le matérialisme historique est le système « préétabli de la classe travailleuse. » En fait on constate que les historiens bourgeois ont une tendance à se montrer froids à l'égard du matérialisme historique, tandis que ceux qui s'intitulent socialistes se sentent obligés en conscience à justifier le matérialisme historique, à faire leurs recherches à ce point de vue exclusif, au risque de bouleverser les faits. Pour une personne de quelque délicatesse intellectuelle il est extrêmement répugnant de voir une question purement théorique traitée au point de vue des partis politiques. Sans doute la simple circonstance que Karl Marx fut l'auteur de cette théorie n'est pas un motif suffisant pour un investigateur vraiment scientifique de la rejeter sans plus ample examen. Mais il ne peut cependant l'accepter comme un article de foi auquel, d'après le programme du parti, serait due une obéissance sans limite. Les théorèmes philosophiques changent plus souvent et sont plus flexibles que les programmes d'un parti ; ils provoquent aussi moins de haines et d'amertumes. On sait que le

matérialisme historique fut lancé en quelque sorte par Marx, quoi qu'il ne l'ait nulle part formulé en théorie systématique. On le trouve à l'état diffus dans ses divers ouvrages, on le perçoit comme une base profonde, si l'on peut dire, sous toutes ses assertions. Une seule fois la proposition fondamentale de la théorie est ouvertement exprimée, c'est dans la *Critique de l'économie politique* (préface). On y lit : « La « méthode de production de la vie matérielle détermine le mode de la « vie sociale politique, et en général de la vie spirituelle. Ce n'est pas « la conscience de l'homme qui détermine son état, mais cet état, « l'état social, qui détermine sa conscience » (1).

Voilà, résumée assez fidèlement, par un adversaire, la conception matérialiste de l'histoire. On entrevoit les critiques qui vont suivre et qui sont annoncées déjà par le ton même de l'exposition. Des objections faciles se présentent, on ne les épargnera pas au marxisme : croisades, guerres de religion, querelles théologiques, colloques de Poissy et autres, bulle *Unigenitus* et le reste, décrets de Sorbonne contre Aristote, décrets de la même Sorbonne pour Aristote; allons plus loin, sécheresse ascétique de l'art byzantin, triomphe de la chair et des luxueuses étoffes avec l'art italien de la Renaissance et l'art flamand, comment le matérialisme historique explique-t-il ces choses ?

Mais d'abord comment ce qui n'est pas le matérialisme historique (adoptons cette rubrique négative) les explique-t-il, car ce n'est pas les expliquer que les décrire ? Le milieu qui modèle les institutions et la faculté maîtresse qui engendre les œuvres sont de brillantes tautologies qui n'apprennent rien. Ce sont des étiquettes mises après coup, comme ces légendes qui ont la prétention d'expliquer un tableau de maître en dégageant les principaux traits.

Mehring ajoute : « Très précisément la supposition que les hommes vont à tel mode d'aliments, de boisson, de logement par tel mode de pensées que la philosophie marche en avant et l'économique derrière est la plus gratuite des prémisses ; et en conséquence de ces prémisses l'idéalisme historique conduit aux plus étonnantes combinaisons historiques ». Ce jugement implique que l'inverse est vrai : que telle façon de manger, de boire, de se loger mène à telle façon de penser, que l'économique marche en avant et la philosophie derrière. Telle est en effet la thèse du matérialisme historique. Mais on comprend bien que les expressions « manger, boire, se loger » sont des mots populaires, commodes, facilement intelligibles et choisis précisément à cause de cela. Pour prendre des termes de logique, elles dénotent assez bien la chose, mais ne la connotent que très insuffisamment; elles désignent ce dont il va être question, elles n'en épuisent pas, tant s'en faut, le contenu.

(1) *État présent de la sociologie en Allemagne*, par O. Thon.

Le point litigieux est donc de savoir tout d'abord ce qu'il faut entendre par manger, boire, se loger, d'un côté, par penser de l'autre. Or, les philosophes de profession ont depuis longtemps développé le sens entier de ces termes : la pensée c'est tout le subjectif depuis la sensation brute jusqu'aux poèmes les plus raffinés ; le « manger et boire » c'est tout l'objectif depuis le pain (le pain, c'est pour dire) jusqu'aux manufactures, aux prisons, aux palais, aux chemins de fer et aux téléphones, depuis le muscle du manouvrier jusqu'au système nerveux instable de l'artiste. On tente donc de réduire la psychologie à la physiologie, de considérer les faits psychiques comme des manifestations physiologiques. Et voilà, en effet, la signification du matérialisme historique. Il y a une base physique, physiologique, économique de la vie sociale. Et c'est par cette base qu'il faut commencer. Voilà le phénomène primordial, le reste est épiphonème. C'est de la métaphysique, dira-t-on. Sans doute c'est de la métaphysique. Et ce n'est qu'en invoquant l' « Ignorabimus » de Dubois Reymond qu'on peut au fond attaquer le matérialisme historique.

« Comme s'ils prévoyaient ce sort, écrit M. O. Thon, les tenants du matérialisme historique déclarent qu'ils ne dérivent pas leur science de la métaphysique. Mehring déclare que le matérialisme philosophique regarde l'homme simplement comme un animal. Le matérialisme historique, au contraire, considère l'homme non comme un simple animal, mais comme un animal social qui n'arrive à la conscience que dans des combinaisons sociales (horde, gens, classe) et qui ne peut vivre de la vie consciente qu'en elles ; de cette façon les bases matérielles de ces combinaisons sociales déterminent la nature de sa conscience idéale, et c'est leur développement progressif qui marque les étapes mêmes du progrès dans l'humanité ». On voit immédiatement que si Mehring répudie la métaphysique, c'est qu'il l'entend un peu au sens de Comte et de Littré : lisez la mauvaise métaphysique. Non pas qu'il soit positiviste, tant s'en faut. Il ne prétend pas s'en tenir aux phénomènes et aux schèmes des phénomènes. Il prétend saisir la réalisation causale, l'antériorité. Il va beaucoup plus loin que l'unité à double face de Spencer, de Georges Lewes, de Taine et même de Th. Ribot. Ces derniers établissent tout au plus entre les faits psychiques et les faits physiques, une sorte de parallélisme, double traduction d'un texte inconnu.

Les motifs qu'on appelle idéaux produisent-ils la structure matérielle de la société, ou inversement, c'est précisément la question à résoudre. Il ne s'agit pas seulement de concomitance, mais de causalité. Or le marxisme soutient que la structure matérielle est antérieure à tout. Loin de redouter la métaphysique, il donne une solution purement métaphysique du problème. L'idéalisme tombe dans une erreur

précisément identique à celle du matérialisme, pour ceux du moins qui considèrent comme illusoire et même erronée toute tentative d'explication métaphysique. Les deux se donnent la main. On peut les renvoyer dos à dos. Il y a pourtant cette différence : que l'idéalisme, dans le détail, se subdivise et tombe finalement en poussière ; que le matérialisme historique au contraire présente une remarquable unité. Il est tout au moins plus commode.

« De telles hypothèses en cherchant à tout expliquer en fin de compte n'expliquent rien », conclut M. O. Thon. Sous le bénéfice des remarques précédentes, on peut souscrire à cette conclusion : il est trop clair qu'un système général de philosophie ne peut prétendre à débrouiller l'écheveau des mémoires et des biographies historiques. Il suffit qu'il relie dans une formule intelligible un certain nombre de faits saillants et dominateurs. Est-ce que les grandes lois physiques font autre chose ?

Pour surmonter les difficultés qu'offre l'interprétation historique du détail des faits, un grossier matérialisme historique n'offre aucune assistance sans doute. Nous en convenons avec M. O. Thon. « Grossier » doit-être entendu, ajouterons-nous, dans le sens étymologique de « qui voit en gros ». Or, ç'a toujours été la prétention, justifiée ou non, du matérialisme historique de dédaigner la poussière des « ana », de dégager, pour les considérer à part, les grands faits économiques. A le prendre ainsi, « il ne faut pas nier que le matérialisme historique, avec son monisme stéréotypé, sa sécheresse d'âme, est plus capable de supporter la critique que l'idéalisme avec son luxe de motifs psychologiques et de points de vue ».

La conclusion de M. O. Thon n'est pas en faveur de l'une des deux conceptions simplistes qu'il est de mode d'opposer l'une à l'autre. Chacune des deux lui semble insuffisante.

Mettons que nous englobions tous les systèmes métaphysiques dans un même dédain, fort peu philosophique du reste. Supposons que toute explication universelle nous répugne ; que l'idéalisme nous apparaisse, à la honte de la raison humaine, comme le plus irréfutable à la fois et le plus absurde des systèmes ; que le matérialisme nous semble pétri de conceptions idéalistes, tel l'atome pour ne parler ici que de lui. « A certains égards le matérialisme historique sera donc un retour à la métaphysique, en ce sens qu'il exige en principe d'explication de tous les faits une seule loi d'où tout découle. » Mais ce principe d'explication, malgré son vice rédhibitoire d'être métaphysique au premier chef, nous fournit au moins un moyen tel quel de débrouiller le chaos de l'histoire générale, de ce qu'on appelle aujourd'hui l'histoire de la civilisation. Après cela on pourra dire avec M. O. Thon : « Une philosophie de l'histoire exclusivement ou maté-

rialiste ou idéaliste doit être jugée par une critique de la connaissance exactement de la même façon que les deux systèmes de métaphysique correspondants. Le simple dilemme : matérialisme ou idéalisme, sent sa métaphysique de loin. » A de telles hauteurs, le matérialisme historique, comme l'idéalisme historique, relèvent en effet de la critique générale de la connaissance, et l'on ne voit pas pourquoi il faut absolument choisir l'un ou l'autre au lieu de les concilier.

C'est encore du matérialisme historique que traite un important article de A. Faggi dans une nouvelle revue italienne la *Rivista di storia e filosofia del diritto* (1). L'auteur caractérise d'abord les deux tendances, la tendance matérialiste et la tendance idéaliste, puis l'esprit de conciliation supérieure qui donne naissance au criticisme. La tendance matérialiste à notre époque se manifeste spécialement par deux théories : la théorie somatique des émotions (le docteur Dumas en France), la théorie du matérialisme historisque (Marx et ses disciples). L'originalité du travail d'A. Faggi, comme il le dit lui-même, est dans le rapprochement de ces deux doctrines; il n'avait pas encore été fait, expressément du moins.

« Étant posé que la société est guidée par les émotions, nous pouvons, écrit l'auteur, par l'intermédiaire de la théorie somatique des émotions arriver à la conception du matérialisme historique. » Sur ce point spécial, Herbert Spencer (dont on connait la thèse : que les émotions, non les idées, dirigent l'évolution sociale) est complété, qu'il le veuille ou non, par Marx et ses disciples. A. Faggi montre, avec des exemples bien choisis, la pénétration mutuelle des deux sortes de matérialisme, l'émotionnel et l'économique.

« Le matérialisme historique et la théorie somatique des émotions considèrent l'homme sous le même aspect. L'homme croit s'agiter pour les idées, au contraire ce sont les causes organiques qui l'agitent; de même les sociétés croient se mouvoir par les idées, en réalité elles se meuvent par les besoins économiques (suivent comme exemple l'interprétation matérialiste des croisades, de la lutte de François Ier et de Charles-Quint, de la révocation de l'Édit de Nantes, des guerres de la Révolution). Mais on peut démontrer que si la théorie somatique des émotions est vraie, ce n'est pas toute la vérité. Suivant les dernières recherches du docteur Dumas, la théorie somatique doit être

(1) *Rivista di storia e filosofia del diritto,* diretta da Giuseppe Salvioli et Giuseppe d'Aguano, Palermo, 1897. — Principaux articles : Programme ; « La nouvelle phase de l'histoire du droit », par Giuseppe Salvioli; « Sur le matérialisme historique », par A. Faggi ; « Le spiritualisme et le positivisme dans la philosophie juridique contemporaine », par Giuseppe d'Aguanno ; Bulletin pour la question de la paix internationale. — Février 1897.

intégrée avec la théorie intellectualiste. Et Th. Ribot lui-même, champion déclaré de la théorie somatique, pour expliquer les sentiments les plus élevés, doit faire continuellement appel à l'évolution intellectuelle... Notre façon d'entendre le matérialisme se fait voir dès lors avec clarté. Nous observons que réellement dans beaucoup de faits historiques, le motif économique est prépondérant et essentiel, qu'il est seul capable d'une exacte détermination scientifique... La science sera donc dans son droit en considérant le motif économique comme le vrai facteur de l'histoire. Et nous pourrons ajouter que la science de l'histoire progressera d'autant plus que sera plus nombreux le nombre des faits qui se pourront expliquer avec des lois économiques. Tant qu'on reste dans le pur champ idéal on ne peut avoir qu'une image synthétique et changeante des choses. C'est ainsi qu'un paysage naturel peut devenir, comme on l'a fort bien dit, un état d'âme. Le matérialisme historique substitué à l'idéalisme n'est donc autre chose que le monde des « choses » substitué au monde des « valeurs » (en peinture). Toutes les fois qu'aura lieu cette substitution, la science fera des progrès. Mais il faudra se garder de confondre les abstractions scientifiques avec la réalité... Le matérialisme historique est l'histoire vue du dehors comme la théorie somatique des émotions est le sentiment vu du dehors. Sur le terrain de la science la question sociale peut être une question économique, parce que le facteur économique est le seul scientifiquement déterminable; sur le terrain de la réalité, de la pratique, la question sociale est aussi une question morale. »

L'auteur ne donne ce premier article que comme une introduction générale. D'autres suivront, dans lesquels le matérialisme historique sera l'objet d'une étude critique détaillée, dans ses applications juridiques et sociologiques.

On peut, je crois, entrevoir que les principales applications du matérialisme historique seront de même acceptées avec réserve de la question métaphysique et non pas seulement sous bénéfice d'inventaire. D'autres articles : « la nouvelle phase de l'histoire du droit » par Giuseppe Salvioli, « le spiritualisme et le positivisme dans la philosophie juridique contemporaine » par Giuseppe d'Aguanno, permettent au moins, sans recourir à la prophétie, d'indiquer l'orientation de la revue. Car, si large que soit l'hospitalité offerte aux vues divergentes, une revue ne peut manquer d'avoir une orientation, d'obéir à une tendance dominante.

Or cette tendance est bien celle que, faute d'un autre nom, nous appellerons la tendance positive. C'est quelque chose de différent de la conciliation critique. L'auteur de l'article sur *le spiritualisme et le positivisme*, Giuseppe d'Aguanno, montre la stérilité de l'idéalisme pur,

en sociologie, et surtout l'infécondité de cet idéalisme bâtard qu'on nomme le spiritualisme français. Ni Ravaisson ni P. Janet ne le satisfont. Mais il ne semble pas être non plus très content des conciliations d'A. Fouillée : « A. Fouillée, dit-il, fondateur d'un monisme idéaliste, qui a plus de points de contact avec l'évolutionnisme qu'avec le spiritualisme classique, entend concilier l'hypothèse du contrat social avec la théorie scientifique qui considère la société comme un organisme. » L'organisme contractuel paraît une métaphore commode pour sauver l'antique conception du droit naturel, opposé en un certain sens au positif et tout au moins capable de le transformer. « On tend au contraire aujourd'hui à considérer le droit naturel non plus comme un système de « normes » juridiques concrètes, mais plutôt comme un élément idéal de ce même droit positif qui tend à l'intégrer sans avoir un contenu séparé. » De son côté Giuseppe Salvioli écrit ces lignes aussi sévères pour l'idéalisme que pour le matérialisme : « L'histoire du droit n'acquiert la valeur d'une science qu'en procédant avec une méthode résolûment positive. On n'arrivera à un tel résultat ni avec les fantaisies mystiques d'un Lazarus sur la psychologie des peuples, ni avec l'alchimie d'un Mehring sur l'égoïsme des individus, moins encore en suivant d'apparentes analogies avec la psychologie et la pathologie descriptives des organismes sociaux. Sans doute la métaphore naturaliste a le privilège de rendre sensible certains phénomènes; mais elle ne présente pas de solutions, elle ne fait pas découvrir les forces d'où sort le droit. »

P. Boz.

REVUE DES REVUES

Économie sociale

La dépopulation de la France *(Économiste français)*

La *Revue socialiste* est un des organes qui, des premiers, ont contribué à mettre à l'ordre du jour des préoccupations urgentes la question de la dépopulation de la France. Dans un article paru en 1889 (tome X, pp. 385-400), et qui eut un certain retentissement, je signalais en ces termes la tendance démographique nettement accusée par les recensements 1801-1888 : « Nous sommes parvenus à l'extrême limite où le chiffre des naissances, suivant la progression décroissante constatée de 1801 à 1888, est sur le point d'être inférieur à celui des décès. En 1881, il y avait encore 108,229 naissances en excédent sur les décès. Encore deux ou trois ans et l'excédent des décès sonnera le glas de la race française ».

Mes prévisions, alors taxées de pessimistes, n'ont été que trop confirmées par les résultats des années postérieures, car si une diminution inespérée de la mortalité vint, en 1889, ralentir la marche décroissante des excédents de naissances sur les décès, dès 1890, le phénomène général observé de 1801 à 1888 reprit son évolution normale.

En 1889, en effet, on compte 880,579 naissances contre 882,639 en 1888; soit une diminution de 2,000 en chiffres ronds. Par contre, les décès, qui s'étaient élevés à 837,867 en 1888 tombent en 1889 à 794,933; de telle sorte que, malgré sa faible natalité, l'année 1889 donna sur les décès un excédent de naissances de 85,646.

Mais dès 1890, la dépression un instant arrêtée et oscillante, à cette extrême limite du dépeuplement absolu, que je signalais en 1889, précipite sa marche. Une diminution absolue de la population se produit. Le chiffre des décès l'emporte sur celui des naissances : 876,505 décès contre 838,059 naissances, soit un écart absolu de 38,446 en faveur des décès.

L'année suivante, en 1891, le recensement accuse un nouvel écart de 10,505 décès : 876,802 décès contre 866,377 naissances ; en 1892, 875,888 décès contre 855,847 naissances. Excédent des décès sur les naissances : 20,041.

Les années 1893-94 ont donné un léger accroissement de la population ; mais avec les résultats de 1895 que vient de publier le *Journal officiel,* la décroissance absolue de la population reparaît. Il y a eu, en 1895, 851,986 décès contre 834,173 naissances.

Il suffit de rapprocher le tableau que ces chiffres nous donnent de la marche de la population au cours de la période sexennale 1890-95, du tableau que nous donne la période septennale 1883-1889, pour se convaincre qu'on se trouve là en présence, non point d'un fait accidentel, mais, comme je le disais en 1889, d'un phénomène constant et durable de dépopulation continue.

PREMIÈRE PÉRIODE (1883-1889)

Années	Naissances	Décès	Excédent des naissances
—	—	—	—
1883	937.944	841.141	96.803
1884	937.758	858.784	78.974
1885	924.558	836.897	87.661
1886	912.838	860.222	52.616
1887	899.333	842 797	56.537
1888	882.639	837.967	44.772
1889	880.579	794.933	85.646
Totaux.	6.376.649	5.872.641	503.008
Moyenne annuelle. . .	910.007	838.948	71.858

DEUXIÈME PÉRIODE (1890-1895)

Années	Naissances	Décès	Excédent des naissances ou des décès (1)
—	—	—	—
1890	838.059	876.505	— 38.446
1891	866.377	876.882	— 10.505
1892	855.847	875.888	— 20.041
1893	874.672	867.526	+ 7.146
1894	855.348	815.620	+ 39.768
1895	834.173	851.986	— 17.813
Totaux.	5.124.516	5.164.407	— 39.891
Moyenne annuelle. . .	854.086	860.734	— 6.648

Ces deux tableaux sont singulièrement éloquents. Ils font ressortir

(1) Le signe + indique l'excédent des naissances; le signe — l'excédent des décès.

d'une façon saisissante la courbe régulière que suit la natalité française. Nous avons évidemment franchi la limite où les naissances et les décès s'équilibraient encore. Jusqu'à 1889, la dépopulation de la France n'était que relative. Comparée à la marche suivie par la population dans les autres pays, il y avait diminution. En réalité, la population restait stationnaire. Après 1889, il y a dépeuplement, au sens positif et formel du mot, les décès l'emportant sur le chiffre des naissances.

Economistes et statisticiens sont d'accord pour reconnaître la matérialité des résultats démographiques que nous venons de reproduire. Mais là s'arrête l'accord : sur l'ensemble des causes qui ont amené ou aggravé un pareil état de choses, sur les remèdes qu'il conviendrait d'employer pour l'améliorer ou en atténuer les conséquences, les faits les plus contradictoires sont mis en avant de part et d'autre. Et encore je ne parle pas de ceux qui, loin de voir dans ce phénomène un danger pour la France, y voient, au contraire, un événement des plus heureux, la diminution de la population permettant aux survivants de disposer d'une somme de jouissances plus considérables. Moins il y a de convives au banquet, disent-ils, plus grande est la part disponible pour chacun des assistants. J'ai indiqué, en 1889, pourquoi je ne saurais me rallier à cette dernière opinion. J'y renvoie le lecteur et m'en tiens à la polémique ouverte sur les causes de la dépopulation et les remèdes qu'elle comporte.

Les lecteurs savent déjà que, sur l'initiative du docteur Bertillon, une Ligue s'est fondée à Paris, dans le but d'élaborer un programme d'action morale et législative de nature à enrayer l'affaiblissement progressif de la natalité. Cette association voudrait voir intervenir l'action fiscale de l'État opérant des prélèvements considérables sur les successions des ménages sans enfants ou n'ayant qu'un ou deux enfants. C'est notre projet sur les successions, développé dans notre article de 1889, et sur lequel M. Bertillon et moi nous sommes rencontrés, car nous l'avons formulé à la même époque dans des termes presque identiques, chacun de notre côté. Il est certain que le jour où les ménages sans enfants seraient obligés de subvenir aux charges des familles nombreuses, les conditions de la natalité française s'amélioreraient. Mais nous ne nous faisons guère d'illusion sur le sort qui attend un pareil projet et l'accueil que les économistes ont fait au docteur Bertillon ne nous a pas surpris.

Cependant le mal est là, visible, pressant. Il s'accroît tous les jours. Que proposent les docteurs ès-sciences sociales patentés et orthodoxes que la bourgeoisie entretient pour défendre et propager les saines doctrines ?

M. Paul Leroy-Beaulieu a consacré à la question deux articles dans l'*Économiste Français* et les conclusions auxquelles il aboutit sont au

moins curieuses : à ses yeux l'affaiblissement de la natalité française n'est pas un fait isolé dans la marche suivie par la population dans les autres pays. La statistique accuse partout une tendance marquée à la dépopulation. Nous marchons, selon lui, à une stérilité générale croissante provoquée par l'avènement du régime démocratique. « L'idéal démocratique moderne dépeuple, dit-il. La conception démocratique de l'existence et l'organisation démocratique de la société, l'ambition universelle, le développement des carrières à entrées difficiles, à âpre concurrence et à résultats incertains, l'absence de résignation à son sort, la passion du bien-être, tous ces facteurs nouveaux joints à divers autres également récents, l'interdiction du travail des enfants, l'instruction obligatoire, un certain relâchement des liens de famille, constituent la cause sociale et morale de l'affaiblissement de la natalité qui a été surtout sensible en France et en Amérique dans les États de la Nouvelle-Angleterre, mais qui se manifeste maintenant dans une demi-douzaine d'autres pays de l'occident et du nord de l'Europe. »

Étant donné des causes aussi multiples et profondes, le professeur du Collège de France ne croit pas possible d'agir efficacement par voie législative sur la natalité. Toutefois, il ne laisse pas passer l'occasion d'exhaler sa rancune d'économiste contre les tentatives de législation sociale amenée par l'incessant effort du prolétariat des deux mondes, et avec une tranquillité d'âme qui désarme, tant elle dénote d'inconscience chez cet écrivain, il donne à entendre que la suppression des lois protectrices du travail ouvrier des enfants serait de nature à enrayer l'affaiblissement de la natalité. Ici, je dois citer textuellement, pour ne pas être accusé d'exagérer le caractère inhumain de ses propositions :

« Comme moyen (d'élever la natalité) plus à la portée du temps présent, il faudrait s'en prendre à nos deux fameuses lois réputées sacro-saintes : la loi scolaire et la loi militaire. La loi scolaire, renforcée par nos lois sur les manufactures, fait que les enfants, qui étaient autrefois, *dès l'âge de sept ou huit ans,* un profit pour une famille, sont maintenant une charge, au moins jusqu'à treize ou quatorze ans et le plus souvent jusqu'à seize ou dix-sept ans, sinon même toujours. Il faut bien se convaincre de cette vérité : autrefois les enfants étaient lucratifs; à sept ou huit ans dans les tâches agricoles, à huit ou neuf dans l'usine, ils produisaient au moins leur entretien et trois ou quatre ans plus tard, ils rapportaient effectivement aux parents. L'égoïsme paternel, dans le peuple, était intéressé à augmenter la famille... L'école, dans la plupart des cas, devrait donner un enseignement très simple, qui fût terminé à dix ans ou, au plus, à onze, et qui rendît l'enfant, à partir de cet âge, au travail professionnel lucratif... Puis, l'esprit de l'école devrait être complètement changé. Ce que développe aujourd'hui l'école, c'est uniquement l'ambition... Ce développement de l'ambition

peut être bon pour l'élite, mais il a ses inconvénients; à côté des écoles officielles qui stimulent simplement l'ambition, il y a des écoles libres qui, elles, prêchent plutôt la résignation, le contentement de son sort, l'abnégation... » M. Leroy-Beaulieu conclut que le gouvernement devrait encourager les écoles congréganistes en partageant par parties égales les subsides du budget de l'Instruction publique entre les écoles officielles et les écoles libres.

Ainsi, pour relever la natalité, il faudrait rétrograder à la période industrielle lamentable des ouvriers de huit ans, ressusciter la concurrence meurtrière que faisait autrefois au travail de l'adulte le travail de l'enfant, misérable créature souffreteuse, chair à travail dolente, dont Sismondi, Villermé, Buret, Blanqui, Villeneuve de Bargemont nous ont transmis le souvenir poignant dans leurs livres. Ce que les pratiques industrielles de cette époque, regrettée de M. Leroy-Beaulieu, ont déchaîné de souffrances et de misères physiques et morales dans le monde, nos générations contemporaines peuvent à peine s'en faire une idée. On frissonne à la lecture des enquêtes de M. Villermé, comme au récit descriptif d'un supplice chinois. Les conditions du travail industriel inaugurées par la bourgeoisie capitaliste à la fin du dix-huitième siècle en Angleterre et au commencement du dix-neuvième en France apparaîtront dans l'histoire comme le crime inexpiable de cette classe. « Les maîtres de fabrique, a dit un économiste libéral anglais, ont poursuivi le gain dans des conditions de cruauté que n'ont pas surpassé les Espagnols à la poursuite de l'or pendant la conquête de l'Amérique. » (John Nade, *History of the Middle and Working classes,* Londres, 1838.) Un autre Anglais, Ferrand, s'écriait à la Chambre des Communes, le 27 avril 1863 : « L'industrie cotonnière date de quatre-vingt-dix ans. En trois générations de la race anglaise, elle a dévoré neuf générations d'ouvriers. » Car le travail de l'enfant est caractérisé par l'extinction rapide des générations rivées dès leur jeune âge à la machine. Voici le tableau que trace Villermé de ces jeunes travailleurs : « Sales, couverts de haillons tout gras de l'huile des métiers, cachant sous leur veste le morceau de pain qui doit les nourrir jusqu'à l'heure de leur rentrée à la maison, ces enfants sont décolorés, maigres, chétifs, *vieux* et ridés; leur ventre est gros et leurs membres émaciés; leur colonne vertébrale est courbée et leurs jambes torses... » La conséquence d'un tel état de choses était une mortalité effrayante. En 1838, dans le département du Bas-Rhin, tandis que les probabilités moyennes de vie à la naissance étaient de treize ans et demi pour l'ensemble de la population rurale et industrielle, à Mulhouse, pour la population en bloc, la moyenne tombait à sept ans et demi. Et, à Mulhouse même, tandis que pour les fabricants, manufacturiers, négociants, la moyenne s'élevait à vingt-huit ans, elle descendait à *un an et demi* parmi les tisserands et les filateurs. En 1863,

encore, malgré la réforme apportée dans l'emploi du travail infantile, la mortalité, parmi les enfants des classes ouvrières à Mulhouse, était de 33 °/₀ contre 10 °/₀ dans les familles aisées. (Boudet, Académie des Sciences, 27 novembre 1866.) Un rapport du bureau des manufactures signalait, en 1837, que dans certains cantons employant des jeunes enfants, on comptait 9,938 infirmes ou difformes sur 10,000 conscrits. Les capitalistes, en exploitant les enfants d'ouvriers, mangeaient leur blé en herbe, a dit Karl Marx; ils gaspillaient la force-travail; à tel point qu'ils s'émurent eux-mêmes des résultats désastreux de leur cruauté et, en France, ce furent les manufacturiers de Mulhouse qui prirent l'initiative de la réglementation légale du travail. « Quelles peuvent être, en effet, se demandait Dupin, à la Chambre des pairs, les conséquences de semblables excès ? Un rapide affaissement de la santé, des maladies professionnelles variées et fréquentes, des infirmités précoces et graves; enfin, ceux des jeunes travailleurs qui ne périssent pas victimes d'un tel excès de barbarie, n'atteignent la virilité qu'avec un tempérament délabré, des forces énervées et des maux, la plupart incurables... »

Songer à rétablir ce régime de « barbarie » industrielle pour accroître la population est, en soi, une idée au moins bizarre, pour ne pas qualifier plus sévèrement l'idéal social intime qu'un pareil vœu décèle. Mais M. Leroy-Beaulieu, d'une part, propose qu'on revienne au massacre des Innocents, alors qu'il considère, d'autre part, que l'effort législatif principal doit s'exercer surtout sur la mortalité. Car le rédacteur en chef de l'*Économiste* insiste justement sur l'importance de la mortalité comme facteur de la dépopulation. Les naissances diminuent, en effet, mais la mortalité reste stationnaire, au-dessus de celle observée dans divers pays, et s'il est difficile d'influer sur la marche de la natalité, on pourrait au moins enrayer les décès, dont le ralentissement suffirait en bien des cas pour faire pencher la balance du côté des naissances et supprimer le déficit absolu de population constaté au cours des années 1890-1895.

Comme M. Leroy-Beaulieu avait primitivement pris à partie la Ligue fondée par M. Bertillon, il s'est attiré de celui-ci une réponse intéressante qui mérite d'être résumée.

Pour M. Bertillon et contrairement aux assertions de M. Leroy-Beaulieu, 1° « la France est le seul grand pays d'Europe où s'observe une décroissance de la natalité » ; 2° les mesures d'hygiène sont « incapables d'augmenter la population ».

Sur le premier point, nous sommes d'accord avec notre savant confrère, bien que la formule qu'il emploie nous paraisse un peu absolue. Mais, il est certain que la France, comme nous l'avons dit maintes fois, est le seul pays où la décroissance de la natalité s'observe avec une progression continue. Les chiffres suivants sont à cet égard

très topiques et ce ne sont pas les dénégations pures de M. Leroy-Beaulieu qui peuvent les infirmer :

SUR 1,000 HABITANTS, COMBIEN DE NAISSANCES EN UN AN ?

	1841-1850	1881-1890
	—	—
Allemagne	38	38
Autriche.	38	38
Angleterre	33	33
Italie	37 (1)	38
France	27	24 puis 21.6

Ainsi que le remarque M. Bertillon, « la civilisation a pourtant fait des progrès depuis un demi-siècle dans chacun des quatre autres pays ». Non seulement, ajouterons-nous, l' « idéal démocratique » a conquis ces populations, mais dans la plupart et particulièrement en Allemagne, en Autriche et en Angleterre, le travail des enfants a été rigoureusement réglementé. Cependant la natalité n'y décroît pas.

Sur le second point, concernant l'efficacité des mesures d'hygiène, nous croyons que les médecins de la Ligue n'accordent pas au facteur de la mortalité toute l'influence qu'elle exerce sur la population. M. Bertillon, classant les pays par latitude, montre que ceux situés au sud du 45° latitude ont une mortalité plus forte que la nôtre : 32 pour 1,000 en Espagne, 27 pour 1,000 en Italie ; au-dessus même du 45° latitude et jusqu'au 50°, en Hongrie, Autriche, Saxe, Prusse, etc., la plupart des nations ont une mortalité supérieure à la nôtre, l'Angleterre et l'Irlande exceptées ; enfin, c'est au nord du 55° latitude que la mortalité est la plus basse. La mortalité de la France étant « moindre que celle des pays de sa latitude et même que celle de quelques pays situés plus au nord », M. Bertillon en conclut qu' « il n'est pas vrai de dire que la mortalité soit forte en France ».

Les chiffres de cette étude comparée nous semblent bien peu concluants. Pour que M. Bertillon eût le droit d'en inférer que la mortalité de la France est satisfaisante, il faudrait que le climat fût le facteur essentiel du mouvement des décès et que la comparaison portât sur des populations semblables. Or le climat n'est pas une cause unique et déterminante de la mortalité. L'état économique, le degré de prospérité et de richesse influent pour une part évidemment considérable sur le nombre de morts survenues dans un pays. Il est difficile de préciser quelle est cette part, mais la mortalité supérieure observée dans un même État sur la partie de la population pauvre par rapport à la population riche ou aisée permet d'induire des causes spéciales de

(1) 1865 à 1870.

morbidité et partant de mortalité supérieure dans les États pauvres comme l'Espagne ou l'Italie. Quelle part revient aux conditions économiques, à la répartition des richesses, dans l'ensemble des facteurs qui élèvent la mortalité hongroise ou autrichienne au-dessus de la nôtre ? S'il est difficile de la mesurer, en revanche on peut se faire une idée approximative de l'influence considérable qu'exerce un autre facteur dont M. Bertillon ne paraît également pas avoir tenu compte dans son examen comparatif : je veux parler des éléments de la population. La mortalité sévit plus ou moins grande sur les séries d'âges. Elle fauche les enfants en bas âge et s'atténue pour les adolescents et les adultes jusqu'à l'âge de 30 ans. C'est ainsi qu'à Paris, la mortalité s'élève au chiffre de 269,8 pour 1,000 parmi les enfants de 0 à 1 an, tandis que la mortalité moyenne n'est que de 22,05 pour 1,000. La natalité progressive est donc un facteur important de mortalité. Les cas de décès se multiplient par l'accroissement de la population infantile. Au contraire, les chances de mort dans une population à natalité restreinte diminuent. On ne saurait donc comparer le mouvement des décès entre deux pays comme la France et l'Autriche, par exemple, dont les deux natalités sont si dissemblables.

D'ailleurs, sans même tenir compte de ces réserves importantes, il nous semble que M. Bertillon fait trop bon marché de l'économie de vies humaines qu'une hygiène énergique pourrait préserver. Ce ne sont pas quelque deux ou trois mille vies que la France pourrait sauver tous les ans, mais une centaine de mille. Si, en 1895, la mortalité française eût été la même que celle de l'Angleterre, le dénombrement eût présenté les résultats suivants : naissances, 834,173 ; décès, 737,986 (je calcule les décès sur une population de 38 millions) ; excédent des naissances, 97,187, au lieu des 17,813 décès en excédent. En prenant pour base la mortalité de la Suède et de la Norwège, on aurait eu : naissances, 834,173 ; décès, 661,986 ; excédent des naissances, 176,187.

Sans doute, M. Bertillon a raison de dire que même en diminuant la mortalité, cela n'empêcherait pas la décroissance de la population, puisque les naissances subissent une décroissance progressive continue. Mais on aurait tout au moins prévenu pour quelques dizaines d'années la diminution absolue de la population, et étant donné la situation précaire de la France, ce ne serait point là un résultat à dédaigner.

Maintenant peut-on enrayer la mortalité ? M. Monod, directeur de l'assistance publique au ministère de l'intérieur, croit qu'à l'aide d'une législation sanitaire sérieusement appliquée, on pourrait obtenir les améliorations réalisées par les Anglais, améliorations toutes récentes, correspondant aux lois et règlements sur l'hygiène édictés au cours de ces vingt-cinq dernières années. Ce ne serait pas un remède

efficace et définitif, le mal gisant dans la chute graduelle du chiffre des naissances ; le palliatif n'en aurait pas moins son prix.

Mais M. Bertillon ne croit pas à la possibilité d'obtenir du gouvernement français les mesures d'hygiène qui seraient nécessaires, par suite de l'opposition intransigeante des économistes à toute tentative de réglementation. L'Angleterre, pays traditionnel de la liberté économique, a pu élaborer des règlements sanitaires très rigoureux que tout le monde respecte et approuve. En France, les économistes crieraient à la violation de la liberté individuelle. M. Leroy-Beaulieu est donc mal venu à conseiller des mesures vagues d'hygiène qu'il combattrait demain. M. Bertillon rappelle avec amertume l'éternel dialogue entre l'économie politique et l'hygiène : « — Cette denrée est falsifiée, dit l'hygiène. Vous n'en mangerez pas. — Mais s'il me plaît de m'empoisonner, répond le particulier. Si je préfère l'acheter bon marché et mauvaise ? — Cette maison est sale, mal bâtie, vieille, vous ne l'habiterez pas. — Mais s'il me plaît d'y habiter, cela vous regarde-t-il ? » Et ainsi de suite pour tous les cas où la collectivité intervient en vue de prévenir les conséquences morbides d'un état de choses malsain. Yves Guyot n'a-t-il pas traité les prescriptions relatives à la désinfection des appartements de « violation de domicile ». Comme exemple de l'impuissance où se trouve la science contemporaine de sauvegarder la vie humaine des pratiques malsaines, M. Bertillon cite le fait suivant : « Le Comité d'hygiène publique de France, dont j'ai l'honneur de faire partie, a été consulté par le ministre de l'intérieur, dans sa dernière séance, sur la suite à donner à la pétition d'une Société maternelle qui réclamait l'interdiction de l'usage des biberons à tube. Le Comité a été unanime à renouveler l'anathème, cent fois lancé déjà, contre ce biberon meurtrier. Mais il a été unanime aussi à déclarer que, grâce à la liberté de l'industrie, on ne peut pas en interdire la fabrication ; grâce à la liberté du commerce, on ne peut pas en interdire la vente ; grâce à la liberté des pères et mères de famille, on ne peut pas en interdire l'usage. On peut seulement le déconseiller, ce qu'on fait depuis vingt ans sans aucun succès, car ce biberon est commode ; il est soutenu par une réclame effrénée et le public écoute les charlatans plus volontiers que les avis de l'Académie de médecine ».

Inutile d'ajouter que M. Leroy-Beaulieu, dans la réponse aigre-douce faite à M. Bertillon, s'est gardé de s'expliquer, tout en maintenant ses assertions premières, sur les mesures d'ordre pratique qu'il proposerait en vue d'enrayer la mortalité. N'a-t-il pas, récemment, protesté au sein de l'Académie des sciences morales et politiques, contre les prétentions excessives de l'hygiène, de plus en plus exigeante et audacieuse, dans les atteintes qu'elle porte à la liberté individuelle sous prétexte de santé publique ! M. Leroy-Beaulieu, conclut logiquement

M. Bertillon, est donc mal venu à proposer, pour enrayer le dépeuplement, de diminuer la mortalité.

M. Bertillon a raison de mettre en lumière le caractère profondément antisocial du libéralisme économique. Au fond, d'ailleurs, celui-ci a toujours prêché la dépopulation. Dans leurs développements théoriques, les éconòmistes ont toujours exalté la prévoyance, la prudence conjugale et proclamé mérité le sort précaire des familles nombreuses. Si les ouvriers se reproduisent trop rapidement, plus rapidement que ne s'accroît la somme de travail et de salaires disponibles, enseignent les manuels d'économie politique, la concurrence leur inflige une leçon méritée; l'offre des bras dépasse la demande et le chômage rappelle les travailleurs aux règles de la prudence qu'ils n'auraient pas dû transgresser. La dépopulation française n'est que la conséquence des mœurs conjugales recommandées par l'économie politique, et ses professeurs ne sauraient s'émouvoir outre mesure d'un état de choses auquel ils auraient contribué pour une large part, si en matière pareille les dissertations théoriques pouvaient exercer une influence quelconque. En tout cas, ce n'est pas d'eux qu'on peut espérer voir surgir l'initiative propre à édicter des règles d'hygiène publique de nature à améliorer notre mortalité.

Mais de ce que les membres de la Ligue se heurteraient, dans leurs projets de réglementation sanitaire, à l'opposition irréductible des économistes; de ce que, au nom de la liberté du commerce et de l'industrie, les marchands ont le droit de débiter des produits falsifiés et les industriels de procéder à cette falsification universelle, tandis que les propriétaires d'immeubles urbains revendiquent au nom de la propriété le droit de louer très cher des maisons qui sont des foyers d'infection, s'ensuit-il que M. Bertillon et ses collaborateurs doivent s'abstenir de porter leurs efforts sur ce point? Au contraire, et ces efforts, quelque résistance qu'ils rencontrassent dans l'influence de l'esprit économique, auraient au moins l'avantage de s'attaquer au véritable ennemi. Par là ils pourraient être à la fois féconds et durables. La France se meurt en effet par l'économie politique. La décroissance de la natalité n'est qu'un des symptômes par lesquels se manifeste l'irrémédiable décadence à laquelle notre pays est en proie. Il y a là une constatation visible de l'affaiblissement organique de notre race que corrobore le phénomène de notre mortalité. Croire qu'on peut agir sur l'un indirectement, sans s'efforcer d'améliorer l'autre, me paraît une utopie. Enrayer la mortalité n'aboutirait pas, comme le prédit M. Bertillon, à préserver seulement quelques milliers de vies humaines, mais encore à relever le chiffre de la natalité. Par exemple, dans les départements où sévit l'alcoolisme, des mesures propres à enrayer la consommation de l'alcool n'auraient pas seulement pour

effet de diminuer la mortalité; mais en arrêtant l'intoxication de régions entières elles conserveraient des êtres sains et robustes, aptes à la reproduction, qui s'éteignent aujourd'hui après deux ou trois générations d'une descendance rachitique et morbide, le plus souvent stérile. Je cite l'alcoolisme, comme une des causes particulières de mortalité croissante influant aussi sur le fléchissement de la natalité; combien d'autres ennemis de la population française auxquels il conviendrait de s'attaquer!

L'association fondée par M. Bertillon, si elle portait ses investigations de ce côté, serait bien placée, tant par l'autorité et le caractère de ceux qui la composent que par le but qu'elle poursuit, pour amener les pouvoirs publics à s'occuper enfin de la question du dépeuplement. Je ne dis pas qu'on ne doive pas agir sur la natalité; mais, outre que les résultats des mesures proposées par la Ligue sont nécessairement à longue échéance, l'amélioration qu'on pourrait obtenir sur le chiffre de la mortalité ne serait pas à dédaigner. D'ailleurs, je le répète, l'action qu'on exercerait sur la mortalité aurait sa répercussion sur la natalité. Les enfants en bas âge qu'on préserverait seraient des reproducteurs. C'est ainsi qu'a procédé l'Angleterre dont la population manifestait une tendance à fléchir, et les résultats positifs qu'elle a obtenus nous montrent la voie dans laquelle les hommes de cœur et de science qui se sont fait inscrire à la Ligue devraient s'efforcer d'entraîner le pays.

GUSTAVE ROUANET.

CHRONIQUE THÉATRALE

Théatre de la Renaissance : *La Samaritaine,* évangile en trois tableaux, de M. Edmond Rostand.

Odéon : *Irréguliers,* comédie en trois actes, de MM. Alfred Bonsergent et Charles Simon.

C'est une mode singulière que celle des mystères, à la façon du moyen-âge, que notre époque a vu ressusciter. Le dix-neuvième siècle finissant ressemble en cela au treizième, et le plus athée des temps fait son hochet de ce qui fut l'objet de la foi exaltée et divine des âges croyants. Un culte nous est revenu pour des choses abolies et nous cherchons je ne sais quel plaisir fugitif dans l'accomplissement des vieux rites. Plaisir fugitif, oh ! oui, très fugitif, car vraiment on n'est guère ému à voir les sacrées et vénérables rengaînes, fussent-elles mises en jolis vers par MM. Édouard Rostand, Charles Grandmougin, Édouard Haraucourt, Maxime Bouchor et d'autres encore. On a beau dire, c'est un livre obscur, contradictoire et ennuyeux que l'Évangile, fut-il selon Saint-Marc, Saint-Mathieu ou même Saint-Renan. Mais la France, ou plus généralement l'Europe occidentale, a reçu une éducation chrétienne si forte qu'elle ne parvient pas à s'en dégager aisément. Et c'est un spectacle dramatique que celui de cette convulsion dont nous sommes témoins, à savoir un peuple, un grand peuple, qui depuis longtemps ne croit plus à la religion, qui regarde tout ce qu'on lui enseigna jadis comme des rêveries et des contes de nourrices qu'il rejette loin de lui et dont il parle avec un dédain léger, et qui pourtant ne parvient pas à s'en détacher complètement. La France, prise dans son ensemble, est un peu comme était Ernest Renan ; entre l'âme actuelle de notre patrie et l'âme de celui qui composa la *Vie de Jésus*, il y a une certaine concordance qui explique le succès de l'écrivain et l'influence de sa philosophie hésitante. Le peuple français lui aussi a été façonné par les prêtres jusqu'à l'âge adulte, il a été élevé pour dire la messe, pour prononcer ou entendre des prêches sonores, pour se

laisser gouverner contre la raison au nom d'un Dieu mystérieux et volontaire. Et puis un souffle de réflexion et le grand ouragan des idées modernes ont dissipé cette fantasmagorie éclatante, dont pourtant le mirage léger subsiste et flotte lointain mais précis pour nos yeux, comme s'il correspondait encore à la réalité. Beaucoup des astres que nous contemplons dans les cieux et qui nous réjouissent de leur incomparable éclat, sont peut-être morts à l'heure qu'il est, on le sait. Étant donné leur éloignement à l'infini et le temps que leur lumière emploie pour nous parvenir, peut-être ne voyons-nous plus là-haut que des flambeaux brillants jadis, mais entièrement consumés aujourd'hui. Il en est ainsi pour les systèmes religieux et en particulier pour la légende chrétienne. Elle a irrémédiablement péri; la raison, la philosophie, la science, la liberté, ont éteint sa flamme; cependant pour un grand nombre d'hommes la lumière de l'intelligence est lente à voyager et leurs yeux perçoivent encore maintenant, de façon tardive, l'éclat de visions qui jadis parurent à tous resplendissantes, mais qui sont désormais évanouies.

D'autres, qui ne croient plus, conservent une sorte de respect attendri pour l'objet de leurs anciennes croyances. Enfants, ils ont fait avec leur pelle et leur seau de petits pâtés sur le sable; ils ont dressé des fortins, des bastions, ce qui les a énormément amusés. Devenus grands, ou à peu près, ils parlent encore avec égard de ces jeux qu'ils négligent; ils ne veulent pas qu'on touche à ces souvenirs des divertissements de leur premier âge. C'est ainsi qu'a été inventé ce qu'on a appelé avec un sérieux comique — le mot est de M. Jules Lemaître, si j'ai mémoire — la piété sans la foi. Car on peut, paraît-il, être en même temps incrédule et pieux; on peut sans croire à la vertu et à la réalité des choses saintes, en conserver le goût, garder pour elles une vénération puérile et béate.

C'est pour ces deux catégories de spectateurs, les attardés et les respectueux, qu'écrivent les poètes qui puisent leur inspiration dans l'Évangile. Ces spectateurs paraissent en somme moins nombreux qu'on ne l'imaginait si l'on en juge par le peu d'empressement que met la foule à courir au théâtre, malgré le talent déployé par les auteurs, malgré la renommée extraordinaire de l'interprète, Mme Sarah Bernhardt. Quant aux poètes, ils me répondront qu'ils sont bien libres de s'abreuver à telle source qui leur plaît, que leur rôle est de chanter, et que, s'ils trouvent de la poésie dans les livres saints, ils ont bien le droit de s'en emparer. Soit. Les religions se présentent en effet sous un beau costume de poésie qui fait leur prestige aux yeux du peuple; leurs récits ne sont mêmes que des fables symboliques enveloppant des préceptes cachés qui, présentés sous une forme abstraite, rebuteraient les simples, tandis qu'un peu de maquillage les rend plus facilement ac-

ceptables. Les écrivains trouvent donc dans les légendes mythologiques, bibliques, bouddhiques ou autres, des éléments de poésie tout préparés dont il leur est commode de se servir. Je ne voudrais pas leur retirer un si puissant levier; mais je voudrais les voir chercher avec discernement dans les fables antiques celles qui peuvent leur permettre de développer des idées justes et éternelles, capables d'intéresser toujours l'humanité; ne pourraient-ils dégager de l'Évangile par exemple ce qu'il y a de vrai, ce qui fut promis par le christianisme et n'a pas été réalisé par lui depuis deux mille ans? Ils y montreraient ainsi, non pas la solution du problème social, comme on le dit parfois légèrement, mais quelques principes utiles dont on parle tout en les méconnaissant et qu'il serait bon de remettre en lumière. Au lieu de cela M. Rostand s'est borné à nous montrer l'arrivée du Messie qui vient sauver le monde et qui est reconnu et salué tout d'abord par une courtisane. Malheureusement le Messie n'a rien sauvé du tout et il n'y a là qu'un petit coin de légende anecdotique et sans portée.

Avec *Irréguliers,* MM. Alfred Bonsergent et Charles Simon nous ramènent à la réalité et même à la discussion des conventions sociales. Je regrette qu'ils ne l'aient pas fait avec plus de maîtrise et d'habileté; car leur donnée est intéressante. Mais l'œuvre est sentimentale, déclamatoire et fausse par des bien des points. Voici l'histoire :

Une jeune fille, peut-être une courtisane, je ne sais pas exactement, a eu un fils. Puis elle a été aimée par un homme marié que sa femme avait abandonné. Cet homme pouvait et voulait divorcer pour épouser sa maîtresse et rendre régulière aux yeux du monde sa nouvelle situation. C'est la maîtresse qui n'a pas voulu de cet arrangement. Elle a préféré, et ceci n'est pas sans grandeur, tenir et garder l'homme qu'elle chérit et qui la rend parfaitement heureuse, par le seul lien de la tendresse, en faisant fi des liens artificiels qu'apporte et qu'exige la société. Seulement, elle a été obligée de mentir devant le monde et de porter un nom qui n'est pas le sien. Cette situation l'a entraînée dans une série de complications si inextricables qu'elles paraissent même impossibles. Ainsi son fils a grandi, a fait ses études, est parvenu à l'âge d'homme, s'est fait recevoir docteur en médecine, et est à la veille de se marier sans avoir jamais vu son extrait de naissance et sans se douter qu'il est bâtard. Je voudrais bien que MM. Alfred Bonsergent et Charles Simon, qui ne sont pas des rêveurs et qui, en leur qualité de secrétaires-rédacteurs au Sénat, ont la connaissance des choses pratiques, m'expliquent comment un pareil fait est réalisable et même concevable dans une société aussi paperassière et inquisitoriale que la nôtre. Enfin, passons sur ce postulatum, et voyons la situation du jeune homme qui, se croyant d'une naissance parfaitement régulière devant la loi, a demandé en mariage une jeune fille d'une

famille bourgeoise et a été accueilli par un père plein de préjugés et non prévenu de la situation singulière qui va lui être révélée tardivement : car il faut bien dire la vérité cette fois.

Les auteurs se sont tirés d'affaire comme ils ont pu, en rendant le jeune amoureux intéressant, en mettant dans la bouche de sa mère un tendre discours qui touche le père de la jeune fille, homme affectueusement bon, en dépit de ses idées étroites et bourgeoises, et ce dénouement ressemble à celui d'autres pièces conçues sur le même sujet. L'originalité de cette œuvre consiste uniquement en ceci, que la fille-mère reste une irrégulière de par sa propre volonté; puisque les auteurs adoptaient ce type, j'aurai voulu qu'ils le fissent avec plus de bravoure encore et que leur irrégulière portât dans la vie son propre nom et pas celui d'un homme qu'elle fait passer faussement pour son mari; j'aurais voulu qu'elle dît tout d'abord et bien haut : « Mon fils est un bâtard; » j'aurais voulu qu'elle heurtât de front nos hypocrisies sociales au lieu de les tourner à l'aide d'une autre hypocrisie; j'aurais voulu, puisque les auteurs abordaient un grand sujet, qu'ils l'abordassent plus vaillamment et que leur héroïne fût réellement l'héroïne de l'indépendance et de la franchise. Ils auraient donné un bon coup de pioche dans un des coins les plus vermoulus du vieil édifice branlant : ils se sont contentés d'une chiquenaude.

Gaston Stiegler.

CHRONIQUE MUSICALE

Concerts Colonne : Fragments de la *Tétralogie de l'Anneau du Nibelung,* de R. Wagner (traduction de M. Alfred Ernst) : 1er et 4e tableaux de l'*Or du Rhin;* scène finale de la *Walkyrie;* 3e acte de *Siegfried;* marche funèbre et scène finale du *Crépuscule des Dieux.* — MM. Ysaye et Pugno.

Les Chanteurs de Saint-Gervais.

Concerts de M. Guilmant, au Trocadéro (orgue et orchestre). *Les Instruments anciens,* etc.

Publications musicales.

Grand Théatre de Lyon : Premières représentations des *Maîtres-Chanteurs,* de R. Wagner, et de *Vendée,* drame lyrique en quatre actes, de MM. Foley et Brisson, musique de M. Gabriel Pierné.

Voilà encore une « saison » achevée et, au total, les grands concerts n'ont pas risqué beaucoup d'œuvres nouvelles. Au Cirque, il est vrai, on a entendu de superbes exécutions de la *Symphonie* en *ré mineur* de César Franck, fort à la mode, comme je l'ai déjà plusieurs fois constaté ; et *Rédemption* en entier, au Châtelet. M. Lamoureux a encore monté le premier acte de *Briséis* de Chabrier, et un tableau de *Fiona* de M. A. Bachelet ; c'est peu, dira-t-on ; mais ne leur eût-il fait connaître que ce dernier fragment d'une œuvre qui devrait être exécutée en entier, qu'il aurait bien mérité de ses auditeurs.

M. Colonne, depuis un an ou deux, s'attache plus encore que par le passé aux grandes œuvres de Wagner, en particulier à la Tétralogie de l'*Anneau du Nibelung.* Déjà d'importants fragments du *Rheingold* et de la *Gœtterdæmmerung* avaient valu aux artistes du Châtelet de chaleureux applaudissements aux saisons passées. Cette année, le troisième acte de *Siegfried* a été exécuté pour la première fois à Paris avec Mlles Kutscherra (Brünnhild), Planès (Erda) et MM. Cazeneuve (Siegfried) et Auguez (Wotan) (1). Il suffisait à M. Colonne d'ajouter

(1) D'autres, plus fortunés que moi, ont pu applaudir le premier acte de *Siegfried* aux concerts donnés par M. Risler, à la salle Pleyel, avec MM. Engel, Bagès et Girette.

à ces divers fragments une scène de la *Walkyrie* et de faire entendre ces diverses parties dans leur ordre naturel, en une seule séance, pour donner aux mélomanes parisiens une idée (bien faible !) de l'œuvre immense de Wagner. C'est ce qu'il a réalisé au concert du dernier vendredi saint. En une même soirée ont été exécutés : du *Rheingold,* le premier tableau (Alberich et les trois filles du Rhin) et le quatrième (entrée des Dieux au Walhall) ; de la *Walkyrie,* la scène finale (adieux de Wotan. — Incantation du Feu) ; de *Siegfried,* tout le troisième acte ; de la *Gœtterdæmmerung,* enfin, la marche funèbre et la dernière scène, conclusion grandiose de la Tétralogie : la mort de Brünnhild. L'interprétation de ces différentes scènes a été assez inégale ; au commencement surtout l'orchestre semblait manquer un peu de cohésion et de sûreté ; mais le trio des Filles du Rhin a été admirablement chanté, particulièrement par Mlles E. Blanc et G. de Runa ; M. Lorrain a été successivement Alberich et Wotan avec autorité ; M. Challet, en Wotan aussi (le Voyageur de *Siegfried*) y a fait avec bonheur oublier M. Auguez. Quand à Mlle Kutscherra, elle a toujours les mêmes qualités précieuses et aussi les mêmes défauts qu'elle ne semble pas vouloir abandonner ou du moins atténuer ; M. Cazeneuve également.

Concurremment, MM. Ysaye, professeur de violon au Conservatoire de Bruxelles, et Pugno, professeur de piano au Conservatoire de Paris, se sont fait entendre au Châtelet ; celui-ci dans le célèbre *Concerto* en *la mineur* de Grieg, qu'il interprète avec une idéale perfection, et dans le *Carnaval de Venise*, de Schumann ; le premier, dans : un *Concerto* de Mendelssohn, un *Divertissement* de Lalo, un *Prélude et fugue* en *sol mineur* de J.-S. Bach ; enfin, dans le *Poème pour violon et orchestre* de M. E. Chausson, qu'il exécutait pour la deuxième fois.

Mais, ces temps derniers, malgré la multiplicité des concerts grands, moyens et petits, qui sévissent chaque printemps sur Paris, les mélomanes se portaient en foule vers les églises, qui, à la fin du Carême, se transforment, comme on sait, en salles de spectacles. Naturellement, c'est Saint-Gervais, avec ses chanteurs célèbres, qui a remporté le plus de succès. Les offices de la semaine sainte, chantés *a capella*, comprenaient des œuvres de Palestrina, de Vittoria, et de quelques autres maîtres célèbres du seizième siècle, qui ne se doutaient guère, je le crains, que trois cents ans après leur mort il se trouverait des sceptiques, des incrédules, que fanatiseraient leurs pieuses et savantes mélodies ! Quoi qu'il en soit, la *Schola cantorum* devrait trouver des imitateurs, et il est à désirer que des sociétés semblables se fondent, qui relèveraient, réhabiliteraient le chant choral, à peu près tombé en désuétude dans notre pays.

Les *Chanteurs de Saint-Gervais* ne se contentent pas d'ailleurs de rehausser l'éclat des solennités religieuses dans leur paroisse. Ils ont dernièrement, aux concerts d'orgue de M. Guilmant au Trocadéro, fait entendre un oratorio de M. Saint-Saëns, ainsi qu'une autre œuvre du même genre qui remonte à près de trois siècles : la *Fille de Jephté,* de Carissimi. Ces concerts d'orgue du Trocadéro, que le célèbre professeur, organiste à la Trinité, dirige depuis près de vingt ans, nous révèlent toujours quelqu'une de ces œuvres qu'on ne peut connaître que dans des conditions spéciales qu'il n'est pas souvent facile de réaliser : ainsi nombre de pièces de Bach ; ainsi les *Concerto* de Haendel, pour orgue et orchestre ; ainsi des fragments d'oratorio que ni l'église, ni les salles habituelles de concert ne permettent d'exécuter comme il faut.

La *Société des Instruments anciens,* qui a récemment donné trois concerts à la salle Erard, avait prêté à M. Guilmant l'un de ses membres, M. Delsart, qui joue de la viole de gambe comme un maître : ce qui a permis de jouer un air de la *Passion selon saint Jean* (de J.-S. Bach) où cet instrument est obligé. Evidemment, il serait bien difficile de remettre en usage des instruments tombés depuis longtemps en désuétude, comme la viole de gambe, la viole d'amour et le clavecin, que ni le violoncelle, ni le violon ou l'alto, ni le piano surtout ne remplacent ; mais il est à souhaiter que les Diémer, les Delsart et les Van Vaefelghem, de même que l'excellent vielleux berrichon Grillet, fassent des élèves : on pourra ainsi exécuter des œuvres souvent charmantes, toujours intéressantes, que les rossignols italiens et les formidables orchestres germaniques ont fait tour à tour mépriser et tomber dans l'oubli.

Si des artistes intelligents se passionnent pour nos vieux maîtres, de rares érudits désintéressés font pour notre musique ce qu'une légion de chercheurs infatigables a déjà accompli pour telle ou telle partie de notre histoire. L'étude de M. Michel Brenet sur *Sébastien de Brossard, prêtre, compositeur, écrivain et bibliophile* (165...-1730), est une sérieuse contribution à l'histoire de la musique en France, dont plusieurs parties sont encore bien mal connues. Je ne fais que signaler aujourd'hui le travail de M. M. Brenet, sur lequel je reviendrai prochainement. Dans le même ordre de recherches historiques, la *Rivista musicale italiana* publie (dans son numéro d'avril) la fin d'une étude de M. L. Torri sur *Vincenzo Ruffo, madrigalista e compositore di musica sacra nel secolo XVI.* La même revue contient plusieurs articles en français ; de M. Maurice Griveau : *Parallèle de la musique et du langage ;* de M. A. Bruneau : *Le drame lyrique français ;* de M. J. Combarieu : *Messidor ;* de M. Maurice Kufferath : *Fervaal ;* puis de M. G. Tebaldini : *Filippo Pedrell et il dramma lirico spannolo ;* de

M. G. C. Ferrari : *Richerche sperimentali sulla natura dell' emotione musicale;* enfin une étude sur *Antonio Bazzini* par M. E. de Guarinoni.

Lyon, comme on sait, est une des rares villes de France où l'on fasse réellement et effectivement de la décentralisation artistique, et de la meilleure. C'est à Lyon que fut représenté (ainsi d'ailleurs qu'à Nantes, à Bordeaux, à Rouen, etc.) *Lohengrin*, bien avant de passer à l'Opéra de Paris ; c'est à Lyon qu'ont été, pour la première fois en France, mis à la scène les *Maitres chanteurs*, avec un énorme succès auprès de toute la population lyonnaise, très amateur de bonne musique et qui, plus heureuse que celle de Paris, a l'avantage de pouvoir aller à l'Opéra pour des prix très modiques.

C'est à Lyon également qu'a eu lieu avec beaucoup de succès la première représentation de *Vendée*, de MM. Foley, Brisson et Gabriel Pierné. « Ce n'est pas que l'œuvre soit quelconque, m'écrit à ce sujet M. Marius Moutet, directeur de *Lyon universitaire*, mais il a vraiment affaire à un livret si niais, si conventionnel, qu'il enlève toute la sensation d'art qu'on pourrait éprouver à écouter une partition, en somme intéressante, bien que peu originale. Il y a là dedans des passages d'une inspiration franchement populaire et qui gagneraient à être placés dans la bouche de paysans qui fussent des paysans et non point de ces jolis-cœurs d'opéra-comique roucoulant des choses faites pour être dites par des êtres naïfs, exprimant avec simplicité des sentiments simples.

« Le troisième et le quatrième acte sont construits sur un motif vraiment beau ; une sorte de *leitmotiv* de guet-apens, de conjuration, clamé d'abord par le prêtre énergumène qui conduit les Chouans. Ce thème revient au quatrième acte, au moment où se prépare et s'effectue la surprise des soldats révolutionnaires par les Blancs ; il y a vraiment là de la grandeur et de l'inspiration. Mais quelle platitude de caractères, de sentiments ; musique nullement psychologique, et qui le serait difficilement, étant donné les fantoches dont elle doit exprimer les sentiments. Je crois que Pierné, aux prises avec un livret autre que celui-ci, serait capable de nous donner mieux. »

Je ne puis donner d'avis personnel sur l'œuvre de M. Pierné, mais je crois le jugement ci-dessus assez juste. M. Pierné, qui a écrit des pantomimes qui sont de véritables chefs-d'œuvre, M. Pierné, à qui l'on doit cette *Nuit de Noël* qui est une des plus belles scènes lyriques de ces dernières années, est donc, lui aussi, victime des librettistes. Quand donc les compositeurs qui, presque tous, sont des lettrés, se délivreront-ils de cette tutelle gênante et souvent tyrannique des fabricants de livret ? A moins d'une étroite communion, d'une intime pénétration, résultat d'un long et assidu commerce, telles qu'en offre l'histoire littéraire, on ne peut *jamais* que par le plus grand des hasards

produire une grande œuvre lyrique par collaboration. On ne fait pas une partition sur mesure ; à tout le moins le compositeur doit avoir la direction du travail et, servilement, doit être obéi de son poète ; or, on le sait, le contraire arrive presque toujours. Dans les concours de l'Institut ou de la Ville de Paris, on commence par imposer tel livret primé aux concurrents quand, au contraire, on devrait leur demander et même exiger d'eux la production du texte comme celle de la musique.

Que les compositeurs se défient un peu moins de leurs forces, qu'ils secouent hardiment le joug servile des faiseurs de vers de mirliton, qu'ils suivent l'exemple glorieux de Wagner, de Berlioz, que de nos jours M. Gustave Charpentier ne craint pas de leur donner à nouveau ; et ils ne s'en trouveront pas mal. Bien au contraire. Je sais parfaitement que tel est l'intime désir de plusieurs et que, dans la pratique, c'est-à-dire pour arriver à la scène, on est obligé de passer par des marchandages honteux, de se placer sous l'égide de M. Un Tel ou Un Tel ; mais, quand les musiciens le voudront, ils feront cesser cette prostitution de l'artiste qui est, comme l'autre, une condition de vie de la société actuelle.

J.-G. Prod'homme.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *Le Premier Mai.* — *France :* La Grève de la Grand'Combe ; un Ouvroir municipal ; le Journal des Employés ; *Belgique :* Le Congrès annuel du Parti ouvrier ; la Maison du peuple. — *Hollande :* Congrès socialiste. — *Hongrie :* Un Congrès socialiste agricole.

LE PREMIER MAI

Sauf en Russie, le Premier Mai a pu être célébré partout avec le même enthousiasme que les années précédentes, par exemple, — en Allemagne et en Autriche, par des réunions et des distributions de manifestes, — au surplus, en Belgique et en Suisse, par des cortèges allégoriques.

En France seulement, à Paris du moins, nous devons avouer que l'entraînement a été médiocre. La province a bien donné, surtout dans les villes dont les municipalités sont socialistes. Mais à Paris, malheureusement, le mouvement a semblé cette année perdre de sa vigueur. Toutes les fractions du parti socialiste ont bien tenu çà et là des réunions le soir. Mais l'on a constaté une sorte de lassitude, et cet affaissement est uniquement dû au manque d'union, de cohésion solidaire.

FRANCE

La grève de la Grand'Combe. — La Grand'Combe, lisons-nous dans la *Dépêche* de Toulouse, qui n'existait pas encore au commencement du siècle (la concession de la mine date de 1817), est vite devenue une agglomération importante. Érigée en commune en 1847, en chef-lieu de canton dix ans plus tard, ce centre compte aujourd'hui 14,000 habitants. C'est le plus important des bassins du Gard ; il exporte annuellement 800,000 tonnes de charbon. L'industrie se développant, la population a de plus en plus afflué vers la ville noire, mais chaque immigrant était un employé de la Compagnie et non un citoyen, son individualité disparaissait en arrivant, et il

n'y avait plus qu'une unité nouvelle au service de la Compagnie qui assurait le travail et par conséquent le pain. Il est impossible de se figurer comment sont liées et confondues, dans ce pays, la commune et la Compagnie. Presque toujours — c'est le cas à la Grand'Combe — la première n'est qu'une nouvelle force au service de la seconde. Le directeur est maire, les ingénieurs et géomètres sont conseillers municipaux.

On comprend qu'une assemblée pareille soit plutôt préoccupée des intérêts des actionnaires que de ceux des contribuables.

Les directeurs en sont amenés ainsi à se croire les maîtres absolus de la cité, qui s'est édifiée grâce à leur Compagnie, et qui n'existe que par elle. Ils en arrivent à ne voir en chaque homme qu'un salarié, en chaque citoyen qu'un serviteur; ils dénient à ces derniers le droit de penser et d'avoir une opinion autre que la leur.

Il y a six mois, la Compagnie, par une manœuvre ridicule et vexatoire, déchaînait une grève. Les ouvriers profitèrent de ce mouvement pour se constituer en syndicat. Bientôt la Compagnie rapportait la mesure qu'elle avait prise et les ouvriers reprenaient le travail, mais ils avaient eu le temps de s'organiser pour les luttes futures et pour la résistance. Il y a, disons-nous, six mois de cela; il y a quatre mois que la Compagnie a fait annoncer un renvoi de mille ouvriers. C'est que le mouvement syndical l'a effrayée et qu'elle veut briser l'association ouvrière. Voilà son but; il ressort clairement des faits!

Si, en effet, malgré tout, la Compagnie voulait réduire son exploitation, comment devrait-elle opérer? L'équité lui ferait un devoir de mettre à la retraite tous les ayant droit d'abord, de faire appel aux volontaires qui veulent quitter la Compagnie ensuite, et enfin, si cela n'était pas suffisant, de prendre parmi les ouvriers les derniers venus et de les congédier. Voilà ce que la justice lui commanderait. Est-ce ainsi qu'on procède á la Grand'Combe?

A l'heure actuelle, on a affiché trois listes comprenant 520 ouvriers remerciés. Et voici qui figure sur ces listes : des vieux sur le point d'avoir leur retraite et qui perdent ainsi le bénéfice d'une vie entière de travail; d'autres qui ont été blessés au service de la Compagnie et qui ne pourront plus trouver aucune occupation nulle part; on y trouve tout ce qui pense, tout ce qui a une conscience d'homme, tous ceux qui ont secoué le joug patronal et qui veulent vivre selon leur intelligence et leur raison ; en un mot, tous les militants du syndicat, qu'ils soient jeunes ou vieux. Voilà où apparaît le but de la Compagnie!

Voici vingt jours que les ouvriers de la Grand'Combe sont en grève. A l'encontre des grèves ordinaires, celle-ci n'a pour cause ni une demande d'augmentation de salaire ni une demande de réduction

d'heures de travail. Les ouvrières ne désirent que travailler aux anciennes conditions, et la Compagnie ne songe pas, non plus, à modifier ces conditions de travail.

D'où vient alors le conflit? Il est intéressant d'en rechercher l'origine. On a dit que la Compagnie, se trouvant dans l'obligation de réduire sa production, avait renvoyé cinq cents ouvriers et que, mus par un sentiment de puissante solidarité, les camarades des congédiés avaient en masse cessé le travail, ne voulant pas se séparer de leurs frères sacrifiés. Cela est vrai, et c'est un titre d'admirable noblesse pour la population ouvrière de la Grand'Combe. Mais est-ce bien à des nécessités économiques que la Compagnie a obéi en pratiquant parmi son personnel des « coupes sombres »?

Il n'est pas douteux que l'industrie houillère traverse une crise grave. Les causes multiples de cette situation ont été exposées au cours de la discussion du budget. Nous n'en retiendrons qu'une : la concurrence des charbons anglais. Mais cette situation est générale et commune à tout le bassin du Gard et même à ceux de l'Aveyron et du Tarn. De tous les centres miniers du Midi, celui de la Grand'Combe est encore un de ceux qui produisent dans les meilleures conditions de bon marché. Et, pourtant, c'est dans celui-là seul qu'on parle de réduire la production. C'est justement ce qui nous fait suspecter la nécessité économique invoquée par la Compagnie. Mais ce n'est pas cela seul.

Il y a, en effet, deux manières d'obtenir ce résultat : réduire le personnel ou lui imposer certains jours de chômage. Les ouvriers ont proposé ce dernier moyen à la compagnie; ils se sont offerts à ne travailler que cinq et même quatre jours par semaine. La Compagnie a refusé et a préféré renvoyer des ouvriers. Et pourtant, il y a un an, à pareille époque, les ouvriers chômaient un et deux jours par semaine, en raison de la même crise — car elle n'est pas récente — qui pèse sur l'industrie houillère. Comment ce qui était possible il y a un an ne l'est-il plus aujourd'hui? On déclare, paraît-il, que cette manière de procéder ne diminue en rien les frais généraux. Cet argument ne résiste pas à l'examen. Qu'il soit réduit par les « coupes sombres » ou par le chômage, le nombre des travailleurs, s'il reste le même, doit entraîner les mêmes frais.

Si, en réalité, il s'agissait d'économies de cette nature, pourquoi la Compagnie ne supprimerait-elle pas les écoles congréganistes qu'elle entretient à ses frais, et le régiment de prêtres qu'elle fait vivre, et les gros emplois, beaucoup trop nombreux, créés uniquement pour satisfaire les appétits ou payer les services de ses grands chefs?

Un Ouvroir municipal. — Le Conseil municipal de Nouzon

(Ardennes), qui est entièrement composé de socialistes, a décidé la création d'un *Ouvroir municipal* qui fonctionne depuis le 1er mai.

C'est là une création utile, qu'il est intéressant de signaler aux municipalités socialistes, ayant souci de l'amélioration des conditions de vie de la classe ouvrière.

Voici brièvement en quoi consiste le rôle de cet ouvroir municipal.

Sous la direction dévouée et intelligente de *professeuses* (hurlez de ce féminin, académiciens), les jeunes filles de treize à dix-huit ans, appelées à bénéficier de cette institution absolument gratuite, seront initiées aux petits secrets de la « parfaite lingère », sachant entretenir et réparer le linge du ménage.

Elles seront à même de connaître aussi les intéressants propos de la bonne cuisinière et de connaître tous les petits détails de l'économie domestique qui font un intérieur propret et plein de gaîté.

Le programme ira ensuite s'élargissant, et il est probable que prochainement un médecin sera attaché à l'ouvroir pour exposer les conditions de l'hygiène.

Cette institution du conseil municipal socialiste de Nouzon, sans avoir une haute prétention, présente néanmoins, on le voit, des avantages pratiques et immédiats.

Le Journal des Employés. — Le 1er mai a paru le premier exemplaire de cet organe hebdomadaire, créé par la Chambre syndicale des Employés de Paris, et auquel la *Revue Socialiste* est heureuse de souhaiter la plus cordiale bienvenue. En effet la *Revue Socialiste* s'intéresse particulièrement au sort du prolétariat des bureaux et magasins, et l'on se souvient de la *Lettre aux Employés* publiée récemment par son directeur Georges Renard.

Les abonnements et souscriptions au *Journal des Employés* sont reçus aux bureaux du journal, 211, rue Saint-Antoine, et à la librairie de la *Revue Socialiste.*

BELGIQUE

Le Congrès annuel du Parti ouvrier. — Correspondance du citoyen Delporte :

Au congrès de Gand, la force de l'organisation ouvrière s'est manifestée tant par le nombre des groupes représentés que par la façon prudente et réfléchie dont les délégués ont rempli le mandat qui leur était confié et par la fermeté qu'ils ont montrée dans la défense des principes qui forment la base de la politique du prolétariat belge.

Signalons tout d'abord la manifestation unanime de sympathies qui a

vengé notre ami Anseele — et ses collègues de l'administration du *Vooruit* — des calomnies dont quelques transfuges, aidés de la presse bourgeoise, les ont abreuvés.

La question de l'autonomie des groupes relativement aux alliances temporaires avec d'autres partis a été résolue par le maintien des résolutions antérieures. Le Congres a ainsi marqué sa confiance aux fédérations régionales qui auront à trancher définitivement la question de l'alliance en tenant compte des situations spéciales à chacune des régions du pays. Elles se montreront dignes de cette confiance en tenant haut et ferme le drapeau du socialisme et en défendant son programme dans toute son intégralité, que l'alliance temporaire soit admise ou repoussée.

Toute restriction à cette autonomie des fédérations a été repoussée par le congrès, et c'est à tort que certains journaux bourgeois ont présenté comme une *victoire des malins* une prétendue interdiction de céder aux partis bourgeois aucun des sièges parlementaires acquis en ce moment aux socialistes.

Sur ce point, comme sur les autres, les fédérations sont libres de faire ce qui leur semblera le plus utile à la grande cause qu'elles ont mission de défendre, pourvu que l'affirmation des principes socialistes soit ferme et catégorique. Une proposition tendant à interdire l'abandon de certains sièges acquis en ce moment au Parti ouvrier a été en effet adoptée par une section, mais elle a été repoussée en assemblée générale.

Comme autrefois, les alliances temporaires sont l'exception et non la règle, mais les fédérations sont absolument libres de les contracter, à condition que le programme des alliés éventuels ne contienne aucun article en opposition avec celui du Parti ouvrier.

Les questions syndicales ont été examinées avec tout le soin qu'elles méritent. Des difficultés d'ordre pratique n'ont point permis de créer une caisse générale des grèves pour tout le pays, mais le Conseil général est chargé de pousser à l'organisation des caisses de grève particulières aux fédérations nationales de métier. Une série de mesures ont été adoptées pour multiplier et fortifier les organisations économiques.

Le travail aux pièces a été unanimement condamné en raison de sa fâcheuse influence sur la santé des ouvriers, de la tendance aux réductions de salaires qu'il amène et des chômages qu'il provoque après les périodes de surproduction.

Le travail parlementaire des élus socialistes a été unanimement approuvé et le Congrès a voté des félicitations aux députés et sénateurs du Parti ouvrier.

En exécution des décisions du Congrès, outre la propagande syndicale qui sera poussée avec activité, les groupes du parti auront à faire réussir trois projets dont l'exécution aura une grande influence sur la politique générale du pays, la pénétration des idées socialistes dans les milieux insuffisamment entamés par la propagande socialiste :

Un Congrès spécial de toutes les coopératives du pays sera réuni en mai ou juin pour créer une fédération spéciale ou tout au moins une entente favorable aux œuvres communes de ces organisations économiques.

Une manifestation antimilitariste à Bruxelles est décidée pour le 15 août et tous les membres du parti auront à faire leurs efforts pour qu'elle soit grandiose et imposante.

Enfin, un Congrès sera réuni en juillet, à Nivelles, pour s'occuper spécialement des questions agraires ; un groupe central pour l'étude de l'ordre du jour de ce Congrès sera créé.

Si l'on ajoute à cette série de mesures à réaliser, la propagande à faire en faveur de la manifestation des vieux mineurs au troisième dimanche de mai, on se dira que la besogne du Parti ouvrier pour cette année est considérable. Mais ceux qui connaissent le dévouement des membres de ce parti, ceux qui savent quelle infatigable activité ils mettent à l'accomplissement de ce qu'ils considèrent comme un devoir, diront aussi que cette œuvre n'est point au-dessus de ses forces.

Un parti qui a su couvrir la Belgique d'innombrables et puissantes organisations comme nos coopératives, nos syndicats, nos caisses de secours, nos ligues ouvrières, saura aussi organiser le prolétariat agricole, créer un mouvement antimilitariste puissant, relier par des liens fédératifs les groupes professionnels et coopératifs.

La « Maison du Peuple ». — Malgré les plus hautes influences, c'est décidé, la Maison du Peuple aura un établissement à la prochaine Exposition internationale de Bruxelles.

Pendant longtemps les socialistes en France ont manifesté une certaine répugnance pour la coopération ; ils l'ont maintes fois combattue, parce qu'ils la considéraient erronément comme un but, alors qu'elle ne peut être qu'un moyen.

En Belgique, nos camarades gantois ont mis l'idée coopérative en relief et lui ont indiqué sa véritable place dans le mouvement socialiste ; la coopération s'est étendue à tout le pays sous des formes multiples et variées, avec cette pensée souveraine : aider à l'affranchissement du prolétariat en le rendant plus instruit, plus conscient de ses devoirs et de ses droits, en élevant sa moralité.

Nulle coopérative en Belgique n'a eu une influence économique et sociale plus considérable en ces dix dernières années que la *Maison du Peuple*.

Au point de vue hygiénique elle a contribué à l'assainissement de l'alimentation populaire ; au point de vue commercial elle a été la régularisatrice du prix de vente des principales denrées nécessaires à la nutrition ; au point de vue social elle a permis aux travailleurs de se réunir, de se grouper, de se solidariser, de favoriser les œuvres d'émancipation populaire, de soutenir la presse socialiste, la vente de brochures, de coopérer à la création de bibliothèques et de cercles d'études et d'art.

Enfin, elle a permis de réaliser dans son propre domaine des réformes économiques importantes :

Minimum de salaire ;

Journée de huit heures ;

Participation aux bénéfices;
Assurance contre la maladie et le chômage pour le personnel;
Assurance mutuelle contre la maladie pour les coopérateurs;
Service médico-pharmaceutique gratuit à tous les membres.

C'est sous son influence et sous celle du *Vooruit* de Gand que nos amis de France et de Suisse s'essaient depuis quelques années à implanter dans leur pays l'idée coopérative.

En Belgique, la coopération a donné à la classe ouvrière des lieux de réunion. N'eût-elle fait que cela, qu'elle eût accompli une œuvre considérable! Le jour où le Parti socialiste disposera dans chaque ville, dans chaque village, d'un lieu où les travailleurs pourront se réunir librement pour y discuter leurs intérêts, nul doute que le socialisme ne soit près de triompher.

La réaction a si bien conscience de l'influence émancipatrice de la coopération qu'elle use de tous les procédés légaux et immoraux pour abattre *Maison du Peuple* et *Vooruit*. Mais ce sera en vain.

Nous n'en voulons d'autre preuve que les progrès réalisés par la *Maison du Peuple* de Bruxelles en bien peu d'années :

Années	Familles	Pain consommé
1882	100	28.000
1883	150	40.000
1884	300	70.000
1885	500	90.000
1886	700	250.000
1887	800	350.000
1888	1.000	510.000
1889	2.500	1.260.000
1890	3.500	1.561.500
1891	4.750	2.965.000
1892	7.000	1.490.000
1993	8.000	4.950.000
1894	10.000	5.250.000
1895	12.000	6.450.000
1896	15.000	7.500.000

C'est à partir de 1888 que la *Maison du Peuple* sort définitivement de la période d'incubation. Les commencements furent pénibles et durs; il fallut la sérieuse et héroïque foi des apôtres pour maintenir l'institution contre laquelle se liguaient l'ignorance de la classe ouvrière et les intérêts de la bourgeoisie. Mais, du moment où le Parti ouvrier bruxellois se fut installé dans un local à lui, où il se fut lancé dans la bataille pour le Suffrage universel, la progression des affaires et du nombre des coopérateurs s'accentua considérablement. A l'heure présente, la *Maison du Peuple* alimente plus de six mille bouches.

On trouve dans la marche ascendante des bénéfices réalisés une autre preuve de la vitalité de la coopérative socialiste :

Années	Sommes
1889	52.000
1890	75.800
1891	77.000
1892	104.000
1893	128.500
1894	171.000
1895	245.000
1896	330.000

Au sujet des résultats éducatifs et moraux produits par la *Maison du Peuple*, on s'en fera une idée approximative en lisant les chiffres suivants qui indiquent les sommes consacrées au soutien de journaux, à la publication de brochures, à l'organisation de bibliothèques et de groupes, etc.

Années	Sommes
1889	7.900
1890	11.200
1891	11.500
1892	15.400
1893	17.200
1894	23.700
1895	34.700
1896	63.600

La *Maison du Peuple* a sans cesse marché de l'avant. Ses fabriques de pains sont des modèles du genre, tant au point de vue de l'hygiène que de la sécurité. Elle aura bientôt, espérons-le, un palais digne de son glorieux passé, en l'artistique construction que lui élève l'éminent architecte Horta.

Aujourd'hui elle convie les travailleurs belges et des autres nations à venir visiter prochainement le Pavillon qu'elle élève à leur intention dans les jardins de l'Exposition universelle de Bruxelles, et sur lequel flottera le drapeau rouge.

HOLLANDE

Congrès socialiste. — Les socialistes démocrates ont profité des fêtes de Pâques pour tenir leur troisième congrès annuel, à Arnheim, sous la présidence de Vliegen. Quarante-six associations comptant plus de 4,000 membres y étaient représentées.

A signaler la présence du député allemand Harm d'Elberfeld, et du député belge van Beveren.

Les socialistes démocrates danois avaient envoyé un rapport ; les camarades allemands un don de 2,000 marks pour les fonds des élections.

Enfin, le congrès de Gand a adressé un télégramme de sympathie et voté une somme de 500 francs pour la caisse électorale.

L'avocat Troelstra, d'Utrecht, candidat en Frise aux prochaines élections générales et l'un des leaders du parti, a pris une grande part dans les discussions du congrès.

Parmi les résolutions prises, citons :

Révision de la Constitution en vue d'arriver au suffrage universel pour les hommes et les femmes ; pensions aux frais de l'État aux ouvriers invalides ou âgés ; fixation d'un maximum d'heures de travail et d'un minimum de salaires dans les travaux exécutés pour le compte de l'État ; indemnité aux condamnés innocents et à ceux qui ont fait de la prison préventive et justice gratuite ; économies dans les dépenses de l'armée et de la flotte, suppression du système militaire et introduction du service universel ; instruction primaire gratuite et obligatoire jusqu'à quatorze ans, etc. ; réformes agraires au profit du fermier et de l'ouvrier des champs ; impôt fortement progressif sur le revenu, la fortune, les héritages, suppression du droit d'héritage en ligne collatérale, impôt élevé sur les propriétaires domiciliés ailleurs, exemption d'impôts sur les objets de première nécessité.

Tout le programme élaboré par le bureau a été adopté presque sans modification.

A citer encore une résolution concernant l'attitude des socialistes vis-à-vis des Églises. Le congrès déclare que la tâche du parti est de briser la puissance politique et économique de l'Église.

Le congrès a traité à huis clos la question des moyens de propagande.

Le soir, les orateurs socialistes Vliegen et van Kol ont fait des conférences, le premier sur « Souffrance ou Combat », le second sur la « Lutte économique ».

HONGRIE

Un congrès socialiste agricole. — C'est dans la commune rurale de *Ezegled* que le congrès a, pendant trois jours, tenu ses réunions. Cinquante-quatre communes s'y étaient fait représenter par cent trois délégués, dont trente petits propriétaires.

Leurs déclarations furent des plus caractéristiques et on croirait, à les lire, qu'on avait affaire à des prolétaires dont l'éducation socialiste était depuis longtemps achevée. Écoutez ces quelques pensées, prises au hasard : « La misère a tué dans la communauté les sentiments de

patrie et de religion. » « Je ne possède sur la terre que la conscience d'être socialiste. » Et un autre, paysan de Csorvas, se demande : « D'où vient notre atroce misère ? J'en ai recherché les causes. J'ai commencé par le ciel ; j'ai interrogé le soleil, la lune et les étoiles. Ceux-ci laissaient l'impression d'êtres innocents ; car ils brillent aussi bien pour les pauvres que pour les riches. J'ai interrogé la terre et celle-ci me dit qu'elle ne pouvait être accusée, car elle produisait ses fruits aussi bien pour les riches que pour les pauvres. Et où trouvons-nous alors notre pain quotidien ? » La réponse fut donnée avec un ensemble merveilleux : « Seulement dans la prière de Notre Père ! » Et un autre : « Les curés nous appellent ennemis de la religion, perturbateurs de l'ordre, partageux ; mais le Christ n'était-il pas un révolutionnaire ? Et puis où sont les partageux ? Nous voulons, au contraire, réunir la terre, en faire une propriété commune. Mais les vrais partageux doivent être cherchés chez les détenteurs du pouvoir, car depuis des siècles ils ont partagé la terre entre eux. »

Tout cela est bien caractéristique.

Quelles sont maintenant les résolutions prises par les prolétaires agricoles ?

C'est d'abord la réduction des heures de travail, qui seront fixées pendant la moisson entre cinq heures du matin et sept heures du soir, avec repos pour le déjeuner, le dîner et le goûter ; le paiement des heures supplémentaires ; la fixation des salaires pour les diverses époques de l'année. En outre, les propriétaires agricoles seront tenus de payer les salaires en espèces, d'instituer un contrôle médical régulier, de faire les enterrements à leurs frais et d'assurer les ouvriers contre la maladie.

Le congrès émet le vœu de voir étendre la législation protectrice du travail aux ouvriers agricoles. Dans l'intérêt des petits cultivateurs, il demande l'introduction de l'impôt sur le revenu, la location aux paysans, à des prix réduits, des terres communales, le suffrage universel pur et simple, la liberté d'association et de la presse. Le Premier Mai sera considéré par les paysans comme fête du travail et célébré par l'organisation de cortèges et de réunions.

Le congrès décide encore la création d'un secrétariat agricole, dont le titulaire a été immédiatement nommé, et qui est un paysan-rédacteur du *Folmivelo* (l'Agriculteur).

La résolution la plus importante est celle prise par acclamation, concernant la petite propriété :

« Considérant, que la disparition de la petite propriété est inévitable et continue, le congrès ne voit le salut des petites propriétés que dans la démocratie sociale et dans la lutte, coude à coude de la classe ouvrière, pour la conquête de l'égalité économique. »

ADRIEN VEBER.

REVUE DES LIVRES

D. Tomas MICHELENA. — **La libertad para la mujer.**
Barcelone, 244 pages in-16

Que faut-il chercher dans ce petit livre ? La demande, croyons-nous, n'est faite pour étonner personne, en dehors peut-être des critiques habitués à juger n'importe quel ouvrage en parcourant la table des matières. En effet la question de la liberté de la femme est si vieille, la bibliographie en est si riche et les philosophes, les physiologistes, les économistes et les juristes, pour ne pas mentionner les poètes et les romanciers, en ont tour à tour tellement élargi le cadre, qu'aujourd'hui il faut absolument se borner à la discussion d'un point unique se rapportant à la controverse si l'on veut faire œuvre sérieuse et de quelque utilité.

M. Michelena, au contraire, s'est plu à vider la question et son livre est nécessairement incomplet autant que dépourvu d'invention. Il est vrai cependant que dans la discussion d'un sujet si passionnant et si vaste, il était impossible de trouver une seule idée et même une seule expression qui ne soit déjà renfermée dans les ouvrages d'écrivains d'élite tels que Stuart Mill, Laboulaye, de Girardin, Gabba, etc.

Le mérite de la publication de M. Michelena — car elle a quand même un mérite — c'est d'avoir su grouper quelques idées fondamentales, de façon à les présenter dans un langage clair, quoique un peu trop sentimental, intelligible à tout le monde. Il est convaincu, profondément convaincu même, de la justice et de la vérité de la cause qu'il défend ; et la chaleur, la fougue toute méridionale avec laquelle ont été écrites ces pages se communique au lecteur, qui suit avec un intérêt toujours croissant le raisonnement de l'auteur.

Nous retrouvons donc dans ce volume la qualité maîtresse qui fait la fortune d'une publication de propagande. Les savants, nous l'avons déjà dit, et tous ceux qui connaissent la question dans ses détails n'ont rien à apprendre. M. Michelena écrit pour les humbles et ne s'adresse qu'aux gens qui n'ont pas le temps de feuilleter les gros ouvrages.

Certes en Europe on a déjà fait paraître, même dans ce but, des brochures meilleures que celle de M. Michelena. Nous connaissons particulièrement une publication italienne, le *Monopolio dell'uomo*, due à la plume d'une doctoresse russe, Mme Roulichoff, laquelle, tout en demeurant dans les limites modestes d'une brochure de propagande, résume d'une façon merveilleuse tous les argu-

ments avancés jusqu'ici en faveur de la thèse de l'émancipation de la femme. Mais il ne faut pas oublier que les conditions de l'Espagne, l'éducation de son peuple et l'état de la culture en général, sont bien moins avancés que dans le reste de l'Europe occidentale. Or M. Michelena, qui veut parler aux ouvriers et aux femmes du peuple, ne pouvait pas aborder certains côtés de son ardu sujet sans risquer de devenir incompréhensible.

Mais il y a un point sur lequel nous ne nous entendrons jamais avec l'auteur. Il parle toujours de la liberté de la femme sans se préoccuper des conditions économiques dans lesquelles la plus grande partie des épouses et des filles sont obligés de vivre. Il espère beaucoup de l'union des femmes et beaucoup aussi, peut-être trop, de la générosité des hommes. Or nous croyons que les hommes n'accorderont à la femme aucun droit sans y être obligés, de même que pour nous l'union de toutes les femmes demeurera toujours à l'état d'hypothèse. Il est évident que la grande division de l'humanité actuelle en exploiteurs et exploités empêchera toujours les femmes ayant des intérêts tout à fait opposés de s'accorder entre elles. La séparation nette du mouvement féministe — d'un côté les bourgeois et de l'autre les femmes du prolétariat — est désormais un fait accompli qui s'accentue d'année en année dans tous les pays industriels.

Le dernier congrès féministe de Berlin a montré combien peu d'attrait offrent pour les ouvrières et les institutrices certaines réformes du code civil qui constituent le *nec plus ultra* pour les dames de l'aristocratie et de la classe moyenne. Sans doute il est très légitime, le vœu que la femme puisse placer son argent à la caisse d'épargne et le retirer à son gré sans que le mari intervienne ou même le sache. Il est injuste que les enfants, au delà d'un certain âge, appartiennent exclusivement au père en cas de séparation et de divorce. Mais tout cela ne touche que de loin, bien loin, la femme du pauvre qui ne possède pas d'argent et ne pourrait jamais donner à manger à son fils avec le produit de son travail. Non pas du reste que les femmes du prolétariat renoncent à l'espoir d'arriver d'ici peu à cette réforme du code qui est reconnue nécessaire par tous ; elles vont même plus loin que les autres dans cette voie. Mais elles demandent, à côté de ces retouches de la loi, la consécration d'un droit supérieur, celui de vivre sans se faire esclave, sans être exploitées. Or, pour obtenir l'accord qu'on dit nécessaire, il faudrait que même sur ce point les baronnes et les princesses qui se trouvent à la tête du mouvement féministe allassent de l'avant avec leurs servantes. Combien il y en a-t-il qui soient disposées à ce *léger* sacrifice ?

Nous laissons la réponse à M. Michelena et à tous ceux qui croient à la possibilité d'une union pareille. Cela nous rappelle une ancienne querelle entre les républicains et les socialistes d'Italie. — Vous êtes des traîtres, disaient les républicains aux autres, vous êtes des monarchistes déguisés car vous ne voulez pas marcher avec nous.

— Mais votre république, nous la voulons aussi, seulement nous désirons autre chose avec. C'est donc à vous de nous suivre.

Non !

Si !!

Qui des deux avait raison ? Évidemment les socialistes, répondrez-vous,

si vous acceptez les idées de cette revue: et les faits l'ont prouvé, car les républicains purs ont presque disparu, tandis que les socialites ne se comptent plus. La discussion toutefois n'a pas duré moins d'un quart de siècle.

La même chose se passera pour le mouvement féministe; et tellement puissantes sont les questions économiques en ce temps-ci, que nous ne croyons pas nous tromper en disant qu'une bonne partie des dames aujourd'hui à la tête du mouvement d'émancipation de leur sexe se tourneront contre lui aussitôt qu'elles verront se fortifier l'organisation des femmes du prolétariat.

Cela d'autre part n'étonnera personne, car combien de ces républicains dont nous parlions tout à l'heure, épouvantés par la poussée socialiste, ont fait hommage de leur bonnet phrygien à l'auguste majesté du roi Humbert !

*
* *

Joseph Stammhammer. — **Bibliographie der Social-Politik**
Iéna, Fischer, éditeur, 1897 (IV-648 pages)

Nous sommes heureux de présenter les premiers aux lecteurs français cet ouvrage extrêmement important. Il comble un vide qui a déjà été constaté à différentes reprises dans la littérature, pourtant si riche et si variée, des sciences sociales.

Parcourir les centaines de volumes de la bibliographie française, allemande, anglaise et italienne en y ajoutant les ouvrages les plus importants de la Hollande, de l'Espagne et d'autres pays ; en extraire tout ce qui se rapporte à l'économie politique, à la science des finances, au droit, à la statistique, à l'hygiène etc., du moins pour ce qui touche de près ou de loin aux différents problèmes sociaux ; enfin disposer ce matériel immense par ordre alphabétique d'auteurs en tenant compte aussi, pour les ouvrages d'un même auteur, de la date de leur publication — telle a été la tâche incomparablement ardue à laquelle a bien voulu se soumettre M. Stammhammer dans l'espoir de faire œuvre utile aux personnes qui s'intéressent à ces études si attrayantes de science sociale.

Mais on pourrait bien dire que ce livre est destiné à tout le monde ; car les savants aussi bien que les dilettanti, les hommes politiques de même que les journalistes, les avocats, les médecins, les féministes, les propagandistes, soient-ils catholiques, radicaux ou socialistes, les membres enfin des administrations publiques et les coopérateurs de toute nuance seront obligés d'y puiser de temps en temps les renseignements bibliographiques qu'il est absolument impossible de se procurer ailleurs.

D'autres, peut-être, pourront trouver que M. Stammhammer, parmi les milliers d'auteurs et de livres cités, en a oublié quelqu'un — et nous aussi, nous avons eu l'occasion de constater des lacunes surtout pour la bibliographie française et italienne, mais des publications réellement importantes, aucune ou bien peu, sont passées inaperçues.

Signalons toutefois, pour faire plaisir à l'auteur, la deuxième édition d'un gros ouvrage de M. Gabba sur le féminisme, qui vaut bien mieux que celui cité à la page 189. De même, il y a des noms qui ont une ortographe consa-

crée par l'usage et que M. Stammhammer donne modifiés de telle façon, que la recherche en est rendue plus difficile. Ainsi, à la page 187 on trouve la citation : « Fuisseaux aîné, Ernest, Nicolas, Joseph de » avec la particule séparée, tandis que l'auteur des « Questions ouvrières » signe toujours Defuisseaux et en Belgique personne n'a jamais écrit autrement. A la page 108 je vois aussi attribué à M. C. Cognetti de Martiis l'ouvrage *Il sistema di mercede a scala mobile,* etc., tandis qu'il est dû à la plume de M. Salvatore Cognetti de Martiis. Les publications de MM. Emilio Cossa, Colajanni, Coletti, Vidari, Masé-Dari ont certainement plus de valeur que les petites brochures de M. Vigano et cependant beaucoup des ouvrages des premiers n'ont pas été mentionnés. M. Vidari ne figure même pas dans la liste des auteurs et sa renommée est pourtant très bien établie en Allemagne autant qu'en Italie. A la page 334 le nom de Mazzoni A. M. doit être corrigé en Mozzoni et à la page 98 il faut ajouter à l'ouvrage l'*Elemosina* de M. Cazzaniga celui bien plus sérieux et plus profond intitulé l'*Eguaglianza.*

Ces fautes ou ces lacunes qui nous sont tombées sous les yeux — fautes et lacunes, répétons-le, absolument inévitables dans un ouvrage qui renferme au moins *vingt mille* citations — n'enlèvent rien au grand mérite de M. Stammhammer, d'autant plus qu'elles disparaîtront sans doute dans les successives éditions.

Une table des matières placée à la fin du volume groupe tous les auteurs qui se sont occupés d'une question déterminée, de façon que nous pouvons trouver les noms de tous les écrivains féministes ou antiféministes au mot *Frauenfrage ;* de tous les fauteurs, aussi bien que de tous les adversaires de la fixation d'une journée normale de travail au mot *Arbeitszeit ;* de tous les coopérateurs au mot *Genossenschaft* et ainsi de suite.

Mais parfois, quand il s'agit d'une question importante, M. Stammhammer a soin de grouper les auteurs selon le point spécial qu'ils ont envisagé.

La bibliographie de l'esclavage, par exemple, qui touche à plusieurs sciences à la fois et embrasse un grand nombre de volumes, est divisée en trois sections : *Sklavenhandel* (commerce des esclaves), *Sklaverei* (esclavage) et *Sk. Aufhebung* (abolition de l'esclavage).

En revenant à la coopération nous trouvons *vingt-quatre* sections. L'auteur nous donne d'abord la bibliographie de la coopération en général, sans distinction d'école et par conséquent il cite les ouvrages des enthousiastes aussi bien que ceux des adversaires les plus acharnés et les plus aveugles, des socialistes comme des cléricaux, les livres, les brochures, les périodiques et même de petits feuillets d'une importance tout à fait minime. Ensuite on arrive aux *Sociétés coopératives du moyen-âge,* puis aux *Sociétés coopératives* de l'Amérique, aux belges, aux allemandes, aux anglaises, aux italiennes, aux françaises, aux autrichiennes, aux hollandaises, aux portugaises, aux russes, aux suédoises, aux suisses, aux espagnoles, etc. Une section est consacrée à la coopération agricole, une autre à la coopération dans l'industrie ; la vingt-troisième aux journaux des coopérateurs.

Le lecteur désireux d'être renseigné sur les publications concernant les salaires, n'a qu'à chercher la longue bibliographie qui est donnée au mot *Arbeitslohn.* Ici aussi on commence par la bibliographie de toutes les publica-

tions qui traitent des salaires en général. Puis les sections suivantes donnent la bibliographie des auteurs qui ont recherché les causes capables de modifier le taux des salaires, puis de ceux qui se sont occupés des lois régissant les salaires et de ceux qui ont étudié la possiblité d'obtenir un salaire normal. Après cela viennent les sections spéciales qui traitent des salaires en Amérique, en Australie, en Angleterre, en Allemagne, en France, etc., y compris l'Orient avec les Indes, etc.

Très copieuse est encore la bibliographie relative au chômage (*Arbeitslosigkeit*), à l'émigration (*Auswanderung*), à la charité publique sous toutes ses formes et dans toutes ses applications (*Armenbeschaeftigung, Armenhaeuser, Armenkolonien, Armenpflege, Armentaxen, Armenverbande*, etc.), à la crise agraire, au travail, au morcellement du sol, à la population et dépopulation, etc.

En conclusion, pour dire tout en un mot, un livre indispensable qui aura un grand succès.

G. PINARDI.

*
* *

La Pâture, par Henri RAINALDY. — Société libre d'édition des Gens de lettres, 12, rue d'Ulm, Paris

Les petits, les humbles, les malheureux, les méchants — même les fous — voilà les héros que l'auteur a contemplés, jugés dignes d'être décrits par sa plume exacte. Quelle que soit leur douleur ou leur faute, pour tous c'est la même pitié infinie, la même compréhension des misères dont on ne saurait les rendre responsables.

Ainsi, ces très courtes nouvelles — des ébauches à peine indiquées — prennent une signification sociale dont il faut féliciter M. Henri Rainaldy. Savoir les causes, étudier leurs effets à travers une génération est une excellente façon d'étudier le problème de la misère humaine.

Souhaitons seulement que, dans son prochain volume, M. Rainaldy ne s'en tienne pas à de simples « tranches de vie » et donne à sa thèse plus de développement.

La **Revue Philanthropique**, *sous la direction de M. Paul Strauss, vient de faire paraître son premier numéro. Le coût de l'abonnement est de 20 francs pour un an; 12 francs pour six mois. Le prix d'un numéro est de 2 francs. — Nous suivrons avec intérêt et sympathie les travaux de cette Revue destinée à signaler et à rapprocher tous les fonctionnements, toutes les formes de l'assistance, — et à tracer ainsi la voie aux pouvoirs publics. Ce rapprochement émotif et continu des conceptions philanthropiques et des résultats obtenus sera un fort stimulant d'action.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

(Publications françaises sur les questions politiques, économiques et sociales.)

REVUES D'AVRIL

1. PRINCIPES ET DOCTRINES

F. Borde : Lettre ouverte à M. Deschanel : Critique du « Bourgeoisisme » (*Philos. de l'Avenir*).

T. Chailley-Bert : le Rôle social de la colonisation (*Réf. soc.*, 1er mai).

Eug. d'Eichthal : Réflexions sur le Socialisme scientifique (*Journal des Economistes*).

Engels : Sur la conception matérialiste de l'histoire (*Devenir social*).

Ch. Gide : Le Néo-Coopératisme, compte-rendu du livre de N. Bancel : le coopératisme devant les écoles sociales (l'*Emancipation*).

Albert Jaffé : Cristallisations économiques de notre époque (*Rev. int. de Sociologie*).

Paul Leroy-Beaulieu : L'Antisémitisme (*Revue Bleue*).

Karl Marx : Critique de l'Economie politique (*Avenir Social*).

De Mauléon : A travers le mouvement philosophique (*XXe Siècle*).

R. Maurin : Internationalisme ou antinationalisme (*Paix par le droit*).

De Potter : Le problème de la population (*Philos. de l'Avenir*).

E. Rostand : Trois idées directrices du mouvement du crédit populaire (*Bull. du Crédit populaire*).

Louis Paoli : L'organisation socialiste (suite et fin), d'après Jaurès (*L'Emancipation*).

V. R. Quinones : Traduct. de la Conférence de G. Renard : la Méthode d'étude de la question sociale (*la Ilustracion popular*).

Henri Savatier : Théorie de la valeur (suite) (*Assoc. cathol.*).

X... : La Jeunesse et le Mouvement social (*XXe Siècle*).

X... : Article sur les Etudes d'Economie sociale de L. Walras (*XXe Siècle*).

2. QUESTIONS POLITIQUES, SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

American economic Association : *Economic studies,* vol. 1, 3 fascicules, New-York. — Dr John Clarke (Théorie du Progrès Economique). — Dr F. Walker (les Fluctuations de l'abondance du numéraire et la prospérité générale). — (L'Adaptation des salaires à la production).

G. Blondel : Voyage social en Allemagne (*Réforme Sociale*).

De Castellane : Une équivoque politique : les Ralliés (*Nouvelle Revue*).

Cheysson : L'Assurance contre les accidents (*Réf. Soc.*, 1er mai).

Drahay : Le Régime légal des Unions professionnelles en Suisse (*Rev. Soc. cathol.*).

L. Dechesne : La Conciliation industrielle en Belgique (*Revue d'Economie politique*).

Dubois : Le Travail du dimanche : Etat des législations sur la matière (*Rev. d'Econ. polit.*).

G. François : Les Chambres de compensation et les Caisses de liquidation (*Journ. des Econom.*).

G. Lapenta : Le Prolétariat intellectuel en Italie (*Devenir Social*).

P. Lefebvre : Le Régime de l'alcool en Turquie (*Rev. polit. et parl.*).

G. Lorand : Le Régime de l'alcool en Belgique (*Rev. polit. et parlem.*).

Micha : L'Enseignement professionnel des apprentis en Belgique (*Emancipation*).

Molinari : Le Negro problem aux Etats-Unis (*Journ. des Econom.*).

Naville : Les Objections à la représentation proportionnelle (*Revue polit. et parlem.*).

Pulman city et la question ouvrière aux Etats-Unis (*Mémoires de la Société des Ing. civils de France*).

Ach. Paisant : Les Marchés à livrer fictifs (*Réf. Soc.*).

V. Pareto : Le Referendum au point de vue économique (*Journ. des Econ.*).

Ch. Riot : La Durée du travail dans l'industrie française de 1820 à 1870 (*Rev. d'Econom. polit.*).

Eug. Rostand : Pourquoi la criminalité monte en France et baisse en Angleterre. — III. La Matérialisation des âmes ; la Misère (*Réf. sociale*, 16 avril).

Rochant : Le cinquième milliard de la Banque de France (*Revue polit. et parlem.*).

De Saint-Auban : La Justice et le Secret (*Revue du Palais*).

S. L. : Le Chômage devant le Parlement (*Assoc. cathol.*). — Création de chambres syndicales agricoles à base syndicale (*Id.*).

Till : Etatisation de la boulangerie (*Rev. d'Econom. polit.*).

3. HISTOIRE, BIOGRAPHIE, DOCUMENTS

C.-M. Briquet : Association et grèves des ouvriers papetiers en France aux XVII et XVIIIe siècles (*Revue int. de Sociol.*).

Joseph Denais : Le Sultan (*Nouv. Revue*).

E. Levasseur : Le Socialisme aux Etats-Unis (*Rev. polit. et parlem.*).

Max-Kovalewsky : Le Système du clan dans le pays de Galles (*Rev. int. de sociol.*)

Paul Lapeyre : La Question crétoise et le droit public européen (*Soc. cathol.*).

A. Posada : Mouvement social en Espagne (*Rev. int. de sociol.*).

Léon Poinsard : La Russie vis-à-vis de l'occident, d'après une publication récente (*Science sociale*).

Paul Maistre : La Question de fédération en Australie (*Revue polit. et parlem.*).

G. Platon : La Démocratie et le droit fiscal dans l'antiquité, et particulièrement à Athènes (suite) (*Devenir social*).

Van den Heuvel : Une Citadelle socialiste : le Voruit de Gand (*Réf. Soc.*).

4. LETTRES, ARTS, INSTRUCTION

E. Faguet : Lamennais. (*Revue des Deux-Mondes*).

G. Fonsegrive : L'Enseignement libre, l'université et l'intérêt national (*la Quinzaine*).

LIVRES

1. SOCIOLOGIE (Doctrines et Méthodes) ET PHILOSOPHIE

Audiffrent : *Le Positivisme et la Science contemporaine*. — Paris, Ritti.

Belfort Bax : *Outspoken essays* (conférence sur des sujets sociaux). — Londres, Reeves.

Ch. Benoist : *La Crise de l'État*

moderne (De l'organisation du suffrage universel), in-8, 10 fr. — Didot.

M. Block : *Les Progrès de la Science économ., depuis Adam Smith* (entièrement refondu avec de nombreuses adjonctions. — Guillaumin, 15 fr.

E. Boulard : *Philosophie et pratique du Collectivisme intégral révolutionnaire.* — Paris, Librairie socialiste, 51, rue Saint-Sauveur, Paris.

H. Buisson, direct. de l'Association d'ouvr. peintres « le Travail »: *Le Rôle de la coopération et son application pratique.* — Paris, Imp. Ouvrière.

P. Calmes : *La Propriété devant le Socialisme contemporain.* — Lecoffre, 228 p.

Demoor, Mansart et Vandervelde : *L'Evolution régressive en biologie et en sociologie,* in-8, Bibl. intern. — Alcan, 6 fr.

Demolins : *A quoi tient la supériorité des Anglo-Saxons,* in-18 j.—Didot, 3 fr. 50.

Paul Errera : *Quelques phases de l'évolution de la propriété,* in-18. — Bruxelles, Moreau.

Etiévant : *Dialogues socialistes* (Troyes). — Paris, Bibl. franç., 10 c.

Forbes : *Philosophie de la Science économique.* — Pédone.

G. Goyau : *Autour du Catholicisme social,* in-16. — Perrin.

Ch. Malato : *Philosophie de l'anarchie.* — Stock.

Tchédrine : *La Matière réagissante* ou *Théorie physique, mécanique et chimique de la vie.* — Paris, Lebègue et Cie.

Vandervelde : *Les Lois sociales en Belgique* (discours prononcé le 7 mars 1897). — Bruxelles 35, rue des Sables, 5 cent.

Vandervelde : *Le Livre III du « Capital » de Marx.* — Bruxelles, Institut des Sciences sociales.

Vandervelde : *La Question agraire en Belgique.* — 20 cent.

2. QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Documents

Huitième Congrès du Crédit populaire à Caen (actes), 556 p. — Guillaumin.

— Statistique des Grèves en 1896, 362 p. — Office du travail.

— Congrès international de l'Enseignement supérieur.—Lyon, Storck.

Lucien Bain : *Les Sociétés de Secours mutuels dans les campagnes,* 50 p. in-8. — Guillaumin.

Enée Bouloc : *Les Grèves et le Droit commun,* 96 p. in-18. — Guilllaumin.

Bellom : *La Question des retraites ouvrières dans les pays étrangers,* 85 p. — Pichon.

Antony Besson : *Essai sur la représentation proportionnelle* (thèse), 376 p. — Dijon, Jobaud.

F. Boudin : *Ultramontanisme et Démocratie,* 13 p. — Lecène.

J. Chailley : *L'Emigration des femmes aux colonies* (Questions du temps présent), in-16. — Colin, 1 fr.

E. Cousin : *Etude critique des projets de loi de M. Cochery et de M. Rouvier sur le projet de renouvellement de la Banque,* 51 p. — Charles.

A. Daniel : *L'Année politique 1896.* — Fasquelle.

Intendant Delaperrière : *La France économique et l'armée.* — Lavauzelle, 12 fr.

D'Avenel : *Le mécanisme de la vie moderne* (papier, éclairage, soierie, navigation, assurance). — Colin, 4 fr.

Dr Descoings : *Mutualité et crédit des caisses rurales en Anjou.* — Angers, Lachèze.

Deux semaines de la vie des mineurs (trad. de l'anglais), 218 p. — Toulouse, Chauvin et fils.

A. Fontaine : *Les Grèves et la conciliation.* — Colin.

Albert Livet.

L'Administrateur-Gérant : Rodolphe SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 9, rue du Pont.

LE PROBLÈME DE L'AMOUR

LA FÉCONDITÉ DE L'ESPÈCE HUMAINE DANS LE PRÉSENT ET DANS L'AVENIR

I. La stérilité, c'est la mort. — II. La prolificence humaine. — III. La viriculture extensive et la viriculture intensive. — IV. Le Malthusianisme

Nous assistons à une résurrection du Malthusianisme.

Depuis 1877, l'Angleterre a sa *Malthusian League*. La Hollande a la sienne depuis 1884 : le *Nieuw-Malthusianische Bond*. En 1892, il a été fondé en Allemagne une société analogue : le *Sozial Harmonische Verein*. La France possède, depuis le 30 août 1896, une *Ligue de la Régénération humaine*... par la diminution de la natalité.

Le Malthusianisme compte parmi ses adeptes : des économistes, des médecins, des philosophes, des littérateurs... et quelques socialistes.

Malthus ne croyait pas au progrès social. Pour ce prêtre que des croyances absurdes scellaient au passé, la fin de l'exploitation de l'Homme par l'Homme était une impossibilité, l'extinction du paupérisme une chimère irréalisable, la lutte pour la Justice est un crime affreux. Elles sont de lui ces lignes qu'on croirait écrites par un Du Camp ou par un Taine :

« La multitude qui fait les émeutes est le produit d'une population excédante... Cette multitude égarée est un ennemi redoutable de la liberté, qui fomente la tyrannie ou la fait naître. Si quelquefois, dans sa fureur, il semble la vouloir détruire, ce n'est que pour la rétablir sous une autre forme... Les vrais soutiens de la tyrannie sont sans contredit ceux qui se livrent à de vaines déclamations, attribuent

les souffrances du pauvre et presque tous les maux de la société aux institutions humaines et à l'iniquité des gouvernements ».

La conscience humaine, aujourd'hui, condamne de pareilles croyances. Qui donc considère encore la misère comme la condition inévitable de l'Homme ? Progressistes, socialistes et révolutionnaires voient en elle une maladie sociale et travaillent à la faire disparaître. L'exploitation des masses laborieuses est condamnée par l'élite du Prolétariat des Deux-Mondes. Des millions d'hommes déclarent nécessaire et possible une transformation sociale. Les temps capitalistes, — à en juger par le chemin parcouru depuis un demi-siècle, — touchent à leur fin.

Le Malthusianisme est une erreur et un danger.

Une *erreur*, parce que la solution du problème social dépend de l'état qualitatif de la population et non de son état quantitatif.

Un *danger*, parce qu'il innocente l'exploitation économique et l'oppression politique, sources des maux auxquels il importe de mettre fin.

Doit-on le combattre par le silence ? — Tel n'est pas notre avis.

La discussion, la lumière qui en jaillit peuvent seules condamner une croyance. « Toutes les erreurs ont trouvé un tombeau ; il n'y a que la vérité qu'on n'enterre pas », a dit un philosophe.

Le silence n'est point un argument. Il répugne à tous ceux qui ont foi en la Science.

Encore un mot :

L'Erreur divise, la Vérité unit.

C'est donc une œuvre de paix que nous accomplissons en soumettant à un examen critique les théories émises jusqu'à ce jour sur les facultés d'accroissement de l'Espèce humaine.

Attirer l'attention des masses populaires sur des questions ignorées ou affreusement caricaturées est un devoir pour tout homme de Progrès.

Ignoti nulla cupido.

Cherchons la Vérité. Appelons tous les hommes de cœur à partager nos investigations. Peu importe qui produit la lumière, puisque chacun de nous la cherche pour tous !

I

Tu enfanteras !
Genèse.

« Animaux et végétaux, vous lutterez contre la Mort ; — espèce, tu augmenteras le nombre de tes représentants; — individu, tu préserveras ta vie ».

Ainsi parla la Nature sur notre Terre.

Et, lentement, la Vie a cru en quantité et en qualité.

Décimées par les variations brusques de température, le manque de subsistances, la guerre, etc., les espèces s'efforcèrent de parer aux coups de la Mort par une multiplication rapide. Celles qui n'ont pu fournir assez de représentants se sont éteintes, alors que d'autres, moins bien organisées mais plus prolifiques, leur ont survécu (1).

C'est de stérilité que sont mortes toutes les grandes espèces d'animaux que le paléontologue reconstruit avec peine : labyrinthodonte, halisaurien, téléosaurien, ptérosaurien, dinosaurien, ptérodactyle, mésopithèque, hipparion, sivathérium, hyène, ours et lion des cavernes, tigre gigantesque, mammouth, aurochs, mégathérium, mylodon, mégalonyx, schistopleure, glyptodon, urus, dinornis, æpiornis, dronte, etc.

De nos jours encore, les oiseaux qui s'éteignent : l'autruche, l'aptéryx, le casoar... ont une ponte fort restreinte.

Faible aussi est la prolificence de la plupart des mammifères appelés à disparaître dans un avenir relativement proche : la baleine, le lamentin, le castor, le rhinocéros, l'éléphant, le gorille, etc.

Plantes et animaux ont besoin de se multiplier. La stérilité, c'est la mort.

Toute diminution de fécondité qui ne se traduit pas par une augmentation de force vitale, par un accroissement de longévité, est un signe indubitable de dégénérescence organique.

Ce n'est pas seulement dans la Nature que ce phénomène s'observe. Il est également manifeste au sein de toutes les races humaines du passé et du présent.

Nos pères l'ont constaté chez les Caraïbes, les Tasmaniens et autres races éteintes au cours des temps historiques.

Nous pouvons l'observer aujourd'hui chez les Maoris (2), les

(1) Voir le *Problème du Progrès*. — Le monde des invertébrés contient de nombreuses espèces contemporaines de l'époque primaire et vieilles, par conséquent, de plus de dix millions d'années. Ces espèces, très fécondes, survivront à une foule de vertébrés, peut-être à tous.

(2) « Dans l'archipel des Marquises, à Taïo-Hae, M. Jouan a vu en trois ans la population tomber du chiffre de 400 à 250 sans qu'on eût à enregistrer plus de 3 ou 4 naissances. Aux Sandwich, sur 80 femmes légitivementement mariées, M. Delapelin n'en trouvait que 39 qui fussent mères. On ne comptait que 19 enfants dans les vingt principales familles de chefs. Enfin, en 1849, la statistique officielle citée par M. Remy, accuse 4.520 décès et 1.422 naissances seulement. Il en est de même à l'autre extrémité de la Polynésie. A la Nouvelle-Zélande, dit M. Colenso, les mariages sont rarement féconds. » QUATREFAGES. *L'Espèce humaine* (3ᵉ édit. 1877). Voir aussi le *Problème du Progrès*. Malthus lui-même dans son *Essai sur le Principe de Population* (1803) constate la faiblesse de la fécondité de plusieurs peuplades qui ne seront bientôt plus qu'un souvenir historique. « Il y a chez les sauvages de la Nouvelle-Hollande, dit-il, un grand nombre de femmes sans enfants... On a généralement remarqué que les

Australiens, les Weyddahs, les Aztèques, les Quichuas, les Guaranis, les Pampéens, les Patagons, les Fuégiens, les Peaux-Rouges, etc.

La Nature pose à tous les êtres organisés le même dilemme : LA FÉCONDITÉ OU LA MORT.

II

Tout cas de grande fécondité est un fait anormal et rare dans l'Humanité.

D. D.

On a écrit beaucoup de choses absurdes sur les facultés reproductrices de l'Espèce humaine.

D'un seul couple il peut naître, en un siècle, dix mille personnes, dit un disciple hétérodoxe de Malthus (1), cent millions en deux siècles, mille milliards en trois siècles...

Les flancs de la Femme sont-ils donc si féconds ?

Voyons les faits.

Les très nombreuses familles ne sont — et ne sauraient être — qu'une exception sans intérêt pour les économistes et les sociologues.

En France, le nombre des enfants par mariage est en décroissance depuis le seizième siècle.

Voici le nombre moyen d'enfants légitimes par mariage dans quelques provinces à diverses époques :

NOMBRE MOYEN D'ENFANTS LÉGITIMES PAR MARIAGE EN FRANCHE-COMTÉ, EN DAUPHINÉ, EN PROVENCE, EN BOURGOGNE ET DANS LA GÉNÉRALITÉ DE ROUEN, DE 1691 A 1895

Périodes	Franche-Comté	Dauphiné	Provence	Bourgogne	Généralité de Rouen
—	—	—	—	—	—
1691-1701 . . .	»	»	5.11	4.53	4.19
1752-1763 . . .	5	4.92	4.62	4.31	4.11
1781-1784 . . .	4.74	4.57	3.88	4.26	3.71
1820.	4.74	4.61	4.95	4.11	3.9
1850.	3.09	3.21	3.16	2.88	2.54
1880.	3.14	2.88	3.07	2.95	3.49
1895.	3.08	2.75	2.9	2.59	3.04

En un siècle et demi, la diminution de la fécondité des mariages

femmes américaines étaient assez peu fécondes... Un missionnaire, à propos de la coutume de changer de femmes qui se trouve établie chez les Natchez, remarque qu'elle n'a lieu que pour les femmes qui n'ont point donné d'enfants à leurs maris. C'est dire assez qu'en général les mariages n'y sont pas féconds. » Tout ce monde-là s'éteint faute de progéniture. Les Malthusiens peuvent se vanter d'avoir des adeptes fidèles jusqu'à la mort... de leur race.

(1) P. ROBIN. — *Dégénérescence de l'Espèce humaine* (1896).

a été de 38.35 % en Franche-Comté et de 44.02 % en Dauphiné; — en deux siècles, elle a été de 43.33 % en Provence, de 42.91 % en Bourgogne et de 27.48 % dans la Généralité de Rouen.

Pour la France entière, on comptait 4.79 enfants, en moyenne, par mariage, en 1770-1774, 4.25 en 1775-1779 et 4.22 en 1781-1784.

De 1801-1805 à 1891-1895, c'est-à-dire en quatre-vingt-dix ans la fécondité de l'épouse française a diminué de 35.38 %, soit de plus d'un tiers.

Le tableau suivant nous en fournit la preuve :

NUPTIALITÉ ET NATALITÉ LÉGITIME EN FRANCE DE 1801 A 1895

Périodes	Nuptialité moyenne pour 1.000 hab.	Nombre d'enfants légitimes par mariage (morts-nés exclus)
—	—	—
1801-05	7.2	4.24
1806-10	7.8	3.82
1811-15	8.38	3.49
1816-20	7.36	4.2
1821-25	7.76	3.72
1826-30	7.92	3.57
1831-35	7.98	3.45
1836-40	8.08	3.25
1841-45	8.12	3.21
1846-50	7.78	3.17
1851-55	7.78	3.1
1856-60	7.94	3.03
1861-65	8.02	2.82
1866-70	7.6	3.16
1871-75	8.48	2.8
1876-80	7.58	3.1
1881-85	7.44	3.05
1886-90	7.24	2.93
1891-95	7.51	2.74

En 1891, sur 10 millions 560 mille 838 familles, 1 million 848 mille 572 n'avaient pas d'enfants; 2 millions 639 mille 894 n'en avaient qu'un, 2 millions 364 mille 202 en avaient deux et 1 million 585 mille 960 en avaient trois. Le nombre des familles ayant plus de trois enfants n'était que de 2 millions 122 mille 210, ce qui revient à dire que, sur 100 familles, 18 sont complètement stériles, 25 ont un enfant, 22 en ont deux, 15 en ont trois et 20 davantage. Sur 20 familles, 7 seulement ont plus de deux enfants (1).

(1) Les familles de plus de deux enfants sont un peu moins rares dans les autres pays.

La population française serait en décroissance si elle ne bénéficiait pas d'une immigration incessante, masquée, à vrai dire, par une naturalisation abondante.

Nous sommes loin, on le voit, des calculs fantaisistes de Malthus et de ceux plus fantaisistes encore de certains de ses partisans.

Parce qu'une femme serait parvenue à extraire de ses flancs quinze, vingt ou vingt-cinq enfants, parce que quelques milliers de femmes perdues au sein d'un peuple auraient, en moyenne, dix, douze ou quinze enfants, peut-on en conclure qu'une femme normale, placée dans une situation normale, peut donner la vie à dix, douze ou quinze individus ?

Tout cas de grande fécondité est un fait anormal et rare. En France, les familles de plus de six enfants sont au nombre de deux cents et quelques milliers seulement (232 mille 188 en 1886).

*
* *

Après avoir constaté que chaque accouchement produit : un, deux, trois et même quatre enfants, pourquoi les Malthusiens ne cherchent-ils pas à nous persuader que si toutes les femmes ne mettent pas au monde quatre enfants à la fois, c'est qu'elles sont anormales ?

En réalité, les accouchements multiples sont loin d'être communs dans tous les pays.

En France, pendant une période de quatorze ans, de 1875 à 1888 inclus, il a été constaté 13 millions 364 mille 383 accouchements simples, 133 mille 113 accouchements doubles, 1,326 accouchements triples et seulement 2 accouchements quadruples (1). Chaque année donne donc, en moyenne, 954 mille 599 accouchements simples, 9 mille 508 accouchements doubles, 94 accouchements triples et un septième d'accouchement quadruple.

Rien ne prouve qu'une femme saine et bien constituée doive mettre au monde plus d'un enfant à la fois. Rien ne prouve qu'elle doive accoucher un grand nombre de fois.

Les grandes familles et les accouchements multiples sont des exceptions.

(1) Les statistiques officielles ont la détestable habitude de ne compter les morts-nés ni aux naissances ni aux décès. Nous n'avons pas cru devoir faire ici la même omission. Les quatorze années 1875-88 ont donné 610,593 morts-nés répartis comme suit : issus d'accouchements simples : 575,930 ; — d'accouchements doubles : 33,661 ; — d'accouchements triples : 1,000 ; — d'accouchements quadruples : 2. On oublie trop dans le monde des oppresseurs que la société est responsable de l'existence des enfants dès leur conception et que, très souvent, le mort-né est une victime de l'assujettissement économique, politique, familial et sexuel de la Femme.

Ce n'est pas sur elles que l'on doit s'appuyer pour déterminer le degré de fécondité de l'Espèce humaine.

III

> Dans les pays où la population s'accroît encore, l'accroissement diminue à mesure que la densité augmente.
>
> A. GUILLARD.

La paix perpétuelle est encore un rêve — hélas ! — rêve irréalisable tant que durera l'odieuse exploitation de l'Homme par l'Homme. *Si vis pacem, para justitiam.*

Le guerre, sous ses formes les plus variées, ensanglante encore la Terre. Toutes les *Marseillaises* sont des hymnes de guerre. Il est encore grand et noble de verser à flot le sang humain. Le secret de la gloire nous est toujours fourni par la *Bible :* « Saül en a tué mille, mais David en a tué dix mille ! » Les guerres de races contre races, de nations contre nations, de partis contre partis, les guerres industrielles, commerciales, etc., n'ont jamais été aussi nombreuses ni aussi destructives que de nos jours. Notre siècle est l'un des plus meurtriers de l'Histoire. Il a égorgé, au dire de Flammarion, quarante millions d'hommes. Pareille saignée humaine ne s'est jamais vue. Ajoutez à ce chiffre les décès dus à la maladie, à la misère, à la mauvaise nourriture, à l'insalubrité des habitations, à l'excès de travail et à ses multiples dangers... et vous verrez que la natalité des peuples européens ne peut décroître sans mettre en péril l'existence même de la Civilisation.

Sans doute, la natalité excède la mortalité, mais n'est-ce pas là une « économie » de vie absolument nécessaire ?

Peste, choléra, fièvres exotiques... peuvent, en quelques mois, faire des myriades de victimes. L'Humanité s'arme contre ces calamités imprévues. A-t-elle tort ? A tout moment il peut se produire des vides au sein des populations les plus industrieuses et les plus policées. Le cas échéant, un excédent de naissances répare, dans une certaine mesure, les pertes éprouvées.

Qui ne s'enrichit pas se ruine, du reste.

A l'heure présente, sous le froid manteau du capitalisme, un pays qui ne posséderait pas un excédent de natalité serait sous la perpétuelle menace de la dépopulation.

La France est dans ce cas.

Partout où la mortalité décroit, la natalité — n'ayant plus besoin d'être aussi considérable — diminue (1).

(1) Guillard — qui fait autorité chez les Malthusiens — a écrit : « Le nombre des

Ce phénomène peut surtout être observé dans les pays placés à la tête de la Civilisation : Angleterre, Écosse, Prusse, France, etc.

En Angleterre et dans le Pays de Galles, la décroissance de la mortalité et celle de la natalité ont été constantes depuis 1861, ainsi que le prouve le tableau suivant :

MOUVEMENTS DE LA POPULATION EN ANGLETERRE ET DANS LE PAYS DE GALLES DE 1881 A 1890

Périodes	Décès pour 100 hab. (morts-nés exclus)	Naissances pour 100 hab. (morts-nés exclus)
—	—	—
1861-70	2.27	3.6
1871-80	2.14	3.54
1881-90	1.71	3.27

Le même phénomène, avons-nous dit, est également visible en Écosse.

Les données ci-après en fournissent la preuve :

MOUVEMENTS DE LA POPULATION EN ÉCOSSE DE 1861 A 1890

Périodes	Décès pour 100 hab. (morts-nés exclus)	Naissances pour 100 hab. (morts-nés exclus)
—	—	—
1861-70	2.23	3.54
1871-80	2.17	3.48
1881-90	1.91	3.22

La Prusse, — saignée, on s'en souvient, en 1866 et en 1870-71 par l'Autriche et la France — présente un léger accroissement de natalité pour la période de 1870 à 1880. Il n'en est pas moins incontestable que la mortalité et la natalité y ont décru depuis trente ans.

Le tableau suivant ne laisse aucun doute sur ce point :

MOUVEMENTS DE LA POPULATION EN PRUSSE DE 1861 A 1890

Périodes	Décès pour 100 hab. (morts-nés exclus)	Naissances pour 100 hab. (morts-nés exclus)
—	—	—
1861-70	2.89	3.8
1871-80	2.64	3.9
1881-90	2.45	3.7

Ce que nous disons de la Prusse peut s'appliquer à la plupart des

naissances est plus petit là où la vie est plus longue, et réciproquement. » *Études sur la Statistique humaine* (1855).

États allemands. Par exemple, la mortalité et la natalité de la Bavière et de la Saxe ont décru depuis vingt ans. En Bavière, la mortalité est tombée de 3.12 °/₀ (moyenne des années 1871-80) à 2.8 °/₀ (moyenne de 1881-90). La natalité a baissé dans des proportions analogues. Elle était de 4.02 °/₀ pendant la première période et de 3.67 °/₀ seulement pendant la seconde. En Saxe, la mortalité a été de 2.91 °/₀ en 1871-80 et de 2.78 °/₀ en 1880-90. La natalité est tombée de 4.29 °/₀ à 4.19 °/₀.

On a prétendu jadis que la diminution de la natalité en Allemagne ne serait que passagère. Les faits ne confirment nullement cette prédiction optimiste. La natalité de l'Allemagne entière a été la suivante : 3.87 °/₀ en 1861-70 ; — 4.07 °/₀ en 1871-80 ; — 3.82 °/₀ en 1881-90 et 3.72 °/₀ en 1894-95, soit, en un tiers de siècle, une diminution de 4 °/₀.

En France, la diminution simultanée de la mortalité et de la natalité a été constante depuis le commencement du siècle.

C'est ce qu'il résulte des chiffres suivants établis d'après des documents officiels :

MOUVEMENTS DE LA POPULATION EN FRANCE DE 1781 A 1895

Périodes	Décès pour 100 hab. (morts-nés exclus)	Naissances pour 100 hab. (morts-nés exclus)
1781-84	3.7	3.89
1801-05	2.906	3.216
1806-10	2.614	3.144
1811-15	2.644	2 718
1816-20	2.572	3.21
1821-25	2.464	3.132
1826-30	2.536	3.034
1831-35	2.606	2.966
1836-40	2.364	2.836
1841-45	2.272	2.82
1846-50	2.396	2.668
1851-55	2.402	2.606
1856-60	2.382	2.66
1861-65	2.286	2.688
1866-70	2.434	2.592
1871-75	2.49	2.554
1876-80	2.442	2.53
1881-85	2.218	2.458
1886-90	2.196	2.302
1891-95	2.249	2.248

Moins régulier, mais tout aussi significatif, est l'abaissement de la mortalité et de la natalité en Suède. La mortalité y est tombée, en un

peu moins d'un siècle et demi, de 2.73 °/₀ à 1.69 °/₀ et la natalité de 3.6 °/₀ à 2.9 °/₀, ainsi qu'il ressort de l'examen du tableau suivant, emprunté à Bertillon :

MOUVEMENTS DE LA POPULATION EN SUÈDE DE 1751 A 1890

Périodes	Décès pour 100 hab. (morts-nés exclus)	Naissances pour 100 hab. (morts-nés exclus)
—	—	—
1751-60	2.73	3.6
1761-70	2.77	3.45
1771-80	2.74	3.27
1781-90	2.76	3.2
1791-00	2.53	3.34
1801-10	2.75	3.08
1811-20	2.59	3.34
1821-30	2.35	3.47
1831-40	2.26	3.15
1841-50	2.06	3.12
1851-60	2.16	3.28
1861-70	2.04	3.19
1871-80	1.82	3.04
1881-90	1.69	2.9

Certains pays, comme la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Italie, etc., ont un excédent de naissances très élevé. Cette surpopulation due, comme on le sait, à plusieurs causes artificielles, est réclamée par le capital. Il l'absorbera.

L'accroissement très rapide de la population dans certaines contrées du Nouveau-Monde (Canada, États-Unis, etc.) est souvent cité comme exemple de la puissance prolifique d'une population libre d'engendrer autant d'enfants qu'il lui plaît d'en avoir.

Malthus s'est basé sur des données relatives à la République américaine pour établir qu'une population pouvait doubler tous les vingt-cinq ans. Bien plus, il cite d'après Price, des contrées doublant en quinze ans leur capital humain. « Une table d'Euler établit qu'une population pendant un court intervalle de temps peut doubler en douze ans quatre cinquièmes, dit Malthus. W. Petty croit qu'il est possible, à la faveur de certaines circonstances particulières, que la population double en dix ans. » Robin suppose qu'elle peut doubler en sept ou huit ans.

Que prouvent tous ces chiffres basés sur des exemples isolés, sur des individus qui sont l'exception dans le temps et dans le nombre ?

*
* *

Il existe des familles non seulement de quinze et dix-huit enfants comme l'affirment les Malthusiens, mais de vingt, vingt-cinq, trente

enfants et même davantage. Pour les voir, point n'est besoin de se rendre aux antipodes. Il y en a partout. A Berlin, par exemple, en 1894, trente-deux épouses sont devenues mères pour la dix-septième fois, neuf pour la dix-huitième fois, une pour la vingtième fois et deux pour la vingt-deuxième fois. Une dame de Vienne (Autriche) — Marie-Anna Helm — a mis au monde trente-deux enfants : vingt-six garçons et six filles. Le père, la mère et tous les enfants se portent à merveille, parait-il.

Q'est-ce que cela prouve? Rien.

A côté de ces familles, exceptionnellement fécondes, il existe des milliers de couples qui n'ont pas d'enfants et n'en peuvent pas avoir.

Un bon tiers de nos savants — la moitié peut-être — n'a pas de progéniture. Au dire du docteur Hardy (qui en a fait naguère l'objet d'une communication à l'Académie de Médecine), les 31 °/₀ des membres de l'Académie française étaient des époux privés d'enfants. Sur vingt-neuf académiciens mariés, un seul — anglais d'origine — avait un nombre d'enfants — sept — supérieur à la moyenne du pays; dix-neuf académiciens avaient un, deux ou trois enfants et neuf n'en possédaient pas.

Les États-Unis, le Canada et quelques autres contrées récemment encore impeuplées présentent un taux d'accroissement de population très élevé. Cela tient, en partie, à l'émigration qui y est considérable et qui rend impossible toute étude biogénique.

Depuis le commencement du dix-neuvième siècle, 20 millions d'Européens — pour la plupart dans la force de l'âge et particulièrement bien doués pour travailler et engendrer — se sont répandus dans les vastes plaines de l'Union. Ces plaines non cultivées et presque dépourvues d'habitants demandaient impérieusement des bras et des intelligences. Dans de telles conditions, la population ne saurait rester stationnaire. Des millions de nègres (7 millions 470 mille 040 en 1890), des millions d'Anglais, d'Irlandais, d'Allemands... n'ont pu répondre aux besoins croissants de l'agriculture et de l'industrie. De là cette exubérante fécondité qui inquiète, à tort, quelques âmes craintives.

Le sol cultivable sera un jour couvert de moissons et l'industrie finira bien par avoir assez de bras. Alors l'immigration s'arrêtera et la natalité — n'ayant plus besoin d'être aussi élevée — ira *decrescendo,* ce qu'elle fait déjà (1).

(1) Le taux d'accroissement de la population des États-Unis est en pleine décroissance. De 35.1 °/₀ pour la période de 1790 à 1800, il est tombé à 24.8 °/₀ pour les années 1880-1890... ce que Malthus n'avait pu prévoir.

*
* *

Il n'est pas possible de calculer ce que sera le capital humain dans les siècles à venir.

Malthus a écrit en 1803 : « Portons à 11 millions la population de la Grande-Bretagne... A la fin du premier siècle (du dix-neuvième par conséquent) la population serait de 176 millions » si la période de doublement était de vingt-cinq ans. En l'an 1900, la population de la Grande-Bretagne n'atteindra sûrement pas 40 millions d'habitants.

Autre perle à enfiler : « Cook fut surpris de voir qu'Otahiti, qui n'a que quarante lieues de tour, contenait d'après son calcul plus de 200,000 habitants. Comment donc pourrait-elle en contenir plus de trois millions, nombre auquel arriverait la population au bout d'un siècle seulement, en supposant que le doublement s'opère en vingt-cinq ans ? Je ne doute pas que la période de doublement n'y fut plus courte, en supposant qu'on supprime les obstacles qui troublent l'ordre naturel. Si Otahiti, avec tous ses produits actuels, ne contenait que 100 personnes, en nombre égal de chaque sexe et que le mariage d'un seul homme avec une seule femme y fut établi d'une manière constante, je crois que cinq ou six périodes successives augmenteraient la population au delà de tout ce qu'on a observé jusqu'ici, et qu'en moins de quinze ans cette population doublerait. » Et les 200,000 Otahitiens visités par Cook, en 1773, ont fait place à une population plus de vingt fois moindre. Il n'y a plus dans cette île que 9,600 habitants, y compris les Européens.

Qu'est devenue « l'extinction totale de la population de l'empire turc pour la fin du dix-neuvième siècle », extinction prédite par Eaton et raillée, non sans raison, par Malthus lui-même (1) ?

*
* *

Nos Malthusiens sont gens difficiles à satisfaire. La Nature soumet l'Homme à toutes sortes d'épreuves : maladies, vicissitudes atmosphériques, cataclysmes géologiques, pestes, famines, guerres,... que sais-je encore ? Elle l'assassine au seuil du foyer qu'il veut créer, à l'époque de sa puberté, plus souvent encore au berceau. Victime de mille maux divers, il ne tarderait pas à succomber s'il suivait les conseils de Malthus et de ses disciples qui trouvent qu'il y a trop d'en-

(1) L'auteur de l'*Essai sur le Principe de Population* a écrit : « Toutes les estimations qu'on peut faire de la population future, d'après l'accroissement actuel, sont fort incertaines. » Précieux enseignement dont lui-même n'a pas tiré tout le profit qu'il pouvait en obtenir !

fants sur la Terre et qu'il faut en restreindre le nombre. Préoccupé, avant tout, du salut commun, il s'efforce de lasser la Mort. A une grande destruction, il répond par une production plus grande encore. Il a raison.

Dans cette lutte, la victoire restera à la Vie. La race se perpétuera. N'est-ce pas l'essentiel ?

Que les conditions de l'existence deviennent meilleures, que les guerres prennent fin, que les épidémies, la misère, la prostitution, le vice, le crime... disparaissent, que l'exploitation de l'Homme par l'Homme soit supprimée, que le travail cesse d'être une source de maux et la production humaine, n'ayant plus besoin de payer à la Mort un aussi lourd impôt, pourra se restreindre sans danger.

D'ici là, veillons avec un soin jaloux sur nos enfants. Ne redoutons pas leur venue. Sans doute, le nombre n'est pas tout, mais c'est une force politique. Ne la perdons pas. Donnons à la cause du Progrès et de la Justice des défenseurs éclairés, conscients de leurs droits d'Homme et de Prolétaire. Le Socialisme leur devra son triomphe.

Le siècle qui va naitre verra la fin des iniquités sociales.

IV

La population est toujours un bien.

MONTESQUIEU.

La population est la source de toute production, de toute richesse.

Les contrées inhabitées sont stériles et pauvres, les pays peuplés féconds et riches.

« *Croissez et multipliez, et remplissez la terre !* » Dans toutes les « Bibles » du monde antique, on retrouve le même commandement. Les premières productions de l'esprit humain : les livres sacrés de l'Orient — *Védas, Zend-Avesta*, etc. — condamnent la stérilité avec autant de force que la *Genèse*.

De bonne heure, des lois furent édictées en faveur des familles nombreuses.

En Perse, au dire d'Hérodote d'Halicarnasse, les hommes chargés d'enfants étaient comblés de présents royaux.

César fit à Rome de semblables libéralités.

La loi Papia Poppea accorda des exemptions d'impôts aux familles de plus de deux enfants et taxa les célibataires.

Trajan et quelques-uns de ses successeurs songèrent également à alléger les charges des grandes familles afin d'en accroitre le nombre.

Plus près de nous, Louis XIV et Pitt légiférèrent dans le même sens.

En 1667, Louis XIV encouragea les mariages par une exemption de taille durant cinq années pour ceux qui s'établissaient dès l'âge de vingt ans et tout père de famille ayant eu dix enfants légitimes était exempt de taille pour le reste de sa vie. Plus tard, il accorda mille francs de pension à tout gentilhomme père de dix enfants et deux mille à celui qui en avait eu douze. La moitié de cette gratification fut accordée aux habitants des villes exemptes de taille. Parmi les taillables, le père de dix enfants était à l'abri de toute imposition.

Pitt, en 1797, proposa un bill en faveur des grandes familles.

L'année suivante, le Directoire surimposa les célibataires.

Napoléon Ier, en 1803, promulgua une loi accordant au père de sept enfants vivants le droit d'en faire élever un aux frais de l'État.

Depuis, des dispositions en faveur des familles nombreuses ont été prises par plusieurs gouvernements. Il serait trop long de les énumérer ici.

*
* *

Malthus et ses disciples ne se sont pas contentés d'agiter le spectre de la surpopulation.

Ayant cru avoir découvert un mal, ils se sont mis à la recherche d'un remède ou plutôt d'une série de remèdes pour la plupart exécrables et aussi contraires aux intérêts de l'individu qu'à ceux de l'espèce.

Pour l'auteur de l'*Essai sur le Principe de Population,* le traitement coûte peu. Il est à la portée de tout le monde : Ne pas se marier ou se marier très tard et se refuser à avoir plus d'enfants qu'on ne peut nourrir.

Ne pas se marier !

Qui oserait encore aujourd'hui prêcher le célibat (1) ? Personne à coup sûr. L'auteur anonyme des *Éléments de Science sociale* — un médecin malthusien — le condamne comme nous. « La santé des organes de reproduction dépend d'une somme d'exercice normale, dit-il ; l'absence de cet exercice tend fortement à produire la souffrance et la maladie chez l'homme et chez la femme ». Hegerisch, traducteur allemand et grand admirateur de l'*Essai sur le Principe de Population,* condamne le

(1) L'extinction du Genre humain par le célibat a été prêché par Augustin d'Hippone. On peut lire dans sa *Cité de Dieu :* Si tous les hommes gardaient une continence absolue, que deviendrait le Genre humain ? Eh ! plût à Dieu que tous y consentissent : nous en verrions bien plus tôt la fin du monde et, avec la destruction de la cité terrestre, l'achèvement de la cité céleste ! » Citer de tels textes, n'est-ce pas les flétrir ?

célibat en des termes aussi formels : « Je suis obligé comme médecin, dit-il, de faire cette remarque que la chasteté des femmes, qui passe chez tous nos peuples pour une haute vertu et qui n'en est pas moins pour cela un crime contre la nature, est fréquemment expiée par les maladies les plus terribles... Il est certain que la chasteté des femmes exerce une influence considérable sur les redoutables métamorphoses de la poitrine, de l'ovaire et de la matrice. Les maux qui en résultent sont presque, entre tous, les plus désolants parce que, causés par les systèmes les moins appropriés à la vie individuelle, ils brisent la malade de haut en bas. Les pauvres femmes, pour la plupart distinguées, qui en sont victimes et qui malgré les luttes cruelles qu'elles ont à soutenir contre un tempérament ardent finissent par triompher du mal, offrent aux yeux un spectacle triste entre tous ». Les disciples, on le voit, condamnent le maître. N'insistons donc pas.

Le célibat est aussi anti-social qu'anti-naturel. « Il n'est pas bon que l'homme soit seul », avait dit Jéhovah. Et le biblique « Créateur du monde » était assurément mieux placé que Malthus pour se rendre compte des inconvénients du célibat (1).

Se marier très tard !

L'instinct sexuel demande à être satisfait de bonne heure. Il atteint son maximum d'intensité entre vingt et trente ans. Le vingtenaire a d'autres besoins que l'enfant. Si le mariage ne l'absorbe pas, il sera pour la débauche une proie facile à saisir. Le dilemme de Proudhon est aussi vrai pour l'Homme que pour la Femme : le foyer ou le lupanar.

Les « couvents » et autres établissements analogues exercent sur la Société une influence démoralisante. Les maladies que l'on y contracte favorisent la dégénérescence de la race. Les Malthusiens y songent-ils ?

Se refuser à avoir plus d'enfants qu'on n'en peut nourrir !

Comment arriver à ce résultat ?

En cessant toute copulation.

Ce remède est totalement impraticable. Serait-il d'une application facile qu'il ne vaudrait pas encore davantage. Il aurait les mêmes inconvénients que le célibat : altération de la santé, soit par la chasteté, soit par la débauche.

En prenant des moyens pour rendre la copulation improductive.

Ce procédé est actuellement préconisé par les Néo-Malthusiens d'Angleterre, de Néerlande, d'Allemagne et de France. Ils conseillent

(1) Les asiles d'aliénés, les prisons, les hôpitaux et les cimetières sont peuplés de célibataires adultes considérés par tous les démographes, économistes et moralistes, comme la lie de la population.

aux femmes d'éviter la grossesse et leur en fournissent les moyens (1). Cette hygiène... fin de race fût-elle sans danger pour la santé qu'on ne saurait encore trop la maudire et la combattre. Pratiquée par une certaine catégorie d'individus — les meilleurs à coup sûr, car il faut un certain degré de culture intellectuelle pour s'initier à la « science » et à la « pratique » des Knowlton et des Menzinga — elle nous vaudrait un abaissement de la valeur organique et morale des nouveaux-nés. En effet, les faibles, les inférieurs, ceux qui sont déjà « une charge pour la communauté » continueraient à préférer les pommes du vieux Jéhovah aux « fruits de la philosophie » néo-malthusienne et à transmettre à une nombreuse postérité leurs débilités et leurs tares.

Le docteur Loudun, dans sa *Solution du problème de la population et des subsistances* (1842), préconise l'allaitement triennal. Les fonctions des mamelles et celles de l'utérus sont antipathiques, d'après lui. Une femme ne pouvant pas concevoir pendant la lactation, un espace de quatre ans séparerait chaque naissance. Un tel système aurait pour conséquence d'affaiblir la mère et l'enfant, ce dernier ne pouvant pas têter sans danger plus de dix-huit mois. La Femme, contrairement à ce que pensait Loudun, peut parfois concevoir en nourrissant. Le remède est donc nuisible et d'une efficacité médiocre.

Raciborski, cité par l'auteur anonyme des *Éléments de Science sociale (*1854), conseille aux femmes la continence pendant les cinq jours qui précèdent et les cinq jours qui suivent la menstruation, époque riche en chances de conception. Ce remède, il faut bien le reconnaitre, n'est pas sans efficacité. Pratiqué sur une grande échelle, il diminuerait de beaucoup la natalité.

Fourier a étonné le monde par ses prédictions économiques. On lui doit : l'idée des armées industrielles mobilisées un demi-siècle plus tard par le machinisme, la constatation de ce fait qu'en régime capitaliste la pauvreté naît de l'abondance, la loi des crises pléthoriques, la militarisation des nations civilisées..., bref, de quoi immortaliser dix Isaïe. Au mal imaginaire de Malthus, le grand communiste découvre un remède dont il n'est plus permis aujourd'hui de contester la haute valeur scientifique : la vigueur des femmes, le développement de ses facultés physiques par l'exercice intégral, la gastrosophie et les mœurs phanérogames. La plus exubérante natalité ne saurait résister à un traitement aussi complet et aussi rationnel.

(1) ANONYME. *Les Moyens d'éviter les grandes familles.* — ANONYME. *Les Moyens de prévenir la conception.* — ALBUTT. *Le Livre de l'Épouse,* etc.

Doubleday partage l'avis du chef de l'école phalanstérienne. Dans sa *Véritable loi de la population,* il fait surtout appel, pour réduire la natalité, à une nourriture abondante — que l'avenir assurera à tous.

Proudhon, dans ses *Contradictions économiques* (1846), dit que le progrès intellectuel et moral contribuera à faire décroître la fécondité. L'introduction de l'art dans les relations des sexes, l'élévation et l'épuration de l'amour auront pour effet de rendre les rapports sexuels plus rares et les naissances plus clairsemées. Cela est vrai.

Mignucci, dans ses *Considérations économiques sur la Corse* (1855), signale l'accroissement et la généralisation du bien-être comme les moyens les plus efficaces pour abaisser la natalité. Les plaisirs des hommes augmenteront en nombre et en intensité. Le besoin génésique sera plus faible. Les relations sexuelles deviendront moins nombreuses. Il naîtra moins d'enfants.



A ces systèmes, reposant pour la plupart sur la contrainte morale *(moral restraint)* ou sur des « tricheries au jeu d'amour », il nous faut en ajouter quelques autres basés sur l'avortement, l'infanticide et l'infibulation.

Le docteur Lowton, cité par Proudhon, proposait, en cas de conception, l'extraction du fœtus.

Un économiste anglais, connu seulement sous le pseudonyme de Marcus, est bien plus pratique. Il préconise l'asphyxie des nouveaux-nés.

L'économiste Weinhold, conseiller de régence en Saxe, a trouvé mieux encore. Dans un traité *De l'excès de la population dans l'Europe centrale* (1827), il propose de soumettre à l'infibulation tout homme non pourvu d'un revenu suffisant pour se nourrir, lui, une femme et des enfants.

Les pratiques recommandées par Lowton et Marcus ont été exposées et réfutées par Naquet en des termes qu'il est bon de rappeler :

« Lorsqu'une idée fausse se répand dans le monde, dit ce dernier dans son livre : *Religion-Propriété-Famille* (1868), on trouve des auteurs qui de bonne foi en développent si complètement les côtés absurdes qu'ils lui donnent le coup de grâce. Relativement au principe de population, ce rôle a été dévolu aux auteurs des systèmes qui vont suivre.

« Le premier de ces systèmes a été proposé par un certain docteur

G. (Lowton ?) que cite Proudhon dans ses *Contradictions économiques* et dont nous n'avons aucun écrit personnel.

« J'ai, dit ce docteur, le droit de ne jamais avoir de rapports avec aucune femme ; j'ai donc aussi le droit de prendre, dans ces rapports, si j'en ai, certaines précautions de nature à rendre la copulation improductive ; le résultat est en effet le même dans les deux cas ; dans l'un comme dans l'autre, j'empêche un germe de se développer, un enfant de naître.

« Si j'ai le droit de prendre des précautions qui rendent le développement des germes impossible, pourquoi ne l'aurais-je plus alors qu'ovules et spermatozoïdes, bien que cheminant l'un vers l'autre, ne se sont pas encore rencontrés ?

« Mais, en anéantissant ainsi avant leur rencontre ces deux germes, qui sans cela se seraient fécondés, je commets un acte parfaitement identique à celui qui aurait pour effet de les détruire après leur rencontre. Dans l'un comme dans l'autre cas, j'empêche la formation d'un être nouveau, semblable à moi. Le seul fait de la pénétration du spermatozoïde dans l'ovule ne peut donc rien changer à mon droit, d'autant plus que j'ignore l'instant précis où cette pénétration a lieu.

« J'ai donc le droit de détruire le germe fécondé et dès lors, comme ce droit ne saurait se prescrire, je le possède pendant toute la durée de la gestation, rien ne pouvant raisonnablement me défendre après trois mois ce qu'il m'était loisible de faire après un mois.

« Conseillant alors d'user de ce droit, le docteur G. propose un appareil de son invention pour aller chercher le fœtus dans la matrice et le détacher à son insertion, afin que, devenu corps étranger, il soit expulsé au dehors. Il a appelé ce procédé : extraction ou éradication des germes.

« Enfin, un auteur anglais, qui a eu, lui, la pudeur de ne point se nommer et d'exposer ses idées sous le pseudonyme de Marcus, est venu compléter le docteur G. Puisque mon droit ne saurait se prescrire, dit-il, puisque je puis anéantir le fœtus jusqu'à la dernière heure qui précède l'accouchement, pourquoi n'aurais-je pas le droit de détruire le nouveau-né ? Il affirme ce dernier droit, et il cherche des moyens pour tuer l'enfant sans douleur : il conseille pour cet usage l'emploi de l'acide carbonique ou de tout autre gaz asphyxiant.

« Après ces deux procédés, il resterait à compléter Marcus lui-même. Pourquoi ne dirait-on pas : Si j'ai le droit de tuer mon enfant nouveau-né, aucune loi ne peut m'enlever justement celui de lui ôter la vie, quel que soit son âge, tant qu'il ne s'est point encore séparé entièrement de moi, tant qu'il ne se suffit pas à lui-même ? Pourquoi n'irait-on pas plus loin encore et ne proposerait-on pas, refusant tout droit de vivre à quiconque ne produit rien, de mettre à mort toutes les

bouches inutiles, vieillards, malades et adultes dont la société ne peut utiliser les services! Tout cela serait aussi logique que ce qui précède.

« Ce qu'il y a d'extraordinaire au fond de tout ceci, c'est qu'on déduit logiquement toutes ces conséquences du principe de contrainte morale posé par Malthus. Les raisonnements du docteur G. et de Marcus sont irréprochables.

« Mais, lorsque par un raisonnement logique on arrive à une conséquence absurde, la seule explication que l'on puisse donner de cette contradiction apparente, c'est que la base du raisonnement était fausse. La base posée par Malthus est donc mauvaise; les théories du docteur G. et de Marcus en sont la plus terrible critique.

« On nous dit : l'homme a le droit de n'avoir aucun rapport sexuel; puis on élève là-dessus le monument de logique que nous venons de décrire. Eh bien ! la proposition énoncée est erronée en tous points. Non, l'homme n'a pas le droit de n'avoir aucun rapport avec la femme qu'il aime.

« L'homme a des organes, des fonctions; son devoir est de les développer pour parvenir à ce degré de force qui lui permettra d'être utile à ses semblables. Il doit les développer toutes, celle de la reproduction comme les autres, parce qu'il y a harmonie entre nos divers appareils et qu'on ne peut laisser l'un d'eux s'atrophier sans qu'il y ait réaction sur l'économie tout entière. »

*
* *

Les théories exposées dans l'*Essai sur le Principe de Population* ont été — du vivant même de Malthus — énergiquement combattues.

Certes, les réfutations de Godwin *(Recherches sur la population et sur la faculté d'accroissement de l'espèce humaine)*, de Pierre Leroux *(Malthus et les Économistes)*, de Proudhon *(Contradictions économiques)*, de Tchernichewsky *(Critique de l'économie politique)*, etc., ne sont pas exemptes d'erreurs, mais il ne faut pas oublier qu'à l'époque où elles ont été produites, nos connaissances démographiques étaient encore bien restreintes.

Dans ses *Recherches sur la population* (1820), Godwin nie avec force la loi d'accroissement de la population formulée par Malthus.

« L'histoire de tous les peuples, tant anciens que modernes, dit-il, atteste combien l'augmentation progressive et soutenue de la population pendant un ou deux siècles, est un phénomène rare ». Tout pays civilisé est capable d'entretenir une population double de la sienne. Il n'en a jamais été autrement. L'augmentation de la popula-

tion, bien loin de diminuer les ressources individuelles, ne fait que les accroître (1). Godwin le prouve :

« L'Angleterre, dit-il, a, pendant l'espace de trente années, triplé sa richesse nationale et, conséquemment, les moyens de se procurer des subsistances dans le pays ou au dehors tandis que sa population ne s'est accrue que d'un tiers. Ce fait seul doit prouver que l'excès de la population n'est pas la cause essentielle de la misère toujours croissante des classes laborieuses de la Grande-Bretagne... La misère est la conséquence de la distribution trop inégale de la richesse nationale et de la concentration de la propriété foncière dans un petit nombre de mains; c'est pourquoi toutes les découvertes, toutes les améliorations, tous les moyens d'épargner la main d'œuvre ont tourné en Angleterre au profit des détenteurs de la fortune publique bien plus qu'au soulagement des travailleurs, qui, en général, sont devenus de plus en plus indigents à mesure que les premiers se sont enrichis. »

Pierre Leroux n'est ni moins éloquent ni moins sensé :

« Quand Malthus formula, dit-il, dans son livre de bronze, la loi du Capital en ces termes : « Un homme qui naît dans un monde déjà « occupé, si sa famille ne peut plus le nourrir ou si la société ne peut « utiliser son travail, n'a pas le moindre droit de réclamer une por- « tion quelconque de nourriture, et il est réellement de trop sur la « terre; au grand banquet de la nature, il n'y a point de couvert mis « pour lui; la nature lui commande de s'en aller et elle ne tarde pas à « mettre elle-même cet ordre à exécution; » quand Malthus, dis-je, prononça en ces termes l'arrêt d'extermination du Genre humain, Godwin lui répliqua : « Non, ce n'est pas la loi de la nature; ce n'est « que la loi d'un état social très factice, qui entasse sur une poignée « d'individus une si énorme surabondance et leur prodigue aveuglé- « ment les moyens de se livrer à toutes les folles dépenses, à toutes « les jouissances du luxe et de la perversité, tandis que le corps du « Genre humain est condamné à languir dans le besoin ou à mourir « d'inanition. »

« La réponse est belle, solide, admirable (2). Seulement Godwin

(1) « A mesure que le nombre des travailleurs augmente, dit Hodgskin, le pouvoir productif de la société augmente aussi en raison composée de cette augmentation multipliée par les effets de la division du travail. »

(2) Vigoureuse aussi et bien digne d'être rappelée est la réponse de Proudhon : « 1° L'homme qui vient au monde n'est point usurpateur et intrus, dit-il; membre de la grande famille humaine, il s'assoit à la table commune : la société n'est point maîtresse de l'accepter ou de le refuser. Si le fait de sa naissance ne lui donne aucun droit sur ses semblables, il ne le constitue pas non plus comme leur esclave. 2° Le droit de vivre appartient à tous : l'existence en est la prise de possession ; le travail

aurait dû dire plus explicitement en quoi consiste cette « loi d'un état social très factice » qui fait que l'Espèce humaine tout entière n'a droit à l'existence qu'en raison du besoin de quelques-uns de ses membres; d'où il résulte, comme le déduit si judicieusement Malthus, que cette espèce, prise en masse, n'a point son couvert mis au grand banquet de la Nature.

« Il est certain, en effet, et en cela les économistes ne font que débiter une chose fort évidente d'elle-même, que l'Humanité ne peut pas s'accroître au delà des moyens qu'elle a de le faire, c'est-à-dire au delà de ses moyens de subsistance. Mais ce qui est tout aussi évident, quoique les économistes se gardent bien de le dire, c'est que si, à mesure qu'un accroissement dans les moyens de subsistance peut avoir lieu, cet accroissement se trouve transformé en capital, c'est-à-dire enlevé à l'Humanité pour devenir ce qu'on appelle richesse accumulée portant intérêt au profit d'un propriétaire qui peut consommer improductivement les fruits de ce capital quand il veut, c'est absolument, quant à la population générale, comme si l'accroissement de subsistance n'avait pas été obtenu.

« Portez donc, peut-on dire aux économistes, la question sur ce terrain, et déclarez qu'il n'y a pas d'autre organisation possible que celle qui prend pour base la puissance du capital dans des mains individuelles; que la production ne peut être mieux ni autrement organisée; qu'en un mot la richesse sociale ne peut être obtenue que d'une seule façon, à savoir par l'intervention des banquiers et des autres capitalistes. On comprendra alors pourquoi vous déclarez que la population est toujours excessive, et pourquoi vous condamnez l'Humanité à réagir violemment contre elle-même. Mais on vous montrera que, semblables à ceux qui, dans tous les temps, ont subi l'illusion du moment, vous prenez l'horizon pour les bornes du monde. »

Avec Carey et plusieurs autres, il signale l'inconséquence des Malthusiens affirmant la fécondité infinie des espèces végétales et animales pour établir celle de l'Homme (1) et une fois la fécondité infinie de l'Homme acceptée, niant celle des animaux et des plantes dont

---

en est la condition et le moyen. 3° C'est un crime d'accaparer des subsistances; c'est un crime d'accaparer le travail. 4° Lorsqu'il naît un enfant, aucun des frères n'est en droit de contester au nouveau venu la participation égale dans les biens du père. Pareillement, il n'y a pas de cadets dans une nation. 5° Tous les frères se doivent également au soutien de la famille : la même chose doit avoir lieu envers les citoyens. »

(1) La « fécondité infinie » de l'Espèce humaine n'existe pas, en fait. Rien de plus limité, par exemple, que la période de nubilité de la Femme. Commence-t-elle tôt? elle finit tôt. Il en est ainsi chez une foule de peuples sauvages et barbares. Malte-Brun, dans sa *Géographie Universelle* (1827), le constate : « On observe, dit-il, que partout où les femmes sont nubiles de bonne heure, elles cessent plus tôt d'être fécondes. » N'avions-nous pas raison de dire que la dépopulation est un mal non seulement terrible mais difficilement guérissable?

l'Homme se nourrit. « Sages que vous êtes, dit-il aux Malthusiens, j'ai une question à vous adresser au sujet de cette fécondité (la fécondité de la Nature) dont vous arguez à perte de vue. Cette fécondité, n'est-il pas vrai, n'est point particulière à l'Homme?

« — Non, sans doute, me répondent les économistes; n'entendez-vous pas ce que nous nous tuons de vous dire? La Nature, se souciant peu des individus, a créé d'innombrables germes dans toutes les espèces. Ainsi on a prouvé par le calcul que la quantité de froment que produit un arpent de terre suffirait, si on ensemençait chaque année la récolte, pour couvrir en quatorze années la surface entière du globe. Vauban a démontré qu'une truie peut produire après dix générations, douze millions de porcs. Un physiologiste, Burdach, pense que la fécondité possible d'un couple de lapins ferait monter leur reproduction dans l'espace de quatre ans, si rien ne venait la troubler et l'interrompre, à plus d'un million. On a supputé que la reproduction d'un hareng pouvait s'élever à cent vingt mille individus. On sait qu'une disposition semblable...

« — Assez, mes maîtres, vous êtes fort savants, et je vous remercie de m'avoir démontré que vous êtes absurdes. Voyons, en effet, ce qui résulte de ce que vous venez de m'apprendre, et raisonnons un peu.

« Puisque la Nature est si féconde, puisqu'elle peut produire, la bonne mère qu'elle est, tant de grains, tant de fruits, tant d'animaux divers, comment se fait-il qu'elle ne puisse nourrir des hommes? Il me semble que l'Homme est omnivore, et qu'il pourrait fort bien se nourrir avec cette terre si féconde. Les géographes calculent qu'il y a à peine sur toute la surface du globe un milliard d'hommes (1), et vous trouvez qu'un Genre humain, qui pourrait tenir tout entier dans six lieues carrées, est beaucoup trop nombreux?... Comment donc avons-nous perdu notre héritage, et sommes-nous déchus, au point qu'un nombre d'hommes qui tiendraient tous dans la plaine de Saint-Denis forment, suivant vous, une charge trop grande à nourrir pour une faculté infinie répandue dans un globe qui a trois mille lieues de diamètre? Expliquez-moi cela, je vous prie, mes maîtres; expliquez-moi comment vous accordez votre point de départ, la fécondité infinie de la Nature, avec votre conclusion, qui équivaut à la stérilité absolue de cette même Nature?...

« Vos principes! Ils sont basés sur une incroyable contradiction. Pour prouver que la multiplication humaine est infinie, vous remarquez que la Nature déploie dans toutes les espèces une puissance de fécondité incalculable; mais quand vous arrivez aux moyens de subsistance de l'Homme, vous oubliez ce que vous venez de dire; vous

(1) Ces lignes — extraites de *Malthus et les Économistes* — ont paru en 1849.

oubliez que si l'Homme est doué de fécondité, il se trouve au sein d'une Nature que vous avez déclarée vous-mêmes douée, dans toutes ses espèces, d'une fécondité supérieure à celle de l'Homme; vous oubliez que l'Homme est, par son intelligence, le directeur et l'arbitre de cette Nature infiniment productive. Comment l'arbitre d'une faculté infinie de subsistance pourrait-il manquer de subsistance? »

Pour l'auteur de *Malthus et les Économistes*, comme pour tous les socialistes, la misère est le fruit d'une imperfection sociale, le résultat de l'accaparement de la terre et des moyens de production par une minorité oisive et dévorante.

« Vous mentez, peut-on dire à Malthus; la terre n'est pas occupée. Dans le pays même où vous déclarez la population arrivée à sa limite, la terre est possédée, mais n'est pas occupée. Vous savez bien vous-même que l'Angleterre, qui n'a que vingt-huit millions d'habitants, en pourrait nourrir trois cents millions. Donc la terre d'Angleterre est possédée (et elle l'est en effet par six cents familles), mais n'est pas occupée. Il en est de même des pays les plus peuplés. »

*
* *

Parmi les disciples de Malthus, combien arrivèrent aux mêmes conclusions sans s'en apercevoir et sans songer à concilier leurs « opinions successives », c'est-à-dire contradictoires?

Ce n'est certes pas sans un certain étonnement que nous lisons dans une étude de Rossi — fervent admirateur de Malthus — des lignes comme celles-ci :

« Nul ne connait au juste les limites des forces naturelles qui servent à la production, ou qui aident à la distribution des richesses. Un économiste contemporain d'Aristote ou de Cicéron n'aurait pu compter sur la pomme de terre pour la nourriture des hommes, ni pour leur déplacement et leurs émigrations, sur les moyens de transport qui sont aujourd'hui à notre portée... Qui peut affirmer que de nouvelles substances alimentaires ne seront pas découvertes, qu'on ne trouvera pas le moyen d'obtenir de la même étendue de terrain des produits pouvant suffire à la nourriture d'une population double ou triple de celle qu'on peut alimenter avec les produits actuels? De même on peut concéder que la production de la richesse deviendra plus active et que la distribution en sera plus facile et plus équitable, à mesure que, par l'effet naturel d'une civilisation toujours croissante, tomberont les obstacles que leur opposent encore des lois imparfaites et des coutumes pernicieuses. Qui voudrait, en effet, en présence des progrès accomplis, désespérer des progrès qu'il nous reste à faire? »

*
* *

Malthus attribue à un excès de population l'existence du paupérisme.

Combien grande était son erreur !

« La population, affirme cet auteur, a une tendance à croître plus vite que les subsistances. »

Il n'en est rien, fort heureusement.

Dans les pays impeuplés (Amérique du Sud, Afrique, Australie, etc.) ou dépeuplés (Égypte, Palestine, Assyrie, Babylonie, etc.) le vivre est rare, l'industrie nulle ou à peu près, le commerce difficile. Plus clairsemés sont les hommes, plus petite est leur part de bien-être. Chaque augmentation de population se traduit par un accroissement de richesse plus grand encore, ainsi que l'avaient jadis observé Hodgskin, Éverest, Carey, Proudhon, etc.

La division du travail, la grande industrie, l'agriculture intensive, en un mot tout ce qui peut assurer à l'Homme une vie facile et agréable n'apparaît que là où la population est agglomérée. James Mill en fait la remarque : « Il faut, dit-il, une certaine densité de population soit pour les communications sociales, soit pour la combinaison des puissances par le moyen desquelles le produit du travail est augmenté. »

Une famille d'Australiens ou de Peaux-Rouges végète là ou pourraient vivre à l'aise dix mille Anglais, Hollandais ou Belges (1).

Les pays les plus producteurs du monde sont aussi les plus peuplés.

L'industrie, presque nulle dans la partie orientale de l'Europe, fort peu peuplée, comme on le sait, atteint son maximum de puissance dans la partie occidentale, siège d'une nombreuse population.

Voici la population kilométrique des principaux États de l'Europe et la valeur moyenne de leur production industrielle par habitant :

POPULATION ET PRODUCTION INDUSTRIELLE DES PRINCIPAUX ÉTATS DE L'EUROPE

États	Population par kilomètre carré	Production industrielle (valeur moyenne par habitant)
—	—	—
		fr. c.
Belgique.	200	543.48
Hollande.	133	249.21
Grande-Bretagne	120	638.45

(1) « Schoolcraft estime que chaque Peau-Rouge vivant du produit de sa chasse a besoin de 78 mille carrés ; d'après l'amiral Fitzroy, il en faut 68 à un Patagonien ; d'après M. Oldfield, il en faut 58 à un Australien, pour soutenir sa misérable existence. » GUYOT, *La Propriété* (1896).

États	Population par kilomètre carré	Production industrielle (valeur moyenne par habitant)
		fr. c.
Italie	105	102.78
Allemagne	88	256.19
France	72	340.20
Suisse	71	281.09
Autriche-Hongrie	60	113.91
Portugal	50	120.18
Espagne	34	146.89
Russie	17	66.91
Danemark	15	194.86
Scandinavie	9	145.15

Les États les plus peuplés, la Belgique, la Hollande et la Grande-Bretagne ont une production industrielle qui dépasse 477 francs. Pour les États les moins peuplés, la Scandinavie, le Danemark et la Russie, cette moyenne tombe au chiffre dérisoire de 135 francs et demi.

*
* *

A de très rares exceptions près, tout le monde est d'accord aujourd'hui pour reconnaître que la dépopulation est un mal.

Malthus lui-même a laissé échapper un certain nombre d'aveux qu'il est bon de retenir.

L'auteur de l'*Essai sur le Principe de Population* reconnaît que l'agriculture et l'industrie sont nées d'un accroissement de population. L'Homme trouve dans l'Homme un aide, un collaborateur. « Si ces deux quantités, la population et les subsistances, croissaient dans le même rapport, dit-il, je ne vois pas quel motif aurait pu vaincre la paresse naturelle de l'Homme et l'engager à étendre la culture. La population du territoire le plus vaste et le plus fertile se serait arrêtée tout aussi bien à cinq cents hommes qu'à cinq mille, ou à cinq millions ou à cinquante millions. »

Autre déclaration : « Le rapport entre la population et la nourriture est indépendant de la population absolue. Il est même, en général, plus défavorable dans les pays mal peuplés. »

Là où la population n'augmente pas, la production ne fait pas de progrès appréciables.

Malthus le proclame :

« Un accroissement de population, dit-il, lorsqu'il est la suite de l'état naturel des choses, est sans doute un bien, et c'est même une condition nécessaire pour que le produit annuel s'accroisse ultérieurement. »

Quant à la diminution de la population, l'auteur précité confesse qu'elle n'a été d'aucune utilité pour les aborigènes du Nouveau-Monde dont le nombre ne cesse de décroître :

« Nulle part en Amérique, soit au Nord, soit au Sud, on n'entend dire que, par la diminution du nombre des habitants, la vie soit devenue plus facile et les ressources plus abondantes. »

Malthus reconnaît que l'amélioration des conditions de la vie humaine a pour effet de restreindre la mortalité et en même temps la natalité. Enregistrons cet avis. Il a son prix :

« Sans contredit l'Europe était autrefois plus sujette aux pestes et aux épidémies destructives qu'elle ne l'est à présent. Cette circonstance peut servir à expliquer pourquoi naguère le rapport des naissances aux décès, dont plusieurs auteurs font mention, était plus grand que de nos jours. »

Enfin, lors de la dernière refonte de son livre, en 1817, le père de la théorie malthusienne parle du « haut prix que l'on doit mettre à une grande et forte population », et il ajoute : « Je suis prêt à reconnaître avec tous les anciens écrivains, que la puissance d'un État ne doit pas se mesurer par l'étendue du territoire mais par l'étendue de la population. Selon moi, rien n'est plus désirable qu'un rapide accroissement de population, pourvu qu'il n'entraîne pas le vice et le malheur. »

Malthus ne croyait pas à « la perfectibilité de l'Homme et de la Société ». C'est son excuse.

Le vice et le malheur *(misery)* sont des plaies guérissables.

Avec le Temps, la Science et la pratique de la Solidarité, le Socialisme en aura raison, comme il aura raison aussi de l'ignorance et de l'esprit de servitude, legs d'un passé qui nous domine toujours.

Désiré Descamps.

(A suivre.)

LA PROPRIÉTÉ IDÉALE

(Suite et fin)

XVI

L'action consciente sur ses destinées économiques et générales d'une société éclairée sur les conditions de son propre développement est beaucoup plus puissante et étendue que ne peuvent l'imaginer des esprits rendus prudents jusqu'à la timidité par l'excès des méthodes positives. Prévu jusque dans ses excès mystiques et métaphysiques, manifestations purement extérieures qui n'ont pu donner le change qu'aux tenants du simplisme spiritualiste ou matérialiste dont elles semblaient justifier les espérances ou les craintes, le nécessaire réveil idéaliste de ce temps prépare à cette action consciente une minorité d'élite et d'avant-garde qui, n'espérant plus rien du miracle et ne craignant plus rien des phénomènes naturels, envisage la possibilité de réaliser les promesses de la foi par la puissance disciplinée de la science. L'action de cette minorité sera forcément contagieuse et la majorité du plus prochain avenir aura plus de hardiesse, parce qu'elle aura plus de savoir, que la génération présente. Elle ne se contentera donc pas de suivre l'évolution mécanique des faits et de s'adapter passivement aux situations nouvelles qu'ils créeront. Elle voudra se déterminer d'une manière plus active et plus volontaire et elle les pliera beaucoup plus à sa convenance qu'ils ne la plieront à la leur, ainsi d'ailleurs qu'il s'est vu de tout temps pour tout individu doué de volonté réfléchie placé en face des choses. Il n'est pas à craindre que la société consciente et volontaire, dont le type ne se réalise actuellement qu'en des individus isolés, égare son effort à édifier des constructions arbitraires ou hâtives, inhabitables ou périlleuses, puisque la volonté en elle est fatalement inséparable de la connaissance et que, sans celle-ci, nulle volition ne peut se réaliser en action, surtout en ce qui concerne les phénomènes sociaux. C'est, dans les faits, uniquement en eux et par eux, que la société peut trouver les conditions de son développement ; par

conséquent, c'est sur la connaissance de leur état réel et de leurs rapports entre eux, et seulement sur cette connaissance qu'elle peut fonder ses constructions théoriques. Que si elle a méconnu certaines lois, certains rapports, et préparé trop hâtivement des solutions même justes en principe, l'extrême solidarité de tous les phénomènes sociaux manifestera immédiatement sur les points les plus divers qu'il y a eu erreur ou omission, et ces crises, rapidement conjurées par l'abandon des moyens qui les ont amenées, joueront dans la vaste machine sociale le même rôle que dans les machines industrielles jouent les instruments avertisseurs, grâce auxquels l'ouvrier peut éviter à temps de graves accidents. Déjà, dans l'ordre économique, nulle crise, nulle catastrophe n'éclate sans avoir été annoncée par des signes certains. L'insolidarité encore trop générale empêche aujourd'hui la masse des intéressés de profiter de l'avertissement. Il n'en pourra être de même quand, à la solidarité réelle des phénomènes et des faits par eux produits, correspondra une solidarité consciente des individus.

D'autre part, il ne faut pas se dissimuler qu'il y aura toujours, même dans une société où les plus attardés réaliseraient le type intellectuel le plus élevé de ce temps-ci, une masse qui, précisément parce qu'elle est une masse nombreuse, aura une tendance naturelle au moindre mouvement, au moindre effort, à la moindre initiative, au moindre changement, masse que l'élite d'alors aura pour mission d'éveiller, de stimuler, afin de déterminer en elle des volontés nouvelles sur l'incessante rectification et amélioration du plan social. Toute masse, toute collectivité, fût-elle composée exclusivement d'éléments progressifs, tend à l'immobilité, non que nul la désire, mais parce que chacun a spécialisé son activité sur un progrès local et particulier et que pour lui ce progrès, objet de sa préférence, est sinon l'unique, du moins le plus urgent; si bien que tous ces éléments luttent entre eux, et ne trouvent qu'à la longue le point d'accord qui les satisfera simultanément. C'est là, bien plus que dans les secrètes impulsions de l'intérêt personnel, qu'il faut généralement chercher les causes de l'immobilisme relatif des assemblées politiques dont chaque membre est d'ordinaire moins immobiliste que la masse de ses mandants et même que la majorité d'entre eux pris individuellement. Donc, s'il est à craindre que la collectivité future pèche par l'absurde, ce sera plutôt par l'absurde conservateur que par l'absurde novateur. Si développés que soient ses membres pris individuellement, encore une fois, l'unité absolue de connaissance des phénomènes sociaux ne sera jamais réalisée, et il est bon qu'il en soit toujours ainsi. Si intelligente, si savante que fût cette collectivité, elle se cristalliserait forcément dans la connaissance acquise et, croyant avoir atteint la perfection, privée par cela même de toute contradiction novatrice, elle cesserait

d'avancer dans la voie de perfectionnement où, d'instinct, elle marche aujourd'hui, si lente que soit sa marche, si prolongés ses arrêts, si désolants ses retours en arrière.

La société collectiviste sera donc amenée à vouloir évoluer en communisme, tant par la pression des faits que par les lois de son propre déterminisme, conditions que nous examinerons dans les deux chapitres qui suivent. On comprend à première vue que la tendance à la liberté et à l'égalité, caractéristique de l'avant-garde d'aujourd'hui et de la masse de demain, ne trouvera satisfaction que dans ce mouvement vers une plus complète et meilleure appropriation des choses aux besoins des hommes. Nous avons examiné en détail, dans le chapitre précédent, les formes de propriété actuellement coexistantes et reconnu que le collectivisme retrouvera nécessairement en face de lui les formes primitives dont la formation capitaliste l'aura dégagé. En même temps qu'il assumera la tâche d'amener à lui, de fondre en lui ces formes individuelles ou de collectivité précaire, de susciter autour d'elles et en elles-mêmes les progrès industriels qui rendront possible et nécessaire leur incorporation, il tendra à se développer dans ses formes supérieures, déjà aujourd'hui sensiblement rapprochées du caractère de service public gratuit, et les amènera au point de communisme achevé. Car il faut bien remarquer que la plasticité du régime collectiviste sera beaucoup plus grande que celle du régime capitaliste, laquelle est incomparablement supérieure à celle du régime de production individuelle, puisqu'on lui doit déjà de profondes transformations économiques que l'individualisme n'eût pas même permis d'envisager. La plasticité du régime collectiviste dépassera celle du régime capitaliste, parce que le pouvoir politique ne sera pas, comme en notre temps, tiraillé entre la démocratie et la ploutocratie : il n'aura pas à payer la première en paroles et la seconde en actes, comme il fait actuellement. La démocratie étant introduite dans les rapports économiques, et de plus les rapports économiques étant devenus l'essentiel de la politique, c'est la démocratie elle-même qui règlera ces rapports selon les principes de justice qui sont sa raison d'être et sa règle. Ceux qu'effraie une telle éventualité oublient trop, quand ils rappellent les excès de pouvoir et les cruautés, les violences contre la liberté exercées au nom de la liberté et les tentatives arbitraires de nivellement par en bas accomplis par les démocraties momentanément triomphantes, que ces abus et ces essais se sont produits en pleine lutte, en face d'adversaires également peu scrupuleux sur les moyens de reconquérir le pouvoir, encore armés d'une richesse qu'ils employaient à corrompre ou pousser à des extrémités, dangereuses pour la démocratie plus que pour ses ennemis, des malheureux qui avaient hérité du régime disparu la vénalité ou

l'ignorance, conditions inséparables de tout régime de compression et d'inégalité. Juger la démocratie à venir sur le type que présentèrent ses apparitions trop courtes et trop tourmentées, et la condamner sans possibilité d'appel, serait encore plus absurde et plus injuste que si l'on croyait que le retour de la monarchie en France ramènerait demain le droit d'aînesse et la torture, la féodalité et le droit du seigneur. En raisonnant comme ils le font, en alléguant le passé fugitif et précaire de la démocratie contre son avenir, les adversaires de la démocratie sociale oublient enfin que, si la nature, dans ses tâtonnements continus, se reprend des milliers et des milliers de fois aux objets qu'elle crée avant de les achever et si elle rejette sans trêve au creuset ses essais multipliés avant de produire un organisme qui ait chance de vie, il en est nécessairement de même des sociétés qui ne sont pas encore parvenues à l'état conscient. Ce n'est donc pas en vain que l'humanité a passé par des épreuves qu'on prétend retourner contre elle pour alléguer son incapacité de se gouverner.

Pour l'organisation économique de la société par le collectivisme, il faut donc compter sur le moyen politique enfin réuni sincèrement et ouvertement au moyen économique, le moyen politique de la démocratie étant l'interprétation systématique et l'application positive de la loi de solidarité finalement reconnue et désormais substituée aux lois naturelles aveugles et féroces, dont le mécanisme faussé par les plus forts et les plus habiles, qui, cependant, faisaient profession de se réclamer d'elles, fonctionnait et fonctionne encore contre les plus faibles et, parfois, les meilleurs. Ceux qui ont épousé l'idéal de justice économique et sociale, et cependant regrettent de voir le socialisme se rapetisser, comme ils disent, aux simples proportions d'un parti politique, ceux-là qui voudraient que le socialisme conservât exclusivement un caractère religieux, au sens large et philosophique du mot, n'ont pas assez réfléchi à cela. Ils n'ont pas non plus songé à ceci : que d'immenses travaux collectifs agglomérèrent par centaines de milliers les non possédants de l'Égypte des Pharaons et de l'Assyrie des Ninus et des Sémiramis sans que le sentiment socialiste jaillît de ces énormes masses d'ouvriers dressés par le double despotisme économique et politique de leur temps et de leur milieu. Rien mieux que cet exemple ne prouve que le socialisme n'est pas seulement le produit machinal de transformations de l'outillage industriel qui obligent à la coopération des efforts, mais encore le résultat de l'évolution dans le sens démocratique en coïncidence avec l'évolution des moyens de production. Donc, se dire socialiste et néanmoins répudier l'action politique, refuser d'exprimer le socialisme en parti politique, c'est avoir la foi qui n'agit point, c'est aspirer au but en rejetant le moyen ; ce n'est plus de l'idéalisme, mais du mysticisme.

Les moyens pratiques usuels de l'action politique sont ici, pour de tels esprits, les arbres qui cachent la forêt. Voir ainsi les choses, c'est trop méconnaître que tant vaut la doctrine, tant valent les moyens. Tout homme qui parle aux foules n'est pas nécessairement un démagogue, et toute foule n'est pas nécessairement une masse crédule et bornée ; fût-elle ainsi absolument, cet état créerait à ceux qui lui parlent, au péril d'être méconnus et maltraités, le devoir de l'élever à la conscience d'elle-même, à la connaissance de ses intérêts réels, contre lesquels elle n'agit jamais sciemment, et de l'intéresser à son propre développement. Il est de bon ton en même temps qu'aisé de dénigrer ceux qui se sont voués à cette tâche parfois plus qu'ingrate ; il serait plus honorable et plus socialiste de les imiter et de les seconder dans cette œuvre d'initiation populaire.

Il n'entre pas dans le plan de ce travail, on s'en est déjà aperçu, de tracer un tableau de la société de l'avenir, encore moins d'étudier le fonctionnement économique de cette société, mais d'indiquer la possibilité d'esquisser les lignes maîtresses de ce tableau et d'attribuer enfin à la volonté collective la part déterminante que l'observation des faits nous montre en développement continu. En réalité, la société, même à ses origines, même dans son état le plus rudimentaire, n'a jamais absolument subi les inconscientes impulsions intérieures et extérieures des faits, sinon dans son ensemble et par des manifestations collectives conscientes, du moins par l'action volontaire de ceux que son obéissance à leur volonté faisait alors ses interprètes et ses mandataires autorisés. Mais ces volontés par procuration imposée d'abord, consentie ensuite, étaient arbitraires, ignorantes des relations d'effet à cause, impulsées empiriquement par des phénomènes actuels et locaux dont l'origine et les relations étaient ignorées. Le savoir, un savoir très relatif, existait, certes, mais seulement en un petit nombre d'individus ; mais il n'était pas réuni au pouvoir, qui le persécutait plus souvent qu'il ne le consultait. Dans la société de demain, si cultivée qu'on la suppose, la réunion du savoir et du pouvoir ne sera pas complète, et nous avons vu plus haut que toujours il subsistera une avant-garde dont l'effort s'épuisera, mais non en vain, à éveiller dans la masse de nouveaux concepts et à la pousser à de nouvelles initiatives. Mais on voit aisément qu'il sera plus facile d'éclairer dorénavant la masse sur son intérêt et de la déterminer à de nouvelles conquêtes de la nature qu'il ne le fut naguère et qu'il ne l'est aujourd'hui d'intéresser un autocrate ou une autocratie au bien public, quand l'intérêt de cet autocrate ou de cette autocratie n'y trouve pas directement et immédiatement son compte. Les incomplètes démocraties du temps présent peuvent encore imiter Louis XIV qui disgraciait Vauban, coupable de s'être intéressé à la misère publique ;

égarées par des organes de publicité à la dévotion du capital, elles peuvent, comme parfois en Suisse, rejeter par un vote populaire une proposition démocratique ; mais n'oublions pas que le véritable pouvoir étant aux mains de ceux qui possèdent la richesse, c'est le capitalisme helvétique qui, dans une démocratie encore illusoire sur bien des points et notamment en matière économique, a, sans responsabilité directe, transformé aux mains du peuple une arme d'émancipation en instrument de servitude. En complétant l'universalisation du pouvoir par l'universalisation de la richesse, le régime collectiviste rendra impossibles de telles duperies. Il lui arrivera encore de repousser les innovations, mais il le fera de bonne foi, et, en tout cas, pour un temps relativement court ; il lui arrivera encore de méconnaître les novateurs, mais il ne les persécutera plus.

L'incorporation au collectivisme des moyens de production encore possédés et mis en œuvre individuellement au moment de l'établissement de ce régime, n'aura certainement pas pour cause et pour moyen uniques la transformation de l'outillage par substitution de la machine à l'outil, et des conditions de travail par substitution de la coopération des efforts combinés aux efforts individuels autonomes ; dans une proportion croissant à mesure que se développera la faculté d'autodétermination de la société, la volonté sociale interviendra pour hâter, préparer et opérer cette incorporation. Le nombre est d'ailleurs extrêmement réduit des industries où, à défaut du machinisme, la division du travail n'a pas aujourd'hui, déjà, imposé la coopération des efforts combinés. Si, parfois, celle-ci conserve de nombreux caractères individualistes, tels la valeur technique personnelle considérée comme élément principal de la production, la dépense d'une certaine force musculaire, il est très rare qu'elle constitue à elle seule l'ensemble des opérations de travail nécessaires à une production déterminée. Ainsi, l'imprimerie n'est pas encore entrée, pour l'ensemble de ses opérations, dans le régime du machinisme. Elle possède des presses qui débitent jusqu'à vingt mille feuilles à l'heure, des machines à plier et des machines à brocher, alors que, du temps de Gutenberg, machines à plier et machines à brocher n'existaient pas même à l'état de rêve et que la presse débitait au plus une trentaine de feuilles à l'heure. Mais, pour assembler les caractères dont on pourra prendre ensuite autant de clichés qu'il sera nécessaire d'employer de machines pour le tirage, on en est encore au procédé manuel de composition contemporain de Gutenberg. Supposons que le problème de la machine à composer soit insoluble — ce qui n'est pas, puisque des essais satisfaisants ont été faits en Amérique — ou qu'il n'ait pas été résolu au moment de l'incorporation au collectivisme des industries où les machines se sont substituées aux bras, il est évident que l'imprimerie

sera incorporée au collectivisme, bien que dans cette industrie les compositeurs à la main, les typographes, soient plus nombreux que les machinistes de la presse.

Il est d'ailleurs des professions techniques purement individuelles qui n'évolueront jamais sous la pression des transformations d'outillage, et ce, ou bien parce que l'outillage est arrivé à son point de perfection absolue, ou bien parce que ces professions n'ont d'autre outillage que les facultés cérébrales de ceux qui les exercent; telles sont, par exemple, la gravure, la peinture, la sculpture, la médecine, l'enseignement. Ces professions sont-elles pour cela condamnées à l'individualisme perpétuel ? L'observation de leur situation présente autorise à affirmer hautement le contraire. Déjà l'enseignement est pour la plus grande part un service public dont les charges sont assumées par la collectivité. Pour ce qui est de la médecine, les services publics des hôpitaux et des soins gratuits à domicile, l'extension que prend chaque jour visiblement l'application d'une science récente qui est l'hygiène, l'organisation des soins médicaux par les compagnies industrielles, les syndicats professionnels, les sociétés spéciales d'assurance et les sociétés de secours mutuels, indiquent bien le caractère social que prend de plus en plus cette profession, dont l'outillage, enfermé dans les laboratoires et les amphithéâtres des écoles spéciales et des hôpitaux, est déjà une propriété de la collectivité. De même la sculpture attend plus de commandes de l'Etat et des communes que des particuliers, et la peinture, même, verra sans chagrin la collectivité se substituer aux amateurs plus vaniteux qu'éclairés. Que si, à cette transformation, les beaux-arts doivent la disparition d'un certain nombre de professionnels plus avides d'argent que de pure renommée, ce sera encore un bienfait social de plus à l'actif du régime de demain.

On le voit donc, même aujourd'hui, l'évolution économique n'est pas déterminée uniquement par des modifications d'outillage; dans l'avenir, ces autres facteurs sociaux auront une action déterminante encore plus grande. Il est même curieux de remarquer que les professions prétendues inassimilables au collectivisme à cause de leur état d'individualisme sont précisément celles dont le caractère social, dès à présent nettement dessiné, rendra plus facile et plus complète que pour toute autre leur incorporation au régime communiste, leurs caractères moraux et idéaux les rendant moins accessibles à l'intérêt et à ses formes mercantiles que les professions purement industrielles. Donc, la finale évolution de collectivisme en communisme de toutes les formes de travail peut être prévue sans témérité scientifique ni philosophique, et nous sommes dès maintenant autorisés à envisager la répartition des produits et des avantages sociaux réglée non plus sur l'effort personnel accompli, mais sur les besoins exprimés par chacun.

XVII

Il n'est que deux conditions dans lesquelles les choses utiles à l'homme n'ont aucune valeur, ou du moins n'ont qu'un minimum de valeur au sens que les économistes attachent à ce mot. Ce n'est pas l'utilité seule qui constitue la valeur, quoique dans les sociétés humaines tous les rapports s'exprimant nécessairement par des échanges de services, toute valeur repose sur l'utilité. Mais si l'utilité est la condition essentielle de la valeur, elle n'en est pas le moyen d'expression ni la mesure. On peut dire que, si l'utilité crée la valeur, le travail la conditionne. A puissance égale de production, deux terrains différents ont une égale utilité : cependant il tombe sous le sens que, si l'un est cultivé et l'autre laissé en friche, le premier aura plus de valeur que le second et même que le second n'acquerra de valeur qu'autant que du travail y aura été incorporé. En somme, toute valeur n'existe que par l'existence des rapports sociaux : les hommes ne sont pas seulement en rapports avec les choses, mais avec eux-mêmes : leurs rapports avec les choses constituent la valeur d'utilité et leurs rapports avec eux-mêmes la valeur d'échange. Toute valeur est donc un résultat de l'activité humaine exercée sur les choses utiles. Là où il n'y a pas de travail, quelle que soit l'utilité en puissance des choses, leur valeur n'existe pas, sinon par l'identité que ces choses manifestent avec les produits du travail humain qui, alors, leur servent d'étalon. Cette identité, loin de l'infirmer, confirme ce principe que, si l'utilité est la source de la valeur, le travail en est la condition essentielle. Ainsi, quand une terre vierge mais fertile de l'ouest américain échoit à un colon, il reçoit moyennant un prix fixé une valeur d'échange qui est devenue telle par analogie avec des terres dont la situation et la faculté de rendement ont reçu leur valeur du travail qu'on y a incorporé. On comprend de reste que si l'utilité était l'unique condition de la valeur, une pomme de terre vaudrait plus qu'un diamant. La valeur d'utilité elle-même, abstraction faite de toute arrière-pensée d'échange, ne se constitue réellement et ne se développe pleinement que par le travail : cent mille hectares de steppe sibérienne nourrissent une horde d'une centaine de Kirghizes dont tout le travail consiste à paître leurs troupeaux et dont les besoins, par cela même, sont aussi peu variés que limités. Que cette steppe soit cultivée, même par les moyens rudimentaires de la petite production agricole, elle donnera annuellement un million et demi d'hectolitres de blé et nourrira cinquante mille individus. On voit par ce simple exemple que, si fondamentale que soit l'utilité dans la formation de la valeur, si essentiel que soit le moyen primitif de production,

c'est-à-dire le sol, la part du travail dans la formation de la valeur d'utilité est incomparablement la plus grande. On conçoit donc aisément que là où le travail n'existe pas ou bien n'existe que dans ses formes les plus inférieures : chasse, pêche, cueillette des fruits, la propriété n'existe pas, ou n'existe que d'une manière précaire et momentanée, et par conséquent il ne peut venir à l'esprit de lui attribuer une valeur que le travail seul manifestera. Cela est si vrai que nos nomades Kirghizes ne se cantonnent pas dans leurs cent mille hectares mais errent dans l'immensité sibérienne et laissent aux seules forces de la nature le soin de faire repousser l'herbe que leurs troupeaux ont dévorée.

La seconde des conditions dans lesquelles les choses utiles sont à leur minimum de valeur ou même peuvent n'avoir aucune apparence de valeur est tout à fait opposée à la première. Dans la première, en effet, la valeur n'existe pas encore ou n'existe que d'une manière précaire et temporaire, tandis que dans la seconde, qui ne peut se réaliser que dans un état de développement économique très perfectionné, la valeur n'existe plus ou presque plus à cause de la facilité avec laquelle les choses sont appropriées aux besoins des hommes. L'effort consacré à la production est réduit à son minimum : alors que cent journées de labeur effectuées chacune par autant de sauvages isolés produiront à peine cent kilos de poisson ou de gibier, la journée de cent ouvriers modernes qui combinent leurs efforts et les centuplent par le secours de machines peut produire autant de quintaux ou même de tonnes de viande de conserve, si bien que la ration de viande, qui, chez le sauvage, peut avoir en certains moments le prix même d'une vie humaine, peut en tout temps, chez le civilisé, ne valoir que quelques minutes d'effort humain. Il fut un temps où l'épingle avait une valeur appréciable. Aujourd'hui, si utile qu'elle soit, sa valeur est tellement insignifiante que le plus pauvre ne la refusera pas au plus riche et ne pourra songer à évaluer le service rendu. Pourquoi ? parce que l'épingle, œuvre de l'industrie humaine, cependant, est parvenue au minimum de valeur relative ; ainsi que le constate le langage courant, qui est en tout l'expression vivante de la réalité des phénomènes sociaux, ainsi que nous l'avons observé pour d'autres locutions usuelles, ne pas prendre à quelqu'un même une épingle, c'est réaliser l'idéal de la probité absolue, puisqu'on ne touche même pas à un objet de valeur nulle possédé par autrui. Cependant, répétons-le, il ne viendra à l'esprit de personne de contester la très grande utilité de l'épingle.

Si donc, la société veut évoluer de collectivisme en communisme, il lui faudra organiser les moyens de production de telle manière que les produits atteignent un minimum de valeur tel qu'un repas ou un habillement n'ait pas plus de valeur relative que n'en a aujourd'hui l'épingle. Remarquons que, dans l'ordre social actuel, cet idéal est

réalisé pour une minorité et que cette minorité l'a toujours réalisé. En effet, il y a et il y a toujours eu des gens dont la situation de fortune est telle qu'ils peuvent, par exemple, tenir table ouverte. Étant donnée la masse de leur revenu, un repas offert, si délicat soit-il, ne coûte pas plus à leur somptuosité qu'au mendiant l'épingle qu'il offre volontiers au millionnaire. Le petit nombre de ceux pour qui un repas ne représente pas plus de valeur qu'une épingle nous montre assez combien nous sommes encore loin de cet idéal qui ne sera réalisé d'une manière générale que lorsque les denrées alimentaires seront produites en telle abondance, transportées et préparées moyennant un effort tellement réduit qu'elles auront atteint, quelle que soit leur utilité, leur minimum de valeur générale et perdu toute valeur d'échange pour chaque quantité qui représente une consommation individuelle. Il en est déjà ainsi de l'eau dans les grandes villes. Par elle-même, elle n'a aucune valeur, mais si les grandes agglomérations humaines, les cités, veulent se la procurer saine, elles sont obligées d'exécuter des travaux considérables dont chaque consommateur doit payer sa part. Grâce à ces travaux et aménagements publics, chaque particulier n'a qu'une petite somme à payer pour recevoir à domicile une eau captée à des sources distantes de deux cents kilomètres et plus. Il y a seulement une trentaine d'années, le Parisien payait dix centimes les deux seaux au porteur d'eau. Les travaux publics d'adduction et de canalisation ont abaissé le prix de cette vingtaine de litres à moins d'un centime. Un verre d'eau est donc encore plus complètement gratuit qu'une épingle.

Si loin que nous soyons encore de la disparition de la notion de valeur et du caractère de marchandise appliquées aux produits naturels agencées par l'industrie humaine, nous n'avons pas le droit de prétendre que le communisme est un idéal purement logique. Au contraire, nous voyons la notion de valeur des moyens les plus essentiels de subsistance s'effacer complètement de l'esprit de la minorité pourvue de tant de biens qu'elle n'attache de prix qu'à ceux qui sont superflus. Nous voyons d'autre part l'industrie livrer ses produits avec une abondance qui stupéfierait un homme du siècle passé si par impossible il pouvait revivre parmi nous. Il faut songer que nous ne sommes qu'au point de départ du développement industriel, et que l'association scientifique des efforts ne date réellement que d'hier, puisque la grande production mécanique par laquelle s'opère avec une intensité sans cesse croissante la multiplication des produits n'occupe encore que le tiers du terrain occupé. Ce terrain ne représente qu'une infime portion du terrain à occuper, lequel évidemment n'est pas extensible à l'infini ; cependant il peut être relativement agrandi par une limitation consciente du nombre des consommateurs (car, les causes d'anta-

gonisme international ayant disparu, ce n'est pas les hommes qu'il faudra multiplier, mais les produits), et mille autres moyens que nous ne pouvons même encore prévoir mais qu'une plus complète connaissance de leur domaine et de leurs forces suggérera à ceux qui viendront après nous.

Une difficulté, pourtant, se présentera, et imposera au régime intermédiaire, au collectivisme, la tâche de la vaincre. Tandis que leur abondance diminuait la valeur des produits destinés à satisfaire nos besoins acquis, les produits destinés à satisfaire nos besoins essentiels ne diminuaient pas de valeur dans la même proportion. Le prix du pain est resté à peu près stationnaire depuis un siècle. Relativement, il a donc baissé, puisque la valeur de la monnaie s'est abaissée. Le prix de la viande a triplé en un siècle, ou peu s'en faut, et, eu égard à la diminution de la valeur de la monnaie, il se trouve que la valeur relative de la viande est restée la même, bien que la consommation en soit presque double, la viande étant l'aliment par excellence du travailleur industriel. Il y aurait donc, en somme, augmentation relative de bien-être, si l'homme du dix-neuvième siècle n'avait que les besoins de l'homme du dix-huitième. Il s'ensuit de cet inégal accroissement des moyens de consommation que le non possédant doit s'estimer heureux, quand ses besoins de nutrition sont assurés, et que, quel que soit le bas prix des objets manufacturés, le haut prix relatif des denrées alimentaires l'oblige à se priver de ceux-là. Il y a donc deux catégories de consommateurs dans la société : ceux qui sont réduits au nécessaire et ceux auxquels les besoins acquis rendent nécessaire le superflu. Or, la marque la plus certaine du degré de civilisation d'une société, c'est l'importance que prennent les besoins acquis au regard des besoins naturels. Il y a donc une contradiction que la sociologie a le devoir de signaler en même temps que d'indiquer les moyens de la faire cesser : il faut que s'abaisse la trop grande valeur absolue et relative des denrées alimentaires. Ici, l'économique est insuffisante, encore que le perfectionnement de la culture agricole et la multiplication des moyens de transport soient les données essentielles du problème et les conditions primordiales de sa solution. Mais la politique doit intervenir pour que les blés de l'ouest américain cessent de nourrir les porcs de Chicago, tandis que le paysan français s'exténue, sur une parcelle de sol, à nous produire du pain trop cher dont il est forcé de se priver lui-même. Seul le régime collectiviste pourra préparer l'évolution de l'agriculture vers une plus scientifique utilisation du sol sans qu'il y ait péril pour ceux qui vivent de la culture de ce sol ; seul il pourra seconder et même fortement impulser l'instinctif mouvement de spécialisation agricole par régions et assurer sur tous les points de son domaine une abondante répartition des produits alimentaires. Les éléments de cette action

collective consciente ne sont pas imaginaires ; ils existent à l'état de réalité, déjà, mais non d'une manière générale, étant donné l'enchevêtrement antagonique des cercles de solidarité actuels ; ils s'imposeront en réalité générale à mesure que se constituera la solidarité harmonique à la formation de laquelle concourent, ainsi que nous l'avons vu plus haut, les groupements antagoniques du temps présent.

Il est d'absolue nécessité que la sociologie porte toute son attention sur ce point, attendu que toute civilisation qui réalise l'abondance des moyens de jouissance acquis et n'a pas encore réalisé l'abondance des moyens de nutrition essentiels, ou même se voit contrainte de supprimer par des moyens artificiels les effets de cette abondance si nécessaire, est une civilisation qui a la famine endémique pour base, une civilisation qui ne s'est réalisée que pour une minorité et que la fureur d'une majorité peut détruire. En vain on tentera d'intéresser les affamés aux progrès de la science, aux merveilles de l'industrie, aux beautés de l'art. Ils resteront des barbares campés dans une civilisation fermée et qu'ils sentent faite de leur barbarie. Que si le contact de cette civilisation éveille en eux des besoins nouveaux, c'est que déjà ils ont échappé aux étreintes des besoins primordiaux. On constate sous ce rapport, et c'est un précieux gage d'espérance pour le développement général ultérieur, un écart considérable entre l'ouvrier d'art ou de métier et le manœuvre. Le premier multiplie et varie ses jouissances le plus qu'il peut : il achète des journaux et même des livres et des estampes, il va au théâtre et goûte la grande musique, il donne à sa femme et à ses filles des toilettes et les conduit dans des réunions de famille, il achète à ses fils un bateau ou une bicyclette ; il fait lui-même partie de plusieurs sociétés, s'intéresse à des sports ou à l'instruction populaire, et se solidarise le plus qu'il peut tout en développant sa personnalité. Le manœuvre, qui vit de soupe maigre, couche en chambrée et se vêt de loques, ne connaît que les grossières et dangereuses joies du cabaret et vit isolé dans la plus pernicieuse promiscuité. Il est de toute évidence que le premier de ces ouvriers est plus civilisé, jouit de plus de liberté, tend à exercer une plus grande action publique que le second. Celui-ci fait des émeutes quand la faim le presse ; celui-là fait des révolutions quand son sens de la justice est froissé.

Le développement du capitalisme tend, nous l'avons observé plus haut, à diminuer la valeur technique de l'ouvrier d'art, tandis que le développement démocratique tend à augmenter la valeur morale et sociale du manœnvre. Ainsi disparaîtront les différences si sensibles que nous venons de noter. Dans le capitalisme laissé à son mouvement propre, le niveau s'établirait moyennant un amoindrissement de l'ouvrier technique. Dans la démocratie sociale exprimée en collectivisme, c'est par l'ascension du manœuvre au point où se trouve l'ouvrier tech-

nique que s'établira le niveau, sans préjudice des ascensions ultérieures communes vers un niveau encore plus élevé. Sans en avoir conscience, le capitalisme prépare les éléments matériels de ce rapprochement et de cette ascension simultanée : il fait disparaître les formes inférieures du travail humain en diminuant sur toute la ligne l'importance et la valeur de l'effort musculaire qui, à l'origine, constitua le principal élément de la production. Le meilleur ouvrier, aujourd'hui, n'est pas le plus fort mais le plus habile, et l'on voit disparaître progressivement les professions qui reposent exclusivement sur l'effort musculaire. Encore quelques années, et les grues à vapeur et les pompes à blé auront remplacé les portefaix dans tous les grands ports. Ainsi, l'homme acquiert une plus grande valeur sociale à mesure qu'il s'asservit davantage les choses, et à cette valeur croissante de l'homme correspond exactement un décroissement de la valeur des choses sans que leur utilité soit amoindrie.

L'échange a été l'agent matériel primordial de la solidarité, il a éveillé l'esprit d'invention et suscité la multiplication des produits de l'industrie humaine. Il a mis en relations directes et constantes les hommes que séparaient mille différences et obstacles ethniques, économiques, moraux et sociaux, et noué entre les groupes humains en apparence les plus dissemblables des liens étroits de solidarité. Il a été le signe et le moyen par lequel l'homme s'est révélé à l'homme sous le rapport de l'interdépendance. Mais comme tous les signes qui furent jadis les nécessaires agents matériels par lesquels se fixaient les impressions dans le cerveau collectif et disparurent dès que l'idée suffisamment acquise par l'hérédité continue put se passer d'eux, l'échange des produits sous la forme mercantile, à un moment donné de notre histoire sociale, ne sera plus le signe nécessaire de l'échange des services. Le service tirait sa valeur de l'effort qu'il nécessitait. Par la double tendance au minimum d'effort pour le plus grand service et à l'association tellement combinée des efforts que nul ne pourra reconnaître ou apprécier le sien propre dans un résultat ou dans un produit donné, l'humanité aboutira inévitablement à l'échange gratuit des services, c'est-à-dire au communisme.

XVIII

Si l'évolution des moyens et des formes d'appropriation des choses aux besoins des hommes est déterminée et principalement impulsée par ces besoins eux-mêmes, il ne s'ensuit pas que tout progrès industriel soit exclusivement amené par des causes économiques, ni même que les causes économiques qui y concourent soient exclusivement

conditionnées par des actions et des réactions de phénomènes naturels sans aucune intervention de volonté personnelle ou sociale. De tout temps, l'homme en société a observé avec plus ou moins de sagacité, et partant plus ou moins d'exactitude, les phénomènes naturels pour en tirer le meilleur parti. Le tabou du Polynésien, le livre des métiers d'Etienne Boileau, le bill Mac-Kinley nous montrent en un raccourci saisissant l'action constante de l'homme en vue d'une résistance consciente aux fatalités naturelles ou artificielles du milieu ethnique et social. Que la résistance consciente du législateur américain contemporain paraisse aussi peu éclairée que celle du roitelet océanien dont la mentalité est de l'âge de la pierre éclatée, cela est une autre affaire. Le certain est que si l'homme avait subi les fatalités de milieu sans tenter d'agir sur elles, il serait l'animal le plus misérable du globe ou même en aurait déjà été éliminé par des espèces mieux douées. Il est cependant constant, en dépit d'apparences parfois déconcertantes, que l'action de l'homme sur le milieu est à la fois plus consciente et plus efficace à mesure que le milieu est plus connu. Elle est aussi plus hardie et plus étendue. L'homme n'invoque plus exclusivement les traditions héréditaires, parce qu'il ne croit plus à l'éternité des institutions qui règlent ses actions; il invoque de plus en plus l'utilité publique et accorde davantage à son pouvoir d'autodétermination. Il ne répond plus invariablement : « Je fais telle chose ainsi, parce que mes ancêtres l'ont toujours faite ainsi », mais : « Je fais telle chose ainsi, parce que j'y trouve mon avantage. » De sorte qu'en réalité, si, pour la commodité du classement des phénomènes et des impressions qu'en recevaient leurs contemporains, on peut diviser idéalement l'histoire économique des sociétés en deux grandes périodes, ces périodes se pénètrent si complètement, qu'on peut plutôt dire de la première, celle où l'homme se croit libre et où cependant il subit les fatalités naturelles, et de la seconde, celle où l'homme connaît les fatalités naturelles et les utilise au profit de sa liberté relative, que dans l'une il y a seulement une plus complète conscience générale que dans l'autre, et qu'il n'existe entre elles qu'une différence de quantité et non de qualité. Quand donc nous disons : Dans la première période les actes reflexes dominent, et les actes de volonté caractérisent la seconde, nous faisons une distinction à laquelle il faut garder son sens tout relatif, puisqu'en réalité tout acte de volonté deviendra par l'habitude un acte reflexe et que tout acte de volonté est, si libre et spontané qu'il paraisse, subordonné aux conditions organiques et de milieu qui le déterminent. Mais il n'en demeure pas moins que, dans la première période, nos actes de volonté sont relativement moins libres, puisque leur moteur extérieur, le milieu, est plus puissant, et que leur moteur interne, l'organisme, l'est moins; inversement dans la seconde période

nos actes de volonté sont relativement plus libres puisque leur moteur interne, perfectionné par la connaissance, prend le pas sur le moteur extérieur. Si bien que finalement l'action purement reflexe du civilisé lui est plus utile qu'au sauvage l'action volontaire résultant d'une connaissance incomplète ou erronée du milieu.

L'évolution de collectivisme en communisme sera possible seulement quand tous les individus appartenant à un même cercle de civilisation seront en état d'accomplir des actes de volonté libre et réfléchie, personnelle et collective, sans que l'acte personnel puisse rompre l'harmonie établie par l'acte collectif et sans que celle-ci limite un seul acte personnel. Il n'y a pas là une contradiction ou une impossibilité dressée en travers du chemin que doit parcourir l'humanité : de tels subterfuges philosophiques seraient indignes de la gravité et de la grandeur du sujet qui nous occupe. Nous savons d'ailleurs qu'aux progrès économiques correspondent des progrès mentaux et politiques dont le résultat est d'augmenter la liberté sociale de chacun tout en faisant disparaitre les inégalités d'ordre divers, puisque, on ne saurait trop le répéter, la vie sociale de l'avenir sera un constant exercice de la volonté collective exprimant la somme des volontés individuelles unifiées par un concept général commun, et que cette volonté s'exercera dans le domaine économique comme dans tous les autres domaines ouverts à l'activité de l'homme. Ce n'est pas par le nivellement, est-il besoin de le dire ? que disparaitra l'inégalité, mais par une diversification à l'infini des aptitudes et des occupations. Si l'on a pu dire avec raison qu'il n'y a pas dans la nature deux feuilles d'arbre ni deux brins d'herbe absolument semblables, à plus forte raison peut-on affirmer qu'il y a plus de différence entre deux civilisés de situation, de mœurs et de concepts identiques qu'entre deux feuilles d'arbre ou deux brins d'herbe, et même entre ces deux civilisés, si égaux soient-ils, qu'entre un roitelet nègre et son esclave.

Nous avons constaté que la solidarité nait d'un contact qui d'abord est un conflit et se résout en échange de services dépouillé de tout conflit par la substitution du concours à la concurrence. Sommes-nous donc au terme de la division du travail, de la spécialisation des efforts utiles ? Tout nous dit au contraire que nous touchons à peine le seuil de ce monument d'harmonie. A mesure que s'étend devant nous le champ de la connaissance, nous entrevoyons de nouvelles diversifications et par conséquent de nouvelles spécialisations de nos facultés et de notre labeur, et elles s'équivalent ou tendent à s'équivaloir, en raison même de leur multiplication à l'infini. Ce phénomène concourt puissamment à l'éducation solidariste dans le présent ; que sera-ce pour un avenir plus éclairé que le nôtre ? Connaître les choses, leurs rapports entre elles, leurs rapports avec nous, nos rapports réciproques,

c'est connaître la loi de solidarité et se refuser toute possibilité de s'y soustraire, c'est grandir l'effort personnel de toute l'utilité qu'il apporte à l'ensemble des efforts ; c'est aussi connaître que les plus grands génies ne sont pas universels par leurs facultés, mais expriment, dans le sens où ils se sont développés jusqu'à l'exception magnifique et glorieuse, la totalisation des pensées antérieures et présentent la réussite des essais vainement tentés jusque là dans des milieux qui ne la permettaient pas ; c'est mettre fin aux orgueils illégitimes et aux humilités déprimantes qui y correspondent pour donner à chacun la légitime fierté de la collaboration loyale à l'œuvre commune. C'est aussi la sanction de nos actes s'épurant et s'idéalisant. D'abord elle s'exerça par masses, avec l'indiscernement de la nature laissée à elle-même. Puis, elle prétendit s'appliquer à l'individu isolé des conditions d'hérédité et de milieu qui produisaient son mérite ou son démérite. Nous la voyons, finalement arrivée au terme ultime de son évolution, s'installer dans la conscience de l'individu et donner à l'homme utile toutes les joies qu'il peut tirer de la bonté ou de la beauté de son apport dans l'œuvre collective. Quand cet homme, qui est encore en minorité, sera majorité, les conditions morales du communisme seront réalisées : alors, en présence de l'incommensurable part de mystère que l'univers lui dérobe encore, la superbe du savant s'humiliera, tandis qu'en face des forces que sa main déchaîne et discipline, l'humble servant de machine s'enorgueillira.

Eugène Fournière.

Quelques Tendances au Salon de 1897

Champs-Élysées. — Champ-de-Mars

Parler de tendances générales à propos d'œuvres signées en 1897, c'est s'exposer à deux reproches : celui de présomption, car il semble difficile, sans le recul du passé, de distinguer au milieu de multiples efforts certaines directions communes ; celui d'injustice, car on classe. Or, la médiocrité seule semble se prêter aux classifications. Les œuvres vraiment belles échappent à toute formule. Les très grands artistes ne sont d'aucun groupe.

Je n'ignore pas ces raisons. Je les invoque même comme excuse d'omissions voulues, d'indications trop brèves.

Mais l'esprit humain fait une continuelle enquête sur lui-même. A chaque pas nous nous retournons pour juger, par les traces laissées derrière nous, de la direction suivie. Quel visiteur des expositions des Champs-Élysées et du Champ-de-Mars ne s'est, plus ou moins consciemment, posé ces questions : En quoi les artistes réunis ici sont-ils nos contemporains ? Qu'apportent-ils de nouveau ? Où vont-ils ? Une réponse — même incomplète — est donc légitime. Elle est aussi moins ambitieuse qu'on ne le croirait. Nous avons des idées directrices, fournies par toutes les manifestations de la pensée d'aujourd'hui. Nous avons des points de comparaison au Salon même, puisque attardés, archaïsants et curieux de nouveauté y sont rassemblés pêle-mêle.

*
* *

Je relève ces titres sur le catalogue : *L'Humanité et la Patrie recevant la Muse sociale* (Axilette), *Le Capital* (Amy), *Le Triomphe de l'Or* (H. Cain), *Les Iconoclastes* (Besson). Ils semblent traduire des préoccupations sociales. Mais ne nous y trompons pas : Le plafond de M. Axilette est une œuvre de commande froidement traitée, et le

sculpteur Amy a modelé un masque de Gargantua bouffi qui pourrait plus modestement s'appeler : « Hommage à Gustave Doré ». — La composition de M. H. Cain serait plus significative. Il ne lui manque que d'être une œuvre d'art. Le peintre a voulu traduire une théorie : Le Capital est maître et tyran. Il a cité des exemples : Ouvriers, femmes, enfants, artistes attelés au char de l'Or triomphant. Les traits du triomphateur précisent même que le Capital est surtout entre les mains des banquiers israélites... Cela ferait une belle première page pour le supplément illustré de la *Libre Parole*. — M. Besson a évité cette imagerie vulgaire. C'est que son symbole reste obscur. Il a voulu lui aussi employer les formes et les couleurs comme signes d'idées abstraites. Mais son tempérament de peintre l'a emporté sur le parti-pris, et il y a une réelle unité d'impression dans ses révoltés.

Ce ne sont donc pas ces exemples — malgré l'apparence — qui prouveraient que les préoccupations sociales ont un retentissement sur l'art. Les deux premiers sont insignifiants. Les deux autres rentrent dans la catégorie plus générale de la peinture symbolique. Or, nous avons le droit de nous défier du peintre de symboles. Il fait à sa façon de la rhétorique. Son art n'est pas une prise de possession de la nature par l'homme. C'est l'emploi conscient d'un certain langage pour exprimer telle ou telle idée du domaine commun. Méconnaissant la nature propre de ses procédés d'expression, il rivalise aujourd'hui avec le sociologue. Il pourra demain s'improviser prédicateur ou métaphysicien, exposer une philosophie de l'histoire inspirée de celle de Bossuet, comme le fait M. Leempoels dans son *Destin de l'Humanité* (Champ-de-Mars) ou bien, suivant l'exemple donné il y a deux ans par M. Monchablon (esquisse — au Salon de l'Union Artistique), essayer une synthèse des théories idéalistes dans une représentation prétendue picturale du *Triomphe de l'Esprit sur la Matière*. Et rien, dans ces productions hybrides ne révélant une émotion, comment saurons-nous, pauvre public, dans quel cas l'auteur est sincère ?

Peintre ou sculpteur, dis-nous simplement et sans arrière-pensée ta vision des choses. Point n'est besoin pour être original et pour nous intéresser qu'on s'ingénie à créer des combinaisons artificielles : L'artiste n'est-il pas celui pour qui le spectacle de l'univers est toujours nouveau ? S'il a une philosophie, elle viendra d'elle-même éclairer l'œuvre comme l'âme monte au visage. Nous reconnaîtrons à des signes certains qu'il n'a pas impunément respiré le même air que nous.

*
* *

Voici en effet des artistes qui regardent autour d'eux. Et leur attention est attirée surtout par une classe d'individus : celle qui peine.

Cette classe a depuis longtemps ses défenseurs. Elle a trouvé des portraitistes émus, de jour en jour plus nombreux.

Le fait, je le sais, n'est pas entièrement nouveau. De tout temps l'art s'est plu à représenter les traîne-misère. Mais trop souvent il n'a cherché en eux que des modèles variés et pittoresques : les gens du monde se ressemblent tous. Se distinguer est un ridicule pour l' « honnête homme ». Il faut avoir l'air du jour, porter l'uniforme. Le gueux n'a pas ce souci. Il s'habille à sa guise, ou plutôt, comme il peut. Son costume dit son métier ou parle des journées d'errance et des nuits à la belle étoile. S'il n'a qu'un soulier, il ne met qu'un soulier : la Fortune lui enverra bien une sandale pour l'autre pied. Voilà évidemment un personnage propice aux descriptions pleines de verve. Il n'y a pas à craindre avec lui les monotones symétries. On le couchera au pied de ruines; on le dressera au premier plan sur le passage d'un grand seigneur. — Ce n'est pas ce que font les artistes d'aujourd'hui. S'ils ne voyaient dans la foule des pauvres gens qu'un trésor inépuisable de figures pittoresques, ils attireraient, je crois, peu de sympathies. Malheureusement, le défaut opposé les guette. Ils ne savent pas toujours éviter le sentimentalisme et le mélodrame, et voici encore cette année des *sans-asile* qui posent et la scène de l'*ouvrier ivre le soir de la paie*.

Peintres uniquement pittoresques et peintres mélodramatiques spéculent à leur façon sur la misère; ils n'en comprennent pas la poésie. Cette poésie ne réside point dans l'usure des vêtements et dans les affaissements convenus. Elle est dans tout ce qui révèle que celui qui souffre est un homme, affamé de bonheur comme tous les autres, et qui n'en aura pas du tout pour que les autres en aient un peu. Jean Geoffroy l'a bien senti *(La Crèche, Le Dispensaire)*. Il ne choisit pas pour nous émouvoir les plus déguenillés parmi les errants. Il représente l'ouvrier pauvre, la femme soumise aux durs travaux et l'enfance qui ne rit pas. Tattegrain, dans son *Sauvetage*, qui prêtait si aisément à l'excès d'horreur tragique, laisse deviner plus qu'il ne montre sauveurs et sauvés parmi les vagues. Après les gueux de la mer, voici les gueux des champs : les *Chemineaux* de Meunier. Enfin, les gueux de la ville : Constantin Meunier, dans ses bas-reliefs, continue à nous décrire avec une grandeur simple l'asservissement héréditaire du *mineur*. Paul Antin évoque un paysage de neige où fument des cheminées d'usine. La rivière est couverte de glaces. Au premier plan, des formes vagues portent des fardeaux. C'est le *travail* qui ne cesse point quand la nature semble dormir. Et puis, la *Fin de journée* (Jules Adler). Une procession de las et de résignés. Ils s'avancent dans le crépuscule, et derrière les groupes visibles on en devine d'autres, et d'autres encore. L'œuvre donne en peu d'espace et avec des moyens peu compliqués

l'impression de forces infinies usées à pâtir sans un cri. — J'ai entendu dire que cela était mal peint. Mais qu'entend-on par peindre mal ? Les grammairiens du dessin peuvent relever des fautes de perspective, parler du *cubitus* trop long ou trop court. Mais quand la technique d'un peintre, quelle qu'elle soit, est en rapport avec l'impression qu'il veut produire, il me semble qu'il réalise précisément la définition de bien peindre.

A ces œuvres, je joindrai quelques toiles où l'on serait tenté de voir d'abord une inspiration différente. Il ne faudrait pas toujours attribuer à la renaissance du sentiment religieux les nombreuses figures de « Christ » dressées sur les cimaises depuis trois ou quatre ans. Souvent le peintre représente par le Christ la Misère divinisée. Cette intention s'accuse par exemple chez M. Bouguereau, pourtant peu enclin aux périlleuses nouveautés. Son *Christ* cloué sur la croix s'incline sur un prolétaire courbé sous la sienne. Il n'en est pas moins fort médiocre. Mais certains esprits n'osent regarder les idées nouvelles que si elles leur apparaissent vêtues des formules familières. Ce vague socialisme chrétien en peinture est un hommage au socialisme indépendant.

* * *

L'intérêt ainsi marqué pour les plus à plaindre dans l'état social actuel est contemporain d'un fait plus général : sous l'influence des doctrines philosophiques, le sentiment s'est vulgarisé des mille liens cachés qui rattachent l'homme à l'homme et à la nature environnante. L'individu est comme une maille dans un filet qui s'étend à l'infini. Sait-il quels retentissements lointains peuvent avoir ses moindres actes, et ce qui rejaillit sur lui, rosée purifiante ou boue, du bien et du mal qui se fait alentour ?

Les artistes, comme les penseurs, ont replacé l'homme dans son milieu. Ils peignent des groupes, ils peignent des foules. Non point pour l'effet décoratif, comme on l'a fait de tout temps ; pas davantage pour l'ordonnance d'une scène ; mais par souci de vérité. MM. Roll, Cazin, Lhermitte, Fourié, J.-J. Rousseau..., peintres du village ou peintres de la grand'ville, ne groupent pas leurs figures pour le seul balancement des masses. Ils ne croient pas que ce qui rapproche les hommes soit toujours, comme au théâtre ou dans les marionnettes de Greuze, un événement bien défini éveillant des sentiments divers, diversement traduits par les usages et par les attitudes. Chacun dans la vie va à son travail, poursuit son idée, et cependant personne n'est isolé. Les hommes seront donc le vrai décor de l'homme. Sans eux, il est une abstraction. Et l'artiste les placera au milieu de ces mille témoins

de la vie humaine qui sont les maisons, les vieux murs, les arbres et les haies des grandes routes.

Considérez les sculptures : Voici que le bas-relief prend un développement nouveau. Le personnage dressé sur un socle s'isole violemment, rompt toute attache avec la vie enveloppante. Parfois l'effet produit est grotesque : nous voyons des rires de pierre dans un décor triste à faire pleurer et des attitudes douloureuses dans le milieu le plus riant. Si le personnage tend les bras, il semble un naufragé perdu sur un roc. Le plus souvent, quelle évocation de beauté supérieure ne faut-il pas pour éviter la froideur et l'ennui ! Dans le bas-relief, au contraire, l'artiste peut, derrière ses figures, laisser imaginer, parfois même indiquer le décor qui leur convient. Il doit, il est vrai, pour cela, ne pas les souder à la pierre ou au métal. Mais c'est précisément ce que font quelques-uns aujourd'hui. Avec une audace de peintre improvisé sculpteur et qui, l'ébauchoir en main, se souvient encore de la brosse, Raffaëlli, dans les tableaux de bronze exposés chez Goupil en 1890, semblait, d'un seul effort, atteindre aux dernières conséquences de cette nouvelle formule. Le fond s'éloignait. L'air circulait autour de ses héros de banlieue. Ils étaient libres, et restaient cependant en contact avec le paysage et les objets familiers. Sans rompre jusqu'à ce point avec la tradition du bas-relief, Constantin Meunier ne fait-il pas quelque chose d'analogue ? Le fond imprécis dont se dégagent parfois ses *Mineurs* les isole seulement du milieu qui ne leur conviendrait pas, et le spectateur, d'autant plus ému qu'il participe à la création de l'artiste, peut y esquisser en imagination le cadre naturel de leur vie.

La tendance à replacer l'homme dans son milieu pouvait se manifester plus aisément dans la peinture. La technique du plein air l'a puissamment favorisée. Désormais l'homme n'est plus soumis à un éclairage artificiel qui l'abstrait, comme s'il posait à l'atelier ou chantait son grand air sur la scène. La lumière l'enveloppe. On sent le ciel, la terre, les objets voisins au-dessus, au-dessous, tout autour de lui. M. Sorolla y Bastida représente-t-il des *Femmes de pêcheurs cousant une voile ?* Elles sont dans l'allée principale d'un jardin, près de la mer. Les fleurs, la voile, les personnages agissent et réagissent les uns sur les autres par un échange complexe d'ombres et de reflets, et, pour les unir encore, un grand soleil tombant d'en haut leur verse une pluie de taches d'or avec une telle impartialité que l'on ne saurait plus dire quel est dans la scène le principal personnage : la femme rousse du premier plan, le bouquet de géranium penché vers elle, la voile elle-même ou le soleil. — Mais supposez le lieu d'observation plus restreint. L'atmosphère l'élargit infiniment. Toute la tristesse des terrains vagues ne flotte-t-elle pas autour d'un *Chiffonnier* de Raffaëlli, tout droit, tout seul, dans un cadre de quelques centimètres ?

*
* *

« On nous fusille, disait Degas (plusieurs fois cité par Geffroy) mais on fouille nos poches ». L'artiste constatait donc lui-même un progrès dans le paysage contemporain, même en dehors de l'école impressionniste. Doit-on, comme il semble le faire, l'attribuer tout entier à l'influence directe de cette école? — Je ne sais. Fouiller autrui n'enrichit guère, en art. Peut-être le but vers lequel les impressionnistes se sont élancés d'une course si rapide que le public poussif n'a pu les suivre est-il le même auquel d'autres s'acheminent par des voies plus lentes. Les impressionnistes ont voulu voir la nature avec des yeux tout neufs, sans toutefois renoncer à bénéficier de ce que savait leur temps. S'ils avaient réussi à concilier ces deux choses, ils auraient réalisé pleinement l'idéal que se propose l'artiste dans tous les temps, dans tous les pays, et quels que soient ses procédés d'expression. J'ai peur qu'ils ne l'aient pas toujours fait, et, comme les intentions ne comptent pas en art, sauf pour l'historien, que cela ne soit autant que l'inaccoutumance une des raisons de leur pénible lutte.

Quoi qu'il en soit, les galeries de la rue Laffitte et de la rue Le Peletier nous apprendraient bien mieux que les salons officiels où tend l'effort des paysagistes d'aujourd'hui. Non qu'on n'accueille favorablement le paysage aux Champs-Élysées et au Champ-de-Mars. Il est, avec le portrait le genre, représenté par le plus grand nombre d'individus, et c'est au maître paysagiste Harpignies qu'a été décernée, cette année là, la médaille d'honneur. Mais ce choix est vraiment bien tardif. Je m'en réjouis tout de même : mieux vaut un anachronisme qu'une injustice. Harpignies rappelle — en peignant toutefois une nature en général plus fruste — les beaux noms d'une école qui a fait son temps. Mais autour de lui, combien d'attardés sans maîtrise, surtout aux Champs-Élysées!

Les impressionnistes ont voulu faire le paysage universel. Cela, en réagissant contre deux habitudes : la recherche presque constante du coin de nature pittoresque, du « paysage à faire » — et la distribution parcimonieuse de la lumière, lumière argentée du matin ou lumière dorée du soir. Pour le premier point, ils ont des émules, même parmi les peintres mentionnés et médaillés. MM. Chudant, Gosselin, Clermont; Leliepvre (dont les cadres sont, hélas, voilés de crêpe)... M. Pointelin surtout nous représentent bien une nature simplifiée par une poétique synthèse. — Quant à la lumière, je reconnais qu'elle n'a pas encore envahi les toiles comme les peintres du soleil pourraient le souhaiter. C'est que sa distribution est à elle seule un moyen d'expression précieux, et je crois que les poètes, eux

aussi, ont plus souvent chanté l'aurore et le crépuscule que « midi, roi des étés ». Et cependant M. Rigolot, parmi les orientalistes, M. Marius Perret, dans sa *Plage du Sénégal*, MM. Garibaldi, Gagliardini, Montenard, peintre du Midi, M. Quignon, qui se plaît à détacher des têtes fleuries d'arbres fruitiers sur un ciel bleu, savent eux aussi que la terre n'est pas noire et que « l'azur chante et rit silencieux ».

Le paysage méritait dans cette enquête une étude à part. Non seulement à cause de la place matérielle qu'il occupe dans nos Salons. Mais on sait combien est significative de l'esprit d'une époque la façon dont, à cette époque, on voit la nature. Sous les influences d'individualités, et d'écoles, des influences plus profondes travaillent obscurément. A mesure que l'homme comprend mieux ce qu'il est dans l'ensemble des choses, sa vision de l'espace s'agrandit. Ses regards se portent plus loin parce qu'il fait de moins fréquents retours sur lui-même. Les peintres de 1830 ne croyaient pas qu'un site eût besoin d'être riche comme un somptueux décor, paré et poudré comme une coquette. Mais ils voulaient le rendre intéressant dans sa pauvreté. Les maîtres du paysage d'aujourd'hui nous peignent une nature de plus en plus simple et générale. Son seul attrait réside en ce qu'on sent qu'elle est aimée, et elle est aimée parce qu'elle participe à la dignité de tout ce qui vit. En se simplifiant, le paysage s'agrandit. La lumière diffuse vient de plus loin, de plus haut. Dans un site, mille sites sont évoqués. Malgré les défaillances, malgré les asservissements aux anciennes formules, le développement du paysage contemporain nous fait honneur. Si, au lieu d'une exposition de portraits, on eût fait le mois dernier à l'École des Beaux-Arts une exposition de paysages, les enthousiastes du passé auraient eu assurément moins beau jeu. Oui, les vieux maîtres ont vu plus profond dans les yeux de leurs modèles que ne le font les Carolus Duran, les Jules Lefèvre et les Bonnat. Ils ont rendu avec plus de vigueur vraie le repoussé des sentiments dans les traits. Mais s'ils ont si bien mis en relief le caractère du grand seigneur et de la haute dame qui sortent du cadre comme des apparitions ou s'éclairent d'une lumière mystérieuse de confessionnal entrouvert, c'est qu'ils ont concentré sur l'individu l'attention que nous dispersons dans l'univers dont il fait partie.

* * *

Pour caractériser d'un mot les multiples efforts manifestés par l'art d'aujourd'hui, on lui applique l'épithète *d'art inquiet*. M. Eug. Müntz s'indigne de cette inquiétude. Il parle, il est vrai, d'abord d'art décoratif. Mais son génie impatient le pousse à la généralisation. Il rappelle aux novateurs que « les Grecs ont mis trois siècles à inventer et à perfec-

tionner un type, que l'art romain déjà indiqué sous les rois s'est prolongé jusqu'à Théodose, qu'il a fallu cinq cents ans pour permettre l'évolution du Gothique et de la Renaissance ». Tout cela est vrai. Mais à une époque d'inquiétude correspond un art inquiet, et cette inquiétude est une noblesse, quand elle est causée par le sentiment de l'insuffisance des traditions héritées pour exprimer les aspirations nouvelles.

Il me semble qu'un bel idéalisme peut rendre compte des techniques variées. Les sceptiques les expliqueront par le désir de se distinguer, par la nécessité de forcer l'attention. Il y a de tout dans un acte humain. Mais une interprétation plus haute n'est pas interdite. Le poète trouve que les mots à valeur trop définie sont monnaie incommode pour les échanges complets de pensée. L'artiste se demande si les formes et les couleurs qui tombent sous les sens ne sont pas plutôt des barrières isolant les âmes que des intermédiaires entre elles. Il renversera ces obstacles ou il les tournera : le pointilliste essaie de rendre les vibrations de la lumière, la vie des frondaisons frémissantes. Le coloriste du plein air symbolise les communications intimes par les actions extérieures, les conversations muettes des consciences par les reflets des corps sur les corps. Le coloriste de l'ombre (Carrière — MM. Berton, Tournès, Lerolle...) désespérant d'exprimer l'immatériel par le matériel, subtilisera la matière. Il ne noiera pas les objets dans le clair-obscur classique encore trop limpide. Il les dégagera comme à regret d'une brume opaque. Dans son effort pour percevoir le dessin latent, pour achever les formes indiquées, l'observateur — objectivant le mouvement dont ses organes lui donnent la sensation — aura l'illusion des poitrines soulevées par le souffle et des paupières palpitantes. D'autres, comme M. Aman Jean, peindront avec une largeur presque paradoxale et diront peu pour laisser beaucoup rêver. Quelques-uns enfin (M. Leempoels, Mlle E. Sonrel) sembleront se demander si leurs contemporains ne font pas fausse route et chercher auprès des Holbein et des Dürer le secret de pénétrer cette enveloppe matérielle, qui donnait à Maupassant une impression affolante d'isolement des individus, par l'observation exacte des moindres rides qui prolongent ses tressaillements.

M. Eug. Müntz, en nous reportant à l'exemple de l'antiquité et du moyen-âge, songe surtout à l'architecture et à la sculpture. L'art d'aujourd'hui, n'est-ce pas la peinture ? Les deux premières exercent une influence conservatrice ; elles rappellent la composition harmonieuse et solide, la pureté de la ligne. La peinture représente la tendance progressiste. Elle est la dernière née des trois. On lui permet les espérances sans borne, les caprices, les audacieuses fantaisies. Et parfois, à son exemple s'émeuvent les vieux arts de la pierre et du bronze :

Carpeaux n'a pas fait assez souple. Rodin veut imposer au marbre la plasticité de la vie. On pousse l'expression jusqu'à la rendre hallucinante : et c'est l'art de M. Fix Masseau. Le bas-relief en assurant l'équilibre permet plus de mouvement; et aussi la sculpture colorée dont la légèreté rassure l'œil.

Toutes ces tentatives simultanées ont provoqué le cri d' « anarchie dans l'art »! Un art vraiment vivant est toujours anarchique en un sens. Il doit l'être. Souhaitons qu'il le soit plus encore; nous nous en trouverons plus riches. Chaque époque a son idéal qui se traduit par des modes toujours trop puissantes. Quand les artistes semblent se tourner le dos, le plus souvent, c'est vers le même but plus ou moins distinctement aperçu qu'ils se dirigent. Le mieux est qu'ils le fassent par des voies diverses, qu'ils ne soient jamais satisfaits, qu'ils cherchent et cherchent encore. Cette anarchie-là n'est pas dangereuse. Les artistes d'un même temps se rejoignent dans un lieu supérieur aux volontés individuelles, et qui est l'idéal de ce temps.



Il reste quelques mots à dire de l'art industriel et des objets d'art, puisqu'ils forment une section à part dans l'un et l'autre Salon, et que s'est ouverte au Champ-de-Mars une exposition de la céramique. Voici des reliures de Petrus Ruban; des cuirs modelés à la main, frappés ou incisés de Saint-André; de fines verreries de Damon ; les coupes et les vases décorés d'émaux transparents de Georges Jean ; les faïences à reflets métalliques de la maison Massier; les grès flammés de Lesbross; la céramique maintenue dans des gammes douces et claires de Lachenal... Nos bons Parisiens se frottent les mains : La vie moderne se pénètre d'art, disent-ils, — et les philanthropes ajoutent : Il n'y a plus de barrière entre l'artisan et l'artiste.

Ils se paient de mots. En fait, si nous assistons à un effort dans ces deux sens, comme le résultat obtenu est mince auprès de ce qui reste encore dans le domaine des choses souhaitées! Peut-on dire que la vie moderne se pénètre d'art, parce que quelques privilégiés élèvent autour d'eux comme un mur d'objets précieux aux formes belles ? De délicates et d'originales manifestations d'art prennent prétexte de l'imitation d'objets usuels; mais les objets usuels ne réalisent pas plus de beauté. — D'autre part, je sais des artistes qui apportent à orner une coupe, à ciseler un marteau de porte autant de soin qu'ils le feraient à modeler une statue. Mais, quand l'artisan d'une manufacture a produit une œuvre vraiment artistique, est-ce assez, dans une Exposition du moins, de mettre sur cette œuvre l'étiquette de la mai-

son ? L'artisan est déjà un artiste. Il faut le lui dire : c'est le plus sûr moyen pour qu'il le devienne de jour en jour davantage.

*
* *

Si nous résumons cette enquête, voici, comme aux deux extrémités opposées, la peinture symbolique et l'art industriel : ni l'un ni l'autre ne tiennent ce que semblent promettre leurs noms. Là, ce sont des idées plus ou moins ingénieusement traduites, mais plus d'art. Ici, l'on s'attendrait à voir l'empreinte la plus directe de nos goûts sur la matière. Mais ce ne sont que bibelots d'étagère, moins faits pour réaliser dans l'utilité le plus de beauté possible que pour divertir simplement les yeux. Entre ces deux extrêmes, les peintres et les sculpteurs qui nous disent ce qu'ils voient : une inquiétude presque générale ; un souci — un peu plus restreint — de rendre à la nature et à l'homme leur véritable physionomie en restituant à celui-ci sa place légitime dans des groupes de plus en plus vastes, en élargissant celle-là ; un intérêt — bien marqué chez un petit nombre seulement — pour la classe la moins favorisée par l'état social actuel ; tels sont les principaux traits que nous avons mis en relief chez quelques-uns d'entre eux. Ces traits nous sont familiers. Conclurons-nous de ce fait que l'art est un miroir merveilleusement sensible et profond où chaque génération qui passe laisse plus d'images d'elle-même qu'elle ne le croirait ? Mais personne n'en a jamais douté. Le seul intérêt de notre effort consistait à le vérifier pour quelques tendances particulières dans des œuvres datées de 1897.

En théorie, en effet, tout le monde admet que l'art d'une époque en dise long sur cette époque. Nous nous souvenons même de ce principe devant les œuvres du passé. Devant celles du présent, nous semblons l'oublier. Les uns font son procès à l'art d'aujourd'hui et, en dernière analyse, leur reproche se réduit à ceci : Pourquoi n'es-tu pas l'art d'hier ? D'autres, comme éblouis par la lumière du livre nouveau et des discussions journalières, ne sont plus sensibles à la lumière plus douce qui se dégage des œuvres d'art. Et les voilà, errant de salle en salle, la lèvre dédaigneuse et l'œil las, en murmurant de temps à autre : « C'est toujours la même chose. » Que de fois, entre ces jugements contradictoires, nos artistes pourraient-ils simplement souhaiter la paix, s'ils n'avaient le malheur d'être plus sensibles encore au silence qu'à la critique !

NOEL HAIRDÈS.

PRÉFACE D'UNE BROCHURE

SUR LA QUESTION AGRAIRE

Après une série de mauvaises années — sécheresse, inondations, gelées, etc., — l'exode presque forcé ou du moins tentant des villages vers les villes passera peu à peu dans les mœurs. Ce sera une émigration, annuelle ou périodique, dont les conséquences, à différents points de vue, peuvent être fâcheuses.

« La persuasion ne saurait suffire pour retenir là-bas, obstinément attachés au sol natal, des malheureux que ce sol ne nourrit plus et auxquels, lorsqu'ils sont affligés par des revers soudains, on ne vient pas assez en aide. »

(*Journal des Débats*, 17 mai 1897.)

Pour parler efficacement aux gens de ce qui les regarde, il n'y a rien de tel que d'être des leurs. Je crois bien que Luther et Rabelais n'auraient pas si bien mis à nu et raillé les abus de la vie monastique, s'ils n'avaient eux-mêmes commencé par être moines. C'est du dedans que les coups les plus sensibles et les mieux dirigés viennent à toute institution sociale qui penche vers sa ruine. Aussi, quand il s'agit de faire comprendre aux campagnards les vices et les dangers du système qui monopolise le territoire national entre les mains d'une petite minorité, personne n'est-il mieux placé qu'un campagnard.

Non seulement il sait le langage qui a chance de persuader ceux auxquels il s'adresse ; mais il a vécu de leur vie, souffert de leurs souffrances ; il peut les atteindre au bon endroit, les toucher au vif ; il a pour lui l'éloquence des faits précis, des choses vues ; il peut pénétrer où d'autres n'arriveront pas, si habiles et si bien armés qu'ils puissent être.

Certes, il n'en manque pas de brochures destinées aux paysans (1).

(1) Je cite, au hasard de la mémoire : *Essai de Propagande socialiste à la campagne*, du docteur Delon ; *Leçon familière de socialisme*, de Mathurin Planton ; *Le Parti socialiste et la Question agricole*, de Jean Guêtré, avec une préface d'Adrien Veber ; *La Nationalisation du sol*, de Pronier ; *Lettre aux paysans*, de Georges Renard, etc., sans compter les brochures nombreuses de nos amis belges sur le même sujet.

Mais il n'y en aura jamais trop, si l'on songe combien il importe d'unir dans une action commune le peuple des villes et le peuple des campagnes, ces deux bras du prolétariat contemporain. Ce n'est pas chose facile d'entamer les cerveaux villageois; les idées nouvelles ont peine à s'y implanter, comme le coin du bûcheron dans le bon bois de chêne; seulement, une fois entrées, elles n'en sortent pas non plus aisément, et malheur à la féodalité capitaliste d'aujourd'hui le jour où se lèveront contre elle ceux qui furent les plus redoutables ennemis de la féodalité seigneuriale d'autrefois!

J'ai donc grand plaisir à présenter au public un travail solide, qui a poussé en pleine terre de France, comme un sauvageon resté peut-être çà et là épineux et rude, mais se dressant plein de sève et de vigueur dans l'air libre et le grand soleil.

La Vérité aux Paysans (1), tel est le titre de cette œuvre de conscience et de foi raisonnée, qui a pour auteur le citoyen Compère-Morel. Que contient-elle? Deux choses : l'exposé du mal et la recherche du remède.

* * *

Le mal, c'est la détresse croissante du paysan. Possesseur d'un lopin de terre, il ne peut lutter contre la concurrence du grand propriétaire, qui produit à meilleur compte grâce à ses machines, ses engrais chimiques, ses puissants moyens de culture intensive, sa faculté d'arriver aux marchés lointains ou d'attendre, pour vendre, le bon moment. Essaie-t-il d'emprunter? Il grève son bien d'hypothèques; il finit par n'être plus guère propriétaire que de nom, et il a beau se tuer de travail, les intérêts et les impôts à payer mangent d'avance la meilleure part de la récolte. Les tarifs de douane, qui ont la prétention de le défendre contre l'étranger, profitent aux gros, non aux petits; c'est du socialisme à rebours, la protection octroyée aux forts, non aux faibles.

Que faire alors? Quitter les champs pour la ville, comme le font tant de pauvres hères, qui s'enrégimentent ainsi dans la grande armée des prolétaires industriels, ou bien se résigner à tomber au rang d'ouvrier agricole, mal nourri, peu payé, sans indépendance et sans avenir, voué à la misère noire le jour où l'âge viendra paralyser ses forces.

* * *

Il faut un remède au malaise grandissant. Le vrai, le seul capable de guérir radicalement, c'est un changement profond dans la forme de

(1) La brochure est en vente à la librairie de la *Revue Socialiste*.

la propriété. Le territoire national doit devenir la propriété inaliénable de la nation, pour être exploité à frais et bénéfices communs.

Changement grave, qui est de nature à inquiéter, à effrayer parfois ceux qui doivent en profiter le plus, si bien qu'il faut leur en démontrer la légitimité, l'urgence et les avantages.

D'abord, il est de droit. Si la propriété individuelle est fondée sur le travail personnel, comme l'ont répété sur tous les tons les économistes, à quel titre un individu peut-il s'approprier, à l'exclusion des autres, la terre qu'il n'a point faite, la terre instrument indispensable à la vie de tous les hommes qui sont nés à sa surface ?

M. de Rothschild, avec sa fortune, pourrait aisément acheter la propriété d'un département français tout entier ; et rien dans la loi actuelle ne l'empêche de le convertir en garenne, si cela lui fait plaisir, et d'en expulser tous les habitants. N'est-ce pas là un exorbitant privilège ? Un prince ou un financier étranger peut devenir, par héritage ou à prix d'or, maître d'un large fragment de notre pays. N'est-il pas monstrueux qu'il puisse dire aux natifs : — Ce sol est à moi : vous n'y travaillerez qu'avec ma permission. Et, si je veux bien que vous peiniez pour moi, toutes les récoltes que vous ferez pousser me rapporteront de l'argent que j'emploierai contre vous lors de la première guerre.

Supposez, au contraire, la terre déclarée propriété collective. Cela veut dire : la terre à tous, chacun propriétaire. Cela veut dire : à chacun son existence assurée, puisque profits et pertes seront partagés entre tous au prorata de leur travail. Cela veut dire : à chacun sa liberté garantie, puisque un richard sans scrupule ne pourra plus refuser du travail à qui en demande, ne pourra plus imposer le choix au journalier qu'il emploie entre son gagne-pain et son vote, entre sa place et sa conviction politique ou religieuse.

Supposez la terre déclarée propriété collective. L'agriculture devient une grande entreprise commune, où tous sont intéressés et associés. Ce qu'elle rapporte entre dans la poche de tout le monde et non plus de quelques-uns. Les revenus forment un immense fonds social qui est réparti entre tous les travailleurs. La société distribue chaque année des dividendes à tous ses membres, comme une compagnie par actions à ses actionnaires. Plus d'impôts. Les rôles sont renversés. La société ne mendie plus d'argent pour vivre ; elle paie au lieu d'être payée ; et, maîtresse des autres moyens de production comme de la terre, elle est assez riche pour qu'il n'y ait plus de pauvres (1).

---

(1) Nous lisons dans *La Dépêche* (de Toulouse), à la date du 23 avril 1897 :

« Les procédés de toute nature dont dispose le fisc viennent de permettre de faire l'évaluation de la fortune totale de la France.

« La fortune totale de la France s'élève à trois cent vingt milliards, dont 141 milliards pour la fortune immobilière et 179 milliards pour la fortune mobilière. »

Et qu'on ne parle pas de servitude, d'encasernement, de réglementation tracassière ! Tout le monde devra travailler, il est vrai ; les oisifs de profession pourront alors regretter le bon vieux temps où il était si commode de vivre aux crochets d'autrui, comme le gui parasite aux dépens de l'arbre fruitier. Mais qui donc, parmi les paysans, ces laborieux, réclame pour les gens valides le droit de ne rien faire? D'ailleurs, une fois sa tâche remplie, libre à chacun d'aller, de venir, d'employer à son gré le temps qui lui restera. Libre à chacun de disposer à sa fantaisie de ce qu'il aura gagné par son travail. Libre même à qui le voudra d'avoir, et mieux qu'aujourd'hui, son clos, son jardin, sa maison. Seulement tous les détenteurs d'un lopin de terre ou d'un immeuble seront les locataires de la collectivité; la propriété bâtie ou non bâtie qu'il leur plaira d'occuper pourra leur être octroyée à bail par l'État, le canton, la commune, peu importe, à la seule condition que les loyers rentrent dans la caissse commune. Ce qui disparaîtra, ce n'est pas la possibilité de se faire un nid pour soi et sa famille; c'est la faculté d'exploiter les autres en accaparant à son profit plus de terrain qu'on ne peut en cultiver. Il est aisé de réserver une partie du sol pour les maisons d'habitation, pour les jardins qui seront affermés par des particuliers, et même pour les grands parcs de plaisance qui seront ouverts à tous. Le reste du territoire national, exploité au profit de tous avec les méthodes et les ressources que la science mettra de plus en plus à la disposition de la société, suffira pour multiplier de façon incalculable (1) la production agricole qui correspond encore si peu aux fécondes énergies de la nature.

Donc l'établissement d'un régime collectiviste, c'est-à-dire d'un régime où, contrairement à ce qui se passe de nos jours, la propriété collective ait la grosse part et la propriété individuelle la petite, voilà le but que doivent poursuivre paysans aussi bien qu'ouvriers, parce que ce régime est juste, avantageux à tous les travailleurs, favorable à la liberté des individus et à la prospérité générale de la société.

Ce retour de la terre à la collectivité, les penseurs socialistes le réclament de longue date; quelques-uns d'entre-eux, Walras, par exemple, ont étudié minutieusement la façon pacifique dont pourrait se faire l'opération. Mais elle s'impose si bien que des écrivains à demi ou tout à fait hostiles au socialisme, comme Ricardo, Stuart Mill, Charles Secrétan, Henry George, Herbert Spencer s'en sont proclamés partisans. A ceux qui croient avoir tout dit, quand ils ont crié à l'uto-

(1) Voir dans la *Revue Socialiste* d'avril 1897 : *Le Problème de la Richesse*, par Désiré Descamps.

pie, je citerai seulement ce télégramme de Melbourne que des journaux de Londres publiaient à la date du 23 avril dernier : « Dans la convention fédérale australienne, la proposition en faveur de la nationalisation du sol a été repoussée par 21 voix contre 13. » Ainsi dans une convention où sont représentés tous les états d'un pays presque aussi grand que l'Europe, 8 voix seulement de majorité contre cette mesure qui effare tant de gens dans l'Ancien Monde! On voit que l'utopie est en bonne voie de devenir une réalité.

*
* *

Oui, *la terre à tous* est la formule de l'avenir, d'un avenir moins éloigné peut-être qu'on ne le pense. Mais, en attendant, n'y a-t-il rien à faire ? Faut-il laisser se dérouler, sans rien tenter pour venir en aide aux paysans, l'évolution économique qui les met à la gêne et peu à peu les dépossède ?

Les socialistes ne sont point le parti du *« tout ou rien »*. Ils savent que les profondes transformations sociales ne s'accomplissent pas d'un coup de baguette. Ils ne dédaignent pas les réformes prochaines, dans l'espoir d'une révolution plus ou moins lointaine. Ils n'oublient pas les souffrances des générations présentes dans le mirage du bonheur promis aux générations futures.

Ils ont, par suite, un programme agricole, composé de deux parties qui se complètent. D'une part, garder les yeux fixés sur le but qui se dresse à l'horizon et qui est l'organisation scientifique et rationnelle d'une société collectiviste; d'autre part, réclamer, accepter, faire passer dans les mœurs et les lois tout ce qui peut rapprocher du régime conçu par eux comme le mieux adapté aux besoins et aux droits de l'humanité actuelle; voilà, sous ses deux aspects divers, la ligne de conduite qui leur est tracée.

A titre provisoire, ils veulent donc tout ce qui peut alléger la vie des paysans, en leur enseignant à associer leurs forces et à gérer en commun leurs intérêts : extension des biens communaux, achat d'engrais et de machines par les communes ou les syndicats, assurances collectives, travaux entrepris en coopération. Ils veulent encore pour eux réduction des impôts et du service militaire, organisation du crédit et de l'enseignement agricoles, tout ce qui peut contribuer à leur faire une existence plus digne d'être vécue. En revanche — effet différent de la même tendance — ils recherchent tout ce qui peut amoindrir la puissance et la richesse dangereuses, non pas du petit propriétaire qui peine et végète misérablement sur son lambeau de terre, mais du grand terrien qui vit grassement du travail des autres,

qui exploite de loin de vastes domaines et qui tend à redevenir un seigneur féodal en accaparant le sol et en se faisant payer l'usage de cet outil universel fourni par la nature.

Les hommes de la Révolution disaient : « Guerre aux châteaux ; paix aux chaumières ! » Les socialistes disent plus précisément : — Vivent les abeilles qui font le miel ! A bas les frelons qui le pillent et le dévorent sans savoir le faire !

*
* *

J'ai résumé la thèse que soutient et développe le citoyen Compère-Morel. Je l'ai dégagée, pour en faire saillir les grandes lignes, non seulement des détails qui l'enguirlandent, mais des preuves qui l'appuient, des raisonnements qui en démontrent le bien-fondé. A ceux qui réclament avec raison des chiffres exacts, des arguments serrés, une documentation solide, je ne puis que dire en terminant cette préface : — Ne vous arrêtez pas au vestibule ; entrez dans la maison ; vous y trouverez ce que vous cherchez.

Georges Renard.

MÉDECINE ET MÉDECINS

UN COIN DE LA CRISE OUVRIÈRE AU XIX[e] SIÈCLE

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la presse enregistre les doléances des médecins sur leur situation tant professionnelle que morale ; mais, depuis quelque temps, la continuité, la généralisation et l'exaspération des plaintes accusent l'état aigu d'une crise, en même temps que leur thème trahit une méconnaissance absolue de ses origines. Celles-ci sont déjà lointaines, bien plus générales, bien plus dans la *force des choses*, que les conditions — qui pourraient être accidentelles — auxquelles on attribue la décadence de la profession : *augmentation du nombre des médecins, concurrence des médecins étrangers, extension de l'exercice dit illégal, etc...*

Si l'on examine les expédients, — *renforcement du privilège par la suppression des officiers de santé, répression de la concurrence étrangère et de l'exercice illégal, création d'un Ordre des médecins,* — proposés pour remédier à une situation incontestablement de plus en plus fâcheuse, on les voit découler de l'étiologie enfantine que je viens de rappeler. En dehors de leur puérilité, ces conceptions accusent l'oubli complet des causes réelles, fondamentales, fatales, d'une évolution dont le point de départ est bien plus ancien que ne paraissent le soupçonner nos réformateurs autoritaires, évolution dans laquelle nous ne représentons qu'une infime minorité de victimes.

*
* *

Lorsqu'ils ne sont pas *fonctionnaires* ou *salariés* par des entreprises, les médecins sont ce qu'on appelle partout des *ouvriers en chambre.* Et la crise que traverse depuis une cinquantaine d'années leur industrie a pesé, avant de les atteindre, sur toutes les classes d'*ouvriers isolés.* Ceux adonnés plus spécialement aux professions dites *manuelles,* ont

été les premiers atteints et aussi les premiers à voir clair dans un état de choses contre lequel ils n'ont pu efficacement lutter jusqu'ici, mais que du moins ils jugent sainement. Comme les médecins qui demandent aujourd'hui le relèvement du niveau des études et la création d'un *Ordre*, quelques-uns ont cru voir un remède à la décadence de leur profession dans la reconstitution des *jurandes* et des *maîtrises*. Il y avait là un essai de solution auquel on a dû renoncer. Je crois que les défauts qui en ont détourné seraient, chez nous, bien plus accentués encore que chez les artisans.

*
* *

A mesure que s'est développée la grande industrie, renforçant les effets bons et mauvais d'une centralisation dont les méfaits ne sont pas seulement d'ordre politique, la *clientèle locale* et le *petit atelier* ont tendu à disparaître progressivement, aussi bien quoique plus lentement pour les médecins que pour les cordonniers par exemple. Les artisans habiles ont disparu du village, où mes contemporains en ont encore connu dans leur jeunesse, parce que la clientèle dont ils vivaient s'est dispersée. De remarquables ouvriers du bois, du fer, du cuir, n'ont été remplacés ni au village, ni à la petite ville; leurs successeurs ont abandonné le métier, ou l'ont désappris, n'en gardant en main que les manœuvres utilisables dans les usines; ils se sont *spécialisés* dans le sens le plus lamentable du mot : ceux qui possèdent *leur état* se font rares partout.

Les médecins ont tenu plus longtemps que les cordonniers; peut-on dire qu'ils tiennent encore? La forme de leurs doléances marque qu'ils se cramponnent. Essayons de leur montrer qu'ils s'y prennent mal et font fausse route.

La clientèle se disperse; que faire? Ne pouvant la suivre, il faut la retenir ou l'appeler. En présence des facilités mises par les chemins de fer au service de *la publicité, l'isolé* ne peut guère songer à la retenir. Il ne lui reste qu'à l'appeler; et il n'a pour cela qu'un moyen : recourir, lui aussi, à la *publicité*. Qu'on l'avoue ou ne l'avoue pas, toutes les combinaisons proposées, celles mêmes qui répudient le plus hautement ce but, n'en visent pas d'autre; et ce n'est que sur la question des voies et moyens que portent les divergences vraies ou simulées. Mais la publicité ne peut être profitable que dans les grands centres ou sur les grandes routes. Mais encore, le travail d'*un seul* ne saurait faire face aux « demandes » qu'amènerait une publicité fructueuse : celle-ci semble n'être possible dans des conditions acceptables de rendement, que pour des *associations* (qui ne tiendront pas chez nous, les médecins étant la gent la moins associable), ou pour des *entrepreneurs* utilisant

la compétence technique de médecins qu'ils emploieront en nombre, ou qui ne représenteront qu'un rouage spécial dans une *affaire* occupant un personnel varié. D'ouvrier en chambre, voici le médecin devenu ouvrier d'usine.

*
* *

C'est de l'ère du développement de la grande industrie et du renfort de centralisation qui en fut progressivement la conséquence que date, en France, l'avènement de la publicité. Dans cette voie, comme dans bien d'autres, nous avons suivi l'exemple d'un pays voisin qui nous avait devancés dans son évolution économique.

En remontant à soixante ans environ, nous voyons les murs de Paris, et aussi des moindres villages, couverts d'annonces de la pâte Regnault et du biberon Darbo, lancés par un des nôtres, le docteur L. Véron, — de celles d'un teinturier qui n'admettait « plus de vieilles étoffes » — de celles aussi d'un cabinet médical ouvert par un ancien tailleur dans le voisinage des Halles.

Regnault a-t-il jamais existé? Si oui, et s'il eût fait lui-même une pâte dont il aurait été l'auteur, les temps étaient déjà venus où il aurait eu de la peine à vivre d'une formule sur laquelle se sont édifiées plusieurs fortunes. Pareil eût été le cas de Darbo, devenu millionnaire, s'il n'avait eu affaire à un associé-commanditaire aussi habile qu'audacieux. Je me suis laissé dire que le teinturier n'avait pas aussi bien réussi : une mise de travail trop considérable en vue de bénéfices médiocres ne pouvait suffire, en présence d'énormes frais de publicité, à soutenir *une* maison qui prétendait *rester maîtresse de ses procédés*. Le tailleur médicant fut plus heureux. Installé dans un quartier populeux aussi vivant la nuit que le jour, son cabinet fournissait seize heures de consultation par jour. Quatre médecins s'y partageaient la besogne, qui consistait à faire vendre comme remèdes, sinon secrets du moins non désignés sous leurs noms du Codex, des préparations pharmaceutiques tout à fait orthodoxes. Moyennant des appointements de cinq cents francs par mois, on demandait à nos quatre confrères d'être toujours en frac, cravatés de blanc, et de bien mener la vente. Ce cabinet existe-t-il encore? C'est probable. Quoi qu'il en soit, il a fait des petits : le nombre d'officines semblables, administrées, les unes par des « laïques », d'autres par des médecins opérant seuls ou associés, est maintenant assez considérable.

*
* *

Aujourd'hui, la publicité des journaux politiques ou littéraires a, pour les besoins au moins du médecin isolé, à peu près remplacé celle

de l'affiche. Les gros entrepreneurs ne s'en contentent pas et s'offrent un prospectus à forme de journal, paraissant régulièrement ou non, tiré à un grand nombre d'exemplaires, et envoyé un peu partout, en France et à l'étranger. Je n'ai pas à juger ici au point de vue esthétique ces modes de publicité, dont il me suffit de constater l'existence : en dirigeant l'émigration des clientèles, ils ont encore aidé à leur dissolution.

A Paris, et peut-être dans deux ou trois grandes villes, la publicité commande le mouvement des malades. Elle n'y affecte toutefois pas seulement les formes brutales et mal vues de l'affiche ou du pseudo-journal, qui visent le populaire et les imbéciles cultivés, recrutant d'ailleurs des clients dans tous les mondes.

*
* *

Les *purs* (il y en a en médecine comme en politique, estimables quand ils ne font pas de cette attitude une profession), furent autrefois très sévères en matière de publicité. Les affiches blanches qui marquent la porte des professeurs de la Faculté ne trouvaient pas grâce à leurs yeux. S'ils n'allaient pas jusqu'à déclarer cette publicité déshonorante, ils lui reprochaient « d'être contraire à l'*égalité,* et de favoriser une *aristocratie* dans une confrérie où les chances de la lutte auraient dû être égales pour tous ». Ils en ont bien rabattu depuis et sont aujourd'hui *ralliés.*

L'influence de cette publicité officielle, pour laquelle j'étais dès lors plus indulgent, me semble avoir été fort exagérée par les purs de mon temps. J'ai beaucoup pratiqué dans le monde, où il faisait brillante figure et était fort recherché, un professeur de la Faculté, dont il fut doyen, président de l'Association générale des médecins de France, qui, fort désireux d'une clientèle dont il avait besoin, n'obtint jamais, sur ce terrain, que les succès d'un débutant médiocrement favorisé.

La très honorable notoriété que devraient assurer les distinctions obtenues au concours ne va plus guère, quand elle est seule, jusqu'au grand public, mis d'ailleurs en défiance par la connaissance des dessous des concours, contre les lauréats de profession. Un de mes camarades, médecin des hôpitaux et agrégé, dut vivre de travaux littéraires que lui confiait une grande librairie, jusqu'au jour où sa nomination au professorat vint le tirer d'affaire. Il y a peu d'années, un agrégé, chirurgien des hôpitaux, après des prodiges de travail et d'énergie, vivait encore d'un emploi de sténographe lorsqu'il mourut à la peine.

*
* *

Aux simples médecins des hôpitaux et aux professeurs libres, on

reprochait un affichage de leurs cours parfois moins discret que celui des officiels, prétendant qu'ils ne faisaient des cours que pour avoir occasion de les annoncer.

Mais les rares professeurs libres que leur enseignement conduisit à la fortune le durent à la valeur de cet enseignement, qui devançait de dix, de vingt, de trente ans, celui de la Faculté, et leur attirait une clientèle d'élèves déjà docteurs, la plupart étrangers, qui leur firent la plus profitable en même temps que la plus honorable des notoriétés.

* * *

Dure pour la publicité par l'affiche, l'opinion des purs — qui ne faisaient pas de cours — a été plus indulgente à celle par le journal, au moins par le journal de médecine.

Il y a quarante ans, peu de journaux de médecine vivaient des ressources combinées de l'abonnement et de l'*annonce* encore rare. Quelques professeurs de la Faculté et praticiens favorisés étaient les commanditaires effectifs de la plupart de ces mauvaises affaires, à la condition que le journal donnât de temps en temps en première page une de leurs leçons. Des professeurs officiels, l'usage s'étendit-il aux professeurs libres? Je ne saurais dire dans quelle mesure; mais j'ai collaboré, pendant un an au moins, à un journal ayant un vrai tirage et des abonnés, où, pour un abonnement de 250 francs, prix demandé, immédiatement réduit à 100, — au lieu de 6, — quelques professeurs libres avaient le droit de donner un article par mois, et de constituer un comité de rédaction, qui ne fonctionna d'ailleurs jamais. L'un de mes co-abonnés, chirurgien de grand talent, mais n'écrivant pas volontiers, avait trouvé un moyen ingénieux d'avoir de la publicité pour son argent : Président d'une société médicale de quelque importance, il donnait au journal des comptes rendus sommaires de ses séances sous ce titre en vedette : *Société de... Présidence du Dr X...* Le truc était-il nouveau il y a trente ans? Il s'est vulgarisé depuis.

* * *

L'enseignement libre représentait, lui aussi, un mode de publicité, en même temps qu'il facilitait la préparation de travaux dogmatiques. C'est à un autre point de vue qu'il faut l'envisager aujourd'hui que la Faculté a réussi à l'éteindre en lui offrant une maigre hospitalité et une plus maigre publicité, en prenant enfin possession d'une partie du terrain qu'il avait préparé.

L'enseignement de la pathologie et de la thérapeutique se faisait dans des dispensaires généralement peu fréquentés par les *étudiants,* qu'on n'interrogeait pas aux examens sur les matières qui s'y traitaient,

mais très suivis par les médecins étrangers, par des médecins de province de passage à Paris, par quelques médecins de la marine et de l'armée.

La Faculté a réussi, venons-nous de dire, à se débarrasser de cette concurrence enseignante; et elle y a réussi, devons-nous ajouter, à la satisfaction de la majorité peut-être de la population médicale qui ne prévoyait pas les conséquences de ce coup de Jarnac. On avait pu éteindre ou à peu près l'enseignement libre; mais les dispensaires où il se donnait subsistaient; leur rôle et leur organisation durent changer; — *et leur nombre augmenta.* L'enseignement n'ayant plus à y jouer qu'un rôle secondaire, le dispensaire devint un dédoublement du cabinet, autour duquel une certaine dose de publicité inévitable a dû être admise.

Quand l'enseignement clinique était la principale raison d'être du dispensaire, et que sa vraie clientèle était les médecins, les malades y représentaient un *accessoire* indispensable; les soins y étaient partout gratuits. Aujourd'hui que la concurrence officielle en a détaché la plus grande partie de leur clientèle médicale, de celle qui faisait quelquefois leur fortune, les professeurs libres ont dû viser à s'indemniser autrement de frais qui devenaient plus considérables, car les « assistants » devenant plus rares, les malades s'y rendent plus volontiers. La plupart ont alors fait payer, au moins certains jours, des consultations et des soins qui jusque-là étaient gratuits. Donnant cette succursale à son cabinet, le médecin évite d'éloigner de celui-ci la classe largement rémunératrice de sa clientèle, en faisant, pour ceux de ses malades qu'il tient avec raison à écarter de chez lui, de la thérapeutique à prix réduits. Ce partage des malades, qui donne satisfaction à des exigences très légitimes, et protège en même temps ce qui reste d'un enseignement libre qui a encore des services à rendre, a fait faire la grimace à ceux qui avaient applaudi à la décapitation de l'enseignement libre; mais il me paraît une solution irréprochable de difficultés que ceux qui y font face n'ont pas créées.

Aujourd'hui, les dispensaires sont moins que jamais en odeur de sainteté auprès d'un parti que nous espérons n'être pas une majorité; après avoir applaudi à la campagne menée par les officieux contre l'enseignement libre, on se trouve embarrassé d'une victoire dont on voudrait maintenant supprimer les conséquences; il est trop tard.

S'apercevant qu'ils n'avaient fait que déplacer, en l'aggravant, la concurrence qui leur portait ombrage, les officieux sont alors partis en guerre contre les cliniques libres. Cette fois encore, quelques-uns au moins commencent à être inquiets en voyant l'empressement des administrations et des municipalités à leur donner satisfaction par la création, à nos frais, de cliniques officielles.



Nous venons de voir au dispensaire un double objectif : éviter que la clientèle gratuite ou au rabais envahisse un cabinet d'où elle chasserait la clientèle qui paie ; et faire par la publicité qu'il comporte, la notoriété nécessaire au praticien désireux de se conserver une chaire.

Mais cela entraîne des frais. Quelques-uns ont cherché à les atténuer par l'*association* : plusieurs médecins se réunissent pour jouir, à des heures et des jours différents, d'un local commun. De quelques-unes de ces cliniques on va en ville et y conduit des élèves. Rien de plus correct jusqu'au jour où quelques-unes de ces entreprises ont demandé et obtenu des subventions municipales.

Libres ou subventionnés, ces dispensaires à spécialités variées sont destinés à conduire plus loin ; les gratuits ont mené aux payants ; les payants mèneront à la *boutique*. Je ne me rappelle, il y a une cinquantaine d'années, qu'une seule boutique de tailleur à Paris ; aujourd'hui, elles y pullulent. Cela prouve simplement que, pour beaucoup, la publicité d'une façade sur rue peut être économique et suffisante.

Je ne doute plus que, d'ici vingt ans, nous ayons des boutiques, où la médecine générale et des spécialités diverses auront au moins des antichambres. Quelques praticiens y exerceront seuls ; d'autres s'associeront pour bénéficier de cette publicité ; d'autres, enfin, y auront des internes de garde à la disposition des clients à voir en ville. Ces combinaisons en vue d'une publicité nécessaire me paraissent inévitables ; et, si elles manquent de prestige, je ne leur vois aucune incorrection.



Au nombre des conditions de publicité les plus propres à attirer et à fixer une clientèle essentiellement mobile, il faut comprendre celle qui fut le plus longtemps la plus efficace en même temps que la plus honorable : la notoriété par les travaux.

Nos syndicats de dépréciation et une transformation des mœurs de la librairie lui ont fait perdre beaucoup de l'utilité qu'elle pouvait avoir pour les auteurs.

Un travail qui met au jour des idées neuves, des méthodes originales, a, s'il n'émane pas d'un haut fonctionnaire, toutes les chances de passer inaperçu lors de son apparition, ou d'être vite oublié : il a le tort d'arriver avant son temps. Plus tard, un effronté quelconque le réédite comme une œuvre personnelle, taisant le nom de l'auteur véritable, ou lui en substituant un autre, pris tantôt dans le haut man-

darinat, plus souvent aujourd'hui à l'étranger. Cette manière de faire a pris une extension considérable; et nous sommes inondés de *prospectus* qui voudraient se faire passer pour des *mémoires* originaux, sans que le public réputé compétent, le public médical, sache toujours faire la distinction.

Mais laissons de côté ce cambriolage dont nous sommes trop souvent les complices involontaires, pour ne tenir compte que de la production honnête, qui valait autrefois honneur et profit à son auteur. Les mœurs actuelles de la librairie l'ont entravée par un genre de concurrence sur lequel je ne sache pas qu'on ait encore appelé l'attention.

Les livres de science vieillissent souvent assez vite, — au moins ceux qui traitent de sujets nouveaux ou à l'étude. Aussi les éditeurs se sont-ils appliqués, sans y apporter toujours la compétence qu'exigerait ce genre de commerce, à avoir toujours du *nouveau*, *« l'article de saison »*, comme les couturiers et les modistes. L'éditeur qui vient d'acquérir un bon livre, mais qui sait les curiosités de son public, ne se préoccupe que médiocrement d'en *faire durer* la vente. Un débit de quatre à cinq cents exemplaires couvre ses frais. Sa clientèle (les librairies bien posées en ont encore), enlève en quelques mois les quatre cents exemplaires, auxquels on n'a pas ménagé la publicité. L'éditeur joue alors sur le velours; le reste de l'édition est une ferme d'un très petit rapport, mais d'un rapport net de frais, et la publicité des catalogues courants peut lui être coupée sans inconvénients. Le possesseur songe dès à présent au volume qui remplacera celui qui vient de « faire ses frais », et qu'il n'*attend pas du même auteur* : c'est du nouveau qu'il faut à son public; et une nouvelle édition, même refondue et mise à jour, paraît à celui-ci moins *nouvelle* qu'un livre neuf (?) d'un autre auteur.

Cette combinaison donne-t-elle toujours ce que les éditeurs en attendent? — On a fait, ces dernières années, quelque bruit d'une crise qui pèserait sur la librairie littéraire, et aurait conduit à vendre au poids, pour l'Amérique du Sud, des restes d'éditions dont la vente, tuée par l'accumulation des nouveautés, ne payait plus le magasinage. La librairie médicale n'en est pas encore là; elle pourrait bien y arriver.

Le livre, dont l'apparition n'a été qu'un feu de paille, ne représente donc presque plus une publicité efficace ; la piraterie qui s'exerce sur les mémoires s'exerce d'ailleurs aussi sur lui « s'il est de bonne prise ». Quant à l'auteur, il est lié par un traité prévoyant des éditions ultérieures qui n'ont jamais été dans la pensée de l'éditeur. Ce traité, en présence d'un tirage dont le reliquat ne se vendra qu'en vingt ou trente ans, s'il s'écoule, interdit à l'auteur de remanier son œuvre, de

la tenir à jour, de la refondre au besoin pour en porter ailleurs une version nouvelle qu'il a quelquefois en portefeuille. C'est un livre à la mer.

Quelques combinaisons ont été, m'a-t-on dit, imaginées par des syndicats d'auteurs désireux de connaître exactement le chiffre de leur tirage et de rester maîtres de leur œuvre et de la publicité qui peut en régler l'écoulement. Ils feraient les frais de leurs impressions, et auraient une librairie à eux, gérée par des agents désintéressés de toute spéculation.

Il est encore une vieille combinaison tombée en désuétude, qui fit la fortune de maint livre classique, *la vente chez les auteurs*, à laquelle je crois qu'il serait bon de revenir. Elle persiste çà et là dans le monde médical mal vu, et c'est ce qui sans doute l'a empêchée de devenir la règle. Elle représente la seule procédure qui laisse l'auteur maître de son œuvre et lui en assure les bénéfices spirituels aussi bien que temporels. Elle encouragerait peut-être, comme en Angleterre et en Amérique, la piraterie par *prospectus;* mais, à ce point de vue même, elle ne saurait guère faire pis que notre librairie, où la production est trop fiévreuse pour que les éditeurs, même honnêtes et instruits, puissent se tenir au courant de tout ce qui s'imprime sous leur couverture. L'édition chez les auteurs me paraît enfin seule pratique pour les *Mémoires*, auxquels l'hospitalité des librairies n'offre aucune chance d'écoulement, cette hospitalité fût-elle réelle, — ce qui n'est qu'exceptionnel, comme le savent ceux qui, ayant des recherches à faire, vont, sur la foi d'une indication d'ailleurs exacte, s'adresser chez l'éditeur, où le travail demandé est le plus souvent inconnu et introuvable. Il est inutile d'insister sur l'impossibilité qu'il en soit autrement.

Nous connaissons de bonnes *Thèses* qui, dans la condition que nous recommandons, auraient pu mettre à leurs jeunes auteurs le pied à l'étrier.

*
* *

Il est bien établi que, quelle qu'en soit la forme, la *publicité individuelle* est mal vue d'une majorité professionnelle indolente, envieuse, — et inintelligente puisqu'elle a toujours manœuvré ou laissé manœuvrer pour elle à l'encontre de son but, inavoué d'ailleurs.

La publicité individuelle a encore, pour ceux qui en accepteraient le secours, le défaut d'être coûteuse. Ces deux difficultés ont été tournées du même coup par des moyens dont il a été récemment fait, dans le grand public, un tapage resté sans écho dans la presse professionnelle.

Contrairement aux prévisions d'il y a cinquante ans, les chemins de fer et l'annonce n'ont pas supprimé les commis-voyageurs. A côté

de la publicité par la presse, qui fait la notoriété d'une « marque », le commis-voyageur va trouver *chez lui* le consommateur ou l'intermédiaire indolent; il représente un renfort de publicité, *qui va à son adresse et ne va que là*, une annexe de la notoriété dont il accroît considérablement le rendement utile.

C'est ce que paraissent avoir compris d'abord les chirurgiens. Chez nous, l'organisation était facile : pas de frais de tournées; remise de tant pour cent sur les recettes effectuées. L'accord fut d'abord tacite; lorsque l'habitude s'étendit, la remise fut nettement offerte ou demandée; aujourd'hui, les questions d'honoraires et de remises sont réglées d'avance par le courtier, en dehors du malade.

Il serait difficile de savoir où se recrutèrent les premiers courtiers; mais on peut affirmer, je crois, que ce fut en dehors du monde médical. Les premiers que j'ai vus opérer étaient des ecclésiastiques, réguliers ou marrons, de l'un et de l'autre sexe, opérant « pour leurs pauvres ». Derrière eux se faufilèrent des dévotes de tous les mondes. Aujourd'hui, non seulement le chirurgien mais le médecin trouve à son service une population dressée à ce genre de courtage : placiers commerciaux, agences matrimoniales, lionnes pauvres, domestiques de place. Maintenant, enfin, le courtage par des médecins se fait ouvertement : il est toute une classe de nos « confrères », étiquetés *rabatteurs*, qui, à Paris au moins, s'adonne à cette industrie, dédaigne d'exercer la médecine, et s'en vante à l'occasion. Ajoutons que, très mal vu d'abord parmi nous, le rabattage s'y est assez vite acclimaté, et que l'opinion professionnelle lui est généralement moins hostile qu'à la publicité; c'est là un symptôme intéressant à noter : la publicité manque de *gentry;* le rabattage est *légal;* tout dépend du *point de vue.*

Il me semble difficile que les étrangers ignorent tout à fait ces manœuvres dont tels de leurs compatriotes ont été victimes, lorsqu'ils ne se sont pas présentés *eux-mêmes* et sans intermédiaire au praticien de plus ou moins grande notoriété auquel ils avaient été adressés, de leur pays, par leur médecin. Par là s'explique la préférence qu'ils donnent généralement aux médecins exotiques leurs compatriotes, et la pullulation de ceux-ci, que leur qualité d'étrangers recommande seule à une clientèle spéciale. La plupart au moins de ceux que nous coudoyons ici ne nous font plus, en somme, qu'une concurrence qui serait négligeable, si elle ne mordait sur la clientèle des rabatteurs et de leurs patrons.

* * *

L'accroissement du nombre des médecins français a été donné aussi comme une des principales, sinon la principale cause de la détresse actuelle. Sans nier qu'il puisse y contribuer, je me demande s'il n'est

pas plus apparent qu'effectif. Sans compter ceux pour qui le diplôme est une contenance comme celui de licencié en droit, une introduction à la vie politique, toujours comme le titre d'avocat, une préparation à la vie agricole ou industrielle, il faut se demander si l'excès du nombre des médecins à Paris et dans trois ou quatre grandes villes n'est pas compensé, au moins pour une large part, par une diminution dans les campagnes, et aussi défalquer du chiffre des pratiquants les répartiteurs de clientèle : ceux qui font presque exclusivement le courtage.

* * *

Parmi les doléances professsionnelles, figure encore le développement des Sociétés d'assistance mutuelle, où des médecins dérisoirement rétribués voient un grand nombre de malades. Cela ne me paraît pas non plus détourner beaucoup de la clientèle payante. Les membres de ces Sociétés ont, à tort ou à raison, l'impression qu'on leur y en donne pour leur argent ; et, lorsqu'ils sont vraiment malades, vont consulter un autre médecin, — qu'ils paient.

Plus grave est la concurrence que nous font les administrations de l'Etat et les municipalités, détournant de leur affectation des fonds destinés à secourir les seuls nécessiteux. Mais il y a là une question générale sur laquelle je vais revenir.

* * *

Au fond, c'est d'argent qu'il s'agit ici ; comptons donc.

Soit A le public qui dépense pour être soigné, B le public médical honnête, vivant d'un travail réel, loyalement exécuté, public que je voudrais croire majorité dans les grandes villes, C le public médical véreux, dans lequel sont à comprendre plusieurs catégories, les unes tenues pour telles, les autres bien vues, au moins dans notre monde. Il est incontestable que A verse aujourd'hui aux mains tant de B que de C un tribut supérieur à ce qu'il était il y a moins d'un demi-siècle. Le prix moyen de nos honoraires s'est élevé, et s'est élevé plus que le niveau moyen des prix de toutes choses. De cela, nous sommes redevables en partie à une sélection de la « matière médicable », sélection opérée par les dispensaires et par les sociétés d'assistance, qui a soulagé d'un « poids mort » la pratique dont on vit, pour le reporter sur celle qui aide à attendre.

Mais nous sommes surtout redevables de l'élévation du taux des honoraires à l'influence indirecte de nos confrères véreux, parmi lesquels se rencontrent quelques financiers de génie.

A paie donc davantage ; B touche moins ; la différence profite à C. A qui la faute ? Je crois que la supériorité de C a consisté surtout à

savoir jouer des jalousies et des servilités qu'il est regrettable de rencontrer trop souvent chez B.

*
* *

Au temps où les doléances médicales cherchaient confusément leur voie, il était surtout question de la concurrence faite par l'*exercice illégal*. Le mot m'a toujours choqué, mais le mot seulement; au fond, j'ai toujours été partisan de la liberté de la pratique médicale : la responsabilité qu'entraîne l'exercice de toute liberté est encore ce qui garantit le mieux le malade des risques dont notre mandarinat ne le met pas assez sûrement à l'abri pour qu'on soit en droit de lui imposer notre infaillibilité.

Mon libéralisme professionnel m'a valu quelques occasions de confesser des gens qui se livraient à l'exercice illégal, tantôt par amour de l'art, tantôt pour en vivre. Mon impression à leur endroit a été le plus souvent bonne : quelquefois toqués, souvent ignorants, ils ont du moins sur bien des réguliers la supériorité de s'en tenir à ce qu'ils savent ou croient savoir. Presque tous gens de bonne volonté, ils s'appliquent à faire de leur mieux, sans lassitude et sans dégoût. Moins soucieux d'une « dignité » que nombre d'entre nous font consister à ne rendre que des oracles, l'*illégal* ne dédaigne pas d'intervenir manuellement dans l'exécution de ses prescriptions. C'est à lui qu'on doit la création ou au moins la conservation de pratiques que les médecins jugeaient au-dessous d'eux : l'hydrothérapie et les manipulations, par exemple. Les premières applications de l'électricité furent surtout dues à des physiciens; repoussées depuis plus d'un siècle par la masse des « Médecins », les voici qui rétrécissent singulièrement le champ de la compétence thérapeutique de ceux qui sont *fiers de les ignorer*. L'exercice illégal a exercé, en somme, sur la pratique médicale une influence progressiste au moins équivalente à la poussée en avant qu'a imprimée l'enseignement libre à l'enseignement officiel.

Mais, m'a-t-on déjà dit souvent, vous faites du charlatanisme un tableau singulièrement flatté ! — Pardon, ne confondons rien : il faudrait s'entendre sur ce qu'on appellera *charlatanisme*, et ne pas le confondre systématiquement avec l'exercice dit *illégal*. Le mot *charlatanisme* suppose une *tromperie consciente*. Tout ce qui, légal ou non, ne remplit pas cette condition, ne saurait être taxé de charlatanisme.

*
* *

A quels signes reconnaît-on le *charlatan?* A ce qu'il opère sous le couvert de faux titres, ou de titres qui n'en sont pas; et aussi, et surtout, à ce que c'est un *solennel*. Derrière le pontifiant, fût-il profes-

seur à la Faculté et membre de toutes les Académies, vous pouvez sans crainte de vous tromper affirmer le mystificateur, ou l'imbécile, l'un n'excluant pas l'autre.

— Mais, à ce compte.... ?

— A ce compte, les charlatans se rencontreraient surtout dans notre confrérie, *chez les légaux ?* Rien n'est plus exact ; et, au lieu du cauchemar indigeste que nous a donné le jeune auteur des *Morticoles*, il eût pu, s'il avait pris la peine de se renseigner et de noter les conversations de fumoir de nos dîners professionnels, trouver la matière d'un livre vivant, amusant, instructif, d'un cynisme souvent spirituel, où la note lugubre eût été assaisonnée de traits du meilleur comique.

Voici maintenant qu'on prétend — toujours avec l'arrière-pensée pécuniaire qui dirige la campagne — partir en guerre contre les professionnels indignes, et *moraliser* la *corporation* par la création d'un *Ordre des médecins*. L'idée n'est pas si neuve que paraissent le croire ses fauteurs actuels. Une campagne assez vive fut, il y a une quarantaine d'années, menée dans ce sens dans la plus importante des sociétés d'arrondissement de Paris, où elle occupa plusieurs séances. C'est à Cerise, je crois, qu'appartint le mot de la fin : « Et qui moralisera les moralisateurs ? »

Pas plus à l'avenir que dans le passé, on n'ira chercher les charlatans là où ils sont. En faisant la chasse à l'exercice illégal, à celui qui rapporte, — le seul dont on ait réellement souci, — on n'atteint pas le charlatanisme en règle, le vrai, l'immuable, le constitutionnel. En revanche, on fait une contenance à quelques habiles (?) qui mènent la troupe, une maigre et vague publicité à quelques syndicats, enfin le jeu de quelques industriels peu scrupuleux qui, prenant des médecins à leur solde, couvrent une marchandise inavouable d'un pavillon qui n'a plus de valeur que dans ce rôle.

* * *

En regard des charlatans, des solennels, et contrastant avec les gens de bonne volonté qui ne sont pas en règle, il est une classe de praticiens, strictement corrects, de la situation et de l'influence numérique desquels on peut et doit tenir compte, sans qu'il soit possible de s'intéresser à eux au point de leur sacrifier quelqu'un ou quelque chose : ce sont les soldats de l'armée dont les moralisateurs se sont improvisés officiers.

Ceux d'entre nous qu'une vocation a poussés vers la médecine sont la rare exception ; le hasard des milieux ou des circonstances fait des médecins de jeunes gens aptes à toute autre chose, ou même à rien. Beaucoup d'entre eux sont nés *fonctionnaires*, et se trouvent four-

voyés dans une profession qui veut de l'indépendance et de l'initiative. Quelquefois ignorant, mais non toujours; quelquefois laborieux, souvent paresseux ou doué d'un tout autre genre d'activité que celui qu'exigerait l'exercice de sa profession, le fonctionnaire-né, muni d'une seringue de Pravaz, d'un spéculum, d'un crayon de nitrate d'argent et de trois formules dont la mode le conduit à changer une tous les six mois, fait des visites comme il irait donner des leçons de piano. Suivant son tempérament, il court après la fortune ou l'attend dans son lit. Tant qu'il est « expéditionnaire » il n'est qu'à plaindre; s'il passe « sous-chef », il a la fortune insolente et devient d'un autoritarisme malfaisant. Si je m'arrête à cette figure, c'est parce que les « cahiers » des revendications actuelles et les agitations qui en ont préparé les formules me font craindre que les nés-fonctionnaires soient ou deviennent une majorité oppressive.

Cette classe n'a pas de débouché dans les industries qui emploient des médecins : les entrepreneurs n'en veulent à aucun prix. Est-ce une raison pour que l'Etat les adopte et leur crée, à nos frais, des emplois? Eux au moins y songent quelquefois. Peut-être roulons-nous sur cette pente.

*
* *

Le fonctionnarisme d'Etat compte, en effet, des partisans.

Ne comptons pas avec les intrigants modestes auxquels le titre de médecin en chef ou même adjoint de la colonne Vendôme fournit un petit plumet pour cartes de visite. Il en est de plus sérieux. A côté de l'accroissement du nombre des médecins dans les villes, on a signalé sa diminution dans les campagnes ; beaucoup de localités en manquent; et, en Suisse notamment (1), il a été sérieusement question de doter certains territoires de médecins-fonctionnaires attachés au sol. En viendra-t-on là ? — C'est possible. A Paris même on voit déjà la municipalité et l'administration de l'Assistance publique étendre l'octroi de soins gratuits à toutes les classes de la société, en subventionnant des entreprises particulières qui avaient une raison d'être en dehors de tout service public.

*
* *

Le fonctionnarisme au service d'entrepreneurs est moins bien vu que celui au service de l'Etat ou des municipalités ; cela me paraît souverainement injuste. J'ai eu déjà à insister plus haut sur ce que les entrepreneurs choisissent mieux que les administrations publiques un

(1) Voir la *Revue Socialiste* de juin 1894. Henri Mayor : *Le Traitement gratuit des malades par l'État.*

personnel dont l'incapacité leur coûterait de l'argent, et qu'ils n'ont pas qualité pour « couvrir », comme on dit en langage parlementaire. Si l'opinion leur était plus favorable, c'est d'eux qu'on devrait attendre des institutions tutélaires à la fois des intérêts des malades et de ceux de bien des médecins. Le patronat, tel qu'il fonctionne en Angleterre, peut donner une idée des facilités que les organisations privées donneraient à leurs débuts à nos jeunes confrères.

* * *

En dehors des épreuves cliniques, les épreuves des examens de la Faculté s'adressent exclusivement à la mémoire, qu'on surcharge à plaisir, aussi bien d'inutilités qui font masse en vue de l'élimination, que de notions utiles. Cela ne nous choquerait pas outre mesure, si cet entraînement mnémonique ne risquait d'être préjudiciable aux qualités de jugement. Combien des lauréats de nos concours, très forts, nous inquiéteraient, nous qui en connaissons les dessous, si, malades, nous les voyions auprès de notre lit!

A côté des inutilités dont on nous a chargé la mémoire, et que les spécialistes des concours oublient comme nous une fois leur but atteint, il est des omissions monstrueuses devant lesquelles notre esprit de routine nous laisse froids. C'est des gens du monde que j'ai entendus s'étonner *qu'il n'y ait pas à la Faculté de chaire de Vétérinaire!* C'est au Jardin des Plantes, et seulement depuis peu d'années, qu'existe une chaire de médecine comparée. Combien de fois, dans notre carrière, n'avons-nous pas eu à déplorer le snobisme des solennels qui furent nos maîtres et auraient cru leur dignité atteinte s'ils s'étaient abaissés à compromettre leur « science » dans le commerce des bêtes! Il fallait être les Diafoirus « qui tenaient des dieux les préceptes qu'ils nous ont transmis » — comme on pouvait naguère le lire en caractères lapidaires dans notre grand amphithéâtre — pour avoir méconnu les services qu'ont rendus à la médecine humaine les études de physiologie et de pathologie comparées. Et cet enseignement eût plutôt soulagé qu'encombré nos études, en nous faisant voir de plus haut des choses dans le détail anecdotique desquelles nous n'avons que trop de tendance à nous perdre.

Les réformateurs actuels, ceux même qui veulent « élever le niveau des études », ne paraissent pas avoir songé à combler cette lacune, par où l'on pourrait sans doute améliorer la situation de bien des praticiens. Si la Médecine était *une*, si la Médecine humaine n'était pas une *spécialité*, le village pourrait, comme la ville, offrir une situation acceptable aux médecins et aux vétérinaires, dont les attributions se confondraient.

Faudra-t-il que ce soit la liberté de la pratique ou l'exercice illégal qui comble cette lacune de notre éducation professionnelle, ce vice de l'organisation des secours ? Avant de remédier à la pénurie des campagnes par l'organisation d'une petite armée de médecins fonctionnaires, espérons qu'on leur permettra de rémunérer elles-mêmes un personnèl d'élite, vétérinaire et médecin, forcément supérieur à celui dont on songe à les doter.

* * *

Je n'ai pas eu, dans les pages qui précèdent, à appuyer sur la situation fâcheuse dans laquelle se trouve aujourd'hui une classe nombreuse et intéressante de travailleurs — ma section B de tout à l'heure ; — elle est trop connue pour qu'il y ait lieu d'y insister. Mais, remontant à ses causes, et les voyant tout autres que celles accusées par une agitation qui méconnaît leur nature et ne voit à opposer au mal que des remèdes qui n'en sont pas, je me suis demandé si les meneurs de cette agitation étaient tous sincères, et me suis trouvé conduit à en douter. Le mouvement date de loin, toujours sous les mêmes formes ; on ne se trompe pas si longtemps aussi lourdement ; l'erreur qu'au début je croyais naïve m'apparaissant maintenant manifestement voulue, il y avait lieu de remonter aux conditions sur lesquelles on avait systématiquement fermé les yeux.

Les difficultés de droit commun que nous traversons sont exploitées, contre les valides et les travailleurs, par un parti de stériles, de paresseux et de courtiers. Le *renard qui a la queue coupée* se fait connaître en prêchant que c'est la mode suprême ; chez nous, qu'il est du meilleur goût de cacher ce qu'on a à offrir, — et de le laisser offrir par le monsieur qui a la queue coupée. Garons-nous donc de la création d'un *opportunisme médical* qui, à l'ombre et avec l'aide de la Faculté qu'il commence à jeter par dessus bord, a préludé sournoisement à l'organisation du plus suspect des *bureaux de placement.*

De nos jours, — je ne prétends pas que ce soit l'idéal, — aucun *travail* n'est exploitable sans un *capital-publicité.* Le problème est de mettre ce capital à la portée du plus grand nombre possible, de le graduer et le modeler sur les besoins et convenances du travailleur ; pour le moment, il n'est pas autre part. Si donc il veut éviter, dans la mesure du possible, d'avoir à *dépenser* son activité en efforts inutiles, d'être tributaire des courtiers et des bureaux de placement, le *producteur isolé* doit aujourd'hui commencer par s'affirmer *lui-même.*

* * *

Après m'être apesanti sur les causes réelles — et fatales — d'une crise que presque tous déplorent ; après avoir cherché quels expé-

dients permettraient de donner satisfaction aux légitimes exigences des malades sans sacrifier la fraction intéressante et honorable de la famille médicale, me sera-t-il permis une échappée dans le champ de l'utopie ?

Beaucoup des nôtres ne craignent pas encore de faire des médecins de leurs fils ; ils se rêvent continués par eux dans une carrière particulièrement estimée, qui, si elle ne les a pas conduits à la fortune, a du moins entouré leur médiocrité d'une considération bienveillante, et lui a donné les satisfactions morales qui nous font de plus en plus défaut. Faut-il ruiner irrévocablement les généreuses illusions de ces excellents confrères d'un autre âge, qui croient possible un retour au statut d'*ante bellum ?*

Il y a une vingtaine d'années, un de nos jeunes confrères que la médecine devait être bientôt fière de compter au nombre des siens, débutait à Paris. En attendant la haute fortune scientifique à laquelle il était appelé, d'Arsonval professait la chimie à l'école Arago. Convié à y faire un jour le discours de la distribution des prix, il prit pour thème la *Centralisation de l'industrie par la machine à vapeur, et sa décentralisation rendue désormais possible par l'avènement industriel de l'électricité*, comportant l'utilisation des forces naturelles perdues.

Les doléances médicales m'ont, après bien d'autres, souvent rappelé ce discours ; et je me disais : Décentralisation, — résurrection de la province, — et, comme conséquence, reconstitution de ses populations, de son activité, de sa fortune, ... et des *clientèles locales.*

*
* *

Médecin, j'ai agité ici la question médicale ; maintenant j'aimerais céder la parole à des confrères en l'art de guérir aussi sinon plus éprouvés que nous, à d'anciens camarades d'études, nos collaborateurs de chaque jour, dont l'opportunisme médical a prétendu faire nos ennemis, aux pharmaciens.

A. Tripier.

Collectivisme, Communisme, Social-Démocratie et Anarchisme

ESSAI DE CONCILIATION (1)

Le socialisme a pris dans ces derniers temps un essor considérable. En grandissant, il s'est divisé. De son tronc gigantesque sont sortis plusieurs écoles et partis, lesquels se sont développés en sens divers, s'évertuant à isoler et à pousser à des conséquences extrêmes des principes et des méthodes, qui ne sauraient être vrais qu'à la condition de se compléter l'un par l'autre. De là des discordes et des luttes, qui ont eu un grand éclat et ont paru devoir arrêter pendant quelque temps la marche du socialisme. Mais il se produit à présent un revirement d'opinions : les partis et les écoles socialistes, après s'être beaucoup trop différenciés, tendent à l'heure actuelle à se rapprocher, et peut-être à s'amalgamer. L'entente sera facile, si on veut bien dépouiller

(1) Dans mon article sur le *Socialisme en 1896* (décembre 1896, p. 544) je signalais la formation éventuelle parmi les anarchistes d'un groupe répudiant les théories outrancières de certains d'entre eux et je félicitais le compagnon Merlino d'avoir eu le courage de se prononcer contre la propagande par le fait genre Ravachol. J'indiquais aussi les points essentiels sur lesquels les socialistes ne peuvent transiger et j'écrivais : « Nous n'acceptons pas la souveraineté *absolue* de l'individu; la liberté *illimitée* nous semble impossible là où il existe une société quelconque. Nous ne croyons pas à l'organisation *spontanée* d'un régime qui puisse être juste et viable; la *prise au tas*, comme base de répartition des produits du travail, nous paraît enfantine. Nous n'admettons ni la légitimité ni l'efficacité de l'attentat individuel, de la bombe qui frappe au hasard ou du poignard qui croit guérir un mal collectif en sacrifiant une victime de choix; nous estimons qu'il faut tendre à régler de plus en plus le conflit des volontés humaines *par la loi pacifique des majorités.* »

Le compagnon Merlino nous envoie aujourd'hui un article, où malgré des divergences faciles à constater, ses théories se rapprochent singulièrement du *socialisme libertaire* tel que nous l'avons toujours compris ici. La *Revue Socialiste*, fidèle à son habitude d'accueillir la discussion des doctrines lorsqu'elle est sérieuse et courtoise, n'hésite point à offrir à ses lecteurs cet intéressant article. C'est une contribution à la synthèse que nous poursuivons ici. *(Note de la Direction.)*

le socialisme de toute la riche floraison de formules doctrinaires et de théories secondaires, qui obscurcissent l'idéal et jettent le doute et la confusion dans les esprits. C'est ce que nous allons essayer de faire.

* * *

Relevons d'abord la confusion si souvent faite au sujet des mots communisme et collectivisme. Marx se disait communiste, Bakounine collectiviste. Leurs disciples ont renversé les rôles : les marxistes aiment la plupart à se dire collectivistes, tandis que les bakouninistes préfèrent l'appellatif de communistes. Quelle est donc la différence entre les deux termes? Y a-t-il une différence réelle?

Communisme et collectivisme sont présentés souvent comme des systèmes répondant à des principes opposés. Mais alors ils sont l'un et l'autre utopiques.

« A chacun selon son travail ». Cette formule collectiviste ne pourra jamais être appliquée à la rigueur, car les travaux sont de différentes sortes; il y en a de repoussants et il y en a d'agréables. Il n'est pas possible de rendre tous les travaux agréables, ainsi que quelques socialistes ou anarchistes le souhaitent; non plus que de les mesurer tous par heures et minutes. Il n'est pas non plus possible de séparer nettement la part de mérite qui revient, dans la production d'un objet, aux différents travaux du savant, de l'inventeur, du mineur, qui a tiré du sol la matière première, du constructeur de la machine, de l'ouvrier manufacturier et des ouvriers du transport. Une appréciation directe de la valeur intrinsèque des produits du travail ne peut pas être faite, pas même d'une façon approximative; et une telle appréciation, si elle était faisable, ne pourrait encore suffire à régler les échanges; car il faut tenir compte de l'autre élément de la valeur, l'*utilité*, élément variable, encore plus que le coût. Telle chose, en effet, qui a demandé pour être produite, mettons huit jours de travail moyen, n'en demande plus que six au moment où elle passe en consommation; et telle autre chose qui, au moment où elle a été fabriquée, était beaucoup demandée, peut perdre ensuite totalement ou en partie sa valeur, à cause d'une nouvelle invention ou d'un changement de besoins. Le mécanisme des échanges doit être assez sensible pour marquer toutes ces différences et variations de coût et d'utilité, du moins d'une façon approximative : c'est pourquoi nous croyons que, tout en organisant les conditions générales de la production dans l'intérêt collectif, tout en égalisant les conditions, la collectivité devra laisser les détails de l'organisation de la production et de la distribution de la richesse aux libres arrangements des individus et des associations, sans vouloir même exclure la possibilité d'une concurrence, d'ailleurs limitée, qui servirait

à obtenir une évaluation de l'utilité des choses et de la pénibilité des travaux, en général de l'élément subjectif, personnel, moral, des faits économiques (1).

L'idée de concentrer aux mains de l'État les grandes industries, de constituer au milieu de la société une administration ayant juridiction sur toute l'économie nationale, dressant le budget économique annuel, distribuant les tâches et fixant le rapport entre l'heure de travail et les produits, doit être écartée pour une autre raison aussi; car une telle administration, fût-elle élue par le suffrage universel, et lors même que tous ses actes seraient soumis à l'approbation du peuple, aurait toujours en elle-même assez de pouvoir pour en imposer à la masse du peuple, pour se faire des partisans et pour exercer une insupportable tyrannie.

Voilà des arguments bien graves, nous semble-t-il, contre l'application rigoureuse et exclusive de la formule collectiviste « à chacun selon son œuvre ». Mais il ne faudrait pas en déduire que cette formule n'a aucune valeur, qu'elle est tout à fait erronée. Elle indique, au contraire, assez bien que, une fois l'égalité des conditions établie dans la société, il faut pour le reste laisser à l'individu le choix de son travail et des objets de consommation (c'est en ce sens que Bakounine se déclarait collectiviste). Par conséquent, l'offre et la demande seront plus grands pour certains objets, et pour certains travaux que pour d'autres; c'est-à-dire qu'il subsistera une concurrence limitée, ainsi que nous l'avons dit. A une plus grande somme de travail ou à un travail plus demandé correspondra une plus grande rémunération ; et ceux-là qui ne voudraient pas travailler du tout, à moins d'en être incapables, ne trouveraient pas à satisfaire leurs besoins.

Le principe de mérite — ou de réciprocité — est le contenu essentiel de la formule collectiviste ; et en tant qu'expression de ce principe la formule est exacte. Mais elle ne contredit pas la formule communiste « de *chacun selon ses forces,* à chacun *selon ses besoins* » — ou principe de solidarité, qui en est le correctif et le complément nécessaire.

*
* *

En effet, le principe de solidarité ne doit pas non plus être com-

(1) Comment la collectivité pourrait-elle égaliser les conditions économiques sans prendre sur elle-même d'organiser la production et de répartir les produits ? On a proposé différents systèmes ; mais l'idée qui les domine tous est celle d'attribuer à la collectivité le haut domaine du sol et des grands instruments de travail. L'individu ou les associations en obtiendraient la possession sous des conditions à établir ; notamment le paiement d'une rente, représentant approximativement les différences de productivité des instruments de travail, les avantages de la situation, etc. Le produit de ces rentes serait affecté par la collectivité à des buts d'utilité générale, et à venir en aide aux incapables.

pris d'une façon absolue. Les hommes doivent s'entr'aider ; car, dans une société bien organisée, chacun profite du bien-être et souffre du malheur et de l'incapacité d'autrui. Mais la solidarité doit-être bilatérale. Si je dois travailler pour mon prochain, lui doit travailler pour moi ; si je dois prendre soin que ses besoins à lui soient satisfaits, lui doit en faire autant (hors le cas d'incapacité) pour moi. Sans une telle réciprocité, la solidarité ne serait qu'une nouvelle forme de l'exploitation de l'homme par l'homme.

En d'autres termes, il sied que réellement chacun travaille autant que ses forces le lui permettent et qu'il ne consomme pas plus que n'exigent ses besoins. Est-ce ce qui arriverait dans une société communiste ? Pourrait-on espérer que chacun travaillerait autant que ses forces le lui permettraient, et ne consommerait pas plus que ses besoins ne le demanderait ? Nous ne le croyons pas, car forces et besoins sont des termes assez élastiques. Comment saurait-on quels sont les besoins, quelle est la force de travail de chaque individu? Établirait-on une mesure égale pour tous ? Mais ce serait réellement faire entrer l'humanité dans un lit de Procuste. Voudrait-on procéder à une évaluation spéciale pour chaque individu ? Mais si une telle évaluation était faite par la communauté politique, on aurait un gouvernement communiste plus despotique encore que le gouvernement ou l'administration centrale des collectivistes. Il ne reste donc que l'évaluation individuelle, le communisme individualiste (deux mots qui jurent d'être ensemble) ou amorphe.

Mais il ne faut pas réfléchir beaucoup pour comprendre que ce système ne serait pas réalisable. L'individu étant appelé à fixer la quantité de ses propres jouissances et de son propre travail, serait nécessairement amené à fixer le travail et la consommation des autres ; car il est évident que plus les autres travaillent et moins ils consomment, plus largement nous pouvons vivre ; et, si dans une société, où tout le monde travaille à son gré, et prend « au tas », un individu se met à vivre un peu plus largement et à travailler un peu moins consciencieusement que les autres, et si d'autres l'imitent (par envie, peut-être), les autres membres de la société devront ou bien limiter leurs propres jouissances — voire même se soumettre à des privations — ou bien se surcharger de travail. On en arriverait donc bientôt à se quereller sur la quantité de travail à exécuter, et sur l'étendue des besoins de chacun ; tout individu faisant plus de cas de ses propres besoins et de ceux de ses amis ou parents que de ceux des personnes qui lui sont étrangères, de même qu'on voit les choses qui sont près plus grandes que les choses placées à distance. Il en serait ainsi du moins tant que de nouveaux sentiments ne se développeraient pas chez les êtres humains, tant que le sentiment de la solidarité, celui du devoir, etc., ne

seraient pas assez forts pour agir comme mobiles exclusifs ou principaux de la conduite humaine.

Cependant éclateraient dans la société des conflits et des luttes, qui entraveraient précisément le développement des sentiments altruistes.

D'ailleurs, même si tout le monde agissait dans le plus parfait esprit de fraternité, on aurait bien de la peine à se trouver d'accord. Comment l'individu saurait-il quelle quote-part de produits il pourrait consommer sans empiéter sur la portion du voisin ? Quelle quantité et quelle sorte de travail il lui faudrait exécuter ? L'individu ne pourrait pas deviner les sentiments ni les besoins des millions d'hommes ayant des rapports directs ou indirects avec lui : il agirait au hasard, consommerait tantôt plus, tantôt moins que de juste, ne saurait pas trop ce qu'on attendrait de lui, ce qu'il pourrait produire de plus utile à un moment donné à la société. Une organisation tant soit peu rationnelle de l'industrie et des échanges ne serait pas possible en de telles conditions ; en tous cas, il arriverait que les hommes honnêtes et consciencieux se donneraient beaucoup trop de mal à travailler et supporteraient bien des privations, de peur de nuire à leurs concitoyens, tandis que les impudents et les égoïstes feraient bonne chère.

Pour échapper à cette conclusion, il n'y a que l'argument de l'abondance absolue de toutes choses désirables, qui se produirait dans la société future. Mais une pareille abondance n'est pas vraisemblable. L'homme travaillera toujours — et se créera incessamment de nouveaux besoins, mais jamais il ne sera complètement satisfait, et jamais il ne passera sa vie dans le *dolce far niente*. Sous un régime communiste-amorphe on serait bien loin même d'une abondance relative ; car il n'y aurait pas possibilité de donner à l'économie cette systémation ou organisation rationnelle, qui doit augmenter la productivité du travail, diminuer, presque éliminer les faux-frais de la distribution mercantile actuelle, et accroître le bien être général — ce qui est certainement un des côtés les plus importants du socialisme.

Il n'est donc pas possible d'abandonner l'organisation de la production et des échanges à l'arbitraire de l'individu et des combinaisons individuelles, de proclamer le « travaille qui veut » et la « prise au tas ». Il faut une organisation permanente du travail et des échanges ainsi que de tous les grands intérêts sociaux. La base de cette organisation doit être le principe de solidarité — l'égalité des conditions assurée par la propriété collective des instruments de travail mis à la portée de tous ceux qui en ont besoin pour travailler. Cette base posée, le travail et la consommation doivent être libres ; les rapports économiques et l'organisation de l'industrie et des échanges résulteront des libres arrangements entre les individus et entre les associations. Ici le

principe de réciprocité trouve son application. La société pourtant doit maintenir l'action de ce principe en des limites convenables, tenir en échec les tendances trop égoïstes, assurer la justice, venir en aide aux incapables et pourvoir à d'autres intérêts généraux. Il y aura par conséquent des organisations différentes, des cas dans lesquels il sera donné à chacun selon ses besoins et d'autres dans lesquels il sera donné à chacun selon son travail. Pour les affaires d'intérêt général indivisible, le principe communiste s'impose ; la justice, la défense sociale, l'hygiène publique, etc., ne peuvent pas être organisées de façon à donner à chacun selon son travail, à faire contribuer chacun aux dépenses en raison de l'avantage qu'il en retire. De même le principe collectiviste ne saurait être appliqué à l'assistance que la société doit aux incapables, ni à d'autres services publics, dont il serait difficile de limiter la jouissance à l'individu. Les voies de communication, les ports, les écoles, les travaux d'assainissement, l'éclairage des rues, etc., tout cela est fait dans l'intérêt indivisible de tous les habitants d'un territoire, pour l'usage public, et on peut facilement prévoir que le nombre de ces services publics augmentera et qu'on y comprendra non seulement les moyens de locomotion, mais jusqu'à la production et distribution des objets de première nécessité.

Mais d'autres relations, notamment les échanges entre individus et entre associations, difficilement pourront être organisées selon le principe communiste. Il faudra nécessairement maintenir une proportionnalité entre le travail et la rémunération, entre ce qu'on donne et ce qu'on reçoit et entre la demande et l'offre, en un mot déterminer la valeur des choses et des services : et cela donnera lieu à des organisations appelées à assurer la justice dans les échanges par la publicité des données statistiques relatives à la production et à la consommation, par la mise en rapport direct de producteurs et consommateurs, et par une sorte d'assurance mutuelle.

*
* *

Nous arrivons donc à concilier le communisme et le collectivisme, à faire à chacun sa part dans la future organisation sociale — en distinguant entre relations sociales nécessaires ou fondamentales, et rapports volontaires et variables entre particuliers. Une bonne organisation sociale ne doit pas étouffer l'énergie de l'individu en lui ôtant toute initiative et toute liberté d'action ; — mais elle doit aussi assurer le fonctionnement harmonique des activités individuelles.

Dans n'importe quelle société qu'on puisse imaginer, les intérêts, les opinions, les besoins, les capacités, les sentiments, les tendances et les situations des hommes seront différents, et il n'y aura jamais identité d'intérêts entre l'individu et la collectivité. Au surplus, il y a des

intérêts qui dépassent la vie de l'individu, et il y en a qui excèdent le petit cercle de son existence. L'humanité d'un jour doit sauvegarder les intérêts et préparer le bien-être des générations suivantes : l'individu n'a pas un tel intérêt. Les hommes tous ensemble ont intérêt à observer et à faire observer la justice : chaque homme n'a pas un tel intérêt, beaucoup ont un intérêt contraire. La collectivité a intérêt à favoriser le développement intellectuel et le bien-être matériel de chaque individu, à assurer le fonctionnement harmonique des activités individuelles, en les faisant converger vers le bien public ; tandis que l'individu trouve plus aisé, s'il est physiquement mieux doué qu'un autre, de se ruer sur lui pour lui arracher une part du produit de son travail.

Tous les grands intérêts sociaux — instruction, hygiène publique, échange d'idées et de commodités — ont une portée supérieure à celle de l'intérêt correspondant d'un individu ou même de beaucoup. Le nombre des intérêts collectifs augmente toujours, car la vie de l'homme devient de plus en plus complexe et les influences réciproques augmentent. La société s'organise. Il fut un temps où la répression du crime était une affaire privée : elle est devenue une affaire nationale, voire internationale. Aujourd'hui presque tout ce qui a trait à l'activité économique est regardé comme une affaire privée : mais déjà on reconnaît à l'organisation du crédit, à la systémation des échanges internationaux, etc., une portée sociale. L'organisation du travail a sans doute un côté privé : c'est l'affaire aujourd'hui du capitaliste, demain ce pourrait être l'affaire de l'association des producteurs. En outre, à côté de l'intérêt des producteurs, il y a l'intérêt des consommateurs — qui aujourd'hui ne sont pas organisés et n'exercent qu'une influence indirecte sur l'organisation du travail. Enfin les rapports entre les industries sont aujourd'hui réglés par le pouvoir du plus fort. Il y a des industries — telles que les chemins de fer — qui affectent la vie de plusieurs autres, et qui exercent une vraie tyrannie sur les industries dépendantes et sur des populations entières. Il convient que tous ces rapports soient systématisés : au-dessus des intérêts particuliers, laissés à l'action spontanée des individus et des associations, il doit y avoir une organisation permanente des intérêts collectifs.

*
* *

Quelle forme revêtira une telle organisation ?

Remarquons d'abord que les relations sociales, dont il est question ici, étant nécessaires, l'organisation qui les concerne a toujours un caractère obligatoire. Ainsi pour la prévention et répression des crimes, on se récrie de voir confié ce pouvoir à un gouvernement : car le gouvernement se livre à des violences contre les citoyens. De

l'autre côté, l'exercice de la coaction sociale pour la répression des crimes ne saurait être laissé à l'individu, ni à des organisations volontaires, ainsi que le proposent M. Tucker et ses amis ; car il est évident que de telles associations seraient encore plus redoutables et dangereuses que notre police. Il faut, non pas individualiser, mais socialiser la défense sociale, la mettre à l'abri de la volonté des plus forts ou plus riches, ou plus rusés et de leurs coalitions — et l'arracher à l'arbitraire d'une minorité gouvernante, gouvernât-elle même au nom et par mandat de la majorité. Comment résoudre le problème ? Quelle sera l'organisation de la *défense sociale* dans la société socialiste ? Quelle sera l'organisation de la justice ? L'organisation de la propriété collective des moyens de travail ? Comment organiser les différents services publics ? Ne faut-il pas des règles constantes et certaines, assurant à tous les individus le droit aux moyens de travail, garantissant la liberté et l'indépendance de l'individu vis-à-vis du directeur de fabrique et de tout autre administrateur, etc. ? Qui édictera ces règles ? La nation tout entière ? Une assemblée de représentants ? Des individus possédant des capacités spéciales ? Avouons que ces questions — dont on ne saurait méconnaître l'importance — ont été quelque peu négligées par certains groupes socialistes, lesquels, sous l'influence de la doctrine marxiste, se sont à peu près bornés à l'étude des rapports économiques. On s'en aperçoit en parcourant un catalogue de la littérature socialiste, où les ouvrages qui traitent de l'organisation politique sont fort peu nombreux (1). Il y a des livres prétendant donner une vue d'ensemble du socialisme, — tels que les *Fabian Essays* — où pourtant la question sociale est envisagée sous tous ses autres aspects — économique, moral, religieux, etc., — mais son côté politique est complètement oublié. On ne s'étonnera donc pas de rencontrer chez les socialistes les vues les plus disparates au sujet des formes d'organisation des intérêts collectifs, et surtout une grande incertitude (2).



Beaucoup de socialistes sont partisans du système représentatif ou parlementaire ; et pensent que les inconvénients actuels de ce système disparaîtraient dans une société organisée sur une base égalitaire. Le

(1) Nous croyons devoir rappeler que la *Revue Socialiste* a publié des études sur le *referendum*, le droit d'initiative, l'évolution des croyances et des doctrines politiques, etc., qu'ainsi elle ne s'est jamais désintéressée des questions d'organisation politique. *(Note de la Direction.)*

(2) Voir, par exemple, la note finale de la *Critica sociale* aux articles de M. Arturo Labriola *Contre le referendum,* mars 1893. On ne saurait être plus perplexe : il est évident que l'organe du « socialisme scientifique » en Italie n'est pas du tout orienté sur les questions politiques.

suffrage universel serait l'expression sincère de la préférence accordée par le peuple aux hommes les plus capables et les plus dignes ; les représentants du peuple seraient les interprètes fidèles de la volonté et des intérêts de leurs électeurs. Leur tâche consisterait précisément à accorder les intérêts des différentes sections du peuple, à trouver la solution la plus conforme à la raison et à la justice, et à surveiller l'administration publique.

M. Arturo Labriola, dans les articles ci-dessus cités, demande que « tous les pouvoirs du peuple soient délégués (en bloc) à un nombre de citoyens responsables, *eux seulement,* vis-à-vis du peuple (le seraient-ils en effet ?) ; que ces citoyens responsables (nos députés) choisissent les fonctionnaires supérieurs (ministres), et que ceux-ci donnent l'investiture du pouvoir aux fonctionnaires des degrés inférieurs et en jugent les actes. » — Est-ce là l'idéal de la démocratie ? Mais cela suffirait pour rendre nulle l'égalité des conditions qui est l'essence même du socialisme. Délégation en bloc de la souveraineté nationale à une Assemblée légiférant sur tous et sur tout — hiérarchie gouvernementale. — Conséquence immédiate : une coalition de pouvoirs législatifs, militaires et administratifs, aux mains de quelques individus placés au milieu d'une nation désarmée et désorganisée. Conséquence dernière : les serviteurs du peuple changés en maitres — despotisme anonyme.

C'est justement ce qu'il faut changer : plus de Parlement bon à tout faire, plus de gouvernement, source de tous les pouvoirs, de tous ou presque tous les gains, de tous les honneurs ; plus de centralisation politique et administrative. Il faut spécialiser et séparer les fonctions administratives ; lesquelles doivent relever, non pas d'un gouvernement central, dont il faut se passer, mais du peuple (1).

Un système d'administration directe, ou « gouvernement du peuple par le peuple », à la Rittinghausen et à la Considérant (le peuple étant divisé en fractions de plusieurs milliers de personnes chacune, décidant par des *oui* et des *non* toutes les questions, qu'on voudrait bien lui soumettre), — un tel système ne pourrait pas fonctionner et donnerait beaucoup de prise à la corruption et à l'intrigue. Les gens, évidemment, ne pourraient pas négliger leurs affaires pour aller voter sur des matières dont ils seraient nécessairement ignorants : les quelques hommes politiques, auxquels échoirait la tâche de préparer les projets de loi, s'arrangeraient pour faire passer leur volonté à eux comme volonté du peuple, et de même ils s'arrangeraient dans

(1) Je dis *gouvernement central,* c'est-à-dire organisation hiérarchique exerçant une domination sur le peuple. Supprimer le gouvernement central ne signifie pas, bien entendu, supprimer tout *lien* central ou général. Le gouvernement, si d'une part il *lie,* de l'autre sépare. — *Divide et impera.*

l'exécution des lois pour le mieux de leurs intérêts de classe gouvernante.

Ni gouvernement centralisé — ni administration directe. L'organisation politique de la société socialiste doit consister dans la reconnaissance des droits et libertés *intangibles* de l'individu (droit à l'usage des instruments collectifs du travail, droit d'association, d'instruction, liberté de pensée, de parole, de presse, de choix du travail, etc.), et dans l'organisation des intérêts collectifs par délégation à des administrateurs capables, révocables et responsables, agissant sous le syndicat direct du peuple, lui soumettant leurs actes les plus importants *(referendum)*, et demeurant séparés et indépendants l'un de l'autre, afin qu'il n'y ait pas de coalition pour l'exercice d'une autorité semblable à l'autorité gouvernementale actuelle.

L'essence de la démocratie est justement dans l'absence d'une telle coalition, et dans la recherche des formes d'administration *(referendum*, droit d'initiative, mandat impératif, responsabilité des administrateurs, tribunaux administratifs, etc.), laissant le moins possible à l'arbitraire des administrateurs (1).

En ce sens, il n'y a pas de différence substantielle entre démocratie et anarchie. Gouvernement du peuple par le peuple — point d'oligarchie — cela veut dire, en somme, point de gouvernement. Le gouvernement de tous en général (démocratie), équivaut au gouvernement de personne en particulier (anarchie).

Nous aboutissons ainsi à une nouvelle conciliation des deux grandes sections du socialisme contemporain, — le socialisme démocratique et le socialisme anarchique. Les anarchistes aiment à appuyer sur la nécessité d'organiser le plus librement, le plus spontanément,

(1) Jusqu'à ces derniers temps le *referendum* — la plus importante de ces formes — n'avait que des partisans parmi les socialistes, et il figure encore dans les programmes du parti. Mais voilà que les *Fabiens* en Angleterre (Rapport présenté au Congrès socialiste international de 1896), Kautsky en Allemagne *(Der Parlamentarismus, die Volksgesetzgebung*, etc., Stuttgard 1893) et Arturo Labriola en Italie (articles cités) le dénoncent comme anti-socialiste et réactionnaire. M. Labriola soutient que le peuple ne doit pas exercer la souveraineté directement, mais bien par l'intermédiaire de ses représentants; qu'il doit se borner à indiquer les grandes lignes de la politique du gouvernement, et charger ses mandataires des applications. On sait où cela mène — à l'arbitraire parlementaire. Nous ne nions pas qu'on ne puisse faire au *referendum* les mêmes objections qu'au gouvernement direct; le manque de temps et de capacité dans le peuple pour délibérer sur les différentes questions d'intérêt général, et la possibilité de faire servir le *referendum*, ainsi que le suffrage universel, à des buts de domination. Cependant, appliqué à une société égalitaire, et pour les mesures les plus importantes, le *referendum*, le mandat impératif, le droit d'initiative, etc., sont d'utiles correctifs de l'arbitraire des mandataires du peuple.

avec le plus de décentralisation possible, les relations sociales nécessaires. Les socialistes démocrates désirent que cette liberté ne nuise pas à l'unité et à l'harmonie de la société; que les intérêts collectifs soient organisés d'une façon permanente; que les principes de justice et le pacte fondamental soient respectés et observés. Socialisme et anarchie, solidarité et liberté sont deux éléments de la société future et deux agents de dissolution de la société actuelle.

Disons quelques mots, en terminant, sur la question de tactique.

A cet égard, il y a parmi les socialistes toute une gamme d'opinions, depuis ceux qui croient qu'on peut conquérir l'État et réaliser le socialisme tout simplement par le bulletin de vote, jusqu'à ceux qui rêvent que la Révolution sera accomplie en supprimant l'un après l'autre tous les bourgeois, et en expropriant de la même façon individuelle tous les propriétaires.

Ce sont là deux opinions insoutenables, absurdes. La lutte pour le socialisme doit être combattue sur toute l'étendue de l'organisation politique, économique, familiale, etc., de la société actuelle. L'insurrection est un moyen : l'élection en est un autre; la grève, la coopération, etc., en sont encore. Chacun de ces moyens est impuissant, à lui seul, à amener la dissolution de la société actuelle et le triomphe du socialisme. Tous blessent, aucun ne tue. Voire même, pris à part, ils se corrompent et dégénèrent (exemple : la coopération, le parlementarisme, etc.). Toutes les fautes des partis socialistes militants proviennent de la mauvaise tendance qu'ont les hommes à changer peu à peu en but ce qui est d'abord et devrait rester toujours un simple moyen.

Pour conclure, il nous semble qu'au moment actuel un rapprochement s'opère entre les différentes écoles et partis, voire même entre les différentes classes sociales, qui doivent concourir à la réalisation du socialisme. Le problème s'approche de la solution. Le socialisme utopique est passé depuis longtemps : le socialisme doctrinaire (parfois dit scientifique) est aux abois. Le socialisme actuel veut être pratique, positif — pas du tout sectaire — humain.

Saverio Merlino.

Notes sur le Mouvement féministe

Les derniers ouvrages publiés en France sur la condition des femmes américaines pourraient faire croire que toutes les carrières leur sont ouvertes aux États-Unis et qu'elles n'ont qu'à demander pour obtenir. Il n'en est rien, à leur avis; et la vérité est qu'elles ont de sérieux adversaires qui s'opposent à ce qu'ils nomment leurs empiètements.

Elles ont, il est vrai, conquis le droit de suffrage dans quatre États, le Wyoming, le Colorado, l'Idaho et l'Utah qui sera représenté au Parlement américain par une femme député et une femme sénateur: Mmes Henriette Labarthe et Agnès Cannon. Mais partout ailleurs la partie est loin d'être gagnée. Aussi la lutte se poursuit-elle sur tous les terrains et, lorsque dans un siècle on écrira l'histoire de notre époque, ce ne sera pas une de ses particularités les moins curieuses que cet antagonisme déclaré entre l'homme et la femme.

En septembre dernier, le traducteur de langues vivantes attaché au bureau de l'adjudant-général à Washington ayant donné sa démission, on ouvrit un concours en cinq langues. Il fallait traduire en anglais des ouvrages de stratégie publiés en français, en allemand, en espagnol et en italien, écrire à la machine dans toutes ces langues, lire à haute voix, préparer un manuscrit pour l'impression, connaître le travail spécial dans une librairie moderne : classification, annotations, catalogues, etc., etc. L'adjudant-général voulait que le concours ne fût ouvert qu'aux hommes; mais comme les statuts s'y opposaient, il dut renoncer à cette restriction. Le concours eut lieu, tous les hommes échouèrent. Parmi les femmes une seule réussit et très brillamment : Miss Maud Stahlnacker, de Washington. L'adjudant-général exigea néanmoins que coûte que coûte la Commission d'examen lui fournit un traducteur masculin; aucun ne fut jugé capable d'occuper le poste. Mais Miss Stahlnacker ne s'en vit pas moins refuser la place qu'elle méritait si bien. Plusieurs journaux en ont exprimé leur indignation. Peine inutile. Quant à l'héroïne de l'aventure elle a été nommée, le 27 février dernier, commis dans le bureau de statistique du département de l'intérieur, avec un salaire de 1,200 dollars — 6,000 francs — par an. Elle l'a emporté sur trois compétiteurs masculins et se trouve être la première et la seule femme employée dans ce bureau.

Lorsque l'on se reporte à cent ans en arrière, alors que la ville de Northampton (Massachusetts), votait « qu'aucun denier public ne serait dépensé pour instruire les filles » qui à Boston ne pouvaient suivre l'école qu'en été, deux heures pendant l'après-midi, pourvu qu'un banc fût laissé libre par l'absence d'un garçon, on mesure mieux les progrès étonnants qu'ont faits les Américaines dans tous les domaines. Elles reçoivent presque la même instruction que les jeunes gens; l'Université de Chicago a établi une parfaite égalité des sexes. Et l'on comprend qu'en embrassant du regard le chemin parcouru, les féministes des États-Unis soient pleins de foi et d'ardeur dans leur lutte pour conquérir le droit de vote.

Il existe de nombreuses ligues et des clubs suffragistes dans toutes les grandes villes des États-Unis, comme dans d'autres de moindre importance. Aussi les femmes non suffragistes ont-elles jugé nécessaire de former une ligue d'opposition, où, chose plaisante, elles s'assimilent les procédés qu'elles réprouvent et s'initient sans le savoir, à une future tactique politique.

Dans les pays anglo-saxons où les femmes ont donné et donnent depuis près de quarante ans des preuves de savoir-faire dans presque tous les domaines, comme professeurs, pasteurs, médecins, ingénieurs, agriculteurs, électriciens, inventeurs, pilotes même ou capitaines de navire et d'intérêt à la chose publique par l'action politique qu'elles exercent en temps et hors temps d'élections, les objections élevées contre leur participation aux élections générales commencent à paraître bien banales et sans consistance. En Angleterre du reste ne sont-elles pas déjà électeurs et éligibles dans les conseils de comté, les conseils de paroisse et les comités scolaires ?

Aussi, quand le 3 février dernier, lors de la discussion du bill de M. Faithful Begg demandant l'extension du droit de suffrage aux femmes, M. Labouchère et à sa suite quelques autres députés rééditèrent à la Chambre des communes des plaisanteries sur les femmes électeurs, ils firent assez piètre figure. Le bill passa en seconde lecture à une majorité de 71 voix. Elles se répartissent comme suit :

	Pour	Contre
Libéraux	69	37
Nationalistes	18	11
Conservateurs	115	91
Unionistes	26	18
	228	157

Les féministes déploient dès à présent une activité inouïe, travaillant l'opinion publique et recueillant des signatures en faveur de la

motion ; car le bill a été soumis à une Commission et durant l'après-midi du 23 juin prochain il subira l'épreuve d'une discussion définitive. S'il passe en troisième lecture avec l'appui d'une majorité imposante il sera sûrement accepté à la Chambre des lords.

Toutefois le bill de M. Faithful Begg ne donnera même pas le droit de vote à un million d'électeurs féminins, tandis qu'il y a en Angleterre 6,400,000 électeurs masculins. Si cela ne créait pas un précédent, il n'y aurait donc guère lieu de s'opposer à une mesure dont ne bénéficieront que des célibataires et des veuves, toutes femmes propriétaires et tenant l'organisation présente de la société pour excellente, à l'exception de quelques abus que quelques-unes d'entre elles songent à réformer.

En Allemagne, le Congrès féministe international organisé à Berlin, en septembre dernier, a prouvé que si les Allemandes étaient des tard-venues dans l'agitation en faveur des droits de leur sexe, elles avaient su regagner le temps perdu. Et l'on y vit représentés deux camps bien distincts : d'une part les bourgeoises ayant à leur tête Mmes Lina Morgenstern et Mina Cauer, les organisatrices mêmes du Congrès, et d'autre part, les femmes socialistes avec pour chefs la brillante et géniale Mme Lily Braun et Mme Clara Zetkin. Les premières, attaquées par la plupart des hommes de leur classe, luttent contre eux ; les secondes marchent la main dans la main avec ceux de leur parti qui seuls et toujours défendent les revendications féminines au Reichstag. Celles-là ne se rendent pas bien compte que leurs revendications ébranlent la famille et la société même : l'homme ne les protège plus suffisamment et elles cherchent à sortir d'un malaise qui devient chaque jour plus intolérable. Celles-ci savent fort bien qu'elles vont à l'assaut de l'ancien ordre de choses, afin de le démolir et d'avoir le droit de vivre une existence saine et complète, avec leurs maris et leurs enfants. Ni les unes ni les autres n'ont encore rien arraché aux détenteurs de l'autorité ; mais ce seront certainement les socialistes qui donneront aux bourgeoises ce qu'elles demandent.

En France l'agitation féministe, trop morcelée en petits groupes, n'a produit aucun résultat encore au point de vue législatif. Les projets de lois sur le salaire des femmes, leur témoignage, la tutelle sont au Sénat et ils dormiront longtemps encore dans les cartons. Lorsque l'on voit que les réformes urgentes demandées par une partie de l'opinion publique ne parviennent pas à occuper le Parlement on ne peut que dire aux femmes : « Laissez ici toute espérance. » Non, en France on ne fait pas de réformes, on fait des révolutions. C'est plus expéditif, bien que les gouvernements, qui ne savent pas les prévoir, aient été à toute époque qualifiés de séniles.

J. H.-M.

REVUE DES REVUES

Économie sociale

Les salaires aux États-Unis *(Journal des Économistes)*. Les marchés fictifs et la baisse des prix *(La Réforme sociale)*. Projet d'étatisation de la boulangerie *(Revue d'Économie politique)*.

Il n'est pas de lieu-commun plus répété que celui qui consiste à représenter la France sous les traits d'un pays à propriété largement disséminée, le sol morcelé permettant au paysan avisé de vivre indépendant sur sa terre, le fractionnement excessif de la propriété mobilière répartissant entre des millions de ménages français des titres et des valeurs dont la possession reste toujours accessible aux classes laborieuses, par suite des salaires élevés payés à nos ouvriers. L'élévation des salaires, surtout, est un dogme révéré de quiconque écrit sur notre économie et même ce dogme sert à expliquer une foule de phénomènes sociaux, inquiétants pour notre chauvinisme national. C'est ainsi que lorsqu'on met en regard de l'état stationnaire de notre industrie et de notre commerce les progrès rapides réalisés par l'Allemagne, la Belgique ou la Suisse, on ne manque jamais d'invoquer le taux élevé des salaires français, qui fait peser sur notre production des charges très lourdes auxquelles échappent ces industries concurrentes. Que si on objecte qu'on exagère beaucoup les variations purement nominales du salaire allemand, belge ou suisse, avec le taux de rémunération de nos ouvriers, à raison de la différence de puissance d'achat de l'argent dans ces divers pays, soustraits aux charges fiscales de tout ordre qui pèsent sur la vie en France, votre interlocuteur hoche la tête et s'en réfère aux chiffres bruts de la statistique. Par contre, si vous citez l'exemple de l'Angleterre, de l'Amérique du Nord, de l'Australie, dont les salaires sont nominalement plus élevés qu'en France, il ne manquera pas de vous dire que ce sont là pures apparences, illu-

sions de chiffres, toutes choses étant beaucoup plus chères en Angleterre ou en Amérique qu'en France. Et toujours la discussion se terminera par cette conclusion : que les classes ouvrières de France sont les mieux payées. Ne sommes-nous pas, d'ailleurs, une démocratie, tendant de par les lois mêmes de notre développement historique à une répartition de plus en plus égale de la richesse entre tous les citoyens !

Il y a, sans doute, dans l'expression de cette opinion, la plus répandue non seulement parmi les publicistes mais encore dans tous les rangs de notre population, une trace visible de l'effort fait par nos dirigeants pour duper la classe ouvrière et la persuader de l'injustice de ses revendications quotidiennes. Toutefois le chauvinisme national a sa part d'erreur dans l'appréciation de notre situation économique. Quoi qu'on en dise, les Français sont singulièrement jaloux de toute suprématie, en matière de bien-être social comme en toute autre chose, et les industriels n'ont aucune peine à accréditer une erreur dont la propagation sert si bien leurs intérêts.

C'est une erreur, en effet, et M. Levasseur, qui, de retour d'Amérique, publie dans une foule de revues le résultat de ses observations, donne, dans le *Journal des Économistes*, des indications à ce sujet qui, pour être sommaires, ne méritent pas moins de retenir notre attention.

M. Levasseur, tout d'abord, compare la moyenne des salaires nominaux entre la France et les États-Unis. D'après l'Office du Travail français, cette moyenne serait d'un peu moins de 5 francs par jour, exactement 4 fr. 82. Mais nous devons faire remarquer que les éléments de calcul employés par l'Office du Travail sont un peu sujets à caution. Cette moyenne est calculée, en effet, d'après les prix moyens de la journée de travail relevés à Paris et en province. Pour la province, c'est 3 fr. 50; pour Paris 6 fr. 15 ; et tout de suite on voit qu'il s'agit là de chiffres correspondants à des réalités économiques très différentes. D'abord, la population ouvrière parisienne est loin de former la moitié de la classe ouvrière française, par conséquent, la moyenne du salaire français devrait être abaissé de ce fait de plusieurs centimes; ensuite la variation considérable constatée entre la province et Paris provient surtout des charges fiscales qui pèsent sur les objets de consommation et que les salaires de province n'ont pas à subir. La comparaison est donc boiteuse par les termes mêmes dont s'est servi le bureau de l'Office français.

Mais ces réserves faites, acceptons les chiffres et voyons ce qui se passe. L'ouvrier français gagne, en moyenne, 4 fr. 82 par jour ; l'ouvrier anglais 5 schellings (6 fr. 25), et l'ouvrier américain de 1 dollar 3/4 à 2 dollars (de 8 fr. 75 à 10 francs.)

Or il résulte des recherches minutieuses auxquelles s'est livré M. Levasseur, que le prix de l'unité des marchandises est plus faible en Amérique qu'en France. Cette différence serait même assez considérable, puisqu'elle serait entre New-York et le Havre dans le rapport de 16.9 à 23.4.

Notre ignorance de ce qui se passe à l'étranger, dont nous étudions plutôt les excentricités et la littérature que nous ne cherchons à pénétrer les conditions de progrès matériels, a accrédité en France une légende absolument contredite par les faits que nous rapporte M. Levasseur. A en croire les voyageurs, il faudrait être millionnaire pour vivre de l'autre côté de l'Atlantique. Ils en rapportent tous des notes d'hôtel fantastiques qui font rêver les hôteliers français d'une immense forêt de Bondy peuplée de restaurants et de maisons meublées à exploiter. Notre public gobeur et irréfléchi croit à ces contes, et, confondant New-York avec Johannesburg et le San Francisco des mines d'or, n'est pas éloigné de croire qu'une paire de chaussures se paie 80 francs à Chicago. M. Levasseur nous apprend que ce sont là racontars sans fondement. Les objets d'alimentation, pain, viande, beurre, sont vendus à plus bas prix qu'en France; le chauffage et l'éclairage sont également à meilleur marché. Le vêtement l'est moins. « Cependant, dit-il, on serait induit en erreur, si on ne distinguait pas la confection et la commande; les habits, chapeaux, coiffures d'homme et de femme sur mesure, coûtent tous plus qu'à Paris et conviennent à la clientèle aisée; les articles de confection ne coûtent pas plus; j'ai noté un certain nombre de prix qui me permettent de l'affirmer. Or c'est au magasin de confections surtout que s'adresse la famille ouvrière ».

Les dépenses de loyer sont plus considérables. Mais cette élévation réside moins dans le taux des loyers proprement dit, que dans les exigences de l'ouvrier américain qui ne saurait se contenter des étroits réduits où habite la majeure partie de notre classe ouvrière. « Les deux loyers, dit-il, ne représentant pas des jouissances égales, ne sauraient être comparés au point de vue du pouvoir commercial de l'argent ». Bref, M. Levasseur conclut que le salaire de l'Américain est, avec celui de l'Anglais et du Français, dans le même rapport effectif que le salaire nominal.

D'autres chiffres, fournis par des documents anglo-américains, et les rapprochements faits par M. Levasseur lui-même, induiraient peut-être à croire que le pouvoir d'achat de l'argent en Angleterre et en Amérique est plus considérable qu'en France, mais tenons-nous en à l'égalité de valeur effective.

L'ouvrier américain gagnant de 8 fr. 75 à 10 francs par jour, et pouvant se procurer de l'autre côté de l'Océan les jouissances que

représenterait cette somme en France, il en résulte que notre ouvrier a un salaire beaucoup moindre que le Yankee, surtout si l'on tient compte des éléments qui entrent dans la moyenne de 4 fr. 82 que lui attribue notre Office du Travail.

Malgré cette énorme disproportion dans le prix de la journée, il s'en faut que les travailleurs des États-Unis se considèrent comme recevant la participation qui leur est due dans l'œuvre de la production, et un parti socialiste déjà puissant s'est dégagé, au cours de ces dernières années, des associations corporatives formées en vue de lutter contre les patrons sur le terrain de la grève. On voit donc combien bornée est la conception des interventionnistes qui, repoussant le socialisme, se figurent résoudre le problème social par l'amélioration du salaire ouvrier. La question sociale n'est pas une question de salaires, l'exemple de l'Amérique nous le prouve.

Qu'est-ce en effet que le salaire ? La valeur représentative moyenne, c'est-à-dire toujours oscillante, de la somme nécessaire pour pourvoir aux besoins économiques normaux d'un ouvrier dans un temps et un milieu donnés. Misère, aisance, pauvreté, richesse, sont des termes relatifs, dont la réalité sociale qu'ils éveillent en nous est déterminée par la signification toute locale et momentanée que nous leur donnons. On a essayé de calculer, dans ces derniers temps, les proportions mathématiques d'azote, de carbone, etc., nécessaires à l'alimentation ouvrière, avec le volume et le prix des matières alimentaires dont le prix d'achat constituerait, en quelque sorte, un minimum d'existence scientifique. Ces recherches puériles ne correspondent à rien et ne sauraient fournir aucune donnée sérieuse au problème de la lutte pour la conquête de la propriété capitaliste. Sans doute, pour se reproduire, se loger, se vêtir, entretenir et réparer sa force musculaire quotidiennement dépensée au travail, l'homme est soumis à des besoins de respiration, de température, de nutrition qu'on peut approximativement nombrer ; mais il reste en dehors de tous les calculs de la statistique physiologique l'ensemble des besoins sociaux, des satisfactions intellectuelles, morales, esthétiques, et ce sont là des quantités, des jouissances incommensurables que le mathématicien le plus audacieux, doublé du psychologue le plus subtil, ne saurait traduire en formules algébriques.

Le niveau social varie d'un peuple et surtout d'une époque à l'autre, entraînant des changements de vie, des besoins et des habitudes dont les possibilités de satisfaction déterminent le degré de prospérité de la classe ouvrière en même temps que de la classe capitaliste. Donnez le salaire d'un ouvrier américain à un ouvrier agricole de mon village : avant dix ans il sera un propriétaire aisé. Transportez cet ouvrier dans une ferme américaine, dix ans après il

sera Grosjean comme devant. Dans le premier cas, mon paysan aurait vécu comme ses voisins, avec trente sous par jour ; dans le second, s'adaptant aux habitudes de vie de son milieu, il aurait dépensé son dollar et demi. Au village, il eût excité l'envie et l'admiration du bineur de vignes courbé toute la journée sur le sol sous un ciel de feu ; dans le Far-West il se plaindrait avec amertume de la parcimonie de l'entrepreneur de culture qui invoquerait les difficultés économiques causées par la dépréciation du dollar d'argent pour justifier le taux réduit de son salaire.

C'est que les deux milieux sociaux sont absolument différents et, avec les conditions de milieu, varient les besoins à satisfaire. C'est en ce sens, nous dit M. Levasseur, qu'on peut écrire que la vie est « chère » aux États-Unis, l'ouvrier ayant de l'autre côté de l'Atlantique des besoins de confortable que ne connaît pas l'ouvrier français. C'est ainsi que la viande entre dans une proportion plus grande là-bas qu'ici dans l'alimentation des travailleurs. J'ai déjà fait remarquer qu'il se loge mieux. Le Yankee veut être chez lui. Nos cités nauséabondes, aux escaliers suintants, nos petits logements prenant jour sur des courettes où le soleil ne pénètre jamais, sont à ses yeux des taudis inhabitables, et il recherche autant que possible à avoir sa maison avec pelouse sur le devant et jardinet sur le derrière.

« L'ouvrier américain, nous dit encore M. Levasseur, fait aussi plus de dépenses de toilette que l'ouvrier français », et il attribue cette coutume, dont il paraît s'étonner, « à l'esprit profondément démocratique qui incite l'ouvrier à s'habiller comme le bourgeois ». Il est évident, en effet, que la différence de tenue crée entre le bourgeois et le travailleur une ligne de démarcation vivement ressentie par tous les deux, le premier se jugeant supérieur, le second inférieur par la coupe de costume. J'ajoute que le souci du vêtement, en même temps qu'il assure et développe la dignité, généralise des habitudes de propreté, partant d'hygiène, qui font trop souvent défaut à l'ouvrier français. A ce sujet, je me souviens de la surprise que manifesta un jour devant moi, au familistère de Guise, Laurence Gronlund, auteur de *The cooperative Commonwealth,* à la vue des ouvriers sortant de l'usine, noirs de poussière de charbon, et regagnant tranquillement leur maison d'où ils devaient ressortir, après le repas, aussi noirs qu'avant.

Enfin, M. Levasseur signale un quatrième élément de ce qu'on peut appeler la « cherté » de la vie aux États-Unis : les dépenses morales et esthétiques : associations corporatives, cercles, journal, livre, religion, spectacles, confort intérieur, tels que pianos pour la femme ou la jeune fille, voyages, etc. J'ai déjà signalé le fait dans cette Revue, en rendant compte d'un travail de Waxveiller : l'Américain, jouissant d'une journée de travail réduite et d'un salaire plus élevé, peut con-

sacrer ses loisirs et une part plus forte de sa rémunération à la culture morale et intellectuelle. Nul doute qu'au fond de l'opposition acharnée faite en France par la classe patronale à la réduction du temps de travail, il n'y ait une crainte, peut-être irréfléchie, seulement instinctive du danger social que l'amélioration intellectuelle de la classe ouvrière devant en résulter ferait courir aux privilèges de la classe possédante. Un des représentants les moins sympathiques de la bourgeoisie française l'a implicitement avoué un jour à la tribune d'une Chambre censitaire, quand il prononça ces paroles fameuses : « Le travail est un frein. »

C'est vrai, le travail est un frein aux aspirations égalitaires du prolétariat que les journées exténuantes abêtissent et démoralisent ; mais il est un frein, aussi, aux progrès matériels de l'ensemble d'une nation et, par un juste châtiment issu de la force des choses, les classes privilégiées qui s'efforcent de ralentir la marche du progrès sont les premières victimes de leurs tentatives criminelles. Comme le remarque, en effet, M. Levasseur, les hauts salaires et les courtes journées de travail correspondent à un degré de développement industriel supérieur, à un accroissement général de la richesse publique, partant à l'enrichissement, proportionnel et même supérieur au niveau des salaires payés, de la classe patronale. Le pays dont les classes dirigeantes se refusent d'ouvrir les yeux à l'évidence de ce phénomène est condamné à lutter sur le marché universel à armes inégales avec ses concurrents. C'est ce qui explique l'état stationnaire de notre développement économique, enrayé par l'obstination imprévoyante de notre bourgeoisie. Celle-ci a beau exploiter la crédulité et le chauvinisme français en répétant par ses publicistes les mêmes faits controuvés sur la situation économique comparée de la France et des autres nations industrielles, les faits sont là, qui la convainquent d'impuissance et de mensonge. Après Waxveiller et tant d'autres, les observations rapportées des Etats-Unis par M. Levasseur sont une contribution précieuse au rétablissement de la vérité.

* * *

Quelle est l'influence de la spéculation — ou pour être plus précis, des marchés fictifs, sur le prix des marchandises ? Telle est la question d'un intérêt pressant, que la Société d'Economie sociale discutait tout récemment, sur un exposé fait par M. Paisant, un des collaborateurs les plus en vue du *Journal de l'Agriculture*. Comme sa qualité l'indique, M. Paisant appartient à cette catégorie de publicistes que préoccupe la situation agricole de notre époque, et cette discussion a mis en lumière la divergence d'opinions profonde existant au sein de

cette société conservatrice et réactionnaire dont j'ai déjà eu l'occasion de signaler l'esprit et les tendances (1). Je m'y arrête un instant, parce que, comme toujours, sous la divergence théorique se dissimulent encore la lutte d'intérêts contradictoires dont l'antagonisme pourrait bien s'affirmer plus vivement un de ces jours, ainsi qu'ils ont fait ailleurs en Allemagne, en Autriche-Hongrie, etc.

Dans ces pays, en effet, la baisse de prix des produits agricoles a provoqué la formation d'un parti agrarien qui s'est trouvé tout de suite en hostilité ouverte avec la haute banque et la finance, accusées, non sans apparence de raison, de perturber le marché des denrées par les manœuvres d'agiotage. En France, l'agriculture a bien ses représentants spéciaux, ses porte-paroles particuliers, mais sauf quelques antisémites dont les vitupérations se limitent trop souvent aux progrès de la finance juive, la haute banque et la propriété n'ont pas cessé de faire assez bon ménage. Cet accord, au moins apparent, provient de ce que les quelques détenteurs de la grande propriété foncière (car elle seule peut avoir ses organes autorisés et faire entendre sa voix), ont des intérêts considérables engagés dans les grandes entreprises industrielles et les monopoles organisés par les pouvoirs publics, depuis un demi-siècle. La haute banque, quand elle obtint, sous les gouvernements de Juillet, de l'Empire et de Mac-Mahon, les immenses concessions sur lesquelles elle a étayé sa puissance, dut associer à son œuvre nombre de notabilités influentes par leur situation politique ou de fortune. De là l'appui constant que la finance française n'a cessé de trouver auprès de personnalités à qui leurs possessions territoriales assurent une grande autorité sur les grands propriétaires fonciers. Ce n'est un mystère pour personne, par exemple, que tel député de droite, possesseur de domaines très étendus, a des intérêts nombreux engagés dans les chemins de fer. Comment attaquerait-il la haute banque et ses spéculations sur les blés, sans risquer d'atteindre ceux qui lui ont assuré des suppléments de revenus importants?

Malgré ces circonstances particulières et d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer ici, telle que la différence de constitution foncière entre l'Allemagne et la France, l'opposition d'intérêts, qui fait de la propriété agricole et de la propriété industrielle ou mobilière deux formes propriétaires en lutte, n'en existe pas moins, et peut-être avant peu, agriculteurs et financiers en viendront-ils aux mains, comme cela s'est vu récemment et se voit encore en Allemagne, où la guerre économique entre les agrariens et la Bourse de commerce de Berlin nous réserve plus d'une surprise. Quoi qu'il en soit, les défenseurs de l'agriculture française se plaignent plus fort que jamais de la baisse des

(1) *Revue Socialiste* d'août 1895.

prix de leurs produits, et à la Société d'économie sociale, M. Paisant a accusé les marchés fictifs d'être un élément de baisse important.

Comment ? En jetant sur le marché des masses de produits qui n'existent point, mais dont l'offre constante, de beaucoup supérieure aux quantités réellement disponibles, agissent sur les prix comme le ferait une offre réelle.

Il se vend en effet, quotidiennement, dans toutes les bourses du monde des masses de marchandises sans que le vendeur soit en état de livrer une once du produit qu'il offre ni l'acheteur de prendre livraison d'une once du produit demandé. Comme exemple de la disproportion entre la disponibilité des marchandises et leur offre fictive, M. Paisant cite les ventes de coton effectuées aux bourses de New-York et de la Nouvelle-Orléans de 1882 à 1893 : il se vendit à terme 539 millions 30,000 balles et on en avait récolté en tout 89,195,493 balles.

A Hambourg, il fut livré, dans les quatre derniers mois de 1888, 411,500 sacs de café et le total des ventes à terme s'éleva au chiffre fantastique de 8,776,000 sacs — le vingtuple des marchés réellement opérés.

Une commission instituée par le Sénat de Washington pour étudier les opérations à terme sur les blés constata qu'elles s'étaient montées, en 1892, à 1,151,448,000 boisseaux ; en 1893, à 1,052,008,000 boisseaux, soit pour les deux années 2,203,456,000 boisseaux, alors que la quantité livrable ne dépassait pas 75 millions de boisseaux. C'était donc sur quarante fois la possibilité de livraison totale que les vendeurs et acheteurs fictifs avaient étayé leurs ventes et achats.

M. Paisant dit qu'un agiotage aussi effréné doit nécessairement provoquer la dépréciation des produits et il voudrait que la législation — tout au moins la législation française — établit une distinction entre le marché à terme contracté réellement et le marché fictif d'agiotage pur.

Mais la Société d'Économie sociale compte dans son sein des économistes qui ne manquent jamais de dresser l'oreille, aussitôt qu'on menace de toucher à la liberté de la spéculation et de l'agiotage MM. Juglar, Frederikssen, Raphael Georges Lévy, tout en condamnant le jeu et en le vouant platoniquement à l'anathème des moralistes, s'opposent à toute limitation imposée à la spéculation. Mais à la question posée par M. Paisant, à savoir, si les marchés fictifs exercent une influence sur la baisse du prix des produits, ni les uns ni les autres n'ont répondu en citant des faits probants avec chiffres à l'appui. M. Paisant a cité des nombres intéressants relatifs à certaines spéculations, démonté le mécanisme du marché fictif, il n'a apporté aucun commencement de preuve à l'appui de sa thèse. Toutefois, on ne saurait contester le fait et il est facile de se rendre compte, que ces

opérations doivent déprécier le prix des produits, puisque vendeurs et acheteurs fictifs réalisent des bénéfices considérables sur leurs marchés. Les produits paient nécessairement ces profits qui sont récupérés finalement, d'intermédiaire en intermédiaire, à la réalisation définitive du contrat. Mais il serait trop long d'analyser les phases successives du phénomène, à l'appui duquel des chiffres doivent être fournis.

Quoi qu'il en soit, nous constatons le double courant qui se fait jour à la Société d'Économie sociale : l'un représentant les intérêts de la propriété foncière, l'autre défendant, à cheval sur les principes de l'orthodoxie libérale, la haute banque et ses opérations.

*
* *

J'ai fait allusion plus haut aux revendications du parti agrarien en Autriche et en Allemagne. Précisément, la *Revue d'Économie politique* du mois dernier publie le résumé d'une conférence faite à Vienne, au séminaire de la faculté de droit de M. Schwiedland, sur l'étatisation de la boulangerie. Si un projet de cette nature avait été exposé dans une chaire officielle de l'enseignement public, au Collège de France, par exemple, le ministre n'aurait pas eu assez de considérants flétrissants dans l'arrêté de révocation du professeur qui l'aurait fait ou laissé faire.

Son auteur est un M. Till, minotier et boulanger, que M. Schwiedland a appelé à son cours, comme cela se pratique dans les Universités allemandes, pour exposer son système. Malheureusement, c'est moins une indication qu'un exposé, au moins si j'en juge par l'article qu'il a adressé à la *Revue d'Économie politique*. Voici, en effet, très résumée, mais fidèle, son argumentation principale.

Le prix des céréales a tellement baissé depuis quelques années, qu'il ne couvre plus en Europe les frais de production (c'est M. Till qui parle, bien entendu). Ces prix sont fixés « sans aucune norme », subissant « l'influence de circonstances fortuites et des coups de la spéculation ». On pourrait soustraire les pays de l'Europe à toutes les funestes influences du marché mondial, en faisant « de la question du prix de céréales une affaire purement nationale ». A cet effet, le gouvernement monopoliserait l'importation des blés, la fabrication des farines et la fabrication du pain dans les villes. M. Till n'étend, en effet, le monopole du pain qu'aux villes, laissant aux campagnes et à ceux qui pétrissent leur farine la fabrication du pain. Cette latitude ne fait aucune brèche dans son système, puisque l'État se réserve le monopole de la farine et qu'il peut par là fixer le prix du pain, même dans les campagnes, en restant maître du prix des farines.

Le gouvernement aurait ainsi le moyen d'« acheter tous les produits de ses agriculteurs à un prix fixé à volonté, attendu que le marché du monde ne pose jamais de limite maximale à l'acheteur, mais bien au vendeur ». Ces prix pourraient être rénumérateurs, dit M. Till, car la fabrication de l'État serait faite, non plus dans les conditions d'hygiène déplorable où elle se fait aujourd'hui et en employant une main d'œuvre coûteuse, mais au moyen de machines qui réduiraient considérablement son prix de revient. En outre, elle économiserait les frais généraux de toute nature qui pèsent aujourd'hui si lourdement sur cette industrie par suite de sa dissémination en petits ateliers et des moyens grossiers de fabrication. « Actuellement, dit-il, la panification de 100 kilos de farine revient en Autriche de 8 à 12 florins, mais elle pourrait, grâce aux machines, être réduite jusqu'entre 2 et 2 1/2 florins. » Les bénéfices serviraient : 1° à élever les prix d'achat ; 2° à indemniser les agriculteurs des accidents de récolte, tels que la grêle, gelée, sécheresse ou inondation.

On le voit, c'est bien moins un système qu'une idée, une indication qui aurait besoin d'être développée, considérée sous toutes ses faces et appuyée sur un ensemble de faits que son auteur ne nous fournit pas. Tel quel, cependant, l'article est suggestif. Il montre combien la critique du mode anarchique de production est fondée, puisque de toutes parts on cherche à la régulariser, soit par des mesures restrictives de la liberté de spéculation, soit même par l'organisation sociale d'une de ses branches les plus importantes. Sans doute, les intérêts économiques qui poursuivent ces tentatives de solution partielle sont des intérêts égoïstes de classe qui n'ont rien à voir avec le socialisme. Néanmoins, quand une partie de la classe possédante en est réduite à vouloir échapper coûte que coûte aux conditions normales du régime qui assure ses privilèges, c'est le signe avéré de la décomposition profonde de ce régime, devenu impuissant à protéger aussi bien les propriétaires que les expropriés.

GUSTAVE ROUANET.

Philosophie et littérature

La REVUE DE PARIS (n° du 1er mai) publie un acte du grand écrivain dramatique qu'est M. Henri Becque : *Le Départ*.

Il nous semble particulièrement intéressant d'analyser ici cette

courte pièce qui, en vingt-cinq pages, renferme à la fois une étude sociale, quelques caractères nettement esquissés, un drame enfin, et des plus émouvants.

La scène se passe dans l'atelier d'un grand couturier, M. Letourneur. C'est un dimanche. Au lever du rideau, les ouvrières, tout en devisant des parties de campagne qu'elles ont projetées pour ce jour même, s'empressent de terminer une robe attendue par quelque riche cliente. Blanche, la « première », fait des confidences à son amie Marie : hier encore, elle a reçu une lettre du « baron », un homme mûr, mais de bel air, plus sérieux que passionné, et qui désire devenir son ami. Mais Blanche a d'autres projets en tête. Une ancienne ouvrière de l'atelier Letourneur, Clarisse, qui, maintenant, a abandonné la couture pour devenir, ainsi que le lui dit brutalement le garçon de magasin Auguste, « la femme à tout le monde », Clarisse vient rendre visite à ses anciennes compagnes et, avant de repartir, veut entraîner Blanche à dîner avec quelques-uns de ses nouveaux amis. Celle-ci, un peu sèchement, refuse, et Clarisse d'en déduire : « Il y a quelque chose, bien sûr, qui la retient dans cette maison. Est-ce le frère? Est-ce le fils? Peut-être les deux! »

Mais la robe est achevée ; après l'avoir empaquetée avec précaution et l'avoir confiée à Auguste, les ouvrières quittent l'atelier. Blanche, sous prétexte de ranger diverses choses, y reste seule.

André Letourneur, le fils de son patron, depuis quelque temps, s'empressait autour d'elle ; Blanche, bien franchement, lui avait dit : « Je ne veux ni vous abuser, ni me compromettre. Consultez vos parents, s'il leur convient de nous marier ensemble, j'accepte, sinon ne me parlez plus jamais de votre amour ». Et Blanche, en ce moment, attend la réponse promise.

Le jeune homme arrive, timide et confus : son père l'effraie, il n'a point osé parler. Blanche se récrie, mais sur ses entrefaites, entre le maître de la maison, M. Letourneur, qui, brutalement, s'interpose. Eh quoi ! son fils ne pourrait-il, s'il s'intéresse à une ouvrière, lui donner rendez-vous ailleurs que dans l'atelier. C'est à la jeune fille offensée maintenant de l'interrompre : « Vous vous trompez, Monsieur, lui dit-elle... c'est à vous, maintenant, que votre fils a besoin de causer. »

M. Louis Legrand, conseiller d'État et ministre plénipotentiaire, vient de faire paraîre, il y a quelques jours, un livre sur « l'Idée de Patrie ».

« L'auteur, dit l'annonce de librairie, a voulu combler une lacune. Préparé par ses études et par les fonctions qu'il a remplies à l'examen des problèmes d'ordre politique ou international, il passe successive-

ment en revue toutes les questions de morale sociale que soulève cette grande notion de patrie... Il la justifie contre les diverses écoles qui l'ont contestée, et particulièrement contre les socialistes. »

Du livre, nous ne connaissons encore qu'un chapitre publié par la Revue politique et parlementaire (numéro du 10 mai) sous ce titre *L'Internationalisme et l'idée de patrie*. Ce chapitre nous semble avoir été choisi à dessein par l'auteur comme le plus caractéristique. S'il n'est point un résumé de l'ouvrage, il semble en vouloir indiquer nettement et l'esprit général et les conclusions. L'auteur y examine plus particulièrement les théories socialistes en ce qui concerne le patriotisme. Il expose et discute ; appliquons à ses idées la même méthode.

M. Legrand est, au moins d'apparence, un modéré. Pour défendre la notion de patrie, au prestige de laquelle nuit, selon lui, le socialisme, il a dédaigné l'emphase. Il néglige les épithètes sonores et les métaphores vieillies. Son patriotisme n'est point sentimental. Il n'est pas de ceux qui suivent les tambours. C'est un idéologue positif et un peu froid. La dialectique lui suffit ; les raisons qu'il nous fournit sont d'ordre philosophique ou historique ; voilà au moins une commodité pour la discussion.

Le mot « internationalisme » est pour M. Legrand une étiquette commode en ce qu'elle lui permet, nous dit-il, de grouper sous le même chef les anarchistes et ceux des socialistes qui se déclarent ennemis du patriotisme et en même temps de ranger à part tous ceux des sectateurs de cette dernière école qui ont cependant la prétention d'être toujours regardés comme patriotes.

La phrase est peut être un peu ambiguë, mais l'explication vient plus loin. M. Legrand n'ignore pas qu'il est des socialistes qui, en demeurant patriotes, entendent être internationalistes ; mais cela, pour lui, est une contradiction, une « équivoque ». « On ne peut sur ce point, dit-il, que donner acte des bonnes paroles et des bonnes intentions. Rien n'est plus agréable que de les recueillir et d'y croire. Nous ne demandons pas mieux que de saluer comme des patriotes tous ceux qui déclareront l'être, et cela sans contrôler leur déclaration, sans même nous assurer si elle est en accord avec l'ensemble de leurs principes. » — C'est une grande bienveillance, mais l'ironie en est un peu lourde, car à la page suivante nous lisons : « La haine de la patrie n'est pas seulement dans certains écrits et certains actes ; elle est malheureusement dans la logique même de la théorie socialiste ». — Ainsi, frappons-nous la poitrine : il nous est interdit d'aimer notre pays ; la grâce nous est refusée : nous sommes socialistes. — « Le fond de cette théo-

rie, continue M. Legrand, c'est que pour les masses, l'idée de patrie est non-seulement indifférente, mais adverse, qu'elle est exploitée contre eux par leurs vrais ennemis, les capitalistes, et qu'elle détourne les travailleurs de leur véritable programme, qui doit être l'entente internationale dans le but de faire prévaloir sur toute chose les intérêts du travail ».

M. Legrand est un logicien : l'ordonnance correcte de son article le prouve ; pourquoi alors cette confusion entre deux choses si distinctes : un problème économique et un politique ? Tous les socialistes en effet sont d'accord sur ce point que l'intérêt des travailleurs est de s'unir pour détruire le régime capitaliste dont ils souffrent. Mais que vient faire là cette notion toute morale : l'idée de patrie ? Des intérêts matériels mettent aux prises une foule d'opprimés et un petit groupe de privilégiés. Peut-il être dans ce débat question de patriotisme ?

Si le socialisme n'était, comme semble le croire M. Legrand, qu'un ensemble de revendications d'ordre matériel, la lutte du nombre contre l'argent, un problème d'ordre politique comme celui de l'internationalisme ne serait point de son domaine. Mais M. Legrand n'ignore pas que si les questions économiques sont notre première préoccupation, elles n'en excluent point d'autres. Et c'est pourquoi la plupart d'entre nous pensent, au point de vue politique, que le souci de la patrie n'exclut pas celui de l'humanité, et que le devoir de tous est de tendre à supprimer les luttes entre les nations comme les luttes entre les classes. Nous pensons, quant à nous, que le fédéralisme est à la question politique ce que le socialisme est à la question économique. Mais ce sont là choses précises et qu'il ne faut point confondre dans la discussion.

M. Legrand veut bien citer Benoît Malon et Georges Renard, bien qu'il ne dise mot de la *Lettre aux militaires,* où notre directeur a nettement exposé ses idées sur le sujet en question. Rappelons-lui, à notre tour, cette pensée de Montesquieu :

« Si je savais quelque chose qui me fût utile et qui fût préjudi-
« ciable à ma famille, je le rejetterais de mon esprit. Si je savais quel-
« que chose qui fût utile à ma famille et qui ne le fût pas à ma patrie,
« je chercherais à l'oublier. Si je savais quelque chose utile à ma patrie
« et qui fût préjudiciable à l'Europe et au genre humain, je le regarde-
« rais comme un crime ».

Le rêve de M. Legrand serait-il de nous faire rétrograder au delà de Montesquieu ?

PAUL LAGARDE.

LA QUESTION SOCIALE
DEVANT LES CORPS ÉLUS

La rentrée des Chambres s'est faite le 18 mai. M. Brisson a ouvert la session par un discours remarqué dans lequel il a caractérisé en termes énergiques le molochisme cruel de ce Dieu de bonté, de douceur et de justice qui punit les coupables en brûlant les innocents. Cette vieille théorie barbare de l'holocauste s'est réfugiée dans le dogme catholique, dont l'histoire dans le cours des siècles exhale une odeur de chair rôtie, odeur agréable, paraît-il, au Dieu « d'esprit et de vérité ». Il est vrai que M. de Mun, absent, a répondu par une protestation épistolaire qui s'étale, à côté des placards diffamatoires à l'adresse de M. Brisson, sur les murs de la plupart des communes de France. Le cuir clérical s'est déshabitué des coups, il devient très chatouilleux; signe certain d'un réveil qui apparaîtra bientôt dans tout son danger.

Dès le 22 mai, les interpellations commençaient. M. Gauthier de Clagny, en posant une question au gouvernement au sujet de la conduite de notre politique extérieure, fournissait au ministre des affaires étrangères une nouvelle occasion de donner la mesure de son insuffisance toute académique. Le morceau de prose ministérielle, dont la lecture termine habituellement les discussions de ce genre, brille d'un éclat modeste et figurera sans danger pour leur gloire à côté des écrits de MM. Rousset, Camille Doucet et autres, dont on pourrait dire avec Voltaire :

> Sacrés ils sont, car personne n'y touche.

Dans la même séance, le député Renou, ouvrier tailleur de pierres, et qui ne se pique guère de beau langage académique, a soutenu en termes mesurés et dignes une interpellation relative à la non application des « lois ouvrières ». Son argumentation a surtout porté sur la non application du décret-loi de 1848 qui abolit le marchandage. Renou cite, à l'appui de son argumentation, un grand nombre de documents pris sur le vif et qu'il a présentés en bon ordre.

Le gouvernement a répondu que lorsque des faits paraissant tomber sous l'application du décret-loi de 1848 lui étaient signalés, « ces faits étaient soumis aux tribunaux ». Les tribunaux sont seuls compétents pour apprécier si la loi est applicable à un cas déterminé.

Cette fuite du gouvernement amena Vaillant à la tribune, qui montra bien d'abord que les inspecteurs du travail ne mettaient aucun zèle à la recherche des infractions au décret de 1848, et que d'autre part la plupart des prescriptions relatives à l'hygiène des ateliers restaient, comme tant d'autres textes de loi, à l'état d'ornements de bibliothèque, c'est-à-dire sans aucune influence sur la réalité.

Le 21 mai, Dejeante a déposé sa proposition tendant à allouer une somme de 100,000 francs aux victimes du chômage de la Grand'-Combe : l'urgence a été déclarée. Mais, à la date où nous écrivons, le projet de loi n'a pas encore été discuté.

L'événement le plus intéressant du mois de mai a été le commencement de la discussion sur le projet de renouvellement du privilège de la Banque de France. On sait avec quel talent Viviani a pris la parole au nom du parti socialiste. Le jeune député de Paris avait souvent soulevé l'approbation et même l'admiration de ses collègues, mais jamais il n'avait fait valoir avec tant de succès la souplesse vigoureuse et la verve juvénile de sa parole. Viviani, en effet, outre la solide documentation, l'étude du sujet, l'habileté dans l'art de présenter les arguments, a une allure à la fois ardente et malicieuse, une passion militante et moqueuse en même temps. Il fait mauvais être parmi ses adversaires, — contre lesquels il trouve des mots dont la pointe pénètre et cuit.

En abordant son sujet, l'orateur socialiste montre bien que la question de la Banque de France n'intéresse que ceux qui possèdent quelque chose et que par suite, même restituée à la nation, elle n'aura jamais par sa seule vertu la puissance d'émanciper les salariés, « ces « innombrables travailleurs qui, de leur substance et de leur labeur, « forment la propriété des autres sans avoir acquis une parcelle de « propriété ». Les intérêts du petit commerce, de la petite culture, de la petite industrie sont seuls intéressés au régime de la Banque de France.

La thèse de l'orateur consiste en ceci : l'État ne doit point renouveler pour vingt-trois ans, comme on le propose, le privilège antérieurement concédé à la Banque de France d'émettre du papier monnaie ; il doit créer une Banque d'État qui émettra des billets et fera l'escompte à bon marché.

En effet, le droit d'émettre des billets est, comme celui de battre monnaie, un droit régalien, c'est-à-dire inhérent à la puissance souveraine. Du reste, concéder à une Banque le droit de faire

l'escompte des papiers commerciaux et de payer en billets, c'est condamner cette Banque à faire fortune, puisque on peut, presque sans risques et sans capital de roulement, prélever sur le commerce un bénéfice certain. Aussi les actions de la Banque de France qui avaient, à l'origine, une valeur nominale de 1,000 francs, valent actuellement 3,650 francs et ont valu jusqu'à 4,000 et à 7,000 francs. En renouvelant le privilège pour vingt-trois ans, c'est donc un bénéfice certain que l'on concède à la Banque, et ce bénéfice peut être évalué, d'après le dividende annuel attribué aux actions, à la jolie somme d'un demi-milliard. L'opération est donc très avantageuse pour les actionnaires ; ces actionnaires sont inutiles, ainsi que le capital primitivement versé par eux. En effet, ce capital s'élève à 182 millions pour 15 milliards d'opérations. On dit que ce capital sert à couvrir les risques et à garantir les valeurs commerciales qui pourraient rester impayées à l'échéance. Or les effets en souffrance, pendant l'année 1896, ont à peine dépassé un million et d'autre part le compte-rendu de l'assemblée générale des actionnaires affirme « que cette somme représente « des créances dont la rentrée est à peu près certaine ». Si même on calculait sur un million de pertes par an, le total serait pour vingt-trois ans 23 millions de pertes contre 500 millions de bénéfices.

L'État crée donc la prospérité de la Banque. Mais quand une crise survient, la Banque ne se suffit plus à elle-même : il faut que l'État vienne à son aide, en décrétant le cours forcé des billets. Vivant de la force qu'elle emprunte à l'État, la Banque ne fait pas crédit au commerce, comme on le dit ; au contraire, c'est le commerce qui fait crédit à la Banque. « Tandis que le billet escompté est une valeur « réelle créée par le commerçant, le billet payable à vue est une « valeur fiduciaire qui n'a rien coûté à la Banque ». Ce qui garantit ce billet de banque, ce n'est pas le capital de garantie, ce n'est même pas l'encaisse métallique, puisque la circulation fiduciaire est bien supérieure à l'encaisse, c'est pour le surplus le portefeuille commercial — de sorte que le commerce se fait crédit à lui-même « à travers la « Banque, établissement passif et subalterne ».

D'autre part, la Banque a-t-elle rendu des services éclatants ? Elle a créé des succursales, ce qui a montré le chiffre de ses affaires et de ses bénéfices ; elle a, dit-on, abaissé le taux de l'escompte à 2 %. Cet abaissement ne dépend point d'une volonté individuelle, mais de l'état de la place. De plus, en maintenant la troisième signature, elle impose au négociant la nécessité de passer par un banquier intermédiaire qui exigera 1, 2, 3, 4 % de commission de sorte qu'en définitive le taux réel de l'escompte est à 4 ou 5 %. — Nous sommes donc inférieurs à l'Angleterre, car la Banque d'Angleterre fait l'escompte à 2 1/2 % sans troisième signature.

Il est nécessaire que le pays ait un trésor de guerre représenté par l'encaisse métallique de la Banque. Mais la Banque de France n'a pas mis l'or de ses caisses au service de la nation en 1870. Ici Viviani, dans un des passages les plus passionnés et les plus beaux de son discours, raconte en termes indignés la conduite coupable de la Banque à cette époque, forçant la France à emprunter à l'étranger au taux de 7 1/2 °/o distribuant cette année-là 30 °/o de dividende. « Ah! même « devant la mort, même devant la mutilation de la patrie, même alors « l'usure, l'usure capitaliste a conservé ses droits. »

L'orateur socialiste examine ensuite les diverses réformes et améliorations énumérées dans le projet gouvernemental. Il en prouve l'insuffisance en montrant qu'à l'étranger le régime de la Banque est différent et que nulle autre part on n'est aussi délicat et bienveillant à l'égard des puissances financières.

Le crédit agricole, dont on parle beaucoup et que l'on ne réalise jamais, devait être une conséquence des nouvelles mesures imposées à la Banque pour prix du renouvellement de son privilège. Le projet de M. Cochery emprunte 40 millions. Il les met dans une caisse, et joint à cette somme la redevance annuelle de 3 millions que la Banque devra payer à l'État. Avec ce maigre pécule, créera-t-on autre chose qu'une apparence de Banque agricole? surtout qu'ici l'escompte commercial à quatre-vingt-dix jours n'est plus applicable.

« Voilà vingt ans que vous apportez vos promesses et que vous « surexcitez les plus légitimes espérances. Aujourd'hui l'heure est « venue et naturellement elle coïncide pour vous avec l'heure de la « banqueroute.

« De toutes les promesses que vous avez semées à travers les « sillons, aucune n'a germé, aucune n'est devenue une réalité vivante « et palpable! Et je remercie l'ironie des événements qui a permis « à ce cabinet, en prolongeant son existence, de prendre part à la « discussion actuelle, car enfin la vérité éclate devant tous et chacun « reconnaît dans le chef de ce cabinet, au lieu du défenseur intraitable « des droits de l'agriculture, ce qu'il est, ce qu'il restera désormais : « *Le Syndic de la faillite agricole!* »

Nous n'avons pu, on le comprend, indiquer que les points les plus importants de l'argumentation de Viviani ; d'ailleurs nos lecteurs en ont eu, dans les numéros d'avril et de mai 1897, la primeur dans les deux remarquables articles que le jeune député a publiés ici même. Nous suivrons, le mois prochain, la discussion des objections faites à la thèse socialiste.

La Chambre a interrompu ces débats de haute théorie pour les discussions d'un ordre différent. M. Georges Berry a interpellé le gouvernement (29 mai) sur les responsabilités encourues dans l'incendie du

Bazar de la Charité. A cette occasion, un républicain modéré, M. Vallé, a attaqué avec véhémence les complaisances cléricales du ministère. Le débat a vite pris une tournure politique et M. Delcassé a déposé de suite une demande d'interpellation sur la politique générale. M. Delcassé a soutenu cette thèse, qu'un ministère républicain doit se passer à la fois du concours de la droite et du concours des collectivistes, et qu'il fallait revenir à la vieille politique de concentration. La réponse de M. Méline a été claire. Pour lui, la question essentielle est la lutte contre le collectivisme ; on ne peut repousser aucun des hommes qui veulent se joindre à la majorité ministérielle dans sa guerre contre le socialisme et la Révolution. La Chambre a donné raison à M. Méline avec l'appui plus fidèle que jamais de la droite : les coulissiers de la concentration, Ribot, Sarrien, Delcassé, ont vu se dissiper leurs rêves ministériels, et il restera bientôt acquis qu'une transformation complète des partis s'est opérée. Il n'y aura bientôt plus en France, comme à Roubaix et à Lille, que deux partis, le parti socialiste et le parti antisocialiste.

A. Delon.

CHRONIQUE THÉATRALE

Comédie Française : *Frédégonde,* drame en cinq actes, en vers, de M. Alfred Dubout.

Théatre de l'Œuvre : *Le Fils de l'Abbesse,* drame en quatre actes, en prose, de M. Ambroise Herdey ; *Le Fardeau de la Liberté,* un acte, de M. Tristan Bernard.

Vaudeville : *Rosine,* comédie en quatre actes, en prose, de M. Alfred Capus.

Bouffes-Parisiens : *Le Client sérieux,* un acte, de M. Georges Courteline.

M. Ambroise Herdey, auteur du *Fils de l'Abbesse,* tient beaucoup à ce que nous soyons catholiques et à ce que nous pratiquions notre religion. Sans quoi, n'ayant pas de religion, nous n'aurons pas de morale, car, dans sa pensée, religion et morale sont indissolublement liées, et nous deviendrons d'abominables gredins. Telle est la thèse de son drame, suite du dialogue philosophique d'Ernest Renan, *L'Abbesse de Jouarre.* L'abbesse a eu, à la suite de circonstances inutiles à rappeler, un fils qu'elle a fait élever suivant les idées du dix-huitième siècle ou plutôt suivant celles de Rousseau, — ce qui n'est pas précisément la même chose, — et sans lui inculquer les principes d'une religion dogmatique. Résultat : à vingt ans, le jeune homme qui ne connaît ni morale ni devoir, — pauvre Voltaire, pauvre Rousseau, voilà comme on travestit vos enseignements ! — ce jeune homme ne veut pour règle que sa fantaisie, son caprice, et devient le pire des gredins. Il séduit une servante et la fait chasser avec son enfant ; il porte les armes contre sa patrie ; il cherche à suborner sa propre sœur et, comme elle résiste, tente de la violer ; il assassine ou essaie d'assassiner son beau-père ; enfin, à la guerre, il se sauve lâchement en trahissant ses compagnons d'armes. Tout cela faute d'avoir fréquenté la messe ! Vous retrouvez là, ou peu s'en faut, l'idée du *Don Juan,* de Molière, moins l'ironie supérieure du

grand poète ; et plus près de nous, vous reconnaissez le *Disciple* de M. Paul Bourget.

Aucune conception n'est plus saugrenue que celle-là. Aux temps primitifs, les hommes, encore enfants, ont eu besoin de voir leurs conceptions abstraites, alors vagues et incertaines, représentées par des fables, par des symboles, par des tableaux concrets qui s'imposaient aisément à leur imagination. Alors la religion synthétisait les sciences et les arts, astronomie, médecine et philosophie avec la morale. Mais, aujourd'hui, demander au prêtre, dont les vaines oraisons se perdent dans le vent, lui demander des principes de morale, c'est chose aussi déraisonnable que de le prier de calculer une parallaxe, d'enlever une tumeur ou de construire un pont... quoique le pape s'affuble encore du titre de grand ingénieur, *souverain pontife*. Non, non, la morale est une chose indispensable, que les hommes, tout en y manquant, ne peuvent pas ne pas observer au moins dans une certaine mesure ; aussi est-il insensé de vouloir aujourd'hui établir ce qui est le plus nécessaire sur ce qui est le plus vermoulu, le plus fragile, le plus croulant, sur la religion. C'est mettre le plus précieux de tous les trésors sur un sol que bouleversent incessamment les tremblements de terre ; c'est enfermer la maîtresse la plus chérie sous un toit qui s'effondre.

La morale, c'est-à-dire l'ensemble des règles pour vivre en société, a, je crois, une double base, sur laquelle on peut la faire reposer solidement, à savoir le bien général et l'idée du beau, qui existe en philosophie comme en toutes choses. Sur ces fondements, vous pouvez l'édifier ; elle sera diverse et changeante, suivant les époques, les pays et même les individus, je n'y contredis pas ; mais cela signifie que l'absolu n'est point de ce monde. Vous verrez des hommes qui, ayant agi de façons très différentes, pourront néanmoins vous paraître vertueux, comme vous voyez de grands écrivains ou de grands artistes éminemment dissemblables, Raphaël et Prudhon, Voltaire et Victor Hugo, dont les génies, si peu en harmonie entre eux, provoquent cependant l'admiration.

Et puis où a-t-on vu que la religion engendrât nécessairement la vertu ? L'époque la plus pieuse que l'on connaisse, le moyen-âge, fut en même temps une des plus traîtresses et des plus barbares. Demandez à M. Dubout, dont la pieuse Frédégonde et le pieux Hilpéric sont des gredins encore plus méchants que le fils de l'abbesse. Vraiment la croyance en Dieu et la crainte de l'enfer leur avaient donné de jolis principes à ces deux porte-couronnes et aux grands seigneurs de leur temps et des temps qui suivirent. Je n'insiste pas, on sait assez la somptuosité de leurs crimes.

Cette pièce de *Frédégonde* est d'ailleurs loin d'être aussi mauvaise

qu'on l'a prétendu; les vers en sont insuffisants, c'est vrai; les gaucheries y abondent; mais elle est intéressante; elle renferme un acte remarquable où Paul Mounet s'est montré grand artiste. Et puis elle constitue une tentative de restitution historique, genre que j'aime infiniment, malgré ses faussetés inévitables.

La place me manque pour parler comme il conviendrait de la jolie comédie d'Alfred Capus, *Rosine,* qui est une défense de la femme pauvre, abandonnée, incapable, malgré son travail et son énergie, de gagner sa vie dans notre société hypocrite et hostile. C'est, sans phrases, sans emphase, un plaidoyer éloquent en faveur de l'émancipation féminine. Il y a un type de père philosophe et humain, très éloigné du type prud'homme, qui est d'une grande originalité. Capus, qui ne paraît pas croire beaucoup à la puissance de la volonté et de l'énergie humaine, a montré dans cette pièce, comme dans *Brignole et sa fille,* toute sa sympathie pour les ratés; il a exposé aussi une théorie du succès qui, selon lui, s'obtient presque uniquement par la chance. Nous pourrons en discuter une autre fois.

Je signale en terminant deux farces infiniment drôles, *Le Fardeau de la Liberté* de Tristan Bernard et *Le Client sérieux* de Courteline. La première, plus spirituelle, nous montre un type de bohème très réussi; la seconde, plus cocasse, est une satire très amusante du monde judiciaire et des vices des avocats qui plaident indifféremment le pour et le contre.

Gaston Stiegler.

CHRONIQUE MUSICALE

Concerts de la Société Philharmonique de Berlin, sous la direction de M. Arthur Nikisch : Audition d'œuvres de Beethoven, de Weber, de Wagner ; l'ouverture du *Carnaval romain*, de H. Berlioz ; *La Jeunesse d'Hercule*, de M. Saint-Saens ; *Symphonie* en *si bémol majeur*, de M. Ernest Chausson ; *Conte d'Avril*, de M. Ch.-M. Widor.

Le mois dernier, les amateurs parisiens ont assisté, dans l'immense salle du Cirque d'Hiver, à une série de cinq auditions symphoniques données par la *Société Philharmonique de Berlin*, sous la direction de son chef, M. Arthur Nikisch, qui est en même temps chef d'orchestre des célèbres concerts du *Gewandhaus* (et non *Gevandhaus*, comme l'imprima, trois fois sur cinq, un programme incorrect) de Leipzig. C'était, je le crois, une nouveauté à Paris, de voir au complet une société orchestrale allemande. Le fait, en tout cas, ne s'était pas présenté depuis trente ans. Or, il y a trente ans, alors que Pasdeloup, dans ce même Cirque du boulevard des Filles-du-Calvaire, avait déjà tant de mal à réussir dans son entreprise, quels étrangers se seraient risqués à faire une tournée symphonique à Paris ? Aujourd'hui, par bonheur, il en est tout autrement, et dix ans se sont écoulés, presque jour pour jour, depuis la chute honteuse de *Lohengrin* à l'Eden, dix ans pendant lesquels Wagner s'est imposé à l'Opéra avec ce même *Lohengrin*, et *La Walkyrie*, et *Tannhaüser*, bientôt avec *Les Maîtres Chanteurs de Nüremberg;* à l'Opéra-Comique, tout récemment avec le tardif *Vaisseau-Fantôme*. Déjà, au pupitre du Châtelet, nous avions vu des kapellmeister ou des compositeurs étrangers venir prendre la place que leur offrait avec empressement M. Colonne ; c'étaient Edvard Grieg, F. Mottl, H. Lévi, et cette dernière saison, Winogradsky, le directeur du Conservatoire de Kiew. Et, au Cirque d'Été, le célèbre *Quatuor tchèque* se faisait applaudir avec enthousiasme il y a trois mois.

Nos grandes sociétés parisiennes, par réciprocité, ont émigré plusieurs fois en corps. M. Colonne ne compte plus ses voyages à

Saint-Pétersbourg, à la tête de l'*Association artistique*, et Londres, Bruxelles, Genève, Berlin même, l'ont tour à tour applaudi. M. Lamoureux, moins voyageur, s'est risqué sur le tard à traverser la Manche, et l'on sait qu'à plusieurs reprises les habitués du *Queen's Hall* lui ont prodigué des marques de la plus vive sympathie.

Il semblait donc tout naturel qu'un orchestre allemand vînt enfin à Paris exécuter les œuvres de Beethoven, de Weber et de Wagner, aussi bien que des ouvrages de notre école nationale. C'est ce qu'a tenté le premier M. Arthur Nikisch, à la tête de la *Société Philharmonique de Berlin*. Accueillis avec un enthousiasme qui n'a été que *crescendo* de la première à la cinquième et dernière séance, les soixante-quinze musiciens de cet orchestre ont laissé tous leurs auditeurs sous une impression d'art inoubliable. Leurs programmes, très artistement composés, comprenaient : les 3e, 5e et 6e *Symphonies* et l'ouverture no 3 de *Fidelio*, de Beethoven ; les ouvertures du *Freischütz*, d'*Obéron* et d'*Euryanthe*, de Weber ; les ouvertures ou préludes de *Rienzi*, du *Vaisseau-Fantôme*, des *Maîtres Chanteurs*, de *Tannhaüser*, de *Lohengrin*, de *Tristan et Yseult*, de *Parsifal*, les *Murmures de la Forêt*, de *Siegfried*, la *Marche funèbre* du *Crépuscule des Dieux* et la *Mort d'Yseult* ; les *Préludes* de Liszt, une *Symphonie* de Schumann ; enfin, de l'école française : *Le Carnaval romain*, de Berlioz ; *La Jeunesse d'Hercule*, de M. Saint-Saëns ; *Conte d'Avril*, de M. Widor ; et une *Symphonie* en *si bémol majeur*, de M. Ernest Chausson.

L'exécution a toujours été remarquable, mais particulièrement celle des œuvres de Weber et de Wagner ; l'orchestre, d'une homogénéité parfaite, présente un ensemble de cuivres qu'il serait peut-être impossible de constituer à Paris. On a pu l'apprécier dans l'ouverture de *Tannhaüser* notamment et au milieu du prélude de *Lohengrin* lorsqu'éclate, fulgurant, le motif initial ; les cors, dans *Obéron* et le *Freischütz*, sont merveilleux de précision.

L'interprétation des *Symphonies* de Beethoven, de la 5e principalement, n'a pas plu à tout le monde. Les auditeurs de M. Lamoureux y ont trouvé de nombreuses différences dans les mouvements. Cependant l'exécution du *scherzo* me semble hors de critique et celle de la *Symphonie pastorale* bien supérieure à celle que nous avons coutume d'entendre à Paris ; l'orage a été rendu de façon foudroyante et la *Ronde des Paysans*, dans un mouvement plus rapide que celui donné par nos chefs d'orchestre, gagne beaucoup de « vie » à cette accélération.

La seule critique qu'on pourrait faire à M. Arthur Nikisch, c'est une trop grande sensibilité, une trop grande finesse dans les nuances, des accélérations et des ralentissements de mouvements, le plus souvent presque imperceptibles ou passagers. Ce souci perpétuel du fini, du

joli, ôte parfois de la grandeur aux œuvres interprétées : on a pu s'en apercevoir à l'audition du prélude de *Parsifal*. Mais il faut savoir gré au chef d'orchestre de la *Philharmonique de Berlin* d'avoir — on peut le dire — révélé aux Parisiens la *Symphonie* en *si bémol majeur* de M. Chausson, dont nous applaudissions récemment un *Poëme symphonique*, pour orchestre et violon solo. M. Chausson est un des maîtres de notre jeune école française : c'est probablement pourquoi on n'entend presque rien de lui dans nos concerts dominicaux. Sans doute le « grand public » doit lui préférer le *Conte d'avril* de M. Widor, que M. Nikisch n'eût pas dû inscrire à son programme ; il est vrai qu'il l'a fait exécuter avec une telle perfection qu'un morceau a été bissé malgré d'énergiques protestations. Quant à *La Jeunesse d'Hercule* de M. Saint-Saëns, il est parvenu à lui donner une vie dont elle a bien besoin ; c'est le plus grand éloge à donner à un chef d'orchestre : malgré cela, on sent bien que les Bacchantes qui engagent Hercule à les suivre dans le chemin du plaisir ne sont que des copies affaiblies de celles du Vénusberg !

L'exécution de ces quelques œuvres françaises (auxquelles il faut ajouter la brillante ouverture du *Carnaval romain*, — j'aurais bien voulu entendre aussi, sous une telle direction, la *Symphonie fantastique*, qui parut un jour sur l'affiche) a prouvé à ses auditeurs que l'orchestre berlinois interprétait avec autant de science et d'art des compositions d'esprit foncièrement différent.

Cette belle manifestation internationale a été accueillie comme elle méritait de l'être : avec enthousiasme ; et c'est avec plaisir que l'on peut constater combien, dans le domaine serein de l'art, l'idée libre a fait de sérieux progrès ; car ce qui s'est passé le mois dernier sans protestation sérieuse eût rencontré, il y a seulement huit ou dix ans, des obstacles matériellement infranchissables. Et le public nombreux accouru au dernier concert de la *Philharmonique* a crié un unanime « Au revoir ! » aux vaillants artistes allemands.

J.-G. PRODHOMME.

MOUVEMENT SOCIAL

EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

SOMMAIRE. — *France* : La Verrerie ouvrière; les Conditions du travail à Paris dans les concessions de services publics. — *Angleterre* : La Fédération internationale des travailleurs des navires des docks et des rivières (Rapport de Tom Mann); les Ardoisiers de lord Penrhyn; la cinquième conférence annuelle de l'*Independent Labour Party;* « English Land Restoration League. » — *Suisse* : Un Congrès international pour la protection ouvrière. — *Belgique* : Le Secrétariat communal du parti ouvrier; Incendie du Vooruit.

FRANCE

La Verrerie Ouvrière. — Les patrons verriers, encouragés d'ailleurs par tout le grand patronat et la réaction, ont juré sa mort, et il n'est pas de calomnies qui ne se débitent à son encontre. Nous devons préciser quelques points.

La peine du renvoi n'est pas prononcée par les administrateurs seuls, mais par l'assemblée générale du personnel, qui se prononce au scrutin public. — Appel de cette décision peut être porté devant l'assemblée générale des actionnaires composée, comme chacun sait, exclusivement de coopérateurs et d'ouvriers syndiqués. Où, dans quel atelier, pratique-t-on ainsi la république ?

Les administrateurs de la Verrerie ouvrière l'administrent absolument gratuitement, et ne touchent en fait de salaires que ceux qu'ils gagnent en fabriquant des bouteilles comme les camarades. Seul, le directeur, Charpentier, occupé tout le jour par ses fonctions, touche un salaire journalier de cinq francs, c'est-à-dire moins qu'un souffleur. Où, dans quelle industrie patronale, pratique-t-on ainsi l'égalité ?

La fabrication a commencé le 1er janvier; il a été vendu en janvier 27,000 bouteilles ; en février, 90,000; en mars, 130,000; en avril, 203,000, et en mai la progression a persisté. Deux entrepôts ont été créés à Toulouse et à Paris.

Cependant, la Verrerie ouvrière ayant dû débuter sans fonds de

roulement, les salaires ne purent pas toujours être payés, parce qu'avant tout il fallait solder les traites et faire honneur aux engagements souscrits. Et le troisième four, nécessaire pour faire face aux demandes et fournir toutes les commandes, n'est pas encore construit.

Pour construire ce troisième four, et afin de constituer enfin l'indispensable fonds de roulement, vingt mille bons au porteur de 5 francs sont en émission. Ils sont non productifs d'intérêts, mais remboursables à 6 francs par tirage au sort semestriel, en dix annuités, à partir du 15 janvier 1901. — Le prolétariat et aussi la fraction de la bourgeoisie républicaine restée saine continueront leur œuvre de généreuse solidarité.

Il faut que ces 20,000 bons de 5 francs soient rapidement souscrits.

On peut souscrire au siège administratif de la Verrerie ouvrière, avenue Dembourg, à Albi ; — et à Paris, aux adresses suivantes :

Au siège social, 110, rue Vieille-du-Temple, Paris ;

A l'union des Syndicats, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau ;

Au Syndicat national des Chemins de fer, 9, cité Riverin ;

Au Syndicat du Chevreau Glacé, 4, passage Maslier ;

A la Fédération des Travailleurs du Livre, 20, rue de Savoie ;

Aux Sociétés coopératives de consommation :

L'Avenir de Plaisance, 13, rue Niepce ;

La Bellevilloise, 4, rue Henri-Chevreau ;

L'Égalitaire, 15, rue de Sambre-et-Meuse ;

La Moissonneuse, 52, rue des Boulets ;

La Revendication, de Puteaux, rue Mars-et-Roty, 18-22, à Puteaux (Seine).

Aux Sociétés coopératives ouvrières de production :

L'Imprimerie Nouvelle, 11, rue Cadet ;

Les Sacs en Papier, 43, rue Gergovie.

A la Banque coopérative des Associations ouvrières de production, 27, boulevard Saint-Martin ;

Et dans toutes les Sociétés coopératives ou syndicats en correspondance avec la Verrerie ouvrière.

Les conditions du travail à Paris dans les concessions de services publics. — Dans notre livraison d'avril, j'ai publié un article analysant les conditions du travail à Paris, des travailleurs municipaux proprement dits, et des ouvriers embauchés sur les chantiers communaux dans toutes adjudications.

Sur mon rapport, conforme à des propositions de mes collègues, Brousse et Landrin, le Conseil municipal de Paris vient d'adopter, en

ce qui concerne ses concessions (Tramways, Omnibus, Eaux, Gaz, Métropolitain, etc.), la délibération ci-dessous :

Le Conseil,

Vu sa responsabilité dans toutes ses concessions de services publics ;

Considérant qu'il doit aide et protection, sans distinctions, à tout le personnel employé aux services publics de son ressort et qu'il puise dans cette tutelle naturelle le droit d'édicter les mesures nécessaires de garantie en faveur du personnel ouvrier ;

Considérant la légitimité d'un traitement identique pour tous les ouvriers des services publics municipaux, que ces derniers soient concédés ou directement gérés par la Ville,

Délibère :

Article premier. — Aucune concession d'un service public municipal ne pourra être accordée sans l'insertion préalable dans le cahier des charges qui la régit de clauses détaillées assurant à son personnel les mêmes conditions de travail que celles dont jouiront les travailleurs municipaux à l'époque de l'octroi de la concession.

Art. 2. — Jusqu'à revision complète ou partielle des conditions de travail actuellement appliquées aux travailleurs municipaux, tout cahier des charges d'une concession contiendra les clauses suivantes :

1° Les salaires ou appointements des ouvriers et employés devront être payés à la quinzaine et ne pourront pas être inférieurs à 150 francs par mois.

2° La durée de la journée de travail ne pourra excéder 10 heures, et une interruption d'au moins 12 heures devra séparer la fin de la journée de la veille du commencement de la journée du lendemain.

Un jour de repos par semaine sera accordé au personnel.

3° Sera accordé, sans retenue de salaire, un congé annuel de dix jours.

4° Le salaire intégral sera assuré à la famille pendant les périodes d'instruction militaire.

5° Les jours de maladie dûment constatée par un médecin désigné par l'Administration municipale seront aussi payés dans leur intégralité pendant au moins une année.

6° En cas d'accident survenu pendant le travail et entraînant une incapacité momentanée, l'ouvrier recevra son salaire entier jusqu'à complète guérison.

7° Les travailleurs occupés à l'entreprise seront assurés contre les accidents aux frais exclusifs du concessionnaire, qui ne pourra faire, de ce chef, aucune retenue sur les salaires. De plus, quelle que soit l'imputation de la responsabilité d'un accident, le concessionnaire sera toujours directement responsable vis-à-vis de la victime du paiement de l'indemnité.

Un médecin désigné par l'Administration municipale sera appelé à constater chaque accident et devra en apprécier la nature et les conséquences.

8° L'Administration aura toujours le droit d'imposer les mesures de sécurité et d'hygiène reconnues nécessaires.

9° Le concessionnaire est tenu à la stricte observation des conditions de travail ci-dessus énumérées sous peine de déchéance.

Art. 3. — Les mêmes conditions de travail précitées, à inscrire dans tous les cahiers des charges des concessions de services publics, seront demandées, en faveur de l'ensemble de leur personnel, à la Compagnie générale des omnibus et à tous les autres concessionnaires actuels de la ville de Paris.

ANGLETERRE

La Fédération internationale des Travailleurs des navires des docks et des rivières. — Tous les journaux ont parlé de la récente expulsion hors de France de Tom Mann, et l'on sait que le Conseil municipal de Paris a protesté avec énergie contre cette mise en interdit à la fois bête et odieuse. — Voici un rapport qui renseignera exactement sur les tendances de Tom Mann et de ses amis des docks :

Rapport du Bureau central de la Fédération internationale des Travailleurs des navires, des docks et des rivières aux membres des Unions fédérées.

Suivant la décision de la Conférence internationale tenue en février, une attention toute spéciale a été donnée au travail d'organisation de toutes les contrées sur lesquelles s'étend la Fédération internationale.

Dans le Royaume-Uni, des efforts spéciaux ont été faits par l'Union des Travailleurs des Docks, Wharfs, des rivières, etc., et par l'Union des marins, mécaniciens et chauffeurs dans différents ports, et en particulier dans les ports de l'Ouest, à Bristol, Newport, Cardiff, Barry, Swansea, Gloucester et Sharpness.

Sur la côte nord-est, à Huel, Middlesbrough et Stockton, un bon travail d'organisation a été fait et est maintenant bien conduit.

En France, nous sommes heureux de constater qu'une grande activité existe. La nomination de M. Fenton Macpherson, de Paris, comme correspondant en chef de la Fédération en France a donné des preuves de son utilité. Il est en rapport constant avec toutes les Unions d'ouvriers des ports français et mène énergiquement le travail de la Fédération. En ce moment, il s'occupe spécialement (en donnant ses services volontairement) d'organiser une tournée de conférences dans les ports français ; le résultat de ces négociations a été que la Confédération générale du travail de France, l'Union des travailleurs de la marine et des ports de Paris, l'Union des travailleurs des docks, celles des marins et des ouvriers voiliers du Havre, les Unions des marins et des ouvriers du port de Nantes, l'Union des ouvriers des docks de Marseille, ont envoyé une cordiale invitation au président de la Confédération de visiter Paris et de faire des réunions syndicales sous leurs auspices ; elles ont voté une somme d'argent pour couvrir les frais de ce voyage ; l'idée qui prévaut étant de faire naître une fédération nationale qui sera ensuite confédérée avec la Fédération internationale. Suivant toute probabilité, Marseille, La Rochelle, Bordeaux, Nantes, le Havre et Dunkerque seront visités et le travail d'organisation y sera stimulé.

En Allemagne, le trade unionisme fait généralement de grands progrès ; à Hambourg, les porteurs de charbon ont été renvoyés par leurs employeurs

parce qu'ils s'opposaient à une retenue de 150 marks sur leurs gages qui devait rester entre les mains de leurs patrons. Les ouvriers des ports de Hambourg et d'Altona se sont réunis et ont avisé les porteurs de charbon de ne pas engager la lutte maintenant, mais de leur donner le temps nécessaire pour se remettre des grands efforts qu'ils ont faits ces mois derniers. On s'est conformé à cet avis.

Belgique. — Les ouvriers des docks d'Anvers continuent à s'organiser et se tiennent en relations avec la Fédération internationale.

Hollande. — Les travailleurs de Rotterdam ont discuté sérieusement le rapport de la Conférence internationale. Parmi leurs revendications figurent les suivantes : 1° la journée de huit heures ; 2° pas de travail de nuit ; 3° pas de travail le dimanche ; 4° fixation d'un minimum de salaires ; 5° organisation de la grève internationale.

Espagne. — Nous avons reçu de Barcelone un état détaillé du nombre d'hommes employés et des conditions de travail dans les ports espagnols suivants : Alicante, Almeria, Barcelone, Bilbao, Cadix, La Corogne, Gijon, Malaga, Palma de Mallorea, Santander, Taragone et Valence ; ces statistiques ont été compilées par le comité national de l'Union générale des travailleurs d'Espagne et nous lui offrons tous nos remercîments.

Italie. — Des détails sur les conditions du travail à Gênes sont également dans nos mains, et un long rapport sur les efforts passés et présents pour organiser les travailleurs des industries maritimes est spécialement préparé pour la Fédération internationale.

Suède et Norvège. — On nous informe de Stockholm qu'une action définitive décidée par les Unions locales des ouvriers du port a été ajournée, d'après l'avis du Conseil central de la Fédération internationale. Nous félicitons vivement nos camarades de leur condescendance, qui leur permettra, ainsi qu'à nous, d'accomplir la tâche que nous avons assumée.

Les ouvriers de Gothembourg sont en négociations, mais ils sont complètement d'accord avec la Fédération internationale.

Amérique. — Nous avons reçu de M. Sam Gompers, de la Fédération américaine du travail, une lettre encourageante nous promettant toute l'assistance possible pour l'œuvre de la Fédération. M. Mac Hugh est absorbé par le travail d'organisation à New-York, et un certain nombre de branches des hommes du Long-Shore ont été établies. Baltimore, Boston et Philadelphie reçoivent également son attention.

Canada. — Nous avons reçu une cordiale réponse du secrétaire du Conseil des syndicats de Toronto à notre appel pour une action commune, et nous nous mettons maintenant en rapport avec les ports des lacs du Canada et des États-Unis.

Australie. — Le Conseil des syndicats de Melbourne et de Brisbane nous ont écrit pour nous exprimer leur sympathie et nous promettre leur coopération aussitôt qu'ils auront eu le temps de former leurs organisations respectives ; ils ont entièrement confiance dans le principe de la Fédération.

Une Conférence internationale des travailleurs des navires, des docks et des rivières se tiendra les lundi, mardi et mercredi, 14, 15 et 16 juin, à la

Club et Institute Union, Clerkenwell road (près de la mairie d'Holborn), Londres W. C.

L'Agenda contiendra différentes matières de la plus grande importance pour tous ceux qui sont liés à la Fédération.

Des exemplaires de ce rapport peuvent être obtenus en en faisant la demande au Conseil central, 181, Queen Victoria Street, Londres E. C.

Le Président : TOM MANN.

De notre correspondant Jules Magny :

Les ardoisiers de Lord Penrhyn. — Dans le numéro de mars je disais au sujet du droit de coalition menacé : « Combien de temps les ardoisiers resteront-ils encore sans travail ? Aussi longtemps que les souscriptions pourront les maintenir, et tout fait espérer que la sympathie publique ne se lassera pas de sitôt. » Ma prévision était juste car cette sympathie n'a fait que croître et les souscriptions aussi, car elles atteignent au moment où j'écris le chiffre imposant de 16,000 livres sterling ou 400,000 francs. Beaucoup de syndicats ont souscrit et souscrivent encore chaque semaine, faisant ainsi preuve d'une solidarité pratique, efficace et tenace, étant donné que voilà plus de quatre mois que le lord altier a renvoyé ses ouvriers qui prétendaient se servir du droit de coalition reconnu par la loi.

Chose curieuse à constater. Le Pays de Galles est renommé pour ses chanteurs, et les meilleurs ténors actuels sont natifs de cette principauté. Il n'est donc pas étonnant d'apprendre que parmi les ardoisiers de Lord Penrhyn il s'en trouve une quarantaine organisés en une société chorale.

Il y avait donc là des éléments pour venir en aide aux ardoisiers renvoyés, car les Anglais sont fort amateurs de chant et surtout de chant religieux qui est celui auquel s'est adonné le choral de Bethesda. Ce choral a tellement eu d'engagements de la part des ministres dissidents, des clubs, des missions, des sociétés sympathiques aux ouvriers renvoyés, qu'il a dû se scinder en deux pour faire face à toutes les demandes, et journellement, depuis quatre mois, les deux sections du choral de Bethesda se font entendre dans les chapelles et les clubs de Londres et de la province et récoltent une aide substantielle pour soutenir les victimes de l'entêtement autocratique du seigneur de Bethesda. Après tout, étant donné que la souscription marche si bien, la conduite de Lord Penrhyn aura servi de leçon de chose au sujet du droit de vie et de mort que s'arrogent les prétendus propriétaires de mines et carrières, sur les ouvriers qui les enrichissent. Tôt ou tard, le gouvernement sera contraint d'intervenir, sous la pression de la propagande socialiste, pour empêcher que les mines et les carrières qui sont le patrimoine naturel des nations soient plus longtemps exploitées au profit d'une classe patricienne ou d'une classe ploutocrate par les déshérités de la classe miséreuse.

Lord Penrhyn a récemment essayé de temporiser avec ses ouvriers, mais ceux-ci, incités par John Burns qui vient de leur rendre visite dans leur pays, et réchauffés par sa parole ardente, tiennent bon et ont déclaré par leurs délégués qu'ils ne reprendront le travail qu'aux conditions qu'ils ont posées. Et les souscriptions continuent d'affluer.

La cinquième conférence annuelle de l'Independent Labour Party. — Cette conférence s'est ouverte à *St-Martin's Town Hall* par un bazar tenu sous les auspices du parti ouvrier indépendant, dans le but de recueillir 25,000 francs qui formeraient le noyau d'un fonds au moyen duquel les candidats du parti ouvrier pourraient se présenter aux prochaines élections générales. Ce bazar a duré trois jours et les comptoirs étaient tenus par des citoyennes en costumes pittoresques.

Le président du parti ouvrier indépendant, Keir Hardie, a déclaré que bien que le parti n'eût encore que quatre années d'existence, le revenu de l'année passée avait été de 16,400 livres sterling (410,000 francs) ce qui fait une cotisation de trente centimes par semaine et par membre ; d'un autre côté, le revenu du Conseil administratif national (qui est le comité exécutif du parti) a été de 37,775 francs. Il y a des sections du parti ouvrier dans 205 collèges électoraux, et 290 membres du parti siègent dans des corps électifs locaux, ce qui est un gage de succès pour la prochaine bataille parlementaire.

Tom Mann, le secrétaire, que le gouvernement français a récemment expulsé

de France, a déclaré qu'il était un socialiste intransigeant et que l'intention du parti était aux prochaines élections générales de combattre sans compromission, ni conciliation, en laissant de côté l'élément « flasque ». Le parti ouvrier indépendant présenterait alors non 28, ni 58, comme aux élections précédentes, mais 158 candidats.

Russell Smart démontra que les gouvernements étaient les outils des financiers et des boursiers. S'il n'y avait pas eu de Rothschild, de Goschen ou de Montague il n'y aurait pas eu de cuirassés envoyés dans les eaux de Crète. Ces financiers redoutent un effondrement turc et feront tout en leur pouvoir pour l'empêcher, car la Turquie doit aux capitalistes 130 millions de livres (trois milliards un quart de francs).

Tom Mann dit qu'il n'était pas de ceux qui croyaient que tout pouvait se faire par le canal du Parlement et que selon lui les trade-unions d'Angleterre et des autres contrées pourraient réduire les heures de travail. Il ne faut pas trop chercher à gagner des élections, dit-il, ni à faire trop de conciliation. Jusqu'à présent la lutte a été dure, mais il vaut mieux pécher par excès d'intransigeance que par l'excès contraire et être socialiste plutôt qu'un « misérable progressiste ». Je repousse, dit-il, les progressistes et leurs œuvres. Il ne faut pas que par une tactique habile et des subterfuges le parti apparaisse autrement que socialiste révolutionnaire. Il ne faut pas coopérer avec le parti ouvrier libéral et crier à la paix quand il n'y a pas de paix, il faut aller droit au but désiré qui tôt ou tard sera atteint.

La dernière séance du Congrès eut lieu le lendemain à *Essex Hall*, et fut présidée par Keir Hardie. Le nombre des délégués était de 166 dont 6 femmes. Tom Mann proposa de changer le nom de *Parti ouvrier indépendant* en celui de *Parti socialiste*, mais sa proposition fut combattue par Keir Hardie et autres membres, et écartée par la question préalable qui fut votée par 81 voix contre 57. Une motion ayant pour but d'abolir la présidence permanente fut aussi rejetée par 51 voix contre 22. Keir Hardie fut réélu président, Tom Mann secrétaire et France Littlewood trésorier. Le conseil administratif national (*National administrative Council*, désigné brièvement par les initiales N. A. C.) se compose maintenant des membres dont les noms suivent : *Pete Curran* (par 110 voix), *Russell Smart* (par 86), *J. R. Macdonald* (73), *Bruce Glasier* (66), *Tom Shaw*, de Sheffield (59), *Florence Bell*, de Newcastle (56).

Une résolution en faveur des Crétois, une autre protestant contre les tortures infligées aux anarchistes de Barcelone et une troisième demandant l'élargissement des anarchistes de Walsall furent votées par acclamation.

English Land Restoration League. — Le quatorzième meeting annuel de cette ligue pour la restitution du sol au peuple a eu lieu vers la fin de mai au club des ouvriers, *Clerkenwell Road* (*Working Men's Club and Institute*), sous la présidence du Dr Rundlett. En présentant le rapport annuel, le président dit que question agraire était synonyme de question sociale, car la question agraire embrasse ce qui concerne le travail, les impôts locaux, les difficultés relatives aux maisons urbaines, les loyers énormes des bouges, la difficulté chronique relative aux sans-travail, le contrôle des chemins de fer, la dépression agricole en Angleterre, le mouvement agraire en Islande, Pays de Galles et les hauts plateaux d'Écosse. Commerçant, fermier, ouvrier manuel, boutiquier, coopérateur ont des doléances communes relativement à cette question de la propriété du sol.

Le rapport montre que le nombre des membres s'est accru de 800 pendant l'année écoulée, 17 nouveaux clubs et sociétés ont été ajoutés aux organisations déjà existantes de la ligue et 530 conférences ont été organisées par la Ligue. Ces conférences comprennent celles qui ont été faites par la « roulotte rouge » dans ses pérégrinations en province. La résolution suivante a été votée à l'unanimité : « L'Assemblée actuelle des membres et amis de la *English land Restoration League*, déclare de nouveau et d'une façon énergique que le sol et la rente du sol appartiennent en droit inaliénable à la nation tout entière et signale les cas récents de Lord Dudley et de Lord Penrhyn comme exemple de cette vérité que la terre étant l'élément naturel nécessaire du travail et de la vie, elle ne peut être considérée comme propriété privée qu'en permettant aux oisifs de vivre du travail des laborieux et sans donner à de certains individus un pouvoir injuste sur le travail, le bonheur, et la vie de leurs concitoyens. » Une deuxième résolution affirme que la dépopulation continue des districts ruraux, grâce à laquelle le marché du travail dans les villes devient encombré, est le résultat de la propriété privée du sol. Une troisième résolution déclare que la taxe des *land values* (plus-value du sol) est le premier pas nécessaire pour arriver à créer des logements ouvriers salubres.

SUISSE

Un Congrès international pour la protection ouvrière. — Extraits de l'appel lancé par le Comité d'organisation aux ouvriers de tous les pays :

Le Comité central de la Fédération ouvrière suisse a été chargé, par décision du Congrès ouvrier suisse tenu à Bienne le 3 avril 1893, de convoquer un Congrès international pour la protection ouvrière. Ce Congrès doit être ouvert à tous les représentants des sociétés ouvrières sans distinction de tendances politiques ou religieuses, qui considèrent l'intervention de l'Etat en faveur de la classe ouvrière comme justifiée, nécessaire, urgente et s'engagent, en outre, à travailler sérieusement, chacun à sa place respective, à l'introduction et à l'application de cette protection des ouvriers ; celle-ci devrait surtout avoir pour but immédiat la réduction des heures de travail, la défense du travail du dimanche et l'introduction de dispositions protectrices spéciales en faveur des femmes, jeunes gens et enfants...

Le Conseil fédéral suisse a déjà, plusieurs fois, pris l'initiative d'une entente entre les gouvernements des pays industriels, en provoquant des conférences internationales en vue d'une action commune dans cette direction. Les vues des divers gouvernements étant par trop différentes, il n'a pas encore été possible, jusqu'à présent, d'aboutir à un résultat appréciable. De leur côté, les organisations ouvrières socialistes ont commencé, tant dans leurs Congrès internationaux que dans les démonstrations du 1er mai, un mouvement énergique en faveur de la réduction légale des heures de travail. Finalement le Congrès ouvrier suisse de Bienne a trouvé que tous les groupes ouvriers, favorables à une intervention décisive de l'État dans le domaine de la protection des ouvriers, devraient chercher une entente commune sur les buts à atteindre et les moyens de réalisation...

Il est compréhensible que le Congrès ne peut aboutir à des résultats pratiques que si les participants sont d'avance pleinement d'accord sur ce point fondamental, que l'intervention de l'État en faveur de la classe ouvrière est justifiée, nécessaire et urgente ; que cette intervention doit surtout avoir pour but immédiat la réduction des heures de travail, la défense du travail du dimanche et l'introduction de dispositions protectrices spéciales en faveur des femmes, jeunes gens et enfants. La présente invitation ne peut, en conséquence, s'adresser qu'à ceux qui sont pénétrés de cette conviction et prennent l'engagement de travailler sérieusement à sa réalisation ; de même aussi l'admission au Congrès ne doit dépendre que de cette condition préalable. Nous n'aurons donc ainsi pas à discuter si la protection des ouvriers par l'État est justifiée, nécessaire et urgente, mais exclusivement sur l'étendue de cette protection et les moyens de réalisation.

Le Congrès aura lieu à Zurich du 23 au 28 août 1897.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Le travail du dimanche;

2. Le travail des enfants et jeunes gens;

3. Le travail des femmes;

4. Le travail des hommes adultes;

5. Le travail de nuit et le travail dans les industries nuisibles à la santé;

6. Voies et moyens de réalisation de la protection des ouvriers.

Pour concevoir un congrès international, composé de représentants des tendances politiques et religieuses les plus diverses, il faut nécessairement partir de la supposition qu'au sein même du Congrès toutes les opinions doivent se respecter réciproquement.

La composition du bureau nous paraît devoir être réglée d'après un procédé proportionnel, dans le sens d'une représentation au bureau non-seulement de chacune des nationalités présentes, mais aussi de chacune des principales tendances existantes dans leur sein. Nous supposons également que la même procédure devra être suivie dans la composition des commissions préconsultatives sur les différentes questions à l'ordre du jour...

En Suisse des personnalités qui, jusque là, se trouvaient en opposition les unes aux autres, dans les domaines politique et religieux, ont enfin trouvé le moyen de se réunir, sur le terrain de la politique sociale, en vue de la réalisation de buts communs. Au premier Congrès ouvrier suisse, tenu à Aarau en 1887, les démocrates socialistes, les sociétés de secours mutuels neutres et catholiques, les syndicats professionnels ont constitué une Fédération ouvrière, restée ouverte à chaque tendance disposée à coopérer à son œuvre ; et, quoique chaque opinion ait d'avance réservé sa liberté d'action propre, elles ont cependant contribué ensemble à la solution de diverses questions.

Nous pouvons, en conséquence, assurer tous ceux qui ont la ferme et sérieuse volonté de faire un pas énergique en avant dans la solution de la protection légale des ouvriers, d'une réception fraternelle ; vous serez les bienvenus parmi nous et nos cœurs battront à l'unisson comme amis et co-combattants. Puisse notre invitation recevoir partout un joyeux accueil au sein de toutes les organisations ouvrières sans distinction de tendances politiques ou religieuses.

Zurich, 4 avril 1897.

Le Comité d'organisation :

F.-J. End, G. Zimmermann, H. Peyer (Lucerne), Comité directeur de la Fédération ouvrière suisse.

H. Greulich (Zurich), L. Héritier (Lausanne), G. Reimann (Bienne), du Secrétariat ouvrier suisse.

C. Decurtins (Truns), A. Blum (Oerlikon), A. Laufenschlager (Zurich), des Associations ouvrières catholiques.

C. Conzett (Zurich), Th. Curti (St-Gall), O. Lang (Zurich), H. Scherrer (St-Gall), de la Société suisse du Grutli.

B.-A. Boksberger, E. Keel (Zurich), de la Fédération suisse des syndicats professionnels.

A. Fauquez (Lausanne), des Associations ouvrières de la Suisse romande.

Toutes les correspondances concernant le comité d'organisation doivent être adressées au *Secrétariat ouvrier suisse à Zurich.*

BELGIQUE

Le Secrétariat communal du Parti ouvrier. — Précédemment, nous avons annoncé la constitution de ce secrétariat, appelé à rendre de si grands services. Aujourd'hui nous donnons, à titre de document, et surtout d'excellent exemple, une circulaire-questionnaire très bien conçue, adressée par le secrétariat communal aux conseillers municipaux socialistes belges :

CHERS COMPAGNONS,

Nous vous prions de bien vouloir nous faire l'envoi régulier des documents suivants :

1. RAPPORT ANNUEL. — 2. BULLETIN COMMUNAL. — 3. BUDGETS ET COMPTES.

Nous vous prions de nous envoyer réponse aux questions suivantes :

1° COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL ? — *a*) Noms des conseillers, en les groupant d'après le parti auquel ils appartiennent. *b*) Indiquez à côté de chaque nom pour combien de temps le conseiller est élu. *c*) Le nombre de voix dont dispose chaque parti dans le Conseil. *d*) Le nombre de voix dont chaque parti disposait avant la dernière élection.

2° *Quels sont les rapports des différentes autorités communales entre elles ?*

3° *Quels sont les rapports de vos autorités communales avec les autorités supérieures ?*

4° *Biens communaux.* — *a*) Quelle est leur nature ? *b*) Quelle est leur étendue ? *c*) Existe-t-il des droits d'usage ou des servitudes au profit de vos concitoyens ? *d*) Y a-t-il dans vos archives des documents relatifs à des biens communaux disparus ?

5° *Impôts.* — *a*) Combien de centimes additionnels percevez-vous ? *b*) Quels sont vos autres impôts ou taxes ? *c*) Que touchez-vous du fonds communal ? *d*) Avez-vous des services communaux qui sont une source de revenus ? *e*) En général, donnez-nous un rapport détaillé sur vos ressources financières.

6° *Services publics.* — Comment sont-ils organisés ? *a*) Par adjudication à l'entreprise privée ? ou *b*) Par exploitation directe de la commune ?

Par exemple : les services des eaux, du gaz, de la voirie, des incendies, des assurances, etc.

7° *Travaux publics.* — *a*) La commune fait-elle exécuter ses travaux publics par l'entreprise privée ou les exécute-t-elle elle-même? Par exemple : A-t-elle certains ateliers où elle occupe des ouvriers qu'elle paie directement? *b*) Cette expérience de l'entreprise directe par la commune a-t-elle déjà été traitée chez vous?

8° *Bienfaisance publique.* — *a*) Quel est le budget de la bienfaisance? *b*) Quelles sont les sources de revenu du bureau de bienfaisance? *c*) Quel est le nombre de secourus? *d*) Quelle est la nature des secours? *e*) Quelles sont les institutions de charité et de prévoyance auxquelles s'intéresse directement ou indirectement l'autorité communale : orphelinats, hospices, crèches, instituts divers, etc.? *f*) Quel est leur budget — dépenses et recettes — et quelle est l'intervention de la commune? *g*) Quelles sont les observations spéciales que vous croyez devoir faire au sujet de ces différents services?

9° *Enseignement.* — I. *Primaire.* *a*) Quel est le nombre d'écoles : a) communales; b) libres. *b*) Quel est le nombre d'instituteurs ou d'institutrices et d'élèves par école? *c*) Quel est le nombre d'enfants en âge d'école dans la commune? *d*) Quel est le programme des écoles? II. *Enseignement secondaire.* — *a*) *b*) *c*) *d*) Comme pour I. III. *Avez-vous des écoles professionnelles? a*) *b*) *c*) *d*) Comme pour I et II. IV. *Avez-vous des écoles d'adultes? Avez-vous des écoles du soir?* Quelle est leur organisation? V. Y a-t-il d'autres œuvres d'enseignement ou d'éducation que vous dirigez ou subsidiez? (soit dans votre commune, soit autre part). VI. Y a-t-il dans votre commune des œuvres telles que la *Soupe scolaire*, les *Promenades* ou les *Colonies scolaires?* Comment sont-elles organisées? *a*) Sont-elles totalement ou partiellement gratuites? *b*) Sont-elles organisées par l'initiative privée sans aucune intervention pécuniaire de la commune, ou bien par l'initiative privée subsidiée par la commune, ou bien par la commune même, le pouvoir public? Donnez-nous quelques détails quant à l'organisation et aux résultats obtenus.

L'incendie du Vooruit. — Les magasins du Vooruit, le célèbre établissement coopératif socialiste de Gand, ont été complètement détruits par un incendie.

Le Vooruit, l'orgueil de Gand, était bien connu de tous les touristes ; son édification avait coûté des sommes énormes.

La façade et le pignon, donnant sur l'antique forum gantois, étaient décorés avec un luxe incomparable.

Les peintures étaient l'œuvre de Van Biesbroeck et du conseiller communal socialiste Van Beveren. Le fronton, immense, était formé d'un panneau d'une grande valeur artistique représentant la « Fraternisation des peuples ». Des dorures, les portraits de Marx, de De Paepe, de Fourier et d'Owen rehaussaient encore la beauté de cette façade, peut-être unique en son genre.

Tout cela est détruit par le feu, et le sinistre paraîtra d'autant plus déconcertant que l'on n'employait que l'électricité dans les vastes bâtiments du Vooruit, tant comme force motrice que comme éclairage.

ADRIEN VEBER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

AHMED RIZA : *Tolérance musulmane.* — Imp. Clamaron-Graff, Paris, 50 c.

ARCHAG-TCHOBANIAN : *L'Arménie,* son histoire, sa littérature, son rôle en Orient, avec une introduction par Anatole France, de l'Académie Française. — Paris, Société du *Mercure de France,* 1 franc.

FRANÇOIS AYME : *Une Éducation impériale* (Guillaume II). — Paris, Société française d'Editions d'Art, Henry May.

LÉON BOURGEOIS. — *L'éducation de la démocratie française* (brochure). — Cornély, éditeur.

BOURGUET, anc. élève des Sciences polit. : *la France et l'Angleterre en Egypte.* — Plon; 3 fr. 50.

BENSA, prof. à l'Univ. de Gênes : *Histoire des contrats d'assurance au moyen âge* (trad. de l'italien). — Fontemoing; 3 fr. 50.

HENRIETTE BEZANÇON : *Bas-Bleu,* roman. — Plon.

Mlle MARIE-ANNE DE BOVET : *La Jeune Grèce,* in-18 jésus, couverture en couleurs. — Société française d'éditions (L.-Henry-May), 9 et 11, rue Saint-Benoît, Paris. — Prix 3 fr. 50.

GASTON CADOUX : *Les Attachés commerciaux et les Consulats* (préface de M. de Lanessan). — Imprimerie May et Motteroz.

GASTON CADOUX : *L'Influence française à l'étranger. Notre commerce d'exportation et nos consuls* (lettre préface de M. de Lanessan). — Maison Quantin.

MAURICE CHARNAY : *Contre la Banque de France.* — Librairie Socialiste, 51, rue Saint-Sauveur, Paris.

AUGUSTE COMTE : *La Sociologie,* résumé par EMILE RIGOLAGE, agrégé de l'Université, ingénieur des Arts et Manufactures. Un vol. in-8°, de la Bibliothèque de philosophie contemporaine, 7 fr. 50. — Félix Alcan, éditeur.

DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE : *L'Evolution régressive.* — Alcan.

J. DIEULAFOY : *Déchéance,* roman. — Lemerre.

DOMELA NIEUWENHUIS : *Le Socialisme en danger.* — 3 fr. 50, Stock.

TOLA DORIAN : *Roses remontantes,* poésies. — Ollendorff.

H. DURVILLE : *Bibliographie du Magnétisme : Application de l'aimant; l'Enseignement du magnétisme.* — Même librairie, 2 broch. à 15 cent.

H. DURVILLE : *Traité expérimental de Magnétisme,* 2 vol. — Librairie du Magnétisme, 23, rue Saint-Merri, 3 fr.

H. GALIMENT. — *Hérodote et les débuts du syncrétisme gréco-égyptien* (brochure). — Extrait des Bulletins de la Société d'Anthropologie.

LA GRASSERIE : *Droit politique et constitutionnel. — Sociologie. — L'Etat Fédératif. — Législation comparée et sociologie,* 251 p. — Fontemoing, 5 fr.

JEAN GRAVE : *L'Individu et la Société.* — Stock, 3 fr. 50.

GUMPLOWICZ : *Le mouvement social en Autriche.* — Giard.

PAUL HERY, présid. du conseil des prud'hommes du Mans : *Les Retraites ouvrières et le chômage,* 22 p. — A. Rousseau.

D. KIMON : *La Pathologie de l'Islam et les moyens de le détruire.* — 2 fr. 50, chez l'auteur, 196, rue de Rivoli.

H. LAMBRECHTS : *Le Travail des*

couturières en chambre et sa réglementation. 116 p. in-8. — Soc. belge.

CAMILLE LÉGER : *La Liberté intégrale*. — Alcan, 1 fr. 50.

LEMERCIER, secr. de la direct. de la Cie de l'Est : *La Politique de la France en matière de chemins de fer*, d'après Richard de Kaupmann, in-4. — Vicq-Dunod, 1 fr. 50.

LETOURNEAU. — *L'Evolution du commerce*. — 7 fr. 50, Alcan.

LOMBROSO : *Etudes de sociologie : les Anarchistes* (trad. de l'italien). — Flammarion, 3 fr. 50.

ACHILLE MAGNIER. — *Poèmes humanitaires*. — Société libre d'Edition des gens de lettres.

MARINPOLSKY : *Zur geschichte der futurcklungsberiff*. — Steiger et Cie, Berne.

MASSABIAU : *La Réforme des contributions et l'impôt sur le revenu*. — Guillaumin.

V. M. : *L'Œuvre des Cercles catholiques ouvriers en Anjou*, 24 p. — 8, rue François Ier, 50 cent.

G. MOUSSOIR : *Le conventionnel H. Richaud* (Lyon après le 9 thermidor). — Plon : 3 fr. 50.

R. NOEGGERUTH : *La Survie* (sa réalité, ses manifestations, sa philosophie). — Libr. des Sciences psychiques, Paris.

HENRI OUVRÉ : *Sur les marches du Temple* (récits). — Perrin, éditeur.

SANTAMARIA DE PERADES. — *El Concepto de Organismo social*. — Madrid, Librairie Fernando.

CHARLES-LOUIS PHILIPPE : *Quatre histoires de pauvre amour*. — Edition de l'*Enclos* : Bibliothèque de l'Association, 17, rue Guénégaud, Paris.

O. PYFFEROEN : *L'Enseignement professionnel en Allemagne et en Angleterre*, in-8, 354 p. — Soc. belge de librairie.

EUG. DE LA QUEYSSIE : *Acte de raison*, roman. — Plon.

QUINONES : *La Cariatide* (roman de la guerre de Cuba). — Madrid, Pérez.

MARCEL RÉJA : *La Vie héroïque* (*Mercure de France*). 3 fr. 50.

Mme DE RUTE : Lettres d'une voyageuse (*Nouvelle Revue internationale*).

CH. DE SAINT-CYR. — *Les Frissons* (poésies). — Chamuel.

JEAN SCHERER : *Philosophia* (A travers la Philosophie et la Littérature). — Librairie Dentu.

ERNEST SEILLÈRE : *Études sur Ferdinand Lassalle*. — Plon et Nourrit.

JULIEN SERMET : *Les Courtes joies* (poésies), préface de Gustave Geffroy. — Joubert, éditeur.

LOUIS DE SOUDAK : *Emmanuel de Galilée* (roman). — Société libre d'édition des gens de lettres, 3 fr. 50.

J. STRADA : *La Religion de la science et de l'esprit pur* (Constitution scientifique de la religion). 1 vol. in-8°, 7 fr. — Félix Alcan.

F. TARRIDA DEL MARMOL : *Les Inquisiteurs d'Espagne*. — 3 fr. 50, Stock.

THOMEREAU : *Pourquoi l'assurance ne doit jamais être obligatoire*, 29 p. — Warnier.

VAUTHIER : *Réforme des procédés électoraux par le vote cumulatif*, 148 p. — Larose.

PAUL VIBERT : *Les Transports par terre et par mer*, t. II. — Berger-Levrault, 10 fr.

RENÉ VIVIANI. — *Discours sur la Banque de France* (prononcé à la Chambre le 25 mai). — A la *Petite République*, 10 cent.; par la poste, 15 cent.

AD. ZEVORT : *De la résiliation du contrat de travail*. — Caen.

D. ZOLLA : *Salariés et Capitalistes* (nouv. édition), in-16, 32 p. — 54, rue de Seine.

E. WAXWEILLER : *La Réglementation du travail du dimanche en Suisse*. — Bruxelles, Société belge de librairie.

1871. — *Enquête sur la Commune de Paris* (avec quinze portraits par Valloton). — Paris, édition de la *Revue Blanche*, 1, rue Laffitte.

L'Administrateur-Gérant : RODOLPHE SIMON.

Suresnes. — Imprimerie G. RICHARD, 9, rue du Pont.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME VINGT-CINQUIÈME

(Premier semestre 1897)

N° 145. — JANVIER

		Pages
Eugène FOURNIÈRE......	La Propriété idéale..................	1
Paul LOUIS............	La Colonisation sous la troisième République...........................	24
Noël HAIRDÈS..........	Méditation...........................	39
Désiré DESCAMPS.......	Le Problème de la Santé (suite et fin)..	40
Jean AJALBERT	Le Mouvement littéraire : l'« Enfermé »..	60
Gustave ROUANET.......	Revue des Revues — Economie sociale......	76
Paul LAGARDE..........	Revue des Revues — Philosophie et Littérature	88
Dr DELON.............	La Question sociale devant les Corps élus.	94
Gaston STIEGLER.......	Chronique théâtrale..................	104
J.-G. PROD'HOMME......	Chronique musicale...................	109
Adrien VEBER..........	Mouvement social.....................	113
P. L..................	Nécrologie...........................	120
Albert LIVET...........	Bulletin bibliographique.............	122
***	Souscription pour la Verrerie ouvrière....	128

N° 146. — FÉVRIER

Georges RENARD........	La Méthode d'étude de la Question sociale	129
Eugène FOURNIÈRE.....	La Propriété idéale (suite)............	145
Paul LOUIS............	La Colonisation sous la troisième République (suite et fin).................	155
C. P..................	Un Economiste socialiste : M. Léon Walras	174
Jules MAGNY	Un autre Economiste socialiste : H.-M. Hyndman	187
Mathurin PLANTON.....	Leçon familière de Socialisme..........	196
Pierre BOZ............	Revue de la Presse étrangère............	202
Dr DELON.............	La Question sociale devant les Corps élus	209
Gaston STIEGLER.......	Chronique théâtrale..................	220
J.-G. PROD'HOMME......	Chronique musicale	227
Adrien VEBER..........	Mouvement social.....................	232
E. F. — A. V.	Revue des livres.....................	247
Albert LIVET...........	Bulletin bibliographique.............	253

N° 147. — MARS

Georges RENARD........	Politique internationale..............	257
Pierre DELOIRE......... / Paul LOUIS............	A propos des affaires d'Orient	258
Eugène FOURNIÈRE......	La Propriété idéale (suite)	265
Louis SAUTY...........	Nocturne. — Le Souvenir (poésies)......	276
RIOUX DE MAILLOU.....	Testament du dix-neuvième Siècle......	277
P. de KÉRONGAL........	Esquisse d'une Théorie de l'épargne.....	286
Paul BUQUET...........	L'Education intellectuelle.............	298
H. THUROW............	L'Allemagne socialiste en 1896.........	306
Pierre BOZ............	Revue de la Presse étrangère............	222
Paul LAGARDE..........	Revue des Revues.....................	326
Dr DELON.............	La Question sociale devant les Corps élus.	332
Gaston STIEGLER.......	Chronique théâtrale..................	337
J.-G. PROD'HOMME......	Chronique musicale...................	344
Adrien VEBER..........	Mouvement social.....................	349

Mme Georges RENARD. — WINIARSKI. — G. R. — R. F. — HUDRY-MENOS. — MEURON. — PINARDI. — P. B. } Revue des livres. 355
Albert LIVET........... Bulletin bibliographique................. 381

N° 148. — AVRIL

René VIVIANI.......... Le Renouvellement du privilège de la Banque de France.................. 385
Adrien Veber.......... Les Conditions du travail de la Ville de Paris 398
NADIÉJDA .... Laïcisation........................... 409
PINARDI............... Pourquoi Cuba et les îles Philipines sont en insurrection.................... 414
Désiré DESCAMPS........ Le Problème de la Richesse............. 430
F. RUEDI.............. La Banque d'Etat et la grève du Nord-Est en Suisse 452
K. V.................. Les dernières Elections en Autriche...... 460
EUDEMONE .... Les Elections en Italie 465
Gustave ROUANET...... Revue des Revues — Economie sociale...... 469
Paul LAGARDE.......... Revue des Revues — Philosophie et littérature 476
Dr DELON.............. La Question sociale devant les Corps élus 480
Gaston STIEGLER....... Chronique théâtrale.................. 490
J.-G. PROD'HOMME...... Chronique musicale................... 495
Adrien VEBER.......... Mouvement social...................... 500
Mme Georges RENARD... Revue des livres...................... 505
Albert LIVET........... Bulletin bibliographique................ 508

N° 149. — MAI

HUDRY-MENOS .... L'Evolution du service domestique....... 513
René VIVIANI.......... Le Renouvellement du privilège de la Banque de France (suite et fin)........ 529
Marc AMANIEUX........ L'Apôtre social......................... 538
Eugène FOURNIÈRE ..... La Propriété idéale (suite).... 551
Paul LOUIS............ L'Eveil industriel et commercial de l'Extrême-Orient 572
Pierre BOZ............ Le Matérialisme historique d'après Marx et ses disciples.......................... 595
Gustave ROUANET....... Revue des Revues..................... 603
Gaston STIEGLER........ Chronique théâtrale.................. 614
J.-G. PROD'HOMME...... Chronique musicale................... 618
Adrien VEBER.......... Mouvement social..................... 623
G. PINARDI .... Revue des livres....................... 633
Albert LIVET.......... Bulletin bibliographique................ 638

N° 150. — JUIN

Désiré DESCAMPS .... Le Problème de l'Amour............... 641
Eugène FOURNIÈRE..... La Propriété idéale (suite et fin)......... 667
Noël HAIRDÈS .... Quelques tendances au Salon de 1897... 683
Georges RENARD....... Préface d'une brochure sur la question agraire 693
Dr TRIPIER............ Médecine et médecins (Un coin de la crise ouvrière au dix-neuvième siècle)...... 699
SAVERIO MERLINO ...... Collectivisme, Communisme, Social-Démocratie et Anarchisme (Essai de conciliation) 716
J. H.-M............... Notes sur le mouvement féministe....... 727
Gustave ROUANET...... Revue des Revues — Economie sociale 730
Paul LAGARDE.......... Revue des Revues — Philosophie et littérature 739
Dr DELON.............. La Question sociale devant les Corps élus. 743
Gaston STIEGLER....... Chronique théâtrale 748
J.-G. PROD'HOMME...... Chronique musicale................... 751
Adrien VEBER.......... Mouvement social..................... 754



